

Per. 3977 d. 121/16



L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE,

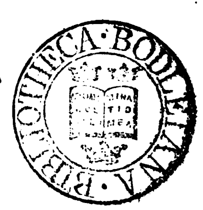
RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE;

Rédigé par :

MM. Aug. **BONNETTY**, l'un des directeurs de l'Université, membre de l'Académie de la Religion catholique de Rome et de la Société Asiatique de Paris. — Eug. **BORÉ**, membre correspondant de l'Institut. — Léon **BORÉ**, professeur de philosophie au collége d'Angers. — L'abbé E. de **CAZALÈS**. — Charles **AUDLEY**, professeur d'histoire à Juilly. — Alex. **COMBEGUILLE**. — Baron de **CONDÉ**. — **COR**, de la Société Asiatique de Paris, interprète des langues orientales à Constantinople. — Ch. de **COUX**, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain. — F. **DANIÉLO**. — L. **DESDOUITS**, professeur de physique. — Ed. **DUMONT**, professeur d'histoire au collége Saint-Louis. — Théoph. **FOISSET**, juge au tribunal de Beaune. — Jules de **FRANCHEVILLE**. — L'abbé de **GENOUDE**. — L'abbé **GERBET**, vicaire-général du diocèse de Meaux, un des directeurs de l'Université. — Eug. de **LA GOURNERIE**. — A. **GUIRAUD**, de l'Académie française. — **JOURDAIN**. — **JACOMY**, ingénieur civil. — F. **LALLIER**. — Paul **LAMACHE**. — Melch. de **L'HERMITE**, professeur de mathématiques spéciales au collége de Juilly. — H. **MARGERIN**. — Comte de **MONTALEMBERT**, pair de France. — **MOREAU**. — Ern. de **MOY**, professeur de droit à l'Université de Munich. — Joseph d'**ORTIGUE**. — A.-F. **OZANAM**, professeur de littérature étrangère à la Sorbonne. — R. de **BELLEVAL**. — Ch. de **RIANCEY**. — Henri de **RIANCEY**. — A. **RIO**. — Cypr. **ROBERT**. — Louis **ROUSSEAU**. — Alex. de **SAINT-CHÉRON**. — L'abbé de **SALINIS**, un des directeurs de l'Université. — L'abbé de **SCORBIAC**, un des directeurs de l'Université. — **STEINMETZ**, de Bruges. — Raymond **THOMASSY**. — Vicomte Alb. de **VILLENEUVE**.

TOME SEIZIEME.



Paris,

AU BUREAU DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RUE SAINT-GUILLAUME, N° 24. (FAUB. S.-G.)

M DCCC XLIII.

TABLE DES ARTICLES DU SEIZIÈME VOLUME.

(Voir la *Table des matières* à la fin du volume.)

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

Imprimerie de E.-J. Bailly, place Sorbonne, 2.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

NUMÉRO 91. — JUILLET 1843.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ANTIQUITÉ.

CINQUIÈME LEÇON [1].

De l'idée de Dieu chez les Anciens. — Analogie et identité des diverses triades pélasgiques. — Triade des Lares ou Pénates. — Triade des Dactyles. — Triade des Curètes. — Triade des Corybantes. — Triade des Dioscures. — Triade des Cabires. — Théologie orphique. — Orphée. — La vie orphique. — Les dogmes et la Triade orphiques.

ÉLOHIM! Genèse, c. 1, v. 1.

En poursuivant l'examen des traditions religieuses de l'Occident, et après avoir étudié avec soin les monuments très-obscurs et très-rares qui nous restent de la croyance des populations primitives du bassin de la Méditerranée, nous avons été amenés à indiquer un fait dont l'évidence nous paraît au-dessus de toute atteinte, fait important pour l'histoire non moins que pour la mythologie. C'est l'analogie constante qui règne entre les dogmes professés par les peuples répandus originairement dans l'Asie-Mineure, dans les îles de la mer Ionienne, dans la Grèce, dans le Péloponnèse et dans l'Italie. Cette analogie passe jusqu'à l'identité, quand on considère l'enseignement ésotérique distribué aux initiés sous le sceau du mystère ou conservé par les collèges sacerdotaux à l'ombre des sanctuaires privilégiés. Que si surtout l'on parvient à dégager la doctrine primordiale des fables et des additions mensongères dont le temps et la superstition l'ont enveloppée à l'envi, on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'unité religieuse qui se produit au milieu de ces tribus éparses et qui les rattache les unes aux autres par un lien mystérieux et commun. On sent, et en quelque sorte on surprend l'affinité incontestable et l'antique parenté qui les associe entre elles et qui les unit à la grande famille patriarcale dont les descendants avaient reçu en partage les îles et les continents derrière lesquels disparaît l'astre du jour.

C'est donc avec un sentiment d'admiration que nous avons retrouvé partout au sommet de la théologie de ces aînés de la race japétique, une TRIADE souveraine, composée des mêmes intelligences supérieures, des mêmes puissances créatrices, dont les personnalités distinctes et en nombre immuable forment dans leur ensemble l'essence véritable et unique de la Divinité. Depuis les Pénates et les Lares du Latium, depuis les Dactyles de la Crète jusqu'aux Cabires de Samothrace, jusqu'aux Telchines de Rhode, jusqu'aux Corybantes de Phrygie, ce sont partout les mêmes dieux, partout les mêmes attributs, partout la même triplicité, partout la même omnipotence indivisible.

[1] Voir la IVe leçon, t. XV, p. 16, n° 85.

Cette liaison intime n'avait pas échappé à l'observation des écrivains de l'antiquité ; mais ils s'étaient, pour la plupart, contentés de signaler la ressemblance, de faire les rapprochements, sans commentaire, comme un pur objet de curiosité, et surtout sans essayer d'en tirer aucune conséquence. Pour les uns c'était une affaire d'érudition beaucoup plus que de croyance ; pour les autres, c'était un vague et obscur souvenir digne d'être conservé à cause de son antiquité, mais réduit à l'état de lettre morte ou d'hiéroglyphe indéchiffrable. Il n'y a que la synthèse moderne qui puisse coordonner ces témoignages épars et leur donner une valeur et une explication. On dirait les feuilles dispersées de la Sibylle antique ; le vent des siècles les a portés au loin ; des quatre points du globe la science les rapporte et les compare, c'est la foi seule qui peut les lire, dévoiler l'énigme et en développer le sens mystérieux.

Indiquée donc par quelques traits rapides dans notre dernière leçon, cette communauté de croyances et de dogmes doit, avant de passer outre, nous occuper encore quelques instants. Titres de famille pour les nations occidentales, pages importantes de l'histoire et de la théologie générales, nous devons classer tous ces débris d'idées religieuses et ne pas laisser échapper un seul témoignage de leur fusion et de leur accord.

En prenant les extrémités de la zone à laquelle nous faisions allusion tout à l'heure et qui pourrait être comprise entre le Bosphore de Thrace, la Thrace, l'Illyrie et la Ligurie au nord et au sud entre la mer Méditerranée, le littoral de l'Afrique, l'Égypte et la Palestine, et en marquant notre point de départ à l'Italie, nous trouvons que les Lares ou Pénates se confondent tant avec les Curètes et les Dactyles de Crète, qu'avec les Corybantes de Phrygie, et enfin avec les Cabires de Samothrace, que nous regarderions volontiers comme la triade mère et type de toutes les autres triades pélasgiques.

Voici nos preuves. « *Qui* GRÆCE *Curetes sunt appellati, aliis Corybantes dicuntur ; his autem Lares appellantur.* « Les dieux que les Grecs appellent *Curètes* sont nommés par les uns *Corybantes* et par les autres *Lares* [1]. » Les lares ou pénates étant les trois grands dieux propres à l'Italie, l'alliance est indiquée entre les deux péninsules et se prolonge jusqu'en Asie-Mineure où les Corybantes étaient adorés. Nous ne rapporterons pas ici le passage de Diomède que nous avons reproduit plus haut [2]. Nous ajouterons seulement cet autre fragment du même auteur [3] : « *Hos* CURETAS *quidam* TRES *putant qui* LARES *esse creduntur :* quelques-uns pensent que *Curètes* sont *trois,* et on croit que ce sont les *Lares.* » Lutatius dit aussi [4] : « *Curetes latinè* LARES FAMILIARES *appellantur,* les Curètes sont appelés en latin Lares familiers » ; et Hésychius répète [5] : « Les Romains appellent les *Curètes, Lares* ou *Larares.* »

Maintenant, ainsi que nous le disions naguère, on n'ignore pas que les lares ou pénates étaient les grands dieux de Rome, dieux qu'elle tenait de l'antique Latium et dont le culte formait le principe même de sa religion dès les temps les plus reculés. Il suffit de les nommer pour que l'on juge de la vénération qui leur était accordée. C'étaient *Jupiter Capitolin, Junon* et *Minerve* [6], « *quos Varro* ANTIQUISSIMOS DEOS *refert* », dit Tertullien, et on les considérait comme les pénates publics et les tuteurs de la cité tout entière [7]. En rapportant les mêmes noms, un autre écrivain y ajoute un commentaire quelque peu matérialiste emprunté à l'école stoïcienne : « On compte comme Pénates, dit Ser-

[1] Hygin., *fab.* CXXXIX, cité dans Lobeck ; *Aglaophamus seu de Theologiæ mysticæ græcorum causis,* libri tres, Regimontis Prussorum, 1839.

[2] Voir la leçon précédente, *Université catholique*, janvier 1843, p. 27. Diomède, *de Orat. et part. orat.*, p. 474, d'après Sainte-Croix, *Recherches sur les mystères.*

[3] Rapporté par Lobeck, *Aglaophamus*, loco citato.

[4] Lutatius, *ad Thebaid.*, IV, 784.

[5]. Λάρεις, Λαραρες τοὺς Κυρίτας Ῥωμαῖοι οὕτως, dans Lobeck, loc. cit.

[6] Tertullien, *ad Nat.*, II, 74.

[7] *Penates publicos et universæ civitatis Tutores*, liv. III, 17.

vius, *Jupiter*, l'éther mitoyen; *Junon*, l'air inférieur avec la terre; et *Minerve*, l'éther supérieur [1]. Sans adopter aucunement l'interprétation sophistique du commentateur, nous conservons la tradition qui y a donné lieu, parce que cette tradition est appuyée par les monuments.

D'ailleurs, nous aurons souvent à faire ainsi la part des dogmes anciens et des additions que l'esprit philosophique s'est cru en droit de leur faire subir. Mécontents du polythéisme grossier qui, dans les masses, avait remplacé la croyance primitive; ignorant d'ailleurs ou méprisant la signification mystérieuse qui était cachée sous les mythes populaires, les sages des époques avancées de la civilisation, les chefs de sectes et d'écoles de la Grèce policée, essayèrent souvent de relever l'idolâtrie en donnant aux divinités des attributs physiques, ou bien de faire monter le paganisme à la hauteur d'un système rationnel, à la hauteur du panthéisme spécialement; dans ce double but, ils représentèrent les dieux comme les agents du Grand-Tout, ou comme les portions déifiées de l'Univers. C'est ainsi que les pénates, que les intelligences suprêmes ne furent plus bientôt que des émanations de l'âme du monde, que des parties intégrantes de l'harmonie générale, que des subdivisions de la force et de la puissance universelles. Mais cette tentative ne se fit pas sans résistance. Il y eut une lutte, lutte ardente et passionnée entre ce que l'on pourrait appeler la vieille foi, aveugle, traditionnelle, mystique, et le rationalisme des incroyants, des esprits forts, réduisant tout à des théories humaines, et condamnant la théologie à sortir des régions de la tradition et du surnaturel pour la comprimer dans les étroites limites de la raison individuelle. Cette lutte qui fait le fond de l'histoire religieuse de la Grèce et dont les phases, mal observées encore, serviraient à jeter peut-être de vives lumières sur beaucoup de faits de la vie intellectuelle, sociale et politique des peuples occidentaux, a été reprise à diverses époques avec un singulier acharnement, et elle ne s'est terminée que par le triomphe définitif du rationalisme et par l'avénement des écoles philosophiques. Une sorte de compromis s'était fait alors entre les partis ennemis. L'antique religion vaincue, mais conservant encore presque dans sa ruine le prestige de la grandeur et du mystère, consentit à se réfugier dans les temples privilégiés, forteresses inexpugnables qu'on n'avait pu lui ravir, et là, elle obtint de vivre en paix sous la sauvegarde de l'initiation, et sous l'égide de ce respect invincible qui s'attache toujours aux enseignements théologiques. Du fond de ces asiles, elle vit passer loin d'elle les flots de la multitude qui se ruait aux brutales jouissances du polythéisme officiel, et elle essuya sans se plaindre les brocards des satiriques et les licencieuses insultes des comiques. Le terrain demeurait aux sophistes. Prenant en souverain mépris les pompeuses folies des mystères, et les ignobles déportements de la multitude, ils formèrent des systèmes religieux à l'usage des intelligences d'élite, à la portée des âmes indépendantes. Les inspirations du sens privé, les conceptions du génie philosophique mesurèrent et expliquèrent la divinité. On ne rendit plus hommage aux dieux des nations, mais on crut du on adopta à volonté, sous bénéfice d'inventaire, et avec la faculté de changer, le dieu des Stoïciens, le dieu de Platon, celui d'Aristote ou celui d'Epicure. Travail désastreux qui sapait par la base le sentiment et l'instinct religieux dans l'homme, et qui les remplaçait par une froide indifférence, par un matérialisme grossier ou par un scepticisme railleur et désolé; tendances funestes qui tuaient à la longue l'énergie et l'espérance au cœur des peuples pour n'y laisser que le doute et le désespoir, et dont le dernier résultat fut la corruption, le despotisme et l'esclavage, ces trois éléments constitutifs de la société romaine, ces trois fléaux, dont se forma le sceptre redoutable qui pesait sur le monde et que la main seule du fils de Dieu put briser!

[1] Servius, *ad Æneid.*, III, 437. *Nonnulli Penates esse dixerunt: — Jovem æthera medium, — Junonem, imum aera cum terra, — Summum ætheris cacumen Minervam.*

Que si nous nous sommes laissé entraîner à cette digression, justifiée d'ailleurs par le texte qui nous occupait, c'est que nous aurons très-fréquemment des exemples de l'interprétation philosophique telle que nous la décrivions tout à l'heure. Il est essentiel de se prémunir contre elle, parce qu'elle tend sans cesse à induire en erreur, que ses piéges sont adroits et qu'on a besoin d'une grande attention pour s'y soustraire. Ainsi, à l'occasion même des Pénates de Rome et de l'opinion de Varron, on va voir comment cet homme, l'un des plus savants de l'antiquité, cédait presque malgré lui à la manie de tout systématiser envers et contre les faits, par amour de l'hellénisme. C'est saint Augustin qui nous met au courant de ce travers et qui le signale à notre défiance : « Varron, dit-il, s'efforce de réduire « tous ces dieux (il vient de citer des divinités romaines), de réduire tous « ces dieux au ciel et à la terre; le « ciel, c'est-à-dire ce qui agit » (la force active, la puissance génératrice); « la terre, ce qui souffre » (ce sur quoi on agit, la force passive, la puissance fécondée). Cependant, avec toute son érudition, Varron est fort embarrassé en présence de la triade de Samothrace. Ces trois dieux ne s'accordent pas avec sa théorie de prédilection, avec son dualisme. Alors que fait-il? Saint Augustin nous apprend encore par quelle adresse, par quelle subtilité philosophique, il sauve la difficulté. La dualité n'est pas possible, les faits résistent. Varron doit s'accommoder de la triade; Platon fera les frais de l'explication. « Il « dit, continue l'évêque d'Hippone, il « dit que, d'après de nombreux indices, « il peut conclure que dans les simu« lacres (de Samothrace) l'un signifie « le ciel, » toujours symbole de l'activité; « l'autre, la terre, » toujours symbole de la passivité; » et le troi« sième, les *types* des choses, ce que « Platon appelle les *idées*. D'après lui, « ensuite, le ciel est *Jupiter*; la terre, « *Junon*; l'idée, *Minerve*; le ciel qui agit, « la terre sur qui l'action est exercée, « et avec laquelle on agit, le type d'a« près lequel l'action est faite [1]. » Nous laisserons pour ce qu'elle vaut l'exégèse de Varron, et nous nous contenterons d'y remarquer ce triple témoignage : d'abord la reconnaissance de la triade de Samothrace; secondement, les noms qu'il donne aux trois dieux qui la composent, et l'analogie qu'il constate entre les dieux de Samothrace et les Pénates; et enfin l'accord qu'il y a sur ce point entre lui et les autres écrivains dont les fragments ont déjà été ou seront bientôt cités sur ce sujet.

Les Lares ou Pénates étaient donc identiques aux Corybantes et aux Curètes; comme eux ils étaient au nombre de trois, « *tres curetas*, » dit Diomède, « Κυρβαντες, triade curétique, » ajoute Nicomaque [1]. Quant à l'analogie des Corybantes ou Curètes avec les Dactyles de Crète, elle est démontrée non-seulement parce que les uns et les autres avaient les mêmes attributs et étaient honorés par les mêmes peuples, mais elle résulte des assertions positives de l'antiquité, et elle est attestée par la ressemblance de nombre et d'appellation [2]. « Les Curètes, dit Diomède, sont *trois* et on les nomme *Damnameneus*, *Acmon* et *Celmon* [3]. » Leur appellation générique viendrait « ἀπὸ τῶν κορῶν, » c'est-à-dire de la beauté de leurs yeux ou de la forme conique de leur casque, de leur coiffure [4]. On les trouve aussi désignés par les mots de *Damnamenitinus*, *Acteus* ou *Pyrrhicus* [5]; le premier de ces noms ressemble à un diminutif de celui que nous relations tout

[1] Augustin, *de Civit. Dei*, VII, 28. « Varro, hos omnes Deos in cœlum et in terram redigere conatur. — Cœlum esse quod faciat, terram quod patiatur. Dicit enim se multis indiciis collegisse, in simulacris Samothracum aliud significare cœlum, aliud terram, aliud exempla rerum, quas Plato appellat ideas; cœlum *Jovem*; terram *Junonem*; ideas *Minervam* vult intelligi : cœlum a quo fiat aliquid, terram de qua fiat, exemplum secundum quod fiat. »

[1] Nicomaq. Ptol., p. 239, rapporté dans Lobeck, *Aglaophamus*, loc. cit.

[2] Voir le passage d'Hygin, cité ci-dessus : « Qui græce Curetes appellati sunt, aliis Corybantes dicuntur. »

[3] « Hos Curetas quidam III putant, Damnameneus, Acmon, Celmon. » Diomède, cité par Lobeck, *Aglaophamus*.

[4] « Id est a formosis oculis vel a cono galeæ. » Diomède, ib.

[5] Id., ib.

à l'heure ; le second et le troisième rappellent des attributs et sont plutôt des surnoms. Quant aux Dactyles, voici ce que fournit Clément d'Alexandrie ; ses paroles sont remarquables : « *Kelmis* et *Damnameneus*, les premiers des Dactyles idéens, découvrirent le fer dans l'île de Chypre ; l'autre idéen, Scythès, comme l'appelle Hésiode, inventa l'alliage de l'airain.[1] » Il n'y a pas de doute possible après un passage aussi clair, et après cette identité de noms.

De la Crète à Rhodes, l'alliance n'est pas plus équivoque. Comme les Curètes, comme les Dactyles, voici les Telchines, dieux forgerons, dieux qui ont traversé les ondes, dieux au nombre de *trois*. Et voyez leurs noms : « les sombres Telchines, dit l'auteur des Dionysiaques, s'élancent des profondeurs de l'abîme des mers ; *Lycus* vint et *Kelmis* suivait *Damnameneus*[2]. » Ce texte, emprunté à l'un des poëtes mythographes les plus savants de l'antiquité, suffit pour justifier notre assertion.

Restent enfin les Corybantes de Phrygie, et nous aurons décrit le cercle entier qui, partant de l'Italie, vient à travers les îles de Crète et de Rhodes, et à travers l'Asie-Mineure, aboutir à Samothrace, le grand, le premier, l'antique sanctuaire de la religion pélasgique.

Outre les preuves que nous avons déjà données çà et là de l'identité entre les Corybantes, les Curètes et les Lares, outre l'opinion du savant Lobeck qui écrit : « Les rites de Phrygie et de Crète se confondaient, » cette identité est prouvée par Strabon : « On dit que les Corybantes sont les mêmes que les Cabires[3], et on pense que les Curètes sont les mêmes que les Corybantes[4]. » Et pour qu'il ne puisse pas y avoir de doute sur l'essence et la nature des Corybantes, sur leur omnipotence divine, pour que l'on ne puisse pas s'empêcher de voir en eux les trois grands dieux Cabiriques, les trois grands dieux Pénates, maîtres absolus de l'univers créé, souverains de toutes choses, arbitres de la vie et de la mort, créateurs et conservateurs, Julien l'Apostat, qui avait fait une étude profonde de la théologie mystérieuse de la Grèce, déclare « que les *Corybantes* sont les *trois hypostases*, les *trois substances* ou *principes souverains*[1]. » C'est le fameux *hypostat archique* qu'il prétendait opposer à la très-sainte Trinité.

Maintenant toutes ces triades identiques venaient se réunir et se fondre, semblables à des rayons qui convergent au centre dans la Triade typique de Samothrace, dans les trois Cabires. Et si nous considérons le sanctuaire de Samothrace comme le principe et la source de la religion pélasgique, c'est que nous nous y croyons autorisés par les témoignages irrécusables de l'histoire autant que par les inductions de la logique.

Déjà nous avons eu occasion de le dire, la position géographique de cette île, ou plutôt de ce rocher inaccessible, est un garant à la fois et de l'antiquité du temple qui y avait été fondé, et de la fidélité avec laquelle il aura conservé le dépôt traditionnel qui lui était confié. Placé sur le passage des races qui descendaient de l'Orient, merveilleusement approprié au caractère sombre et austère des populations japétiques primitives, ce sol tourmenté, défendu par les écueils et par les flots, entouré d'orages et couronné de tempêtes, aura paru prédestiné à recevoir ces foyers sacrés, ce feu symbolique, vainqueur des éléments, origine de la prospérité d'un peuple forgeron ; ces dieux mystérieux et voilés que les tribus avaient sauvés au milieu des hasards d'un long voyage, et qu'elles déposaient dans une halte fugitive avant de s'abandonner aux éventualités d'une émigration nouvelle. Il y avait dans ce temps d'arrêt d'une grande nation quelque chose de

[1] Clemens Alexandrin., *Stromat.*, I.

[2] Nonn., *Dionysiac.*, l. xiv, 36.

Καὶ φθονεροὶ Τελχῖνες.............................

Ἐκ βυθίου κευθμῶνος ἀολλίζοντο θαλάσσης...

Ἦλθε Λύκος καὶ Κελμις ἐφέσπετο Δαμναμενῆι.

[3] Strab., X, 201. Τοὺς Κορύβαντας.... φασὶ τοὺς αὐτοὺς τοῖς Καβειρικοῖς ὄντας.....

[4] Strab., X, 205. ..... Νομίζουσι τοὺς Κουρῆτας τοὺς αὐτοὺς τοῖς Κορύβασιν ὄντας.

[1] Οἱ Κορύβαντες αἱ τρεῖς ἀρχικαὶ... ὑποστάσεις. *Juliani* Orat., V, 167.

triste, de majestueux et de solennel qui s'alliait parfaitement à l'atmosphère nuageuse, à l'aridité désolée, à l'aspect terrible de cette terre éclose sans doute du sein des mers dans les convulsions d'une éruption volcanique. Le souvenir devait en rester profondément gravé dans l'esprit des peuplades voyageuses; c'est ce qui explique la vénération inviolable que portèrent à Samothrace les diverses races de l'Occident, c'est ce qui explique comment pendant plusieurs siècles, depuis Ænée jusqu'à Germanicus, chaque voile grecque ou latine qui passa dans ces parages, s'inclina respectueusement devant le temple auguste érigé par les ancêtres, et qui renfermait les statues des *grands dieux* et les mystérieux *Palladia*[1].

Aussi loin, en effet, que remonte le souvenir des peuples de la Grèce, Samothrace apparaît comme le lieu de ralliement, comme l'asile et la halte des chefs de tribus conquérantes et des pontifes-rois. Ainsi Dardanus y dépose les images sacrées des grands dieux, et, sur le point de courir les chances d'une expédition, il n'emporte que leurs copies. Ces copies, dit l'histoire, conservées religieusement dans l'*Acropole* de Troie, dans le temple-forteresse de cette reine de l'Asie-Mineure, y restèrent jusqu'à ce que Diomède et Ulysse fussent parvenus à enlever un des Palladia. L'autre Palladium fut sauvé par Ænée et transporté en Italie ainsi que les *Grands Dieux*, les *Pénates :*

Æneas... raptos qui ex hoste Penates,

ou bien :

Augustus cum..... Penatibus et magnis Dis,

comme parle Virgile, dont l'opinion vient ici corroborer l'identité que nous signalions entre la triade italique et la triade cabirique.

Aux yeux du grand poëte qui était aussi, ses œuvres le prouvent, un profond mythographe, les *Pénates,* dont le nom semblait exclusivement appliqué aux dieux primitifs du Latium, aux vieux protecteurs de la cité latine, les Pénates, soustraits par son héros, par le pieux Ænée, à la fureur et aux brigandages des Hellènes, les Pénates sont évidemment les *Grands Dieux* de Dardanus, les grands dieux de Samothrace. C'est ce que démontre d'ailleurs invinciblement Cassius Hemina quand il dit, au rapport de Servius[1], « les Pénates venus de Samothrace sont appelés les Grands Dieux, les dieux puissants, les dieux par excellence. » Tertullien dit plus explicitement encore en s'appuyant sur un fait qui était à la connaissance de Rome entière : « On voit dans le cirque *trois* autels consacrés aux *trois dieux,* aux DIEUX-TRINS, TRINIS-DIIS, *grands et puissants ; on croit que ce sont ceux de Samothrace*[2]. » Servius ajoute[3] : « Varron assure que les Pénates et les Grands Dieux sont les mêmes, *Varro unum esse dicit* PENATES et MAGNOS DEOS. » Et plus loin[4] : « Ces grands dieux sont *Jupiter, Minerve* et *Mercure, selon la croyance de Samothrace ;* ce sont ceux qu'Ænée rapporta de cette île. »

Ces témoignages établissent au-dessus de toute contestation l'identité que nous voulions prouver, et nous croyons être en droit de conclure que la religion primitive de l'Italie reposait sur le dogme fondamental de la Triade divine, que ce dogme était pour les peuplades italiotes le même que pour les diverses autres branches de la famille pélasgique, et qu'il venait se confondre absolument, sans restriction ni différence aucune, dans le dogme enseigné à Samothrace, c'est-à-dire dans la Triade Cabirique, première et véritable expression de la doctrine ésotérique des Pélasges.

Après cet hommage de l'Italie, après les preuves que nous avons accumulées plus haut, et qui concernent les Corybantes, les Dactyles, les Curètes et les Telchines, il ne nous reste plus qu'à parler d'une dernière Triade, postérieure évidemment à celle-ci, mais qui ne fait que servir de confirmation au principe. Ce sont les *Dioscures*. Dans l'origine ce nom était synonyme de tous

[1] Palladia et τὰ ἱερὰ τῶν Μεγάλων Θεῶν, dit Dionysius, cité par Lobeck, *loc. cit.*

[1] *Ad Æneid.*, I, 378.
[2] Tertullian., *de Spectaculis*, p. 93.
[3] *Ad Æneid.*, III, 12.
[4] Id., VIII, 619, et III, 264.

ceux que nous avons rappelés ; approprié à la langue et au génie d'une peuplade particulière, il représentait et la même idée et les mêmes dieux. Avec la suite des siècles il s'altéra, et devint une simple appellation générique, absolument comme le mot de Dieu ou de divinité qui, consacré d'abord à l'Être souverain ou créateur, a ensuite été appliqué par dérivation et par abus à tous les êtres fictifs ou déifiés que la superstition ou la folie des hommes ont substitués au Très-Haut. C'est par un excès de ce genre que le titre de Dioscures fut donné aux deux fils de Léda, à Castor et à Pollux : sa signification première était bien plus haute. Nous en trouvons la preuve dans une inscription grecque rapportée par Gruter[1], où il est question d'un certain Gajus, Acarnanien, prêtre des *grands dieux Dioscures Cabires*, ἱερὺς θεῶν μεγάλων Διοσκόρων Καβείρων, et dans un passage de Philon de Byblos, qui donne pour fils à Sydyk les *Dioscures*, ou *Cabires*, ou *Corybantes*. Enfin nous ne pouvons nous dispenser de terminer par un fragment caractéristique de Pausanias[2]. « Les Amphisséens célèbrent les mystères des *Enfants-Rois*, Ἀνάκτων παίδων ; il n'est pas facile de découvrir quels dieux sont ces Enfants-Rois ; mais les uns disent que ce sont les *Dioscures*, d'autres les *Curètes*, et *ceux qui croient en savoir davantage, les* CABIRES. » Cette dernière interprétation est la véritable, nous pensons l'avoir surabondamment constaté, et nous dirons avec Hemsterhuis[3]: « Les Pélasges, premiers ancêtres des Athéniens, ont institué jadis les mystères des dieux de Samothrace, que par je ne sais quelle erreur on a étendus aux Tyndarides. »

Le voilà donc universellement reconnu dans le bassin de la Méditerranée, ce dogme que nous avons retrouvé vivant au milieu des archipels de l'Océanie ; des tribus errantes de l'ancien et du nouveau monde, des grandes nations de l'Amérique et des races diverses du nord, de l'ouest et du centre de l'Europe. On comprend dès lors l'intérêt que nous avions à en rechercher la source ; on comprend que nous nous soyons arrêtés à ce sanctuaire par excellence qui résumait en lui la foi de tant de tribus ; surtout quand ce sanctuaire se rattache à la religion postérieure de la Grèce et que ses enseignements ont été la base de la doctrine d'Orphée et des mystères d'Eleusis, et que d'un autre côté il sert de lien évident et incontestable entre l'Europe et l'Asie, entre les fils de Japhet et les fils de Sem, et qu'il les rassemble dans la communauté la plus indestructible, celle du culte, dans la fraternité la plus étroite, celle des dogmes, dans l'unité la plus indissoluble, celle de la tradition religieuse !

L'ordre des temps et l'ordre des idées nous amènent maintenant à examiner ce que nous pourrions appeler la seconde période ou la seconde ère de la religion grecque, celle d'Orphée.

La croyance simple et mystique à la fois des peuples pélasgiques avait partagé le sort de cette nation infortunée. Une race nouvelle, la race des Hellènes, valeureuse, conquérante, barbare, descendit des régions septentrionales, apportant l'esclavage et la mort aux premiers possesseurs du sol. Ces guerres d'occupation, dont l'invasion des quatrième et cinquième siècles du christianisme reproduisit en partie l'épouvantable spectacle, ces guerres étaient des guerres d'extermination. Les anciens maîtres de la terre défendaient à toute outrance les campagnes qu'ils avaient fertilisées de leurs sueurs, les villes consacrées par leurs rites symboliques et dont l'enceinte avait été tracée par les augures ; les monuments gigantesques, œuvres de leur génie et témoins de leur puissance ; la civilisation et les arts dont l'origine était un présent des dieux ; les autels où brûlait le feu sacré, les sanctuaires augustes où reposait la sombre majesté des Cabires, de la souveraine Triade. Et ils préféraient s'ensevelir sous les ruines de leurs cités et de leurs temples, plutôt que de subir la honte de la servitude, plutôt que de voir leurs mystères souillés et leur culte profané. Ils

[1] P. 319.

[2] L. X, 38.

[3] Dans son Commentaire sur Lucien. Voir Lobeck.

furent vaincus : l'indomptable force des Hellènes triompha, et leur cruauté, excitée par l'énergie de la résistance, ivre des fumées de la victoire, acheva ce que leur courage avait commencé. Les Pélasges disparurent. A peine un petit nombre parvint-il à s'échapper en se réfugiant dans les îles et dans les montagnes. Un étroit canton de la Grèce mitoyenne garda le nom de Pélasgiotide, et, en sauvant quelques familles, conserva le souvenir des premiers dominateurs de toute la péninsule. Seul, le sanctuaire de Samothrace avait été soustrait à la furie des vainqueurs; frappés d'une sorte de terreur, ils s'en étaient éloignés. D'ailleurs que leur importait ce rocher perdu au milieu des flots, tandis qu'ils marchaient à la conquête des fertiles campagnes de la Grèce proprement dite et du Péloponnèse? Cet invincible attrait qu'offre le midi aux peuples du Nord, les entraînait rapidement vers les climats délicieux, vers le beau ciel et les fertiles rivages de la Méditerranée.

Avec les Pélasges s'évanouit aussi la théocratie qui avait sans doute gouverné ce peuple primitif. Chez les Hellènes, la royauté, si l'on peut appeler ainsi l'autorité des chefs primitifs, autorité comparable à celle des chefs de clans en Écosse, ou des rois barbares de la Germanie, la royauté ne s'alliait pas aisément avec le pontificat. On assistait déjà à la seconde phase du pouvoir; le sceptre, réuni jadis au bâton sacerdotal dans la main du patriarche, s'était changé en épée; il était devenu l'apanage du guerrier. C'était le triomphe de la force matérielle sur la puissance spirituelle, la domination du fait armé sur le droit séculaire et divin. Relégué dans un rang inférieur, le sacerdoce est une dignité à part, qui est encore environnée aux yeux du peuple d'un prestige puissant, mais qui est regardée de haut par les princes, et qui, en retour, s'indigne de cette sujétion et essaie de s'en dédommager en augmentant son influence par la divination, par les secrets de la magie, de la poésie et de la médecine. Si, dans l'ordre politique, les prêtres, prophètes ou bardes, sont obligés de subir le joug des rois, dans de certaines circonstances, dans les guerres, dans les calamités, dans les grandes crises, ils prennent leur revanche, font parler les dieux, soulèvent la multitude et humilient l'orgueil des souverains. Quelquefois enhardis par leur ascendant passager, ils tenteront de s'assurer une influence durable, ils feront appel aux anciennes traditions de la contrée, et ils voudront, s'autorisant de l'exemple de leurs prédécesseurs et adoptant leur enseignement vénéré, reconstituer à leur profit et sous le pseudonyme de leurs dieux un essai de théocratie. Mais leur prétention trop contraire à l'esprit d'indépendance et de mobilité qui fait le fond de la nature hellénique, échouera contre les mœurs; souvent à ce jeu terrible des révolutions religieuses, ils perdront leur considération, leur puissance et leur vie. Heureux si à l'apogée de leur triomphe ils peuvent espérer, comme Orphée, de donner leur nom à une réforme philosophico-théologique, de s'entourer d'un grand nombre de partisans, de former un ordre ou une communauté de disciples et de sectateurs, et de parcourir les cités et les campagnes en établissant le règne plus ou moins contesté des idées et des dogmes dont ils se sont faits les apôtres ou les inventeurs ! Cette destinée encore, ils s'exposent à la payer bien cher, et l'histoire ne nous a pas conservé le nom de toutes les peuplades où les imitateurs d'Orphée avaient été mis en pièces par des ménades en furie.

Or, de tous les réformateurs ou zélateurs de doctrines religieuses, le plus célèbre sans contredit, celui autour duquel l'antiquité tout entière a rassemblé ses plus poétiques admirations, c'est le chantre de Thrace, le pontife docteur, que l'Hellénie nomma par excellence le *Théologien*, ὁ θεολόγος. Peu de personnages ont excité à un aussi haut degré l'intérêt et la passion des critiques, peu ont été aussi exposés aux fantaisies des amateurs de mythes, peu ont exercé une influence littéraire et doctrinale aussi prolongée. Tandis que la tradition se plaît à lui accorder un pouvoir surnaturel, tandis que tous les trésors, toutes les fleurs, tous les enthousiasmes de la muse antique sont prodigués en son honneur, l'érudition ancienne et mo-

derne conteste depuis ses œuvres jusqu'à son existence et n'y veut voir qu'un symbole fabuleux; les Pères de l'Église s'emparent de ses témoignages et s'arment de ses chants, et le néoplatonisme anti-chrétien d'Alexandrie le revendique comme un des auteurs principaux de sa ténébreuse théurgie.

Nous ne voulons pas entamer ici une discussion épuisée, ce nous semble, par de plus habiles que nous; nous préférons adopter simplement l'avis authentique et raisonnable d'hommes éminents dont la science est une garantie suffisante. Nous écartons d'abord toute idée de mythe ou de symbole; nous n'aimons pas ces rêves qui portent avec eux leur condamnation et que le ridicule dispense de combattre. Il y a contre eux une raison péremptoire; c'est qu'en poussant à sa dernière conséquence le système qui les adopte, on trouve que nécessairement il y aurait eu une époque où la terre n'aurait été peuplée que de mythes; ce qui n'est ni de l'histoire, ni du bon sens, ni de la possibilité. Nous croyons, au contraire, à la réalité positive de l'existence d'Orphée, sans être obligé pour cela de rompre des lances en faveur d'Eurydice et de la descente aux enfers, sans être forcés de garantir les merveilleux effets de la lyre sur les pierres et sur les bêtes féroces. Il nous suffira de dire que niée par Cicéron sur l'autorité d'un passage d'Aristote, perdu aujourd'hui, et après l'orateur romain[1], par le grammairien Vossius, par Huet, évêque d'Avranches, etc., cette existence d'Orphée est attestée par l'antiquité entière et prouvée entre autres par Platon[2], par Démosthène[3], par Diodore de Sicile[3], par Origène[4], par saint Augustin[5], etc., etc. Quant à son origine, Diodore rapporte qu'il était fils de Œagre et petit-fils de Tharops, tous deux rois de Thrace; nous n'avons pas de raison pour ne pas ajouter foi à ce témoignage qui est confirmé par l'opinion générale.

[1] *De Repub.*, l. I.
[2] *Oratio* I*, c. *Aristog.*, p. 772.
[3] L. IV, c. 25.
[4] *Contra Celsum*, lib. VII.
[5] *De Civit. Dei*, l. XVIII, c. 14.

On ne s'attend pas maintenant à ce que nous entrions ici dans de grands détails sur les aventures d'Orphée. Une seule chose nous intéresse pour le moment, c'est le rôle qu'il a joué en qualité de docteur, ce sont les dogmes qu'il a propagés et qui, servant de lien entre le sacerdoce pélasgique et la religion mystérieuse d'Éleusis, se doivent retrouver à différents degrés dans l'un et dans l'autre. Et spécialement ce que nous tenons à savoir et à dire, c'est l'opinion de la théologie orphique sur Dieu, c'est le commentaire apporté par la croyance hellénique à ce mot de notre épigraphe : *Elohim!*

Les premiers caractères qui nous frappent dans l'examen de la doctrine d'Orphée; caractères extérieurs, il est vrai, mais dont nous avons établi l'importance; ce sont comme partout : d'abord un enseignement secret et caché; des rites et des cérémonies réservées à une classe d'adeptes, c'est-à-dire l'*initiation* et le *mystère;* ensuite un collége ou une communauté de disciples, prêtres ou docteurs, c'est-à-dire un *sacerdoce* ou une *école*. Ici nous remarquons une différence avec les temps antérieurs et avec les peuples plus fortement organisés. La hiérarchie dans la société est bien moins constituée en Grèce qu'ailleurs; cela tient au caractère national, aux habitudes d'indépendance et de discussion qui ont passé dans les mœurs et qui sont le résultat de longues migrations et de dangers supportés en commun. Rien ne conduit à l'égalité comme les phases diverses d'une course et d'une expédition lointaine; rien ne porte de plus sérieuses atteintes au respect et à l'autorité traditionnelles que la vie errante, parce que rien ne met plus en relief les forces individuelles et la valeur personnelle. Dans un moment de péril, l'obscur guerrier, plus fort, plus entreprenant, plus heureux, est élevé d'une voix commune à la conduite de la tribu. Le principe d'élection se fait jour, le fait règne souvent par la nécessité, et le droit est quelquefois méconnu surtout quand il ne s'appuie et ne se justifie pas par l'habileté, la vaillance ou l'énergie. C'est ce que l'on voit parmi les peuplades belliqueuses de la Germanie; c'est l'ori-

gine des monarchies modernes tempérées dans leur action par le consentement ou l'assentiment des nations. Or, avec de pareilles habitudes, le pouvoir politique lui-même n'a pas le degré de force nécessaire pour imposer et pour créer un ordre sacerdotal ; et le pouvoir religieux, déjà subordonné à la royauté, ne pourrait pas, quand il l'essaierait, se former en caste et s'attribuer une influence dominante, que repousseraient également et l'esprit public et les jalousies des princes. Tout au plus un homme, un poëte, un théologien aussi puissant qu'Orphée, parviendra-t-il à établir une communauté, une réunion de sacrificateurs ou d'initiateurs. Le corps composé de membres liés entre eux par des obligations solennelles et sacrées, se retranchera derrière les barrières infranchissables de l'initiation et du mystère. S'il obtient une reconnaissance publique et une autorité réelle, ce ne sera que par l'entraînement de la persuasion, par l'attrait de son enseignement, par les séductions peut-être de ses licencieuses cérémonies. Mais dans l'origine il ne vivra qu'à l'état de *société secrète*, mystico-religieuse, tolérée ou persécutée, mais ne devant son appui et son avenir qu'à elle-même. C'est la distinction essentielle qui sépare la communauté orphique des castes sacerdotales que l'on retrouve aux époques primitives de l'Occident et qui en Orient ont survécu aux siècles et aux révolutions.

Qu'Orphée ait *institué des mystères*, selon le langage des anciens, ou plutôt qu'il ait mis sa doctrine sous la garde de l'initiation, c'est ce dont on ne saurait douter en présence des témoignages explicites de l'histoire. Cette opinion même était si accréditée, qu'elle attribua à Orphée non-seulement l'établissement de certaines cérémonies secrètes et la fondation de quelques sanctuaires d'enseignement ésotérique, mais qu'elle lui rapporta l'origine de tous ceux qui étaient répandus sur la terre hellénique. Démosthène[1] et Aristophane[2] affirment qu'Orphée était l'inventeur de *tous* les mystères, et le scholiaste d'Euripide[1] ajoute : « Orphée est le premier qui enseigna les mystères des dieux, et de là vient que les mystères sont appelés θρησκεία, *thrêskeia*, du *Thrace* Orphée. »

[1] Oratio 1a, c. *Aristog.*, p. 772.

[2] *Ranæ*, v. 1059.

Les anciens sont tout aussi explicites sur les rites mystérieux et sur l'initiation. C'est même le caractère spécial par lequel Platon distingue Orphée le poëte-prophète, le *vates*, des autres poëtes vulgaires : « RITUUM SECRETIORUM *administratione Orpheum* VATEM *à vulgaris poetis discernit Plato*, » dit Protagoras[2]. Ces rites mystérieux se composaient d'abord de *cérémonies expiatoires*, ainsi que nous l'apprend Philostrate et que le prouvent les usages et jusqu'aux extravagances de l'École néoplatonicienne. Proclus, en effet, n'employait-il pas jour et nuit[3] les *conjurations*, les *lustrations* et les autres *purifications* orphiques? La *magie* et la *divination astrologique* y jouaient également un grand rôle ; nous n'en voudrions pour preuve que les honneurs extraordinaires dont Orphée fut l'objet de la part de tous les adeptes de ces sciences occultes. On sait qu'il occupait une des premières places dans l'oratoire de l'empereur Alexandre Sévère, cet illustre magicien[4], et Pausanias[5] atteste qu'il passait pour avoir découvert les expiations, les moyens curatifs et les secrets d'apaiser la colère divine par des incantations. Enfin les deux dernières sciences dont l'intervention était invoquée pour compléter les cérémonies et l'enseignement mystérieux, étaient la médecine et la musique ; la médecine appuyée sur les *charmes*, les *philtres* et toutes les opérations théurgiques ; la musique considérée comme l'art secret et tout-puissant des nombres, du rhythme et de l'harmonie[6]. Voilà les moyens

[1] Alcm. 983 ; cité dans Lobeck, *Aglaophamus*, cap. Orphica.

[2] P. 316 ; rapporté dans Lobeck, *loc. cit.*

[3] Au récit de son biographe Marinus, XVIII, p. 13.

[4] *Lamprid. in Severo*, c. XIX, 931.

[5] *De Astrologia*, t. III ; cité par Brucker : *Historia critica philosophiæ*, t. I, pars 2a, lib. I, cap. 1, *de philosophia Græcorum fabulari.*

[6] Medicinam adjunxisse sacris cerimoniis, et herbis, more Orientalium, vim quamdam magicam inscribendo et musicæ quoque vim salutari arti conjungendo illud medicinæ genus inter Græcos intro-

d'action, de persuasion et d'influence mis en œuvre par le chantre de Thrace.

Ajoutons en dernier lieu une précaution générale qui enveloppait à la fois et ses leçons et ses actes, et qui devait les mettre absolument à l'abri de l'indiscrète curiosité des profanes. Nous voulons parler de la création et de l'emploi d'un langage secret, d'un idiome sacré, *sermo hieroglyphicus*[1], *lingua sacra*[2]. Le savant Père d'Alexandrie, Clément, nous en a conservé le souvenir et il en a même rapporté quelques mots : ainsi l'eau se disait *bedy*, la mer *zaps*, la terre *chthon*, l'âme qui contient tout, l'âme universelle, *sphinx*, la maladie *cnachzbi*, etc[3]. De ces expressions les unes sont sans aucune valeur pour nous, les autres peuvent servir à jeter quelque lumière sur les appellations religieuses de la mythologie ancienne. Nous avons d'ailleurs cru devoir les rapporter comme un indice assez curieux du soin jaloux avec lequel Orphée et ses disciples s'efforçaient de dérober leur doctrine à la connaissance du vulgaire; ce qui ne saurait guère s'expliquer que par l'état d'hostilité et de persécution où se trouvaient dès leur origine les dogmes fondamentaux conservés et transmis par l'École de Thrace, et ce qui confirme ce que nous disions plus haut du mauvais vouloir des princes et des peuples contre le sacerdoce philosophique, propagateur et gardien des idées religieuses.

Pour peu que l'on veuille réfléchir maintenant à l'attrait invincible que présentaient dans ces temps de barbarie et d'ignorance les connaissances élevées et merveilleuses que l'on recevait à l'école du théologien-poëte; pour peu que l'on songe à l'influence immense que par son talent et son génie le fils d'Œagre exerçait au loin, à la réputation qu'il s'était acquise par sa science et par ses voyages, à l'ascendant que lui donnait son caractère de prophète et de pontife, aux instruments de pouvoir dont il disposait, puisqu'il semblait commander en maître à la maladie et à la douleur et qu'il offrait des voies simples et sûres pour réconcilier l'homme coupable avec les dieux irrités; et l'on comprendra que, malgré la malveillance des puissants du jour, de nombreux adeptes se soient rassemblés à sa voix et qu'il ait pu aisément former une secte imposante. Asile ouvert aux opprimés, refuge des malheureux, des vaincus, des victimes de toute sorte, et il n'en manquait pas à une époque de brutale et de sauvage conquête, l'*ordre orphique* se constitua avec rapidité et avec force. Les conditions d'initiation préalable furent là, comme partout, une séduction beaucoup plus qu'un éloignement, et soit qu'il fallût parcourir les divers degrés qui amenaient jusqu'au sommet des mystères, soit que dans un zèle plus ardent on consentît à se plier aux exigences de la vie mystique, on vit bientôt une foule de récipiendaires ou de disciples se présenter au sanctuaire fondé par Orphée.

Nous savons d'Olympiodore que dans les mystères il y avait cinq grades. On commençait par subir des *expiations publiques*; puis d'autres *probations*; ensuite on arrivait à l'*agrégation*; puis à l'*initiation* et enfin à l'*Époptée* ou perfection[1]. En quoi consistaient ces degrés divers? Il nous serait difficile de l'expliquer nettement, car l'antiquité est à peu près muette sur ce point. Seulement nous avons la certitude que la fin de ces épreuves, τὸ τέλος, le but des mystères et par conséquent l'accomplissement des des désirs des initiés, c'est la conduite de l'âme à la vue de la vérité, « *perductio animæ ad inspectionem veritatis;* » ce qu'indique également le mot d'*Époptée*, la vue claire et l'intuition de la vérité et de la divinité.

Pour mieux conserver les traditions du maître, les initiés et les candidats à l'initiation étaient rassemblés dans une sorte de collége ou de communauté dont le lien était le culte mystérieux enseigné par Orphée et pratiqué sans l'autori-

duxisse, quod *Magicum* fuit, dit Brucker, *Hist. philos.*, loc. cit.

[1] Dit Brucker, *loc. cit.*

[2] Dit saint Clément, liv. V, c. 8.

[3] Brucker, *Hist. philos.*, loc. cit.

[1] Brucker, *loco citat.*; nous rapporterons le texte cité dans l'ouvrage de ce savant historien : ἐν τοῖς ἱεροῖς ἡγοῦντο μὲν αἱ πάνδημοι καθάρσεις· εἶτα ἐπὶ ταύταις αἱ ἀπορρότεραι, μετὰ ταύτας συστάσεις, καὶ ἐπὶ ταύ ται μυήσεις, ἐν τέλει δὲ ἐποπτίαι.

sation et même contre le vœu des lois civiles. Que cette association fût renfermée dans les limites d'un temple ou d'un sanctuaire et astreinte à la vie commune, ou bien que ses différents membres unis par des engagements secrets et des pratiques uniformes restassent au milieu de la société civile, c'est ce qu'il est difficile de déterminer. Selon toutes probabilités et dans l'origine, nous inclinerions à croire qu'Orphée établit un centre de réunion, une ou plusieurs communautés attachées aux temples où se pratiquaient les mystères et où se donnaient les leçons mystérieuses; en même temps qu'il admit à l'initiation des individus isolés qui, après leur temps d'instruction, rentraient dans le monde et ne se distinguaient des autres hommes que par les usages et les rites particuliers du culte intérieur qu'ils rendaient à leurs secrètes divinités. La fondation d'une hiérarchie sacerdotale, d'une caste sacrée, et si nous osions nous exprimer ainsi, la formation d'une école cloîtrée étaient une nécessité, si l'on veut remarquer l'état des mœurs et la situation des esprits à l'époque où vécut Orphée. Arrivant dans une ère de transition, placé entre un peuple à peu près anéanti et ses farouches vainqueurs, essayant de faire accepter à des populations grossières et belliqueuses une doctrine élevée qui reproduisait les dogmes des anciennes races et qui, riche d'emprunts faits aux nations étrangères, devait être difficilement comprise par les rudes guerriers de l'Hellénie, il était obligé avant tout de créer le corps destiné à recevoir et à perpétuer son enseignement. Il avait d'ailleurs rapporté de ses excursions à travers l'Asie et l'Egypte le souvenir et le modèle des classes sacerdotales, qu'il avait vues si puissantes, si admirablement organisées; et s'il comprenait l'impossibilité d'en constituer de semblables au sein de la nation hellénique, il devait au moins songer à s'en rapprocher le plus possible et, à défaut d'une caste, d'établir une *école*. Concurremment aussi, dans l'intérêt de la propagation de sa doctrine, il ne pouvait pas refuser l'accession des hommes isolés qui se présentaient à l'initiation et qui restaient attachés au foyer primitif par la communauté des pratiques et des serments. Ce mode était dans le caractère et dans les habitudes de l'Occident; il s'accordait avec l'esprit de liberté et d'individualisme particulier à la Grèce, et en sa qualité de réformateur et de prophète, Orphée était trop habile pour négliger ou pour heurter de pareils sentiments. Dans la suite, les nœuds de l'association se relâchèrent; la vie commune se restreignit à un petit nombre d'illuminés et le nombre des adeptes isolés s'augmenta. Comme toute institution humaine, l'ordre des *orphiques* perdit de sa splendeur, de sa force, de son influence; l'histoire qui, pour ainsi dire, n'existait pas alors, n'a pas conservé leurs annales; la tradition seule et ses échos, les poëtes et les mythographes, ont recueilli quelques notions incomplètes. Mais ce qui est positif, c'est que cet ordre existait encore du temps de Pythagore, et que ce grand philosophe en rassembla les débris et y trouva l'élément et le modèle de l'association à laquelle il donna son nom.

Dans cette fusion qui se fit alors des dogmes et surtout des habitudes orphiques et pythagoriciennes, il est difficile de démêler ce qui appartient spécialement à Orphée. Nous serons donc fort réservés dans les coutumes dont nous lui attribuerons l'origine et nous aurons soin, en ce point comme en tous les autres, de ne rien avancer qui ne soit appuyé du témoignage irrécusable des anciens.

Les *Orphiques* n'étaient pas inconnus à Hérodote : il atteste[1] qu'ils se prétendaient les véritables dépositaires de la doctrine du chantre de Thrace. Le culte qu'ils rendaient à leur Dieu, n'était ni reconnu ni autorisé par la loi. Ils s'abstenaient de toute nourriture immonde et ils ne mangeaient jamais de chair. « Vante-toi, par ton affectation, de ne « rien manger qui ait eu vie...., et re« connaissant pour chef Orphée, joue « l'inspiré et remplis-toi de la fumée « d'un vain savoir, » dit Thésée à Hippolyte dans Euripide[2]. « Les Orphiques,

[1] L. II, 81.

[2] *Hipp.*, v. 948-54.

ajoute Platon [1], usent de tous les objets inanimés et s'abstiennent de tout être animé. » Et saint Jérôme répète qu'Orphée, dans ses vers, proscrit l'usage de la chair comme aliment [2]. La défense s'étendait jusqu'aux poissons [3], et parmi les légumes, elle interdisait les fèves. L'horreur des pythagoriciens pour les fèves est assez connue : elle allait chez quelques-uns jusqu'à aimer mieux se faire tuer que d'en traverser un champ. Il nous a fallu l'autorité de Plutarque pour assurer que cette répulsion traditionnelle remontait jusqu'à Orphée. Seulement nous devons ajouter un petit détail philologique capable de justifier au moins pour les Orphiques une coutume qui ne s'explique nullement. Tandis que la plupart des grammairiens interprètent le mot κύαμος par *fève d'Egypte*, Plutarque pense qu'il doit signifier *œuf* [4]. Avec l'antipathie des Orphiques pour tout ce qui avait eu vie, cette proscription des œufs se comprend parfaitement. L'explication de Plutarque est confirmée par l'exemple des Manichéens qui, au rapport de saint Augustin [5], s'abstenaient de toute chair et des œufs, *nec ova sumunt*.

Au surplus, voici les textes relatifs à l'éloignement des Orphiques pour les κύαμοι, *fèves* ou *œufs*. Didyme rapporte qu'Orphée dit [6] :

> Malheureux, cent fois malheureux, rejetez les œufs loin de vos mains !

et

> Manger des œufs, autant vaudrait manger la tête de vos pères !

N'y avait-il pas dans cette horreur de l'œuf quelque superstition symbolique importée de l'Orient et relative au mythe cosmogonique de l'*œuf du monde?* C'est une conjecture qu'au reste nous ne faisons que hasarder.

Quoi qu'il en soit, *œufs* ou *fèves*, l'exclusion est formelle, et il n'y a pas possibilité d'en douter.

Un autre usage des Orphiques, et qui témoigne leur vénération pour les choses saintes, c'est la loi de se déchausser avant d'entrer dans un édifice sacré : « Qu'il ne soit permis à personne de pénétrer dans le temple de la Divinité, s'il n'a les pieds nus, » dit Solin [1].

Ensuite, ils s'abstenaient de tout sacrifice sanglant : cette idée tient à la même cause qui leur faisait prendre en abomination l'usage de la chair des animaux. Ils n'enterraient personne dans un vêtement de laine [2]. Ils professaient pour le nombre *sept* une vénération toute particulière, parce que ce chiffre est un des nombres religieux par excellence. C'est en son honneur que, dans leurs ablutions, ils se plongeaient sept fois la tête sous l'eau, « *septies submerso fluctibus capite.* »

Enfin, ils affectaient de ne s'approcher des dieux que dans un état de pureté parfaite, et voici comment ils arrivaient à ce degré de perfection. C'est Diogène Laërce [3] qui nous a conservé et le précepte et le commentaire : « Il faut honorer les dieux en état de pureté ; or, la pureté consiste à se soumettre aux expiations, aux ablutions, aux aspersions ; à se tenir éloigné des funérailles, des accouchements et de toute souillure ; à s'abstenir d'aliments qui ont eu vie, de chair, de poissons, d'animaux ovipares, et à faire toutes les autres choses qu'ordonnent ceux qui célèbrent les mystères dans les temples. »

Cette dernière phrase nous amène à l'enseignement ésotérique ; car les pratiques que nous avons rapportées jusqu'ici n'avaient, ce semble, rien de secret. Ce n'étaient que des usages, des

1 *De Legg.*, VI, 782.

2 Orpheus in carmine suo esum carnium detestatur. *Adv. Jovin.*, l. II, p. 206.

3 Plutarq., *Symposion.*, VIII.

4 Voir Lobeck, *orphica.*

5 *De Haeres.*, XLVI, 12.

6 In *Geoponic.*, II, 35 ; cité dans Lobeck, *Aglaophamus*, *orphica*. Voici le texte rapporté par le docte professeur allemand :

> Δειλοί, πάνδειλοι, κυάμων ἀπὸ χεῖρας ἔχεσθε·

καὶ

> Ἴσόν τοι κυάμους τε φαγεῖν κεφαλάς τε τοκήων.

1 Solin, *Collect.*, C. XI, *de Brittomarte Dictynna*, cité dans Lobeck.

2 Creutzer, traduit par Guigniaut ; voir aussi pour ces divers détails un *Mémoire sur la vie orphique*, inséré dans le tome V de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, p. 117, ancienne collection.

3 VIII, 33.

règles de conduite suivies dans la vie de chaque jour par les initiés. Restaient les leçons mystérieuses, l'*hiéralogie*, ἱερὸς λόγος, la sainte doctrine, qui ne se distribuait que sous le sceau du serment et dans le langage hiératique.

Un mot ici nous revient dans la pensée; il peut servir à faire juger de l'importance de l'enseignement, et il sert de préambule convenable aux révélations que l'antiquité nous transmet au sujet des dogmes orphiques. On se rappelle que « la fin des mystères était en Thrace, ainsi que partout ailleurs, la conduite de l'âme à la perfection de la vérité. » On sait aussi que les initiations avaient pour but « d'enlever l'âme aux préoccupations de la vie matérielle et mortelle et de l'unir aux dieux[1]; » et enfin, qu'on y apprenait « les justes notions de la Divinité[2]. » L'idée et la nature de Dieu : c'est là, en effet, la grande question dont la solution reposait au fond des sanctuaires antiques; c'est là ce que venaient y chercher les initiés de tous les âges. La Divinité, ses attributions et surtout son essence, tel était le problème dont la raison chancelante entrevoyait à peine les premiers éléments, dont l'intelligence sondait la profondeur, admettait la nécessité et ne pouvait donner l'explication entière ; tel était le problème dont les plus hauts esprits, dont les plus nobles âmes venaient demander le secret à la tradition religieuse, à cette autorité merveilleuse et cachée qui régnait dans les impénétrables retraites des temples. On sentait bien que le paganisme guerrier ou sensuel, le polythéisme barbare ou gracieux, les fables riantes et les poétiques histoires, les anecdotes licencieuses et les théogonies impudiques ne satisfaisaient aucunement le besoin et le sentiment religieux. Si le corps y trouvait pour un instant la jouissance de ses appétits charnels, le cœur et la tête restaient vides et désenchantés. Il fallait quelque chose de plus élevé, de plus spirituel, de plus théologique et de plus divin. Dût-on l'acheter au prix de mille épreuves, dût-on affronter mille dangers ou dévorer mille erreurs nouvelles, le désir de savoir et l'impérieuse nécessité de croire faisaient tout tenter, et quelques lueurs de vérité au milieu d'un chaos de ténèbres et de folies, semblaient suffire à dédommager l'épopte de son noviciat et de ses sacrifices.

Quelle était donc la doctrine orphique?

Avant d'entrer dans son exposition, on pourra nous faire, nous ne l'ignorons pas, une objection dont nous devons discuter la valeur. Une obscurité profonde enveloppe l'époque où parut Orphée, si profonde qu'elle a pu faire douter de l'existence même du poëte-pontife. Il est impossible que cette incertitude ne s'étende pas aux productions de cet homme illustre; première difficulté : comment reconnaître ce qui véritablement lui appartient? Ensuite il est incontestable qu'Orphée a eu de nombreux disciples ; il est incontestable que ses œuvres, en admettant qu'elles existent, ont passé entre les mains d'une multitude d'écrivains, de philosophes ou de théologiens, et on sait que les préceptes d'un chef d'école ou de secte, surtout s'ils n'ont pas été originairement écrits et publiés, s'ils n'ont pas la garantie d'un nombre considérable de copies et de témoignages, sont presque inévitablement destinés à subir des mutilations et des interpolations. Enfin, spécialement quant à Orphée, il s'est trouvé des hommes graves et savants qui ont accusé ses disciples anciens ou modernes, ceux qui pouvaient avoir intérêt à falsifier les œuvres du maître, de les avoir, sinon entièrement composées pour le besoin de leur cause, au moins de les avoir tellement modifiées par leurs additions et par leurs corrections, qu'elles sont devenues absolument méconnaissables, et, par conséquent, qu'elles n'ont aux yeux de la science aucune valeur historique ni dogmatique. Il y aurait donc au moins témérité à invoquer les fragments qui nous sont donnés sous le pseudonyme d'Orphée, et toute argumentation qui les prendrait pour fondement, risquerait de manquer par la base.

Nous n'avons pas affaibli la force de l'objection ; à cela nous avons plusieurs choses à répondre.

[1] Proclus, *ad Platonis politica*, p. 369.
[2] dit Chrysippe, cité par Creutzer.

Sans doute nous ne nous dissimulons pas combien, malgré les recherches et les élucubrations des érudits de nos jours, il est difficile d'établir d'une manière positive et le temps où vécut le chantre de Thrace, et quelles sont les poésies, quels sont les préceptes qu'il a laissés, si tant est qu'il en ait laissé. Cependant, en présence du témoignage irrécusable de l'antiquité, on ne peut nier l'existence de ce grand poëte, et il est évident qu'il a dû paraître vers les premiers temps de la conquête hellénique, vers l'époque de Moïse et bien avant la guerre de Troie. Maintenant, quant à ses œuvres, est-il permis de douter qu'il en ait composé? Nous ne le pensons pas. Qu'il les ait écrites lui-même, qu'il les ait fait écrire sous sa dictée, ou bien que, confiées à la tradition orale, ses compositions n'aient été écrites que par ses disciples ou par les soins des hiérarques qui lui succédèrent; c'est ce qu'il est presque impossible de décider, et au fond ce qui importe peu. Mahomet affirme dans le Koran qu'il ne sait pas écrire; il est constant que les divers surates ont été écrits, non pas par l'ange Gabriel, ainsi que le soutient le prophète, mais par son secrétaire, qui fut Khalife, et personne ne songe à contester l'authenticité du Koran et à prétendre que Mohammed-el-Nabi n'en est pas l'auteur. D'ailleurs, qu'on le remarque, il ne s'agit pas pour nous de donner une édition authentique des œuvres d'Orphée; nous savons parfaitement que les pythagoriciens qui se sont fait les continuateurs des orphiques, ont, en acceptant l'héritage de celui qu'ils reconnaissaient pour leur maître, augmenté son domaine de leurs propres conquêtes. Nous savons que Cicéron attribue au pythagoricien Cécrops un grand nombre de vers que d'autres soutiennent avoir été composés par Onomacrite, et dont Suidas fait honneur à Théognète, et Fabricius à Arignote. Mais nous savons aussi, et on nous permettra de nous en tenir à ces affirmations que Diodore de Sicile et Cicéron lui-même, et après eux saint Justin, Athénagoras et Clément d'Alexandrie, assurent qu'Orphée a écrit et qu'ils donnent les noms de quelques-unes de ses œuvres. Nous savons aussi, qu'au rapport des mêmes écrivains, Pythagore a mis en ordre un petit livre très-célèbre d'Orphée, intitulé *Parole sacrée*, « *concinnavisse libellum celebrem*, ἱερὸς λόγος »; que c'était là une tradition constante dans l'école pythagoricienne, et qu'enfin si Pythagore n'est pas l'auteur de cette édition de l'hiéros logos, à coup sûr elle a été faite par Cécrops ou par Telaugès son fils. Voilà ce que nous savons de science certaine. Ensuite nous reconnaîtrons volontiers aussi que, surtout dans tout ce que nous possédons sous le titre d'*Orphiques*, il y a des interpolations; Cudworth ne le nie pas[1]. Nous reconnaîtrons que le juif Aristobule est pour quelque chose aussi dans l'arrangement de ces productions, et que particulièrement les néoplatoniciens ne se sont pas fait faute d'y introduire des passages favorables à leurs opinions. Mais nous croyons fermement, à l'exemple de Clément d'Alexandrie, de saint Justin et d'Eusèbe, que les préceptes et les dogmes attribués à Orphée ont véritablement fait le fond de la doctrine qu'il professait, que recevaient et que propageaient ses disciples. Nous croyons que, comme tradition, les passages cités par les anciens et par les Pères de l'Église ont tout autant de valeur que les assertions des historiens de tous les siècles, et que si, par exemple, nous nous en rapportons au récit d'Hérodote ou de Tite-Live pour les souvenirs religieux des époques primitives de la Grèce et de Rome, sauf à les contrôler par les monuments de toute nature qui ont été sauvés du naufrage des ans, nous avons le même droit d'ajouter confiance aux Pères de l'Église et aux écrivains païens en ce qui concerne Orphée et la théologie antique de la Thrace et de l'Hellénie. Comment admettre d'ailleurs que dans le feu croisé d'une polémique aussi ardente que celle qui se livrait entre les chrétiens et les sophistes d'Alexandrie, de part et d'autre la fraude, si elle eût existé, n'ait pas été immédiatement et hautement signalée? A part le respect qu'inspirent des person-

[1] *Intellectual system*, c. IV.

nages aussi graves et aussi savants que saint Justin et Clément, et que leur caractère seul devrait, ce semble, mettre à l'abri d'un reproche de ce genre; comment imaginer qu'ils se seraient exposés à inventer des poésies ou des dogmes et à les mettre sur le compte d'un poëte aussi connu qu'Orphée, quand d'un moment à l'autre la falsification aurait pu être démontrée et leur aurait été rejetée par leurs adversaires comme un poids accablant? Les néoplatoniciens eux-mêmes n'auraient pas osé commettre une semblable supercherie. Volontiers disposaient-ils, pour le plus grand avantage de l'hellénisme ou du syncrétisme, les passages et les fragments orphiques, zoroastriques ou hermétiques; volontiers y donnaient-ils des explications et des commentaires. Ils allaient même parfois jusqu'à l'interpolation, et ce ne leur était pas matière à scrupule; mais encore n'auraient-ils jamais eu l'audace, en présence surtout d'ennemis qui savaient leur antiquité, au moins aussi bien qu'eux, et qui l'avaient étudiée sur les mêmes bancs et sous les mêmes docteurs; n'auraient-ils pas eu l'audace de donner aux mythologues et surtout à celui qu'ils appelaient le théologien par excellence, des opinions et des dogmes que n'autorisaient pas et que démentaient même ses écrits ou ses idées connues de tout le monde.

Notamment dans la question qui nous occupe, question de principe s'il en fut et sur laquelle l'hésitation n'est pas possible, il faut bien se rendre aux témoignages imposants que nous allons reproduire. En pareille matière, il n'y a pas à se tromper ni à être trompé.

Nous ajouterons donc foi à Hérodote, quand nous y lirons[1] que les Thraces honoraient TROIS dieux; « TRES *deos Herodotus auctor est à Thracibus coli;* » et nous recueillerons avec soin les paroles de Suidas, de Cédrenus, d'Eusèbe et de Clément, qui expliquent et développent ce qu'avait indiqué le père de l'histoire. La doctrine orphique avait été analysée par Timothée le chronographe dans sa *Cosmopeïa*. Ce livre a été perdu; mais heureusement des extraits en ont été sauvés. D'après ces textes, Orphée enseignait « l'existence d'un Être éternel et incompréhensible, créateur de toutes choses, de l'éther et de ce qui est sous l'éther: cet être suprême se nomme la *Lumière*, le *Conseil* et la *Vie*, Φῶς, Βουλή, Ζωή[1]. » Suidas ajoute[2]: « Ces trois noms expriment un seul et même pouvoir, et Timothée termine en affirmant qu'Orphée déclarait que toutes choses ont été faites par un Dieu à trois noms, et que ce Dieu est tout[3]. » Suidas atteste enfin qu'Orphée avait composé des *triagmes* ou triomphes, τριάγμα, et Clément ajoute: « Voici ce qu'on y lit: Ceci est « le commencement de la parole (sans « doute de la parole sacrée): tout est « trois, rien de plus, rien de moins: la « vertu de chacun de ces trois forme une « *triade*: ce sont l'*Intelligence*, la *Force* « et le *Bonheur*[4]. »

Certes, ces preuves sont claires, et on voit que la TRIADE, τριάς, dominait autant dans le système orphique que dans toutes les autres théologies occidentales. Le dogme même de la divinité TRI-UNE y est exposé d'une manière plus explicite que nous ne l'avons vu jusqu'ici.

On nous objectera peut-être que ces

[1] L. v, 7, cité dans Lobeck, *Aglaophamus*, loco citato.

[1] Cedreni, *Chronograph.*, p. 46; voyez aussi Th. Maurice, *Indian antiquities*.

[2] In voce: *Orpheus*.

[3] Voici le texte de Timothée, cité dans le savant Brucker, *Historia critica philosophiæ*, t. I, pars 2, lib. I, cap. 1, *de Philosophia græcorum fabulari*: ὁ δὲ αὐτὸς Ὀρφεὺς ἐν τῇ αὐτοῦ βίβλῳ συνέταξεν, ὅτι διὰ τῶν αὐτῶν τριῶν ὀνομάτων μιᾶς θεότητος τὰ πάντα ἐγένετο καὶ αὐτός ἐστι τὰ πάντα.

[4] Voici le texte de Clément: Ἀρχὴ δέ μοι τοῦ λόγου. Πάντα τριὰ καὶ πλέον ἔλασσον τοῦδε ἐλάσσων τούτων τριῶν ἑνὸς ἑκάστου ἀρετὴ τριάς, σύνεσις καὶ κράτος καὶ τύχη. Ainsi les rapporte Lobeck, *Aglaophamus*, *Orphica*, loc. cit.

Ces paroles sont à peu près incompréhensibles. Aussi le savant professeur propose-t-il une leçon qui paraît très-plausible, et que nous n'avons pas hésité à admettre; il faudrait lire: Πάντα τρία καὶ πλέον οὐδὲν οὐδὲ ἔλασσον, τούτων τῶν τριῶν ἑνὸς ἑκάστου ἀρετὴ τριάς, κ. τ. λ.

Nous citons Lobeck avec d'autant plus de complaisance qu'il est parfaitement hostile à notre manière de voir, et que, par conséquent, on ne peut le soupçonner de partialité.

textes se trouvent rapportés par des auteurs chrétiens. Mais d'abord il n'en est pas tout à fait ainsi, et ensuite ce ne serait pas une raison d'en attaquer l'exactitude. Des chrétiens et des saints ne sont pas nécessairement des imposteurs. Il faudrait donc prouver avant tout que les citations sont controuvées. Mais, au surplus, nous avons des témoignages païens qui viennent à l'appui des autres, et qui seront de nature à satisfaire les esprits les plus difficiles. Proclus, que sans doute on n'accusera pas de faveur pour le Christianisme, ayant, dans le cours de son commentaire sur le Timée de Platon, remarqué la Triade dont parle Amélius, philosophe platonicien, contemporain de Plotin, triade qui représente le *Démiurge-Triun*, ou, pour employer ses propres expressions[1]: *les trois Esprits, les trois Rois*, celui qui est; celui qui a et celui qui voit[2], » observe qu'Amélius reconnaissait une identité complète entre ces Trois Rois de Platon et la Triade d'Orphée, et il la signale en y ajoutant son propre témoignage[3]. Et enfin Damascius, s'il faut en croire Cudworth, et Brucker[4], assure qu'Orphée a fait Dieu *triforme*; « τρίμορφον, dit-il. »

Ainsi, la triade dans l'unité, trois êtres ne faisant qu'un même pouvoir, qu'un même Créateur, un Dieu triforme, un Dieu à trois noms, et quels noms! Lumière, Conseil et Vie, ou Intelligence, Force et Bonheur! Voilà une doctrine haute et sublime, voilà un enseignement qui suscite à bon droit l'étonnement et l'admiration, et qui reporte invinciblement la pensée vers les traditions et les souvenirs d'une révélation primitive.

Nous n'ignorons pas que de cette doctrine les disciples d'Orphée et Orphée lui-même faisaient dériver le panthéisme; qu'incapables de conserver intact le dépôt des premiers âges, incapables de s'incliner devant les mystérieuses leçons transmises depuis les Patriarches de la race humaine, ils tombèrent dans les grossiers égarements du philosophisme, et qu'après avoir chanté la suprême Triade ils redisaient: « Zeus est le roi; Zeus est le père et le « générateur de toutes choses, et toutes « choses sont contenues dans les entrail« les de Zeus: Zeus est la tête, Zeus est « le milieu; tout est engendré de Zeus[1]. » Nous n'ignorons pas non plus que les Orphiques dégénérés en arrivèrent à adopter le système des émanations, cette plaie de la théologie orientale. Sans doute aussi la croyance à la Triade n'était pas dégagée de nuages et d'erreurs, puisque tantôt les trois êtres divins sont trois noms seulement, ou bien qu'ils deviennent tout à coup trois natures, « *tres in uno numine naturas*, *trois natures en une* seule divinité, ainsi que disait Naudé[2]. » Mais toujours est-il qu'il n'y a rien de plus remarquable que ces leçons données sous le nom du chantre de Thrace; toujours est-il qu'elles sont une irrécusable preuve de l'élévation de la doctrine ésotérique de l'ancienne Grèce; toujours est-il qu'elles attestent invinciblement la permanence des vérités originellement dévoilées à l'homme; obscurcies sans doute par la faiblesse et par l'indignité qui s'attachent à la créature frappée des conséquences de la faute primordiale, mais vivantes néanmoins comme l'étincelle du feu sacré qui couve jusque sous les ruines de l'autel!

Nous ne voulons pas quitter les Orphiques sans ajouter un dernier trait; c'est ce qui doit rattacher leurs dogmes à ceux des sanctuaires pélasgiques, et en même temps indiquer l'union de ces mêmes dogmes avec les croyances orientales.

Il faut d'abord citer les noms divers sous lesquels la Triade orphique figure dans les auteurs anciens; il suffira de les rapprocher de ceux que nous connaissons déjà pour établir leur connexité. Indépendamment des appellations que nous avons rapportées et qui sont plutôt des désignations abstraites

[1] Νοῦς τρεῖς, Βασιλεῖς τρεῖς, τὸν Ὄντα, τὸν Ἔχοντα, τὸν Ὁρῶντα;

[2] Proclus, *in Timæo*, p. 95.

[3] *Intellectual system*, t. I, p. 304.

[4] *Hist. critic. philosoph.*, loco citato, où il indique Wolf, *Anecdot. græc.*, t. III.

[1] Proclus, *in Timæo*, cité dans Th. Maurice, *Indian antiquities*.

[2] Naudæus, *Apologia pro magis accusatis*, c. IX, 115.

que des noms, on trouve la triade représentée par *Phanès, Chronos* et *Ouranos*. D'où vient ce nom de Phanès, et que signifie-t-il? D'après les mythographes les plus distingués, c'est en Égypte que l'on devrait en chercher l'explication. Il n'y a, dans cette supposition, rien qui répugne, puisqu'il paraît constant qu'Orphée a voyagé en Afrique et en Orient, qu'il a été initié aux connaissances religieuses et mystiques des castes sacerdotales, et qu'il a fait passer de nombreux traits de leur enseignement dans sa doctrine. Diodore assure[1] en effet que les Égyptiens ont gardé dans leurs commentaires hiératiques le nom d'Orphée, et qu'ils en font *le chef de ceux qui vinrent de Grèce étudier la science théologique parmi eux*. Il existe d'ailleurs entre les rites orphiques et égyptiens, entre leurs cérémonies secrètes et entre leurs cosmogonies, des points de ressemblance tels que l'identité frappe jusqu'à l'évidence. On donnait à Osiris l'épithete de *Phanacès*, qui est sans doute la racine de Phanès : Αἰγύπτου μὲν Ὄσιρις ἐγὼ Μυσῶν δὲ Φανάκης[2]. Or, ce mot de *Phanacès* vient sans doute du copte *Phenah*, qui veut dire l'*Eternel*[3]. *Chronos* signifie le *temps* et *Ouranos* le *ciel*; il semblerait ici que les idées se matérialisent. Peut-être ces deux derniers termes demandent-ils une explication plus élevée et leur acception mystérieuse est-elle beaucoup plus haute. Peut-être doit-on interpréter *Chronos* par *le temps sans borne*, comme le *Zervane* des Perses, et Ouranos par le *ciel suprême*, l'être premier et créateur, comme le Chang-Ti des Chinois. Voici au surplus une forme nouvelle : dans la Chronique de Malalas[4], la Triade orphique se compose de Μῆτις, Φάνης, Ἠρικεπαῖος, *Métis*, *Phanès* et *Ericapæus* : ὅπερ ἑρμηνεύεται Βουλὴ, Φῶς, Ζωοδότης, « ce qui s'explique, dit le chroniqueur, « par le *Conseil*, la *Lumière*, le *Créateur*, « celui qui donne la vie. » Nous retrouvons donc ici Phanès, précédé d'un autre nom dont l'interprétation est fournie par Malalas. Reste Ericapæus : son origine est égyptienne comme celle de Phanès[1]; il dérive du copte *Erkepaï*, qui se traduit par *le Verbe qui donne la vie, qui fait vivre, qui rend une seconde vie;* c'est la traduction littérale du Ζωοδότης de la Chronique.

D'après un autre passage, mais où peut-être se reconnaît la trace d'une altération moderne, on voit que la *Lumière créatrice*, l'Être Suprême, Φῶς, se partage en trois rayons, la *Sagesse*, la *Lumière* et la *Vie*, Μῆτις, Φῶς, Ζώη, et *ces* TROIS *ne font* QU'UN, *le Dieu invisible et inconnu qui a créé tout ce qui existe et le genre humain entier*[2]. Quelle que puisse être la modification subie par ce texte, il est impossible de ne pas reconnaître la haute antiquité des idées fondamentales qui le composent. Le savant traducteur de Creutzer l'atteste formellement.

Maintenant, que l'on veuille remarquer que les Orphiques donnaient à leur triade le nom de *Tritopatores*, qu'à ces Tritopatores ils affectaient les dénominations suivantes : *Amalceïdès*, *Protoclès* et *Protocléon*, ou bien *Amalcéidès*, *Protoclea* et *Protocléon*[3], dont les deux derniers noms paraissent signifier le *premier glorificateur* et le *premier glorifié*, ou la *première glorificatrice* et le *premier roi;* et qu'enfin l'on se reporte à ce que nous citions au commencement de cette leçon, et on verra comment la Triade d'Orphée se rattache à la Triade Cabirique, non pas qu'elle s'identifie avec elle, mais elle semble vouloir proclamer le lien de parenté qui les unit. Enfin nous remarquerons que dans l'expédition des Argonautes, une tempête ayant assailli le navire qui portait le héros, un vœu fut fait aux *Dioscures* et qu'en conséquence de ce vœu, Orphée, le seul des conquérants qui fût initié, les fit relâcher à Samothrace pour accomplir l'engagement pris au milieu du danger. Ce qui atteste l'analogie des mystères orphiques et des mystères cabiriques, en témoignant de la vénération que portait le poëte de Thrace au sanctuaire des Pélasges.

[1] Liv. 1.
[2] Creutzer, trad. de Guigniaut.
[3] Jablonsky, *voc. Egyptiac.* Creutzer, *op. citato*.
[4] Jo. Malalas, *Chrôn.*, IV, p. 30; apud Creutzer, *Religions de l'antiquité.*

[1] Voir Rossi, *Etymolog. Ægypt.*, dans Creutzer.
[2] Creutzer, trad. de Guigniaut.
[3] Suidas, in verbo : *Tritopatores. Ætymolog.* magnum, p. 768.

Quant à l'alliance des dogmes orphiques avec les dogmes orientaux, elle apparaîtra d'une manière frappante au fur et à mesure que nous développerons les croyances religieuses des grands peuples de l'Afrique et de l'Asie. Qu'il nous suffise pour le moment d'invoquer un dernier témoignage de Diodore : « Orphée reçut d'Égypte et importa les mystères [1]. »

La triade était donc le dogme fondamental de la religion orphique, ainsi que des divers cultes d'Occident. Nous n'avons plus qu'à examiner la dernière forme de l'enseignement ésotérique en Grèce, c'est-à-dire les mystères d'Eleusis. Cet examen occupera le commencement de notre prochaine étude.

HENRY DE RIANCEY.

[1] Ὀρφέα εἰς Αἴγυπτον παραλαβόντα καὶ μετασχόντα τῆς τελετῆς καὶ τῶν μυστηρίων...., l. 1, c. 25; cité dans Lobeck, *Aglaophamus*, *Orphica*.

Cours de la Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, DE M. L'ABBÉ JAGER,

RECUEILLI PAR M. L'ABBÉ MARCEL.

ONZIÈME LEÇON [1].

Patriarcat de Constantinople. — Suite.

Etat de l'Occident au 5e siècle. — Nécessité d'une société fortement organisée pour la résistance. — Conduite de l'épiscopat. — Noble exemple de courage donné par dix évêques d'Espagne. — Pire situation de l'Angleterre. — Dieu renvoie la liberté à son Eglise. — Clovis dans les Gaules. — Hildéric et Justinien en Afrique. — Affaissement de l'Arianisme. — Il disparaît de l'Espagne, — de la Lombardie. — Quatre Françaises changent l'état religieux de l'Europe. — Fin de l'Arianisme. — Situation de l'Eutychianisme. — Haute position des patriarches de Constantinople. — Jean-le-Jeûneur. — Ses prétentions et ses entreprises. — Pélage II lui résiste. — Jean s'obstine. — Grégoire-le-Grand. — Son jugement sur Jean-le-Jeûneur. — Dissimulation du patriarche. — Amertume de son zèle. — Ses menées à la cour. — Sa lettre au pape. — Réponse de Grégoire. — Autre lettre du même. — Ses appréhensions. — Nouveau titre des papes. — Mort de Jean-le-Jeûneur. — Jugement différent de l'Orient et de l'Occident sur son compte.

En reprenant le cours de l'histoire du patriarcat de Constantinople, je suis obligé, Messieurs, de vous donner un aperçu de l'état du christianisme en Occident, car depuis le commencement du 5e siècle de grands changements s'étaient opérés. Les peuples barbares du Nord et du Midi avaient fait irruption dans l'empire romain et se l'étaient partagé : Clovis avait jeté ses Francs dans les Gaules ; les Suèves, les Alains, et les Visigoths avaient dépecé l'Espagne ; les Saxons, amenant avec eux divers peuples du Nord, avaient envahi la Grande-Bretagne, menacé l'indépendance de l'Irlande et l'Écosse ; Genséric s'était emparé de l'Afrique, d'où sa descendance s'était laissé chasser par l'empereur Justinien ; l'Italie, conquise par Odoacre, ensuite par Théodoric, reprise par Bélisaire et Narsès, venait, à l'exception de Naples, de Rome et de Ravenne, de tomber au pouvoir des Longobards conduits par Alboin. Tous ces rois barbares étaient ou païens ou ariens, et tous, moins Théodoric, se déclarèrent les ennemis mortels du catholicisme, et répandirent dans leurs conquêtes leurs erreurs ou leurs superstitions ; l'hérésie et le paganisme semblaient à la veille de se venger de leur défaite ; on pouvait être tenté de croire que la religion allait se perdre à jamais.

L'auteur de l'*Histoire de la civilisation en Europe* [1] a raison de dire que si le christianisme n'eût alors été qu'*une croyance*, *un sentiment*, *une conviction*

[1] Voir la xe leçon au no 90, t. XV, p. 445.

[1] Page 52.

individuelle, il aurait immanquablement succombé au milieu de la dissolution de l'empire et de l'invasion des barbares. Il ne fallait rien moins, comme il le dit encore, qu'une « société fortement organisée, fortement gouvernée, pour lutter contre un pareil désastre, pour sortir victorieuse d'un tel ouragan [1]. » La tempête fut terrible et les ravages furent affreux : les évêques étaient partout poursuivis, mis à mort ou en fuite; les églises étaient violées, pillées et rasées, les ossements des saints profanés; les barbares, dans leur aveuglement, et les hérétiques dans leur fureur, ne laissaient plus de vestiges du culte catholique. Dans ces déplorables circonstances, la conduite de l'épiscopat fut admirable : assaillis de tous les côtés, les évêques restèrent sur la brèche ; ils s'encourageaient les uns les autres, ils consolaient et encourageaient leurs peuples, et, restant au milieu d'eux, ils partageaient leurs angoisses et leurs tribulations.

L'Espagne nous offre en particulier un touchant exemple de courage ecclésiastique : dix évêques ont encore le temps de se réunir à Brague en Lusitanie; Pancratien, évêque de cette ville, leur métropolitain, leur adresse ces nobles paroles : « Vous voyez, mes frères, comment les Barbares ravagent toute l'Espagne ; ils renversent les églises, tuent les serviteurs de Dieu, profanent les mémoires des saints, leurs ossements, leurs sépulcres, les cimetières. Excepté la Celtibérie et la Carpetanie, tout le reste est sous leur puissance jusqu'aux Pyrénées ; et parce que ce mal est près de fondre sur nos têtes, j'ai voulu vous assembler, afin que chacun pourvoie à ses affaires, et que tous ensemble nous puissions remédier à la désolation de l'Église. Songeons, mes frères, au salut des âmes, de peur que la grandeur des misères ne les entraîne dans la voie des impies et ne les fasse renoncer à la foi. Pour cela, mettons devant les yeux de nos ouailles l'exemple de notre constance, en souffrant pour Jésus-Christ quelques-uns de ces tourments qu'il a soufferts pour nous ; et comme, parmi les Alains, les Suèves et les Vandales, les uns sont idolâtres, les autres ariens, je suis d'avis, si vous l'approuvez, que nous déclarions notre foi contre ces erreurs, pour plus grande sûreté [1]. » Ces évêques font leur profession de foi, et Pancratien les congédie tous, à l'exception d'un seul, dont le pays venait d'être ravagé par l'ennemi et l'église détruite; mais ce digne évêque, Potaméus d'Éminie, demande à rejoindre son troupeau en disant : « Je n'ai pas reçu la charge d'évêque pour être dans la prospérité, mais pour travailler. » Et l'on fut obligé de le laisser partir : tels furent le zèle et le courage des évêques ; c'est par ce dévouement tout apostolique qu'ils conservèrent les germes de la foi.

La nation la plus persécutée fut l'Angleterre. Le pays fut entièrement envahi par les Barbares; les Bretons, pour ne point se soumettre, se retirèrent d'abord dans les lieux les plus inaccessibles; mais bientôt ils furent obligés, chassés par la faim, d'en sortir et de se mettre au service des dominateurs ; en échange du pain qu'ils en reçurent, ils livrèrent leur foi et sacrifièrent aux mêmes dieux que leurs maîtres. Pour relever la religion abattue, des missionnaires étaient devenus nécessaires : Grégoire-le-Grand les envoya.

Toute révolution est un mal, souvent un mal nécessaire, toujours transitoire, et le bien en sort tout vivant. Le vieux monde avait besoin pour renaître du jeune sang des Barbares; quand la transfusion en fut opéré dans ses veines, ses artères battirent avec une force, une vivacité toute nouvelle, il se releva droit et ferme, et la Providence qui ne faut jamais à son Église, vint le prendre par la main pour le ramener à la vérité. L'Église n'a que faire de la protection des princes qui ne l'appuient jamais sans la compromettre, la déconsidérer, et rendre sa doctrine suspecte; elle n'a besoin que de liberté, car tous ses trésors naturels et surnaturels sont dans la force de la vérité et dans la douceur de la grâce; sa liberté, c'est sa vie et son

[1] Page 52.

[1] Labb., t. II, p. 1508.
[2] Ibid.

droit; Dieu lui rendit la liberté en appelant les oppresseurs à la foi, et, par conséquent, à la justice.

Clovis marche le premier dans cette voie. A Tolbiac, il se recommande au Dieu de Clotilde; la victoire lui est donnée, et, vainqueur, il remplit son vœu. La papauté, dans la personne d'Anastase II, le salue du nom de roi très-chrétien qui passa à ses successeurs, et depuis lui jusqu'à nous, l'hérésie ne s'est point assise sur le trône des Français.

L'arianisme, transplanté par Genséric de l'Espagne en Afrique, y était devenu le culte dominant, on peut même dire exclusif pendant la période de 66 ans, qui court de 459 à 523, jusqu'au règne de Hilderic qui, mieux avisé, rend aux catholiques leur liberté[1]. L'arianisme, lors de la conquête de Justinien, reçut de lui le dernier coup, il expira. Il faut encore dire ici, à la louange de l'épiscopat, que les évêques, cruellement persécutés, n'avaient point émigré : ils n'abandonnèrent point leurs ouailles dans les jours d'épreuve.

L'arianisme s'affaissait, miné d'un côté par les divisions qui ruinent toutes les hérésies, battu de l'autre par l'unité compacte de l'Église catholique; il tendait ses mains suppliantes aux princes, et tant que les princes le soutenaient, il marchait aux lisières; si leurs mains se retiraient, il donnait du nez en terre. C'est ce qui lui arriva en Espagne et en Italie.

Les barbares, venus de l'Orient, l'avaient apporté dans la péninsule ibérique; les rois l'avaient élevé; il avait dominé, et dominé comme l'hérésie domine, en écrasant tout autour de lui; mais, comme je vous l'ai dit, il n'avait pu abattre le courage des évêques qui restaient là, immobiles, lorsqu'on décimait leurs rangs. Ainsi, la vérité resta prête à s'élancer quand il serait temps. En 568, l'ardent et cruel Arien, Levégilde, roi de la Bétique, prit aux Suèves la Gallicie et nivela toutes les consciences avec sa foi. La princesse française Ingonte avait amené son fils aîné, Hermenigilde, à la foi catholique, il le mit en prison; puis, le trouvant fidèle, il lui fit fendre la tête. Il reviendra lui-même. Il tombe malade; il appelle saint Léandre, archevêque de Séville, qu'il a persécuté, lui exprime son regret et lui recommande son fils cadet, Recaride, et meurt en 589. Recaride lui succède, abjure l'hérésie, et amène lui-même par la persuasion les évêques ariens à se faire catholiques; les peuples suivent rapidement l'exemple qui leur est donné, et l'on célèbre par des réjouissances publiques le retour à l'ancienne foi; le concile national, 3e de Tolède, proclame la doctrine catholique, et c'en est fait en Espagne de l'arianisme qui a régné depuis le commencement du 4e siècle, pendant 180 ans.

Importé en Italie par Constance, il en avait été banni par les empereurs d'Occident; Théodoric l'y ramena et l'y soutint, sans pourtant persécuter les catholiques. Narsès en purgea le pays; les Longobards ou Lombards l'y réinstallèrent en 368. Ils étaient Ariens, et causèrent mille douleurs à la papauté. Les voilà établis pour plus de deux cents ans en Italie; ils iront jusqu'à Charlemagne. Théodelinde de Bavière, princesse catholique, veuve d'Autharis, leur troisième roi, celui qui acheva la conquête de l'Italie, et n'en laissa échapper que Naples, Rome et Ravenne, épousa le duc de Turin, Agilulphe, et le plaça sur le trône. Ce fut elle qui fit faire pour le couronnement de son mari cette fameuse couronne de fer, enrichie d'or et de diamants que l'on conserve encore aujourd'hui avec une sorte de religion dans la petite ville de Monza, et que Napoléon plaça sur sa tête en 1805, lorsqu'il fut couronné roi d'Italie. Elle convertit Agilulphe à la foi catholique et la fit recevoir dans toute cette partie de l'Italie[1].

Ainsi, quatre femmes, quatre Françaises, Clotilde, en France, Ingonte, en Espagne, Théodelinde, en Italie, et Bertha, fille de Caribert, roi de Paris, que nous verrons bientôt figurer au royaume de Kent, en Angleterre, ont été les instruments dont la Providence s'est servie pour la restauration de la foi dans ces diverses contrées; elles ont rempli

[1] Fleury, t. VII, p. 238.

[1] Fleury, t. VII, p. 640.

sur une grande échelle le rôle, en quelque que sorte apostolique, dont leur avaient donné l'exemple les chrétiennes des premiers temps, qui s'introduisaient dans l'intérieur des familles païennes, là où le zèle des missionnaires ne pouvait pénétrer, et, par les charmes de leurs vertus et de leur douce insinuation, adoucissaient les cœurs de leurs époux et les amenaient à la foi.

Ainsi, l'arianisme, qui s'était cramponné aux siéges d'Antioche et de Constantinople, et s'y était maintenu pendant plus de quarante ans, débusqué par les lois impériales, supplanté d'ailleurs par d'autres hérésies, s'était glissé en Italie, caché comme un venin pestilentiel dans le bagage des envahisseurs : il y trouva sa mort, après avoir régné pendant trois cents ans dans les plus belles contrées chrétiennes. Ce terme de trois cents ans paraît fatal aux hérésies; elles ne parviennent point à le dépasser. Revenons à l'Orient.

L'hérésie d'Eutychès s'y soutenait, bien qu'elle commençât à s'alanguir; elle y comptait même encore de nombreux et puissants adeptes, et, d'un moment à l'autre, elle pouvait relever la tête et susciter de nouveaux troubles. Du moins, les patriarches de Constantinople conservèrent la pureté de leur foi.

Depuis que la papauté leur avait fait sentir son pouvoir, ils semblaient s'être corrigés, et n'osaient plus rien entreprendre sans avoir reçu l'approbation de Rome. Quand l'empereur Justinien présenta ses trois chapitres, Mennas, de Constantinople, et les autres patriarches ne livrèrent leur signature que sous la réserve de la sanction pontificale. Enfin, depuis le concile de Calcédoine, nous ne les voyons plus exercer aucun acte de juridiction sur les provinces de l'Asie[1]. Au demeurant, leur position n'avait pas changé : ils occupaient le poste le plus élevé de l'Orient; ils étaient les premiers conseillers de l'Empereur, les évêques de la nouvelle Rome; en vertu des lois justiniennes, ils marchaient après Rome au premier rang, ils se trouvaient à la place qu'ils avaient si longtemps sollicitée et dans laquelle le pape les tolérait; Justinien leur avait même fait faire un pas de plus, en obligeant tous les autres patriarches de recourir à eux pour se faire présenter à la cour; cette fonction d'introducteurs leur assurait un monopole de protection sur tout l'épiscopat. En fallait-il davantage pour tourner les têtes ambitieuses? et quelle tête ne l'est pas? Les hommes les plus vertueux n'échappent pas eux-mêmes à la dangereuse amorce du pouvoir. La suite de cette histoire va nous le montrer.

En 582, on vit monter sur le siége de Constantinople un homme qui avait une grande réputation de vertu, même de sainteté, c'était Jean-le-Jeûneur. Ce nom, que les contemporains lui ont donné, vous découvre une partie de sa physionomie. Représentez-vous une longue figure sévère, raide, pâle et macérée, vous aurez l'idée du caractère de cet inflexible et ambitieux patriarche qui, par ses prodigues aumônes et par ses fastueuses austérités, semblait jeter un défi à la faiblesse, à l'impuissance humaine. Après avoir épuisé le trésor de son église, il avait distribué tout son bien, il avait même fait des emprunts à la cour, et des emprunts considérables pour donner aux pauvres à pleines mains; il couchait sur la cendre, il tourmentait, il abattait son corps par un luxe épouvantable de pénitence; son orgueil croissait en proportion, et son cœur, plein d'une ambition dévorante, s'enflait comme un ballon. L'honneur du second rang, attribué par Justinien au patriarche de Constantinople, ne lui suffisait pas, il porta plus haut ses regards, il aspira au titre de patriarche universel, et ce titre, il ne le sollicita pas, il s'en empara lui-même; il s'arrogea le droit de convoquer des conciles généraux, de les présider et de les confirmer.

Grégoire d'Antioche, victime de l'envie, était accusé de divers crimes; en sa qualité de patriarche, il ne pouvait être jugé que dans le concile général; Jean-le-Jeûneur prit sur lui de le convoquer, en 587, à Constantinople. L'innocence de Grégoire y fut proclamée.

Pélage II, averti de ces outrecuidantes prétentions et de cette tentative attentatoire de son autorité, cassa les actes

[1] Thomassin, t. I, p. 42.

de ce concile, à l'exception de ce qui concernait la justification du patriarche d'Antioche, et il écrivit au jeûneur pour le rappeler à son devoir, en lui remontrant qu'il n'appartient qu'au siége de Rome de convoquer et de présider les conciles généraux, et que le titre ambitieux qu'il prenait d'une part cadrait mal avec ses austérités, d'autre part, était injurieux au Saint-Siége et à la dignité des autres patriarches[1].

Il n'arrive guère qu'on recule de plein gré dans la voie des envahissements; Jean, qui vraisemblablement se sentait appuyé par les Empereurs, qui peut-être même était encouragé par eux, ferma l'oreille à ces justes remontrances; il ferma les yeux sur le péril dans lequel sa propre autorité tôt ou tard devait succomber, dès qu'elle serait en lutte avec la puissance impériale : le règne d'Anastase était là pour lui servir d'enseignement : il ne voulut rien voir, il s'obstina.

Voici venir un des plus grands pontifes qui soient montés sur le siége romain; le monde en avait besoin; la Providence l'envoya; Grégoire-le-Grand, un des hommes qui ont le plus honoré l'humanité, succéda à Pélage II, et prit d'une main sage et ferme les rênes de la conduite de l'Église. Tous les historiens, amis ou ennemis de la papauté, sont d'accord pour admirer ses écrits et pour célébrer les prodiges qu'il accomplit pendant un règne de quatorze ans : ils admirent également la grandeur de son génie, l'éminence de ses vertus et les services innombrables qu'il a rendus à la chrétienté. Je n'en puis dire davantage ici, je suis pressé et je passe après avoir salué la statue de ce grand pape.

Grégoire avait été apocrisiaire à Constantinople, il connaissait personnellement le grand jeûneur, et nous apprenons par ses lettres[2] qu'il ne s'était pas trop laissé prendre par cette effrayante austérité; il y soupçonnait, dit-il, quelque hypocrisie. Il se trouva aux prises avec lui dès le commencement de son pontificat. Voici à quelle occasion :

Plusieurs moines de l'Isaurie se trouvaient à Constantinople; un d'eux, nommé Anastase, prêtre, était accusé d'hérésie; il avait été maltraité dans l'église, et la conduite postérieure du patriarche permet d'ajouter que c'était sans doute à son instigation. Le patriarche laissa le voile tomber sur ce scandale; Grégoire lui écrivit, il ne répondit point; arrive une seconde lettre plus pressante, le jeûneur répond qu'il ne sait pas de quoi on veut lui parler[1]. Indigné d'une semblable dissimulation, Grégoire lui écrit en ces termes : « J'ai été fort surpris de votre réponse; car, si vous dites vrai, que penser en voyant les serviteurs de Dieu ainsi traités, tandis que le pasteur qui est là présent ne le sait pas? et si vous le savez, que répondre à l'Écriture qui dit que *la bouche qui ment tue l'âme*[2]. Est-ce donc là que vient aboutir cette grande abstinence? et ne vaudrait-il pas mieux qu'il entrât de la chair dans votre bouche que d'en laisser sortir un discours faux pour vous moquer du prochain[3]. » Il veut bien croire ensuite que cette lettre a été écrite par un jeune homme qui n'est pas innocent, et qu'il devrait corriger au lieu de le garder près de lui et de l'écouter. Il lui annonce qu'il charge son apocrisiaire Sabinien de terminer cette affaire, et il ajoute : « Je désire qu'il vous trouve tel que je vous ai connu autrefois à Constantinople[4]. »

Nous ne connaissons pas l'issue de cette affaire. Une autre se présenta, où Jean montra que s'il était sévère envers lui-même, il était dur et impitoyable envers les autres, ce qui n'est pas un signe bien caractéristique d'une vertu chrétienne. L'empereur Maurice voulait pardonner à des magiciens sacriléges, afin de leur laisser le temps de s'amender et de faire pénitence; le patriarche vint à l'encontre de cette mesure miséricordieuse, il les présenta comme incorrigibles, et fit tant d'instances qu'il les fit condamner et mettre à mort[5].

Cet homme ne devait pas revenir sur

[1] Labb., t. V, p. 948.
[2] Ad Sabian. Labb., t. V, p. 1195.

[1] Fleury, t. VIII, p. 68.
[2] Sap., c. I, v. 2.
[3] Labb., t. V, p. 1125.
[4] Ibid.
[5] Fleury, t. VIII, p. 120.

ses pas, il marcha plus avant: craignant le pape, il eut recours, comme Anatole, à l'Empereur et à l'Impératrice, et il parvint par ses intrigues à les faire écrire pour lui au souverain pontife; il n'en espérait pas la confirmation de son titre, mais il se disait: S'il se tait, j'obtiens tout ce que je puis obtenir, et au besoin je ferai valoir ce silence; s'il refuse, il blessera les hauts intercesseurs que j'emploie, et ils pencheront vers moi. Grégoire sut bien démêler son artifice, nous le voyons par la lettre qu'il écrivit à Sabinien[1].

Le perfide ambitieux eut bientôt l'occasion d'écrire lui-même au pape pour lui rendre compte et lui transmettre les actes d'un jugement qu'il avait rendu contre un prêtre accusé d'hérésie. Il en profita pour répéter avec affectation, presque à chaque ligne son titre de patriarche universel. Grégoire, qui prévoyait avec chagrin que ce titre amènerait un schisme et causerait la perte de la foi en Orient, fit avertir deux fois le patriarche par Sabinien, son apocrisiaire; il lui écrivit lui-même une lettre ferme et digne, mais une lettre pleine de douceur. Il oppose le patriarche à lui-même: il a voulu refuser l'épiscopat et maintenant il veut se placer au-dessus de tous les évêques, il veut être le seul évêque; il lui rappelle les décrets de Pélage II; il le prie, il le conjure avec larmes de renoncer à ce dangereux titre; il lui cite l'exemple des pontifes romains à qui les évêques de Calcédoine, pour obtenir la demande d'Anatole, avaient offert le titre de patriarche universel et qui l'ont refusé; il l'exhorte à l'humilité qui convient si bien à un évêque; il lui propose le divin modèle, Jésus-Christ, qui s'est anéanti pour détruire l'orgueil. Il y avait peu à espérer de cette démarche, Grégoire le savait et il prit toutes les mesures possibles pour déjouer le projet de l'ambitieux; il écrit à son apocrisiaire, il écrit à l'Empereur, à l'Impératrice, aux patriarches d'Orient. Rien n'est plus beau, plus touchant et plus noble que ces lettres; elles ne sont pas moins remarquables que celles que nous avons déjà admirées dans la lutte précédente des papes contre les patriarches de Constantinople. Grégoire y prend successivement le ton qui convient au caractère et à la position de chacun de ceux à qui il écrit. Il parle au patriarche comme à un évêque qui lui est soumis; à son apocrisiaire, comme au lieutenant du Saint-Siége; à Maurice avec les ménagements qu'exigent sa dignité; à Constantine, de manière à toucher son âme religieuse et sensible; aux patriarches, comme à des hommes intéressés à maintenir leur dignité.

M. l'abbé Jager donne l'analyse de ces lettres, nous regrettons de ne pouvoir la reproduire, mais les bornes étroites du cadre qui nous est assigné nous obligent ici, comme ailleurs, et plus souvent que nous n'en avertissons, à mutiler la leçon du professeur[1].

L'inspection de l'avenir apportait au grand pontife les plus graves appréhensions, « l'église de Constantinople a eu des hérésiarques, Nestorius et Macédonius; si le patriarche universel tombe, tout tombera avec lui[2] »; c'est la sage observation qu'il faisait à l'Empereur, il prévoyait bien d'ailleurs qu'après s'être établis les chefs des patriarches d'Orient, les évêques de Constantinople voudraient se faire les chefs de l'Eglise universelle, qu'ils détruiraient ainsi la base de toute la hiérarchie, et qu'une fois devenus indépendants du Saint-Siége ils tomberaient sous la puissance impériale qui bientôt règlerait suivant ses caprices la discipline et les bases de la foi; il ne voyait donc rien moins dans l'usurpation de ce titre fastueux que la ruine de la foi[3] et la ruine définitive du patriarcat lui-même. C'est ce qu'il annonce à l'Impératrice par ces paroles vraiment prophétiques: « Il veut s'élever jusqu'au ciel; il dit en lui-même: *J'élèverai mon siége au-dessus des autres, je monterai sur la hauteur des nues et je serai semblable à Dieu;* eh bien, il tombera comme Satan[4]. » Qu'est-ce aujourd'hui

[1] Fleury, t. VIII, p. 93.

[1] Voyez Fleury, t. VIII, p. 93-99.
[2] Ibid.
[3] Ibid.
[4] Labb., t. V, p. 1189.

qu'un patriarche de Constantinople ? Un misérable esclave de la volonté du pouvoir civil.

L'orgueilleux patriarche passa par-dessus toutes les considérations : se voyant soutenu par l'Empereur et comprenant que les autres patriarches étaient enchaînés par la crainte, il renouvela l'exemple de l'opiniâtreté d'Anatole et d'Acace, il continua de porter le titre qu'il s'était arrogé et de l'inscrire dans ses actes. Grégoire tenait en réserve les moyens de rigueur, mais il attendait avant de les appliquer : avant d'écraser le rebelle, il voulut le confondre en prenant, lui, le chef suprême de toutes les églises, l'humble titre de *servus servorum Dei* qu'il transmit à ses successeurs [1]. Ce titre est d'une admirable justesse, car le vrai pouvoir est un service ; il correspond d'ailleurs parfaitement à cette leçon du divin fondateur : *Si quelqu'un veut être le plus grand parmi vous, qu'il soit le serviteur de tous.* Le prêtre n'est point à lui, il est à l'Eglise, et plus haut on est placé sur l'échelle hiérarchique, plus on a abdiqué sa personnalité, moins on s'appartient.

L'Orient et l'Occident étaient également occupés de ce grave conflit, lorsque Jean-le-Jeûneur mourut presque subitement dans une pauvreté qui eût été honorable, si, comme les haillons de Diogène, elle n'eût été le sale manteau d'une épouvantable vanité ; le misérable hochet auquel il avait tout sacrifié, lui tomba des mains, il fut relevé par ses successeurs qui s'en emparèrent avec empressement et le mirent dans leur sein. Nous verrons où cela les conduira.

Grégoire-le-Grand a sévèrement jugé ce patriarche : deux fois dans ses lettres il a écrit pour lui le mot d'hypocrisie ; ce jugement a été confirmé par l'opinion de tout l'Occident qui lui reproche d'ailleurs un zèle amer ; l'église grecque ne pouvait le condamner, elle en a fait un saint et célèbre la fête de l'intrépide jeûneur.

[1] Thomassin, t. I, p. 46.

12e LEÇON.

Patriarcat de Constantinople. — Suite.

Coup d'œil sur les événements du 7e siècle. — Exaltation de Cyriaque. — Ses intrigues. — Résistance active de Grégoire. — Chute de Maurice et élévation de Phocas. — Lettre de félicitation de Grégoire. — Cyriaque perd son titre et meurt. — Calamités qui fondent sur l'Empire de Constantinople. — Saint Jean-l'Aumônier. — Conquête d'Héraclius et exaltation de la sainte croix. — Annonce de l'Islamisme.

Messieurs, le 9e siècle est arrivé, ce siècle fertile en événements tragiques qui ont commencé là, qui ne sont pas finis encore. L'empire romain qui s'était retiré en Orient et était allé s'asseoir à Constantinople, voit venir son dernier jour sans autrement se déranger ; on va lui couper bras et jambes, et son tronc inerte et à demi mort restera enfermé dans la ville de Constantinople à laquelle resteront attachés quelques pays d'alentour. Il faut que les sociétés meurent quand elles renoncent à la vie qui leur est propre, quand elles sortent de leur élément ; la société temporelle n'est pas faite pour diriger les intelligences, échauffer les cœurs, pour garder et répandre la vérité, qu'elle ne sait où aller prendre, si elle ne la reçoit docilement du pouvoir suréminent de l'Eglise ; elle est faite pour nourrir et garder l'esclave de l'homme, son corps, son corps seul, rien que son corps. C'est assez difficile et l'on ne voit pas qu'elle ait encore suffi à sa tâche. Les empereurs de Constantinople, comme plusieurs autres, qui ne sont encore pas maintenant mieux avisés, aspirèrent à quelque chose de plus haut, ils voulurent sortir de leur sphère, et, tandis qu'ils s'élevaient dans des régions trop hautes où l'air pour eux n'était plus respirable, où la nuit s'épaississait autour d'eux, ils perdaient de vue la terre où tout se mêlait, se brouillait, tombait et disparaissait sans qu'ils s'en aperçussent ou qu'il leur restât assez de vigueur pour apporter le secours de leurs bras. Cet exemple reste, mais il reste bien entier, car ces grands hommes ne s'en servent pas. *Ab hoc et ab hâc* ils s'obstinent à vouloir régenter l'Eglise

dont ils ne comprennent pas seulement le plus familier langage. Laissons-les faire et arrivons aux détails.

Le successeur de Jean-le-Jeûneur, Cyriaque, économe de l'église de Constantinople, avait été choisi par l'empereur Maurice, sans la participation ni du clergé ni du peuple. Si l'Eglise entreprenait de choisir les magistrats de l'ordre temporel, sans consulter les princes, il serait beau de voir comme eux tous, et leurs courtisans et leurs dupes, qui sont dans tous les rangs, pousseraient à qui mieux mieux les hauts cris; mais de mettre la main sur la bouche des prêtres et des fidèles et cependant de choisir à eux seuls la prepremière magistrature de l'Eglise, c'est tout naturel, c'est tout simple; c'est, dirait-on, l'ordre éternel et logique, par la raison sans doute que le corps doit diriger l'âme. Il est même de bonnes gens qui s'édifient des bons choix et qui ont, sous chaque gouvernement, de nouvelles et toujours bonnes raisons pour applaudir au plus fort. Il faut bien dire que souvent l'Eglise opprimée se tait, elle a son regard au ciel et l'avenir à elle, elle souffre, elle attend, elle ratifie les élections qu'on lui fait quand elles ne sont pas par trop mauvaises. Cyriaque comptant sur l'indulgence du pape, se fit ordonner et, suivant l'usage, demanda à Rome la confirmation de son épiscopat[1]; il envoyait une confession de foi orthodoxe, mais il prenait le titre de patriarche universel. Grégoire accueillit ses députés avec bienveillance, car il ne voulait pas rompre la paix; il écrivit même au patriarche une lettre pleine de bonté et de tendresse, mais dans laquelle il lui expliquait ses devoirs d'évêque, lui faisait sentir la nécessité de rester uni au Saint-Siége et de pratiquer l'humilité avec laquelle le titre présomptueux de patriarche universel était incompatible[2].

Cyriaque était irréprochable, mais il était ambitieux: ne pouvant se résoudre à faire un pas en arrière, il invoque la protection de l'Empereur; il sait l'intéresser à sa cause; il est même assez adroit pour gagner les autres patriarches d'Orient et pour les amener non-seulement à lui reconnaître ce titre sans murmure, mais encore à l'appuyer de tous leurs efforts pour lui faire obtenir le consentement de Grégoire. Le pape a compris que le temps est arrivé de montrer son invariable résolution, et il tient ferme. En envoyant un nouvel apocrisiaire à Constantinople, Anatole au lieu de Sabinien, il lui donne les instructions les plus sévères, et lui défend en particulier de célébrer les saints mystères avec le patriarche, tant que celui-ci ne renoncera pas à son titre. Il écrit à Cyriaque, à l'Empereur, aux patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, et leur exposé les motifs de sa conduite; il fait valoir avec une nouvelle force les raisons qu'il a précédemment apportées; il n'emploie pas dans ce débat une éloquence moins vive qu'autrefois Gélase contre Euphémius; mais il parlait à des esprits prévenus, à des hommes qui avaient pris leur parti: l'Empereur voulait accroître l'importance du siége de sa capitale; le patriarche trouvait un appui à la cour; le germe du schisme était dans leur cœur. Cependant Euloge d'Alexandrie cessa de donner au patriarche de Constantinople le titre de patriarche universel[1]. Ce fut le seul succès obtenu.

Les affaires en étaient là quand une révolution subite éclata sur l'empire. Depuis longtemps odieux par son avarice, Maurice acheva de soulever l'indignation du peuple en refusant de racheter, à quatre oboles par tête, un grand nombre de prisonniers tombés au pouvoir des barbares. Ils furent tous massacrés. A cette nouvelle, l'Empereur consterné fit faire partout, dans les églises et dans les monastères, des supplications publiques destinées autant peut-être à calmer la colère du peuple qu'à apaiser celle de Dieu. Si Dieu lui pardonna, il voyait son cœur; le peuple qui est souvent la dupe de ces représentations théâtrales données par les princes, ne lui pardonna pas; il attendit une occasion pour lui faire sentir sa fureur. Elle arriva bientôt.

[1] Greg., Ep. VI, 4 et 5.
[2] Ep. VI, 4. Labb., t. V, p. 1251.

[1] Epist. VII, 30. Labb., t. V.

Toujours économe jusqu'à la parcimonie, Maurice voulut faire hiverner les troupes au-delà du Danube, afin de les faire vivre aux dépens de l'ennemi. Les soldats, qui n'obtenaient rien qu'à la pointe de l'épée, demandèrent vivement et inutilement d'être envoyés dans leurs foyers; on fit la sourde oreille, ils firent un empereur. Ils n'allèrent pas chercher loin; ils prirent un centurion qui n'était pas de plus basse maison qu'eux; l'illustration de la naissance leur importait peu; il était incapable, grossier, brutal; il avait des habitudes peu nobles, mais qui ne se logent pas chez un avare, c'est ce qu'ils voulaient. Ils le font Empereur, ce fut l'empereur Phocas, qu'ils conduisirent bien vite à Constantinople. Phocas se laissait mener; il espérait que là on voudrait bien le délivrer d'une dignité qui pesait à ses épaules et ne l'embarrassait pas médiocrement. Ce n'était pas le compte du peuple, qui donna la main aux soldats, se souleva, mit l'empereur Maurice en fuite, et enjoignit à Phocas de rester Empereur. Le quatrième jour de la révolte[1], il le fit monter dans un char attelé de quatre chevaux blancs et le conduisit à la ville en l'accompagnant de ses applaudissements. Maurice voulait faire force de voiles pour s'éloigner, mais la tempête l'arrêta; il n'était qu'à sept lieues de Constantinople, lorsqu'il fut arrêté, dépouillé des insignes de sa dignité et condamné à mort. Quel était son crime? celui d'avoir régné: on est toujours coupable quand on est assez maladroit pour laisser tomber sa couronne. Dans les tempêtes politiques, c'est toujours l'écume qui surnage: la populace rugit comme une hyène, elle flaire le sang et sa cruauté s'enflamme; elle se donne le plaisir de faire couler devant le père le sang de ses quatre fils avant de l'immoler lui-même. Le malheureux prince souffrit avec résignation cette mort multipliée et offrit à Dieu son dernier moment en répétant ces paroles du psalmiste: *Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont équitables.* Il avait régné vingt ans et trois mois. Son fils aîné, Théodore, était parvenu à se sauver; mais il fut arrêté à Nicée, ramené et mis à mort. Les corps furent jetés à la mer, les têtes furent promenées dans la ville pour repaître les regards de la bête féroce. L'impératrice et ses trois filles furent amenées tremblantes à Constantinople. Nous verrons ce qu'on en fera. L'empereur Maurice a mérité quelques reproches; l'histoire ne l'a pas mal jugé, et Grégoire-le-Grand lui a rendu ce témoignage que, pendant son règne, l'hérésie n'avait point osé ouvrir la bouche.

[1] 23 novembre 602.

Phocas ne voyait dans le pouvoir suprême qu'une entière faculté de faire la débauche, et n'aimant d'ailleurs ni le travail ni la vie des camps, il se résolut à faire la paix à tout prix. A l'exemple de ses prédécesseurs, Grégoire le félicita de son avènement au trône, et à ces félicitations il joignit des conseils[1]. La conduite d'un aussi grave pape dans de telles circonstances nous apporte un enseignement grand; c'est qu'au commencement du 7e siècle, la papauté restait encore étrangère à l'élection des souverains; elle les acceptait comme ils se présentaient, sans faire aucune enquête, ni sur leur personne, ni sur la cause de leur élévation; elle se retranchait dans la haute position spirituelle d'où elle domine et dirige souverainement tous les empires en proclamant les principes moraux qui s'appliquent à tout; elle n'avait pas encore consenti à descendre sur les marches de son trône qui s'élève dans les nues, et à toucher de son doigt les diadèmes.

Grégoire mourut, et Boniface II, son successeur, obtint de Phocas qu'il interdît à Cyriaque le titre de patriarche universel; c'était plonger le poignard dans le cœur de l'ambitieux; il ne put survivre à ce coup, et l'histoire nous apprend qu'il en mourut de chagrin[2]. Il fut remplacé par Thomas, prêtre vertueux qui n'éleva aucune prétention, qui vécut et mourut comme un saint.

D'effroyables calamités vont coup sur coup désoler l'empire de Constantinople; l'histoire de l'Orient devient un épouvantable chaos de crimes, d'hor-

[1] Epist. XI, 38. Labb., t. V, p. 1529.
[2] Fleury, t. VIII, p. 238.

reurs et de fléaux. Si l'on croit à une Providence, il faut ici la voir qui lâche les digues aux eaux amoncelées de sa juste fureur et qui frappe d'une main de fer sur toutes les têtes. Les Perses désolent toutes les provinces orientales de l'Empire ; ils pillent, ravagent et massacrent. L'imbécile et lâche Empereur devient furieux ; dans ses noirs accès d'humeur, il ne sait défendre son pouvoir qu'en faisant tomber autour de lui tout ce qui lui porte ombrage. Constantine et ses trois filles sont immolées les premières, les exécutions se continuent sans relâche et vont de Constantinople jusqu'à Alexandrie et Antioche. L'horreur du monstre s'accroît de moment en moment ; Héraclius en délivre l'Empire et monte sur le trône. Les onze premières années de son règne ne sont qu'un tissu perpétuel de calamités de tout genre : la peste, la famine, les tremblements de terre se joignent à la guerre pour écraser les provinces asiatiques ; les Abares, les Bulgares, les Esclavons dévastent l'occident de l'Empire et le couvrent de ruines ; une lèpre d'un genre inconnu vient ajouter à l'effroi public. L'Empereur ne sait où donner des ordres, où puiser des ressources, où chercher des défenseurs. Les Perses sont toujours en armes ; ils s'avancent comme un torrent et inondent les provinces de l'Asie-Mineure ; ils enlèvent Damas, occupent toute la Syrie, passent le Jourdain, se répandent dans la Palestine, se jettent sur les monastères, massacrent et torturent tout ce qui n'a pas pris la fuite ; ils entrent en fureur à Jérusalem, ils dépouillent les églises des riches offrandes longtemps apportées par la piété des pèlerins, passent au fil de l'épée une grande partie des habitants ; des milliers de clercs, de moines et de vierges sont immolés, les églises livrées aux flammes ; ils violent le Saint-Sépulcre, emportent les vases sacrés et le bois de la rédemption ; enfin, las de piller et de tuer, ils font prisonniers le reste des habitants et les chargent de chaînes avec le saint patriarche Zacharie ; ils vendent une partie de ce troupeau humain aux Juifs, qui n'achètent que pour massacrer. Il est des historiens qui font monter à quatre-vingt-dix mille le nombre des chrétiens qui subirent ce malheureux sort[1].

La Providence envoya un consolateur dans la personne de Jean, patriarche d'Alexandrie, que les peuples surnommèrent l'Aumônier. Ce titre, acquis par la reconnaissance publique, devint plus solide et était plus honorable que le titre inventé par l'orgueil de Jean-le-Jeûneur. On peut considérer Jean-l'Aumônier comme le précurseur de notre Vincent de Paul. Il était né dans l'île de Chypre d'une famille noble et opulente. Il se maria jeune, perdit sa femme et ses enfants, vendit ses biens et en distribua l'argent aux pauvres, puis se renferma dans la solitude et se livra tout entier à la pratique des conseils évangéliques. Vers 608 le peuple d'Alexandrie l'enleva à sa retraite, et, malgré sa répugnance, le porta sur le siége patriarchal de cette ville. A peine installé il se rend compte des revenus de son diocèse, le plus riche de l'Orient, il fait l'inventaire du trésor amassé par ses successeurs pour les circonstances extraordinaires, il y trouve huit cents livres d'or[2]; il fait ensuite le relevé des pauvres de la ville ; les pauvres, il les appelait ses maîtres ; le nombre s'en élève à sept mille cinq cents. Il se charge de les nourrir tous et de pourvoir à leurs besoins. Il fonde des institutions charitables de différents genres, élève des hospices, réprime, par la confiscation des biens, la rapacité frauduleuse des marchands qui vendent à faux poids et à fausses mesures ; il est un père de famille qui a l'œil sur chacun de ses enfants, et cependant il redouble l'activité de ses travaux apostoliques. Les désastres de la Syrie et de la Palestine font refluer à Alexandrie des troupes immenses de malheureux qui n'apportent que leurs haillons, leur faim et leur désespoir ; il leur ouvre les bras sans les compter et les nourrit tous. Il se délasse des fatigues de son ministère en visitant les blessés dans les hôpitaux, en pansant lui-même leurs plaies et en essuyant leurs larmes. Il

[1] Fleury, t. VIII, p. 287.
[2] Fleury, après d'autres historiens, dit 400 ; c'est une erreur.

est une Providence visible et partout présente. Il envoie à Jérusalem au prêtre Modeste de l'argent, des vivres et des vêtements pour l'aider à soulager les plus pressants besoins; il fait parvenir jusqu'en Perse des secours aux infortunés captifs qui périssent de faim et de misère[1]. Il épuise son trésor, il épuise ses autres ressources, alors il va frapper à la porte des riches, il fait de nombreux emprunts, il se prive du nécessaire et il donne toujours, toujours à pleines mains, toute sa sagesse est de donner en quelque sorte sans discrétion, et le Dieu des pauvres et des petits multiplie les aumônes qui passent pas ses mains. Tel fut le dernier apôtre de cette église; avant de disparaître, le soleil, à son couchant, envoya du moins encore à la terre de beaux rayons.

Les invasions et les ravages des Perses continuaient; ils s'étaient emparés de l'Égypte et de la Libye; ils entrèrent l'année suivante, 615, dans l'Asie-Mineure; ils arrivèrent sous les murs de Calcédoine, faubourg de Constantinople, et, des fenêtres de son palais, l'Empereur pouvait voir la flotte ennemie; de tous ses États, il ne lui restait plus que la ville impériale. Il n'aperçoit plus d'espoir et veut se retirer; on le conjure de rester, il se laisse toucher par les larmes du peuple, offre tout aux Perses et descend à toutes les conditions pour avoir la paix; Chosroès prend son argent et lui donne la guerre : il veut qu'il adore le soleil. L'indignation d'Héraclius lui apporte du génie; il n'avait pu se défendre, nouvel Annibal il se disposa à conquérir, à porter lui-même la guerre et la dévastation au centre de la Perse. Il fait un appel à son peuple, il est entendu; tous les corps de l'État s'imposent les derniers sacrifices; le clergé lui dit d'enlever l'or et l'argent des églises; il lève une armée, prend des barbares à sa solde, sort de Constantinople[2], exerce ses nouvelles levées dans l'Asie-Mineure par des simulacres de bataille, se porte ensuite en avant, pendant six ans de combats ne laisse ni son génie s'épuiser, ni son ardeur baisser, ni l'enthousiasme de ses soldats se refroidir. Quarante mille cavaliers turcs[1] lui offrent leurs services; avec ce renfort il culbute les Perses, les poursuit dans leur pays, enlève villes et châteaux, impose la paix à Chosroès, lui prend ses trésors, et se fait rendre ses prisonniers et la sainte Croix. Le peuple de Constantinople le voit après six ans d'absence, de travaux et de victoires, rentrer dans la ville sur un char attelé de quatre éléphants et tenant dans ses bras la croix reconquise. Il repasse en Asie, va droit à Jérusalem, et monte au Calvaire en portant la croix sur ses épaules. Tout l'empire dans la joie célébra son triomphe. Il n'est point encore terminé, et l'Église en célèbre la mémoire annuelle dans la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.

On se croyait délivré de tous les fléaux, on étendait avec empressement ses espérances dans l'avenir, il semblait qu'on allait commencer une ère de prospérités; mais tandis qu'on se livrait aux joies d'un délirant espoir, et que le bruit des fêtes retentissait dans la plaine, à l'orient, derrière la montagne qui intercepte à l'homme la vue de l'avenir, de noirs nuages s'amoncelaient, une effroyable tempête, portée sur les vents de la colère céleste qui n'était point encore satisfaite, s'avançait et allait éclater successivement sur l'Asie, l'Afrique et une grande partie de l'Europe. Je veux parler de la terrible révolution sociale et religieuse qui fut préparée et bien avancée par un homme sorti d'un peuple inconnu et jusqu'alors dédaigné par les conquérants, par Mahomet. Son nom, sa vie et ses actes appartiennent à l'histoire ecclésiastique; nous étudierons prochainement l'origine, les progrès, les moyens, la doctrine, la puissance de ce personnage merveilleux.

TREIZIÈME LEÇON.

Patriarcat de Constantinople. — Mahomet.

Intervention de la Providence. — Description de l'Arabie. — La Mecque, la Caaba, la pierre noire, la tribu Coraïschite et la famille Haschem. —

[1] Fleury, t. VIII, p. 270.

[2] Le 4 avril 622.

[1] C'est la première fois que l'histoire parle de ce peuple.

Premières années de Mahomet. — Son premier voyage. — Il disparaît de la scène. — Plusieurs voyages. — Développement de son génie. — Il n'a pas créé une religion nouvelle. — Son mariage avec Cadidja. — Pose de la pierre noire. — Sa retraite dans la caverne du mont Hara. — Sa première révélation. — Sa prédication secrète. — Prélude de son Épiphanie. — Opposition dans sa famille. — Sa prédication publique. — Opposition dans sa tribu. — Acte de proscription rongé par un ver. — Fuite de Mahomet dans une gorge de montagne. — Sa rentrée à la Mecque. — Abandon où il se trouve. — Il fait des conversions et choisit douze apôtres. — Sa fuite à Médine. — Ses préparatifs de conquêtes. — Ses victoires. — Ses derniers jours et sa mort. — Conclusion.

Quelque chose de prodigieux va s'accomplir en Orient, et l'instrument de cette immense et radicale révolution sera pris dans un coin obscur. Aveugle serait celui qui ne verrait point là la main de Dieu. « C'est lui, dit Bossuet, qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes; il a tous les cœurs en sa main : tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérants, il fait marcher l'épouvante devant eux, et il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible[1]. » Ces hautes paroles s'appliquent bien à Mahomet qui, parti de si bas, s'est élevé sur tant de nations et les a mises sous un joug que, malgré les efforts héroïques de résistance du moyen âge, malgré le passage de plusieurs siècles et les infiltrations de la civilisation moderne, portent encore tous les peuples qui s'étendent depuis l'Océan atlantique jusqu'à l'empire de la Chine. Étudions l'imperceptible germe d'où est sorti cette révolution.

Mahomet est né à la Mecque, petite ville de l'Arabie. Les Romains avaient dédaigné d'enclaver dans leurs conquêtes ce pays en lui-même peu important et d'ailleurs d'un accès difficile, protégé à l'ouest par la mer Rouge; au sud, par la mer des Indes; à l'est, par le golfe Persique, et au nord, du côté de la Palestine, par des montagnes presque inaccessibles. Du temps de Mahomet, l'Arabie était habitée par des ichthyophages au sud, vers le désert, par des pâtres qui avaient déjà quelques idées de la civilisation, et qu'on appelait Bédouins à cause de leurs déprédations[1]; enfin, les Arabes proprement dits possédaient, sur les bords de la mer Rouge, l'Yémen ou l'Arabie-Heureuse, ou pour mieux dire la moins aride. L'Arabie était devenue le refuge des bannis, des hommes persécutés ou compromis de tous les pays environnants : Juifs, Chaldéens, Perses et Syriens, Ariens, Nestoriens et Eutychéens s'y trouvaient mêlés. La religion catholique était parvenue à s'y établir dans la partie méridionale, mais une persécution cruelle l'en avait bannie; elle n'y conservait plus qu'une église et un évêque. La plupart des Arabes rendaient un culte aux astres; celui des idoles n'y était pas fort répandu; ils exerçaient le brigandage et le justifiaient comme une sorte de compensation de l'héritage enlevé à leur père Ismaël, et dont avaient profité les autres nations.

Quoique petite, la Mecque était la ville la plus renommée de l'Arabie; elle renfermait la Caaba, temple carré qu'on prétendait avoir été construit par Abraham pour servir de demeure à son fils Ismaël, qui, renvoyé de la maison paternelle, s'était réfugié dans cette ville. Les plus petits détails acquièrent ici de l'importance. Dans un des murs de la Caaba était une pierre noire, objet d'une vénération particulière, parce que, disait-on, Abraham l'avait reçue du ciel; elle était devenue noire en signe de deuil, à cause des péchés des hommes. Le temple était desservi par une tribu sacerdotale et souveraine, la tribu coraïschite, qui se glorifiait de descendre en ligne directe d'Ismaël. Mahomet naquit en 568, dans la tribu coraïschite, de la famille Haschem, une des plus illustres. Cette origine fut un premier avantage pour le prophète.

Il n'avait que deux ans lorsque son père Abdallah mourut, ne lui laissant pour tout héritage que cinq chameaux et un esclave éthiopien. A l'âge de huit ans il perdit sa mère, qui paraît avoir été juive de naissance, mais elle avait suivi la religion des Arabes. Son aïeul

[1] Hist. univ., à la fin.

[1] Bédouin signifie voleur.

paternel le reçut dans sa maison, en prit soin, et, à sa mort, qui arriva deux ans après, le recommanda à son fils aîné Abou-Thaleb. Abou-Thaleb succédait à son père dans l'autorité qu'il exerçait à la Mecque comme chef des Coraïschites ; il remplit les intentions de son père envers le jeune orphelin, et l'éleva dans le commerce, la plus noble profession des Arabes. Cependant Mahomet n'apprit ni à lire ni à écrire; il est même douteux que les Arabes connussent alors l'écriture. A l'âge de treize ans, son oncle le conduisit à Bosra où l'appelait son commerce. Ils furent reçus dans ce pays par un moine nestorien, nommé Bahira par les Arabes, qui leur donna l'hospitalité avec une grande cordialité, sans doute en mémoire de celle que Nestorius avait trouvée chez les Arabes, lorsqu'il avait été banni de l'empire de Constantinople. A cet âge déjà, le jeune Mahomet se faisait remarquer par la portée de ses questions, par ses réponses judicieuses, par sa justesse de langage, par la régularité de sa conduite, et surtout par une droiture de caractère qui lui valut le surnom d'*Alamin*, c'est-à-dire *le Fidèle*. Le moine fut frappé de l'esprit précoce, des heureuses et brillantes dispositions de cet enfant; il en parla à son oncle, sollicita toute son attention pour l'éducation de son neveu, l'engagea à le prémunir contre les artifices des Juifs ; ce qui donnerait à supposer que déjà à cette époque il était imbu de quelques principes judaïques qu'il pouvait bien avoir reçus de sa mère. A son retour de la Syrie, on le voit suivre sa tribu dans la guerre qu'elle soutenait contre celle de Benou-Hawazin, et ramasser les flèches lancées par les combattants. Sa vie reste ensuite cachée jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans. On peut croire que cet intervalle de temps ne fut pas perdu, et qu'un esprit aussi actif, creusa et combina bien des idées dans le loisir de la retraite. Dans sa vingt-quatrième année, il fit plusieurs voyages dans le Yémen, et, l'année suivante, un second voyage en Syrie avec l'homme d'affaires d'une riche veuve, nommée Cadidja. Cette fois encore, il eut l'occasion de s'entretenir avec des moines chrétiens sur la religion de Moïse et sur celle de Jésus-Christ.

Ces voyages fournirent un fécond aliment à son ardente imagination, lui apportèrent une foule d'observations, l'initièrent davantage à la connaissance des hommes et à l'état des esprits dans cette partie du monde ; on peut raisonnablement conjecturer qu'à cette époque son génie prit un rapide développement et qu'il commença dès lors à ébaucher les vastes projets qu'il devait exécuter plus tard. Il dut comprendre qu'un peuple idolâtre se trouvait par rapport aux autres dans un état d'infériorité morale et intellectuelle qui le condamnait à l'isolement ou à la servitude ; quels jugements porta-t-il sur le dogme juif et le dogme chrétien, nous ne pouvons pas même le conjecturer. Mais sa fierté naturelle, sa nature de domination devait l'éloigner de la soumission à l'une ou à l'autre religion ; il dut se proposer d'en créer une indépendante de l'une et de l'autre , mais cependant greffée sur l'une et sur l'autre. On a généralement fort mal jugé l'entreprise religieuse de Mahomet : on a dit qu'il avait établi sa religion par la violence et par le relâchement des mœurs. Cette explication n'explique rien ; la corruption est un dissolvant et n'est pas un principe de vie et de foi; elle altère, elle détruit, elle ne produit pas. Par la force des armes et par la terreur on peut lier les langues et les bras, arrêter la diffusion d'une doctrine ou sa réalisation en actes extérieurs et publics, mais on ne met pas la foi dans les cœurs, on n'allume pas la flamme de l'enthousiasme. C'est supposer qu'on peut créer une religion, et ce pouvoir n'est donné à aucun homme, eût-il à lui seul la force et la valeur intrinsèques de tous les grands génies et de tous les grands conquérants. La religion s'appuie sur le passé, sur des traditions, et ces traditions il faut qu'on les trouve, on ne les fait pas; on s'en sert, on ne les invente pas; on les dénature, on les combine, on les met en opposition les unes contre les autres, mais il faut qu'elles existent et présentent un point d'appui. Pour qui voudra analyser l'esprit humain, lire l'histoire et regarder autour de lui, cette observation sera incontestable. Qu'a donc fait Mahomet? il

a fait un amalgame des traditions juives et chrétiennes, et il y a joint quelques observances empruntées à l'une et à l'autre religion. Adorer un seul Dieu et croire en son prophète, c'est là le fond de l'islamisme ; ajoutez-y la résurrection générale, le jugement dernier, l'enfer et un paradis où l'on jouit des plaisirs sensuels, vous aurez tous les dogmes. Les préceptes sont ceux de la loi naturelle ou du décalogue largement interprété ; la circoncision et quelques cérémonies, des ablutions extérieures, le jeûne, l'abstinence du vin, du sang et de la viande de porc, enfin le pèlerinage à la Mecque forment le complément de cette religion qui convenait beaucoup aux riches asiatiques en leur permettant la pluralité des femmes et en leur annonçant une récompense en rapport avec leurs plus fougueuses passions. Par les traditions anciennes qu'il a conservées, Mahomet a éclipsé les grossières superstitions de son peuple et il s'est donné un point de ralliement pour réunir en un seul corps Juifs et Chrétiens ; il les a assez gênés par ses observances pour rassurer leur conscience et se donner comme l'apôtre de Dieu ; il les a mis assez au large sous le rapport moral pour ne pas soulever contre sa doctrine les passions les plus intraitables.

Il a fait jouer la ruse, il a imposé par la force ; mais ni la ruse ni la force n'auraient eu de prise sur un peuple à qui il eût apporté une religion neuve et tout d'une pièce. Il sera bientôt à l'œuvre, suivons-le dans ses préparatifs.

A son retour de la Syrie, la veuve Cadidja qui avait su distinguer, ou, sans doute, pour mieux dire, à qui il avait pris soin de faire distinguer son jugement, sa droiture, son habileté dans les affaires, se résolut à l'épouser quoiqu'il n'eût que vingt-cinq ans et qu'elle en eût quarante. Par ce mariage, Mahomet se trouva un des plus riches habitants de la Mecque et s'acquit une influence qui devait favoriser l'accomplissement de ses projets. Il est assez présumable que c'est là le but principal qu'il avait eu en vue en contractant cette alliance.

Cinq ans après, une circonstance assez bizarre et futile en apparence, mais qu'il sut habilement exploiter, commença à fixer les regards sur lui. Une femme avait incendié la Caaba en y brûlant des parfums, et la tribu des Coraïschites était occupée à la reconstruire. Quand le moment fut venu de poser la miraculeuse pierre noire, toutes les divisions de travailleurs briguèrent cet honneur ; ces prétentions diverses allaient susciter une querelle, lorsqu'on convint de s'en rapporter à l'arbitrage de celui qui entrerait le premier par la porte du temple. Soit par hasard, soit par suite d'une heureuse découverte, Mahomet se présente le premier. Il fait déposer la pierre sur un manteau, dit à chaque chef de la tribu de le soutenir ; ensuite, lui d'un air calme et inspiré, il enlève la pierre de ses mains, la place à l'endroit qui lui est destiné et signifie ainsi d'avance à ceux qui plus tard voudront le comprendre que sa tribu et les chefs de sa tribu doivent l'aider dans l'accomplissement de sa mission ; dès le moment même, il faisait l'essai de l'autorité, habituait à lui obéir et imposait par l'ascendant d'un ferme caractère.

Dès lors, soit pour marquer qu'il obéit à l'ordre que le ciel vient de lui intimer par cette circonstance extraordinaire, soit que les réflexions qu'elle lui suscita l'amenassent à conclure qu'il devait se décider, il renonce subitement au commerce, et, à l'imitation des grands prophètes, il se dévoue à la solitude. Pendant les dix ans qui suivent, il se retire chaque année, pendant un mois entier, dans une caverne du mont Hara, non loin de la Mecque. Il mûrit son plan, compose son système, prépare ses moyens, appelle sur lui l'attention publique, cependant il se tait.

C'est à l'âge de quarante ans qu'il passe de la vie anachorétique et contemplative, à la vie active et prophétique ; ses révélations commencent. Il était dans sa caverne ; il crut voir l'ange Gabriel qui l'appela l'apôtre de Dieu et lui intima l'ordre de lire et d'annoncer aux hommes les vérités qui allaient lui être révélées ; il s'excusa en disant qu'il ne savait pas lire. Alors l'ange le prit par les

cheveux, le roula trois fois par terre et il sut lire. Les auteurs arabes ne disent pas s'il apprit à écrire par la même méthode. Le lendemain il raconta sa vision à sa femme qui ajouta foi à sa parole et qui, fière d'avoir un mari prophète, alla raconter l'événement à un de ses cousins, Varaca, versé dans les écritures de l'ancien et du nouveau testament; il crut à la sincérité du récit et répondit que Mahomet pouvait bien, comme Moïse, être l'apôtre de Dieu. Une telle réponse d'un homme aussi grave encouragea Mahomet qui revint à la Mecque, mais qui ne rentra dans sa maison qu'après avoir fait sept fois le tour de la Caaba. Aly, son cousin, et Zaid, son esclave, le reconnurent bientôt pour prophète. Il parvint ensuite à persuader un homme fort considéré dans le pays, Abou-Becre, qui lui rendit de grands services et fut, après lui, le premier calife. Entraînés par son exemple plusieurs autres Arabes se joignirent à lui. Mahomet comptait neuf prosélytes; il lui en arriva bientôt cinq autres, et le nombre fut porté à quatorze.

Encouragé par ce commencement de succès, Mahomet commence à dogmatiser, mais, pendant trois ans, il le fait en secret. Il n'a point la maladresse d'annoncer une religion nouvelle: c'est, dit-il, la religion d'Abraham et d'Ismaël ramenée à sa pureté primitive: cette religion est plus ancienne que la religion des Juifs et que celle des Chrétiens, il n'apporte point de nouveaux dogmes, il n'est qu'un réformateur, et dans cette réforme, il n'est que l'interprète de l'ange Gabriel.

Quelques esprits ainsi préparés, il juge que le temps de son épiphanie est arrivé. Il paraît en homme inspiré, il est tout enflammé de zèle, il a reçu l'ordre de prêcher l'ancienne doctrine et de la prêcher à tous les hommes; cet ordre est consigné au commencement du 74e ch. du Coran. Il prélude à sa prédication publique par un grand repas dans lequel il réunit les quarante personnages les plus distingués de sa famille. A la fin du repas, il se lève et leur annonce qu'il a quelque chose de meilleur à leur donner, qu'il est chargé de la part de Dieu de les appeler à lui et de leur promettre en son nom une grande félicité dans ce monde et dans l'autre. En même temps il demande à ses convives quel est celui d'entre eux qui veut être son grand visir[1]. Cette proposition est accueillie par les éclats de rire de la plupart des convives qui s'étonnent que la tête d'un homme si sensé se soit tout à coup dérangée à ce point. Mahomet conserve un imperturbable aplomb et les transperce de son regard ardent et dominateur. Le jeune Aly, son cousin, déclare qu'il veut être son grand visir. Mahomet le prend par la main et enjoint à l'assemblée de lui obéir. Un fou rire s'empare des spectateurs et l'on plaisante Abou-Thaleb en lui disant que désormais il devra obéir à son fils. Mahomet monte gravement au plus haut degré du diapason de la colère et menace les incrédules des feux de l'enfer, mais l'assemblée se disperse sans qu'il puisse la dompter.

Néanmoins il ne se décourage pas; il savait assez que la persévérance d'une volonté ferme peut remplacer le génie, et d'ailleurs il sentait en lui le génie; il parvient à se faire écouter avec quelque patience par ceux de sa tribu jusqu'au moment où il attaque l'idolâtrie. Mais lorsqu'il touche aux dieux qu'ont adoré leurs pères, tous les esprits se révoltent, excités surtout par Abou-Sofyan qui lui a fait beaucoup de mal. Dès lors sa tribu se divise en deux camps, les idolâtres et les haschemites ses disciples. Il se fit néanmoins encore plusieurs prosélytes, entre autres deux hommes fort considérés, Hamzah et Omar, que nous verrons figurer dans l'histoire. Cependant la division s'approfondissait entre la famille des Haschem et le reste des Coraïschites; ils s'engagèrent par les plus terribles serments à ne plus contracter mariage, à n'avoir plus aucune relation avec elle; ils proscrivirent le prophète et affichèrent l'acte de proscription dans la Caaba. Mais, ô prodige raconté par les Arabes! un ver rongea dans une seule nuit toutes les lettres de cet acte, à l'exception du commencement; *au nom de Dieu*. Ce miracle fit révoquer l'acte de proscription, mais cependant les par-

[1] Ou son lieutenant.

tisans de Mahomet, de son consentement, se retirèrent dans l'Abyssinie, pour échapper aux poursuites des Coraïschites; lui-même, ne trouvant plus de sûreté dans sa ville natale, se retira avec ses plus fidèles disciples dans une gorge de montagne et y passa trois ans. De là il se rendit à la ville de Taïef, à soixante milles de la Mecque, espérant y trouver des partisans, mais il n'y fut accueilli que par des railleries et des insultes. Il revint à la Mecque, pensant qu'en son absence le soulèvement des Coraïschites se serait calmé; ils lui étaient devenus plus hostiles que jamais. Il ne savait plus que devenir. Pour surcroît de malheur, il perdit sa femme Cadidja et son oncle dont la mort fit passer l'autorité souveraine de ses mains dans celles de ses ennemis.

Sa position est des plus critiques, et pourtant il ne se décourage pas. Dans une nombreuse réunion de pèlerins à la Mecque, il prêche, il tonne contre l'idolâtrie; les Coraïschites sont furieux, mais il convertit six habitants de Yathreb, ville située à soixante lieues au nord de la Mecque. Les nouveaux prosélites jurèrent de le soutenir; on les appela *Ansariens* ou auxiliaires. Plus tard, douze autres font les mêmes serments. Mahomet les fait accompagner dans leur pays par Mosab, un de ses disciples les plus zélés qu'il charge de les instruire à fond de la religion. Il existait une ancienne rivalité entre les habitants d'Yathreb et ceux de la Mecque; cette rivalité disposa en sa faveur la première de ces villes et l'islamisme y fit de grands progrès. L'année suivante, une députation de la même ville, composée de soixante-quinze députés, vint lui offrir un asile et lui apporter la promesse qu'il serait soutenu contre ses ennemis. Il choisit douze apôtres parmi ces envoyés et leur donne pour précepte d'exterminer, par le fer et par le feu, tous ceux qui n'embrasseront pas sa religion.

A la nouvelle de cette alliance, les Coraïschites s'assemblent à la hâte, et, résolus à se défaire de lui, ils cernent sa maison. A la faveur d'une ruse, Mahomet parvient à s'échapper; après bien des détours et des dangers il arrive à Yathreb où il est reçu en triomphe. Cet événement se passait en 622, l'année où Héraclius marchait contre les Perses; elleest devenue célèbre : c'est de cette année que les musulmans datent leur ère, car *hégire* veut dire *fuite*.

La ville d'Yathreb changea de nom et prit celui de *Médine*, c'est-à-dire *ville du prophète*. C'est de là que, le cimeterre à la main, Mahomet va s'élancer pour propager sa religion dans des flots de sang, au milieu du pillage et des incendies. Mais d'abord il s'occupa d'un soin plus doux; à l'âge de cinquante-trois ans, il épousa une jeune fille de neuf ans, Aïcha, fille d'Abou-Becre. Il s'occupa ensuite à construire des oratoires, à publier de nouvelles révélations de l'ange Gabriel, à préparer ses plans de campagne. Il annonça que ceux qui périraient dans la défense de sa cause iraient, en qualité de martyrs, droit en paradis où les houris les recevraient à bras ouverts. Cependant il n'allait causer la mort de personne, ceux qui mourraient devaient mourir, puisque tout est écrit, et qu'on ne peut éviter d'accomplir son destin. On sait que le fatalisme tient la place de la Providence chez les musulmans; c'est pourquoi, tant qu'ils ont été fidèles croyants, ils n'ont pas eu de médecins et n'ont pris aucune précaution contre la peste il leur arrivait néanmoins d'en prendre contre l'ennemi vainqueur et, malgré la doctrine du Coran, de jouer instinctivement des jambes.

Dans la deuxième année de l'hégire, Mahomet ordonna à chaque musulman de prendre un andarien pour compagnon, afin d'augmenter ainsi le nombre effectif de ses gardes et de lier tous ses adeptes par une fraternité indissoluble. Tandis qu'il s'occupait encore de ces préparatifs, il apprit qu'une caravane de Coraïschites, forte de 950 hommes, venait du côté de Médine; il alla les attaquer à l'improviste avec 311 fantasins et 2 cavaliers, fondit sur eux à Bèdre, ville aujourd'hui de 500 maisons, les mit en déroute, leur tua 70 hommes, leur fit autant de prisonniers et ne perdit que 14 hommes. Le reste de la caravane lui échappa par les soins d'Abou-Sofya, son éternel ennemi. On jugea que Dieu se déclarait pour lui : sa réputation de grand prophète et de grand

guerrier fut dès lors solidement établie et son pouvoir fut assuré. Lui-même se croyait invincible et s'appuyait avec sécurité sur le bras de Dieu. Il fait un nouveau pas en avant. Il ordonne aux Juifs de Médine d'embrasser l'islamisme; sur leur refus, il s'empara de leurs biens et les bannit : on admira sa clémence. Un d'eux fut assez mal avisé pour débiter des vers élégiaques sur le massacre de Bèdre, il le fit assassiner. Les Coraïschites voulant se venger de leur défaite vinrent l'attaquer à Médine. Il alla au-devant d'eux avec 1,000 hommes jusqu'à Ohah; il tomba dans la mêlée; les musulmans mis en déroute sur le bruit de sa mort, reviennent pourtant à la charge et parviennent à l'enlever. Il fut bientôt guéri, et l'on admira la protection dont Dieu le couvrait. Les Coraïschites se présentèrent une seconde fois avec 10,000 confédérés, mais la division se mit dans leurs rangs et les dispersa.

Depuis ce temps les expéditions de Mahomet se multiplient, et de jour en jour deviennent plus importantes. Il est la terreur et le fléau de tous les infidèles, et il traite en infidèles tous ceux qui ne reçoivent point sa parole. On voit qu'il se croit le droit d'imiter Moïse pour imposer ce qu'il appelle la vérité; le front serein il fait couler des torrents de sang. Ce n'est partout que pillage et massacres.

Cependant les Coraïschites continuaient à l'inquiéter; il conclut avec eux une trêve de dix ans; mais ses partisans en murmurèrent, prétendant qu'il n'était pas permis de transiger avec les idolâtres. Il réussit à calmer cette effervescence et employa cette trêve à faire de terribles ravages. Il attaque la puissante tribu juive de Rhaiban, la soumet et fait immoler sous ses yeux 700 juifs qui refusent de se convertir. Partout vainqueur par le secours des anges, suivant son expression, il étend déjà son regard sur tous les empires voisins de l'Arabie; il envoie des ambassadeurs aux princes les plus puissants pour les exhorter à embrasser sa religion. Le roi de Perse, alors en guerre avec Héraclius, déchire sa lettre et chasse son ambassadeur; le prophète, en l'apprenant, dit sans s'émouvoir : « Ainsi son royaume sera déchiré. » Héraclius, dit-on, lui envoya des présents; un prince de l'Abyssinie se soumit à sa foi; le gouverneur de Motreb en Syrie fit mourir son envoyé. Mahomet envoya contre lui [1] un corps de 3,000 hommes, et malgré les 100,000 Grecs qui se mirent à leur poursuite, ils parvinrent à opérer leur retraite. Un tel fait d'armes fut considéré comme un prodige et affermit son autorité. Cette expédition fut la première qu'il tenta hors du pays; bientôt il se signalera au loin par de sanglantes batailles, par d'éclatants succès.

Il comprenait qu'il ne pouvait rien entreprendre de considérable tant qu'il n'aurait pas obtenu la soumission des Coraïschites et fait la conquête de la Mecque. Or la trêve le gênait; il essaya des moyens de persuasion. Il obtint d'abord d'y faire un simple pèlerinage, espérant toucher le cœur de ces endurcis par l'exemple de sa piété et obtenir de Dieu leur conversion par un sacrifice de 70 chameaux; mais, sans lui faire de mal, les Coraïschites se contentèrent de le tourner en ridicule; plusieurs cependant embrassèrent l'islamisme et le suivirent à Médine. La trêve devait fléchir devant sa céleste mission, il ne songea plus qu'à s'emparer de la Mecque. Il marcha sur cette ville avec une armée de 10,000 hommes et s'en rendit maître de vive force, selon les uns, au dire des autres, par une capitulation. Il ne perdit que 2 musulmans dans cette expédition et il éprouva la satisfaction de voir l'orgueilleux Abou-Sofyan réduit à embrasser l'islamisme pour sauver sa vie. Le 12 janvier 630, Mahomet fit son entrée solennelle dans la ville et accorda un amnistie générale dont il n'excepta que 4 hommes et 3 femmes qui furent exécutés. Toute la tribu des Coraïschites le reconnut pour prophète et lui prêta solennellement serment de fidélité. Il marcha ensuite vers la Caaba, en fit sept fois le tour, comme autrefois en sortant de la caverne, toucha et baisa la pierre noire, entra dans le temple, mit en pièces 360 idoles, sans épargner celles d'Abraham et d'Ismaël, pour lesquels cependant il professait la plus haute vénération. Il termina cette so-

[1] En 629.

lennité par un discours adressé à cet immense auditoire, et l'idolâtrie disparut pour jamais.

Restaient plusieurs tribus infidèles. Après plusieurs expéditions toujours couronnées de succès, il marcha contre toutes les tribus liguées ensemble, avec une armée de 12,000 hommes. La bataille se livra dans la vallée d'Honain, à 3 milles de la Mecque. Son armée fut mise dans une déroute complète; mais sa présence d'esprit ne l'abandonnait pas, et les anges qui marchaient toujours à sa droite, lui donnèrent la victoire. Il rallia les musulmans et battit les infidèles, laissa à ses lieutenants le soin d'achever la campagne et revint à Médine où il fut reçu avec de grands transports de joie, parce qu'on avait craint qu'il n'allât s'établir à la Mecque. Plusieurs princes vinrent se ranger sous sa loi; il en réduisit plusieurs autres par la force; partout les idoles furent abattues et l'Arabie entière marcha sous son étendard.

Mais les Grecs et les Arabes du nord formèrent contre lui une puissante ligue. Il réunit une armée de 20,000 hommes et de 10,000 chevaux et marcha contre la Syrie. Il n'était qu'à moitié chemin lorsque les Grecs se retirèrent; les princes arabes se soumirent; les princes chrétiens payèrent tribut. Il n'alla pas plus loin, et ce fut là sa dernière expédition.

Malgré sa constitution robuste, il était miné par une maladie de langueur que lui causait le poison qu'une de ses femmes lui avait administré pour éprouver s'il était le prophète de Dieu. Malgré cet état de faiblesse il fit encore un solennel pèlerinage à la Mecque, accompagné de 114,000 personnes accourues de tous les coins de l'Arabie. Il porta plusieurs fois la parole pour confirmer les fidèles dans la croyance à l'unité de Dieu, pour leur expliquer les pratiques et les cérémonies de la religion; il fit les sacrifices prescrits et revint à Médine. Quinze jours après il descendait au tombeau. Il le vit s'entr'ouvrir avec calme en s'occupant d'une nouvelle expédition en Syrie et de la soumission de deux apostats qui essayaient de prophétiser à son exemple; il eut encore la satisfaction d'apprendre la mort de l'un d'eux, assassiné dans sa maison. L'autre sera défait plus tard. Dans ses derniers jours il se faisait encore conduire à la mosquée pour y faire sa prière; enfin il expira le 8 juin 632, la 11e année de l'hégire, la 23e de sa prédication, la 63e de son âge, après avoir jeté le fondement d'un empire qui, en 90 ans, embrassa plus de contrées que les Romains en 8 siècles n'avaient pu en conquérir, après avoir établi une religion qui domine encore aujourd'hui depuis l'empire de Maroc jusqu'à la grande muraille de la Chine.

Les auteurs arabes brochant sur le fond de sa vie, lui ont attribué plusieurs miracles; il n'avait pas la prétention d'en faire, disant que Moïse et Jésus-Christ, avec leurs miracles, n'avaient pu parvenir à donner la foi aux Juifs. « Je ne suis venu, ajoutait-il, que pour prêcher la parole de Dieu, et malheur à ceux qui ne croient pas. » Il s'est trouvé des hommes assez déraisonnables pour le comparer à Jésus-Christ. Ce rapprochement ne supporte pas un instant d'examen, ni sous le rapport de la doctrine, ni sous le rapport des moyens. Mahomet n'est qu'un plagiaire qui a fait avancer son peuple, mais qui a fait reculer l'humanité. Jésus-Christ a donné une vérité pure et complète qui répond aux besoins de l'homme partout et toujours. Mahomet, comme tous les fondateurs de religions, s'est servi de la force pour faire régner ses idées; Jésus-Christ seul a fait dominer la vérité par elle-même. Il l'a jetée dans le monde et lui a dit: « Allez! » La vérité chrétienne a pénétré partout, s'est partout établie, a changé l'esprit du monde sans gêner la liberté.

L'abbé Marcel.

REVUE.

HISTOIRE DE SAINT LÉGER, ÉVÊQUE D'AUTUN,

ET DE L'ÉGLISE DES FRANCS AU SEPTIÈME SIÈCLE.

Le fragment que nous publions ici est détaché d'un ouvrage qui paraîtra prochainement sous le titre d'*Histoire de saint Léger et de l'Église des Francs au septième siècle.* — Cette monographie, due au R. P. dom J.-B. Pitra, moine bénédictin de la Congrégation de France, pourra intéresser ceux qui aiment à étudier les origines de notre monarchie française et l'influence considérable exercée par l'Église dans la formation des sociétés modernes.

INTRODUCTION.

A une époque où des évêques fondaient la monarchie française, où des clercs et des moines initiaient des peuples nouveaux à la vie sociale et chrétienne, la ville d'Autun eut un pontife-martyr trop oublié. Élevé au palais mérovingien; clerc et archidiacre à Poitiers; moine à Luxeuil et abbé de Saint-Maixent; propagateur et panégyriste de la règle de saint Benoît; conseiller et ministre sous quatre rois; évêque d'une cité encore renommée, et, à ce titre, puissant en Bourgogne; lié de près aux Pepins et aux plus illustres Austrasiens; de plus, selon l'un de ses biographes, maire du palais de Neustrie; leude, clerc, moine, prélat, chef des peuples et pasteur d'une grande Église; *saint Léger* ou *Léodégar*, par cette universalité d'action exerça une vaste influence. Autour de lui et au loin, on sent comme une vertu s'échapper de ses paroles, de ses lèvres et de ses yeux mutilés, de ses ossements dispersés, du sang fécond de sa famille. Son frère Warein meurt à côté de lui, martyr; sa mère monte avec lui au ciel et sur les autels [1]; sa famille est sept fois nommée parmi les saints en trois générations [2]; elle compte en un siècle cinq évêques et quatorze moines. Par elle, les Vosges, l'Alsace, les bords du Rhin, se couvrent de monastères. Le patronage de saint Léger s'étend sur la France et au delà : tout un canton suisse, la catholique Lucerne, conserve son vocable dans ses églises, son effigie dans ses monnaies, toute sa passion dans les curieuses peintures de ses *Kappell-Brücke*. Longtemps sa famille est féconde en saints et en héros. Gérard de Roussillon et les Welfes lui appartiennent; un petit-fils de Charlemagne se fait gloire d'en descendre; ses rameaux s'étendent au loin dans les maisons de Lorraine, de Bourgogne, de France, et jusque sur le trône de Constantinople et la chaire de saint Pierre [1]. Avant de s'épuiser, elle donne à l'Église saint Léon IX, le précurseur de saint Grégoire VII, et à l'Empire, ce Rodolphe de Habsbourg, qui au jour de son sacre ne retrouvant plus l'épée de Charlemagne, prit la croix, disant : voilà mon sceptre !

Ainsi cette vie, oubliée et consumée

[1] Sainte Sigrade.

[2] Aux précédents ajoutez la patronne de l'Alsace, sainte Odile, et ses trois nièces, sainte Eugénie, sainte Attala, sainte Gunlinde, et plusieurs autres membres de cette illustre famille, qui auront une place dans l'histoire de saint Léger.

[1] Cette généalogie n'est point amplifiée à plaisir, comme on peut s'en assurer par les importants travaux exécutés sur ce sujet. *Voy.* Georges Eccard, *Orig. habsburgo-austriacæ*, lib. I. — D. Hergott., *Genealogia Diplom. aug. gentis habsburg. antiquit.* — Hieronym. Vignier, *Véritable origine des maisons d'Alsace, de Lorraine et d'Autriche*, traduit en latin, annoté et publié par J.-J. Chifflet, sous ce titre : *Stemma austriacum.* — David. Blondell, *Genealog. francisc. plenior. assertio*, t. I. — Schoepflin, *Alsatia illustr.*, t. I. Idem., *Hist. Zaringo-badensis.* — Grand Didier, *Hist. de l'Égl. de Strasbourg*, t. I. — Baron de Zurlauben, *Tablettes généalogiques.* — Le P. Laguille, *Hist. de l'Alsace*, t. I.

reurs et de fléaux. Si l'on croit à une Providence, il faut ici la voir qui lâche les digues aux eaux amoncelées de sa juste fureur et qui frappe d'une main de fer sur toutes les têtes. Les Perses désolent toutes les provinces orientales de l'Empire; ils pillent, ravagent et massacrent. L'imbécile et lâche Empereur devient furieux; dans ses noirs accès d'humeur, il ne sait défendre son pouvoir qu'en faisant tomber autour de lui tout ce qui lui porte ombrage. Constantine et ses trois filles sont immolées les premières, les exécutions se continuent sans relâche et vont de Constantinople jusqu'à Alexandrie et Antioche. L'horreur du monstre s'accroît de moment en moment; Héraclius en délivre l'Empire et monte sur le trône. Les onze premières années de son règne ne sont qu'un tissu perpétuel de calamités de tout genre; la peste, la famine, les tremblements de terre se joignent à la guerre pour écraser les provinces asiatiques; les Abares, les Bulgares, les Esclavons dévastent l'occident de l'Empire et le couvrent de ruines; une lèpre d'un genre inconnu vient ajouter à l'effroi public. L'Empereur ne sait où donner des ordres, où puiser des ressources, où chercher des défenseurs. Les Perses sont toujours en armes; ils s'avancent comme un torrent et inondent les provinces de l'Asie-Mineure; ils enlèvent Damas, occupent toute la Syrie, passent le Jourdain, se répandent dans la Palestine, se jettent sur les monastères, massacrent et torturent tout ce qui n'a pas pris la fuite; ils entrent en fureur à Jérusalem, ils dépouillent les églises des riches offrandes longtemps apportées par la piété des pèlerins, passent au fil de l'épée une grande partie des habitants; des milliers de clercs, de moines et de vierges sont immolés, les églises livrées aux flammes; ils violent le Saint-Sépulcre, emportent les vases sacrés et le bois de la rédemption; enfin, las de piller et de tuer, ils font prisonniers le reste des habitants et les chargent de chaînes avec le saint patriarche Zacharie; ils vendent une partie de ce troupeau humain aux Juifs, qui n'achètent que pour massacrer. Il est des historiens qui font monter à quatre-vingt-dix mille le nombre des chrétiens qui subirent ce malheureux sort[1].

La Providence envoya un consolateur, dans la personne de Jean, patriarche d'Alexandrie, que les peuples surnommèrent l'Aumônier. Ce titre, acquis par la reconnaissance publique, devint plus solide et était plus honorable que le titre inventé par l'orgueil de Jean-le-Jeûneur. On peut considérer Jean-l'Aumônier comme le précurseur de notre Vincent de Paul. Il était né dans l'île de Chypre d'une famille noble et opulente. Il se maria jeune, perdit sa femme et ses enfants, vendit ses biens et en distribua l'argent aux pauvres, puis se renferma dans la solitude, et se livra tout entier à la pratique des conseils évangéliques. Vers 608 le peuple d'Alexandrie l'enleva à sa retraite, et, malgré sa répugnance, le porta sur le siége patriarchal de cette ville. A peine installé il se rend compte des revenus de son diocèse, le plus riche de l'Orient, il fait l'inventaire du trésor amassé par ses successeurs pour les circonstances extraordinaires, il y trouve huit cents livres d'or[2]; il fait ensuite le relevé des pauvres de la ville; les pauvres, il les appelait ses maîtres; le nombre s'en élève à sept mille cinq cents. Il se charge de les nourrir tous et de pourvoir à leurs besoins. Il fonde des institutions charitables de différents genres, élève des hospices, réprime, par la confiscation des biens, la rapacité frauduleuse des marchands qui vendent à faux poids et à fausses mesures; il est un père de famille qui a l'œil sur chacun de ses enfants, et cependant il redouble l'activité de ses travaux apostoliques. Les désastres de la Syrie et de la Palestine font refluer à Alexandrie des troupes immenses de malheureux qui n'apportent que leurs haillons, leur faim et leur désespoir; il leur ouvre les bras sans les compter et les nourrit tous. Il se délasse des fatigues de son ministère en visitant les blessés dans les hôpitaux, en pansant lui-même leurs plaies et en essuyant leurs larmes. Il

[1] Fleury, t. VIII, p. 267.

[2] Fleury, après d'autres historiens, dit 400; c'est une erreur.

est une Providence visible et partout présente. Il envoie à Jérusalem au prêtre Modeste de l'argent, des vivres et des vêtements pour l'aider à soulager les plus pressants besoins; il fait parvenir jusqu'en Perse des secours aux infortunés captifs qui périssent de faim et de misère[1]. Il épuise son trésor, il épuise ses autres ressources, alors il va frapper à la porte des riches, il fait de nombreux emprunts, il se prive du nécessaire et il donne toujours, toujours à pleines mains, toute sa sagesse est de donner en quelque sorte sans discrétion, et le Dieu des pauvres et des petits multiplie les aumônes qui passent pas ses mains. Tel fut le dernier apôtre de cette église; avant de disparaître, le soleil, à son couchant, envoya du moins encore à la terre de beaux rayons.

Les invasions et les ravages des Perses continuaient; ils s'étaient emparés de l'Égypte et de la Libye; ils entrèrent l'année suivante, 615, dans l'Asie-Mineure; ils arrivèrent sous les murs de Calcédoine, faubourg de Constantinople, et, des fenêtres de son palais, l'Empereur pouvait voir la flotte ennemie; de tous ses États, il ne lui restait plus que la ville impériale. Il n'aperçoit plus d'espoir et veut se retirer; on le conjure de rester, il se laisse toucher par les larmes du peuple, offre tout aux Perses et descend à toutes les conditions pour avoir la paix; Chosroès prend son argent et lui donne la guerre : il veut qu'il adore le soleil. L'indignation d'Héraclius lui apporte du génie; il n'avait pu se défendre, nouvel Annibal il se disposa à conquérir, à porter lui-même la guerre et la dévastation au centre de la Perse. Il fait un appel à son peuple, il est entendu; tous les corps de l'État s'imposent les derniers sacrifices; le clergé lui dit d'enlever l'or et l'argent des églises; il lève une armée, prend des barbares à sa solde, sort de Constantinople[2], exerce ses nouvelles levées dans l'Asie-Mineure par des simulacres de bataille, se porte ensuite en avant, pendant six ans de combats ne laisse ni son génie s'épuiser, ni son ardeur baisser, ni l'enthousiasme de ses soldats se refroidir. Quarante mille cavaliers turcs[1] lui offrent leurs services; avec ce renfort il culbute les Perses, les poursuit dans leur pays, enlève villes et châteaux, impose la paix à Chosroès, lui prend ses trésors, et se fait rendre ses prisonniers et la sainte Croix. Le peuple de Constantinople le voit après six ans d'absence, de travaux et de victoires, rentrer dans la ville sur un char attelé de quatre éléphants et tenant dans ses bras la croix reconquise. Il repasse en Asie, va droit à Jérusalem, et monte au Calvaire en portant la croix sur ses épaules. Tout l'empire dans la joie célébra son triomphe. Il n'est point encore terminé, et l'Église en célèbre la mémoire annuelle dans la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.

On se croyait délivré de tous les fléaux, on étendait avec empressement ses espérances dans l'avenir, il semblait qu'on allait commencer une ère de prospérités; mais tandis qu'on se livrait aux joies d'un délirant espoir, et que le bruit des fêtes retentissait dans la plaine, à l'orient, derrière la montagne qui intercepte à l'homme la vue de l'avenir, de noirs nuages s'amoncelaient, une effroyable tempête, portée sur les vents de la colère céleste qui n'était point encore satisfaite, s'avançait et allait éclater successivement sur l'Asie, l'Afrique et une grande partie de l'Europe. Je veux parler de la terrible révolution sociale et religieuse qui fut préparée et bien avancée par un homme sorti d'un peuple inconnu et jusqu'alors dédaigné par les conquérants, par Mahomet. Son nom, sa vie et ses actes appartiennent à l'histoire ecclésiastique; nous étudierons prochainement l'origine, les progrès, les moyens, la doctrine, la puissance de ce personnage merveilleux.

TREIZIÈME LEÇON.

Patriarcat de Constantinople. — Mahomet.

Intervention de la Providence. — Description de l'Arabie. — La Mecque, la Caaba, la pierre noire, la tribu Coraïschite et la famille Haschem. —

[1] Fleury, t. VIII, p. 270.
[2] Le 4 avril 622.

[1] C'est la première fois que l'histoire parle de ce peuple.

que nous connaissions. Les siècles historiques ne se comptent point par des chiffres ronds; il faut suivre les haltes de la providence qui, pour s'arrêter, tantôt prévient, tantôt dépasse les bornes séculaires du temps.

Cette période grégorienne tombe entre deux autres très-dissemblables, dont il importe de remarquer la physionomie tranchée.

La première, qui court du 5e au 6e siècle, offre un grand spectacle : l'empire Romain subissant, sous la verge des fléaux de Dieux, une immense expiation, et payant le salaire dû à l'Univers asservi, aux hécatombes des peuples et des martyrs. Un doigt divin imprime sur la poudre de ses palais l'anathème de Babylone : la cité éternelle ne pèse plus dans la balance; elle est divisée; elle est jetée en proie ; montée jusqu'au cieux, elle tombe comme les géants antiques, au fond de l'abîme. Depuis les jours où les Océans débordés submergeaient les terres, il ne s'était rien vu d'aussi formidable que la grande invasion. Il y eut entre autres une date mémorable, enregistrée par tous les historiens, un dernier jour de l'an 405[1], où une armée de cent peuples, en marche dans la Germanie depuis dix ans, sur une colonne de plus de 500 lieues, lançait ses premières bandes au-delà du Rhin, par le pont de Bâle, dernière limite entre la vie et la mort du monde romain!... Ils passèrent, et depuis ce fut une mêlée de deux siècles, une débâcle, un sac permanent, on ne sait quelles longues funérailles des vaincus et des vainqueurs, emportant dans la fosse, inaperçu et abattu par des mains obscures, l'empire éternel.

Puis un calme inattendu se fait pendant un siècle et demi, jusqu'à Charles Martel; et de là, à la dernière croisade, c'est encore la guerre, mais féconde et civilisatrice ; elle rapproche les races, les polit en les frottant, les mêle en les broyant dans leur sang.

Or, entre ces deux âges tumultueux, celui de saint Léger s'écoule comme une trêve de Dieu entre deux batailles, comme une pacifique transition qui a néanmoins, ainsi que les deux autres périodes, sa double action expiatrice et civilisatrice, et par des moyens plus efficaces et plus prompts. C'est l'expiation par la prière, par la pénitence, par l'héroïsme des Saints et les volontaires sacrifices des cloîtres. C'est la civilisation par la croix seule et le seul évangile de l'Église catholique. C'est un repos du Seigneur, un septième jour saint et sacerdotal : *septenarius numerus pacatissimus*[1].

La Papauté avant tout préside à l'œuvre, la bénit et la dirige par ses vicaires, ses missionnaires, ses épîtres ; par les nombreux conciles que ses instructions convoquent, que ses légats président; par l'inaltérable dignité de vingt et un pontifes, dont plusieurs sont des modèles achevés ; et surtout par un homme qui a donné le branle à tout, et dont le nom a consacré la puissance, Grégoire-le-Grand.

Autour des papes des légions d'évêques apôtres, législateurs, docteurs, et pères des peuples, se partagent le monde nouveau, se multiplient par une activité surnaturelle, évangélisent partout, aux pieds des autels, dans les chaires, dans leur double tribunal, dans les hospices, dans les prisons, au palais des rois, dans les synodes où ils s'occupent des plus capitales questions de l'ordre spirituel et temporel, fixent les coutumes sociales, et les habitudes catholiques, protégent et sanctifient les âmes et les corps, sauvent l'Église et la cité.

Il fallait aux papes et aux évêques de nombreux auxiliaires, et Dieu dit aux familles monastiques : Croissez et multipliez-vous! — Et partout se répandent les enfants du patriarche de la vie cénobitique, nombreux comme les sables de la mer, comme les étoiles du firmament. De tous les âges monastiques le second siècle bénédictin, sans excepter celui de saint Bernard, est le plus fécond, et de toutes les provinces monastiques, sans excepter l'île des moines et des saints, la France est la plus richement dotée.

[1] Greg. Tur., lib. II, c. 2. — Zozim., lib. VI, c. 3, p. 652. — Prosper Aquit., p. — Paul. Oros.; *Hist.*, lib. VIII, c. 40, etc.

[1] Phil. *de Abrah.*, p. 385, alleg. 42.

Mais le plus beau titre du 7[e] siècle à une réhabilitation, c'est le nombre considérable de saints qu'il a produits; c'est là son insigne auréole; c'est le secret de la fécondité des cloîtres, de l'immense activité de l'épiscopat, de la puissance des papes et même de la prépondérance naissante des Francs. Aucun siècle n'a été ainsi glorifié, sauf l'âge des martyrs que Dieu s'est réservé de compter. Chaque année fournit sa moisson, chaque jour à sa gerbe; chaque cité a ses familles riches qui par troupes et par tribus montent à la maison du Seigneur. Pour sa part l'Église gallicane a plus d'auréoles que tout le reste du monde, et, qu'il nous soit permis de le dire encore à sa gloire, ces phalanges de Francs qui font violence aux célestes royaumes, sont presque toutes enrôlées sous la règle de saint Benoît.

Or, le doigt de Dieu est là : le martyrologe est la statistique du ciel; ses chiffres glorieux sont des lois sacrées ; il ne peut être sans valeur, le siècle dont la part est si belle aux célestes archives: même pour vous qui ne voyez dans nos saints que des âmes plus viriles, en nos miracles que des signes de plus grande force morale, le 7[e] siècle sera un âge fort et magnanime entre tous.

Qu'il en coûte peu à Dieu de créer un grain de sable ou un monde ; que les nations lui soient comme une goutte d'eau dans un vase, comme un grain dans une balance, comme si elles n'étaient pas, c'est la loi : ces âges lointains qui cachent tant de funérailles la promulguent très-haut. Mais pour sanctifier une âme, Dieu même tout entier se dépense. Tout est à vous, âmes prédestinées, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit le présent, soit l'avenir, tout est à vous et vous au Christ, et le Christ à Dieu[1]. Que si donc il plaît à Dieu et au Christ de répandre à pleines mains sur un siècle les splendeurs des saints, qu'importe que l'histoire et la gloire humaine en tiennent peu compte? Dieu s'en souvient : cet âge est privilégié et brillera à jamais dans les générations éternelles.

[1] *I. Cor.*, III, 22, 23.

Ce fut donc la fécondité des temps apostoliques, et il le fallait ; quand l'erreur philosophe et savante attaqua le dogme, Dieu suscita les docteurs à la parole d'or ; aux barbares demi-hommes il fallait l'éloquence des faits, la logique des miracles, l'héroïsme des œuvres et des hommes des premiers jours, et Dieu les rendit.

La tâche était rude ; qu'on ne s'y trompe point et qu'on se garde de penser qu'alors une vie sainte avait peu de larmes et de souffrances et que le ciel s'ouvrait trop aisément. La foi pouvait-elle avoir beaucoup de délices, en ces temps d'invasion violente qui surpassaient, dit Grégoire de Tours, les fureurs de Dioclétien? Cinq siècles d'immense dévouement, en face d'hommes nouveaux, de conquérants aveugles, étrangers au passé, ne donnaient rien de plus que l'apparence d'une religion vaincue, d'un Dieu subjugué. C'est une étrange préoccupation que de voir dans ces nouveaux venus de commodes civilisateurs, sortis des forêts en habits de fête, généreux comme des chevaliers, dociles comme des enfants, sous la main des habiles moines qui en auraient fait adroitement la conquête. La vérité est qu'il n'y avait rien à espérer du monde romain en dissolution, rien à gagner du barbare. L'Eglise a tout fait. Avec les Romains seuls, on allait par le fisc et la centralisation, à la plus savante barbarie qui pût étouffer l'esprit humain. Avec les Barbares seuls, c'était le chaos. Dieu, par l'Eglise, sauva la cité romaine, transforma le camp barbare et peupla l'un et l'autre d'hommes et de Chrétiens.

La valeur de l'homme, l'idée du Chrétien se révélaient comme une idée nouvelle aux conquérants germains. Pour eux, l'homme était le sol ou l'épée ou la table qui le nourrissait, ou moins encore, la taxe qui payait sa tête. La pensée n'était qu'un luxe permis aux Romains ; la culture de l'esprit, une dégradation d'oisifs; la stabilité des propriétés, un privilége odieux ; le travail, une servitude méprisée ; le droit commun, une entrave; la liberté, pas même un mot. A l'esclavage romain l'invasion surajoutait le servage germanique, le vasselage mi-

litaire; la famille périssait ravagée par la luxure païenne et la polygamie orientale; la férocité des mœurs, l'intempérance des plaisirs, la violence des passions, l'ivresse des prospérités, les orgies continues de la conquête rendaient humainement impossible toute organisation sociale et chrétienne.

Mais il y avait plus que le chaos. Les Barbares étaient presque tous Ariens. Une hérésie haineuse et active, éloquente ou grossière au besoin, grecque avec les Grecs, scythe avec les Scythes, avait suivi pas à pas les apôtres orthodoxes jusque sous la tente des hordes nomades, ou pour s'emparer d'elles au passage, s'était habilement mise en embuscade aux portes de l'Empire. Chassée du monde romain par Théodose, elle vendit la patrie à sa haine; elle se donna aux étrangers. L'arianisme eut-il la pensée de les policer? essaya-t-il de les convertir? on ne sait : mais s'il faut juger l'arbre aux fruits, aux noms d'Alaric, Genséric, Radagaise, Hunéric Ariens, au souvenir des martyrs tombés par milliers sous la hache arienne, à la vue des ruines qui couvrent encore le monde, partout où l'arianisme a passé, il est manifeste que les fléaux de Dieu, en se faisant hérétiques, ne perdirent rien de leur aprêté à détruire.

Ainsi c'était le chaos à régler, l'enfer à apaiser; tout était en proie, l'Orient aux sophistes, l'Occident aux sauvages. L'Église eût péri, si elle eût été œuvre humaine : car l'empire romain, la plus grande chose qu'on ait vue bâtie de main d'hommes, succomba, et les Barbares suffirent.

Donc le Christ s'en alla une seconde fois à la conquête du monde. Pour soulever de son sommeil de mort l'empire romain, il lui fallut la bataille et la foudre. Pour arrêter la grande armée des Barbares, il fit la paix, et ce fut surtout au 7e siècle que son œuvre avança le plus vite et sans bruit. L'esprit de Dieu couve l'abîme, y dépose des germes de vie, dégage peu à peu la lumière des ténèbres, la terre ferme des eaux débordées; rallume les feux voilés du firmament, pétrit de sa main un homme nouveau et contemple avec complaisance à la clarté d'un nouveau ciel la création du moyen âge.

Assurément ce ciel a ses taches, cette nature a ses ombres; mais qu'on veuille se reporter au point de départ, aux bords de l'abîme, et qu'on dise comment avec de pareils éléments il a été humainement possible d'arriver en quelques jours à ces myriades de saints qui couronnent le 7e siècle; en quelques années à un Charlemagne; en quelques générations à tout ce peuple mystique, enthousiaste, artiste et poëte créateur, se jouant de la matière, du temps et de l'espace; spiritualisant les éléments et condensant les idées; se détachant de sa glèbe pour vivre par sa foi dans la sphère des esprits, pour habiter dans les symboles et se familiariser avec les vues les plus déliées; et, plus poëte même et plus artiste que ses *imaigiers, ses maçons et ses tailleurs de pierres vives*, faisant d'une figure, une parole; d'un fait, une parabole; d'un tableau, un livre; d'un édifice, une épopée.

Nous assistons aux préludes de cette merveilleuse initiation. Quels en furent les hiérophantes et de quelles formules usèrent-ils? Nous en dirons quelques mots ici, par forme de préliminaire, développé plus en détail dans la vie de notre Léodégar.

II. Les Papes au septième siècle.

La papauté, de toutes les institutions la plus indépendante des hommes, trouve toujours cependant l'homme indispensable, seul et complétement propre à l'œuvre de Dieu.

Ainsi le 7e siècle s'ouvre sous l'un de ces rares pontifes dont le règne se mesure par des siècles. — Grégoire-le-Grand a si hautement mis la main sur son époque qu'il n'est plus possible d'apprécier celle-ci sans remonter jusqu'à lui. Le mouvement imprimé par son bras puissant, remue profondément les Gaules et y détermine les évolutions au milieu desquelles nous allons retrouver saint Léger et les évêques, ses contemporains.

Voyez d'abord comme il parle haut et ferme à l'Orient. Dieu l'y a conduit avant son pontificat pour mieux explorer le champ de bataille. L'action

engagée, il frappe tout autour de Bysance; casse une sentence de l'archevêque de Larissa[1]; soustrait à sa juridiction l'évêque de Thèbes; excommunie Jean de Princa Justiniana[2] et le replace sur son siége, malgré sa vieillesse devenue onéreuse[3]; maintient Némésien à Dioclée; chasse Maxime de Salone, malgré les légions impériales[4]; absout aux portes de Constantinople un prêtre de Calcédoine, condamné au tribunal du patriarche[5]; accueille du fond de l'Isaurie la plainte d'un moine, outragé par un clerc de Sainte-Sophie[6]; enfin il prend à parti Jean-le-Jeûneur, s'élève contre son titre arrogant de patriarche œcuménique, et abandonne à la risée ce fastueux Jeûneur, « qui macère ses os et « gonfle son esprit, couvre son corps de « haillons et monte en son cœur sur la « pourpre, couche sur la cendre et « plane dans les hauteurs, humble doc« teur qui enseigne la superbe, face de « mouton qui cache des dents de loup[7]. » Mal accueilli de Maurice, il en appelle au jugement de Dieu : Jean-le-Jeûneur, cette année même, eut à rendre compte de l'initiative d'un grand schisme. Peu après, Maurice périt misérablement; tout l'Empire grec sembla fléchir sous le poids de ces prophétiques paroles du pontife : Vous aiguisez contre la république le glaive des Barbares !

Grégoire n'en règne pas moins en père sur l'Orient : ses aumônes pénètrent jusqu'au Sinaï; ses consolations visitent des évêques lointains; sa vigilance étouffe à Alexandrie, à Thessalonique des hérésies renaissantes; ses encouragements favorisent des tentatives pour la convertion des Perses; ses lettres répondent à des consultations familières venues des vallées du Caucase. C'était surtout cette Église d'Orient qui lui semblait *une barque vieille et vermoulue, suspendue sur l'abîme, craquant comme à l'heure du naufrage*; son infatigable prévoyance n'épargne rien pour la sauver.

Il renouvelle en même temps la face de l'Occident.

En Italie, il réforme toute la hiérarchie sacerdotale; il termine le schisme d'Aquilée; il convertit les Lombards; il évangélise les Barbariciens, tribu africaine, reléguée par les Vandales dans les rochers de la Corse et de la Sardaigne[1].

De l'Occitanie lui vient, ainsi qu'un parfum, selon son expression, la bonne nouvelle de la conversion de Recarède et des Visigoths, amenée par ses légats, l'abbé Cyriaque et le vénérable saint Léandre de Séville, qui célébra cette conquête au milieu du 3[e] concile de Tolède avec une magnificence de langage digne des plus beaux siècles[2].

Mais l'œuvre bien-aimée de Grégoire-le-Grand, c'est la conversion de ses *anges*[3], les Anglo-Saxons, dont il faut être le premier apôtre. Avant de mourir, il put admirer la renaissance de l'île des Saints, les merveilles semées sous les pas des humbles Thaumaturges ses enfants, « l'alleluia et les hymnes romaines répétées dans une langue accoutumée aux chants barbares, l'Océan aplani sous les pas des Saints, des flots de peuples indomptés tombant calmés à la voix des prêtres[4]. »

C'est aux évêques gallo-francs qu'il confie cette œuvre si chère; c'est par nos missionnaires en partie qu'il l'accomplit; c'est une princesse Mérovingienne et son chapelain qui ouvrent les voies; c'est Brunehaut qui emploie son activité à cette conquête; c'est elle qui recommande ses enfants à saint Pierre; c'est le palais Austrasien qui sollicite les priviléges et les honneurs accordés aux hospices et au siége d'Autun, et qui présente et accepte une formule où Grégoire-le-Grand proclame un droit suprême qu'invoquera un saint Grégoire VII.

[1] *Epp.*, III, 67.
[2] *Epp.*, III, 7.
[3] *Epp.*, IV, 20, 47; VI, 27, 29; IX, 80, 81.
[4] *Epp.*, III, 46.
[5] *Epp.*, IX, 59; III, 53; IV, 32; VI, 14, 66; VII, 34.
[6] *Epp.*, V, 12, 18, 20, 45; VI, 60; VII, 27; VIII, 30.
[7] *Epp.*, 20, 21.

[1] Procop., *de bello Vandal.*, lib., II.—Greg. ep., III, 23, 27.
[2] Ep., IX, 20. Nicol. *Bibl. vet. hisp.*, t. I, lib. IV, *Conc. hispanic.*
[3] *Ep.* IX, 60; *lib. moral.*, XXVII, 21.
[4] *Ep.*, XXII, 8.

Il y a deux faits considérables et peu remarqués de ce pontificat mémorable, la royauté des papes manifestement reconnue et l'inauguration de leur paternelle dictature.

On a osé dire que d'alors seulement datait la suprématie spirituelle de l'évêque de Rome ; on serait bien embarrassé de nous dire quand commença la puissance même temporelle. A qui voudra supputer le peu que nous pouvons inventorier du patrimoine de Saint-Pierre à cette époque, il sera manifeste que la liste civile de Grégoire-le-Grand l'emporte sur celle de son dernier successeur. Même en parlant à l'empereur, il défend Rome comme un héritage[1] et appelle l'Italie sa terre ; en préfet indépendant du prétoire, il amende une loi impériale qui ferme les monastères aux soldats[2] ; il possède en propre Naples, Otrante, Gallipolis, Neposium en Étrurie, le territoire de Sabine. Il envoie des juges, des administrateurs temporels, des préposés militaires dans la Sicile, la Calabre, la Pouille, la Campanie, l'exarchat de Ravenne, la Dalmatie, l'Illyrie, la Sardaigne, l'île de Corse, la Ligurie, les Alpes cottiennes. Il a de vastes patrimoines en Afrique et jusque dans l'Asie; il possède tout un État dans les Gaules, gouverné par un patrice[3]. Il suffit du reste de mesurer ses trésors à ses largesses de roi ; ses aumônes coulent à flots dans Rome[4], et s'étendent au loin sur les contrées voisines, dans les villes maritimes, par delà les mers, jusqu'à Jérusalem, où il fonde une hôtellerie publique ; jusqu'au mont Sinaï, dont les moines sont, durant son règne, nourris et vêtus par lui. Plusieurs fois il approvisionne Rome entière affamée, et il lui reste encore assez pour racheter des troupes de captifs, repeupler des villes entières, relever et embellir les basiliques romaines. Il y a plus encore : Grégoire a ses gardes pontificales et son armée ; il distribue les postes pour la sûreté de Rome ; il fournit de garnisons les villes voisines ; il a sous sa main de quoi écraser les Lombards : dans un moment d'impatience contre l'impéritie impériale, il écrit : « Dites à vos sérénissimes maîtres que si, moi, leur serviteur, je voulais me mêler de la mort des Lombards, aujourd'hui la race lombarde, en proie à l'anarchie, n'aurait ni rois, ni ducs, ni comtes. Mais je crains Dieu ! Je tremble de tremper dans la mort d'un seul homme[1]. »

Enfin, cette humble toute-puissance est l'arbitre pacifique et suprême entre les peuples et les chefs des peuples. En 592, Grégoire clôt vingt-sept années de brigandage par un traité avec les Lombards. En 595 et 596, il intervient, entre Ataulphe et Maurice ; en 598, nouvelle trêve ; en 599, 601, 605, nouvelles interventions entre les Esclavons, les Lombards, les Grecs et la malheureuse Italie ; il se fait l'éloquent ambassadeur de Rome devant Phocas, et s'il descend à la louange officielle envers l'assassin de Maurice,

[1] *Ep.*, v, 40.

[2] Baron., *ad ann.* 593, XXV-XXVII. De Marca, *de Conc. imp.*, lib. II, c. 2.

[3] Cenni, *Liber censuum genuinus cod. carol.*, t. III. *Esame di diplomi di Ludor. pio*, L. p. S. Greg., *vita SS. Papæ*, t. XVI, edit. Venet. Joh. Diac., lib. II, 53.

Les Bénédictins de Saint-Maur, éditeurs de saint Grégoire, proposent de faire remonter à Constantin l'origine de la plupart de ces possessions. Il serait possible d'aller plus haut encore et de trouver même des donations des empereurs païens.

[4] Chaque année il distribue quatre fois les pensions des clercs et y ajoute de riches présents, en or, en argent, en vêtements ; chaque mois aux kalendes, il distribue à ses pauvres du blé, du vin, des fromages, des légumes, des salaisons, des poissons, de l'huile, des parfums même, et quelques objets précieux destinés aux premiers de la ville et offerts en présents ou en secours avec la plus délicate prudence. Chaque jour, il donne à trois mille religieuses leur subsistance et 15 livres d'or pour des repas publics dont elles ont le soin ; chaque jour, par ses ordres, des voitures parcourent les rues et les quartiers pour porter des secours aux malades, aux pauvres honteux. Il se plaint des nobles familles qui lui envient le mérite de les secourir. On conservait deux siècles plus tard un volumineux catalogue des pauvres qui participaient à ses largesses. Sa table était celle de tout le monde, et son église de Latran un grenier public. Rien n'échappait aux regards très-lumineux du bienfaisant Argus, comme parle son biographe : « Qualiter velut Argus quidam luminosissimus, per totius mundi latitudinem suæ pastoralis sollicitudinis oculos circumtulerit, non abs re forsitan duxerim perstringendum. » Joh. Diac., lib. II, c. 24, 25, 26, 27, 28, 52, 56, 57, 59.

[1] *Ep.*, VII, 1, 2, 5, 20.

souvenons-nous de Priam aux pieds d'Achille. La papauté est la tutrice et la suzeraine des peuples opprimés. Le 7[e] siècle y croit. La France le reconnaît; partie du palais de Bourgogne, une solennelle ambassade dépose aux pieds de Grégoire l'hommage de Brunehaut et de Théodoric, et provoque sa médiation entre l'empereur, les Francs et la *république romaine* [1]. Burgoald et Varmaricard, députés burgondes, présentent le formulaire des privilèges de saint Andoche d'Autun, où se lit ce premier article de la charte du moyen âge : « Quiconque, roi, évêque, juge ou séculier, connaissant cette constitution que nous avons écrite, osera y contrevenir, perdra toute dignité de puissance et d'honneur [2]. »

Telle est la papauté au 7[e] siècle; tel est Grégoire-le-Grand, la plus haute personnification de sa mission, non-seulement le chef, mais l'esprit vivifiant du monde et de l'Église. Sa grande image resta au *Patriarchium* de Latran, comme le perpétuel modèle de ses successeurs. Son *Pastoral* donna la forme et la vie à tout le corps hiérarchique, ses *Morales* popularisèrent les secrets de l'ascétisme et les vues les plus déliées de l'allégorie biblique. L'agiographie eut son type dans ses *dialogues*, candides causeries d'une grande âme qui bégaie pour élever les simples à la science des saints. Son *sacramentaire*, ses leçons et les disciples formés à son école fixent le chant, la langue et les formes dramatiques de la liturgie, l'Évangile figuré du peuple. Ses *épîtres* promulguent partout les devoirs quotidiens des clercs, des moines, des prélats, toute la législation usuelle de l'Église.

Les fortes traces de ses pas marquent l'invariable sentier de ses successeurs. Quels que soient leurs noms, leur origine, leurs précédents, la pensée est la même; les apocrisiaires de Constantinople Sabinien et Boniface, le sous-diacre romain Deus-Dedit, Théodore de Jérusalem, Conon de la Thrace, Jean le Dalmate, les deux Syriens Jean V et Sergius, les deux Grecs Jean VI et Jean VII, créatures impériales, le grand thaumaturge Agathon, et saint Martin, l'indomptable martyr, tous menés par une invisible main, s'en vont en la même voie, planant sur les deux mondes avec une même sollicitude, avec une égale majesté.

L'occident surtout se serre autour de Rome qui, toujours reine, remonte sur le trône. L'Italie oublie Bysance. Le schisme de Ravenne et d'Aquilée finit sans retour. Venise, la fille aînée des papes, sort des eaux bénie par leur main prophétique, qui ouvre son avenir. Partout le paganisme s'efface en ses derniers vestiges; le Panthéon, consacré à la Vierge-Mère et aux martyrs, proclame l'éternelle chute des dieux.

Partout, les montagnes et les mers s'aplanissent sous les pas des nombreux voyageurs qui n'entrent point dans la ville sainte, fussent-ils Grecs, et soudoyés pour persécuter le vicaire du pêcheur, sans se reconnaître obligés d'aller *adorer l'oint du Seigneur*. L'église anglo-saxonne surtout vénère avec un filial amour la papauté qui l'a créée; les rois par troupes se pressent aux *limina* des apôtres et s'en vont y naître à la foi et y mourir. Toute l'île des Saints s'impose à perpétuité, à titre d'hommage, le denier de saint Pierre [2]; ses missionaires passent par Rome pour aller plus droit à la conquête des peuples; ses évêques y reçoivent l'imposition des mains et y portent tous leurs débats avec les rois et les peuples : afin que l'unité soit plus visible, en 679, un concile de Latran statue qu'il n'y aura en Angleterre qu'un seul évêque revêtu du pallium, seul chargé de conférer aux autres l'onction et les pouvoirs canoniques [3].

Une semblable institution régit l'Espagne. Tous les évêques, au concile de Tolède, demandent spontanément à relever immédiatement de Pierre. Rome institue son vicaire l'archevêque de Tolède, qui, comme celui de Cantorbéry, fait la personne du pape et représente l'unité romaine. Il y a même, à cette époque, un vœu national émané des rois

[1] *Ep.*, XIII; S. Aimoin, lib. IV, c. 1.
[2] F. Von Kerz, *Fortsetzung der geschichte der Religion Jesu*, von Stolberg, t. XX, p. 584.

[1] Baronn., *Annal. eccles.*, ad ann. 630.
[2] Baronn., *Ann. eccl.*, ad. ann. 740, XVII, XVIII.
[3] *Coll. concil.*, Mans. t. concil. Rom., 679.

goths, qui consacre à la naissante suzeraineté de Rome la catholique Espagne, acte grave, invoqué sans contestation trois siècles plus tard, et dont la violation fut regardée peu après comme une cause du triomphe de l'islamisme à Xérès[1].

L'archevêque d'Arles eut longtemps le même rôle en Gaule; de Rome partent des évêques pour nos différents siéges; des missionnaires, investis d'une juridiction apostolique, des priviléges monastiques qui limitent le pouvoir épiscopal et royal, des visiteurs qui parcourent les monastères; le monde entier est sillonné par les députés des peuples qui se croisent sur toutes les routes avec les légats, les défenseurs, les notaires, les cartulaires, les cartophylaces, les apocrisiaires, chargés de porter à toutes les églises et à tous les palais les faveurs et les menaces, les judicatum, les anathématismes de Rome.

Cependant cette unité si importante, au milieu du bouleversement de la société, faillit un instant se briser. Bysance eut un Hérode entouré de caïphes, et Rome, son Christ couronné d'épines; même il se trouva que la douloureuse passion du saint pontife concourut avec l'anniversaire des grandes douleurs de l'Homme-Dieu.

L'une des hérésies les plus vivaces, celle d'Eutychès, pousse au 7e siècle son rejeton le plus dangereux. Une seule volonté dans l'Homme-Dieu, la confusion de l'homme et du dieu, le renversement de l'incarnation, tel est le nouveau blasphème que répandent opiniatrément trois patriarches de Bysance, Sergius, Paulus et Pyrrhus. Ce triumvirat, et les deux empereurs qui s'en font les champions, sont frappés d'anathème par trois intrépides pontifes, dont le dernier porte tout le poids de la vengeance des sectaires, saint Martin, nom fortuné en ces temps de douloureuse renaissance, glorifié dans les trois grandes églises de l'Occident, par un thaumaturge en Gaule, par un apôtre en Espagne, par un martyr à Rome.

Enlevé furtivement aux portes de sa basilique, pendant la nuit, mené d'île en île pendant quinze mois, jeté sur le port de Constantinople, abandonné aux outrages des derniers Gentils de Bysance, mis au secret pendant quatre-vingt-treize jours, dans toutes les défaillances de la vieillesse, du froid, de la faim, le saint pontife prie pour que ses ennemis se repentent.

Un vendredi, le vicaire du Christ subit devant le sacellaire du secret l'interrogatoire du sanhédrin et en face des juges irrités, des témoins parjures, il se tait, sourit même, et ne parle que pour en appeler au jugement de Dieu. Puis il est exposé au milieu de l'atrium du prétoire, sur une terrasse, où des soldats le soulèvent, en présence de tout le sénat et d'un peuple immense, jusqu'à ce que l'empereur regarde par les cancelles de la salle à manger et ordonne de son sort. Son manteau, son étole sacerdotale, sa tunique, sont lacérés; on lui met un carcan au cou; on le traîne par la ville si violemment que ses pieds en sont déchirés et que le sang ruisselle, et les peuples gémissaient et pleuraient. Enfin, après une nouvelle passion de quatre-vingt-cinq jours, le jeudi de la semaine avant Pâques, saint Martin quittait Constantinople, pour s'en aller mourir de faim, dans un exil où les grands coupables étaient relégués, à Chersone en Tauride. Son sépulcre, glorifié par des miracles, fut bientôt visité par de nombreuses foules descendues de toutes les régions du nord.

Toute l'Église, et surtout l'occident et la Gaule chrétienne, « émus à cet assaut « de l'ennemi du genre humain, con« templaient sa fureur, battant en brèche « le mur et la très-forte tour de l'Église, « Martin, qui, comme un roc immobile « au milieu des vagues brisées, bravait « les attaques des hérétiques déchaî« nés[1]. » Saint Ouen, qui parle ainsi, faillit avec saint Éloi mourir aux côtés du saint pontife; des témoins oculaires de ce martyre nouveau et lointain parcoururent nos cités, comme aux jours où les actes et les lettres des saints s'échangeaient entre Smyrne, Éphèse et Lugdunum.

Mais écoutons Baronius : « Au moment « où le saint pontife subissait un juge-

[1] Mariana, *de Reb. hisp.*, c. 7. — Voigt, *Vie et pontificat de Grégoire* VII, t. I, 272.

[1] *Vita S. Eligii*, lib. I, XXXIV.

« ment si inique à Constantinople, des « trônes étaient placés au ciel, et l'Ancien des jours, Dieu, juge, puissant et « juste, s'assit pour juger celui qui appela Martin à l'impie tribunal. L'auteur de tous ces maux, Paul, évêque « de Constantinople, fut cité au jugement. Épouvanté, et ressentant sur son « lit de mort les angoisses de la femme « de Pilate, il dit à l'empereur, qui « lui annonçait ce qui se passait : Hélas! « c'est pour ajouter à ma damnation! « Et, se tournant vers la muraille, il « mourut[1]. »

Et César à son tour fut jugé. Il combla la mesure par le meurtre de Théodose, son frère ; diacre, il lui avait présenté le saint calice dans les mystères, et, depuis sa mort, il épouvantait les nuits du nouveau Caïn en apparaissant en habits de diacre, un calice de sang à la main, disant : Bois, frère! Errant à travers le monde, le parricide Constant traversa Rome en larron, dépouillant les tombeaux et les temples, et s'en alla en finir à trente-huit ans, au pied du Vésuve, assommé dans un bain par le fils de l'un des juges du saint pontife Martin.

Puis, tout l'Orient assemblé œcuméniquement à Constantinople sous la coupole du palais impérial, renouvelle son hommage à la primauté de Pierre; les patriarches persécuteurs sont anathématisés; le grand pape Agathon est salué des acclamations qu'Éphèse envoyait à saint Léon; toute la foi du siége apostolique est acceptée pour règle, sans l'augmenter, sans la diminuer; tout le concile abandonne ses actes au jugement de l'Évêque de l'Église universelle, dont les lettres sont proclamées divinement inspirées, vraiment écrites par le chef des apôtres[2].

Ainsi le centre de la catholicité s'élève; la double puissance des papes grandit; bientôt Rome n'a plus d'autres maîtres; toute intervention impériale dans l'élection pontificale s'efface, et quand le dernier empereur monothélite, Léon l'iconoclaste, ose attenter à saint Pierre, deux armées se lèvent spontanément; sans la médiation des pontifes persécutés, il y aurait eu déjà un second empire d'occident et une croisade contre Bysance. Sachez, disait Grégoire II à Léon l'Isaurien, que nous sommes le mur médiateur, le boulevard entre l'Occident et l'Orient, les arbitres et les modérateurs de la paix du monde.

Elle est donc inaugurée la royauté sociale du Pontificat; elle porte déjà sa triple couronne de roi, de prêtre et de père. L'Orient et l'Occident se souviendront de ses magnanimes exemples : l'Orient y puisera dans sa précoce vieillesse un épanouissement inespéré de virilité qui enfantera de nombreux martyrs dans la persécution des iconoclastes. L'Occident aura aussi ses légions décimées par le cimeterre maure, ses pontifes sans peur en face de la colère des rois, ses missionnaires semant, comme des semeurs, la bonne et féconde semence de leur sang; des papes enfin qui, dans leurs grandes douleurs, penseront à leurs devanciers du 7[e] siècle et diront comme Grégoire II : Plaise à Dieu que, par sa grâce, nous reprenions le chemin de Martin; ou, comme Grégoire VII : J'ai aimé la justice, et c'est pourquoi je meurs dans l'exil[1].

Ces vues rapides sur la Papauté contemporaine de saint Léger ne sont point étrangères à sa vie plus modeste et à son obscure passion. Il est un anneau d'une longue chaîne qui, avec d'autres pontifes-martyrs, Ennemond de Lyon, Lambert de Trèves, Project de Clermont, Ragnebert de Cologne, Théodore de Maëstricht, Ferréole de Grenoble, remonte jusqu'aux liens sacrés de Pierre; ils mouraient au même poste pour la liberté de l'Église, opprimée par le despotisme séculier. C'est la sainte cause qui agita tout le moyen âge et qui ébranle encore le monde en ses plus vastes profondeurs. Il importait, avant d'aborder la passion de Léodégar, de montrer ses maîtres, ses devanciers, ses frères, le but commun et le principe de tout cet héroïsme.

[1] Baron., 681, XXIV.

[2] *Collect. concil.*, Mansi. Conc. Const. III, epist. Syn.

[1] Othon. Frising, *Chron.*, lib. VI, 36.

III. Les Évêques au VIIe siècle.

Pour seconder l'œuvre des papes, des légions d'évêques, apôtres, législateurs, docteurs et pères des peuples, se partagent le monde nouveau.

L'unité de plus de deux mille évêques, répandus dans les cent trente-six provinces ecclésiastiques du monde chrétien [1], offrait encore au 7e siècle, malgré l'invasion, un spectacle qui n'avait de comparable que la hiérarchie angélique.

L'Église occupait toute cette vaste circonscription de provinces, de proconsulats, de métropoles, de municipes et de colonies, dessinées par l'épée romaine; après le départ des géants, les fils de Dieu habitaient cette cité cyclopéenne dont les murs sont encore debout.

Dieu la sauva, en lui donnant pour *défenseurs* ces vieillards assis sur leurs chaires épiscopales, sénateurs du sanctuaire, qui seuls demeurèrent à leur poste à l'arrivée des Barbares, sentinelles infatigables (ἐπίσκοποι), qui veillaient à toutes les voies, sur les tours, aux brèches des remparts, arrêtant les conquérants, les désarmant et lançant l'anathème contre ceux qui leur livraient la cité [2].

La première moitié du 7e siècle est le dernier moment opportun pour considérer ce vaste ensemble. Avant et après, l'Église n'est plus aussi harmonieusement groupée. Avant, le paganisme, l'hérésie, le schisme, la barbarie, la ravagent et la traversent en tous sens; depuis, les schismatiques orientaux, l'invasion musulmane, l'intrusion de la féodalité guerrière dans l'Église, en troublent l'harmonie. Entre ces deux tempêtes, il se fait comme un déchirement des nuages, comme une soudaine illumination de l'horizon : profitons-en pour le contempler.

Toutefois, en faisant large part aux évêques du 7e siècle, nous ne pouvons pas dédaigner leurs devanciers. L'histoire a-t-elle suffisamment glorifié l'épiscopat des temps de l'invasion? Pour

[1] Cenni, Provincial. *Cod. Carol.*, t. II. — Bentham, *Notitia ecclesias*, etc.

[2] *Concil. Andegavense*, 453.

nous, quand nous le voyons, prophétique sentinelle, pronostiquer la tempête [1]; annoncer à Ninive son extermination, la préparer par la pénitence aux fléaux de Dieu [2]; courir aux camps, aux prétoires, à Rome, pour appeler, créer et diriger des secours [3]; rassurer les populations effrayées [4]; nourrir les cités affamées [5]; rassembler sous un même drapeau les légions les plus ennemies [6]; haranguer les armées [7]; se jeter au devant des vainqueurs en furie [8], les étonner et les désarmer par la parole [9]; les protéger au besoin [10], les mettre en fuite [11], les frapper d'anathème [12]; traverser les fleuves et les montagnes pour racheter par milliers les captifs [13], mourir de douleur sur les ruines de leurs églises [14]; puis, morts et couronnés, protéger encore leurs peuples et leurs orphelins, veiller en sentinelles autour des cités [15], et, par de merveilleuses apparitions, disperser les bandes dévastatrices [16]; quand nous le voyons trouver en cet immense mouvement assez de repos et de paix pour évangéliser les peuples, convertir les Barbares, former les jeunes clercs, fonder des monastères et en régler minutieusement la législation, se ménager assez de calme pour étudier et enseigner sur un vaste plan, exégèse, liturgie, histoire, dogmatique, patristique, grammaire et poésie, écrire sur

[1] *Vita S. Servati*, ep. Tungr. Boll. XIII maii. — *Epist.* Hieron. ad Rufin., II.

[2] *Vita S. Aniani*, ep. aurel. Greg. Tur., hist. fr., lib. II.

[3] Sid. Apollin., *Epp.* passim

[4] *Vita S. Quintiani*, apud. Greg. Turon. Vitæ PP., c. IV.

[5] Greg. Tur., *Hist.*, lib. II. — Sid. Apol., *Epist. ad Patient.*, ep. Lugd.

[6] *Vita S. Aniani*, loc. cit.

[7] *S. Léon., PP.* Boll. XI, apr.

[8] *Vita S. Lupi, Trec.* Boll. XXIV jul.

[9] *Vita S. Medard., S. Betharii*, Boll. II aug. — Mirac. S. Maxim. act. Mab., I, 599.

[10] Frodoard, ch. VI.

[11] *Vita S. Domitian.*, Boll. X jan., p. 621.

[12] *Vita S. Nicetii*, D. Bouq., III, 419. *Vit. S. Germ.*

[13] *Vita S. Rustici*, ep. Lugd. — *S. Epiphanii*, ep. Ticin.

[14] *Vita S. Servati*, ep. Tungr. loc. cit.

[15] *Vita S. Quintiani.*

[16] *Vita S. Goldeni*, D. Bouq., III, 390. — *Vita S. Bonneti.* Id. *S. Columbæ*, BB., IX jun.

mille tons et sujets divers d'innombrables épîtres ; quand nous le trouvons, au fort de la tempête, assistant à plus de cent conciles et délibérant sur les plus capitales questions de l'ordre spirituel et temporel, promulguant les lois d'asile [1], l'érection des écoles [2], le patronage des orphelins [3], des veuves [4], des enfants exposés [5], l'émancipation des esclaves [6], l'indépendance des affranchis [7], le rachat des captifs ; quand nous nous rappelons que ces infatigables travailleurs, issus presque tous de familles sénatoriales, étaient nés et avaient vécu dans toutes les délices d'un splendide foyer domestique ; — à ce concours de circonstances inouïes, nous sommes saisis d'un étonnement profond : Dieu est vraiment là ! Nous touchons du doigt l'un de ces grands miracles catholiques qui étonnent moins, parce que, trop universels, ils éclatent sur mille points à la fois, et nous enveloppent d'un prestige éblouissant où la vue se perd comme dans la clarté du soleil. Spectacle véritablement grand ! Deux forces divines se disputent le monde : les Barbares et l'Église ; les Barbares pour perdre, l'Église pour sauver ; les Barbares tuent et détruisent, l'Église relève et vivifie ; aux Barbares la mission d'expiation et de vengeance, à l'Église la mission de salut et de civilisation, et à Dieu l'honneur de ces grandes choses !

Au 7e siècle, l'épiscopat change de rôle ; sur la fin même, sa puissance morale décline, la violence armée dispose des élections, le trône pontifical passe à l'encan, le sang coule sur ses marches, les hommes de guerre envahissent la cléricature, les canons sont déchirés, les conciles supprimés ; la Gaule, la portion la plus florissante de la chrétienté, demeure quatre-vingts ans sans assemblée disciplinaire ; en Espagne, en Afrique, en Orient, partout où pénètre le souffle pestilentiel du Coran, la sève chrétienne se tarit, la communion catholique se dissout, la hiérarchie se dissipe, le silence et la mort s'étendent sur les ruines dépeuplées et renversées. Ainsi, avec l'ancienne société, se retire l'Épiscopat patricien, sénatorial, romain ; des noms francs et germains se multiplient et couvrent exclusivement les diptyques des églises ; cette transition s'accomplit au temps de saint Léger ; il y a donc une curiosité bien légitime à étudier la Hiérarchie à cette période avec une attention spéciale.

Le caractère dominant de ces vieux évêques, c'est une maturité active et calme, un génie prévoyant et conservateur, un infatigable esprit d'ordre et de discipline, qui formule avec une grande fécondité des règlements et des lois que l'Église retrouvera après ses mauvais jours, et par-dessus tout quelque chose de paternel et de souverain qui convenait à la première éducation des jeunes races occidentales.

Jamais la puissance épiscopale ne s'exerça avec plus de plénitude : chaque évêque est le père, l'économe, le directeur et le maître de ses clercs ; il réunit la juridiction, la censure, le droit de punition, l'examen pour l'admission de la cléricature, la nomination aux offices, la disposition des personnes, l'administration des biens, la distribution des secours éventuels et manuels. Le *Domus ecclesiæ* sert d'évêché, de séminaire, de presbytère et même d'hospice pour les pauvres, les étrangers et les nobles personnages [1].

Au dehors, l'évêque n'est pas moins puissant : il est seul le héraut de l'Église, son ambassadeur et son avocat ; administrateur temporel des diocèses, il préside à la justice, surveille les magistrats, revoit les procès des clercs et des laïques, prend des mesures de sûreté et d'embellissement pour les cités, remplit tout l'office de défenseurs, étend une

[1] *Conc. Araus.*, 441, c. v. *Arelat.*, 452, xxx, xxxiii. *Aurelian.*, 511, i, ii, iii. *Aurelian.*, 540, xxi. *Claromont.*, 550. *Epaonens.*, 517, xxxiv.

[2] *Conc. Turon.*, xii. *Tolet.*, ii, c. viii. *Tolet.*, iv, xxii. *Vasion.*, i.

[3] *Conc. Turon.*, 567. *Matiscon.*, 585, xii.

[4] *Conc. Arelat.*, 452, c. v.

[5] *Conc. Agath.*, 506, c. xii. *Aurelian.*, 504, xxx. *Conc.*, *apud Bonogelium*, 618. *Cabilonens.*, ix.

[6] *Arausic.*, 441, vii. *Agath.*, 506, xxix. *Matiscon.*, vii, 585.

[7] *Lugdun.*, 567.

[1] Thomass. *Discipl. de l'Égl.*, t. I, p. 406 et suiv., édit. franç. de 1725. — Pellicia, *Politic. christ. eccles.*

protection jalouse et sévère sur les pauvres, les orphelins, les veuves, les serfs, les affranchis; au palais, il siége à côté des rois comme assesseur et co-législateur, tient même leur place au tribunal suprême, dicte et signe le premier les prescriptions et les chartes, impose le sceau et porte l'anneau des chanceliers et des référendaires. En Gaule surtout, l'évêque se multiplie et se rencontre partout où il y a un danger, une bonne œuvre, un acte d'héroïsme, un service à dépenser pour Dieu et les âmes : il est apôtre, cénobite, anachorète, défenseur de la cité, conseiller, référendaire, chancelier, chapelain, monétaire, gouverneur de province, trésorier, juge des Romains, des Francs, des hommes d'armes même et des chefs militaires; maître des jeunes leudes et clercs du palais [1], précepteur et père spirituel des Mérovingiens.

Enfin, dans les derniers conciles, quel imposant tableau offrait l'assemblée de ces vénérables évêques, dépositaires des traditions saintes, oracles de l'Église, héros de la charité évangélique, derniers échos du forum antique, premiers modèles des modernes parlements!

Jusqu'au 7e siècle, l'épiscopat parut d'autant plus grand et fort qu'en face s'évanouissait un gouvernement stérile et méprisé. Aussi les hommes d'élite désertèrent la vie civile, et, pour sauver le monde, se réfugièrent dans le sanctuaire.

Au 7e siècle, l'épiscopat, qui a toujours grandi, trouve à ses pieds un monde nouvellement né, débile et aspirant son souffle pour vivre et croître. Comment les évêques pouvaient-ils ne pas être les pères et les tuteurs de ces peuples enfants?

Charlemagne le comprit merveilleusement. Cette vue habile plaça le grand homme au faîte de ce mouvement ascensionnel de l'épiscopat, et en fit excellemment l'empereur des évêques, on dirait presque l'évêque des empereurs : il est partout entouré d'évêques; son palais est une école cathédrale; ses capitulaires sont des canons; ses trente-cinq assemblées aux Champs de Mars ou de Mai sont des synodes; il ne lui a manqué qu'un saint caractère ou qu'une autre époque pour être le monarque complet des anciens jours, patriarche, pontife et roi.

Cependant cette vaste puissance n'était pas sans contre-poids; il y a d'abord ce que le législateur divin a donné pour contrebalancer toute grandeur chrétienne, l'humilité, et si grande, qu'à peu d'époques plus de saints évêques ont honoré l'Église. Puis, au sommet, la Papauté bénissait et maudissait qui devait être béni et maudit; quand son bras s'étendait, ni rang, ni vertu, ni distance ne pouvait soustraire à l'anathème. Qu'il nous souvienne comment saint Grégoire-le-Grand nomme, institue, blâme, excommunie, dépose les princes du sanctuaire en Orient comme en Occident. De plus, l'épiscopat est à lui-même son propre modérateur; l'évêque est justiciable du métropolitain, et l'un et l'autre ont, au-dessous d'eux, un contre-poids qui maintient l'équilibre. Sorti des rangs des clercs, présenté par les clercs au milieu des acclamations des fidèles, porté dans une chaise d'or sur les épaules de ses frères, l'évêque se sent une personne multiple qui ne s'appartient plus, une image vivante de la communauté, son amour personnifié, sa prière, sa parole, son âme vivante. Il est le père et le fiancé de son Église; il a sous lui et des enfants et des pères [1]; et bien qu'il ne tienne pas son droit des hommes, mais de l'Église et de son chef, il reçoit pourtant de ceux à qui il donne, se sanctifie par ceux qu'il bénit, s'enrichit en se dépensant tout entier, et se couronne de l'Église dont il est le diadème [2].

Quoi de plus touchant encore et de plus puissant pour unir et enchaîner par

[1] *S. Præject. Lugd. eps.*, apud Gall. Christ. IV. — *S. Ætherius ejusd. urb. eps.* ibid. p. 36. — *Vita S. Lup. Senonens.* D. Bouq., hist. fr., t. III, p. 491-492. — *S. Bertharii*, Boll. II Aug. — *S. Arnulfi*, *S. Clodulfi*, epp. metens. acta SS. BB. Mab. II. — *S. Nivard, Remens. episc.* apud Flodoard. — *S. Audoeni*, Boll. XXIV aug. — *S. Faron*, Mab. acta SS. BB. II. — *S. Cunibert*, apud Sur. XII nov. — *S. Amandi vita.* D. Mab., ibid.

[1] Vos mihi estis parentes, qui sacerdotium detulistis; vos, inquam, filii vel parentes, filii singuli, universi parentes. Ambros., *Hom. in Luc.*, VIII, 13.

[2] *Philipp.*, IV, 1. *Thessal.*, II, 19, 20.

les entrailles que cette vie de famille cléricale, rassemblée autour de l'évêque, partageant sa table, son foyer, son toit le jour et la nuit. Puis, à côté de la haute prépondérance de l'évêque, chaque clerc a sa sphère largement limitée; l'archidiacre, l'archiprêtre, le pénitencier, le primicier, ont une part d'action considérable; de degrés en degrés, la vie coule abondamment dans cette vaste et compacte hiérarchie : appuyé sur un clergé si uni et si dévoué, l'épiscopat a résolu le problème d'Archimède : avec ce point d'appui et le bâton pastoral pour levier, il soulève le monde, et le transporte sous le magnifique horizon du moyen-âge[1]..............................

V. Les Francs au VII[e] siècle[2].

L'Église, accomplissant son ascension vers les cieux, monte à des hauteurs nouvelles. Pour commander de plus haut, son empire se fortifie et s'élève au centre. L'ère sociale du christianisme commence : l'Orient s'affaisse, les pôles de la civilisation changent; les flambeaux de la foi se déplacent, la vie chrétienne s'épuise à son berceau. Aussi, dès qu'aux bords de l'horizon se montrent les Arabes, devant eux tombent les générations énervées par les sophistes, les hérétiques et les empereurs.

Il semble que cette belle race des Arabes, sortie du pur sang patriarcal, sœur de la nation juive, naturellement religieuse et traditionnelle, doive à ce caractère antique la persévérance de sa durée et le rôle imposant qu'elle a eu à toutes les grandes époques de l'histoire. On dirait que le fils d'Ismaël eut aussi à conserver un dépôt magnifique, l'unité de Dieu. Cette doctrine longtemps se maintint parmi ses tribus éparses; le christianisme la trouva en partie subsistante encore; les Juifs, chassés de Jérusalem, et réfugiés autour de la Caaba, pouvaient se croire encore au milieu des tombeaux de leurs pères; tous ces éléments fermentaient depuis six siècles, quand Mahomet, comme Luther, comme Arius, comme tous les faux prophètes, changea une réforme en révolution, et s'empara, pour le faire dévoyer, du mouvement qui poussait toutes les tribus arabes vers l'unité religieuse. On ne sait ce qu'il fut advenu de grandiose, si l'Arabe eût préféré l'Évangile au Coran, et rétabli dans l'Orient l'unité sociale et religieuse sur la même base qu'elle le fut en Occident. Aaroun-al-Raschid, chrétien en même temps que Charlemagne, saint Louis et Soliman se rencontrant sur la confession de saint Pierre, les deux civilisations se croisant ensemble autour du tombeau du Christ, la pensée s'arrête éblouie devant ce beau rêve! Qui sait si après mille ans d'antagonisme, le moment n'est pas venu où Dieu mêlera ensemble le génie français et le génie arabe, et, reprenant l'œuvre commencée au 8[e] siècle, réalisera de l'Orient à l'Occident l'unité du moyen âge!

Quoi qu'il en soit, et bien que la conquête arabe fût un progrès providentiel pour ces populations de l'Orient, engourdies dans le bouddhisme et le fétichisme, et même pour ces races syriennes et grecques gangrenées par l'arianisme, souillées par ces sectes purulentes qui aboutissent aux ignominies du Dalaï-lama, l'invasion musulmane n'en fut pas moins un immense péril pour l'Église. Ce fut l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête pendant plus de mille ans.

Un peuple dévoué, chevaleresque et sacerdotal devenait nécessaire; ce sera le peuple franc. A lui sera confié l'honneur de sauver la chrétienté.

Ce choix se fait au 7[e] siècle. Pourquoi ce grand dessein se révèle-t-il alors? Essayons d'assister au décret de la prédestination des Francs.

Il y a dans les jeunes années de l'homme des moments décisifs qui tranchent la vie : c'est l'heure où, sur le seuil de la vie, il délibère entre la famille qui finit et le monde qui com-

[1] Nous ne pouvons publier, à raison de leur développement considérable, les deux chapitres suivants sur les *Moines et les Saints du septième siècle*. (*Réd.*)

[2] Nous ne croyons pas devoir toucher ici aux innombrables questions concernant *l'état social, politique, militaire des Francs*, suffisamment traitées dans les ouvrages et mémoires spéciaux sur ces matières. On peut consulter entre autres le cours si remarquable que M. Dumont donne dans l'Université catholique, et l'excellent mémoire de M. Naudet, au t. VIII *des Mém. de l'Institut.*

mence. Les désirs fermentent, les pensées abondent, le cœur se débat... Heureux qui, recueilli sous l'œil de Dieu, trouve pour reconnaître sa voie plus qu'un père et un ami, un saint prêtre qui ouvre la voie et l'avenir, l'espace et le ciel!

Les peuples ont aussi, dans leur adolescence, ce moment solennel qui décide de leur mission. Appelés à réaliser, sous une forme sociale et temporaire, le but de toute existence personnelle, l'union avec Dieu, tous ne répondent pas également à cette invitation. Des profondeurs de sa prescience, Dieu sait à qui son influence profitera ou ne profitera pas; et sans se fermer à aucun, il se tourne plus favorablement vers ceux qui doivent lui répondre. C'est là l'élection des âmes et des races, l'initiation qui s'accomplit pour les unes et les autres par une double voie, ou par un lent circuit, ou par un subit élan vers le centre. La première voie est une épreuve périlleuse ou une rude expiation : la seconde, un signe de magnifique prédestination.

Or, au 7e siècle, de ce pêle-mêle de tribus confusément éparses sur l'Occident, après ce flot de l'invasion, quatre agglomérations s'étaient formées sous des conditions diverses : les Lombards, en Italie; les Goths, en Espagne; les Anglo-Saxons, en Bretagne, et les Francs.

A cette époque, tous arrivent au christianisme complet, mais par deux voies : les Lombards et les Goths traversent l'arianisme; les Francs et les Anglo-Saxons passent sans transition, sans faux pas au giron de l'Église.

On sent qu'une main froide a touché les premiers; leur vie est convulsive et anormale, leur développement hâtif et fébrile; et pourtant ils semblent d'abord prendre le pas sur les deux autres peuples.

Le génie lombard a de la grandeur : au sein d'une rude anarchie, on voit se dégager de fortes âmes, de savantes combinaisons sociales. Théodelinde, Amalasonthe, Pertharite, Hildebrand, et cette famille des Nibelongues qui passa dans les épopées, méritent d'être moins oubliés. Les cercles hiérarchiques et la triple série de 36, de 12, de 7 ducs groupés autour d'un chef électif, révèlent des combinaisons profondes et préludent au système féodal de Charlemagne.

Les lois lombardes sont empreintes d'une remarquable sagesse; les monuments témoignent d'une fécondité précoce, et quelle que soit leur imperfection, il y a quelque gloire à attacher son nom à tout une face de l'art, à toute la civilisation d'une époque. Le Lombard a les vices que Salvien reproche aux autres races barbares. Il n'est ni plus cruel que le Saxon, ni plus inhumain que le Gépide, ni plus impudique que le Hun, ni plus perfide que le Franc, ni plus adonné au vin que l'Allemane. Cependant il ne parviendra pas à la maturité d'un peuple chrétien; sa courte histoire ramasse sur un point toutes les longues annales d'un peuple vieilli dans le mal. Sa conversion lentement consommée au 7e siècle, recule sa chute; mais au 8e siècle, toujours insociable et violent, sans frein dans l'exaltation de ses crises, persécuteur de la ville sainte, la mesure est comble : le souffle des papes et des Francs le chasse de la scène du monde.

Le sort de l'Espagne visigothique est plus étrange encore : son premier essor ne saurait être plus précoce et plus rapide; on dirait l'un de nos peuples modernes les plus avancés, à voir ses états-généraux rassemblés périodiquement à Tolède; ses hidalgo, ses évêques et ses clercs stipulant les clauses du pacte national, ses rois prêtant serment, et au gré de l'opinion, recevant et déposant la couronne; ses nombreuses collections de lois et de canons qui se répandent par tout l'Occident; ses florissantes écoles, dont saint Isidore nous a tracé le programme; un clergé nombreux et savant; une couronne de grands évêques qu'envieraient les plus beaux siècles, Léandre et Isidore, à Séville; Fulgence, à Carthagène; Braulion, à Sarragosse; Fructueux, à Brague; Rénovat, à Mérida; à Tolède, Helladius, Eugène II, Hildephonse, et une série continue de sept pontifes éminents; enfin, tout l'éclat extérieur d'une prospérité sans nuage, et un luxe de vie brillante qui subjugue l'Arabe et lui impose, bien

plutôt qu'il ne l'introduit lui-même, cette fine et voluptueuse civilisation de l'Espagne mosarabe.

Trompeur éclat! c'est un festin sur un sépulcre[1] : au-dessous, il y a une corruption profonde, même le sel de la terre s'est affadi ; les beaux décrets de dix-sept conciles de Tolède sont des lambeaux de pourpre jetés sur des plaies : le concubinage, enraciné dans le clergé arien des Suèves et des Goths, disparut mal après sa conversion. Les Lombards ont aussi subi cet ulcère qui s'attache aux flancs d'un peuple hérétique : la virginité est impossible sans une foi intègre. N'est-ce point le secret de ce phénomène qui effraya le monde chrétien, la chute soudaine d'une nation catholique tombant sous les pieds des Musulmans. Une bataille suffit; et sauf une poignée de héros à demi fabuleux, tout se range sous le joug; on se mêle aux fêtes du Maure, on vit sans murmure aux portes des églises changées en mosquées; on voit sans émoi des évêques apostats aux portes de l'Alhambra, à la suite des ulémas des Ommiades. Nos pères de Francfort, cent cinquante ans après, s'en indignaient encore en termes durs et méprisants, et pour sauver la foi de ce peuple, il fallait dégager le vieux sang des Cantabres et des Celtibères du sang arien des Visigoths : ce nom même a péri; vainement les rois goths voulurent-ils, à défaut de ce nom proscrit, imposer celui de Flavie; la catholique Espagne, purifiée par huit siècles d'humiliation, redevint elle-même, et, sous son vieux nom, reprit sa mission mystérieuse qui n'a point encore été remplie.

Il manqua donc aux Goths et aux Lombards, à leur entrée dans la vie sociale, la foi catholique; et, après leur retour, ce sel d'un sacerdoce vierge qui conserve pur et intarissable le sang des générations. Des causes analogues amenèrent la prompte décadence de cette race arabe qui, depuis dix siècles, n'apparaît dans le monde que pour jeter de loin en loin comme un factice et fugitif éclair et retomber dans une invincible obscurité. La pureté des traditions religieuses, l'incorruptibilité du sacerdoce n'est-ce point le secret du triage qui se fait des peuples au 7[e] siècle? En quelques jours ils se précipitent tous ensemble sur l'Occident, et en quelques années presque tous disparaissent, et ceux-là sont, sans exception, tous ceux qu'infecte l'arianisme. Deux seuls subsistent, laissent un nom au sol qui les reçoit, vivent une longue vie sur la terre, et c'est à eux seuls aujourd'hui encore que le monde appartient; à l'un, la mer et ses explorations immenses; à l'autre, la terre et le commerce des idées; à tous deux, la plus large part à la civilisation et à l'évangélisation des nations. Or, il appartient à l'histoire de noter un fait grave, les Francs et les Anglo-Saxons passèrent sans transition de l'idolâtrie à la foi catholique, et furent élevés par un clergé admirable de sainteté et d'intégrité; l'Ile des Saints est l'œuvre des moines, la France chrétienne est l'œuvre des évêques et des moines.

Une seule dissidence fait ombre sur le tableau de la Bretagne catholique; la race bretonne s'opiniâtre dans un schisme puéril que son antagonisme avec les Anglo-Saxons transforme en préjugé national. Peut-être cette tache originelle n'est-elle pas sans quelque lointaine affinité avec les dernières aberrations d'Albion. Toujours est-il étrange qu'après le jet de lumières qui vient d'éclater au 5[e] et au 6[e] siècle sur ces îles lointaines, et qui y révélait tant de supériorité, de fécondité et d'espérance, il se trouve que la première horde barbare jetée par le flot, submerge cette terre privilégiée, lui enlève son nom, sa langue, sa physionomie, et place à jamais le Breton au-dessous de l'Angle et du Saxon.

Seule donc de toutes les races occidentales, celle des Francs n'a jamais ni failli dans son orthodoxie, ni pâli dans sa dignité de peuple. Sœur aînée des nations catholiques, d'elle seule il dépend encore, après quatorze siècles, de marcher à leur tête en reine. D'où lui vient ce superbe apanage?

Nous assistons aux conseils de Dieu, à la prédestination des Francs. Le 7[e] siècle est le jour solennel de sa promulgation; le jour où, sortant de l'enfance, sa fou-

[1] *Eccles.*, xxx, 23.

gueuse adolescence prit résolument sa voie, heure critique, délicate et considérable qui trouva le Franc fidèle et docile sous la main de Dieu, malgré quelques saillies violentes et bizarres. Le Tout-Puissant habitait sous sa tente, les vieillards du sanctuaire lui parlaient, et il écoutait, le doigt sur les lèvres. Arnulf, Cunibert, Ouen, Éloi, Léodégar lui ont imposé leurs mains saintes et vénérables et mis au front une onction royale et sacerdotale que rien n'effacera. Leurs bras, puissamment entrelacés, l'ont soulevé vers le ciel et inauguré. En prémices de ce règne, et comme arrhes de ce sacre national, deux rois, trois reines, une foule de Mérovingiens sont envoyés aux tabernacles éternels, escortés d'une triomphale légion d'âmes sanctifiées parmi les lis naissants de la France.

Le 7e siècle nous a donc paru comme le moment où le Franc fut fiancé à l'Église et armé chevalier de Dieu. Après cette veille d'armes et cette nuit pieuse et calme qui précède l'investiture divine, au lendemain, le chevalier sera prêt; il est purifié par le bain mystique, il s'est assis aux agapes divines; il a pris le symbole du dévouement à vie et à mort, l'habit pourpre et noir; il a juré de n'épargner ni biens ni vie à défendre la sainte Eglise, à courir sus aux infidèles, et protéger les veuves, les petits, les indéfendus. Aussi, les pontifes d'alors disaient dans leurs prières, aux jours les plus solennels de l'année, ces prophétiques paroles qui, de nos vieux missels gallicans, passèrent dans la liturgie romaine, où elles sont à jamais conservées : « Prions encore pour les rois très-chrétiens, afin que notre Dieu et Seigneur fasse que leur soient soumises toutes les nations barbares, pour notre paix perpétuelle [1]. »

Et ailleurs :

« O Dieu tout-puissant et éternel, qui avez établi l'empire des Francs pour être par le monde l'instrument de votre très-divine volonté, le glaive et le boulevard de votre sainte Église, nous vous en prions : prévenez toujours et en tout lieu de la céleste lumière les fils suppliants des Francs, afin qu'ils voient toujours efficacement ce qu'il faut faire pour votre règne en ce monde, et que, pour faire ainsi qu'ils auront vu, ils soient jusqu'à la fin fortifiés de charité et de courage [1]. »

La papauté elle-même eut ses joies prophétiques en accueillant dans ses bras ces nouveaux enfants. Clovis, au sortir du baptistère de Reims, offrit à la Confession de saint Pierre, en hommage et comme en symbole de sa royauté, une couronne que l'on appela *Regnum* [2]. On connaît les félicitations qu'Anastase II lui renvoya. Le pape Vigile, captif à Bysance et se débattant dans les filets de l'astuce grecque, en appelait à son glorieux fils Childebert, parce que, disait-il, il le connaît dévoué avec une entière vénération au siége apostolique et qu'il lui appartient d'empêcher que rien ne trouble l'Église catholique; car il est digne et convenable qu'étant le roi catholique, il défende en toute générosité la foi et l'Église dans laquelle Dieu a voulu qu'il fût baptisé, d'autant qu'il est écrit : Vive moi le Seigneur! je glorifierai qui me glorifiera [3].

Saint Grégoire-le-Grand salue avec plus d'enthousiasme encore l'inauguration de la France. Il dit aux fils de Brunehaut : « Ainsi qu'au-dessus des autres hommes s'élève la dignité royale, ainsi domine sur tous les royaumes des peuples la prééminence de votre royaume. Être roi comme tant d'autres, n'est pas chose étrange. Mais être rois catholiques alors que les autres sont indignes de

[1] *Missale gallican. vetus*, in liturg. Gallic. Mabill. 381. Oremus et pro christianissimis regibus ut Deus et Deus noster subditas illis faciat omnes barbaras nationes ad nostram perpetuam pacem. *Missal. Rom.* feria VI, in Parascev.

[1] Tiré d'un *Missel du neuvième siècle* dont on fait remonter l'usage jusqu'au septième siècle.

Omnipotens sempiterne Deus qui ad instrumentum divinissimæ hæc voluntatis per orbem et ad gladium et propugnaculum Ecclesiæ sancta tuæ Francorum imperium constituisti cœlesti lumine, quæsumus filios Francorum supplicantes semper et ubique præveni, ut ea quæ agenda sunt ad regnum tuum in hoc mundo efficiendum videant et ad adimplenda quæ viderint, charitate et fortitudine perseveranter convalescant.

[2] Anastas., ed. Blanch., t. I, p. 93.

[3] *Concil.*, Labb.

l'être, c'est assez de grandeur. Comme brille par l'éclat de la lumière un lustre pompeux dans l'ombre d'une nuit obscure ; ainsi éclate et rayonne la splendeur de votre foi à travers les ténébreuses perfidies des autres nations[1].»

Et afin que rien ne trouble le travail intérieur et profond de régénération, il se fait au cœur de la chrétienté un calme fécond, à peine interrompu par quelques orages qui purifient l'air. Ces orages s'amassent principalement autour des Apennins et dans les vallées de la Lombardie, où les bénignes influences de la papauté peuvent plus aisément les dissiper ; aussi, malgré ces agitations à la surface, l'Italie, par mille affinités intimes, se groupe fortement sous le sceptre du Père des fidèles, lui prête librement hommage et d'elle-même l'élève au trône. L'Espagne se rallie aussi autour de ses évêques, seuls rois sérieusement acceptés et puissamment établis. Partout, sur la terre des Gaules, fleurit la paix, avec une grande félicité des peuples[2]. L'Eptarchie Anglo-saxonne obéit à cette tendance générale vers l'unité, et sept fois se concentre sous la main du Bretwalda. La paix est si grande sous le bon roi Edwin, que longtemps après on chantait encore en adage, qu'une femme tenant en ses bras son enfant nouveau-né, pouvait, en sécurité, se promener d'une mer à l'autre ; qu'aux arbres des limpides fontaines, placées aux bords des voies publiques, étaient suspendues, par ordre du bon roi, des vases d'airain pour le rafraîchissement des voyageurs, et nul n'osait y toucher, si ce n'est pour s'en servir[1].

Tel est le siècle dédaigné de l'obscur Léodégar, que Mabillon a véritablement désigné par le terme propre. L'avons-nous fait suffisamment entrevoir ? Point assez à notre gré, et pourtant à qui aime Dieu, l'Église et la France, il suffit : nous n'avons plus à demander grâce de notre prédilection pour cet âge d'or inattendu. Nous pouvons, avec confiance, poursuivre nos explorations sur ce terrain nouveau. Nous ne serons pas seuls à suivre pas à pas avec amour un noble franc, un clerc renommé, un moine bénédictin, un ministre des rois, un évêque, un martyr que Dieu a fait passer par toutes les voies où il a plus abondamment les bénédictions de la France mérovingienne. Peut-être au retour de ce pèlerinage lointain reviendrons-nous plus dévoués à Dieu, à nos frères, à l'Église, à notre belle patrie. Peut-être aurons-nous restitué à la France une gloire, à l'histoire un beau nom, à nos annales un siècle injustement oublié, et quelque justice aux fondateurs de la monarchie française.

[1] S. Greg. PP. epist.

[2] « Singulier phénomène, s'écrie à ce propos M. Guizot, l'unité politique périt, l'unité religieuse s'élève. Je ne sais combien de peuples divers d'origine, de mœurs, de langage, de destinées, se précipitent sur la scène ; tout devient local, partiel ; toute idée étendue, toute grande combinaison sociale s'évanouit, et c'est à ce moment que l'Église chrétienne proclame le plus haut l'unité de sa doctrine, l'universalité de son droit..... Fait glorieux et puissant ! qui a rendu d'immenses services à l'humanité. L'unité de l'Église a seule maintenu quelques liens entre des pays et des peuples que tout d'ailleurs conduit à se séparer. » (*Cours d'histoire*, p. 423.)

[1] V. Bed., *Hist. eccl.*, lib. II, c. 16. Tanta autem eo tempore pax in Britannia, quoquo versum imperium Regis Eduini pervenerat, fuisse perhibetur, ut (sicut usque hodie in proverbio dicitur) etiamsi mulier una cum recens nato parvulo vellet totam perambulare insulam a mari ad mare, nullo se lædente, valeret. Tantum quoque rex idem utilitati suæ gentis consuluit ut plerisque in locis, ubi fontes lucidos juxta publicos viarum transitus conspexit, ibi ob refrigerium viantium, erectis stipitibus... æreos caucos suspendi juberet, neque hos quisquam nisi ad usum necessarium contingere præ magnitudine vel timoris ejus auderet vel amoris vellet.

LE CLOITRE DE VILLEMARTIN,

POÉSIE ;

PAR LE BARON A. GUIRAUD, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [1].

La lyre de M. Guiraud, trop longtemps muette, vient de s'éveiller. Saluons ce réveil d'heureux augure, qui nous annonce que tous nos poëtes ne nous ont pas abandonnés. A ceux qui se taisent ou ne parlent que la langue vulgaire, ne pourrait-on pas appliquer cette parole du Dante : *Vous croyez qu'ils sont vivants, et moi je vous dis qu'ils sont morts.* Qu'est-ce qu'un poëte s'il ne chante ?

Nous qui avons foi à la poésie comme à la seconde religion de l'âme, qui la plaçons parmi les plus douces et les plus saintes patronnes de l'humanité, qui adorons ses vestiges sacrés partout où nous les rencontrons sur le chemin aride et poudreux de la vie ; nous qui croyons qu'un bon vers vaut mieux que le plus parfait syllogisme, et qu'un beau poëme en apprend plus que le meilleur traité de science et de métaphysique ; nous surtout qui avons gardé fidèle souvenir des hautes et suaves inspirations du chantre des *Machabées* et des *Petits Savoyards*, nous avons craint que lui aussi ne se laissât emporter par ce vent desséchant, venu des nuageuses régions du mythe ou du système, et qui souffle maintenant de toutes parts ; nous avons craint qu'une nouvelle étoile ne disparût de notre ciel, déjà si sombre et si vide. Mais heureusement, comme il ne pouvait faillir à sa nature, le philosophe était resté poëte en dépit de lui-même, et c'est avec les ailes de l'imagination qu'il s'était élancé, au risque de s'égarer, dans les champs de l'infini, de l'inconnu, de l'incompréhensible. Son nouveau poëme nous prouve que, dans ces ténébreux royaumes, il n'a *rien perdu de sa splendeur première.* Cet ouvrage, espèce de testament poétique, composé des feuillets détachés d'une épopée intime, nous offre d'autant plus d'intérêt qu'il nous paraît être l'expression vraie et complète, non pas seulement de l'écrivain, mais aussi de l'homme, de son esprit, de son cœur, de sa vie tout entière ; esprit élevé, cœur sensible et pieux, vie sérieuse, digne, légèrement agitée et semblable à ces lacs profonds où le volcan intérieur ne se trahit à la surface que par d'intermittents et légers frémissements qui brisent quelquefois les rayons célestes, mais ne les empêchent pas de se réfléchir dans le miroir des eaux.

Le Cloître de Villemartin n'est ni un drame, ni un roman, ni une histoire ; il n'a rien de cet intérêt sombre et mystérieux que semble promettre son titre. N'y cherchez pas non plus l'unité d'action et de pensée ; ce n'est qu'un cadre richement doré et ouvragé, où sont réunis, presque sans ordre, mille tableaux du monde et de la nature, mille vignettes charmantes dessinées avec un soin exquis et coloriés avec chaleur. Si maintenant vous n'avez pas encore lu le poëme de M. Guiraud, ce que je ne dois pas supposer, et si vous me demandez : Qu'est-ce que le cloître de Villemartin ? où est-il situé ? Je vous répondrai : qu'il est situé dans une propriété de M. Guiraud, aux environs de Fanjeaux, mais qu'*il vient de Perpignan,* qu'il appartient ainsi en même temps au Roussillon et au Languedoc. Quel est donc ce singulier édifice ? a-t-il voyagé à travers les airs porté sur les ailes des anges comme la *santa casa* de Lorette, pour venir se poser dans une terre bénie ? Voici l'explication du mystère, mystère de chrétien, de poëte et d'antiquaire : Il existait à Perpignan un vieux cloître qui avait appartenu à un couvent de Carmes, fondé dans le 13e siècle ; comme il masquait la citadelle, le génie militaire, sans respect pour sa vieillesse, l'avait fait abattre, et en avait entassé pêle-mêle les débris, pour les employer

[1] A Paris, chez Debécourt, rue des Saint-Pères.

peut-être à de nouvelles constructions. M. Guiraud survient; il tourne, retourne, compte, examine, admire les membres mutilés, dispersés de ce vénérable témoin des anciens âges; tout à coup les arceaux de marbre, les sveltes colonettes, les chapiteaux mauresques, les statues des saints, les tombeaux des moines, les galeries, les portiques, tout se rassemble, se rejoint, se redresse dans l'imagination du poëte... et bientôt, dans son parc, l'Amphion chrétien a reconstruit, aux sons de sa lyre, les murs abattus par les trompettes de Gédéon. Le cloître est debout.

C'est là, dans ce sanctuaire réédifié, dans cette nef miraculeusement sauvée du naufrage que viendront désormais s'abriter, célestes et fugitives colombes, les pieuses et poétiques pensées, les tendres souvenirs, les douleurs, les regrets et les espérances de l'auteur. Le passé avec ses déceptions, le monde avec ses vanités, la nature avec ses magnificences ne lui apparaîtront plus qu'à travers le prisme des gothiques vitraux; le cloître de Villemartin sera pour M. Guiraud l'arche où il enfermera l'univers. Il y aura ainsi dans son œuvre une sorte d'*unité de lieu*; quant aux diverses parties qui la composent, elles ne se tiennent ensemble que par un lien fragile et sans cesse interrompu, par un amour quelque peu fantastique, commencé dans une église, continué dans un couvent, terminé sur un lit de mort, amour épuré par la religion et par les larmes, mêlé de passion et de repentir, de courtes joies et de longues angoisses, de terrestres soupirs et de célestes aspirations, un de ces amours à la fois romanesques et poétiques qui font le principal charme d'*Atala*, de *René*, des *Martyrs*, et pour ne pas nous éloigner de M. Guiraud, de *Césaire* et de *Flavien*.

Un jour donc le poëte rencontre à la porte d'une église une jeune fille donnant l'aumône d'une voix si douce, d'une main si discrète, puis allant s'agenouiller devant l'autel avec une si angélique piété, qu'elle devient dès ce moment la maîtresse de son âme, le rêve de son imagination, l'unique objet de toutes ses pensées.

Des traits fins, d'un éclat seulement gracieux,
Du charme pour le cœur, presque autant pour les yeux,
Le corps légèrement courbé par la prière,
Le front haut cependant, la démarche un peu fière,
Et dans tout cet ensemble un mélange enchanté
De douceur, de mollesse et d'ingénuité.
Dans son regard voilé je ne sais quel mystère,
Quelque chose du ciel égaré sur la terre,
Un air de liberté tout empreint de candeur,
Et jusque dans la voix une sainte pudeur...

Tel est le portrait d'Aurélie. Cette jeune fille avait été fiancée par sa famille à un homme opulent; mais la veille des noces, au milieu d'une fête, son père apprend qu'il est entièrement ruiné, perd l'esprit de désespoir, sort pour aller se précipiter dans les flots; mais il est sauvé, grâce aux efforts héroïques de sa fille, qui, brisée par cette secousse et désabusée du monde, court s'ensevelir dans un couvent de Venise. Elle est poursuivie dans ce saint asile par les regrets, les alarmes, les prières, les supplications de sa mère et de son amant, dont elle a emporté avec elle la vie et les espérances; elle cède enfin, vaincue elle-même par son propre cœur, et se résigne à tenter un nouvel hymen. Mais la novice, prête à quitter le cloître, a des remords et de funestes pressentiments. Comme le dernier office où elle assiste avec ses compagnes attriste péniblement son âme et sa pensée!

Cet office nocturne où nos humbles cantiques
Emplissaient de doux sons les hauts cintres gothiques,
Ces psaumes inspirés répondus entre nous,
Ces rosaires fervents récités à genoux,
Ces tremblantes clartés que de vives étoiles
A travers les vitraux projetaient sur nos voiles,
Ce silence au dehors, ce bruit chaste au dedans,
Ces chants demi-voilés dont nos soupirs ardents
Animaient devant Dieu cette heure de mystère,
Où tous les autres bruits se taisent sur la terre;
Hélas! ce qui la veille encor, sur tous mes sens,
Exerçait de si haut des effets si puissants,
Et me faisait rêver sous mes voiles novices
A ce ciel dont notre âme espère les délices,
Sans émouvoir mon cœur le frappait cette fois.
Le froid avait gagné ma poitrine... et ma voix;
. . . .
Qu'avais-je à faire ici? C'est ailleurs que j'aimais,
Tout me semblait dans l'âme abandon et disgrâce.
Là n'était plus mon cœur en un mot... ni ma place.

L'hymen dont Aurélie se promettait

au moins ici-bas quelque bonheur ne s'accomplira qu'à la lueur de deux torches funéraires. Épuisée par ses émotions intérieures et par une maladie qui s'aggrave chaque jour, elle se voit mourir lentement entre les bras de sa mère et de son fiancé. Fortement attirée vers le Dieu qu'elle a quitté, elle essaie en vain de se rattacher à la vie, et bientôt elle abandonne à la terre un corps chaste, au ciel une âme purifiée.

Telle est la fable ou plutôt l'histoire qui fait le fond du poëme. On voit qu'il n'y a là rien de bien neuf, ni de bien saisissant. C'est par une admirable poésie de détails, par l'étude attentive et délicate du cœur humain, et surtout par cette inspiration religieuse qui, puisée aux sources de la foi, ne se répand pas seulement à la surface de l'œuvre, mais la pénètre et l'anime profondément, qu'il faut juger l'auteur, dont le talent nous a paru avoir acquis plus d'élévation, de souplesse et de variété. L'ode, l'épopée et le drame semblent s'être donné rendez-vous dans son ouvrage; ils y chantent tour à tour, comme les bergers de Virgile, sur des modes divers, mais un peu au hasard et sans s'être assez concertés d'avance.

L'épisode de l'abdication de Charles-Quint nous a paru renfermer les beautés des trois genres, et nous regrettons de ne pouvoir citer que ces passages:

Ah! lorsque de Saint-Just la profonde vallée,
Aux approches du soir, d'ombre humide voilée,
Environnait au loin de silence et de paix
Des grands murs du couvent les contreforts épais,
Que de pensers devaient assaillir à cette heure
Ce front découronné dans sa haute demeure!
Et que tout ce vain monde entrevu de si loin,
Coûte moins de regrets qu'il n'a coûté de soin!
Comme il se rapetisse à l'œil qui le contemple,
Ou du chemin des cieux, ou du parvis du temple,
De tous les lieux enfin où de vives splendeurs
Du monde éternité révèlent les grandeurs!

. . . .
. . . .

Et lorsque dans sa stalle uniforme, au grand chœur,
Il s'élevait à Dieu de la voix et du cœur,
Si d'un vague regret son âme poursuivie
Evoquait tout à coup les ombres de sa vie;
Siéges, traités de paix, diètes ou combats,
Triples honneurs de cour et vivat de soldats,
Vienne ou même Pavie, Alger ou Cérisolles,
Worms où l'avaient frappé de si hautes paroles,
Et les remparts de Metz sur lesquels sa fureur
Brisa sceptres de roi, de duc et d'empereur,
Ou le pape fuyant lui disant anathème,
Martin Luther faisant plus de bruit que lui-même,
Tous ses meilleurs projets en un jour dissipés,
Tous ses grands nœuds rompus, tous ses espoirs trompés,
Lors d'un profond soupir allégeant sa poitrine,
D'une plus forte voix chantant laude ou matine,
Attachant son regard aux tombeaux ciselés
Où les morts du couvent reposaient consolés,
Que de fois il dut dire : O Dieu, je te rends grâce
De m'avoir ici-bas réservé cette place!
Le monde est une mer dont le port n'est qu'ici.

L'Église témoigne des fortes croyances de l'auteur; on sent le chrétien sous le poëte, surtout lorsqu'il s'écrie :

Sainte Eglise de Dieu que j'ai toujours aimée,
Toi de tant de prières et d'encens embaumée,
Arche que je possède en mon cloître bénit,
Limite solennelle où le monde finit,
Nouveau sein de Marie où, dans sa double essence,
Pour s'immoler encor Jésus reprend naissance,
Entre le ciel et nous adorable milieu,
Où le Dieu se fait homme et l'homme devient Dieu,
Tour sublime où le Christ a dressé sa bannière,
Doux soleil de nos cœurs dont la vive lumière
Jette un reflet d'espoir sur les plus mauvais jours.
Eglise de mon Dieu, sois bénie à toujours.

Respirons maintenant les parfums qui s'exhalent de ces vers tout embaumés de pieuse et tendre charité :

Eh! quel stérile but auraient donc tous nos pas,
Nous si rapidement passagers ici-bas,
Si nous sacrifiant nos volontés contraires,
Nous n'allions constamment l'un vers l'autre en bons frères!
Si nous ne remontions d'une plus vive ardeur,
Et comme un pur encens d'une agréable odeur,
A ce Dieu vers lequel remontent dès l'aurore
Le doux et vague encens de la fleur près d'éclore,
Le doux chant des oiseaux, les doux rayons du jour,
Tout ce que nous nommons parfum, lumière, amour!
Comme la fleur des champs épanche avec délice
L'arome virginal de son frêle calice,
Comme c'est son destin, au sein de nos guérets,
De parfumer les airs et de mourir après;
Le nôtre est d'épancher notre plus pure essence,
De suaves parfums d'amour et d'innocence,
D'épandre autour de nous, sur les fronts abattus,
Comme un vase d'odeur, les plus saintes vertus,
La paix, la charité, la pitié qui console,
Vrais dictames du cœur, doux miel de la parole.
Ce destin accompli, tout est dit ici-bas;
Mais le vase détruit, le parfum ne l'est pas;
Et ravivant en Dieu son essence épurée
En hommage éternel consacre sa durée.

Dans la pièce du *Berceau*, nous avons remarqué comme une idée neuve et d'une grâce charmante le vœu d'une mère qui, voyant sa fille expirer devant elle, demande avec larmes à Dieu de lui substituer un ange :

Si le doigt de la mort touchant déjà ma fille
A rappelé vers toi notre ange de famille,
Qu'un autre ange, le sien, de son âge, aussi beau,
Comme elle y dort, hélas! s'éveille en ce berceau.

La pauvre mère craint ensuite d'avoir été exaucée :

Puis ouvrant de grands yeux sur ma fille vivante,
Comme si mon bonheur tenait de l'épouvante,
Je reculai d'un pas; et tombant à genoux :
« Providence de Dieu tu disposes de nous;
« Seulement, m'écriais-je, à mon cœur qui t'implore,
« Apprends s'il peut aimer, ou s'il faut qu'il adore! »

La *Gitane* qui voit son mari condamné et flétri pour avoir volé une poule, afin de sauver sa famille de la faim et de la mort, est un épisode plein d'une émotion poignante, mais un peu gâté par l'exagération et l'invraisemblance. Nous regrettons que M. Guiraud, oubliant qu'il y a une philanthropie qui n'est pas la charité et une pitié pour les coupables qui devient une cruauté pour leurs victimes, ait saisi cette occasion facile d'une fable inventée par lui-même pour déclamer contre nos tribunaux et nos *barbares lois*. La justice humaine n'est, sans doute, qu'un très-pâle reflet de la justice divine; mais, enfin, c'en est un reflet, et à ce titre, malgré toutes ses imperfections, elle a droit à nos respects. Je ne sais pourquoi depuis quelque temps nos poëtes et nos romanciers semblent vouloir prendre à partie, pour les traduire à leur tour en accusées devant le tribunal de l'opinion publique, la JUSTICE et la LOI, ces deux palladium de la cité que les anciens plaçaient, comme choses sacrées, sous la protection de leurs plus puissantes divinités. Ne devraient-ils pas plutôt, eux aussi, les chantres de tout ce qui est grand et beau, apporter le tribut de leurs hommages à cette législation que les autres peuples nous empruntent ou nous envient, à ce *jury* qui a toujours à côté de lui une place pour la miséricorde, et à cette magistrature française qui, dans tous les temps, a su élever ses fonctions à la hauteur d'un sacerdoce?

Au reste, toutes ces théories judiciaires, politiques, sociales, humanitaires, qu'elles soient vraies ou fausses, me paraissent déplacées dans un poëme ou dans un roman, où elles ne peuvent être exposées avec l'étendue et la précision qu'elles demandent, et dont le moindre défaut est de refroidir l'intérêt et d'amener l'ennui sur le front de plus d'un lecteur, dont l'âme, tiraillée en tous sens, se fatigue à passer ainsi brusquement du récit à l'analyse et de l'hymne au sermon. M. Guiraud, si riche en inspirations poétiques, avait besoin, moins que tout autre, de s'embarrasser de ce lourd bagage. Pourquoi introduire par exemple, dans sa *Semaine sainte*, une longue dissertation sur la peine de mort et dresser l'échafaud à côté de la croix? L'échafaud n'est pas relevé et la croix me semble abaissée par cet étrange rapprochement. Oh! que j'aime bien mieux les suaves accents qui annoncent le réveil pascal, comme le chant joyeux des oiseaux annonce l'aurore d'un beau jour :

Il est midi; j'entends la cloche de l'église
Joyeusement s'ébattre, au souffle de la brise,
Qui du parfum des fleurs qu'elle a pris en passant,
Vole encenser là haut l'alleluia naissant;
L'officiant déjà, sous un triple exorcisme,
A des grands éléments épuré l'organisme;
Le haut cierge pascal, marqué de grains d'encens,
S'est dressé, salué par de pieux accents,
Dans la sainte piscine où les eaux du baptême,
Pour se purifier, ont reçu le saint chrême;
Les christs de leur grand voile ont été dépouillés;
Tous ces fronts pénitents par la cendre souillés,
Se relèvent, frappés des douceurs infinies
Qu'épanchent dans la nef les longues litanies;
Et cet alléluia, puissant et glorieux,
Qui ranime la terre et réjouit les cieux,
Fait retentir enfin ces voûtes consolées,
Et s'épand dans les airs en brillantes volées...

C'est ce même charme, cette même onction de style qui se retrouve dans les deux derniers chants : le *Mariage*, drame touchant et sublime qui se passe entre le ciel et la terre; l'*Epilogue*, véritable apothéose de la femme chrétienne. Nous regretterions de ne pou-

voir les citer en entier, si déjà le livre de M. Guiraud n'était entre les mains de tous ces vrais glaneurs de poésie qui vont partout quêtant un épi pour leur gerbe, et qui, fatigués d'une route monotone et stérile, se jettent avec amour sur le premier champ de blé qu'ils rencontrent pour y cueillir les bleuets et les marguerites, étoiles scintillantes des moissons.

La poésie vit donc encore! Elle vit aussi cette religion que quelques sophistes ont espéré ensevelir sous un déluge de phrases vides et sonores, et l'union de ces deux filles du ciel est désormais accomplie. Qu'on essaye maintenant de faire des vers voltairiens, matérialistes et païens, et nos oreilles se détourneront avec dégoût, comme si on nous prêchait l'athéisme et l'impiété. Mais pour que cette union soit sincère, intime et durable, il faut qu'elle existe entre la *véritable* religion et la *véritable* poésie. Ainsi, plus de religiosité vague, de croyance superficielle, d'opinions téméraires; plus de froids et nébuleux systèmes sans action et sans vie. Il faut que le souffle divin, avant d'animer la lyre, ait pénétré profondément l'esprit et le cœur, et qu'il ne ressemble pas à ce capricieux zéphir qui passe au hasard à travers les cordes de la harpe éolienne, et ne lui fait rendre que de légers et fugitifs accords.

La vraie religion est un fait et se définit d'elle-même. Mais la véritable poésie, qui la définira? pourquoi est-elle ici, et n'est-elle pas là? Qui pourrait le dire? Voici des vers où ne manque ni la correction, ni l'élégance, ni la force, des vers admirablement *frappés,* de beaux vers enfin... *Ce ne sont pourtant que des vers*. Voici quelques strophes à peine ébauchées; aux premiers mots, aux premiers sons que j'entends, je m'écrie : *Ecce Deus!* voilà la divine enchanteresse! Mettez un madrigal de Dorat à côté d'une élégie d'André Chenier, comparez une seule méditation de M. de Lamartine à tous ces milliers de volumes éclos sous son aile sans être échauffés par son génie. Pourquoi cette incommensurable différence?... On a dit de la poésie que c'était une fleur, un parfum, une harmonie, une flamme, un rayon... C'est moins et plus que cela, c'est tout et ce n'est rien.... c'est LA POÉSIE : c'est-à-dire ce qu'il y a de plus éthéré dans la pensée, de plus vif et de plus délicat dans le sentiment, de mieux choisi dans le mot, dans le son, dans l'idée, dans l'image... que sais-je?

Il y a bien d'autres mystères encore. Pourquoi cet auteur est-il poète aujourd'hui et ne l'est-il plus demain? pourquoi à tel endroit de son livre et non plus à tel autre? pourquoi un art si exquis de détails et si peu de perfection dans l'ensemble? pourquoi un souffle si doux, si parfumé et en même temps si peu d'haleine? pourquoi, enfin, voit-on aujourd'hui tant d'œuvres remarquables et si peu de chefs-d'œuvre?

Il manque à la littérature de notre siècle, d'ailleurs si brillante et si féconde, une qualité essentielle, l'esprit de suite et cette puissance de concentration qui donne aux autres facultés toute leur valeur. Il serait à désirer que la centralisation et l'unité, qui font la force de notre gouvernement, passassent aussi dans les intelligences; et pour ne parler ici que de la poésie, qui ne saluerait avec amour le génie providentiel qui, rassemblant en un même foyer tous ces mille rayons épars et divergents, semés çà et là autour de nous dans l'espace, en ferait un grand soleil dont la lumière serait assez vive pour éclairer son siècle et rejaillir jusque dans la postérité la plus reculée? A toutes les qualités qui distinguent les poëtes de nos jours : verve lyrique, richesse d'harmonie, hardiesse de pensée et d'expression, sentiment profond, enthousiaste des beautés de la nature, soin curieux de la forme et du rhythme, il devrait, ce génie privilégié, joindre le don de *créer* et d'*ordonner,* savoir d'abord faire surgir du fond de son âme une idée large et féconde, la mûrir longtemps, grouper autour d'elle une masse de faits, d'idées, d'accessoires propres à l'éclairer et à la mettre en saillie, et composer enfin de tout cela un plan majestueux et régulier si vaste dans ses proportions, qu'il satisfît à toutes les exigences du passé et de l'avenir; si varié dans ses détails, si soigné dans son exécution, si plein d'intérêt, d'action et de merveilleuses

péripéties, qu'il tînt sans cesse l'âme en éveil, sans jamais provoquer l'ennui. *Exoriatur aliquis!...* Un tel poëte ne ferait pas seulement une magnifique épopée; comme Homère et comme Dante, il ferait l'histoire de son siècle et du monde, le résumé de l'humanité.

On ne peut se le dissimuler, la poésie qui marchait autrefois l'égale des plus hautes puissances, et qui avec non moins d'autorité que la grammaire *régentait jusqu'aux rois*, la poésie, qui dans les 16e et 17e siècles, en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre exerçait une si grande influence sur les esprits et sur les mœurs, perd, chaque jour, de son action et de sa popularité. Quelle est la cause de cette décadence? C'est, je ne crains pas de le dire, l'absence d'œuvres sérieuses, importantes, longuement méditées, appropriées à nos goûts de plus en plus graves et sévères. Je ne sais quelle dévorante activité semble avoir passé de l'industrie et de la politique à la littérature. Que de génies élevés et forts se sont usés par le rude labeur de chaque jour, et par cette nécessité de produire vite et beaucoup! Que de trésors d'intelligence et de sentiment ont été dépensés en bagatelles: odes, ballades, sonnets, etc., menue monnaie que jadis on abandonnait volontiers aux mendians du Parnasse, et dont les riches ne se servaient que comme d'appoint à leurs chefs-d'œuvre! Que de brûlantes imaginations se sont noyées dans les larmes de l'élégie! Que d'importantes productions se sont amincies, aplaties en passant à travers les laminoires du feuilleton! Que de drames dont la tête était une belle femme: *formosa superne*, et qui, comme dit Horace, se sont terminés *en queue de poisson*, par un vaudeville et un mélodrame! Le découragement s'empare des plus forts, et, désespérés d'arrêter le torrent, ils le regardent couler avec indifférence, et souvent facinés par je ne sais quel vertige, ils s'y précipitent eux-mêmes et s'y engloutissent. A l'aspect de tant de jeunes muses brillant un jour et s'éclipsant aussitôt, il me semble voir cette ronde lugubre des belles filles de Scio qui, pour échapper aux mains d'un barbare vainqueur, ont revêtu leurs habits de fête, couronné de fleurs leur front et se tenant ensemble par la main, ont formé je ne sais quelle danse infernale au bord d'un fleuve dont elles se rapprochent sans cesse, et à qui elles abandonnent à chaque tour un anneau de leur chaîne, jusqu'à ce qu'elle ait disparu tout entière dans les flots. Qui mettra donc un terme à ces tristes et inutiles holocaustes? Le premier poëte véritable qui le voudra fortement, et qui, s'il le faut, aura, comme Ulysse, le courage de s'enchaîner au mât de son navire pour ne pas céder à la voix des sirènes le conviant à l'abîme par l'appas de trompeurs et éphémères succès.

M. Guiraud ne sétonnera pas si en le lisant nous nous sommes laissé entraîner à la recherche d'un *idéal*, impossible peut-être à réaliser aujourd'hui. C'était, je crois, le meilleur moyen de caractériser les beautés et les défauts de son ouvrage et de rendre à son talent un hommage digne de lui. Il possède en effet la pensée et le style, c'est-à-dire les pierres et les ornements de l'édifice; ce qui lui manque c'est le plan, l'ordonnance, la juste proportion des parties, et ce ciment indestructible qui les lie étroitement entre elles. Mais ne soyons ni injustes, ni ingrats, ne lui demandons pas plus qu'il n'a voulu nous donner, et remercions-le au contraire de sa riche offrande. *Le Cloître de Villemartin* n'est véritablement qu'un recueil de poésies détachées auxquelles il a cherché à donner depuis une sorte de cohésion. Ainsi considéré et jugé, il ajoutera un beau fleuron de plus à cette couronne que le poëte a su conserver si fraîche et si verdoyante.

LUDOVIC GUYOT.

EXAMEN CRITIQUE

DU MÉMOIRE SUR L'IRLANDE INDIGÈNE ET SAXONNE,

PAR DANIEL O'CONNEL, MEMBRE DU PARLEMENT.

TOME PREMIER.

L'époque actuelle, si remarquable par l'espèce de calme plat qui, depuis tant d'années, retient en panne le vaisseau politique de notre vieille Europe; cette époque de tranquillité superficielle qui réjouit et trompe tout à la fois tant d'hommes que le hasard des événements ou de singulières combinaisons ont portés au timon des affaires; cette paix équivoque, si semblable à des châteaux de cartes qui se recommandent à la joyeuse sollicitude de l'enfance, a vu sortir de la terre d'Érin une agitation d'une nature si extraordinaire, que sa marche, non plus que son principe, n'ont pu être jusqu'ici dignement appréciés.

Un homme qui, par son origine première, remonte aux chefs d'un antique clan irlandais, mais que les cruelles vicissitudes qui, pendant de siècles, ont décimé et appauvri les familles indigènes de l'Irlande, avaient fait descendre à la condition des fils de fermier; cet homme relevé, à force d'études, de courage et de talent, au point d'être devenu la plus belle illustration du barreau irlandais, a consacré la plus grande partie de sa vie à l'étude de l'histoire de sa patrie. Il a puisé dans le détail des atrocités commises sur son peuple, cette verve d'indignation qui éclate en toute circonstance dans sa patriotique parole, et qui communique à ses concitoyens cette noble ardeur qui fait battre son propre cœur et enflamme celui de ses innombrables auditeurs, que son courage et sa sagesse rendent ses dociles clients.

C'est cette lugubre et terrible histoire qui fait le fond de l'important ouvrage dont nous avons à rendre compte. Dans ces pages passe sous nos yeux un long et lamentable récit de cruautés de tout genre; il se présente aux yeux de l'esprit comme une sorte de fantasmagorie satanique, comme une série de tableaux fébriles qui, par l'infernale horreur dont ils sont empreints, semblent franchir les limites des barbaries dont la nature humaine s'est montrée capable. Il ne faut pas, cependant, oublier que le *Mémoire sur l'Irlande* est un document adressé à la souveraine des trois royaumes britanniques, qui, par conséquent, sort de la ligne de ces œuvres équivoques adressées aux crédules passions des partis, et qui, d'ailleurs, s'appuie continuellement et presque à chaque page sur les témoignages incontestables d'historiens protestants, et même sur la législation pénale, à diverses reprises décrétée contre les Irlandais fidèles à la foi de leurs pères, et consignée dans des actes authentiques et connus, du parlement d'Angleterre

L'histoire des longues et horribles souffrances de l'Irlande que nous donne Daniel, son noble fils, nous paraît, plus qu'aucune autre, propre à dévoiler le caractère profondément hypocrite des apologistes et des autres partisans de ce système antichrétien qui se fait appeler *Protestantisme*. Qui ne connaît ses clameurs en faveur de la tolérance, c'est-à-dire de la pleine liberté de propager son venin? A l'entendre, il est le prédicateur exclusif de la mansuétude la plus absolue, en matière de foi et de culte; et il devrait l'être, pour peu qu'il voulût se conformer à son principe fondamental, la licence de tout juger, de tout contester, de tout rejeter, mais aussi de tout admettre, virtuellement comprise dans sa théorie du *libre examen*. Mais ouvrez les pages sanglantes de l'his-

toire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; compulsez les annales des trois royaumes britanniques, et osez parler encore de tolérance protestante! Déjà Lingard, le docte et judicieux historien de l'Angleterre, nous aurait (si cela était possible) familiarisés avec les atrocités des règnes du cruel et immonde Henri VIII et de sa digne fille, la *virginale* Élisabeth. Par ses enseignements authentiquement historiques, nous connaissions au moins, en grande partie, les fureurs de Charles Ier, martyr de l'Église anglicane, de son bourreau, et même de ses fils, si ingrats envers la généreuse Irlande. Mais en suivant les récits d'O'Connell, bien que documentés de la manière la plus incontestable, le caractère de crédibilité semble manquer à son écrit, et c'est avec raison que l'écrivain irlandais a pris pour épigraphe de son lugubre ouvrage ce vers touchant que Virgile met dans la bouche du fugitif Énée :

. . . . Quis talia fando
Temperet à lacrymis?. . . .

En face de pareilles cruautés, non pas seulement commises par une soldatesque effrénée et par leurs barbares et cupides généraux, mais sanctionnées par des actes du parlement et par des ordres royaux, que deviennent les descriptions hideusement fabuleuses de l'inquisition espagnole; que deviennent les récits notoirement exagérés des dragonnades, du prétendu massacre de Vassy; que devient même le sanglant souvenir de la Saint-Barthélemy? Ces déplorables excès, ces collisions fratricides qu'enfantent toujours et partout les innovations religieuses, et qui, par conséquent, retombent toutes et chacune sur les novateurs qui les ont provoquées, n'ont eu qu'un temps; elles ont été le fruit de l'effervescence des esprits longtemps aigris par les injurieuses déclamations des premiers sectaires contre un culte respecté depuis des siècles et chéri des populations; et après des luttes plus ou moins cruelles, mais souvent interrompues par des pacifications transitoires, elles ont fini par une situation où la controverse a remplacé les batailles. Le protestantisme anglican, au contraire, s'est montré toujours implacable envers les catholiques; et de nos jours encore, il ne peut prendre sur lui de reconnaître à l'Irlande catholique un état légal qui assimile ses habitants aux autres sujets de la couronne. Les Juifs, dans quelques pays, ont obtenu tous les droits de cité, bien que ce peuple ne puisse en aucune sorte se fondre dans la masse des citoyens; en Irlande, au contraire, aucun pacte d'égalité ou de tolérance réelle n'a été réputé, par l'Angleterre, praticable, en principe ni en fait, avec les catholiques de ce pays. En face de cette étrange situation et des attentats contre l'humanité et la justice dont elle est sortie, quelle est la plume protestante, fût-elle d'airain, qui se permettrait encore de s'en prendre à l'intolérance catholique?

La partie la plus difficile de la tâche que nous nous sommes imposée, c'est le choix des faits, des témoignages et des documents qui font la base du long acte d'accusation formulé contre l'Angleterre par le défenseur de l'Irlande. Les premiers sont si hautement criants, les autres, si abondants et si précis, que l'on ne sait auxquels arrêter ses récits ou borner ses citations. Notre travail ne pouvant avoir pour objet qu'une trop courte analyse, il ne nous reste qu'à recommander la lecture du *Mémoire sur l'Irlande* à tous ceux dont le cœur est capable de compatir aux souffrances d'un peuple éminemment généreux, loyal et fidèle.

L'historien des malheurs de l'Irlande les fait remonter à l'origine de la domination anglaise dans cette île depuis si malheureuse; c'est-à-dire à l'an 1172. Cette tyrannique domination s'était étendue pendant le long règne de la cruelle et despotique Élisabeth; elle devint définitive sous le monstrueux règne du fils de l'infortunée Marie Stuart. Le succès des armes anglaises, dit l'auteur, était dû aux trahisons les plus noires, aux meurtres commis sur les chefs, aux massacres de la population, et ce qui est plus horrible à dire et même à penser, à une famine générale systématiquement créée dans la fertile Irlande. Ses plus belles contrées, principalement la province de Munster, furent, littéralement parlant, dépeuplées. Et pour que ce fait

abominable soit mis hors de doute, l'auteur du mémoire cite textuellement le témoignage de Morrison, historien *anglais de naissance et protestant de religion* : « Point de spectacle plus fréquent, « dit cet écrivain, que de voir dans les « fossés des villes, aussi bien que dans « les campagnes dévastées, des multi- « tudes de malheureux Irlandais morts, « dont la bouche entr'ouverte était toute « verte des orties, d'une espèce d'oseille « sauvage et d'autres herbages qu'avait « naturellement produites la vigueur du « sol. »

Vient ensuite un exposé de la situation extra-légale qu'avait faite aux vaincus, malgré l'identité des principes religieux des deux peuples, les souverains de la Grande-Bretagne, comme si, ayant résolu la destruction de cette partie de leurs sujets, ils avaient aspiré à ne régner, en Irlande, que sur une affreuse solitude.

Le peuple Irlandais, dit le mémoire, n'était point admis au serment d'allégeance, c'est-à-dire de régulière sujétion. Ce ne fut qu'en 1612, c'est-à-dire après quatre siècles de durée de la suprématie anglaise en Irlande, que le statut II de Jacques I, chapitre V, les reconnut sujets du royaume.

Jusque-là, c'est-à-dire, pendant les 440 ans qui s'étaient écoulés depuis la première occupation du territoire Irlandais par les Anglais, la population indigène n'était officiellement désignée que sous le nom d'*ennemis Irlandais*. Cette odieuse qualification leur était prodiguée dans les chartes et proclamations royales; elle l'était dans tous les actes du parlement.

Durant cette période de tyrannique oppression, il était défendu aux Anglais de contracter mariage avec une fille d'Erin. Il leur était encore défendu de donner pour nourrices à leurs enfants des femmes *de capitaines, de chefs ou de seigneurs Irlandais*; clause doublement outrageante, puisque, d'une part, elle témoignait d'une antipathie que la férocité du Code religieux de l'Arabe n'a point inspirée à ses sectateurs contre les chrétiens, et que, d'autre part, elle fait voir à quelle affreuse misère l'Irlande était livrée, pour que la plus illustre noblesse du pays se vît réduite à rechercher pour les épouses de ses chefs, la basse condition de nourrice dans une famille anglaise. Il était encore sévèrement défendu à tout sujet anglais d'emporter en Irlande des denrées, des marchandises ou d'autres objets de quelque valeur pour les vendre aux Irlandais; tant on craignait de les voir se relever de l'état d'abjection auquel les avait réduits le dénûment de tout ce qui peut contribuer aux commodités de la vie. Ce n'était pas assez d'avoir enlevé ou détruit ces indispensables objets; il fallait encore empêcher les proscrits d'Irlande de les remplacer à prix d'argent.

Pendant toute la durée de cette effroyable période de l'histoire irlandaise tout individu de race anglaise pouvait, de plein droit, donner la mort à tout Irlandais, sans distinction d'âge ou de sexe. Un pareil meurtre n'était pas réputé plus criminel que la destruction d'une bête féroce ou d'un animal sauvage.

Si toutefois un Irlandais ainsi mis à mort sans défense, avait antérieurement reçu l'insigne faveur d'être admis à *l'allégeance anglaise*, l'assassin ne jouissait plus d'une impunité absolue; il encourait la peine d'une légère amende, non point en expiation de son crime, mais en *réparation du dommage qu'il avait causé au roi*, en le privant des services éventuels que le prince aurait pu tirer de son misérable esclave.

Est-ce la griffe du tigre ou de l'hyène qui traçait une si atroce législation, et quelle était donc la noire fureur des rois d'Angleterre et d'Ecosse à l'égard du peuple que déjà ils avaient subjugué, pour que, à défaut de tout sentiment humain, de tout respect pour les préceptes de la morale chrétienne, ils n'aient pas au moins ouvert leur intelligence aux principes d'une sage politique, qui se plaît à gagner par la douceur les peuples nouvellement soumis, pour en former des citoyens affectionnés aux nouveaux maîtres que le sort des armes leur a imposés? Ces questions difficiles à résoudre, nous les tenons en réserve : car voici venir une autre et plus sanglante époque. Nous sommes arrivés au commencement du 17e siè-

cle ; à ces jours de néfaste mémoire, où un prince, à la fois dévoré par la luxure, par la soif du pouvoir et des richesses, et par les ardeurs d'un caractère indompté, va déchirer l'Église, tyranniser les consciences et ériger en crimes de lèse-majesté, la fidélité du petit nombre de ses sujets qui oseront demeurer fidèles à la foi de leurs pères. Devant Dieu la catholique Irlande expiera, par une fidélité à toute épreuve, l'opprobre de l'apostasie anglicane, et cette héroïque expiation va lui coûter encore le plus pur de son sang.

Les Irlandais indigènes, continue le mémoire, sans exception, et les habitants de race anglaise, généralement, refusèrent d'adhérer aux nouvelles doctrines ; elles ne furent embrassées que par un petit nombre de ces derniers, et de ce moment la distinction des races fut effacée. Irlandais et Anglais se virent tout d'un coup amalgamés et sous le nom de catholiques, enveloppés dans une proscription commune ; leur généreux et héroïque dévouement à la foi antique n'en formera plus qu'une noble famille de martyrs et de frères. Ceux qui suivirent la honteuse bannière de l'apostasie et des défections soldées, étaient en bien petit nombre ; mais ils avaient pour soutiens les fureurs d'un tyran sanctionnées par le plus lâche des parlements, et appuyées de satellites armés inaccessibles à la pitié, et dont la frénétique valeur se portait aux plus redoutables excès. Suivrons-nous l'auteur du mémoire dans la peinture qu'il nous fait des luttes qui suivirent les atrocités commises sur les catholiques par les troupes de Charles Ier, et, après lui, par Cromwel et Ireton en personne ? L'espace dont nous pouvons disposer nous le défend ; ces détails d'ailleurs perdraient à être reproduits dans des proportions plus rétrécies ; c'est dans l'ouvrage dont la douloureuse analyse nous occupe qu'il faut les chercher, si l'on veut savoir de dont, à ces désastreuses époques, le protestantisme, si tolérant à son dire, s'est montré capable sur la terre ensanglantée de l'Irlande.

Les spoliations les plus iniques et les plus rigoureuses étaient le moindre des châtiments légalement infligés aux catholiques, et elles étaient exploitées d'une manière si barbare, que les plus riches et les plus illustres familles, celles même dont l'origine remontait aux anciens rois des petits royaumes d'Erin, expulsées de leurs antiques manoirs, et depuis lors de tous leurs domaines, allaient mourir de misère et de faim dans les bois ou sur les champs paternels, désormais inféconds et stériles. Et ce qu'il y a de douloureux à dire, c'est que Charles II et son frère même le duc d'York, depuis Jacques II, loin de reconnaître l'héroïque fidélité des Irlandais qui, par un zèle plus honorable qu'éclairé, avaient défendu à outrance la cause de leur père, exercèrent de nouvelles confiscations contre ces hommes d'un cœur si loyal et si courageusement dévoué. Tandis que les royalistes anglais et écossais rentraient en possession des domaines que leur avait enlevés le régicide usurpateur de la couronne d'Angleterre, les Irlandais ne purent obtenir une si juste réparation. Loin de là, le duc d'York obtint du roi, son frère, la permission d'exercer sur l'Irlande une confiscation nouvelle, qui ne comprit pas moins de *quatre-vingt mille arpents de terres*, prises sur les catholiques, dont, plus tard, lui-même devait, au prix de sa couronne, embrasser la foi : tant la haine des Irlandais avait poussé de profondes racines au cœur des Stuarts et de la presque totalité des Anglais ! Et pourtant, dit à ce sujet le mémoire avec une énergie d'expression que nous ne saurions condamner, et pourtant l'attachement au principe d'une loyauté toujours honorable, bien qu'erronée dans son application actuelle, était si puissant, si vivace au cœur des Irlandais, que, quand le *royal larron* fut plus tard chassé de son trône par ses sujets britanniques et qu'il se fut réfugié en Irlande, la noblesse irlandaise catholique, les gentilshommes et tout le peuple se rallièrent autour de lui et versèrent encore, pour sa défense, leur sang avec un courage et une constance digne d'une meilleure cause. Il faut croire que le retour du prince à la foi de ses pères et les justes espérances que sa conversion devait inspirer aux

Irlandais, avaient effacé chez eux le ressentiment de sa précédente iniquité, et certes les doctrines morales de la religion divine qu'il venait d'embrasser, en lui imprimant de profonds regrets de son injustice précédente, devaient leur servir de garantie d'un gouvernement plus équitable, s'il parvenait à reconquérir sa couronne.

Les vicissitudes de la guerre et les dangers qui en résultaient pour les deux parties belligérantes, avaient amené des négociations qui se terminèrent par un traité, conclu à Limerick, un an après que les Irlandais avaient chassé Guillaume III de cette ville. Ceux-ci ne traitèrent point en vaincus, forcés à se soumettre à la discrétion du vainqueur : leur armée se composait encore de trente mille combattants aguerris, et ce fut à leur tête que la noblesse irlandaise capitula avec la couronne de la Grande-Bretagne. Le traité fut conclu de puissance à puissance et signé le 3 octobre 1691.

En vertu de ce traité, dit le mémoire, *la nation irlandaise* fut rétablie en état de soumission volontaire et de fidèle obéissance envers la couronne d'Angleterre. Ce fut un traité des plus solennels et des plus sérieusement réfléchis, et toutes ses clauses furent régulièrement confirmées en vertu de lettres-patentes émanées du trône. Plus avantageux à l'Angleterre qu'à l'Irlande, il mettait fin à une guerre désastreuse et sanglante, et dont le résultat final ne pouvait être encore nettement apprécié. *La nation irlandaise* rentrait sous l'obéissance de l'Angleterre, dont la domination fut, à cette occasion, formellement reconnue et assurée à tout jamais.

D'autre part, les catholiques irlandais avaient stipulé et obtenu pour eux et pour leurs descendants à perpétuité, *le gage de la foi et de l'honneur de la couronne d'Angleterre,* qui leur assurait protection égale devant la loi et garantie de leurs libertés et de leurs propriétés à l'instar de tous les autres sujets des trois royaumes, et surtout l'EXERCICE LIBRE ET INCONTESTÉ DE LEUR RELIGION. Telle devait être, aux termes d'une si solennelle convention, la situation de l'Irlande à l'égard de la Grande-Bretagne.

Les Irlandais, continue le mémoire, exécutèrent de point en point, et avec la plus religieuse exactitude, le traité de Limerick ; il fut au contraire violé en toutes ses clauses par l'Angleterre, dès qu'elle crut sa domination assez solidement établie pour l'entreprendre sans danger. Sur ce point, l'Europe le sait, le gouvernement anglais a toujours été semblable à lui-même, sans foi politique aucune, uniquement guidé par ses intérêts actuels et sans respect pour la morale politique ni pour les droits internationaux. Cette haute aristocratie anglaise, si fière de ses titres et de son or, après avoir trafiqué avec un roi cupide et despote de la religion et de l'église de ses pères, à condition d'en partager les dépouilles, fondement de ses richesses actuelles ; cette déloyale assemblée des lords du royaume, qui ne craignit pas de détrôner son roi afin de mieux s'assurer la possession de ses sacriléges domaines, quel respect pouvait-elle porter à un traité qui pouvait lui paraître contraire à ses intérêts, par cela seul qu'il assurait des droits à l'Église dont elle détenait les biens ? Aussi conçut-elle bientôt et décréta-t-elle une série de dispositions législatives aussi attentatoires aux stipulations du traité qu'à la sanction royale qu'il avait obtenue. L'historien de ces méfaits les classe par ordre de matières, en une série qui comprend la *propriété*, l'*éducation*, les *incapacités personnelles* et la *religion*. Nous le suivrons dans cette exposition des objets, sur lesquels portent principalement les violations du traité de Limerick.

Et primo, la propriété.

Un *acte du parlement* prive tout catholique de la faculté de constituer un douaire à sa femme ou d'établir sur ses terres aucune charge en faveur de ses filles. Il lui enlève la faculté de disposer, à sa mort, de ses propriétés territoriales.

Il oblige le mari d'une femme qui se déclare protestante, à lui fournir une demeure et un train de maison séparés,

et à remettre tous ses enfants à sa garde et tutelle.

Dans le cas où le fils aîné d'un catholique viendrait à se déclarer protestant, son père deviendrait, *ipso facto*, de propriétaire, fermier de son fils. Si un autre enfant que l'aîné se déclare protestant, le statut lui accorde une pension alimentaire prise sur la fortune de son père, qui perd toute autorité sur ce fils.

Un catholique ayant acheté des terres, tout protestant pouvait, de par la loi, s'en emparer sans être tenu de le rembourser du prix d'acquisition.

Un catholique acquérant des terres, par mariage, par testament ou par donation, tout protestant pouvait s'en emparer pour en jouir sans aucune indemnité.

Un catholique qui avait pris quelque ferme à bail, à condition d'en servir une rente viagère, ou pour un terme de plus de trente ans, pouvait en être dépossédé par tout protestant qui voudrait jouir du bénéfice de ce bail. Si, grâce au labeur et à l'industrie du fermier catholique, la valeur de la terre affermée avait grandi au point de produire un bénéfice égal au tiers de la rente qu'il en payait, tout protestant était autorisé à en évincer le catholique et à se substituer à lui dans l'exploitation de la ferme.

Un catholique, possédant un cheval d'une valeur quelconque, tout protestant pouvait s'en saisir au prix de 5 liv. sterl., et, si le catholique avait tenté de cacher son cheval, il était passible, pour ce délit légal, de la peine d'un emprisonnement de trois mois et d'une amende triple de la valeur réelle du cheval.

Secundo, l'éducation.

Tout catholique tenant une école ou s'étant voué à l'enseignement domestique, était puni, suivant la loi, du bannissement ou même du supplice de la corde.

Tout catholique, enfant ou adulte, qui recevait l'instruction clandestine d'un maître catholique, encourait pour ce fait, et sans distinction d'âge, la confiscation de tout son bien.

Le même châtiment était légalement infligé à tout enfant catholique envoyé, pour son éducation, en pays étranger. La même peine frappait quiconque avait fait une remise de fonds à un enfant irlandais élevé hors du pays.

Tertio, les incapacités personnelles.

Tout catholique était exclu de tout grade dans les armées de terre et de mer; il ne pouvait même s'enrôler comme soldat sans avoir préalablement abjuré sa foi. La loi rendait également les catholiques inhabiles à remplir aucune charge dans l'État, ni à accepter aucun emploi au service d'un particulier.

Les catholiques, privés du droit de faire partie d'aucune magistrature municipale, ne pouvaient pas même résider dans certaines cités.

Les pairs catholiques d'Irlande étaient privés du droit de siéger à la chambre haute. Aucun catholique n'était admis aux élections de la chambre des communes.

Ces mêmes incapacités étaient prononcées contre tout protestant qui s'était marié à une catholique, ou dont les enfants n'étaient pas élevés dans la confession protestante.

Quarto, la religion.

Enseigner le dogme catholique était un crime entraînant la déportation; convertir un protestant était un autre crime, assimilé à la haute trahison, ce qui le dévouait aux supplices les plus cruels.

Le bannissement frappait tout religieux catholique, et la rupture de son ban était réputée crime de haute trahison. Ces mêmes dispositions s'exerçaient envers la prélature catholique ou envers tout ecclésiastique exerçant la juridiction spirituelle. La peine attachée à la rupture du ban était d'être *pendu, éventré vivant et ensuite écartelé.*

Telle était la législation pénale, décrétée par le parlement anglais, *à la suite du traité de Limerick,* qui, comme on l'a vu, garantissait, *sous la foi et l'honneur de la couronne d'Angleterre*, le libre exercice de la religion catholique en Irlande; et qui pourrait s'en étonner, puisqu'à cette époque toute la puissance politique de l'Angleterre était concentrée aux mains de cette faction despote, cruelle et intéressée, que l'on appelle des *Tories*, et pour qui

tout droit, toute transaction et toute obligation qui en découle ne sont que de vaines et ridicules abstractions, du moment où elles contrarient leurs cupides et ambitieuses passions.

Quatre-vingt-six longues années de désolation et d'une réprobation sociale en comparaison de laquelle la condition des juifs, au moyen âge, eût été un soulagement pour les catholiques d'Irlande, pesèrent ainsi sur cette malheureuse contrée, et, chose qui tient du prodige, la religion s'y maintint, la population même grandit dans une proportion merveilleuse; car l'auteur du mémoire fait la remarque : qu'à l'époque du traité de Limerick (1691) la population catholique d'Irlande ne dépassait pas deux millions d'âmes, celle des protestants étant d'un million, tandis qu'aujourd'hui, après un siècle et demi, celle-ci est inférieure à son nombre primitif, tandis que la première a atteint, peut-être même dépassé, le chiffre de sept millions d'âmes. Est-ce la reproduction du prodige de la multiplication des enfants de Jacob sous la verge de fer des Pharaons, ou cette énorme disproportion ne serait-elle pas plutôt due à la divergence morale des deux religions, dont l'une conserve au lien sacré du mariage son caractère sacramentel, et sa pureté essentielle, tandis que l'autre l'ayant avili en le dépouillant de son caractère religieux, a ouvert la porte aux désordres secrets qui détruisent au contraire sa fécondité ? Toujours est-il que la population protestante réduite à la huitième partie seulement de la population totale de l'Irlande, offre aux méditations de l'homme d'État un phénomène d'immobilité productive bien digne d'appeler sa plus sérieuse attention.

Mais déjà se préparait aux malheurs de l'Irlande un soulagement que la providence lui avait ménagé et auquel lui donnait un beau droit sa fidèle et inaltérable patience. La même oppression qui les écrasait avait préparé ses fers pour en enchaîner les colons anglais d'Amérique. Heureusement pour ceux-ci, ce n'était pas un canal étroit comme celui de Saint-Georges, c'était le vaste bassin Atlantique qui les séparait de ses tyrans. Les armes de la France d'ailleurs étaient venues à leur secours et leur émancipation devint le prix de leurs efforts. Alors on comprit dans les chambres anglaises la grandeur du péril, dans le cas où, encouragés par la fortune des Américains, les Irlandais viendraient à secouer également leurs chaînes et à appeler à leur secours la vaillance du catholique royaume des Francs. La peur fit sur les lords ce que n'avait pu faire aucune considération de droit ni d'humanité, et, une conciliation, fruit de mitigations apportées au scélérat code pénal qui pesait sur les catholiques d'Irlande, conserva ce beau domaine à la couronne Britannique. L'auteur du mémoire rappelle avec orgueil les services que rendit à l'Angleterre l'Irlande qui s'était trop imprudemment réconciliée avec elle, et si dans ces faits l'on ne peut trop admirer le loyal dévouement de ce peuple, l'on ne peut aussi que regretter pour lui les effets d'une confiance trop crédule, dont il ne tarda pas à ressentir les conséquences.

Il était dans le destin de l'Irlande de ne jamais rien obtenir que des frayeurs du cabinet anglais. Au commencement de 1792, leur pétition pour obtenir la franchise électorale en faveur des catholiques, et leur admission au barreau irlandais, avait été ignominieusement rejetée par le gouvernement et par les chambres; à la fin de la même année, chambres et gouvernement également effrayés des premiers succès militaires de la France révolutionnée, accordèrent plus qu'il ne leur avait été demandé; les catholiques, outre la franchise électorale et leur admission au barreau, furent déclarés aptes à remplir grand nombre de magistratures et d'emplois judiciaires; ils obtinrent droit à l'avancement dans les armées de terre, jusque et inclusivement au grade de colonel.

Mais ces concessions mêmes, qu'extorquait la peur, prouvaient que le ministère et le parlement d'Angleterre ne pouvaient se résoudre encore à regarder comme sujets naturels et ordinaires de la couronne les catholiques de l'Irlande. Il est vrai que pendant la longue période de massacres et de spoliations

qu'ils avaient organisés, pratiqués et même régularisés contre l'Irlande ; ils avaient pris soin de dépeindre les Irlandais sous des couleurs si noires, de leur attribuer un caractère de cannibale et des scélératesses si atroces qu'ils se trouvaient gênés dans leurs intentions par les préjugés même qu'ils avaient inspirés aux Anglais et aux Ecossais protestants contre les papistes idolâtres d'Irlande. Ainsi souvent, toujours peut-être, les calomnies politiques et autres, après avoir pris racine dans l'esprit populaire, retournent contre leurs auteurs et leur font justement regretter le criminel usage qu'ils ont fait de cette arme empoisonnée.

Huit années plus tard (en 1800), l'Irlande se vit tout à coup rejetée, sous le rapport de sa liberté politique, dans cette position abjecte contre laquelle elle réclame si énergiquement aujourd'hui. Car jusque-là elle avait eu un parlement propre, un organe de ses intérêts territoriaux ; et bien que les catholiques en fussent exclus, par la condition du serment dit du *test*, c'est-à-dire de reconnaissance de la suprématie spirituelle et ecclésiastique aux mains du roi ou de la reine ; serment que leur foi et leur conscience morale leur défendaient également de prêter ; cependant ce parlement national et indigène ne pouvait manquer de recevoir son impulsion vitale du sentiment et de la connaissance approfondie de tout ce qui se rattachait aux intérêts généraux et au bien-être matériel de l'Irlande : or, c'était là ce que ne voulait plus tolérer le monopole politique et commercial dont la pensée prévaut toujours dans les chambres d'Angleterre. Nous allons suivre l'illustre auteur du mémoire sur l'Irlande, dans le détail qu'il donne sur les basses et cruelles manœuvres au moyen desquelles cette dernière et seule garantie des intérêts nationaux de l'Irlande lui fut enlevée, et l'assemblée qui les représentait traîtreusement incorporée à un parlement que ses longues traditions historiques et politiques rendent si profondément antipathique à l'Irlande.

« Les fauteurs de l'Union, dit le mémoire, ranimèrent et entretinrent le feu d'une rébellion expirante. Excitant protestants contre catholiques et catholiques contre protestants, leur perfide souffle ranimait le foyer des dissensions intestines, pour arriver plus sûrement à leur projet d'asservissement.

« Tandis que l'Union était en voie de progrès, l'acte d'*Habeas corpus* fut suspendu. Toute liberté constitutionnelle fut anéantie en Irlande. LA LOI MARTIALE Y FUT PROCLAMÉE, l'emploi de la *torture* y fut fréquent; la liberté, la vie, la propriété y furent sans protection ; l'opinion publique y fut étouffée. Les *procès militaires* y étaient à l'ordre du jour. Les *meetings*, légalement convoqués par les schériffs et par les magistrats, étaient dispersés par la force des armes; la voix de l'Irlande, ainsi comprimée, le peuple tout entier demeurait sans organe ni protection, et c'est ainsi que l'*Union* fut consommée contre et malgré la nation irlandaise.

« Là ne se borne pas toutefois l'action du gouvernement anglais; il eut encore recours à la plus basse et à la plus monstrueuse corruption. L'on rapporte que dans un banquet lord Russell déclarait naguère que l'union avait coûté à l'Angleterre 800,000 liv. sterl. (20,000,000 fr.); mais, à cet égard, sa mémoire est en défaut. Des documents parlementaires lui fourniraient la preuve que le seul achat des votes des bourgs pourris et à nomination n'a pas entraîné une dépense moindre de 1,245,000 liv. sterl. (31,125,000 fr.). La corruption *pécuniaire* mise en œuvre en cette occasion fournit un chiffre total de *trois millions sterl.* (75,000,000 fr.).

« Cette corruption, *purement pécuniaire*, était appuyée d'une autre, plus efficace encore, quoique bien moins dispendieuse pour le trésor. Le patronage tint bourse ouverte à tout venant. La pairie fut une marchandise commune de ce trafic ; le commandement des vaisseaux de ligne et des régiments, les offices de juges et de présidents, les dignités d'archevêques et d'évêques, les emplois de commissaires du revenu, toutes les variétés de fonctions de collecteurs, en un mot, tous les différents genres de places, le sanctuaire des temples et de la loi devinrent les objets de

cet impudent trafic ; ils étaient donnés en échange de votes au parlement en faveur de l'Union.

« En dépit de toutes ces ressources d'intimidation et de terreur, de la loi martiale et des tortures militaires ; en dépit de la plus gigantesque corruption qui ait jamais été mise en œuvre, l'Union ne put être emportée qu'après que l'on eut acheté plusieurs bourgs à nomination, pour qu'ils eussent à envoyer au parlement un *certain nombre d'Écossais et d'Anglais*, tous officiers de terre ou de mer, ou occupant d'autres emplois amovibles, et par conséquent à la disposition du gouvernement. Le nombre de ces étranges représentants de l'Irlande fut *à peu près celui de la majorité* par laquelle fut emportée la proposition de l'Union.

« Celle-ci, conclut l'auteur, ne fut donc ni un traité, ni un pacte régulier ; elle a été infligée à l'Irlande comme une peine, elle lui a été imposée comme un joug, et cela par l'opération combinée de la terreur, des tortures, de la fraude, de la corruption la plus patente. Elle ne peut donc produire aucun droit législatif en faveur de l'Angleterre, aucun droit obligatoire à la charge de l'Irlande ; elle n'est qu'un simple fait de force majeure, qu'une force contraire peut détruire. Aussi les deux pays ne sont-ils point unis, car les Irlandais sont encore traités comme des étrangers de race et de religion.

« L'atrocité des mesures adoptées pour emporter l'union, continue le Mémoire, n'a été égalée que par l'injustice des obligations qui, comme conséquences directes de la fusion législative des deux pays, ont été imposées à l'Irlande. Le Mémoire expose, à cet égard, les deux principaux griefs auxquels sa plainte se rapporte.

« A l'époque de l'Union, l'Irlande avait une dette publique de 20,000,000 liv. sterl. (500,000,000 fr.). La dette de l'Angleterre était de 446,000,000 liv. sterl. (11,150,000,000). Si l'Union avait eu pour base un principe de justice, ou au moins d'équité, les dettes des deux pays, antécédentes à leur union, auraient continué à exister dans la même proportion. Mais quelle est aujourd'hui, à l'égard de l'Irlande, la conséquence forcée de l'Union ? La voici : Tout le territoire, les maisons et les autres propriétés mobilières ou immobilières de l'Irlande sont depuis lors hypothéquées, concurremment avec l'Angleterre, et sur le même pied qu'elle, au remboursement de sa dette actuelle, qui, comme chacun sait, monte à la somme exorbitante de *huit cent quarante millions* de livres sterl. (21,000,000,000 fr.). A toute extrémité, les Irlandais ne peuvent devoir qu'une somme de 40,000,000 ; mais par le fait de l'Union nous nous trouvons concurremment engagés pour un total de 646,000,000. Mais, sans l'Union, la dette totale de l'Irlande serait depuis longtemps acquittée, et, comme celui de la Norwège, son sol ne serait plus grevé d'aucune dette nationale. En suivant ce calcul, l'on comprend que l'Angleterre n'a pas à regretter les 75,000,000 de francs et au-delà que lui a coûtés l'acte d'union. C'a été un de ces coups de commerce familiers à l'esprit spéculatif de la reine des marchands. »

A cette grande escroquerie nationale l'Angleterre joignit aussitôt un escamotage parlementaire non moins injuste ni moins funeste à la situation de l'Irlande. Au dire des manouvriers de l'Union, les éléments constitutifs du droit proportionnel à la représentation des deux pays devaient être la population et la propriété. Mais il plut au chef du cabinet, à cette époque, de n'admettre, comme preuve de la propriété, que les tableaux d'exportation et d'importation, et le revenu, omettant à dessein, pour l'Irlande, les déclarations des rentes. Et cependant, malgré le rétrécissement qui en résultait pour la faculté élective, ce calcul donnait encore au parlement britannique *cent huit* membres irlandais : le bon plaisir de mylord Castlereagh les réduisit au nombre rond de *cent*.

Ce qui eût été juste et vrai, c'eût été de comprendre dans le calcul de la propriété l'état des rentes propres à chacun des deux pays, et cet équitable calcul eût donné à l'Irlande *cent soixante-neuf* membres à envoyer au parlement. Ce nombre eût même monté à *cent soixante-seize*, si, comme cela avait été annoncé et promis, la population et la quotité

de son revenu fussent devenus la base réelle du calcul électoral.

C'est donc de plus d'un tiers de ses membres qu'a été privée la députation irlandaise, et cette despotique mutilation n'eut d'autre motif que le bon plaisir du gouvernement anglais. Quelle peut donc être la valeur intrinsèque d'un acte extorqué par la violence, négocié à l'aide de la corruption, et dont les clauses ont été aussitôt violées qu'admises? C'est avec raison que le mémoire, en signalant des injustices si criantes, leur attribue, en majeure partie, l'instabilité de l'Union. Rien d'abusif n'est stable de sa nature, et ce que la fraude a conçu et exécuté a reçu d'elle un principe de mort, que le temps développe, et à l'action duquel aucun médecin politique ne parvient à porter remède. Le célèbre Pitt semblait rendre hommage à cette vérité, lorsque Georges III, opposant une volonté de fer à l'acte d'émancipation proposé par son ministère, en vertu des engagements pris à l'occasion de l'Union, il vit, par le refus du roi, ses promesses annulées et la foi publique violée, et que, par ce motif, il se retira de la direction des affaires. La folle prétention de maintenir *sept millions* d'hommes, non point isolés ou dispersés sur un sol étranger, mais réunis sur la terre de leurs aïeux, en état d'ilotisme politique, et, qui pis est, de proscription religieuse; cette inconcevable marotte de l'aristocratie anglaise concentrée dans les lords spirituels et temporels de la chambre des pairs, paraît avoir fait son temps en Angleterre. L'acte d'émancipation y a brisé le joug de l'oppression religieuse; un prochain avenir fera voir si l'oppression politique pourra s'y soutenir au moyen du maintien de l'acte d'union, ce dernier boulevard de la tyrannie aristocratique de l'Angleterre. A cet égard le bon sens public se range de lui-même à ce double axiome politique qu'avance l'illustre orateur dont nous analysons l'ouvrage: « Nul honnête homme n'a jamais « désespéré de son pays, et nul ennemi « sage ne placera sa confiance dans les « difficultés qui peuvent intervenir entre « SEPT MILLIONS d'êtres humains et cette « liberté qu'ils savent être leur droit; « POUR EUX, IL NE SAURAIT EXISTER D'IM- « POSSIBILITÉ. »

Le comte d'HORRER.

DE L'ÉDUCATION MORALE ET RELIGIEUSE DU PEUPLE

PAR LA MUSIQUE.

Avant d'exposer quelques considérations sur la musique, nous sera-t-il permis de rappeler un souvenir, déjà loin de nous, mais à l'abri duquel nous voudrions nous placer? Nous voulons parler de la dernière grand'messe de Noël, célébrée à Notre-Dame de Paris, par 700 orphéonistes, et qui a été, ce nous semble, l'expression la plus significative des réformes depuis quelque temps introduites dans la musique de nos églises. Cette messe, en plain-chant à l'unisson, était composée d'un *Kyrie* de Rinck, d'un offertoire de Marcello, d'un *O salutaris* de Palestrina; mais d'abord l'*Introït*, d'une grave et majestueuse simplicité, comme les ondulations d'une grande mer, disposait l'âme à jouir de toute l'harmonie de la pieuse solennité. Le *Kyrie* vint répondre à cette attente, et il était alors difficile de ne pas être ému, quand les chanteurs populaires, échelonnant leurs voix comme pour mieux atteindre à la miséricorde divine, semblaient soudain les laisser choir sous le poids de la faiblesse humaine, pour les relever encore sur les ailes d'une prière plus fervente, et dans l'essor d'un dernier recours à la pitié du ciel. L'offertoire de Marcello échappa à notre appréciation; mais auparavant nous avions eu à regretter que le *Credo* fût chanté par quelques voix solitaires dont la pureté

ne compensait pas l'isolement. Le symbole de la foi commune ne répudie-t-il pas en effet toute apparence d'un *à-parte*, et sa gloire ne vaut-elle pas qu'il soit, avant tout, proclamé en commun? Il semble donc qu'il aurait dû être chanté par le grand chœur des orphéonistes, qui était censé représenter l'assemblée générale des fidèles. Cette observation, comme on le conçoit, ne peut s'appliquer à l'*O salutaris*; c'était à des voix d'élite à le faire entendre à l'instant le plus solennel du saint Sacrifice; et il a été rendu avec la touchante expression que réclamaient le recueillement de l'*élévation* et la musique de Palestrina.

Mais le caractère distinctif de cette grand'messe de Noël, c'était la physionomie populaire de la solennité. Le chœur des 700 orphéonistes y avait attiré tous les amis de l'éducation musicale du peuple; l'acte religieux n'était pas sans doute le motif déterminant de tant de nouveau-venus; mais qui peut dire aussi que le souvenir de cette fête et de ces chants ne portera pas plus tard ses fruits? Pour opérer un tel résultat, nous avons pour garant l'air décent et parfois très-recueilli de cette foule immense, composée en si grande partie d'hommes et surtout de jeunes gens de la classe laborieuse. Parents ou amis des orphéonistes, ils avaient été attirés à Notre-Dame par le charme d'une musique simple et naturelle comme eux, par ces chants vraiment religieux, que les artistes blasés se plaisent à dédaigner sous le nom de plain-chant, mais qui aura toujours sur le peuple une puissance capable de défier toutes les voix profanes de l'Opéra.

Il faut donc accepter, comme du plus heureux augure, cette physionomie de la grand'messe de Noël, vraiment nouvelle pour notre époque, et qui offrait un air de si proche parenté avec les fêtes toujours populaires du moyen âge. Il y a là, nous en sommes profondément convaincu, un moyen souverainement efficace pour l'éducation religieuse du peuple. Depuis trop longtemps, les classes laborieuses oublient combien le catholicisme avait spécialement créé pour elles de jours de fêtes, jours de repos et de liberté; et dans cet oubli, elles se croient exclues de la participation aux solennités des églises; mais voici qu'elles peuvent y rentrer en passant par le noviciat si attrayant des épreuves musicales analogues à celles des orphéonistes. En effet, des chœurs nombreux d'adultes, organisés par les frères de la doctrine chrétienne, peuvent se former dès à présent dans chaque paroisse; et bientôt nul doute que les chanteurs ne s'offrent spontanément pour fonctionner dans les fêtes catholiques, à la grande satisfaction d'eux-mêmes et pour la meilleure édification d'autrui.

Qui peut douter, d'un autre côté, que, dans la renaissance du chant ecclésiastique, de jeunes compositeurs, avertis par leur instinct religieux, ne saisissent avec ardeur l'occasion de rompre en visière avec l'art théâtral et parasite qui envahit certaines églises, et ne cherchent une carrière glorieuse dans le plain-chant primitif, si longtemps méconnu et maintenant redevenu si nouveau. Alors peut-être l'enseignement du chant religieux redeviendra aussi partie intégrante de l'éducation sacerdotale, et une école modèle en sera sans doute établie au séminaire de Saint-Sulpice, pour rendre à l'autorité catholique tous les secours qu'elle recevait jadis de l'art chrétien.

Quoi qu'il en soit, et bien que nous soyons profane en pareille matière, on nous pardonnera sans doute ces réflexions à propos de la dernière grand'-messe de Noël, célébrée par Mgr Affre, qui semble appelé par la Providence à prendre l'initiative de tant d'améliorations.

Du reste, on sait tous les progrès que la musique religieuse a déjà faits dans la cathédrale de Notre-Dame, et en général dans toutes les églises de Paris.

De tous côtés, on tend à revenir au plain-chant romain, qui est grave et de facile exécution. L'Italie, comme on sait, l'a complétement oublié, aussi bien que la plupart de nos provinces; mais enfin la tendance n'est plus douteuse parmi nous, et le mouvement de la réforme musicale, comme des autres branches de l'art chrétien, semble maintenant partir de la France pour se propager dans les contrées étrangères où l'in-

fluence de notre 18e siècle avait pétrifié ou dénaturé les formes si vivantes et si persuasives du culte de nos pères. Auteurs du mal, n'est-ce pas à nous, en effet, à le réparer? Rappelons donc ici quelques-unes des améliorations de ces derniers temps, les plus propres à féconder l'avenir de la musique chrétienne.

La maîtrise de la cathédrale de Paris a d'abord été organisée sur de nouvelles bases, par les soins de Mgr l'archevêque.

On pourra désormais admettre dans cet établissement un certain nombre d'enfants qui, moyennant une pension modérée, recevront une éducation musicale complète. Ils seront particulièrement formés à l'art de toucher l'orgue et le piano, ainsi qu'à la science de la composition. Des maîtres habiles y sont chargés de l'enseignement du solfége et du chant, etc. A ces avantages se joignent les bienfaits d'une instruction solide, d'une éducation religieuse, dirigée par des prêtres respectables. Cette institution est fondée dans le but de former des organistes, des professeurs, des maîtres de chapelle pour la province, et avant tout des artistes chrétiens.

Les pères de famille qui destinent leurs enfants à la profession de maître de piano ou organiste, les membres du clergé qui veulent concourir à la restauration du chant ecclésiastique et de la science de l'orgue, encourageront cette œuvre en adressant des sujets à la maîtrise.

Il serait superflu d'ajouter que, sous le rapport purement matériel, les enfants sont l'objet des plus grands soins; mais les soins des maîtres pour conserver l'innocence des enfants et les former à la piété surpassent tous les autres. — Les personnes qui désireraient placer des enfants à la maîtrise de Paris, peuvent écrire, par lettres affranchies, à M. le Supérieur, rue Massillon, à Paris. — Les enfants qui auraient une voix remarquable seraient appelés à concourir pour l'une des huit bourses qui sont fondées dans cet établissement, à mesure qu'il y aurait une vacance.

Le clergé de Belgique a procédé de même à la réforme musicale de ses églises. C'est dans une assemblée, présidée par le cardinal archevêque de Malines, que, le 26 avril 1842, les doyens de l'archi-diocèse ont porté un décret dont le préambule suivant indique suffisamment la sagesse.

« Il est manifeste, d'après les saints Pères et les conciles, que le chant et la musique dans les offices divins doivent uniquement servir à célébrer plus solennellement les louanges de Dieu et à exciter l'esprit des fidèles à l'adoration de la Majesté divine et aux célestes désirs. C'est pourquoi nous recommandons instamment à MM. les curés et desservants, et même aux prêtres qui desservent des chapelles privées, de régler le chant, l'usage de l'orgue et d'autres instruments dans les offices divins, de manière que ce but salutaire soit atteint; de faire cesser et de prévenir tous les abus qui y sont contraires, ou qui y répugnent d'une manière quelconque à la sainteté du culte divin.

« Ils voudront bien remarquer que leurs fonctions leur imposent l'obligation de célébrer avec piété et avec décence le saint sacrifice de la messe et les autres offices, et de faire en sorte que les chantres, les organistes et les musiciens s'acquittent de leur tâche comme ils le doivent. » A cet effet, la congrégation des doyens recommande expressément certains articles tirés des synodes et des décrets des souverains pontifes, et surtout de la constitution de Benoît XIV, en date du 19 février 1740.

Et maintenant, c'est le clergé romain lui-même qui répond, avec toute l'autorité de son nom, à l'impulsion donnée en France pour la réforme de la musique d'église. La notification suivante, publiée, l'année dernière, à Rome, au nom de Grégoire XVI, prouve combien les abus s'y étaient propagés à l'insu du Saint-Père, et combien il était urgent d'en finir avec eux.

NOTIFICATION.

« Les musiques dont on permet l'usage dans les églises, avec la seule intention d'entretenir la foi des fidèles, ne servent plus maintenant qu'à distraire leur esprit et à profaner le temple de Dieu. Loin d'y conserver cette

gravité appropriée à la majesté des louanges adressées au Seigneur, elles sont réduites, au contraire, soit par l'emploi d'instruments bruyants inusités jusqu'ici, soit par le caractère profane du chant, à de scandaleuses productions théâtrales.

« Plus d'une fois nos illustres prédécesseurs ont, par plusieurs édits, réclamé contre un abus aussi intolérable, et se sont élevés contre ces insipides répétitions et transpositions de paroles dans les psaumes et les hymnes, dont l'effet est de fatiguer la dévotion au lieu de la soutenir. Outre ces inconvénients, ces musiques en ont un autre, qui est de faire prolonger les services contre l'ordre qui veut que les messes soient terminées à midi, et les vêpres à l'*Ave Maria*.

« Voulant donc, pour satisfaire à nos devoirs, rétablir dans leur plus stricte observance les ordres ci-dessus mentionnés, nous ordonnons ce qui suit :

« 1° Les musiques dites *de chapelle* sont les seules permises dans les églises. Dans le cas où on voudrait y exécuter des *musiques instrumentées*, il faudra en demander la permission à nous ou à Mgr le vice-régent ; et, bien que cette permission ne doive être accordée qu'en quelques rares occasions, on ne la donnera encore que sous la condition que dans les musiques on ne fera jamais usage de grosses caisses, de tambours, de harpes, ni d'autres instruments semblables ou inusités ou trop bruyants ;

« 2° Dans les musiques *de chapelle*, ainsi que dans celles *instrumentées*, on devra imprimer le caractère le plus grave au chant, sans y mêler rien qui rappelle le théâtre ou sente le style profane. On sera encore tenu d'éviter les répétitions prolixes des versets ; et il est absolument défendu de les transposer arbitrairement ;

« 3° Lorsque l'on exécutera des messes chantées pendant l'exposition et la bénédiction du Saint-Sacrement, ainsi que dans tous les autres offices, les organistes ne se permettront pas d'exécuter des *sonates théâtrales* ou qui distraient trop l'attention ; mais ils feront choix, au contraire, de morceaux qui entretiennent le recueillement et la dévotion ;

« 4° Les maîtres de chapelle et organistes qui contreviendront aux susdites dispositions, seront, à la première fois, soumis à l'amende de dix écus, destinée à être employée à des usages pieux. En cas de seconde contravention, ladite amende sera doublée ; et à la troisième, défense sera faite au maître de chapelle et à l'organiste d'exercer ses fonctions dans les églises, pendant un temps dont nous fixerons la durée selon notre volonté ;

« 5° Cette amende doublée et d'autres punitions encore seront infligées à tous les recteurs et sacristains des églises qui laisseront exécuter des musiques que nous défendons, ou qui permettront que les *messes chantées* ne soient pas terminées aux heures prescrites.

« Donnée à notre résidence, le 16 août 1842. « COSTANTINO,

« *Vicaire-général de Sa Sainteté.* »

La sagesse de cette notification pontificale est égale au mal qu'elle a pour but de guérir, et nous n'avons pas besoin d'en faire l'apologie.

Enfin, l'Irlande, qui a pris la lyre des Bardes pour symbole national, et dont tous les enfants semblent nés musiciens, appelle à son tour les propagateurs de la musique et leur demande de calmer et d'abréger les souffrances de son martyre. Ainsi, le célèbre père Matthew, lui-même, a invité l'un des plus intelligents propagateurs de la musique populaire, M. Mainzer, à venir visiter l'*Ile-des-Saints*, qu'oppriment, à la fois, tant de misères et de servitudes. Il a demandé au professeur allemand de lui fournir les secours de son art pour la réforme morale des pauvres Irlandais, qu'il enrégimente dans son admirable *Société de Tempérance*, sans distinction de protestants et de catholiques, avec un zèle récompensé par de si beaux succès. Ce missionnaire, qui rapproche ainsi ses compatriotes, si longtemps divisés dans leurs croyances, et renouvelle pour eux les merveilles des beaux temps du catholicisme, avait pensé, en effet, que pour sevrer le peuple de l'usage pernicieux des liqueurs enivrantes, et l'en affranchir d'une manière efficace et permanente, il fallait compen-

ser cette privation par des passe-temps innocents et salutaires : or, l'expérience lui avait prouvé, comme à tous les missionnaires du moyen âge, que la musique était capable, au plus haut degré, de produire cet heureux effet.

C'est le même principe qui dirige aujourd'hui nos frères de la doctrine chrétienne dans l'enseignement du chant populaire ; enseignement, il faut le dire, qui n'est pas encore adopté dans toutes leurs écoles, mais qui ne peut tarder à l'être, tant les avantages en sont évidents et quotidiens.

Au reste, pour revenir au P. Matthew, ou plutôt à M. Mainzer, qui a consenti avec empressement à se faire l'auxiliaire du moine irlandais, il importe de ne pas oublier ce que ce dernier a fait en France. Les idées qu'il s'est longtemps appliqué à populariser parmi nous, il les a résumées et publiées à Londres, dans un curieux petit opuscule dont nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de trouver ici la traduction. Mais pour comprendre toute la portée de son œuvre, il vaut encore mieux le laisser parler lui-même.

« AU PUBLIC DE LA GRANDE-BRETAGNE.

ASSOCIATION

« Pour l'enseignement populaire et gratuit du chant considéré comme puissant auxiliaire de l'éducation religieuse et morale du peuple.

« Quiconque cultive la musique, cultive ce qu'il y a de plus divin dans l'âme humaine. (MARTIN LUTHER.)

« Les premières impressions que l'homme reçoit lui sont communiquées par les sens, et ce n'est qu'en avançant dans la vie, à mesure qu'il voit s'évanouir une à une les illusions de la jeunesse, qu'il habitue son intelligence aux abstractions. Il s'élève ainsi par degré des idées matérielles à celles qui naissent du sentiment réfléchi.

« La vie d'un peuple est comme celle de l'individu : plus il est voisin de l'état de nature, et plus il est soumis à l'empire des sens. De sorte que les pas que ce peuple a faits dans la civilisation peuvent aisément se mesurer par les instruments dont il se sert pour éveiller ou charmer les sens. Des tambours, des flûtes grossières ou des sifflets sont les instruments d'un peuple sauvage ; leurs chants sont des cris, des acclamations et une sorte de monotone roulement. Les peuples agriculteurs sont soumis à certaines lois sociales, et chez eux la musique cesse d'être un pur tumulte. Elle s'y développe avec le progrès du sentiment, de la même manière que le langage général avec le progrès des idées. Dès qu'il a été reconnu possible d'exprimer la pensée par une série de sons, la musique a commencé à devenir une langue capable de rendre les émotions les plus douces et les plus profonds sentiments de l'âme.

« Puissante alors comme elle est, et infiniment plus que le langage des mots pour éveiller les affections, les sentiments et les plus nobles passions du cœur humain, quel rôle important la musique ne serait-elle pas appelée à remplir, si elle était bien dirigée, et si l'influence en était tournée au profit de l'enfance et de la jeunesse ! Mais pour obtenir ce résultat, il faut que la musique prenne dans l'éducation moderne la même place qu'elle eut chez les anciens.

« En Égypte et dans la Grèce, les lois étaient chantées, et, d'après Quintilien, le mot *musicien* avait dans l'antiquité la même signification que *sage* ou *prophète*. La plus légère injure personnelle faite à l'artiste était punie de mort.

« Les arts étaient intimement unis aux actes les plus sérieux de la vie, et la musique était employée dans tout ce qui concernait le culte religieux. Les oracles se rendaient par des chants ; et cette musique, aussi bien que la poésie, était adoptée par les sages, soit afin de rendre l'instruction plus attrayante et plus agréable, soit pour pénétrer plus aisément et plus profondément dans l'esprit du peuple, ou pour s'inspirer soi-même, comme fit Elisée devant le roi d'Israël.

« Les Grecs, qui même aujourd'hui sont nos maîtres dans les beaux-arts, considéraient la musique comme un des fondements de l'éducation, et nullement comme un objet de luxe. Quant à la musique populaire, ils en appréciaient si bien l'influence, ils lui attribuaient

tant de force et de pouvoir, que la vigilance de leurs magistrats s'étendait jusque sur les musiciens ambulants, et les suivait sur les places publiques.

« Les premiers chrétiens propagèrent la nouvelle foi par les chants religieux. Lorsque les barbares envahirent Milan, passant au fil de l'épée tout ce qu'ils rencontraient devant eux, la multitude désespérée cherchait un refuge dans la cathédrale, et des consolations dans le chant des cantiques. C'est alors que les païens, saisis de respect en écoutant les hymnes sublimes de l'Eglise chrétienne, tombèrent à genoux, et demandèrent le baptême.

« Qui n'a connu, dit Herder, les miracles des bardes gaulois et normands? les merveilleux succès des troubadours et des ménestrels? comment un peuple ardent se pressait autour d'eux, et quel nouveau monde s'ouvrait à leur vue? combien sacrés étaient ces chants où le peuple apprenait son histoire, ses traditions et en même temps la langue et les mœurs de la patrie? Simples, mais éloquents, ces chants respiraient le feu et l'action. Ils en appelaient au cœur, et par leur intonation sévère, ils étaient comme un dard perçant sur l'âme ouverte à la vérité. » C'est ce qui fit qu'Edouard Ier, le conquérant du pays de Galles, redoutant leur influence sur l'esprit des populations, condamna à mort tous les bardes trouvés dans la contrée.

« C'était aussi par des chants religieux que les missionnaires de l'Orient et de l'Amérique agissaient sur l'intelligence et la mémoire des diverses tribus; c'était par des hymnes simples et pieux qu'ils leur enseignaient les dogmes et les prières du christianisme. Des voyageurs affirment que ces chants sont encore dans la bouche des tribus, dans les contrées même où la religieuse entreprise des missionnaires a complétement échoué. L'on sait aussi que vers le milieu du 15e siècle, la masse entière de la population de Grenade pleurait en entendant chanter la romance des Maures sur la prise d'Alhama.

« N'avait-on pas défendu le *Ranz des Vaches*, sous peine des plus sévères châtiments, de crainte que, rappelant aux Suisses servant loin de leurs montagnes la mémoire de leur pays natal, il ne les portât à déserter ou à mourir de douleur?

« Qui n'a écouté ces chants dont l'accent, pareil à un écho des temps meilleurs, remplit l'âme de la plus profonde émotion, en réveillant le souvenir d'un monde qui n'est plus? « Qui croirait, dit Jean-Jacques Rousseau, qu'un vieux rêveur comme moi, préoccupé de soins et de soucis, me suis surpris à pleurer comme un enfant, lorsque je murmurai d'une voix tremblante et brisée les chants de mon enfance? »

« Dans les camps de l'Autriche ou de la Prusse, 40, 50 ou 80 mille soldats, tout armés et dans l'attitude de la plus profonde dévotion, sont rangés autour d'un autel construit avec des tambours placés les uns sur les autres en forme de pyramides. Le service divin commence, et avec lui les hymnes et les chants. Empreintes du plus profond sentiment religieux, ces milliers de voix montent vers le ciel comme la voix d'un seul homme. J'ai rencontré de vieux soldats qui, au seul souvenir de ces solennités, ne pouvaient cacher les larmes qui coulaient de leurs yeux.

« Les Prussiens firent revivre leurs chants guerriers dans leur campagne de 1756, rappelant ainsi la guerre des trente ans où Gustave Adolphe et toute son armée adressaient ensemble, matin et soir, leur prière à l'Eternel, et chantaient : « Non, Seigneur, nous ne pouvons nous sauver sans vous. »

« Mais pourquoi rappeler d'autres temps, lorsque dans le nôtre nous avons vu la *Marseillaise* produire un effet si irrésistible, que les ouvriers quittaient leurs ateliers, abandonnaient femme et enfants pour courir en manches de chemise grossir les rangs de l'armée républicaine? Quel Breton peut oublier l'effet inspirateur des chansons morales de Dibdin sur les intrépides marins de la flotte britannique?

« Si donc la musique exerce une si grande puissance sur l'homme, les moyens de la propager ne sont-ils pas une question vitale pour ceux qui travaillent au bien-être futur de la société! Ce que nous avons appris à chanter, nous ne l'oublions jamais. Les impres-

sions que le chant produit en nous sont les plus douces et survivent à toutes les autres ; car il en est des vibrations de l'âme comme de celles de l'air : tout son du dehors trouve son écho ; tout appel a sa réponse : joie et douleur, contentement et tristesse, espoir et souvenir, amour et souffrance trouvent leur corde vibrante dans la harpe divine, qui est l'âme humaine.

« Celui qui par le sentiment de cette harmonie sait comment pénétrer dans le sanctuaire, remplit une mission, la véritable mission de l'artiste musical. Le langage du musicien est un langage pur ; on n'y trouve aucun mot pour le mensonge ou l'injustice. La vérité qu'il exprime se grave d'elle-même en caractère indélébile dans les derniers replis du cœur. Un grand philosophe du 15e siècle a dit que la musique était le meilleur des arts : cet art n'a rien de commun avec le reste du monde ; il n'a pas été trouvé dans un procès ; il n'est pas sorti d'une controverse. Montesquieu, dans son Esprit des Lois, a dit à peu près la même chose en termes différents : « De tous les arts, la musique est le seul qui ne corrompe pas le cœur. »

« Mais cet art, le plus populaire de tous, le plus influent et le plus religieux, l'art que J.-J. Rousseau appelait la consolation des misères de la vie, et que Jean Paul représentait comme la chaîne qui unit le ciel au cœur, n'est aujourd'hui que la jouissance de quelques-uns, réservé qu'il est à l'amusement des riches et des fortunés. Mais le cercle en est trop restreint ; les théâtres et les salons dorés ne peuvent suffire plus longtemps à la puissante voix de la musique. Elle demande une place au foyer domestique et dans les villages écartés, aussi bien que dans les cités populeuses ; elle veut participer aux joies de la famille et aux fêtes publiques ; elle désire se mêler aux fatigues comme aux plaisirs de la vie pour nous contenir et nous épurer dans ceux-ci, pour nous consoler et nous fortifier dans ceux-là ; en un mot elle descend du séjour du luxe dans l'atelier et dans la rue.

« La musique, et surtout le chant, s'il est bien employé et s'il est accompagné d'une poésie à tendance sérieuse et élevée, est destinée à devenir un des plus puissants propagateurs de la moralité et de la vertu. Enseigner le chant, c'est en effet former le cœur, principale source de nos actions. Enseigner le chant, c'est prêcher la morale ; et sous l'étendard de cette divine science, le genre humain tout entier, quoique différent d'opinion et de foi, peut trouver place sans distinction de sexe, d'âge ou de rang. « Une assemblée de chanteurs est une assemblée de frères, » dit Herder ; et le proverbe ajoute avec encore plus d'énergie, « que celui-là seul est coupable qui ne chante pas. »

« Maintenant, avec les moyens que nous possédons, comment pouvons-nous espérer d'arriver rapidement à la propagation de l'instruction musicale de manière à faire participer les tenanciers des plus pauvres cabanes à la jouissance salutaire de cet art délicieux ? Le problème est plus facile à résoudre qu'on ne l'imagine de prime-abord.

« En simplifiant l'art du chant et le propageant par de nombreuses écoles publiques, on en fera bientôt une propriété universelle, une branche essentielle de l'éducation nationale ; et les écoles de l'enfance retentiront de chants et de chœurs propres à développer l'intelligence de cet âge si intéressant. Les psaumes, les hymnes et les chants, inspirés par une noble et haute pensée, transformeront les ateliers et les grandes manufactures de l'Angleterre en autant de temples. L'armée aussi éprouvera de grands changements sous cette douce influence. Les établissements pour les pauvres, les asiles des orphelins, les prisons, hélas ! les *prisons* même trouveront une nouvelle source d'instruction et de bien-être. Ainsi le chant résonnera dans le cœur de milliers d'infortunées créatures comme un écho envoyé par les anges d'un autre monde, versant dans cette vallée de misère un rayon de bonheur, et apportant aux malheureux l'espérance d'être un jour rendus à la société et à eux-mêmes. En un mot, le chant donnera à la famille un charme de plus et rendra plus sacré le toit paternel ; il accroîtra la magnificence des églises, ainsi que l'importance et la dignité des assem-

blées publiques et de toutes les solennités.

« Ajoutons qu'il est encore facile d'obtenir ces résultats. Des écoles publiques et gratuites, dirigées par une société de professeurs anglais et allemands, sont ouvertes dans les quatre principaux districts de cette métropole, et seront établies dans toutes les parties de la Grande-Bretagne. Tous les amis des progrès de l'instruction morale et religieuse propageront de telles vues et enverront leurs élèves aux classes ouvertes pour les recevoir. Tous y étant admis, tous pourront y apprendre à chanter, même ceux qui n'ont jamais essayé de le faire. Les maîtres d'école, en particulier, et tous ceux qui se préparent à enseigner le chant dans les écoles et les églises, peuvent y recevoir une instruction privée et gratuite.

« Si l'exemple de milliers d'ouvriers qui accouraient de tous les quartiers de la capitale de France pour assister à mes leçons, n'est pas entièrement perdu pour la jeunesse de la Grande-Bretagne, un chœur musical sera bientôt entendu dans toutes les parties de l'Angleterre, approchant en majesté et en grandeur des plus fabuleuses merveilles de l'antiquité. Alors tous comprendront les paroles enthousiastes de Martin Luther : « Plaise à Dieu me faire trouver les moyens de louer comme il faut la musique, ce magnifique don du Très-Haut ! Je trouve dans cet art tant de sujets d'admiration et de louange, que je ne sais comment commencer, et que si je commençais, je ne saurais comment finir. »

Cet opuscule de Joseph Mainzer, publié à Londres en mai 1841, fut accueilli par les catholiques de la Grande-Bretagne, aussi bien que par les protestants ; et nous avons déjà dit les relations de son auteur avec le père Matthew, ce nouvel apôtre des pauvres Irlandais[1]. Un tel exemple doit maintenant nous rappeler que si le protestantisme a conservé dans son culte le chant religieux, cet art éminemment catholique qui seconde si bien la prédication de nos missionnaires, c'est là un héritage qui nous appartient au premier titre, et qu'il est temps de l'appliquer à notre tour comme le glorieux instrument des propagateurs de notre foi.

R. THOMASSY.

[1] Un fait d'une importance plus générale fait maintenant concourir les progrès de la musique à la régénération nationale de l'Irlande : L'association du *Rappel* vient de décider qu'il ne sera plus exécuté que des airs irlandais, à l'exception du *God save the Queen*, qui sera toujours joué ; déjà même on confectionne de belles harpes irlandaises pour un *meeting* qui aura lieu sur la célèbre colline de Tara.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

LES CATHÉDRALES DE FRANCE, par M. l'abbé BOURASSÉ, dédié à Mgr l'évêque de Nevers ; un magnifique vol. in-8° ; à Tours, chez MAME. Prix : 10 francs.

L'ouvrage de M. l'abbé Bourassé est un des plus jolis volumes que la librairie et la lithographie aient produit depuis bien longtemps. La couverture surtout offre un frontispice et une rosace, imitation des brillantes couleurs des vitraux gothiques. Puis, à côté d'un texte où est raconté d'une manière claire et intéressante l'histoire de chaque cathédrale, on trouve le plus souvent la vue de chacune de ses cathédrales : *l'intérieur de Notre-Dame de Paris*, gravé sur acier, est surtout d'une beauté au-dessus de tous les éloges. On y trouve ensuite la cathédrale d'*Amiens*, celle de *Reims*, celle d'*Orléans*, celle de *Paris*, celle de *Tours*, celle de *Chartres*, celle de *Bourges* ; et puis différentes vignettes offrent l'ensemble ou quelque partie de la plupart des autres cathédrales. L'ouvrage est terminé par deux tableaux : le premier donne les *dimensions* des principales cathédrales, et le second indique les *styles d'architecture* de ces mêmes cathédrales.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

NUMÉRO 92. — AOUT 1843.

Sciences Philosophiques.

COURS SUR L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

PHILOSOPHIE DE L'INDE. — SUITE.

TROISIÈME LEÇON [1].

Première partie.—Doctrines théologico-philosophiques des Indiens. — 1° *Bibliographie*. Livres sacrés; les Grands poëmes épiques ou historiques; le Code de lois de Manou: Commentaires et autres monuments de cette doctrine. — 2° *Exposition*: Brahm, ou l'Être infini; la Création; des divers Pouvoirs créateurs; Ontologie; Panthéisme.

I. BIBLIOGRAPHIE. Les principales sources où nous devons puiser nos documents sur ces doctrines, peuvent être rangées en cinq classes : 1° Les *Védas* (ou *Védam*); 2° les légendes antiques et sacrées formant plusieurs livres appelés *Pouranas*; 3° les grands poëmes épiques ou historiques, au nombre de deux, le *Ramayana* et le *Mahabharata*; 4° le plus ancien code de lois des Hindous, le *Mânava-Dharma-Sâstra*; 5° des commentaires plus ou moins authentiques des doctrines primitives contenues dans les monuments sacrés que nous venons de citer [2].

1° Les VÉDAS, ou livres sacrés des Indiens, sont ainsi nommés d'un mot sanskrit (*vid*) qui signifie *savoir*, parce qu'ils renferment la science par excellence, c'est-à-dire la révélation. Ils sont au nombre de quatre. Le premier s'appelle le *Rig-Véda* (ou *Ritch-Véda*, et contient des prières et des hymnes en vers ; le second, *Yadjour-Véda* (ou *Yadjoush-Véda*, ou *Ezour-Véda*), et renferme des prières en prose ; le troisième, *Sama-Véda* (ou *Saman-Véda*), et contient les prières qui sont destinées à être chantées ; le quatrième, *Atharva-Véda* (ou *Atharvana-Véda*), et consiste principalement en formules de consécration, d'expiation et d'imprécation.

D'après les dernières découvertes, l'Yadjour-Véda ne serait qu'une compilation faite par des missionnaires chrétiens vers l'an 1621, dans le dessein de favoriser la propagation de la religion chrétienne chez les Indiens [1]. Ce fait paraît bien prouvé à Guigniaut [2], à Sonnerat [3] et au docteur Wiseman [4].

[1] Voy. la 2e Leçon, n° 90, t. XV, p. 405.

[2] Sur cette Notice bibliographique, voyez : Guigniaut, traduction de Creuzer, *Religions de l'antiquité*, t. I, 2e partie, p. 568..., 611...—*Notice sur les Védas*, par Colebrooke, dans le t. VIII des *Asiatic Researches*, traduit en partie par M. Pauthier, *Livres sacrés de l'Orient*, p. 308.—Heeren, *Politique et Commerce des Peuples de l'antiquité*, t. III, section 1re.—Plusieurs auteurs mentionnés par ceux que nous venons de citer nous-même.

[1] Ces découvertes sont consignées dans les *Asiatic Researches*, t. XIV, et dans Sonnerat, *Voyage dans les Indes*.

[2] Traduct. des *Religions de l'antiquité*, par Creuzer, t. I, 2e partie, p. 632. Note.

[3] Cité par Guigniaut, *ibid*.

[4] *Discours sur les rapports entre les Sciences naturelles et la Religion révélée*,

Le quatrième Véda, l'*Atharvana*, est aussi plus moderne que les autres Védas, et son antiquité douteuse.

Il est cependant probable que quelques portions de ces deux livres sont aussi anciennes que la compilation des deux autres; leurs noms, comme ceux des deux premiers, sont antérieurs à l'arrangement qu'en a fait Vyasa. La même chose peut être admise relativement aux *Itihâsas* et aux *Pourânas*, lesquels constituent un cinquième Véda, comme l'Atharvana en constitue un quatrième[1]. Il paraît toutefois que, selon les notions reçues des Hindous eux-mêmes, le Ritch, l'Yadjoush et le Saman sont les trois principales parties de l'écriture védique, et que les deux autres, l'Atharvana et les divers poëmes mythologiques intitulés *Itihâsas* et *Pouranas*, sont regardés comme un supplément à l'écriture révélée de ces peuples.

Les Hindous considèrent néanmoins tous ces Védas comme provenant d'une source unique qui est le Véda primitif, qu'ils croient avoir été révélé par Brahmâ et s'être conservé par tradition, jusqu'à ce qu'il fût arrangé dans son état actuel par un sage célèbre qui obtint par là le surnom de *Vyasa* ou *Véda-Vyasa*, c'est-à-dire *compilateur des Védas*. Il distribua l'écriture védique en plusieurs parties distinguées par des titres différents et dont chacune porte la dénomination commune de *Véda*. De là les livres sacrés appelés *Védas*.

Mais on trouve dans le texte même de ces livres, des preuves incontestables que leurs différentes parties ne remontent ni à la même époque, ni au même auteur; mais qu'elles ont été composées à des époques différentes, par divers personnages, en divers lieux, et recueillies par Vyasa. Malgré la confusion, l'obscurité et les incertitudes qui règnent dans cette vaste compilation, « il est cependant un point sur lequel on s'accorde généralement; c'est que les Védas sont la plus ancienne production de l'esprit des Hindous, et comme les sources sacrées de toute leur littérature[2]. » Ces livres traitent en effet de toutes sortes de choses; on y trouve non-seulement ce qui regarde la religion et la loi divine, mais encore « les devoirs que l'on doit rendre aux mânes, l'art de calculer, la connaissance des présages, les révolutions des périodes (de temps), l'intention du discours (ou l'art de raisonner), les maximes de morale, la divine science (ou la construction de l'écriture), les sciences dépendantes de la sainte Écriture (ou l'accentuation, la prosodie, les rites religieux), la conjuration des esprits, l'art du soldat, la science de l'astronomie, l'enchantement des serpents, la science des demi-dieux (ou la musique et les arts mécaniques), etc., etc.[1]. » Les diverses écoles, les commentaires, les livres scientifiques, les autres livres d'art ou de science, de religion, de morale, le code de lois, les divers systèmes, soit religieux, soit philosophiques, les règles de la vie civile et politique, tout enfin s'appuie sur les Védas, tout est rempli de citations tirées des Védas, qui servent ainsi de texte à toute espèce d'enseignement : ce qui est aux yeux de tous les critiques une très-forte preuve en faveur de leur authenticité et de leur antiquité. Mais plusieurs passages ne comportent pas cette épreuve, et la rédaction même de deux livres entiers ne paraît pas remonter à une haute antiquité, quoique plusieurs d'entre les parties qui les composent, puissent être regardées comme très-anciennes.

Avec ces restrictions, on peut regarder l'écriture védique ou sacrée des Hindous comme authentique, en ce sens qu'elle remonte à une haute antiquité, et qu'elle représente suffisamment les doctrines théologico-philosophiques professées par ces peuples; mais non pas en ce sens que ses différentes parties appartiennent à une même rédaction définitive, ni qu'elles puissent être attribuées au même personnage et remonter à la même antiquité[2].

Nonobstant la grande diversité des

[1] Voy. Colebrooke, *Notice sur les Védas*.

[2] Guigniaut, *ibid.*, p. 570.

[1] Le passage compris entre «...» est tiré du *Sama-Véda* et de l'*Oupanichada*. Voy. Colebrooke, *ibid.* Il y a encore d'autres énumérations des diverses connaissances enseignées par les *Védas*. Si le nom de quelque art ou de quelque science y est indiqué obscurément, la tradition et les commentaires sont là pour l'expliquer.

[2] Nous avons fait plus haut, dans la deuxième le-

matières traitées dans les Vêdas, on est convenu d'y considérer principalement deux parties, qui sont aussi celles qu'il nous importe le plus de connaître pour notre histoire de la philosophie : la première est une compilation de prières appelées *Mantras* (*Mantram* ou *Mantra*); la seconde, une collection de maximes et de préceptes intitulée *Brahmanas* (divinité, théologie). C'est de cette dernière qu'est tirée une autre compilation également célèbre connue sous le nom d'*Oupanichada* (le même que l'*Oupnékhat*), qui contient la partie la plus théologique et la plus philosophique des Vêdas [1].

Quoi qu'il en soit de la canonicité de l'Itihasa et des Pouranas, « l'histoire mythologique (comprise sous cette dénomination) est considérée comme le complément des Vêdas et même comme un cinquième Vêda, ainsi que nous l'avons déjà dit. Major envisage les Pouranas sous un point de vue particulier ; il y voit des espèces d'encyclopédies élémentaires destinées à la première instruction dans les écoles des Brahmanes, et qui présentent, dans une sorte d'enchaînement historique, de courtes expositions des dogmes et des connaissances développées et approfondies dans les autres livres sacrés, dont ils rapportent çà et là des extraits et citent des fragments [2]. »

Ainsi les Itihasas et les Pouranas sont certainement une source authentique des doctrines théologico-philosophiques de l'antique Hindoustan.

Quant aux *Oupanichadas* (*oupanishadas, oupanishad*) (divine science, connaissance de Dieu), leur authenticité et leur canonicité est plus certaine que celles des deux livres précédents ; car les uns sont tirés textuellement des Vêdas, et les autres considérés comme appartenant à l'écriture sacrée des Indiens : cela est expressément affirmé par les docteurs de cette nation [1].

Les *Oupanishadas* sont un recueil de plusieurs traités relatifs à la science théologique et autres matières contenues dans les Vêdas, et distribués en trois livres, savoir : l'*Oupa-Vêda*, le *Carma-Vêda*, et le *Saça-Vêda*. « Il n'y « a guère que ces commentaires que les « Brahmanes modernes les plus savants « soient en état d'expliquer ; le sens en « est impénétrable pour ceux qui n'ont « pas acquis une connaissance suffisante « du sanskrutam (sanskrit), langue dans « laquelle ils sont écrits. Quelques-uns « apprennent à les lire et à les réciter « machinalement, sans concevoir un mot « de ce qu'ils débitent [2]. »

Toute la théologie hindoue est ouvertement fondée sur les *Oupanichadas*. Ces traités ont été traduits en persan sous le nom d'*Oupnékhat* par l'ordre de Dara-Chékouh, frère de l'empereur moghol, Aureng-Zeyb, dans le 17e siècle de notre ère ; et cette version persane a été traduite en latin par Anquetil-Duperron. Ces vastes compilations sont aussi regardées par les savants comme l'ouvrage de plusieurs siècles, et leur rédaction dernière comme étant néanmoins déjà fort ancienne [3]. Les *Oupanichadas* sont donc aussi une source authentique des doctrines théologico-philosophiques des Hindous.

2° Les POURANAS, dont nous avons déjà dit un mot, sont des recueils en vers des anciennes légendes sacrées, au nombre de dix-huit, que les Indiens supposent avoir été compilés et arrangés dans la forme qu'ils ont maintenant par *Vyasa*, le même personnage mythico-historique qui compila les Vêdas. Ils renferment la théogonie, la cosmogonie et la mythologie des Hindous ; tandis que les Vêdas développent principalement les idées de Dieu, de la création, de l'âme humaine et de ses rapports avec la divinité par la prière, le sacrifice, la morale, les purifications et les chants sacrés. « Chaque *Pourâna* traite des cinq objets suivants : 1° la création du monde, ses âges et son renouvellement ; 2° la généalogie des dieux et des héros ; 3° la

çon, quelques autres objections contre l'authenticité et l'intégrité parfaite des livres même sacrés des Indiens.

[1] « La partie théologique et la partie argumentative des Vêdas sont comprises dans les traités appelés *Oupanichads*. » Pauthier, Note sur le *Manava-Dharma-Sâstra*, l. II, st. 140.

[2] Guigniaut, *ibid.*, p. 872. Note.

[1] *Vêdanta-Sara*, vers. 3.

[2] L'abbé Dubois, *Mœurs, Institutions*, etc., *des peuples de l'Inde*.

[3] Guigniaut, *ibid.*, p. 871. Note.

chronologie d'après un système mythique; 4° l'histoire des demi-dieux et des héros; 5° la cosmogonie avec une histoire mythique et héroïque[1]. »

Toutes les parties des *Pourânas* actuellement existants ne sont pas également anciennes et authentiques; il y en a dont l'authenticité et l'antiquité sont plus que douteuses et ne paraissent nullement avoir été jusqu'à présent suffisamment établies[2]. Néanmoins, l'ensemble de cette compilation doit remonter, comme Vyasa qui en est l'auteur, à une antiquité reculée : ceci paraît hors de doute. La doctrine qui y est contenue est d'ailleurs regardée comme un complément de celle des Vêdas, ainsi que nous l'avons déjà dit : plusieurs vont même jusqu'à considérer les *Pouranas* comme formant, avec les *Itihasa*, un cinquième Vêda.

Les *Pouranas* peuvent donc aussi nous fournir des documents authentiques des doctrines théologico-philosophiques professées autrefois par les Hindous.

3° Le Ramayana et le Mahabharata sont les deux grands poëmes épiques et historiques des Hindous, leurs poëmes nationaux.

Le *Ramayana*, attribué à *Valmiki*, autre personnage mythique dont on peut voir la légende dans Creuzer[3], chante les actions de *Rama*, septième incarnation de Vichnou, l'Hercule des Indiens, aussi différent de l'Hercule des Grecs que le génie de ceux-ci diffère du génie des Hindous. Ce *Valmiki*, auteur du poëme, est lui-même une des incarnations de Brahmâ, qui, à la plus basse naissance, joignait l'esprit le plus commun, l'âme la plus dégradée, et devint un véritable scélérat, un voleur, un brigand de profession. Deux *Richis*[4] le convertirent, et à force d'humilité, de dévotion et de pénitences, il trouva grâce devant l'Éternel et obtint le don précieux de toutes les sciences. Alors il parut comme un chantre inspiré, et par un mouvement prophétique il composa le *Ramayana*.

[1] Guigniaut, p. 372.

[2] Colebrooke, *Notice sur les Vêdas*.

[3] Creuzer, *Religions de l'antiquité*, trad. par Guigniaut, t. I, p. 251.

[4] *Richis* : ce sont de saints personnages.

Le *Mahabharata*, qui a pour auteur Vyasa, le compilateur, raconte en dix-huit livres, les guerres allumées dans la race des enfants de la Lune entre deux branches de la même famille, les *Kourous* (*Koravas*) et les *Pandous* (*Pandavas*). Le jeune *Arjouna*, qui marche à la conquête de son royaume, est le principal héros de ce poëme : c'est à ce poëme qu'appartient le fameux épisode, connu sous le nom de *Bhagavat-gîta*, c'est-à-dire *chant de Crichna-Bhagavan*, huitième incarnation de Vichnou, qui, sous la forme d'un personnage mystérieux et surnaturel, et dans un long dialogue théologique et philosophique, discourt avec *Arjouna* sur l'éternelle et l'immuable unité de Dieu, et sur la vanité[1] de tout le reste qui n'est qu'illusion, et lui révèle la grande vérité, la vérité unique, savoir que Dieu seul existe, qu'il est tout, que tout est lui, que tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien.

Ces deux poëmes sont par leur triple caractère théologique, moral et philosophique, ainsi que par leur antiquité et leur popularité, une des sources les plus pures où l'on doive puiser des documents authentiques sur les doctrines qui ont régné dans l'antique Hindoustan[2]. Ils sont, comme toutes les autres productions littéraires des Indiens, remarquables par leur immense étendue. Le *Bhagavat-Gitâ*, qui n'est qu'un épisode du *Mahabharata*, remplit à lui seul seize chants, traduits en latin par Schlegel.

Il n'y a encore aucune traduction complète en langue européenne soit de ces deux poëmes[3], soit des Vêdas, soit des autres livres Indiens dont nous

[1] Le mot vanité, en langage philosophique, se prend dans un sens absolu, qui est, du reste, son sens primitif (*vanitas*, *vanus*, erreur, mensonge, fausseté, inutilité; de *vaco*, *vacuus*, être vide). C'est aussi le sens primitif des mots équivalents de celui-ci dans les autres langues.

[2] « Je suis bien de l'avis du savant et ingénieux « A. W. de Schlegel, qui regarde les deux grands « poëmes des Hindous comme les meilleures sources « où l'on doive puiser, du moins, quant à présent, « les anciennes traditions religieuses et toute la my- « thologie de ce peuple. » Guigniaut, *ibid.*, p. 611.

[3] La Société asiatique de Calcutta a, dit-on, publié récemment une traduction du *Mahabharata* tout entier.

avons parlé. On n'en a fait jusqu'à présent que des extraits très-imparfaits. De sorte qu'il n'y a que les Indianistes de profession, et ayant à leur disposition ces compilations immenses, ouvrages de plusieurs siècles, qui puissent recourir directement aux textes originaux des doctrines hindoues et s'en faire une idée exacte; ce qui est encore fort difficile, à en juger par la confusion qui règne dans ces doctrines et par la multitude des systèmes opposés adoptés par les savants sur ces matières. La cause de cette absence de traductions complètes n'est pas seulement la grandeur et la difficulté de l'entreprise, mais aussi, au jugement des savants qui ont étudié par eux-mêmes les monuments littéraires de l'Inde, l'impossibilité de distinguer dans ces monuments ce qui est authentique de ce qui ne l'est pas, et le peu d'espoir d'être récompensé d'un si grand travail, lors même qu'on parviendrait à l'exécuter d'une manière satisfaisante. Il y a néanmoins plusieurs points sur lesquels on s'accorde généralement à reconnaître telles ou telles doctrines aux Indiens; ce sont ceux-là que nous nous efforcerons de faire connaître exactement.

4° Le Manava-Dharma-Sastra (littéralement, *le livre de la loi de Manou*[1]) vient clore la série des livres sacrés auxquels se rattachent originairement les doctrines théologico-philosophiques des Indiens : c'est le plus ancien code de lois de ces peuples, et l'on en reconnaît généralement aujourd'hui la profonde sagesse, la grande antiquité et l'importance philosophique[2]. Car ce n'est pas seulement un code, comme nous l'entendons communément, ne contenant que des règles pour déterminer la condition des personnes et des propriétés, les délits et les peines qu'entraînent avec soi l'infraction de ces règles et la violation des droits garantis par la loi; mais, comme la législation de Moïse, le *Manava-Dharma-Sâstra* est un code universel de croyances religieuses, des principes de la morale et du droit, et des lois politiques, civiles et ecclésiastiques[1] qui règlent dans la pratique, l'application de ces croyances et de ces principes. « C'est « véritablement, comme l'entendaient « les anciens peuples, le *Livre de la* « *Loi* comprenant tout ce qui regarde « la conduite civile et religieuse de « l'homme. En effet, outre les matières « dont traite ordinairement un code, on « trouve réunis dans les lois de Manou, « un système de cosmogonie, des idées « de métaphysique, des préceptes qui « déterminent la conduite de l'homme « dans les diverses périodes de son « existence, des règles nombreuses « relatives aux devoirs religieux, aux « cérémonies du culte, aux observan- « ces pieuses et aux expiations, des « règles de purification et d'absti-

[1] W. Jones fait ce rapprochement curieux; *Manou*, législateur des Indiens; *Ménès*, législateur des Égyptiens; *Minos*, législateur grec (île de Crête).

[2] « La plupart des savants qui ont examiné le « code de Manou (*Manava*, Manou), tout en conve- « nant qu'on ne saurait le regarder comme l'ouvrage « d'un seul homme, ni même d'un seul siècle (Hee- « ren, I, 2, p. 440), s'accordent néanmoins à en re- « porter la rédaction dernière à une époque fort an- « cienne. M. J.-G. Rhode, dans deux écrits succes- « sifs (*Uber alter und Werth einiger Morgenl.*, Urk., « p. 82-63; Beitræge Z. Alterthumsk., p. 98), a es- « sayé de prouver, au contraire, que cette rédaction « est d'une date relativement assez récente, *sans* « *toutefois dépasser la période où les États de l'Inde,* « *jouissant de leur indépendance primitive, n'a-* « *vaient point encore subi la conquête.* La plupart « des raisons qu'il apporte à l'appui de son senti- « ment, ne sont pas moins vagues que cette indica- « tion. Qui croira, d'ailleurs, quand ceux qui ont « étudié le livre actuel dans la langue originale, y « trouvent, par comparaison avec presque tous les « autres ouvrages hindous, hormis les Védas, un « caractère manifestement ancien, que ce même « livre puisse appartenir à un temps *où le sanskrit* « *était tombé en désuétude.* » (Guigniaut, ibid., p. 574. Note.) — « La simplicité des dogmes religieux « est peut-être (aussi) une des preuves à alléguer en « faveur de l'antiquité du code de Manou. » (Loise- « leur Deslonchamp, *Préface* de la trad. du *Manava-Dharna-Sâstra*. — Voy. un *Mémoire* de M. de Chésy, dans le *Journal des Savants*, 1831.

[1] Ce mot *ecclésiastiques* est pris ici dans un sens analogue aux lois qui portent le même nom dans l'Église chrétienne; comme les mots *incarnation*, *révélation*, *religion*, *sacerdoce*, *foi*, *constitution*, etc., qui n'ont aussi, en parlant des Indiens, qu'un sens analogue et non pas identique avec celui qu'ils ont chez les Chrétiens.

« nence, des maximes de morale, « des notions de politique, d'art mili« taire et de commerce, un exposé des « peines et des récompenses après la « mort, ainsi que des diverses trans« migrations de l'âme et des moyens « de parvenir à la *béatitude*[1]. »

Non content de rappeler lui-même les grands principes de la religion et de la morale, ainsi que leur sanction par les peines et les récompenses dans la vie future, l'auteur du *Manava-Dharma-Sâstra* s'appuie fortement sur les Védas comme sur la *révélation*, les cite souvent, et regarde toute coutume immémoriale comme la principale loi approuvée par la révélation et la tradition[2]. « Or il faut savoir que « suivant le *Manava-Dharma-Sâstra* « la révélation est le *Livre saint* (*le* « *Véda*), et la tradition, le *Code de* « *lois* (par excellence, le *Dharma-* « *Sâstra*); l'une et l'autre ne doivent « être contestées sur aucun point; car « le système des devoirs en procède « tout entier. Tout homme des trois « premières classes qui, embrassant « les opinions des livres sceptiques, mé« prise ces deux bases fondamentales, « doit être exclu de la compagnie des « gens de bien comme un athée et un « contempteur des *Livres sacrés*[1]. »

Le Manava-Dharma-Sâstra est écrit en langue sanscrite et en vers, et divisé en douze livres sous-divisés eux-mêmes en *slocas* ou stances de deux vers. Il a été traduit en anglais par W. Jones, 1794, et en français par Loiseleur Deslonchamp, 1850, et publié de nouveau par M. Pauthier, dans les *Livres sacrés de l'Orient*, avec des notes.

5° Les autres monuments authentiques des doctrines théologico-philosophiques des anciens habitants de l'Inde consistent principalement en commentaires faits sur les livres précédents. Ces commentaires sont extrêmement nombreux. Il y eut après Vyasa jusqu'à onze cents écoles d'interprétation des écritures sacrées des Indiens, des Védas; tant furent grandes les variations des commentateurs soit dans l'arrangement des livres sacrés soit dans les explications que l'on a données du texte : de là la diversité des sectes religieuses qui règnent dans l'Inde, et une multitude de systèmes de philosophie plus ou moins erronés, et plus ou moins opposés à l'esprit général de la doctrine des Védas. Nous traiterons à part des systèmes de philosophie; quant aux sectes religieuses et aux écoles d'interprétation de l'écriture védique, leur diversité n'empêche pas d'y reconnaître un ensemble de doctrines théologico-philosophiques, ainsi que nous l'avons déjà dit précédemment[2]. Nous ferons toutefois remarquer ceux de ces systèmes d'interprétation qui par leur originalité ou leur importance mériteront une mention spéciale dans cette histoire de la philosophie.

Parmi ces commentaires des écritures sacrées des Indiens, nous devons distinguer, 1° les *Angas* ou *Védangas*; 2° les *Oupangas* ou *Sous-Angas*; 3° les *Oupavêdas* ou *Sous-Védas* ou *Sous-écritures*; 4° le *Koulloûka-Bhatta*[3].

[1] Loiseleur Deslonchamp, ibid., dans les *Livres sacrés de l'Orient*, publiés par Pauthier.

[2] *Manava-Dharma-Sâstra*, l. I, st. 108... « La « coutume immémoriale est la principale loi approu« vée par la révélation (*Srouti*, Écriture-Sainte, le « *Véda*; l. II, st. 10), et par la tradition (*Smriti*, Loi « déclarée, par les législateurs inspirés, à leurs dis« ciples, et recueillie par ces derniers, et dont le « principal est le Manava-Dharma-Sâstra; l. II, « st. 10). »

Cette distinction entre la *révélation*, ou écriture-sainte, et la *tradition*, ou enseignement oral, comme faisant partie d'une même doctrine inspirée, est déjà, comme on vient de voir, fort ancienne. On la trouve aussi de temps immémorial chez les Juifs, qui la font remonter jusqu'à Moïse; les Chrétiens l'admettent également, et les Protestants, tout en récusant l'autorité des traditions ecclésiastiques, en subissent bon gré malgré eux la salutaire influence. Que de choses sont encore crues et pratiquées chez eux et qui ne se trouvent pas dans l'Écriture-Sainte! L'authenticité, la divinité et l'interprétation des livres saints sont des notions essentiellement traditionnelles : on pourrait dire que, pour nous, dans l'ordre de l'acquisition des vérités de la religion, l'autorité de la tradition est avant celle de l'Écriture-Sainte, car nous ne connaissons celle-ci que par la première. Au fond, la Révélation et la Tradition c'est tout un, comme Jésus-Christ et l'Église c'est tout un.......

[1] *Manava-Dharma-Sâstra*, l. II, st. 10, 11.

[2] Voy. 2e leçon, t. XV, p. 421, texte et note.

[3] Voy. Guigniaut, *ibid.*, p. 469-570, Note. — *Re-*

1° Les *Angas* ou *Védângas* ou *commentaires des Védas*, au nombre de six, traitent, 1° de la prononciation des voyelles; 2° des pratiques et des cérémonies religieuses; 3° de la grammaire; 4° de la prosodie; 5° de l'astronomie; 6° de l'explication des mots et des phrases difficiles des Védas.

2° Les *Oupangas* ou *Sous-Angas*, qui sont au nombre de quatre, ne sont pas autre chose que les Pouranas dont nous avons parlé plus haut, les deux systèmes de philosophie, *Nyaya* et *Mimansa*, et le *Manava-Dharma-Sâstra*. On leur donne ce nom parce qu'ils se rattachent immédiatement aux Védas.

3° Les *Oupa-Védas* ou *Sous-Védas*, ou *Sous-écritures*, au nombre de quatre, traitent de la médecine, de la musique, de l'art militaire et de l'architecture, à laquelle se lient tous les arts mécaniques.

4° Enfin le *Koulbouka-Bhatta* est le commentateur le plus renommé du Manava-Dharma-Sâstra. Il le commenta d'après des idées empruntées au système de philosophie connu sous le nom de *Sânkhya*.

Les autres monuments des doctrines théologico-philosophiques des anciens habitants de l'Inde sont, comme les précédents, une sorte d'émanations des Védas. Il est même un point sur lequel on s'accorde généralement parmi les savants : c'est que les Védas sont comme la source sacrée de toute la littérature des Hindous, tant la pensée religieuse avait pénétré profondément l'esprit de ces peuples.

Ainsi, non-seulement leurs doctrines théologico-philosophiques, mais toute la civilisation Hindoue repose sur la révélation; et c'est immédiatement, directement et *à la manière biblique*[1] que, suivant les croyances des Indiens, la divinité intervient dans les monuments qui ont constitué cette civilisation. Brahmâ, premier membre de la Trimourty sacrée, a révélé le Véda primitif, dont les diverses parties furent d'abord transmises par tradition jusqu'à l'époque où Vyasa le compilateur, autre personnage divin regardé tantôt comme le fils de *Brahmâ*, tantôt comme une incarnation de *Vichnou*, second membre de la sacrée Trimourty, et comme étant *Vichnou lui-même*[1], les recueillit et les distribua en livres, comme nous les voyons aujourd'hui. Il composa lui-même, par inspiration divine, un des grands poëmes nationaux, le Mahabharata. Le Itihasa et les Pouranas sont encore attribués à ce personnage mystérieux et surnaturel, qui n'est probablement qu'un mythe historico-religieux d'une grande époque marquée par des révolutions profondes dans la religion, la civilisation et la littérature des anciens habitants de l'Inde. Enfin, l'auteur du code de lois le plus ancien et le plus révéré des Indiens, est aussi dans la croyance de ces peuples un personnage inspiré et divin; c'est au premier *Manou* surnommé *Swâyambhouva*, c'est-à-dire issu de l'Être existant par lui-même, que le *livre de la loi* est censé avoir été révélé par Brahmâ lui-même; et le Richi *(saint personnage) Bhrigou*, est supposé à son tour l'avoir fait connaître aux hommes.

Dans les croyances des Indiens, non-seulement la révélation est la source première et la cause directe et immédiate de toute civilisation; le Manava-Dharma-Sâstra reconnaît en outre[2], en ce qui le concerne, la nécessité abso-

cherches asiat., t. I, p. 368. — Le *Catalogue* des manuscrits sanskrits de la Bibliothèque Royale, par MM. Hamilton et Langlès, 1807.

[1] Ce sont les propres expressions de M. Pauthier.

[1] Enfant merveilleux, né par un prodige, Vyasa, « en voyant le jour, put se suffire à lui-même, et refusa les soins de sa mère. Il vint au monde quatre « heures après la première entrevue de sa mère avec « un *Richi* (saint personnage). Sa naissance est, du « reste, rapportée fort diversement. Dans le Mahab- « harata, il est une incarnation de Vichnou et un fils « du *Mouni* (saint anachorète) *Paratcharya* et de la « jeune *Kali*, demeurée vierge après lui avoir donné « le jour; il est Vichnou lui-même; il est *Crichna* « (huitième incarnation de Vichnou), docteur et écri- « vain sacré, et ses noms sont : *Crichna Dwaipayana*, « surnommé *Vyasa*, ou *Védavyasa*. Dans le Bhagavat, « il est fils de Brahmâ, mais né par une influence « particulière de *Vichnou*. — Cont. Paulin, *Voyage*, « *etc.*, II, p. 83..., de la trad. franç. — *Bhagavat*, p. « 16... » Creuzer et Guigniaut, *ibid.*, t. I, p. 233-234, texte et note.

[2] *Manava-Dharma-Sâstra*, l. I, st. 1...

lue de recourir à cette source divine, à une cause surnaturelle pour avoir la vraie connaissance de la loi de l'homme, et donner à la morale et aux lois civiles et politiques, un fondement immuable et une force obligatoire. « Les Maharchis (littéralement, grands Richis; « saints personnages d'un ordre supérieur) abordèrent un jour *Manou* (le « divin auteur du Livre de la Loi), et « lui dirent : Être souverainement puissant, daigne nous révéler selon l'ordre dans lequel ils doivent être exécutés, les devoirs qui concernent les « quatre castes et ceux des castes mêlées, car toi seul, ô Manou, ô maître, « ô le premier né des êtres! tu connais « le véritable sens de ces devoirs obligatoires universels, existant par eux-« mêmes avant toutes les créatures « qu'ils obligent, insaisissables pour « la raison humaine, et dont elle ne « peut concevoir ni l'immense étendue « ni tous les détails. » Manou répond à leurs désirs, et commence par raconter la création de l'univers par l'Être-Suprême, comme pour indiquer que la production des êtres, leurs lois, leur nature et leurs propriétés, tout, en un mot, est l'effet de la puissance, de la sagesse et de la volonté créatrice : car tout a été fait par Dieu, et rien n'existe que par lui et ne peut exister sans lui; et « après avoir composé lui-« même le *Livre de la loi* dès le principe, ajoute Manou, l'Être-Suprême « me le fit apprendre par cœur; et moi « j'en instruisis *Marîtchi* et les autres « sages. [1] »

Selon la croyance des Indiens, leur législation, comme leur religion et en général toute leur civilisation repose donc sur la révélation divine. Cette croyance ayant demeuré toujours vivante dans l'âme de ces peuples, elle nous explique, en partie du moins, la stabilité de leurs institutions sociales, de leurs croyances religieuses, de leur constitution politique, de leurs mœurs et de leurs coutumes. M. Pauthier se livre, à ce sujet, à des réflexions qu'on nous saura peut-être quelque gré de reproduire ici.

« Les législateurs qui ont pu imposer « leurs lois aux peuples comme *révélées* « de Dieu même, leur ont donné un caractère de stabilité, qu'il est bien difficile d'atteindre par un autre mode « de promulgation. C'est en effet un « phénomène curieux et bien digne de « la méditation de nos législateurs modernes, que ces grandes institutions « des anciens peuples restées debout au « milieu des révolutions successives des « âges; tandis que nos lois modernes, « nos institutions contemporaines, éphémères comme nos pensées du jour, « s'écroulent au moindre choc qui les « heurte, au moindre souffle qui passe. « Voilà plus de trois mille ans que Manou a promulgué dans l'Inde ses lois « révélées; et depuis trois mille ans « l'Indien les respecte et les pratique. « C'est que ces lois portent pour lui une « empreinte d'immutabilité, un caractère de vénération que sa raison n'oserait suspecter, et que nos lois, d'origine très-humaine, votées par assis « et par levé, ou à la majorité des « voix, n'ont pas pour nous. Nous connaissons trop bien le caractère mortel « de nos législateurs pour croire à l'éternité de leurs œuvres. Il est vrai « que dans notre âge sceptique les révélateurs nouveaux seraient assez mal « venus, et qu'ils auraient beau descendre du Sina avec les tables de la loi, « comme Moïse; se dire fils de Brahmâ, « comme Manou; confidents de la nymphe Égérie, comme Numa; envoyés de « Dieu, comme Mohammed, les peuples « d'aujourd'hui secoueraient la tête et « les regarderaient passer avec un sentiment de pitié ou de dédain.

« Cependant il faut, pour que des institutions soient durables et dominent « les siècles, qu'elles passent aux yeux « des peuples qu'elles régissent, ou « comme l'expression la plus complète « de la plus haute sagesse humaine qu'il « ait été donné à l'homme d'atteindre, « ou comme la révélation de l'Être souverain qui domine toutes les forces de « la nature et qui ne permet aucun contrôle : sans cela, les institutions deviennent aussi mobiles que les volontés et les caprices des peuples. Alors « peut-être, lorsqu'elles sont arrivées à

[1] Idem., l. 1, sl. 2-3,... 58...

« cet âge que l'on peut appeler *critique*, « par opposition à celui que nous venons de signaler, les sociétés gagnent-« elles par le progrès ce qu'elles ont « perdu en stabilité. On ne peut guère « s'empêcher d'admettre cette hypo-« thèse, et de reconnaître en même « temps que la *stabilité* était la loi des « sociétés anciennes, et que le *progrès* « est la loi des sociétés modernes [1]. »

Quant à nous chrétiens et catholiques, qui possédons dans l'Évangile les principes éternels et immuables d'une civilisation et d'une législation à la fois stables et progressives, nous ne regrettons ni la loi de Manou, ni celle de Moïse, ni d'aucun autre législateur ancien ; et nous ne saurions non plus nous passionner d'admiration pour la sagesse de nos modernes législateurs.

La civilisation, la législation, l'homme et la société renferment, selon nous, deux éléments : l'un immuable, nécessaire, absolu ; tels que les principes éternels de la religion, de la morale, de la justice et du droit, et tout ce qui constitue essentiellement la nature humaine, l'autre, progressif, variable, relatif comme l'activité spontanée, volontaire et libre de l'homme, comme les mille vicissitudes de son existence terrestre, comme le désir même qu'il a du souverain bien, le cherchant toujours et ne le trouvant jamais. En un mot, il en est de la civilisation, de la société et des législations comme des arts, des sciences et de l'esprit humain lui-même, dont dépend leur plus ou moins grande perfection. Partout nous trouvons le fond solide et immuable, les vérités-principes, les idées, les axiômes, dont l'ensemble constitue la sagesse des nations et la raison commune plus ou moins participée par tous les hommes ; partout aussi nous découvrons des conceptions aussi nombreuses que variées dans la manière dont on a développé ces notions premières pour en faire l'application. De là ce principe immuable, quoiqu'il regarde le côté variable de l'existence humaine : il faut savoir se conformer aux circonstances, sans violer les principes ni les lois de la raison et de sa propre nature. Aussi les Pères de l'Église ont-ils fait remarquer que la sagesse des législateurs consistait à savoir discerner dans les notions premières de la raison et à fixer par les lois ce qui convenait à la situation particulière de chaque nation. De là la variété des législations selon les temps, les lieux et le caractère particulier de chaque peuple.

L'élément nécessaire, absolu, immuable peut dominer plus ou moins l'élément relatif, variable et progressif, ou réciproquement ; mais l'un ne saurait exister sans l'autre, sans violer l'une des deux lois les plus essentielles de la nature humaine, la loi de sa conservation et la loi de progrès. En effet, par là même que l'homme existe, il a une nature et des propriétés qui la déterminent, et il doit obéir aux lois qui en résultent, sous peine de changer sa nature et de la détruire ; et ces lois sont nécessairement divines et immuables ; car la nature des êtres, dit saint Augustin, c'est ce que Dieu a pensé et voulu qu'ils fussent. Et cela est vrai de l'homme tout entier, c'est-à-dire de l'homme considéré individuellement et de l'homme social, civilisé, cultivé par les arts et les sciences ; puisque la sociabilité, la civilisation, la raison et l'intelligence sont des parties essentielles de sa nature. Mais, de plus, l'homme est un être actif, doué de volonté et de liberté ; il doit faire le bien, cultiver ses facultés et tendre à une perfection illimitée, infinie [1] ; il doit grandir, c'est-à-dire progresser en sagesse comme en âge ; et de fait l'homme cherche toujours le mieux, il a donc un désir insatiable d'un bien et d'une perfection infinis. De là la loi de progrès, et le progrès effectif de la religion, des arts, des sciences et de la civilisation.

Toute société doit donc être à la fois *stable* et *progressive* ; et il faut bien se garder de confondre la *stabilité* avec la *stationnarité* ou l'*immobilité*, ni le *progrès* avec une *mobilité* inconsidérée qui attaque les principes même de toute ci-

[1] Pauthier, *Introduction aux Livres sacrés de l'Orient*, p. xxj-xxij.

[1] « Soyez parfait comme votre Père céleste est « parfait, » dit Jésus-Christ à ses disciples.

vilisation. On ne peut donc pas dire purement et simplement que la *stabilité* était la loi des sociétés anciennes, et la loi de *progrès*, celle des sociétés modernes. Car, dans les sociétés anciennes, cette prétendue stabilité n'était qu'une immobilité mortelle, dégradante, à l'abri de laquelle fermentaient toutes les passions. Une immobilité complète et absolue serait la mort même de l'homme et de la société; et les institutions sociales qui s'opposent à toutes modifications dans les lois, les mœurs, les arts et les sciences, ont pu séduire un moment les esprits superficiels par l'apparence d'une solidité indestructible, mais sont extrêmement funestes aux peuples qu'elles corrompent et qu'elles pétrifient. Point de progrès, point d'avenir, point d'amélioration religieuse, morale, intellectuelle ou sociale pour de tels peuples : ce qui fut la veille, sera encore le lendemain, avec cette différence néanmoins que la société pleine de vigueur, à son origine, va s'affaiblissant peu à peu, jusqu'à ce que, semblable à ces villes ruinées du désert, elle ne recèle plus dans son sein que des êtres immondes et dégradés, comparables aux vils reptiles qui habitent les décombres. Ces peuples seront infailliblement la proie du premier venu qui voudra en faire la conquête : la servitude, l'esclavage, l'ignorance, la corruption, l'oppression et la tyrannie sont à tout jamais leur partage. Voyez plutôt les peuples de l'Inde, à propos desquels nous faisons toutes ces réflexions : comparez leur état avec celui des nations européennes[1].

D'un autre côté, une société qui ne reposerait que sur le principe unique d'une instabilité et d'une variation universelle qui affecterait même les lois naturelles de l'ordre, de la morale et de la sociabilité humaine, tomberait bientôt en dissolution, faute d'un fondement solide et d'un lien durable, c'est-à-dire qu'elle mourrait encore. On reproche avec raison aux anciens d'avoir donné aux peuples des constitutions immuables, en ce sens qu'elles fixaient à tout jamais et qu'elles immobilisaient la condition, les fonctions, les charges, les devoirs et les droits, les personnes et les propriétés, en un mot, tous les éléments de la société et toutes les positions sociales en les rendant héréditaires. On leur reproche encore, avec non moins de raison, d'avoir concentré dans une seule classe les hautes fonctions du sacerdoce, de la magistrature, du gouvernement et de l'administration, et même le privilége des sciences, soit sacrées, soit profanes, ainsi que la connaissance des lois. Mais ne pourrait-on pas reprocher aussi à nos sociétés modernes de ne reposer que sur le principe d'une variabilité constante, et d'avoir, pour ainsi dire, mobilisé toutes les existences? La division, la concurrence illimitée, les souverains pouvoirs de l'État, l'élection et le pouvoir législatif, décernés au hasard de la fortune et non aux capacités, la déconsidération qui affecte de plus en plus tout l'ordre moral de la société, l'importance excessive et presque absolue que l'on attache à ses intérêts matériels, l'affaiblissement, dans l'esprit des peuples, de l'autorité de la religion, traitée par tous les gouvernements comme une simple institution politique; tout cela ne doit-il pas nous faire craindre pour nos sociétés modernes une prochaine dissolution?

Toute société doit donc être à la fois stable et progressive, et ses institutions, tout en reposant sur les lois immuables de la religion et de la morale, se prêter au mouvement des idées et du progrès des sciences, des arts et de l'industrie. Ces observations suffisent pour que l'on ne se hâte pas de blâmer ou d'admirer la stabilité presque inébranlable des anciennes constitutions, en se plaçant au point de vue encore si défectueux de nos sociétés modernes. Elles étaient bonnes en ce qu'elles faisaient reposer la société sur le fondement immuable de la religion et de la morale : elles étaient mauvaises en ce qu'elles

[1] Voy. *Mœurs, Institutions et Cérémonies des Peuples de l'Inde*, par l'abbé Dubois, et plusieurs autres ouvrages sur ces mêmes peuples. Tout ce que dit le savant missionnaire en faveur de l'institution des castes, n'a pas sauvé ces peuples de la plus honteuse dégradation, dont il nous fait lui-même un tableau fidèle.

s'opposaient à tout progrès et qu'elles excluaient absolument certaines classes de la société du bienfait de l'instruction, des lumières, de la science et de toute participation au gouvernement des affaires publiques : ce qui était consacrer le principe de l'aristocratie, du monopole, de l'oppression et de l'obscurantisme, favoriser la corruption des classes élevées par l'absence de tout contre-poids, de tout contrôle et de toute émulation résultant d'une salutaire concurrence, et pousser les peuples à une complète dégradation par l'absence de tout espoir d'amélioration et d'élévation soit intellectuelles, soit morales, soit sociales.

II. EXPOSITION. Avant toutes choses était l'ÊTRE des êtres, BRAHM [1] (ou *Brahma* au neutre), l'Unique, l'Éternel, l'Infini, l'Être par soi-même, le Temps sans limite, l'Espace sans fin, substance et forme primordiales de tous les êtres et supérieur à tous, l'Unité pure et absolue [3].

« Il existait dans des Ténèbres Lumineuses. Il y avait *ténèbres*, parce que BRAHM est l'Être indéterminé, dans lequel rien de distinct n'apparaît encore : il y avait *lumière*, parce que l'Être est lumière [3]. »

Tel est BRAHM, l'irrévélé, l'inconnu, l'incompréhensible, c'est-à-dire avant la création, son nom est TAD, IL, LUI [4].

« Alors il n'y avait ni être, ni non-« être, ni monde, ni ciel, ni rien au-« dessus..., mais quelque chose de som-« bre et de terrible... (comme un abîme « profond et dangereux, comme un « néant ténébreux ou le noir chaos) ; la « mort n'était point encore, ni l'immor-« talité (ni la vie), ni la distinction du « jour et de la nuit;... » « car BRAHM était « alors le seul être existant, incompré-« hensible pour l'intelligence et indi-« stinct en soi ; ne pouvant être connu « ni par les procédés logiques du rai-« sonnement, ni découvert par la puis-« sance de la pensée humaine ; ne se « distinguant pas lui-même, étant comme « endormi de toutes parts et plongé « dans un sommeil profond [1]. » Mille autres passages nous représentent encore l'Être infini comme l'Océan ou la mer immense de la substance indistincte et indistinctible d'où émanent tous les êtres créés et dans lequel ils doivent tous un jour s'absorber et s'anéantir [2].

Mais *Brahm*, l'être suprême, unique, l'unité absolue et primitive, veut se produire au dehors : de là, en premier lieu, la multitude infinie des divers pouvoirs créateurs, et ensuite la diversité non moins grande des phénomènes de l'univers ou de la création.

« Mais qui connaît exactement, et qui « pourra affirmer dans ce monde d'où « et comment cette création a été faite ? « Les dieux (eux-mêmes, c'est-à-dire les « pouvoirs créateurs) sont postérieurs « à cette création du monde, c'est-à-dire « à sa première production. Alors qui « peut savoir d'où elle procède et d'où « le monde si varié est sorti ? CELUI qui, « dans le plus haut des cieux, est le « gouverneur et l'ordonnateur de cet uni-« vers, doit le savoir certainement ; mais « aucun autre être ne peut posséder (par

[1] « Il y a cette différence entre *Brahm* (ou *Brahma* « au neutre) et *Brahmâ* (au masculin), que *Brahm* « ou *Brahma* (nom neutre) est l'Éternel, l'Être Su-« prême, et que *Brahmâ* (nom masculin) est ce « même Dieu se manifestant comme Créateur. » Loiseleur Deslonchamp, trad. franç. du *Manava-Dharma-Sâstra*, l. I, st. 86, note 1. « La différence est marquée par a bref et â long. C'est pourquoi quelques orientalistes écrivent et prononcent *Brahma* avec a bref, comme *Brahme* ou *Brahm*. Pour éviter toute équivoque résultant de la similitude de prononciation entre *Brahma* et *Brahmâ*, nous suivrons constamment cet usage. Leur différence réelle est marquée par les attributs respectifs de *Brahm* et de [illegible] *Brahmâ*. » Creuzer, *Religions de l'antiquité*, t. I, c. IV, *passim*.

[2] Voy. Oupnekhat, *passim*.

[3] Formulé par M. Gerbet, et [illegible] reconnu conforme à plusieurs longs passages.

[4] « Le pronom sanskrit *Tad*, employé ainsi [illegible] em-« phatiquement, est interprété comme destiné à re-« présenter l'Être Suprême. Lorsqu'*Il* est manifesté « par la création, *Il* est l'*Entité*, *Sat* ; tandis qu'*Il* « reste sous des formes, qui sont une pure illusion, « *Il* est la *non-entité*, *Asat*. » Colebrooke, *Notice sur les Vedas*. Note sur un passage du Ritch-Véda.

[1] Ritch-Véda, cité par Colebrooke, *Notice sur les Vedas*, et par Guigniaut, Notes sur Creuzer, t. I, 2e part., p. 606, note 2. — Voyez aussi le *Manava-Dharma-Sâstra*, l. I, st. 5.

[2] Nous prévenons, une fois pour toutes, que nous ne tiendrons aucun compte, ou presque aucun compte [illegible] différences mystiques et symboliques sous les-des

« lui-même) cette connaissance[1]. » De là la nécessité de recourir à la révélation. Mais les *Livres sacrés* des Hindous ne nous expliquent pas d'une manière bien uniforme le mode de cette production, soit des divers pouvoirs créateurs, soit de l'univers lui-même. Voici néanmoins, dégagées de toutes les fables et de tous les mythes plus ou moins obscènes, ridicules et contradictoires qui les enveloppent, les conceptions déposées par les philosophes indiens dans ces mêmes livres, pour expliquer le grand acte de la création du monde par l'Être Suprême.

Tous les êtres, ou plutôt tous les phénomènes, ont leur cause dans l'Être infini, dans Brahm ; ils y ont leur cause substantielle, formelle et efficiente : car *Brahm* est la substance universelle, unique ; le monde est son nom, son image ; tous les êtres qui le composent ne diffèrent pas de *Lui* essentiellement, ils ne s'en distinguent qu'en apparence. Cet univers est Brahm, il vient de Brahm, il subsiste dans Brahm, il retournera en Brahm[2].

Brahm, ou l'Être subsistant par lui-même, est la forme de la science et des mondes sans fin ; tous les mondes ne font qu'un avec lui, tout vient de l'Être unique, tout y rentre, ou plutôt l'Unité précède et embrasse tout, et tout demeure dans l'Unité. C'est d'elle que découlent et la nature et tous les phénomènes, ou plutôt c'est elle-même qui, en s'émanant et en se manifestant dans le temps et l'espace, produit, vivifie, détruit pour reproduire encore l'univers et tous les êtres qui le composent.

Les dieux, les divers pouvoirs créateurs, les lois, les agents et les diverses puissances de la nature, ne sont, comme le monde, ses éléments et ses innombrables parties, que des émanations, des manifestations ou des formes de la divinité unique et infinie. C'est par eux qu'elle fait le monde, le soutient et le gouverne ; c'est encore par eux qu'elle doit, à la fin des temps, les réabsorber dans son éternelle et suprême unité.

Mais cette Existence première, infinie, qui contient tout en soi, est seule vraiment subsistante ; Brahm seul existe réellement, le reste n'a qu'un vain semblant d'existence[1].

Le principe et le fondement de cette apparente existence est Maya (ou *Maïa*) (aperception, illusion, attrait séducteur), appelée encore *Sakti* (énergie, force, faculté créatrice) ; *Paraçakti* (la grande Sakti) ; *Matri* (mère de tous les êtres), fille, sœur et épouse de Brahm, image de leur identité originaire et de leur parfaite égalité ; *Cama* (amour, désir), principe de toute création, de toute affection, de toute matière, de la matière primitive coexistante avec Dieu de toute éternité, et se confondant avec lui ; *Prakriti* (nature), où tous les êtres animés viennent puiser la vie ; la vie, la *Matrice* universelle, le réceptacle de tous les êtres, *Svvada* au ventre d'or, l'océan des eaux primitives, ou de la Mer de Lait, où flotte l'œuf primitif du monde, et dans laquelle tous les êtres ont pris naissance[2].

quelles l'imagination des Hindous a enveloppé leurs doctrines.

[1] Extrait du *Ricich-Véda* : dans la *Notice* sur les Védas, par Colebrooke.

[2] « Quoi qu'on doive penser des sectes nombreuses « qui divisent la religion des Hindous depuis tant de « siècles, il est un fait important..... c'est que « leurs dogmes antiques ont tous, même les plus « opposés en apparence, sinon leur source première, « au moins leur commune sanction dans ce vaste corps « de doctrine qu'on appelle Védas. Les Védas font « loi pour toutes les sectes ; toutes les écoles viennent y chercher à la fois leurs principes et leurs arguments, et leurs croyances fondamentales n'ont « pas d'autorité plus imposante et plus sacrée que « ces livres révélés par Brahmâ au nom de l'Éternel. » Creuzer, *Relig. de l'antiq.*, t. I, p. 265.—Voy. encore la 2e leçon de ce cours.

[1] *Oupnékhat*, II, Brahm.—Sama-Véda.

[2] « *Lui*, l'Esprit Suprême, ayant résolu de faire « sortir de sa propre substance corporelle (suivant « un commentaire très-authentique, *de sa forme non « encore dévoilée et manifestée*) les créatures diverses, il produisit d'abord les Eaux, et il déposa en « elles une semence productive. Celle-ci devint un « œuf brillant, comme l'or éclatant de mille rayons, « et de cet œuf il renaquit lui-même, *Brahm*, sous la « forme de *Brahmâ*, énergie créatrice de *Brahm*, le « grand ancêtre de tous les mondes. » *Manava-Dharma-Sâstra*, l. I, st. 8-9.

« Le Monde fut d'abord caché sous les eaux, et « ces eaux primitives sont la mer de Maïa. » *Oupnékhat*, passim.

Voyez une Note de Guigniaut sur Creuzer, t. I,

MAÏA est ainsi confondue avec une multitude de pouvoirs créateurs ; mais elle est aussi le premier principe qui produira, conjointement avec BRAHM, les trois membres de la Très-puissante et Très-sacrée *Trimourty*, ou Trinité des Hindous, aussi bien que la série indéfinie de tous les êtres dont se composera l'univers.

Mais MAÏA est surtout la *Nature*, ou le *principe passif* dans l'univers, comme BRAHM en est la divinité, ou le *principe actif* ; c'est la force inhérente à la substance de Brahm, qui tantôt se distingue d'elle, tantôt ne s'en distingue pas. *Brahm* et *Brahm-Maïa* ne sont que le même être considéré différemment : le premier est Brahm, considéré dans son unité absolue et comme plongé dans un sommeil divin, image du repos primitif de l'Énergie créatrice au fond de son éternité silencieuse ; le second est Brahm sortant des profondeurs de son éternité, et se manifestant pour créer, y étant sollicité par le désir ou l'amour de l'image de la nature, qui fut formée dans son intelligence pendant qu'il dormait. Car il ne faut pas oublier que Maïa, Mère universelle, ou la Nature, est à la fois la fille, la sœur et l'épouse de *Brahm*, et produit l'univers, tous les êtres et les dieux eux-mêmes par son union mystérieuse avec *Lui*.

Ainsi, l'*Illusion*, l'*Amour*, l'*Attrait séducteur*, une folle passion, ont fait l'univers, et tous les pouvoirs créateurs eux-mêmes, tout dieux ou tout divins qu'ils sont, « et le monde (entier), dans « son origine (comme dans ses progrès « et ses développements), n'est que passion et que chimère, pure illusion, phénomène passager et fugitif. Le monde « n'a d'existence que par MAÏA, par la « division accidentelle (ou plutôt purement apparente) de l'Unité divine, « par une séduction du moment. Considéré dans MAÏA, la Beauté, il est « l'œuvre de Dieu, le chef-d'œuvre des « chefs-d'œuvre, une forme parfaite, accomplie ; mais envisagé par rapport à « l'Être éternel, immuable et seul subsistant par lui-même, il n'est qu'une « vaine apparence, une ombre sans réalité (un rêve de Brahm, ou comme la « fantasmagorie d'un fantôme) ; car les « mondes ne sont qu'un jeu pour BRAHM, « et toutes les créations de MAÏA s'évanouissent comme une vapeur légère « au moindre souffle de sa bouche [1]. » « Car MAÏA ne produit que des illusions [2]. »

Les autres symboles de l'Être primordial, BRAHM-MAÏA, sont très-nombreux ; nous n'en citerons que quelques-uns. Ce sont : 1° l'éléphant, symbole de la sagesse et de la force créatrice, ou de la vertu forte ; 2° tantôt la vache aux trois couleurs, tantôt le Taureau, symboles de la vie organique et universelle de la nature ; 3° le Lotus, dont la tige sortant de l'œuf du monde, qui flottait sur les eaux de la mer immense de la substance, et recevant les rayons vivificateurs et fécondants du soleil, produit d'abord trois autres tiges portant elles-mêmes chacune un soleil. Le soleil, c'est Brahm, et Maïa est la fleur du lotus ; les trois tiges avec leur soleil, c'est encore Brahm et Maïa, Dieu et la nature répétés trois fois, pour signifier que la vertu créatrice de l'Être éternel se spécifie en trois sortes d'énergies, formant chacune un autre couple divin, en tout égal et semblable au premier. 4° Enfin, l'hermaphrodite divin et primitif, un d'abord, puis se divisant en deux, homme et femme, pour créer ensuite par leur union féconde tous les êtres de l'univers.

L'union de BRAHM et de MAÏA pour la création du monde est encore aujourd'hui dans l'Inde, de la part de sectes nombreuses et très-répandues, l'objet d'un culte infâme célébré par des pratiques abominables : c'est le culte du LINGAM, suivi également par les Sivaïstes et les Vichnouistes [3]. Il est impossible

p. 270-271, où les principaux attributs de *Maïa* sont réunis.

[1] Creuzer, *Relig. de l'antiq.*, t. I, p. 271.

[2] Oupnékhat, *passim*.

[3] Ce symbole représente « *veranda utriusque sexûs in actu copulationis.* » Les sectateurs de Vichnou ont pour symbole de leur dévotion la figure appelée *Nahman*, qu'ils s'impriment sur le front. Ce sont trois lignes, dont l'une, celle du milieu, est perpendiculaire et rouge, et les deux autres obliques et de couleur blanche. Elles sont disposées de telle manière que, se réunissant à leur base, elles forment un tri-

de décrire l'extrême vénération des Indiens pour ce honteux symbole, dans lequel ils adorent le mystère ineffable de la puissance génératrice et productive de la nature. « Ce mystère est si « grand, dit le père Paulin, qu'aucun « homme, ni même aucun esprit céleste « ne saurait le comprendre ni l'expli- « quer. Il rappelle le fameux voile d'Isis « (chez les Égyptiens), qu'aucun mortel « n'a jamais soulevé [1]. » Nous retrouvons constamment l'Amour comme agent principal dans toutes les cosmogonies et les théogonies hindoues.

Ce culte de Brahm-Maïa, c'est-à-dire de la puissance génératrice et productive de la nature, se retrouve sous des emblèmes divers, chez la plupart des anciens peuples. Ses agents extérieurs et sensibles et ses divers symboles sont le Phallus [2], le Pan des Égyptiens, des Grecs et des Romains, la double divinité mâle et femelle honorée sous divers noms dans les différents lieux; le ciel et la terre, le chaud et l'humide, le feu et l'eau, la lumière et les ténèbres, le principe actif et le principe passif, le soleil et la lune, etc.

De l'union de Brahm et de Maïa, ou de Brahm-Maïa, résulta d'abord une triple manifestation de l'Être infini, personnifiée dans BRAHMA, VICHNOU, SIVA; ce sont les trois premières émanations de l'Être un et indivisible, ou plutôt ce ne sont que les trois *formes* [3] ou les *énergies* d'un seul principe, d'une seule substance, d'un seul être, savoir: la *Création*, attribut spécial de BRAHMA; la *Conservation*, attribut spécial de VICHNOU; la *Destruction*, attribut spécial de SIVA. Mais comment celui-ci peut-il être considéré comme un des pouvoirs créateurs de Brahm-Maïa, puisque son attribut est la destruction? le voici; c'est que par là même que Siva est le principe destructeur, il est aussi le principe régénérateur des êtres; d'abord parce que la vie naît de la mort comme la mort naît de la vie: les êtres meurent, mais ils ne périssent pas; ils ne sont détruits que pour revêtir sous une nouvelle forme une nouvelle existence. Ensuite, parce qu'en détruisant définitivement tous les êtres à la fin du monde, Siva les fait tous rentrer dans le sein de Brahm-Maïa ou de l'Être infini, pour y puiser une nouvelle vie et le principe d'une existence qui accomplira ses évolutions dans un monde nouveau; car il ne faut pas oublier que « Brahma, prin- « cipe créateur, produit et reproduit ce « visible univers dans un ordre perpé- « tuellement invariable, et il est dit que « la série des créations et des destruc- « tions, ou générations, est sans fin [1]. »

« Telle est la TRIMOURTY, ou trinité « indienne, dont chaque personne est « appelée plus d'une fois l'Être suprême « ou Brahm. Il y a peut-être là quelque « vestige de la Trinité véritable [2]. » En effet, quoique, suivant les doctrines théologico-philosophiques des Indiens, « Dieu soit particulièrement l'Être un, « infini et absolu, SAT (c'est-à-dire la « vérité, l'entité, l'être), il est aussi « TRABRAT, c'est-à-dire trois fois ne fai- « sant qu'un [3]. Brahma, Vichnou, Siva,

dent. Les deux lignes blanches du Nahman « *masculi liquorem seminalem significant* », et la ligne rouge tracée entre les deux « *feminæ fluxum menstruum fingit.* » Creuzer, *Religions de l'antiquité*, t. I et IV. — L'abbé Dubois, *Mœurs, institutions, etc., de l'Inde*, t. I, p. 117.

[1] « Mysterium hoc tantum est ut nemo hominum « nec ipsorum adeo spirituum celestium illud satis « intelligere et explicare possit... arcanum nempe « naturæ generantis ac producentis, quod hactenus « nemo unquam mortalium comprehendit. » Le Père Paulin, savant missionnaire, mort en 1806.

[2] Emblême de la génération, analogue au Lingam.

[3] C'est précisément ce que veut dire le mot *Trimourty*. « Ces trois divinités sont figurées tantôt sé- « parément avec leurs symboles particuliers, tantôt « réunies en un seul corps avec trois têtes. C'est sous « cette dernière forme qu'elles reçoivent le nom de « *Trimourty*, qui signifie en même temps les *trois* « *corps* et les *trois puissances*. Cette réunion offre « l'emblême allégorique de l'existence des choses « nées, qui ne peut être produite et se perpétuer « sans l'accord et le concours de ces trois puissances. « La Trimourty est reconnue et adorée générale- « ment, excepté par les Djeinas..... » L'abbé Dubois, *Mœurs et institutions de l'Inde*, t. II, p. 289.

[1] Guigniaut, ibid., p. 623.

[2] L'abbé Dubois, ibid., t. II, p. 393.

[3] Extrait de l'*Oupnékhat*, par le comte de Lanjuinais; cité par le *Journal asiatique* de Paris, 1823, t. III, p. 15. L'abbé Dubois nous dit aussi, ibid., p. 689: « Le Trimourty est reconnu et adoré « généralement, excepté par les Djeinas. Quoique « beaucoup d'Indiens s'attachent spécialement, les « uns au culte de Siva, les autres à celui de Vichnou,

symbole de cette trinité, ne sont donc que Brahm déterminé, se révélant et se manifestant par la création. Aussi est-il dit de chacun d'eux qu'il est l'énergie créatrice de Brahm, la loi par laquelle il gouverne l'univers et le conserve, son intelligence suprême, sa puissance infinie, Brahm lui-même créant le monde de sa substance et s'émanant dans toutes les créatures, le dieu-monde, le dieu-nature, le dieu-humanité, le régénérateur universel de tous les êtres ; tous ces titres leur sont communs. « Si l'on « y regarde de près, dit Guigniaut[1], l'on « verra que les trois pouvoirs sont à la « fois *Créateurs*, *Destructeurs* et *Con-* « *servateurs*. » En un mot, chaque membre de la TRIMOURTY cumule tous les attributs de la divinité, en exerce toutes les opérations, reçoit les mêmes honneurs et le même culte que le dieu suprême, ce qui toutefois n'empêche pas les Indiens de les distinguer par les attributs divins qui se spécifient dans chacun d'eux, savoir ; la création (puissance, père créateur) dans Brahmâ ; la conservation (fruit de l'ordre, de l'harmonie, de la sagesse et de la bonté dans le gouvernement du monde) dans Vichnou ; la destruction (la régénération par le feu, symbole de l'amour et de la vie, et l'unification dans le sein de Brahm) dans Siva. Ajoutez à cela que les Hindous ont personnifié ces trois grands pouvoirs créateurs ; que dans leurs idées, tous les autres leur sont inférieurs et soumis, qu'ils sont regardés comme le dieu suprême sous trois noms, sous trois attributs différents. Que peut-on trouver qui ait plus d'analogie avec la Trinité des Chrétiens[2] ?

Quant aux autres divinités, ou elles ne sont, dans l'esprit des Brahmanes-philosophes, qui ont conservé les anciennes traditions, que les noms divers des trois premières, telles que Krichna

« cependant, lorsque ces deux Dieux, unis à Brah- « mâ, ne forment qu'un seul corps avec trois têtes, « ils rendent un culte égal à tous les trois, sans « avoir égard alors aux points particuliers de doc- « trine qui les divisent...... »

[1] Ibid., p. 632.

[2] Pour que l'on ne prenne pas, à l'exemple de quelques historiens, ces analogies et ces vestiges de la religion primitive pour le dogme chretien conçu dans son intégrité parfaite, nous prions le lecteur de faire les remarques suivantes :

1° Suivant le système des émanations divines, imaginé par les philosophes hindous pour expliquer la création du monde, les dieux faisant eux-mêmes partie de la création, ne sont que les premières émanations du pouvoir créateur : or les émanations sont nécessairement décroissantes dès le point de départ, et, par conséquent, inférieures au premier pouvoir créateur, à Brahm. Voyez plus haut l'extrait du Ritch-Véda, où il est dit formellement que les dieux sont postérieurs à la création primitive du monde, et en font simplement partie.

D'ailleurs, le système des émanations suppose que la substance divine se divise pour former les différents êtres ; car, si elle ne se divise pas, les émanations ne sont qu'apparentes, et les êtres, des phénomènes purement illusoires ; or, la substance divine est indivisible, et absolument une : donc la Trinité véritable est inadmissible dans le système hindou des émanations.

2° Que si, ne s'arrêtant qu'à l'idée de l'unité absolue et immuable de l'Être infini, les Indiens admettent, comme l'indiquent plusieurs passages, que le monde n'est qu'illusion et que l'unité substantielle de Dieu seule existe ; les trois pouvoirs créateurs, en tant que distincts entre eux et de l'Être Suprême, ne sont eux-mêmes qu'illusion et apparence, comme Maïa qui leur donna le jour, et sont encore, sous ce rapport, nécessairement inférieurs à l'Être infini dont ils procèdent. Dieu est un, dans ce système, d'une unité qui ne souffre aucune distinction.

3° Les autres divinités indiennes, Maïa, Lingam, Sakti, Krichna, Bouddha, etc., etc., sont regardées comme le Dieu suprême aussi bien que Brahmâ, Vichnou, Siva ; il y a donc à la fois en Dieu, selon les Indiens, unité absolue et immuable, dualité, trinité, et multiplicité indéfinie.

4° Les attributs distinctifs de Brahmâ, Vichnou, Siva, ne sont pas bien constants ; l'origine de la Trimourty est enveloppée de fables absurdes et contradictoires ; les historiens modernes regardent ce dogme comme une invention des Brahmanes, qui l'auraient imaginé comme moyen philosophique de transaction et de tolérance entre trois cultes rivaux, d'une origine plus ou moins ancienne. Enfin, tout en admettant que les Indiens ont reçu originairement ce dogme de la révélation primitive, nous devons, sur ce point comme sur plusieurs autres, éviter l'écueil contre lequel sont venus se heurter plusieurs historiens, qui leur ont attribué, ainsi qu'à plusieurs autres peuples, des notions tellement orthodoxes sur divers dogmes chrétiens, qu'on dirait, à les entendre, qu'ils n'ont rien à envier à la religion chrétienne. La vérité est que l'inspection de la théologie de ces peuples ne justifie pas toujours cette prétendue orthodoxie, et que les historiens modernes, recueillant ce qu'il y avait de meilleur dans leurs traditions, en ont fait un ensemble systématique d'après un plan qui leur était plus ou moins clairement tracé par les idées chrétiennes dont ils étaient imbus

et Bouddha, et, à ce titre, regardées également comme le dieu suprême; ou bien ces divinités ne sont elles-mêmes, dans l'esprit de leurs sectateurs respectifs, que le dieu suprême lui-même sous un nom différent. L'idolâtrie et le polythéisme sont d'une date relativement moderne; on en attribue ordinairement la cause à l'ignorance et à la superstition des peuples, qui, ayant perdu le sens des symboles de la divinité unique et de ses divins attributs, rapportèrent leur culte et leurs adorations à ces symboles eux-mêmes, tout nombreux et tout grossiers qu'ils étaient.

Suivant le principe général d'émanation et d'identité universelle, on voit *Maïa* se diviser avec *Brahm* dans la *Trimourty*, pour y figurer, sous différents noms, la triple énergie de cette divinité, et donner à chaque membre de la triade sacrée sa SAKTI, qui, sous ces divers noms, est aussi à la fois pour chacun d'eux, sa sœur, sa fille et son épouse[1]. De là la SAKTI-TRIMOURTY, dont 1° PARASVVATI ou BRAHMI est l'épouse de Brahma; 2° LAKMI (ou LAKCHIMY) ou SRI, celle de Vichnou; 3° BHAVANI ou PARVATI, celle de Siva, triade semblable aux deux triades classiques des Grecs et des Romains: 1° celle des trois Grâces, jeunes filles, vierges, joyeuses et un peu légères, nées de Jupiter et de Junon, et, selon d'autres, du Soleil et d'Églé; 2° celle des trois autres déesses, également célèbres entre toutes les autres, savoir, Minerve, Vénus, Junon.

Maïa alors, pour se distinguer d'elles, s'appelle PARAÇAKTI, la grande Sakti; et cette double trinité, ou triple dualité, suit invariablement, jusqu'aux dernières, la chaîne immense des émanations du dieu suprême.

Dans l'univers, dans tout et partout, se trouve en effet le principe actif et le principe passif, personnifiés, vivants et représentant de quelque manière les deux pouvoirs primitifs auteurs de la création, Brahm et Maïa: tels sont l'âme et le corps, l'esprit et la matière, le soleil et la terre; etc.; telle est encore, pour ne pas sortir du cercle des émanations divinisées par les Indiens, la nombreuse postérité issue des trois couples divins dont nous venons de parler, et qui ne comprend pas moins de trois cent trente millions de divinités subalternes, dont les pouvoirs et les opérations, quoique distincts, se permutent de mille manières différentes; de là leurs combats et leurs alliances, leurs mariages et la série interminable de leurs fils et de leurs filles; image de l'intervention constante du double principe, actif et passif, mâle et femelle, dans la production et la variété infinie des phénomènes de l'univers.

« La trinité, sous ses diverses formes « et à ses divers degrés, est (aussi) tout « à la fois dans Brahm, dans le grand « monde et dans le petit monde, c'est-« à-dire en Dieu, dans le monde et dans « l'homme, qui forment eux-mêmes une « trinité nouvelle, identique à toutes les « autres[1]. » 1° En Dieu, la trinité est représentée par Brahma, Vichnou, Siva; 2° dans le monde, par l'intelligence (*Mana*), l'individualité (*Ahankara*), la grande âme (du monde) (*Mahan-Atma*), qui nous apparaissent comme trois pouvoirs cosmogoniques, émanés immédiatement de Dieu, et produisant à leur tour les *cinq particules subtiles* correspondantes aux cinq éléments et aux cinq sens, et qui sont le principe de l'individualité actuelle et de la limite[2]. 3° Dans l'homme ou le petit monde, qui

eux-mêmes, attribuant quelquefois à ces peuples des idées philosophiques qui n'étaient le partage que de quelques sages privilégiés.

L'infériorité de la Trinité hindoue, ainsi que des autres dogmes admis par les Indiens et par les autres peuples de l'antiquité, apparaît surtout dans les mythes grossiers, obcènes, et plus ou moins absurdes dont ils ont presque toujours enveloppé ces mystères. Telles sont, en particulier, les légendes du Trimourty, dont on peut voir une esquisse dans l'abbé Dubois, *ibid.*, t. II, p. 289-308 et *alibi passim*.

[1] Leur symbole est décrit dans Creutzer, *Religions de l'antiquité*, t. I, p. 187, et dans le premier cahier de planches, pl. III, fig. 17. Ce symbole représente trois sœurs, épouses de trois frères, tous frères et sœurs, issus d'un même mariage, Brahm-Maïa.

[1] Guigniaut, ibid., t. I, p. 649. *Note*.

[2] Les cinq éléments sont: 1° le Feu, 2° l'Air, 3° l'Eau, 4° la Terre, 5° l'Éther.

Les cinq sens sont: 1° la Vue, 2° l'Ouïe, 3° l'Odorat, 4° le Goût, 5° le Toucher.

est l'image vivante du grand monde, c'est-à-dire de l'univers, et formé comme lui d'âme, d'intelligence et de la conscience, qui sont respectivement le principe de la vie, de la raison et de l'individualité ou égoïté.

Quelques passages suffiront pour confirmer notre assertion sur le monothéisme primitif des Hindous, sur leur trinité divine et leur panthéisme.

« Maïa, est-il dit dans les Oupanicha- « das, a la figure d'une vache aux trois « couleurs. Ces trois couleurs sont les « trois *qualités* dont Prakriti (la na- « ture) est le mélange, et dont l'âme « (Dieu) est le centre..... Maïa déve- « loppe le tissu des trois qualités, et « cette mère de toutes les créatures, « s'unissant à l'être-lumière, met au « jour la Trimourty.... Ce monde, fruit « de l'union de Brahm et de Maïa, res- « semble à une mer où les *sens*, les *élé-* « *ments*, les *états*, sont les *sources*, les « *flots* et les *courants*[1]. »

« Les divinités, dit le Ritch-Véda, les « divinités sont seulement trois, dont « les demeures sont la terre, la région « intermédiaire (l'atmosphère) et le « ciel; ce sont le *feu*, l'*air*, le *soleil*. « Leur pluralité est fondée sur les noms « mystérieux, et *Pradjâpati*, le sei- « gneur des créatures, est leur divinité « collectivement et les contient toutes « dans sa personne collective. La syl- « labe mystique Om, ou Oum, ou Aum[2], « exprime la triple divinité des trois « mondes; elle appartient à celui qui « habite le séjour suprême, à l'unité in- « finie (à Brahm), à Dieu (Deva), à la « grande âme (*Adhyătmă*). Les autres « divinités qui peuplent les trois ré- « gions, sont les portions (ou les éma- « nations) de trois dieux nommés et « décrits diversement selon leurs di- « verses opérations; mais au fond, tout « se résume en un seul dieu, la grande « âme (Mahat-Atma), qui est aussi « appelée le soleil (Sourya); car le so- « leil est l'âme de tous les êtres....[1] »

« Les trois dieux n'en font qu'un, di- « sent encore les livres sacrés; leurs « noms mystérieux sont (non-seule- « ment *Brahma*, Vichnou, Siva, mais « encore) Bhour, Bhouvah, Swar[2], « qui ne veulent dire autre chose que: « la Terre, l'Air, le Ciel ou les Cieux; « le Feu, l'Air et le Soleil sont identifiés « avec l'Ame du monde, c'est-à-dire « Dieu. On appelle ces noms Vyahritis[3], « et ils précèdent ordinairement la « *Gayatri* (prière célèbre), commen- « çant par le pronom mystique Tad « (Lui), qui exprime l'Être Suprême « considéré dans son unité absolue. Ils « sont précédés eux-mêmes par le mo- « nosyllabe oum, nommé encore *Pra-* « *nou*, ou plutôt *Prana*. Outre Tad (Lui), « l'Être irrévélé, il y a encore Sat, « l'Être manifesté par la création, et « Asat, le non-être, les phénomènes, les « formes..... Lorsqu'il est manifesté par « la création, il (*Lui*, *Tad*), est l'en- « tité (*Sat*); tandis que lorsqu'il reste « sous des formes qui sont une pure « illusion, il est le non-entité (*Asat*)[4]. »

Ce sont autant de formules théologico-philosophiques usitées dans les livres sacrés et dans le vêdanta, système de philosophie, qui s'appuie uniquement sur la révélation et qui est le système généralement adopté par les *Brahmanes*.

L'unité, la dualité et la trinité du pouvoir créateur nous sont encore représentées dans le mythe du Lotus, portant dans son sein le triangle sacré,

[1] [illegible]

[2] Aum, ou Oum, ou Om, est le monosyllabe sacré, le nom mystique de la Divinité, qui précède toutes les prières et toutes les invocations. « La lettre A, la lettre U, la lettre M, qui, par leur réunion, forment le monosyllabe, ont été exprimées « des trois livres saints par Brahmâ, le Seigneur des « créatures, ainsi que les trois grands mots Bhour, « Bhouvah, Swar (Terre, Atmosphère, Ciel). » *Manava-Dharma-Sâstra*, l. II, st. 76. « Pour les Indiens adorateurs de la Trimourty, ou Triade di- « vine, Aum exprime l'idée des trois dieux en Un: « A, est le nom de Vichnou; U, celui de Siva; M, « celui de Brahmâ. » Loiseleur Deslonchamps, trad. du *Manava-Dharma-Sâstra*, note sur le livre II, st. 74.

[1] Extrait de l'Index du Ritch-Vêda, cité par Colebrooke, *Notice sur les Vêdas*.

[2] Voyez la note 2, pag. 99.

[3] *Manava-Dharma-Sâstra*, l. II, st. 76, et la note du traducteur, id. ib.

[4] Guigniaut, ibid., p. 601, 602, texte et notes. « Confer Bhagavat-Gita, lect. 17, *ad finem*.— Colebrooke, *Asiatic Research*, VIII, p. 397-404... — « Majer, *Brahma*, p. 139, id., ibid. »

origine et source de toutes choses. De ce triangle sort le Lingam, le Dieu éternel qui en fait son éternelle demeure. Ce Lingam (arbre de vie) avait trois écorces dont la plus extérieure était Brahmâ; celle du milieu Vichnou; la troisième et la plus tendre, Siva.

C'est sur le mont Mérou que fait son séjour le Dieu qui préside au Lingam, Siva ou Mahadéva (le Grand Dieu), le Père et le maître de la nature, répandant sa vie de toutes parts, sous mille formes diverses qu'il renouvelle incessamment. Près de lui est Bhavani ou Parvati, sa sœur et son épouse, qui porte en son sein les germes de toutes choses, et enfante les êtres qu'elle a conçus de Mahadéva, c'est-à-dire du Grand Dieu Siva. Leur union est quelquefois représentée par deux triangles sacrés qui se croisent de cette manière ✡. Le Lingam, autre image de cette union, est lui-même porté, dans quelques emblèmes, par ce double triangle. Voilà les deux grands principes de la nature, créateurs et destructeurs, générateurs et régénérateurs tout à la fois; mais ils ne détruisent que pour réparer; ils ne font que changer les formes; la vie et la mort se succèdent dans un cercle perpétuel, et la substance demeure au milieu de toutes ces variations. Cette substance immuable, universelle, en qui s'accomplissent tous les phénomènes de l'univers, n'est autre que l'Être Suprême, le Dieu unique, éternel, infini, nécessaire, tout-puissant, infiniment bon et infiniment parfait[1].

Ainsi dans le système théologico-philosophique des indiens, l'unité absolue et immuable de la substance embrasse tout, et c'est d'elle que tout découle; ou plutôt tous les êtres, et même les Dieux, ne sont que la substance divine elle-même s'émanant ou se manifestant dans l'espace et le temps sous des formes infiniment variées et renouvelées sans cesse. Mais la création serait inconcevable, impossible, si l'on n'admettait quelques distinctions dans la divinité unique et infinie. De là d'abord deux pouvoirs créateurs, Brahm et Maïa; puis trois, Brahmâ, Vichnou, Siva; puis un nombre infini, et enfin les diverses puissances, les grands agents de la nature.

« C'est par eux que la divinité unique « et infinie, substance universelle, a fait « le monde au commencement des temps; « c'est par eux qu'elle le soutient et le « gouverne; c'est encore par eux et « avec eux, qu'elle doit, quand les « temps seront achevés, le réabsorber « dans son unité éternelle et suprême[2]. »

L'abbé J.-B. BOURGEAT,
Professeur de Philosophie.

[1] Voy. Creuzer et Guigniaut, ibid., chap. 2, p. 140-151, texte et notes.

[2] Guigniaut et Creuzer, ibid., p. 155.

Cours de la Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, DE M. L'ABBÉ JAGER,

RECUEILLI PAR M. L'ABBÉ MARCEL.

QUATORZIÈME LEÇON[1].

Patriarcat de Constantinople. — Mahomet. — Suite.

Génie de Mahomet. — Naissance de sa pensée. — Développement, — grandeur de cette pensée. — Caractère du prophète. — Ses moyens. — Son but. — Ses convictions et la possibilité de ses hallucinations. — Ses passions. — Conséquences sociales. — Régénération du peuple arabe. — Confiance de ce peuple. — Unité de l'œuvre de Mahomet. — Autres causes de durée. — Ces ressorts sont affaiblis et menacés. — Inconsistance des doctrines du Coran. — Besoin de la conquête. — Compétition de plusieurs prophètes et division. — Conquêtes. — Civilisation de Bagdad.

J'ai tenu, Messieurs, à vous présenter simple et nue la vie de Mahomet, sans

[1] Voir la XIIIᵉ leç. au numéro précédent, p. 88.

y ajouter des réflexions, afin de laisser aux vôtres une sorte d'initiative, du moins une entière liberté de naître, sans l'influence d'aucune préoccupation. Mon intention aujourd'hui est de vous apporter les miennes, non pour modifier ou pour compléter les vôtres, mais pour les vérifier en quelque sorte par la ressemblance que sans doute elles auront ; ce sera une vérification, car la vérité seule peut devenir un point de ralliement unique pour des méditations diverses.

Ce qui a dû vous frapper d'abord, c'est l'étonnante force de génie de cet homme qui naît et grandit sans trouver autour de lui ni moyens d'instruction, ni ressources pour la réalisation de ses projets ; et qui se forme d'abord lui-même, forme ses idées, compose son système religieux et politique, arrête ses plans, et, dans sa pensée, marche seul en avant à la réforme et à la conquête de sa patrie, à la réforme et à la conquête du monde entier.

Cette pensée jaillit un beau jour, on peut le croire, du fond de son cerveau, au milieu d'un de ses voyages. Il voit des peuples plus heureux, plus unis et plus forts que le sien ; il compare cette civilisation qui l'étonne avec l'état d'isolement et d'hostilité où vivent les tribus arabes ; cet esprit vif, précoce et pénétrant se demande le pourquoi de cette différence ; il adresse sans doute cette question aux moines avec lesquels il converse, et on lui indique, ou il aperçoit seul l'unique lien solide des peuples, la religion. Avec cette découverte qui s'est fixée bien avant dans son esprit, il rentre dans la retraite ; et dans toutes les observations qu'il va faire, dans toutes les méditations profondes et solitaires auxquelles il va se livrer, il partira toujours de ce point et il y ramènera tout : une croyance et l'unité de croyance pour retremper les mœurs, pour donner de l'homogénéité aux idées, pour stimuler et régler tous les élans individuels, pour faire converger tous les intérêts particuliers vers l'intérêt général. Voilà ce qui manque à son peuple ; et il se dit avec une force de volonté qui ne lui fit pas défaut au milieu de toutes les traverses : cet élément de vie et de force je le donnerai à l'Arabie.

Les hommes complets sont rares, Messieurs : il y a des rêveurs, il y a des penseurs ; les réformistes en projet ne manquent pas ; mais concevoir une grande pensée, voir bien et voir loin, ce n'est pas le plus difficile : la plus grave des difficultés, c'est de réaliser cette pensée, c'est de la répandre, de la faire adopter, de choisir les hommes, de se les attacher, de les déterminer, de prévoir les difficultés, de deviner les ressources, d'écarter les unes, de s'emparer des autres, de façonner enfin à la longue, en détail, sans se décourager, sans faire fausse route, le petit monde dont on a le modèle dans sa tête. Il faut une intelligence supérieure, cela ne suffit pas : il faut une volonté forte, inflexible, inébranlable ; cela ne suffit pas encore ; il faut du dévouement et de la vertu, un dévouement de héros, une vertu à toute épreuve, et j'entends une noble et forte passion qui entraîne l'homme et soulève tous les obstacles, sans jamais se fatiguer ni se reposer. Vous trouvez toutes ces conditions réunies dans cet homme étonnant. Il est simple, familier ; il oublie sa grandeur et sa dignité dans les rapports privés ; il retrouve toute sa dignité, toute sa majesté ; il déploie même de la magnificence dans les solennités publiques ; il donne l'exemple de la frugalité ; il est bon, affectueux, charitable envers les pauvres ; il a le cœur ouvert pour ses amis et pour toutes les infortunes ; s'il se réserve la cinquième partie du butin fait sur l'ennemi, c'est pour vider ensuite son trésor dès qu'il paraît un besoin ; c'est du moins ainsi qu'on le peint ordinairement. Avec ce beau caractère, servi par une intelligence aussi haute que la sienne, on comprend qu'il ait eu le précieux talent dont à chaque pas il fait preuve, celui de s'attacher les hommes capables qu'il rencontre ; mais ce qu'il est plus difficile de comprendre, c'est qu'il soit parvenu à les fasciner, à les fanatiser au point qu'ils allassent jusqu'à boire l'eau de ses ablutions, à recueillir et à avaler sa salive, à se disputer ses cheveux ; et c'est à ce point qu'il s'emparait des hommes : il les faisait siens ; il en faisait ses membres,

ses instruments, plus que ses esclaves.

Il faut avouer qu'il n'était point scrupuleux sur le choix des moyens. Il voyait le but, ne songeait qu'à y arriver et prenait la voie la plus sûre qui se présentait. Il adoptait donc cette effroyable doctrine du succès et de la nécessité, si souvent et si haut préconisée de notre temps en politique. S'il faut mentir pour réussir, il ment sans balancer, il ment en conscience, si l'on peut ainsi s'exprimer; il feint des révélations pour prendre, sur les esprits ignorants et crédules, l'empire qui lui est indispensable; s'il faut faire périr un homme, le surprendre, l'assassiner, il s'y résout: cet homme disparaît à ses yeux devant la foule de ceux qu'il sert par un meurtre; c'est un calcul tout simple: un homme abattu, une nation sauvée. Ainsi, guerre, pillage, trahison, meurtre, ces moyens, d'après cet infâme système, sont des moyens légitimes. Or cela, Messieurs, n'est pas loin de nous, c'est ce qu'on a longtemps appelé, c'est ce que l'on appelle encore les nécessités de la politique. Et remarquez bien qu'un esprit ferme et logique doit arriver là, dès qu'il a posé comme principe que l'ordre moral n'est pas absolument inviolable, qu'il est permis de l'entamer en quoi que ce soit, fût-ce dans sa plus légère parcelle, pour procurer le plus grand bien; car, dès là que vous établissez une comparaison entre le petit mal que vous faites et l'immense résultat heureux auquel vous parvenez, il n'y a plus qu'une appréciation à faire; c'est un calcul, c'est une équation, et l'on conçoit la légitimité d'un crime pour en prévenir beaucoup d'autres. Il est ensuite fort naturel de penser que Mahomet s'autorisa de la conduite de Moïse et de Josué qui, par l'ordre exprès de Dieu, pour façonner un peuple esclave à la civilisation et lui donner une patrie, n'avaient pas reculé devant le massacre et la dévastation. Il y avait eu là intervention extraordinaire de la Divinité, et Mahomet n'y aura vu, comme bien des hommes de notre temps, qu'une résolution humaine justifiée par la nécessité. On court risque de juger fort mal les plus grands hommes, lorsqu'on veut leur attribuer sur tout des idées justes, nettes et vraies; on est amené forcément à en faire ou des héros de vertu ou des scélérats; il est plus raisonnable et en même temps plus équitable de ne pas les faire sortir, par le génie, de la sphère où respirent les autres hommes, et de leur faire la part de la faiblesse humaine, sous le rapport intellectuel, comme sous le rapport moral.

La plupart des historiens ont posé, sur les vues de Mahomet, un problème qu'à mon avis ils ne pouvaient résoudre, parce qu'il implique le faux; ils se sont demandé s'il aspirait au pouvoir suprême par la religion, ou s'il n'avait voulu saisir le pouvoir suprême que pour établir sa religion. Ce n'est, je pense, ni l'un ni l'autre comme but, mais c'est l'un et l'autre comme moyen. Il est assez naturel de penser qu'il a voulu faire ce qu'il a fait, et qu'au lieu de subir l'empire des circonstances, il les a fait fléchir sous sa volonté. Il a voulu, comme je le disais tout à l'heure, faire des diverses tribus arabes un seul peuple, un peuple puissant et dominateur; or, il a compris que, pour arriver là, il fallait s'emparer du despotisme et s'appuyer sur la religion. Il n'a voulu prendre ni la religion juive, ni la religion chrétienne, parce qu'il se serait trouvé placé en sous-ordre dès son point de départ, et, pour agir vite et sûrement, il fallait qu'il fût placé au-dessus de tout et qu'il eût toutes les ressources physiques et morales en sa main. Encore en cela, il a voulu imiter Moïse. Il a ramassé ici et là les traditions qu'il a vues les plus accréditées et qu'il a trouvées les plus pures, les traditions des vérités les plus indispensables, il en a fait un corps de doctrine, et se posant en révélateur, comme nous dirions maintenant, il a dit: Voilà ce que vos pères ont cru. En s'attribuant ce rôle, était-il de bonne foi? était-il un imposteur? Il n'a pas dit son dernier mot; on peut le croire, comme aucun législateur ne l'a dit, et nous en sommes réduits à des conjectures, à des interprétations plus ou moins sensées. Je pense qu'il était de bonne foi en proclamant les vérités fondamentales qui forment le fond de sa religion: il croyait sans nul doute à l'unité de Dieu, aux peines

et aux récompenses futures ; il admettait les traditions sur lesquelles, juifs et chrétiens s'accordaient ; il a dû considérer comme indispensable une certaine abstinence pour conserver l'homme dans une certaine vigueur, pour le prémunir contre plusieurs excès, pour protéger sa santé, et même pour le maintenir dans l'obéisance. Pour l'établir, il était nécessaire d'en spécifier les pratiques et de les imposer, car l'homme, pris en masse, ne sait pas s'exécuter sur ce chapitre : il a composé, en conséquence, son système d'abstinence, des privations qui lui étaient indiquées, par le caractère des peuples auxquels il s'adressait, par les exigences du climat où il vivait, par les usages reçus : l'abstinence du vin et des liqueurs spiritueuses, pour prévenir les rixes entre ces hommes à demi sauvages ; celle du porc, du sang, et des viandes suffoquées, qui présentent une nourriture insalubre dans un climat brûlant. Il en a été de même des pratiques : des ablutions fréquentes, nécessaires à la santé dans les pays chauds ; la circoncision, qui a son utilité, et qui était déjà pratiquée par les Arabes ; la prière cinq fois le jour, à l'imitation des chrétiens, qui priaient sept fois ; quelques autres pratiques ou cérémonies qui trouvaient des racines dans l'antiquité ou dans le sein de sa nation, et puis cet entourage de menues prescriptions, nécessaires pour occuper l'imagination des masses, et faire la différence d'un culte avec d'autres cultes. Etait-il en cela de bonne foi ? oui, pour le fond, puisqu'il devait le juger nécessaire ; non, pour les détails, puisqu'ils étaient d'invention ou d'imitation. Quant à ses révélations, on ne croira pas à sa véracité ; cependant si l'on veut approfondir l'esprit humain, et observer ses faiblesses, faiblesses qui se révèlent jusque dans les plus grands hommes, on pourra douter que Mahomet, qui, du moins, a dû se considérer comme un personnage providentiel, après avoir feint des communications intimes avec le ciel, avait pu se persuader, quelquefois, à la longue, à la fin de ce singulier jeu, qui devait lui demander l'emploi de toutes ses facultés, qu'il était en effet privilégié, qu'il était inspiré, qu'en un mot Dieu lui parlait autrement qu'aux autres hommes. Je dirais d'un homme qui nierait la possibilité de ces hallucinations, qu'il ne connaît pas les mystérieuses et bizarres inspirations de l'imagination fascinée par la vanité, entraînée par le désir, viciée par une ancienne habitude d'imitation.

La vile et fougueuse passion qui a égaré tant de grands hommes, a surtout dominé Mahomet, et a déposé dans son œuvre un ferment de corruption, qui n'a pas cessé, depuis, de se développer, et qui en doit amener la ruine. Il ne faut point s'étonner de le voir admettre la polygamie qu'il rencontrait dans les temps patriarcaux ; ce serait trop lui demander que d'exiger de lui la sévérité de la doctrine évangélique ; mais il dépassa les bornes que lui-même avait fixées, et on le voit, à l'âge de cinquante-trois ans, tellement dominé par l'insatiable entraînement de la volupté, qu'il a jusqu'à douze et quinze femmes, et presque autant de concubines. Pour s'exempter de la loi du Coran, il fait intervenir la divinité, et c'est l'ange Gabriel qui vient lui souffler à l'oreille, que Dieu lui accorde en ce point des privilèges. L'incontinence du prophète a passé dans les mœurs des grands et des souverains ; elle est devenue un point de mire pour l'ambition des classes inférieures ; les sales voluptés célestes placées en perspective, et offertes au musulman en espérance, ont envahi sa pensée et son imagination ; la dégradation des mœurs a marché vite ; la recherche et la fureur effrénée des jouissances ont amené l'affaissement moral, l'abâtardissement de l'espèce, l'abrutissement de l'homme, le mépris, l'avilissement et l'esclavage de la femme. La solution des liens de la famille, l'indolence ajoutée à l'ignorance, et l'asservissement des peuples ; telles sont les conséquences de la funeste licence donnée par la loi, et surtout des indignes exemples laissés à son peuple par le prophète. L'ardeur fébrile de la conquête, les travaux et les périls de la guerre, l'excitation des passions atroces, le tableau du carnage et de la dévastation ont préservé quelque temps les musulmans de la corruption somnifère

qui les gagne, et leur engourdit les membres depuis qu'on les a condamnés à la paix. Ainsi la morale de Mahomet a fait une nécessité à ces peuples de nager dans le sang ou de croupir dans la fange.

Il n'a pas vu les conséquences délétères du principe de relâchement et de corruption qu'il avait introduit; il n'a pu apercevoir de son temps que les résultats immédiats de l'union qu'il venait de fonder, et ces résultats étaient véritablement imposants, ils étaient admirables. Au lieu d'un peuple divisé d'idées et d'intérêts, partagé en tribus étrangères les unes aux autres, souvent ennemies les unes des autres, composé de faibles pâtres, de misérables laboureurs et de lâches voleurs, livré en grande partie aux plus absurdes superstitions, oublié, dédaigné dans un coin de la terre, sans lois régulières, sans mœurs assises, sans force, sans richesse, sans influence, sans considération, sans espoir d'avenir; il voit autour de lui un peuple régénéré, façonné par la discipline et l'abstinence, soutenu par la foi qu'il lui a inspirée, uni sous une même loi, obéissant comme un seul homme; il se voit à la tête de ce peuple qu'il vient de créer, absorbant en lui seul l'autorité spirituelle et temporelle, disposant des consciences comme des bras et des trésors; il voit ce peuple élevé par sa main, dicter ses idées et imposer ses lois aux nations voisines, et déjà aux nations lointaines; il aperçoit le temps où les chefs qu'il a formés achèveront son œuvre et répandront son nom, sa doctrine, et le pouvoir des Arabes, peut-être jusqu'aux extrémités de la terre. La contemplation d'une si grande œuvre et la pensée que seul il en était l'auteur, ont dû porter dans son cœur un sentiment d'orgueil et de bonheur qu'on ne peut pas exprimer; il a dû s'étonner lui-même d'avoir opéré de si grandes choses.

L'admiration de cette merveille transportait les Arabes et leur inspirait une confiance sans bornes. Le roi de Perse, attaqué dans ses États, leur reproche de venir, sous un prétexte religieux, s'emparer violemment de ses domaines, eux qu'il laissait en toute liberté exercer leur commerce dans son empire, lorsqu'ils étaient pauvres, couverts de haillons et qu'ils se nourrissaient des plus vils aliments. Un de leurs chefs lui répond : « Ce que tu dis, ô roi, de l'ancien état des Arabes, est vrai : ils se nourrissaient de lézards verts, enterraient vivantes leurs filles nouvellement nées; quelques-uns même se repaissaient de cadavres et buvaient du sang, tandis que d'autres égorgeaient sans honte leurs parents, pour s'approprier leurs possessions; ils étaient vêtus de bure en crin, ils ne distinguaient pas le bien du mal, ni la loi de l'illégalité; mais Dieu, dans sa miséricorde, nous a envoyé par un prophète un saint livre où se trouve la vraie foi, qui nous commande de lutter contre les infidèles et d'échanger notre misère pour leur opulence. Nous te sommons d'accepter volontairement notre foi, et alors aucun Arabe ne foulera plus sans ta permission le sol de tes États. Tu n'auras à payer que l'impôt légal ordonné par le Coran; si tu refuses de te convertir, il te faudra payer l'impôt des infidèles, 35 p. 0/0 de tous tes biens; si tu refuses ce tribut, prépare-toi à la guerre [1]. »

Plusieurs conquérants ont fondé des empires; ces empires se sont bientôt écroulés; plusieurs législateurs ont donné de nouvelles lois à leurs peuples; ces lois se sont transformées, elles sont tombées en désuétude, elles n'ont survécu que dans les vieux parchemins. Il y a douze cents ans que Mahomet a fondé sa religion, et elle est encore là debout. Ce phénomène est remarquable. Pourrons-nous l'expliquer? Tous les autres fondateurs se sont appuyés sur le terrain qu'ils trouvaient libre, et ils ont fait entrer dans leurs constructions les éléments civilisateurs qui étaient en circulation; après eux, le terrain qui supportait leur édifice a fait un mouvement, sous le poids et le retentissement des choses voisines qui passaient; les éléments employés se sont lentement dégagés et ont repris leur cours ordinaire; l'édifice a été ébranlé, il s'est décomposé, il s'est écroulé. Mahomet s'est fait une base à lui, c'est

[1] Biographie universelle. Iezdedjerd.

à-dire une religion nouvelle, et il a tout fait d'une pièce; âmes et corps, politique et religion, intérêts et devoirs, il a tout pétri ensemble, il a tout lié par les croyances, il protége tout par le cimeterre du prophète. Cette œuvre homogène a une bien autre force et devait avoir une bien autre durée.

Ensuite, l'ignorance et le despotisme qui lui ont servi à élever les mosquées servent à ses successeurs à les préserver. Certaines gens haussent les épaules en voyant Omar chauffer les bains avec des livres; il faut au contraire lui reconnaître une grande pensée: l'instruction, l'étude et l'examen amènent le doute et la discussion; l'analyse détruit tout ce qui n'est pas vrai, et affaiblit même le corps des vérités en les éparpillant. Livrez un système quelconque, religieux ou politique, à la discussion, vous le livrez à la destruction. Mais sous la loi de Mahomet, il n'y a pas à discuter; il faut croire ou mourir. La doctrine est toute faite, elle n'a pas de développement à recevoir, elle arrête tout court les peuples au point où elle les pose, et les empêche de marcher en avant; mais aussi elle leur ferme les yeux, leur bouche les oreilles, et les préserve de tout désir d'avancer. Cette loi d'immobilité qui met les pays musulmans dans un état d'infériorité, par rapport aux peuples chrétiens, qui sont essentiellement enfants de la lumière, hommes de progrès, est ce qui a conservé jusqu'à nous l'ombre de l'islamisme. Mais c'est un cadavre debout qui tombera dès qu'il sera heurté; c'est un arbre scié près du sol, protégé par les arbres vivants qui l'entourent; qu'on l'isole et que le vent souffle, il s'étendra par terre. Tous les voyageurs s'accordent à dire qu'il n'y a plus de vie dans ces institutions; l'ignorance, la routine et l'indolence, sont le lit de repos et seront le lit de mort de l'islamisme, quand la grande rénovation chrétienne s'opérera.

Les ressorts puissants que Mahomet a fait jouer ne sont plus depuis longtemps dans les mains des princes ses successeurs. Mahomet avait un peuple nouveau, non pas un peuple ressuscité, mais un peuple fait à neuf, qui avait reçu de lui la vie, et qui avait besoin de dépenser son exubérance de vigueur: et les peuples musulmans sont actuellement endormis dans la mollesse; leurs soldats montent la garde en s'appuyant nonchalamment contre leur guérite. Mahomet se trouvait à la tête de hordes d'anciens bandits, pauvres et avides; il n'avait qu'à leur montrer les riches et florissantes contrées de l'Asie, à leur parler des trésors amoncelés dans les villes et les châteaux qu'il attaquait, pour réveiller en eux cet instinct féroce de déprédation qui ferme les yeux sur le danger; les régions asiatiques sont maintenant occupées, et les régions européennes sont trop bien gardées. Enfin, le grand prophète ayant fanatisé les peuples, autant et plus par ses premiers succès que par ses habiles prédications, avait à ses ordres des masses innombrables prêtes à courir au martyre pour aller jouir des houris; il leur tenait un langage qui allait à la foi de ses néophytes. « Le paradis, disait-il, est sous l'ombrage des épées. Il est mieux de combattre que de prier soixante-et-dix fois dans la maison. Aller une fois dans la guerre sainte vaut mieux que cinquante pèlerinages. Une blessure suffit pour recevoir de Dieu le sceau du martyre. Les martyrs au ciel aspirent à retourner sur la terre pour y périr encore dix fois, instruits qu'ils sont des récompenses attachées à une telle mort[1]. » Allez maintenant dire ces belles choses aux généraux musulmans, tandis qu'ils boivent le Champagne chez le grand-seigneur; ils souriront agréablement des paroles qui faisaient courir à la mort les lieutenants du prophète, et le peuple, s'il est plus croyant que ses chefs, est, du moins à présent, trop refroidi pour prendre feu sur ces maximes.

Le Coran est d'ailleurs un livre qui ne peut soutenir la critique, c'est un ramassis quelquefois brillant et poétique, mais un ramassis indigeste et peu conséquent de sentences et de préceptes successivement inventés et débités dans les mosquées, dans les maisons particulières, dans les voyages, dans les pèlerinages et au milieu des camps; il est

[1] De Sacy.

mêlé de fables absurdes, de pensées incohérentes, d'assertions contradictoires. Le prophète, qui ne se rappelait pas toujours parfaitement ce qu'il avait dit, pourvoyait au besoin du moment et improvisait des sentences et des commandements, sans trop se mettre en peine de les harmoniser. Il en est résulté un livre non-seulement obscur, et même d'une obscurité désolante, mais un amalgame de contradictions que le savoir-faire des commentateurs n'a pu parvenir à faire disparaître. Pour faire face à cette difficulté, ils ont imaginé fort adroitement un système d'abrogation qui consiste à dire que Dieu a pu retirer ses premières ordonnances et les remplacer par des ordonnances contraires. S'il ne s'agissait que de choses en elles-mêmes indifférentes et qui, suivant les circonstances, peuvent devenir bonnes ou mauvaises, cela pourrait se concevoir; mais comment concevoir que les principes même de la morale puissent être sujets à ces variations? et d'ailleurs est-il raisonnable de supposer que, d'une année à l'autre, l'état moral, social et politique d'un peuple puisse éprouver une transformation si complète, que ce qui, l'an dernier, était bon, soit devenu mauvais dans l'année courante? Or il n'y a pas moins de deux cent trente-trois passages modifiés, changés, et par conséquent abrogés. C'est un peu trop abuser de la complaisance de la foi musulmane. Ainsi, dans le 42e chapitre, Mahomet promet le paradis à celui qui pardonne une injure, et, plus loin, il recommande la vengeance comme une vertu. Dans les premières années, il conseille de tolérer et même de protéger les idolâtres; plus tard il veut qu'on les extermine. Il déclare d'abord que les Juifs et les chrétiens, s'ils font le bien, peuvent être exempts de crainte et de tristesse, c'est-à-dire assurés de la félicité; il les voue ensuite à la damnation, et leur signifie qu'ils ne peuvent l'éviter qu'en embrassant l'islamisme; il les place, les Juifs surtout qui sont un objet de sa colère, au nombre des infidèles qu'il faut poursuivre et abattre. Ainsi le Dieu immuable ne saurait rien prévoir, et changerait de résolution comme l'homme le plus inconsidéré et le plus capricieux. Il faut fermer les deux yeux pour ne pas voir ces irrésolutions et ces contradictions : que l'esprit de critique et d'examen s'introduise une fois chez les peuples musulmans, ils auront bientôt fait justice de ces misères. Ils apercevront bientôt ensuite le vide de leur loi : elle prescrit des pratiques, impose des jeûnes, des sacrifices et des cérémonies, établit un culte et une foi; oui, mais elle oublie la partie essentielle de l'homme, elle livre son cœur à lui-même, elle ne sèvre pas ses passions. La foi est la base, le culte est le couronnement d'une œuvre religieuse, mais la morale n'est-elle pas le but principal du révélateur? Les autres peuples peuvent retarder leur chute en faisant des emprunts à la philosophie, en mettant en circulation diverses doctrines, qui n'ont pas beaucoup de durée, mais qui se succèdent et comblent le vide en passant : les Musulmans, eux, n'ont que leur Coran; il est à la fois leur code religieux, civil et politique, il est tout pour eux, il renferme tout, il exclut tout ce qui n'est pas lui. D'où il suit qu'ils ne peuvent avoir aucunes institutions politiques, qu'ils ne sont accessibles à aucun progrès, et qu'il ne peut rien y avoir chez eux de fort et de stable, hors le despotisme. Pour en rester là, il faut une foi bien robuste; malheureusement cette foi tombe, et ils sont destinés à être envahis par les idées chrétiennes, qui se font jour chez eux, dès là qu'elles ne sont plus écrasées par la conquête. Le coin de la civilisation européenne a déjà pénétré dans ce bloc, il s'enfle à mesure que les idées s'infiltrent comme des gouttes d'eau; un jour ce bloc éclatera, et plus les communications se multiplient, plus ce jour approche. Retournons sur nos pas.

La conquête est la première condition d'existence de tout peuple qui s'appuie sur la force. Ainsi en fut-il de tous les anciens empires, de l'empire romain en particulier, de l'empire musulman ensuite. L'esprit de l'homme a besoin d'exercer son autorité : il se jette au dehors, abat et construit des États, quand il ne peut s'appliquer à développer des idées, à appliquer des princi-

pes de justice. Les peuples chrétiens n'ont rien à craindre dans le repos de la paix ; ils ont devant les mains des siècles de conquête légitime à faire sur eux-mêmes, en tirant les conséquences pratiques du dogme de l'égalité et de la fraternité ; ils s'agitent, ils travaillent, ils montent laborieusement l'échelle du perfectionnement social, sur laquelle l'humanité peut toujours s'élever, sans arriver jamais à la perfection du Père céleste ; mais les peuples déshérités de la vérité chrétienne sont condamnés pour vivre à se ruer comme des bêtes féroces sur leurs voisins, à les écharper, à les dévorer. Les Arabes subirent cette loi, et d'ailleurs une autre cause d'excitation leur venait de la parole du prophète. Ils avaient été régénérés, fondus en un seul peuple ; ce peuple aussitôt s'arme du cimeterre et pousse en avant. Mahomet lui avait montré le chemin de la Syrie, c'est là d'abord qu'il fera irruption. Mais il est arrêté quelque temps par la compétition de plusieurs prophètes qui veulent recueillir l'héritage de Mahomet. Mossailamah s'élève plus haut que les autres, mais il succombe sous l'enthousiasme général, et dix mille hommes périssent avec lui. Ainsi Mahomet envoie la victoire du ciel et triomphe encore après sa mort[1] ; on va désormais accomplir sa volonté. Le fanatisme est à son paroxysme, rien ne peut lui résister. La Syrie est abattue la première ; la Perse veut résister ; les soldats du prophète sont battus d'abord ; mais s'il en tombe dix mille, cent mille leur succèdent ; la mort est un martyre, c'est le chemin du ciel[2] ; la Palestine est enlevée à son tour[3] ; Perses et Grecs tombent par cent mille, et le torrent des soldats roule toujours au cri de *Dieu et son prophète.* L'innocent gouverneur de Gaza assiégé adresse aux envahisseurs cette naïve question : « Pourquoi nous attaquez-vous? » Amrou lui répond : « Nous venons par ordre de notre calife vous proposer notre religion. Si vous l'embrassez, nous serons vos frères ; sinon, payez-nous tribut et vous serez nos alliés. Si vous ne faites ni l'un ni l'autre, il n'y aura entre nous que le glaive, et nous vous ferons la guerre pour exécuter l'ordre de Dieu. » La Phénicie est soumise, Jérusalem se rend après deux ans de siége, et Alexandrie après quatorze mois. Vingt-trois mille Musulmans y laissent leur vie terrestre et passent dans les profondeurs du ciel. Toute l'Égypte est soumise. Un monde nouveau vient s'asseoir sur les débris de l'ancien ; les églises tombent, les minarets s'élèvent ; et bientôt les mosquées se remplissent, les chrétiens apostasient ou se dispersent après avoir été quelque temps tolérés ; il n'y a plus de prêtres, il n'y a plus d'évêques, il n'y a plus de patriarches, du moins on ne les voit plus, on ne les entend plus, on ne sait plus où ils sont. C'en est fini là pour l'histoire ecclésiastique, elle n'a plus rien à écrire.

Gorgés de richesses, les Musulmans font une halte pour jouir de leurs biens, et pour inventorier leurs trésors. Abbas, oncle de Mahomet, laisse plusieurs millions dans ses coffres ; Almanzor, après avoir fait des frais immenses pour embellir Bagdad, lègue encore une réserve de 690 millions de notre monnaie. Les vainqueurs se divisent, se menacent et se tuent ; dans leurs sanglantes querelles, il reste quelquefois cinquante mille hommes sur le carreau. De toutes ces divisions plusieurs sectes ont résulté ; elles ont été, en se subdivisant, jusqu'au nombre de soixante-treize ; parmi lesquelles on remarque les Sonnites, partisans d'Abouburo, et les Schyytes, partisans d'Ali, à qui seul, selon eux, revenait le gouvernement, après l'extinction de la famille de Mahomet. Mais les Ommiades, descendant par Abousofyan et Moavia, son fils, d'une autre famille de la tribu des Coraïschites, s'emparèrent du califat, essayèrent d'enlever Constantinople pour en faire leur capitale, et n'ayant pu parvenir à l'emporter, allèrent sur les rives du Tigre fonder à Bagdad le siége de leur brillant empire, et y établir le califat pour cinq siècles. Là régnèrent les lettres, fleurirent les beaux-arts et se forma une civilisation qui mérita d'être enviée

[1] Biogr. univ., art. Mossailamah et Thaled. — Dœllinger, t. II, p. 278.

[2] Biogr. univ., art. Iezdedjerd.

[3] Innegard, Hist. eccl., p. 378.

et copiée par nos rudes ancêtres ; de là sortirent des ordres et s'élancèrent d'innombrables cohortes pour conquérir l'univers.

QUINZIÈME LEÇON.

Patriarcat de Constantinople. — Monothélisme.

Résumé des erreurs des Grecs concernant l'incarnation. — Commencement du monothélisme. — Témoignages fabriqués. — Sergius et Cyrus. — Hommage de Sergius à la tradition des Pères. — Concordat de Cyrus. — Voyage de Sophrone à Constantinople. — Son élévation au siége de Jérusalem. — Lettre insidieuse de Sergius au pape Honorius. — Fameuse lettre d'Honorius. — Persistance de saint Sophrone dans la foi catholique. — Sa conjuration au calvaire. — Discussions sur le sens de la lettre d'Honorius. — Sa seconde lettre. — Explication de Jean, son secrétaire. — Résultats du courage de saint Sophrone. — Mort de saint Sophrone et d'Honorius. — Vacance du siége romain. — L'ecthèse. — Election du pape Séverin. — Pillage du palais de Latran. — Conciliabule de Constantinople. — Flagrante contradiction de Sergius. — Refus des envoyés du pape de signer les actes du conciliabule. — Belle conduite de Séverin et sa mort. — Mort de Sergius. — Pyrrhus, son successeur, assemble un autre conciliabule. — Jean IV, concile de Rome et condamnation du monothélisme.

Tandis que le cercle des ennemis du nom chrétien se resserrait autour de Constantinople, que faisait-on là ? Au lieu de s'unir, d'armer, et de marcher à l'ennemi, au lieu de se tenir étroitement lié à Rome, qui faisait mille efforts pour se conserver à l'empire et pour sauver le duché de Ravenne, on faisait la guerre aux papes, on introduisait une nouvelle cause de division par l'hérésie du monothélisme. Ces malheureux Grecs étaient incorrigibles ; ils ne pouvaient renoncer à la prétention de concilier le christianisme avec la doctrine platonique ; ils ne pouvaient sortir des subtilités où la mauvaise direction de l'école d'Alexandrie les avait enfoncés. Ce terme d'homme-dieu, qui est la base de tout l'ensemble de la religion, était continuellement altéré par eux. Les Ariens avaient nié le dieu, les autres niaient l'homme : ils donnaient à Jésus-Christ un corps fantastique[1], purement apparent, sans aucune réalité ; ils lui donnaient un corps aérien[2], venant du ciel et non de la vierge ; ils lui donnaient avec Justinien un corps incorruptible, qui affectait, mais n'exécutait pas les fonctions animales, et qui échappait aux sensations humaines[3]. D'autres s'en prenaient à l'âme, ils ne voulaient pas qu'elle fût semblable à celle des autres hommes : elle était seulement sensitive, disait Apollinaire ; elle était dépourvue d'intelligence. Nestorius admettait les deux natures, mais il contestait l'union hypostatique et faisait deux personnes. Eutychès, tombant dans une autre extrémité, n'admettait qu'une nature ; ses disciples viennent ensuite, qui s'écartent de sa doctrine et la modifient en reconnaissant deux natures, mais ils ne s'entendent plus entre eux, et déjà, en 520, ils forment dix sectes différentes. Ils ne disent plus, comme leur chef, que la nature humaine est absorbée par la nature divine ; ils disent que ces deux natures sont confondues ; ils disent qu'elles sont tellement liées qu'elles n'en forment qu'une seule, et néanmoins il n'y a ni changement, ni mélange, ni confusion ; il n'y a qu'une nature, mais elle est double, elle est composée. On ne sait enfin, et sans doute ils ne savent eux-mêmes ce qu'ils pensent : on les nomme *monophysites*. Viennent enfin les *monothélites*[3], qui reçoivent leur doctrine d'un homme Théodore de Pharon, venant de l'Arabie, sans doute chassé par les Arabes, et prêchant son erreur dans l'Asie[4].

Les monothélites se présentent avec de fausses Écritures, avec des passages supposés des Pères ; ils citent le pape Jules, saint Grégoire Thaumaturge et saint Athanase. On leur montre que ces passages sont d'Apollinaire ; ils en apportent d'autres qu'ils attribuent à saint Chrysostome et qui sont de Nestorius ; d'autres de saint Cyrille, ils sont à Timothée Élure[5]. Ils font valoir des actes

[1] Mezin de Incarnat., p. 201.

[1] Ib., p. 203.

[2] Ib., p. 204.

[3] De μόνος, seul, et θέλησις, volonté.

[4] Biogr. univ., art. Théodore de Pharon, t. XLIV, p. 286.

[5] Fleury, t. VIII, p. 346.

de concile, on découvre qu'ils sont supposés [1]. Sergius, le principal acteur, s'il est obligé de céder le pas et de laisser l'honneur de l'invention à Théodore, le principal auteur de cette hérésie, Sergius, dis-je, marche hardiment dans cette voie de fraude, et ne craint pas de fabriquer une lettre de Mennas au pape Vigile [2]. Voilà pour la moralité des chefs de cette secte; voyons leurs menées.

Sergius, patriarche de Constantinople, et Théodore, évêque de Pharon en Arabie, étant d'accord pour la propagation de cette doctrine, fabriquent à qui mieux mieux les écrits qui doivent l'accréditer, et se mettent en quête près des hérétiques pour en découvrir. Tandis que l'Empereur combat les Perses, et que les regards se tournent du côté de Médine, où Mahomet prélude à ses conquêtes, l'hérésie s'insinue en silence. Cette question surgit bientôt, et l'on voit l'Empereur s'en occuper au milieu de la guerre, à son passage en Arménie; il défend même à l'archevêque de Chypre de parler de deux opérations en Jésus-Christ; quelque temps après il communique cette défense à Cyrus, évêque de Phocide; celui-ci correspond avec Sergius et tombe dans l'erreur. L'Empereur se laisse tou fait séduire: il voit dans cette opinion un moyen de concilier les esprits, et il élève Cyrus au patriarcat d'Alexandrie. Voilà donc la nouvelle hérésie appuyée par deux patriarches.

Dans une lettre de Sergius au nouveau patriarche, nous trouvons une déclaration, qui, partant d'un hérétique, n'est pas suspecte: « Nous ne connaissons, dit-il, aucun des Pères, qui, jusqu'ici, ait enseigné deux opérations. Si quelqu'un plus instruit peut montrer qu'ils l'aient dit, il faut absolument les suivre: car il est nécessaire de se conformer à la doctrine des Pères, non-seulement quant au sens, mais encore quant aux paroles, sans innover quoi que ce soit [3]. » Voilà donc un chef de secte au VII[e] siècle, qui, à la veille peut-être d'être confondu par l'autorité des Pères et de la tradition, déclare qu'il faut absolument s'y conformer, que là se trouve la vérité. Les protestants voient donc les hérésiarques eux-mêmes s'unir à nous pour les frapper dans leur indépendante interprétation de la Bible, et consacrer la règle catholique dans la recherche de la vérité.

L'Empereur, qui voulait établir la paix entre les hérétiques, ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs avec l'*Hénotique*, la condamnation des *trois* chapitres et la doctrine de l'*incorruptibilité*. Les esprits s'inquiétèrent, les disputes s'échauffèrent, des troubles survinrent, des conciles furent assemblés, et n'amenèrent point la paix. Je passe sur ces détails, et j'arrive à la fameuse lettre d'Honorius, si diversement interprétée. On a soutenu qu'elle était orthodoxe; on a soutenu qu'elle était matériellement hérétique, suivant l'opinion que d'avance on s'était faite, il faut le dire, d'après son caractère, ses vues, ses intérêts, sa position, le pays qu'on habitait, le corps auquel on appartenait. Moi, Messieurs, non par crainte de dire ma pensée, mais par simple bonne foi et pour ne pas du tout influencer la vôtre, je n'exprimerai d'abord aucune opinion; je me contenterai de mettre la pièce controversée sous vos yeux, et d'appeler votre attention. Ne préjugez rien, écoutez, pesez la valeur des mots et vous y verrez clair.

Le patriarche d'Alexandrie, Cyrus, en vue ou sous le prétexte de ramener à l'unité de foi les Eutychéens, nommés Théodosiens, Jacobites, Sévériens, connus autrement sous le nom générique d'Acéphales, avait dressé un concordat en neuf articles, dont le septième renfermait l'hérésie monothélite, déclarant que le même Christ, par une seule opération *théandrique* [1], produit les opérations divines et les opérations humaines. Il fait lecture de cet acte à un célèbre et saint moine, nommé Sophrone, qui, fondant en larmes, se jette à ses pieds et le conjure de ne pas publier cette déclaration. Mais Cyrus passe outre. Sophrone va porter ses re-

[1] Fleury, t. IX, p. 33.
[2] Id., t. VIII, p. 544.
[3] Id., t. VIII, p. 543.

[1] De Θεός, Dieu, et ἀνήρ, ἀνδρός, homme.

montrances au patriarche de Constantinople; Sergius, loin de l'approuver, travaille inutilement à le convaincre de la nouvelle erreur. Sur ces entrefaites, saint Sophrone est appelé au siége de Jérusalem. Sergius prévoit qu'en écrivant à Rome pour demander sa confirmation, les députés du nouveau patriarche vont soumettre la question au souverain pontife; il prend les devants et se hâte d'écrire à Honorius. Il lui fait un exposé captieux et dissimulé de l'origine de la dispute; il suppose l'existence de témoignages anciens qu'il a lui-même fabriqués; il lui fait envisager le danger d'éloigner de l'Eglise d'anciens schismatiques, qu'on a heureusement fait rentrer dans l'unité. Il affecte beaucoup de simplicité et de bonne foi; il lui fait part de la résolution précédemment concertée avec Sophrone, de ne point approfondir la question, mais de garder le silence, de peur d'offrir une pierre d'achoppement aux faibles. Cependant il cherche à lui insinuer que la doctrine des deux volontés supposerait une contradiction possible entre elles, et « comme notre corps est gouverné et réglé par l'âme raisonnable, dit-il, ainsi tout le composé de l'humanité de Jésus-Christ était toujours et en tout soumis à la divinité du Verbe et conduit de Dieu [1]. »

Le pape Honorius lui répond : « Nous avons reçu votre lettre, par laquelle nous avons appris qu'il y a eu quelques disputes et quelques nouvelles questions de mots, introduites par un certain Sophrone, alors moine, et maintenant évêque de Jérusalem, contre notre frère Cyrus, évêque d'Alexandrie, qui enseigne aux hérétiques convertis qu'il n'y a qu'une opération en Jésus-Christ; que Sophrone étant venu vers vous, a renoncé à ses plaintes par vos instructions, et vous les a demandées par écrit. Considérant la copie de cette lettre à Sophrone, nous voyons que vous lui avez écrit avec beaucoup de prévoyance et de circonspection, et nous vous louons d'avoir supprimé cette nouveauté de paroles qui pouvait scandaliser les simples. » Et ensuite : « Nous confessons une seule volonté en Jésus-Christ, parce que la divinité a pris, non pas notre péché, mais notre nature, telle qu'elle a été créée avant que le péché l'eût corrompue. » Plus loin : « Nous ne voyons point que les conciles ni l'Écriture nous autorisent à enseigner une ou deux opérations. Mais peut-être quelqu'un a parlé ainsi en bégayant et s'accommodant aux faibles, ce qui ne doit point passer en dogme. Car, que Jésus-Christ soit un seul opérant par la divinité et l'humanité, les Écritures en sont pleines; mais de savoir si, à cause des œuvres de la divinité et de l'humanité, on doit dire ou entendre une opération ou deux, c'est ce qui ne nous doit point importer, et nous le laissons aux grammairiens.... Nous devons rejeter ces mots nouveaux qui scandalisent les églises, de peur que les simples, choqués de l'expression de deux opérations, ne nous croient Nestoriens, ou ne nous croient Eutychéens, si nous ne reconnaissons en Jésus-Christ qu'une seule opération [1]. »

Sophrone, installé dans son siége, assemble un concile, se déclare le défenseur de la doctrine catholique, et la fait reconnaître; il envoie les actes du concile à Sergius et au pape Honorius, et demande à celui-ci sa confirmation. Honorius persiste dans ses premiers sentiments, et ne veut qu'on ne parle ni d'une ni de deux opérations. Il écrit dans ce sens à Sophrone, à Cyrus et à Sergius. Malgré cette défense, saint Sophrone persévère courageusement dans la défense de la vraie doctrine; il réunit en deux volumes six cents passages des Pères pour convaincre les monothélites, et se détermine à envoyer à Rome, pour éclairer le pape, Étienne de Dore, le premier de ses suffragants. Enflammé d'un saint zèle pour la conservation de la foi, il le conduit lui-même au Calvaire, et là il lui dit : « Vous rendrez compte à celui qui a été crucifié en ce saint lieu, quand il viendra juger les vivants et les morts, si vous négligez le péril où la foi se trouve. Faites donc ce que je ne puis faire en personne, à cause de l'incursion des Sarrasins. Allez promptement de cette extrémité de la

[1] Fleury, t. VIII, p. 383.

[1] Fleury, t. VIII, p. 384.

terre, vous présenter au Siége apostolique, où sont les fondements de la saine doctrine; faites connaître aux saints personnages qui y sont tout ce qui se passe ici, et ne cessez point de les prier, qu'ils ne jugent cette nouvelle doctrine, et la condamnent canoniquement [1]. » Frappé de cette imposante conjuration, et pressé par les prières de la plupart des évêques et des peuples catholiques d'Orient, Étienne se met aussitôt en chemin; mais les Arabes lui barrèrent le passage, et il ne put accomplir son voyage.

Comme je vous l'ai dit, Messieurs, les lettres d'Honorius ont soulevé de brûlantes et d'interminables discussions, dans les temps anciens et dans les temps modernes. Baronius, Bellarmin, Bossuet, le cardinal d'Orsi, le cardinal de la Luzerne, ont soutenu, les uns qu'il était hérétique, les autres qu'il ne l'était pas. Sa dernière lettre laisse percer une lueur d'orthodoxie; en voici les termes : « Quant au dogme de l'Église que nous devons tenir et prêcher, il ne faut parler ni d'une ni de deux opérations, à cause du peu d'intelligence des peuples, et afin d'éviter l'embarras de plusieurs questions interminables. Mais nous devons enseigner que l'une et l'autre nature opèrent dans un parfait accord, chacune avec l'autre; que la nature divine fait ce qui est divin, et la nature humaine, ce qui appartient à l'humanité. » Il ajoute que « ces deux natures, unies sans confusion, sans division et sans changement, ont chacune leur opération propre [2]. » Jean, son secrétaire, qui avait écrit la lettre, et qui d'ailleurs n'est pas suspect de monothélisme [3], fournit les explications suivantes : « Nous avons dit qu'il y a une volonté de Jésus-Christ, non de sa divinité et de son humanité seule; car Sergius ayant écrit que quelques-uns admettent en Jésus-Christ deux volontés contraires de la chair et de l'esprit, nous avons répondu que Jésus-Christ n'a pas ces deux volontés contraires de la chair et de l'esprit, comme nous les avons depuis le péché, mais une seule volonté qui caractérisait son humanité. Et, ce qui le prouve clairement, c'est qu'il parle de membres et de chair, ce qui ne convient point à la divinité [1]. »

Les esprits étaient déplorablement divisés; cependant la fermeté de saint Sophrone avait fait une profonde impression sur les évêques orientaux, et, comme l'attesta Étienne de Dore, au concile de Latran, en 649, presque tous conservèrent avec leurs peuples la pureté du dogme catholique. Cependant l'invasion des Arabes fit diversion à ces disputes; ils tenaient la Palestine opprimée, et le saint patriarche de Jérusalem exhortait les peuples à la pénitence pour détourner la colère de Dieu, et préparait avec activité la défense de la ville. Jérusalem fut prise en 638. Sophrone et Honorius moururent la même année, et la question resta pendante.

Par suite d'une foule d'intrigues qu'on peut attribuer à Sergius, peu jaloux de voir aussitôt occupé le siége d'où sort la vérité, ce siége resta vacant plus d'un an. Cependant il n'avait pas perdu son temps, il avait prédisposé l'Empereur à se déclarer pour la nouvelle doctrine, et, à l'exemple de plusieurs de ses ambitieux prédécesseurs, qui savaient se tenir dans l'ombre et se ménager une porte de fuite pour le besoin, il le détermina à publier sous le nom d'*ecthèse* ou exposition, une déclaration dogmatique qu'il avait lui-même composée. Dans cette pièce, rédigée avec une perfide adresse, sous prétexte de faire cesser la dispute, on fermait la bouche aux catholiques en laissant aux hérétiques une liberté réelle de dogmatiser; on défendait de parler d'une ou de deux volontés et l'on avançait en même temps qu'il fallait plutôt n'en admettre qu'une, et que telle était la doctrine des Pères.

Après une longue vacance, Séverin, modèle de douceur et de charité, est enfin élu pape. Il s'adresse à l'Empereur pour obtenir sa confirmation temporelle. D'autres intrigues travaillent dans l'ombre pour faire annuler l'élection ou du moins pour faire ajourner l'exaltation. Que l'approbation fût accordée ou ne le

[1] Fleury, t. VIII, p. 387.
[2] Labb., t. VI, p. 969.
[3] Labb., t. V, p. 1784.

[1] Fleury, t. VIII, p. [illegible]

fût pas, car dans ces temps de trouble l'historien ou le chroniqueur, souvent inexact et mal habile, qui a l'œil à la fois à tous les points de l'horizon, oublie souvent d'enregistrer la suite des événements dont il a commencé le récit; quoi qu'il advint, dis-je, de la détermination de l'Empereur, le pape resta pape. Mais son digne seigneur, pour offrande de bienvenue, laissait ou faisait piller, pendant ce temps, le palais de Latran, par ses officiers : le trésor employé à la nourriture des pauvres et au rachat des captifs, fut enlevé en présence du pontife élu et une partie en fut envoyée à Constantinople.

On y était fort occupé. Les Arabes s'étaient emparés de l'Égypte, ils assiégeaient Alexandrie; l'Empereur avait voulu négocier par l'intermédiaire des Grecs pour sauver cette partie de ses États, il n'avait pas réussi, les Arabes conservaient l'Égypte. On était fort occupé, à Constantinople, à préparer contre eux une expédition, pourriez-vous croire, afin d'arrêter le dépècement successif de l'empire; non, on était fort occupé à Constantinople des moyens de faire triompher le monothélisme. Sergius assembla un concile, y exerça les prérogatives de patriarche universel, il décida des questions, distribua de grands éloges à l'Empereur et le fit reconnaître comme suprême dictateur des dogmes, et, sur son inspiration, le concile, après avoir entendu la lecture de l'ecthèse, fit la déclaration suivante : « L'ecthèse de notre grand et sage empereur, qui vient d'être lue, est vraiment conforme à la doctrine des apôtres. Ce sont les dogmes des Pères les remparts de l'Église, les soutiens de la foi orthodoxe. C'est ce que disent les symboles des cinq conciles. C'est ainsi que nous croyons[1]. » C'était délayer dans une phrase, en changeant le nom, la solennelle exclamation des Pères du concile de Calcédoine : « Pierre a parlé par la bouche de Léon. » Quand on est fier dans son cœur de la grandeur de l'Église, de sa haute indépendance, de sa sublime et sainte autorité, on souffre, Messieurs, oui, l'on souffre en s'indignant, de voir l'autorité temporelle, qui n'est appelée qu'à obéir et qu'à appliquer les principes moraux proclamés par l'Église, elle-même invoquée et suppliée pour faire triompher le dogme. Bossuet soutenait la vraie doctrine, mais je ne lui pardonne pas d'avoir été se mettre à genoux devant Louis XIV pour faire triompher le dogme catholique. Ah! l'Église est grande et puissante! qu'on n'infirme pas son autorité spirituelle en exerçant ailleurs son recours. Appuyée sur le Christ, elle se suffira bien, sans l'appui d'un bras charnel qui n'est destiné qu'à l'action.

Le concile ayant rendu sa décision, Sergius fait le pape au petit pied et lance son anathème contre ceux qui ne recevraient pas cette décision. Mais voyez la contradiction! ils approuvent l'ecthèse qui dit : « suivant en tout les saints Pères, nous confessons une seule volonté en Jésus-Christ; » et, dans son anathème, Sergius dit : « Si quelqu'un, *au mépris des défenses de l'Empereur*, de ce saint concile, ose enseigner ou avancer une ou deux volontés en Jésus-Christ, s'il est évêque, prêtre ou clerc, qu'il soit interdit de toute fonction du sacerdoce ou du ministère; s'il est moine ou laïque, nous le séparons de la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'il rentre dans son devoir[1]. » Ainsi le patriarche fait proclamer un dogme par son concile, et, sous peine d'anathème, il défend de confesser ce dogme.

Le patriarche avait affiché une grande confiance dans son autorité; néanmoins il aurait bien voulu faire sanctionner la décision de son concile par la signature des envoyés du pape qui se trouvaient à Constantinople pour obtenir la confirmation de l'Empereur; il la leur demanda, mais ils répondirent fort prudemment qu'ils n'étaient point envoyés pour cet objet et que cela sortait des limites de leurs instructions[2].

Cependant Séverin n'a pas plutôt reçu la consécration, qu'il use dignement du pouvoir qui vient de lui être remis. On a pillé le trésor de son église, et il en gémit puisqu'on a dépouillé les pauvres;

[1] Fleury, t. VIII, p. 381.

[1] Id., ibid.

[2] Labb., t. V, p. 1784.

mais il porte ses regards plus haut ; on ne le voit pas exercer à ce sujet la moindre réclamation, il concentre ses regards et ses forces sur le point essentiel. La foi est attaquée, il oublie le reste et porte là son attention ; il condamne l'ecthèse, casse les actes du concile de Constantinople et descend subitement dans la tombe après deux mois de ministère. Il laisse à son successeur un acte de justice et un grand exemple de courage. Cet exemple ne sera point perdu.

L'hypocrite et ambitieux Sergius meurt également la même année. Pyrrhus son successeur ne vaut pas mieux, si même il n'est pire. Élu par l'Empereur, il sert l'Empereur, il travaille à lui complaire; sans autre autorité que son titre usurpé de patriarche universel, il convoque à la hâte un concile, fait confirmer l'ecthèse, la fait afficher comme une loi, comme l'expression de la doctrine des anciens Pères, et, après le tribut obligatoire et qui ne lui coûte rien, de grandes louanges à l'Empereur, il menace de l'excommunication tous les évêques, tant absents que présents, qui ne souscriront pas l'ecthèse[1].

Voilà donc encore une fois l'Orient soulevé contre le Saint-Siége. Jean IV remplit courageusement sa mission ; il corrige l'erreur d'Honorius en marchant sur les traces de Séverin ; il assemble un concile à Rome, condamne de nouveau l'ecthèse, établit clairement la doctrine catholique des deux natures, des deux volontés, des deux opérations en Jésus-Christ, et il élève aux yeux des peuples le flambeau resplendissant de la foi. Plusieurs conciles d'Afrique examinent et reçoivent cet enseignement[2]. Mais la paix n'est point encore rétablie dans l'Église. L'Orient vient de se mettre en lutte ouverte contre la foi et l'unité, et l'Islamisme le tient dans ses serres. Voilà le triste état où nous le laissons aujourd'hui.

L'abbé MARCEL.

[1] Labb., t. VI, p. 203 ; Fleury, t. VIII, p. 445.
[2] Lab., t. V, p. 1751.

REVUE.

DE LA PRESSE RELIGIEUSE EN ESPAGNE.

PREMIER ARTICLE.

En traçant le tableau de la presse religieuse en Espagne, notre intention n'est pas seulement de nommer quelques écrivains et de présenter une nomenclature de recueils périodiques : nous essaierons de faire comprendre l'état des esprits dans le royaume de Charles-Quint ; nous rappellerons des âges de foi et de grandeur, pour mieux faire saisir la misère présente; nous mêlerons à nos réflexions sur les efforts de la presse catholique, certains détails qui peignent la situation d'un peuple malheureux et expliquent son infortune.

Jusqu'en 1837, il n'y a point eu, à proprement parler, de presse religieuse en Espagne : il va sans dire que par ce mot nous entendons des recueils périodiques fondés principalement pour la

propagation ou la défense des vérités religieuses. La naissance de la presse en général est d'ailleurs en Espagne un fait de date peu éloignée. Il faut habituellement la secousse de ces maladies sociales appelées révolutions, pour provoquer chez les peuples une explosion d'activité intellectuelle qui enfante la presse. Accoutumés que nous sommes au spectacle des luttes toujours plus ardentes des opinions ou des partis, nous ne voyons que somnolence et torpeur dans la vie des nations paisibles ; l'ébranlement du dehors ou du dedans est presque l'unique mouvement dont nous sachions tenir compte : la fièvre de la publicité au sein d'un peuple ne suit que des commotions profondes ; en Espagne, il en a été comme ailleurs.

Une chose remarquable, c'est que la presse politique en Espagne, malgré les funestes erreurs dont elle était entachée et viciée, gardait au sujet des principaux points du symbole catholique, un apparent respect. On attaquait l'Inquisition, les moines, la propriété ecclésiastique, la prompte et nette obéissance au Pontife romain ; mais on se taisait sur les vérités radicales de la foi, ou même on attestait sa vénération pour le dogme. Ainsi, au temps même des plus grandes perturbations de l'Église, on n'allait point en Espagne au-delà d'un Jansénisme acharné : nous l'avons dit dans une autre occasion, le Jansénisme, porté jusqu'à des conséquences qu'il n'a point eues en France, est jusqu'à ce jour la plus extrême hérésie de l'Espagne.

Il y a dans ce fait, pour le pays dont nous parlons, un sujet de tristesse et un sujet de joie. De tristesse : car, après tout, quoique affublé d'un reste d'hypocrite respect pour les vérités essentielles du symbole de la foi, le Jansénisme a produit en Espagne les mêmes maux que le Luthéranisme en Allemagne et dans le Nord, le Presbytérianisme en Angleterre, le Calvinisme en France. Il a détruit les forces vives de l'Église, au fond des cœurs et dans les institutions sociales ; il a détaché subtilement les esprits de la foi et renversé violemment les monastères ; il a déclamé contre le célibat du prêtre, enlevé les biens du Sanctuaire, violenté l'indépendance de l'épiscopat, mis une entrave aux entretiens de Rome avec les évêques, interrompu la succession des pontifes sur des siéges fondés depuis les temps apostoliques. C'était lui qui par la bouche du comte de Toreno disait, il y a quelques années, dans les Cortès : *Le temps est venu de frapper sur les moines le coup décisif.* Et ce coup a été effectivement frappé, coup suivi de tant d'autres pour le scandale des nations civilisées et pour le malheur même de ceux qui tenaient un langage si insensé! C'était le Jansénisme qui, l'année dernière, dictait les projets de lois au sujet des relations avec Rome et de la juridiction ecclésiastique, ces projets qui furent comme la pierre d'achoppement contre laquelle vint se briser le dernier effort des ennemis de l'Église.

Nous avons peine, en France, à rendre responsable de tant de désordres, une secte qui, contenue heureusement chez nous par la vigueur de nos évêques et le zèle de nos religieux, n'a pu troubler qu'une portion très-resserrée de l'État et de l'Église. Cependant, si nous y faisons attention, nous verrons qu'il y a de puissantes raisons d'imputer à cette hérésie une grande partie des maux qui ont désolé au dernier siècle la religion et la société. Il est vrai que le Jansénisme n'a point pris les armes, comme les sectes du 16e siècle, pour renverser brutalement ce que le long consentement d'une piété obéissante avait établi : son arsenal a été l'histoire falsifiée et la dialectique menteuse : ses adeptes n'ont pas porté constamment ses couleurs et sa livrée ; ils ont fait la guerre sous des habits très-divers, avec une langue empruntée, celle des sciences et surtout celle de la littérature et de la philosophie : mais, en réalité, ce qui a causé tous nos maux, c'est une rébellion sous toutes les formes, contre les maximes qui avaient cours dans les âges de la pure foi ; c'est une révolte des rois contre l'Église et l'esprit de l'Église, et une révolte des nations, tout à la fois contre l'Église et contre les nécessités du Pouvoir. Que l'on donne à ces rébellions

des noms divers, absolutisme, Jansénisme, philosophisme, elles n'en ont pas moins un certain fond commun, une racine presque identique, laquelle tient à toutes les infirmités de l'âme humaine.

En Espagne, le mot de Jansénisme contient à peu près tout ce que nous renfermons sous les noms que je viens d'énumérer. Ce n'est pas qu'on ne sache distinguer les objets très-divers auxquels s'adresse l'esprit d'impiété et de révolte; mais, soit méprise de notre part, soit une confusion assez rationnelle dans l'esprit des écrivains de l'Espagne, il nous a toujours paru que le mot de Jansénisme, dans les polémiques modernes par delà les Pyrénées, avait le large sens que nous venons de lui attribuer. Quoi qu'il en soit, on nous comprendra lorsque nous dirons que la presse religieuse en Espagne s'est principalement formée pour combattre le Jansénisme.

Lorsque nous considérons la décadence continue de l'Espagne, surtout depuis le règne de Charles III, il nous semble voir dans le sein de ce pays malade un mal l'emporter sur tous les autres : le relâchement du caractère et des mœurs. Nul doute que l'indolence du clergé n'ait eu sur ce point un effet funeste. Selon une divine parole, le prêtre est le *sel de la terre*; on ne peut s'empêcher de voir que ce sel en Espagne a dû s'affadir. D'où cela vient-il? — Rappelez-vous un des grands événements du temps que nous venons de mentionner, l'expulsion des Jésuites. Il arrive que sans ôter tout à fait le sel, on le corrompt. Du clergé vous n'enlevez ni la tête, qui sont les évêques; ni les pieds, qui sont les ministres ordinaires : mais vous ôtez le cœur ou une partie du cœur, les Ordres religieux. Et nous ne craignons pas de le dire, une des fibres les plus importantes de cet organe qui donne l'impulsion à la vie, c'étaient les Jésuites. Pour nous, chrétiens, il suffit de lire l'institution de cet Ordre célèbre, de savoir dans quel temps, contre quels ennemis il a divinement surgi; de connaître ceux qui l'ont persécuté, expulsé, et qui le connaissant mal, le calomnient encore; et aussitôt nous saisissons l'immense dommage que son absence a dû produire dans le corps sacerdotal de l'Espagne. Quoi d'étonnant qu'un membre, même vigoureux, se relâche, lorsque l'on en a extirpé un des nerfs les plus vifs? Or, c'est le Jansénisme qui a chassé les Jésuites.

Nous avons dit que dans le fait de l'extrême prépondérance du Jansénisme en Espagne, à l'exclusion de toute autre hérésie, il y avait pour ce pays un sujet de joie : nous entendons par là que le Jansénisme a été moins funeste que le Luthéranisme et le Calvinisme. En évitant de tomber dans la scission du 16e siècle, l'Espagne affermit sa foi de manière qu'elle fut, malgré les efforts de mille ennemis conjurés, l'une des colonnes les plus solides du monde chrétien. Quelques mots pour développer notre assertion contiendront, en abrégé, l'histoire de la grandeur de l'Espagne depuis trois siècles.

De l'Europe toute catholique au 15e siècle, une moitié succomba au Protestantisme dans le siècle suivant. Deux puissances seulement résistèrent dans le Midi aux invasions de la révolte religieuse : la France et l'Espagne. Celle-ci occupait alors par son pouvoir et son influence, l'Italie, toute cette partie de l'Allemagne qui est restée catholique, les Pays-Bas. La France elle-même ne resta victorieuse du Calvinisme que grâce au secours de l'Espagne, dans une époque illustre pour la religion et pour la liberté. Nous voyons l'Espagne au 16e siècle sauver l'Église, ici par ses conseils, là par ses armes, chez elle enfin, dans ses monastères, sur les siéges de ses évêques, dans ses universités, par une admirable science et une sainteté plus admirable encore. Nous ne craignons pas d'invoquer comme un titre d'honneur les luttes armées que l'Espagne soutint, au règne de Philippe II, contre les protestants : l'hérésie attaquait deux ordres de société : la société spirituelle, la société politique; il fallait donc la combattre avec de doubles armes. Si dans le temps des dernières hérésies, il eût pu se faire, par un effet merveilleux d'une distinction du temporel et du spirituel, que

les erreurs théologiques ne portassent aucun préjudice à la stabilité des États, nous sommes parfaitement d'accord que des armes spirituelles seules devaient être employées; mais il n'en était pas ainsi : et il fallait sévir par le fer contre des hérésiarques qui étaient en même temps des perturbateurs publics. Cela a été dit mille fois ; mais il faudra le répéter encore.

Nous ne voulons pas analyser les différentes guerres dans lesquelles le principe que nous venons de poser se trouva mis en action ; aussi bien, pour trancher la difficulté, nous pourrons convenir que plus d'une fois la politique des Rois Catholiques a pris un masque de religion : nous ne sommes point en une occasion où cet examen puisse être mené jusqu'au bout. Ce qui nous est démontré avec la plus parfaite évidence, c'est que le combat soutenu de tant de manières par l'Espagne contre l'hérésie protestante, fut intérieurement appuyé par les efforts de quelques âmes véritablement saintes; que ce combat, pareil à celui qui fit triompher les Hébreux dans le Désert, était protégé par la prière d'un Moïse, suscité de Dieu, levant ses mains sur la montagne. Il suffit pour en être convaincu, de lire l'histoire de la fondation et de la réforme des Ordres religieux en Espagne au temps même dont nous parlons ; sainte Thérèse surtout, contient sur cette vérité les indications les plus nettes et les plus magnifiques. Certes, il est beau d'opposer aux calomnies des philosophes ou des protestants des paroles comme celles dont se sert la vénérable Mère.

Dans le livre intitulé *le Chemin de la perfection*, au chapitre qui traite de l'établissement de Saint-Joseph d'Avila, sainte Thérèse, écrivant pour les religieuses de ce monastère, leur explique le motif divin de leur vocation, *qui est de soutenir l'Eglise contre la fureur des Luthériens*. En leur retraçant la force de la prière, elle leur peint dans l'Église militante, la réunion des Saints comme une forteresse qui assure le salut de la Chrétienté. « Or, écrit-elle, pourquoi « vous dis-je ceci? Afin, ô mes sœurs, « que vous entendiez ce que nous de« vons demander à Dieu : c'est, mes « sœurs, qu'il ne permette point que « dans ce château où les bons chrétiens « se sont retirés, il se trouve quelqu'un « qui s'aille jeter du côté de l'ennemi : « mais que Dieu fortifie dans son chemin « les prédicateurs et les théologiens « qui sont les capitaines de cette place « forte, et que les religieux qui com« posent le plus grand nombre de ses « soldats, avancent de jour en jour dans « la perfection que demande une voca« tion si sainte; *tout notre salut est là« dedans; car c'est des forces ecclésias« tiques, comme je l'ai déjà dit, non de « la force séculière que nous devons at« tendre notre secours* [1]. » Quelle est cette *force ecclésiastique* dont sainte Thérèse prétend tirer tout le salut? Assurément, c'est la vertu des cœurs aimants, la force de ces *pierres vives* édifiées sur Jésus-Christ, la *pierre vive*. « Approchez-vous de Jésus-Christ la pierre vive, et vous-mêmes élevez-vous comme des pierres vives sur ce fondement [2]. »

Si, parmi les nations chrétiennes, il en est une seule qui puisse revendiquer l'honneur d'avoir fait briller la foi d'un pur éclat, dans sa politique, ses mœurs, sa littérature et ses arts, n'est-ce point l'Espagne? Lorsqu'à la fin du 15ᵉ et au 16ᵉ siècle, les deux tours de Castille, dominant l'Europe, brillaient comme des phares de civilisation, les monarques de l'Espagne n'avaient pas de titre plus glorieux que celui de Rois Catholiques. Défenseurs de la chrétienté au midi de l'Europe, ils frappaient d'un dernier coup l'audace musulmane sur les flots de la Méditerranée; l'éclat du Croissant disparaissait devant celui de leurs armes ; l'hérésie, en divers lieux, venait se briser contre leurs lois, et leurs vaisseaux portaient dans le Nouveau-Monde la foi de Rome, charte authentique de toutes sociétés; et tandis que la politique la plus consommée, la science, les arts les plus sublimes, s'empressaient à les servir, ils voyaient fleurir au pied de leur trône une sainteté jusque-là inconnue : les mérites des

[1] *Camino de Perfeccion*, cap. v.

[2] *Ad Christum accedentes lapidem vivum et ipsi tanquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis.*

saints de l'Espagne effaçaient la gloire de ses héros.

Telle fut, au 16e siècle, la grandeur de cette monarchie. Le 17e, il est vrai, la vit décliner à mesure que le génie et les vertus de la France grandissaient et montaient vers leur apogée ; et néanmoins, pendant deux cents ans, l'Espagne, en maintenant son unité religieuse et politique, eut assez de fécondité pour peupler l'Amérique : elle s'épuisa peut-être à cette œuvre grandiose, mais enfin elle acheva d'élever ses immenses possessions à ce degré de richesse où les colonies forment des peuples. Heureuse si, vers la fin du dernier siècle, le souffle de l'hérésie ne s'était glissé dans son sein ; heureuse si des erreurs plus subtiles et plus captieuses encore n'avaient commencé, bien longtemps auparavant, de corrompre les maximes du gouvernement royal, en attachant au sceptre cette rouille de l'orgueil qui finit par le rendre haïssable aux yeux de Dieu et méprisable à ceux des hommes !

J'aimerais à faire l'histoire, trop méconnue, des révoltes de la monarchie en Espagne contre l'Église, et plus encore contre l'esprit de l'Église. Je n'aurais qu'à suivre les indications de plusieurs Espagnols, non moins distingués par leur piété que par leur savoir. Un, entre autres, Mgr Romo, évêque des Canaries, condamné récemment par le Tribunal Suprême pour le glorieux délit qui tient une si notable portion de l'épiscopat espagnol dispersée ou exilée, vient de publier dans un recueil dont nous aurons occasion de parler plus bas, de très-remarquables articles, dont le titre seul fera comprendre l'intérêt et l'à-propos : *De l'influence du Luthéranisme sur la politique de la cour d'Espagne, depuis Charles-Quint jusqu'à l'époque constitutionnelle*. Qu'il me suffise de faire connaître l'assertion principale de ce respectable écrivain ; je la formulerai ainsi : « La monarchie en Espagne n'adopta jamais en principe les hérésies luthériennes : elle les combattit même avec constance ; mais elle se laissa vaincre par les exemples des princes imbus de l'hérésie, et marcha sur leurs traces en déclinant trop souvent l'autorité des Pontifes romains, en s'arrogeant une liberté excessive sur le spirituel et le temporel. »

Ce peu de mots soit dit pour mémoire. On voit que l'Espagne, tout en échappant aux grandes erreurs du 16e siècle, tomba dans de graves fautes politiques, ce qui entraîna dans les siècles suivants, et jusqu'à nos jours, cette sorte de Calvinisme avorté qui chassa les Jésuites, qui a fait la persécution religieuse de ce temps-ci, qui compromet l'établissement d'un état social conforme au vrai génie de l'Espagne ; en un mot, ce que nous avons vu désigné sous le nom de Jansénisme.

Mais arrivons au présent, afin de nous expliquer l'apparition de la presse religieuse dans ces dernières années.

Après la grande lutte qui fut soutenue au commencement de ce siècle par le patriotisme espagnol, la monarchie voulut se rétablir sur ses anciennes bases. Il serait trop difficile de dire précisément pourquoi elle n'y réussit pas ; d'ailleurs, l'objet de cet article ne demande pas une exposition profonde des causes qui, sous l'influence des événements extraordinaires qui se passaient en France, ont renversé d'abord, puis modifié si essentiellement le principe monarchique établi en Espagne. Nous dirons seulement, pour l'intelligence du rôle imposé à la presse religieuse, que la révolution, car c'en est une, opérée par la mort de Ferdinand VII, a placé le clergé d'Espagne dans une situation fort différente de celle où s'est trouvé le clergé français après notre révolution de Juillet. D'un côté, le changement survenu en Espagne avait un habillement, ou, si l'on veut, un masque de légalité qui devait capter l'adhésion d'une grande partie des membres de l'Église, et ce fut en effet ce qui arriva. Non-seulement des ecclésiastiques suspects par leurs inclinations jansénistes et dont les complaisances pour le pouvoir ont été depuis lors trop funestes ; mais des évêques vénérés et justement vénérables gardèrent pour les institutions nouvelles ce respect sincère qu'il leur avaient promis entre les mains du dernier roi expirant. Pour ceux-là il ne put, ce nous semble, être question de distinguer entre le *fait* et le *droit* : ils

obéirent simplement à la nouvelle monarchie comme ils avaient obéi à l'ancienne.

Mais, d'un autre côté, quelques évêques se déclarèrent pour les droits de Don Carlos, et leur exemple détermina l'opinion d'une notable portion du clergé. Dans les Provinces Basques, dans la Navarre, l'Aragon, la Catalogne, une petite royauté guerrière s'établit, qui s'appuya sur le dévoûment des pasteurs dont le troupeau suivait les lois du Prétendant. Des évêques, suspects au pouvoir de Madrid, furent obligés de prendre le chemin de l'exil. De là des *vacances de siége,* crise toujours funeste en présence d'un ennemi des libertés de l'Église. En même temps, les relations entre la cour de Madrid et le Saint-Siége s'étaient rompues, sans que pour cela le nouveau gouvernement fût mis au ban de l'Église. On savait les négociations de Rome avec Don Carlos, ou du moins les sages conseils qui, des degrés du trône pontifical, allaient chercher le Prétendant dans son quartier général, et trop souvent, il faut le dire pour la condamnation de certains amis de ce prince, ne parvenaient pas jusqu'à lui. Tous les esprits étaient divisés : le clergé des rangs inférieurs, faisant cause commune avec le peuple, dont les secrètes sympathies n'étaient contenues que par la terreur, appelait de ses vœux silencieux le triomphe de l'armée carliste. Sur ces entrefaites, le sang des religieux commença de couler sous les mains d'une populace frénétique ; on put croire que la révolution menaçait l'Église d'un coup mortel : probablement, dans cette crise, les prélats même qui avaient donné leur assentiment au trône constitutionnel se sentirent assaillis de doutes et furent près du regret.

Rappelons-nous quelle était alors la force qui maîtrisait l'Espagne. C'était tour à tour le despotisme royal incarné dans certains ministres, et s'alliant chez eux à toutes les doctrines du Jansénisme, pour ne pas dire aux haines de l'impiété ; tantôt le fanatisme révolutionnaire, embrassant dans son aveuglement les théories de la *Constitution civile du clergé.* Et néanmoins, il faut le dire pour observer les lois de la justice, plusieurs des hommes d'État qui prêtèrent alors les mains, soit à la persécution, soit à la spoliation de l'Église, étaient entraînés plutôt par un égarement public que par une malice qui leur fût propre. Quelques-uns des plus illustres n'ont-ils pas, depuis lors, élevé la voix en faveur de cette religion et de cette Église dont on a pu les accuser d'être les persécuteurs ? Sachons d'ailleurs qu'après le traité de Vergara, le gouvernement qu'on est convenu d'appeler *modéré,* voulut honorablement réparer les maux produits par la fureur des précédentes années. Il y eut entre le dernier triomphe de ce gouvernement, et sa chute à Valence, un intervalle pendant lequel l'Église put espérer de voir ses plaies pansées. Une royale proscrite, Marie-Christine, dépouillée de la régence dont l'avait investie le testament de son époux, se prosterna aux pieds du Souverain Pontife et lui présenta l'amende honorable de cette période de lâchetés et de sacriléges.

Telles sont, en abrégé, les circonstances au milieu desquelles naquit et se fonda en Espagne la presse religieuse. Ce fut en 1837, deux ans avant le traité de Vergara et la fin de la guerre civile, trois ans avant l'expulsion de Marie-Christine, que parut à Madrid *la Voz de la Religion* (*la Voix de la Religion*). Ce recueil, se transformant au bout de quelque temps, s'est continué jusqu'à ces derniers mois sous le titre d'*El Reparador* (*le Réparateur*), qui paraissait trois fois par mois : c'était une Revue plutôt de doctrines que de faits ; combattant les violences de l'impiété ou les trahisons du Jansénisme, dans de longs articles qui sentaient les thèses scolastiques, et dont, néanmoins, le ton virulent et agressif faisait deviner que la colère des partis était dans toute sa chaleur. Nous ne parlons point d'un autre caractère des articles du *Reparador,* la tendance à la déclamation. Pour nous, Français, ce défaut ne se sépare d'aucune des productions de la presse espagnole, quels que soient la matière, le parti, la couleur politique. Nous ne disons à ce sujet qu'un mot, et ce mot ne s'applique à aucun recueil espagnol plus justement qu'à l'autre. Nous voulons

même croire que le goût français doit peu se mêler de faire là-dessus une leçon au génie naturellement pompeux de l'Espagne.

Mais ce qu'il nous serait facile de prouver, c'est que le *Reparador*, ainsi que plusieurs autres feuilles dont nous parlerons plus bas, avait parfois une vive éloquence. S'agissait-il des désolations de l'église espagnole, il empruntait la voix des prophètes, et, dans un langage que relève naturellement l'harmonie de l'idiome, il remuait les âmes chrétiennes. Fallait-il protester de son immuable attachement au trône de Pierre, au centre de la foi? il trouvait des élans dignes de la grandeur de son sentiment. Dans d'autres pages, le zèle patriotique lui dictait de fortes harangues contre les ennemis de l'Espagne. Il retraçait le tableau des inimitiés de l'Angleterre, peignait le Portugal asservi, mêlait aux considérations politiques de hardis aperçus, des notes pleines de feu sur les rapports du Protestantisme avec le despotisme royal. C'est dans le *Reparador* que Mgr Romo, l'évêque récemment exilé à Séville, a fait paraître ces articles dont nous avons parlé en commençant.

Depuis quelques mois, *El Reparador* a subi une transformation nouvelle; il est devenu journal quotidien. Ses rédacteurs, sentant grandir tout à la fois leur propre ardeur et les sympathies du public, ont créé ainsi un organe plus propre à remuer l'opinion. Leur feuille, qui conserve le même titre, a pris rang parmi celles qui plaident avec le plus d'indépendance les intérêts de la religion et de la patrie. Si le *Reparador* a une tendance politique bien arrêtée, c'est vers la monarchie pure. Il n'est point encore réconcilié avec le gouvernement représentatif, qui a si peu fait jusqu'à ce jour en Espagne pour rassurer l'Église, tout en donnant quelques heureux gages à la patrie.

El Reparador, en devenant quotidien, s'est mis sur les traces d'une autre feuille plus connue en France et dans tout l'étranger, *El Católico* (*le Catholique*), qui existe depuis environ trois ans: nous avons nommé le champion le plus accrédité des intérêts religieux de l'Espagne.

Dès le premier moment, l'apparition d'une feuille telle que le *Católico*, s'occupant de politique, mais sans parti pris, traitant de la religion, mais sans la confondre avec ce qui s'en rapprochait trop intimement dans la pensée de quelques-uns, devait être pour les régions politiques un sujet de scandale. Nous nous rappelons qu'en France l'annonce de cette feuille espagnole produisit un certain mouvement. On accusa le pouvoir alors régnant à Madrid de tenter par ce moyen une prédication hypocrite en faveur de ses propres intérêts. Et néanmoins, ce qui prouve la complète impartialité du *Católico*, c'est que, tout en suivant rigoureusement la voie de neutralité dans laquelle il a promis de marcher, il passe, et non sans raison, dans l'esprit de quelques-uns, pour nourrir un secret penchant précisément opposé aux intérêts dont on le faisait le serviteur. La réalité est que le *Católico* s'adresse naturellement en Espagne à tout homme de bonne foi, vaincu ou victorieux dans les luttes politiques, qui placera avant tout la restauration religieuse de son pays et aura la confiance qu'une régénération sociale, telle qu'elle peut convenir au vrai besoin de l'Espagne, suivra l'heureux empire de la foi sur les cœurs. Ce plan de ses travaux étant fixé, il se livre à son œuvre avec liberté d'esprit et franchise de langage. S'il critique habituellement les entreprises du pouvoir à l'égard de la religion, il se tait en général dans les conflits purement politiques: il tient néanmoins ses lecteurs au courant de tout ce qui émeut la nation, et même, en plusieurs circonstances, il s'associe à des manifestations collectives que semble dicter le sincère amour de la liberté, de l'ordre et de la monarchie. C'est ainsi que son nom a figuré dans ces ligues de journaux dont l'histoire de la dernière année nous offre plus d'un exemple. Nous devons ajouter qu'en ces occasions le *Reparador* tenait même conduite.

Certains lecteurs aiment que l'on s'explique sur les points les plus délicats d'une question; que l'on brise

avec les sympathies ou les antipathies secrètes; qu'on ne s'effraie pas de condamner ce que beaucoup vénèrent, et d'absoudre avant le temps soit le passé, soit le futur. Ceux-là demanderaient au *Católico* ce qu'il pense de la monarchie absolue en Espagne, ce qu'il regrette de l'ordre ancien aboli, ce qu'il attend de l'avenir, auquel chacun prête toujours des plans selon ses convictions intimes. A cela il ne nous paraît pas que le *Católico* ait jamais répondu; et probablement, c'est à lui sagesse et charité. Si nous cherchons à tirer par induction son opinion des langes où il la laisse enveloppée, nous courons le risque de lui attribuer mal à propos nos idées particulières et mal éclairées : cependant, pour achever d'initier nos lecteurs à la connaissance de tout ce qui touche notre sujet, essayons de suppléer à son silence par de courtes réflexions.

Du passé reculé nous ne dirons rien; tout nous paraît virtuellement renfermé dans cette assertion que nous avons empruntée au vénérable évêque des Canaries. Nous ne la répéterons point ici, puisqu'elle se trouve en un autre endroit de cet article. Après les secousses qui signalèrent les premières années de ce siècle, il se fit en Espagne ce qu'on est convenu d'appeler une Restauration; et c'en fut une, en effet; mais pourquoi ne fut-elle pas profonde, intime, radicale? L'édifice fut-il vraiment reconstruit d'après les règles de cette architecture divine dont sainte Thérèse, dans un passage que nous avons rapporté, marquait les lois? On lui laissa la poussière du passé; mais en rajeunit-on les fondements sur cette *pierre vive* qui seule porte ce qui est immortel? La restauration fut en Espagne une œuvre principalement politique; elle fut renversée par le premier vent de révolution qui souffla sur elle. « Ferdinand VII, a dit un écrivain dont nous citerons plus bas le nom[1], ne comprit jamais sa position; il se mit à la tête des partis au lieu de se placer à la tête de la nation; et, dépourvu de toute pensée vigoureuse de gouvernement, participant de cette mollesse qui est devenue parmi nous héréditaire, il se livra au cours des événements, en se contentant d'abattre la révolution, sans se précautionner contre elle dans l'avenir. » Ainsi, au défaut d'être presque exclusivement politique, plutôt que sociale et religieuse, la restauration joignit celui d'être indécise, lâche, sans prévision.

Elle ne dura pas longtemps; et bientôt l'ébranlement ou la chute des institutions civiles laissa dans les âmes la foi comme un arbrisseau dont l'appui vient d'être subitement brisé. Toutefois l'ouragan ne l'a point renversée; bien au contraire, nous osons penser qu'il l'affermit. Un peu de vent, en agitant le tronc et les rameaux, fortifie l'arbre, et il semble que sous cet effort les racines s'enfoncent plus profondément dans le sol. D'ailleurs, les anciens exemples de l'Espagne sont là. Après que ses crimes et son impiété l'eurent fait tomber au 8e siècle sous les pieds des enfants de Muça, elle se releva par huit cents ans de combats, qui ne sont plus dans ses souvenirs que huit cents ans de gloire. Et grâce à Dieu, la fortune de l'Espagne ne réside point aujourd'hui dans un aussi petit nombre de soldats qu'au temps de Pélage[1].

[1] D. Jaime Balmes, dans la *Civilizacion*, de Barcelone.

[1] Au milieu de ce grave discours, et avant d'aller plus loin, nous permettra-t-on de consigner ici quelques détails sur l'ordre des matières, la forme typographique, l'économie matérielle des feuilles dont nous parlons, en particulier du *Católico?* Généralement en Espagne, les journaux sont d'un plus petit format que chez nous, assez semblables à nos feuilles des provinces. Néanmoins certains journaux politiques, organes de partis riches et puissants, luttent d'ambition avec nos plus vastes feuilles. Le luxe typographique est même porté dans quelques-uns aussi loin et quelquefois plus loin que chez nous. Mais les feuilles religieuses sont plus modestes. Les Revues et recueils mensuels ou hebdomadaires paraissent par livraisons de deux ou trois feuilles grand in-8°, ou petit in-4° espagnol, moindre que le grand in-8° français. Quelques-unes ont conservé un format encore plus espagnol, c'est-à-dire plus réduit en hauteur et plus étendu en largeur. L'impression en est généralement fort lisible, quoique le papier ne soit qu'extrêmement médiocre. Il faut excepter la presse de Barcelone, qui ne le cède que peu à notre intime industrie typographique, de laquelle, il est vrai, elle ne se défend pas d'emprunter du secours.

Les journaux quotidiens *el Reparador* et *el Cató-*

lico ne contiennent guère en dimension que la moitié d'une feuille ordinaire de Paris. Mais ce dernier est imprimé avec des caractères fort serrés ; il est plié en quatre, ce qui lui donne la figure grand in-4° et double le nombre de ses colonnes. Ordinairement il se divise en articles de fonds, chronique religieuse, nouvelles du royaume, nouvelles de Madrid, courrier du jour, chronique politique, revue des journaux, *Petite Gazette Dévote de la Capitale*. Nous traduisons mot à mot *Gacetilla Devota de la Corte* : on dirait chez nous *Petite Chronique Pieuse de la Capitale* ; c'est l'annonce anticipée des exercices qui auront lieu chaque jour dans les diverses églises de Madrid, de l'Oraison des Quarante Heures établie perpétuellement à Madrid comme à Rome, des sermons, neuvaines, etc. Cette chronique est souvent assez longue. Certaines feuilles politiques, se piquant de religion, et probablement pour répondre aux désirs de leurs lecteurs, n'omettent point ces renseignements. On peut même dire que le retour aux idées religieuses multiplie en ce moment cette coutume, ancienne dans la religieuse Espagne. *El Católico* et d'autres feuilles contiennent en outre une indication de la fête du jour et un sommaire de la vie du Saint.

Peu de feuilles sont aussi variées, aussi complètes que le *Católico*, en tout ce qui touche la religion ou les événements publics. Mais il ne s'y trouve point d'études scientifiques ; il n'y a pas même de littérature, sauf quelques exceptions, comme des pièces de poésie religieuse, et de temps en temps des *Réflexions Littéraires*, où nous avons remarqué de justes et vigoureux aperçus, notamment dans le n° du 7 février dernier, sur le grand classique Fernando de Herrera ; nous nous rappelons aussi un éloquent tableau des ruines modernes de l'Espagne. Comme le plus grand nombre des feuilles espagnoles, *el Católico* ne paraît point le dimanche ni les jours de fêtes. Mais il publie d'avance, pour ces jours-là, des numéros spéciaux, principalement remplis d'une sorte d'homélie morale sur l'évangile du jour. Des documents intéressants, des nouvelles des missions, des fragments ou des analyses de sermons, surtout de sermons français, des poésies pieuses, complètent cette feuille supplémentaire.

Le prix des journaux ou des Revues d'Espagne n'est que médiocrement élevé, comparé à celui où nous payons les nôtres. Ainsi *el Católico* ne coûte en Espagne que 16 réaux par mois, environ 4 livres de France ; 12 réaux seulement à Madrid, environ 3 livres de France. Il est vrai que le format en est plus modeste que celui des feuilles de même prix qui se publient chez nous. Mais si l'on fait attention que les charges fiscales de la presse en Espagne sont infiniment moins lourdes qu'en France, on comprendra que l'entreprise commerciale d'une publication périodique chez nos voisins est beaucoup moins périlleuse que dans ce pays-ci. Quant au prix des Revues, on peut l'évaluer à 4 réaux, ou une livre de France environ, par numéro de trois feuilles d'impression grand in-8°. Le règne des publications à bon marché n'a point encore envahi l'Espagne : la presse y est beaucoup plus que chez nous dans sa gravité et sa bonne foi primitives.

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE

CHEZ LES ANCIENS ET CHEZ LES MODERNES[1].

GRÈCE. — SUITE.

Temps historiques : Origine et nature de l'esclavage suivant Aristote. — Platon, Plutarque et Athénée. — Traitement des esclaves chez les peuples de race dorienne. — Lois d'Athènes sur l'esclavage. — Influence de la servitude sur la dépopulation graduelle et sur les mœurs de la Grèce.

Lorsque vous parcourez les profondes vallées des grandes Alpes, votre œil rencontre invariablement à chaque nouveau plan, quelque gigantesque et vive arête dont la cime se termine par une magnifique aiguille granitique qui se colore, au soleil du soir, des teintes les plus vives et les plus variées. A force de voir toujours les mêmes formes, vous finissez par vous persuader qu'une habile main s'est plu à manifester dans ce vaste chaos de montagnes, une certaine unité de plan, une symétrie de constitution géologique, qui a d'autant plus de charme que tout paraît d'abord livré au caprice des éléments. Le torrent a beau ronger la base du rocher suspendu menaçant sur son lit, l'avalanche a beau combler la vallée, la montagne a beau s'écrouler parfois... ; revenez dans quelques années, lorsqu'à force de retomber sur le sol, la poussière de tous ces débris se sera amoncelée, vous retrouverez avec étonnement les mêmes

[1] Voir le N° 87, t. xv, p. 221.

pointes légères sur lesquelles planera l'aigle audacieux presque aussi immobile que les masses dont il domine les escarpements. Grâce à ce type permanent, ces aiguilles s'identifient avec notre imagination ; elle se les représente comme nécessaires à l'existence des Alpes et les rattache à quelque loi organique dont le mystère échappe à nos regards.

La vie des grandes nations nous offre aussi de vives arêtes, aux formes gigantesques et élancées ; on y rencontre pareillement, je ne crains pas de le dire, une certaine unité de plan qui fait reconnaître ces nations parmi toutes les autres, qui les fait ce qu'elles sont et par quoi elles sont. C'est là ce qui constitue le caractère d'un peuple, caractère dont on aperçoit l'empreinte, soit en bien, soit en mal, à toutes les périodes de son existence. Au travers de la vapeur ombreuse dont s'enveloppent nos masses alpestres, on distingue sans peine leurs parois abruptes : sous les vices et les défauts d'une nation, on découvre les causes de sa grandeur et de sa puissance. Si donc en étudiant certains points de son histoire, vous voyez sans cesse se reproduire les mêmes idées, sans aucun doute vous serez tombé sur un de ces éléments constitutifs sans lesquels on ne saurait guère la concevoir. Or n'est-ce pas une chose curieuse que de reconnaître des principes identiques sur l'esclavage dans les philosophes grecs comme dans les poëtes, dans Aristote comme dans Homère ; dans les temps historiques comme à l'époque de la guerre de Troie ? L'esclavage est une condition de la société ancienne, nous le savons ; mais le grec ne se contente pas du fait, il approfondit la question, la réduit en système : d'abord Homère s'écrie :

« Jupiter ôte à l'esclave la moitié de son intelligence ; » puis le Stagyrite, à son tour, recherche quelle est la nature de l'esclave, et, bien des siècles après lui, le bon Plutarque de Chéronée constate encore l'état des choses dans ses *Vies parallèles*. Assurément, quand on interroge les hommes à treize siècles de distance sur un fait, et que ces hommes font une réponse semblable, l'esprit le plus difficile sera convaincu ; et nous serons tombés, je le répète, sur un des caractères fondamentaux à une existence sociale. Hâtons-nous donc d'arriver à la théorie du précepteur d'Alexandre, sur l'important sujet dont nous avons essayé de ressusciter l'histoire. Ici nous pouvons donner la synthèse de cette grande plaie du monde ancien, avant de passer à l'analyse ou à l'application.

Qu'est-ce que l'esclavage ? se demande Aristote ; quelle en est la nature ? Le pouvoir du maître est-il légitime ? « car, dit-il, il en est qui soutiennent que le pouvoir du maître est contre nature ; que la loi seule, et non la nature, met une différence entre l'homme libre et l'esclave, et que l'esclavage est inique, puisque la violence l'a produit [1].

« D'un autre côté, la propriété est une partie intégrante de la famille ;..... or l'esclave est une propriété vivante [2], un instrument véritable [3]. Si les navettes tissaient toutes seules, si l'archet jouait tout seul de la cithare, les entrepreneurs se passeraient d'ouvriers et les maîtres d'esclaves [4].

« Propriété, continue le philosophe, est un mot qu'il faut entendre comme on entend le mot partie : la partie fait non-seulement partie d'un tout, mais encore elle appartient d'une manière absolue à une chose autre qu'elle-même ; et pareillement pour la propriété, le maître est simplement maître de l'esclave, mais ne tient pas à lui ; *l'esclave, au contraire, est non-seulement l'esclave du maître, mais il lui appartient absolument*. Ceci montre nettement ce que l'esclave est en soi et ce qu'il peut être. *Celui qui, par sa nature, ne s'appartient pas à lui-même, mais qui, tout en restant homme, appartient à un autre, celui-là est naturellement es-*

[1] Τοῖς δὲ παρὰ φύσιν τὸ δεσπόζειν· νόμῳ γὰρ τὸν μὲν δοῦλον εἶναι, τὸν δ' ἐλεύθερον, φύσει δ' οὐδὲν διαφέρειν· διόπερ οὐδὲ δίκαιον· βίαιον γάρ. *Polit.*, lib. I, c. II, n. 3, 4. Je me sers de l'excellente traduction de M. Saint-Hilaire, car pourquoi chercher à refaire ce qui a été très-bien fait ?

[2] Ὁ δοῦλος κτῆμά τι ἔμψυχον. *Ibid.*

[3] Ὄργανον. *Ibid.*

[4] *Ibid.* n. 5., sub fine.

clave[1]. Il est l'homme d'un autre, l'homme qui devient une propriété; et la propriété est un instrument d'usage.

« Il faut voir maintenant s'il est des hommes ainsi faits par nature, ou bien s'il n'en existe point : si, pour qui que ce soit, il est juste et utile d'être esclave, ou bien si tout esclavage est un fait contre nature. Le raisonnement et les faits peuvent aisément résoudre ces questions. L'autorité et l'obéissance ne sont pas seulement choses nécessaires; elles sont encore choses éminemment utiles. Quelques êtres, du moment même qu'ils naissent, sont destinés, les uns à obéir, les autres à commander, bien qu'avec des degrés et des nuances très-diverses... Autorité, obéissance, est une condition que la nature impose à tous les êtres animés, et l'on pourrait même découvrir quelques traces de ce principe jusque dans les objets sans vie...

« C'est là aussi la loi générale qui doit régner entre tous les hommes. Quand on est inférieur à ses semblables autant que le corps l'est à l'âme, la brute à l'homme (et c'est la condition de tous ceux chez qui l'emploi des forces corporelles est le meilleur parti à espérer de leur être), on est esclave par nature; pour cet homme-là, le mieux est de se soumettre à l'autorité d'un maître : car il est esclave par nature, celui qui peut se donner à un autre, et ce qui précisément le donne à un autre, c'est de ne pouvoir aller qu'à ce point de comprendre la raison quand un autre la lui montre; mais de ne la posséder pas en lui-même. Les autres animaux ne peuvent pas même comprendre la raison, ils obéissent à leurs sensations. Au reste, l'utilité des animaux privés et celle des esclaves sont à peu près les mêmes : les uns comme les autres nous aident, par le secours de leurs forces corporelles, à satisfaire les besoins de l'existence. La nature même le veut, puisqu'elle fait les corps des hommes libres différents de ceux des esclaves, donnant à ceux-ci la vigueur nécessaire dans les gros ouvrages de la société, rendant au contraire ceux-là incapables de courber leur droite stature à ces rudes labeurs, et les destinant seulement aux fonctions de la vie civile, qui se partage pour eux entre les occupations de la guerre et celles de la paix.

« Souvent il arrive, j'en conviens, que les uns n'ont d'hommes libres que le corps, comme les autres n'en ont que l'âme; mais il est certain que, si les hommes étaient toujours entre eux aussi différents par leur apparence corporelle qu'ils le sont des images des dieux, on conviendrait unanimement que les moins beaux doivent être les esclaves des autres; et si cela est vrai en parlant du corps, à plus forte raison le serait-ce en parlant de l'âme; mais la beauté de l'âme est moins facile à reconnaître que la beauté corporelle.

« Quoi qu'il en puisse être, il est évident que les uns sont naturellement esclaves, et que pour ces derniers, l'esclavage est aussi utile que juste.

« Du reste, on nierait difficilement que l'opinion contraire ne renferme aussi quelque vérité. L'idée d'esclavage et d'esclave peut s'entendre de deux façons: on peut-être réduit en esclavage et y demeurer par la loi[1], cette loi étant une convention par laquelle le vaincu à la guerre se reconnaît la propriété du vainqueur; mais bien des légistes accusent ce droit, comme on accuse un orateur politique, d'illégalité, parce qu'il est horrible que le plus fort, par cela seul qu'il peut employer la violence, fasse de sa victime son sujet et son esclave. »

Aristote déclare ensuite que ces deux opinions opposées ont chacune leurs partisans parmi les sages, et que cha-

[1] Τίς μὲν οὖν ἡ φύσις τοῦ δούλου καὶ τίς ἡ δύναμις, ἐκ τούτων δῆλον· ὁ γὰρ μὴ αὑτοῦ φύσει, ἀλλὰ ἄλλου, ἄνθρωπος δὲ, οὗτος φύσει δοῦλος ἐστιν. Ἄλλου δὲ ἐστιν ἄνθρωπος, ὃς ἂν κτῆμα ᾖ ἄνθρωπος ὤν· κτῆμα δὲ ὄργανον πρακτικὸν καὶ χωριστόν. Πότερον δ' ἔστι τις φύσει τοιοῦτος, ἢ οὔ, καὶ πότερον βέλτιον καὶ δίκαιόν τινι δουλεύειν, ἢ οὔ, ἀλλὰ πᾶσα δουλεία παρὰ φύσιν ἐστὶ, μετὰ ταῦτα σκεπτέον. *Ibid.*, n. 7.

[1] Δοῦλος et δουλεύων ont entre eux une grande différence. Δοῦλος est l'homme qui, de droit, par infériorité naturelle, doit être esclave, selon Aristote: δουλεύων est l'esclave de fait, celui qui réellement est en esclavage, qu'il soit ou non destiné à l'être par son organisation. (*N.* de M. B. Saint-Hilaire.)

cune a du bon. Enfin, il résume la discussion en ces termes:

« Il faut de toute nécessité convenir que certains hommes seraient partout esclaves, et que d'autres ne sauraient l'être nulle part... On peut donc évidemment soutenir avec quelque raison qu'il y a des esclaves et des hommes libres par le fait de la nature, et que cette distinction subsiste toutes les fois qu'il est également juste et utile pour l'un d'obéir, pour l'autre de commander, suivant son droit naturel, c'est-à-dire de régner en maître ; ce qui n'empêche pas que l'abus de ce pouvoir ne puisse être funeste à tous deux... L'intérêt du corps est celui de l'âme ; *l'esclave est une partie du maître ; c'est une partie de son corps, vivante, bien que séparée. Entre le maître et l'esclave, quand c'est la nature qui les fait tous deux, il existe un intérêt commun, une bienveillance réciproque ; il en est tout différemment quand c'est la loi ou la force qui les a faits l'un et l'autre*[1]. »

Pour Aristote donc la question est parfaitement tranchée: il y a des esclaves par nature et des esclaves par la loi des nations ou du plus fort. Au fond c'est toujours la même chose. Le passage que nous venons de citer est si précieux, il résume si bien le point de vue grec sur la matière, lorsque la nation était arrivée au plus haut degré de la civilisation, que nous ne demanderons point grâce pour la longueur de la citation. C'est le code entier de l'esclavage exprimé avec ce langage si clair, si philosophique dont le Stagyrite a le secret. Comme on le voit, ses arguments ne sont autres que ceux dont on a fait usage dans le monde moderne pour défendre l'esclavage dans les colonies : la différence des races, l'infériorité d'organisation. Si Aristote eût connu les *gens de couleur*, nul doute qu'il ne se fût appuyé sur une raison aussi spécieuse. En voici une preuve palpable. Au milieu de tant d'hommes qui couvrent la surface de la terre, quels sont ceux dont la nature est de vivre esclaves?

« La nature a déterminé la condition spéciale de la femme et de l'esclave.... Chez les barbares, la femme et l'esclave sont des êtres de même ordre, et la raison en est simple : la nature parmi eux n'a point fait d'être pour commander. Entre eux il n'y a réellement union que d'un esclave et d'une esclave ; et les poëtes ne se trompent pas en disant :

« Oui, le Grec au barbare a droit de commander ;

puisque la nature a voulu que barbare et esclave, ce fût tout un[1]. »

En vérité, on demeure confondu quand on voit le génie hellénique, dans toute sa beauté, arriver exactement aux mêmes conséquences que ces barbares que l'on condamne à l'esclavage. Sur quoi se fondait le vieil Orient pour l'imposer? sur deux principes : 1° la religion ou la nature, ou en d'autres termes une infériorité de race, c'est tout un. Puis, 2° sur le droit de conquête. N'y a-t-il pas là de quoi s'enorgueillir? ne point faire faire à la question un seul pas de plus que le δοῦλος placé au niveau de l'animal! quel profond sujet de réflexions pour nous que de voir le terre-à-terre de l'esprit humain lorsqu'il est livré uniquement à ses propres forces!

Cependant comme c'est la seule fois

[1] *Polit.*, lib. I, c. II, § 9-21. Voici le dernier paragraphe dans l'original : Ὅτι μὲν οὖν ἔχει τινὰ λόγον ἡ ἀμφισβήτησις, καὶ εἰσὶν οἱ μὲν φύσει δοῦλοι, οἱ δ' ἐλεύθεροι, δῆλον· καὶ ὅτι ἔν τισι διώρισται τὸ τοιοῦτον, ὧν συμφέρει τῷ μὲν τὸ δουλεύειν, τῷ δὲ τὸ δεσπόζειν, καὶ δίκαιον, καὶ δεῖ τὸ μὲν ἄρχεσθαι, τὸ δ' ἄρχειν, ἣν πεφύκασιν ἀρχὴν ἄρχειν· ὥστε καὶ δεσπόζειν· τὸ δὲ κακῶς, ἀσυμφόρως ἐστὶν ἀμφοῖν. Τὸ γὰρ αὐτὸ συμφέρει τῷ μέρει καὶ τῷ ὅλῳ, καὶ σώματι καὶ ψυχῇ; ὁ δὲ δοῦλος μέρος τι τοῦ δεσπότου, οἷον ἔμψυχόν τι τοῦ σώματος, κεχωρισμένον δὲ μέρος.

Διὸ καὶ συμφέρον ἐστί τι καὶ φιλία δούλῳ καὶ δεσπότῃ πρὸς ἀλλήλους τοῖς φύσει τούτων ἠξιωμένοις· τοῖς δὲ μὴ τοῦτον τὸν τρόπον, ἀλλὰ κατὰ νόμον, καὶ βιασθεῖσι, τοὐναντίον.

[1] Φύσει μὲν οὖν διώρισται τὸ θῆλυ καὶ τὸ δοῦλον.... (quel mépris dans ce neutre!) Οὕτω γὰρ ἂν ἀποτελοῖτο κάλλιστα τῶν ὀργάνων ἕκαστον, μὴ πολλοῖς ἔργοις, ἀλλὰ ἑνὶ δουλεῦον. Ἐν δὲ τοῖς βαρβάροις τὸ θῆλυ καὶ δοῦλον τὴν αὐτὴν ἔχει τάξιν· αἴτιον δὲ, ὅτι τὸ φύσει ἄρχον οὐκ ἔχουσιν, ἀλλὰ γίνεται ἡ κοινωνία αὐτῶν δούλης καὶ δούλου. Διό φασιν οἱ ποιηταί;

Βαρβάρων δ' Ἕλληνας ἄρχειν εἰκός.

ὡς ταὐτὸ φύσει βάρβαρον καὶ δοῦλον ὄν. *Polit.*, lib. I, c. I, § 5.

que dans nos études sur le monde ancien, nous avons à rencontrer la théorie de l'esclavage, il nous sera permis de relever les inconséquences et l'embarras où tombe bientôt Aristote. Il part d'abord d'une assertion gratuite qu'il ne se donne pas la peine de prouver : l'infériorité morale de l'esclave, infériorité fondée sur le développement du corps que l'on voue tout d'abord aux plus rudes travaux. Eh! qu'eût donc été Aristote lui-même, si on l'avait condamné à une pareille destinée? Il y a des hommes qui ne seront esclaves nulle part, ajoute-t-il. —Prenez garde : ici vous avez en vue probablement Platon vendu par Denys; mais Platon est un homme élevé au sein de la liberté et pour la liberté. En lui se trouvent concentrés et personnifiés tous les dons d'une haute civilisation joints aux plus magnifiques bienfaits du ciel; à lui, les entretiens de Socrate, à lui la société la plus éclairée, la plus attique dans Athènes même. Changeons un instant sa position. Pour ne pas sortir de vos contrées, faisons-le naître en Thessalie; il est esclave, δοῦλος. Son génie n'est point changé, mais au lieu de voir les écoles et les bibliothèques s'ouvrir devant lui, au lieu de visiter de lointains pays pour s'instruire, il est vendu à un riche Athénien, à Clinias, par exemple, qui en fait un armurier. Le voilà donc enfermé dans l'atelier, fabriquant d'excellentes flèches, des cuirasses admirables; les hoplites accourront chez son maître, car décidément il a la vogue. Aristote entend vanter par Clinias l'habileté de son esclave. Que répondra-t-il dans son système, « mon cher Clinias, vous avez là une *propriété vivante*, κτῆμα ἔμψυχον, qui doit faire votre fortune; il faut avouer que vous vous entendez parfaitement à diriger votre esclave, cette autre *partie de votre corps*, et que vous en avez fait un bon *instrument d'usage*. Vous l'avez perfectionné juste au degré convenable à la portée de son esprit d'esclave. » Je défie bien au Stagyrite de parler autrement; car si Platon, dès son enfance, a été appliqué à de rudes travaux et à des occupations mécaniques, le corps se sera développé aux dépens de l'intelligence. Mais que devient alors l'homme esclave par nature? comment le reconnaître? où le trouver?

Autres difficultés. J'accepte momentanément votre subtile distinction entre le δοῦλος et le δουλεύων, pour vous adresser une question. Afin de nous mettre à votre point de vue de l'État politique, supposons un certain nombre de familles agglomérées qui se choisissent un pouvoir plus ou moins analogue à celui que la nature constitue *ab ovo* dans la famille. Il y aura donc autorité et obéissance; tous sont citoyens, quelqu'un gouvernera; que ce soit un individu ou un corps, peu importe. Dans vos idées, il y aura encore des esclaves, parce que *ces deux premières associations du maître et de l'esclave, de l'époux et de la femme, sont les bases de la famille.* Où en est la preuve? qu'une famille se compose de trois membres isolés, par exemple, où sera l'esclave? Cet état n'est pas naturel, direz-vous, soit : mais dix, mais vingt, mais trente familles sont bien les éléments de la cité. Or, dans un état encore peu avancé de la civilisation les besoins de l'État naissant seront peu nombreux; partant, peu de relations avec le dehors. Il faut bien admettre dans cette association des intelligences diverses, comme des tempéraments plus ou moins forts; sans aucun doute même, les forces physiques domineront l'âme : où sera l'esclave de nature? le plus faible sera peut-être le plus intelligent : pourra-t-il réduire les autres en servitude? Mais ici nous tomberions dans une contradiction : ce serait de retrouver l'esclave de *fait*, le δουλεύων et non le δοῦλος. Et remarquez que *tous* sont nés libres, ils sont *tous* membres de la cité, εὐγενεῖς; —Il faudrait donc constituer un *juge* de la servitude par nature. Sur quoi fonder une pareille organisation du pouvoir? qui serait le juge et qui le nommerait? Il ne reste dès lors que le droit de la guerre ou de la force pour créer une servitude quelconque : c'est ce qu'il fallait démontrer. On voit donc en dernière analyse, que le système aristotélicien s'écroule par la base, que sa distinction est puérile, qu'elle se réduit à une *tautologie*, pour employer une expression de l'ancienne école. Enfin le

philosophe a étrangement abusé des idées impliquées par les expressions *autorité, obéissance*, en les transportant dans le domaine de la force, comme si celle-ci était synonyme d'autorité [1].

Il nous est très-facile, aujourd'hui que la grande lumière s'est levée pour éclairer nos intelligences, il nous est très-facile d'avoir raison du plus grand logicien de l'antiquité. Les arguments dont nous nous sommes servis contre lui sont pris dans la nature de l'homme, qui est *une*. La thèse du Stagyrite est inadmissible en elle-même; elle est très-admissible lorsqu'on l'examine avec les yeux de sa nation et de toute l'antiquité. Le mot liberté n'avait pas alors le sens qu'il a de nos jours; c'était un privilége et même le privilége du petit nombre. La dignité de l'homme libre était telle qu'elle le plaçait dans une région où ne devaient point l'atteindre les tristes nécessités de la vie quotidienne. La philosophie consistait à maintenir, à fortifier ce fier sentiment de liberté; voilà pourquoi il devenait infiniment utile de la cultiver. Pour le reste on devait en abandonner le soin à un intendant [2]. Avec cette idée de la liberté d'abord, de la philosophie ensuite, les travaux industriels descendaient à un rang si infime, qu'un homme libre ne pouvait s'y livrer sans déroger. Dans Athènes, une des plus démocratiques républiques du monde ancien, comme dans Sparte sa rivale de gloire et son antipode par la constitution, un artisan est presque au niveau de l'esclave. Il en faut dire autant de l'étranger [1]. Ce n'est pas tout : même parmi les hommes libres, il y aura une véritable roture et une véritable noblesse, l'ἐλεύθερος ou libre de fait et l'εὐγένης ou libre de naissance. Les misères de l'orgueil sont bien vieilles!

Ce fut là, je le répète, l'idée mère des Grecs, quant à la liberté, idée qui n'impliquait en rien l'égalité. Dès lors, il fallait nécessairement des esclaves conquis par la force, et notre philosophe dira : « Comme la supériorité de la force suppose toujours quelque mérite, elle a droit de commander : donc de faire des esclaves par la guerre [2]. » Dès lors aussi plus un État sera libre, plus il y aura d'esclaves, et pour mon compte, j'abonde entièrement dans cette opinion de M. de Sainte-Croix [3], quelque paradoxale qu'elle puisse paraître. Enfin le plus fort transmettant à ses enfants ses prétendus droits, l'esclavage héréditaire ne tarde pas à être fondé, et au bout de quatre ou cinq générations, à la vue du monde rempli d'esclaves, on ne pourra concevoir la société sans prendre ceux-ci pour un des éléments qui la constituent. Que si l'on contestait ce fait, je renverrais mon contradicteur aux nombreux ouvrages des anciens, qui tous le présupposent, et je le prierais encore de se rappeler que le monde a bien vécu pendant plusieurs siècles et que deux grands continents vivent encore enveloppés des plus épaisses ténèbres de l'idolâtrie, sans que les plus beaux génies aient pu rien faire pour s'en retirer. Or ce qui est vrai du polythéisme ne l'est guère moins de la question dont nous nous occupons. Que serions-nous sans les mystères du Golgotha?

Du reste, rien de plus instructif et parfois de plus risible que les embarras dans lesquels tombe Aristote avec son système, lorsqu'il s'agit de savoir quel genre d'éducation il faut donner à l'esclave. Avoir un instrument d'usage, c'est chose nécessaire, mais encore faut-il qu'il soit bon. « Être maître n'est point une distinction qui résulte du

[1] On pourrait adresser d'autres questions au philosophe grec : Si un barbare a des enfants doués d'un grand génie, comme Anacharsis, sont-ils esclaves suivant la loi, κατὰ νόμον? Dans laquelle des deux classes sera-t-il rangé? dans laquelle encore seront ses descendants? Admettons qu'il s'agisse de la postérité d'un Athénien pris à Syracuse, ou, sans aller si loin, Démosthène affirme qu'on ne voulait pas même d'un Macédonien pour *esclave*; qu'étaient donc les Macédoniens? Quelle figure aurait faite Aristote devant le héros son élève, qui lui aurait demandé s'il *était esclave par nature?* Alexandre aurait-il jamais songé à le demander? Aristote aurait-il osé répondre? . . . .
De tous côtés on arrive à une impasse.

[2] Aristote, *Polit.*, liv. I, c. II, § 22.

[1] La seule différence qu'Aristote établit entre l'esclave et l'artisan, c'est que le premier travaille pour un individu, le second pour le public.

[2] *Polit.*, liv. I, c. II, 17.

[3] *Des États fédératifs*, p. 388, in-8°.

savoir, c'est un fait; être esclave ou libre, c'est également un fait; mais *il serait possible de former les esclaves à la science tout aussi bien que les maîtres*, et l'on a même professé une science des esclaves à Syracuse, où pour de l'argent on instruisait les enfants de tous les détails du service domestique. Bien entendu, il s'agit ici seulement d'apprentissage, de ce qu'on peut appeler la science *des esclaves*, et encore, c'est toujours du plus ou moins, car, comme dit le proverbe, il y a esclave et esclave, il y a maître et maître[1]. »

Après tout cependant, Aristote ne paraît point satisfait de sa solution, puisqu'il y revient au chapitre Ve du premier livre. « La première question, dit-il, quant à l'esclave, c'est de savoir si l'on peut attendre de lui, au-delà de sa vertu d'instrument et de serviteur, quelque vertu, comme la sagesse, le courage, l'équité...., ou bien s'il n'a d'autre mérite que ses services tout corporels : des deux côtés il y a sujet de doute. Si l'on suppose ces vertus aux esclaves, où sera leur différence avec les hommes libres? Si on les leur refuse, la chose n'est pas moins absurde; car ils sont hommes et ont leur part de raison[2]. »

A un pareil dilemme posé en termes si précis, il n'y avait qu'une réponse possible, et sans doute elle n'échappa guère à la sagacité du philosophe; mais comment la faire en présence de tout un monde fondé sur le *fait* de l'esclavage? Comment attaquer la propriété dans sa base essentielle? Et puis, n'a-t-il pas accepté l'esclavage par nature? Il laissera donc là la solution du problème et ne craindra pas de poser cet horrible axiome : « L'esclave est absolument privé de volonté[3]. » Puis il ajoute : « Nous avons établi que l'utilité de l'esclave s'appliquait aux besoins de l'esclave; la vertu ne lui sera donc nécessaire que dans la proportion de cet étroit devoir de ne point négliger ses travaux par intempérance et paresse.... L'esclave partage notre vie, l'ouvrier, au contraire, vit loin de nous et ne doit avoir de vertu qu'autant précisément qu'il a d'esclavage; *car son labeur est un esclavage limité*; la nature fait l'esclave, elle ne fait point le cordonnier ou tel autre ouvrier; il faut donc avouer que le maître doit être pour l'esclave l'original de la vertu qui lui est spéciale, et que ne lui communique pas son chef d'apprentissage; aussi est-ce bien à tort que quelques personnes refusent toute raison aux esclaves et ne veulent jamais leur donner que des ordres; il faut au contraire les reprendre avec plus d'indulgence encore que les enfants[1].

La voilà donc dans toute sa nudité cette théorie sauvage qui condamne l'homme à *courber sa haute stature* sous le joug de son semblable. Mais aussi, par un juste châtiment de la Providence, ces dominateurs si fiers de leur liberté, si égoïstes dans leur indépendance, ils trembleront devant leurs esclaves! Ils trembleront de les voir se redresser de toute leur hauteur; ils trembleront de leur communiquer quelque étincelle de vertu, car elle pourrait allumer un incendie! Ils trembleront de leur enseigner la science; par elle, ils apprendraient à connaître leurs droits. Et alors ces sociétés, si belles au dehors, s'en iront rongées au dedans par un mal terrible, endémique, et qui finira par rendre désertes les plus belles contrées du monde. Que nous serviraient d'entasser les textes à l'appui de ce qui nous apparaît ici si clair?

Platon accepte le fait de l'esclave; il laisse de côté la question de l'origine et de la nature, mais l'embarras se présente, lorsqu'il s'agit du traitement. Ici, il montre l'esclave incapable de tout bien; là, sauvant ses maîtres, s'immolant pour leur bien-être! Du reste, dit-il, l'homme est un animal difficile à manier; *il se plie avec peine à la distinction de maître et d'esclave admis par la*

[1] *Polit.*, ibid., ch. II, § 22.

[2] *Idem.*, ibid., c. V, § 3.—Le degré d'instruction à donner aux esclaves fut un grand problème dans l'antiquité : il en est de même dans les colonies. Voir un exemple frappant dans les *Grenouilles* d'Aristophane, dans le dialogue entre l'esclave et Bacchus.

[3] *Polit.*, liv. I, c. V, § 6.

[1] *Polit.*, liv. I, c. V, § 9.

nécessité. Comment donc surmonter l'obstacle ? L'auteur de la *République* veut qu'on ait des esclaves de différentes nations pour éviter les révoltes et les conspirations, parce qu'ils ne s'entendront pas[1]. Probablement plus d'un maître usa de ce moyen, et nous ne voyons pas qu'il ait beaucoup réussi.

La véritable et réelle importance du système que je viens d'exposer, c'est qu'il fut avant et après Aristote la loi pratique de la Grèce, qui n'en connut jamais d'autre. Il serait oiseux de chercher à en concilier l'iniquité ; comment raisonner avec la violence. Quelquefois, il est vrai, on semble admettre la servitude volontaire, mais encore est-ce en face d'une force supérieure. Suivant Posidonius, bon nombre de personnes se soumirent à des hommes plus puissants, et consentirent à les servir à condition d'être protégés par eux[2] ? Ne reconnaît-on pas dans cette classe les *recommandés* du moyen âge ? Enfin, Plutarque admet également la servitude volontaire, lorsqu'il dit : « Aussi « est-ce la première et souveraine loy « de nature, à mon advis, qui veult « que celuy qui de soi-même ne se peut « garder et défendre, se soubmette à « celui qui peut et a moyen de ce « faire[3]. »

Cependant ce serait mal remplir notre devoir d'historien impartial que de ne pas mentionner l'opposition élevée contre l'esclavage par certains esprits dont parle Aristote, au début de sa discussion sur cette partie de la propriété antique. Cette opposition était même fondée sur le souvenir d'une liberté primitive, lorsque personne n'était esclave[4]. Mais l'idée paraît tellement ridicule au comique Aristophane qu'il en tire un grand parti dans son *Plutus*, et avant lui Cratès faisait marcher à la file les ustensiles de ménage et jusqu'aux mets, parce qu'il n'y avait personne pour servir[1]. Philémon le poëte, et Métrodore le philosophe, contemporain d'Aristote, se déclarèrent les ennemis de l'esclavage ; toutefois je ne saurais admettre avec M. Barthélemy de Saint-Hilaire[2], que ce régime ne remonte guère au-delà du quatrième siècle avant J.-C. ; trop de faits et Homère tout entier sont là pour déposer du contraire. D'ailleurs que seraient donc quelques voix perdues au milieu de ce vaste chœur de gémissements qui proclament assez haut combien ces protestations étaient vaines et incomprises ?

Au commencement de son immortelle histoire, Thucydide se plaît à nous montrer la Grèce comme une réunion d'états tout nouveaux, où le brigandage était tenu en honneur, et, pour le prouver, il ne craint pas d'affirmer que le brillant siècle de Périclès trouvait encore de la gloire dans ces actes de violence. Plusieurs peuplades donnaient même l'exemple à cet égard[3]. Après la guerre de Troie, où apparaissent tous les éléments d'une civilisation naissante, ou plutôt assez avancée, de pareilles assertions sembleraient au moins hasardées, si la conquête dorienne n'était là pour les justifier. Mais à peine tous les héros d'Homère s'étaient-ils couchés dans le linceul glorieux tissu par sa muse, que du haut des massifs appelés le Pinde et l'Oëta, s'élancèrent vers le midi des hordes farouches restées inaccessibles au progrès et prêtes à suivre quiconque les mènerait vers la conquête des beaux pays dont leur avaient parlé les Héraclides du Péloponèse, réfugiés depuis un siècle dans l'Hœmonie. Ces tribus portaient le nom de Doriens et leurs invasions présentent les caractères de celles qui désolèrent le 5[e] siècle de notre ère. Partout sur leur passage, les villes disparaissent, des mœurs grossières et féroces remplacent, pour le

[1] *Lois*, liv. VI.

[2] Ποσειδώνιος δέ φησιν, ὁ ἀπὸ τῆς στοᾶς, πολλούς τινας ἑαυτῶν οὐ δυναμένους προΐστασθαι διὰ τὸ τῆς διανοίας ἀσθενές, ἐπιδοῦναι ἑαυτοὺς εἰς τὴν τῶν συνετωτέρων ὑπηρεσίαν, ὅπως παρ' ἐκείνων τυγχάνοντες τῆς εἰς τὰ ἀναγκαῖα ἐπιμελείας, αὐτοὶ πάλιν ἀποδιδῶσιν ἐκείνοις δι' αὐτῶν ἅπερ ἂν ὦσιν ὑπηρετεῖν δυνατοί. *Apud Athen.*, lib. VI, p. 263.

[3] Plut., *Pélopidas*, trad. d'Amyot.

[4] Οὐ γὰρ ἦν τότε οὔτε Μάνης οὔτε Σηκὶς οὐδενὶ δοῦλος. Pherecrates, *Apud Athen.*, liv. VI, p. 263. On pourrait encore citer un passage d'Hérodote.

[1] *Athen.*, lib. VI, p. 267.

[2] Notes de sa traduc., t. I, p. 18.

[3] Thucyd., lib. I.

moment, la vie presque élégante qui les avait précédées. La Grèce a son moyen âge. Les envahisseurs s'incorporent une partie de la population vaincue, commandent en maîtres à l'autre qui courbe la tête sous l'esclavage et sous la servitude de la glèbe. L'industrie, l'agriculture et les arts sont abandonnés à la race Ionienne et à la Pélasgique, comme choses indignes d'occuper le conquérant, mais dont il se servira toutefois pour introduire le luxe dans sa demeure. Se rire de la promesse, laisser le crime impuni, consumer la vie dans la guerre, la chasse, l'oisiveté et les jeux; mépriser, comme œuvres serviles, la navigation et le commerce; tels sont les préjugés des Doriens; tels encore étaient les Francs menteurs, les Huns impudiques et les Goths inhospitaliers de Salvien[1].

L'invasion dorienne et thessalienne exerça une si profonde influence sur les pays où elle se répandit, que le caractère des habitants paraît en avoir été singulièrement modifié. C'est à peine si dans le long espace de huit siècles ils produisent quelques rares législateurs, et des philosophes de second ordre. La Béotie devient célèbre par la stupidité de son peuple; on ne veut point d'un Macédonien pour esclave[2], et le désert va s'étendant dans ce Péloponèse où naguère encore cent villes étalaient leurs richesses et leur bonheur. « La « Messénie, dit Strabon, est presque « déserte. Quand on compare la mul- « titude des habitants qui couvraient « autrefois la Laconie avec son état « présent, la race des hommes semble « y manquer. En effet, sans compter « Sparte, on n'y trouve plus que trente « petites villes; dans les temps anciens, « au contraire, on l'appelait la contrée « aux cent villes[3]. » Étonnons-nous ensuite qu'Hésiode s'écrie : « Pourquoi « donc ai-je vu le jour dans la cinquième « race d'hommes? Que n'ai-je pu mou- « rir plus tôt, ou naître plus tard[1]? »

La conquête pesa de tout son poids sur la nation vaincue, dont une portion alla peupler l'Attique, l'Archipel, l'Asie-Mineure et l'Italie, tandis que l'autre fut asservie. « Vous appartenez à des « États, dit Brasidas à ses compagnons, « où c'est le petit nombre qui gouverne « par le droit de la victoire[2]. » L'invasion dorienne amène avec elle une innovation dans le régime de l'esclavage : jusque-là on s'était contenté d'épargner les vaincus sur le champ de bataille pour les réduire en servitude : désormais on y condamna des peuples entiers. « Les Spartiates et les Thes- « saliens *sont les premiers en Grèce* « *qui eurent des serfs*. Ils les prirent « parmi les anciens habitants du pays « qu'ils occupent aujourd'hui : les Thes- « saliens, parmi les Perrhèbes et les « Magnètes[3]; les Spartiates, parmi les « Achéens. Les Thessaliens donnèrent à « leurs serfs le nom de *Pénestes*, et les « Spartiates celui d'*Hilotes*[4]. »

Les Pénestes d'Arné subirent un sort assez semblable à celui des colons tributaires que l'on trouve en France sous les Mérovingiens. Ils s'offraient à cultiver la terre pour leurs vainqueurs; le marché fut accepté et on leur accorda des droits. Ainsi on ne pouvait ni les mettre à mort, ni les vendre, ni les transporter hors du pays. C'étaient de véritables fermiers sur ces terres dont ils avaient abandonné la propriété; ils jouissaient donc d'un pécule; quelques-uns même faisaient fortune et devinrent plus riches que leurs maîtres[5]. On les nommait encore *Ménestes* d'après leur origine[6], et ils se plaisaient à vanter l'antiquité de leur race[7].

Le terme de *Péneste* ou d'homme de peine convenait bien mieux aux descendants des Perrhèbes et des Magnètes soumis aux Thessaliens. « Ceux-ci, dit

[1] Salvian., *De Gubernatione Dei*.
[2] Démosthène, VIII[e] *Olynthienne*.
[3] . . . . Ἀκολουθοῦντες τῷ πλήθει τῶν ἱστορουμένων περὶ χώρας ἐκλελειμμένης τῆς πλείστης· ὅπου γε καὶ ἡ Λακωνικὴ λειπανδρεῖ, κρινομένη πρὸς τὴν παλαιὰν εὐανδρίαν. Strab., lib. VIII, p. 250; édit. Casaub., 1587.

[1] *Opera et dies*.
[2] Thucyd.
[3] Hérod., l. VII, c. 176.
[4] Théopompe, l. XVII, ap. Athen., loc. cit.
[5] Athen., lib. VI, p. 264.
[6] Idem., *ibid*.
[7] Λάτρις πενέστης ἀρχαίων δόμων.

« Denys d'Halicarnasse, les traitaient « avec une arrogance intolérable ; ils « les obligeaient à des fonctions in« dignes d'hommes libres ; ils les mena« çaient de coups, s'ils ne faisaient ce « qu'on leur ordonnait : en toute occa« sion, ils les traitaient comme des es« claves achetés, et, par ce nom de mé« pris, leur rappelaient et leur repro« chaient leur misère [1]. »

Que, si nous descendons dans le Péloponèse, le même ordre de faits s'offre à nous, sauf quelques modifications locales. De tous les Doriens, ceux qui s'emparèrent de Sparte, étaient les plus grossiers, et ce caractère se conserva dans la suite de leur histoire. Aussi les Spartiates sont-ils devenus la personnification de la cruauté à l'égard des esclaves. En général, les conquérants laissèrent certains droits aux vaincus, lorsqu'ils n'éprouvaient point de leur part une résistance désespérée ; à plus forte raison en fut-il ainsi quand ils trouvaient un appui parmi les indigènes. Cependant ils les privent invariablement de tout droit politique ; ni les magistratures, ni les fonctions gouvernementales ne leur sont ouvertes. Les Argiens de la campagne luttent pendant sept siècles contre les Doriens d'Argos avant d'obtenir l'ISONOMIE ; encore devient-elle le prix d'une bataille sanglante [2].

La ligne de démarcation fut donc maintenue avec une jalouse rigueur, et les campagnards prirent généralement le nom de *Périèques* ; il est d'autant plus curieux de les étudier, que leurs mœurs offrent des rapports frappants avec celles de plusieurs peuples modernes. Dans la Laconie, on peut les considérer comme tributaires (συντελεῖς) ; mais ils font véritablement partie de l'État. Leur sort n'est point fort à plaindre. Si d'un côté l'isonomie leur est refusée, de l'autre, ils partagent avec les Spartiates les fatigues de la guerre ; ce sont eux qui figurent dans les troupes de ligne ; on choisissait les hoplites parmi les agriculteurs ; les artisans fournissaient l'infanterie légère. Quelquefois les périèques arrivent à des commandements militaires, mais à une époque où la constitution de Lycurgue avait déjà reçu plus d'une atteinte profonde. On voit encore qu'ils se livraient au commerce ; rien ne les empêchait donc de parvenir à la fortune. Aristote nous montre cent villes ou bourgs soumis à ce régime sous le gouvernement de Sparte ; on les trouvait en grand nombre sur les côtes méridionales et partagés en cinq districts différents. La distinction de race fut toujours la grande caractéristique ; les Lacédémoniens ne reconnaissaient aux Achéens aucune nationalité, aucun droit de prendre part aux assemblées délibérantes, et il le fallait bien, dès qu'il s'agissait de conserver une organisation aristocratique.

Mais tel ne fut point le sort de ceux qui osèrent résister aux envahisseurs et refuser le tribut par eux imposé. Tout le monde connaît le sort des Ilotes [1]. Si jamais le mot *væ victis* a été vrai, il faut le dire en parlant de ces esclaves. Leur nom même indique des prisonniers, des captifs, et peut-être la ville maritime d'*Hélos* ne prit cette dénomination qu'à partir de son horrible malheur : autrement il serait incompréhensible [2]. Peut-être encore, fait observer M. Muller, on voulut opposer la destinée de cette ville emportée d'assaut à celle des Périèques, que des traités avaient livrés au vainqueur à de plus douces conditions [3].

Les ilotes, et dans la suite les Messéniens, furent considérés comme une propriété de l'État ; le possesseur, ou mieux l'usufruitier, ne pouvait ni les affranchir, ni les vendre hors de la Laconie. Suivant certaines autorités, l'État n'avait point cette dernière faculté. Je serais fort disposé à croire que le simple particulier n'avait en aucun cas le droit d'aliéner un ilote, parce qu'il faisait partie de la terre. Les esclaves avaient des habitations particulières ; on les soumettait aux plus rudes travaux, et leurs obligations à l'égard du maître étaient déterminées avec la plus grande préci-

[1] *Antiq. roman.*, lib. II.
[2] Arist., *Polit.*, l. V, c. 5.

[1] Εἵλωτες οἱ ἐξ αἰχμαλώτων δοῦλοι.
[2] Εἵλως, le *prisonnier*, participe de λαμβάνω. Combien de dénominations aussi significatives ne retrouve-t-on pas dans l'histoire !
[3] *Die Dorier*, von Karl Ottfried Muller, II, Band, S. 33 et 34.

sion. Une certaine quantité de froment, quatre-vingt-deux médimnes d'orge, de l'huile et du vin : telle était la nature de leur impôt. Nous savons encore qu'il n'était point le même pour toutes les parties du territoire dont la fertilité variait. L'ilote cultivait donc la terre; de plus, il était attaché à la personne du maître pour le servir. Quelques auteurs penchent à croire que l'esclave spartiate devenait propriétaire, soit de l'excédant des produits du sol, soit du butin pris à la guerre[1]; quant à moi, je ne saurais alors m'expliquer ni les révoltes acharnées des Ilotes, ni une foule de passages dans les anciens, où ressort d'une manière frappante la terreur secrète qu'ils inspiraient aux Spartiates. Y aurait-il eu, au fond, une si grande différence entre leur condition et celle des Périèques eux-mêmes? Les Ilotes servaient à la guerre : on en voit 35,000 à la bataille de Platée, et on en retrouve dans différents combats de la guerre du Péloponèse.

Un fait placé hors de doute, c'est que les Ilotes n'avaient aucune espèce de droit; le caprice du maître était sa seule loi, et dès lors il devait se montrer fort disposé à violer la justice. Au rapport de Myron de Priène, ces esclaves enduraient les traitements les plus indignes. Pour les reconnaître, on les contraignait de porter une calotte de peau de chien (κυνῆ) et un vêtement de peau de chèvre (διφθέρα) qui était l'ancien habillement du pays, mais qui devint dès lors la marque distinctive de l'esclavage[2]. Chaque année, pour leur rappeler leur condition, on leur infligeait un certain nombre de coups de fouet, et si quelques-uns d'entre eux se distinguaient par leur beauté ou la noblesse de leur caractère, on les condamnait à mort. Si le possesseur ne les avait point déclarés, il subissait une amende.

Comme si cette mesure eût été insuffisante, on avait encore recours à un moyen plus expéditif pour diminuer le nombre des ilotes; je veux parler de la *cryptie*, dont Plutarque attribue l'institution à Lycurgue. « Les gouverneurs « qui avoient la superintendance sur les « jeunes hommes, à certains intervalles « de temps choisissoient ceux qui leur « sembloient plus advisés, et les en- « voyoient aux champs, l'un deçà, l'au- « tre delà, portant quant et eux des da- « gues, et ce qui était nécessaire pour « leur vivre seulement. Ces jeunes hom- « mes estant épars emmy les champs se « cachoient durant le jour en quelques « lieux couverts, là où ilz se reposoient, « puis, sur la nuit, s'en alloient espier « les chemins, et y tuoient le premier « qu'ilz rencontroient des ilotes : et « quelquefois alloient de plein jour par- « mi les champs en occire les plus forts « et les plus robustes[1]. » Quelquefois encore, suivant le même auteur, on les exposait aux regards des enfants dans un état d'ivresse, afin d'inspirer à ceux-ci de l'aversion pour ce vice.

A un pareil régime, on le conçoit, les Ilotes et les Messéniens devaient préférer la mort sur le champ de bataille.

[1] Entre autres, M. Muller.

[2] Laërte porte le même habillement dans l'Odyssée. Il ne répugne point de croire que le vainqueur ait imposé, comme une marque de servitude, un vêtement qui rappelait à chaque instant la victoire. Une pareille mesure est fondée sur la nature orgueilleuse de l'homme.

[1] Platon, au premier livre *des Lois*, fait dire au Spartiate Megillos que la cryptie était seulement un exercice pour endurcir le corps, et le scholiaste l'explique de la même façon. Dans un autre endroit, Platon prépose à la surveillance des routes, des édifices, etc., soixante jeunes gens qu'il nomme agronomes, ou κρυπτοί. D'un autre côté, Héraclide et Plutarque sont positifs : comment concilier ces deux interprétations? M. Muller rejette la version de Plutarque, parce qu'une pareille chasse aux esclaves serait à la fois et trop absurde et trop barbare. A cela ne pourrait-on pas répondre : 1° Les Spartiates firent disparaître soudainement 2000 esclaves qui leur avaient rendu les plus grands services. 2° Pourquoi les révoltes continuelles des Ilotes, et pourquoi les Lacédémoniens sont-ils obligés d'appeler contre eux leurs alliés à leur secours? 3° Diodore, qui confirme le trait en question, ajoute qu'ils envoyèrent mille Ilotes des plus intelligents à Brasidas, dans l'espoir de les faire périr dans les combats. 4° Enfin, en supposant que les jeunes gens fussent chargés seulement de surveiller les esclaves, au milieu de leurs habitations isolées, et tout en se livrant à des exercices gymnastiques; ne leur était-il pas très-facile de tomber sur des hommes détestés, et de les tuer pour la faute la plus légère? Quand on rapprochera les mœurs des faits généraux, on ne sera point éloigné d'admettre le récit de Plutarque. Thucydide donne aux Ilotes une origine messénienne, liv. I, c. 101.

A chaque danger qui menace la république de Lycurgue, ils épient le moment de secouer le joug et de massacrer leurs oppresseurs [1]. Entre le Spartiate et l'esclave, c'est une guerre tour à tour dans l'ombre ou bien au grand jour, guerre que la fatigue seule peut arrêter pendant quelques instants. Platon appelle l'ilotisme le plus dur de tous les esclavages; dans Hécube, une Troyenne demande aux dieux comme faveur de ne point servir en Laconie : c'est qu'en effet les Spartiates avaient encore des esclaves étrangers, mais en petit nombre. Leur sort n'était guère moins déplorable.

Cependant, au milieu de tant de périls et d'obstacles, les Ilotes pouvaient encore parvenir à la liberté. On les promenait dans les rues couronnés de fleurs et on leur déclarait qu'il leur était permis *d'aller où bon leur semblait* [2]. Quelquefois leurs libérateurs avaient soin que ce fût à la mort [3]. On distinguait même, comme par dérision, diverses classes d'affranchis : 1° les Argéiens, en qui l'on mettait une grande confiance; 2° les Éructères, dont la liberté s'acquérait surtout dans les combats; 3° les Aphètes, délivrés de tout engagement à l'égard du maître; 4° les Desposionautes, qui servaient dans la marine; 5° les Néodamades, qui jouissaient depuis quelque temps de la liberté; 6° les Mothaques, dont l'éducation était la même que celle des jeunes Spartiates. Leurs descendants exerçaient tous les droits de la cité : Lysandre, Gylippe et autres généraux Lacédémoniens sortaient de cette souche. Chaque affranchi avait de plus droit à un coin de terre pris sur l'héritage du propriétaire auquel il avait appartenu. Agésilas enrôle deux mille esclaves affranchis parmi ses troupes, et Cléomènes donne la liberté à tous les ilotes qui pourront payer 390 fr., lorsque Antigone pénètre dans le Péloponèse [4]. Mais aussi Sparte était ruinée à cette époque, la Laconie à demi dépeuplée : les Étoliens venaient d'en enlever 50,000 habitants. On peut estimer le nombre des ilotes à 300,000 âmes.

Actuellement, abandonnons cette Laconie, théâtre de tant d'horreurs, et jetons un coup d'œil rapide sur les autres contrées soumises à l'invasion dorienne. Dans Argos, les esclaves sont appelés *gymnesioi*, dénomination qui indique leur armure à la légère; les Périæciens reparaissent aussi sous un autre nom, et bientôt les Argiens sont obligés de leur donner le droit de bourgeoisie. Cependant, lors de la défaite des Argiens par le premier Cléomènes, les esclaves s'emparent du gouvernement; ils sont chassés, il est vrai, par les fils de leurs maîtres, mais ils se retirent à Tirynthe, où ils soutiennent une longue guerre. Les Messéniens ont aussi des ilotes, et, dans les colonies doriennes, les peuples vaincus sont tantôt esclaves de l'État, tantôt ils conservent avec les envahisseurs de simples rapports de dépendance, comme à Syracuse, à Bysance, à Héraclée. Les stipulations sont diverses, car l'issue de la lutte primitive l'avait été. Il serait donc inutile de nous arrêter aux détails. Quant à l'île de Crète, les anciens remarquèrent que jamais elle n'eut à se plaindre des révoltes serviles. Aristote attribue ce phénomène à son isolement; ne serait-il pas plus raisonnable de lui assigner pour cause la douceur du traitement auquel on y soumettait les esclaves [1]? Meursius et Suidas placent même dans cette contrée une ville peuplée par eux [2]. Enfin, dans l'île de Chio, il se présenta un singulier fait. Les esclaves fugitifs devinrent un véritable fléau pour l'île; grâce à la nature du sol, on les voit harceler continuellement leurs maîtres, dont ils enlèvent les troupeaux et pillent les habitations. Drimacus, le chef des esclaves, offre alors un traité; il fera frapper une monnaie qui sera reçue par les habitants de Chio, et on lui don-

[1] Aristote, *Polit.*, l. II, c. 2. — Dans un passage de Plutarque, *Vie de Lycurgue*, on voit que les Ilotes pouvaient déposer contre leurs maîtres, lorsque ceux-ci thésaurisaient.

[2] Cette formule se retrouve à Rome, d'où elle se fit jour dans les lois des tribus germaines.

[3] Thucyd. — Diod. Sicul.

[4] Plut., *Agis et Cléomènes*.

[3] Arist., *Polit.*, lib. II, c. 8; Hérod., lib. VI, c. 83; Pausan., l. IV, c. 79.

[4] Meursii Creta. Ἔστι δὲ καὶ ἐν Κρήτῃ Δουλόπολις, dit Suidas, et il s'appuie sur Sosicrate. Dans l'*Énéide*, chant III[e], on voit une Pergame bâtie en Sicile par les captifs et habitée par eux.

nera en retour ce dont il aura besoin, lui et les siens. A certains jours, les fugitifs auront la faculté de descendre dans la plaine sans craindre d'embûches : à ce prix, il maintiendra une discipline sévère parmi ses subordonnés, rendra les nouveaux fugitifs à leur maître, si ceux-ci ne se sont pas livrés envers eux à des traitements tyranniques; dans le cas contraire, il les prendra sous sa protection. Le marché fut accepté, et les hommes libres y gagnèrent; ils s'en aperçurent bien quelque temps après, lorsque Drimacus eut péri, grâce à leur perfidie [1].

Quand on passe de Sparte à la savante et polie Athènes, d'abord la différence de langage, de mœurs, de formes, frappe d'étonnement. On sent immédiatement une autre origine, et je ne sais quel moelleux, quel charme dans la vie qui décèle une famille humaine venue de l'Asie-Mineure, où la nature s'épanouit, si belle, si radieuse et si grande tout à la fois. Que d'exquise délicatesse dans les plus petits aperçus! que de finesse dans ces dialogues d'un Platon, où chaque interlocuteur rivalise de bon sens, d'esprit et d'imagination! Voulez-vous la douce ironie du sage? écoutez les questions de Socrate : Ἐρώτησις διδασκαλία ἐστί, vous dira-t-il, et le voilà qui s'en va questionnant toujours, mais c'est avec un ton si parfait, un sentiment des convenances si profond, qu'on se prend parfois à se demander si toute cette simplesse malicieuse a bien deux mille deux cents ans d'existence? Et s'il en est ainsi pour nous, privés de ce chant mélodieux qui ravissait les étrangers venus à Athènes, avec quelles délices les Athéniens eux-mêmes devaient-ils et le parler et l'entendre? L'influence de tous ces grands orateurs, de ces poëtes illustres, de ces philosophes, ne s'exerçait-elle pas sur les détails de la vie en prenant place au foyer domestique, comme dans l'Agora, quand il fallait délibérer sur les graves intérêts de la patrie? Si l'esclavage existe, ce sera sous une forme adoucie : à peine le joug se fera sentir. C'est Démosthène qui l'affirme. « Athé« niens, dit-il, suivant vos idées, la li« berté doit être si large dans votre cité, « que les étrangers et les esclaves la par« tagent. Aussi les derniers paraissent-ils « jouir ici d'une plus grande indépen« dance d'opinion que les citoyens ail« leurs. Quiconque outrage un enfant li« bre ou un *esclave*, continue-t-il de con« cert cette fois avec son rival Eschine, « sera accusé devant les thesmothètes par « le tuteur de l'enfant, qui prendra contre « lui des conclusions. S'il est *condamné à « mort* par le tribunal, il sera livré aux « undécemvirs, qui le feront mourir le « même jour [1]. » Voilà la loi. Ce n'est point encore assez. Suivant Xénophon, un esclave ne se dérangeait pas pour faire place à l'homme libre dans la rue, et personne n'avait le droit de le frapper pour cet acte inconvenant [2]. En lisant ces paroles, qui contrastent d'une manière si extraordinaire avec le tableau que nous avons offert jusqu'ici à nos lecteurs, on serait tenté de croire à un noble sentiment de la dignité humaine implanté dans le cœur des Athéniens. Les mêmes auteurs se hâteront de nous détromper. « On sera peut-être surpris « d'abord, dit Eschine, que le législa« teur parle aussi des esclaves dans la « loi concernant l'outrage; mais, pour « peu qu'on y réfléchisse, on verra que « c'est un grand trait de sagesse. En « effet, si le législateur parle des escla« ves, *ce n'est pas qu'il s'intéresse à eux*; « mais, voulant nous accoutumer à nous « abstenir, surtout d'outrager des per« sonnes libres, il a ajouté qu'on ne pou« vait même outrager des esclaves [3]. » L'auteur de l'*Économique* confirme encore cette raison. On serait exposé, dit-il, à prendre un Athénien pour un esclave [4]. Il n'y a donc ici aucune différence entre l'opinion dominante et celle du Stagyrite. Ailleurs, Xénophon déclare

[1] Athen., lib. VI, p. 265. — Tous ces détails sont puisés dans Aristote, *Politique*; Strabon, liv. VIII; Pausanias, *Élides*, *Messénie et Laconie*; Athénée, liv. VI; Plutarque; Barthélemy, Sainte-Croix et Otfried Muller.

[1] Æschines, *C. Timarchum*. — Démosth., *C. Midian*. — Samuelis-Petiti, *Leges Atticæ*; tit. VI, § 1.

[2] Xenoph., *Opera*, Ἀθην. Πολιτ., édit. Gail, t. I, p. 61, in-4°.

[3] Æschines, *C. Tim.*

[4] Xénophon, *loco citato*.

que l'éducation des esclaves, si rapprochée de celle de la brute, est très-favorable pour les plier à l'obéissance. Qu'on satisfasse leur gourmandise, et on a beaucoup fait pour eux [1]. Il s'efforce, il est vrai, de prouver que l'on doit traiter les esclaves fidèles comme des hommes libres, mais ses efforts mêmes démontrent le profond mépris sous lequel ils étaient accablés. Ouvrez Aristophane, et dans cent endroits, ses personnages les plus ignobles sont pris dans la condition servile; celle-ci est une véritable incarnation de tous les vices les plus hideux et les plus rampants [2]. Passez des satiriques aux tragiques, même observation, à moins qu'il ne s'agisse des temps héroïques. Que de traits de mœurs curieux dans Démosthène et les autres orateurs! mais, encore une fois, partout l'esclave nous apparaît comme un être inférieur, en intelligence, en courage, en sentiments généreux, aux maîtres qui le possèdent; c'est toujours le mot d'Homère :

« Au jour de la servitude, Jupiter enlève à l'esclave la moitié de son intelligence.

Parfois cette dure vérité et aussi le sentiment profond d'une injustice amère s'empreindront d'une indicible mélancolie, malgré le masque comique; ainsi Carion nous dira, au début du *Plutus :* « Quelle triste chose, grands dieux, que « d'être l'esclave d'un maître imbécile! « Donne-t-on les meilleurs conseils? on « ne partage pas avec lui les avantages de « la réussite; mais vienne le malheur, à « nous la moitié! Le destin ne nous rend « pas même possesseurs de nos corps : « ils appartiennent à l'acheteur [3]. »

Quoi qu'il en soit cependant, et en admettant ces premières données sur la nature de la servitude en Attique, on aurait tort d'en conclure qu'elle n'y fût point plus douce qu'ailleurs. Bien des causes avaient amené ce résultat.

D'abord, lorsque l'invasion dorienne eut forcé une foule d'Ioniens et d'Éoliens à quitter le Péloponèse, ils passèrent en Attique, où ils s'établirent en déplaçant les anciens possesseurs. Ceux qui restèrent, devenus moins nombreux, furent opprimés facilement par les nouveaux arrivés, qui ne tardèrent pas à y exercer leur tyrannie. Les indigènes se retirèrent au bord de la mer et dans les montagnes : ils prirent les noms de *Paraliens* et de *Thètes*. Les mêmes faits se représentèrent à peu près dans la Béotie. Or, le commerce d'une part et la nature des lieux de l'autre, put soustraire les vaincus à un esclavage pareil à celui qui prévalut dans le Péloponèse. Les Paraliens brisèrent bientôt les entraves par lesquelles on voulut les lier : comment soumettre au joug des hommes qui, livrant leurs voiles au vent, vont chercher la fortune dans les pays lointains? Le commerce vit d'indépendance. Quant à l'Attique, comment aurait-elle vécu sans lui? Des raisons d'un genre analogue, et prises dans les mœurs générales des montagnards, démontreraient aussi qu'il en fut de même pour les Thètes. Enfin, le génie et la constitution des Athéniens s'opposaient radicalement à l'établissement d'une race entière condamnée à la servitude perpétuelle, comme cela se pratiquait dans leur voisinage.

Cependant, non-seulement il y eut des esclaves, mais plus d'esclaves en Attique que dans le reste de la Grèce. D'après les idées dominantes de l'antiquité, l'industrie et le commerce avilissaient; les esclaves seuls devaient s'y livrer au profit du maître. Or, Athènes fut pendant longtemps la grande pourvoyeuse de l'Europe méridionale : il lui fallut donc de vastes marchés à esclaves, qui se trouvaient surtout du côté de Sunium. Cette nécessité même nous donne la

[1] Idem., *OEconom.* c. XIII.

[2] Pour ne point dépasser les limites assignées à cet écrit, je renvoie le lecteur aux pièces suivantes : *Les Acharnéens*, v. 729-817; *les Guêpes*, in principio; *Thesmophoriasuzæ*, v. 729; puis Euripide, dans *Hippolyte*, rôle de la confidente; Æschine contre Timarque; Démosthène contre Néera. Il n'y a rien de bon dans l'âme d'un esclave, dit enfin Athénée, l'écho de toutes ces traditions.

[3] Ὡς ἀργαλέον πρᾶγμ' ἐστιν, ὦ Ζεῦ καὶ Θεοί,
Δοῦλον γένεσθαι παραφρονοῦντας δεσπότου,
Ἢν, γὰρ βέλτισθ' ὁ θεράπων λέξας τύχῃ,
Δοξῇ, δὲ μὴ, δρᾶν ταῦτα τῷ κεκτημένῳ·
Μετέχειν ἀνάγκη τὸν Θεράποντα τῶν κακῶν.
Τοῦ σώματος γὰρ οὐκ ἐᾷ τὸν κύριον
Κρατεῖν ὁ δαίμων, ἀλλὰ τὸν ἐωνημένον.

cause réelle de l'indulgence relative montrée par les Athéniens à l'égard de la population serve, puisque nous ne saurions l'attribuer à des sentiments d'humanité. « Si l'on est surpris, dit Xénophon, de voir quelques esclaves vivre dans le luxe ou dans la magnificence, on verra pourtant que cet usage est fondé en raison. Dans un pays où la marine donne lieu à des dépenses considérables, force est de ménager les esclaves et même de les laisser *libres*, afin de pouvoir retirer le fruit de leurs travaux. Où les esclaves sont riches, il n'est pas avantageux qu'ils vous redoutent : à Lacédémone, au contraire, tout esclave vous craindra ; mais ici, s'il vous craint, il risquera sa fortune pour sauver sa vie.

« Voilà pourquoi nous avons accordé la liberté (ἰσηγορίαν) aux esclaves et aux hommes libres, aux métèques comme aux citoyens domiciliés : l'Etat a besoin d'étrangers, soit pour la marine, soit pour les arts de toute espèce. En agir ainsi, c'est faire preuve de sagesse [1]. » A entendre ces paroles si claires et si précises, on serait tenté de croire qu'il y avait égalité absolue entre les citoyens et les esclaves : il n'en était rien. La chose devenait impossible, puisque tout se réduisait à l'intérêt. En outre, deux faits saillants dans l'histoire de l'antiquité hellénique contribuaient sans cesse à alimenter les marchés et aussi à jeter de l'incertitude dans les relations sociales : 1° l'absence de liberté civile ; 2° l'absence d'un droit des gens. On est véritablement épouvanté, lorsqu'en parcourant les historiens on observe avec quelle prodigieuse facilité l'homme tombait dans la servitude, soit par la guerre, soit faute de prouver la possession de la bourgeoisie, soit même pour dettes. Solon commence, avant d'établir sa législation, par racheter une foule de citoyens qui étaient devenus serfs de leurs créanciers. Ceux-ci les employaient à la culture de leurs terres ou les faisaient vendre en pays étranger, où quelques-uns même avaient *oublié le langage de la patrie*. Le grand homme se vante avec raison d'être revenu dans Athènes avec un noble cortége de libérés [1]. Néanmoins, d'après ses propres lois, le débiteur du trésor était vendu à l'encan avec sa femme et ses enfants, faute par lui de s'acquitter [2]. Lorsque Périclès porta une loi contre les bâtards, il en fit vendre cinq mille qui passaient pour citoyens [3]. D'autre part, Démosthènes fait condamner et exécuter une prêtresse pour avoir enseigné à des esclaves à tromper leurs maîtres. Les Métèques se trouvaient presque dans la condition servile, et mille endroits prouvent avec quelle jalouse rigueur on maintenait la ligne de démarcation entre l'εὐγένης et l'ἐλεύθερος, entre celui-ci et le δοῦλος. Enfin, le citoyen racheté de l'ennemi par un Athénien, demeurait sa propriété dans le cas où la rançon n'était pas remboursée [4]. Si les esclaves jouissaient d'une si grande liberté et d'un si grand bonheur dans l'Attique, pourquoi donc ces révoltes et ces fuites qui font la terreur des habitants ? Il fallut lutter longtemps contre les esclaves mineurs du Sunium [5] ; dans les traités, on stipule que de part et d'autre on ne favorisera point l'évasion des esclaves [6], et, dans une occasion, j'en vois *vingt mille* qui passent à l'ennemi [7]. Aussi comprendra-t-on parfaitement cette exclamation de Strepsiade, dans les *Nuées* :

« Maudite soit la guerre, qui ne vous permet pas de corriger vos esclaves [8] ! »

Que Xénophon nous vante ensuite la liberté de ces malheureux dans sa patrie !

Cependant, je le répète, les lois athéniennes étaient certainement plus humaines que celles des autres pays helléniques. Une disposition empruntée à l'Égypte mettait sur le même niveau, en apparence, la vie de l'esclave et celle de l'homme libre [9]. De fait, la torture, si faci-

[1] Xenoph., *Athenæ*, édit. Gail, t. I, p. 81, in-4°.

[1] Plutarque, *Solon*.

[2] Demosth. c. Néera, ... εἰς τὴν ἐσχάτην ἀπορίαν καταστήσεσθαι καὶ αὐτὸς, καὶ παῖδες οἱ ἐκείνου, καὶ γυνὴ, καὶ ἡμεῖς ἅπαντες.

[3] Plutarque, *Périclès*.

[4] Démost., c. *Nicostrate*, et sur les *Prévarications de l'ambass.*

[5] Xénoph., *Hellenica*.

[6] Démosth., *sur le traité fait avec Alexandre*.

[7] Peu après l'affaire de Décélie.

[8] Aristoph., *les Nuées*, v. 4-7.

[9] Euripide, Hécube, v. 291.

lement administrée au premier, établissait une grande différence entre l'une et l'autre. Nous savons déjà qu'on ne pouvait le frapper dans la rue, parce que ses vêtements ne le distinguaient point de l'homme libre[1]. Il était également défendu de vendre un enfant pour la prostitution[2]; mais la disposition même prouverait que le mal existait, si l'on n'en avait des preuves positives[3]. Défense de vendre un prisonnier naguère libre, sans le consentement du capteur. Cette loi était due à l'orateur Lycurgue. L'esclave avait le droit de citer en justice le maître tyrannique, et par là de le contraindre à vendre l'opprimé[4]. Avant d'en commencer l'action, celui-ci s'asseyait tout nu près de l'autel de Cybèle, montrant au peuple ses blessures. S'il avait à craindre la haute influence de son adversaire, un simple citoyen pouvait lui donner la liberté dans la forme suivante : « Moi, « Glaucus de Cholargium, j'ai donné la « liberté à Pittalacus, quand Hegesander « voulait l'emmener en esclavage[5]. » Je remarque toutefois ici qu'il s'agit d'un esclave public. On permettait le pécule et même les richesses dont le fruit pouvait être employé à s'affranchir; si le maître s'y refusait, la loi autorisait l'esclave à une action judiciaire contre lui, et il intentait cette action dans le temple de Thésée[6]. La loi autorisait encore l'esclave à prendre à son service des hommes libres : il est vrai qu'alors l'opinion publique flétrissait celui qui consentait à un pareil marché. On en voit un mémorable exemple dans le discours d'Eschine contre Timarque; à plus forte raison chacun devait-il soutenir sa propre liberté contre toute prétention contraire[7].

L'affranchi n'était point libéré de tout engagement envers son maître : la loi lui prescrivait d'honorer celui-ci, et même soumettait l'ancien esclave à certaines obligations plus positives dont je n'ai pu découvrir la nature[1]. L'affranchisseur devenait le patron naturel et unique[2]. On accordait au maître une action contre l'affranchi ingrat, qui rentrait dans la condition servile, si l'accusation était prouvée ; « Sois esclave, disait-on à l'affranchi, puisque tu ne sais pas être libre. » Dans le cas contraire, on acquérait une *liberté parfaite*[3]. Cette action s'appelait ἀποστασίου δίκη, ou accusation d'abandon ; l'étranger et l'esclave, comme le citoyen, étaient admis à déposer sur les faits de la cause avant le jugement rendu. Néanmoins, quelques auteurs ont cru pouvoir distinguer deux actions, l'une du maître, l'autre de l'affranchi. Ce dernier aurait pu contraindre son patron (προστάτης) à le délivrer de toute prestation servile, et alors il était appuyé par un autre patron adoptif (ἐπίτροπος). Dans ce cas, l'affranchi répétait en justice une pleine et entière liberté. L'action elle-même était jugée par les membres de la tribu du maître, et le polémarque enregistrait la sentence[4]. La loi défendait, sous peine d'infamie, d'affranchir au théâtre ; car c'était se donner en spectacle à tous les Grecs assemblés, et se mettre en scène au moment où l'on sortait d'une condition dégradée. En recouvrant la liberté, on changeait quelquefois de nom et de coiffure[5]. On entrait aussi dans la classe des métèques, ce qui soumettait à l'impôt de douze drachmes payées au trésor et au triobole dû au scribe. Le reste des charges publiques qui retombaient sur les affranchis, passait par les mains de leurs patrons. Par un discours de Démosthène, nous voyons que les affranchis exerçaient souvent la profession de banquiers, et quand ils rendaient de véritables services à l'État, celui-ci leur conférait les droits de citoyen. Cependant, alors même, ils ont soin de se marier entre eux ; leur fatale origine est un stigmate ineffaçable et qu'ils s'efforcent de dissimuler par leur faste, leur luxe et leur empressement à obliger ! « Et cette

[1] Xénoph., *OEconomique*.
[2] *Æsch. contre Timarque*.
[3] Dans *Lysistrata* on voit un vêtement particulier assigné aux esclaves.
[4] Samuelis Petiti, *Leg. Atticæ*, tit. VI, par. 5.
[5] Eschine *contre Timarque*.
[6] Plutarque, *Solon*.—Petiti, *Comment. in tit.* VI.
[7] Dém. c. *Néera*.—*Lois attiques*, etc.

[1] *Lois*, tit. VI, par. 8.
[2] *Ibid.*
[3] Pignorius, *De servis*.
[4] Démosth. c. *Eubulide*.—Petit, *Lois attiques Commentaire*.
[5] Petit, *Commentaire sur le sixième Titre*.

« conduite, ajoute l'orateur, est très-« raisonnable. Vous, Athéniens, qui êtes « citoyens par la naissance, il est de « votre honneur de préférer la naissance « à tous les trésors ; au lieu que ceux « qui ont obtenu ce titre chez vous ou « chez d'autres peuples, comme une « grâce dont ils sont redevables à la for-« tune, il faut qu'ils travaillent à con-« server leurs richesses[1]. » Enfin, dans quelques occasions, la république elle-même donnait la liberté en masse, ou rendait des honneurs signalés aux esclaves : ainsi, ceux qui tombèrent à Platée eurent la gloire d'un monument semblable à celui des Athéniens. Ainsi, encore, les esclaves qui mirent en fuite les Lacédémoniens au combat des Arginuses : si l'on en croit Aristophane, ces derniers furent même admis au nombre des citoyens[2]. Ailleurs, on voit Nicias affranchir un esclave, parce que le peuple l'a applaudi dans le rôle de Bacchus. Enfin, rien n'empêchait l'homme dévoué à la servitude de prier dans les temples des dieux et même de se mêler à leurs fêtes.

Tels étaient les droits et les priviléges légaux de la classe servile en Attique : voici ceux du maître. On en connaît déjà quelques-uns par le récit précédent. La loi accordait, en outre, le droit de poursuivre en justice celui qui avait battu votre esclave : prétendait-il même lui donner la liberté ? En sus de la restitution, vous pouviez exiger des dommages-intérêts s'élevant à la moitié de la valeur de l'esclave[3]. Les biens de celui-ci étaient censés appartenir au maître, ainsi que le produit de son travail. Un homme de la classe servile était exclu des exercices gymnastiques : on les réservait aux hommes libres[4]. La pédérastie, on le sait, était un honteux et trop général débordement de la vie hellénique : il en résulta pour l'esclave la défense de s'y laisser aller à l'égard d'un enfant libre, sous peine de recevoir cinquante coups de fouet[5]. Enfin, il servait d'hypothèque dans les emprunts.

C'est surtout lorsqu'on passe aux lois de procédure et de criminalité, que l'on est épouvanté à la vue de la férocité d'un peuple qui se piquait à juste titre de ses mœurs polies et humaines. Ici les discours des célèbres orateurs d'Athènes sont du plus haut intérêt et d'une affligeante nudité. Démosthènes plaide à dix-sept ans contre ses tuteurs et conquiert d'un seul bond cette place éminente qu'il ne doit plus quitter. Dans son premier discours contre Aphobus, il veut prouver que celui-ci a laissé échapper un aveu en faveur de son pupille. « Que fais-je ? s'écrie Démosthènes, « je consens à lui livrer, pour le mettre « à la torture, un esclave qui savait « écrire. Cet esclave était présent lors « qu'Aphobus fit un aveu qui nous était « favorable........ Y avait-il un meilleur « moyen de nous convaincre de men-« songe qu'en mettant l'esclave à la tor-« ture[1] ? » Dans le second plaidoyer contre le même adversaire, il offre des *femmes* pour les soumettre à la même épreuve[2] ; ailleurs ce sont encore trois femmes qu'il présente dans ce but, et Eschine nous apprend qu'on mettait les esclaves à la question pour les faire déposer contre leurs maîtres[3]. On était libre de leur faire donner un certain nombre de coups de fouet, quand leur maître s'était rendu coupable de sévices à l'égard d'un autre citoyen, nouvelle espèce de procuration assurément, et qui rappelle involontairement certaines fonctions remplies autrefois près des héritiers de la monarchie française[4]. Si, dans l'application de la question judiciaire, le malheureux succombait, on était obligé d'en restituer la valeur[5]. La seule modification que j'aie pu trouver à cette horrible législation, c'est que jamais on ne pouvait employer la torture en présence du peuple, et ensuite qu'un particulier n'avait point le droit d'y soumettre les esclaves publics.

[1] Démosth., *pour Phormion*.
[2] Aristoph., *la Paix*.
[3] *Leges atticæ*, tit. VI, p. 4.
[4] Æschine *c. Timarque*.
[5] *Ibid.*

[1] Démosth. *c. Aphob. A.*
[2] Idem. *Ibid. B.*
[3] Ἄγομεν δὲ καὶ τοὺς οἰκέτας, καὶ παραδίδομεν εἰς βάσανον. Καὶ μὲν τὸν λόγον, εἰ συγχωρήσει ὁ κατήγορος, καταλύω, παρέσται δὲ ἤδη ὁ δῆμος, καὶ βασανιεῖ ἐναντίον ὑμῶν ἂν κελεύητε. Æsch., sur les *Prévarications de l'ambassade*.
[4] Démosth. c. *Conon*.
[5] Aristoph., *Ranæ*.

Mais, selon moi, le plus curieux de tout ceci, c'est le motif même par lequel le célèbre orateur justifie la loi de ses compatriotes. « En général vous considérez la torture comme la meilleure de « toutes les preuves dans les affaires « publiques et dans les particulières; « et lorsque des hommes libres et des « esclaves ont été témoins d'un fait et « qu'il faut découvrir la vérité, vous « mettez les esclaves à la torture sans « avoir recours aux dépositions des « hommes libres. Et vous avez raison : « car il s'est trouvé des témoins qui ont « rendu de faux témoignages, au lieu que « jamais esclave mis à la torture ne fut « convaincu de faux dans la question[1]. »

Qu'on se figure donc ce que devait produire sans cesse dans la pratique de semblables idées et de pareilles dispositions légales. Vous représentez-vous l'extrême légèreté avec laquelle on condamnait une humaine créature sur le soupçon le plus insignifiant? Et certes l'on ne répondra pas que l'intérêt du maître lui-même était une sauvegarde suffisante: trop d'exemples prouveraient le contraire dans les temps anciens comme dans nos colonies modernes. Mais le code Pénal de l'Attique infligeait encore d'autres supplices à la gent servile, toujours d'après le principe que, dans ce qui la concernait, le corps devait répondre pour toutes les fautes[2]. Le marron subissait la peine de la marque[3]; Aristophane nous peint celui qui passe à l'ennemi attaché à une roue et poursuivi de coups de verges[4]. Dans une autre comédie, un de ses personnages énumère tous les châtiments que l'on peut infliger à cette malheureuse race : nous voyons donc apparaître la pendaison, une échelle sur laquelle on tirait le patient; puis du vinaigre versé dans les narines, le fouet armé de longues lanières couvertes de soies, etc. [5]! On comptait parmi des peines moins graves les fers, l'interdiction du mariage, la séparation du mari et de la femme. D'autres fois on les condamnait à tourner la meule; si toutes ces choses étaient une pure invention de l'imagination, le poëte n'aurait pas osé les montrer sur la scène, elles eussent choqué le peuple, et nous savons le contraire. Et d'ailleurs cette question reviendra toujours : pourquoi tant de précautions contre la fuite des esclaves, pourquoi en voit-on un si grand nombre passer même chez les Lacédémoniens dans la grande guerre du Péloponèse?

Notre tâche serait seulement à moitié remplie, si nous nous bornions à étudier les dispositions législatives; la question des mœurs reste tout entière et leur action, on le sait, est plus puissante que celle des lois. Sans aucun doute les vicissitudes indiquées plus haut pour les temps héroïques se représentèrent ultérieurement et toujours dans les mêmes proportions, car l'homme ne change guère; la nature reste, les temps seuls varient. Aussi, en dépit des constitutions on voit des esclaves favoris parler insolemment à leurs maîtres, sûrs qu'ils sont de l'impunité : *bêtises*, s'écrie Carion en s'adressant à Chrémylès. Sur quel ton ce glouton parle à sa maîtresse! c'est à peine si l'on peut croire à tant d'effronterie et d'impudence[1]. Si je voulais multiplier les exemples, j'aurais à citer la plupart des pièces du grand comique. D'autres faits viennent d'ailleurs à l'appui de cette première donnée. En général les nourrices, soit dans Athènes, soit ailleurs, appartenaient à la race servile; or l'on sait dequel respect l'antiquité entourait cette classe de femmes. Dans ses *Economiques* Xénophon veut qu'on traite les esclaves fidèles et intelligents comme des gens libres, comme des membres du propriétaire[2].

« La condition d'une femme de charge dans une maison bien réglée ne devait pas être trop malheureuse. » Nous lui inspirions, dit un des personnages, dans les Economiques, de l'amitié pour nous,

[1] Démosth. *c. Onetor.*

[2] Idem, *c. Androtion.*

[3] Æschine *c. Timarque.* — Aristophane, *Aves*, v. 760.

[4] Aristoph., *Pax*, v. 480.

[5] Xantia dit à Eacus, qui lui demande quelles tortures seront infligées à Bacchus :

. . . . πάντα τρόπον ἐν κλίμακι
Δήσας, κρεμάσας, ὑστριχίδι μαστιγῶν, δέρων,
Στρεβλῶν, ἐπί τε τὰς ῥίνας ὄξος ἐγχέων,
Πλίνθους ἐπιτιθεὶς, πάντα τἄλλα πρασο χ·
Μὴ τύπτε τοῦτον, μὴ δὲ γηθσίῳ νέῳ.

Ranæ.

[1] Aristoph., *Plutus*, *in princ.*

[2] *Œconom.*, c. XIV.

nous réjouissant avec elle lorsque nous étions joyeux, ou nous affligeant avec elle si nous avions du chagrin. Nous lui donnions le désir d'améliorer notre fortune en la lui faisant connaître, en partageant notre bonheur avec elle. Pour exciter en elle l'amour de la justice, nous préférions l'honnête homme au fripon, en lui montrant que le premier vivait plus riche, plus honoré que l'autre. Voilà sur quel pied nous l'avons mise chez nous [1]. » Que cette peinture n'est pas une œuvre de fantaisie, c'est une vérité incontestable pour l'homme tant soit peu versé dans l'étude de l'antiquité. Dans Démosthènes nous voyons également une vieille esclave aimée, protégée par ceux qu'elle avait longtemps servis et qui avaient fini par l'affranchir [2]. En outre, l'éducation des enfants, par une étrange contradiction de l'esprit humain, était fort souvent confiée à des malheureux dont on ne faisait pas même un excellent choix. « C'est « chose trop hors de tout propos, dit « Plutarque, ce que plusieurs font maintenant en cest endroit; car s'ils ont « quelques bons esclaves, ils en font les « uns laboureurs de leur terre; les autres « patrons de leurs navires;... et s'ils en « trouvent quelqu'un qui soit ivrogne, « gourmand et inutile à tout bon service, « ce sera celui auquel ils commettront « leurs enfants [3]. »

On le voit donc, l'esclave se liait intimement à la famille, comme une greffe que l'on s'efforçait ensuite de détacher brusquement, mais qui ne s'en appropriait pas moins souvent la vigueur et les bonnes qualités de l'arbre lui-même. Ce dernier cas était cependant le plus rare et formait une véritable exception, car l'opinion ravalait l'esclave au niveau de ce qu'il y avait de plus infime, et on n'améliore jamais les hommes en les dégradant. Une fois devenu partie intégrante de la famille, il lui inoculait bien plutôt sa propre corruption [4].

[1] *Ibid.*, c. IX.

[2] Démosth. c. *Evergus*.

[3] Plut. *Traité de l'éducation*.

[4] Dans le même ouvrage Xénophon assimile les esclaves aux *poulains* que l'on élève pour grossir sa fortune, et plus loin il les place encore au niveau de la brute.

Les savants du siècle précédent et de celui-ci ont élevé de nombreuses discussions sur la population athénienne, dans laquelle les esclaves entrent naturellement pour une grande part. D'après les calculs les moins exagérés [1], on peut admettre que l'Attique renfermait cinq cent mille habitants, dont 365 mille étaient sous le régime de la servitude, ce qui est d'environ 27 0/0 ou comme 1 : 4. Dans les plantations américaines la proportion était, il y a peu d'années, comme 1 : 6. Tout donne lieu de croire que ce chiffre est une moyenne exacte. Dans le Plutus d'Aristophane, un pauvre nous apparaît suivi d'un esclave qui porte son manteau *troué,* et quant au maître de Carion, qui se plaint de son indigence, il en possède plusieurs. S'il en est ainsi, toutes les fonctions diverses remplies aujourd'hui par le travail de l'homme libre l'étaient alors par des esclaves, et ce seul fait expliquerait leur grand nombre dans une petite contrée comme l'Attique.

Quand Démosthènes veut accuser quelqu'un d'un trop grand faste, il lui fait traverser les places publiques suivi de trois esclaves d'apparat. Nos élégants modernes font de même monter deux valets-de-pied derrière leur voiture. Les philosophes possédaient quelquefois dix esclaves. On en louait encore pour des services extérieurs, tels que l'agriculture, la moisson, les exploitations minières, les usines et les nombreuses fabriques dont abondait Athènes. Enfin, la marine marchande et celle de l'État avaient des équipages composés d'esclaves; et il devait s'en faire une grande consommation, car la mauvaise construction des vaisseaux grecs, où l'on ne pouvait se tenir à l'aise, devait engendrer une foule de maladies à bord et emporter une foule d'hommes. Timarque avait douze esclaves dans son atelier; le père de Démosthènes, cinquante-deux, sans compter les femmes employées dans sa maison. Ce sont là des fortunes médiocres; on rencontre des exemples de propriétaires qui pos-

[1] Sainte-Croix admet 639,800 habitants, calcul trop élevé. Ctésiclès, dans *Athénée*, 431,000; Wallace 580,000; et M. Boeckh 500,000.

sèdent cent vingt, trois cents, six cents, et jusqu'à mille esclaves[1]. Nicias était de ce nombre. Avant l'affaire de Deceléia, où vingt mille d'entre eux s'évadèrent et commencèrent une guerre servile, la population devait même être beaucoup plus forte, comme le prouve un passage de Xénophon. Depuis ce temps, fait-il observer, on craint d'augmenter le nombre des esclaves, on redoute encore qu'ils ne soient enlevés par l'ennemi ; mais il conseille pourtant à l'État d'en acheter plusieurs milliers, et de les faire travailler dans les mines du Sunium, afin d'en retirer un bon revenu en peu d'années[2].

Le prix d'un esclave dépendait d'une foule de circonstances : la concurrence, la nation, la paix ou la guerre, l'âge, la santé, les facultés intellectuelles, les forces physiques, la beauté et même la vertu. L'un ne valait pas seulement la moitié d'une mine, l'autre valait deux mines[3], le prix d'un troisième était de cinq à dix, et s'élevait parfois jusqu'à un talent[4]. Ceux qui travaillaient dans les carrières et dans les moulins avaient une faible valeur. Les différentes estimations de Lucien dans un de ses dialogues nous donnent le prix courant[5]. En adoptant les calculs de Xénophon pour six mille esclaves, on voit qu'ils auraient coûté primitivement cent vingt à cent cinquante drachmes chacun[6]. Les discours de Démosthènes fournissent encore des données pour des armuriers et autres ouvriers qui sont estimés de trois à six mines[7]. Quelquefois des positions exceptionnelles venaient augmenter de beaucoup la valeur de cette propriété, surtout quand il s'agit des femmes consacrées au service d'un temple (ἱερόδουλοι); ou si le culte leur prescrivait la prostitution, ou si enfin elles devenaient l'objet d'un commerce infâme[1]. Et dès lors le revenu du maître augmentait dans la même proportion. On tirait les esclaves généralement de la Thrace, de la Phrygie, de la Carie et d'autres pays barbares. Des compagnies de commerce s'établissaient pour alimenter les marchés et transporter sans cesse ces malheureux d'un lieu à un autre afin d'en trouver le débit ; on les entassait pêle-mêle comme de vils bestiaux dans des réduits infects ou sur les places publiques, et, lorsqu'il se présentait un acquéreur, on les faisait danser en rond pour montrer leur force et leur agilité. Un certain Antigènes eut l'idée d'établir une compagnie d'assurance contre la fuite des esclaves, et la spéculation lui procura beaucoup d'argent[2]. Mes lecteurs se contenteront, j'espère, de ces indications qu'il me serait facile de multiplier. Mais à la vue de ces tristes détails, et devant encore poursuivre une longue histoire de deuil, j'ai hâte d'échapper à cette lugubre nomenclature d'oppression et d'iniquité.

J'ai souvent été douloureusement frappé de ce passage d'un ancien que j'ai cité plus haut, et qui nous montre la Grèce sanglante, déchirée, vide de population, ne pouvant guère fournir que *trois mille hommes de troupes dans toute son étendue*. Or, on a beau rapprocher cette situation des plus grands désastres infligés par la guerre dans nos temps modernes, il est impossible d'y trouver un pareil phénomène. Les dévastations du Palatinat, sous Louis XIV, qui soulevèrent l'indignation de toute l'Europe, ou même les razzias des landsknechts en Italie, sous Charles-Quint, ne peuvent soutenir la comparaison. Comment donc s'expliquer cette désolation si profonde, si accablante, dans un des plus beaux pays du globe? Quant à moi, je n'hésite pas à l'attribuer en grande partie à l'esclavage renaissant toujours parmi les Hellènes de leurs guerres féroces. Dans les longues études auxquelles je me suis livré sur cette matière, une foule de passages sont venus me confirmer dans cette opinion. Mais il

[1] Æschine c. *Timarque*.—Démosth. c. *Aphobus*, A. —Lysias, *Eratosthènes*.—Xénoph., *de la Républ.*, IX.

[2] Idem, *Ibidem*.

[3] Une mine valait 91 fr. 66 c.

[4] Cinq mille cinq cents francs.

[5] Βίων πρᾶσις, 27. — Il estime Socrate deux talents, le péripatéticien vingt mines, Chrysippe douze, un pythagoricien dix, Dion de Syracuse deux, et Diogène un seul, parce qu'il le destine à son moulin.

[6] La dragme valait 92 c.

[7] *Premier discours*, c. *Aphobus*.

[1] Démosth. c. *Néera*.

[2] Arist., *Polit.*, II, 2, 34.

est un autre fait dont il faut aussi tenir compte. Jamais les Grecs n'eurent un véritable droit des gens; jamais ils ne reculèrent devant le massacre de sang-froid, quand l'appât d'une riche rançon ne les engageait pas à épargner leurs prisonniers. A l'apogée de leur existence sociale, dans le beau siècle de Périclès, Thucydide raconte en cent endroits ces coupes réglées d'hommes avec une impassibilité si grande, que l'on se demande enfin si cet historien a des entrailles humaines. Mais si vous passez à d'autres écrivains, même stoïcisme, même calme dans le récit de ces horreurs. Quel devait être donc le résultat continu de ces perpétuels démêlés entre une population dense, dans une contrée étroite, coupée de hautes chaînes, où les habitants ne pouvaient guère s'étendre sur une grande superficie! A ce fléau ajoutez encore l'esclavage, et l'on aura, je crois, le secret de la dépopulation que je signale en ce moment. Comme ceci rentre immédiatement dans mon sujet, on me permettra d'en donner quelques exemples. Sans rappeler ici l'affreux sort des Athéniens vendus par leurs créanciers, bornons-nous à la guerre du Péloponèse et à l'époque qui précéda la domination romaine, c'est-à-dire une période de deux cent dix ans (432 à 222 avant J.-C.). Au début de la guerre, les Corcyriens vendent les prisonniers Corinthiens qui leur sont tombés entre les mains; à quelque temps de là les Corinthiens prennent leur revanche sur huit cents Corcyriens dans le golfe d'Ambracie [1]. Après le combat de Sphactérie, les Athéniens envoient leurs captifs garrottés dans l'Attique et menacent de les égorger si les Lacédémoniens ne terminent pas la guerre [2]. Nicias s'empare de Thurium, dans le golfe d'Argos; il en vend les habitants comme esclaves [3]. Lorsque l'expédition de Sicile fut arrêtée, on décida que les Syracusains seraient réduits en servitude, ainsi que la population de Sélinonte. Les Athéniens subirent d'une manière terrible le sort qu'ils destinaient à leurs ennemis [1]. Tolmidas condamne Chéronée au même châtiment; Phormion l'Athénien en fait autant d'Ambracie; à Mytilène, mille personnes périssent sous le fer du bourreau, les autres paraissent soumis à la glèbe; les Thébains rasent Platée, égorgent ses défenseurs, emmènent les femmes et les enfants; à quelque temps de là les Athéniens usent de représailles sur Phoronée [2]! Ici on massacre tous les pubères, en réservant les autres pour la servitude; là c'est Nicias qui retire cent vingt talents de la vente des habitants d'Hycara. D'autres fois on imprimera sur le front des prisonniers une galère athénienne, et l'ennemi, de son côté, marquera d'une chouette celui des Athéniens. Que sera-ce, si nous ajoutons à ce tableau d'horreurs tous ces nids de pirates élevés par les deux partis, nids où les esclaves fugitifs trouvent un asile et sont invités à ravager le territoire de leurs anciens maîtres. On bâtit des forteresses afin qu'ils s'y rallient, et ce moyen politique est des plus efficaces pour réduire l'ennemi à l'impuissance! Que l'imagination évoque pendant un instant toutes les scènes affreuses auxquelles donnait lieu cette guerre de cannibales; ou plutôt ne reculera-t-elle pas devant cette sombre réalité?

Passons vite à d'autres temps: Denys le Tyran fait vendre une foule de Siciliens et affranchit des esclaves pour en faire ses satellites. Qui ne sait que le même Denys fit acheter Platon par les Éginètes. Démosthènes reproche à Philippe d'avoir détruit trente-deux villes; dans un autre discours on voit les Athéniens prisonniers occupés à cultiver les champs du monarque macédonien. Alexandre, à son tour, dispose à l'encan de trente mille Thébains après la destruction de cette malheureuse ville; sous ses successeurs les Macédoniens sont fort étonnés qu'Eumène vainqueur n'en fasse pas autant de leurs femmes et de leurs enfants; puis ce sont les Étoliens qui enlèvent cinquante mille Laconiens lors de leur invasion; « et, ajoute

[1] Thucyd., I, c. 49, 50, 55.
[2] Diod. Sicul., liv. XII, c. 57, 63.—Thucyd., II.—Plut., *Nicias*.
[3] Diod. Sicul., lib. XII, c. 67.

[1] Plut., *Nicias*.—Diod. Sic., XIII, c. 2.
[2] Thucyd., lib. I, c. 113; II, c. 68, 5, etc. Presque tous les détails qui suivent sont puisés aux mêmes sources.

Plutarque, y en eut un des plus vieux Spartiates qui dit alors : « Que les ennemis leur avoient fait un grand plaisir de descharger le païs de la Laconie d'une si pesante charge ! »

Quelles réflexions équivaudraient à ce simple et véridique narré des faits? Avais-je raison de dire que l'esclavage, sur une pareille échelle, devait amener insensiblement une dépopulation rapide de la contrée?

J'ai réservé pour la fin un certain point de vue, un certain ordre de faits d'une gravité si haute qu'il ne trouvait nulle part ailleurs une meilleure place. Je veux dire la profonde vitiation de la famille grecque due en grande partie à l'esclavage. C'est ici que la pudeur chrétienne est obligée de soulever seulement un coin du voile et de laisser dans l'ombre ces graveleuses peintures dignes de la morale païenne, mais indignes de l'histoire. *Laissons à l'enfer ses secrets.* Mais pourtant, tout en couvrant d'un manteau la nudité de la muse aristophanique, il nous sera bien permis de rappeler en passant les affreux désordres qu'elle révèle et étale au grand jour. Ouvrons d'abord les *Acharnéennes*; voici un père accompagné de ses petites filles, non encore nubiles; le port de Mégare est fermé par les Athéniens : disette au dedans, nul commerce au dehors ! que fera notre Mégarien? Il arrive sur le marché d'Athènes ; ses filles sont travesties en porcs ; un acquéreur se présente ; un long et ignoble dialogue s'établit sur la double signification du mot χοίρος[1] ; on procède à un examen plus ignoble encore, et les filles sont achetées pour quelques légumes ! A ce prix, s'écrie le Mégarien, je vendrais volontiers ma femme et ma mère[2] ! Et cela se jouait devant toute la Grèce assemblée aux grandes dionysiaques ! Il y avait une vieille rancune entre Mégare et Athènes ; — soit. — Mais passez aux *Thesmophories*, là des femmes sont rassemblées ; elles seules célèbrent ces mystères. Le comique introduit Euripide dans ce conclave secret ; quelles mœurs monstrueuses s'y révèlent ! A défaut d'hommes libres, pour amants, viennent les esclaves[1] ! J'épargne au lecteur d'autres exemples du même cynisme, mais je veux pourtant démontrer que la scène comique n'exagère pas. Dans *l'Hippolyte* d'Euripide, quelle horrible morale ne met-il pas dans la bouche de la confidente de Phèdre ! De la tragédie venons au grand orateur.

« Athéniens, dit-il, nous avons des « courtisanes pour le plaisir, des concubines pour avoir soin de nos per-« sonnes et des épouses pour qu'elles « nous donnent des enfants et qu'elles « règlent avec fidélité l'intérieur de nos « maisons[2]. » Et à propos de qui tient-il cet extraordinaire langage? à propos d'une Néera achetée dès son bas âge dans le but de spéculer sur sa beauté. A côté d'elle on voit une foule d'autres malheureuses du même genre. Néera passe ainsi de main en main, met le trouble dans les familles, usurpe un prétendu état de liberté et se fait passer pour une femme légitime.

Or que l'on se représente, sous un ciel ardent, tout une population livrée au culte de la forme et de la matière; abandonnée sans frein à ces faciles plaisirs que l'esclave avait même intérêt de faire naître, et qu'on me dise ensuite ce que devenait bientôt une société reposant sur de pareilles bases? Que devenait l'enfant de tous ces désordres? Initié de bonne heure à tous les arcanes du vice, comment la fleur maladive de son innocence ne se serait-elle pas étiolée dans son bouton? Et puis, comme la débauche atteint la vie dans ses germes les plus cachés, peu à peu la belle race antique arrivait à une décadence prématurée ; on n'avait plus sous les yeux que ces petits vieillards de trente ans qui s'en allaient promener à Rome leur inanité, leurs oiseuses arguties, êtres privés

[1] Χοίρος suum et mulieris pudenda necnon eâdem voce sonat.

[2] Ἀχάρναι, v. 729-817.

[1] Οὐδ' ὡς ὑπὸ τῶν δούλων τε κορέω κόμεων
Σποδουμεθ', ἢν μὴ 'χωμεν ἕτερον........,
v. 490.

[2] Démosth. c. *Néera*. Τὰς μὲν γὰρ ἑταίρας ἡδονῆς ἕνεκ' ἔχομεν· τὰς δὲ παλλακὰς, τῆς καθ' ἡμέραν θεραπείας τοῦ σώματος· τὰς δὲ γυναῖκες, τοῦ παιδοποιεῖσθαι γνησίως, καὶ τῶν ἔνδον φύλακα πιστὴν ἔχειν.

d'amour, de sens et d'intelligence, esclaves eux-mêmes à leur tour et courbant vers la terre un dos dont les vertèbres ne pouvaient plus se redresser.

Et la Grèce était déserte !

C.-F. AUDLEY,
Professeur d'histoire au collège de Juilly.

ÉTUDES SUR LA VIE, LES ŒUVRES ET LES TEMPS DE SAINT ISIDORE DE SÉVILLE.

PREMIER ARTICLE.

Étudier la vie des saints, c'est étudier l'histoire dans l'aristocratie religieuse, morale et intellectuelle de l'humanité. A ce point de vue, où trouver plus d'enseignements que dans la vie et les œuvres de saint Isidore de Séville, considérées par rapport à l'influence qu'elles ont exercée en Espagne sur la civilisation, à l'époque de la conversion des Goths au catholicisme? Pour bien apprécier toute la portée de ce grand événement, il suffit de ne pas méconnaître que l'Espagne, dans sa lutte de huit siècles contre l'islamisme, n'a dû son salut qu'à l'unité catholique : car certainement si le triomphe de l'orthodoxie sur l'hérésie arienne n'eût pas précédé l'invasion mahométane, c'en était fait de la nationalité chrétienne dans la péninsule ibérique, et la société européenne tout entière était gravement compromise.

Nous avons mesuré nos forces en même temps que l'espace dont nous pouvons disposer, et nous n'avons d'autres prétentions que d'ébaucher une esquisse du grand tableau qui se présente ici à la pensée.

Aucun fait historique ne contredit la tradition qui attribue à saint Jacques le majeur les premières conversions à l'Évangile chez les peuples païens qui habitaient au-delà des Pyrénées. On est plus fondé encore à croire que saint Paul a continué l'œuvre commencée par l'apôtre que l'Espagne reconnaissante a adopté pour son Patron. Il est certain enfin, que la semence jetée sur cette terre féconde par la parole apostolique a porté des fruits abondants, dès le second et peut-être même dès le premier siècle de l'ère chrétienne. L'autorité des Pères de l'Église et le témoignage du poëte espagnol Prudence établissent incontestablement la date reculée des persécutions souffertes en Espagne pour la foi catholique par cette longue suite de martyrs qui remonte à saint Eugène, victime des fureurs de Domitien, et réputé le premier évêque de Tolède. Saragosse, que Prudence appelle *patria sanctorum martyrum*, « la patrie des saints martyrs, » est, en effet, la ville qui en a produit le plus grand nombre. Mais, sous le règne du féroce Dioclétien, le sang des confesseurs de Jésus-Christ a ruisselé par toute l'Espagne.

L'hérésie, cette plante parasite qui s'attache à la vérité pour vivre à ses dépens, n'a pas manqué de troubler les premiers siècles de l'Église d'Espagne. Quelque amélioration que le christianisme eût apportée aux mœurs espagnoles, elles ne demeurèrent pas moins longtemps encore infectées des vices autorisés par le paganisme. C'est évidemment à cette disposition morale qu'il faut attribuer la séduction qu'exerça sur les femmes, sur les hommes à leur exemple, et même sur un certain nombre de membres du clergé, la secte sensuelle à laquelle Priscillien, prêtre espagnol, a donné son nom. Quoique solennellement condamné à Saragosse dans un des trois premiers conciles nationaux, et malgré le supplice de son auteur qui fut décapité par ordre de l'empereur Maxime, le priscillianisme ne fut pas déraciné

du sol qui l'avait engendré. La nouvelle condamnation qui le frappa encore à Tolède ne l'empêcha pas de porter ses ravages dans la moralité publique jusqu'après l'entrée des Goths en Espagne, au commencement du 5e siècle.

L'arianisme, qui ébranlait la base divine du christianisme en niant la consubstantiabilité avec Dieu du Verbe révélateur de l'Évangile, fut apporté en Espagne par les conquérants de race germanique. Les Goths, qui l'avaient reçu au moment de leur conversion au christianisme dans les provinces orientales de l'empire romain, en prétendirent imposer le joug en même temps que leur domination aux catholiques espagnols. Aussi l'Espagne a-t-elle eu sa grande part des troubles et des maux dont cette secte a été la cause perpétuelle jusqu'à son extinction. Après saint Athanase, l'erreur arienne, dans sa lutte contre la vérité qu'elle s'efforçait de dénaturer par des argüties captieuses, n'a pas eu d'adversaire plus énergique qu'Osius, évêque de Cordoue. Avant de briller au concile de Nicée, où il coopéra puissamment à l'œuvre immortelle de cette vénérable assemblée, il avait été la principale lumière du célèbre concile d'Illibéris, le premier des conciles nationaux, et le plus ancien non-seulement de l'Espagne, mais de toute la catholicité, dont les actes soient parvenus jusqu'à nous. L'origine des cortès, qui découle des conciles, remonte même jusqu'à celui d'Illibéris, où il fut traité des matières spirituelles dans leur application aux choses temporelles. Paul Orose, cet autre défenseur espagnol du catholicisme, qui a visité saint Augustin à Hippone et saint Jérôme à Bethléem, a été contemporain de l'invasion gothique et arienne.

Depuis l'établissement du christianisme en Espagne jusqu'après la conquête du pays par les Goths, le choix des évêques appartint au peuple. L'élection avait lieu dans un synode provincial; les fidèles proposaient leur candidat, et le clergé du diocèse vacant donnait ensuite ses voix. Les évêques étaient tous égaux alors en dignité et en pouvoir, et les conciles nationaux étaient présidés par le plus âgé de ceux qui assistaient à l'assemblée. Mais on ne tarda pas à sentir le besoin d'un pouvoir central et supérieur, et on s'accoutuma insensiblement à reconnaître la supériorité de l'évêque qui résidait dans la métropole, siége de la puissance civile de la province : c'est ainsi que, suivant toutes les apparences, vers le milieu du 4e siècle, la circonscription politique servit de modèle à la circonscription ecclésiastique. Le concile de Chalcédoine avait posé en principe ce mode de division, et le concile d'Antioche décréta, en 341, que le métropolitain de chaque province aurait la supériorité sur les évêques de sa juridiction, mais sans pouvoir s'immiscer dans l'administration particulière de leurs diocèses.

L'histoire atteste que la papauté exerça, dès ces premiers temps, la plus utile influence sur le clergé espagnol. On voit les souverains pontifes intervenir efficacement dans l'extirpation du priscillianisme. L'invasion des Goths et par eux celle de l'arianisme firent sentir plus vivement encore à l'Église d'Espagne le besoin de recourir fréquemment à Rome pour le maintien de la discipline ébranlée par ces bouleversements. Dans les premières années qui suivirent l'envahissement, les Goths laissèrent une assez grande liberté à l'Église catholique, mais plus tard ils devinrent persécuteurs. Alors, pour prêter secours au clergé opprimé, et pour remédier à la difficulté des communications entre l'Espagne et l'Italie, le Saint-Siége confia plus d'une fois la mission de le représenter dans une portion du royaume à des évêques espagnols qu'il nommait pour cela ses vicaires ou ses légats. C'est vers le milieu du 5e siècle qu'apparaît cette institution.

Telle était, en somme, la situation de l'Église d'Espagne, pendant l'époque antérieure à saint Isidore. On voit que le Saint-Siége secondait puissamment l'action du clergé catholique travaillant à éclairer les Goths, et il est évident que la discussion avait depuis longtemps préparé la conversion, lorsque le roi Reccared monta sur le trône en 586. Quand saint Léandre, frère de saint Isidore, et son prédécesseur sur le siége métropolitain de Séville, détermina ce

souverain à entrer, en 589, dans le sein de l'Église orthodoxe, les Ariens, par toute l'Espagne, étaient disposés à abjurer leur erreur, et la conversion du roi entraîna facilement celle du clergé et de la nation entière. Saint Isidore a été le coopérateur de son frère dans cette grande œuvre. Avant d'examiner quelle a été son influence sur les événements de son siècle, et quels services il a rendus à l'Église, à la société, aux sciences et aux lettres, nous allons jeter un coup d'œil sur sa vie et ses ouvrages. Ce sera déjà commencer cet examen.

La biographie de saint Isidore est une matière délicate à traiter, si on veut y apporter une critique qui cherche à démêler le vrai du faux, avec toute la mesure exigée par le sujet, au milieu de récits divers où l'altération involontaire et la pieuse exagération des faits ont souvent leur source dans les plus respectables sentiments. La détermination de la date exacte des événements présente aussi plus d'une difficulté insoluble.

Suivant les conjectures les plus vraisemblables, saint Isidore est né à Séville, vers l'an 560 de l'ère chrétienne. L'opinion qui lui attribue une origine gothique du côté paternel ne nous paraît point fondée : le nom de son père, au contraire, et ceux de ses frères et de sa sœur, empruntés aux langues grecque et latine, doivent faire penser que sa famille était hispano-romaine. Quant aux monuments qui le font descendre par sa mère du sang royal des Goths, ils sont tous postérieurs au 11e siècle. On pourra répondre, il est vrai, qu'ils sont l'écho d'une ancienne tradition ; on ajoutera qu'un passage de la règle tracée à sainte Florentine par saint Léandre, pour la vie religieuse, permet peut-être de supposer que leur mère aurait dû sa conversion à la vraie foi à son exil de Carthagène à Séville, fait que nous allons mentionner. Dans ce passage, Léandre, pour engager sa sœur Florentine à ne point songer à retourner dans leur patrie, lui rappelle que leur mère s'écriait en pleurant : « C'est mon voyage à Séville qui m'a fait connaître Dieu ; je mourrai sur cette terre étrangère, et j'aurai ma sépulture là où j'ai eu la connaissance de Dieu. » *Et cum magnis dicebat fletibus : Peregrinatio me Deum fecit agnoscere, peregrina moriar, et ibi sepulturam habeam ubi Dei cognitionem accepi.* Si on infère de ces paroles que la mère de saint Isidore était Arienne avant de venir à Séville, on pourra admettre qu'elle était d'origine gothique, sans être en droit pour cela de la supposer issue du sang royal. Mais, ce qui est certain, c'est que le père de saint Léandre, de saint Fulgence, de sainte Florentine et de saint Isidore, se nommait Sévérien, et qu'il était de la province de Carthagène. En était-il duc, *dux*, comme on appelait ceux qui gouvernaient les provinces? Rodrigue de Tolède, Luc de Tuy, et l'auteur de la Continuation de la Chronique de saint Isidore, sous le nom d'Ildefonse, lui donnent ce titre ; on lit aussi dans les anciens bréviaires espagnols, que Sévérien commandait à Carthagène, et le bréviaire romain lui accorde également le titre de duc de cette province. La supposition des écrivains qui veulent que la femme de Sévérien se soit nommée Théodora ne nous semble point admissible : Nicolas Antonio[1] s'autorise d'un texte de saint Léandre, pour affirmer que la mère des trois saints et de la sainte s'appelait Turtur et Turtura ; cette assertion a été combattue par Florez[2] : le fait est que le doute résulte de la lecture attentive du texte allégué. Mais, ce qui est incontestable, c'est que saint Isidore est le frère puîné de saint Léandre, de saint Fulgence et de sainte Florentine.

Quoique les auteurs soient loin de s'accorder sur le lieu de la naissance de saint Isidore, on peut croire, avec une probabilité très-rapprochée de la certitude, qu'il est né à Séville. Cette ville avait offert un asile à sa famille, bannie de Carthagène pour son attachement à la foi catholique, lors du ravage de la patrie de Sévérien par le roi des Goths, Agila, ardent ennemi du catholicisme. Cet exil des parents de saint Isidore peut être fixé à l'année 552. Le meilleur édi-

[1] *Biblioth. Hispan. Vet.*

[2] *Espana Sagrada.*

teur des œuvres du saint, F. Arevalo[1], pense que Fulgence et Isidore sont nés après cette époque.

On raconte de l'enfance de saint Isidore un prodige attribué pareillement à plusieurs autres hommes qui, comme lui, se sont illustrés par leur éloquence. Un essaim d'abeilles serait venu se poser sur la bouche du jeune Isidore, et se serait ensuite envolé vers le ciel. Sa sœur, qui veillait sur ses tendres années, pour les nourrir du lait de l'esprit, comme parle l'office de sainte Florentine, étonnée à la vue de cette merveille, tomba en prières, et entrevit alors que son frère deviendrait un grand docteur de l'Église, et déracinerait de l'Espagne l'hérésie arienne.

Isidore était encore en bas âge lorsqu'il perdit ses parents, qui léguèrent à Léandre, à Fulgence et à Florentine le soin de former leur jeune frère à la vertu et à la science. Saint Léandre, qui était l'aîné des quatre, travailla ardemment à l'éducation d'Isidore, qu'il aimait d'une tendresse plutôt paternelle que fraternelle. Une preuve touchante de ce sentiment existe dans la règle tracée à Florentine pour la vie religieuse. Léandre y engage sa sœur à chérir d'autant mieux leur jeune frère, et à prier Jésus-Christ pour lui avec d'autant plus de ferveur, qu'elle a été témoin de l'amour dont il était l'objet de la part de leurs parents terrestres. La mémoire d'Isidore est certainement redevable d'une grande partie de ce qu'elle est au savoir et à la piété du maître et du frère qui l'a glorieusement précédé sur le siége épiscopal de Séville. Il existe des traces écrites de la participation de Florentine à la tâche laissée aux frères et à la sœur d'Isidore par leurs parents, et Fulgence apporta également le tribut de ses sages instructions à l'acquit de cette mission, qui fut si bien remplie. Ainsi les fruits que la religion et la patrie ont recueillis de la vie d'Isidore sont le produit des leçons fraternelles de deux saints et d'une sainte, qui ont secondé les merveilleuses dispositions naturelles du quatrième saint donné à l'Église par cette heureuse famille.

Il y a lieu de croire qu'Isidore, entré de bonne heure dans les ordres, commença dès sa jeunesse la guerre qu'il fit avec tant de succès à l'arianisme. Suivant les bréviaires espagnols, son frère Léandre aurait même été obligé de modérer l'ardeur de son zèle, et de l'engager à en réserver les effets pour des temps plus favorables. Durant une absence de ce grand évêque, exilé par le roi arien Leuwigild, vers 583 ou 584, saint Isidore le remplaça, d'après plusieurs témoignages, dans l'exercice des fonctions épiscopales, mais assurément au moins, dans la défense de la religion contre l'hérésie. Par la fermeté qu'il opposa aussi bien aux flatteries qu'aux menaces des ariens, il se montra digne de la lettre que Léandre lui écrivit pour l'engager à ne pas craindre de souffrir la mort même, s'il le fallait, pour la foi catholique. Isidore nous apprend lui-même[1] que telles étaient les paroles de son frère : *mortem non esse timendam ;* et le chanoine de Léon, auteur d'une vie de saint Isidore, dit également : *Audiens autem reverendus doctor Leander fortissimi juvenis Isidori constantiam, in Domino gavisus est. Misit ei itaque epistolam, in quâ præmonet, mortem pro fide catholicâ quidquam non esse timendam.* « Le révérend docteur Léandre, apprenant la constance du très-courageux et jeune Isidore, s'en réjouit dans le Seigneur. C'est pourquoi il lui écrivit une lettre, dans laquelle il le prévient que la mort pour la foi catholique n'est nullement à craindre. »

Vers l'an 586, l'Église d'Espagne jouissant de la paix que lui avait procurée l'avènement au trône du roi Reccared, déjà très-bien disposé en faveur du catholicisme, les conseils de Léandre engagèrent Isidore à s'enfermer dans la retraite du cloître, pour s'y livrer à l'étude de Dieu et de lui-même en même temps qu'à celle des lettres et des sciences. Mais on ne doit pas, à l'exemple de plusieurs écrivains, inférer de cette réclusion que saint Isidore soit jamais entré dans un ordre monastique quel-

[1] *Isidoriana*, sive prolegomena in edition. oper. S. Isid. Hispalen.

[1] *De Vir. illustr.*

conque, soit celui des Bénédictins, soit tout autre. Il serait d'ailleurs difficile de prouver que l'ordre de saint Benoît eût déjà pénétré en Espagne à cette époque. C'est à l'institut des Chanoines Réguliers, vivant en communauté, que saint Isidore paraît avoir appartenu.

Le chanoine de Léon, auteur d'une vie de saint Isidore, raconte que, pendant une nuit de Noël, vers l'année 590, ce saint fut miraculeusement transporté à Rome et ramené de même à Séville avant l'apparition du jour. Le martyrologe espagnol met ce voyage merveilleux au rang des choses incroyables qu'ont avancées les biographes d'Isidore.

On est fondé à penser que saint Léandre mourut en 599, et qu'il fut remplacé cette même année, ou l'année suivante, sur son siége métropolitain par son frère Isidore, nommé évêque de Séville; car la qualification d'archevêque ne fut adoptée en Espagne qu'après l'invasion arabe. Lorsque les souverains pontifes donnent, avant cette époque, le titre d'archevêque, dans leurs lettres, à un évêque métropolitain d'Espagne, ils se servent d'une dénomination en usage dans le style romain, mais qui n'avait point encore cours au-delà des Pyrénées.

On lit dans l'ancien office des saints d'Espagne que le pape Grégoire-le-Grand confirma l'élection d'Isidore à l'évêché de Séville, et lui envoya le pallium. La version du bréviaire romain s'exprime dans les mêmes termes, ajoutant que le pape institua Isidore vicaire du Saint-Siége apostolique pour toute l'Espagne. Le chanoine biographe de saint Isidore rapporte aussi que le pallium lui fut envoyé de Rome, et qu'il fut honoré du titre de primat d'Espagne par saint Grégoire. L'auteur de la continuation de la chronique d'Isidore affirme également que le saint évêque était revêtu de la dignité de primat, et qu'il remplissait les fonctions de vicaire du pape de Rome en Espagne, *et romani papæ in Hispaniis vices gerens*. Quant à l'envoi du pallium, il ne faut pas que l'usage qui a prévalu avec le temps serve de règle pour juger de ce qui se passait à l'époque de saint Isidore. Les lettres de saint Grégoire-le-Grand nous apprennent que cet honneur était alors réservé aux prélats éminents en mérite qui le sollicitaient avec instance. Suivant la coutume primitive, il était surtout obtenu par ceux qui visitaient le tombeau de saint Pierre. Les papes prirent ensuite l'habitude d'envoyer le pallium aux prélats qu'ils en jugeaient dignes par des légats de la chaire apostolique. L'illustre prédécesseur d'Isidore sur le siége de Séville, saint Léandre, avait reçu le pallium de saint Grégoire par un acte de justice spontanée de ce grand pontife. Un acte semblable a certainement pu être appliqué à saint Isidore avec non moins de convenance; et, sans en avoir la certitude absolue, il est permis de présumer que cette insigne faveur pontificale a été aussi la récompense de la haute piété et du vaste savoir du successeur de Léandre. D'une lettre adressée aux prélats assemblés pour juger l'évêque de Cordoue, et écrite par Isidore lui-même, on peut conclure en quelque sorte qu'il avait une délégation du Siége apostolique, et qu'il remplissait en Espagne les fonctions de primat. Mais que la primatie de l'Espagne et le titre de vicaire apostolique aient été attachés au siége de Séville, ou suivant une antique coutume, ou par quelque privilége pontifical, comme plusieurs auteurs l'ont prétendu, c'est ce dont il n'existe aucune preuve.

Dans une assemblée d'évêques, au contraire, tenue à Tolède sous le règne de Gundemar, l'an 610, l'évêque de cette ville fut reconnu primat de toute l'Espagne, conformément à une ancienne décision synodale. Un décret du roi Gundemar, de cette même année, confirme cette reconnaissance de la primatie du siége de Tolède, à laquelle souscrivit Isidore.

Gonzalès, dans le *Théâtre de l'Eglise de Séville*, le martyrologe d'Espagne et plusieurs auteurs racontent qu'Isidore a été quelque temps exilé à Malaga, assertion empruntée au pseudo-Luitprand, et en témoignage de laquelle on a cité une lettre écrite à Gordien, évêque de Séville, par le pape Deusdedit, qui a occupé le trône pontifical de l'année 614 à l'année 617. Or, si Gordien était alors évêque de Séville, ce ne pouvait

être que par intrusion, à la place d'Isidore vivant, et par conséquent absent. Mais comment supposer que, sous le règne de Sisebuth, souverain très-catholique, dont Isidore fait lui-même l'éloge dans son *Histoire des Goths*, ce saint évêque de Séville ait pu être éloigné de son siége par la violence? Et, d'un autre côté, comment admettre que le souverain pontife ait écrit une lettre bienveillante à Gordien, usurpateur de l'évêché de Séville? Force est donc de reconnaître que la suscription de la lettre du pape Deusdedit a été altérée, et qu'il faut lire *Hispanensem* au lieu d'*Hispalensem*, c'est-à-dire *évêque d'Espagne* à la place d'*évêque de Séville*. En effet, dans un manuscrit du Vatican, cette lettre porte la suscription : *Gordiano Episcopo Hispanensi*, « à Gordien, évêque d'Espagne. » Le cardinal d'Aguirre[1] est aussi d'avis que cette lettre est ou altérée, ou supposée. Enfin, dans un catalogue des évêques de Séville, donné par Florez[2], saint Léandre, vingt-troisième évêque de Séville, succède à Étienne, vingt-deuxième évêque, et a pour successeur Isidore, que remplace immédiatement Honorat, vingt-cinquième évêque; ce qui achève de prouver qu'un évêque du nom de Gordien n'a point siégé alors à Séville.

La continuation de la Chronique d'Isidore, sous le nom d'Ildefonse, le chanoine de Léon, auteur de la vie de saint Isidore, et plusieurs autres écrivains, rapportent que Mahomet vint en Espagne au temps de saint Isidore, et en fut expulsé par ce saint. Un critique a tiré de cette fable évidente la conjecture, très-peu probable à notre avis, que peut-être quelque propagateur du mahométisme, ayant pénétré en Espagne dès cette époque, en aurait été repoussé par la vigilance de saint Isidore.

Il faut encore placer parmi les fables qui sont mêlées à la vérité dans les divers récits de la vie d'Isidore ses liaisons d'amitié avec Cyriaque, évêque de Saragosse, qu'il aurait engagé à faire le voyage de Rome pour y demander des reliques de saint Pierre.

[1] Collec. concilio. Hisp.

[2] Espana Sagrada.

En 618 ou 619 Isidore présida le second concile de Séville. Les évêques présents étaient au nombre de huit. Un historien de ce concile dit que de doctes questions de droit civil et de science canonique y furent agitées : ce qui est encore une preuve que les premières assemblées religieuses ont été en même temps les premières assemblées politiques en Espagne, et que le système parlementaire, pour parler le langage moderne, y a sa racine dans l'Église et y est aussi ancien que la royauté. Fulgence, frère de saint Isidore, et évêque d'Ecija, soutint dans ce même concile une discussion contre Honorius, évêque de Cordoue. Mais le principal honneur des décisions qui y furent adoptées revient à Isidore. Saint Braulio[1], son ami, nous apprend que l'autorité des divines Écritures et le témoignage des Pères ont été invoqués avec une grande éloquence en cette occasion par saint Isidore, pour confondre l'hérésie des Acéphales dans la personne de l'évêque Grégoire, qui en était le chef.

Il y a erreur manifeste chez les vieux auteurs qui font assister Isidore à un concile général à Rome sous le pontificat de Grégoire-le-Grand. Mais, s'il n'est pas permis de douter, comme nous espérons en fournir la preuve, que le livre *De ordine creaturarum* ne soit de saint Isidore, on trouve dans ce livre un indice d'un voyage du saint à Rome sous le pontificat de Boniface V. L'autorité de la tradition et des anciens bréviaires espagnols doit déterminer à croire que ce voyage a réellement eu lieu.

Il est question dans les lettres de saint Braulio d'un concile ou synode auquel saint Isidore aurait assisté, qu'il aurait même présidé peut-être, et où « Sintharius a été passé au feu du jugement du « saint. » *Sintharius examinis vestri igni, et si non purificatus, invenitur tamen decoctus*, dit Braulio à saint Isidore. Mais quel était ce Sintharius, et de quoi était-il accusé? Ce sont là des questions auxquelles aucun document ne répond. On peut supposer, si l'on veut, que Sintharius est cet évêque de Cordoue dont la

[1] In prænotatione oper. Isid.

déposition par sentence synodale est mentionnée dans une lettre d'Isidore. On peut ajouter aussi, avec F. Arevalo [1], qu'au lieu de Sintharius, qui serait une erreur de copiste, il faut lire *centaurus*, terme dont on se servait pour désigner un ecclésiastique qui s'immisçait par trop dans les affaires séculières. Le concile dont il s'agit ici aurait eu lieu vers l'an 623, probablement à Séville.

On pense que saint Fulgence mourut environ en 620. Son successeur sur le siége d'Ecija, condamné sur de faux témoignages, a été déposé dans un synode tenu à Séville vers 624, et vraisemblablement présidé par saint Isidore. Les juges avaient été induits en erreur, et leur sentence ayant été révoquée par le sixième concile de Tolède, le prélat fut rétabli sur son siége. On voit dans les Actes de ce jugement que les opinions étaient partagées sur la question de culpabilité, et il est possible que saint Isidore ait été du nombre des membres du synode qui avaient reconnu l'innocence de l'évêque d'Ecija.

En 630 ou 631 Isidore fit un voyage à Tolède, où il était appelé pour assister à un concile, qui ne paraît pas avoir été tenu.

Saint Isidore présida en 633 le quatrième concile de Tolède, le plus célèbre de tous les conciles d'Espagne. L'honneur de cette présidence appartenait sans doute à l'évêque de Tolède, en qualité de primat d'Espagne; mais on assure qu'il fut cédé à l'évêque de Séville par le primat lui-même, en considération du respect qu'inspiraient le caractère et le savoir du saint. La plupart des grandes mesures qui ont été prises dans cette assemblée furent l'œuvre d'Isidore. Le continuateur de la chronique d'Isidore et la vie de ce saint rapportent qu'il prédit dans ce concile la chute du royaume des Goths. Les anciennes autorités ne parlent pas de cette prédiction. L'auteur du Martyrologe d'Espagne pense qu'Isidore ne fit pas une prédiction, dans toute l'acception du mot, mais qu'il émit une clairvoyante conjecture. Suivant une autre version, c'est dans un sermon prononcé à Séville, quelque temps avant sa mort, dans la basilique de Saint-Vincent, qu'Isidore avait été le prophète de la grande calamité qui devait frapper l'Espagne.

Parmi les institutions qui honorent l'épiscopat de saint Isidore, on doit citer la fondation à Séville d'un collége, où les jeunes élèves étaient formés à la discipline ecclésiastique. Il suffirait à la gloire de cette école, qui a servi de modèle à plusieurs établissements semblables en Espagne, d'avoir produit saint Ildefonse, évêque de Tolède, et l'une des grandes célébrités de l'église d'Espagne. Il n'est pas clairement démontré que saint Braulio, évêque de Saragosse, qui a été l'ami de saint Isidore et aussi une des gloires de son siècle, ait été également son disciple. Mais au nombre des élèves de l'école de Séville, il faut compter le narrateur de la mort de son pieux fondateur, Redemptus. Est-ce le même Redemptus à qui est adressée une lettre qui existe parmi celles de saint Isidore? Nicolas Antonio [1] penche pour l'affirmative; mais il paraît plus probable à Florez [2] que la lettre a été écrite à un Redemptus archidiacre de Mérida, tandis que celui à qui nous devons la relation de la mort de saint Isidore appartenait au clergé de Séville. C'est à un évêque que Redemptus a fait le récit des derniers moments de son illustre maître; rien d'ailleurs n'indique quel était cet évêque. Mais ce précieux document permet de fixer avec certitude la mort d'Isidore au 4 avril 636, car on y lit que ce saint est mort l'année 674 de l'ère d'Espagne, qui répond à l'année 636 de Jésus-Christ, la veille des nones d'avril, et le quatrième jour après le baptême des catéchumènes. Or, en l'année 636, le jour de Pâques, où le baptême des catéchumènes avait lieu, a été le dernier jour de mars. Saint Isidore est donc mort le 4 avril. Ildefonse est également exact dans son récit [3], lorsqu'il dit qu'Isidore a fleuri au temps des rois Reccared, Liuwa, Witerich, Gundemar [4].

[1] Isidoriana, sive prolegomena in editio. oper. S. Isid. Hisp.

[1] Bibl. Hisp. Vet.

[2] Espana Sagrada.

[3] De Viris illustr.

[4] Sisebuth, qui régna entre Gundemar et Svintila, est ici oublié par saint Ildefonse.

Svintila et Sisenand, sans faire mention de Chintila, successeur de Sisenand, puisque l'année 636 fut la première du règne de Chintila. Dans la seconde année de ce règne a eu lieu le sixième concile de Tolède, auquel assista Honorat, le successeur d'Isidore sur le trône de Séville; fait qui ne laisse aucun doute sur l'année de la mort de saint Isidore.

Le témoin oculaire qui en a tracé un tableau fidèle et touchant, a légué à la postérité un des plus sublimes exemples d'une mort tout à fait évangélique.

Quand Isidore sentit son corps s'affaiblir et sa fin approcher, il fit chaque jour, pendant les six derniers mois de sa vie, plus d'aumônes encore qu'il n'avait coutume d'en faire: depuis le lever jusqu'au coucher du soleil il n'était occupé qu'à distribuer aux pauvres des dons abondants. Lorsque la fièvre redoubla, et que son estomac ne voulut plus recevoir aucune nourriture, il appela auprès de lui deux évêques de ses suffragants, et se fit transporter dans la basilique de Saint-Vincent martyr, au milieu du concours du clergé, des religieux et de la population entière de Séville; des cris lamentables sortaient de toutes les bouches. A ce spectacle, dit le récit de Redemptus, eût-on eu un cœur de fer, il eût été impossible de ne pas fondre en larmes. Arrivé au milieu du chœur, en face de l'autel, le saint ordonna qu'on fît éloigner les femmes, afin que les hommes fussent seuls témoins de sa pénitence. Après que, sur sa demande, l'un des deux évêques l'eut couvert d'un cilice, et que l'autre lui eut jeté de la cendre sur la tête, il leva les mains au ciel et se mit à prier avec ferveur, confessant ses péchés, en implorant le pardon, et suppliant tous ceux qui étaient présents, évêques, prêtres et laïques, d'unir leurs prières aux siennes. Il reçut de la main des prélats, avec une grande componction de cœur, le corps et le sang du Seigneur; puis il exhorta tous les assistants à être toujours charitables les uns envers les autres, et à ne jamais rendre le mal pour le mal. « Si j'ai offensé quelqu'un, s'écriait-il, qu'il me le pardonne en faveur de mon repentir ! » Il fit ensuite distribuer aux pauvres tout ce qui lui restait d'argent, et voulut être embrassé par tous ceux qui l'entouraient, disant à chacun : « Que le Créateur tout-puissant vous remette toutes vos fautes, et que ce baiser soit entre vous et moi un gage pour l'éternité. » Cela étant terminé, il fut reconduit chez lui, et quatre jours après il mourut.

Saint Isidore avait alors soixante-seize ans environ, et il occupait le siége épiscopal de Séville depuis trente-six ans au moins.

Quoique le lieu et la date de la mort de saint Isidore soient, comme on le voit, établis d'une manière indubitable, il s'est trouvé des auteurs qui, traitant de l'histoire de la ville de Bologne, n'en ont pas moins assuré qu'il est mort dans cette ville, en retournant de Rome en Espagne, en 615, ou 616, ou 640, ou même 670, car il n'y a pas accord à cet égard entre ces écrivains. Ils ajoutent que son corps a été enseveli dans l'église de Saint-Étienne, aujourd'hui des Célestins; qu'il y a été découvert vers 1141, et exposé à la vénération des fidèles le 16 septembre, jour où sa mémoire est célébrée à Bologne. C'est un Bénédictin anonyme, auteur d'une Chronique de l'église et du monastère de Saint-Étienne, écrite vers 1180, qui a donné lieu à cette erreur, qu'on ne doit pas d'ailleurs lui imputer; car il ne nomme pas saint Isidore de Séville, à qui son récit ne peut nullement s'appliquer, mais uniquement, et sans autre désignation, *Isidore, bienheureux confesseur du Christ et très-éclairé docteur*. Plusieurs critiques, entre autres les Bollandistes, ont pensé qu'Isidore de Sicile est le saint dont les restes sont vénérés à Bologne. Suivant *l'Italia Sacra,* Constantin Cajetan rapporte expressément, sans qu'il soit dit en quel lieu, qu'Isidore de Sicile est mort à Bologne lorsque cette ville avait un archevêque du nom de Pierre, au commencement du 7e siècle; ce qui rectifie, ajoute l'auteur de l'*Italia Sacra,* l'erreur de ceux qui avaient pensé que c'était Isidore de Séville qui était mort à Bologne.

Des témoignages nombreux et irrécusables attestent que le corps de saint Isidore de Séville a reçu la sépulture

dans cette ville, d'où il a été transféré à Léon, au 11e siècle, par les soins de Ferdinand Ier, roi de Castille et de Léon. Ce souverain, après la conquête de Coïmbre, entreprit une nouvelle campagne contre les Maures. L'émir de Séville, menacé par ses armes, le supplia d'épargner ses sujets et ses terres. Ferdinand y consentit; mais une des conditions de la paix fut que l'émir permettrait d'enlever de Séville le corps de la bienheureuse Juste, vierge et martyre, pour le transporter à Léon. Cette pieuse mission fut confiée à l'évêque de Léon, Alvitus, à l'évêque d'Astorga, Ordonius, et au comte Munio, qui se rendirent à Séville avec une escorte de troupes. Mais on n'y put découvrir les restes de la sainte. Alvitus avait, avec ses compagnons, passé trois jours en jeûne et en prière, afin d'obtenir quelque révélation de la miséricorde divine, lorsque, s'étant endormi, il vit saint Isidore lui apparaître en songe pour lui dire que leur voyage ne serait point inutile, et que c'était son corps, au défaut de celui de la sainte, que Dieu voulait qu'ils emportassent. Le saint apparut une seconde fois à l'évêque de Léon pendant son sommeil, et, dans une troisième vision, il lui indiqua lui-même le lieu où reposait sa dépouille mortelle. « Tu la reconnaîtras, ajouta-t-il, à un signe certain: lorsque tu auras exhumé mon corps, tu seras pris d'un mal qui sera aussitôt suivi de la fin de ta vie, et, dégagé de ton corps mortel, tu viendras à nous. » *Hoc erit tibi signum veri: mox, ut meum corpus super terram eduxeris, molestia corporis corripieris, quam finis vitæ statim subsequetur; sicque exitus hoc mortali corpore, ad nos venies.* Le corps du saint fut effectivement trouvé, et lorsqu'il fut découvert, il s'en émana un parfum qui embauma les cheveux et la barbe de tous ceux qui étaient présents. Mais Alvitus se sentit en même temps attaqué d'une maladie, dont il mourut sept jours après. Son corps fut rapporté à Léon avec celui de saint Isidore.

Cette translation fut faite avec une pompe solennelle. Le corps de saint Isidore fut déposé à Léon, dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, que le roi venait de faire reconstruire. Les évêques, les abbés et les nobles de tout le royaume furent invités à la cérémonie. L'anniversaire de la dédicace de cette église à saint Isidore et de la translation de ses restes, a été depuis célébré chaque année avec une constante dévotion. Le jour de l'institution de cette fête, pour faire preuve d'une respectueuse humilité en l'honneur du bienheureux évêque de Séville, Ferdinand, déposant l'orgueil de la royauté, voulut servir à table, de ses propres mains, les ecclésiastiques, et leur offrir lui-même les mets les plus délicats. La reine, avec ses fils et ses filles, remplit le même office auprès des autres convives.

Cette découverte de la dépouille mortelle d'Isidore et sa translation de Séville à Léon, quatre siècles après la mort du saint, sont racontées en ce sens dans la chronique du moine de Silos et dans une narration intitulée: *Actes de la translation du corps de saint Isidore*, dont le manuscrit est à la bibliothèque royale de Madrid. Le récit original est évidemment celui du moine de Silos, quoique l'auteur des Actes parle comme s'il eût été lui-même contemporain de l'événement qu'il rapporte. De ce que la date de cet événement est indiquée par lui suivant l'ère chrétienne, qui alors était loin encore d'être en usage en Espagne, Arevalo[1] conclut que l'auteur des Actes n'est point espagnol, et que ce pourrait être un moine français de la Congrégation de Cluny. La même conjecture a été faite par les Bollandistes. On peut aussi soupçonner qu'il y a eu une interpolation. Florez, qui a publié ces Actes dans son *España Sagrada*, a pensé qu'ils devaient être attribués à Luc de Tuy; mais Risco, son continuateur, démontre que cette opinion ne peut pas être admise. Il existe diverses versions des Actes; aucune n'est peut-être exempte d'interpolation, mais sans que le fond de la narration, qui est partout le même, en soit altéré en aucune manière. L'indication suivant l'ère chrétienne de la date de la translation du corps de saint Isidore dans le texte

[1] Isidoriana, siv. prolegomena in editio. oper. S. Isid. Hisp.

du moine de Silos, oblige d'y supposer aussi une interpolation, puisque les Espagnols n'ont renoncé à l'emploi de leur ère particulière que vers le 14e siècle, et que la chronique du moine anonyme est du 12e.

Luc de Tuy, dans sa Chronique, fait aussi mention de la découverte et de la translation des restes de saint Isidore. Ce qu'il en dit diffère quelque peu des relations dont nous venons de nous occuper : il prétend que le saint apparut aux deux évêques de Léon et d'Astorga, tandis qu'ils étaient en prière, pour leur montrer le lieu où reposait son corps.

Le monastère qui porte aujourd'hui le nom de saint Isidore, à Léon, conserve une inscription qui donne la date précise de la translation des restes du grand évêque de Séville. Cette inscription est conçue en ces termes : *Hanc, quam cernis, aulam sancti Joannis Baptistæ, fuit olim luteam, quam nuper excellentissimus Fredenandus rex et Sancia regina ædificaverunt lapideam. Tunc ab urbe Hispali adduxerunt ibi corpus sancti Isidori episcopi, in dedicatione templi hujus diem XII Kal. januarii era MCI*[1]. Il résulte donc de cette inscription que la cérémonie de la translation du corps de saint Isidore a eu lieu à la dédicace de l'église reconstruite par ordre de Ferdinand Ier et de la reine sa femme, le 20 décembre 1063 de l'ère chrétienne, qui répond au douzième jour avant les calendes de janvier de l'année 1101 de l'ère espagnole. Et, comme le dit Mariana dans son *Histoire d'Espagne*, depuis cette époque l'église anciennement consacrée à saint Jean-Baptiste, a pris le nom de saint Isidore. Mais, parmi les anciens documents sur la translation des restes de saint Isidore, cités dans l'*España Sagrada*, il s'en trouve un, d'après lequel cette translation aurait eu lieu le 21 décembre, le lendemain de la cérémonie de la dédicace, célébrée le 20. Ces mêmes pièces témoignent de la munificence avec laquelle le roi et la reine enrichirent cette église, et dotèrent le monastère de Bénédictins qu'ils y adjoignirent. On possède, sur la translation des restes de saint Isidore, deux sermons de saint Martin de Léon, qui s'accordent dans l'exposition des faits avec la vie d'Isidore, astribuée à Luc de Tuy. Ces sermons sont-ils antérieurs à la biographie? Il paraît, quoi qu'il en soit, qu'on a accusé à tort l'auteur de celle-ci d'avoir imaginé certaines particularités dont des documents antérieurs au 13e siècle faisaient probablement foi.

Dans l'ouvrage qui a pour titre : *Sanctorum trium episcoporum religionis Benedictinæ luminum, Isidori Hispalensis, Ildefonsi Toletani, Gregorii cardinalis ostiensis vitæ et actiones*, Constantin Cajetan a publié une épitaphe de Léandre, d'Isidore et de Florentine, tirée, dit-il, d'un vieux manuscrit écrit en caractères gothiques, *conservé à Paris chez Nicolas Lefebvre, homme très-érudit*[1]. Cette épitaphe, qu'on a imputée, sans raison vraisemblablement, à saint Ildefonse, n'apprend rien qu'on ne sache sur saint Isidore. Quoi qu'en dise Florez, on ne saurait admettre que l'auteur de la vie de saint Isidore, qui écrivait, croit-on, au treizième siècle, surtout si cet auteur était, suivant l'opinion de Florez, le pieux évêque de Tuy, eût composé cette épitaphe pour l'attribuer à saint Ildefonse. Il faut donc penser qu'elle passait déjà, avant le treizième siècle, pour être du grand évêque de Tolède, et que la bonne foi de l'auteur de la vie d'Isidore a été trompée. De quelque plume que cette pièce soit sortie, si on en compare attentivement le style aux monuments du 7e et du 8e siècle, on ne refusera pas de lui accorder cette date. On attribue à Ildefonse une autre épitaphe d'Isidore, qui est évidemment apocryphe, puisqu'il y est question de l'exil supposé du saint. Enfin, la vie d'Isidore déjà citée con-

[1] Cette église de Saint-Jean-Baptiste que tu vois était autrefois en terre; dernièrement le très-excellent roi Ferdinand et la reine Sancia l'ont fait reconstruire en pierre. Alors ils y ont transporté de la ville de Séville le corps de saint Isidore, évêque, à la dédicace de ce temple, le douzième jour avant les calendes de janvier, 1101 de l'ère.

[1] C'est évidemment Nicolas Lefebvre, précepteur du prince de Condé et ensuite de Louis XIII, auteur de nombreux ouvrages latins et français.

tient une troisième épitaphe, sans nom d'auteur, qui n'appartient certainement pas aux temps gothiques.

Les Bollandistes rapportent plusieurs miracles opérés par l'intercession de saint Isidore, après que son corps eut été transféré à Léon et exposé à la vénération des fidèles. On lit dans la Chronique de Pélage d'Oviédo le récit d'un miracle dont le narrateur a été lui-même témoin à l'autel de saint Isidore. Dans Rodrigue de Tolède[1], on voit le saint apparaître au roi Ferdinand I[er], pour lui annoncer sa mort. Mabillon[2] dit également que Ferdinand fut prévenu de sa mort par une apparition de saint Isidore. Il est question dans la Chronique de Luc de Tuy d'une autre apparition de saint Isidore, venant avec saint Jacques au secours des chrétiens contre les Sarrasins en 1230. Luc de Tuy annonce dans le prologue de ses *Livres contre les Albigeois*, qu'il avait commencé un ouvrage sur les miracles de saint Isidore, et Arevalo, dans ses *Prolégomènes* déjà cités, dit qu'il existe dans les œuvres de saint Martin de Léon une vie de ce saint, écrite par Luc de Tuy, et dont il reproduit un passage où on voit la révélation subite de la science des divines Écritures, accordée à saint Martin, pendant une nuit où il était en prière, par l'intercession de saint Isidore.

Les anciens auteurs espagnols appellent saint Isidore le *grand docteur* de l'Espagne. On lit dans le deuxième canon du huitième concile de Tolède, qui a été tenu en 658, dix-sept ans après la mort du saint, qu'il est *l'illustre docteur de ce siècle, le nouvel honneur de l'Église catholique, et que son nom ne doit être prononcé qu'avec respect*[3]. Le quinzième concile de Tolède, auquel ont assisté 64 évêques, 11 abbés, et cinq vicaires représentant leurs évêques absents, donne à saint Isidore ce même titre d'illustre docteur, louant et approuvant la doctrine émise dans ses livres sur *la différence de la nature du Christ et de la nôtre*[1]. Au 8[e] siècle, le pape Adrien I[er], écrivant à un évêque d'Espagne, lui recommande de se pénétrer surtout des divins écrits, *divinos sermones*; des Docteurs et des saints Pères, savoir : le bienheureux Sylvestre, le pape Innocent, saint Jérôme et saint Isidore. Léon IV, au 9[e] siècle, plaçait également saint Isidore au rang des docteurs de l'Église, et déclarait que sa parole devait être du même poids que celle de saint Jérôme et de saint Augustin. Des lettres apostoliques de Grégoire XIII, qui siégeait sur le trône pontifical à la fin du seizième siècle, prescrivent de réciter pour saint Isidore l'office de docteur dans toute l'Église d'Espagne et dans les Églises des Indes soumises à la puissance espagnole. Enfin Benoît XIV, au milieu du 18[e] siècle, a étendu cette décision apostolique à l'Église universelle.

Dans la préface de l'édition des œuvres de saint Isidore, donnée en 1617 par de Breul, moine de Saint-Germain-des-Prés, on trouve la preuve qu'au moyen âge, le pèlerinage au tombeau de saint Isidore était recommandé à la piété des voyageurs. Il existe à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, dit de Breul, un très-vieux manuscrit écrit sur parchemin, contenant un itinéraire à saint Jacques de Galice, où on lit : Dans la ville de Léon, il faut visiter le corps du bienheureux Isidore, évêque et confesseur, ou docteur, qui a institué une règle très-pieuse pour les ecclésiastiques, imbu la nation espagnole de ses doctrines, et honoré toute la sainte Église par ses florissants ouvrages. « *Apud urbem Legionensem, visitandum est corpus beati Isidori, episcopi et confessoris, sive doctoris; qui regulam piissimam clericis ecclesiasticis instituit, et gentem Hispanicam suis doctrinis imbuit, totamque sanctam Ecclesiam codicibus florigeris decoravit.*

Une plume compétente et contemporaine de saint Isidore a fait de lui un

[1] Rerum in Hisp. gesta chron.

[2] Annal.

[3] Nostri quoque seculi doctor egregius, ecclesiæ catholicæ novissimum decus....., atque cum reverentiâ nominandus Isidorus.

[1] Honorantes videlicet, et sequentes sententiam doctoris egregii, Hispalensis sedis episcopi, quam in libris suis de differentiâ naturæ Christi vel nostræ disseruit.

éloge irrécusable : c'est celle du grand évêque de Tolède, Ildefonse [1]. C'était un homme puissant, a-t-il dit, par son caractère et par son génie, *vir decore simul et ingenio pollens*. Son éloquence étonnait ceux qui l'écoutaient; plus on l'entendait, et plus on voulait l'entendre encore, car il excellait surtout à donner à la magique suavité de sa parole un charme toujours nouveau. Un autre contemporain non moins illustre, saint Braulio, a écrit également [2] que saint Isidore se distinguait par une éloquence incomparable, qui savait s'approprier à tous les genres et à tous les lieux, et parler convenablement à l'ignorant et au savant. Ses nombreux et divers ouvrages, ajoute Braulio, peuvent faire juger de la variété et de l'étendue de ses connaissances. On sait qu'ils sont écrits en un latin qui est celui du 7[e] siècle. Les langues grecque et hébraïque étaient en outre familières à Isidore.

Rodrigues de Castro [3] a consacré à Isidore un chapitre qui commence par l'énumération des éloges dont le saint a été l'objet de la part d'augustes autorités, comme celle du pape saint Grégoire-le-Grand, etc. Saint Valère, qui a écrit la vie de saint Fructuose, fait une remarquable comparaison de ce saint avec l'évêque de Séville, qu'il montre inondant l'Espagne de lumières par son éloquence. Dans la collection de sentences tirées des saints Pères, qui se trouve dans les œuvres de Bède sous le titre de *Scintillæ*, le nom de saint Isidore est placé à côté de celui des Jérôme, des Athanase, des Augustin, des Cyprien, etc. Il en est de même dans la plupart des collections semblables. Bède serait même mort en s'occupant de saint Isidore; car on raconte que son ardeur pour le travail étant demeurée infatigable jusqu'à sa dernière heure, la nuit même de sa mort, il dictait quelques passages qu'il voulait extraire des œuvres d'Isidore. Le jeune moine qui écrivait sous sa dictée, lui fit observer qu'il paraissait avoir une grande difficulté à parler. Bède lui recommanda alors d'écrire plus vite; et lorsque ce jeune homme eut terminé, il dit : C'est fait. — Vous avez dit vrai, répondit Bède, c'est fait; et il expira en même temps. Alcuin disait [1] qu'il avait en grande vénération les ouvrages du bienheureux Isidore, illustre docteur non-seulement de l'église d'Espagne, mais aussi de toutes celles où l'éloquence latine est en honneur. Élipand, dont Alcuin a réfuté les erreurs, a appelé lui-même Isidore l'étoile de l'Église, l'astre de l'Hespérie, le docteur de l'Espagne, *jubar Ecclesiæ, sidus Hesperiæ, doctor Hispaniæ*. Le cardinal Baronius a loué la piété, la justice, la charité, la générosité, la sagesse et la science d'Isidore; il a beaucoup admiré son ardeur à poursuivre l'hérésie. Samson et Alvaro de Cordoue invoquent souvent l'autorité de saint Isidore. Les livres de Luc de Tuy contre les Albigeois sont remplis de ses louanges en même temps que d'emprunts faits à ses œuvres. Dans cet ouvrage l'évêque de Tuy appelle Isidore le plus illustre philosophe catholique, *clarissimus philosophus catholicorum*. Enfin le nom d'Isidore est cité sans cesse par tous les écrivains ecclésiastiques nationaux et étrangers; il figure dans une multitude de manuscrits en Espagne, à Rome, et ailleurs, et il retentit dans toutes les chroniques espagnoles : c'est, après saint Jacques, le saint le plus populaire du pays, et en même temps l'un des plus universellement renommés; c'est le plus grand docteur qu'ait produit l'Église d'Espagne, et de Rome aux extrémités du monde, toute l'Église le compte au premier rang de ces hommes de pures lumières qu'elle appelle ses pères.

Divers manuscrits et plusieurs auteurs joignent au nom de saint Isidore la qualification de *junior*. Est-ce pour le distinguer, suivant l'opinion de Mariana, d'Isidore de Cordoue, qui n'a peut-être

[1] De Vir. illust.

[2] Vir in omnis locutionis genere formatus, ut imperito, doctoque secundum qualitatem sermonis existeret aptus, congruà verò opportunitate loci, incomparabili eloquentià clarus. *Prænotatio libro. D. Isidori.*

[3] Bibli.

[1] Beati itaque Isidori clarissimi doctoris non solum Hispaniæ, verum etiam cunctarum latinæ eloquentiæ ecclesiarum perplurima legebamus opuscula, et in magnâ habemus veneratione. *Adversus Elipandum.*

jamais existé, et dont on ne possède aucun ouvrage? Arevalo pense que, quand l'évêque de Séville est nommé *Isidorus junior*, ce doit être plutôt par rapport à Isidore de Péluse, *Isidorus pelusiota*, moine égyptien, qui a laissé des *lettres*, et qui s'est rendu célèbre par sa piété au 4e siècle. Saint Isidore a quelquefois été appelé aussi *senior*. L'homonyme *junior*, auquel on faisait alors allusion, devait être Isidore de Beja, *Isidorus pacencis*, qui a vécu au 8e siècle.

Les manuscrits de la vie de saint Isidore, attribuée à tort à Luc de Tuy, ne portent aucun nom d'auteur. Les Bollandistes l'ont publiée sous ce titre : *Vita S. Isidori auctore canonico regulari cœnobii legionensis sancti Isidori*[1]. Aucun écrivain contemporain n'autorise à croire qu'elle ait été écrite par l'évêque de Tuy. La chronique, qui est certainement de lui, présente des contradictions avec le récit de cette biographie, qui ne permettent guère d'admettre que les deux ouvrages soient de la même main. Arevalo nous semble donc avoir raison lorsqu'il combat Florez, qui voulait que cette vie, aussi bien que l'histoire de la translation du corps de saint Isidore fussent de Luc de Tuy. Il paraît certain, au contraire, comme on le voit, que sa vie a été composée vraisemblablement au 13e siècle par un chanoine anonyme du couvent de saint Isidore de Léon. C'est sans doute cette vie qui a été traduite en vieil espagnol.

Il existe aussi une vie abrégée de saint Isidore, contenant une foule d'erreurs évidentes : elle est l'œuvre, à ce qu'il semble, d'un religieux de l'ordre des frères prêcheurs, *Rodericus cerratensis*, que Florez fait connaître dans son *España sagrada*.

On trouve encore une vie anonyme de l'évêque de Séville, écrite en français, médiocrement intéressante, et peu fidèle à la vérité historique, dans un volume intitulé : *Le Combat des chrestiens contre les démons*, ou *le Duel du vice contre la vertu*, traduit du latin de saint Isidore, archevêque de Séville, avec la vie du même saint, chez Lambert Roulland, Paris, 1676.

Enfin, le digne traducteur d'Alban Butler, Godescard, a placé dans ses *Vies des saints* celle d'Isidore au 4 avril, jour consacré par l'Église à la mémoire de ce grand évêque.

Nous avons essayé, dans cette première partie de notre humble étude sur saint Isidore, de donner toujours le flambeau de la foi pour guide à la critique, en la faisant intervenir dans l'examen historique des faits. Nous sommes sûr, au moins, de n'avoir point failli à l'intention d'obéir constamment à cette loi suprême des intelligences catholiques, et nous espérons que notre soumission ne manquera jamais à l'autorité qui en règle l'application.

E. D'Ault-Dumesnil.

[1] Vie de saint Isidore, par un chanoine régulier du monastère de Saint-Isidore-de-Léon.

DE LA PAIX ENTRE L'ÉGLISE ET LES ÉTATS,

Par Clément-Auguste, baron de Droste-Vischering,
Archevêque de Cologne.

L'Église de Jésus-Christ a ses périodes de deuil et de consolations, de souffrances et de triomphes. En tout semblable à son divin époux, ses victoires sont le fruit de ses douleurs, et lorsque ses ennemis croient l'avoir enfermée et scellée dans un sépulcre, elle se montre tout à coup resplendissante de l'éclat d'une résurrection qui les éblouit et les atterre ; pour un temps, ils paraissent morts au pied de leur victorieuse victime.

Pour qui a connu les institutions de la religion catholique en Allemagne, à la fin du siècle dernier, le tableau que nous venons de tracer n'aura rien qui

ne soit frappant de vérité. L'Église catholique, dans toute l'étendue de l'empire romain, n'avait que des évêques électeurs, ducs et princes de l'empire. Ils étaient élus par leurs grands chapitres, tous composés de membres des plus illustres familles d'Allemagne; car pour parvenir à la dignité capitulaire de quelque cathédrale, il fallait faire, au préalable, preuve de seize quartiers de noblesse de père et de mère, et la moindre mésalliance survenue dans une si longue suite d'aïeux coupait court aux prétentions du récipiendaire. L'on comprend avec quelle ardeur les familles nobles d'Allemagne recherchaient pour leurs fils, ces riches canonicats, qui, outre l'éclat temporel qui y était attaché, leur ouvrait la perspective de parvenir à la possession de principautés souveraines. L'on comprend de même que, bien rarement, la vocation sacerdotale entrait pour quelque chose dans la recherche de ces dignités de l'Église; les ardeurs de l'ambition et de la cupidité la remplaçaient presque toujours, et l'heureux compétiteur qui, au détriment de ses rivaux, parvenait à l'épiscopat, en dédaignait le plus souvent les augustes fonctions, qu'il abandonnait à un suffragant plébéien, pour ne se donner qu'aux affaires séculières et aux jouissances de la souveraineté temporelle. L'orgueil de la principauté éveillait au cœur de plusieurs d'entre eux le désir de l'indépendance spirituelle; des idées exagérées de l'autorité épiscopale excitées par le voisinage des États protestants, par l'influence de ce que l'on a appelé les maximes gallicanes, et par les doctrines anti-romaines, promulguées par l'empereur Joseph II; toutes ces causes, favorisées chez ces prélats par des études théologiques incomplètes et peu fructueuses, les portaient de plus en plus vers des théories schismatiques qui menaçaient d'enlever l'Allemagne à l'Église universelle. L'archevêque de Salzbourg se prévalant de son titre de primat de Germanie, étendant audacieusement les prérogatives de son siége, marchait tête levée vers l'indépendance spirituelle, et de plus en plus le christianisme d'Allemagne s'engageait dans cette périlleuse carrière.

La miséricordieuse Providence tenait en réserve le vrai remède à ces progrès du schisme en Allemagne. L'orgueil de la prélature germanique avait été la cause du dépérissement de sa foi, de ses mœurs et de ses velléités d'émancipation du grand centre d'unité; l'humiliation, la perte de sa puissance et de ses richesses devint son salut. La révolution de France, ses guerres et les transactions politiques qui en furent la suite, firent main-basse sur toutes ces principautés. Évêchés, grands chapitres, abbayes princières, tout fut englouti dans un commun abîme, et la spoliation générale de l'Église, au temporel, lui rendit le trésor de la pauvreté apostolique. Une réorganisation générale de l'épiscopat allemand fut négociée avec le Père commun des fidèles, dont la souveraine autorité sur l'Église germanique fut ainsi reconnue en droit et en fait. Cet immense résultat, qui n'a pas été assez apprécié, fut spécialement amené par les actes du congrès de Vienne, qui, ayant distribué, comme de vils troupeaux, les populations catholiques aux puissances protestantes, changèrent l'état de celles-ci, les tranformant en États de religion mixte, et les obligèrent à solliciter elles-mêmes du Saint-Siége des concordats pour la réorganisation des évêchés et de toute l'administration ecclésiastique dans leurs nouveaux territoires.

Dans la nouvelle situation qui était ainsi faite au clergé d'Allemagne, la prélature ne tarda pas à reconnaître qu'elle ne pourrait conserver avec un certain lustre le libre exercice de sa juridiction que sous l'égide de la protection romaine. Des luttes plus ou moins courageuses s'établirent entre l'épiscopat catholique et les souverains protestants qui, en l'isolant de Rome, tendaient à le subjuguer et à réduire les évêques, dépositaires de la foi, les pasteurs des peuples, à l'abjecte condition de pensionnaires et d'employés de l'État, et l'on sait avec quelle violence la colère du feu roi de Prusse éclata contre le vénérable archevêque de Cologne, qui avait résisté à ses injonctions hétérodoxes jusqu'à l'exil, jusqu'à la captivité, et qui y eût résisté jusqu'à la mort.

Dans ce court exposé, l'on voit par quelles voies de rigueurs et de bontés il a plu au divin pasteur des âmes d'arracher aux séductions d'une indépendance schismatique et toujours illusoire, l'épiscopat germanique, si profondément gangréné, il y a un demi-siècle, des fausses doctrines de Febronius et des philosophiques innovations de Joseph II. Aujourd'hui, c'est le plus noble, le plus glorieux membre de cet épiscopat régénéré, qui élève sa vénérable voix pour définir la véritable situation que la loi divine, les éléments d'une sage politique et jusqu'au simple bon sens assignent à la société chrétienne dans son double rapport avec le ciel et avec la terre. Et ce qu'il y a de plus remarquable dans cette magnifique publication, c'est que, répandue par milliers d'exemplaires dans la savante Allemagne, elle n'y a pas jusqu'ici trouvé un seul contradicteur sérieux, pas même en Prusse; tant est puissant sur les esprits et sur les cœurs l'empire de la vérité, alors surtout qu'elle est proclamée par un pontife universellement révéré pour ses vertus, et dont la personne sacrée resplendit des gloires de la doctrine catholique défendue dans les rigueurs d'une duré captivité, et dont le front auguste est ceint, dès cette vie, du sublime laurier des confesseurs de la foi.

« Notre époque, dit, au sujet de l'ouvrage du vénérable vieillard de Cologne, un écrivain protestant d'Allemagne, a pris, à côté des intérêts matériels qui semblent seuls l'occuper, une tendance essentiellement religieuse, qui leur met un frein et tout au moins leur tient la balance. De tous côtés l'on s'occupe de la recherche des voies et moyens propres à fortifier les éléments religieux. Dans notre Occident, les confessions diverses, les schismes même et les sectes, manifestent l'*idée dominante d'une émancipation intérieure et extérieure* de tout ce qui est du domaine de la foi et de l'Église, du pouvoir politique. » C'est cette idée que l'on voit en effet se faire jour en Prusse et dans toute l'Allemagne, en Écosse, en Irlande et jusque dans l'Église anglicane où le puyséisme est né principalement de l'impatience du ridicule joug du papisme royal, ou plutôt parlementaire, qui pèse sur l'Église dominante. Le catholicisme d'Allemagne n'avait pas besoin de ces exemples pour réclamer sa sainte indépendance; en aucun temps il ne l'a laissé entamer, sans se mettre en défense, appuyé qu'il se sent du pontificat universel; et l'archevêque de Cologne ne fait que joindre sa voix sacrée aux réclamations incessantes du catholicisme germanique.

Noble et généreux organe des doctrines orthodoxes relatives à la sainte liberté de l'Église, le prélat délimite tout d'abord, et avec une rigoureuse précision, les deux sphères de l'Église et de l'État. Sa vertueuse indignation rejette également toutes les définitions que le sophisme politique et rationnaliste a imaginées pour dénaturer et corrompre l'inaltérable idée d'une seule et véritable Église. Il ne veut pas qu'elle soit *une société dans l'Etat;* idée abjecte qui la mettrait au rang des associations industrielles auxquelles la reconnaissance de l'État peut seule donner la vie. Il ne veut pas qu'elle soit qualifiée de société formée seulement pour s'acquitter en commun des devoirs du culte divin, et qui, hors de ses temples, n'aurait plus qu'une existence hypothétique. Il ne permet pas davantage d'assimiler la seule véritable Église à cette cohue de sectes qui, dès l'origine, se sont jetées au bras de la puissance politique, pour fonder ou pour consolider leur frêle existence; mais il réserve tout son courroux pour ceux qui, plus insolemment sincères, en font une invention fort habile de la politique humaine, une institution de police très-favorable à l'ordre public. Rivale de celle des Athanase et des Chrysostome, son énergique parole foudroie le système insensé autant qu'impie, qui prétend subordonner à la terre ce qui vient du ciel, et remonte au ciel; ce qui est infini dans le temps et illimité dans l'espace, à ce qui ne peut avoir qu'une durée et des limites également étroites; ce qui gouverne souverainement les intelligences et les cœurs, à ce qui n'a qu'un grossier pouvoir sur le corps et sur ses actes extérieurs. Ces paroles enflammées, dit encore le critique que déjà nous avons cité, ces paroles enflammées font connaître tout

entier l'homme qui les a écrites, et les fortes convictions de son immuable foi, seules capables d'inspirer une si haute éloquence.

Placée ainsi bien au-dessus de ces agrégations politiques que l'on appelle des États, et que le hasard supposé de la force et de la fortune des armes forme et dissout, l'Église cependant est loin de contester aux États *leur élément divin*, avec cette différence néanmoins, que l'autorité séculière qui ne peut avoir pour source première que Dieu seul, a pu constituer ses formes accidentelles suivant des événements derrière lesquels se cache la main divine, tandis que la constitution de l'Église est, *en son entier*, l'œuvre patènte de la Divinité qui, par le ministère de l'Homme-Dieu, l'a fondée, et qui, par son Esprit, la conduit et l'inspire toujours. Deux sortes d'ennemis également pervers contestent aux deux sociétés *leur principe divin :* ce sont *les mécréants* et *les démagogues*. Criminels apôtres des doctrines négatives, leur zèle destructeur vient souvent se confondre en une œuvre commune; car l'hérétique qui nie l'autorité spirituelle est *un démagogue religieux*, et la négation du principe divin de l'autorité souveraine parmi les hommes, est *une hérésie politique*.

Partant de ces éléments recteurs de toute la discussion, le vénérable écrivain aborde l'examen des droits que, contrairement à ceux de l'Église, revendique, à son détriment, le pouvoir politique. En tête de ces droits néfastes, il place, 1° celui de se tenir en garde contre elle (*jus cavendi*); droit qui ne peut exister qu'envers un ennemi, et qui, suivant les théories modernes, consiste à contrôler et à surveiller avec une injuste méfiance l'exercice de l'autorité ecclésiastique, et jusqu'à l'enseignement et au culte public de l'Église, lorsque ses doctrines reçues de la bouche du Seigneur et ses cérémonies aussi anciennes qu'elle-même n'ont rien qui puisse être du ressort de la puissance temporelle; 2° *le droit de protection* (*ou de patronage*, qui serait bien mieux appele le *devoir* de la protection); droit éminemment abusif, s'il n'est réciproque et s'il n'engage également l'Église et l'État; car si celui-ci est tenu de protéger, contre toute violation de fait, les droits et les propriétés de l'Église, celle-ci, en revanche, doit protéger l'État contre les doctrines subversives qu'elle condamne et réprime de toute l'autorité qui lui est donnée sur les consciences; 3° le droit de juger *les appels comme d'abus*, c'est-à-dire le recours impie de l'État ou des particuliers, de la juridiction spirituelle à l'autorité temporelle; droit insoutenable et radicalement opposé à tous les préceptes du droit canon. Le noble et sincère prélat qualifie le système de ces recours « de symptômes évidents de « désobéissance au chef de l'Église; il « n'hésite pas à les qualifier encore « d'*inventions françaises*, faisant partie « de ce que l'on veut être des *libertés* « *gallicanes*[1], proclamées dans l'inten« tion prétendue d'affranchir une Église « particulière des influences pontifica« les, mais qui, en France, n'ont eu « d'autre résultat que d'enchevêtrer son « Église d'entraves nouvelles que lui im« posait le pouvoir politique; *libertés* « *enchaînantes*, dont, avant elle, les pro« testants avaient subi l'expérience. » Au jugement du prélat, ce droit de recours renferme en lui une contradiction flagrante, puisque là où le juge séculier croit voir un empiétement de l'autorité ecclésiastique, celle-ci déclare erroné et abusif le jugement du premier; en sorte que de l'acceptation d'un pareil recours résulte une opposition directe des deux pouvoirs; situation inextricable en droit, puisque les deux parties opposantes ne reconnaissant aucun juge supérieur à elles, le procès ne peut finir que par l'emploi de la violence, c'est-à-dire de la force matérielle qui, en droit, n'a, ni ne peut avoir aucune valeur; 4° *le placet regium*, qui renferme un droit de contrôle sur les actes souverains de la juridiction ecclésiastique; droit inutile s'il s'exerce pour leur confirmation, injuste et oppressif s'il engendre *le veto;* car si l'État a le droit de mettre obstacle à l'exercice de la juridiction épiscopale ou pontificale, il devient évident que c'est en ses mains que repose l'autorité suprême et le gouvernement de

l'Église. Mais si, comme nous l'avons fait voir, dit le prélat, les deux pouvoirs sont indépendants, pourquoi le droit du *Placet* n'est-il pas réciproque, et pourquoi n'accorde-t-on pas à l'Église d'en user, dans un sens affirmatif ou négatif, à l'encontre de l'État?

Ces quatre questions étant examinées dans tous leurs détails et résolues suivant les règles les plus absolues de la logique, le docte prélat passe à l'examen des droits de l'Église *sur l'éducation et sur les écoles*. Avant tout, il exprime sa juste aversion pour tout ce qui en ce genre est *mixte*, depuis l'Université jusqu'aux écoles de paroisses; ces instituts mixtes n'étant propres qu'à produire, d'une part, des discordes, et de l'autre, l'indifférentisme, et partant, l'absence de tout caractère religieux. Il n'examine point la question de savoir: quel est le degré d'influence qui peut appartenir à l'Église ou à l'État sur l'instruction publique, ni s'il est utile ou convenable que celui-ci établisse et soutienne les écoles; il simplifie la question, en examinant si l'Église *peut* et *doit* avoir ses institutions scolaires propres. En réponse à ces questions, il soutient que l'instruction est essentiellement du ressort de l'Église, et qu'elle fait partie de sa vocation divine; d'où suit son droit d'établir non-seulement ses écoles populaires, mais encore des institutions de tout genre pour la reproduction des générations cléricales, et *d'en confier la direction à des corporations religieuses*, sans s'arrêter à aucune aversion ou répugnance politique ou anti-religieuse. L'État ne peut pas plus contester ce droit à l'Église, que celle-ci ne peut contester à l'État le droit d'entretenir des académies militaires.

C'est à l'aide d'un raisonnement également précis et serré que notre savant écrivain passe aux questions relatives *à l'administration ecclésiastique*, qu'il distingue en personnes et en choses. Sous ces deux rapports, l'Église possède et exerce le même droit de pourvoir à tous ses besoins que revendique l'État; en sorte qu'il ne puisse appartenir qu'à elle seule de fixer le nombre de ses ministres et de pourvoir à ce qu'ils ne s'écartent jamais de l'esprit de leur état. Quant à ce que l'on pourrait objecter sur le trop grand degré d'autorité qui, selon cette théorie, reviendrait à l'évêque, il fait observer, qu'avant leur ordination, les clercs en sont prévenus, et qu'ils s'y soumettent volontairement, et que, d'ailleurs, là où l'Église jouit de toute sa liberté, il existe de légitimes moyens de parer à l'abus qui pourrait être fait de l'autorité épiscopale, sans déplacer injurieusement le for, en recourant au jugement séculier contre le dépositaire de l'autorité spirituelle.

C'est à cette liberté que se rapporte tout ce que réclame le vénérable archevêque en faveur de la sainte Épouse du Christ; car, sans cette nécessaire et juste indépendance, il est impossible que, par ses ministres, elle pourvoie au salut de ses enfants. Il veut que, chaque année, une ou deux fois, les évêques puissent librement s'assembler en synodes provinciaux; qu'ils puissent, lorsqu'ils en reconnaissent l'utilité, réunir leur clergé en retraites de huit à dix jours, pour, dans une sainte solitude, se retremper, par la méditation, dans l'esprit de leur état; que ces retraites puissent, à leur choix, être dirigées par des corporations religieuses, comme celle de saint Vincent-de-Paul, ou toute autre, sans que le pouvoir politique ait droit de s'en enquérir ou de s'y opposer; car, puisque l'État constitue, à son gré, des associations séculières, de quel droit empêcherait-il la puissance ecclésiastique de fonder et d'établir des sociétés religieuses? On le voit: conséquent à son principe d'indépendance mutuelle des deux pouvoirs, chacun dans la sphère naturelle de son activité, le savant théologien n'admet que la simultanéité de l'exercice de ces pouvoirs, sans rivalité comme sans confusion; et c'est cette conséquence même dans l'application du principe établi en tête de son livre, qui ferme la bouche aux adversaires et lui concilie l'admiration des adhérents de ce principe, parmi les protestants aussi bien que parmi les catholiques d'Allemagne.

Conséquemment à ce même principe de *parité de drois*, principe auquel vient encore se joindre le principe de la

justice, il réclame avec une égale énergie l'inviolable propriété des biens de l'Église, et la libre disposition qu'elle est en droit d'en faire, indépendamment de tout contrôle de l'État. Tout ce qui est pris par l'État, l'est à titre d'impôt; tout ce que possède l'Église, elle l'a reçu à titre de don de la charité, c'est-à-dire d'aumônes; et ce genre de propriété n'a rien qui soit moins sacré que celle des particuliers, à laquelle, cependant, l'État n'a pas le droit et s'abstient ordinairement de toucher. Par un motif tout analogue, le prélat s'élève contre le droit que s'arrogent les États, d'accorder ou de refuser leur sanction aux dons et aux legs faits à l'Église, ou aux fondations pieuses qui dépendent d'elle; et à cette occasion il réprouve la dénomination de *main-morte*, dont la jurisprudence moderne flétrit l'Église, puisque sa main, perpétuellement vivante, distribue aux fidèles les véritables éléments de la vie, et que même, en fait d'administration des biens terrestres, c'est précisément sa main qui ne meurt jamais.

Le dernier des scandales contre lequel s'élève le vénérable défenseur des droits de l'Église, c'est *la défense faite en beaucoup de pays, aux évêques, au clergé et aux fidèles, de correspondre directement avec le Saint-Siége apostolique*, qualifié, en ces occasions, *de puissance étrangère*. Cette interdiction, absurde en principe, oppressive en pratique, et également injurieuse à l'épiscopat comme au pontificat romain, ne saurait même répondre à ses fins, puisqu'elle ne fait, au fond, que transformer en une correspondance clandestine des relations qui, pour déplaire au pouvoir politique, n'en sont pas moins obligatoires pour les pasteurs des diocèses. En un mot, il n'est aucune des usurpations nées du protestantisme, du jansénisme et des maximes joséphines ou gallicanes, et qui de leur impur berceau ont passé dans la jurisprudence politique de nos jours, que le noble et courageux pontife ne saisisse et ne traîne au grand jour du droit, de la justice et du bon sens populaire. Aussi a-t-il trouvé en Allemagne presque autant d'admirateurs que de lecteurs.

Quelques-uns des nôtres penseront peut-être que le livre de Mgr de Droste n'a pas plutôt vu le jour, qu'il a été déféré au ministère public, saisi et son débit empêché, si même son auteur n'a été traduit devant les tribunaux, ou tout au moins au conseil d'État, pour y être censuré et admonesté; car, ne faut-il pas, pourront dire quelques-uns, une insigne et coupable audace pour oser examiner, sous ses faces de droit et de justice, des maximes et des pratiques depuis longtemps établies, suivies par des jurisconsultes d'une haute célébrité, et mises en vogue par ces parlements superbes qui se qualifiaient de tuteurs des rois? D'autres pourront s'enquérir si, chez nos voisins d'outre-Rhin, il n'y a donc pas des publicistes de la force de ceux de notre *Constitutionnel* ou de notre *National* pour élever aussitôt le cri de proscription d'*ultramontain* et de *jésuite!* Hélas non! Nos sages voisins dédaigneraient les éclats de pareilles trompettes, et ce n'est pas par des mots de convention qu'ils jugent des questions de doctrines. La stupide épithète d'*ultramontain* n'est pour eux d'aucune valeur; car ils savent que des sobriquets ne sont pas des raisons, et que de quelque côté d'une chaîne de montagnes que s'enseignent des doctrines, elles méritent toujours l'attention des esprits justes et sincères. Et, quant aux organes de la justice en Prusse, ils pensent sans doute que des procès de cette nature ne se jugent pas davantage par des arrêts, où la robe magistrale dissimulerait mal l'incompétence du tribunal. *L'Église catholique préexiste à tous les États; elle a ses doctrines antérieures à toute législation civile et politique*, et lorsqu'elle les professe et les défend par la bouche de l'un de ses évêques, les plus éminents en science comme en vertu, l'on pense en Allemagne qu'elle a tout au moins le droit de se faire écouter. Peut-être quelque savant théologien protestant, ou quelque publiciste érudit, se mettront-ils en frais de raisonnements pour combattre *les principes* sur lesquels leur adversaire établit sa doctrine; mais de peur des sifflets du public, ils n'essaieront pas *d'en étouffer les conséquences.*

Ces moyens-là, il faut l'avouer en rougissant, réussissent quelquefois, et jusqu'à un certain point, sur les bords de la Seine; sur les rives du Rhin, ils seraient flétris du nom qui leur est dû. Ce qui, jusqu'ici au moins, est de notoriété publique, c'est que la critique protestante d'Allemagne s'est tue devant l'écrit que nous venons de signaler à l'attention de notre pays, ou qu'elle n'en a parlé que pour rendre un éclatant et respectueux hommage à la foi, à la science canonique, au raisonnement ferme et rigoureux, mais surtout à la noblesse du caractère de l'ancien prisonnier de Minden. Les sympathies du catholicisme français, nous aimons à le croire, ne lui manqueraient pas davantage, si quelque plume exercée à ce genre de travail venait à lui faire le précieux don d'une traduction de ce bel ouvrage.

Le comte d'HORRER.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

PRODROME D'ETHNOGRAPHIE, ou Essai sur l'Origine des principaux peuples anciens, par M. MAUPIED, prêtre, docteur ès-sciences. 1 vol. in-8°, Paris, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 64.

Parmi les publications de notre époque, il en est une que nous ne saurions passer sous silence; nous voulons parler de l'*Essai sur l'Origine des Peuples anciens, de l'abbé Maupied*. Cet ouvrage, dont le fond est essentiellement scientifique, a pour but de ramener les esprits à des idées justes et rationnelles sur les hautes questions de religion et de morale. L'auteur, en entreprenant cette tâche difficile, a rendu un véritable service à la société; à notre époque, où tant de mauvais livres sont répandus avec profusion dans toutes les classes, on doit se féliciter de voir un homme aussi instruit que modeste se dévouer de cœur et d'âme à l'accomplissement d'une œuvre d'autant plus méritoire, que les temps sont plus mauvais.

Ce livre, dont le caractère est tout à la fois scientifique et religieux, se recommande de lui-même à tous ceux qui cherchent dans la lecture autre chose qu'un délassement frivole. L'auteur expose d'abord franchement son système, et démontre très-bien que c'est par une saine logique que l'on arrive à des conséquences satisfaisantes, et non par l'application et l'emploi des mathématiques, dont la marche a toujours cela d'imparfait, qu'une démonstration ne peut pas et ne saurait donner une conclusion en parfaite harmonie avec les faits; car les passions humaines ne se classent pas comme des chiffres ou des lignes, et la pensée dominante d'une action échappe toujours à l'analyse mathématique.

L'abbé Maupied a, au contraire, employé pour base d'opération une logique ferme et soutenue; il a examiné avec calme les diverses phases et périodes qui ont changé la face du globe. Il a comparé la marche des peuples, et sur cette marche même, a reconnu leur plus ou moins d'antiquité. Abordant les questions les plus ardues, il les a résolues avec autant de netteté que de précision. Voici comment il s'exprime en parlant de ces considérations à perte de vue sur lesquelles l'esprit du jour a fondé tant de systèmes: « *Il est facile*, dit-il, d'avancer des PEUT-« ÊTRE et des PARAITRAIT PROUVER, *au lieu de* « *preuves.* » En effet, voilà à peu près toute l'argumentation de l'époque. Aujourd'hui on lit pour s'amuser; on ne lit plus pour s'instruire et s'éclairer; on demande un livre pour employer quelques heures d'une manière un peu moins oisive qu'au jeu ou à la promenade. On veut à tout prix une lecture facile; un ouvrage sérieux, utile, effraie notre mollesse; on n'a pas le courage d'aborder les hauteurs escarpées de la science avec l'homme éclairé qui nous tend la main; on aime mieux ramper dans la plaine que de chercher à atteindre la cime du mont où nous trouverions cependant la vérité et la lumière. L'ouvrage de l'abbé Maupied aura donc les honneurs de la critique, et nul doute que la frivolité ne s'alarmera de cette lecture mâle et solide, où la pensée dominante est l'amour du bien et la recherche de la vérité.

Remontant dans le passé, l'auteur signale le *point de départ des peuples*, réfute avec autant de hardiesse que de logique le système athée de M. A. Comte, traite du bouddhisme et du brahmanisme d'une manière tout à fait neuve, et fait entrevoir combien ces anciens systèmes religieux étaient loin de conduire l'homme dans la voie de la justice et de la raison. Analysant avec soin les divers autres systèmes émanés de ces derniers, et qui ont à leur tour régné dans les écoles en Perse et à la Chine, il démontre d'une manière évidente que ces divers dogmes ne sont qu'une copie informe du christia-

nisme ou de la loi de Moïse. Les migrations du peuple juif justifient pleinement l'opinion de l'abbé Maupied, qui, osant détruire des illusions autorisées en quelque sorte par le temps et la découverte de plusieurs zodiaques, apprécie la prétendue antiquité des peuples Indiens, Chinois, Egyptiens à leur juste valeur.

Les bornes d'un article ne nous permettent pas de reproduire des passages entiers de l'ouvrage de M. Maupied; toutefois nous donnerons le fragment qui suit, dans lequel l'auteur dépeint merveilleusement les sentiments qui dominent dans l'homme abandonné à lui-même.

« En cessant, dit-il, de recevoir l'influence de « la révélation et de l'autorité divine, l'homme « tombe nécessairement sous la domination prépondérante de sa nature physique, et dès lors par « une propension de cette nature, il se recherche « lui-même en tout; il se recherche dans son bien-« être physique de préférence [1]. »

Peut-on caractériser plus exactement l'esprit de sensualité qui depuis quelque temps s'est glissé dans notre état social? Ce livre, bien qu'à peine publié, a déjà remué les esprits, nous le savons par nous-mêmes. Un adversaire des doctrines que soutient l'auteur, n'osant condamner la puissante logique de ses raisonnements, et ne voulant pas se donner tort en lui donnant raison, dit, après avoir lu ce livre : L'auteur marche un peu vite; ce qui veut dire dans sa pensée, nous ne repoussons pas précisément la thèse de l'auteur, nous pourrons arriver au point où il est, mais il nous devance. Un autre personnage, hautement placé dans la science, mais non encore nettement chrétien, s'est écrié en lisant ce livre : Je ne suis pas d'accord en tout avec l'auteur, mais c'est un homme de bien; j'aimerais à le voir. Un autre disait : S'ils sont de bonne foi, il y a dans cet ouvrage de quoi ramener les esprits errants à douter de leurs systèmes et de quoi les forcer à faire de nouvelles recherches plus consciencieuses et plus approfondies. Cette prédiction s'accomplit déjà, car nous savons plusieurs travaux en exécution et inspirés par celui-ci. Pour nous qui avons étudié ce livre, nous ne sommes point surpris de ce résultat; il devait être produit par un ouvrage qui vient ruiner tant d'idées paradoxales qui ont cours depuis près d'un siècle. Qu'il nous suffise, en finissant, de citer la *conclusion* de M. Maupied.

« En résumé, donc, la tradition d'un déluge universel admis identiquement le même par tous les « peuples, l'accord de toutes les chronologies positives, la situation géographique, la nature minéralogique, climatérique, le niveau de l'Arménie « chaldéenne, les traditions qui concernent ce pays, « la civilisation toujours connue de ces peuples, les « communications jamais interrompues entre tous « les peuples anciens, l'état social primitif de ces « peuples, la philologie et la dérivation des langues, la religion véritable et ses falsifications dans « les cultes païens, l'astronomie et les autres sciences d'observation, la philosophie et les arts s'accordent pour confirmer le récit de Moïse sur l'origine des peuples. En outre, ce récit étant de tous « celui qui renferme le plus grand nombre de caractères, de simplicité, de naturel, de logique et de « véracité à l'exclusion de tous les autres, ceux-ci « n'étant jamais d'accord entre eux que dans ce « qu'ils empruntent au récit de Moïse, il faut, en « saine logique, en conclure qu'il est la seule véritable histoire des origines de l'humanité. Par « conséquent ce qu'il raconte des temps qui ont précédé le déluge depuis la création est encore la « seule histoire exacte que nous ayons sur ce « point. Cette dernière vérité est encore appuyée par « les confirmations partielles que son récit reçoit « des traditions de tous les peuples, dont les divergences et les oppositions mêmes ne servent qu'à « l'appuyer davantage. S'il se rencontre çà et là « quelques difficultés d'accord, elles peuvent provenir de deux sources : ou de ce qu'on a mal « compris et mal interprété le texte, ou de ce qu'on « n'a pas assez approfondi les objections. Enfin la « dernière conséquence qui sort de ce travail, c'est « que tout le progrès de l'esprit humain s'est réellement effectué entre l'Asie occidentale et l'Europe, autour du bassin de la Méditerranée, et « que l'Asie orientale a réellement plus reçu qu'elle « n'a donné. »

ADOLPHE B.

[1] Page 253.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE.

NUMÉRO 93. — SEPTEMBRE 1843.

Sciences Philosophiques.

COURS D'ÉTUDES SUR L'HISTOIRE LÉGISLATIVE DE L'ÉGLISE.

SIXIÈME LEÇON [1].

Des idées historiques sur les trois premiers siècles de l'Église. — Leur origine, leur cause et leur but. — Leur rapport avec le livre des *Canons* des Apôtres. — Du langage de l'Église dans ces canons. — De l'exégèse relativement à ces canons. — Témoignages des Écrivains et des Pères contemporains. — Objections et réfutations. — Le sacrement de l'Eucharistie. — La hiérarchie ecclésiastique. — Distinction du clergé et des laïques. — Les Ordres mineurs. — Les trois degrés de l'ordre : les Diacres, les Prêtres, les Évêques. — Le premier des Évêques. — Conclusion de cette leçon.

La vérité seule remonte, par une chaîne non interrompue de titres et de traditions, jusqu'au commencement des choses, jusqu'à Dieu dont elle émane. L'erreur ne possède pas ce beau privilége. Multiple et contradictoire, elle se reproduit perpétuellement, mais pour mourir de nouveau, et en renaissant chaque jour, jamais elle n'a ni veille ni lendemain ; l'ombre la précède et la suit. Si la vérité se plaît dans la lumière, l'erreur ne vit que d'obscurité ; aussi luttant contre la splendeur éternelle, et privée elle-même de tout éclat, elle ne cherche qu'à amasser des nuages devant le soleil.

Ainsi se résume l'histoire de l'Église. Dans le cours glorieux de sa longue existence, elle a soutenu d'interminables débats, mais elle n'a pas eu de rivaux ni de contradicteurs sérieux ; elle n'a rencontré que des ennemis aveugles, acharnés autant qu'impuissants à sa perte. Ceux-ci n'ayant pas d'actes authentiques à présenter contre elle, se contentent d'attaquer les siens, et ils voudraient jeter le désordre et la confusion dans ses archives. Ils ne peuvent pas les détruire, mais ils essaient d'en affaiblir le témoignage. Pour détrôner la fille des cieux, ils lui contestent les preuves qui environnent sa naissance ; ils espèrent couvrir son origine de ténèbres pour alléguer ensuite, sans une trop frappante invraisemblance, qu'elle a pu être, pour ainsi dire, ou soustraite ou changée dans son berceau.

C'est ainsi que le christianisme a été poursuivi sans cesse dans le principe même de son établissement. Il faut séparer le tronc de ses racines pour qu'il se flétrisse, le fleuve de sa source pour qu'il se dessèche, le fils de son père pour que le fils se présente en vain à la famille et qu'il ne soit pas reçu par elle. On a donc voulu entamer les annales du christianisme ; on a voulu en déchirer les premiers feuillets, de telle sorte qu'elles commençassent par une lacune. C'était le besoin de la cause. Il est impossible d'expliquer autrement les idées que les âges du protestantisme et du philosophisme nous ont transmises sur les trois premiers siècles de la société catholique.

Bien rarement cette époque a été représentée telle qu'elle fut en réalité ;

[1] Voir la 5e leçon au N° 88, t. XV, p. 245.

mais en revanche les portraits de fantaisie ne manquent pas. D'abord on ne se servit de son souvenir que comme d'une machine de guerre ; c'était un signe de réprobation, un reproche plutôt qu'un exemple. Il s'agissait moins d'en ramener la gloire dans les générations auxquelles on s'adressait que de flétrir toutes les générations qui suivirent et de les accuser de s'être scandaleusement écartées du modèle primitif. On avait fait un idéal chimérique, et plus il était en dehors de la nature, plus il plaisait aux novateurs en faisant mieux ressortir les vices, les abus et les difformités inhérentes à leur temps comme à tous les temps ! Ceci ne dura pas; hélas ! on tomba dans un autre excès.

Alors, cette aurore primitive naguère si resplendissante, devint, pour une critique peu soucieuse des recherches et des témoignages, ou un véritable chaos qui contenait tout ce que l'imagination prétendait y voir, ou un gouffre sans fond où devait se perdre la science et la raison. D'abord on réunit dans cet informe chaos les éléments les plus contradictoires. Il fallait faire preuve d'impartialité ! On y peignait luttant ensemble, mêlées et confondues, toutes les idées, orthodoxes ou hérétiques, romaines ou anglicanes, calvinistes, presbytériennes, sociniennes, indépendantes. Ces idées-là, disait-on, n'avaient pas pu se formuler suffisamment. Rien n'était plus naturel puisque, le *fiat lux* n'avait point encore été prononcé au sein de cette anarchie ; mais elles s'y trouvaient, au moins en germes (et pour le plus grand honneur de la sagesse humaine substituée à l'œuvre divine), prêtes à éclore d'elles-mêmes, absolument comme les œufs des insectes dans un bourbier. Enfin l'audace croissant, quelques-uns allèrent plus loin. Leurs prédécesseurs avaient accepté tout; tout fut par eux rejeté. Ils créèrent au beau milieu des champs historiques de l'humanité, un abîme effrayant, inconnu, immense, insondable. Ce fut la nuit, le vide, le néant. Il n'y eut donc plus ni actes, ni récits, ni livres, ni lois, ni faits naturels, ni faits surnaturels, ni individus, ni société, ni hommes, ni Dieu ; il n'y eut au-dessus de cet Erèbe de convention que quelques fantastiques vapeurs, quelques feux errants, un décevant mirage de vaines illusions, rien en un mot que des brouillards pendant trois cents années; et au-delà rien, rien que le mensonge et des mythes au lieu d'une religion.

Ainsi a été défigurée à plaisir l'Église primitive. Les uns en avaient fait la Jérusalem triomphante, parfaite, qui n'est qu'au ciel ; ils l'avaient cachée dans la gloire. D'autres lui ont imposé le vêtement bigarré de leurs erreurs et de leurs préjugés, de telle sorte que les signes divins de son origine devinssent méconnaissables sous les fausses couleurs dont ils essayaient de la charger. D'autres ont soutenu que cet étrange manteau ne couvrait que des formes trompeuses, et au fond aucun corps, aucune existence, aucune réalité, et ils ont conclu que l'Église n'était, pour ainsi parler, qu'une sorte de fantôme insaisissable. Vain complot sans doute ! mais fraude préméditée de la part de tous ceux qui y trempèrent; car tous avaient leur but. Les protestants et les jansénistes travaillaient à justifier leur révolte par les prétendues déviations de la foi, de la morale et de la discipline. Les éclectiques et les doctrinaires se flattaient de rattacher leurs propres conceptions à la base d'une institution immortelle. Quant aux philosophes athées et panthées d'outre-Rhin, ils cherchaient le moyen de s'attaquer directement, non plus à la hiérarchie sainte, non plus à son chef visible, non plus seulement aux dogmes du christianisme, mais à son auteur lui-même, et de nier, comme Strauss, jusqu'à la vie mortelle et à la personnalité de Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Eh bien, que l'on nomme un pareil travail comme on voudra, mais qu'on ne l'appelle pas critique, exégèse, histoire! Ces mots jurent avec l'acception nouvelle qui leur est imposée. Non, ce n'est ni de la critique, ni de l'exégèse, ni de l'histoire. Ce système de destruction conçu *a priori*, qui ne tient compte d'aucun document positif, d'aucune tradition authentique, d'aucun monument certain, d'aucune chronologie avérée, c'est tout au plus de la polémique, et de la polémique de la pire espèce,

puisqu'elle ne repose que sur l'ignorance ou sur la mauvaise foi.

Car, enfin, comment la science, au 18e et au 19e siècle, osa-t-elle se dire moins avancée qu'au 1er et au 2e siècle de l'ère moderne? Quoi! des écrivains élevés par le Christianisme n'avaient plus aucune notion de l'état ancien de l'Église! Tacite et Pline en savaient davantage! A les en croire, il semble que les chrétiens n'étaient pas des hommes; que les catacombes ne se soient jamais ouvertes, qu'aucun œil investigateur n'ait pu en percer les ombres. Mais quand même la société chrétienne se serait en effet, durant un si long espace de temps, hermétiquement enfermée dans ses sanctuaires, encore se fût-elle toujours révélée à ses enfants et à ses disciples. Et qui donc sont les peuples d'aujourd'hui? n'étaient-ils pas dans son sein avec leurs pères et leurs aïeux? ne sommes-nous pas nous-mêmes ses fils et ses héritiers? Par quel malheur, où, quand donc aurions-nous égaré tous nos papiers de famille? Et enfin, en admettant que toute lèvre chrétienne se fût close volontairement, le paganisme ne serait-il pas encore là; irrécusable témoin, surtout pour ses modernes continuateurs!. . . . .

Oui! le paganisme; car si la persécution força les fidèles à se cacher dans les entrailles de la terre, souvent aussi elle les en tira et les amena au grand jour de l'amphithéâtre; elle les produisit à l'illustration du martyre. Ah! certes, ils apparurent au soleil pour confesser et pour souffrir, ces hommes indomptables qui ne cherchaient la nuit que pour prier. D'ailleurs, pour les héros de ce grand combat, ce n'était pas assez de mourir; il leur fallait aussi venger la foi et défendre les frères qu'ils laissaient derrière eux; et la violence qui les exposait en victimes aux yeux de la multitude romaine les forçait elle-même à défendre, par la parole et par l'écriture, les droits de la justice, de la vérité et de la charité. C'est ainsi qu'ils adressèrent leurs victorieuses apologies à toutes ces assemblées réunies pour leur supplice: peuple, prêtres, sénat et empereurs. Et de là une guerre nouvelle, de là de nouvelles manifestations. L'ennemi, débordé, fit face partout: il frappait, il versait le sang. Cela ne suffisait plus: sans renoncer au glaive, il s'arma du sophisme, à l'épée il ajouta la plume. Il fit venir après ses bourreaux ses rhéteurs et ses philosophes; et ceux-ci écrivirent, à la lueur des bûchers, ces libelles impuissants qui n'arrêtèrent pas l'essor de la vérité; mais, par leur apparition comme par leur défaite, ils lui rendirent de solennels hommages. Ces hommages subsistent comme les trophées de la victoire. Quant à l'erreur, vaincue sur ses deux champs de bataille, vaincue par une faiblesse plus forte que la force de l'empire, vaincue par la folie de la croix, plus sage que toute la sagesse des faux docteurs et des faux philosophes, l'erreur laissa tomber à la fois le stylet et le sceptre. . . . .

Le Christianisme hérita donc du pouvoir avec un empereur chrétien, et si l'Église alors se rassembla dans ses conciles au milieu de l'empire, si elle tint sur-le-champ ses plus majestueuses réunions sous les yeux du monde civilisé, elle apportait dans ses mains tous les monuments et toutes les preuves de son histoire. Ce fut donc pour les enregistrer et pour les publier, ce fut pour déclarer dans tous ses décrets qu'elle renouvelait simplement et continuait le passé, ce fut pour se révéler telle qu'elle se disait dès l'origine, toujours semblable à elle-même, et confirmant dans son triomphe ce qu'elle avait affirmé en présence de ses adversaires et devant le tribunal de ses juges! . . . .

Pourvu que l'on réfléchisse un instant à toutes ces choses, la conclusion est inévitable; il faut reconnaître que la société chrétienne existait et était organisée aussi bien avant qu'après le règne de Constantin. Dire qu'elle existait, rappeler cette vie intime dont les traces ineffaçables se retrouvent dans les écrits des apôtres, des successeurs des apôtres, et jusque dans ceux des historiens et des gouverneurs de Rome; retracer ces rapports de toutes sortes qui l'unirent perpétuellement par le martyre, par la controverse ou par l'apologie, à l'histoire publique de l'empire, c'est avoir prouvé déjà, sans autre secours, qu'elle

avait sa constitution, son pouvoir, ses coutumes et ses lois; c'est par conséquent renverser par la base tout cet échafaudage de systèmes protestants et de mensonges anti-chrétiens qui tendent également à cacher la vérité. Mais cette vérité, incontestable à la raison, se prouve mieux encore par les faits positifs quand elle se développe dans tous ses détails; et elle est ainsi la meilleure et la plus solide réfutation de toutes les négations et de tous les doutes.

Nous avons établi récemment l'existence de certaines lois ou canons que l'Église conserva soigneusement pendant les trois premiers siècles de son existence; nous avons vu qu'au 4e siècle ces canons étaient partout connus, partout cités, partout rapportés aux apôtres eux-mêmes. Nous avons dit, et la tradition semble prouver, en effet, que les apôtres, sans en avoir écrit le texte, les avaient laissés, comme règles de conduite, à la garde des diverses églises. Nous avons dit que tous les Pères qui ont écrit avant le concile de Nicée en parlent formellement, ou y font les allusions les plus claires. Mais quels étaient ces canons? Aujourd'hui nous commencerons à les faire connaître et à en étudier le texte. Plus tard, en parlant de chacun d'eux, nous essaierons de l'environner des témoignages qui l'appuient et des explications qui en éclaircissent le sens; nous démontrerons surtout que les principes qu'il pose ou les usages qu'il relate étaient réellement et incontestablement adoptés par l'Église primitive. De cette sorte, les canons des apôtres fussent-ils perdus, ceux que nous avons entre les mains fussent-ils absolument apocryphes, ils resteraient encore comme un résumé exact, sinon complet, comme un miroir fidèle de la période historique à laquelle ils se rapportent.

Et d'abord, remarquons-le (c'est une observation importante) : une nouvelle création se fait, une société nouvelle est constituée; une religion plus parfaite, des sacrifices plus saints, une morale plus épurée apparaissent sur la terre. Nous allons aussi entendre parler un langage qui n'a pas encore retenti aux oreilles des hommes. Les apôtres, remplis de l'Esprit saint, se sont emparés de tous les idiomes et en sont devenus les maîtres. Ils ne les ont pas détruits, ils n'ont pas fait comme ces conquérants qui ordonnent au nom du glaive, et qui ravissent aux vaincus jusqu'à la nationalité de leurs dialectes. Mais, d'un autre côté, ils apportaient la parole divine. Cette parole, si féconde en faits et en pensées, inouïe jusque-là, n'était pas traduisible toujours à l'aide seulement des mots anciens : ils la mêlèrent donc aux autres langues, confuses et contradictoires depuis Babel, pour les régénérer, pour leur restituer leur véritable unité, pour donner aux plus pauvres une incommensurable richesse. Ils n'eurent pas besoin d'inventer toujours des combinaisons nouvelles de caractères et de syllabes. Ils en introduisirent sans doute quelques-unes; mais surtout ils en restaurèrent beaucoup qui, naguère en discrédit, reprirent soudain un éclat merveilleux.

Les plus heureux instruments étaient entre leurs mains. Ils ne les brisèrent pas, mais ils en firent sortir des sons qui, s'ils avaient retenti parfois dans le monde, n'avaient pas encore trouvé leur sens, leur justesse et leur ton, leur valeur et leur harmonie. L'hébreu, le grec et le latin contribuèrent tour à tour à cette rénovation singulière, à cette sorte de refonte des idées, des images et des expressions; et le langage, cette monnaie usée par le commerce habituel, altérée d'ailleurs par le contact des erreurs, des préjugés et des passions, après avoir participé à l'infirmité de notre nature, se dépouilla, lui aussi, dans l'Église de son impur alliage. Rectifiant ses formes défectueuses, il devint un signe précieux, tout à la fois par les objets augustes à la représentation desquels il se trouva consacré, et grâce à la bouche divine, qui daigna s'en servir pour converser avec les enfants des hommes.

Le vieil Adam avait donné des noms aux êtres et aux choses créées dont le souverain empire lui échut au commencement. Notre-Seigneur Jésus-Christ a *nommé* aussi le peuple, la cité, la société, dont il est le sauveur et le roi.

C'est lui qui a sanctifié à jamais le nom vénéré d'*Eglise* en l'appliquant à la société qu'il a fondée : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église [1]. » Et dès lors ce mot a été répété sans cesse, et toujours il a été prononcé avec honneur dans les diverses acceptions qu'il a reçues. La moindre marque de ce respect, c'est son perpétuel emploi. Il a exprimé le pouvoir qui est dans l'Église, comme on le voit dans ce passage : « S'il ne les écoute pas, dis-le à l'Église, et s'il n'écoute pas l'Église, qu'il soit comme un païen et comme un publicain [2]. » Il a été étendu aux réunions particulières des chrétiens demeurant ensemble, soit dans un même pays, soit dans un même diocèse, dans une même ville, une même paroisse, une même maison ; puisque saint Paul écrivait à l'*Eglise de Corinthe* [3], et qu'il appelait également *Eglise domestique* les fidèles qui faisaient partie d'une même famille et habitaient sous le même toit à Rome [4]. Il s'applique enfin aux temples où se rassemblent les fidèles, ces temples où réside la majesté de Dieu, où l'Esprit saint descend, où l'Homme-Dieu renouvelle le sacrifice du Calvaire sur nos autels. Tabernacles consacrés, images matérielles de l'édifice bâti avec des matériaux vivants et spirituels sur les plans du divin architecte [5].

Jamais aussi le mot d'*apôtre* n'avait été élevé à une si haute dignité. Souvent les princes et les républiques avaient attaché des idées de grandeur au titre d'ambassadeur, de légat, d'envoyé ; mais ce titre général, répandu chez tous les peuples, variant selon leurs langues, a été surpassé, et cela devait être, par le titre des messagers, des légats, des ambassadeurs de Dieu. Même dans la langue où il avait un sens ordinaire, ce mot d'*apôtres* a été marqué d'un éclat tout particulier. Ainsi l'avait été dès l'origine cet autre mot d'*anges*, qui signifie les ambassadeurs que Dieu envoie du ciel, comme les *apôtres* sont ceux qu'il a mis sur la terre et députés aux hommes. En grec ce sont là vraiment les *envoyés* par excellence [1], et il n'y a pas un peuple chrétien dont l'idiome n'ait admis ces expressions. Redites par toute l'Église catholique, elles ne sont plus étrangères à personne dans aucun coin du monde.

Voici encore ce mot de *canon* qui s'élève tout d'un coup d'une signification vulgaire à l'acception la plus haute. *Canon* voulait dire proprement *la règle*, l'instrument qui maintient la rectitude de la ligne. A peine un poëte avait-il par hasard osé l'employer et l'ennoblir en le prenant à son service [2] ; plus tard, cette expression représenta, non plus la règle matérielle, mais la *règle des mœurs*. C'est alors que l'Église l'accapara pour le porter dans la sphère supérieure de sa constitution, et l'appliquer à ses dogmes, à sa morale, à sa discipline. Le mot *loi* était spécialement affecté, dans le langage sacré, au Décalogue, promulgué sur le Sinaï et transcrit par Moïse. D'ailleurs, à ce point de vue, comme au point de vue profane, il contenait une idée de lien, de force, de contrainte ; et cette idée, très-logique, s'il s'agissait de la législation juive et de toute législation fondée sur la crainte, ne convenait plus à la charité et à la dignité de la mission de l'Église [3]. L'Église *nomma* donc, elle aussi ; elle nomma ses propres constitutions, et, selon l'esprit même de ces constitutions, elle les appela règles et cadres. Ce sont, en effet, les règles et les cadres de la vie chrétienne, de la conduite chrétienne ; cadres destinés à

[1] Matthieu, c. XVI, v. 16.

[2] Math., c. XVIII, v. 17.

[3] *Epist. ad Corinth.*, prima, cap. I, v. 2.

[4] *Epist. ad Roman.*, c. XVI, v. 1, 5.

[5] Ipsa templa materialia denotant cœtum fidelium, in quo spiritus et majestas divina habitat, tanquam in tabernaculo ex vivis et electis lapidibus exstructo, uti in anniversario dedicationis templorum expendere solemus. (*Voyez* Zallinger, *Corinth.*, ep. II, c. VI, v. 15.)

[1] Ἄγγελος, messager ; — ἀποστέλλω, envoyer, députer.

[2] Euripide appelle le droit naturel la règle, le canon de l'honnêteté : κανὼν τοῦ καλοῦ, *regula honesti*. Chrysippe donne cette définition de la loi en général : « C'est le canon, la règle des choses justes et injustes, ὁ κανὼν δικαίων καὶ ἀδίκων, *regula justorum atque injustorum*. (L. 2, ff. de Leg.)

[3] Devoti, *Institut. canonic.*, lib. I, c. III, p. 25 et 26.

servir aux hommes de soutien et de secours; règles de douceur et de grâce, qui ne se confondent pas avec la loi de justice, mais qui reposent et s'appuient elles-mêmes sur ce fondement éternel[1].

L'illustre comte de Maistre a écrit des pages admirables sur la parole, sur les langues, sur les mots, sur leur valeur et leur influence. Parmi ses observations, qui sont restées à l'état d'axiomes et que nulle difficulté ne saurait ébranler, il en est qui viennent naturellement se placer ici. Voici quelques unes de ces phrases où l'on sent la main et le marteau du maître :

« Chaque langue, dit-il, a son génie, et ce génie est UN, de manière qu'il exclut toute idée de composition, de formation arbitraire et de convention antérieure.... [1]

« Les *langues* ont commencé, mais la *parole* jamais, et pas même avec l'homme. L'un a nécessairement précédé l'autre, car la *parole* n'est possible que par le VERBE.

« Toute langue particulière naît, comme l'animal, par voie d'explosion et de développement, sans que l'homme ait jamais passé de l'état d'*aphonie* à l'usage de la parole. Toujours il a parlé, et c'est avec une sublime raison que les Hébreux l'ont appelé AME PARLANTE.

« Lorsqu'une nouvelle langue se forme, elle naît au milieu d'une société qui est en pleine possession du langage, et l'action ou le principe qui préside à cette formation *ne peut inventer arbitrairement* aucun mot; il emploie ceux qu'il trouve autour de lui ou qu'il appelle de plus loin; il *s'en nourrit*, il les triture, il les digère; il ne les adopte jamais sans les modifier plus ou moins. On a beaucoup parlé de signes arbitraires dans un siècle où l'on s'est passionné pour toute expression grossière qui excluait l'ordre et l'intelligence; mais il n'y a point de signes arbitraires : TOUT MOT A SA RAISON[2]. »

Un peu plus loin, le grand écrivain ajoute cette simple note :

« Les dialectes, les patois et les noms propres d'hommes et de lieux me semblent des mines presque intactes, et dont il est possible de tirer de grandes richesses historiques et philosophiques[3]. »

S'il est vrai qu'au fond de toutes les langues se retrouve l'identité commune de la parole, *qui n'est possible* elle-même *que par le Verbe*; s'il est vrai que chaque langue ait d'ailleurs *son génie*, génie propre, indivisible, UN; s'il est vrai que ce génie, c'est-à-dire l'action ou le principe *qui préside à la formation de la langue*, *n'invente arbitrairement aucun mot* et que *tout mot ait sa raison*; s'il est vrai que, toute société étant en quelque sorte, comme tout

[1] Nous croyons utile de donner ici la liste des principaux ouvrages à consulter sur les canons en général. Ces ouvrages se divisent en deux classes : 1° Ouvrages renfermant les anciennes collections réunies. L'un à l'usage commun de l'Occident et de l'Orient, est : *Bibliotheca juris canonici veteris*, opera et studio Gul. Voelli et Henr. Justelli. (Lutet. Parisior., 1661, 2 vol. in-fol.) — D'autres renferment les seules collections de l'Orient; ce sont : Συνοδικὸν, *Sive Pandecta canonum SS. Apostolorum et conciliorum ab ecclesiâ græcâ receptorum.* (Guill. Bevereg. recensuit, Oxonii, 1672-1701. Jos. Assemanni, *Bibliotheca juris orientalis canonici et civilis.* Rom., 1762-66.) 2° Dissertations sur l'histoire des collections de canons. Les plus importantes sont : Paschall. Quesnell., *Dissertat. tres de codice canon. eccles. romanæ.* (In edit. opp. Leon. M. Paris., 1675, II, vol. 4.) Petr. de Marca, *de Veteribus collectionibus canon.* (In ejusd. opusc. edit. Baluz., Paris., 1681.) Petr. Pithoeii, *Synopsis historica virorum clarorum, qui præter Gratianum canon. et ecclesiastica decreta collegerunt.* (In edit. corp. juris can., Paris., 1687; Lips., 1705.) P. Constant, *de Antiquis canonum collectionibus.* (In edit. *Epistolarum Roman. Pontificum*, t. I, Paris, 1721; fol.) Car. Berardi, *De variis veterum canonum collectionibus ante Gratianum.* (In opere : *Gratiani canones genuini ab apocryphis discreti*, T.-F. Taur, 1752.) Frat. Ballerini, *de Antiquis tum editis tum ineditis collectionibus et collectoribus canonum ad Gratianum usque.* (In edit. opp. Leon. M. Venet., 1753-57.) Riegger, *De collectionib. jur. ecclesiastic. antiqui.* (Vienne, 1757.) August. Theiner, *Disquisitiones criticæ in præcipuas canonum et decretalium collectiones.* (Rom., 1836.) — Les dissertations de Quesnell, Marca, Coustant, Berardi, des Ballerini et autres ont été réunies dans l'ouvrage : *De vetustis can. collection. sylloge collegit Gallandius.* (Venet., 1778.)

[1] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, 2e entretien, page 10.

[2] Ibid., idem, page 120.

[3] Ibid., idem, page 122.

homme, une *âme parlante*, les dialectes, les patois et les noms soient une mine tellement précieuse; si toutes ces vérités sont constantes dans leur application la plus générale, et qui donc en douterait? quelle langue que la langue de l'Église! quel génie que celui de cette langue sacrée, proférée par le Verbe lui-même, ou créée par les inspirations de l'Esprit saint! Quelle profondeur de sens dans chacun de ces mots, qui ont non-seulement leur raison, mais une raison divine! et par conséquent quel abîme de trésors que ce parler catholique, où tous les idiomes, tous les dialectes, toutes les langues ont apporté leur tribut! Océan sans fond où les fleuves et les ruisseaux arrivent, d'où ils sortent et où ils retournent!

Nous n'avons pu résister au désir de déposer dans ces colonnes ces rapides pensées. Le titre seul du document qui nous occupe nous en offrait l'occasion, puisqu'il amène pour la première fois cet assemblage de trois mots sacrés : *les canons ecclésiastiques ou des apôtres*. Leur texte fournirait un champ bien autrement vaste à des études de même nature, et nous pourrions citer un grand nombre d'expressions nouvelles, très-remarquables, véritablement typiques; ce sont, pour ainsi dire, autant de traits de lumière qui découvrent des aperçus sans nombre dans un horizon infini. Mais nous avons besoin de nous borner, et si nous nous arrêtons encore à l'examen de quelques mots, ce ne sera plus que pour les envisager sous un autre point de vue; ce sera exclusivement pour en constater l'importance historique, les venger des attaques dont ils ont été l'objet et tenir note des faits essentiels qu'ils indiquent.

Sous ce rapport, en effet, il en est dont la seule authenticité suffit pour résoudre aux yeux de la bonne foi d'interminables disputes : telle est la valeur de ceux que nous avons cités. Ils prouvent suffisamment, par exemple, qu'une société qui, dès les premiers temps de son origine, existait avec des constitutions, des lois, des *canons*, avec un nom comme ce nom d'*Eglise*, sous l'autorité d'apôtres, de chefs députés par le Fils de Dieu; qu'une telle société, disons-nous, était autre chose qu'une formule purement métaphysique, une idée abstraite, un mythe ou un fantôme. D'autres mots nous mèneront plus loin, et nous devons nous y attacher avant même d'entrer dans le détail des articles particuliers. Ces mots, ces *vocables* sont réellement des *voix*, et ces voix proclament hautement le caractère positif de la vérité. Prenons pour exemple celles qui redisent la tradition catholique relativement au sacrement capital de la religion et à toute la hiérarchie ecclésiastique.

Dire que les *canons des apôtres* manifestent les croyances orthodoxes au mystère sacro-saint de l'Eucharistie; dire qu'ils montrent dans son développement cette organisation divine qui date de la première promulgation de la bonne nouvelle, c'est annoncer d'avance qu'une semblable attestation a dû être énergiquement combattue. Par cela seul, l'hérésie et l'impiété étaient renversées; l'hérésie et l'impiété se débattent nécessairement, et essaient de repousser l'anathème en le niant. Elles se rejettent donc dans le cercle vicieux qu'elles se sont tracé à leur naissance, et où elles tournent éternellement sans en sortir jamais. Elles ont devant elles un monument; mais sur ce monument est gravée l'inscription qui les condamne; alors que font-elles? elles posent pour prémisses que le fait de cette inscription est impossible, et elles refusent de reconnaître non-seulement le jugement qui les blesse, mais l'existence même et la réalité de l'édifice qui s'élève contre elles. Nous avons fait voir que l'édifice n'en subsiste pas moins; mais le jugement reparaîtra ailleurs en lettres de feu.

Et, par exemple, dans le procès qu'elles soutiennent contre la foi, nous apportons un document. Ce document contient des assertions qui contredisent leurs erreurs; elles infèrent de là, non qu'elles doivent réformer leur avis, mais que la pièce est fausse. Mais sur quoi donc enfin fondent-elles leur opinion? Voilà ce qu'elles n'ont jamais voulu dire. Eh bien! puisqu'elles persistent néan-

moins; puisque c'est là leur refuge et leur forteresse, arrivons-y et poursuivons-les jusque dans leurs dernières murailles. Nous avons entouré notre titre de preuves suffisantes; oublions-les pour un moment; supposons au moins qu'il a pu être altéré, dénaturé. Examinons donc les expressions qui font notre triomphe et à l'aide desquelles on veut le faire passer pour supposé. Voyons-les en elles-mêmes, isolées de l'acte qui les porte, et qui leur donne à lui seul une entière authenticité; et s'il reste prouvé qu'elles se trouvent également dans mille écrits contemporains, dans tous les débris du siècle d'où nous prétendons qu'elles émanent, nous l'espérons bien, cette contre-épreuve paraîtra décisive, et la mauvaise volonté la plus déterminée n'y pourra tenir. En tout cas, elle manquerait désormais son but; car peu importe au fond pour les catholiques que le livre des canons soit ou non authentique, lorsque les faits qu'il constate auront reçu d'ailleurs une éclatante confirmation.

On a donc fait de l'exégèse contre les canons des apôtres; et contre quel livre sacré n'a-t-on pas fait de l'exégèse? et qu'est-ce que l'exégèse a daigné respecter dans la Bible et dans l'Évangile? En vérité, le livre des canons des apôtres ne pouvait pas échapper à l'honneur de telles attaques. Au reste, il y a deux sortes d'exégèse : l'une étudie les textes avec sincérité, avec maturité; elle cherche la vérité et non la négation; elle découvrira les altérations, les interpolations, les changements introduits; elle n'a qu'un désir, c'est de séparer l'or des métaux d'alliage, ou de la rouille du temps qui a pu s'y attacher. La seconde n'agit pas ainsi; elle ne veut que fondre et dissoudre à tout prix, et quoi que ce soit; incapable, du reste, de rétablir ce qu'elle a détruit; il est vrai qu'elle n'y tient pas davantage! celle-là ressemble au chimiste qui sait faire du charbon avec des diamants, mais qui n'a jamais créé une pierre véritablement précieuse. C'est cette sorte d'exégèse qui est en grande vogue dans tous les pays et dans tous les temps où le principe délétère du protestantisme exerce son influence; c'est à son aide que la raison hautaine des philosophes croit opérer la grande transmutation de la religion chrétienne en une religion d'un ordre supérieur, et c'est avec elle qu'ils aboutissent aux nullités radicales et aux absurdités trop fécondes de l'anthropolâtrie, du panthéisme et de l'athéisme; c'est elle enfin qui s'attache à toute la tradition historique et positive, comme le ver à la racine de l'arbre, pour lui ravir avec sa séve son feuillage et sa vie.

L'exégèse systématique n'a rien négligé contre le livre des canons. Elle est allée plus loin que son propre intérêt ne l'eût exigé; par son excès, elle s'est nui à elle-même. A qui a-t-elle espéré prouver, par exemple, que les apôtres et l'Église apostolique n'appelaient pas *pentecostes* (πεντηκοστή) l'intervalle qui s'écoule depuis la pâque jusqu'au jour de la fête qui porte le même nom[1]? Tous les Pères les plus anciens lui donnent un commun démenti. Qu'a-t-elle encore trouvé de répugnant à concéder que les apôtres et les hommes apostoliques aient appelé les *choses dominicales* (τὰ κυριακά) celles qui servaient à l'usage du *Seigneur?* La chose est pourtant assez naturelle, et saint Irénée, d'ailleurs, qui vécut presque parmi les apôtres, faisait comme eux[2], en se servant des mêmes termes. A quel propos enfin l'innocente dénomination du mois d'octobre, *hyperbérétée* (ὑπερβερεταῖος), empruntée aux langues de l'Orient, a-t-elle déplu à la critique? Pourquoi la critique exige-t-elle que les apôtres et les premiers chrétiens, écrivant en Macédoine, à Antioche, à Éphèse, à Smyrne, aient rayé dans le calendrier de ces contrées les noms que les mois y portaient? C'était bien assez de déraciner l'idolâtrie[3]. Franchement, ces diffi-

[1] *Canon. apostol.*, c. XXXVII. Les Actes disent sans cesse : *Pentecostes dies*, etc. Nous ne croyons pas nécessaire de faire quelques citations; nous en appelons à la mémoire de chacun.

C'est là cependant un des arguments du réformé Daillé et de son école. Nous en verrons bien d'autres du même genre!

[2] S. Irénée, liv. IV, c. 34.

[3] En général, Beveridge, qui défend les Canons des apôtres comme un anglican, reste froid et im-

cultés-là n'étaient pas sérieuses : il est impossible de les considérer autrement que comme des escarmouches avant la bataille. Mais ces premiers efforts donnent une pauvre idée des moyens qui pourront être employés dans la suite, lorsqu'il s'agira d'enlever des positions dont la possession pourra avoir de plus graves conséquences.

Ainsi il importe peu que les apôtres et les hommes apostoliques qui ont concouru à la rédaction des plus anciens canons de l'Église, aient indiqué d'une façon ou d'une autre les révolutions du temps, telle époque ou tel mois, et que tel adjectif ou tel adverbe (celui de *dominical*, en particulier) soit maintenu comme valable et usité, ou chassé honteusement comme apocryphe ; nous-mêmes nous nous sentirions peu disposés à rompre des lances pour des questions semblables. Si nous l'avons fait, c'est uniquement parce que notre partie était trop belle ; nous avons cédé à une tentation. Après tout, nous admettrions volontiers, pour de telles expressions, qu'elles aient pu être changées et modifiées, et cette concession ne nuirait en rien à l'authenticité des canons, authenticité qui, selon nous, s'attache au sens des canons, et non à leur lettre ; mais ajoutons que cette concession ne désarmerait pas l'exégèse. Quand elle répugne à des mots de cette portée, l'exégèse s'amuse ; elle affecte des goûts trop innocents ; elle se réduit, pour ainsi dire, au rôle de l'antiquaire (son vrai rôle, après tout). Mais sa mission destructive, que devient-elle ? quel bruit désormais pourra-t-elle faire dans le monde avec ce patient travail de bibliothèque et de cabinet ? que deviendra cet ange de la mort qui prétend planer au-dessus de la science et de la foi, et porter la nuit sous son aile ?

L'exégèse protestante, philosophique, panthéiste, sait mieux ce qu'elle fait ; elle repousse le mot de *Pentecôte*, le mot d'*hyperbérétée*, le mot *dominical* ; elle raille alors. Mais voici les mots dont sérieusement elle ne veut pas ! elle ne veut pas du mot ni de l'idée d'*autel* ; elle ne veut pas de l'idée de *sacrifice*, ni de l'idée d'*oblation*, touchant la sainte Eucharistie ; elle ne veut pas des titres de la hiérarchie de l'Église, des titres de lecteurs, de chantres, de la distinction entre les laïques et les prêtres, de la distinction entre les trois degrés de l'ordre, de la suprématie du premier des évêques. Ah ! c'est ici que nous commençons à la comprendre et que nous voyons où elle prétend en venir.

L'exégèse repousse les mots d'*autel* (θυσιαστήριον), de *sacrifice* (θυσία), d'*oblation* (προσφορά) [1]. Voyons si l'antiquité chrétienne l'appuie par son témoignage ou simplement par son silence.

Voici d'abord saint Cyprien. Veut-il indiquer la table du Seigneur ; il n'emploie pas d'autre terme. Les exemples surabondent ; nous en indiquons quelques-uns, pour qu'on puisse les compulser avec mille autres [2].

Tertullien a écrit avant saint Cyprien. Peut-être l'innovation remonte-t-elle seulement au grand évêque de Carthage, ce qui la présenterait comme d'une médiocre antiquité, à ce qu'il paraît ? Mais non ! Tertullien appelle la célébration de l'Eucharistie un *sacrifice*, et la table dominicale, l'*autel de Dieu !* Et il parle ainsi à deux reprises [3].

passible. On voit qu'il excuse les réformés qu'il combat parce que ceux-ci attaquent l'Église romaine. Cette fois la patience lui échappe et l'ironie perce enfin sur ses lèvres. Aussitôt il la réprime. « Satis mirari nequeo quâ de causâ etiam vox ὑπερβερεταῖος ei (Dallæo) displiceret, quasi scilicet apostolis et primis Christianis ad Macedones, Syromacedones, Antiochenos, Ephesios et Smyrnæos scribentibus vel de rebus apud illos peragendis decernentibus, non liceret istis mensium nominibus uti quæ apud eos vulgo recepta erant (Bevereg., lib. II, c. X, § 8.)

[1] Le mot θυσιαστήριον se trouve dans les canons apostoliques III, IV, XXXI ; les deux autres mots θυσία et προσφορά dans les canons apostoliques III, XIII, XLVI.

[2] Cyprian., *Epistol.* XL, *ad Plebem* ; XLII, *ad Cornelium* ; LV, *ad Eumdem* ; LXIII, *ad Cæcil.* ; LXIV, *ad Epictet.* ; etc., etc.

[3] « Similiter de stationum diebus, non putant plerique sacrificiorum orationibus interveniendum, quod statio solvenda sit, *accepto corpore Domini*. Ergo Deo obsequium Eucharistia resolvit, an magis Deo obligat ? Nonne solemnior erit statio tua, si ad ARAM DEI steteris ? *Accepto Domini corpore et reservato*, utrumque salvum est, et PARTICIPATIO sa-

Faut-il aller encore plus haut? Eh bien! c'est saint Ignace lui-même, saint Ignace qui a vu les apôtres, qui a été directement enseigné par eux, c'est saint Ignace, le martyr, qui, dans ses épîtres, dont l'authenticité et la pureté sont inattaquables et n'ont jamais été contestées, jamais suspectées, c'est saint Ignace qui s'écrie :

« Une est la chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; un est son calice dans l'unité de son sang. Un est son autel, comme un est l'évêque avec ses prêtres et ses diacres dans le même service de Dieu[1] ! »

D'autres Pères ont dit que les chrétiens n'avaient pas d'autels comme les gentils et les païens, d'autels idolâtriques, d'autels de marbre et de pierre qui fussent considérés en quelque sorte comme la Divinité même. Les hommages, les prières, les vœux ne s'adressent pas, chez les chrétiens, aux pierres, comme chez les Druides : ils ne sont dus qu'au Créateur. Ces Pères confirment l'assertion de ceux dont nous avons invoqué l'autorité ; ils prouvent, en effet, qu'il n'y avait pas d'autre autel dans l'Église primitive, comme dans l'Église actuelle, que la *Table sacrée*[2], à laquelle, pour nous servir des expressions d'un évêque anglican, Dieu invite les fidèles, « voulant les faire participer au grand sacrifice offert par son Fils unique pour le salut du genre humain[1]. »

D'autres encore, du même siècle que Tertullien ou du siècle antérieur, appellent comme lui la célébration de l'eucharistie un sacrifice et une *oblation*, et ils démontrent la propriété de ce mot par d'irréfutables commentaires. Ainsi, saint Irénée reproduit les augustes paroles du Sauveur dans la suprême cérémonie de la Cène, et il ajoute : « Voilà comment il nous a enseigné cette *oblation* nouvelle du Nouveau Testament, que l'Église, instruite à son tour par les apôtres, offre à Dieu dans tout l'univers[2]. » Ailleurs, il dit que cette oblation est acceptée par le Très-Haut comme un *sacrifice pur et agréable*; ou bien, il s'écrie *qu'il y a des sacrifices dans le peuple, qu'il y a des sacrifices dans l'Église*[3]. Saint Justin déclare à son tour qu'au témoignage même de Dieu, « Dieu a pour agréables tous ceux qui offrent en son nom le *sacrifice* institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, le *sacrifice* du pain et du vin dans l'Eucharistie[4]. » Et bien auparavant, saint Clé-

crificii et executio officii. (Tertull., *De oratione*, c. 14.) Quel témoignage en même temps pour la présence réelle! Voici un second passage de Tertullien : « Si spiritus reus apud se sit, conscientia erubescit, quomodo audebit orationem dicere ad Altare. (*Exhortatio ad Castit.*, c. x.)

[1] Μία γὰρ σὰρξ τοῦ κυρίου ἡμῶν, Ἰησοῦ Χριστοῦ, καὶ ἓν ποτήριον εἰς ἕνωσιν τοῦ αἵματος αὐτου· ἓν θυσιαστήριον, ὡς εἷς ἐπίσκοπος ἅμα τῷ πρεσβυτερίῳ καὶ διακόνοις τοῖς συνδούλοις αὐτοῦ. (Ignat., *Ep. ad Philad.*) Dans sa lettre aux Ephésiens, le martyr dit encore : Ἐὰν μή τις ᾖ ἐντὸς τοῦ θυσιαστηρίου, ὑστερεῖται τοῦ ἄρτου τοῦ Θεοῦ, « Si quelqu'un est en dehors de l'*autel*, il est privé du pain de Dieu. » (Ignat., *Epist. ad Ephes.*)

[2] Beveridge fait cette remarque importante : « Constat mysticam mensam ab ipsis apostolorum temporibus vocatam fuisse θυσιαστήριον, non autem βωμόν. Hæc enim vox gentilibus solis et idololatris, illa ecclesiasticis scriptoribus peculiaris est. Hinc est quod Origenes, Minutius Felix, Arnobius aliique, Christianos nullos habere βωμοὺς, nullas idolorum aras quemadmodum et nulla templa, nulla scilicet claustra numinum qualia fuerunt vel existimata sunt Ethnicorum templa, sæpe asseruerunt. » (Bevereg., lib. ii, c. 10, § 4.)

[1] Voici ces paroles de Beveridge : « Et quidem vox ista θυσιαστήριον... nihil aliud est quam... mensa deo consecrata, sive sancta, ad quam Deus fideles suos invitat *eosque magni illius sacrificii*, quod unigenitus ipsius Filius pro humano genere obtulit, *participes facit.* » (Bevereg., lib. i, c. 10.

[2] « Sed et suis discipulis dans consilium (Christus) primitias Deo offerre ex suis creaturis, non quasi indigenti, sed ut ipsi nec infructuosi nec ingrati sint, eum qui ex creaturâ panis est, accepit et gratias egit, dicens : Hoc est corpus meum! Et calicem similiter qui est ex eâ creaturâ quæ est secundum nos, suum sanguinem confessus est, et novi Testamenti novam docuit *oblationem* quam Ecclesia ab Apostolis accipiens in universo mundo offert Deo. » (Iræn., *Adv. hær.*, lib. iv, c. 32.)

[3] « Igitur Ecclesiæ oblatio quam Dominus docuit offerri in universo mundo, purum sacrificium reputatum est apud Deum et acceptum est ei, non quod indigeat a nobis sacrificium sed quoniam is qui offert glorificatur in eo quod offert, si acceptetur munus ejus. » Et encore : « Sacrificia in populo, sacrificia et in Ecclesiâ, sed species immutata est tantum, quippe non a servis, sed a liberis offerantur. » (Iræn., lib. vi, c. 34.)

[4] Πάντας οὖν διὰ τοῦ ὀνόματος τούτου θυσίας, ἃς παρέδωκεν Ἰησοῦς ὁ Χριστὸς γίνεσθαι (τοῦτ' ἐστὶν ἐπὶ

ment parle ainsi : « Nous devons accomplir selon le rit voulu toutes les choses que le Seigneur a ordonné de faire dans des moments prescrits, et célébrer ainsi les *oblations*, etc. » Et il insiste plus loin : « Ceux donc qui font leurs *oblations* aux temps prescrits, sont agréés et bienheureux [1]. »

On le voit, s'il suffit que, dans un livre rapporté à l'antiquité ecclésiastique, il soit question d'*autel*, d'*oblation* et de *sacrifice*; s'il suffit qu'un indirect hommage soit ainsi rendu à la *Messe* et à l'*Eucharistie*, pour que ce livre soit déclaré apocryphe, on peut rayer sans doute le *Livre des Canons*; mais il faut rayer du même trait les ouvrages de saint Cyprien, de Tertullien, de saint Irénée, de saint Justin, de saint Ignace, de saint Clément! que dis-je? il faut rayer toute l'antiquité chrétienne et l'Église primitive.

L'exégèse, qui repousse le dogme, n'est pas moins scrupuleuse à l'égard de l'organisation hiérarchique de l'Église. Elle n'admet pas que l'Église primitive ait connu les mots de *laïque* (λαϊκὸς), de *clerc* (κληρικὸς), de *lecteur* (ἀναγνώστης), de *chantre* (ψάλτης); elle n'admet pas que ces mots aient été employés pour désigner le *fidèle qui n'est pas entré dans les ordres*, celui *qui en fait partie*, celui *qui chante* et celui *qui lit*; bien moins admet-elle les mots de *prêtre* (ἱερεὺς), de *prêtre* et d'*évêque* (πρεσβύτερος καὶ ἐπίσκοπος), pour marquer deux degrés tout à fait déterminés; bien moins encore, un *premier évêque* (πρῶτος ἐπίσκοπος). Tant pis pour l'exégèse; car, encore cette fois, elle a tort! autant d'assertions, autant d'erreurs!

Origène dit que *plusieurs entre les prêtres se perdent*, tandis que beaucoup de laïques seront comptés au nombre des bienheureux [1]. Tertullien, dans ses discussions sur les secondes noces, fait de perpétuelles allusions aux degrés qui existent dans la société chrétienne, et il nomme successivement les *évêques*, le *clergé* et les *prêtres* (*sacerdotes*), la *discipline sacerdotale*, les *laïques*, etc. [2]. Qu'on ouvre saint Cyprien, à chaque page il est question des clercs et du clergé. Enfin, saint Clément fait l'énumération et la distinction des devoirs et de la position des *souverains pontifes*, des *prêtres*, des *lévites*, des *laïques* [3]; par conséquent, pas de doute encore.

De même pour le *chantre* et le *lecteur*. Il est certain que l'usage du chant était en vigueur dès l'origine de l'Église et qu'il y avait des personnes spécialement chargées de le surveiller et de le diriger. Le synode de Laodicée parle des *chantres*, des *chantres canoniques* [4]. Le pape Corneille, dans une lettre à l'évêque Fabien, d'Antioche, écrit que de son temps, c'est-à-dire vers 250, la seule église de Rome possédait quarante-quatre *prêtres*, sept *diacres*, autant de *sous-diacres*, quarante-deux *acolytes*, cinquante-deux *exorcistes*, *lecteurs* et *portiers* [5]. L'église de Carthage, au rapport

τῇ εὐχαριστίᾳ τοῦ ἄρτου καὶ τοῦ ποτηρίου), τὰς ἐν παντὶ τόπῳ τῆς γῆς γινομένας ὑπὸ τῶν χριστιανῶν, προλαβὼν ὁ Θεὸς μαρτυρεῖ εὐαρέστους ὑπάρχειν αὐτῷ. (Just., *Dialog. cum Tryph.*)

[1] Πάντα τάξει ποιεῖν ὀφείλομεν, ὅσα ὁ δεσπότης ἐπιτελεῖν ἐκέλευσεν· κατὰ καιροὺς τεταγμένους, τάς τε προσφορὰς καὶ λειτουργίας ἐπιτελεῖσθαι.

Οἱ οὖν τοῖς προστεταγμένοις καιροῖς ποιοῦντες τὰς προσφορὰς αὐτῶν, etc. (Clement, *Epist. I, ad Corinth.*)

[1] Ἔστι δὲ ὅτι οὐ πάντως ὁ κλῆρος σώζει· πολλοὶ γὰρ πρεσβύτεροι ἀπολοῦνται, πολλοὶ καὶ λαϊκοὶ μακάριοι ἀποδειχθήσονται. (Origen., *Hom. in Jerem.* 2.)

[2] Unde enim *episcopi et clerus*, nonne de omnibus? Si non omnes monogamiæ tenentur, unde monogami in clerum? An ordo aliquis seorsim debet institui monogamorum, de quo allectio fiat in clerum? Sed cum extollimur et inflamur adversus clerum, tunc omnes unum sumus, tunc omnes *sacerdotes*, quia sacerdotes nos Deo et Patri fecit. Cum ad peræquationem disciplinæ sacerdotalis provocamur, deponimus infulas, et pares sumus....... Laïcis vero, quis monogamia non convenit, cætera quoque aliena sunt. (Tertull., *de Monogam.*, c. 12.)

Nous ne citons ce passage, bien entendu, que parce qu'il constate le *fait historique*. Ailleurs Tertullien dit : « Ubi tres, ecclesia est, licet *laïci!* » (*Exhort. ad castit.*, c. 7.)

[3] Τῷ γὰρ Ἀρχιερεῖ ἴδιαι λειτουργίαι δεδομέναι εἰσί, καὶ τοῖς ἱερεῦσιν ὁ ἴδιος τόπος προστέτακται καὶ λευίταις ἴδιαι διακονίαι ἐπίκεινται· ὁ λαϊκὸς ἄνθρωπος τοῖς λαϊκοῖς προστάγμασιν δέδεται. (Clem., *Epist. I, ad Corinth.*)

[4] Can. xv. ψάλται, ... ψάλται κανονικοί.

[5] Corneille dit dans Eusèbe : « In una ecclesia Romana Presbyteros quidem quatuor et quadraginta sunt, septem autem diaconos totidemque sub-

de saint Cyprien, avait aussi des *sous-diacres* et des *lecteurs*[1]. Plusieurs fois Tertullien fait mention des mêmes charges, et saint Justin, le martyr, parle également des *lecteurs*[2].

Nous nous bornons à nommer ici, à la suite des saints Pères, ces charges de lecteur, de chantre, d'exorciste, de portier, etc., en un mot, les ordres mineurs. Plus tard, nous devrons nous en occuper plus en détail. Ces degrés nous amènent maintenant à la plus haute partie de la hiérarchie, aux *ordres majeurs*. Les dignités dont nous venons de nous occuper, ne donnent point une participation directe au ministère auguste de la nouvelle alliance; les autres établissent vraiment une barrière entre les laïques et le clergé. C'est ici que la question devient tout à fait essentielle et qu'elle acquiert tout son poids. Nous avons déjà, par nos citations, prouvé cette ligne de démarcation. Il nous faut insister un instant sur ce point, c'est la première division des personnes dans le droit canonique[3], c'est un des principes élémentaires de de ce droit.

Dieu avait dit à Moïse dans la loi ancienne, lorsqu'il renouvela son alliance avec le peuple juif : « Je ferai de vous une race de rois et un peuple sacerdotal. » Cette dignité sacerdotale appartient également, sous la loi nouvelle, à tous les membres de l'Église[4], et loin qu'aucun d'eux l'ait perdue, elle brille au contraire dans tous d'un plus splendide éclat; elle est manifestée par ces signes augustes qui marquent la vie spirituelle du chrétien. Ce commun sacerdoce est communiqué et rendu visible à tous les yeux par les sacrements du baptême, de la pénitence, de l'eucharistie, de la confirmation et de l'onction suprême. Il élève encore l'union des époux à une dignité que le monde ignorait avant la mystique union de Nôtre-Seigneur Jésus-Christ et de son Église. Les simples fidèles sanctifiés par la grâce et devenus les membres de leur Sauveur, se joignent à tous les actes de l'Église, au moins par la prière; pères de famille, instituteurs, écrivains, ils coopèrent d'ailleurs par l'enseignement à son ministère; et soit enfin pour l'administration de ses biens, soit pour tout autre objet de la discipline extérieure, soit pour sa protection et pour sa défense, ils peuvent être appelés à y prendre une part active. Toutefois, il ne faut pas qu'ils l'oublient; revêtus d'un honneur sublime et d'une imprescriptible dignité, ils n'ont pas reçu ces dons pour exalter leur orgueil, mais seulement pour sentir plus suave et plus doux le joug du Seigneur. Ils sont admis dans la maison de Dieu, mais ils ne sont que les enfants et non les pères dans la famille. Ils sont les sujets et non les maîtres du royaume; ils sont les *laïques*, le peuple (λαὸς)[1]; à eux, par con-

diaconos, acoluthas duos et quadraginta, exorcistas autem et lectores cum ostiariis quinquaginta duos. » (Euseb., *Hist. ecclesiast.*, lib. VI, c. 43.)

[1] Cyprian., *Epist.* 24

[2] Παυσαμένου τοῦ Ἀναγνώσκοντος, etc. (*Instit. apost.*, 2.)

Saint Cyprien définit ainsi l'office du lecteur : « Ut, loci altioris celsitate subnixus, et plebi universæ *pro honoris sui claritate* conspicuus, legat præcepta et Evangelium Domini. » (Cyprian., *Ep.* 34, *ad Cler. et Pleb.*) Ailleurs : « Fecisse me autem sciatis *lectorem* Saturum et hypodiaconem Optatum confessorem, quos jam pridem communi consilio clero proximos feceramus. (*Epist.* 24 *ad Clerum.*)

[3] Negligit nunc jus canonicum summam illam personarum divisionem quam proponit Tribonianus, § 1, *de Jus. person.*, quod nimirum omnes homines aut liberi sunt, aut servi; sed olim suos Ecclesia servos habuit. (Devoti, *Instit. canonic.*, lib. 1, *tit. Personas*, § 1, not. *a*.) Nous aurons à parler plus tard des serfs d'église.

[4] B. Petr., ep. I, ep. II, c. 2, v. 5. Iren., *Contr. hæres.*, IV, 20. Tertull., *De orat.*, c. 28. Origen., *Homil.* 9, in *Levit.*, nº 9. On a quelquefois cité ces textes contre l'Église catholique, comme si jamais elle avait nié ce commun sacerdoce! Ajoutons ici ces passages du P. de Marca : « Non alienum erit his adjungere ex sacerdotii istius mystici et spiritualis dignitate fieri, ut sacrificium incruentum mediatoris, quod a solis quidem sacerdotibus propriè sic dictis consecratur, ab Ecclesia, id est ab universo fidelium cœtu et Christi sponsa, quæ non habet maculam neque rugam, Deo offerri dicatur. Unde ex spiritus unitate mira fit rerum connexio, quam observavit Augustinus, ut tam ipse Christus per ipsam Ecclesiam, quam ipsa per ipsum offeratur, quod singuli qui mysteriis intersunt, pro modulo suo quotidie prestare possunt ut docent., quæ recitantur in missa. (Petr. de Marca, *Dissert. de Discrim. cler. et laïc.*, lib. II, c. 8.)

[1] Mamachi, *Orig. et antiq. christian.*, lib. IV, c. 1, p. 6. (Petr. de Marca, *Dissertat. de Discrim. laïcor. et cler.*)

séquent l'obéissance, à d'autres, le pouvoir !

Le pouvoir n'est exercé que par le *clergé*. Le clergé est appelé par une élection spéciale, que confirme le témoignage des supérieurs et qui s'accomplit par l'ordination. Il est le *lot choisi* par le Seigneur entre les chrétiens, comme le fut la tribu de Lévi chez les Hébreux. Cette tribu sacerdotale, dans la distribution des terres de Chanaan, ne s'était rien réservé ; réservée elle-même au service des autels, elle vivait de la dîme que les autres tribus lui payaient, et c'est de là qu'elle se nommait le partage, le *lot* du Seigneur (κλῆρος). L'Évangile a ses *lévites* aussi bien que la Bible. Mais la tribu nouvelle n'est pas le privilége du sang et de la naissance; elle n'a rien d'arbitraire et de forcé ; elle est toute libre, volontaire, ou plutôt désignée d'en-haut. Lorsque les apôtres instituèrent Matthias pour remplacer Judas dans son épiscopat, on se rappelle qu'ils employèrent le sort pour connaître la volonté divine (κλῆρος). De là une seconde étymologie que saint Augustin admettait [1].

Nous avons donc reconnu la séparation fondamentale des laïques et du clergé. Nous avons indiqué sommairement les fonctions inférieures qui rattachaient un certain nombre de fidèles à la sainte hiérarchie de l'Église, sans les lier irrévocablement et complétement au ministère sacré. Il est temps d'arriver, le canon des apôtres à la main, à la constitution positive, intime, essentielle, de cette hiérarchie.

Dans le temple des Juifs il y avait trois degrés du sacerdoce ; avant tout, Aaron, puis ses fils, enfin les lévites. Saint Jérôme remarque que la tradition des apôtres a établi une semblable gradation, puisque dans l'Église on compte trois grandes divisions : les *évêques*, les *prêtres* et les *diacres* [1]. Et le saint concile de Trente consacre cette déclaration, en prononçant l'anathème contre quiconque oserait confondre ce qui est distinct selon la volonté de Dieu [2].

Les canons dont nous faisons l'étude sont conformes à la croyance catholique sur toute cette matière. C'est encore une raison pour que l'hérésie les ait attaqués. L'hérésie n'a pas nié la distinction des *diacres* et des *prêtres*; mais elle a nié la distinction originelle des *prêtres* et des *évêques* [3]. Il est très-vrai que les évêques se sont souvent appelés prêtres, mais les simples prêtres ne se sont jamais considérés ni appelés *évêques*. Toute la discussion est là. Les évêques sont prêtres ; ils ont pris souvent ce titre, et cela parce qu'ils sont prêtres par excellence ; que seuls ils sont *pontifes*, et que les autres prêtres ne sont prêtres qu'en vertu de l'autorité de l'évêque. Voilà ce qui ressort des canons des apôtres, voilà aussi la tradition. Voilà la dernière question que nous examinerons aujourd'hui ; elle est grave pour l'authenticité des canons ecclésiastiques ; elle ne l'est pas moins pour la foi.

Les Pères, encore ici, sont unanimes

[1] On cite quelques passages des Épîtres où κλῆρος peut s'appliquer à toute l'Église. (B. Paul, *Ep. ad Ephes.*, c. 1, v. 2, 14.—*Epist. ad Coloss.*, c. 1, v. 12.) Ce mot, comme on peut s'en convaincre, est pris alors dans le sens vulgaire de *sort*, de *part*, de *lot*. Il est bien certain que l'Église est la *part* du Seigneur; mais dans l'Église même le Seigneur s'est réservé plus particulièrement sa part, le clergé. Cette vocation spéciale est indiquée dans les *Actes*, c. 1, v. 17. Mosheim dit lui-même : Ego quidem ad eorum accedo sententiam qui (has appellationes per antiquas et ipsis pene christianarum rerum initiis æquales esse putant. (*Comment. de reb. christian.*, p. 131.)

Voici l'opinion de saint Jérôme : « Ministri Dei, propterea vocantur clerici, vel quia de sorte sunt Domini, vel quia Dominus sors, id est pars clericorum est. » (S. Hieronym., *Ep.* 52, *ad Nepot.*, n° 5.)

Voici celle de saint Augustin : « Cleros et clericos hinc appellatos puto, quia Matthias sorte electus est, quem primum per apostolos legimus ordinatum (*in Psalm.* LXVII).

[1] Ut sciamus traditiones apostolicas sumptas de veteri Testamento, quod Aaron et Filii ejus, et Levitæ in templo fuerunt, hoc sibi episcopi et presbyteri et diaconi vindicant in Ecclesiâ. (Hieronym., *Epist. ad Evagrium* ad fin.)

[2] Si quis dixerit in Ecclesia catholica non esse hierarchiam divina ordinatione institutam quæ constat ex episcopis, presbyteris ac ministris, *anathema* sit. (*Concil. Trident.*, sess. 23, can. 6 *de sacr. ord.*)

[3] Arius est le premier hérésiarque qui, n'ayant pu parvenir à l'épiscopat, ait prétendu que le prêtre est l'égal de l'évêque. (*Voy.* Beveridge, *Can. apost.* lib. II, c. 10.)

contre Arius, qui le premier soutint cette hérésie, en s'appuyant d'une phrase mal entendue de saint Clément, de Rome, et contre l'exégèse qui, quinze cents après l'arianisme, est encore réduite à cet unique argument. Saint Clément dit que les apôtres, accomplissant leur mission divine, s'en allaient prêcher à travers les villes et les campagnes la parole de Dieu, et que confirmant les prémisses des nations dans l'Esprit saint, ils établirent des *évêques* et des *ministres*[1]! On sait que le même mot signifie en grec et *ministres* en général, et *diacres* en particulier (διακόνοι). On a voulu d'abord ne voir dans le passage de saint Clément que le second sens; ensuite on en a voulu inférer que deux ordres seulement existaient dans l'Église, les diacres et les évêques; on a imaginé enfin que les prêtres étaient désignés sous le nom d'évêques. Il est vrai qu'on aurait pu dire également que les prêtres rentraient dans la seconde catégorie, et cette hypothèse serait infiniment plus probable. Mais celle-là on se garde bien de l'adopter. On eût préféré encore la triple division qu'expose l'Église et que nous répétons par conséquent. De plus nous aurons soin de rappeler que le pape Clément, dans un autre endroit, est le premier à y faire allusion, et que saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, saint Irénée, Denis de Corynthe, saint Polycarpe et saint Ignace, tous les écrivains et tous les évêques de nos premiers siècles en témoignent par leurs récits et plus encore par leur exemple.

Saint Clément d'Alexandrie la reconnaît magnifiquement, et compare les échelons de dignité qui se trouvent dans l'Église de la terre, aux échelons de gloire dans laquelle vivent les anges. « Les dignités progressives des évêques, des prêtres et des diacres, sont, à mon avis, la représentation des degrés de la gloire angélique[2]. » Clément d'Alexandrie insiste encore ailleurs. Après avoir observé que les saintes Écritures renferment un grand nombre de préceptes relatifs aux personnes élues : « Les uns, ajoute-t-il, concernent les *prêtres*, d'autres, les *évêques*, d'autres, les *diacres*[1]. »

Origène, à son tour, développe cette dernière pensée dans ses commentaires sur saint Matthieu. Il prouve que les secondes noces ne sont permises à aucune des personnes qui remplissent un ministère dans l'Église. Passant en revue les trois ordres, il parle d'abord des évêques; il descend ensuite aux rangs inférieurs, aux diacres; puis il remonte aux ministres intermédiaires, aux prêtres[2]. Pourquoi fût-il revenu aux prêtres, s'il eût cru qu'ils se confondaient avec les évêques? Dans un autre endroit de ses œuvres, il déclare que Dieu exige plus de lui que d'un diacre, plus d'un diacre que d'un laïque, bien plus encore de celui sur qui repose toute l'Église[3]. Ce qui établit toujours une triple gradation, et le place, lui prêtre, entre un degré inférieur et un degré qui le domine.

A propos du baptême, Tertullien professe que le droit suprême de conférer ce sacrement appartient « en propre à l'évêque qui est par excellence le *pontife*; ensuite le *prêtre* et le *diacre* y participent; mais ils ne peuvent rien sans l'autorité de l'évêque..... De même pour le laïque[4]. » Dans

[1] Παραγγελίας οὖν λαβόντες... ἐξῆλθον εὐαγγελιζόμενοι τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ μέλλειν ἔρχεσθαι· κατὰ χώρας οὖν καὶ πόλεις κηρύσσοντες, καθίστανον τὰς ἀπαρχὰς αὐτῶν, δοκιμάσαντες τῷ πνεύματι εἰς ἐπισκόπους καὶ διακόνους...

[2] Ἐπεὶ καὶ αἱ ἐνταῦθα κατὰ τὴν ἐκκλησίαν προκοπαί, ἐπισκόπων, πρεσβυτέρων, διακόνων, μιμήματα εἶμαι τῆς ἀγγελικῆς δόξης. (Clem. Alexand. *Stromat.*, liv. VI.)

[1] Μυρίαι, ὅσαι ὑποθῆκαι εἰς πρόσωπα ἐκλεκτὰ διατείνουσαι, ἐγγεγράφαται ταῖς βίβλοις ταῖς ἁγίαις, αἱ μὲν πρεσβυτέροις, αἱ δὲ ἐπισκόποις, αἱ δὲ διακόνοις. (Clem. Alexand., *Pedag.*, lib. III, c. 12.)

[2] Περὶ μὲν γὰρ ἐπισκόπων νομοθετεῖ ἐν τῇ πρὸς Τιμόθεον προτέρᾳ, φησίν, Εἴ τις ἐπισκοπῆς ὀρέγεται καλοῦ ἔργου ἐπιθυμεῖ· δεῖ οὖν..., etc. (Origen., *Comment. in Matth.*, c. 19.)

Σύμβολόν ἐστι καὶ ὁ ἐπισκόπος, καὶ ὁ πρεσβύτερος καὶ ὁ διάκονος ἀληθινῶν κατὰ τὰ ὀνόματα ταῦτα πραγμάτων. (Id. in Matth., cap. XIX.)

[3] Πλεῖον ἐγὼ ἀπαιτοῦμαι παρὰ τὸν διάκονον, πλεῖον ὁ διάκονος παρὰ τὸν λαϊκόν, ὁ δὲ πάντων ἡμῶν ἐγκεχειρισμένος ἀρχὴν αὐτὴν τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἐπὶ πλεῖον ἀπαιτεῖται. (Origen., in *Jerem.* hom., 2.)

[4] Dandi quidem habet jus summus sacerdos, qui

son livre contre les secondes noces, qu'il prétend interdire aux simples fidèles, il leur dit encore : « A qui avez-vous demandé le second mariage? à des personnes qui ne doivent avoir eu qu'une femme : à l'*évêque*, aux *prêtres* et aux *diacres*, ministres du même sacrement[1]!

Tertullien nous met encore sur la voie d'un nouveau genre de preuves quand, adversaire intrépide des hérétiques, dont il devait, hélas! partager plus tard l'orgueil et les fautes, il les apostrophait avec sa véhémence africaine : « Eh! donc, s'écriait-il, qu'ils produisent les origines de leurs églises! qu'ils nous déroulent la liste de leurs évêques et leur succession remontant sans interruption jusqu'à la source, de telle sorte que leur premier évêque ait été institué et précédé, soit par les apôtres, soit par ces hommes apostoliques qui ont persévéré jusqu'à la fin dans l'union avec les apôtres! Voilà comme les églises apostoliques prouvent leur légitimité en apportant leurs titres? C'est ainsi que l'église de Smyrne, qui date de Polycarpe, montre qu'il fut établi par saint Jean. C'est ainsi que Rome a pour premier pontife Clément ordonné par saint Pierre. Toutes les autres exhibent les mêmes preuves, et confessent quels sont ceux qui, constitués par les apôtres dans l'épiscopat, leur ont transmis la semence apostolique[2]. »

On voit par là le rôle de ces évêques, qu'on retrouve partout, à Rome, à Smyrne, dans toutes les églises catholiques, au rapport de Tertullien. Et que dit saint Irénée? Il affirme, lui aussi, que la tradition apostolique est manifeste dans l'Église, sur toute la surface du globe, pour quiconque veut reconnaître la vérité. « Nous pouvons compter, écrit-il, tous les évêques qui ont été institués par les apôtres dans les églises, et nous en voyons les successeurs au milieu de nous[1]. » Immédiatement il prend pour exemple le chef de l'épiscopat, le siége apostolique par excellence, l'Église romaine. Il raconte que les apôtres eux-mêmes ont fondé cette église, qu'eux-mêmes ils l'ont enseignée, qu'eux-mêmes ils en ont confié d'abord l'épiscopat à Lin, auquel Anaclet succéda, et qu'en troisième lieu eux-mêmes encore ils en ont chargé Clément[2]. Il ne termine son énumération qu'au souverain pontife alors régnant, au pape Eleuthère, « le douzième qui ait reçu l'épiscopat dès apôtres ; » ce sont ses propres expressions[3]. Saint Irénée parle ensuite de l'église de Smyrne et de saint Polycarpe, qu'il avait vu en personne dans son enfance. « Non-seulement, dit-il, saint Polycarpe avait reçu la foi des apôtres, non-seulement il avait vécu au milieu de beaucoup d'hommes qui avaient vu le Seigneur; choisi par les apôtres, il avait reçu d'eux l'épiscopat dans la ville de Smyrne en Asie[4]. »

Les autres églises principales, Alexandrie, Antioche, Jérusalem conservèrent avec autant de vénération la mémoire de tous leurs évêques jusqu'au IIe siècle. Alexandrie eut d'abord Anianus,

est episcopus : dehinc presbyteri et diaconi, non tamen sine episcopi auctoritate, propter ecclesiæ honorem; quo salvo, salva pax est. Alioquin etiam laïcis jus est. (Tertull. *de Baptism.*, c. 17.)

[1] Qualis es id matrimonium postulans, quod iis a quibus postulas, non licet habere? Ab episcopo monogamo, a presbyteris et diaconis ejusdem sacramenti. (Tertull., *de Monogam.*, c. 12.)

[2] Edant ergo origines ecclesiarum suarum, evolvant ordinem episcoporum suorum, ita per successiones ab initio decurrentem, ut primus ille episcopus aliquem ex apostolis vel apostolicis viris, qui tamen cum apostolis perseveraverint, habuerit auctorem et antecessorem. Hoc enim modo ecclesiæ apostolicæ census suos deferunt. Sicut Smyrnæorum ecclesia habens Polycarpum ab Johanne collocatum refert, sicut Romanorum Clementem a Petro ordinatum edit. Proinde utique et cæteræ exhibent quos ab apostolis in episcopatum constitutos apostolici seminis traduci habeant. (Tertull., *de Præscript. adv. hæret.*, c. 32.—Voyez également *Adv. Marcion.*, lib. IV, c. 5.)

[1] Traditionem itaque apostolorum in toto mundo manifestatam in Ecclesia adest perspicere omnibus qui vera velint audire, et habemus annumerare eos qui ab apostolis instituti sunt episcopi in ecclesiis et successores eorum usque ad nos. (Iren., lib. III, c. 3.)

[2] Iren., lib. III, c. 3.

[3] Iren., ibid.

[4] Et Polycarpus autem, non solum ab apostolis edoctus et consecratus cum multis ex iis qui Dominum nostrum viderunt, sed etiam ab apostolis in Asiâ, in eâ quæ est Smyrnis ecclesiâ, constitutus episcopus, quem et nos vidimus in primâ nostrâ ætate. (Iren., ibid.)

ordonné par saint Marc; ensuite Abilius, Cerdo, Primus, Justus, Eumènes, etc. A Antioche, saint Pierre établit Evodius, dont les successeurs furent Ignace, Heros, Cornelius, et ainsi de suite. Le premier évêque de Jérusalem, saint Jacques l'apôtre, fut remplacé par Siméon, Siméon par Juste, Juste par Zachée, Zachée par Tobie; ensuite vint Benjamin[1]. Saint Irénée se porte garant de tous ces faits, qui sont d'ailleurs contrôlés par d'autres. Citons seulement en particulier Hégésippe, qui fut son contemporain s'il ne vécut pas avant lui, et qui rapporte comme lui, avant tout, la liste des pontifes de Rome[2].

Il y avait donc des évêques dans toutes les églises, et un seul évêque dans chaque église. Faut-il demander maintenant si chacun de ces évêques avait sous son autorité des prêtres? Et comment en douter? Nous l'avons déjà dit: le pape Corneille en dirigeait à Rome 44. Du temps d'Eleuthère, un prêtre hérétique fut par lui rejeté hors du sein de l'église[3]. Nous possédons encore un document de la plus haute valeur à cet égard; c'est une lettre adressée à saint Cyprien par les prêtres et les diacres de Rome, après la mort de Fabianus et avant l'ordination de son successeur Corneille, par conséquent le siége vacant. Dans cette lettre, on remarque ce passage: « Nous n'avons pas encore parmi nous, à cause des difficultés des choses et du temps, institué un évêque, lequel puisse régler nos affaires et prendre un parti par voie d'autorité et de conseil, au sujet de ceux qui sont tombés[4]. » Ainsi, il est clair que les prêtres et les diacres, alors réunis dans Rome, ne se croyaient et ne s'arrogeaient nullement le droit d'administrer l'église, en l'absence même d'un supérieur, et à plus forte raison en sa présence.

Voilà pour Rome. A Smyrne, saint Polycarpe était aussi entouré de prêtres, et il en fait mention dans son épître aux Philippiens; mais il ne joint pas leurs noms au sien, parce que les prêtres ne font qu'une seule personne avec l'évêque[1]. De là vient que saint Irénée, réfutant les hérétiques, en appelle, non pas aux prêtres de l'église de Smyrne, mais seulement aux évêques successeurs de Polycarpe[2]. Enfin, Denys de Corinthe, qui écrivit plusieurs lettres catholiques à diverses églises[3], donne à l'évêque des Gnossiens des conseils qui, en montrant sa propre sagesse, prouvent aussi le pouvoir dont celui-ci jouissait. Pinytus avait fait des lois très-rigides relativement à la chasteté, et comme il en imposait strictement l'observance à son clergé, Denys l'engage à user d'une certaine mesure, par commisération pour la faiblesse humaine; mais bien loin de dénier à l'évêque le droit qu'il avait, il le confirme par la manière dont il l'exhorte à en user[4].

Ajoutons que l'histoire présente l'exemple de personnages célèbres, qui paraissent d'abord en qualité de prêtres, et dont elle constate ensuite la promotion à l'épiscopat. Ce fait se renouvelle souvent. C'est ainsi que, selon Origène, Héraclès, qui fut plus tard évêque d'Alexandrie, avait d'abord été simple prêtre de cette église sous un autre évêque[5]. C'est ainsi que Pothin, étant évêque de cette ville, saint Irénée se trouvait parmi ses prêtres, ce dont font foi les lettres des martyrs de Lyon et de Vienne[6]. Saint Jérôme, confirmant

[1] Iren., lib. III, c. 3.

[2] Euséb., *Hist. ecclesiast.*, lib. IV, c. 22.

[3] Euseb., *Hist. ecclesiast.*, lib. V, c. 48.

[4] Quamquam nobis differenda hujus rei necessitas major incumbat, quibus post excessum nobilissimæ memoriæ viri Fabiani, nondum est episcopus propter rerum et temporum difficultates constitutus, qui omnia ista moderetur, et eorum qui lapsi sunt, possit cum auctoritate et consilio habere rationem. (Apud Cypr., *Ep.* 31.)

[1] Πολύκαρπος καὶ οἱ σὺν αὐτῷ πρεσβύτεροι τῇ ἐκκλησίᾳ τοῦ Θεοῦ τῇ παροικούσῃ Φιλίπποις. (Ap. Iren., l. III, c. 8.)

[2] Et testimonium his perhibent, quæ sunt in Asia ecclesiæ omnes, et qui usque adhuc successerunt Polycarpo. (Iren., Ibid.)

[3] Il désigne aussi Denys l'Aréopagiste comme premier évêque d'Athènes, et après lui Publius et Quadratus; il indique encore d'autres pontifes.

[4] Ταύταις ἄλλη ἐγκαταλέλεκται πρὸς Κνωσσίους ἐν ᾗ Πινυτὸν τῆς παροικίας ἐπίσκοπον παρακαλεῖ μὴ βαρὺ φορτίον ἐπάναγκες τὸ περὶ ἁγνείας τοῖς ἀδελφοῖς ἐπιτιθέναι, τὸ δὲ τῶν πολλῶν καταστοχάζεσθαι ἀσθενείας. (Euseb., *Hist. eccl.*, lib. IV, cap. 23.)

[5] Τὸν νῦν ἐν τῷ πρεσβυτερίῳ καθεζόμενον Ἀλεξανδρέων Ἡρακλᾶν. (Euseb., *Hist. eccl.*, lib. IV, c. 13.)

[6] Ὁ δὲ μακάριστος Ποθεινὸς ὁ τὴν διακονίαν τῆς

cette assertion, raconte qu'Irénée, prêtre de Pothin, évêque de Lyon, avait été député à Rome pour y consulter sur plusieurs questions qui touchaient son église ; qu'il remit ses lettres de crédit à l'évêque Eleuthère, et que, plus tard, il remplaça saint Pothin, quand le saint vieillard, déjà nonagénaire, eut reçu la couronne du martyre [1]. Irénée fut donc successivement prêtre et évêque de Lyon. Eleuthère lui-même avait été diacre d'Anicet.

Terminons par quelques paroles concluantes de saint Ignace. Ecrivant aux chrétiens de Magnésie, il loue l'un après l'autre, premièrement, leur *évêque* Damas, puis leurs *prêtres* Bassa et Apollonius, enfin leur *diacre* Sotion. Ecrivant à ceux de Philadelphie : « Soyez soumis, dit-il, à votre *évêque*, à vos *prêtres*, à vos *diacres*. » Et ailleurs : « Votre *évêque* tient au milieu de vous la place de Dieu, vos *prêtres* occupent celle de l'assemblée des apôtres, vos *diacres* sont les ministres de Jésus-Christ [2]. » Tout cela, ce nous semble, est clair et formel. Toujours, et sans interruption, la chaîne traditionnelle se suit ; chaque anneau, qu'on le remonte ou qu'on le descende, porte la même empreinte et le même sceau. Toujours la hiérarchie se représente avec ses trois ordres : les diacres, les prêtres, les évêques.

Il ne nous resterait plus qu'à expliquer ce que les *canons* entendent lorsqu'ils parlent du *premier des évêques*. Nous réservons ce point ; il trouvera mieux sa place dans la prochaine leçon.

En résumé, nous avons vu dans cette étude une société parfaitement organisée. Nous en avons vu les héros, les lois, les institutions ; nous en avons recueilli les glorieux vestiges : livres, lettres, documents de toute sorte. Nous n'avons pas seulement reconnu l'Église à ses notes essentielles d'*unité*, de *sainteté*, d'*apostolicité*, de *catholicité*; nous n'avons pas enregistré seulement les dogmes inébranlables, de sa foi, les lois immaculées de sa morale ou la brillante série de ses triomphes extérieurs. Nous avons déjà saisi et constaté les caractères les plus saillants de son organisme ; nous sommes en état de reproduire les principaux traits de ses coutumes, de sa discipline, de sa vie ordinaire enfin. Eh quoi ! l'impiété, l'hérésie, le schisme, l'esprit de secte, toutes les révoltes et tous les mécontentements des deux derniers siècles prétendent que les trois premiers sont restés enfouis dans les catacombes ! Mais où donc sont les ténèbres ? où est le doute ? où la confusion ? où le vide ? où la nuit ? Le vide ! c'est alors que le christianisme a rempli toutes les profondeurs et atteint toutes les sommités de la terre. La nuit ! et ce grand corps qui exerce son influence partout, autour de lui, à la lumière du soleil, se montre de lui-même et sans voile à l'œil investigateur, de telle sorte qu'on puisse en connaître toutes les lois constitutives, pénétrer son existence intime, apprécier le mouvement de ses membres, suivre les lignes de ses artères et compter jusqu'aux fibres de son cœur !

Donc, contester nos antiquités ecclésiastiques, c'est défier les catholiques à une œuvre bénie ; c'est les forcer à remettre en évidence des richesses, trop oubliées peut-être ! A d'autres la partie la plus brillante et la plus nécessaire de ce devoir. Pour nous, notre tâche est

ἐπισκοπῆς ἐν Λουγδούνῳ πεπιστευμένος..... Εἰ γὰρ ᾔδειμεν τόπον τινὶ δικαιοσύνην περιποιεῖσθαι, ὡς πρεσβύτερον ἐκκλησίας, ὥσπερ ἐστὶν ἐπ' αὐτῷ ἐν πρώτοις ἂν παρεθέμεθα. (Ap. Euseb., lib. v, c. I.) — Telles sont les expressions des martyrs. Eusèbe dit : Οἱ δ' αὐτοὶ μάρτυρες καὶ τὸν Εἰρηναῖον πρεσβύτερον τοτ' ὄντα τῆς ἐν Λουγδούνῳ παροικίας, τῷ δηλωθέντι κατὰ Ῥώμην ἐπισκόπῳ συνίστων. (Euseb., ibid.) Ποθεινοῦ δὴ ἐφ' ὅλοις τῆς ζωῆς ἔτεσιν, ἐνενήκοντα σὺν τοῖς ἐπὶ Γαλλίας μαρτυρήσασ' τελειωθέντος, Εἰρηναῖος τῆς κατὰ Λουγδούνον, ἧς ὁ Ποθεινὸς ἡγεῖτο, παροικίας τὴν ἐπισκοπὴν διαδέχεται. (Euseb., lib. v, cap. 5.)

[1] Irenæus Pothini episcopi, qui Lugdunensem in Galliâ regebat ecclesiam, presbyter à martyribus ejusdem loci ob quasdam ecclesiæ quæstiones legatus Romam missus, honorificas super nomine suo ad Eleutherium episcopum perfert litteras. Postea jàm Pothino prope nonagenario ob Christum martyrio coronato, in locum ejus substituitur. (Hieronym., in *Catal.*)

[2] Προκαθημένου τοῦ ἐπισκόπου εἰς τόπον Θεοῦ, καὶ τῶν πρεσβυτέρων εἰς τόπον συνεδρίου τῶν Ἀποστόλων, καὶ τῶν διακόνων.... πεπιστευμένων διακονίαν Ἰησοῦ Χρίστου. Ignat., *Epist. ad Magnesian.*) Τῷ ἐπισκόπῳ προσέχετε, καὶ τῷ πρεσβυτερίῳ, καὶ τοῖς διακόνοις. (*Epist. ad Philadelph.*)

humble; mais nous essaierons de n'y point manquer. Nous avons dû aujourd'hui, lorsque l'occasion s'offrait naturellement, en signaler l'importance et l'opportunité. Nous la reprendrons bientôt avec autant d'empressement que de respect : heureux si nos faibles travaux ne restaient pas trop au-dessous de nos ardents désirs ! Animés des sentiments les plus profonds de vénération et d'amour pour le saint édifice auquel nous avons voué le patient tribut de nos études, nous ne prétendons pas y porter une main téméraire. A l'architecte seul il appartient de bâtir, de conserver, de restaurer ; mais le plus inhabile ouvrier peut entreprendre (et c'est notre seul rôle) de débarrasser les murs et les colonnes des injurieuses atteintes de la haine ou de l'indifférence, et de retrouver sous la chaux et le plâtre les merveilles du marbre et du porphyre.

Charles de Riancey.

Sciences Historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

VINGT-HUITIÈME LEÇON [1].

La Gaule franque dans la seconde moitié du 6e siècle. — Aventures de Chramne. — 2e partage de la Gaule en quatre royaumes; querelles de Sigebert et de Chilpérik. — Mort de Caribert; 3e partage. — Mort de Galsuinde; nouvelles querelles de Chilpérik et de Sigebert; puis de Chilpérik et de Gontram. — Violences et pillages des rois, des grands et des peuples. — Faiblesse de l'autorité royale; insubordination générale. — Situation précaire et mécontentement des leudes; trois conspirations; ils commencent à se former en aristocratie.

Les mauvaises passions s'attirent l'une l'autre, mais comme des animaux carnassiers, qui courent ensemble sur la même proie pour la disputer, dès qu'ils la tiennent. Ce qu'elles s'entrenuisent, loin de suspendre ou de réparer le mal, l'étend au contraire. La vie publique en Gaule dès le milieu du 6e siècle n'était déjà plus qu'un brigandage, où princes, grands et peuples, sans rien concerter, ni prévoir, épiaient le péril ou le profit de chaque jour, dans une alternative continue d'agression et de représailles, de ruses et de violences souvent atroces. On perdait avec les sentiments du devoir, ceux de la nature. Chramne, l'un des plus jeunes fils de Clotaire, pendant que son père, à la mort de Théodébald, allait s'emparer de l'Ostrasie, avait été chargé de prendre en même temps l'Arvernie qui en dépendait. Il s'y comporta contre toute raison, et s'y fit maudire. Il n'avait pour conseillers que des jeunes gens, choisis dans le bas peuple, leur réservant toute sa faveur et livrant les filles des sénateurs à ces bandits. L'évêque ne se voyant plus en sûreté à Clermont, s'enfuit; le comte Firminus, honteusement destitué, n'évita d'être traîné en exil qu'en se réfugiant dans la basilique de Saint-Julien, et ses biens furent confisqués. Bientôt Chramne, à l'instigation de ses pervers favoris, médita de se révolter contre son père en s'unissant avec son oncle Childebert, mécontent de n'avoir point sa part de l'héritage ostrasien. L'accord conclu, il se déclara maître de tout le pays qu'il avait parcouru; les Arvernes, enfermés dans leurs murs, n'attendaient plus que leur ruine de cette usurpation oppressive. Clotaire, qui marchait alors contre les Saxons, envoya contre lui ses deux fils aînés Caribert et Gontram, qui, près de livrer bataille au rebelle, prirent alarme du faux avis qu'ils en reçurent de la mort de leur père ; ils se retirèrent en Burgondie, et Chramne

[1] Voir la XXVIIe au n° 90, t. XV, p. 423.

les suivant, entra de force dans Châlons. Puis il vint renouveler à Paris son alliance avec Childebert, qui s'avança en armes jusqu'à Reims, pour envahir tout ce qu'il pouvait. Le retour de Clotaire, redoutable encore quoique battu par les Saxons, déconcerta cette ligue, et obligea Chramne à demander grâce. Après la mort de Childebert, qui ne tarda pas (558), le fils ambitieux prépara une seconde révolte, et se voyant découvert, s'enfuit en Bretagne. Conobre, comte des Bretons, trouva l'occasion bonne pour secouer publiquement la suprématie nominale des rois franks, en protégeant le fils contre le père. Il s'ensuivit une guerre, ou plutôt une bataille, où Conobre vaincu fut tué, et Chramne pris avec sa femme et ses deux filles. La nouvelle en ayant été mandée à Clotaire, la réponse fut de les faire périr par le feu. « On les enferma donc dans la chaumière d'un « pauvre homme ; Chramne, étendu sur « un escabeau, fut d'abord étranglé ; « puis on mit le feu à la chaumière ; sa « femme et ses deux enfants périrent « ainsi avec lui. » Il avait vingt-trois ans[1].

Clotaire ne survécut que d'une année à cette affreuse vengeance (561). Parmi les événements qui suivirent, et qui forment l'époque caractéristique de la domination franque, plusieurs ont déjà été mentionnés en preuves dans ces leçons, plusieurs le seront encore ; afin qu'on s'y retrouve plus aisément, il est à propos d'en marquer brièvement la liaison chronologique, en y relevant à leur lieu les détails en rapport avec l'idée particulière qui nous occupe. On y verra partout le même et sauvage oubli des intérêts d'autrui, même dureté astucieuse et impitoyable dans les oppositions, quelle qu'en fût la cause, dans les hostilités, de quelque main qu'elles vinssent.

Clotaire mourut à Compiègne ; à peine ses fils eurent-ils fait ses funérailles, que Chilpérik se saisit des trésors amassés au palais de Braine, qui était voisin, gagna par ses dons les plus importants d'entre les Franks et s'établit à Paris. Mais ses frères l'obligèrent d'en sortir, et le sort régla ainsi leur partage. A Caribert échut l'ancien royaume de Childebert, et Paris pour résidence ; à Gontram celui de Clodomir et Orléans, qu'il laissa pour Châlons-sur-Saone ; à Chilpérik celui qu'avait alors possédé Clotaire, et il habita Soissons ; à Sigebert, celui de Theuderic, l'Ostrasie, et il dut siéger à Reims. De ces quatre États si bizarrement divisés, le premier s'étendait depuis Tournai jusqu'aux Pyrénées, dans une longueur qui comprenait en tournant à l'Ouest tout le terrain riverain de la Manche, avec la Bretagne comme dépendance, toute l'Aquitaine maritime, et appuyait ses limites intérieures sur Senlis, Compiègne, Meaux, Melun, Chartres, Tours, Poitiers, Agen. Gontram possédait toute la Burgondie, de la Saône et des Vosges à la Méditerranée, et confinait vers le centre aux États de Caribert par le Berri ; il en était séparé plus bas par l'Arvernie, qui appartenait à Sigebert, et tout-à-fait au midi par ce qui restait en Gaule aux Wisigoths. Chilpérik régnait entre l'Escaut et la Loire, presque entièrement cerné par les trois autres royaumes, touchant à la Champagne, où commençait celui de Sigebert, qui allait au-delà du Rhin jusqu'aux frontières des Slaves et des Saxons. Pour plus de bizarrerie, Sigebert possédait Avignon, avec le Dunois et Vendôme ; Caribert possédait Marseille[1].

Caribert ne régna que six ans, sans guerre aucune, occupé uniquement de ses voluptés et de ses trésors. Chilpérik, qui semble avoir été le moins bien partagé, et qui se trouvait comme resserré dans sa capitale Soissons, entre Reims et Laon, deux villes ostrasiennes, Compiègne et Senlis, deux villes du royaume de Paris, n'attendait qu'une occasion de s'agrandir. Dès qu'il vit

[1] Greg. Tur., 4-9, et de 15 à 20.

[1] Ce partage est indiqué par Greg. Tur., 4-22, et divers passages du récit qui va suivre, par les médailles ou monnaies de Marseille, que produit le P. Daniel, *Hist. de France*; et par le 2e concile de Tours; le concile de Narbonne prouve que presque toute la Septimanie, c'est-à-dire Nîmes, Béziers, Agde, Maguelonne, Lodève, Carcassonne et Narbonne ne passèrent pas ou ne demeurèrent pas sous la domination des Franks.

Sigebert engagé dans une guerre difficile contre les Huns ou Avares, il commença une autre invasion de l'Ostrasie, en forçant Reims. Mais Sigebert revenu vainqueur des Barbares le fut également de son frère, il lui prit Soissons et le jeune Théodebert, qui défendait la ville ; il eût bientôt rechassé Chilpérik, et après lui avoir donné cette leçon, il lui rendit généreusement sa capitale et son fils (564), sous le serment que fit le jeune prince à son oncle, de lui être *fidèle*, c'est-à-dire de ne jamais combattre contre lui [1]. On ne peut dire s'il eut également raison avec Gontram, en réclamant Arles ; il envoya deux corps d'armée pour s'en emparer, l'un composé d'Arvernes, et commandé par leur comte Firminus. Gontram à son tour envoya un Patrice, qui s'empara d'Avignon ; Arles fut reprise aussi, Avignon [2] rendu et la paix faite (566).

Sigebert, au reste, quoique le plus jeune, ne montrait pas moins à ses frères l'exemple de la vertu que de la vaillance. Il ne voulut donner à sa cour qu'une seule reine légitime et digne de ce rang par le mérite et la naissance ; il obtint la même année Brunehilde, fille d'Athanagilde, roi d'Espagne. La jeune princesse abjura l'arianisme en devenant l'épouse d'un roi catholique. Cette noble alliance fit honte un moment à Chilpérik de ses déréglements ; il avait déjà trois fils, Théodebert, Mérovée, Clovis, d'une première femme Audowere ; une servante d'Audowere, la fameuse Frédégonde, maintenant préférée à sa maîtresse, l'avait fait reléguer au Mans [3]. Chilpérik, pour avoir Galsuinde, sœur aînée de Brunehilde, promit avec serment de quitter toutes ses femmes, et de la traiter seule en reine comme l'unique épouse [1]. Cette négociation n'était pas encore terminée, lorsque Caribert mourut à Paris [2] au commencement de 567. Il ne laissait que des filles de ses diverses reines. L'une de celles-ci, la plus jeune, Teudechilde, envoya proposer à Gontram de la prendre en mariage. Gontram était récemment veuf de Marcatrude, qu'avait précédée une concubine en titre. Il répondit : « Qu'elle n'hésite pas à se rendre auprès de moi, avec ses trésors. Je la « recevrai et la ferai grande au milieu « de mes peuples, de sorte qu'avec moi « elle jouira d'une position plus honorable qu'avec mon frère, qui vient de « mourir. » Elle, pleine de joie, rassembla tout son butin, et partit. Ce que voyant Gontram : « Il est bien plus juste, « dit-il, que ces trésors m'appartiennent qu'à cette femme, qui n'était pas « digne d'entrer dans le lit de mon « frère. » Alors prenant la plus grosse part, et lui laissant peu de chose, il la

[1] Greg. Tur., 4-23 ; Fortunat, Carm., 6-3.

[2] Greg. Tur., 4-30.

[3] M. Thierry a égayé son premier récit mérovingien de la ruse qu'imagina Frédégonde pour amener la répudiation d'Audowere. Cette reine étant accouchée pendant une absence de Chilpérik, elle lui conseilla d'être elle-même la marraine de son enfant, et se présentant au roi de retour, lui dit : « Avec qui le roi mon maître dormira-t-il cette nuit ? car la reine ma maîtresse est votre commère par le baptême de sa fille. » On devine la réponse de Chilpérik. C'était là en effet un trait de mœurs à ne pas oublier, très-digne de l'impudente beauté de Frédégonde ; seulement M. Thierry n'avait pas le droit de supposer un évêque complice d'une ambition adultère. Cette supposition, nécessaire pour rendre le fait vraisemblable, eut dû le mettre en garde contre une anecdote controuvée et répétée par Aimon, 3-6, de l'anonyme fabulateur des *Gesta Francorum*. Alors il eût pu remarquer : 1° que si l'évêque de Soissons eût été assez vil ou assez stupide pour ne pas avertir Audowere de l'inconvénient où elle s'exposait, celle-ci y était trop intéressée pour ne pas le connaître d'avance aussi bien que sa servante ; 2° que l'union d'Audowere n'étant point légitimée par l'Église, sinon Athanagilde n'eût point accordé sa fille à Chilpérik, Frédégonde, pour la répudiation d'Audowere, n'avait pas besoin d'une affinité spirituelle, qui peut bien d'ailleurs empêcher un mariage de se conclure, mais non annuler un mariage accompli ; 3° de plus, Chilpérik, en 565, ne pouvait être absent, comme le dit l'anonyme, pour secourir son frère contre les Saxons, puisqu'il était son ennemi, ni pour le combattre, puisqu'il n'avait plus alors qu'à recevoir la paix ; 4° Chilpérik ne répudia Audowere que pour épouser Galswinthe ; 5° à cette époque, les parents pouvaient tenir leurs propres enfants sur les fonts de baptême, usage qui ne fut pas aboli avant le concile de Mayence, canon 55, en 813. Voyez Lecointe, *Ann. Ecclés.*, 565, ch. III.

[1] Greg. Tur., 4-27, 28.

[2] M. Thierry se trompe avec l'anonyme des *Gesta Franc.*, en le faisant mourir à Bordeaux. Ceci est contredit par Greg. Tur., *de Gloria Confess.*, 19.

relégua au monastère d'Arles [1]. Le partage du royaume de Caribert, qui se fit aussitôt, ajouta aux possessions de Gontram, Séez, Nantes, Oléron, Melun, Saintes, Périgueux, Agen ; à celles de Sigebert, Meaux, Avranches, Tours, Poitiers, Albi, Conserans, Bayonne et les villes des Basses-Pyrénées ; à celles de Chilpérik, Tournai, Térouanne, Rouen, la suprématie de la Bretagne, Chartres, Angers, le Mans, Limoges, Cahors, Bordeaux et les Hautes-Pyrénées. Cette distribution fut aussi bizarre que la précédente ; outre les enclaves, que les princes se réservaient les uns chez les autres, comme l'un Avranches, le Dunois, une partie du territoire d'Étampes et de Chartres, les deux autres, Séez, Nantes, Oléron, Saintes, et leurs territoires d'Aquitaine, si entrecoupés, Gontram et Sigebert avaient chacun une moitié de Marseille, et chacun des trois une portion de Senlis et de Paris. Quant à cette dernière ville, il fut convenu que nul des trois n'y entrerait sans le consentement des deux autres, sous peine de perdre sa part, et d'encourir la malédiction de saint Polyeucte, de saint Hilaire et de saint Martin [2].

Chilpérik eut dans ses accroissements de quoi faire à Galsuinde un assez beau *présent du matin* (*morgengab*), une véritable dot de reine. C'étaient les cinq cités de Bordeaux, Limoges, Cahors, Béarn et Bigorre [3]. Les noces se célébrèrent à Rouen, possession nouvellement échue du royaume de Caribert. Le roi de Soissons, devenu maître de toute la Neustrie, comme s'il eût déjà regretté sa générosité conjugale ou estimé son lot insuffisant, conçut tout d'un coup le projet d'enlever Tours et Poitiers. Leudast, comte de Tours, sous le roi défunt, venait de passer au service de Chilpérik, que sa cupidité hardie devait préférer à celui de Sigebert. Il connaissait le pays ; il avait donné probablement l'idée de la tentative, ou indiqué les moyens de succès. Chilpérik en remit le soin à son plus jeune fils Clovis, qui entra à l'improviste avec des troupes dans Tours et Poitiers ; et presque aussitôt contraint de lâcher prise par Mummol, général de Gontram et de Sigebert (567), s'enfuit de Tours à Bordeaux. Là, pendant que deux citoyens de Poitiers essayaient vainement de résister à Mummol dans un combat où ils périrent, le jeune prince croyait résider tranquillement et attendre une occasion plus favorable. Mais un certain Sigulf, qui tenait de ce côté pour Sigebert, résolut de ne point le souffrir, rassembla quelques troupes, le chassa du pays et « le poursuivit au bruit des « clairons et des cors comme un cerf « aux abois. » Clovis néanmoins put heureusement regagner Angers d'où il revint vers son père [1].

Les riches trésors qu'avait apportés Galsuinde et ses douces vertus ne lui gardèrent pas longtemps l'affection et les serments de Chilpérik ; elle se plaignit de l'insolent triomphe de Frédégonde ; le roi l'apaisa par de tendres protestations ; quand il crut avoir assez dissimulé, il la fit étrangler pendant la nuit, affectant la surprise et la douleur, à la nouvelle qu'on avait trouvé la reine morte dans son lit. Presque aussitôt il épousa Frédégonde. Il était trop facile de pénétrer le secret de cette fin imprévue, et le peuple regarda comme une sainte l'infortunée Galsuinde. Sigebert et Gontram, indignés, voulaient détrôner leur détestable frère. Mais la descente des Lombards en Italie, d'où ils ne tardèrent pas à pousser leurs excursions sur la Burgundie, et une nouvelle irruption des Huns qui menaçait déjà, semblent avoir contenu les deux princes ; ils se contentèrent d'exiger une sorte de *composition* de Chilpérik ; qui sur la décision de Gontram, céda à Brunehilde les cinq villes, qui fai-

[1] Greg. Tur., 4-26.

[2] Greg. Tur., 4-10, 6-12, 5-27, 7-6, et surtout 9-20 ; 4e *conc.* de Paris ; 2e *conc.* de Tours.

[3] Greg. Tur., 9-20 : De civitatibus verò, hoc est, Burdegalâ, Lemovicâ, Cadurco, Benarno et Begorrâ, quàs Gallesuindam..., tàm in dote quàm in *morganegibâ*, hoc est, *matutinali dono*, in Franciam venientem certum est adquisisse. Béarn et Bigorre, deux villes aujourd'hui détruites, dit M. Thierry ; ce sont, aujourd'hui encore, Lescar et Vic-Bigorre. Voyez Daniel, *Hist. de France*, an 587.

[1] Greg. Tur., 4-46, 48, et de *Mirac. S. Martin*, 2-44 ; Lecointe, *Ann. Eccl.*, 567.

saient la dot de sa sœur [1]. Mais il ne paraît pas que ce traité ait reçu son exécution. La vaillance de Sigebert ne fut pas aussi heureuse qu'à la première guerre; ses soldats, effrayés des artifices magiques de l'ennemi, lâchèrent pied et il demeura captif; toutefois il sut si bien plaire au Kagan des Huns par la noblesse de son caractère et son habileté, que sa mésaventure lui procura une paix et une alliance solide avec ce barbare. Gontram en eut pour trois ans à repousser les Lombards, qui cédèrent enfin à ses généraux [2]. La chance était bonne pour Chilpérik; il en avait profité pour recommencer une expédition au delà de la Loire; l'apparition inattendue de son frère délivré l'obligea d'abandonner encore ses prétentions (369). La modération de Sigebert ne pouvait le toucher, et au bout de quatre ans, il envoya de nouveau Théodebert, au mépris de la parole jurée par ce jeune prince, pour envahir les provinces ostrasiennes du Midi. Théodebert battit un chef ostrasien devant Poitiers, fit un *grand carnage de cette population*, puis se porta sur la province de Tours, la flamme à la main; et si la cité n'eût cédé à temps, il eût tout ruiné (573). Il continua son expédition l'année suivante sur les districts de Limoges, de Cahors et les autres, dévastant, détruisant tout, pillant et brûlant les églises, tuant les clercs, dispersant les monastères d'hommes, avec de plus cruels outrages envers les religieuses. « De « sorte qu'en ce temps-là l'affliction fut « pire pour les Églises qu'au temps de la « persécution de Dioclétien [1]. »

Gontram avait espéré vainement prévenir cette nouvelle guerre, en offrant sa médiation, acceptée par ses frères à Paris, ville en quelque sorte neutre, dans une assemblée également neutre, composée des seuls évêques de son royaume (573). Cette pieuse intervention n'avait pu réussir à concilier deux ennemis trop animés. Sigebert, trop justement indigné, leva alors les peuplades transrhénanes; et trouvant Chilpérik, retiré sur la rive gauche de la Seine, et Gontram, ligué avec Chilpérik par la peur de cette invasion, il menaça Gontram de tomber d'abord sur lui, s'il n'accordait le passage du fleuve. Il fallut bien céder; Chilpérik demanda la paix (574) en rendant les villes prises par son fils. Ses frontières du Nord depuis Paris, n'en furent pas moins ravagées par les hordes du Rhin, malgré Sigebert [3].

Chilpérik n'avait voulu que se délivrer du danger par une feinte pacification, endormir son rival et le prendre au dépourvu. Il regagna aussitôt le faible Gontram, fit passer de nouveau la Loire à Théodebert, et s'avança en saccageant jusqu'à Reims. Le formidable Ostrasien rappelle ses Germains, repousse l'ennemi jusqu'à Paris, où il entre vainqueur, et envoie dire aux Dunois et aux gens de Tours de s'opposer à Théodebert. Les deux cités, dissimulant le message, demeuraient tranquilles, lorsque deux ducs de Sigebert arrivèrent, qui les mirent sous les armes et en cam-

[1] Grég. Tur., 4-28, 29; 9-20; ici l'obscure brièveté de l'historien, non réparée par l'anonyme des *Gesta Franc.*, 31, ni par Frédégaire, *Epitome*, 70, ni par Aimoin, 3-5, laisse beaucoup d'incertitude pour la suite et les détails des faits; seulement la composition de Chilpérik par sentence arbitrale de Gontram est certaine par le texte du traité d'Andelaw (Greg. Tur., 9-20). C'est ce qu'avait vu le P. Daniel avant M. Thierry, qui a pris un peu trop dans son imagination pour remplir la lacune. Il a fait là-dessus, avec des documents vrais, une narration très-inexacte dans son 2e *Récit mérovingien*; une scène agréable, mais toute fictive, dans le genre des romans de Walter-Scott. Il est impossible d'admettre sa proclamation d'un *Malberg* dans les trois royaumes franks, avec le délai des quarante nuits, ni l'accusation en forme, portée par Sigebert contre Chilpérik, ni toutes les autres circonstances d'un jugement ordinaire, comme si le débat se fût passé entre simples particuliers en plaid royal. Il est encore plus invraisemblable que Sigebert y ait dit : *Proponemendes la loi salique*, et qu'après le jugement de Gontram et de l'assemblée prétendue, Chilpérik ait reçu le billet de *sécurité*. Des rois qui ont des armées ne traitent pas si bourgeoisement leurs différends, et Sigebert n'était pas plus d'humeur à jouer le rôle légal d'accusateur, que Chilpérik celui d'accusé. C'est ainsi que M. Thierry aide de temps en temps à la lettre des textes pour rendre sa composition plus intéressante.

[2] Greg, Tur., 4-[illegible], [illegible], 45, [illegible].

[1] Grég. Tur., 4-48.

[2] 4e *conc.* de Paris.

[3] Greg. Tur., 4-50.

pagne. Ils marchèrent contre Théodebert, que son armée abandonnait en grande partie, qui voulut combattre néanmoins, et qui périt dans la défaite (575). « Ce qui est triste à dire, les vainqueurs dépouillèrent ce corps inanimé, » comme les autres morts, le laissant sur le champ de bataille. Le seul Arnulf en eut pitié, le fit laver, transporter et enterrer à Angoulême [1].

Gontram avait repris promptement le parti du plus fort; Chilpérik s'alla réfugier de Rouen à Tournai, avec sa femme et ses enfants, pendant que Brunehilde était reçue en reine à Paris, et que les Franks, qui avaient autrefois obéi à Childebert, envoyaient une députation à Sigebert, et le reconnaissant pour roi, au lieu de son frère, l'élevaient sur le pavois à Vitry. Chilpérik enfin, assiégé dans Tournai (575), sans moyen d'échapper, n'avait plus de perspective que la déchéance et la captivité, lorsque Frédégonde le délivra par le coutelas de deux traîtres de Térouane; Sigebert fut assassiné dans son camp [2]. Il laissait un fils, Childebert II, âgé de cinq ans, qui était avec sa mère à Paris. Le duc Gondobald réussit à sauver le prince enfant, l'emporta en Ostrasie, et le fit proclamer roi à Metz dans une assemblée solennelle. Brunehilde, demeurée au pouvoir de Chilpérik, se vit séparer de ses deux filles, qu'il envoya captives à Meaux et elle à Rouen. Les provinces d'outre-Loire étaient maintenant faciles à prendre; il en chargea son second fils Mérovée. Ce jeune prince se rendit à Tours, puis feignant d'aller voir sa mère Audowere au Mans, il tourna vers Rouen, où il épousa Brunehilde. Chilpérik, fort inquiet, y courut, et les deux nouveaux époux s'étant réfugiés dans la basilique de Saint-Martin, il parvint à les rassurer par ses serments; dès qu'ils furent sortis, il emmena Mérovée. Pendant ce temps, quelques seigneurs ostrasiens, ramassant des gens en Champagne, avaient tenté un coup de main sur Soissons, d'où Frédégonde s'enfuit au plus vite avec Clovis. Chilpérik, avec des troupes plus fortes, expulsa ses ennemis, et suspectant dès lors Mérovée de complicité dans cette tentative, il lui ôta ses armes et le tint sous garde [1]. Peu après, une ambassade d'Ostrasie vint réclamer Brunehilde; il crut prudent de se débarrasser de cette séduisante captive, et il la rendit avec ses deux filles. Il avait peu à craindre d'un roi enfant; sans respecter davantage les droits de Gontram, il chargea alors Clovis de ranger toutes les contrées d'outre-Loire sous sa domination. Le prince fit des levées à Tours et Angers, et prit Saintes; une autre armée, sous les ordres du duc Didier, se dirigea vers Limoges; Gontram, à qui Saintes appartenait, envoya le patrice Mummol. Il y eut une bataille rangée et si acharnée, que Didier y perdit 24,000 hommes; Mummol, vainqueur, en perdit 5,000, et retourna en Burgundie (576) par l'Arvernie, qu'il ravagea sur son passage [2]. Cinq années se passèrent ensuite sans paix convenue, ni guerre déclarée; malgré l'adoption de Childebert par Gontram (577), l'humeur peu entreprenante du roi de Burgundie, les intrigues ambitieuses des leudes en Ostrasie, permirent au roi neustrien de garder Tours, Limoges, Poitiers, Saintes, et de saisir encore Nantes. S'il ne poussa pas plus loin ses acquisitions, c'est qu'il eut à guerroyer les Bretons qui affectaient l'indépendance, et que la domination de Frédegonde lui donna assez d'occupation au dedans. On sait les infortunes d'Audowere et de ses fils; ces souvenirs rassemblent tout le mal que peut causer la jalousie d'une marâtre et la dissolubilité du lien conjugal. Mérovée, ordonné prêtre malgré lui, se dérobant à la défiance tyrannique de son père, à la haine de Frédégonde, repoussé des Ostrasiens, après bien des périls, errait de retraite en retraite dans les environs de Reims. Les habitants de Térouane en avertirent la marâtre, et proposèrent secrètement au prince de le recevoir chez eux, tout

[1] Greg. Tur., 4-51.

[2] Greg. Tur., 4-51, 52: Tunc duo pueri cum cultris validis, quos vulgò *scramasaxos* vocant, infectis veneno, maleficati à Fredegunde reginâ, cum aliam causam se gerere simularent, utraque ei latera feriunt.

[1] Greg. Tur., 5-1, 2, 3; Fredeg., Epit. 87.

[2] Greg. Tur., 5-14.

prêts à se déclarer pour lui contre son père. Il les crut ; la députation chargée de l'amener, le laissa dans une villa sur la route ; on en garda exactement les issues ; on dépêcha cette nouvelle à la cour. On racontait ensuite que Mérovée s'était fait tuer par un de ses serviteurs, et personne ne douta qu'il n'eût été meurtri par les ordres de Frédégonde (577). L'horrible reine avait alors elle-même trois fils; une maladie contagieuse ne tarda pas à les lui enlever. Dans la fureur de ses plus chères espérances déçues, elle s'en prit à Clovis, le fit accuser par une malheureuse femme, appliquée à la torture, de les avoir empoisonnés. Clovis fut emprisonné et poignardé ; on annonça à son père qu'il s'était tué comme Mérovée ; et, de peur qu'Audowere ne fût tentée de les venger, on la fit mourir, comme complice de son dernier fils[1].

Au milieu de ces affreuses cruautés, Chilpérik ne perdait pas de vue ses projets de conquête au midi. A la faveur d'une mésintelligence survenue entre Childebert et Gontram au sujet de Marseille, il se hâta d'enlever par ses généraux Agen, Périgueux et plusieurs autres villes, que Gontram céda pour n'avoir pas la guerre. La paix, du reste, assurait si peu les limites des deux États, que des postes militaires y étaient entretenus sur divers points pour empêcher les incursions réciproques. Chilpérik avait un de ces postes à Pont-de-l'Orge (*Juvisy*). Un officier de Gontram, de son propre mouvement, y dirigea une attaque nocturne, tua tout et ravagea ensuite le pays à la ronde (581). Le Neustrien furieux voulait réunir toutes ses forces et tomber par représailles sur le royaume de son frère. Il écouta cependant les conseils de ses leudes, demanda et obtint la satisfaction d'un désaveu[2]. Mais l'imprudent Childebert, pour ravoir sa part de Marseille[3], rompit enfin ouvertement et s'allia même avec Chilpérik. Celui-ci ordonne à ses ducs d'envahir la province de Bourges avec des troupes levées dans celles de Tours, de Poitiers, d'Angers, de Nantes et des autres districts qui leur étaient confiés. Les Bituriges se préparent à la défense ; ils vont au nombre de 15,000 jusqu'à Magdunum (*Mehun-sur-Evre*) ; on s'y battit, et il tomba plus de 7,000 hommes de l'une et de l'autre armée. Le siége, ou plutôt le blocus de Bourges suivit : « Et la dévastation fut telle que « les plus anciens souvenirs n'en rappe« laient pas de semblable. Ni maisons, « ni vignes, ni arbres ne restèrent de« bout, tout fut coupé, abattu. On dé« pouillait les églises, puis on y mettait « le feu. » Chilpérik s'avançait de son côté jusqu'à Castrum Mecledunense (*Melun*). Là survint Gontram, qui, par une attaque inopinée le soir même, l'obligea de conclure une trêve (583). C'est dans cette circonstance qu'ils promirent tous deux, par leurs négociateurs, de s'en rapporter au jugement des pontifes et des leudes, celui des deux qui aurait excédé son droit, devant *composer*. Chilpérik reprit son chemin par Paris ; et comme ses troupes pillaient malgré ses recommandations, il perça de son épée le comte de Rouen qui ne l'empêchait pas, rendit tout le butin et relâcha les prisonniers. Ses généraux, qui assiégeaient Bourges, ayant reçu ordre de se retirer, traînèrent avec eux tant de capture, « qu'on eût dit tout le pays en« tièrement vide d'hommes et de trou« peaux. » En traversant la province de Tours, qui était cependant à leur maître, « ils y firent incendies, pillages, meur« tres, comme on a coutume de faire « avec des ennemis ; car ils emmenaient « les habitants captifs, les renvoyant la « plupart dépouillés[1]. »

L'année suivante, le meurtre de Chilpérick[2] renouvela, pour les mêmes contrées, les souffrances de son règne. Il ne restait de ses enfants que deux filles et un fils, né seulement depuis quelques mois, Clotaire II. Frédégonde voyait sa fortune fort ébranlée. Rien n'empêchait Childebert et Gontram de revendiquer leur part des anciens héritages de Caribert et Sigebert. Tours et Poitiers voulaient revenir au roi d'Os-

[1] Greg. Tur., 5-19, 38, 40.
[2] Greg. Tur., 6-12, 19.
[3] Greg. Tur., 6-11.

[1] Greg. Tur., 6-31.
[2] Greg. Tur., 6-46.

trasie; les Bituriges allèrent faire le dégât sur le territoire de Tours, et la ville pour s'en délivrer reconnut Gontram. Déjà le duc Gararik avait repris Limoges au nom de Childebert; il s'assura ensuite de Poitiers, en exhortant, par un message, les citoyens de Tours à tenir le même parti. « Nous répondîmes à l'évêque « et aux citoyens de Poitiers, dit Grégoire « de Tours, que s'ils ne se soumettaient « provisoirement au roi Gontram, ils « auraient à endurer après nous les « mêmes dommages; que Gontram était « maintenant le père des deux jeunes « rois, et gouvernait le royaume comme « autrefois le premier Clotaire. » Mais les députés de Poitiers rejetèrent cette proposition, et Gararik s'avança pour soutenir la sienne avec des troupes. Il ne fut pas assez fort contre la double attaque des Bituriges et de Villacharius, comte d'Orléans, qui était venu recevoir la soumission de Tours. Ceux de Poitiers voyant la dévastation commencée de leurs campagnes, demandèrent au moins qu'on attendit le *plaid* qui devait avoir lieu entre Childebert et Gontram, où l'on saurait à qui l'on devait appartenir. Les autres répliquèrent : « Cela « ne nous regarde pas; nous avons à « exécuter les ordres du roi. » Et le dégât, l'incendie et la captivité continuèrent. Poitiers se lassa bientôt, congédia les officiers de Childebert, et prêta serment à Gontram [1].

Les faits suffisamment échelonnés, il faut maintenant les juger. La guerre se faisait donc sans plan déterminé, et n'avait pour but que d'entrer dans une place par surprise, ou de forcer les habitants par la dévastation de leur territoire à recevoir un nouveau maître. On attaquait, on envahissait à l'improviste, on tuait les hommes, on détruisait les cultures, les habitations et les églises; et si l'on ne réussissait pas, on ramenait au moins du butin et des prisonniers. Chilpérik surtout remit en usage cette tactique brutale, qui n'avait guère été employée par ses oncles et son père que sur pays étranger. Sigebert irrité rendit ravage pour ravage; depuis ce moment, les armes devinrent en Gaule la seule sauvegarde, et quiconque tenait les armes en abusait, rois, grands et peuples. L'esprit de vengeance et de cupidité se communiquait des uns aux autres. Plus de liens de famille, de patrie, plus de droit des gens. Des populations souvent voisines, armées malgré elles, à leur détriment, pour les querelles de leurs princes, ajoutaient ainsi elles-mêmes aux maux publics. Tandis que leur intérêt commun devait les avertir de s'épargner mutuellement, elles ne savaient pas résister au profit honteux d'un brigandage exercé sur des concitoyens; toute bataille était un carnage, comme si l'on eût vaincu les Huns ou les Lombards. Aussi naissait-il entre deux cités quelque différend, elles le traitaient de la même manière que les querelles royales. Quand ceux d'Orléans se liguèrent avec ceux de Blois, on ne sait pourquoi, contre les Dunois, ils débutèrent par une irruption soudaine. Les ravagés, appelant à leur secours leurs voisins de Chartres, suivirent à leur tour les agresseurs avec le fer et le feu, « sans « rien laisser ni dans les maisons, ni « hors des maisons, ni les maisons « mêmes [1]. »

C'est toujours un grand danger pour les gouvernants d'employer ou d'accepter au service de la haine et de l'iniquité le concours des citoyens. Par là on les habitue, surtout le vulgaire, à une insouciante audace de complicité ou de représaille envers un pouvoir sans dignité. Clovis, chassé comme une bête fauve par les montagnards des Pyrénées, Théodebert laissé sur un champ de bataille, Mérovée traqué par la trahison de tout une ville, en furent de tristes preuves. Et le Néron des Franks, comme l'appelle Grégoire de Tours [2], ne vit pas dans les outrages faits à ses fils, ni Sigebert dans la facilité des anciens leudes de Childebert à quitter Chilpérik, la résistance qui se préparait contre la royauté mérovingienne. Le jeune Childebert II n'en fut pas préservé par le glorieux souvenir de son père. Lorsqu'il s'avançait avec une ar-

[1] Greg. Tur., 7-8, 13.

[1] Greg. Tur., 7-2; voyez les leçons précédentes XXV et XXVI.

[2] Greg. Tur., 6-46.

mée pour soutenir la dernière expédition du Neustrien, une certaine nuit la multitude de son camp [1] éclata contre l'évêque Égidius et les ducs ostrasiens en plaintes et en vociférations : « Qu'ils « disparaissent de devant le roi, ceux « qui vendent son royaume, qui livrent « ses villes et son peuple à la domina- « tion d'un autre. » Le jour se levant au milieu de ces clameurs, on s'arme de toutes parts, on court vers la tente du roi, sans nul respect de sa personne, pour saisir l'évêque et les seigneurs, les battre et les occire. Égidius eut à peine le temps de monter à cheval; tandis qu'il s'enfuyait à toute bride vers Reims, cette multitude le poursuivait de cris, de pierres et d'injures, et s'ils avaient eu des chevaux prêts, ni l'évêque, ni les ducs qui se sauvaient avec lui, n'eussent échappé à cette fureur. La position des rois devenait si périlleuse, que Gontram s'en effraya et l'avoua bientôt publiquement. Chilpéric mort, Frédégonde s'était refugiée de la villa de Chelles en Brie à Paris, avec son fils et tout ce qu'elle put emporter des trésors royaux. Les trésoriers, s'emparant du reste, coururent à Meaux, où résidait en ce moment le jeune Childebert. Gontram, sollicité, d'un côté, par Frédégonde, de venir protéger un prince orphelin, de l'autre, par le roi d'Ostrasie, de punir Frédégonde pour les meurtres de Galsuinde, de Sigebert, de Chilpérik [2] et des trois fils d'Audowère, s'était rendu à Paris (584); il s'occupa d'abord de réparer les injustices les plus criantes de son frère, et se montra bienveillant envers tout le monde. Cependant, comme il ne se fiait pas aux gens parmi lesquels il était venu, il se munit d'armes, et n'allait pas même à l'église sans une forte escorte. D'où il arriva qu'un dimanche, au moment que la messe devait commencer, et qu'un diacre prescrivait le silence, le roi, se tournant vers le peuple, dit : « Je vous adjure, « hommes et femmes ici présents, de « vouloir bien me conserver une foi in- « violable, et de ne point me tuer, « comme vous avez fait récemment mes « frères. Qu'il me soit permis encore « trois années d'élever mes neveux, qui « sont mes fils adoptifs. Ma mort et « celle de ces enfants, que Dieu ne « veuille pas permettre, serait votre « perte, s'il n'y avait plus personne de « votre race capable de vous défendre. » Et il ne continua pas moins de conserver ses armes et ses gardes [1].

Ces craintes en disent assez, quoique la prudence timide du roi burgonde et les embarras qui l'assiégeaient, les aient fort exagérées. Le mécontentement ne s'en prenait pas directement aux princes, et commençait à se déclarer contre les leudes, sans s'arrêter à distinguer s'ils suivaient leurs volontés ou celles de leurs maîtres. On sentait l'autorité faiblir entre les mains de deux rois mineurs, et d'un vieillard sans caractère. Les hommes libres se firent justice eux-mêmes des exactions d'Audon, juge favorisé de Frédégonde. Une sédition populaire expulsa Vintrion de son gouvernement; on l'eût tué s'il ne se fût enfui; le peuple ensuite se laissa apaiser et consentit à le recevoir. Vers le même temps, deux autres gouverneurs recevaient un pareil affront des habitants d'Angers et de Rennes [2]. C'était une sorte de débandade et de bille-

[1] Greg. Tur., 6-31 : *minor populus*.

[2] On pouvait bien, après tant de crimes certains, attribuer encore à Frédégonde la mort même de Chilpérik; l'anonyme des *Gesta*, 35, et Aimoin, 3-57, l'expliquent assez vraisemblablement par une anecdote honteuse. Cependant Grégoire de Tours, qui n'eût pas omis ce crime de plus, ne dit rien de semblable, 6-45, 46; d'ailleurs cette femme si ambitieuse était trop intéressée à l'existence et à l'affection même de Chilpérik pour qu'on admette sans autre preuve ses intelligences adultères avec un leude du palais encore sans influence. Enfin, six ans après, Sunnégisile, mis à la torture en Ostrasie, s'avoua le meurtrier de Chilpérik, quand Brunehilde et Childebert eussent beaucoup préféré qu'il accusât Frédégonde, Greg. Tur., 10-19. On a d'autre part regardé la mort de Chilpérik comme une vengeance de Brunehilde; il sera question plus tard de cette reine célèbre. Ici seulement on remarquera, 1° que Frédégonde ne songea pas même à rejeter l'imputation sur cette rivale détestée, et qu'elle nomma comme coupable le chambellan Ebérulf; 2° que Brunehilde, si elle eût été la première cause du meurtre, n'eût point mis à la torture Sunnégisile. Voyez Lecointe, *Ann. Eccles.*, 584, ch. 15.

[1] Greg. Tur., 7, de 4 à 8 et 18.

[2] Greg. Tur., 7-15, 8-18, 42.

baude générale. Gontran ayant entrepris de nouveau la conquête de la Septimanie, pour venger l'honneur mérovingien des outrages de Léovigilde, roi d'Espagne [1], cette expédition ne fut qu'un brigandage de plus, et échoua pour cette raison. De vives plaintes en vinrent au roi burgonde : « Comment, « dit-il à ses généraux, pouvons-nous « obtenir la victoire, quand nous ne « gardons pas la conduite de nos pères? « Ils bâtissaient des églises, mettaient « toute leur espérance en Dieu, hono- « raient les martyrs, respectaient les « prêtres, et avec le secours divin, ils « subjuguèrent leurs ennemis. » Et il menaça de punir... « Car il valait mieux « faire périr quelques coupables que « d'attirer la colère de Dieu sur tout un « pays innocent. » Les généraux répondirent : « Excellent roi, qui pourrait « raconter votre amour pour Dieu, votre « zèle pour les églises, votre vénération « pour les prêtres, votre compassion et « vos largesses envers les pauvres? Tout « ce que dit votre gloire est juste et « vrai ; mais que faire quand tout un « peuple est abandonné à la licence, et « quand chacun ne se plaît qu'à l'injus- « tice? Personne ne craint plus ni roi, « ni duc, ni comte. Et si quelqu'un s'en « indigne et veut y porter remède, alors « la sédition, alors le tumulte, s'élèvent « parmi le peuple, et chacun oppose à « son seigneur une si mauvaise volonté, « qu'on peut à peine espérer d'échap- « per, si on ne se tait pas à temps [2]. » Sous la flatteuse hypocrisie de ces protestations, il y avait certainement quelque chose de vrai. Néanmoins le plus grand mal ne venait pas du peuple, et retombait toujours sur lui. Si, dans un moment de trouble, une multitude réunie pour l'attaque ou la défense s'enhardissait de son nombre et de ses armes contre ses chefs les plus éminents, ces soldats de passade, rentrés chez eux, vivaient exposés aux mêmes avanies d'autres ravageurs, soldats à leur tour et peuple comme eux. D'ailleurs, hors du service militaire, ils se retrouvaient toujours sans défense devant ces comtes et ces ducs qu'ils bravaient en les suivant à la guerre, mais dont les ordres, appuyés de satellites, ne redoutaient plus isolément des citoyens resserrés dans une cité ou une bourgade.

La vie était rude aussi pour les grands et plus agitée encore. Pendant longtemps, ils n'eurent pas plus de prévoyance que le peuple. Sans foi et sans ménagement entre eux, ils donnaient facilement prise aux rois par leurs inimitiés fréquentes et acharnées [1], où l'intervention arbitraire d'un maître pouvait couvrir sa défiance ou son ressentiment. Si riche et si vaillant que fût un leude, la plus grande importance demeurait aux charges de la cour et au commandement des provinces ; avantages qui dépendaient entièrement de la volonté royale, et qui élevaient sans cesse des concurrents puissants. Les plus brouillons et les plus hardis, qui sont aussi les plus nécessaires au despotisme, comme un Leudast, un Mummol, un Boson, se perdent souvent par leur présomption. La trahison ou l'audace obscure qui les renverse, commence l'élévation d'un autre. La facilité de changer de maître et de résidence, eut bientôt ses dangers par la destinée si rapide des princes et les variations de règne. La fortune des leudes était encore moins assurée ; ils passaient les uns après les autres, sans avoir le temps de faire souche et de laisser à leurs fils leur nom et leur influence : fin inévitable de toute grandeur, qui tient uniquement à la faveur et à la richesse. Il ne s'élevait au milieu de cette vague aristocratie aucune famille illustre. Enfin, les munificences d'usage, pour engager et payer les services des leudes, ces bénéfices mêmes et ces rapines, qu'ils désiraient si ardemment, étaient pour eux

[1] Léovigild était arien ; il avait demandé en mariage (580), pour son fils Hermenigild, la jeune Ingonde, fille de Sigebert et de Brunehilde. Hermenigild, converti par sa femme à la foi catholique, avait été, pour cette cause, mis à mort par son père. La jeune princesse partagea sa persécution, et indignement traitée, mourut en Afrique, lorsque les Grecs d'Espagne, d'accord avec son persécuteur, l'emmenèrent à Constantinople. S. Grég. pape, Dial. 3-31 ; Greg. Tur. 8-28.

[2] Greg. Tur., 8-28 à 30.

[1] Greg. Tur., 5-33, 35 ; 5-26, 27 ; 6-4 ; 8-18 et passim.

une cause permanente de ruine. Les rois, afin de ne pas se trouver au dépourvu, cherchaient à recouvrer d'un côté ce qu'ils perdaient de l'autre, et ils trouvaient aisément coupables même des favoris, dont toutes les possessions, non-seulement bénéficiaires, mais patrimoniales et acquises, devaient enrichir le fisc par une condamnation. Le premier Theudéric fit périr Sigivald, son parent, et expédia l'ordre secret à Theudebert, alors dans le midi, de mettre aussi à mort le fils de ce leude, Givald, que ce prince avait auprès de lui. Mais Theudebert, qui était parrain de ce jeune homme, ne voulut pas le perdre, et, lui montrant le message royal, lui dit : Sauve-toi d'ici, parce que j'ai reçu de mon père l'ordre de t'ôter la vie. S'il venait à mourir, et si tu apprends que je règne, reviens en sécurité vers moi. Givald le remercia, lui dit adieu, partit et se retira dans Arles, que les Goths occupaient, et que Theudebert assiégeait ; puis, ne s'y croyant pas sûr, il gagna l'Italie, où il demeura caché. Theudéric mourut cette année même (534) ; dès que l'exilé l'eut appris, il revint. Theudebert, l'embrassant avec joie, lui accorda généreusement le tiers des présents qu'il avait récemment reçus de son oncle Clotaire, et ordonna qu'on rendît au fils tous les biens confisqués du père [1]. C'est là le plus ancien exemple connu de vindicte arbitraire et de confiscation royale. Depuis, rien ne fut plus fréquent, comme on le voit presque à toutes les pages de Grégoire de Tours.

Pas une plainte, pas une résistance, ne paraissent avoir protesté, avant le règne du jeune Childebert, contre un abus si violent, mais légal, qui dérivait à la fois de l'institution *bénéficiaire*, de la suprématie spéciale qu'elle conférait au donateur souverain, et du droit de vengeance privée. Un proscrit, s'il n'avait plus moyen d'échapper, ne pouvant plus attendre pis, osait bien se défendre avec ses armes et ses gens contre les hommes du roi [2], comme il eût fait contre tout autre ennemi ; mais il n'invoquait ni la loi, ni la justice, avouant, en quelque sorte tacitement, qu'il eût agi de même à la place de son maître. Nul ne réclamait, ni ne s'interposait pour le misérable : c'était le droit du roi, comme de tout autre, de tuer celui auquel il en voulait ; et le peuple voyait avec indifférence, peut-être avec plaisir, une catastrophe qui transportait au fisc des biens usurpés, et des richesses pillées qui surpassaient quelquefois le trésor du palais [1].

De cette situation précaire il résulta à la longue une disposition secrète de défiance et de ressentiment, qui se révéla tout d'un coup par des tentatives faiblement conçues, aussi faiblement liées, mais d'une hardiesse effrayante, où les leudes essayaient de se concerter. Le premier qui conspira fut Leodast, protégé d'une des reines de Caribert, puis dévoué à Frédégonde ; il avait servi ardemment la haine de la marâtre contre le prince Mérovée, et se voyant dédaigné pour n'avoir point réussi, il trama une intrigue pour perdre Frédégonde, assassiner ensuite Chilpérik, et donner le trône à Clovis, dont il ne comptait pas moins exiger que le titre de duc et la principale direction des affaires. Ce complot, grossièrement imaginé, n'aboutit qu'à faire tomber Leudast sous l'implacable fureur de Frédégonde [2].

La seconde conspiration fut préparée avec plus d'habileté, de complicité et de suite, avec bien plus d'étendue et de portée. Parmi les leudes burgondes, le plus considérable était le duc Mummol, le duc Didier (Desiderius) ; parmi les Neustriens, et en Ostrasie le duc Gontram Boson. Chilpérik imputait la mort de son fils Théodebert à ce Boson, qui commandait, en effet, avec un autre chef austrasien, contre ce jeune prince. Les troupes envoyées de nouveau sur Tours, après la mort de Sigebert, ne

[1] Greg. Tur., 3-23, 24 et passim.
[2] Greg. Tur., 8-11.

[1] Greg. Tur., 6-28; 8-11, 36; 9-9 : Pueri vero, qui missi a rege fuerant ad requirendas res ejus (*Raucingi*), *tanta in thesauris illius reperiunt, quanta nec in ipso ærarii publici regesto* poterant *inveniri*, quæ tota regis conspectibus repræsentarunt.
[2] Greg. Tur. 5-49; 6-31, 32.

devaient pas seulement soumettre la ville, mais elles y auraient pris Boson, s'il ne se fût mis en sûreté dans la basilique de Saint-Martin. Pour seconde précaution, il avait travaillé à mériter la protection de Frédégonde, qui le jugeait digne de la débarrasser de Mérovée, comme de Théodebert. Il attira le prince auprès de lui; ses embûches ayant échoué à Tours, il réussit à l'emmener en Ostrasie, d'où il contribua peut-être à le repousser. Le bruit courut que Boson et l'évêque Égidius n'avaient pas été étrangers à la trahison des habitants de Térouane [1]. Peu de temps après (381), il fit un voyage à Constantinople, et l'année suivante, Marseille vit débarquer, avec de riches trésors, un certain Gondovald, né en Gaule, et qui se disait fils de Clotaire Ier. Ce Gondovald « avait été, en effet, élevé avec soin, comme un fils de roi, c'est à-dire que sa mère lui laissait croître les cheveux en tresses tombant derrière les épaules, et, l'ayant fait instruire dans les lettres, l'avait présenté à Childebert Ier: « Voici, lui dit-elle, votre neveu, fils du roi Clotaire; puisque son père ne l'aime pas, recevez-le; car il est votre sang. Childebert, n'ayant point de fils, le gardait avec lui. Clotaire demanda cet enfant, et l'ayant vu, le fit tondre, en disant : Je ne suis pas son père. Le jeune Gondovald cependant, après la mort de Clotaire, fut bien traité au palais de Caribert, puis envoyé à Sigebert; qui voulut le voir, qui le tondit de nouveau et le relégua à Cologne. Gondovald, à la fin, s'échappa, laissa repousser ses cheveux, s'en alla en Italie auprès de Narsès, puis à Constantinople, où les empereurs bysantins, se défiant des rois franks, dangereux voisins de l'Italie, accueillirent volontiers un tel réfugié, qui pouvait quelque jour porter une utile diversion en Gaule; et il y revint au bout de dix ans sur l'invitation de Boson. Mummol, qui avait quitté le roi burgonde, et qui commandait pour le roi d'Ostrasie dans Avignon, était dans le secret, ainsi que Didier, et les premiers leudes ostrasiens. On avait même persuadé au jeune Childebert, alors mécontent de son oncle Gontram, de lui laisser tout l'embarras de cet aventurier. Il y eut dans tout cela plus d'une trahison. Boson, à la vue des richesses apportées de Constantinople, estima plus avantageux, avant tout, de s'en emparer, et traitant son protégé d'ennemi, le réduisit à se retirer dans une île voisine. Le spoliateur, tombé à son tour dans une embuscade burgonde, obtint sa liberté en accusant Mummol et s'offrant de le livrer à son ancien maître. Il assembla des troupes, espérant surprendre Mummol; et faillit lui-même périr aux piéges que l'autre lui tendit. L'entreprise formée en apparence pour Gondovald fut ainsi rompue [1]. Les événements qui suivirent prouvent qu'on y projetait la ruine de Childebert autant que celle de Gontram; et y font soupçonner déjà la connivence cachée de Frédégonde; car, malgré la défection de Boson et son inimitié soudaine contre un des plus utiles complices, malgré l'ancienne animosité de Chilpérik contre Boson, malgré les causes de division qui semblaient rendre irréconciliables les rois d'Ostrasie et de Neustrie, un rapprochement et une alliance ont lieu entre les deux cours. Après avoir indisposé Childebert contre Gontram, pour un faible sujet, le partage de Marseille, on voulait, par une autre combinaison, en poussant la mésintelligence jusqu'à la guerre ouverte; accabler l'oncle à l'aide du neveu, pour avoir ensuite meilleur marché de celui-ci. Ce nouveau plan, déconcerté par la victoire inopinée de Gontram à Melun, comme on l'a vu ci-dessus, n'avait pas échappé au peuple ostrasien; et, tout en notant ce que la sédition du camp de Childebert avait de fâcheux pour l'autorité royale, il n'importe pas moins de remarquer aussi qu'une trop juste indignation contre les traîtres qui obsédaient le jeune roi, avait excité cette sédition.

La victoire de Melun avait tout comprimé momentanément. La mort de Chilpérik ouvrit une nouvelle perspective aux leudes. On profita des reprises à exercer pour l'Ostrasie sur l'héritage

[1] Greg. Tur., 5-19.

[1] Greg. Tur., 6-24, 26; 7-9 et suiv.

du Neustrien, pour ranimer la mésintelligence des deux princes survivants. Une ambassade ostrasienne vint réclamer de Gontram l'observation plus exacte du pacte conclu avec son neveu après la mort de Sigebert, demandant que, s'il ne voulait pas remplir toutes ses promesses, il cessât au moins d'envahir ce qui était dû à Childebert de la succession de Caribert. Gontram répondit en reprochant aux ambassadeurs leur perfidie et leurs mauvais conseils, qui avaient réuni contre lui, l'année précédente, Childebert et Chilpérik. Il ajouta que l'héritage de Caribert lui appartenait, en vertu d'un pacte bien antérieur, par lequel chacun des trois frères s'était engagé à ne pas entrer dans Paris, sans le consentement des deux autres, sous peine de perdre sa part de la succession. Or, Sigebert et Chilpérik, ayant enfreint ce serment, avaient perdu leurs droits. Une seconde ambassade, qui demandait la punition de Frédégonde, ne reçut d'autre réponse que la proposition d'un *plaid* ou entrevue avec Childebert, où les deux rois traiteraient de leurs affaires; et Gontram prit provisoirement possession des contrées d'outre-Loire par ses généraux [1], auxquels les citoyens de Poitiers alléguèrent vainement le plaid annoncé.

Ce n'était pas le compte des leudes ostrasiens que les deux rois conférassent ensemble. Aussi, au lieu de Childebert, se présenta au plaid de Gontram une nombreuse députation, conduite par l'évêque Égidius et par Boson. Introduits devant le roi, Égidius le félicita de ce que Dieu lui avait conservé ses provinces et son trône : « Oui, répond Gontram, grâces soient rendues « à Dieu, non à toi, dont les conseils artificieux et les parjures ont porté la « flamme dans mes États l'année passée. « Jamais tu n'as gardé ta parole avec « personne... et tu te conduis moins en « prêtre qu'en ennemi de notre royaume. » A ces paroles, Égidius demeura en silence, plein de colère. Un autre ambassadeur reprit : « Ton neveu Childebert te supplie de lui rendre les cités que possédait son père. » Sur quoi Gontram réplique : « Je vous ai déjà dit « précédemment que nos traités me les « donnent, et pour cette raison je ne « veux pas les rendre. » Un troisième alors demanda de nouveau que Frédégonde fût livrée pour subir la peine de ses crimes, et Gontram fit cette réponse : « On ne peut point la livrer au « pouvoir d'un autre, parce qu'elle a « un fils qui est roi. Mais les choses que « vous affirmez contre elle, je ne les « crois pas. » Enfin, Boson s'approcha à son tour, comme pour exposer une autre réclamation, et parce que le bruit courait déjà que Gondovald était publiquement proclamé roi, Gontram, prévenant le duc, lui dit : « O ennemi de « notre pays et de notre royaume, c'est « donc toi qui as couru en Orient, il y « a déjà quelques années, pour en amener un certain Ballomer (c'est ainsi « qu'il appelait Gondovald), et l'élever « sur notre royaume! Homme toujours « perfide, qui ne tiens jamais ce que tu « promets. » Boson, prenant la parole : « Tu sièges, dit-il, sur ton trône royal « en maître et en roi, et nul n'a osé répondre à ce que tu as dit : moi, cependant, je me déclare innocent de « cette accusation; s'il y a ici quelqu'un de mon rang qui m'impute secrètement ce crime, qu'il paraisse et « qu'il parle. Et toi, excellent roi, remets le débat au jugement de Dieu, « afin qu'il en décide en combat singulier. » Tous se taisant sur cela, le roi ajouta : « Cette cause doit animer le « cœur de tous à repousser de notre « pays un étranger, dont le père a tourné « la meule : car, pour dire la vérité, son « père a travaillé à carder la laine. » Et quoiqu'il se puisse qu'un homme ait été instruit aux deux métiers, un des ambassadeurs repartit : « Donc, comme « tu l'affirmes, cet homme a eu deux « pères, un cardeur en même temps et « un meunier. Garde-toi, ô roi, de parler si incongrument; car on n'a jamais ouï dire que, sauf la naissance spirituelle du baptême, un même homme « puisse devoir la vie également à deux « pères. » De là des éclats de rire parmi les assistants; et un autre député termina par ces mots : « Adieu, prince; « puisque tu n'as pas voulu restituer les

[1] Greg. Tur., 7, de 4 à 7.

« cités de ton neveu, nous savons où est « la framée qui frappa la tête de tes « frères : bientôt elle te fera sauter la « cervelle. » « Ils se retirèrent avec ce scandale. Le roi, irrité, leur fit jeter sur la tête, pendant qu'ils s'en allaient, du fumier de cheval, du chaume pourri, et la boue fétide des rues. Ils en furent tout salis, et s'en allèrent avec ce honteux affront[1]. »

La grossièreté de cette scène n'offre pas un trait de mœurs ordinaire. Les grands n'étaient pas et ne pouvaient pas être habituellement si insolents envers les princes. Il y avait ici, pour la première fois, comme une déclaration de guerre de l'aristocratie à la royauté. La soudaineté même de l'occasion et l'expression ridicule de Gontram, n'eussent pas soulevé cette dérision ignoble et cette brutale menace, si les leudes ne se fussent crus très-forts désormais. Ils savaient bien, en effet, que le bruit public de l'apparition de Gondovald n'était pas faux. A la mort de Chilpérick, qu'il n'était pas si aisé de diriger ou de contrecarrer, et avec lequel d'ailleurs les cupides ambitions attendaient plus d'emploi et de profit, ils avaient compris instantanément ce qu'ils pouvaient oser; ils avaient repris l'ancien complot abandonné. Le duc Didier était entré aussitôt à Toulouse, où se trouvait la princesse Rigonte, fiancée à Recared, mais peu empressée de livrer sa vie à une famille arienne; il s'empara de toutes les richesses qui la suivaient; les officiers et Vaddon même, le major-dome du palais de Rigonte, loin de la défendre, s'unirent au pillard. Didier ayant couru vers Mummol, qui avait déjà Gondovald avec lui dans Avignon, ils l'avaient ramené vers le centre de la Gaule, et élevé sur le pavois à Brive-sur-la-Corrèze (Brive-la-Gaillarde). L'aventurier proclamé prit plusieurs villes; mais le coup était prématuré, le succès ne fut pas long. Les ambassadeurs envoyés à Gontram, comme pour traiter à l'amiable d'un partage légitime, révélèrent sous la torture toute la trame et tous les meneurs (585). Childebert, instruit du danger, se réconcilia avec Gontram, qui l'adopta de nouveau solennellement. L'usurpateur, réduit à se renfermer dans Comminges, fut trahi par Mummol, qui le tua pour se racheter, et qui fut tué par ordre de Gontram. Didier avait quitté la partie aussitôt que la chance avait tourné. Rentré en grâce avec Gontram, il se mit à son service, redoutant toujours la vengeance de Childebert, et il périt en combattant les Goths dans la Septimanie. Une sentence de proscription atteignit Boson deux ans après[2].

Une telle catastrophe ne retint pas un autre leude ostrasien, l'odieux et féroce Rauching. Chargé par Childebert de traiter de la paix publique avec les grands neustriens, il leur proposa de tuer son roi, sous la condition de se réserver la Champagne en gouvernement indépendant; le reste de l'Ostrasie aurait été distribué entre quelques autres complices (587). Le complot fut éventé, Rauching mandé devant Childebert, et abattu à coups d'épée en sortant de la chambre royale. Ses dépouilles enrichirent le fisc[3].

A travers tous ces troubles, Gontram avait reconnu roi son autre neveu Clotaire II, et Frédégonde gouvernait pour son fils. Les leudes de Neustrie acceptèrent et servirent sa régence. L'insubordination demeura en Ostrasie, plus ou moins déclarée, se fortifiant toujours, conservant des intelligences dans les deux autres États, et enfin amena le triomphe de l'aristocratie par la triste chute de Brunehilde, comme on le verra dans la leçon prochaine.

ÉDOUARD DUMONT.

[1] Greg., 7-14.

[2] Greg. Tur., 7-28 et suiv.; 8-45 et suiv.

[3] Greg. Tur., 9-9.

Cours de la Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, DE M. L'ABBÉ JAGER,

RECUEILLI PAR M. L'ABBÉ MARCEL.

SEIZIÈME LEÇON [1].

Patriarcat de Constantinople.—Pyrrhus et Paul.

Marche tortueuse du monothélisme. — Sa démarche près de l'autorité. — Supposition de pièces. — Emploi de la violence. — Avénement de Constantin. — Il se déclare contre la nouvelle hérésie et contre Pyrrhus. — Il meurt. — Couronnement d'Héracléonas. — Soulèvement de l'armée et intervention du sénat. — Fuite de Pyrrhus, mutilation et exil de Martina et d'Héracléonas. — Élévation de Paul. — Mort du pape Jean IV. — Théodore lui succède. — Il repousse la demande de confirmation de Paul, et agit contre l'hérésie. — Conférence de Pyrrhus et de saint Maxime en Afrique. — Pyrrhus se rend et va à Rome. — Récapitulation des nouveaux monuments en faveur de l'autorité du Saint-Siége. — L'empereur Constant députe Olympe à Ravenne pour ramener Pyrrhus dans l'erreur. — Pyrrhus succombe à ce piége. — Terribles anathèmes du pape. — Émoi de l'Occident et action du pape. — Suppression de l'ecthèse et proclamation du type. — Rapport de ces deux pièces. — Condamnation du type et de Paul. — Mort du pape Théodore. — Succession de saint Martin. — Son habileté, sa fermeté, sa science et son éloquence. — Concile de Latran. — Discours d'ouverture du pape. — Travaux et résultats du concile. — Plusieurs lettres du pape. — Etat religieux et politique de l'Orient. — Projets de vengeance de l'empereur contre le pape.

Messieurs, le monothélisme se présente au 7e siècle sous les mêmes caractères, et s'engage dans la même voie que toutes les autres hérésies dont nous avons jusqu'à présent étudié la physionomie et fait l'histoire. Il naît dans l'ombre; on ne l'aperçoit pas. D'abord il prend soin de se cacher; il s'insinue en secret; il rampe et s'entortille comme un serpent. La vérité catholique va toujours droit son chemin; elle montre sa figure radieuse au grand jour; elle envisage ses ennemis en face, et se pose nettement devant eux : l'hérésie se dissimule et marche par des faux-fuyants.

Le monothélisme, comme toutes les autres hérésies, après avoir recruté en cachette quelques partisans obscurs, cherche à s'impatroniser, à se mettre à couvert sous le manteau de l'autorité; il s'incline d'abord devant l'autorité spirituelle; il lui adresse de belles paroles; il l'assure de ses hommages; il travaille à la surprendre, à lui escamoter sa reconnaissance; il y parvient dans les commencements, et, tant qu'elle l'agrée, il est soumis et respectueux; mais, dès qu'elle a démasqué ses fraudes et qu'elle s'apprête à rétablir la vérité, subitement il se retourne vers le pouvoir temporel et va s'abriter derrière lui; du pape il court à l'empereur.

Le monothélisme ne s'annonce pas comme une doctrine nouvelle; on lui tournerait le dos sans l'écouter; il a la conscience de ce qu'il est; il n'a point de passé, il cherche à s'en faire un; il va chercher ses titres dans les ouvrages des Pères, dans les actes des conciles; il ne veut pas rompre avec la tradition; il voudrait bien, au contraire, lui dérober son cachet.

Il n'y parvient pas, il en fabriquera un. La séduction, la ruse et le mensonge sont les expédients ordinaires de l'hérésie; les monothélites ne dérogent pas en ce point; ils sont même plus audacieux que les derniers sectaires et que ceux qui doivent suivre; ils renouvellent les folles tentatives des premiers hérétiques, et supposent, comme eux, des Écritures.

On y verra clair plus tard, mais ils seront fortement retranchés dans les avenues du pouvoir; ils en disposeront et sauront employer la force pour se maintenir. L'emportement, la colère,

[1] Voir la 15e leç. au numéro précédent, p. 110.

l'injustice et la violence viendront remplacer les procédures juridiques; c'a été en tout temps la marche de l'hérésie; tels se sont montrés les ariens, les donatistes, les nestoriens, les eutychéens; tels furent les monothélites et le successeur de Sergius. Pyrrhus résume dans sa physionomie les principaux traits de ce portrait général.

Digne émule de son prédécesseur, Pyrrhus continua de prêcher le monothélisme, et s'opiniâtra dons cette doctrine; mais il fut contrarié dans son zèle hétérodoxe par Constantin.

Héraclius avait associé à l'empire ses deux fils, Constantin et Héracléonas, fils de Martina, sa seconde femme. A la mort de son époux, celle-ci voulut prendre les rênes du gouvernement, mais le peuple s'y opposa et fit prévaloir la cause de Constantin. Constantin, alors âgé de vingt-neuf ans, s'était distingué sous son père dans la guerre contre les Arabes; ses belles qualités promettaient un heureux règne, et il était fortement attaché à la foi catholique : il fut appelé par les vœux du peuple, et il monta sur le trône. Il n'y fut pas plutôt assis qu'il se déclara contre la nouvelle hérésie. Cette détermination lui suscita à la cour des ennemis cachés, et tourna contre lui le patriarche. Un autre acte d'autorité acheva de l'indisposer contre le nouvel empereur : il avait reçu, en dépôt, d'Héraclius une somme considérable qu'il était chargé de remettre à Martina dans le cas où elle serait renvoyée de la cour par Constantin : celui-ci en exigea le remboursement, et Pyrrhus fut obligé de plier devant l'ordre impérial.

Voilà donc, de plusieurs parts, des haines, des jalousies, des mécontentements suscités contre l'empereur. Trois mois de règne se passent et il meurt; on le dit empoisonné, et les soupçons se portent à la fois sur l'impératrice Martina et sur le patriarche Pyrrhus. Étaient-ils réellement coupables? Cette question nous importe peu; on n'apporta pas de preuves positives, mais on réunit les antécédents et les subséquents; ils avaient intérêt à sa mort, et Martina, à cette nouvelle, laissa éclater sa joie; on conclut qu'ils étaient coupables. Constantin avait laissé un fils âgé de douze ans, Constant. Héracléonas en avait quinze, et sa mère, en conséquence, pouvait espérer, en l'élevant sur le trône, d'exercer quelque temps l'autorité souveraine. L'ambition et l'amour maternel la pressèrent de faire couronner son fils; cette mesure n'eut pas l'effet qu'elle espérait. Le peuple était mécontent, les grands étaient indignés, la fermentation des esprits augmenta; Valentin, général rusé et entreprenant, souleva l'armée et s'empara de Calcédoine. Le sénat qui, depuis longtemps, était un corps usé, un corps sans âme, se souvint tout à coup des prérogatives attachées à son nom : il voulut profiter de l'occasion pour ressaisir l'autorité : il appuya l'armée, parla au nom du peuple, et fit couronner Constant. Martina et son fils épouvantés se cachent au fond du palais; Pyrrhus, qui n'avait pas sans doute la conscience nette, se réfugie pendant la nuit dans l'église; il y dépose les insignes de sa dignité, et n'en sort que pour aller d'abord se cacher chez une dame pieuse, pour gagner ensuite Calcédoine et fuir en Afrique, sans pourtant renoncer officiellement au patriarcat. Bien lui prit de disparaître, car à peine était-il parti que le sénat, sans s'embarrasser des soins d'un procès, fit couper la langue à Martina, le nez à Héracléonas, et les envoya ainsi mutilés en exil, où ils moururent dans l'obscurité[1].

L'empereur considère le siége patriarcal comme vacant, et y élève le prêtre Paul, économe de la grande église. Paul valait Pyrrhus, c'est tout ce qu'on en peut dire[2].

Les personnages ne font que paraître et disparaître sur la scène; il nous faut enregistrer les vivants et les morts avant de continuer notre histoire. Le pape Jean IV ne survécut pas longtemps à l'empereur Constantin; il lui avait envoyé une apologie d'Honorius; il mourut un an après lui, en 642, après un an et neuf mois de pontificat. Ainsi, les pontifes ne font que traverser le siége romain. Cependant, le pape Théodore,

[1] Fleury, t. VIII, p. 418.
[2] Labb., t. V, p. 1778, note.

qui succéda à Jean IV, l'occupa pendant six ans.

Paul, de Constantinople, lui demanda sa confirmation, et lui adressa, pour l'obtenir, une profession de foi orthodoxe, mais hypocrite. Théodore lui répondit en se plaignant de ce que l'ecthèse restait affichée, et lui demanda pourquoi, s'il approuvait cet écrit, il ne le déclarait pas dans ses lettres synodales[1]; il veut qu'avant tout on procède à la déposition de Pyrrhus, et il indique la marche à suivre. Il écrit dans le même sens aux évêques qui avaient ordonné Paul. Celui-ci n'était pas tenté d'appliquer les moyens suggérés par le pape, car il s'agissait de constater les paroles, les écrits et les actes hérétiques de Pyrrhus, et lui-même était monothélite; tous les coups qu'il aurait fait porter sur son prédécesseur seraient retombés sur lui. Mais bientôt il fut mis en cause lui-même par des plaintes qui s'élevèrent de plusieurs côtés[2]. Sergius, primat de Chypre, presse le pape de condamner l'hérésie[3]. Étienne, évêque de Dore, se plaint à lui du désordre que le parti de Paul cause en Palestine par l'invasion du vicariat de Jérusalem et le mépris des règles canoniques. Sergius, évêque de Joppé, s'est installé dans le siége de Jérusalem par la faveur de la puissance séculière; il ordonne des évêques sans être confirmé par le siége romain, et ces évêques, qui prévoient qu'ils seront rejetés par Rome, vont chercher appui et protection près de Paul, de Constantinople, en approuvant ses doctrines. Instruit de cet état de choses, le pape institue son vicaire en Palestine, Étienne de Dore, avec la charge de déposer les évêques irrégulièrement ordonnés, et il attend le résultat.

Pendant ce temps, un autre événement naissait ailleurs : Pyrrhus répandait en Afrique la doctrine du monothélisme. Saint Maxime, abbé du monastère de Chrysopolis, y avait été conduit par la crainte d'une invasion des Arabes. Il avait connu Pyrrhus, lorsque celui-ci était lui-même abbé; il avait même reçu de lui communication d'un écrit sur la question d'une ou de deux opérations, mais il n'avait pas voulu se prononcer; depuis ce temps, la question, tant de fois débattue, avait été élucidée, et Maxime avait ses idées arrêtées sur ce sujet. Apprenant que Pyrrhus dogmatisait dans un sens hétérodoxe, il se crut obligé de prémunir les esprits contre le danger de ses prédications, et il le fit connaître. Pyrrhus l'apprenant se plaignit de cette diffamation. Le patrice Grégoire, gouverneur de la province, les amena à une conférence qui eut lieu devant lui et en présence de plusieurs évêques. Cette controverse nous a été heureusement conservée[1]; elle est singulièrement remarquable, c'est un chef-d'œuvre en ce genre : les deux adversaires, en conservant leur calme et en observant les bienséances, y ont déployé des ressources extraordinaires de science, de pénétration et de subtilité. Maxime y a poursuivi l'erreur dans toutes les retraites où elle cherchait à se retrancher, et l'en a successivement débusquée avec les armes les plus acérées de la métaphysique : c'est incontestablement la meilleure controverse que nous ait laissée l'antiquité chrétienne; elle fut couronnée d'un admirable succès : Pyrrhus se rendit et demanda lui-même à porter en personne au souverain pontife le libelle de sa rétractation[2]. Il était convenable qu'un patriarche abjurât entre les mains du pape; ce fut l'avis des évêques d'Afrique, et Pyrrhus obtint facilement du gouverneur l'autorisation de faire ce voyage. Le pape lui fit les honneurs dus à une dignité dont il n'avait pas été canoniquement déposé, et reçut, en présence du clergé et du peuple, l'écrit où le patriarche condamnait formellement son erreur.

Lorsque nous étions aux premiers siècles, je m'arrêtais plus souvent, Messieurs, à vous faire remarquer l'accord de tous les monuments, pour attester la puissance de la tradition et la suréminence du pouvoir du siége apostolique; depuis, en vous exposant les faits, je

[1] Fleury, t. VIII, 432.
[2] Ibid., p. 434.
[3] Labb., t. VI, p. 121.

[1] Labb., t. V, p. 1784. — Fleury, t. VIII, 457.
[2] Fleury, t. VIII, p. 462.

vous ai laissé le soin, pour ne pas vous fatiguer par de continuelles répétitions, de constater vous-mêmes l'exercice continuel, la reconnaissance universelle de cette suprématie. J'aiderai aujourd'hui à vos observations par une rapide et sommaire récapitulation de faits dont chacun parle bien haut. Ainsi, notez la lettre de Sergius à Honorius, pleine d'une soumission, feinte il est vrai, mais qui n'en dépose pas moins en faveur du pouvoir qu'il veut tromper; notez celle de saint Sophrone, qui, dans le moment même où il résiste au pape et cherche à l'éclairer, reconnaît cependant que la lumière doit sortir de son siége; cette doctrine de la soumission au centre de la catholicité ne paraît pas moins dans le serment qu'il fait faire au Calvaire à Étienne de Dore[1]. C'est ensuite Sergius de Chypre, qui, dans une requête présentée au patriarche Paul, reconnaît l'autorité du Saint-Siége fondée sur le pouvoir de Pierre, et déclare son attachement à la foi de Léon. C'est Étienne de Dore qui accuse Sergius de Joppé devant le pape, et le prie de rétablir l'ordre des canons; c'est l'intervention du pape qui lui confère des pouvoirs extraordinaires pour remédier aux abus; c'est le patriarche Paul qui déguise sa foi hérétique pour plaire à l'évêque de Rome et obtenir de lui d'être confirmé dans son siége; c'est la condamnation portée à Rome contre l'ecthèse et contre ses auteurs; ce sont les démarches, les avis, les menaces, enfin, les actes de juridiction de toute nature que les papes répètent tous en se succédant, et contre lesquels personne n'essaie de réclamer. Comment, Messieurs, comment prétendre, en face des pages ouvertes de l'histoire, que Rome n'étendait pas le sceptre de son autorité spirituelle autant sur les contrées de l'Orient que sur celles de l'Occident. Je ne vous avertis pas à chaque pas; mais, vous le voyez, ce fait général de la suprématie pontificale s'appuie sur des faits particuliers accumulés par centaines et par milliers dans les fastes historiques.

La conversion de Pyrrhus était de nature à amener de grands résultats, et à faire de profondes impressions sur l'esprit des évêques d'Orient qu'il avait séduits ou violentés; elle commençait à avoir un grand retentissement, et les effets allaient suivre. L'empereur Constant, monothélite déclaré, voulut les prévenir : il députa subitement à Ravenne, en qualité d'exarque, Olympe, zélé défenseur de la nouvelle hérésie; il lui donna ses instructions et des pouvoirs étendus pour négocier avec Pyrrhus, et le ramener par tous les moyens à son ancienne croyance. Olympe le vit; il l'entretint; il lui promit sans doute son rétablissement sur le siége de Constantinople; il fit enfin si bien jouer toutes les batteries diplomatiques qu'il le soumit et le fit rentrer dans l'erreur[1]. Le pape, outré de cette indignité, assembla un concile, condamna et déposa Pyrrhus; il lança contre lui les plus formidables anathèmes, et l'on rapporte même que, pour les écrire, il trempa sa plume dans un calice consacré[2].

Cette scandaleuse défection mit en émoi tout l'Occident, et plus spécialement l'épiscopat africain[3]. De toutes parts le pape est pressé d'agir; il publie les lettres synodales du concile qui vient de condamner l'ignoble transfuge; il écrit lui-même et stimule ses apocrisiaires, parmi lesquels nous rencontrons Martin qui va bientôt monter les degrés du trône pontifical[4].

Paul, assailli de tous les côtés à la fois, ne se trouble point; il travaille à justifier sa conduite près du pape, mais en continuant à soutenir la doctrine d'une seule volonté[5]. Il sait que cette démarche ne suffira pas; et, voyant tout l'Occident soulevé contre lui, il fit une habile retraite. L'ecthèse excitait des murmures; il résolut de la faire disparaître, et conduisit l'empereur à publier, sous le nom de *type* ou formulaire, un édit qui, après avoir résumé les raisons des deux partis, leur imposait un égal silence, et tentait de reporter les

[1] Labb., t. VI, p. 104.

[1] Labb., t. V, p. 1776, note.
[2] Ibidem.
[3] Fleury, t. VIII, p. 432.
[4] Labb., t. V, p. 1776, note.
[5] Fleury, t. VIII, p. 457.

esprits à l'état qui avait précédé la naissance de cette nouvelle question ; il supprimait l'ecthèse, mais, de fait, il la remplaçait par un acte légèrement mitigé, qui avait, en définitive, la même portée, puisqu'il proscrivait la défense et la prédication de la vérité, sous la peine de déposition prononcée contre les évêques et contre les clercs, et d'excommunication contre les moines et les laïques. « Nous voulons, portait le *type*, qu'on s'en tienne aux saintes Écritures, aux cinq conciles œcuméniques, et aux simples passages des Pères dont la doctrine est la règle de l'Église, sans y ajouter, en ôter, ni les expliquer selon des sentiments particuliers, mais que l'on demeure en l'état où l'on était avant ces disputes, comme si elles n'avaient point été soulevées[1]. » La différence entre l'ecthèse et le type n'était donc réellement qu'apparente : ce dernier acte ne consacrait pas la doctrine hérétique comme l'autre, mais il empêchait la manifestation de la vérité; il imposait silence à tous ; mais on se promettait bien de laisser le franc-parler aux hérétiques.

Le pape aperçut le danger; il assembla un concile où l'on frappa d'anathème et le type et son véritable auteur, le patriarche Paul. Dès que cette condamnation fut signifiée à Constantinople, la fureur des monothélites éclata contre le pape : dans l'impuissance où l'on était de s'en prendre à sa personne, on se tourna contre ses apocrisiaires ; on renversa l'autel qu'ils avaient dans le palais de Placidie ; on leur interdit la célébration des saints mystères, et l'on dirigea contre eux, contre plusieurs évêques et un certain nombre de catholiques, un système suivi de persécution : la prison, l'exil, les verges, les tortures furent employés contre eux[2].

Les choses en étaient à ce point lorsque le pape Théodore vint à mourir, en 649, après avoir fourni une belle et glorieuse carrière et avoir laissé l'exemple de la fermeté alliée à la charité et à la douceur. L'apocrisiaire Martin, qui avait été assez heureux pour s'échapper de Constantinople, fut élu en sa place après six mois de vacance. Témoin oculaire des ruses et des violences qui s'étaient succédé, il résolut d'en finir à tout prix avec cette hérésie. Il convoqua, la même année, un concile à Latran ; cent cinquante évêques s'y trouvèrent réunis, et il se tint dans la forme solennelle d'un concile général[1]. Le pape s'y montra en homme supérieur et de manière à justifier la remarque que nous avons déjà faite plusieurs fois, soit à l'occasion de Grégoire-le-Grand, soit en d'autres occurrences, que, dans les temps difficiles, la papauté prenait soin de se faire toujours représenter par de nobles et hauts caractères, par des hommes d'un mérite éminent. Il conduisit la procédure d'une main habile et ferme ; il sépara, dans la discussion, la vérité de l'erreur avec une précision d'expression et une pénétration d'esprit qui caractérise le grand théologien ; il fit ressortir les contradictions des hérétiques avec une étonnante subtilité de dialectique ; il déploya une vaste science des Écritures et des Pères, en produisant une foule de passages pour appuyer la doctrine catholique ; enfin, il signala son zèle, son savoir et son éloquence par une suite de discours vraiment remarquables. Depuis Grégoire-le-Grand, c'est-à-dire depuis plus de soixante ans, Rome n'avait pas eu un pontife aussi distingué sous tous les rapports. Aussitôt les évêques réunis, le pape indiqua la première session, et rendit ainsi compte de la situation : « Vous connaissez les erreurs qui ont été introduites par Cyrus, évêque d'Alexandrie, Sergius, de Constantinople, et ses successeurs Pyrrhus et Paul. Il y a dix-huit ans que Cyrus fit publier sur l'ambon neuf articles, où il décidait qu'en Jésus-Christ il n'y a qu'une opération de la divinité et de l'humanité, conformément à l'hérésie des acéphales, avec anathème à quiconque ne recevrait pas cette foi. Sergius, dans une lettre écrite à Cyrus, approuva cette doctrine d'une seule opération, et, de plus, quelques années après l'entreprise de Cyrus, il composa, sous le nom d'Héraclius qui régnait

[1] Fleury, t. VIII, p. 459.
[2] Ibidem, 460. — Labb., t. V, p. 1778, note.

[1] Fleury, t. VIII, p. 461.

alors, une exposition hérétique où il soutient, suivant l'impie Apollinaire, qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule volonté, comme étant une conséquence d'une seule opération. Sergius a publié son ecthèse, en la faisant afficher aux portes de son église, et l'a fait approuver par quelques évêques qu'il a surpris. Pyrrhus, son successeur, en a encore séduit plusieurs par terreur ou par insinuation, et les a fait souscrire à cette impiété. Confus de cette conduite, il s'est empressé de venir ici, et, pour réparer sa faute, il a présenté à notre Saint-Siége un libelle souscrit de sa main, où il a condamné ce que lui et ses prédécesseurs avaient écrit ou fait contre la foi; mais ensuite, comme un chien retourne à son vomissement, il est retourné à l'erreur, et il a reçu la peine de son crime par une déposition canonique.

« Paul, voulant surpasser ses prédécesseurs, ne s'est pas contenté d'approuver l'ecthèse, par une lettre écrite à notre Saint-Siége, mais encore il a entrepris d'en défendre les erreurs; c'est pourquoi, lui aussi, il a été justement déposé par le Saint-Siége. De plus, à l'imitation de Sergius, il a surpris le prince, et lui a persuadé de publier un type qui détruit la foi catholique, en défendant de dire ni une ni deux volontés, comme si Jésus-Christ était sans volonté et sans opération. »

Le pape rapporte ensuite les violences de Paul à Constantinople, l'autel renversé au palais de Placidie, les légats persécutés; et puis il ajoute : « Tout le monde sait ce que lui et ses prédécesseurs ont fait contre les catholiques, qui en ont porté, de divers lieux, leurs plaintes au Saint-Siége et par écrit et de vive voix. Nos prédécesseurs n'ont point cessé d'écrire en divers temps à ces évêques de Constantinople, employant la prière et les reproches, et les faisant avertir par leurs légats, expressément envoyés pour cet objet; mais ils n'ont rien voulu écouter. C'est pourquoi j'ai cru nécessaire de vous assembler, afin que tous ensemble, en présence de Dieu qui nous voit et qui nous juge, nous examinions ce qui regarde ces personnes et leurs erreurs, considérant principalement le précepte de l'apôtre, de prendre garde à nous et au troupeau sur lequel le Saint-Esprit nous a établis évêques, et de nous garder des loups et des mauvais ouvriers, puisque nous en rendrons compte à Dieu. Que chacun dise donc, avec le secours de Dieu, ce qu'il lui inspirera [1]. »

Le concile, ainsi ouvert, fut partagé en cinq sessions dans lesquelles tout fut examiné par ordre, sérieusement et dans le plus grand détail : les lettres des patriarches furent produites, leurs erreurs furent signalées, les textes des Pères furent lus et étudiés; il régna la plus grande liberté de parole et de suffrage; vingt canons portés par les voix unanimes de tous les évêques, condamnèrent l'ecthèse et le type et flétrirent la conduite de Sergius, de Pyrrhus et de Paul. Par ménagement, il ne fut point question des empereurs.

Les actes du concile furent traduits en grec, et le pape les envoya aux églises d'Orient avec une lettre adressée à tous les fidèles. Il écrivit ensuite plusieurs autres lettres : une aux églises de Jérusalem et d'Antioche pour les exhorter à éviter les hérétiques et en particulier Macédonius, usurpateur du siége d'Antioche et Pierre d'Alexandrie; une à Jean, évêque de Philadelphie, pour l'instituer son vicaire apostolique sur les patriarcats d'Antioche et d'Alexandrie, occupés par les Arabes et agités par l'hérésie [2]; plusieurs autres en Orient, en Afrique, et dans les Gaules pour la publication du concile.

Saint Martin prévoyait le mécontentement de l'empereur en apprenant la condamnation de son type; il essaya de le calmer en lui écrivant avec beaucoup de douceur et de ménagement, en rejetant toute la faute sur Paul, en feignant de croire qu'il avait été surpris; il essaya de lui imposer en faisant souscrire cette lettre par tous les pères du concile. Cette double précaution, comme nous verrons, ne fut point couronnée de succès [3].

[1] Fleury, t. VIII, p. 462.
[2] Ibidem, p. 481.
[3] Labb., t. VI, p. 8.

Et les églises de l'Empire étaient arrivées, par l'invasion des Arabes, au plus misérable état ; les pasteurs n'étaient point remplacés et les élections étaient impossibles ; les hérétiques envahissaient les siéges et relevaient la tête ; tout était dans la confusion, la suite des patriarches catholiques d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem disparaît depuis cette époque. Dans celui d'Alexandrie, Pierre succède à Cyrus et puis la succession se perd ; dans celui d'Antioche, on voit Anastase tué par les Juifs ; en 610 suit une vacance de vingt-deux ans ; dans celui de Jérusalem, saint Sophrone meurt et son église reste veuve pendant vingt-neuf ans. L'empire est de toutes parts envahi, déchiré, dévoré par les Sarrasins ; c'est à cette déplorable époque qu'il faut placer la prise de l'île de Chypre, en 648, celle de l'île de Rhodes, en 653, et la honteuse expédition de Constant II [1]. Depuis longtemps, les empereurs et les patriarches avaient miné l'édifice en y introduisant le dissolvant des doctrines, les ruines étaient faites ; elles tombent pierre à pierre à chaque ébranlement politique ; des pans de murs entiers, d'effroyables masses vont s'écrouler bientôt, et le bruit de leur chute retentira dans les siècles à venir. Sous la conduite du calife Moavia, les Sarrasins marchent de succès en succès : en 646, ils étaient entrés en Afrique ; en 647, ils profitent de la révolte du patrice Grégoire, et en moins de quinze mois, ils la rangent sous leur domination [2]. La Sicile est envahie [3], toutes les côtes de la Méditerranée sont attaquées de l'Orient à l'Occident. Le colosse de l'Empire est étendu sur la terre ; on le dépèce, on l'enlève par morceau, comme le colosse de Rhodes qui, dans ce même temps, est vendu à un Juif, lequel charge neuf cents chameaux du bronze de ces débris et s'en va le disperser et le fondre de tous les côtés. Un tremblement de terre avait autrefois renversé cette énorme statue ; au moral, un autre mouvement avait depuis longtemps abattu l'Empire. Chantons la gloire de l'empereur Constant : il essaie de résister sur les côtes de la Syrie ; on détruit sa flotte, il échappe à la faveur d'un déguisement, va se réfugier dans les derniers enfoncements de son palais en laissant massacrer par les Sarrasins l'infortuné qu'il avait revêtu de la pourpre. Mais, attendez, il va se relever bien haut et prendre une digne revanche de sa honte. Le voilà qui se promène à grands pas, le front soucieux et la poitrine haletante dans les immenses salles de son palais. A quoi pense-t-il ? et que va-t-il faire ? Il s'occupe de questions théologiques et médite une vengeance contre le pape. C'est du bas, tout bas Empire. Cela doit être compris de notre temps.

[1] Biogr. univ., art. Constant II.

[2] Fleury, t. VIII, p. 458.

[3] Ibidem, p. 499.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

Patriarcat de Constantinople. — Le pape Martin.

Contraste de la conduite habituelle des hérétiques et des catholiques. — Conduite irréprochable du pape saint Martin. — Lâche et imbécile conduite de l'empereur. — Enlèvement du pape et mauvais traitements exercés envers lui. — Son procès devant le sénat. — Détails de la procédure et de l'interrogatoire. — Atroces indignités commises sur le pape. — Paul sur son lit de mort. — Tentatives de Pyrrhus pour remonter sur son siége. — Autre interrogatoire du pape. — Exil, misère et mort du pape saint Martin. — Exaltation d'Eugène. — Mort de Pyrrhus. — Pierre, son successeur, enseigne trois volontés. — Arrestation, procès, condamnation et exil de saint Maxime. — Inutile pourvoi de Pierre à Rome pour se faire confirmer. — L'empereur essaie de gagner saint Maxime. — Saint Maxime convertit les députés. — Accusation de saint Maxime devant le sénat. — Indignités exercées sur le saint. — Sa mutilation, son exil et sa mort. — Mauvaise foi de Gibbon. — Parallèle de la conduite des hérétiques et de celle des catholiques. — Mort tragique de Constant.

Le professeur, suivant sa coutume, commence par récapituler les événements qu'il a narrés et les réflexions qu'il a faites dans la leçon précédente. L'hérésie a été confondue, elle a recours à la violence ; il se plaint des cruautés exercées par les hérétiques ariens, eutychéens, luthériens et calvinistes ; tous ont recours au glaive, tous font couler

le sang. Nous remarquons une admirable pensée que nous ne laisserons pas perdre : la haine, dit-il, s'associe à l'erreur; l'amour naît de la vérité. C'est la condamnation la plus solide des hérétiques et de ceux qui les imitent : la charité gémit, se plaint, s'insinue, expose la doctrine, prie, attend, prie encore, avertit, ouvre ses bras, embrasse et pleure; la charité ne dresse pas de bûchers, elle ne rugit pas au milieu des prisons, des bannissements, des confiscations, des massacres; la charité et la vérité composent le véritable esprit de l'église catholique : malheur à ceux qui s'en écartent ! Le professeur fait remarquer ensuite que Gibbon et la plupart des auteurs modernes ont bien soin de jeter un voile épais sur les persécutions exercées par les hérétiques; alors ils se taisent; ils ne recouvrent la parole que lorsque les empereurs d'Orient attaquent les hérétiques; alors ils crient à l'injustice et à la cruauté, sans parler des circonstances qui sont devenues la cause ou l'occasion de ces mesures répressives. Eh bien ! Messieurs, puisqu'on garde le silence, nous, élevons la voix, proclamons la vérité, mettons en évidence des monuments authentiques.

Le pape Martin avait fait son devoir, il avait examiné, mais n'avait pas examiné seul l'hérésie éclose à Constantinople; il s'était entouré de cent cinq, suivant les uns, selon d'autres, de cent dix évêques, avait pris leur avis, les avait laissés délibérer en toute liberté. Ces évêques avaient condamné les édits des empereurs, avaient condamné leurs auteurs, avaient rétabli le dogme catholique dans toute sa pureté; il n'avait fait, lui, que provoquer le jugement et le publier dans tout l'univers chrétien. De quoi l'empereur avait-il à se plaindre? Le pape n'avait-il pas usé envers lui d'assez de ménagements? Certes, s'il avait, en ce point, un reproche à encourir, ce ne pouvait être que d'avoir déguisé sous trop de formes, sous une observation exagérée peut-être des bienséances, l'expression d'une juste condamnation qui, suivant les règles nettes de la justice, devait tomber tout droit sur la tête du vrai coupable. Mais il avait été jusqu'à dissimuler la faute, jusqu'à la rejeter tout entière sur le patriarche qui n'en devait supporter que sa part, il avait épuisé tous les témoignages de respect, supprimé toute parole offensante; il avait fait ratifier sa conduite et son langage par la signature de tous les pères du concile.

A part ces considérations, l'empereur avait un intérêt présent et pressant à ménager l'Italie d'où il pouvait espérer des secours à opposer aux Musulmans; il venait d'être écrasé et confondu par eux et devait songer à relever l'Empire de cette chute et de cette honte. Mais point, il écoute lâchement les lâches suggestions du patriarche Paul, il oublie la défense de la patrie, il oublie son rang, sa réputation, son devoir, son honneur, l'avenir de son nom, pour n'écouter que sa petite rancune, pour ne songer qu'à faire triompher son erreur au prix d'un assassinat; il envoie des ordres secrets à Olympe, à ce même exarque qui avait gagné Pyrrhus, et lui donne la commission, par quelque voie que ce soit, de le défaire du pape. Quand il se trouve des princes capables de donner de semblables missions, il est rare qu'ils ne trouvent pas des courtisans fidèles. Olympe le fut, et donna l'ordre à son écuyer d'assassiner le pape au moment où il descendrait pour lui donner la communion. Le coup manque, Olympe demande pardon à Dieu et au pape, rompt avec l'empereur, passe en Sicile pour combattre les Infidèles et meurt dans cette expédition[1].

Comme je viens de le dire, les sicaires, les geôliers et les bourreaux ne manquent jamais aux princes : Théodore, surnommé Callopias, remplace Olympe; il reçoit des ordres sévères, ou plutôt des ordres cruels, il les exécute. Le pape, malade, était couché sur son lit à la porte de l'église; il est arrêté, puis enlevé secrètement pendant la nuit. On nomme Eugène à sa place : celui-ci remplit, du vivant de Martin, les fonctions d'administrateur et deviendra pape à sa mort. Le vénérable pontife était tourmenté de la goutte et du dévoiement. Sans considération pour son état de souffrance, il est, pendant

[1] Fleury, t. VIII, p. 198.

trois mois, transporté d'île en île à travers les Cyclades; et, si l'on s'arrête, il ne se repose qu'en prison; on s'arrête à Naxie pendant une année, mais on le laisse en proie à tous les besoins. Deux ou trois fois seulement on lui permet de prendre un bain et de se reposer dans un logement près de la ville. Il passe le reste du temps sur un vaisseau où il manque de tout. On repousse avec dureté tous ceux qui, touchés de compassion, lui apportent quelques soulagements[1]. Malgré ses infirmités, il résiste à tant de souffrances. On le conduit à Constantinople, mais on le laisse dans le port, étendu sur un lit exposé aux regards et aux insultes, puis on le transporte dans un cachot où on le tient pendant quatre-vingt-treize jours, sans aucune communication avec personne. On voulait provoquer sa mort, elle n'arrive pas. Enfin, il est tiré de sa prison et conduit devant le sénat pour répondre à l'absurde accusation qu'on a imaginé de fabriquer contre lui. On l'accuse d'hérésie parce qu'il a condamné le type; on l'accuse de ne pas honorer la sainte Vierge, comme mère de Dieu; on l'accuse d'avoir conspiré avec Olympe contre l'État, d'avoir envoyé des lettres et de l'argent aux Sarrasins. Il avait en effet envoyé de l'argent, mais à de pauvres prêtres et à des chrétiens dépouillés par les Sarrasins.

Le professeur rend compte de la procédure telle que Fleury la rapporte, les détails en sont assez intéressants pour que nous les reproduisions en entier.

Saint Martin fut apporté dans une chaise, car son état de santé avait empiré par tant de mauvais traitements. Le sacellaire lui dit de se tenir debout; on lui fait observer que l'accusé est dans l'impossibilité d'exécuter cet ordre. Le sacellaire répond avec humeur : Qu'on le soutienne! » On le mit debout et on le soutint sous chaque bras.

« Alors le sacellaire lui parla ainsi : « Dis, misérable, quel mal t'a fait l'em« pereur? T'a-t-il ôté quelque chose? « T'a-t-il opprimé par violence? » Le pape ne répondit rien. Le sacellaire lui dit d'un ton d'autorité : « Tu ne réponds « pas; tes accusateurs vont entrer. » Aussitôt on les fit entrer au nombre de vingt, la plupart soldats et gens brutaux, quelques-uns avaient été avec l'exarque Olympe, entre autres, André, son sécretaire. Le pape les voyant entrer dit en souriant : « Sont-ce là les témoins? Est-ce là votre procédure? » Puis, comme on les fit jurer sur les Évangiles, il dit aux magistrats : « Je vous prie, au « nom de Dieu, ne les faites point jurer; « qu'ils disent sans serment ce qu'ils « voudront et faites ce que vous vou« drez. Qu'est-il besoin qu'ils perdent « ainsi leurs âmes? »

« Le premier de ses accusateurs fut Dorothée, patrice de Cilicie, qui dit avec serment, parlant du pape : « S'il « avait cinquante têtes, il mériterait de « les perdre, pour avoir seul renversé « et perdu tout l'Occident. Il était de « concert avec Olympe, et ennemi mor« tel de l'empereur et de l'État. » Un des témoins dit aussi que le pape avait conjuré avec Olympe et pris le serment des soldats. On demanda au pape s'il en était ainsi. Il répondit : « Si vous voulez en« tendre la vérité, je vous la dirai. « Quand le type fut fait et envoyé par « l'Empereur... » Alors le préfet Troïle l'interrompit en criant : « Ne nous « parlez point ici de la foi; il est ques« tion du crime d'État. Nous sommes « tous chrétiens et orthodoxes, les Ro« mains et nous. — Plût à Dieu, dit le « pape! Toutefois, au jour terrible du « jugement, je rendrai témoignage con« tre vous sur cet article même. »

Troïle lui dit en colère : « Quand vous « voyiez le malheureux Olympe former « de tels projets contre l'empereur, que « ne l'empêchiez-vous, loin d'y consen« tir? » Le pape répondit : « Dites-moi, « seigneur Troïle, quand George qui « avait été moine, et depuis magistrat, « vint ici du camp, et fit ce que vous « savez, où étiez-vous et ceux qui sont « avec vous? Non-seulement vous ne ré« sistâtes point, mais il vous harangua, « et chassa du palais qui il voulut. Et « quand Valentin se revêtit de la pour« pre avec un ordre de l'empereur et « s'assit avec lui, où étiez-vous? Que ne « l'empêchâtes-vous? Pourquoi, au con« traire, prîtes-vous tous son parti? Et

[1] Fleury, t. VIII, p. 808.

« moi, comment pouvais-je résister à « Olympe qui avait toutes les forces de « l'Italie? Est-ce moi qui l'ai fait exar- « que? Mais je vous conjure au nom de « Dieu, faites au plutôt ce que vous « avez résolu de moi; car Dieu sait que « vous me procurez une grande récom- « pense [1]. »

On ne sait ce qu'était ce George dont parle le pape; quant à Valentin, il avait été le chef du parti contraire à Martina.

Le pape parlait latin... Le sacellaire ne pouvant souffrir les réponses du saint pape, dit en colère à l'interprète : « Pourquoi nous expliquez-vous ce qu'il « dit? » Puis il demanda au scribe Sagolève, s'il y avait encore dehors d'autres témoins. « Oui, seigneur, dit le « scribe; il y en a plusieurs. » Mais ceux qui présidaient à l'assemblée dirent que c'en était assez [2].

Après le premier interrogatoire, le sacellaire alla faire son rapport à l'empereur et prendre ses ordres. Quels ordres! on va le voir. Dans cet intervalle, le pape fut transporté dans la cour près des écuries de l'empereur; et là, il resta exposé aux regards curieux de la foule. Constant voulut à son tour repaître ses regards d'un spectacle digne de lui, et l'on transporta de nouveau le pontife sur une terrasse voisine, où l'empereur, à travers ses jalousies, put à loisir le contempler. Le sacellaire arriva et lui dit : « Regarde, comme Dieu t'a livré « entre nos mains: tu luttais contre l'em- « pereur, que pouvais-tu espérer? Tu as « abandonné Dieu, et Dieu t'a aban- « donné. » Il ordonne ensuite de déchirer son manteau et les courroies de sa chaussure, commande à la foule de l'anathématiser et le livre au bourreau. Le saint pontife est dépouillé, traîné par la ville, le carcan au cou, attaché à son geôlier, signe d'une condamnation à mort, et précédé d'un licteur qui porte le glaive avec lequel il devait être exécuté; il a la figure calme et sereine, tandis qu'autour de lui le peuple fond en larmes, sauf quelques forcenés qui l'insultent. Arrivé au prétoire, il est jeté en prison, confondu avec des meurtriers. Une heure plus tard on le transfère à la prison de Diomède, et l'on use envers lui d'une telle brutalité, qu'il ensanglante l'escalier en le montant. Il tombe plusieurs fois d'épuisement et de douleur en entrant dans la prison; on l'abandonne enchaîné et mourant de froid sur un banc, à côté d'un jeune clerc qui lui resta seul. Deux femmes qui gardent les clefs, voudraient lui apporter du soulagement, mais elles n'osent, dans la crainte du geôlier auquel il est attaché. Cependant on appelle le geôlier, et une de ces femmes profite de son absence pour emporter le pape; elle le met dans un lit et s'occupe à le réchauffer, mais il reste jusqu'au soir privé de la parole. A cette heure il reçoit la visite du maître d'hôtel de Grégoire, préfet de Constantinople; il lui apporte des vivres et de l'espérance, et fait enlever ses fers.

Tandis que saint Martin croyait toucher à la porte du martyre et s'en réjouissait, Paul se trouvait en face de la mort, dans une disposition d'esprit bien différente. L'empereur le vient visiter et lui apprend les traitements que le pape a endurés. « Hélas! dit Paul, en se « retournant vers la muraille, c'est pour « augmenter ma condamnation. »—« Pour- « quoi parlez-vous ainsi? » dit l'empereur. Paul répond : « N'est-ce pas une chose « déplorable de traiter ainsi un évêque? » Il le conjure ensuite de cesser cette persécution, et bientôt après il meurt.

Pyrrhus, qui se trouvait là, se présente pour rentrer dans son siége; mais on lui oppose son libelle de rétractation et l'anathème de Paul qui pèse sur lui. L'empereur, pour éclaircir ces circonstances, envoie, pour interroger le pape, Démosthène, commis du sacellaire.

Quand il fut entré, il lui dit : « Voyez « en quelle gloire vous avez été et en « quel état vous êtes réduit. C'est vous « seul qui vous y êtes mis. » Le pape répondit seulement : « Dieu soit loué de « tout. » Démosthène dit : « L'empereur « veut savoir de vous ce qui s'est passé « ici et à Rome à l'égard de Pyrrhus, ci- « devant patriarche. Pourquoi alla-t-il

[1] Fleury, t. VIII, p. 811.
[2] Ibidem, p. 813.

« à Rome? Est-ce par ordre de quel« qu'un, ou par son propre mouve« ment? » — « De son propre mouvement, » répondit le pape. Démosthène dit : « Comment fit-il ce libelle? Y fut-il con« traint? » Le pape répondit : « Non; il « le fit de lui-même. » Démosthène dit : « Quand Pyrrhus vint à Rome, comment « le pape Théodore, votre prédécesseur, « le reçut-il? comme un évêque? » Le pape répondit : « Et comment donc? « Puisqu'avant que Pyrrhus vînt à Rome, « Théodore avait écrit nettement à Paul « qu'il n'avait pas bien fait d'usurper le « siége d'un autre. Pyrrhus venant en« suite de lui-même aux pieds de saint « Pierre, comment pouvait-il s'empê« cher de le recevoir et de l'honorer « comme évêque? » — « Il est vrai, dit « Démosthène, mais d'où tirait-il sa sub« sistance? » Le pape répondit : « Sans « doute du palais patriarcal de Rome. » Démosthène dit : « Quel pain lui don« nait-on? » Le pape répondit : « Vous « ne connaissez pas l'Église romaine. Je « vous dis que quiconque y vient de« mander l'hospitalité, quelque misé« rable qu'il soit, on lui donne toutes « les choses nécessaires. Saint Pierre ne « refuse personne; on lui donne du pain « très-blanc et des vins de diverses « sortes, non-seulement à lui, mais aux « siens; jugez par là comme on doit « traiter un évêque. » Démosthène dit : « On nous a dit que Pyrrhus avait fait « ce libelle par force, qu'on lui a mis « des entraves et fait souffrir beaucoup « de maux. » Le pape répondit : « On n'a « fait rien de semblable. Vous avez à Con« stantinople plusieurs personnes qui « étaient à Rome et qui savent ce qui s'y « est passé, si la crainte ne les empêche « de dire la vérité. Vous avez entre au« tres le patrice Platon qui était exar« que et qui envoya ses gens à Pyrrhus. « Mais à quoi bon tant de questions? Me « voilà entre vos mains; faites de moi ce « qu'il vous plaira. Quand vous me fe« riez hâcher en pièces, comme vous « avez ordonné au préfet, je ne commu« nique point avec l'Église de Constan« tinople. Est-il encore question de Pyr« rhus tant de fois déposé et anathéma« tisé? » Démosthène et ceux qui l'ac« compagnaient, étonnés de la constance du pape, se retirèrent après avoir mis par écrit toutes ses réponses [1].

Le vénérable confesseur fut bientôt tiré de sa prison, où il avait langui six mois; il fut envoyé en exil à Chersone, où on le retrouve aux prises avec les angoisses de la faim et de la misère; enfin, l'an 655, après six ans de ministère, il alla recevoir sa récompense [2]. On n'avait pas encore jusque-là traité un pape avec cette indignité; Justinien avait maltraité Vigile; du moins, il n'avait pas voulu sa mort.

Après la mort de saint Martin, Eugène monta sur le siége romain qu'il avait administré; Pyrrhus recouvra la dignité patriarcale et mourut au bout de cinq mois. Pierre, son successeur, fit à son église une nouvelle doctrine; il n'admit ni une, ni deux volontés, mais il en admit trois, une divine, une humaine, et la volonté qu'il appela substantielle et qu'il composait des deux premières.

Le pape mort, on dirigea les poursuites contre saint Maxime, l'auteur de la conversion de Pyrrhus et le promoteur du concile de Latran. Il fut arrêté par ordre impérial et amené à Constantinople avec Anastase, son disciple, et un autre Anastase, apocrisiaire de l'église romaine. Traduit devant le sénat, il se vit accusé, comme saint Martin, de conspiration contre l'État, et de trahison pour avoir livré aux Sarrasins l'Égypte, Tripoli et l'Afrique; il ne lui fut pas difficile de confondre les faux témoins qu'on lui opposait et de justifier également sa conduite et sa foi [3].

A la demande du nouveau patriarche et de son clergé, il fut exilé en Thrace avec ses deux compagnons, qu'on eut soin cependant de séparer de lui. L'exil ne fut pas la seule peine de leur fidélité, on y ajouta le plus affreux dénoûment, car on voulait aussi leur mort. Tandis que, d'un côté, le patriarche poursuivait les défenseurs de la foi, de l'autre, il se pourvoyait à Rome pour se faire confirmer, y adressait une profession de foi embarrassée. Le clergé et le peuple romain s'indignèrent de ces insidieux ambages,

[1] Fleury, t. VIII, p. 516.
[2] Ibidem, p. 526.
[3] Ibidem, p. 518.

et, élevant la voix dans l'église Sainte-Marie-Majeure, ne laissèrent point commencer à ce pape la célébration de la messe, qu'il n'eût promis de repousser cette lâche démarche.

Cependant la fermeté de Maxime, son beau caractère, sa réputation de science et de vertu, se répandaient autour de lui et attiraient l'attention universelle. L'empereur essaya de le gagner; il envoya près de lui, dans cette vue, deux consuls et Théodose, évêque de Césarée, en Bithynie. Pour l'amener à l'hérésie, ils entrent en conférence avec lui, sans être de force à lutter contre un tel adversaire. Le résultat de cette conférence fut bien différent de celui que Constant en attendait. Maxime leur exposa la vérité et confondit l'erreur avec une telle supériorité de lumières, que les trois députés tombèrent à ses genoux et abjurèrent leur erreur, en tenant la main sur l'Évangile. A cette nouvelle, l'empereur ne contient plus sa colère; sa haine contre Maxime redouble, et il le fait ramener à Constantinople avec les deux Anastase, pour lui faire subir un nouvel interrogatoire. Le malheureux Théodose faiblit en présence de l'empereur et se tourne contre l'accusé. Saint Maxime en est pénétré de douleur, et les larmes aux yeux, il lui dit avec douceur, mais d'un ton pénétré : « Seigneur, nous attendons tous le jour du « jugement, » et en même temps il lui rappela son serment. L'évêque, inclinant la tête et baissant les yeux, lui répond d'une voix troublée : « Eh! que « puis-je faire, puisque l'empereur est « d'un autre avis. » Saint Maxime reprend : « Pourquoi donc avez-vous « touché les saints Évangiles, vous et « ceux qui vous accompagnaient, si vous « n'aviez pas le pouvoir d'exécuter vos « promesses? Assurément, toutes les « puissances du ciel ne me persuaderaient pas de faire ce que vous dési« rez; car, que répondrai-je, je ne dis « pas à Dieu, mais à ma conscience, si « j'abjure la foi pour une chose aussi « vaine que la gloire des hommes? »

Cette noble réponse jette ses ennemis dans un tel égarement de fureur, que, se levant tous ensemble, ils le heurtent et le tiraillent, lui arrachent la barbe, lui donnent des coups de poing, et le couvrent de crachats des pieds à la tête[1].

J'abrége la narration des cruautés qui furent exercées contre le saint. Un conciliabule de Constantinople lui dit anathème, à lui, à ses deux disciples, à saint Martin, à saint Sophrone, à tous ceux qui soutenaient la même doctrine; il se réunit ensuite au sénat, et condamna Maxime et les deux Anastase à être frappés de verges, à avoir la langue coupée jusqu'à la racine, la main droite coupée aussi, à être exilés dans la Colchide et renfermés à perpétuité dans une prison. Les trois martyrs ne survécurent pas longtemps à une pareille mutilation; ils périrent séparés dans la prison[2].

Croiriez-vous, Messieurs, que Gibbon se tait sur toutes ces épouvantables cruautés? Il ne manque pas, quand il parle de Sévère d'Antioche, de mentionner son rappel, sous Justin, à Constantinople, où, selon Liberatus[3], il devait être mis en jugement, et, selon Évagre[4], avoir la langue coupée. Sévère était un meurtrier, Sévère s'était couvert de crimes, avait commis toutes les cruautés imaginables; Gibbon compatit à son sort; saint Maxime était sans reproche; c'était un noble caractère, un prodige de courage et de dévouement; on épuise sur lui toutes les tortures, et Gibbon garde le silence[5]. Que dites-vous de cette bonne foi d'historien? J'achèverai de dire ce qu'il n'a pas dit; je ne remonterai pas à d'autres temps pour faire contraster la modération des catholiques et la furieuse persécution des hérétiques. Non; sans sortir de l'époque où nous sommes, je vous montrerai Pyrrhus, le principal champion de l'hérésie, qui voyage avec sécurité en Afrique, au milieu des églises catholiques; je vous citerai encore l'exemple d'un autre monothélite de l'Orient qui vient en France et répand sa doctrine à Autun. Un concile se tient à Orléans, et l'on condamne ce sectaire simplement à être

[1] Fleury, t. VIII, p. 551.
[2] Ibidem, p. 555.
[3] Ibidem, t. V, p. 772, c. XIX.
[4] Lib. IV, c. IV.
[5] Tome IX, p. 121.

conduit hors du pays[1]. Quelle différence de conduite!

Après tout, il ne faut point trop s'étonner des cruautés exercées par Constant. L'assassin de son frère pouvait bien être le bourreau des hommes qui contrariaient ses volontés et humiliaient son orgueil. Il avait un frère nommé Théodose, il le fit tondre et ordonner diacre; plus tard, il le fit mourir. Épouvanté de le voir souvent en songe lui présentant un calice plein de sang et lui disant : « Buvez, mon frère, » il prit la fuite en Sicile; il l'épuisa par ses rapines et ses exactions; il vint à Rome et la pilla; enfin, il reçut la récompense de ses forfaits, il périt de la main d'un des siens. Il est rare que la Providence ne tire de ces grands criminels une éclatante vengeance dès cette vie.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

Histoire des hérésies de l'Orient.

L'Arianisme. — Le Nestorianisme. — L'Eutychianisme et ses diverses branches. — Témoignage de toutes ces sectes en faveur de la doctrine catholique. — Confession des protestants et triomphe des catholiques. — Services rendus à l'Église par les hérétiques. — Force de leur témoignage. — Nous leur devons nos grands hommes. — Le développement de la doctrine. — L'épuration et la vigueur des mœurs. — Faiblesse de l'hérésie. — Elle expire à la lumière. — Pourquoi l'esprit de tolérance dans l'Église catholique, et l'esprit de persécution chez les sectes hérétiques. — Faits à l'appui de cette assertion. — Le protestantisme n'est qu'un mot synonyme d'hérésie. — Il tombe en dissolution. — Le catholicisme reste inébranlable.

Toute cette leçon n'a été qu'une récapitulation de faits précédemment exposés et une analyse très-serrée de la suite future de l'histoire. Le professeur accumule tellement les noms propres d'hommes et de villes, de pays et de peuples; sa narration est tellement hérissée de dates et de détails, que nous avons peine à tout enregistrer; il nous serait assez difficile de le suivre pas à pas dans les détours obscurs et multipliés de ce vaste labyrinthe, et nous sommes persuadés que si nous parvenions à marcher fidèlement sur sa trace, on ne se déciderait rait, et la mémoire surchargée laisserait retomber tout ce qu'on aurait voulu y faire entrer de force. Nous abrégeons donc considérablement. Il commence par les Ariens.

L'arianisme n'a pu se maintenir où il est né. Saint Athanase l'a chassé. Soutenu par les empereurs, il s'est établi à Constantinople, s'est maintenu pendant quarante ans à Antioche; puis, banni par Théodose-le-Grand, il a émigré en Occident avec les Goths, les Visigoths et les Vandales; il a été soutenu par plusieurs souverains, et dès que leur appui lui a manqué, il est venu expirer en Italie, vers la fin du 6e siècle.

Le nestorianisme, exilé par les lois impériales, suivit la même route que son auteur, il alla dans les régions obscures de l'Orient se réfugier sous la protection des Perses; par violence ou par séduction, ses sectateurs entraînèrent les catholiques de ce pays, s'organisèrent sur le plan de la hiérarchie catholique; leur primat envoya, au 6e siècle, des missionnaires de plusieurs côtés, particulièrement dans les Indes et sur les côtes de Malabar, où se trouvaient les chrétiens de saint Thomas; ils y fondèrent de nombreuses églises. Au 7e siècle, ils furent fréquemment favorisés par les Arabes; un de leurs moines devint même secrétaire de Mahomet; ils dirigèrent des missionnaires en Chine et chez les Tartares, où ils obtinrent de grands succès. Ils eurent jusqu'à vingt-cinq métropolitains rangés sous la direction de leur primat. Cette organisation les soutint contre le despotisme oriental, dont ils eurent sans doute à souffrir et qui leur donna des martyrs. Les Portugais, arrivant dans ces contrées vers l'année 1500, travaillèrent à leur conversion par le ministère de l'archevêque de Goa. En 1599, il y eut même un concile tenu dans un petit village nommé Diamper, où l'on réforma la foi et la discipline; mais plusieurs imprudences et le départ des Portugais détruisirent les succès qu'on avait obtenus; et, sous la domination des Hollandais, les habitants retournèrent au nestorianisme qu'ils professent encore aujourd'hui, mêlés à des catholiques et à des schismatiques. Leurs livres théologiques et liturgiques, qui

[1] Hist. de l'Église gall., t. III, p. 46 ?.

pas à nous accompagner; on se fatigue- ont été soigneusement recueillis par plusieurs docteurs catholiques, attestent qu'ils ont conservé toutes les vérités fondamentales, les sept sacrements, la présence réelle, la transsubstantiation, le culte des saints, la prière pour les morts. S'il y a des différences dans la manière d'administrer les sacrements, le fond est le même [1]. La langue de leur culte est le syriaque. Ils sont au nombre d'environ cinquante mille.

Les eutychéens ont passé par les vicissitudes de la protection, de la tolérance et du bannissement. Pressés par la dialectique des catholiques, ils se sont divisés en plusieurs sectes, dont les quatre principales existent encore : on distingue les Jacobites, les Arméniens, les Cophtes et les Abyssiniens. Ces deux dernières sectes diffèrent peu.

Les Jacobites ont reçu leur nom du moine Jacques Barodée, qu'en 541 ils élurent évêque d'Edesse, avec le titre de patriarche. Protégés d'abord par les Perses, puis par les musulmans, ils obtinrent successivement presque toutes les églises du patriarcat d'Antioche, où ils se sont conservés jusqu'à aujourd'hui, mais en petit nombre. Ils comptent là 50 ou 80 mille âmes, et à peu près autant dans l'Inde, où ils ont fait des prosélytes, chez les Nestoriens. Malgré leurs variations, ils ont conservé les sept sacrements, la présence réelle, la confession sacramentelle. Ils admettent l'impanation, mais ils emploient le terme de transmutation. Leur langue liturgique est le syriaque. Ils ont quatre carêmes et des jeûnes rigoureux. Leurs diocèses sont situés sur les bords de l'Euphrate et du Tigre.

Il ne faut pas confondre les Arméniens schismatiques avec les Arméniens catholiques. On attribue aux premiers, outre l'erreur d'une seule nature, celle de croire que le Saint-Esprit ne procède pas du Fils, et de rejeter le purgatoire, l'Extrême-Onction et la confirmation; on leur prête aussi plusieurs erreurs concernant la résurrection, le jugement dernier, l'enfer et le paradis terrestre. Dans le sacrifice de la messe, ils ne mêlent pas de l'eau avec le vin. Tel est du moins le rapport de Galanus, missionnaire napolitain, qui a passé douze ans en Arménie, d'où il est revenu en 1650 [1]. Le même reproche à peu près, sauf ce qui regarde la confirmation, leur est fait au 14e siècle par Benoît XII. Ils donnent la confirmation par l'onction du Saint-Chrême, ce qui vraisemblablement a trompé Galanus, et ils administrent ce sacrement et celui de l'Eucharistie avec le baptême. Ils ne rejettent pas, à proprement parler, l'Extrême-Onction; mais parce qu'on croyait qu'elle effaçait tous les péchés, ils ont cessé depuis deux siècles de l'administrer, de peur de faire tomber la confession. Ces erreurs ne sont pas très-anciennes, puisque le P. Lebrun prouve par leurs liturgies qu'ils admettaient sept sacrements. Quelques-uns, dispersés par Scha-Abbas, roi de Perse, en 1604, ont passé en Pologne [2].

Pour les Cophtes et les Abyssiniens, leur histoire est suffisamment décrite dans les auteurs que tout le monde possède; nous n'en parlerons pas [3]. Ce sont les deux sectes qui se sont le plus dégradées. Ainsi les Abyssins ont admis le divorce et même la polygamie; la confession, chez eux, est rare ou même complétement abolie; mais, malgré ces relâchements moraux, ils ont conservé le dogme sur tous les points étrangers à l'hérésie qu'ils tiennent de leur premier auteur.

En résumé, les dogmes et la hiérarchie catholiques sont conservés par l'ensemble de toutes ces sectes, toutes en désaccord entre elles et avec nous sur certains points particuliers de doctrine, toutes d'accord successivement avec les catholiques sur tout ce qui compose notre foi. Ainsi, abordez-les séparément, chacune vous dira anathème sur un article, et cela ne peut être autrement, puisqu'elles sont hérétiques; mais réunissez-les et faites-les

[1] Bergier, art. Nestorianisme. — Thomassin, Discipline, t. I, p. 79.

[1] Biogr. univers., art. Galanus.

[2] Ibidem, art. Abbas.

[3] Bergier, Dict. Théol., art. *Cophtes* et art. *Ethiopiens*. — Perpétuité de la Foi, t. IV, p. 243. — Fleury, t. XXVI, p. 70; t. XX, p. 29; t. XXX, p. 630.

se prononcer en masse, vous aurez une immense majorité en faveur de l'Église catholique, et voilà bien ce qui prouve qu'elles sont toutes sorties de son sein, qu'elle est la principale, la plus antique, la seule vraie dépositaire de la foi. Que les protestants tentent cette épreuve. Toutes ces sectes, ensemble comme séparément, leur crieront qu'elles ne reconnaissent pas chez eux la tradition de la vraie doctrine, la parole de Jésus-Christ. Mais, que dis-je? cet essai a été tenté. Les voyageurs protestants ont fouillé partout; ils ont compulsé tous les livres; ils ont interrogé les docteurs de chaque secte; ils n'ont pas eu à se louer de leur enquête : partout ils étaient condamnés sur presque tous les points. Ils savent qu'ils sont faibles par ce côté, et ils sont convenus de n'en plus parler. Les catholiques, au contraire, n'ont qu'à s'applaudir de leurs recherches : ils ont exploré les liturgies, les livres théologiques, les livres élémentaires de toutes les sectes orientales, et chacun de ces livres est devenu un monument de l'antiquité de leur foi. Nous pourrions sans crainte anéantir tous les nôtres, et nous n'aurions encore pas besoin d'un enseignement pour faire connaître notre doctrine; nous dirions à qui s'en enquerrait : « Notre foi est la foi ancienne; c'est la foi universelle. Allez chez les hérétiques; demandez-leur ce qu'ils croient; ils se démentent les uns les autres; ils s'accordent pour nous approuver : les points de foi sur lesquels vous les trouverez d'accord en immense majorité, ce sont là les articles qu'ils n'ont point changés; ce sont les plus anciens, ce sont les plus universels, ce sont les nôtres. »

Disons, Messieurs, que, si les hérétiques ont fait de grands maux à l'Église, ils lui ont aussi, à leur insu et contrairement à leur volonté, rendu de bien grands services. Ainsi nous avons, il est vrai, d'ailleurs et surabondamment d'imposants et magnifiques témoignages de cette éternelle tradition que nous posons là comme un roc devant tous nos adversaires, et par cet invincible obstacle nous les arrêtons tout court. Sans doute, sans doute! nous pouvons nous passer de la déposition de nos ennemis. Mais on conviendra pourtant que de tous les témoignages que nous pouvons alléguer, le moins suspect et le plus incontestable c'est le leur. Ils nous haïssent, ils veulent détruire notre doctrine; ils cherchent à nous contredire tant qu'ils peuvent; ils se creusent l'imagination pour trouver des griefs contre nous. Si un jour ou l'autre nous changions un iota à notre foi, si nous en déplacions un atome, ils feraient chœur tous ensemble pour solenniser notre défection et proclamer cette altération. Ils sont devant nous et autour de nous toujours en observation, toujours prêts à nous accuser : c'est leur intérêt commun, c'est leur passion la plus vivace. Et ils regardent toujours, et toujours ils se taisent. Donc nous ne changeons pas; donc notre foi est irréprochable, donc nous sommes les fidèles dépositaires de l'ancienne, de la primitive tradition. Ce n'est pas tout. Ils se taisent, mais nous les forçons de parler. Si l'un d'eux nous accuse, aussitôt nous appelons les autres, nous les saisissons par le bras et nous les forçons de comparaître et de parler, et ils sont forcés de déposer en notre faveur, ou de s'abdiquer eux-mêmes comme chrétiens. Il y a certes un grand sens dans ce mot : *Oportet et hæreses esse.*

Cet avantage est grand, il n'est pas le seul. C'est aux hérétiques que, de fait, nous devons le développement, la gloire et les œuvres de tous nos grands hommes. Otez l'hérésie, il n'y a ni luttes, ni combats, ni victoires dans l'Église, et ces têtes illustres, qui se sont couronnées de l'auréole de la science et du courage, ne nous auraient point apparu; nous n'aurions sans eux ni les noms, ni les ouvrages de Tertullien, de saint Cyprien, de saint Augustin, de saint Ambroise, de Léon-le-Grand, de saint Athanase, de saint Chrysostome, de saint Grégoire de Nazianze et de toute l'immortelle foule de nos Pères, ou, tout au moins, leurs noms seraient moins illustres, leurs ouvrages moins brillants et moins abondants. Merci, merci, messieurs les hérétiques. Apportez-nous des luttes, nous aurons des triomphes et des grands hommes. La gloire et la

victoire n'ont jamais nui à la plus belle cause.

Et puis faut-il compter pour rien ces profondes recherches faites dans les conciles généraux, ces savants éclaircissements donnés par l'épiscopat réuni, cette continuelle élaboration dans tous les sens du dogme, que d'abord nous n'avions qu'en lettre. Cette lettre renfermait tout, mais d'abord ne montrait pas tout : cultivée par la science, précisée par l'autorité, elle a lancé dans toutes les directions des pousses vigoureuses. Au lieu de la lettre primitive, simple exposé du dogme, vous avez tous ses développements. C'est un arbre immense dont chaque branche, composée d'une infinité de rameaux et chargée d'un épais feuillage, est partout couronnée de fleurs et de fruits, de fleurs de tous les parfums, de fruits de toutes les saveurs. Vive l'hérésie, messieurs ! Que Dieu nous envoie des hérésies pour raviver la sève, pour doubler les forces et hâter le développement de son Église !

Saint Augustin, quand il tombe sur ce sujet, ne se sent pas d'amour, d'enthousiasme et d'admiration ; il va presque jusqu'à exprimer sa reconnaissance aux hérésies d'avoir mis au grand jour les vérités qui restaient cachées, et d'avoir placé haut sur le chandelier ceux qui pensaient bien, ceux qui sentaient noblement. Il faut, messieurs, il faut quelquefois non-seulement des vents paisibles et réguliers, mais de terribles ouragans pour éclaircir l'air et le purger des vapeurs morbifiques qui s'amoncèlent dans les temps de calme. Dans les temps de calme, on s'assied nonchalamment là où l'on se trouve ; on s'endort, et l'on respire ensemble les douces exhalaisons des fleurs et les pestilentiels miasmes qui s'échappent des marécages voisins. Parlons net ; notre grossière nature suit son instinct ; elle penche vers les jouissances charnelles, et toute son activité, toute son industrie, se dirigent vers le signe représentatif de ces jouissances, vers l'or, et pour l'acquérir, vers les places, l'ambition, l'intrigue et les lâchetés et les bassesses de tout genre. Quand le vent de l'hérésie souffle, quand la tempête de la persécution se déchaîne, tout craque sur la tête, tout tremble sous les pieds ; les lâches se sauvent ; les loups, couverts de peaux de mouton, rentrent dans leurs tanières ; les pasteurs restent ; ils sont fermes contre l'orage, car eux n'ambitionnent que la mort et la récompense ; ils résistent aux envahisseurs et leur offent leurs veines à ouvrir, leurs têtes à abattre. Que Dieu nous donne donc une hérésie ou une persécution ! *Oportet et hæreses esse.*

L'hérésie, Messieurs, n'est pas à craindre ; ceux qui veulent aller à la mort vont à la mort ; la vérité brille toujours assez pour indiquer le droit chemin ; la paille s'en va, le bon grain reste et entre dans les trésors du père de famille. Bossuet, en expliquant l'Apocalypse [1], trouve l'hérésie figurée dans les paroles du neuvième chapitre : *Il s'éleva une fumée comme la fumée d'une grande fournaise, et le soleil et l'air en furent obscurcis.* Voilà, voilà bien l'hérésie : elle entasse, la nuit, à la dérobée et en cachette, les matières sales et corrompues qu'elle met en fermentation ; le feu prend, et du fourneau sortent de noirs et épais flocons qui s'épandent, en ondulant, dans les airs ; la lumière est un court moment éclipsée ; l'obscurité se fait, et l'on marche un moment à tâtons en demandant sa route. L'autorité de l'Église universelle paraît bientôt ; elle souffle sur cette fumée ; son souffle est puissant comme celui de la tempête ; il n'a pas été deux fois répété que toutes ces vapeurs ont été bien loin emportées. Le maudit fourneau en vomit de nouvelles de moment en moment ; mais aussi, de moment en moment, elles sont moins denses, et le souffle de l'autorité les balaie incessamment. Le mensonge, Messieurs, n'est pas à craindre dans l'Église dès qu'il se montre. Qu'au lieu de recevoir un principe de la tradition, une ardente ou folle et toujours présomptueuse imagination en invente un, il y a toujours là des milliers, des centaines de mille, des millions de voix pour nier ; c'est ingénieux, mais c'est inventé. Qu'on altère ou qu'on interprète mal un, deux, plus ou moins, des textes, soit de l'Écriture, soit des Pères, soit des conciles, de même toutes les

[1] Tome I, p. 439.

voix s'élèvent, tous les livres s'ouvrent pour confondre l'interpolation ou la fausse interprétation. Les vapeurs de la nuit couvrent la vallée et montent jusqu'à demi-hauteur des côtes ; le soleil se lève radieux, les divise et les dissipe de ses premiers rayons ; il déchire le voile nébuleux qui cachait les beautés de la création. Du reste, la pensée que j'exprime n'est autre chose que celle de saint Cyprien en parlant des hérésies de son temps. « Il faudrait être insensé, dit-il, pour ne pas savoir que le mensonge ne fait pas longtemps illusion. La nuit dure tant que l'aurore ne se montre pas ; dès que le jour a paru et que le soleil s'est levé, les ténèbres disparaissent devant la lumière, et le brigandage qu'on exerçait la nuit cesse aussitôt[1]. » Ces observations se fondent, en même temps, sur la nature des choses et sur l'expérience des siècles.

Ainsi, vous avez vu le monothélisme grandir et s'accroître; il parvient à tromper un grand nombre; il se croit appelé à avoir les honneurs de la catholicité ; saint Sophrone, Maxime et le pape saint Martin l'abattent à leurs pieds : il va se relever, faible et boiteux, pour aller se cacher quelque part. C'a été le sort de toutes les hérésies : après avoir jeté l'éclat d'un feu phosphorique, elles se retirent toutes dans un coin bien obscur de la terre, dans des régions écartées et à demi sauvages, là où le soleil des intelligences est pâle et froid ; arrivées dans cet asile, elles végètent, et survivent à leur défaite seulement autant qu'il faut pour attester les triomphes de l'Église catholique, et, au besoin, lui servir de témoins. Elles comptent chacune cinquante, cent mille partisans, plus ou moins, pauvres gens isolés et ignorants qui n'ont point de rapport avec le reste du monde : tels sont leurs champions. De là deux phénomènes :

D'une part, la haine profonde et violente de tous les ennemis de la vérité contre l'Église catholique ; de l'autre, l'esprit de tolérance bien réelle et de générosité des catholiques envers les sectaires. La vérité catholique attaque et combat l'erreur avec force, c'est son devoir ; mais elle prend en pitié les esprits égarés ; elle les attend, les éclaire et ne les persécute pas ; et pourquoi? d'abord par charité, oui ; mais aussi et peut-être principalement parce qu'elle ne les craint pas ; elle s'en fie à sa force, au temps et à la lumière. Les hérétiques, au contraire, et tous ceux qui soutiennent l'erreur sont intolérants et cruels, mais cruels surtout, et, en quelque sorte, exclusivement à l'égard de l'Église catholique ; c'est pour elle, en particulier, que sont réservées les plus atroces proscriptions. Voyez la Pologne, voyez les catholiques d'Angleterre et d'Irlande, voyez les fureurs déployées par les athées de notre première révolution ; voyez les lois exceptionnelles de plusieurs États protestants; voyez la conduite de l'islamisme dans tous les pays qu'il a domptés ; voyez celle de tous les empereurs d'Orient qui ont voulu faire prévaloir une hérésie, partout et toujours vous verrez quelques ménagements, souvent une parfaite indifférence envers les sectes dissidentes ; mais il y a fureur et persécution organisée, suivie, infatigable contre les catholiques. Pourquoi, encore un coup? C'est que réellement les catholiques sont le plus à craindre pour l'erreur, parce qu'ils condamnent toute erreur et ne pactisent jamais avec elle. Cette colère, cette poursuite persévérante de toutes les erreurs contre l'Église catholique est une preuve effective apportée par tous les persécuteurs qu'elle possède la plénitude de la vérité.

Je vous disais à l'instant que les hérésies, après avoir fait feu de paille, retombaient en fumée ; qu'elles allaient expirer ou vivoter et languir dans quelque coin. Je réponds, en quelques mots seulement, à l'objection que vous avez pu me faire dans votre pensée. Vous avez vu se dresser devant moi, pour me confondre, le colosse du protestantisme, qui a déjà trois siècles de vie. N'anticipons pas sur l'histoire. Le temps viendra de vous expliquer cette durée, de vous dire à quelles causes elle tient ; je vous dirai alors quelles ténèbres on a répandues, quel mur de séparation on a élevé, ce que les intérêts ont fait et font encore pour écarter la lumière ; mais je

[1] Epist. 55.

m'arrête à une seule observation, et j'abats ce colosse d'un mot; je ne fais que lui ôter son nom : protestantisme. Mais, Messieurs, ce mot est à peu près équivalent de celui d'hérétique; il est aussi vague, il est aussi élastique. Otez le mot et cherchez les doctrines, les confessions de foi. Les confessions de foi! on n'en fait plus, on ne peut plus en faire, on défend même d'en faire. Si Luther, Calvin, Zuingle, Mélanchton, et tous les autres premiers chefs revenaient, où donc iraient-ils trouver la profession des symboles qu'ils ont laissés? On a réformé et transformé leurs réformes; on a tout détruit, tout divisé, tout nié; il ne reste plus que le droit de ne plus rien croire et le devoir d'embrasser tout le monde sans demander si l'on croit. Le déisme gagne chaque jour, et rapidement, du terrain. Je ne dirai donc pas même que le protestantisme n'est qu'un mot qui sert de manteau à dix mille sectes; je dirai que les sectes elles-mêmes s'effacent devant les croyances, ou mieux devant les doutes de chaque individualité : des noms et des temples, c'est à peu près tout ce qui reste.

Ainsi, gloire au catholicisme, qui, seul au milieu de toutes les ruines et du mouvement qui emporte les idées et les efforts des hommes, reste seul fermement assis, depuis plus de dix-huit siècles, sur la pierre solide qu'a posée son auteur! Gloire au catholicisme! Honneur à ceux qui le comprennent!

L'abbé MARCEL.

REVUE.

HISTORICA RUSSIÆ MONIMENTA,

EX ANTIQUIS EXTERARUM GENTIUM ARCHIVIS ET BIBLIOTHECIS DEPROMPTA,

AB A.-J. TURGENEVIO.

Tomus I, scripta varia e secreto archivo Vaticano et aliis archivis et bibliothecis Romanis excepta continens, inde ab anno MLXXV ad annum MDLXXXIV [1].

PREMIER ARTICLE.

Nous avons sous les yeux le premier volume d'un grand et bel ouvrage publié par le collége *archéographique* de Saint-Pétersbourg. L'idée de cet ouvrage est excellente, et se recommande à l'attention ou, pour mieux dire, à l'imitation des autres gouvernements. On s'est proposé de compulser les archives, les bibliothèques des différentes nations, d'y rechercher tous les anciens titres, tous les documents essentiels qui se rattachent aux affaires de la Russie, et d'en former un recueil. Ainsi, les richesses historiques des pays étrangers sont mises à contribution au profit de l'histoire spéciale d'un peuple et sont appelées, en quelque sorte, à lui fournir des pièces justificatives et des moyens de contrôle. Dirigé avec conscience et bonne foi, un pareil travail ne pourrait être qu'éminemment utile partout. Il est de nature à fixer des incertitudes, à dissiper des doutes, et à jeter la lumière sur beaucoup d'événements peu connus ou mal jugés.

Dans un *avant-propos* assez étendu, les membres du collége archéographique nous apprennent l'origine du livre qu'ils éditent et les sources où sont puisés les

[1] Petropoli, typis Eduardi Pratsi, 1841.

éléments dont il se compose. Réunis, à diverses époques, par plusieurs savants et voyageurs, ces éléments, devenus la propriété de l'État, ont été livrés au collége archéographique chargé de les coordonner et de les mettre au jour, et qui s'acquitte avec zèle de sa mission, à en juger du moins par le volume qui a déjà paru. Les pièces qu'il contient ont été tirées des archives secrètes du Vatican et autres collections ou bibliothèques romaines, et vont de l'année 1075 jusqu'à l'année 1584.

Tout ce qui vient de Rome, tout ce qui descend du trône pontifical ou concerne les rapports du Saint-Siége avec les différents peuples, a droit d'intéresser particulièrement les catholiques. Aussi, avons-nous pensé que nos lecteurs nous sauraient gré de leur offrir quelques extraits d'une publication importante, qui n'a pas trait seulement à l'histoire de la Russie, mais à l'histoire générale de l'Église. Au milieu d'une foule de textes remarquables, nous avons choisi, pour les indiquer ou les reproduire, ceux qui nous ont paru les plus dignes d'attention.

Aux yeux de beaucoup de personnes l'histoire de la Russie ne date que de Pierre-le-Grand. C'est lui qui a tout produit, qui a tout créé; à sa voix, sous la magique influence de son génie, un monde est sorti du néant, et, jusqu'à lui, il n'y avait eu que ténèbres et confusion. Telle est la donnée de la plupart des écrivains. On semble avoir à dessein exagéré la barbarie et l'ignorance des temps antérieurs pour exhausser le piédestal de cet homme fameux, qui eut quelques qualités brillantes et des vices ignobles, qui opéra sans doute de grandes choses, mais qui souilla son nom par d'horribles cruautés. Il faut cependant reconnaître qu'avant Pierre-le-Grand, il y eut, en Russie, des princes dont plusieurs furent très-puissants, eurent de nombreuses armées, firent des conquêtes, et possédèrent des richesses considérables; que les sujets de ces princes commerçaient avec la Grèce et, quelle que fut la rudesse de leurs mœurs, qu'ils n'étaient pas des peuplades presque sauvages, ainsi qu'on les a représentés; que l'œuvre de Pierre-le-Grand fut préparée par son aïeul, par son père, par son frère; qu'enfin Pierre-le-Grand, en montant sur le trône, trouva un pays mieux disposé à ses projets de réforme et de civilisation que communément on ne le pense.

D'après d'anciennes traditions, les villes de Kiew et de Novgorod furent fondées au 5[e] siècle; mais l'histoire suivie de la nation ne commence qu'au 9[e]. C'est à cette période qu'appartient Rurik, regardé comme le premier souverain de la Russie. Oleg, tuteur du fils de Rurik, ravagea les États de Léon-le-Philosophe, qui régnait alors à Constantinople, et se fit chèrement acheter la paix. Depuis, les Russes tournèrent fréquemment leurs armes contre les faibles successeurs des empereurs romains, et d'autres fois leur servirent d'auxiliaires.

Ce fut probablement de ces relations, tantôt hostiles, tantôt amicales avec le gouvernement et le peuple grecs, que vinrent aux Russes les premières notions sur le christianisme. En 955, Olga, veuve d'Igor, grand duc de Russie, alla recevoir le baptême à Constantinople; mais la Russie ne renonça au culte des idoles qu'en 988, sous Wladimir, petit-fils d'Olga. A cette époque les Grecs étaient réunis aux Latins; ainsi les Russes firent partie de la grande Église romaine, dès leur entrée dans le christianisme, et ce fut par le schisme qu'ils s'en séparèrent plus tard[1].

La première pièce du recueil qui nous occupe est un bref du pape Grégoire VII, adressé, en 1075, au grand duc Démétrius, nommé chez les Russes Isiaslaf, et qui, dépossédé par un de ses frères, avait envoyé son fils à Rome porter ses hommages au souverain pontife. Une particularité assez curieuse, c'est que, dans ce bref, Démétrius est appelé *roi* des Russes. Il paraît cependant que les seuls titres pris, à cette époque, par les souverains de la Russie, étaient ceux de *duc* et de *prince*; mais nous verrons le Saint-Siége continuer à leur donner le titre de *rois*.

Peu après, le pape écrivait en ces ter-

[1] Voir la dissertation : *de Conversione et Fide Russorum*, au commencement du deuxième volume de septembre des *Bollandistes*, et *de Origine Christianæ religionis in Russia*: Romæ, [illegible].

mes à Boleslas II, qui régnait alors en Pologne, et qui, sans respect pour le malheur de Démétrius, retenait des sommes d'argent appartenant à ce dernier. . . . . . . Avant tout, il faut conser-« la charité : et, nous vous le disons avec « douleur, vous nous paraissez avoir violé « la charité à l'occasion de cet argent « enlevé au roi des Russes. C'est pour-« quoi, par intérêt pour vous, nous vous « adressons nos prières et nos avertisse-« ments, afin que, pour l'amour de Dieu « et de saint Pierre, vous ordonniez la « restitution de tout ce qui a été pris « par vous ou par les vôtres. Vous n'i-« gnorez pas que ceux qui se mettent « injustement en possession du bien « d'autrui et qui ne réparent pas le tort « qu'ils ont fait, lorsque cette répara-« tion est en leur pouvoir, ne doivent pas « compter sur une place dans le royau-« me de Dieu. Nous désirons, pour le « salut de votre âme, que vous accueil-« liez nos paroles avec le sentiment de « charité qui nous les inspire. » Nous tenions à rapporter ce texte, dont le sens a été fort inexactement indiqué dans une histoire de Russie assez répandue, celle de Levesque.

Démétrius, qu'un retour de fortune replaça au pouvoir, ne réalisa pas les espérances que ses démarches auprès du Saint-Siége devaient donner, et il y a tout lieu de croire qu'en paraissant se rapprocher de l'Église, il avait eu uniquement pour but de concilier à ses malheurs l'appui des princes et des peuples catholiques. Le fait est que Boleslas se montra son défenseur et ne contribua pas peu à son rétablissement.

Quoi qu'il en soit, l'Église n'abandonna pas ce qu'il pouvait y avoir de fidèles en Russie ni la population catholique des provinces voisines. Sa sollicitude s'étendit également sur ses enfants égarés, sur ceux que l'erreur tenait éloignés d'elle (*elongati ab uberibus matris vestræ*). Confirmer les catholiques dans la pratique des divins enseignements et gagner des âmes à la foi, telle fut la double et persévérante pensée qui dirigea le Saint-Siége et qui présida à tous ses actes. C'est ce qu'attestent les bulles adressées tantôt aux princes, tantôt aux peuples, tantôt aux évêques et aux ecclésiastiques de la Livonie ou d'autres contrées, tantôt aux chevaliers de l'ordre hospitalier de Sainte-Marie, appelés aussi *la milice du Christ*. On sait que ces chevaliers, qui se fondirent plus tard dans l'ordre Teutonique, avaient formé un établissement puissant en Livonie, et que de là, sentinelles avancées, combattant vaillamment sous l'étendard de la mère de Dieu, ils protégeaient la chrétienté contre l'invasion du mahométisme oriental. L'ordre de Sainte-Marie reçut de nombreuses marques de la bienveillance des souverains pontifes. C'est ainsi qu'à une époque où les princes étaient si jaloux de retenir leurs sujets sous leur autorité immédiate, il existait, dans les possessions des chevaliers, une sorte de droit d'asile et de franchise. Nous voyons effectivement qu'en 1226, le pape Honorius III disait au grand-maître et aux frères de la milice du Christ : « Votre piété, agréable « à Dieu et utile aux hommes, nous porte « à écouter favorablement vos demandes « en tant que nous le pouvons selon Dieu « et la justice. En conséquence, si parmi les étrangers qui vont en Livonie, « il y en a qui désirent spontanément y « rester, pour défendre ou protéger la « foi catholique, pour vous aider à gar-« der vos camps, ou pour vous ren-« dre des services quelconques, nous « vous accordons, par l'autorité des « présentes, la faculté de les conserver « librement auprès de vous aussi long-« temps que telle sera leur volonté. » Il y a là, à côté du besoin de donner de nouveaux soldats aux chevaliers et d'augmenter la force de leurs armes, une pensée d'émancipation et de liberté humaine qu'il est impossible de méconnaître, et qui se retrouve dans toute la conduite de la papauté. Nous ne chercherons pas, pour le moment, d'autre preuve de ce que nous avançons qu'un document bien rapproché, par sa date, de celui qu'on vient de lire, puisqu'il ne lui est antérieur que de deux ans. Le pape s'adresse ainsi aux nouveaux convertis de la Livonie : « L'Église ro-« maine, qui vous a enfantés en Jésus-« Christ par l'Évangile, vous regarde « comme l'objet de sa complaisance par-« ticulière, parce qu'elle se réjouit,

« parce qu'elle triomphe de ce que vous « qui, ainsi que l'enfant prodigue, étiez « partis, pour les terres étrangères et « lointaines, et étiez morts par le pé« ché, vous êtes aujourd'hui ressuscités, et de ce que vous, qui étiez des « vases de colère destinés à périr, vous « avez été transformés par les trésors « de la miséricorde divine en des vases « de grâce. Vous avez donc été appelés « à la liberté des fils de Dieu par le baptême et régénérés par l'Esprit saint; « et comme là où est l'esprit de Dieu la « liberté doit être, comme il serait in« digne (*valdè indignum*) que, convertis « à la foi, vous eussiez une condition « plus malheureuse que lorsque vous « étiez infidèles, tandis qu'au contraire, « suivant l'Apôtre, tout doit tourner au « bien de ceux qui aiment Dieu, vous « êtes sous la protection de saint Pierre « et sous la nôtre, vous et ceux de « votre nation ou de tout autre qui ont « éprouvé, dans ce pays, les effets de « la grâce divine; et nous voulons que, « demeurant dans votre liberté, vous « n'apparteniez à personne qu'au Christ « qui vous a acquis pour son peuple, « et que vous soyez soumis à l'obéis« sance due à l'Église romaine. » On le voit, dans ces siècles reculés où la force matérielle avait tant d'empire, et où l'oppression était si facile, l'Église se montrait la gardienne attentive des droits de l'humanité; mission sublime d'une religion qui répond à tous les besoins sociaux, qui consacre les rapports de souverain à sujet, de maître à serviteur, mais qui proscrit l'esclavage!

C'est une chose réellement merveilleuse que l'attention continuelle apportée par le Saint-Siége aux affaires religieuses de peuples placés à d'aussi grandes distances. Des légats sont envoyés; sous leur direction, des prêtres zélés annoncent et prêchent la vérité aux incrédules. En 1224, le pape Honorius III parle comme il suit à tous les *fidèles serviteurs du Christ établis en Russie* (*per Russiam constitutos*) : « Vous « avez sans doute lu et vous vous rap« pelez que, dans la primitive Église, « l'Apôtre faisait faire des collectes, afin « que, par ce moyen, on pût subvenir « aux besoins de la foule de saints, « qui se trouvait à Jérusalem; nous de« vons suivre cet exemple dans les cas « semblables. Ainsi nos vénérables frè« res les évêques.... qui évangélisent « les peuples en Livonie au nom de Notre « Seigneur Jésus-Christ, et qui s'effor« cent de mettre ceux qu'ils ont bap« tisés à l'abri de l'invasion des païens « (nouveaux Amalécites qui combattent « avec acharnement Israël, pour le faire « périr dans le désert ou le rappeler en « Égypte), ces évêques, disons-nous, « sont dans l'impossibilité de suffire aux « dépenses, si la piété généreuse des « fidèles ne vient pas à leur secours. Nous « avons donc cru devoir vous exhorter « tous, pour la rémission de vos péchés, « à prendre sur les biens que Dieu vous « a donnés quelques aumônes que vous « consacrerez à cette bonne œuvre. Par « là, vous vous rendrez agréables à ce« lui qui est le dispensateur de tous les « biens. »

Un document fort remarquable, et qui appartient aussi au pontificat d'Honorius III, est un bref adressé, en 1227, à tous les *rois* de la Russie (*ad universos reges Russiæ*). Il faut évidemment entendre par ces mots les différents princes qui avaient des possessions distinctes et indépendantes dans le pays. On sait, en effet, que la division de l'héritage des souverains entre leurs fils avait été, dès le principe, admise en Russie, et il est facile de comprendre que cette division, qui fut, du reste, la cause de beaucoup de querelles intestines, dut nécessairement amener de nombreux fractionnements du territoire. Quoi qu'il en soit, il paraît qu'en 1227, un mouvement assez marqué vers le catholicisme se produisit parmi les princes de la Russie, car voici comment le pape s'exprimait : « Nous « nous réjouissons dans le Seigneur de ce « qu'on nous rapporte, que des envoyés « venant de votre part auprès de notre « vénérable frère le légat du Saint-Siége « apostolique, lui ont humblement de« mandé de visiter vos États, parce que, « désirant être instruits de la saine doc« trine, vous étiez disposés à abjurer tou« tes vos erreurs, où vous êtes tombés, « dit-on, par le manque de prédicateurs « de la foi, et à cause desquelles Dieu « a permis que vous eussiez de cruel-

« les tribulations, tribulations qui ne « feront que s'accroître si vous ne vous « hâtez pas d'entrer dans la voie de la « vérité.... Tenant à savoir de vous-« même si réellement vous désirez rece-« voir un légat de l'Église romaine, afin « de vous éclairer par ses instructions « et d'embrasser la foi catholique, sans « laquelle il n'y a point de salut, nous « vous prions, nous vous demandons « de nous faire connaître votre volonté « à cet égard par des lettres ou par « des envoyés dignes de confiance.... » Il est présumable que cédant à des considérations étrangères à la religion, ceux à qui le souverain pontife s'adressait ainsi, n'osèrent pas lui répondre d'une manière satisfaisante, ou que, comme cela arriva trop souvent, leur démarche auprès du légat avait manqué de sincérité, et n'avait été conseillée que par un intérêt politique et du moment. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'aperçoit pas que des relations plus suivies se soient établies entre le Saint-Siége et les princes.

En parlant des *tribulations* qui affligeaient ces derniers, le pape, sans nul doute, faisait allusion aux envahissements des Tartares, conquérants féroces, qu'on avait déjà vus passer ainsi qu'un torrent dévastateur sur plusieurs provinces de la Russie, et qui réservaient à ce malheureux pays de plus grands désastres encore. Unis entre eux, formant un faisceau de toutes leurs forces, les princes russes auraient pu lutter avec succès ou disputer au moins la victoire; mais divisés la plupart du temps, ne sachant ni s'entendre ni se prêter un secours mutuel, ils donnaient beau jeu, par des dissensions intérieures, à leurs cruels et redoutables ennemis.

Le souverain pontife, Grégoire IX, continua l'œuvre de son prédécesseur. Il n'oublia pas ces vastes contrées du Nord où le catholicisme et ses ministres avaient tant à faire. Une foule de bulles sur plusieurs points de discipline ecclésiastique, sur l'envoi des légats du Saint-Siége, sur des nominations d'évêques, sur les mesures les plus propres à répandre la foi, témoigne de l'activité de son zèle et de sa vigilance.

Nous avons entendu Honorius III proclamer, en termes formels et énergiques, la liberté et les droits inviolables des païens convertis. Mais que ne peuvent les passions humaines! que ne pouvait surtout, dans les temps dont nous parlons, l'ambition de dominer! Des personnes, dont quelques-unes étaient d'autant plus coupables qu'elles appartenaient à l'Église et étaient dès lors appelées à donner l'exemple de la soumission à ses principes, ne craignirent pas d'abuser de l'isolement et de la faiblesse des nouveaux chrétiens, pour réduire beaucoup d'entre eux en une véritable servitude, sous prétexte de les protéger et de les défendre. Un tel état de choses ne devait pas échapper à l'attention du Saint-Siége; et la voix du pape vint bientôt condamner et flétrir des abus aussi criants.

Averti par son légat en Livonie de ce qui se passait, Grégoire IX lui répondait en 1238 : « Il nous a été annoncé « par vous que, bien que les païens, que « la lumière, qui brille pour tout homme « venant en ce monde, appelle, du sein « des ténèbres, à ses admirables clartés, « afin qu'abandonnant l'erreur des Gen-« tils, ils reçoivent la foi de Notre-Sei-« gneur Jésus-Christ par le baptême, « bien que ces païens ne fussent soumis « à aucun esclavage avant leur conver-« sion, cependant des frères de l'ordre « Teutonique hospitalier de Sainte-Ma-« rie, des clercs, tant réguliers que sé-« culiers, et des personnes laïques cher-« chent à les réduire en servitude et les « empêchent de posséder librement leurs « biens, sans songer que, comptant dé-« sormais au nombre des fidèles du « Christ, ces hommes ne sont plus fils « d'esclaves, mais libres et délivrés par « l'Esprit saint de Dieu du joug du péché « qui pesait sur eux autrefois. Comme « les nouveaux convertis ne doivent pas, « maintenant qu'ils sont marqués du ca-« ractère auguste du Christ, être de « condition pire que lorsqu'ils étaient « membres du démon, nous vous recom-« mandons de veiller à ce que ces néo-« phytes ne soient molestés en aucune « manière, et de frapper de la censure « apostolique, nonobstant toute indul-« gence et tout privilége, ceux qui les « molesteraient. S'il se rencontre quel-« ques personnes qui craignent assez

« peu d'offenser le Fils unique de Dieu « pour oser agir contrairement aux pré« sentes, non-seulement nous leur enlè« verons les priviléges et faveurs dont « elles peuvent jouir, mais même nous « leur interdirons de rester dans quel« que partie que ce soit de la Livonie. » C'est avec cette vigueur, avec cette autorité que le Saint-Siége savait protester contre l'injustice et prendre en main la cause des opprimés. De pareils actes répondent victorieusement à bien des diatribes, à bien des mensonges. Ils nous montrent Rome exerçant son ministère de protection au profit des faibles, et poursuivant son œuvre civilisatrice.

Le souverain pontife, qui craignait que sa parole ne fût pas également écoutée de tous et qui voulait diminuer au moins le mal là où il ne pourrait pas entièrement l'extirper, écrivait aussi, à la même époque, à son légat : « Lorsque « la lumière qui brille sur le monde ap« pelle des hommes à jouir de son éclat « sublime, et leur fait abandonner l'er« reur des Gentils pour recevoir la foi « de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ces « hommes, renouvelés par le baptême « et par l'Esprit saint, doivent trouver « bienveillance et faveur auprès des « chrétiens. Par là, les fidèles prouvent « le vif intérêt qu'ils attachent aux con« versions, et les infidèles sont d'autant « plus portés à se convertir. C'est pour« quoi, dans notre désir de voir la reli« gion catholique se propager, nous « vous recommandons, si quelques hom« mes de condition servile (*de servili « conditione*) ou soumis au pouvoir d'au« trui (*alterius ditioni subjectos*) ont, « par la grâce de Dieu, reçu le baptême, « de faire en sorte que leurs maîtres « chrétiens, tant religieux que séculiers, « consentent, pour l'amour de la foi, à « relâcher en quelque chose les liens de « leur servage, et leur donnent la libre « faculté de confesser leurs péchés, d'al« ler à l'église et d'assister aux offices « divins..... » C'était, on doit en convenir, une position bien admirable que celle des légats, ainsi envoyés au loin par le Saint-Siége, pour promulguer en son nom les lois de l'Évangile, pour soulager toutes les souffrances, pour tendre les bras à toutes les misères. Lorsqu'on lit les instructions qui leur étaient données, lorsqu'on voit cette tendre et incessante sollicitude de la papauté, comment s'étonner de la vénération et de l'amour que vouaient les peuples au père commun des fidèles?

Ces documents nous montrent tous les efforts que le Saint-Siége n'a cessé de faire pour ramener la Russie dans le sein de l'Église ; il a saisi avec empressement toutes les occasions qui se sont offertes de travailler au rétablissement de l'unité. En 1246, par exemple, nous voyons le pape Innocent IV, sur les nouvelles favorables qui lui sont transmises, se hâter de nommer un légat, à qui il dit : « ..... Les usages et les rits des « Grecs, qui, par de coupables supersti« tions, se sont séparés de l'unité de l'É« glise, sont jusqu'à ce moment suivis « en Russie, au grand péril des âmes; « mais nous avons appris dernièrement « que, par la grâce divine, les cœurs de « ces peuples s'éclairent, qu'ils recon« naissent que l'Église romaine est la « mère et la maîtresse de toutes les au« tres et qu'elle a pour chef le souverain « pontife, le vicaire de Jésus-Christ, le « successeur de Pierre, à qui les clefs « du royaume céleste et le droit de « lier et de délier ont été confiés (en « effet, n'y ayant qu'un Dieu, il ne doit « y avoir qu'une foi, qu'un baptême, « qu'un principe, qu'un corps de l'É« glise militante : un corps avec plu« sieurs têtes et un corps sans tête se« raient également monstrueux) ; nous « avons appris enfin que ces mêmes peu« ples aspirent à revenir à l'attache« ment et à l'obéissance envers le Saint« Siége apostolique et envers nous..... En « conséquence, ayant une entière con« fiance en votre sagesse, nous avons « jugé convenable de vous charger de « leur porter notre parole, de leur ex« poser nos intentions et celles de nos « frères ; nous vous conférons le plein « exercice des attributions de légat dans « ces contrées, vous donnant le pouvoir « d'arracher et de détruire, d'édifier et « de planter, selon qu'il vous paraîtra « utile pour le service de Dieu..... » Le pape termine en exhortant le légat à s'acquitter dignement de la grande mission qui lui est confiée, afin de conqué-

rir un mérite précieux aux yeux de Dieu et une bonne renommée devant les hommes.

Le texte, auquel nous venons d'emprunter quelques lignes, nous conduit à parler d'un événement qui aurait pu avoir de très-graves résultats, et qui dut donner un moment d'espoir pour l'avenir religieux de la Russie. Il s'agit de l'abjuration d'un prince de ce pays; abjuration qui malheureusement fut trop tôt suivie d'un retour à l'erreur et au schisme.

Ce prince gouvernait la ville de Kiew, et s'appelait Daniel. Comme les Tartares s'étaient antérieurement rendus maîtres de la principauté de Kiew, on ne sait pas trop si Daniel l'occupait avec leur assentiment ou s'il l'avait conquise sur ces terribles voisins. Le fils de Daniel avait épousé la fille de Béla, roi de Hongrie. Soit que cette alliance avec un souverain catholique eût appris au prince de Kiew à aimer la vraie religion, soit que des intérêts politiques et le désir d'être plus fort vis-à-vis des Tartares, en se créant des sympathies parmi les puissances de l'Europe, fussent les seules causes de sa résolution, il est certain qu'il rompit ouvertement avec le schisme grec et embrassa le catholicisme : son exemple fut suivi par sa famille.

On comprend avec quel empressement, avec quelle satisfaction le Saint-Siége accueillit les communications qu'il reçut de la part de Daniel. Ce n'étaient plus là de simples promesses, comme du temps de Démétrius, ni des velléités plus ou moins incertaines, plus ou moins vagues, comme à d'autres époques ; c'était un fait public, reconnu, actuel, qui devait naturellement exercer une grande influence et appeler de nombreux imitateurs. On ne s'étonnera donc pas que la conversion de Daniel ait donné lieu à une correspondance suivie, à des rapports actifs entre le Saint-Siége et la Russie. La sollicitude de l'autorité pontificale ne cessa de se manifester, durant cette période, par des encouragements, des exhortations, des instructions de tout genre. Ici encore on nous saura gré sans doute de quelques extraits.

En 1247, Innocent IV confirmait en ces termes les pouvoirs dont il avait investi son légat : « De même que tous ceux que « le déluge trouva hors de l'arche périrent, de même ceux qui sont hors de « la communion de l'Église, et qui ne « reviennent pas à l'unité, sont voués « au supplice de la damnation éternelle. « Frappé de cette pensée, notre très-cher « fils en Jésus-Christ, Daniel, l'illustre « roi de Russie (dont le Seigneur, qui « ne veut pas la mort du pécheur, mais « sa conversion et sa vie, a miséricordieusement éclairé l'âme), nous a demandé humblement et avec instances, « tant par lettres que par des députés « qu'il nous a dernièrement envoyés à « ces fins, de recevoir dans l'unité et « dans la dévotion de l'Église romaine, « qui est la tête et la maîtresse de toutes « les autres, lui, sa nation et son royaume, jusqu'à ce jour séparés de la foi. « C'est pourquoi, au moment où vous « vous dirigez vers ces pays, nous vous « avertissons que si ledit roi, persistant « dans sa sainte résolution, et, avec lui, « les archevêques, les évêques et autres « grands de son royaume, abjurent tout « à fait le schisme, et promettent et jurent qu'ils demeureront à jamais dans « l'unité et la dévotion de l'Église, vous « devez, par notre autorité, opérer leur « réconciliation et les faire entrer, comme des fils soumis, dans le sein de « l'Église romaine, qui est la mère de « toutes. Publiez et faites publier les « présentes partout où vous le jugerez « convenable. »

En même temps, le souverain pontife écrivait à Daniel, à son frère et à son fils, pour leur exprimer sa satisfaction, son attachement paternel, et les assurer de la protection du Saint-Siége.

Plusieurs actes de l'époque dont nous parlons prouvent l'esprit conciliant et la modération de la papauté dans ses relations avec des peuples nouvellement convertis ou qui étaient disposés à se convertir. Nous voyons, par exemple, le souverain pontife permettre aux évêques et aux prêtres russes de continuer à observer ceux de leurs usages qui ne sont pas contraires à la foi (*ritus qui fidei catholicæ, quam Ecclesia romana tenet, non obviant*), et leur accorder notamment la faculté de se servir de pain levé pour le saint sacrifice (*ut liceat*

eis mores suos ex fermentato conficere). Nous le voyons également satisfaire au vœu des princes, et ôter tout prétexte à leurs susceptibilités, en décidant qu'aucun religieux ne pourra s'introduire dans leurs Etats, ni y acquérir quelque bien que ce soit, sans leur autorisation (*absque beneplacito vestro*).

La situation particulière du prince de Kiew le mettait à même de rendre d'éminents services à la chrétienté. Jeté, pour ainsi dire, au milieu des Tartares, il avait le secret de tous leurs mouvements, et devait facilement découvrir leurs projets. Aussi Innocent IV lui adressait-il, en 1248, la recommandation suivante : « Le meilleur moyen de conjurer les périls étant de se munir du bouclier de la « prévoyance, nous vous prions, nous « vous adjurons, à titre d'avertissement, « nous vous demandons, comme un ser- « vice spécial, de vouloir bien, toutes « les fois que vous apprendrez que l'ar- « mée des Tartares va se diriger vers la « chrétienté, annoncer cette nouvelle à « nos chers fils les frères de l'Ordre « Teutonique résidant en Russie, afin « que, la chose arrivant à notre con- « naissance par l'intermédiaire desdits « frères, nous puissions, avec l'aide de « Dieu, mûrement songer aux moyens « d'opposer une résistance énergique à « ces mêmes Tartares. »

Sous le rapport purement religieux, l'abjuration de Daniel nous paraît avoir eu plus de conséquences que les historiens ne lui en ont généralement attribuées. Indépendamment des conversions privées, dont la quantité dut être considérable, il est certain que le souverain de Kiew trouva des imitateurs dans plusieurs princes voisins, qui, comme lui, désertèrent l'erreur et se déclarèrent catholiques. Parmi eux on remarque un prince appelé *Mindowe* et désigné sous le titre de *roi* de Lithuanie (*rex Lithoviæ* ou *Luthawiæ*). Un bref, qu'il reçut du pape en 1251, commence ainsi : « Nous sentons notre cœur inondé « de joie en voyant que la bonté de Jésus- « Christ, notre Dieu et Rédempteur, se « découvrant à vous, vous a miséricor- « dieusement inspiré la résolution de « sortir des ténèbres où vous étiez plon- « gé avec la foule des païens, et de vous « régénérer, pour la gloire de Dieu, « dans l'eau du baptême. Vous nous avez « envoyé une ambassade spéciale et so- « lennelle, pour nous demander hum- « blement de vous admettre, comme un « fils soumis, dans le sein de l'Église « romaine, et d'avoir pour vous des « sentiments paternels......... » La bulle suivante, qui contient des instructions pour un évêque revêtu probablement des fonctions de légat, a trait à l'institution d'une église cathédrale en Lithuanie : « Le vœu constant de notre « cœur, dit le souverain pontife, est « que, de même que la terre entière est « remplie de la majesté de Dieu, de « même le nom de Dieu soit connu et « glorifié partout. Nous avons appris, il « y a quelque temps, que, par les inspi- « rations de la grâce divine, notre très- « cher fils en Jésus-Christ, *Mindowe*, « illustre roi de la Lithuanie, voué jadis « aux ténèbres du paganisme, a été ré- « généré par l'eau du baptême. Les mé- « rites éclatants de ce roi et sa piété « nous portent à accueillir favorable- « ment ses justes désirs. C'est pourquoi, « dans notre confiance en votre sagesse, « nous vous chargeons, par l'autorité « des présentes, lorsque vous aurez « trouvé un homme honnête, prévoyant, « prudent dans les choses spirituelles « et temporelles (*in spiritualibus et tem- « poralibus circumspectum*), qui con- « vienne en un mot aux honneurs et au « fardeau de l'épiscopat, nous vous « chargeons, disons-nous, de le prépo- « ser à la Lithuanie, en notre nom, « comme évêque et pasteur, et de pro- « céder à sa consécration, en vous fai- « sant assister de deux ou trois évêques, « après toutefois que l'excellent roi sus- « nommé aura accordé un terrain pour « bâtir une église cathédrale, et aura « assigné à cette église une dotation « convenable et honorable. Nous voulons « que l'évêque dont il s'agit puisse li- « brement parcourir et visiter les États « du roi toutes les fois qu'il le jugera « opportun, et exerce dans ces mêmes « États tous les droits attachés au titre « d'évêque. Lorsque vous vous serez « conformé à nos instructions touchant « ledit évêque, qui sera seulement sou- « mis à l'évêque de Rome, vous rece-

« vrez son serment de fidélité, en notre « nom et au nom de l'Église, suivant la « formule que vous trouverez ci-incluse. « Enfin, vous nous ferez parvenir le plus « tôt possible son serment, tel qu'il « l'aura prêté, dans une lettre signée de « lui, marquée de son sceau, et que « vous confierez à un envoyé spécial. »

En suivant toujours l'ordre des dates, nous citerons une bulle de 1254. Averti des invasions continuelles des Tartares et de leurs progrès si inquiétants pour la chrétienté, le souverain pontife annonce une croisade contre eux. « Il faut apporter une attention vi« gilante, dit-il, aux évêques et aux « prélats, afin d'éviter tout ce qui est de « nature à inspirer des craintes ou of« frir un danger manifeste. Nous avons « appris, non sans une grande anxiété « de cœur, que les Tartares, ces « cruels ennemis du nom chrétien, et « leurs complices, s'efforcent de sou« mettre, pour les dévaster, les posses« sions que nos très-chers fils les frères « de l'ordre Teutonique de Sainte-Marie « sont parvenus, avec la grâce de Dieu, « par leurs longs travaux, leurs sacri« fices et au prix de leur sang, à con« quérir à la foi catholique, en Livonie, « en Estonie, en Prusse et autres con« trées. Comme il convient que le saint« siége apostolique, à qui Dieu a confié « la garde de tous les fidèles, donne, « dans ces circonstances, une impulsion « salutaire, nous venons, confiants que « nous sommes dans votre prudence, « vous ordonner de prêcher et de faire « prêcher par d'autres personnes pro« pres à ce ministère la parole de la « croix (*verbum crucis*), dans lesdits « pays, contre les Tartares et leurs com« plices; et nous voulons que ceux qui « prendront ainsi la croix jouissent des « indulgences et immunités qui ont été « accordées, en concile général, aux « croisés qui vont au secours de la Terre« Sainte. »

Il serait difficile de préciser d'une manière exacte l'époque où Daniel quitta la religion qu'il avait adoptée librement et avec toutes les apparences d'une conversion sincère, pour rentrer dans les rangs des schismatiques. Cette résolution, à laquelle on devait si peu s'attendre, fut trahie par les actes du prince de Kiew, avant d'être déclarée ouvertement; et il y a tout lieu de croire qu'elle fut déterminée par la peur que Daniel avait des Tartares, et peut-être par les promesses qu'ils lui firent. Quoi qu'il en soit, c'est seulement à la date de 1257 que nous trouvons la pièce suivante, qui contient les justes reproches et les avertissements paternels adressés à Daniel par le souverain pontife, Alexandre IV : « Des obligations que nous impose le « ministère de l'apostolat, la première « est celle de veiller au salut des âmes, « pour que nous puissions, avec la grâce « divine, les gagner au Roi des rois, qui, « malgré notre faiblesse, a daigné nous « préposer à leur conduite. Mais, comme « Dieu n'accueille que les hommages « qui lui sont rendus avec foi, comme « les œuvres, sans la foi, ne conduisent « pas au salut, nous devons consacrer « toutes nos forces et toutes nos sollici« tudes à répandre la foi, à l'augmenter « dans tous les cœurs, principalement « dans les cœurs des rois et des princes, « afin que, la religion chrétienne se pro« pageant dans l'univers, le nombre des « fidèles serviteurs du Fils de Dieu se « multiplie de plus en plus.

« Désirant sortir des ténèbres de l'in« fidélité qui, même après votre baptême, « enveloppaient votre esprit, pour reve« nir aux lumières de la foi catholique, « sans laquelle personne n'est sauvé, et « à l'obéissance due à l'Église romaine, « vous avez jadis promis sous serment « d'être un enfant soumis et fidèle de « cette Église et d'observer les enseigne« ments de la foi catholique, comme les « autres princes orthodoxes. C'est pour« quoi l'Église, voulant vous confirmer « dans vos sentiments pieux et animer « votre zèle par de justes faveurs, vous « a élevé au sommet de la dignité royale, « en vous faisant oindre du saint chrême « et en faisant mettre sur votre front le « diadème des rois. Mais vous, ainsi que « nous l'avons appris avec une profonde « douleur, vous avez oublié les bienfaits « tant spirituels que temporels de l'É« glise; vous avez été ingrat envers elle « qui vous avait comblé de tant de « grâces; vous avez été infidèle au ser« ment que vous aviez prêté; en un mot,

« vous ne vous êtes pas inquiété de tenir « vos promesses touchant l'obéissance à « l'Église et l'observance de la religion, « mettant par là votre âme en péril, « montrant votre mépris pour la foi, « pour l'Église et pour Jésus-Christ. Nous « sommes d'autant plus affligés de cet « état de choses, que le souhait le plus « ardent de notre cœur est de voir le « catholicisme se répandre dans l'uni- « vers, et, par la grâce du Seigneur, « étendre incessamment ses conquêtes. « Voulant vous faire entendre les in- « structions apostoliques et essayer de « vous ramener par nos conseils pater- « nels à la vérité, qui est le Christ, es- « pérant aussi que vous vous repentiriez « de vous être gravement rendu cou- « pable envers Dieu et envers son Église, « et que vous chercheriez à réparer vos « fautes, nous avons pensé utile d'aver- « tir, d'exhorter Votre Grandeur, avec « une nouvelle insistance, de rappeler à « votre mémoire le zèle et la sollicitude « qu'a mis le Saint-Siége à travailler à « votre élévation, de vous faire consi- « dérer que ce n'est pas seulement l'É- « glise, mais vous-même que vous trom- « pez en violant vos promesses, de vous « engager à sortir au plus tôt de la voie « de perdition où vous marchez et à gar- « der désormais fidèlement les lois de la « religion et l'obéissance que vous avez « jurée à l'Église. Si telle est votre con- « duite, heureux d'apprendre vos bonnes « œuvres et voulant les reconnaître di- « gnement, nous nous empresserons de « vous ouvrir de nouveau le sein de l'É- « glise, où vous avez déjà puisé tant de « grâces. Mais, pour le cas contraire, « nous enjoignons à nos vénérables « frères, les évêques . . . . de vous « frapper des censures ecclésiastiques, « nonobstant appel (*appellatione re- « mota*).

Nous donnerons une suite à nos citations ; ce sera l'objet d'un second article. Le recueil publié par le Collége *archéographique* de Saint-Pétersbourg, nous paraît avoir trop d'importance et offrir trop d'intérêt aux lecteurs catholiques, pour que nous craignions qu'on nous reproche d'y revenir.

R. DE BELLEVAL.

DE LA PRESSE RELIGIEUSE EN ESPAGNE.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

Mais bornons là ces réflexions, pour continuer l'examen que nous avions commencé.

Madrid a vu paraître quelque temps une Revue dans le genre de l'ancien *Reparador*, sous le titre de *La Religion y la Razon* (*La Religion et la Raison*). Cette feuille n'existe plus. Parmi les œuvres interrompues de la presse religieuse en Espagne, nous devons en mentionner une autre, qu'un enthousiasme flatteur accueillit à son début et que les persécutions du pouvoir, jointes sans doute à d'autres circonstances, n'ont laissé vivre que peu de temps. *La Cruz* (*La Croix*), feuille quotidienne, religieuse, politique et véritablement littéraire, parut à Madrid le 1er mars de l'année 1848 : la carrière qu'elle fournit ne fut que d'un peu moins d'un semestre. Rédigée avec un ton de jeunesse qui ne convenait qu'à demi aux discussions religieuses et politiques dans lesquelles le malheur des temps l'engageait chaque jour, elle regagnait largement son avantage par les études littéraires ou poétiques dont ses colonnes recevaient le dépôt. Deux poëtes surtout, enfants de cette génération qui s'efforce de renouveler dans les sentiments nationaux la flamme poétique, D. J. M. de Berriozabal et D. Pedro de Madrazo, apportaient à *la Cruz*, avec ferveur, un généreux tribut. Nous voulons consigner ici notre reconnaissance pour leurs efforts, qui nous ont donné le courage d'espérer pour la littérature reli-

[1] Voir le 1er art. au numéro précédent, p. 1[illegible].

gieuse de l'Espagne. A vrai dire, *la Cruz* a vécu trop peu de temps et son objet s'est trouvé trop mêlé de politique et d'intérêts en combustion, pour qu'on pût lui demander autre chose que de légères notes sur le mouvement de la littérature religieuse et des arts; mais elle a été intéressante et instructive : elle nous a fait juger et apprécier certains efforts qui méritent nos louanges. Qu'il nous soit permis de donner une idée de quelques productions éparses dans ses divers numéros.

Ici ce sont des notices sur d'anciens poëtes mystiques de l'Espagne, courtes mais fructueuses, accompagnées de fragments détachés de leur délicate couronne. Diego Murillo, moine franciscain, est bien connu de ceux qui ont parcouru la *Floresta de rimas antiguas*, de D. J. N. Böhl de Faber, et ne se sont point effrayés à ce titre que porte le livre du poëte : *Divine, douce et profitable poésie, Divina, dulce y provechosa poesía*, imprimé à Saragosse en 1616. Cependant, qui ne saurait gré aux rédacteurs de *la Cruz* d'avoir inséré dans leurs colonnes, pour tant de gens qui n'ont ni le goût ni le loisir de feuilleter les compilations poëtiques, ce *dialogue sur l'Amour divin, entre Dieu et l'âme*, empreint d'une exquise tendresse :

« Oh! âme, m'aimes-tu bien? — Mon « Dieu! vous le savez bien. — Ne me « diras-tu pas comme qui tu m'aimes? — « Seigneur, comme vous-même.

« — Oh! âme, c'est avec tant de vérité « que j'ai voulu t'aimer, qu'afin seulement que tu m'aimes, j'ai souffert une « mort et j'en souffrirais mille autres « plus cruelles; puisque tu sais qu'un « amour si vrai ne doit point être payé « de dédain, dis-moi, puisque je t'aime « tant, ô âme, m'aimes-tu bien?

« — De mille manières, mon Dieu, « vous me montrez combien vous m'aimez; mais rien ne me touche davantage que de voir que vous me demandez ce que vous savez si bien. Jusqu'où « va mon amour, mieux que moi vous le « voyez vous-même; puisque vous le « voyez si bien, ce que je dois vous répondre, c'est, mon Dieu! que vous le « savez bien.

« — Je sais bien, ô âme belle! si ton « affection est grande ou peu de chose : « ce n'est pas pour l'apprendre que je « t'interroge, mais parce qu'elle me « plaît davantage quand de ta bouche « je l'entends. Oui, je sais que tu m'aimes « bien; mais afin que le monde aussi « connaisse un si saint amour, puisque « tu m'aimes tant, ne me diras-tu point « comme qui tu m'aimes?

« — Si dans le ciel ou sur la terre je « trouvais quelque chose à quoi vous « égaler ou que j'aimasse comme je vous « aime, ô mon Dieu! vous me verriez « tenter de vous comparer à quelque « chose. Mais puisqu'il n'y a rien d'égal « à vous; puisque vous êtes le Dieu véritable, unique, éternel, savez-vous « comme qui je vous aime? Seigneur, « comme vous-même! »

DIALOGO SOBRE EL AMOR DIVINO,

DIOS Y EL ALMA.

« ¡ Ay alma! ¿ Quieres me bien? »
Vos lo sabeis bien, mi Dios!
« No me diras como à quien? »
Señor mio! como à vos.

« Ay alma, con tantas veras
Me he preciado de quererte,
Que por solo que me quieras
He padecido una muerte,
Y sufriera mil mas fieras;
Y pues conoces tambien
Que á un amor tan verdadero
No se debe dar desden,
Dime, pues tanto te quiero,
Ay alma! quieres me bien? »

Aunque en mil cosas mostrais,
Mi Dios, cuanto me quereis,
Con lo que mas me moveis,
Es con ver que pregunlais
Lo que vos tan bien sabeis:
A do llega mi querer,
Mejor que yo lo veis vos,
Y pues vos lo sabeis de ver,
Lo que debo responder,
Vos lo sabeis bien, mi Dios.

« Tu aficion, ay alma bella!
Bien sé yo si es mucha ó poca
No pregunto por sabella;
Mas porque gusto mas de ella
Oyendola de tu boca:
Ya sé que me quieres bien;
Mas porque este amor tan santo
Entienda el mundo tambien,
Puesto que me quieres tanto,
¿ No me dirás como á quien? »

Oserons-nous placer à côté de cette perle de la poésie catholique, les vers qu'une chrétienne inspiration a suscités dans le cœur des deux poëtes que nous avons précédemment nommés? Nous le pourrions sans sacrilége. C'est la même muse qui les anime. L'un, don J. M. de Berriozabal, est d'ordinaire entraîné vers les plus douces rêveries de l'esprit ou les jeux les plus délicats du sentiment. Il a composé sous le titre de *Manuel des dévots à Marie*, *Manual de los devotos de Maria*, un petit livre dans lequel des prières empruntées à saint Alphonse de Liguory, des méditations, des exercices pieux, des renseignements sur les grâces accordées par l'Église, précèdent quatre-vingts pages de poésies originales dédiées par lui aux différents mystères de la vie de la sainte Vierge. C'est la *Cruz* qui nous a fait connaître cette œuvre si digne d'un poëte chrétien. Elle en a cité un morceau intitulé : *La Vierge Notre-Dame à l'Enfant Dieu endormi*. Ce sont des caresses maternelles, dans le plus doux langage que puisse prêter l'Espagne.

M. de Berriozabal est cependant capable d'accents mâles; il l'a bien prouvé dans certains passages ajoutés par lui à un illustre poëme de l'ancienne Espagne, *la Cristiada* (*la Christiade*) du père Hojeda, Religieux dominicain. Ce livre, incorrect dans beaucoup d'endroits, a été retouché par notre poëte, qui l'a publié sous le titre de *la Nueva Cristiada* (*Nouvelle Chri tiade*), donnant tout le profit qui en pourrait revenir aux Religieuses de Madrid, faites mendiantes par les spoliations révolutionnaires. On lui reproche néanmoins, en cet ouvrage, d'avoir parfois trop sacrifié à la minutieuse élégance du vers et à la concision du récit. Son travail n'en a pas moins amélioré le poëme original.

C'est en tressaillant que nous ouvrons certain numéro du journal *la Cruz*, où se trouvent cités divers fragments de la *Nueva Cristiada*, un entre autres retouché par M. de Berriozabal. Le poëte, au moment de l'agonie du Sauveur, peint les prodiges qui s'accomplissent dans le ciel. Le Messie est sur la croix, prêt à rendre le dernier soupir; les Anges, sur un ordre de Dieu, impriment à la nature leur propre douleur.

« Le soleil était alors couronné de longs dards de diamants fins; élevé au milieu de sa course, il embrasait les monts de la Palestine. Michel, voyant son Dieu crucifié, nu devant ses vils assassins, descendit, pénétré d'une généreuse honte et d'un noble zèle, du ciel empyré au dernier ciel.

Il alla vers les forts chevaux étincelants, qui jetaient du feu par leurs bouches d'or et faisaient voler les roues éblouissantes, donnant le grand trésor au monde renouvelé; d'une de ses vaillantes mains, sans respect pour la planète, il saisit leurs freins enflammés, couverts d'écume; de l'autre, la machine épouvantable.

Le char ainsi arrêté, il leva les yeux vers le soleil qui le regardait avec des milliers d'yeux, et lançait par le regard des foudres de colère, attendant de connaître ses desseins. Ouvrant ses lèvres enflammées, Michel, d'une voix retentissante et fière, reproche avec une haute indignation à la planète de donner sa lumière resplendissante :

« Est-il possible, noble, immortelle créature,
« que voyant ton Dieu nu sur la croix, tu offres ta
« lumière à ces hommes endurcis, qui n'ont pas
« craint de le crucifier? Couvre-ta face éclatante
« d'une nuit obscure; donne à ton visage un aspect
« indigné; que le monde soit voilé de nuées redou-
« tables, qu'il reconnaisse à tes ténèbres ton Créa-
« teur. »

Il dit, et aussitôt le soleil plein de honte, retirant en lui-même ses rayons, refusa sa belle lumière au monde aveuglé... Ainsi le monde, profondément plongé dans une tristesse sépulcrale, considérait son Sauveur dans l'agonie de la cruelle croix.

Les anges autour de lui, attentifs et suspendus à la bouche de leur Dieu, déployaient au vent leurs ailes; l'horreur les tenait soulevés plus encore que l'effort de leur vol. Les Démons, aux visages envenimés, les yeux et la poitrine remplis d'épouvante, attendaient incertains et se taisaient d'effroi, retenant au dedans d'eux-mêmes leurs gémissements (1).

Si en cielo ó tierra yo hallara
Cosa alguna á que igualaros,
O á quien como vos amara,
Dios mio, yo procurara
Con alguno compararos;
Mas pues como vos no hay dos,
Porque vos sois verdadero,
Unico y eterno Dios,
¿ Sabeis como á quien os quiero?
¡ Senor mio, como á vos!

FR. DIEGO MURILLO.

(1) Esta a el sol entonces coronado
de largas puntas de diamantes finos,
y en medio de su curso levantado
los montes abrasaba palestinos;
Miguel, viendo á su Dios crucificado,
desnudo ante sus viles asesinos,

Rien, dans aucune langue, ne nous paraît plus grandiose. Comparez ce tableau à celui que trace Klopstock dans la même circonstance, et vous jugerez du vieux moine espagnol.

Don Pedro de Madrazo, dont nous avons pu juger les inclinations et le talent par divers articles communiqués à la *Cruz*, se montre généralement d'un goût plus austère que M. de Berriozabal. La grande critique qui se fait dans les pays étrangers, lui est familière. Il laisse percer dans ses jugements et dans ses propres vers, un désir de grandeur et de majesté qui est un heureux indice. Dans un de ses essais, il peint aussi, avec de fortes images, la mort du Christ. Il s'applique à traduire en vers robustes les plus sublimes passages des Livres Saints. « Bien beaux sont les lauriers du « talent, » comme il l'a dit lui-même à propos de M. de Berriozabal ; « mais bien « plus beaux lorsqu'ils s'entrelacent, « dans la couronne du poëte, aux blan« ches et délicates fleurs de la piété et « de la foi. »

con hidalga vergüenza y noble celo
bajó del cielo empireo al postrer cielo.

Y á los fuertes caballos rutilantes
que echaban fuego por las bocas de oro,
las ruedas volteando coruscantes
que dan al mundo nuevo el gran tesoro,
los encendidos frenos espumantes,
sin guardar al planeta su decoro,
asió con la una mano valerosa,
y con otra la máquina espantosa.

Y el carro asi parado, alzó los ojos
al sol que con mil ojos le miraba
y fulminando por la vista enojos
el fin de sus intentos aguardaba;
abriendo pues, Miguel, los labios rojos,
con voz le dijo altisonante y brava,
increpando al planeta escelsamente
porque daba su luz resplandeciente.

« Es posible, inmortal, noble creatura,
que miras á tu Dios en cruz desnudo
y ofreces luz á aquella gente dura
que sin miedo en la cruz ponerle pudo?
cubre tu clara faz de noche oscura,
compon tu rostro en ademan sañudo;
velen el mundo temerosas nieblas
y á su Criador conozca en tus tinieblas. »

Dijo, y el sol avergonzado luego,
sus rayos en sí propio recogidos,
negó su bella lumbre al mundo ciego...

. . . .

Tal á su Salvador en agonía
de acervísima cruz mirando estaba
el mundo en sepulcral melancolía
profundamente hundido ..

. . . .

Los circunstantes Angeles atentos
y de la boca de su Dios colgados
sus alas desplegaban á los vientos
mas en horror que en ellas levantados:
los demonios con rostros virulentos
y con ojos y pechos asombrados,
dudosos aguardaban y encógidos
callando en sí de miedo sus gemidos.

La *Cruz* qui, selon nous, avait eu principalement en propre la littérature religieuse, s'unit, lorsqu'il lui fallut quitter l'arène, à une célèbre feuille politique, *El Heraldo* (*Le Héraut*), continuateur de l'ancien *Correo nacional*. Il fut réservé à ses rédacteurs de traiter spécialement dans l'*Heraldo* les questions religieuses : ils le firent en effet ; mais, comme les principales feuilles politiques de la Péninsule tiennent à nécessité et à honneur de prêter leur concours à l'Église, l'aide apportée par eux à l'*Heraldo* n'a point fait ressortir extraordinairement ce dernier journal dans les débats de la presse sur les intérêts catholiques. Ce résultat pouvait être prévu : dans un temps d'agitation politique, où l'indifférence en matière de religion a gagné les mœurs, un asile, un sanctuaire doit être réservé, au milieu du monde, pour les paroles de la sagesse chrétienne. En France, la même nécessité s'est fait sentir, et c'est ce qui a distingué chez nous la presse religieuse de toute la presse politique. Désormais, n'en sera-t-il pas toujours ainsi? Par la distribution du travail social et la division toujours plus marquée des aptitudes et des devoirs, n'aura-t-on pas sans cesse l'obligation de mettre en deux parts ce qui, vu abstractivement, paraît le plus uni? Dans tous les cas, et nonobstant ce que nous venons de dire, la presse politique gagne singulièrement à s'agréger çà et là quelques débris de la presse religieuse. Elle se perfectionne ainsi plus qu'il ne paraît et qu'elle n'a l'habitude de le croire.

Nous avons passé en revue les diverses entreprises qui se sont faites à Madrid.

Abordons maintenant l'examen de la presse religieuse dans les provinces de l'Espagne. En France, un pareil examen serait court et presque nul ; il n'en est pas de même en Espagne, où certaines villes des extrémités du royaume balancent fortement l'influence de la capitale. Barcelone va nous présenter des travaux qui l'emportent, en un certain sens, sur ceux que nous avons jusqu'ici analysés. Il est utile de donner en commençant un aperçu sur la complexion actuelle de l'Espagne.

Dans tout corps organisé, c'est sans doute un signe de maladie que la disproportion des membres entre eux ou leur inégalité à l'égard des principaux organes, moteurs et régulateurs de la vie. Dans la constitution des États, un vice analogue n'est-il pas un symptôme non moins assuré de désordre et de malaise politique? Or, que voyons-nous en Espagne? Cette terre reçut du Midi et du Nord les peuples qui l'habitent; elle les a vus combattre dans son sein les uns contre les autres, puis se réconcilier et se confédérer pour repousser des ennemis nouveaux. Les liens de cette fédération belliqueuse produisirent entre les diverses races une communauté d'intérêts qui prépara l'unité de la monarchie; l'Espagne se trouva pour la première fois tout entière dans la main d'un grand homme qui fut presque un saint, le cardinal Ximenès. Deux cents ans plus tard, Philippe V fut obligé de rétablir l'unité du royaume l'épée à la main; et de nos jours, on a vu le trône de saint Ferdinand porté et rapporté du centre de la Castille aux extrémités de la Péninsule. Cependant qu'a-t-on vu, même depuis le triomphe du prisonnier de Valençay? Le cœur de la monarchie s'épuiser goutte à goutte; la vie se retirer dans les extrémités les plus lointaines; les colonies rompre la chaîne de l'obéissance; les villes du littoral de la Péninsule, Barcelone, Valence, Cadix, la merveilleuse Séville, unie à la mer par son fleuve, la Corogne, insulter par leur prospérité à la misère des provinces où réside la majesté royale. Les pays Basques font vanité de s'enrichir aux dépens de la monarchie, et soutiennent, les armes à la main, des priviléges entre lesquels se trouvait celui de commercer librement avec l'étranger. Barcelone et Valence destituent une reine, déposent la couronne entre les mains d'un soldat; elles s'arrogent, comme nous l'avons vu plus d'une fois, le droit de veiller à elles seules sur le salut de la patrie; elles font des programmes de gouvernement et ont presque la force de les faire exécuter. Tels sont les traits qui dessinent à nos yeux l'état de l'Espagne : son unité à l'intérieur est à chaque instant menacée.

La Catalogne, dont la soumission et l'obéissance ont tant coûté aux rois d'Espagne, est encore de nos jours la province la plus difficile à réduire. Les souvenirs de sa liberté et de sa propre gloire, l'habitude d'un vaste commerce, l'activité naturelle de ses habitants et l'usage d'un dialecte particulier, entretiennent dans son sein un amour ou une fantaisie d'indépendance qui accroissent sans cesse les difficultés ou les périls du gouvernement; et le contact de cette province avec la France a développé dans ses populeuses cités une énergie qui peut devenir un agent terrible de destruction ou un instrument puissant pour la régénération de l'ordre politique.

Comme il arrive souvent, grâce aux conseils de la providence, l'anarchie n'a pu sévir dans cette partie de l'Espagne sans y développer en même temps le courage d'une généreuse résistance. Les cris de fureur et d'impiété qui montaient à chaque instant des murs de Barcelone étaient accompagnés d'une protestation qui console et rassure sur les destinées de ce pays. En effet, il y a plus de six ans, la pensée qui avait créé chez nous l'*Université Catholique*, les *Annales de philosophie chrétienne* et d'autres organes de la plus savante philosophie, de la plus pure littérature, a donné le jour dans Barcelone à un recueil dirigé constamment vers un semblable but. Nos colonnes se sont déjà ouvertes pour faire connaître cette œuvre éminemment louable. Après une carrière de cinq années, le rédacteur de la *Religion*, tel était le titre du recueil Barcelonais, D. J. Roca y Cornet, se sentant aguerri pour de plus auda-

cieux combats, fit un appel à deux autres catholiques. Réunissant dans une commune pensée le talent de ses deux collaborateurs, dont l'un était professeur en droit, D. J. Ferrer y Subiran, et l'autre prêtre, D. Jaime Balmes, auteur de plusieurs ouvrages bien connus[1], il fit prendre à sa feuille une vaste proportion. Le champ de la politique lui fut ouvert; choisissant un titre plus analogue aux préoccupations des esprits, la *Religion* changea son nom en celui de la *Civilizacion* (la *Civilisation*). Sous ce nouveau titre, cette feuille parut deux fois par mois, ce qui doubla le nombre de ses publications : elle élargit en même temps son format.

La *Civilizacion* de Barcelone a été sans contredit l'un des recueils les plus intéressants, non-seulement de la presse religieuse, mais de toute la presse en Espagne. Écrite avec une constante chaleur, elle était à la fois l'écho des plus saines et des plus généreuses opinions de l'étranger et le conseiller véhément de la nation, qu'abusaient de monstrueuses erreurs. On sentait surtout circuler dans ses pages une séve d'avenir qui manque parfois aux autres publications religieuses. Nous nous rappellerons un tableau net et concis des résultats de la vente des biens ecclésiastiques : l'auteur de cet article était précisément D. Jaime Balmes, qui avait précédemment inauguré sa carrière de publiciste par les *Observations sociales, politiques et économiques sur les biens du clergé*. Montrer par des chiffres et des faits combien imprudente et insensée avait été la mesure révolutionnaire, était un sujet fécond. Jamais le talent ne s'appliqua avec plus de succès qu'à ces théorèmes posés d'un côté sur les éternelles bases de la justice, et de l'autre, sur les douleurs ou les anxiétés publiques. Dans une longue biographie d'O'Connel, le même écrivain trouvait de chaudes couleurs pour peindre le héros de la guerre oratoire. Une forte sympathie emporte de nos jours toutes les nations catholiques vers cet athlète de la liberté religieuse. L'Espagne, qui a de si grands souvenirs de foi mêlés à son histoire, ne peut demeurer indifférente devant le spectacle de l'émancipation de l'Irlande. En d'autres temps et n'était la longue calamité qui l'oppresse, un sentiment chevaleresque l'aurait portée à secourir cette victime du Protestantisme. Les épées sont aujourd'hui collées dans le fourreau lorsqu'il s'agit de protéger des membres de l'Église persécutés : la providence le veut ainsi, pour faire éclater ses victoires par la patience et la prière; mais il n'y en a pas moins dans toute la catholicité, et spécialement en Espagne, un vœu profond, unanime, en faveur de l'affranchissement religieux de l'Irlande. La *Civilizacion* répondait à ce vœu en retraçant la lutte d'O'Connel.

Une réflexion s'offre à nous lorsque nous comparons le recueil Barcelonais à toute la presse religieuse de Madrid. Cette dernière ayant son théâtre sur le champ même où viennent aboutir toutes les questions politiques, a naturellement une activité qui ne saurait se retrouver pareille dans une Revue écrite à cent lieues de la capitale. Mais d'un autre côté, nous ne trouvons point généralement dans les écrivains de Madrid cette ferveur de pensée qui caractérise un grand nombre d'articles publiés par la *Civilizacion*. Il nous paraît que le voisinage de la France, pôle véritable de la vie intellectuelle et politique de l'Espagne, communique à Barcelone un mouvement intime, profond, qui manque malheureusement à Madrid, en dehors des circonstances extérieures par lesquelles l'activité se trouve excitée dans une capitale. Barcelone spécule pour l'avenir avec l'enthousiasme et l'emportement de la jeunesse, tandis que Madrid ne trouve assez de discours qu'afin de disserter sur le présent. Si nous exagérons tant soit peu l'expression de cette remarque, nous pensons néanmoins qu'elle ne laisse pas d'avoir

[1] *Observaciones sociales, politicas y economicas sobre los bienes del clero*; brochure. — *Consideraciones politicas sobre la situacion actual de España*; brochure. — *El Protestantismo comparado con el Catolicismo*, ouvrage en quatre volumes, traduit en français sous le titre : *le Protestantisme comparé au Catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne*. — Les deux autres collaborateurs de D. J. Balmes ont aussi publié des productions estimables.

un fondement réel. Du reste, cette différence est sensible jusque dans la politique, où il serait encore plus naturel que la province fût étroitement subordonnée au centre du gouvernement : l'effervescence des passions populaires dans la principauté de Catalogne est un fait qui vient à l'appui de notre observation.

Trois esprits, chacun d'un genre très-différent, ont soutenu le mérite de la Revue de Barcelone. L'un, M. Roca y Cornet, plein d'érudition, de littérature, adonné aux études patientes, doué d'un grand sentiment de la politesse littéraire; l'autre, M. Ferrer y Subiran, à la fois hardi et d'une extrême réflexion, penchant vers les assertions surprenantes et s'arrêtant heureusement à des remarques justes et vives; le troisième, M. Balmes, plus fécond écrivain, inépuisable à produire, et d'ailleurs suffisamment connu par ses œuvres de longue haleine. Peut-être l'originalité de ces divers talents n'a-t-elle point permis qu'ils s'appliquassent longtemps ensemble à une œuvre commune. Dans des travaux de pure spéculation, comme étaient ceux de la *Civilizacion*, la marche parallèle est difficile et parfois totalement entravée, lorsque l'on tient à fixer en commun une règle d'opinion sur des points où la divergence n'est pas répréhensible. C'est sans doute une raison de ce genre qui, au bout d'une année et demie environ, a déterminé une transformation nouvelle de la *Civilizacion*. Cette fois, le Recueil s'est divisé; M. Balmes a entrepris de continuer à lui seul, dans une publication périodique, le haut cours d'études philosophiques, politiques, religieuses, auquel son esprit est évidemment appelé : c'est là une périlleuse entreprise. M. Roca y Cornet, de son côté, rétablit la *Religion*, ce noyau primitif d'où est sortie la belle manifestation du génie Barcelonais. La feuille qui succède directement à la *Civilizacion* par les soins de M. Balmes, est intitulée *la Sociedad* (*la Société*) ; elle est conçue dans la même pensée que la précédente, la forme matérielle en est aussi la même; elle paraît le 1er et le 15 ce chaque mois. La *Religion* paraît également deux fois par mois; elle est exclusivement religieuse et se compose, à l'instar de notre *Université Catholique*, de cours séparés, formant des traités complets.

Sans sortir de notre sujet, nous pouvons mentionner ici l'apparition d'une feuille dont le titre seul, au point de vue politique, est pour l'Espagne un sujet de graves réflexions. *Lo verdader Catalá* (*le vrai Catalan*), rédigé dans le dialecte propre à la Principauté de Catalogne, est une indirecte protestation contre la suprématie castillane. Revue religieuse, politique, scientifique, industrielle et littéraire, elle aspire à rétablir l'indépendance de la Principauté dans toutes les branches du travail intellectuel. La religion, dans le plan qu'elle se propose, occupe le premier rang, et c'est là une chose très-digne de remarque. On ne peut nier que les sentiments de liberté provinciale ne s'allient en Espagne d'une manière très-sensible avec l'amour de la vieille foi nationale. On sait assez quel rôle jouait dans la guerre des Provinces Basques, cette religion dont l'existence paraissait menacée aussi bien que la perpétuité des franchises provinciales. Les troupes du gouvernement nouveau avaient soin d'observer, en présence des camps navarrais et basques, un grand respect pour les choses de la foi; et c'était une tactique tout à fait nécessaire pour amener la réconciliation des Provinces avec la récente monarchie. Nous ne prétendons pas que la foi soit précisément bannie de l'esprit des politiques qui s'efforcent à constituer plus fortement que jamais l'unité du corps espagnol. Mais nous savons aussi qu'elle est surtout vivace au fond des provinces, dans ces masses populaires que n'a point agitées la fièvre des rénovations politiques. Après tout, à chacun son œuvre dans ce grand travail qui occupe l'Espagne. Soyons justes pour toutes les ambitions patriotiques; à chacune le blâme ou l'éloge; à toutes l'enseignement et le conseil de paix.

Ce n'est pas le lieu d'approfondir une pareille question; mais il fallait signaler ce fait important, savoir : que *le vrai Catalan*, revue fondée il y a six mois, après les récents événements de Barce-

lone, et comme une représaille des coups de canon qui ont fait trembler les églises, est avant tout le défenseur des intérêts de la foi. Dans des circonstances antérieures, on a entendu des corporations provinciales ou municipales de cette même Catalogne, réclamer énergiquement en faveur des Religieuses, dont les biens étaient livrés à l'encan. Personne n'ignore quel fut le rôle du vénérable évêque de Barcelone pendant les agitations du soulèvement de novembre. On sait aussi que la piété, gagnant après la tempête populaire cet irrésistible empire qui est donné à celui qui console, a repris dans la ville assiégée et bombardée un éclat depuis longtemps évanoui. Constatons ces différents faits qu'on oublie trop souvent dans l'étude des situations politiques.

Du reste, il ne faut pas croire que *Lo verdader Catalá* élève ouvertement une bannière de révolte contre l'autorité centrale; non : il ne traduit que des souvenirs et n'obéit qu'à des aspirations confuses, dont l'effet n'est probablement point à redouter. Depuis longtemps le peuple de la Catalogne a coutume d'étudier les principes de la religion, d'apprendre les prières de l'Église, d'en lire la vénérable histoire dans des livres écrits en catalan et imprimés à son usage. Une grande partie du peuple de cette province, ignorant la langue espagnole, se trouve privée des ouvrages qui le tiendraient au niveau des connaissances de la patrie : cette considération a été sans doute la plus puissante pour amener la création d'une Revue en langue catalane; mais nos réflexions n'en restent pas moins fondées sur cette circonstance remarquable, que l'apparition de cette Revue coïncide avec l'explosion du sentiment provincial, et que son titre seul renferme une sorte de défi jeté au reste de la nation.

Parlons d'un quatrième recueil Barcelonais. La révolution espagnole a révélé ce qu'il y avait d'impur dans son origine, par les persécutions dont elle a accablé l'Église. Le Jansénisme, cette hérésie des étroits et timides politiques, a fait bannir de l'Espagne l'*Association pour la propagation de la foi*. Aux yeux des hommes d'État, il a suffi que cette glorieuse Association fût née en France, eût son principal siége dans une de nos villes, ou, pour mieux dire, près du tombeau d'un de nos martyrs, à l'ombre d'une des chaires épiscopales les plus antiques de l'Église, pour qu'elle fût dommageable à leur pays. Une pareille politique, au temps de la réforme du Mont-Carmel par sainte Thérèse et Saint-Jean-de-la-Croix, n'aurait jamais permis en France l'importation de la sainteté qui fleurissait par delà les monts. Combien l'esprit de cet ancien temps, dans tout ce qui touchait à la foi, était plus vaillant et plus généreux ! Une sorte d'ambassade fut alors envoyée en Espagne, et on en ramena, avec une pompeuse allégresse, des filles de sainte Thérèse, qui fondèrent parmi nous ces familles de Carmélites dont la ferveur est encore digne de leur célèbre origine. Ce n'est point ainsi que raisonne le Jansénisme, ou, si l'on veut, le philosophisme espagnol : de par ses alguazils, il est défendu à nos frères de la Péninsule d'unir leur offrande à celles qui vont, sur toute la terre, racheter des âmes à la civilisation et à la liberté intellectuelle et spirituelle. Eux qui ont donné à l'Église trois des plus grands fondateurs d'Ordres, ne peuvent plus lui faire l'aumône d'un sou ! Cependant, une nation au sein de laquelle la foi est vivace, ne se résigne pas ainsi à laisser trancher les racines par lesquelles sa vie s'alimente et se renouvelle dans le sol commun de la charité; ne pouvant traduire les *Annales de la propagation de la foi*, et les répandre par milliers dans toute l'Espagne, la presse religieuse a fondé une Revue qui, dans le langage national, et en s'entourant de tous les secours de la patrie et de l'étranger, raconte tout à la fois « les « alternatives qu'éprouve en ce moment « l'Église dans la partie la plus civilisée « du monde, et les consolations comme « les douleurs que cette Église, notre « Mère, trouve dans les chrétientés nom-« breuses, répandues en Asie, en Afri-« que et en Amérique. » Nous citons quelques paroles du *prospectus*. C'est Barcelone qui a eu l'honneur de fonder cette Revue, dont le titre est : *Revista católica (Revue catholique)*.

A Cadix, une publication qui n'est

pas sans rapport avec celle dont nous venons de parler, voit le jour depuis le mois de janvier de cette année; *El Archivo católico* (*les Archives catholiques*), c'est son titre, est un recueil de documents intéressants pour la foi, de nouvelles religieuses, et surtout de Lettres écrites des missions les plus lointaines, particulièrement par les missionnaires espagnols. On sait que, malgré les détresses de la patrie, le clergé espagnol fournit des ouvriers évangéliques à plusieurs contrées que les armes de l'Espagne ou ses navigateurs ont jadis conquises à l'influence européenne. Au Tung-King, dans les îles Philippines, dans l'Amérique du Sud, dans la Californie, on n'a point vu se perdre totalement la chaîne bienfaisante et illustre des missionnaires de l'Espagne. Sur divers points du globe, le sang des évêques ou des religieux espagnols est encore prêt à couler, et à se mêler à celui de nos missionnaires, pour glorifier la Croix, par laquelle triompha Xavier. Comment donc l'Espagne n'aurait-elle point l'oreille ouverte à ces cris de détresse ou d'héroïque victoire, qui viennent sans cesse rappeler à l'Europe indifférente ou sacrilége, que l'on meurt encore pour l'Évangile, comme au temps quasi-fabuleux de la primitive Église? L'existence de l'*Archivo católico* de Cadix s'explique donc aussi bien que celle de la *Revista* de Barcelone.

Cadix n'en est point à son premier recueil religieux. Il y a quelque temps, lorsque Madrid accueillait le début de *la Cruz*, la seconde capitale de l'Andalousie voyait paraître *la Epoca* (*l'Époque*). Il faut cependant convenir qu'aucune ville secondaire de l'Espagne ne dispute, en ce moment, à l'ardente Barcelone, la palme de l'éloquence philosophique. Centres d'un commerce agricole plutôt qu'industriel, les grandes villes de l'Andalousie n'ont pas cette séve de vie politique qui rend en ce moment la capitale de la Principauté de Catalogne un obstacle pour les vues soit sages, soit criminelles, du pouvoir central. Néanmoins la pure littérature, la poésie et les arts paraissent conserver leur droit de patrie dans les grandes cités de la Bétique. Au midi de l'Espagne, les fleurs et les chansons; au nord, les grandes actions politiques et les discours virils.

Si nous avions dû faire entrer dans notre cadre toutes les publications qui placent les matières religieuses dans l'ordre de leurs travaux, notre examen de la presse des provinces s'allongerait sans doute plus qu'il ne conviendrait à nos lecteurs. Il nous paraît que les principaux traits qu'il leur importe de connaître sont maintenant marqués. Nous clôrons cette analyse en signalant, d'après les derniers renseignements qui nous parviennent, la création d'une Revue hebdomadaire à Valence, sous le titre de *la Restauracion* (*la Restauration*). Deux écrivains, dont l'un est un ancien moine arraché au cloître, l'autre un jeune avocat de beaucoup d'espérance, sont les fondateurs de ce nouveau recueil. Après tant de ruines, la jeunesse elle-même s'effraie de l'avenir; elle se prend à *restaurer*. C'est un signe extraordinaire qui peut-être n'a paru que dans notre temps. Quoi qu'il en soit, des chrétiens qui mettent en commun leurs œuvres, font plus que de restaurer un passé décrépit, ils reconstruisent la demeure des générations futures; et ils ont beau faire, tout est nouveau sous leurs mains, le passé même, tout, hormis ce qui est éternel.

Le tableau de la presse religieuse en Espagne est déjà consolant. Née d'hier, cette presse a produit déjà beaucoup. Si on considère les probabilités, son rôle ira grandissant chaque jour par la déception des hommes qui ont trop cru à la politique. Un vaste parti, qui couvre encore l'Espagne et remplit l'exil, le parti de don Carlos, trouvera dans la presse religieuse l'organe qu'il faut à ses nobles convictions. Si l'on songe jusqu'à quel point l'Espagne, soit politique, soit religieuse, est accoutumée à user de l'épée plutôt que de la plume, on s'étonnera que les catholiques, faisant appel à l'attention publique par des discours et non plus par des coups de fusil, aient néanmoins réuni un si vaste auditoire. Cela prouve évidemment deux choses: que l'Espagne incline à la paix, puisqu'elle a recours à la discussion, dans laquelle l'homme

intellectuel et moral s'agrandit de ce qui est enlevé à la violence ; que le catholicisme n'a pas moins à compter sur l'intelligence de l'Espagne que sur ses armes. C'est sur cette double conclusion, puisse-t-elle être légitime ! que nous aimons à laisser la pensée de nos lecteurs.

A. DE BLANCHE.

ROME CHRÉTIENNE,

OU TABLEAU HISTORIQUE DES SOUVENIRS ET DES MONUMENTS CHRÉTIENS DE ROME;

PAR EUGÈNE DE LA GOURNERIE [1].

Rome et le christianisme !... voilà les deux plus belles, les deux seules merveilles de ce monde ! les réunir dans un même récit, comme elles sont confondues dans leur double éternité, c'est une magnifique et périlleuse entreprise. Que dire de Rome et du christianisme qui n'ait déjà été dit? Il existe ici-bas une chose toujours ancienne et toujours nouvelle, qui ne vieillit pas, qui ne meurt pas, qui, sans cesse, finit et, sans cesse, recommence, où vient se réfléchir toute l'humanité, et qui porte dans son sein le passé, le présent et l'avenir : c'est l'histoire. M. de la Gournerie a donc eu recours à l'histoire pour peindre Rome chrétienne.

Jusqu'ici on a parlé longuement, trop longuement peut-être, de la Rome des Brutus et des Scipions, de la Rome des dieux et des Césars, de la Rome des Raphaël et des Michel-Ange; mais quel écrivain, quel artiste, quel voyageur a beaucoup songé à la Rome des saints, des martyrs et des papes, à cette Rome mère, nourrice et gardienne de la foi, symbole vivant de l'unité catholique, centre mystérieux d'un cercle dont la circonférence se perd dans l'infini ? M. de la Gournerie, avec son âme pieuse, poétique, méditative y a beaucoup songé lui, et c'est le fruit, non d'une observation superficielle, mais d'un long travail, d'une étude consciencieuse qu'il nous communique aujourd'hui.

[1] 2 vol. in-8°, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 64.

Il n'a pas seulement voyagé, mais vécu, senti et pensé à Rome. Il a tout interrogé : ses monuments, ses annales, son gouvernement, sa politique, sa littérature et ses arts. A la vue de ce spectacle confus et multiforme, embrassant tous les temps et tous les lieux, assez semblable à celui que le Christ dut apercevoir du haut du temple de Jérusalem, le jeune voyageur a sans doute été saisi d'un éblouissement qui ne lui a permis d'abord de rien distinguer, de rien classer; puis, après s'être recueilli, après avoir fait d'inutiles efforts pour trouver un lieu commun à tant d'impressions diverses, à tant d'événements étrangers les uns aux autres, il aura choisi, à défaut d'une autre unité, l'unité même du catholicisme, et il aura écrit en tête de son livre : *Rome chrétienne*. C'est ce qui expliquera cette exubérance de faits et d'idées qui, groupés autour de l'idée principale, la font quelquefois resplendir avec plus d'éclat, mais quelquefois aussi l'offusquent et la dérobent à la vue. Il nous semble que, pour une histoire spéciale, c'était trop, et trop peu pour une histoire générale; il aurait fallu ou resserrer le lit du fleuve, ou élargir assez ses rives, afin qu'il pût recevoir, sans déborder, ces milles ruisseaux, ces vastes et nombreux torrents venus de tous les points du globe. La division par siècles, suivie avec rigueur, tout en mettant de l'ordre dans le récit, contribue peut-être encore à *diviser* la pensée de l'écrivain et l'attention du lecteur.

A part ce défaut, qui vient d'un excès de fécondité, et qu'il sera facile de corriger dans une nouvelle édition, quelles brillantes qualités! que de considérations élevées! que de riches tableaux! que de science, en même temps, et d'imagination! Essayons de donner, de cet ouvrage remarquable, une courte analyse, et d'en faire ressortir les points les plus lumineux.

C'est d'abord, pendant les cinq premiers siècles, la merveilleuse, l'adorable histoire de la primitive Église, le temps où il y avait deux Romes : l'une, maîtresse du monde, riche, splendide, fière de ses pompes et de ses orgies impériales, noyée dans le sang, le vice et la débauche, s'acheminant vers sa ruine, le front ceint d'un diadème d'or et d'une couronne de roses; l'autre, humble, cachée, souterraine, priant et souffrant dans les ténèbres, mais, du fond des catacombes, montant, montant toujours, jusqu'à ce qu'elle ait soulevé et déraciné la superbe ennemie qui l'écrase; le temps où quelques pauvres esclaves sortent d'une obscure maison pour aller ensemble sur la *voie Appienne* au-devant de saint Pierre ou de saint Paul, revenant de Jérusalem ou d'Antioche dans la ville éternelle; le temps des illustres martyrs, dont le tombeau devient un autel, le sang une semence, la mémoire un culte. Saint Ignace, saint Symphorose, sainte Félicité, sainte Cécile, saint Sauveur, saint Sébastien, sainte Agnès; le temps enfin des panégyristes éloquents, des grands docteurs : Justin, Tertullien, Ambroise, Jérôme, Augustin, âge d'or du Christianisme, époque féconde, qui contient en germe la suite des siècles futurs, la vie entière de l'humanité. M. de la Gournerie nous a fait de cette époque une peinture pleine d'un charme et d'une simplicité antiques. J'aime surtout sa visite aux catacombes, page qu'on croirait détachée des *Confessions* ou du *Génie du Christianisme.*

« Lorsque j'ai parcouru ces lieux « saints, nous étions ensemble trois jeu« nes hommes nous livrant avec jouis« sance, comme Jérôme, au plaisir de « l'étude, enfants de cette civilisation « légère, qui effleure tout, cherchant « des émotions et des souvenirs, scru« tant les pierres des temples, les débris « des palais avec le zèle d'un âge où les « illusions sont encore toutes vives, mais « aussi avec cette foi chrétienne qui est « plus puissante encore que l'imagina« tion, et qui, à tous trois, nous était « commune. Un vieux moine alluma une « petite bougie, et nous précéda dans « l'escalier inégal et tortueux. Il mar« chait vite, car ses pieds étaient faits « à ce terrain glissant et à ses rudes as« pérités. A peine sa bougie exhalait« elle une lueur vacillante à travers les « vapeurs qui l'étiolaient. Je l'appelai « une fois, et sa voix cadavéreuse re« tentit faiblement sous ces basses voû« tes; et il marchait toujours, et nous le « suivions baissant la tête, nous heur« tant à chaque pas contre les murs, « dans l'épaisseur desquels reposent des « pontifes, des martyrs, des vierges, « tant elles sont étroites les rues de cette « ville de la mort! Là, nous disait le re« ligieux, était le corps de sainte Cé« cile; voilà la place où dormait un « évêque; cette niche plus grande était « un sanctuaire; cette pierre, plus « haute, était un autel; voilà l'humble « tabernacle où l'hostie sainte était ex« posée à la vénération des saints; car « alors sainteté et christianisme étaient « presque une même chose. Nous trou« vâmes plusieurs lampes en terre, avec « le monogramme du Christ dont se ser« vaient les fidèles. Oh! combien nous « aurions voulu, au milieu de tous ces « vivants témoins d'une époque de foi « et de courage, entendre encore les « cantiques des prédestinés, les paroles « de paix des confesseurs, les ardentes « prières des néophytes, et les pieux en« seignements des Soter, des Denis, des « Anicet, vertueux pontifes, qui se sou« mettaient aux adversités avec un inef« fable dévouement et accueillaient les « jours mauvais par des actions de « grâces! Mes amis et moi nous étions « dominés par une inexprimable émo« tion; différences de caractères, de vie « et d'habitudes, tout cela s'était con« fondu dans un même sentiment de res« pect, dans un retour profondément « triste et réfléchi sur notre temps et « sur nous-mêmes. Le froid qui nous pé« nétrait, la bougie qui se consumait

« lentement, eurent peine à nous arra- « cher de ces sépulcres, tant la religion « y est grande, tant les vertus auxquelles « l'homme peut atteindre y paraissent « hautes et sublimes. »

Du 5e au 12e siècle, quelle lutte! quels combats! quelles révolutions! L'empire romain tombe, la puissance pontificale s'élève, la papauté est seule aux prises avec la barbarie. Contre le glaive des Alaric, des Attila, des Genséric, elle n'a que la croix, et la croix triomphera. Si grands que nous apparaissent de loin, montés sur les ruines du monde, ces rois de la destruction, ces chefs des Huns, des Vandales et des Goths, comme ils sont dépassés par les saint Léon et les saint Grégoire! Rome cependant est prise, reprise, pillée, incendiée, saccagée... qu'importe? L'orage passera, et la barque de Pierre aura surnagé; ses passagers, qu'elle conduit au port, au lieu de l'aider à se diriger à travers les tempêtes, s'efforcent de la couler bas. Les hérésies naissent, meurent, renaissent les unes des autres; qu'importe encore? Rome n'a point défailli, l'erreur est partout, mais la vérité est au centre comme le soleil, et les nuages seront bientôt dissipés. Déjà la société ecclésiastique s'organise, la liturgie fixe et agrandit le culte; l'Évangile chasse devant lui les restes de l'idolâtrie; de pieux monuments s'élèvent de toutes parts; le catholicisme est fier encore de ses saints, de ses docteurs, de ses apôtres... Mais, hélas! voici de nouvelles calamités, de nouveaux désastres, de nouvelles ténèbres : Rome devient le champ de bataille de toutes les ambitions; les Lombards, les Sarrasins l'envahissent; le grand nom de Charlemagne ne la protége plus; les empereurs, venus pour la secourir, s'en retournent chargés de ses dépouilles; l'élection même des papes est une cause de collision sanglante; de vénérables pontifes sont traînés en exil, égorgés aux pieds des autels; la révolte est dans la ville, le schisme dans l'Église, l'anarchie dans les lois, le désordre dans les mœurs, l'ignorance et la grossièreté dans les âmes; la corruption a gagné jusqu'au sanctuaire; tout meurt, tout s'éteint.

Impiaque æternam timuerunt secula noctem.

M. de la Gournerie s'est attaché à reproduire presque tous les incidents de ce drame obscur, compliqué et lugubre; il ne faudra donc pas s'étonner, à l'exemple des peuples qui en furent les témoins vivants, et qui, dans leur désespoir, appelaient la fin du monde, s'il s'est lui-même senti découragé, et si son style est devenu quelque peu triste et aride en traversant ces landes sauvages. Il aurait dû les parcourir d'un pas plus rapide, afin d'arriver plus tôt à cette lumière qui commence à poindre au 12e siècle.

Alors le chaos se débrouille; il se fait jour dans les affaires du monde; la papauté s'affermit et prend la première place dans le conseil des nations; elle n'est plus asservie; elle règne en vertu d'un droit public, qui rend presque toutes les couronnes tributaires de son autorité ou de son influence. Grégoire VII, Innocent III, Boniface VIII, sont les glorieux auteurs de cette miraculeuse péripétie dont Rome est le théâtre. Malgré les turbulences de l'aristocratie italienne, qui forcent la papauté à se réfugier à Avignon, et à travers ce long débat entre le sacerdoce et l'empire, débat important, mais fastidieux, et dans lequel la forme étouffe le fond, il se fait un merveilleux travail signalé par le mouvement des croisades et la création des ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, par l'importance des intérêts agités dans les comités, la naissance des académies savantes, les courtes mais admirables efflorescences de l'art chrétien, l'invention de l'imprimerie, etc.

Nous sommes arrivés au seizième siècle! C'est ici que nous devons les plus grands éloges à M. de la Gournerie. Son style a retrouvé sa couleur et sa vie pour peindre cette époque brillante, unique peut-être dans les annales de l'esprit humain. Il a fait passer devant nos yeux, comme dans un prisme magique, poëtes, peintres, sculpteurs, architectes, antiquaires, érudits, beaux esprits élégamment polis, Érasme, Bramante, Raphaël, Michel Ange, Arioste, les cardinaux Bembo et Chigi, Léon X prodigue envers tous de sourires et de largesses... et, au milieu de ces enchan-

tements, le sombre Luther regardant tout sans rien admirer, écoutant tout sans rien comprendre, et sortant de Rome, où il était entré en humble pèlerin, avec les fureurs et les imprécations de Coriolan. On sent dans les récits animés de l'historien je ne sais quelle séve de chrétien et d'artiste qui s'épanche avec abondance d'une âme combattant entre ces chastes instincts et son enthousiasme pour un art qui sème partout les merveilles sans trop de souci de la religion et de la pudeur, et qui, avec les mêmes pinceaux, souvent sous les mêmes traits, représente indifféremment Vénus et des Madones. Nul n'a mieux décrit l'alliance singulière de ce paganisme renaissant avec la vieille foi romaine, qui, au lieu de se laisser ainsi amollir par de profanes délices, aurait dû redoubler d'énergie et de vigueur pour terrasser la réforme.

« Comment traverser, dit-il, l'époque « glorieuse qu'on appelle le siècle de « Léon X, sans songer que ce luxe, cette « pompe des arts, ces mœurs faciles et « élégantes, ce sensualisme de la pen« sée, enfin, serviront de prétexte à une « déplorable scission? Jamais Rome n'a« vait apparu plus grande au monde; « jamais ses édiles sur leurs chaises cu« rules, ses consuls, ses pères conscrits « qu'on prenait pour des rois, n'avaient « offert un plus majestueux ensemble « que cette élite, ce sénat de nobles et « de beaux génies se pressant à genoux « autour du trône pontifical. On eût dit « que la ville des Césars voulait renaître « de ses cendres, tant étaient nombreu« ses et magnifiques les constructions « qui s'élevaient du môle d'Adrien au « Colysée, de la colonne Trajane au Ca« pitole. Mais non, le passé n'était rien « pour le Capitole de la chrétienté au« près des monuments qu'elle rêvait, « auprès des gigantesques conceptions « qu'elle jetait brûlantes dans le cer« veau de ses artistes : aussi l'Europe se « taisait et admirait. C'était, en effet, « un sublime spectacle que celui de la « religion se révélant, non point seule« ment par des thèses scolastiques, « comme dans les universités, mais par « des édifices grandioses, par des ta« bleaux, des statues, des hymnes et « des actions de grâces. C'était un su« blime spectacle que celui de la pensée « chrétienne débordant en flots de poé« sie et s'élevant sous toutes les formes « vers celui qui a donné la voix à l'hom« me pour qu'il chante, le génie pour « qu'il enfante des merveilles. Le vi« caire, le représentant de Jésus-Christ « présidait lui-même à ce mouvement; « il l'activait comme l'avaient fait la « plupart de ses prédécesseurs par les « encouragements d'un esprit formé à « toutes les délicatesses du goût, et par « une royale générosité. Aussi la posté« rité devrait-elle à bon droit bénir sa « mémoire, si, au lieu de se soumettre « aux caprices de l'art, il l'eût dirigé, « s'il lui eût donné l'exemple de l'aus« térité religieuse, s'il se fût efforcé de « la maintenir dans la pureté de sa « sainte mission. »

Sans dissimuler, comme on voit, les fautes des papes, l'auteur célèbre éloquemment leur bienfaisante et civilisatrice influence, la splendeur des monuments qu'ils consacrent à la religion, à la science, à la charité, leur génie organisateur, les nombreuses institutions fondées sous leurs auspices, l'apparition si opportune de la *Compagnie de Jésus*, élevée comme une forteresse armée en face de l'hérésie, et surtout les vertus sublimes de quelques saints personnages qui, à travers les enivrements et les corruptions du siècle, poursuivent en silence l'œuvre immortel de Dieu : Ignace de Loyola, François Xavier, Philippe de Néri, Charles Borromée..., les quatre chapitres ou plutôt les quatre chants du 16e siècle, terminés par un portrait du Tasse, modèle achevé de gracieuse et poétique élégance, suffiraient pour composer un ouvrage remarquable, digne du riche et magnifique sujet qu'ils embrassent.

A partir du 17e siècle, le prestige de Rome s'efface un peu. L'attention est ailleurs : en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en France surtout, Henri IV, Richelieu, Cromwel, Louis XIV, en présence de quelques pieux et pacifiques pontifes! La lutte n'est pas égale. Aussi M. de la Gournerie se hâte-t-il d'arriver au terme de sa carrière en se contentant de recueillir çà et là quelques souve-

nirs importants, tels que le séjour à Rome du Poussin et de la reine Christine de Suède, les différends d'Innocent XI et de Louis XIV, la suppression des Jésuites sous Clément XIV, l'essor de la littérature italienne, la pléiade poétique des Métastase, Alfieri, Monti, Angelica Kauffmann, Canova....; et pour finir par un coup de tonnerre un jour radieux et serein : la révolution française, qui vient ajouter deux martyrs de plus à cette longue suite de pontifes commencée par un martyr.

Tel est le vaste tableau que M. de la Gournerie a eu le courage d'entreprendre; s'il laisse encore quelque chose à désirer sous le rapport de l'ordonnance et de l'harmonie de ses diverses parties, et sous le rapport aussi de la distribution de la lumière, qui quelquefois s'égare inutilement sur des plans secondaires qu'on aurait pu laisser dans l'ombre, et n'éclaire pas d'un jour assez net et assez vif certains points culminants; si la philosophie, qui devait donner à l'horizon plus de profondeur et d'étendue, fait un peu défaut; si l'histoire, la chronique, l'archéologie, se mêlent et s'enchevêtrent avec une apparence de confusion, ce n'en est pas moins là une œuvre capitale, œuvre d'érudition, d'art et de haute littérature, supérieure à tout ce qui a déjà été publié en France sur le même sujet, le meilleur guide enfin du voyageur chrétien à Rome. Nulle part, en effet, on ne trouvera plus de faits groupés autour de ce grand nom de Rome, des renseignements plus nombreux et plus exacts sur l'origine, l'histoire, la structure et la décoration des édifices et surtout des églises renfermées dans la ville des Césars et des papes, une plus vive intelligence des pieux ou héroïques souvenirs qu'ils retracent, des temps, des idées, des personnages illustres dont ils sont la consécration ou le symbole, de ce génie intime et mystérieux qui leur donne la signification et la vie, les ennoblit, les sanctifie, les transfigure à nos regards, depuis le vieux Capitole et les catacombes, où l'âme, recueillie et pensive, s'enivre avec délices et dans une mélancolique extase des parfums d'une double antiquité; jusqu'à cette église de Saint-Pierre, dont la coupole, superbe et majestueux diadème posé sur le front de la reine des cités, semble avoir été construite par l'homme *pour représenter au moins à son œil*, comme le dit d'une autre église, dans son sublime patois, le poëte Jasmin, *la grande chapelle du ciel :*

> Represento soumen a soun el
> *La grando capeto del ciel !!!*

C'est en quelque sorte du haut de Saint-Pierre que M. de la Gournerie fait ses adieux à Rome; il a voulu clore et comme consacrer son livre par la bénédiction que donne le pape le jour de Pâques, *Urbi et Orbi*. C'est avec raison qu'il a rappelé en finissant ces trois mots célèbres qui, dans leur laconisme énergique et leur singulière antithèse, sont comme un résumé de toute l'histoire du genre humain. Rome, en effet, c'est à la fois la ville et le monde : *la ville éternelle*, c'est-à-dire la patrie des grands hommes et des grandes choses, le foyer et l'asile de tout ce qui a brillé, de tout ce qui a duré sur la terre; *le monde catholique*, c'est-à-dire la réunion des intelligences et des cœurs fidèles à la même foi et au même culte, qui viennent se consommer et se perdre dans l'unité romaine, comme les rayons dans le soleil, les fleuves dans la mer, les siècles dans l'éternité.

LUDOVIC GUYOT.

ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION IRLANDAISE.

Il y a trois mois que nous racontions dans un autre recueil[1] les commencements et les premières phases de la grande lutte qui a surgi depuis peu dans le centre religieux et politique du monde anglais. Si notre travail a rencontré une bienveillante indulgence, il la doit uniquement, nous le savons, à l'intérêt qu'inspire l'homme de génie auquel la Providence semble avoir confié les nouvelles destinées de l'Irlande. Pendant ce temps, une plume sage et exercée faisait connaître aux lecteurs de l'*Université* le mémoire publié par O'Connell sur la tyrannie qui n'a cessé d'opprimer sa malheureuse patrie. Nous croyons donc leur faire encore plaisir en constatant les progrès de la grande question du rappel ; et, fidèles au rôle d'un historien consciencieux, soit que nous racontions les faits dans leur simplicité, soit que nous présentions nos propres observations, nous nous rappellerons toujours que nous sommes en présence d'une grande révolution, dont le passé est plein de troubles et de drames sanglants, dont l'avenir se montre enveloppé d'une obscurité redoutable. Nos paroles, nous l'espérons, seront sages et modérées; de longues études faites avec amour sur le passé de l'humanité nous ont appris ce que valent les exagérations et les utopies : ces mêmes études nous sont d'une utilité réelle pour le présent; semblables aux rayons d'un cercle immense qui tous convergent au centre et qui sont tous menés à une même circonférence. On l'a dit plus d'une fois, la scène change avec les acteurs, mais le fond du drame est identique avec celui qui l'a précédé.

Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos,
Prima cadunt : ita verborum vetus interit ætas,
Et juvenum ritu florent modo nata vigentque ;

Les feuilles tombent, d'autres poussent ; c'est toujours le même arbre. Ainsi les mots, ainsi les hommes.

[1] Voir *le Correspondant* du mois de juin 1843.

Au début de la session actuelle, le ministère anglais semblait pouvoir compter sur une majorité compacte et nombreuse pour repousser le rappel de l'union et appuyer toute mesure, même violente, qui tendrait à comprimer le terrible mouvement qui vient d'éclater. Depuis lors les choses ont bien changé de face et la division s'est mise dans le camp de Robert Peel. Nous n'avons pas à revenir sur les chaleureux discours prononcés par plus d'un tory en faveur de l'Irlande, et soutenus dans un but intéressé par les amis de lord John Russell. Mais il est évident qu'un changement si important dans les esprits n'a pu s'opérer que par suite d'un changement plus grand encore dans l'ordre des faits matériels. L'Angleterre est fort habituée à voir se former de vastes associations dans le but d'arriver à quelque mesure voulue par un parti ou par l'opinion publique tout entière. Mais il s'agit ici du centre de l'empire britannique, ce vaste corps est atteint dans ses entrailles mêmes. Or, ce que se propose O'Connell paraissait impossible aux publicistes il y a quelques semaines ; aujourd'hui on se moque de cette impossibilité avec un rire inextinguible. Et cependant le gouvernement ne cesse pas un seul instant d'envoyer troupes sur troupes en Irlande, et de se préparer à une lutte sanglante. Une étincelle suffirait pour allumer l'incendie : qui la jettera? Voilà ce qui semble déconcerter complétement les radicaux français. En attendant, voici ce qu'écrivait, il y a peu de jours, un spirituel écrivain de la presse anglaise :

« Il nous arrive parfois d'être singulièrement amusé à la vue de l'admirable sang-froid et du calme impassible avec lesquels nos magnanimes compatriotes se persuadent même aujourd'hui que le rappel est impossible ; que jamais l'Angleterre n'écoutera une pareille demande ; que la prétendue confiance de M. O'Connell dans le succès de son agitation est, après tout, une imposture.

Encore un peu de temps, disent ces bonnes gens, et cette effervescence tombera d'elle-même, ou l'Angleterre, bien malgré elle, bien en dépit de son cœur, se verra contrainte de châtier, de comprimer, de pacifier avec une verge de fer sa pauvre sœur si turbulente, si déraisonnable. Voilà ce que nous entendons chaque jour, voilà ce qui se dit avec le ton d'une suprême sagesse, avec la conscience d'une supériorité qui ajoutent infiniment au poids et à la valeur de ces sentencieuses personnes. Aussi, toutes les fois que nous avons le bonheur d'écouter ces doctes oracles, nous arrivons à cette conclusion infaillible : « Oui, sans aucun doute, le rappel est « impossible. Comment donc M. O'Connell se soumettra-t-il à cet arrêt du « destin? »

« Mais après avoir repris haleine, après avoir relevé nos têtes prosternés dans la poussière, nous ne savons, en vérité, comment cela se fait; et nous en demandons pardon à nos docteurs, nous nous sentons maîtrisés par cette idée irrésistible, c'est que la meilleure partie de l'histoire universelle forme un tissu d'*impossibilités* devenues possibles. Rien n'est profond et vrai comme le *Credo quia impossibile* de saint Augustin. Eh! que sont donc, de grâce, les actions héroïques des grands hommes et des grands peuples, sinon l'impossible changé en fait! Le possible! mais c'est l'œuvre d'un chacun, c'est le terre-à-terre quotidien. Le possible, voilà pour vous, pour moi, gens du commun, pour le banal grand seigneur, pour le trivial homme du peuple. Mais l'impossible ne connaît ni règle, ni précédent, Dieu l'inspire à ses élus, il le souffle au cœur de ses agents à leur insu; puis il les envoie au loin pour accomplir des choses dont le caractère est de marquer la prudence et la sagesse. Quoi de plus impossible que la délivrance des Israélites? Mais l'ordre de Dieu et l'obéissance de Moïse en métamorphosèrent l'impossibilité en réalité. On vit partir les esclaves, et leurs tyrans s'engloutir dans la mer Rouge. Autre impossibilité que de fonder un empire qui soumette aux mêmes lois la sauvage barbarie de l'Europe, la voluptueuse civilisation de l'Asie et l'indomptable férocité de l'Afrique. Romulus aurait été fou d'y songer. Et pourtant le voilà qui rassemble des voleurs de grand chemin sur des collines, les enferme dans leur enceinte, commence par réaliser cette première impossibilité; par là il rend l'autre possible, et confie à la terre les germes d'un empire gigantesque et durable. Troisième impossibilité, très-impossible. Douze pêcheurs ou rabbins, peu importe, se mettent en tête de saper le paganisme romain, et d'amener l'univers à croire au crucifiement du Tout-Puissant! Eh bien! cet impossible des impossibles s'accomplit à son tour par l'effet de cette loi divine qui donne la victoire à la faiblesse sur la force. Mes amis, encore quelques impossibilités. Comment défendre de misérables villes mal fortifiées, mal peuplées, contre les millions armés de la Perse? Impossible de renverser la féodalité; impossible d'abattre la fière noblesse française; impossible de faire monter sur l'échafaud son infortuné monarque; impossible d'organiser treize établissements coloniaux, de manière à résister heureusement à l'invincible Angleterre. Mais toutes ces choses sont de l'histoire, de l'histoire vulgaire, palpable, réelle : cela empêche-t-il qu'on ne les proclamât impossibles la veille même de leur accomplissement? »

A ces accents incisifs et passionnés qui méconnaîtrait le langage des révolutions sociales? L'imminence du danger est donc évidente pour tous les bons esprits, disons mieux, pour les plus aveugles. On comprend facilement l'influence terrible et menaçante de ces prodigieuses masses d'hommes qui marchent devant O'Connell au doigt et à l'œil, mais il faut voir encore la machine à l'œuvre, fonctionnant dans ses détails. De loin nous disons bien : *Mens agitat molem*, mais on se rend mieux raison de sa marche vers la nouvelle Troie dont elle menace les murs, lorsqu'on pénètre dans ses flancs. Essayons.

Puisque nous parlions d'impossibilités, remarquons que celle-ci semble porter avec elle les chances de la victoire. Comment se fera le Rappel ou toute autre mesure équivalente? Assurément, nous nous garderons bien de faire

le prophète ; mais le plus habile joueur d'échecs prévoit-il absolument toutes les chances de sa partie ? Néanmoins, à prendre sous ses faces actuelles le grand jeu de l'Irlande, O'Connell a déjà accompli la moitié de sa tâche la plus difficile. Dans le *meeting* de Tullamon, il a promis le rappel pour janvier ou mai prochain. Cela paraît impossible ; mais prenons garde. Avant tout, il lui fallait des masses, des millions d'hommes : il les a. Une fois maître des masses, il lui fallait les discipliner : elles sont disciplinées. Leur donner la conscience de leur puissance entre ses mains : elles l'ont. Il fallait enfin leur inspirer une immense confiance dans sa sagesse, à lui, O'Connell ; puis, dans leur propre dévouement, dans leur prudence mutuelle. A l'heure qu'il est, tout cela a été fait. A considérer donc cette œuvre jusqu'ici, nous avons sous les yeux une des plus magnifiques créations qu'il ait été donné à l'homme d'enfanter, un des plus beaux spectacles auxquels nous puissions assister, celui de ces masses imposantes qui se plient magiquement à des habitudes d'ordre et de tranquillité, vont et viennent, accourent de tous les points de l'horizon, ou se dispersent vers les quatre vents du ciel, non-seulement sans tumulte, mais avec la paisible attitude et l'intime satisfaction d'enfants qui viennent de quitter un père bien-aimé ! *Mens agitat molem !* Encore quelques semaines, et viendra le moment de la faire agir : qui pourrait en calculer l'irrésistible puissance?

Quand on parle du Rappel, bien des gens comprennent par ce mot une séparation absolue entre l'Angleterre et l'Irlande. Moins que personne nous ne sommes disposé à nous dissimuler les dangers de la crise actuelle. Mais, après tout, qu'est-ce que le Rappel ? C'est, pour l'Irlande, un gouvernement indépendant de la Grande-Bretagne. Or, plus d'une colonie lointaine jouit déjà de cet avantage. Pour nommer seulement deux établissements, le Canada n'a-t-il pas sa législature, la Jamaïque ses députés ? Il y a mieux : le phénomène politique dont nous parlions tout à l'heure, qu'est-ce autre chose, sinon un gouvernement sur une grande échelle, sans parlement, sans lois précises, sous la direction d'un grand chef, qui est à la fois pouvoir exécutif, législatif et judiciaire ? Le ministère de sir Robert Peel oserait-il affirmer sans rire que le gouvernement de l'Irlande est entre ses mains ? Voyez comment le grand agitateur répond aux menaces du gouvernement britannique. Ne dirait-on pas une personne qui traite d'égal à égal ? Chacun sait que tout magistrat soupçonné d'aider à la cause nationale a été congédié par l'administration actuelle. Sur-le-champ l'association a recommandé de congédier de *fait* tous les magistrats tenant leurs fonctions du gouvernement et de les remplacer par des arbitres élus dans chaque paroisse. Or, comme le fait observer avec justesse le *Tablet*, le peuple *pourra* leur obéir ou leur désobéir à son gré, mais n'est-il pas plus probable que chacun forcera son voisin à reconnaître cette autorité tutélaire en condamnant tout récalcitrant à une sorte d'excommunication sociale ? Que cette mesure soit seulement exécutée en partie, et les magistrats dont l'autorité s'appuie sur celle du cabinet de Londres seront réduits au simple rôle de spectateurs ! Qui sait ? ne seront-ils pas eux-mêmes jugés par leurs subordonnés ? N'est-ce pas là l'acte d'un gouvernement indigène et indépendant ?

Mais voici venir un autre acte non moins significatif. « Encore quelques « *meetings* comme celui de Tullamon, dit « M. O'Connell, et nous aurons notre « petit sénat de trois cents. » Or ce sénat existe en réalité, il est déjà nommé, et assurément les affaires ne manqueront pas à ce parlement *assemblé accidentellement*. Sans doute, un des premiers objets dont il aura à s'occuper sera de régler les rapports à établir entre le propriétaire et son tenancier. Mais un pareil pas sera-t-il fait sans la sanction de la législature britannique ? Voici comment répond à la question un journal hostile au Rappel, le *Dublin-Warder*, dont les paroles ont été reproduites par *la Nation*, feuille de la même couleur politique.

« Les partisans du Rappel ne peuvent-ils donc avoir recours à aucun autre moyen qu'à la rébellion pour amener

une crise? *Oui, ils le peuvent et ils le veulent.* Cette crise, il est vrai, sera peut-être suivie d'une insurrection, mais, tout aussi probablement, la trahison triomphera *sans coup férir*. O'Connell fera élire ses trois cents délégués sous l'impression d'une effervescence générale. Puis, les représentants, de s'assembler dans *Conciliation-Hall* pour faire des lois qui *n'obligeront pas le peuple*, comme dit M. O'Connell, *mais auxquelles il se soumettra suivant toutes les apparences*. Une de ces lois décidera la question des fermages, et du jour où le parlement de Conciliation-Hall l'aura tranchée, ce sera fait des revenus fonciers en Irlande. Il est non moins facile d'agiter contre la rente de la terre que contre la dîme. Quels moyens le gouvernement ou les propriétaires prendront-ils pour l'éviter? Mais vous expulserez de vos fermes une demi-douzaine de récalcitrants pour faire un exemple? Vraiment! N'ont-ils pas le trésor de l'association qui les soutiendra, et alors les fermes resteront en friches, car *qui oserait, ou qui* VOUDRAIT *les prendre* (sic)? — Le propriétaire fera valoir pour son propre compte. — Mais qui osera labourer pour lui? — Eh bien! alors expropriez. — Exproprier qui? tout le pays? — Non, mais encore une demi-douzaine de misérables dont vous ferez vendre les bestiaux. — Les vendre? Eh! vous dis-je, qui OSERAIT acheter ces bestiaux en présence de cinq cent mille souscripteurs pour le Rappel? Nous le demandons donc pour la seconde fois: Comment le gouvernement, comment le propriétaire repousseraient-ils une combinaison soutenue par les monceaux d'or accumulés dans les mains de l'association? Et toutefois, de jour en jour, nous approchons de cette crise, puisque tous les préparatifs sont faits, et l'heure de convoquer les délégués sonnera peut-être *d'ici à trois semaines*. »

Nous supposons nos lecteurs suffisamment instruits des relations qui existent entre le propriétaire et son tenancier en Irlande. Rien de plus facile d'ailleurs que de les analyser en deux ou trois phrases très-courtes. 1° Le possesseur de domaines immenses visite ses propriétés une fois tous les quinze ans, peut-être une fois dans sa vie; et abandonne l'administration à un agent subalterne, à quelque Écossais, par exemple, dont la volonté cupide et arbitraire pressure à son gré le petit fermier, l'évince du jour au lendemain en cas d'arrérages, afin de le remplacer par quelques spéculateurs sur la grande culture avec lequel l'intendant partagera les gros bénéfices. Peu importe que le malheureux fermier meure de faim avec sa famille, la loi est contre lui. C'est là un des mille abus résultant de cette plaie appelée *absentéisme*. Les exemples de ce genre sont nombreux. 2° Le propriétaire pourra résider dans le pays et y dépenser son revenu sans que la nature de ses relations change avec son subordonné sous le point de vue pécuniaire, tandis que, sous un autre, elles se compliqueront des passions religieuses et politiques. Les choses vont même si loin à cet égard, que des centaines de famille ont été brusquement jetées dans la plus horrible indigence par suite de ces passions. Je prends un exemple qui s'est passé au commencement de juillet dernier. Dans la grande démonstration qui eut lieu à Dublin de la part des corporations de métiers, une bande de musiciens offrit spontanément ses services à l'une d'elles. L'offre fut acceptée avec reconnaissance, mais sept musiciens et huit autres personnes qui assistaient au *meeting* étaient au service de lord Donoughmore. Or, ces quinze personnes ont toutes été renvoyées sur-le-champ, et sans avoir été prévenues d'avance, pour le seul et unique crime d'avoir eu une opinion politique différente de celle de leur maître. Des circonstances particulières aggravent encore l'odieux d'une pareille conduite. La plupart de ces malheureux sont mariés; d'autres sont l'appui de leurs parents infirmes; quelques-uns étaient depuis quarante années dans la maison de sa seigneurie. « Mes amis, s'est écrié le vénérable prêtre qui a dénoncé au pays cet acte de sauvage barbarie, ces gens sont honnêtes, sobres, fidèles; mais ils ont eu l'audace d'aimer l'Irlande, et cet homme, plus cruel que le Saxon, les a condamnés à mourir de faim. Il y a

parmi eux des hommes qui ont été les pères nourriciers du noble lord, lien plus fort dans notre pays que celui du sang lui-même. Il y en a encore parmi eux de jeunes, de vieux, des serviteurs nés au service de Donoughmore; eh bien! la vengeance s'est étendue jusqu'aux parents des coupables. Le fils a souffert à cause du père, la mère à cause de son fils. Une malheureuse vieille femme, réduite à garder constamment le lit, habitait une loge de portier avec son fils unique qui, seul, lui donnait des soins; or on expulse l'infortunée de cette demeure pour la mettre dans une hutte dépendant de la ferme; on donne l'ordre d'empêcher son fils de la visiter, sous peine d'être renvoyé. Celui-ci se présente, ne demandant pas à rentrer en grâce; mais, les larmes aux yeux, il implore la faveur d'être admis à soigner sa pauvre mère! Un refus atroce, voilà la réponse! »

Suivant nous, ce sont les faits de ce genre, mieux que de longs discours, qui jettent sur la situation du pays une vive lumière, et font comprendre le ferment qui agite les masses populaires sous M. O'Connell. On a peine à comprendre, en vérité, comment il réussit à les contenir de sa main puissante, comme un habile cavalier dompte un fougueux coursier. A peine le fait que nous venons de signaler fut-il connu, qu'une souscription fut ouverte par le Libérateur pour venir au secours des victimes, et les fonds nécessaires seront faits pour paralyser les désastreux effets d'une pareille tyrannie. Dès lors, n'est-il pas évident que l'aristocratie n'a plus entre les mains aucun moyen d'écraser le peuple, et qu'elle subira la loi imposée par le vainqueur?

Cependant, au milieu de la crise actuelle, que fait le ministère? Rien, absolument rien : mesures demi-menaçantes, paroles semi-conciliantes, atermoiements de toute espèce, jusqu'ici tel est son rôle. Que l'œuvre de Dieu paraît grande en face de la petite sagesse humaine! Le cabinet anglais recule devant les difficultés, et ne nous en étonnons point. Même avec la volonté de réparer des siècles d'injustice, par où commencer? Quelle poutre enlever dans un édifice miné tout entier dans ses bases? Les plus hardis hésiteraient. En attendant, l'organe le plus accrédité de sir Robert Peel, le *Morning Herald*, attaque les propriétaires irlandais avec véhémence, et les somme de retourner sur leurs propriétés depuis longtemps abandonnées par eux.

« On doit l'avouer, dit ce journal, l'Union a peu profité à l'Irlande; elle a peu développé ses ressources, car le fléau de l'*absentéisme* a été depuis lors toujours augmentant. Aussi peut-on bien mettre en doute si la génération actuelle n'est pas plus misérable que celle qui la précédait; si les produits à partager entre 3,000,000 d'habitants ne laissaient pas une plus forte portion à chacun que des produits plus abondants à distribuer parmi 8,000,000? Mais, laissons là cette question, car il en est une autre où tout le monde est d'accord : une agriculture perfectionnée est la base essentielle de la prospérité future en Irlande; mais, pour y arriver, il faut, de toute nécessité, que les propriétaires résident sur leurs domaines; que leurs relations avec les tenanciers soient établies sur de meilleurs fondements. »

La dernière partie de ce passage est d'autant plus frappante, qu'elle semblerait annoncer, dans le ministère, le projet de modifier la législation actuelle de l'Irlande sur la propriété foncière; mais, comme on va le voir, ce ne serait encore là qu'un palliatif. Il se présente tout d'abord un obstacle, c'est de savoir comment on arriverait à forcer l'aristocratie irlandaise à la résidence; mais nous aimons mieux le supposer surmonté. Quand vous aurez contraint le noble dissipateur à dépenser ses revenus au milieu de la population indigène, aurez-vous changé l'homme? L'aristocratie irlandaise paraît incorrigible; vous aurez beau lui répéter que *la résidence est une obligation morale, un devoir, une nécessité politique, un avantage sous le point de vue économique,* vous avez affaire à un sourd. Voilà soixante-trois longues années depuis qu'Arthur Young la prêchait sur le même texte. Combien de sanglantes leçons ont été données depuis lors! Le meurtre, le pillage, l'incendie ont buriné, en carac-

tères indélébiles, le souvenir de la coupable négligence que paraissent affecter les hautes classes de la société irlandaise. Quel profit en ont-elles retiré en masse? Se sont-elles amendées? Où est la pitié pour le pauvre, pour le journalier, pour le petit fermier? La nouvelle de chaque jour, le vent de chaque marée ne nous apportent-ils pas le cri de désespoir échappé au malheureux que l'on pourchasse comme une bête fauve et que l'on condamne à mourir de faim avec ses enfants?

Il est donc absurde, éminemment absurde, de venir nous parler d'agriculture perfectionnée, ou même de la résidence habituelle des propriétaires, si ces Anglo-Irlandais ne subissent pas eux-mêmes un changement radical. Quand vos machines remplaceront des bras d'hommes, cela donnera-t-il du pain au manouvrier? Quand vos capitalistes exploiteront la grande culture, leur argent inspirera-t-il de la charité au riche, de l'affection au pauvre? Eh! qu'importe la résidence, si Lazare reste à la porte implorant en vain les miettes qui tombent de la table de son maître? Nous allons même plus loin : la résidence sera un fléau, et les faits sont malheureusement là pour prouver la vérité de cet apparent paradoxe. Quelques-uns des meilleurs propriétaires de l'Irlande sont toujours absents de leurs domaines : le duc de Devonshire a visité les siens une fois dans dix-huit années, et les environs de Lismore ne tarissent pas sur ses louanges. D'un autre côté, les actes d'assasinat et de déprédation, qui ont récemment épouvanté les campagnes irlandaises, furent dirigés contre des résidants, contre des catholiques. Lord Loston habite presque constamment ses propriétés de Ballinamuck, et il a la réputation d'un homme fort actif, fort entreprenant, et vigilant pour ses intérêts : or, ses paysans meurent de faim; on le nomme l'*exterminateur;* on regrette le temps de son absence; alors il n'y avait point de plaintes, on pouvait vivre!

Il y a d'ailleurs un fait terrible, c'est qu'à force de se plonger dans l'iniquité, à force d'oublier les souffrances du pauvre, et de ne songer qu'à satisfaire uniquement leurs propres désirs, les seigneurs irlandais en sont venus au point de ne pouvoir plus être honnêtes; par un juste châtiment de la Providence, l'abîme appelle l'abîme. « Non, dit un publiciste anglais, la chose est certaine, leur position les contraint de violer la probité; c'est lord Mountcashel qui nous le dit. Il leur est impossible de réduire leurs rentes; pour payer leurs créanciers, il leur faut de l'argent, de l'argent à tout prix; il leur faut spolier le malheureux. Après s'être montrés des dissipateurs, les voilà devenus des mendiants. Semblables à un fruit desséché, ils restent suspendus à la branche, et prêts à tomber si le plus léger zéphyr vient agiter le feuillage. Ils n'ont ni la volonté, ni la faculté d'accomplir leur mandat; en eussent-ils les moyens, leur égoïsme, leur cupidité les arrêterait; en eussent-ils la volonté, la pauvreté leur serait un obstacle. Oui, ce sont des banqueroutiers, banqueroutiers au moral, banqueroutiers au matériel; il n'y a rien à en espérer; leur ordre, appuyé sur l'iniquité, sur la violence, est gangrené jusqu'à la moelle; son heure a sonné, qu'on emporte le cadavre! »

Ces paroles sont d'autant plus graves qu'elles partent d'une bouche éminemment catholique, celle de M. Frédéric Lucas, l'un des écrivains les plus consciencieux de l'Angleterre, et qui n'est point un partisan du Rappel, quoiqu'il le considère comme inévitable. Nous avions besoin d'une aussi forte autorité pour ne point encourir le reproche d'exagération. On comprendra maintenant pourquoi des évêques irlandais ont employé un langage si énergique en parlant de l'aristocratie indigène : le crime de lèse-société a dû trouver dans les interprètes du catholicisme la poignante flétrissure qu'il mérite; c'est qu'en effet, l'adage : *noblesse oblige*, est d'une effrayante vérité. Nous ne serons jamais de ceux qui dénigrent ce qui leur est supérieur : il est bon que, dans la société, une classe entière place l'honneur au-dessus de l'or; mais cet honneur doit exister dans son sein. C'est un affreux état pour une nation que d'en être à vérifier la peinture du poëte de Tibur:

Romani pueri longis rationibus assem
Discunt in partes centum diducere : « Dicat
Filius Albini. Si de quincunce remota est
Uncia, quid superat? Poteras dixisse?—Triens.—Eu!
Rem poteris servare tuam. Redit uncia : quid fit ?
Semis [1]. »

Au point de vue philosophique, comme sous la loi évangélique, toute aristocratie doit remplir un double rôle : elle doit enseigner et protéger. Dès qu'elle s'écarte de ce devoir, elle compromet et son avenir et celui du peuple dont elle est sortie. Si sa puissance s'appuie sur la propriété du sol, comme c'est le cas ordinaire, cette propriété ne cesse jamais d'être un dépôt social et dont on est fondé à lui demander compte. Le régime féodal comprenait parfaitement cette vérité, malgré ses désordres; il y avait un lien sacré entre le seigneur et son tenancier ; il y avait service de part et d'autre ; le contrat était synallagmatique, et, parfois, dans les annales contemporaines, on le voit rempli avec une consciencieuse exactitude. Que dire donc d'un homme, et à plus forte raison d'un ordre presque entier, qui est dans l'incapacité absolue de remplir les conditions de son existence? Un pareil état de choses peut-il continuer de subsister? Ce même duc de Devonshire, que j'ai déjà eu occasion de citer, a d'immenses domaines en Irlande; il en a de non moins étendus en Angleterre : s'il donne tous ses soins aux premiers, les seconds souffriront de son absence ; s'il habite, comme cela est naturel, sur les seconds, ses vassaux irlandais seront livrés à des mains plus ou moins mercenaires ; le duc n'exercera sur eux, ni influence morale, ni surveillance, ni protection efficace. Et voilà ce qu'on sera forcé d'admettre, même en accordant au maître les plus nobles, les plus loyales dispositions, comme dans l'espèce. Que sera-ce donc si le contraire est généralement vrai? Quelle organisation sociale résisterait à de pareils ébranlements?

Ainsi donc, plus on approfondit la matière, plus on demeure convaincu que le gouvernement britannique se trouvera dans l'impossibilité de remédier à une situation que des siècles d'iniquité ont faite aux propriétaires du sol irlandais. Et les sénateurs romains aussi avaient d'immenses latifundia, où habitaient le deuil et l'esclavage, pendant qu'ils devisaient mollement sur leurs triclinia luxueux ; bientôt la solitude se fit dans les campagnes ; les esclaves étaient morts ou avaient passé à l'ennemi ; les barbares poussèrent du pied les portes de l'empire et il ne se trouva personne pour leur barrer le passage... Les sénateurs disparurent sous le cheval d'Attila !

Certes, nous ne voulons pas dire que les choses se passeront de la même façon dans le cas actuel ; mais que O'Connelle triomphe ou succombe dans la lutte matérielle, le principe reste, et la noblesse actuelle devra subir, de toute nécessité, les plus profondes modifications, peut-être même être balayée du sol et remplacée par une institution nouvelle en harmonie avec les exigences du moment et de l'avenir, ou bien l'Irlande s'engloutira dans un abîme d'anarchie. Or, lequel des deux est le plus probable aux yeux d'un homme sensé ?

Cependant deux grands faits viennent de s'accomplir qui simplifient et compliquent tout à la fois la situation critique de l'empire britannique. Au moment où s'est close la longue session parlementaire de 1843, la reine Victoria s'est rendue en personne aux chambres et elle a manifesté, de la manière la plus ferme, sa résolution de maintenir l'union à tout prix. C'est un défi lancé à O'Connell, qui, par une singulière coïncidence, publiait le même jour son projet d'organisation pour le futur parlement irlandais. Nous n'avons point à examiner ici la valeur intrinsèque de ce plan, dont les articles présenteraient matière à plus d'une observation intéressante. La question est celle-ci : le grand agitateur est-il réellement, est-il sérieusement décidé à *verser le char*, si celui-ci ne peut avancer, comme il le disait lui-même naguère? D'un autre côté, le gouvernement peut-il, doit-il commencer une lutte sanglante dont la péripétie est si douteuse? Jamais homme ne jouit d'une popularité semblable à celle d'O'Connell, qui ne le sait? Disci-

[1] Ars poetica.

pliner cinq à six millions d'hommes, comme un régiment, c'est chose prodigieuse! Mais, prenez garde, pas une amorce n'a encore été brûlée. Qu'il y ait seulement un million d'Anglo-irlandais dont les intérêts et les vœux soient autres que ceux de leurs compatriotes, et dans peu de jours un horrible drame peut commencer. Qu'on ne s'y trompe pas, le paysan irlandais est armé; depuis longtemps il a pu se procurer légalement, quoique mystérieusement, des armes; nous le tenons de personnes qui sont nées dans le pays et qui s'y trouvaient il y a peu de semaines. Le bill des armes a donc plus de portée qu'on ne lui en attribue communément. Or, que ces masses, animées à cette heure du plus noble, du plus pur enthousiasme pour la liberté, tirent une fois le glaive, quand rentrera-t-il dans le fourreau? Sera-ce à la voix d'O'Connell? Non; sa puissance n'ira pas jusque-là. Certes, n'eût-on pas traité d'insensé l'homme dont la voix prophétique aurait annoncé la Convention à l'Assemblée nationale ou à la Constituante? On a pu voir avec quelle habileté le libérateur évite le plus petit germe de dissension tendant à se produire parmi ses partisans: à demain la question des moyens, aujourd'hui la lutte et rien que la lutte. Néanmoins, une pareille situation est forcée; les passions, évidemment, ne grondent pas longtemps dans leur ardent cratère, sans répandre au dehors la lave du volcan. Le jour donc du combat, il y aura des lâches, des traîtres, des hommes à convictions fortes, de subites défaillances, des crimes exécrables, comme ailleurs, mêlée effroyable, dont il peut sortir ou l'enfer ou le ciel. O'Connell a trop de génie pratique pour se faire illusion sur cet avenir menaçant, comme aussi sur la force réelle de l'Angleterre. Et, froidement, de gaieté de cœur, il exposerait sa chère Erin à ces chances, s'il est humainement possible de trouver un autre dénouement!

Certes, nous avons exposé ailleurs, avec assez de franchise, toute la faiblesse intérieure de la Grande-Bretagne; mais elle est maîtresse d'un immense matériel, mais elle peut épuiser ses ressources pour étouffer l'hydre naissante; et si, enfin, si elle l'étouffe, chaque jour elle peut jeter de l'or et des soldats dans ce nouveau gouffre jusqu'à le combler! J'entends sans cesse nommer l'Amérique, comme si la position était identique, comme si douze cents lieues séparaient les lutteurs, comme si les puissances étaient disposées à se déclarer pour une cause juste, parce qu'elle est juste. Eh! de grâce, regardez donc l'aigle blanc de Pologne qui se débat sanglant et délaissé dans son aire souillé, alors vous répondrez!

Cependant, l'intérêt très-positif de la Grande-Bretagne n'est nullement d'en venir à une lutte sanglante, et la conduite du ministère le fait bien voir. De part et d'autre, il y a irritation; de part et d'autre, il y a crainte de l'avenir; de part et d'autre, il y a désir de conciliation, pourvu qu'une voie honorable s'ouvre pour y arriver. De toute évidence, l'Irlande devra remonter au rang d'une nation libre et jouir de tous les droits accordés aux sujets anglais; ce sera encore un magnifique héritage légué par O'Connell à sa patrie. Il l'aura arrachée aux serres des oppresseurs; et il se trouve dans une position magnifique pour exiger les garanties les plus sûres, pour poser des barrières infranchissables. S'il obtient la réalité, qu'importe s'il devrait effacer de sa bannière le mot RAPPEL?

Que si l'on ne réussit point à trancher le nœud de cette façon, il resterait seulement la première alternative; et alors, nous le craignons bien, il nous faudra détourner la tête à la vue de la querelle dénaturée qui déchirerait notre malheureuse patrie et rappellerait le funeste drame des *Frères ennemis*.

C. F. A.

PRIÈRES A NOTRE-DAME [1].

O escarboucle reluisant
Nuyt et jour sans obscurité,
Esmeraude très-cler luysant
Et saphis de sécurité ;
Diamant de mundicité,
Ruby rayant cler comme flamme;
Je te requiers en charité :
Ayes pitié de ma povre âme.

O ciprès aromatizant,
Baulme de grant suavité,
Hault cèdre sur tout verdissant,
Olive de fertilité ;
En ma très-grant nécessité,
Je te requiers, très-sainte Dame :
Quant à morir seray cité,
Ayes pitié de ma povre âme.

O rose odoriférant,
O vray lys de virginité,
O violette florissant,
Marguerite de humilité,
Marjolaine de purité,
Romarin fleyrant comme baulme;
Par ta grant clémence et bonté,
Ayes pitié de ma povre âme.

Prince éternel en trinité,
Trois personnes je te réclame,
Et te requiers en vérité :
Ayes pitié de ma povre âme.
Amen.

Nous citerons encore la prière suivante de Christine de Pisan à Notre-Dame.

I

O vierge pure, incomparable,
Pleine de grâce inextimable,
De Dieu mère très glorieuse,
A qui te requiert secourable,
Ma prière soit acceptable
Devant toy, vierge précieuse !
Douce Dame, si te requier
Que m'ottroies ce que je quier
C'est pour toute crestienté
A qui paix et grant joye acquier

[1] Pièce inédite du 15e siècle. Voir le Mss. nº 12 de la bibliothèque de Nancy et le catalogue de cette bibliothèque, dressé en 1841 par M. R. Thomassy, dans une mission que lui avait confiée M. le Ministre de l'Instruction publique.

Devant ton Fils, et tant enquier
Que tout bien soit en nous henté.
Ave Maria.

II

Et si, com saint Bernart tesmoigne,
Celle es par qui nous prolongne
Tout mal, et qui adès ne fine,
De procurer nostre besoingne
Devers Dieu, priant qu'il n'esloingne
De nous sa grâce pure et fine;
Pour sainte Eglise à requérir
Ce vueil, qu'il te plaise acquérir
Paix et vray transquillité;
Et si bon pastour nous quérir
Qui tous nous face à Dieu courir
En foy et en humilité.
Ave Maria.

III

Vierge sacrée, pure et ferme,
Si com saint Bernart nous afferme
En son saint sermon de l'advent,
Celle qui en foy nous conserve
Et en purté et nous defferme
Le ciel, si comme il fu couvent :
Je te pri pour tous les prélas
De sainte Église, que des laz
De l'ennemi tu les deffendes;
Curés et prestres leur solaz
Soit en bien faire, et jamais las
Ne soient, et que ou ciel les rendes.
Ave Maria.

IV

Ovette pure et entérine,
De toute bonté la racine,
Si com saint Jérosme nous dit,
Assise ou plus hault termine
Du ciel, par la grâce divine,
Après ton Fils, com fut presdis;
Pour le roy de France te pri
Qu'en pitié tu oyes le cry
De ses bons et loyaux amis;
Paix et vraye santé descry
A lui, au livre l'escry
Où Dieu à tous ses eslus mis.
Ave Maria [1]. Etc., etc.

[1] Pour la suite de cette dernière et intéressante pièce, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à l'ouvrage de M. R. Thomassy, sur *Christine de Pisan*, chez Waille, libraire, rue Cassette, 8.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

NUMÉRO 94. — OCTOBRE 1843.

Sciences Physiques.

COURS DE PHYSIQUE SACRÉE.

MOISE EXPLIQUÉ PAR LES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES, OU RÉFUTATION, PAR LES FAITS ET LA SCIENCE, DU PANTHÉISME MATÉRIALISTE.

TREIZIÈME LEÇON[1].

Résumé et conclusion des douze Leçons précédentes.

1° Fausse manière d'étudier d'où sont nées les erreurs de la science contre l'enseignement catholique. — 2° Ce que nous nous étions proposé de prouver. — 3° Résumé des douze leçons précédentes; 1° première leçon; 2° deuxième leçon; 3° troisième leçon; 4° quatrième leçon; 5° cinquième leçon; 6° sixième leçon; 7° septième et huitième leçons; 8° neuvième, dixième, onzième et douzième leçons. — 4° Coup d'œil sur l'ensemble de la création. — 5° Conséquences qui sortent de notre cours, et qui deviennent des principes pour ce qu'il nous reste à étudier. — 6° Ce que sont les jours de la création.

1° Arrivés au dernier terme de la création, le chemin que nous avons parcouru, depuis le commencement de ce cours, nous permet maintenant de nous arrêter pour considérer l'ensemble, pour relier et enchaîner de nouveau tous les détails, et arriver par là à des conclusions d'autant plus vraies et d'autant plus logiques qu'elles seront fondées sur des principes puisés non dans quelques détails, mais dans l'ensemble et dans le fond de la nature des choses. Pour bien connaître le mécanisme d'une machine compliquée, il faut en étudier tous les rouages en détail, puis ensuite dans leur réunion. Celui qui prétendrait résoudre le problème de cette machine par une seule pièce isolée, risquerait bien de n'y arriver jamais : il construirait plutôt une nouvelle machine qui ne serait pas la première. Une chose n'est véritablement connue que quand elle a été étudiée sous toutes les faces ; et ce n'est que de l'ensemble de ses propriétés bien connues et comparées entre elles, que l'on peut déduire la nature d'un être quelconque. La création étant un tout, un ensemble dont toutes les parties se tiennent et s'enchaînent, ne peut être suffisamment connue que par l'étude comparative de chacune de ses parties. Tous les systèmes, toutes les erreurs enfantées de nos jours, sur l'origine du monde, sur la création, sur l'homme, et qui paraissaient venir contredire l'enseignement de la religion catholique, sont nées de l'étude isolée de quelques parties, qui, ainsi séparées de l'ensemble, ne peuvent plus être complétement connues. C'est ainsi surtout que la géologie, voulant étudier la terre sans tenir compte des végétaux, des animaux et de l'homme,

[1] Voir la leçon précédente, n° 89, t. XV, p. 325.

pour lesquels elle est faite, a vu naître plus de cent systèmes divers qui se sont tous successivement combattus et renversés. Nous avons jusqu'ici suivi une marche plus logique, elle nous donne la confiance d'arriver aussi à des conclusions plus certaines et plus inébranlables, puisque les objections, tirées de faits isolés, ne peuvent rien contre elles ; il faut, pour nous réfuter, partir, comme nous, de l'ensemble ; il faut, en un mot, détruire nos principes ou attaquer notre logique ; car les conclusions ne peuvent en être que le résultat.

Afin donc de bien montrer l'enchaînement logique de nos conclusions, nous avons besoin de revenir sur nos pas, de synthétiser, pour ainsi dire, tout ce que nous avons analysé jusqu'ici.

2° Après avoir posé comme thème de nos études et de notre démonstration, 1° que les sciences, dans ce qu'elles ont de certain, n'ont rien d'hostile au dogme catholique ; 2° qu'au contraire, elles lui sont favorables, qu'elles sont un argument invincible de la vérité religieuse ; 3° que de l'étude des sciences naturelles surtout ressort ce haut enseignement que l'homme vient de Dieu, est pour Dieu et va à Dieu, et que les autres êtres ont été créés pour l'homme, afin de le conduire à la glorification de Dieu ; 4° enfin que la création du monde physique, du monde intellectuel et moral, n'est qu'un tout, qu'une seule et grande harmonie dans la conception du créateur.... Nous avons exposé historiquement la thèse du panthéisme matérialiste. Nous avons montré que toutes les théories qu'elle a enfantées dans toute la suite des temps, se tiennent et s'enchaînent ; qu'elles ne sont que le développement historique des efforts vains et inutiles de l'esprit humain en dehors de la vérité. Nous avons montré qu'en cherchant dans le monde lui-même la raison et la cause de son existence, le panthéisme qui veut que tout soit Dieu, même la matière, conduisait à la destruction complète de la société humaine, et à faire une création sans but, parce que, niant les rapports qui le démontrent, les panthéistes ne peuvent atteindre, pas plus que les athées, à poser ce but ni à le prouver.

Les deux thèses, catholique et panthéiste, mises en présence, il s'agissait pour nous de chercher quelle est celle qui possède la vérité, les deux ne pouvant pas l'avoir, puisqu'elles sont opposées et que la vérité est une. Dans ce but, nous avons étudié toutes les parties de la création successivement, en exposant d'abord LITTÉRALEMENT le texte de Moïse, pour en déduire les vérités qu'il contient ; puis ensuite, nous avons examiné les mêmes vérités au point de vue de la raison, de la logique et de la science. Par là nous avons prouvé,

3° Que le premier verset de la Genèse : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre*, n'est qu'un sommaire qui ne marque aucune action ; que le texte de Moïse ne fait aucune mention d'une matière primitive, avec laquelle Dieu aurait formé tous les êtres ; mais qu'au contraire, Moïse raconte toujours la création de corps et d'êtres complets, produits parfaits par l'action immédiate du Créateur. La science nous a montré qu'il était impossible d'admettre une matière première, et, pour ainsi dire, abstraite, qui se serait ensuite organisée d'elle-même par les lois de la nature. Les lois de la nature, en effet, ne sont que des propriétés de la matière et ne peuvent exister sans elle ; la matière, en outre, n'apparaît nulle part qu'à l'état de corps ; si la matière avait été créée à l'état élémentaire, elle y serait demeurée éternellement, puisque les lois chimiques, qui président aujourd'hui à ses compositions et à ses décompositions, n'auraient eu aucun empire sur elle. Il n'existe donc que des corps matériels, distincts, créés de toutes pièces, et que l'on comprend tous sous le nom collectif et abstrait de *matière*, comme on comprend tous les êtres sous le nom d'*être*, tous les hommes sous le nom d'*homme*, tous les animaux sous le nom d'*animal*, etc. Il suit de là qu'il n'existe que des êtres définis et distincts, ce qui renverse l'hypothèse panthéiste, qui ne fait de l'être infini et des êtres finis qu'un seul être pour ainsi dire abstrait. De là, sont encore la nécessité d'une création et l'inadmissibilité de l'éternité de la matière. . . . . .

Le but de Dieu, dans la création de ce

monde, était d'être glorifié par une créature intelligente et libre, tout dans la création doit nécessairement se rapporter à ce but. Il doit y avoir dans l'univers un plan harmonique en relation avec l'intelligence divine qui s'y manifeste, et avec l'intelligence humaine qui y découvre la puissance et les infinies perfections du Créateur. Dieu, le monde et l'homme sont un grand syllogisme dont Dieu est le principe. Ces trois termes sont distincts entre eux, et les divers degrés du monde matériel sont aussi distincts entre eux ; ainsi il y a une distance infranchissable entre le plus parfait minéral et le plus imparfait des végétaux, entre le plus parfait des végétaux et le plus imparfait des animaux, entre le plus parfait des animaux et l'homme. Ces groupes, essentiellement distincts, sont et seront l'éternel démenti donné au panthéisme, qui veut que tout cela soit, le même être se développant et se perfectionnant par degrés.

Tous les règnes de la création sont nécessaires les uns aux autres, et c'est sur ce principe qu'est fondé leur plan harmonique ; ils ont donc dû être créés chacun dans leur ordre de nécessité au tout ; ceux qui sont les plus nécessaires à tous les autres sont créés les premiers, et l'être, pour lequel tous les autres sont créés et auquel ils sont tous plus ou moins nécessaires, ne doit arriver que le dernier. Ce grand principe, qui est la loi logique de l'ordre de la création, est démontré par les faits; la terre qui doit servir d'habitation à tous les êtres, est créée la première ; la lumière qui doit, comme chaleur, électricité et magnétisme, mettre l'ordre dans la terre, et dans l'atmosphère qui l'enveloppe, servir à la vie des êtres organisés, et à l'intelligence de l'homme, est créée ensuite ; l'atmosphère est une conséquence de la lumière ; les végétaux, nécessaires aux animaux et à l'homme, et qui doivent agir sur l'atmosphère avant la création des astres, sont la troisième œuvre de la création. Les astres qui doivent continuer l'ordre établi et servir aux animaux et surtout à l'homme, sont créés ensuite. Les animaux, qui sont nécessaires à l'homme social, et qui doivent maintenir l'équilibre rompu par les végétaux, sont créés le cinquième jour. Tout étant préparé, l'homme est enfin créé pour se servir de tout cela, tandis que tous les autres êtres ne retirent rien de lui nécessairement. L'homme est donc le but et le dernier terme de la création matérielle. Il y a donc conception et plan logique dans la création ; or, toute conception suppose une intelligence qui a conçu et tout plan a nécessairement été conçu avant d'être exécuté.

La terre a passé par trois perfectionnements successifs avant d'être propre à être habitée : elle est d'abord créée et enveloppée de vapeurs épaisses qui forment les ténèbres primitives ; en second lieu, ces vapeurs sont dissipées par la création de la lumière ; il se forme de nouvelles vapeurs par suite de la raréfaction opérée par la lumière ; le second jour, l'atmosphère est créée et les ténèbres momentanément dissipées, de nouvelles vapeurs se forment par le mouvement des eaux dans un seul lieu, et le troisième jour la terre apparaît sèche et produit une végétation active qui se met en rapport avec les vapeurs et la lumière. Ces trois premiers jours ne semblent pas avoir été plus longs que les suivants. Ce fut seulement alors que la terre reçut son nom, parce qu'alors seulement elle était arrivée à son dernier perfectionnement, propre à être habitée.

Cherchant à expliquer la formation de la terre, nous avons distingué deux choses dans la structure de notre globe : 1° l'enveloppe corticale, qui contient des corps organisés, et a, par conséquent, été formée après eux ; enveloppe dont il ne peut être ici question ; et 2° le noyau central, la terre primitive, la première terre habitable et nécessairement habitée, puisque son enveloppe contient les débris de ses habitants. C'est de ce noyau seul qu'il est ici question.

On peut ranger sous trois grandes catégories tous les systèmes qui ont été essayés sur la théorie de la terre, pour expliquer la formation du noyau central ; ces trois systèmes sont celui des *Neptuniens* qui prétendent que tout

s'est formé par l'eau ; celui des *plutoniens* qui prétendent que tout s'est formé par le feu ; enfin le système *astronomico-chimique*, qui prétend que tout a commencé par l'état gazeux ou élémentaire, et qui fait ensuite intervenir l'eau et le feu, et résume, par conséquent, les deux premiers.

Tous les systèmes faits et à faire, viennent et viendront nécessairement se ranger dans l'une de ces trois catégories, parce qu'il n'y a évidemment que ces trois agents dans la nature ; l'eau, le feu, et toutes les lois de la physique et de la chimie appelées en aide par le troisième système. Si donc ces trois systèmes sont insoutenables, il ne reste évidemment plus que le récit de Moïse purement et simplement, et la raison, qui veut que la terre ait été produite du premier coup, propre à être habitée. En effet, le système *neptunien* est insoutenable, parce que le noyau central de la terre est, en grande partie, composé de substances cristallines, qui ne peuvent cristalliser dans l'eau ; parce que certaines roches qu'on regarde comme primitives, sont tantôt en masse, tantôt en couches, tandis que, si elles étaient le résultat de l'eau, elles devraient toujours être en couches ; parce qu'il aurait fallu dissoudre la terre dans l'eau pour la faire ensuite solidifier, et des calculs positifs prouvent qu'il n'y aurait pas eu assez d'eau ; en outre, si elle était d'abord solide, à quoi bon la dissoudre pour la solidifier de nouveau ? La forme elliptique de la terre que les neptuniens invoquent en leur faveur, ne prouve rien ; car les lois de l'hydrostatique, de la gravité, etc., dépendent de la forme actuelle de la terre, et ne peuvent, par conséquent, pas en être les causes ; en outre, il n'est pas prouvé que la terre soit un solide de révolution parfait, ce qui devrait être dans l'hypothèse neptunienne ; quand même cela serait, cette forme peut tout aussi bien être due à la fusion ignée ou à l'état gazeux. Le système neptunien est donc insoutenable pour expliquer la formation de la terre primitive.

Le système des *Plutoniens* ne l'est pas davantage, parce qu'un grand nombre de substances et de terrains primitifs n'ont pu être formés par le feu, puisqu'il y a, dans le sol primitif, des gneiss, des schistes micacés, des phyllades, des calcaires, etc., qui ne trouvent aucun analogue dans les produits volcaniques et les roches d'origine ignée. Les roches primitives analogues aux déjections volcaniques ne prouvent rien autre chose, si ce n'est que ces volcans ayant leur siége dans ces roches primitives, y puisent les éléments de leurs éjections, et voilà tout. Les substances diverses ne sont pas arrangées dans le noyau de la terre par ordre de pesanteur et de fusibilité, ce qui aurait dû avoir lieu dans le système plutonien. La forme de la terre ne prouve pas plus pour les plutoniens que pour les neptuniens. La chaleur croissante de l'écorce de la terre ne prouve rien, puisqu'elle varie d'un degré pour 35 à 15 et même 13 mètres ; en outre, on peut l'expliquer par l'électricité terrestre. Le système plutonien est d'ailleurs réfuté par celui des neptuniens, et réciproquement. Ni l'un ni l'autre ne sont donc la vérité.

Le système *astronomico-chimique* s'appuyant sur presque toutes les mêmes données que les deux précédents, n'est pas plus soutenable qu'eux ; en outre, nous avons prouvé que la création de la matière à l'état élémentaire ou gazeux, ce qui est à peu près la même chose, était inadmissible. La découverte des nébuleuses ne prouve rien, parce qu'on ne les connaît pas assez ; en outre, c'est aller chercher dans les volcans de la lune, où l'on ne peut arriver, le moyen d'expliquer les volcans terrestres qui sont auprès de nous. Des calculs mathémathiques ont démontré l'impossibilité radicale de la formation d'une enveloppe solide autour d'un globe gazeux ou en fusion.

Les trois hypothèses que nous venons d'examiner étant de tout point insoutenables, reste donc le récit de Moïse et la logique. Dieu, ayant un but en créant la terre, a dû la créer propre à remplir ce but, par conséquent habitable ; toutes les autres parties de la création ont été faites immédiatement propres à accomplir leur fin ; pourquoi veut-on faire une exception pour la terre, d'autant plus

qu'il n'y a rien ici à expliquer, puisque les fossiles qui pourraient paraître une objection, n'existent pas dans le sol primitif. Dieu, en créant la terre, ne pouvait se proposer évidemment rien autre chose que de préparer aux végétaux, aux nimaux, à l'homme, un lieu propre à leur servir d'habitation ; il dut donc la créer dans l'état le plus propre à cette destinée, avec ses montagnes, ses vallées, ses cours d'eau, etc. C'est là la vraie théorie de la terre, celle qui ne répugne ni à la raison, ni à la logique, ni à la science, ce qui n'est pas pour les autres.

4° La lumière était la plus nécessaire après la terre : elle devait la préparer et la rendre habitable. Les lois de la lumière et la structure de l'œil prouvent qu'il y a entre les deux un rapport mathématique ; qu'ils sont créés l'un pour l'autre. La comparaison de l'œil de l'homme avec celui des animaux nous a prouvé que l'œil de l'homme, considéré aussi bien intellectuellement que matériellement, et s'élevant incomparablement au-dessus de celui des animaux matériellement plus parfaits sous ce rapport, a évidemment aussi une fin et un but plus élevés ; embrassant l'univers, il en mesure les lois et les détails, et il y trouve la démonstration palpable de la puissance et de la sagesse infinies du Créateur, qu'il rencontre partout et dont il ne peut atteindre les bornes dans l'univers créé. Si l'œil des animaux a un but limité, comme le prouvent sa structure et ses usages, celui de l'homme a donc pour but de lire la conception et la puissance de son Créateur, dont la glorification est sa fin suprême. La lumière est encore nécessaire à la vie de tous les êtres organisés, animaux ou végétaux.

5° Les végétaux sont nécessaires aux animaux ; il fallait donc les créer avant eux ; mais les végétaux pouvant vivre sans le soleil, et devant même exercer sur l'atmosphère une action d'autant plus énergique que le soleil n'y pouvait mettre obstacle, ils ont dû être créés avant le soleil. Nous avons prouvé que Dieu avait créé les végétaux par la puissance de sa parole, et qu'ils n'ont point été produits spontanément par les lois de la matière et la puissance génératrice de la terre, comme on s'est efforcé de le soutenir ; qu'ils n'ont point été créés à l'état de germe, de graine, mais à l'état adulte, parfaits, propres à se reproduire et à se continuer par la génération dans le temps et dans l'espace ; qu'il n'y a pas eu seulement un certain nombre de types, de grands genres créés, et desquels, par transformations successives, seraient sorties les espèces ; mais que les espèces mêmes ont été spécialement créées ; que les végétaux ont été créés pour s'harmoniser avec tous les points du globe et tous les êtres qu'il devait recevoir. De tous ces faits il résulte qu'il y a plan dans la création des végétaux, types conçus et exécutés, et, par conséquent série végétale. Enfin nous avons vu comment les végétaux sont créés pour l'homme et pour les animaux, à cause de l'homme, et comment, sans l'homme, la plupart des végétaux seraient inutiles et sans but.

6° Les astres font partie du plan général de l'univers ; nous avons prouvé que ces astres n'ont pu être formés par les lois du monde, puisque ces lois supposent l'existence des astres ; qu'en outre les lois du mouvement n'auraient pu exister, ni être ce qu'elles sont, si les diverses planètes s'étaient formées successivement. Notre système n'a point été une nébuleuse ; ce que nous connaissons d'ailleurs des nébuleuses prouve que ce ne sont point, comme on l'a prétendu, des mondes naissants, mais bien des systèmes aussi parfaits que le nôtre. Il suit de là que les lois du mouvement sont créées, et que les astres ont été créés et coordonnés par le Créateur. Les astres sont créés pour la terre, et plus spécialement pour l'homme ; ils éclairent et instruisent son intelligence et relient son être moral à Dieu ; ils sont l'une des bases de la société humaine, qui doit vivre dans la postérité ; sans les astres la mémoire humaine est impossible. Aussi y a-t-il entre l'intelligence humaine et l'ordre astronomique une relation qui prouve un plan admirable et une série sidérale, comme il y a une série végétale. Les astres devaient encore s'harmoniser avec tout le reste de la création ; leurs mouvements sont le

résultat de leurs rapports avec la lumière ou l'électricité; par elle l'attraction s'explique d'une manière nette et claire. Du mouvement des astres résulte pour la terre son mouvement diurne et annuel, nécessaire à tous les êtres organisés; le mouvement des eaux de la mer qui les maintient toujours pures; l'observation des astres, leurs mouvements réguliers, outre qu'ils servent de base à la mémoire sociale, devaient encore servir de guides à la navigation et au commerce, et par là contribuer au développement progressif de l'humanité. La création des astres avait donc un but, comme tout le reste, but intellectuel, moral et social pour l'homme, et but d'harmonie physique pour l'homme et les autres êtres, ce qui prouve que le divin géomètre a tout disposé, dans l'ensemble comme dans les détails, avec poids, nombre et mesure.

7° La création des animaux nous a montré toujours les mêmes principes et les mêmes lois présidant à l'œuvre du Créateur : ce qui est le plus généralement nécessaire à son but, et tout à la fois le plus simple, est d'abord créé, puis le plus composé et celui dont le but est le plus restreint dans l'ensemble, est créé en dernier lieu. Ainsi il crée d'abord en abondance les animaux qui vivent dans les eaux, parce qu'ils sont nécessaires à ceux qui viendront après, et qu'ils doivent agrandir la surface de la terre, et de plus préparer à l'homme des matériaux nécessaires à ses arts et au développement progressif de sa civilisation. Les oiseaux, liés aux animaux marins, dont un grand nombre se nourrissent, aux vers et aux insectes, aux végétaux dont plusieurs se nourrissent, mais aussi qu'ils protégent contre les ravages d'un grand nombre de petits animaux, de sorte que par eux l'équilibre est maintenu entre tous ces êtres, sont créés ensuite.

Enfin les animaux terrestres, qui sont les plus rapprochés de l'homme, qui sont immédiatement sous sa main, qui doivent se développer collatéralement avec lui, sont créés les derniers.

Nous avons prouvé que les animaux ont tous été créés à l'état adulte, propres à se reproduire immédiatement; que, par conséquent, les générations spontanées du matérialisme sont inadmissibles; que Dieu a créé des espèces animales fixes et déterminées, et que la transformation des espèces est inadmissible. Enfin nous avons montré que les animaux sont, comme les végétaux, comme les astres, créés dans un ordre sérial harmonique, composé de plans divers, subordonnés et distincts; que par conséquent il y a eu conception et exécution de ces plans par une intelligence libre et souverainement parfaite, que cette série étant de gradation ou de dégradation d'êtres distincts entre eux, la thèse des panthéistes : *Tout est dans tout*, est insoutenable.

Nous avons prouvé encore que la série animale est en harmonie avec tout le reste de la création; ce qui vient achever de montrer qu'il n'y a pas une seule partie de la création qui ne soit en rapport avec toutes les autres, et que par conséquent tout cet univers et les êtres qu'il contient ne sont qu'un seul et même ensemble, une seule et même conception dont toutes les parties se tiennent et s'enchaînent comme par un lien indissoluble et nécessaire. Et comme nous avons vu que chaque partie de la création avait été créée dans son ordre de nécessité au tout, la même loi est encore prouvée par la création des animaux, car tout ce qui a été créé avant eux leur est nécessaire, et eux, ils sont nécessaires à l'homme.

8° Mais sans une intelligence capable de saisir et de comprendre cet admirable enchaînement, toute cette création est inutile, et Dieu, en voulant faire connaître sa puissance et ses infinies perfections, a manqué son but; l'homme intelligent, raisonnable, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, seul capable de comprendre l'œuvre de Dieu, d'en mesurer les lois et d'en admirer l'harmonie, est donc la conséquence rigoureuse de toute la création, et le but final de tout ce que Dieu a créé dans l'univers.

Ces considérations nous ont conduit à prouver que l'homme est avant tout un être intellectuel et moral; que son corps est fait pour son intelligence; que l'homme n'est point un animal; mais que son caractère essentiel, premier, qui fait de

lui un être distinct, c'est d'être une intelligence active et libre, et par conséquent morale. De là la nature de l'homme physique, intellectuel et moral, nous a prouvé qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir qu'une seule espèce humaine.

L'homme est un être intellectuel et moral; c'est là sa nature essentielle et distinctive. Son intelligence se développe ou mieux se manifeste sous trois ordres de conditions: l'influence du monde physique, l'influence de ses semblables, et enfin l'influence du Créateur. L'activité libre de son intelligence en fait un être nécessairement moral. Sa moralité comme son intelligence en font un être social, c'est-à-dire un être naturel, qui ne peut atteindre son développement physique, intellectuel et moral, en dehors de la société de ses semblables; ce qui fait que l'espèce humaine, qui est unique dans son genre, constitue l'échelon le plus élevé de la création, et ne peut être mieux définie que sous le nom de *règne social*. Mais il n'y a pas de société possible sans une loi morale conforme à la nature de l'homme et à toute la création, ou autrement sans une religion nécessairement divine ou révélée, puisqu'une telle religion est la conséquence et le complément de la conception du Créateur, en même temps qu'elle la résume!

Il suit de là que l'homme a été créé social et religieux; qu'il a été créé dans l'état parfait, physiquement, intellectuellement et moralement; que les végétaux et les animaux domestiques ont été créés tels en partie.

9° Tel est donc l'ensemble de la création, dont un nouveau coup d'œil général nous fera encore mieux apercevoir l'enchaînement. D'après tout ce que nous avons vu, nous pouvons distinguer dans l'univers sept règnes fondés les uns sur les autres, et qui vont en se compliquant de toutes les qualités et propriétés des règnes inférieurs, en y ajoutant celles qui leur sont propres, à mesure qu'on s'élève vers les supérieurs. Ces sept règnes sont le règne matériel, le règne médial, le règne minéral, le règne sidéral, le règne végétal, le règne animal, et enfin le règne social. Ces sept règnes constituent la nature, mais en dehors d'elle est Dieu, ou la puissance créatrice, ordonnatrice et directrice qui a tout créé par un acte de sa volonté.

Chacun de ces sept règnes peut être caractérisé par une propriété ou une faculté propre à lui seul, et qu'il possède en plus de celles des règnes précédents; dès lors chaque règne peut être désigné par une dénomination distincte, fondée sur sa propriété particulière. Tous ces règnes forment aussi ensemble une série croissante du premier au dernier terme; série dont les termes sont dépendants l'un de l'autre et tellement subordonnés que, l'un venant à manquer, tous les autres qui lui sont supérieurs manquent. Dans cette série en effet, le règne immédiatement supérieur joint aux propriétés et qualités des règnes inférieurs celle qui lui est propre; en sorte que le nombre des propriétés et des facultés s'accroît régulièrement d'une en conservant celle des règnes inférieurs; c'est-à-dire que le premier ou l'inférieur n'en a qu'une, tandis que le dernier ou le supérieur en a sept. Cette théorie, due en partie à M. de Blainville, et que nous complétons, est parfaitement d'accord avec l'ordre de la création. Donnons l'énumération et la caractéristique de chacune en particulier.

I. Le *Règne matériel* ou *pondéral*, caractérisé par la pesanteur seulement. Nous ne pouvons le considérer qu'abstractivement; il forme la base, le *substratum* de tous les autres règnes, il ne peut même en être séparé; il est sans forme déterminée, immobile; il est indéterminable en lui-même, ne peut être distingué des autres règnes, et a été créé avec eux et en eux.

II. Le *Règne médial*, ou mieux *fluidal*, ou élémentaire, caractérisé par la pesanteur, la fluidité, ou mieux la forme fluide, et par la mobilité, le mouvement intérieur sans structure; il est parfaitement distinct, il forme le milieu nécessaire aux règnes supérieurs, et sans lui il leur serait impossible d'exister; il n'est pas vivant lui-même, mais vivifiant. Il offre cependant une sorte de *vie phénoménale*, par des mouvements continuels et en tous sens qu'y produisent la décomposition et la recomposition des éléments matériels des corps des règnes

supérieurs; en sorte qu'il est nécessaire aux règnes supérieurs, et que les règnes supérieurs sont aussi nécessaires à sa vie phénoménale; il est fonction de ces règnes, et ces règnes sont fonction de lui.

Ce règne a pour raison différentielle la proportion des fluides liquides ou gazeux, c'est-à-dire de l'eau et de l'air, etc. Il occupe et pénètre tous les corps de la nature, et se rassemble en masses immenses à la surface et même à une grande distance autour de la terre, sous forme de mer et d'atmosphère, siége des météores.

Il donne ainsi naissance, non-seulement aux météores, mais encore aux grands phénomènes de la chaleur, de l'électricité, du magnétisme et de la lumière, et à tous ceux plus ou moins secondaires qui en dépendent. Il est susceptible de changements en plus par addition et mélange.

III. Le *Règne minéral* est caractérisé par la pesanteur, par la fluidité qu'il peut affecter, par la forme solide et géométriquement déterminable.

Il est le fondement et la base de tous les règnes supérieurs; il est plongé tout entier dans le règne fluidal, qui agit sur lui et sur lequel il réagit. Il est susceptible de changements par addition et mélange en plus ou en moins; il augmente par la décomposition des règnes supérieurs, auxquels il est nécessaire, et qui lui sont nécessaires.

IV. Le *Règne sidéral*, caractérisé par la pesanteur, la forme solide et géométrique, et par le mouvement continu et régulier dans l'espace, mouvement qui lui est imprimé et qui peut être calculé mathématiquement.

Ce règne, agissant sur les règnes précédents, produit les alternatives de jour et de nuit, de saisons, etc., nécessaires aux règnes supérieurs, dont il est par conséquent fonction; mais il ne pourrait rien et ne serait même pas sans les règnes inférieurs. Il comprend la terre et tous les astres et est l'objet de la science astronomique.

V. Le *Règne végétal* est caractérisé par la pesanteur, par la fluidité dans ses produits et ses liquides organiques, par la forme solide dans ses tissus et par la forme organique dans son tout; par le mouvement intérieur de nutrition et d'accroissement qui lui est propre, enfin par la structure organique, susceptible de se reproduire par elle-même, ce qui est son caractère propre et distinctif.

Il est basé sur le règne minéral et matériel; il a besoin du règne fluidal sur lequel il réagit; il est soumis à l'influence du règne sidéral, et est nécessaire aux deux règnes supérieurs.

VI. Le *Règne animal* est caractérisé par la pesanteur, par la fluidité dans ses produits et ses liquides organiques, par la forme solide dans ses tissus, par la forme organique animale dans son tout; par le mouvement intérieur de nutrition et d'accroissement, par la structure organique susceptible de se reproduire par elle-même, et enfin par le mouvement volontaire de translation, dont la cause est en lui, et par la sensibilité, caractères qui lui sont propres et qui le distinguent.

Il a besoin de tous les règnes précédents, et il réagit sur le règne végétal, sur le règne minéral et sur le règne fluidal, desquels il est par conséquent fonction, en tant qu'il y maintient l'équilibre harmonique.

VII. Le *Règne social* ou *humain* est caractérisé par toutes les propriétés du règne précédent, et de plus il possède l'intelligence, et par suite la moralité, ce qui en fait un être social et susceptible de progrès.

Il agit sur le monde entier directement ou indirectement par la pensée. Il est le but, le terme de la création; il demandait en effet préalablement la création du règne animal, comme celui-ci demandait le règne végétal, celui-ci le règne fluidal et minéral, et ceux-ci enfin le règne matériel.

Cet aperçu fait voir comment les expressions aphoristiques employées par Linné pour peindre les trois règnes qu'il admettait dans la nature, doivent être étendues et formulées ainsi pour caractériser les sept que nous proposons :

I. *Materialia*, ponderant.
II. *Fluidalia*, ponderant, fluido finguntur et expanduntur.

III. *Mineralia*, ponderant, finguntur, geometricè metiuntur.
IV. *Sideralia*, ponderant, finguntur, geometricè metiuntur et perpetuò moventur.
V. *Vegetalia*, ponderant, finguntur, crescunt et regenerant.
VI. *Animalia*, ponderant, finguntur, crescunt, regenerant et sentiunt.
VII. *Socialia*, ponderant, finguntur, crescunt, regenerant, sentiunt et sociantur.

Dans ces sept règnes, le degré d'action sur le monde extérieur est proportionné à l'élévation de chaque règne; en effet, l'action de l'homme social est énorme, puisqu'il peut détruire les animaux, les transporter, les modifier presque à sa volonté; il peut faire encore bien davantage à l'égard des végétaux; il les multiplie par des voies à peine naturelles. Il agit sur le règne fluidal, minéral et sur la terre elle-même, à sa surface; il peut abaisser les montagnes, changer le cours des rivières; il peut dégager les métaux des combinaisons qui les dissimulent, les liquéfier et leur donner la forme artificielle qu'il veut; il peut dilater ou contracter l'air et l'eau au point de solidifier celle-ci; il peut produire les phénomènes d'électricité, de magnétisme, de lumière et de chaleur.

Le règne animal ne peut porter son action que sur une partie de lui-même, quelquefois sur l'homme physique et individuel; sur les végétaux, qu'il se borne cependant à détruire; sur le règne minéral, en modifiant assez peu la surface de la terre, si ce n'est par l'augmentation qu'il lui apporte.

Le règne végétal n'a plus d'action que sur lui-même, un peu par le parasitisme; mais il en a beaucoup sur le règne minéral, qu'il divise, décompose même dans ses éléments chimiques, agissant ainsi d'une manière remarquable sur les masses d'eau et d'air qui entourent la terre, c'est-à-dire sur le *règne fluidal*.

Le règne minéral n'a plus d'action sur les trois précédents que par son introduction utile ou nuisible dans leurs tissus, et en les immobilisant pour ainsi dire.

Le règne fluidal n'a guère d'action par lui-même, et sans décomposition, que sur le règne minéral, qu'il détruit souvent à l'état de minéral proprement dit, ou de roche, ou enfin de strates ou d'éléments géologiques, de manière à niveler la surface de la terre.

Le règne matériel, enfin, n'a que son action d'inertie, d'empêchement, de support.

Les deux extrêmes ou termes de ces règnes ne forment pas de série par eux-mêmes, étant l'un immobile, fixe, et l'autre progressif.

Les cinq intermédiaires forment au contraire chacun une série, d'après la considération de leur propriété ou faculté caractéristique: 1° degré de fluidité ou d'expansibilité pour le règne fluidal; 2° forme ou composition chimique pour le minéral; 3° durée de mouvement de révolution, pesanteur et densité pour le règne sidéral; 4° organes de la reproduction, et forme pour le règne végétal; 5° sensibilité, locomotilité et forme pour le règne animal.

L'étendue de ces règnes dans le monde est aussi en rapport inverse de leur action. Ainsi, le règne matériel le plus inférieur, qui est le plus étendu, est celui qui a le moins d'action, et au contraire le règne social, le plus élevé et le moins étendu, est aussi celui qui a le plus d'action.

Il y a aussi une opposition complète entre les deux extrêmes sous le rapport de l'essence; l'un étant purement et uniquement matière, et l'autre le plus possible *esprit*, immortel, éternel; d'où le premier est seul immobile, immutable, et le dernier seul progressif. Le premier, la matière, est divisible indéfiniment; le second, l'esprit, est indivisible.

Mais ce qui distingue encore plus les règnes de la nature, c'est la faculté d'association dans ceux qui sont composés d'individus et d'espèces, c'est-à-dire qui peuvent, dans leur action sur le monde extérieur, agir en commun, unir leurs efforts dans un but commun, actuel ou futur. Nécessairement cette faculté est nulle dans tous les règnes inférieurs, où il ne peut y avoir d'espèces puisqu'il n'y a pas de génération; elle est également nulle dans le règne

végétal, où existent des individus et des espèces ; on peut cependant y reconnaître quelquefois un *rapprochement* nécessaire. Elle commence dans le règne animal, mais à un degré très-inférieur et par instinct, pouvant à peine contre-balancer les appétits physiques et jamais les vaincre. Enfin, elle arrive au sommet de la perfection, au point de devenir caractérisque dans le *règne social;* mais alors elle entraîne comme conséquence l'abnégation du moi individuel pour développer le moi social proportionnellement au degré de la société et aux difficultés des circonstances, dans lesquelles les parties du règne social ont porté leur action. Par suite de cette nécessité d'abnégation individuelle et proportionnelle au degré social, l'homme devient un être moral et nécessairement religieux.

10° De tous ces faits et des études que nous avons faites jusqu'ici sortent d'immenses conséquences, qui vont devenir pour nos études ultérieures des principes fondamentaux. C'est, 1° que l'homme est le but, le terme final de la création ; 2° que la création du monde physique, du monde intellectuel et moral, n'est qu'un tout, qu'une seule et grande harmonie dans la conception du Créateur ; 3° que tous les règnes de la création forment un plan général dont tous les grands degrés sont nécessaires et tellement enchaînés les uns aux autres, que si l'un venait à être anéanti, l'ordre serait troublé, et plusieurs des autres disparaîtraient aussi ; ainsi, les animaux venant à disparaître, les végétaux ne tarderont pas à être aussi anéantis, parce que leur action ne sera plus contrebalancée, qu'ils tomberont sous l'influence exclusive et destructive, quand elle est seule, des règnes minéral et fluidal. Mais on ne peut pas en dire autant de l'homme, il peut cesser d'exister sans que tout le reste soit détruit matériellement, sauf certains végétaux et certains animaux domestiques, ce qui suffit bien pour prouver qu'il est nécessaire à quelques parties de ces deux règnes ; en outre, par son anéantissement, le reste de la création faite pour lui n'ayant plus de raison d'exister, serait sans but et devrait disparaître aussi. 4° Il suit de là que la création a dû être exécutée dans une succession de temps très-courte, sans quoi ces règnes divers, surtout les intermédiaires, n'auraient pu exister ; les végétaux et les animaux sont dans ce cas ; les autres règnes n'y sont qu'en partie, mais alors sans aucune raison, aucun but d'existence, et même ils n'auraient pu être ce qu'ils sont.

5° Une cinquième conséquence, c'est que chaque règne forme un plan particulier, limité et distinct de tous les autres, mais propre à s'harmoniser avec eux dans le plan général.

6° Que pour les astres ce plan forme une série basée sur la pesanteur, la position, les distances respectives et les mouvements réguliers et pourtant différents dans leur durée et la courbe que chaque astre décrit ; que ce plan sérial étant un tout, un ensemble qui ne peut exister, si l'on en dérange une partie notable, n'a pu exister partiellement, et a par conséquent été créé tout d'un jet.

7° Que le règne végétal et le règne animal formant, surtout le dernier, une série de plans divers et basés les uns sur les autres, sont par conséquent une seule et unique conception, démontrable, et tellement bien enchaînée dans ses groupes et ses espèces, qu'on peut en apercevoir les anneaux et les lacunes ; ces animaux étant en outre nécessaires les uns aux autres, ont dû être conçus et créés tous ensemble et d'un seul jet.

8° Enfin, il résulte, comme dernière conséquence, que les lois qui régissent le monde actuel ne sont que le résultat des rapports et des propriétés diverses de tous les règnes de la nature, les uns avec les autres ; que, par conséquent, ces lois n'ont pu exister avant que les rapports fussent établis ; et alors ces lois n'ont pu présider à l'arrangement ni à la disposition de ce monde.

11° A l'aide de ces nouveaux principes, tirés de l'ensemble de la création et de la connaissance des êtres dans leurs rapports mutuels, nous pouvons résoudre les fameuses questions sur les époques indéterminées ou sur la durée des jours de la création ; nous le ferons, comme toujours, par la science et par l'étude du texte divin.

Fondés sur certains faits géologiques mal interprétés, des géologues, sans aucune autre donnée, sans aucune considération des faits et des principes des autres sciences, ont prétendu que les végétaux et les animaux divers que l'on rencontre dans les couches de l'enveloppe de la terre primitive prouvent des créations et des destructions successives. Selon eux, la formation des couches pierreuses et l'enfouissement des fossiles à des hauteurs diverses dans le sol et dans une série de couches superposées, prouvent un grand nombre de créations diverses et successives qui se seront éteintes dans des bouleversements nombreux et successifs. Cette hypothèse, mise en avant par Buffon, a été reprise par Cuvier, qui l'a développée dans le dernier sens et soutenue dans son *Discours sur les révolutions du globe*; elle a été adoptée sur son autorité par un grand nombre de géologues; sur son autorité, elle a même été admise sans contrôle par plusieurs théologiens savants, mais qui, il est vrai, ne connaissaient pas la science.

Cependant, comme cette hypothèse paraissait en opposition assez flagrante avec le texte de Moïse, des esprits pleins de bonnes intentions, ayant foi pleine et complète dans l'hypothèse de Cuvier, ont torturé le texte de Moïse pour le faire concorder avec cette hypothèse, qu'ils n'osaient discuter. De là sont nés deux systèmes; l'un, généralement plus connu et plus favorablement accueilli, quoique le plus inadmissible, est celui qu'on appelle des époques indéterminées. Il consiste à regarder les jours de la création, non comme des jours ordinaires de vingt-quatre heures, mais comme des époques de milliers d'années, qu'on ne détermine pas. Selon ce système, Dieu a eu tout le temps d'opérer des créations successives, que des cataclysmes détruisaient ensuite, pour faire place à de nouvelles créations végétales et animales, qui étaient ensuite détruites; et ainsi de suite, jusqu'à la dernière création dont l'homme fait partie: ce qui, à leur dire, expliquerait aussi pourquoi on ne rencontre pas d'hommes fossiles, que Cuvier n'a jamais voulu admettre, malgré l'évidence.

Le second système, moins en contradiction que le précédent avec le texte de Moïse, suppose que toutes ces créations et destructions successives ont eu lieu à une époque antérieure à la création actuelle, telle que la raconte Moïse. Par là, la narration de Moïse semble mise à l'abri de toute contradiction, et n'avoir plus rien à démêler avec la géologie, qui peut aller librement se perdre dans la nuit des temps infinis antérieurs au monde actuel.

Avant de discuter la valeur de ces deux systèmes, nous devons déclarer nettement qu'ils n'ont point été condamnés par l'Église, qui a laissé sur ce point les opinions libres. Nous ne voulons donc point être plus sévère que la sainte Église, qui seule a le droit de régler nos croyances et de condamner les erreurs; mais aussi nous avons tous les droits d'exposer les raisons et les motifs qui nous font rejeter ces systèmes au point de vue de la science et de la saine interprétation du texte de l'Écriture Sainte.

Quant au premier système, la paléontologie et la zoologie prouvent nettement sa fausseté. En effet, tous les végétaux et tous les animaux fossiles sont organisés absolument comme les végétaux et les animaux vivants. Bien plus, l'étude approfondie de la série végétale et de la série animale, prouve de la manière la plus évidente qu'il y a entre les goupes végétaux et animaux des lacunes qu'il est impossible de combler avec les animaux et les végétaux connus à la surface du globe, et vivant actuellement. La paléontologie, à son tour, aidée des lumières de la zoologie et de la botanique, étudiant à fond tous les débris d'animaux et de végétaux enfouis dans la terre, démontre qu'ils viennent tous, sans en excepter un seul, prendre place dans les séries animale et végétale et combler les lacunes existantes; marquer les passages et lier entre eux les chaînons actuellement vivants. Ainsi, un grand nombre de végétaux et d'animaux perdus, sont des individus qui appartiennent absolument à des espèces encore vivantes; d'autres appartiennent à des genres vivants, dont ils viennent compléter les espèces;

les autres sont des genres qui viennent combler les lacunes qui existent entre les genres vivants de certaines familles; enfin, les derniers et les moins nombreux constituent des classes qui lient entre elles les classes vivantes. Il est donc démontré que tous les végétaux et les animaux fossiles appartiennent à la série animale et à la série végétale actuellement existantes ; par conséquent, que ces fossiles font partie de la même conception et du même plan que les êtres organisés vivants ; qu'ils ont, par conséquent, vécu dans les mêmes circonstances, et qu'ils ont été créés en même temps. Autrement, il faudrait dire que Dieu a fait comme un architecte insensé qui, voulant bâtir un magnifique édifice, commencerait par élever deux murs parallèles, les laisserait assez longtemps exposés aux injures du temps pour tomber en ruines ; puis élèverait les deux autres murs opposés, et y placerait le faîte et le toit, qui se soutiendrait tant bien que mal; mais jamais cet édifice ne serait complet ni achevé. Bien d'autres raisons tirées de la géologie, et que nous exposerons dans nos prochaines leçons, combattent un pareil système.

Voyons comment il est opposé au texte de Moïse.

Le mot hébreu *iom, jour,* que l'on a voulu interpréter par *époque,* ne prouve absolument rien. D'abord, il ne signifie époque que quand il y a dans le contexte des raisons de le prendre dans cette acception; ainsi nous disons en français, *un jour, telle chose arriva ; un jour viendra,* etc. Le mot jour, ici, marque une époque indéterminée : c'est dans ce même sens qu'il est employé en hébreu pour signifier époque. Mais dans le premier chapitre de la Genèse, le mot *iom* est nettement déterminé. Il est pris, dans ce chapitre, en deux acceptions : l'une pour signifier *clarté, lumière,* l'autre pour signifier *un jour, une durée de temps.* Dans ce dernier sens, c'est un jour ayant un soir et un matin; en outre, les trois derniers jours sont mesurés par le mouvement diurne apparent du soleil, et ne peuvent, par conséquent, pas être pris pour des époques, puisque tout, au contraire, les détermine parfaitement. Or Moïse emploie, pour les trois premiers jours, les mêmes expressions et la même tournure que pour les trois derniers ; il n'y a donc pas de raison de les interpréter en dehors du sens littéral. D'ailleurs Moïse a déterminé lui-même le sens du mot *iom*, appliqué aux six premiers jours de la Genèse, lorsqu'il dit dans l'Exode : « Pendant six jours vous travaillerez et vous ferez tous vos ouvrages; mais le septième jour est le sabbat du Seigneur votre Dieu. Car le Seigneur a fait le ciel et la terre et la mer, et tout ce qu'ils renferment, en six jours; et le septième jour il se reposa : c'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié[1]. » Il laisse aux Juifs six jours de la semaine pour travailler, et il leur commande de garder le *septième;* ce sont assurément bien des jours ordinaires, des jours réels. Mais la raison de son commandement est toute dans la comparaison qu'il fait de ces jours avec ceux de la création : vous travaillerez *six jours*, parce que Dieu a fait en *six jours* le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment ; vous vous reposerez le *septième jour,* parce que Dieu a béni le *septième jour.* Avec la plus grande bonne volonté du monde, il est impossible de prendre ici le mot jour dans deux acceptions différentes ; or, dans l'une il signifie certainement un jour de vingt-quatre heures, donc aussi dans l'autre. Ce n'est donc qu'en torturant le texte que l'on peut donner au mot *iom* du premier chapitre de la Genèse la signification d'*époque.*

Mais il y a d'autres tours de force dans ce système. D'abord on veut plusieurs créations successives, et Moïse n'en raconte qu'une seule. Les deux premiers jours, Moïse ne parle en rien des végétaux ni des animaux ; on ne peut donc pas, sans démentir son texte, admettre une ou deux créations de végétaux et

[1] Sex diebus operaberis, et facies omnia opera tua. Septimo autem die sabbatum Domini Dei tui est. Et, verset 11 : Sex enim diebus fecit Dominus cœlum et terram, et mare, et omnia quæ in eis sunt, et requievit in die septimo; idcirco benedixit Dominus diei sabbati, et sanctificavit eum.

d'animaux, ces deux jours-là. Le troisième jour, Moïse raconte que tous les végétaux sont créés, et il n'en parle plus dans les jours suivants ; si donc ils ont été détruits, il ne devrait plus y en avoir. Mais il n'a pas du tout parlé d'animaux. Ce n'est que le cinquième jour qu'il dit que les animaux qui vivent dans l'eau et les oiseaux sont créés ; mais un cataclysme n'aurait pas détruit les animaux aquatiques. Enfin le sixième jour Dieu crée les animaux terrestres et l'homme ; ils font partie de l'œuvre du même jour, ou, si vous voulez, de la même époque, qui est l'époque actuelle, de sorte qu'il vous est impossible de séparer la sixième de la septième époque ; les animaux terrestres et l'homme sont créés le même jour; il n'y avait pas d'animaux terrestres auparavant ; et pourtant vous rencontrez ces animaux à l'état fossile ; si donc ils ont été détruits, l'homme a dû être détruit avec eux. Voilà le récit de Moïse ; il est impossible de lui faire signifier autre chose ; tandis que vous dites dans votre système : Moïse ne nous a pas tout dit ; le premier jour de la création, Dieu a créé des végétaux et des animaux qui ont été détruits. Moïse dit contre vous que la terre était vide et déserte et toute couverte d'eau. Le second jour, dites-vous encore, est une seconde époque, pendant laquelle Dieu a fait d'autres végétaux et d'autres animaux qui ont encore été détruits. Moïse dit contre vous que la terre continuait à être toujours couverte par les eaux et qu'il n'y avait pas d'atmosphère, puisque Dieu la fit ce second jour ; or, point d'atmosphère, point de végétaux, point d'animaux. Vous dites encore : le troisième jour est une troisième époque, pendant laquelle Dieu fit une troisième création qui a été détruite. Moïse dit contre vous : La terre continuait toujours à être couverte d'eau ; Dieu enfin la découvrit et créa tous les végétaux, suivant leurs espèces et propres à se reproduire. Vous dites : le quatrième jour est une quatrième époque et une quatrième création de végétaux et d'animaux détruits. Moïse dit contre vous : Le quatrième jour Dieu fit le soleil, la lune et les étoiles. Le cinquième jour, dites-vous, est une cinquième époque de création de nouveaux végétaux et de nouveaux animaux plus parfaits que les précédents, mais encore détruits. Moïse dit contre vous : Le cinquième jour Dieu fit les poissons, les animaux de la mer et les oiseaux. Le sixième jour, dites-vous, est une sixième époque de création et de destruction, dont l'homme ne faisait pas encore partie. Moïse dit contre vous : Le sixième jour, Dieu fit les animaux des champs, les reptiles et les animaux domestiques ; ce même jour Dieu fit l'homme à son image et à sa ressemblance, pour commander aux poissons, aux animaux marins et aux oiseaux créés le cinquième jour, et qui par conséquent n'avaient pas été détruits ; aux animaux terrestres créés le sixième jour, comme l'homme. Dieu, dit Moïse, amena tous ces animaux à l'homme pour qu'il leur donnât des noms, et ces noms sont ceux qu'ils portent ; et vous, vous prétendez qu'ils ont été détruits. Enfin, dites-vous, le septième jour, c'est une septième époque, c'est la création actuelle. Moïse dit positivement contre vous : Le septième jour, Dieu se reposa de toutes les œuvres qu'il avait faites pendant les six jours précédents.

En outre, Dieu donna à l'homme tous les végétaux pour sa nourriture ; et ce sont bien les mêmes végétaux dont Moïse a parlé au troisième jour, puisqu'il dit[1] : « Ce sont là les générations du ciel et de la terre, lorsqu'ils furent créés, au jour que le Seigneur Dieu fit le ciel et la terre, et toutes les plantes des champs avant qu'elles fussent sorties de la terre, et toutes les herbes de la campagne avant qu'elles eussent poussé : car le Seigneur Dieu n'avait point encore fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait point d'homme pour la cultiver. » Personne n'osera dire que ce ne sont pas ici les mêmes végétaux dont Moïse a parlé au troisième jour ; comment donc ont-ils été détruits, puisqu'ils sont donnés pour

[1] Istæ sunt generationes cœli et terræ, quando creata sunt, in die quo fecit Dominus Deus cœlum et terram ; et omne virgultum agri antequam oriretur in terrâ, omnemque herbam regionis priusquam germinaret : non enim pluerat Dominus Deus super terram, et homo non erat qui operaretur terram. *Gen.*, ch. II, v. 4, 5.

nourriture à l'homme le sixième jour; mais, en outre, si le quatrième, le cinquième et le sixième jours sont de longues époques, comment Moïse peut-il dire que pendant ces trois époques de milliers d'années, ces végétaux n'ont pu croître, parce qu'il n'a point fait de pluie, et qu'il n'y avait point d'homme pour les cultiver? Comment ont-ils pu se conserver pendant tant de milliers d'années jusqu'à ce que la pluie et l'homme vinssent à leur secours? Ce seul texte, comme on le voit, suffirait pour prouver que Moïse a entendu parler de jours ordinaires de 24 heures, dans les jours de la création.

On le voit donc, le système des époques indéterminées est de tout point inconciliable avec le texte de Moïse. Il y a contradiction flagrante et continuelle entre le récit de Moïse et ce système, qui est de tous ceux qui ont été inventés, le plus opposé au récit de la Genèse. Le second système des créations antérieures à la nôtre et avant les six jours de Moïse, n'est pas si fortement opposé au texte de l'Écriture-Sainte; mais il n'est pourtant pas admissible.

D'abord, au point de vue de la science, puisque tous les fossiles appartiennent à la création actuelle, que ce sont des végétaux et des animaux tout aussi parfaits que ceux actuellement existants, qu'ils ont vécu dans les mêmes circonstances, qu'ils appartiennent à la même conception et au même plan, qu'il est impossible d'admettre qu'ils soient d'une création antérieure à la nôtre.

En second lieu, ce système est encore en contradiction avec le texte de Moïse; en effet, le texte de Moïse dit qu'au commencement la terre était vide et déserte; Dieu ne lui avait même pas encore donné son nom, il ne le fit que le troisième jour quand la terre fut achevée de créer; par conséquent, il n'y avait pas là d'animaux ni de végétaux. En outre, les partisans de ce système ne peuvent placer leurs créations qu'avant le premier jour; car, après, il n'y a plus moyen, nous l'avons prouvé. Or, avant le premier jour la lumière n'existait pas, ni par conséquent la chaleur, ni l'électricité, ni le magnétisme; car Moïse dit positivement que Dieu fit la lumière le premier jour. Alors, dans le système que nous combattons, tous les végétaux auraient dû vivre sans lumière et tous les animaux être aveugles, ce qui n'est pas, car un grand nombre d'animaux fossiles, même des plus anciens, avaient de fort beaux et fort grands yeux, comme on peut s'en convaincre en voyant seulement l'orbite de l'œil. Ayant probablement senti quelques-unes de ces contradictions, les partisans de ce système ont prétendu que leurs créations détruites avaient eu lieu, avant le chaos dans lequel la matière était rentrée après leur destruction; et qu'alors on pouvait entendre le terme au commencement comme signifiant au commencement de la création actuelle. Mais malheureusement le texte hébreu, le texte grec, et par suite aussi le texte latin, prennent ces termes au commencement dans leur sens absolu; il n'y a d'article ni en hébreu ni en grec, ce qui marque toujours, d'après la grammaire, le sens absolu. Ce système n'est donc pas plus soutenable que le précédent.

Reste donc le sens littéral donné au mot jour, qui ne peut signifier, dans les six premiers jours de la Genèse, que des jours ordinaires; la science d'ailleurs nous le prouvé, puisque les six premiers règnes de la création que nous avons reconnus, sont fonctions les uns des autres; en effet, la matière ou le règne matériel, ne peut exister sans le règne fluidal et minéral; le règne fluidal ne peut exister comme il est réellement, ni surtout avoir d'action sans le règne végétal et animal, qui réagissent l'un sur l'autre par le moyen de ce règne fluidal, et qui ne pourraient exister sans cette réaction; le règne végétal a aussi besoin du règne sidéral, qui agit sur le règne fluidal, sur l'atmosphère et les eaux; en sorte que s'il y avait eu de longues époques entre la création de ces divers règnes, ils n'auraient pu exister. Le règne végétal a besoin aussi du règne animal; donc ils ont été créés immédiatement l'un après l'autre. Plusieurs animaux et plusieurs végétaux ont besoin du secours de l'homme pour se développer et se conserver; donc encore l'homme a été créé très-peu de temps après eux. Ainsi donc, si les jours

de la création avaient été des époques, aucun des règnes n'aurait pu exister, ni être ce qu'il est. Tandis qu'en admettant que ce sont des jours ordinaires, purement et simplement, tout s'explique naturellement, logiquement et, par conséquent, VÉRITABLEMENT.

Il ne reste qu'une seule objection, c'est celle tirée des couches de l'enveloppe de la terre, et du temps qu'il a fallu pour les former ; sa solution, nous l'espérons, nous apportera de nouvelles lumières, et viendra fortifier toutes les vérités que nous avons défendues jusqu'ici. Mais, pour cela, il faudra que nous entrions dans une étude préalable à la géologie, ce qui fera la dernière partie de ce cours.

L'abbé MAUPIED,
Docteur ès-sciences.

Sciences Physiologiques, Physiques et Mathématiques.

COURS SUR LA GÉOLOGIE.

SIXIÈME LEÇON[1].

Lapides excavant aquæ, et alluvione paulatim terra consumitur.
(*Job*, 14.)

. . . . Et reparatur.

Parmi les phénomènes qui tendent à modifier la face actuelle de la terre, les plus remarquables par leur importance et leur généralité, les plus instructifs par les lumières qu'ils peuvent répandre sur la formation des roches, sont, sans contredit, les suivants : 1° la dénudation perpétuelle des roches par les eaux, et les alluvions qui en proviennent ; 2° les dépôts fournis par les eaux minérales dans les lacs et dans les mers ; 3° les éruptions volcaniques ; 4° les soulèvements et les affaissements, qui changent la disposition respective des différentes parties de l'écorce du globe, et modifient, plus ou moins, le relief de sa surface. Nous allons étudier successivement ces quatre grands phénomènes.

Toutes les roches situées dans le voisinage de la surface, si dures et si tenaces qu'elles soient, subissent une altération lente, mais irrésistible et continue : elles se décolorent, se fendillent ou s'égrènent, deviennent tendres et friables, et prennent un aspect tout différent de celui qu'elles présentent dans la cassure fraiche, ce qui les rend parfois méconnaissables. C'est ce qu'on aperçoit très-bien dans les escarpements récents pratiqués par la main de l'homme pour la construction des routes ou autres ouvrages d'art dans les pays accidentés : on est alors frappé du contraste que présente la roche récemment taillée dans le vif avec la même roche exposée depuis longtemps au jour, et que le pic n'a pas encore entamée. Cette altération, qui commence à la surface, pénètre dans la masse à une profondeur variable, qui dépend principalement de la texture et de la composition minérale, et son dernier terme est une désagrégation complète. Les roches, dont la texture est granulaire ou feuilletée, s'altèrent rapidement et profondément ; les roches quarzeuzes sont celles qui résistent le plus, et à proportion de la prédominance du quarz. L'atmosphère avec ses météores, les variations annuelles de la température, les alternatives de sécheresse et d'humidité, concourent incessamment à cette altération des roches. L'air seul agit à peine ; il faut des siècles pour constater son action lente et superficielle. La foudre détermine çà et là des tubes et des fissures qui pénètrent plus ou moins dans la masse, et facilitent l'accès de l'air et des eaux. Les vents n'interviennent guère qu'en renouvelant rapidement les surfaces. Le moyen principal et le plus efficace de la désagrégation des roches, ce sont les pluies secondées par les va-

[1] Voir la v[e] leçon au n° 89, p. 337.

riations de la température. Les eaux pluviales s'infiltrent dans les roches déjà altérées par le contact de l'air; elles pénètrent graduellement dans la masse qui les absorbe, en vertu de la capillarité, et cheminent toujours plus profondément jusqu'à ce qu'elles rencontrent quelque obstacle qui limite ou détourne leur action. Quand la gelée vient surprendre la roche ainsi imbibée, l'eau se dilate en se solidifiant, tend à écarter les particules et à détruire la cohésion; aussi longtemps que dure le froid, la roche, cimentée par la glace, demeure consolidée; mais, dès qu'arrive le dégel, les eaux s'écoulent entraînant avec elles les particules désagrégées; elles abandonnent la masse devenue plus poreuse et plus perméable, et sont bientôt remplacées par d'autres eaux qui continuent la même action. Ce mécanisme, qui marche régulièrement et sans interruption depuis l'établissement des saisons sur la terre, produit incessamment la désagrégation des roches situées à la surface et en contact avec l'atmosphère. Aucune de ces roches n'est à l'abri de son action; toutes la subissent irrésistiblement, sans que la terre végétale, qui les recouvre dans les lieux bas, puisse les y soustraire. Quand on creuse le sol dans les plaines ou au fond des vallées, à quelques pieds de profondeur, on trouve toujours la roche désagrégée, divisée en fragments qui se mêlent à la terre végétale, et viennent souvent se montrer à la surface. On sait que, dans les carrières, on est obligé de déblayer une grande quantité de matières meubles, avant de pouvoir extraire des blocs solides, homogènes, exempts de fissures, conservant ces couleurs vives et tranchées qu'on recherche pour les édifices.

Mais, c'est surtout dans les montagnes que la désagrégation marche avec rapidité; et l'érosion la suit de près : leurs masses abruptes montueuses présentent, à l'action de l'air, un grand développement de surfaces; la fonte des neiges et des glaces verse sur leurs pentes une eau chargée d'acide carbonique, qui entame la roche et la coupe par quartiers isolés que la pesanteur détache et précipite, aussitôt que par le progrès de l'érosion ils sont dépourvus de base ou de point d'appui. Les variations de la température, plus amples et plus fréquentes, concourent aussi à la production de ces effets. Souvent l'orage éclate et secoue la montagne; la foudre frappe les cimes; les vents rongent les crêtes aiguës; les torrents de pluie creusent, dans les flancs, de profonds ravins; des blocs, des fragments de toute grosseur sont arrachés et précipités dans la vallée; la roche vive elle-même, encore intacte, peut être entamée et emportée par la force du courant; il en résulte une masse de débris, qui couvre le pied de la montagne et s'étend au loin dans la vallée.

L'action érosive ne s'exerce pas seulement à la surface; elle peut cheminer souterrainement dans la profondeur de la montagne, et isoler ainsi de grandes masses en ruinant la base qui les supporte; il se fait alors des éboulements considérables, presque toujours désastreux.

Quand les eaux, après s'être infiltrées jusqu'à une certaine profondeur dans la masse de la montagne, rencontrent une couche d'argile imperméable, celle-ci s'oppose à leur progrès, détourne leur action, et les reconduit, au jour, sur les flancs de la montagne, où elles reparaissent en sources qui arrosent et fertilisent la vallée; cependant, ces sources entraînent les parties désagrégées des roches qu'elles ont traversées, principalement de celles qui reposent immédiatement sur la couche argileuse, car c'est là que l'érosion marche le plus rapidement; il se forme au-dessus de cette couche des cavités qui s'étendent de plus en plus, et laissent sans appui les masses superposées; l'argile aussi s'humecte peu à peu, se délaie et suit le cours des eaux : il en résulte qu'au bout d'un temps, plus ou moins long, qui dépend surtout de l'inclinaison de la couche argileuse, les masses supérieures n'étant plus soutenues, glissent sur leur base humide, et se précipitent avec fracas dans la vallée qu'elles couvrent de leurs débris.

Quelquefois, l'infiltration des eaux suffit à amener l'éboulement; cela arrive quand la montagne est formée de

certaines roches fragmentaires capables d'absorber beaucoup d'eau, telles que les poudingues à ciment argileux ; l'eau pénétrant dans ces roches, et s'y accumulant, les amollit au point que la masse ne peut plus se soutenir sous les mêmes pentes ; bientôt elle s'affaisse et s'écroule par son propre poids.

Ces éboulements causent souvent d'affreux désastres. Des contrées fertiles, couvertes de vignobles, de pâturages, de prairies, peuvent être entièrement dévastées ; des villages entiers, des villes, sont engloutis avec leurs habitants par d'énormes amas de pierres et de boue, ne laissant d'autres traces de leur existence que le faîte d'un toit ou la pointe d'un clocher. Les sources sont obstruées, les ruisseaux sont détournés ou interrompus, les lacs sont comblés, les passages sont interceptés ; la vallée, devenue inabordable, demeure longtemps inhabitée ; elle est changée en un affreux désert, et semble frappée de malédiction. Une des catastrophes les plus remarquables qu'on puisse citer en ce genre, est celle qui arriva, en 1806, dans la vallée de Goldau, en Suisse, après une saison très-pluvieuse ; une masse de plus de cinquante millions de mètres cubes se détacha tout à coup du mont Rossberg, se précipita dans la vallée, qu'elle couvrit de ses débris, ensevelit plusieurs villages sous des torrents de boue et de cailloux, projeta au loin les eaux d'un lac subitement comblé, et s'amoncela définitivement en amas, dont quelques-uns n'ont pas moins de soixante mètres de hauteur.

Le désastre occasionné par un éboulement récent peut être comparé à cet effet terrible que produit l'explosion d'une mine fortement chargée : c'est le même bouleversement ; ce sont les mêmes débris incohérents, de toute dimension, amoncelés pêle-mêle et sans ordre, quelques-uns dispersés au loin.

Cependant, ces amas de débris se tassent et s'affaissent peu à peu. Après quelques années, des plantes flexibles se fraient un passage entre les quartiers de rochers et viennent s'étaler à la surface ; l'aubépine croît dans les fentes ; le lierre et le chèvrefeuille serpentent autour des blocs, les enlacent et les lient fortement. Bientôt les monceaux pierreux sont changés en de vertes collines ; de nouvelles habitations s'élèvent sur les ruines des anciennes ; de la terrible catastrophe, il ne reste plus rien, qu'un souvenir affaibli, bientôt effacé.

C'est ainsi que s'opère incessamment la dénudation des roches, à la surface de la terre, par l'action combinée de l'atmosphère, des eaux pluviales et de la pesanteur.

Arrêtons-nous un instant sur ce fait remarquable de la dénudation perpétuelle des roches à la surface de la terre, qui semble l'accomplissement d'une loi de destruction prononcée contre le règne minéral aussitôt qu'il se montre au jour. Comment devons-nous qualifier cette loi ? Si nous considérons les désastres qu'elle traîne à sa suite, elle nous apparaîtra, sans doute, comme un arrêt porté par la colère contre la terre maudite ; tout au moins comme une de ces dispositions sévères destinées à éprouver l'homme, pour l'aguerrir, et faire grandir, dans la lutte ses forces et son génie. Comment trouver aimable une loi qui répand la désolation et la mort chez tous les êtres vivants, qui extermine, du même coup, les habitants et les habitations ? Et pourtant, nous ne craignons pas de le dire, cette loi, si dure en apparence, est l'un des témoignages les plus frappants du régime plein de douceur et de mansuétude adopté par la Providence à l'égard de l'homme. Remarquons d'abord que ces formes si terribles, qui accompagnent quelquefois la destruction des roches, ne sont point inhérentes à la loi ; elles ne lui appartiennent pas ; elles sont rares, accidentelles, et n'interviennent que de loin en loin. La destruction des roches s'opère incessamment sans violence et sans bruit, d'une manière lente et imperceptible, presque à l'insu de l'homme ; elle n'implique, par elle-même, ni le désordre, ni la mort, et pourrait s'accomplir d'une façon toute pacifique. Remarquons, de plus, que les produits de la désagrégation des roches sont précisément les premiers matériaux qui doivent entrer dans la composition de tout sol propre à la culture : ce sont, en effet, les sables, les marnes.

les argiles, qui servent à préparer le sol pour la végétation, et sans lesquels, ni les plantes, ni les animaux, dans leur organisation actuelle, ne seraient possibles sur la terre. Il fallait que le règne minéral fût broyé, roulé, réduit en poudre; il fallait que les *sceaux* fussent brisés, pour que, sur ces ruines lentement accumulées, la vie pût établir son double règne. Et, s'il est vrai que la culture de la terre soit une fonction imposée à l'homme par la justice, et d'où dépend son propre salut, la loi en question doit nous apparaître comme un puissant auxiliaire fourni à l'homme par la Miséricorde, pour lui faciliter l'accomplissement de sa tâche, et qui devait trouver naturellement sa place dans le plan que la Providence a choisi pour la réparation universelle.

Mais continuons à étudier l'action des eaux sur les roches.

Après la dénudation vient l'alluvion.

Les fleuves prennent leur origine dans les chaînes de montagnes où ils sont alimentés par la fonte des neiges et des glaciers, par les sources, par les pluies; les courants impétueux formés par les eaux sillonnent les flancs de la montagne, s'emparent des débris fournis par l'érosion à laquelle ils concourent, et ils les transportent à des distances variables, qui dépendent, d'une part, de la grosseur et du poids de ces débris, et, d'autre part, de la puissance de transport du fleuve. Cette puissance de transport dépend principalement de la vitesse[1]: or, la vitesse atteint ordinairement son maximum à une courte distance de l'origine; elle varie d'abord irrégulièrement, suivant l'inclinaison des pentes parcourues, et, après quelques alternatives de décroissement et d'accroissement, elle se ralentit graduellement, et finit par devenir insensible. La puissance de transport suit à peu près les mêmes vicissitudes: les blocs, trop pesants pour être transportés, encombrent le lit du torrent, ils brisent et dispersent ses eaux, et demeurent en place jusqu'à ce qu'ils soient eux-mêmes amoindris, divisés; alors ils suivent le sort des autres fragments. Ceux-ci sont entraînés par le courant qu'ils grossissent, et dont ils accroissent l'action érosive; durant le trajet, ils se heurtent, se brisent, se frottent entre eux et roulent pêle-mêle; ils se dépouillent peu à peu de leurs aspérités; les angles s'émoussent; les arêtes s'effacent, la forme s'arrondit; en même temps, le courant creuse son fond, dégrade ses bords, et ajoute de nouveaux débris qui subissent le même régime.

Cependant, la vitesse se ralentit et ne suffit plus au transport de tous les matériaux; les cailloux, formés par le roulis continuel, se déposent successivement, les plus lourds d'abord, les plus légers ensuite; ils oscillent pendant quelque temps à la même place, sont même repris pendant les crues et transportés plus loin; mais, déposés de nouveau, ils finissent par se loger et se fixer dans le lit du fleuve, et leur face supérieure essuyant sans cesse le frottement des eaux, ils s'aplatissent de plus en plus, et deviennent ces *galets* que l'on rencontre souvent sur les bords des rivières. Ce dépôt successif et continu, gradué selon la grosseur et le poids des débris, exhausse, de plus en plus, le lit et les bords du fleuve, et doit amener, tôt ou tard, de grands changements dans son régime, si l'art n'intervient pour le maintenir. Enfin, les particules légères qui proviennent du frottement mutuel des cailloux pendant le trajet, demeurent en suspension aussi longtemps que le courant conserve quelque vitesse; elles forment un limon léger que le fleuve emporte avec lui, et qu'il n'abandonne qu'à son embouchure dans la mer.

Ce dépôt successif et continu, formé des débris provenant de la dénudation des roches anciennes, que les fleuves laissent sur leur passage, ce dépôt est l'alluvion. La quantité de l'alluvion est rigoureusement égale à celle de la dénudation.

Les diverses circonstances du transport par les eaux ne se présentent pas toujours distinctement et dans l'ordre où nous venons de les énumérer: les rivières, qui prennent leurs sources

[1] La puissance du transport dépend de la vitesse et des dimensions de la veine fluide; mais nous avons pu écarter ce dernier élément sans inconvénient.

dans des montagnes peu éloignées de la mer, conservent une grande vitesse jusqu'à leur embouchure ; elles creusent leur lit et dégradent leurs bords pendant tout le trajet, et jettent dans la mer, pêle-mêle, des fragments de toute grosseur encore anguleux ou imparfaitement arrondis. Telles sont les rivières qui descendent des Alpes maritimes : ici, le phénomène est comme interrompu ; il n'a pu se produire avec tout son développement. C'est dans les fleuves, qui ont à parcourir une vaste étendue pour se rendre à la mer, et dont le courant, après avoir été rapide, se ralentit doucement par degrés jusqu'à devenir insensible ; c'est dans le Volga, le Rhin, le Rhône, le Danube, le Nil, le Pô ; c'est surtout dans le Mississipi, que le phénomène du transport peut être analysé dans toutes ses circonstances. Le Gange et l'Indus, le Maranon et le Saint-Laurent sont instructifs sous d'autres rapports.

Les fleuves rencontrent souvent des lacs sur leur passage ; c'est là une circonstance qui modifie beaucoup le régime des eaux et qu'il convient d'examiner. Ces lacs sont ordinairement à une courte distance de l'origine ; les fleuves, qui vont s'y jeter, sont donc, à leur égard, dans la même situation que ceux des Alpes maritimes vis-à-vis de la Méditerranée ; ils y apportent, pêle-mêle, fragments anguleux, cailloux, sables et limons. Ces débris se déposent au fond du lac par couches diversement inclinées, les fragments et les cailloux d'abord, puis les graviers et les sables, puis enfin les limons : les premiers se disposent en talus, à partir de l'embouchure du fleuve ; les derniers forment des couches sensiblement horizontales. Les dépouilles des animaux et des végétaux qui habitent le lac, et celles qui ont été amenées par le fleuve, confondues avec les débris des roches, se déposent en même temps et concourent à la formation des couches : il en résulte, à partir de l'embouchure, une alluvion toujours croissante, irrégulièrement stratifiée et fossilifère, qui exhausse incessamment le fond du lac et tend à le combler.

Quand celui-ci est considérable, le fleuve y laisse toute sa charge ; il s'échappe, entièrement dépouillé, par une brèche qu'il s'est ordinairement ouverte dans la digue qui retient le lac, et il recommence sur ses bords, sur son lit, le travail incessant de l'érosion et du transport. Ainsi, le Rhin laisse dans le lac de Constance tous les débris qu'il apporte des Alpes ; après avoir franchi la gorge étroite par où il s'échappe en cascade auprès de Schaffhouse, on le retrouve clair et limpide comme à sa source. Ainsi, le Rhône dans le lac de Genève : on peut le voir arriver chargé de limon, s'enfonçant dans les eaux claires du lac, dont il trouble la transparence dans la profondeur, et sortir, par la rupture du Jura, complétement dépouillé, avec une eau bleue qui atteste sa pureté.

Puisque le fond des lacs s'exhausse continuellement, en même temps que s'agrandit et s'abaisse la brèche qui livre passage au fleuve, il est évident que les lacs tendent insensiblement à disparaître. C'est le moment précis de cette disparition, quand le fond du lac et le bord inférieur de la brèche sont au même niveau. Le fleuve continue à couler sur l'alluvion, mais il est désormais menacé dans son régime ; car, les débris apportés, qui trouvaient place dans le bassin du lac, doivent, tôt ou tard, encombrer son lit et le faire changer de direction. Les grands lacs ne laissent point apercevoir cette tendance ; leur profondeur et l'étendue de leur surface dérobent à l'observateur l'exhaussement du fond et l'abaissement du niveau ; le temps seul peut rendre ces effets manifestes ; et, sans doute, bien des siècles s'écouleront encore avant qu'ils puissent être observés dans les lacs de Genève et de Constance [1]. Mais d'autres moins étendus présentent des marques évidentes de leur amoindrissement et de leur disparition future : le lac de Neufchâtel est encombré en plusieurs endroits par les alluvions de l'Orbe ; des bancs de sable se montrent déjà près de la surface ; le fond

[1] Il résulte des observations de Saussure que le lac de Genève avait autrefois une élévation et une étendue en surface qui excédent de beaucoup celles qu'il possède aujourd'hui.

du lac de Côme, dans sa partie supérieure, est à peine aujourd'hui recouvert d'eau ; le Bourget, dans la Savoie, n'est plus qu'une mare, dernier témoin de la présence des eaux qui ont autrefois rempli le bassin de Chambéry. Des plaines considérables, cultivées depuis un temps immémorial, couvertes de villes et d'habitations, sont certainement d'anciens lacs comblés et desséchés; on les reconnaît facilement à leur aspect : ces plaines sont bornées de tous côtés par des montagnes et forment une sorte de cirque allongé ; une rivière les traverse, arrivant par une vallée située en amont, sortant par une gorge étroite ou défilé percé en aval, qui paraît provenir d'une rupture pratiquée dans le rocher ; elle reçoit, en passant, les eaux fournies par les montagnes. Quelquefois le cirque, fermé en amont, n'admet que ses propres eaux ; les ruisseaux qui descendent des montagnes se réunissent dans la plaine et se confondent en une rivière qui s'échappe par une gorge. D'anciens marécages attestent que la plaine a été entièrement couverte d'eau : on peut suivre, sur les coteaux, la trace des différents niveaux qu'elle a successivement abandonnés ; enfin, la terre végétale repose toujours sur une alluvion composée de débris fournis par les roches qui forment les montagnes environnantes. La grande et fertile plaine de Florence a été autrefois le bassin d'un lac, dont les eaux se sont écoulées par une ouverture pratiquée dans la montagne qui la borne à l'ouest, et, si cette ouverture venait à se fermer, les eaux de l'Arno recouvriraient la plaine et reproduiraient l'ancien lac.

Lorsque le fleuve ne rencontre aucun lac sur son passage, il commence à déposer sa charge aussitôt que son cours est suffisamment ralenti par la diminution générale des pentes, ce qui doit arriver tôt ou tard, pour peu que l'origine soit éloignée de la mer : ce dépôt successif des galets exhausse graduellement le lit du fleuve, et finit par élever un obstacle qui l'oblige à se partager ou à changer de direction : de là ces amas plus ou moins considérables, qui forment des îles au milieu du fleuve ; de là ces attérissements sur l'un des bords, qui rejettent le fleuve sur l'autre bord, et déplacent insensiblement son lit. Quand des crues annuelles élèvent, en même temps, les rives par les matériaux qu'elles apportent, ou quand le fleuve est maintenu par des bords escarpés qu'il ne puisse franchir, alors il n'y a ni partage des eaux, ni changement de direction ; seulement le lit s'exhausse toujours de plus en plus. Il peut arriver qu'un fleuve, après avoir exhaussé son lit, commence à le creuser de nouveau, comme à l'époque de sa plus grande vitesse ; c'est ce qui a lieu quand des affluents rapides viennent s'y jeter, ou quand il y a rétrécissement de la veine fluide.

Le Pô présente un exemple remarquable de toutes ces circonstances réunies. Ce fleuve a souvent changé de lit : au douzième siècle, il coulait au sud de Ferrare, et maintenant il passe au nord de cette ville, à une lieue environ de distance. Son lit actuel, que l'art est parvenu à fixer dans l'intérêt de l'agriculture, est aujourd'hui plus élevé que les maisons de Ferrare. Quand, vers l'an 1600, le Panaro, rivière forte et rapide, vint unir ses eaux à celles du grand Pô, celui-ci, malgré la masse énorme de boues et de sables apportée par la rivière, et ajoutée à sa propre charge, cessa de déposer, il commença à creuser son lit et à ronger ses bords, depuis le confluent jusqu'à son embouchure, et il a continué depuis lors ce travail érosif sans interruption. Cette circonstance a exercé une heureuse influence sur toute la contrée : en approfondissant et draguant son lit, le Pô est devenu navigable dans cette partie de son cours, et en même temps, il a opéré le dessèchement de vastes plaines, maintenues jusqu'alors dans un état marécageux par ses anciens débordements.

L'effet d'un lac sur le fleuve qui le traverse et s'y dépouille, est donc d'assurer son cours et de fixer son régime. Quand, à la suite des siècles, le lac est comblé, le fleuve passe sous d'autres conditions ; il doit changer d'allure et mener ses eaux sur des terres nouvelles, à moins que l'art n'intervienne pour maintenir l'ancienne situation.

Les fleuves d'un long parcours n'ap-

portent à la mer que des sables et des limons. Ce que deviennent ces matériaux dépend de la puissance de transport que conserve le fleuve à son embouchure et de la force des marées. Si le courant est encore assez rapide pour surmonter la résistance des vagues, il entraîne les débris au loin dans la mer, qui s'en empare et les disperse. Le même effet est produit si la marée est assez forte pour enlever les débris à mesure qu'ils se déposent à l'embouchure. Dans tous les autres cas, il se forme une alluvion qui s'accroît sans cesse en hauteur et en superficie, et qui peut atteindre des dimensions considérables. Dès que cette alluvion, exhaussée par les crues, s'élève au-dessus du niveau moyen des eaux, elle constitue un obstacle qui divise le fleuve en deux bras, lesquels se rendent séparément à la mer; de là la forme triangulaire qui caractérise en général ces sortes de dépôts et d'où leur est venu le nom de *deltas*. Toutefois de nouvelles crues pouvant remanier les limons encore inconsistants, ces deltas subissent parfois des changements remarquables dans leurs contours. C'est ce qu'on peut observer aux embouchures du Rhin, du Rhône, du Pô, du Nil, et surtout du Gange, dans le golfe du Bengale, où l'alluvion est des plus considérables. Les circonstances qui favorisent ou contrarient la formation de ces sortes d'alluvions peuvent être exprimées par la formule suivante : Quand la force de transport du fleuve à son embouchure est sensiblement égale à la force des marées qui lui est opposée, quelle que soit d'ailleurs l'intensité de ces forces, il se forme ordinairement un delta; quand ces deux forces opposées sont sensiblement inégales, quelle que soit celle qui l'emporte sur l'autre, il ne se forme pas de delta, les débris sont emportés dans la mer; si même la différence entre ces deux forces est considérable, au lieu d'un delta il se fait un golfe; l'embouchure du fleuve, au lieu de se combler et de s'avancer dans la mer, se creuse et s'agrandit, et recule vers les terres. Ainsi le Rhin, le Danube, le Volga, le Pô, le Nil, qui arrivent dans les mers avec une très-faible vitesse, et ne rencontrent à leur embouchure que des marées insensibles, ces fleuves ont produit des deltas considérables qui s'accroissent encore tous les jours. Le Mississipi est dans le même cas. Le Gange se jette avec rapidité dans une mer soumise à de très-fortes marées, et accroît incessamment son delta plus grand que l'Égypte. Le Tage et la Tamise opposent une faible vitesse à de fortes marées; aussi leurs alluvions, à peine déposées, sont reprises par la mer et dispersées. Le Saint-Laurent, qui oppose une grande vitesse à un faible flux, conduit sa charge au loin dans la mer, et creuse son embouchure au lieu de la combler[1].

Les fleuves et les rivières ne transportent pas seulement les débris provenant de la dénudation des roches, ils s'emparent aussi de tous les débris organiques qu'ils recontrent, parmi lesquels prédominent les végétaux. Ceux-ci, arrachés des flancs des montagnes par les torrents, ou précipités en masse par les éboulements, suivent le sort commun de tous les débris; ils sont emportés au loin, et vont s'accumuler soit dans les lacs, soit aux bords de la mer. C'est surtout dans les contrées encore peu explorées, dont les montagnes sont couvertes d'immenses forêts où la main de

[1] Le Maragnon fait exception. Ce fleuve, dont le parcours égale en longueur le diamètre de la terre, se lance avec une telle rapidité *sur* l'Océan, qu'on peut suivre son cours pendant plus de cent lieues à partir de son embouchure : ses eaux, douces et incolores, se distinguent facilement parmi les eaux vertes et salées de l'Océan. Cependant la marée montante soulève deux fois par jour cette masse énorme d'eau douce; elle remonte le lit du fleuve, et pénètre dans l'intérieur des terres à de grandes distances du rivage. En général, à l'embouchure des fleuves, les eaux ne se confondent pas, ou du moins se mêlent peu; les eaux douces, plus légères, coulent sur les eaux marines; mais ordinairement ces deux mouvements contraires et superposés se ralentissent mutuellement, et quand la vitesse est à peu près la même, ils se détruisent l'un par l'autre : mais ici la grande profondeur du fleuve maintient l'indépendance des deux mouvements. Il en résulte que les deux forces opposées, au lieu de se balancer et de s'équilibrer, produisent simultanément leurs effets respectifs, et concourent tous deux, quoiqu'en sens contraire, à l'érosion des bords du fleuve à l'embouchure, qui doit ainsi s'élargir de plus en plus. L'embouchure du Maragnon est en effet devenue un golfe considérable.

l'homme n'a point encore pénétré, que les fleuves transportent des amas considérables de végétaux. Le Mississipi fournit encore un exemple remarquable de ce fait. Cet fleuve charrie constamment une grande quantité d'arbres qui, par leur jonction, forment d'immenses radeaux chargés de pierre, de sable et de limons : ces radeaux marchent lentement, se faisant obstacle ; ils s'accrochent çà et là et barrent souvent le fleuve jusqu'à ce qu'une débâcle vienne les dégager et les remettre à flot. Cependant la végétation n'est point interrompue par le transport ; une multitude de plantes aquatiques croissent sur ces îles flottantes, et les entourent de leurs tiges flexibles ; au printemps elles se couvrent de verdure et de fleurs odoriférantes, et des essaims d'abeilles voltigent autour d'elles. Ce transport peut durer des années entières. Enfin ces masses confuses arrivent jusqu'à la mer, où elles s'affaissent et disparaissent bientôt enfouies dans l'alluvion ; là, elles subissent une transformation remarquable, sur laquelle nous reviendrons, et qui nous fournira plus tard l'explication des houilles.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur l'action des mers. Cette action, comme celle des fleuves, est tantôt érosive et tantôt formative ; comme celle des fleuves, elle concourt aussi bien à la dénudation des roches qu'à l'alluvion de leurs débris. C'est la forme de la côte qui détermine le mode d'action, et cela d'une manière nette et tranchée. Quand la côte est escarpée et s'élève fortement au-dessus du niveau de la mer, l'action est érosive ; quand, au contraire, la côte est plate, unie, sensiblement horizontale ou faiblement inclinée, l'action de la mer est formative. Quant à l'intensité de l'action et la rapidité avec laquelle elle s'exerce, elle dépend de la force des vagues et de la nature des roches qui entrent dans la composition de la côte.

Les côtes escarpées étant incessamment rongées par la mer, la configuration qu'elles affectent est déterminée par le degré de dureté des roches qui les composent ; les roches plus tendres cèdent promptement à l'action des brisants qui viennent les frapper, tandis que les roches plus dures peuvent demeurer intactes pendant longtemps ; de là les anfractuosités et les saillies que présentent souvent ces côtes. Voici au reste comment marche l'érosion : la partie de la côte qui plonge dans la mer, continuellement battue et déchirée par le choc des flots, se dégrade et se creuse toujours plus profondément ; les parties supérieures où n'atteint pas l'action des flots manquant alors de base et d'appui, se détachent par leur poids et tombent dans la mer par blocs énormes. Ce mécanisme s'applique surtout aux roches stratifiées, quand elles présentent leur tranche aux flots. Si la mer est profonde et engloutit ces blocs à mesure qu'ils se détachent, ou si la force des vagues peut suffire à les déblayer successivement en les brisant et les usant les uns par les autres, de manière à ce que le pied de l'escarpement soit toujours battu par les flots, l'érosion marche avec une grande rapidité ; c'est ce qu'on peut observer sur les falaises crayeuses qui bordent les côtes de la Manche. Quand, au contraire, la mer est peu profonde et que les vagues n'ont pas la force d'enlever les blocs détachés, ceux-ci s'amoncèlent au pied de la côte et forment un talus naturel qui offre peu de prise à l'action des flots, et ralentit pour un temps l'érosion. L'art imite souvent ce procédé en disposant dans la mer d'énormes blocs d'une roche très-tenace en avant de la côte que l'on veut préserver. Quelquefois, dans certaines localités, l'action des flots ne s'exerce pas uniformément sur toute l'étendue de la côte ; la direction habituelle des vents, celle des courants sous-marins portent toute cette action sur certains points déterminés, qui sont ainsi exclusivement battus en brèche, tandis que le reste de la côte est préservé ; il se forme alors çà et là des cavités souterraines, des cavernes profondes qui peuvent même atteindre des dimensions considérables sans amener l'éboulement des parties supérieures de la côte, pour peu que les roches qui la composent possèdent quelque ténacité. La grotte de Fingal, la plus spacieuse de toutes les grottes connues, a

été ainsi creusée par l'Océan dans l'île de Staffa; dans ce cas, la côte, au lieu de présenter une coupe verticale et d'être escarpée en falaise, affecte la plus grande irrégularité dans sa configuration.

Les débris provenant de la dénudation des côtes escarpées, sont emportés dans la mer où ils subissent un roulis perpétuel qui les amoindrit de plus en plus, soit par l'action des marées quand ils sont déposés non loin des côtes, soit par l'action des courants sous-marins. A ces débris viennent se joindre sans cesse ceux apportés de l'intérieur des terres par les fleuves qui ne forment point de deltas, fleuves rapides qui vont jeter leur charge au loin dans la mer, ou fleuves inertes que les marées dépouillent à leur embouchure. La mer recèle donc, en son sein, une masse énorme de débris de toute grosseur, de toute forme, de toute espèce ; ainsi des blocs irréguliers, des fragments anguleux, des cailloux, des galets, des graviers, des sables et des limons. Ce sont ces débris que la marée montante rejette chaque jour sur le rivage, sur ces plages unies et faiblement inclinées où les flots peuvent s'étendre au loin, sans rencontrer d'obstacle. Les sables, les galets, les cailloux forment la masse principale de l'alluvion : les blocs excèdent les forces des marées communes, et les limons, si legers, sont aussi facilement repris qu'apportés, quand rien d'ailleurs ne les fixe au rivage.

L'alluvion jetée sur la plage est ordinairement composée comme elle. On peut observer, durant les tempêtes, que chaque brisant est chargé des mêmes matériaux qui composent la plage. Sur une plage de sables, il jette une couche de sables; sur une plage de galets, il jette une couche de galets ou des cailloux bientôt changés en galets; et ainsi la plage s'élève sans cesse par couches successives, irrégulièrement superposées.

Les débris, sables ou galets, sont projetés aussi loin que la vague peut les porter, et dans leur choc sur la plage, ils en poussent devant eux beaucoup d'autres qui les ont précédés. Il en résulte, surtout dans les hautes marées, que ces débris sont conduits sur le sol, fort au-delà des limites du mouvement des vagues. C'est l'action combinée des fortes tempêtes et des hautes marées qui produit les plages les plus élevées, surtout au moyen des galets, qui sont plus fixes et plus stables que les sables. Il est vrai que les mêmes causes font quelquefois des brèches dans ces remparts qu'elles semblent avoir élevés contre elles-mêmes ; mais ces brèches sont passagères et bientôt réparées.

Les sables étant beaucoup plus mobiles que les galets, peuvent être transportés sur la plage à une plus grande distance, le flot léger qui ne pourrait déplacer un galet, peut cependant charrier du sable; d'où il suit que les bancs de sable peuvent occuper une plus grande étendue que les bancs de galet. Quand la marée est basse, ou que la mer est tranquille, les sables déposés à quelque distance du rivage sont bientôt desséchés par le soleil et par les vents qui soufflent constamment du côté de la mer pendant le jour ; ceux-ci s'en emparent et les transportent plus avant dans les terres où ils s'amoncèlent et forment un amas continu qui borde la plage. Ce sont les dunes. Cependant, les vents apportent de nouveaux sables, en même temps qu'ils balayent ceux qui reposent sur le versant incliné sur la mer, et ils rejettent le tout sur le versant opposé. Les dunes se déplacent et s'avancent graduellement dans l'intérieur des terres. Leur marche est lente, mais irrésistible. Elles prennent de loin possession du sol qu'elles rendent d'abord stérile. Elles ensablent peu à peu, et finissent par engloutir tout ce qui se trouve sur leur passage : les champs, les habitations, les forêts ; plusieurs villages ont ainsi disparu ; d'autres sont menacés du même sort.

Il y a des circonstances pourtant où ces sables mouvants sont fixés et consolidés. Cela arrive quand ils sont imprégnés d'un limon calcaire ou argileux, ou mêlés intimement avec des débris de coquilles : ces matières se conduisent comme un ciment qui relie les grains entre eux, et les réunit en une masse solide et cohérente, capable de résister à l'action des vents et des pluies. On a

trouvé des dunes consolidées de cette manière dans plusieurs contrées ; celle de la Guadeloupe est devenue célèbre à cause des restes humains qu'on y a découverts. Les plages sableuses peuvent être consolidées de la même manière, sur une certaine étendue. Il existe auprès de Messine un banc de sable qui s'est changé en grès calcaire, et qu'on exploite avantageusement pour les constructions. Ce qui ne laisse aucun doute sur son origine arénacée, c'est que les vides laissés par les matériaux qu'on en extrait, sont bientôt remplis par le sable qu'y jette la mer, et que ce sable, cimenté, comme il a été dit, se convertit au bout de quelques années en grès calcaire, identique à l'ancien. Ce banc est donc comme une carrière inépuisable.

Tous les dépôts formés par alluvion peuvent être consolidés de la même manière, par l'intervention d'un ciment naturel, que fournissent les limons ou les débris coquilliers. Quand ce ciment est hydraulique, la consolidation a lieu sous l'eau. Pour certains dépôts, il suffit de la pression ou de la dessiccation, sans l'intervention d'aucun ciment. Une alluvion consolidée prend le nom d'atterrissement.

Portons maintenant notre attention sur la nature minérale de ces différentes alluvions, lacustres, fluviales ou marines, dont nous avons décrit le mécanisme.

Ces alluvions sont composées des débris fournis par la dénudation des roches anciennes qui forment les chaînes de montagnes et les côtes escarpées ; ces débris, façonnés et amoindris par le transport, et devenus par leur accumulation en différents gîtes, les éléments mécaniques de roches nouvelles, consistent dans la forme, en fragments anguleux, cailloux, galets, graviers, sables et limons.

Les fragments, les cailloux et les galets conservent la même nature minérale que la roche qui les a fournis. Ils sont donc formés de granit, ou de porphyre, ou de gneiss, ou bien de quarz, de feldspath, de calcaire, etc. C'est que leur volume excède communément celui des minéraux qui composent les roches.

Les graviers ou sables grossiers sont des grains roulés de quarz, de feldspath, d'amphibole, de calcaire, avec des lamelles de talc ou de mica. En effet, ces graviers provenant des cailloux et galets amoindris, réduits à l'état de grains, les minéraux qui composent la roche ancienne sont alors désunis et séparés ; et chacun d'eux suffit à former un grain ou une lamelle.

Les sables proprement dits sont principalement formés de grains de quarz plus fins que les précédents ; mais il peut s'y trouver aussi des grains d'autres minéraux et des lamelles rares du mica. Cette prédominance du quarz tient à ce que ce minéral est celui de tous qui résiste le mieux à la destruction, et à ce qu'il conserve constamment toutes ses propriétés, à quelque degré de ténuité qu'il soit amené. Au contraire, le feldspath, l'amphibole, le mica, etc., dans les circonstances où les place le transport par les eaux, ne peuvent dépasser un certain état de division, sans subir une altération et même une transformation, qui les isole complétement des grains de quarz. C'est pourquoi les sables très-fins sont purement quarzeux. Ces sables fins proviennent du frottement que les cailloux et les graviers quarzeux excercent les uns sur les autres pendant le roulis du transport.

Les limons sont formés d'argiles et de calcaire à un état extrême de division, et faisant avec l'eau une pâte plus ou moins liquide. Elles proviennent aussi du frottement continuel que les cailloux feldspathiques ou calcaires, etc., excercent les uns contre les autres pendant le roulis du transport. Les argiles sont dues à la décomposition des feldspaths, du mica, etc. Il y a des limons purement calcaires, d'autres seulement argileux ; mais ils sont souvent mêlés et confondus. De là les marnes. La séparation des sables fins et des limons s'opère en vertu du lavage tranquille que la matière subit dans les eaux quand la vitesse est ralentie, et que les autres matériaux sont déjà déposés. Toutefois, cette séparation n'est pas toujours complète ; les sables peuvent re-

tenir une certaine quantité de limons et réciproquement.

Telle est la nature minérale des éléments mécaniques qui entrent dans la composition des alluvions et des atterrissements.

Ces éléments mécaniques après avoir été rassemblés, comme nous l'avons exposé, au fond des lacs ou sur les rivages de la mer, dans le lit des fleuves, sur leurs bords ou à leur embouchure, sont d'abord incohérents, désunis, et ils peuvent persister indéfiniment dans cet état; leur assemblage meuble constitue alors une roche arénacée; mais aussitôt que les circonstances propres à la consolidation sont réunies, chaque roche arénacée fournit la roche agrégée correspondante. Ainsi, les amas de fragments, les bancs de cailloux ou de galets, cimentés par les limons au fond des lacs ou sur les bords de la mer, fournissent des brèches et des poudingues; les bancs de sables lacustres, fluviatiles ou marins, sont changés en grès; le calcaire limoneux, par la pression ou la dessiccation, devient un tuf; l'argile, desséchée par le soleil ou les vents, s'endurcit et conserve son nom. De là, autant de roches nouvelles d'agrégation.

Mais si ces roches sont nouvelles, leurs caractères ne sont pas nouveaux.

Nous avons déjà rencontré parmi les roches anciennes, des roches à texture fragmentaire, formées des débris d'autres roches, stratifiées irrégulièrement, tantôt arénacées, tantôt agrégées, renfermant des fossiles mêlés, confondus, souvent brisés, quelquefois intacts; présentant enfin tous les caractères que nous venons de reconnaître dans ces roches nouvelles, à la formation desquelles nous avons assisté. La seule différence est dans les espèces de fossiles; mais elle s'explique simplement par la différence des époques. Ce raprochement que nous ne faisons qu'indiquer, doit nous conduire naturellement à examiner si les roches fragmentaires anciennes n'ont pas été formées par un mécanisme analogue à celui qui fonctionne encore aujourd'hui sous nos yeux dans la formation des alluvions et des atterrissements. Mais cette question se représentera plus tard. Nous devons d'abord continuer l'étude de ces grands phénomènes qui tendent à modifier la face actuelle de la terre.

H. MARGERIN,
Professeur à l'Université de Gand.

Cours de la Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, DE M. L'ABBÉ JAGER,

RECUEILLI PAR M. L'ABBÉ MARCEL.

DIX-NEUVIÈME LEÇON[1].

Suite de l'histoire des hérésies de l'Orient. — Iconoclastes.

Coup d'œil général sur le 8e siècle. — Léon l'Isaurien. — Son entreprise contre les images. — Soulèvement populaire à Constantinople. — Soulèvement de l'Italie. — Fermeté et fidélité du pape Grégoire II. — Origine de la puissance temporelle des papes. — Lettres de Grégoire III à l'empereur. — Rapide succession d'une foule d'événements.

Chaque siècle fournit son tribut à l'histoire. Le 7e présente la naissance et les conquêtes de l'islamisme, le monothélisme et l'établissement du christianisme en Angleterre. Le 8e n'a pas un moindre lot : nous y trouvons l'entrée des Maures en Espagne, où ils se maintiennent pendant près de huit siècles, de 711 à 1492; l'apparition de Charles Martel, qui bat les Maures à Poitiers, en

[1] Voir la XVIIIe leçon au nº 93 ci-dessus, p. 206.

752, en abat 375,000[1] sur le champ de bataille, et fonde une nouvelle dynastie; la puissance temporelle du Saint-Siége, qui se greffe sur les vertus et la considération de ses pontifes; la conversion de l'Allemagne par saint Boniface, dont les succès viennent consoler les papes au milieu des tribulations que leur apportent les Lombards et les empereurs iconoclastes. Fixons devant nous ces jalons pour régler notre coup d'œil, et retournons au point où nous nous sommes arrêtés.

Je tire le rideau sur la complication d'une foule d'événements qui surchargent l'histoire sans la meubler. Théodose III abdique et se retire à Éphèse, où il meurt en odeur de sainteté. Léon l'Isaurien, soldat de fortune, lui succède; il distribue aux Sarrasins de grands coups de sabre, est salué comme un héros et se pose en théologien. Il ferme étourdiment les yeux sur la force dont il se prive en attaquant la papauté, alors toute-puissante en Occident, et soulève lui-même des troubles qui vont durer 120 ans, en passionnant le peuple pour une erreur qui, cette fois, est à sa portée; car il ne s'agit plus d'abstractions métaphysiques, mais d'objets physiques, de choses sensibles, visibles et palpables, de la matière du culte, de statues et d'images.

Le professeur explique et justifie le culte des images, et reprend la suite de l'histoire. Nous abrégeons beaucoup.

Léon, soldat couronné, fils d'un marchand de bestiaux, était ignorant, grossier et brutal; la force était son arme : c'est celle de ceux qui ne savent ni raisonner ni s'insinuer. Il commença donc l'installation de son hérésie, non par la prédication, mais par la réalisation, c'est-à-dire par le pillage des églises. Le pape Grégoire II s'opposant en Italie à cette dévastation, il tenta deux fois, mais inutilement, de le faire assassiner[2], afin d'obtenir un pape plus complaisant. L'orgueilleux et ignorant Léon tenait des Musulmans l'opinion que le culte des images est une idolâtrie. Un phénomène des plus naturels vint enflammer son imagination, et achever d'exalter sa tête. Un mouvement volcanique s'étant manifesté dans l'Archipel, il y trouva un signe de la colère de Dieu. Irrité de l'honneur qu'on rendait aux images de Jésus-Christ et des saints, il assembla le peuple, et taxa devant lui ce culte d'idolâtrie. Les murmures de l'assemblée l'obligèrent à la circonspection; mais surtout il rencontra dans saint Germain, patriarche actuel de Constantinople, un homme qui n'était pas disposé à transiger avec l'erreur. Germain écrivit à plusieurs évêques pour défendre l'ancienne pratique de l'Église; il écrivit ensuite à Grégoire, qui s'empressa de l'encourager.

Cependant l'entreprise de Léon contre les images fournit un prétexte aux peuples de la Grèce et des Cyclades de se révolter contre lui; mais il les réduit et fait décapiter l'empereur qu'ils s'apprêtaient à proclamer. Enhardi par ce succès, il persécute les catholiques, cherche à entraîner le patriarche dans son parti; le trouvant inébranlable, il fait chasser à coups de poing du palais patriarcal ce vieillard de quatre-vingts ans, qui va finir ses jours dans la vie monastique. Constantinople est plongé dans la désolation. L'empereur ne s'en inquiète point; il place sur le siége l'ambitieux Anastase, disciple et syncelle du patriarche, et l'installe à main armée. L'irritation du peuple s'échauffe; Léon va toujours en avant. Dans le vestibule du palais impérial se trouvait un grand Christ érigé par l'empereur Constantin, Léon donne ordre à un de ses écuyers de l'abattre; celui-ci prend une échelle, s'arme d'une hache, et fait voler en éclats l'image vénérée. A ce spectacle, l'indignation du peuple s'enflamme; des femmes, blessées jusqu'au fond du cœur, s'avancent les premières, renversent l'échelle et mettent l'écuyer en pièces, devant le palais impérial. Elles se précipitent ensuite vers celui du nouveau patriarche; la foule les suit, et vomit avec elles un torrent d'imprécations contre celui que l'opinion populaire accuse d'être le véritable coupable. Anastase, irrité, porte ses plaintes à l'empereur; celui-ci fait

[1] Nombre prodigieux, sans doute exagéré, mais adopté par tous les historiens.

[2] Fleury, t. IX, p. 206.

mettre à mort les femmes qui ont conduit le mouvement, et dix autres personnes. Le peuple les proclame martyrs de la foi, et son jugement est ensuite ratifié par les honneurs que l'église grecque leur rend encore. Néanmoins le persécuteur continue à sévir, rien ne l'arrête. De savants bibliothécaires exerçaient une grande influence sur les hommes de toutes les classes. L'empereur veut les amener à ses sentiments; ils résistent. Sa résolution est bientôt prise : il fait environner de fascines la bibliothèque, qui se composait de 30,000 volumes, et brûle ensemble livres et bibliothécaires[1].

A la nouvelle de ces persécutions et de ces fureurs, l'Italie se soulève, abat les statues de l'empereur et les foule aux pieds; les Lombards se jettent dans la Pentapole, surprennent Sutri en Toscane, et le pape, seul, par ses négociations et ses présents, parvient à rendre cette ville à l'empire. La Toscane se soulève ensuite, et c'est encore le pape qui apaise la flamme de la révolte. L'empereur n'est pas touché de cette longanimité qui surpasse sa conception. Le volcan de l'Archipel continue à bouleverser sa tête; il envoie en Italie et même à Rome, l'ordre de briser les images, et il menace le pape. Celui-ci, comprenant à quel pauvre esprit il a affaire, écrit à Léon des lettres pleines de raison et de vérité, mais des lettres fermes et hardies; il justifie le culte des images, lui déclare qu'il ne craint pas ses menaces, qu'il est disposé à mourir comme le pape saint Martin; mais il lui fait sentir son imprudence, il lui fait comprendre son impuissance envers le Saint-Siége. Il n'aurait qu'à sortir de Rome, à faire une ou deux lieues pour se trouver hors de son empire. Tous les peuples de l'Occident sont à lui, il est pour eux un *dieu terrestre*; s'il disait un mot, il serait vengé des outrages qu'on lui envoie, les victimes de l'hérésie en Orient seraient vengées du même coup. Il respecte l'autorité de l'empereur, mais il lui conseille de cesser ses extravagances de jeune homme. Il écrit ensuite de tous côtés pour préserver les fidèles de l'erreur. Il ne les porte point à la révolte, mais il les engage à rester fermes dans la foi. On écoute ses conseils de soumission comme les conseils d'un vieillard. Le peuple se soulève à grand'peine, mais une fois en mouvement, il ne s'arrête pas devant de timides conseils. Toutes les principautés étaient ébranlées; on se ligue, on choisit des chefs, on parle de proclamer un autre empereur et d'aller l'installer à Constantinople : c'est encore le bon pape qui, espérant toujours la conversion de Léon, empêche ce dessein de réussir.

Assassiner le pape était un projet arrêté dans l'esprit de Léon, l'obséquieux duc de Naples veut mettre ce projet à exécution et soulève de nouveau les peuples; les Romains le saisissent et le mettent en pièces avec son fils; on se bat dans Ravenne; l'exarque Paul, qui avait apporté l'ordre d'abattre les images, est tué; plusieurs villes de la Pentapole se livrent aux Lombards; Ravenne passe en leurs mains. Nous voyons encore ici Grégoire II faire tous ses efforts pour conserver Ravenne à l'empire. « Puisque l'exarque, écrit-il au duc de Venise, reste chez vous (il s'y était réfugié), vous devez vous joindre à lui pour nous, afin que Ravenne soit rendue à l'empire, et remise sous l'obéissance de nos maîtres, Léon et Constantin, son fils[2]. » La conduite de Grégoire est admirable, et pourtant elle n'a rien d'extraordinaire, c'est celle de tous ses prédécesseurs : vingt fois, cent fois, sans eux, l'Italie aurait secoué le joug.

A cette nouvelle, savez-vous quelle est la détermination de l'empereur? Il envoie à Naples son ancien exarque, le patrice Eutychius, chargé de se concerter avec qui il conviendra sur les moyens de tuer le pape et les principaux citoyens de Rome. Ce malheureux lie une correspondance avec Rome dans cet infâme dessein; elle transpire, et l'irritation est au comble; on veut tuer son envoyé, et le pape parvient à peine à lui sauver la vie. Cependant Eutychius ne renonce pas à son abominable projet : il s'adresse aux Lombards, et ce sont

[1] Fleury, t. IX, p. 250.

[2] Labb., t. IV, p. 1447, epist. 2 à Ursus.

les Lombards, les éternels ennemis de Rome, qui, indignés d'une telle proposition, font une ligue avec les Romains, pour la défense du pape.

Grégoire a noblement accompli son double devoir de courageux chef de l'Église et de sujet fidèle : il a résisté à l'empereur quand il le fallait ; il a défendu les intérêts de l'empire quand il les a vus en péril ; mais ce dernier attentat d'Eutychius mit le comble à la mesure ; la patience des peuples se lassa enfin et pour jamais, ils brisèrent avec la domination impériale. Eutychius fut obligé de fuir; l'exarchat, qui avait duré cent cinquante ans, prit sa fin, et le peuple lui-même remit, de son propre mouvement, entre les mains du pape, l'exercice de la souveraine puissance. C'est de cette époque, 781, qu'il faut dater la puissance temporelle des papes. Désormais nous allons les voir conclure en leur nom des traités, exercer la prérogative royale, agir en souverains. Messieurs, voilà l'histoire ; je la raconte, et je ne la fais pas. On va chercher, je le sais, et cent fois on vous l'a sans doute répété, et vous avez dû le croire, on va chercher l'établissement temporel des papes dans une donation de Pepin sur laquelle on a fait d'agréables plaisanteries ; on a dit qu'on ne la retrouvait pas, et un charmant poëte prétend qu'elle est dans la lune. On a beaucoup ri, on a beaucoup plaisanté enfin. C'est très-bien. Mais les papes peuvent se passer de ce titre : plus de vingt ans avant sa problématique existence, ils étaient investis du pouvoir le plus légitime, le plus honorablement acquis, le plus imposant, le plus sacré ; ils avaient reçu l'investiture de la main des peuples. Grégoire, vous l'avez vu, n'a pas ambitionné ce pouvoir, il ne l'a pas recherché, il n'a pas intrigué, il a tout fait, au contraire, pour le conserver au possesseur actuel ; mais, après avoir poussé la fidélité et la longanimité jusqu'à ses dernières limites, lorsqu'il a vu un pouvoir imbecile et oppresseur qui fatiguait et opprimait les populations sans songer à les protéger, lorsqu'il a vu ces populations blessées dans leurs plus respectables affections, poussées à bout et exaspérées, jeter à bas le joug qui les écrasait et lui tendre les mains, il leur a ouvert ses bras, il les a reçues, il s'est engagé à les conduire et à les défendre. Voilà l'origine, la seule, la véritable origine du pouvoir des papes. Que Pepin, que Charlemagne, que les autres souverains, leurs successeurs, viennent ensuite, sous la forme de donation, reconnaître le pouvoir légitime qui existe, à merveille ! nous le voulons bien ; mais ils ne peuvent donner ce qu'ils n'avaient pas, ils ne peuvent que reconnaître ce qui existait. Ce sont les populations elles-mêmes qui ont librement et avec réflexion, par intérêt et par reconnaissance, proclamé les papes leurs souverains. Laissons donc avec l'Arioste les titres de donations dans la lune ; les peuples ont parlé, les papes règnent.

D'après la conduite antécédente du pape, il y a tout lieu de penser qu'en acceptant la souveraineté, il avait l'intention de la résigner, dès que les circonstances le permettraient, aux mains de l'ancienne autorité. Les circonstances ne se présentèrent pas, et l'empereur fit tout ce qu'il fallait pour les rendre contraires. Pour exciter les Grecs contre le pape, il l'accusa d'avoir lancé l'excommunication contre lui et d'avoir retenu les impôts. Cette calomnie est également démentie, et par le caractère, et par la conduite, et par les écrits de ce vénérable pontife, et par le témoignage des auteurs latins. Les historiens grecs, loin des lieux, ont répété les dire de Léon ; les historiens latins étaient plus près de la vérité, et l'on doit les croire de préférence. On a ensuite accusé Grégoire d'avoir délié les sujets de l'empereur du serment de fidélité. Cette assertion ne se fonde sur rien, et l'expression même dans laquelle on la formule est un anachronisme ; elle n'était pas dans la langue de cette époque. Il faut donc reconnaître que la papauté est restée pure en recevant l'investiture du pouvoir temporel, et qu'elle ne la doit qu'à ses vertus, à ses services, à la confiance et à la liberté des peuples qui se sont rangés sous son sceptre paternel.

Le nouveau patriarche Anastase a l'audace d'envoyer au pape sa lettre synodique pour solliciter sa confirmation.

Grégoire lui répond en le menaçant de le priver du sacerdoce, s'il ne revient aux sentiments orthodoxes[1]; il meurt bientôt après, en 731, après avoir occupé le siége romain pendant quinze ans. Grégoire III, son successeur, continue sa pensée, marche dans la même voie, et paraît sur la scène avec un caractère, une conduite et une physionomie tellement semblables, qu'on a souvent confondu les actes et les écrits de ces deux papes. Dès le commencement de son pontificat, en réponse à plusieurs lettres de l'empereur, il lui en écrit une pleine de force et de dignité; il justifie le culte des images; il rappelle à Léon ses heureux commencements; il lui fait considérer qu'il l'a ménagé; il lui adresse de justes reproches; il lui déclare que les décisions de l'Église n'appartiennent pas aux empereurs; il refuse d'assembler un concile œcuménique, parce qu'il n'y a point de difficultés à juger; il se met au-dessus de ses menaces, et lui fait comprendre qu'elles ne peuvent se réaliser. Une autre lettre de l'empereur arrive; le pape y répond encore : ses prédécesseurs ornaient les églises, et lui les dépouille; les images sont un enseignement continuel pour le peuple; il y a une différence totale entre l'empire et le sacerdoce : l'évêque ne regarde pas dans le palais; l'empereur ne doit pas regarder dans les églises[2]. Grégoire députe le prêtre George à Constantinople, pour porter ces deux lettres : celui-ci n'a pas le courage de les remettre à l'empereur, et les rapporte à Rome. Le pape le menace de la déposition et le renvoie; mais Léon le fait arrêter en Sicile, et l'y retient en exil pendant un an[3]. A cette nouvelle, Grégoire assemble, à Rome, un concile où l'on prive de la communion ceux qui porteront atteinte au culte des images. Constantin, chargé d'aller porter à l'empereur les nouvelles lettres du pape, est jeté en prison, d'où il ne sort qu'après un an, dépouillé violemment de ses lettres, menacé et maltraité. Toute l'Italie adresse une requête à l'empereur pour le rétablissement des images : cette requête est également enlevée aux députés, et ils sont arrêtés pendant huit mois. Le pape ne se lasse pas, et il fait parvenir ses lettres à Constantinople par un autre envoyé. Léon irrité, lance une flotte contre l'Italie. Elle est abîmée par la tempête; il se venge par toutes sortes de persécutions et de vexations sur les catholiques fidèles de l'Orient. Saint Jean Damascène paraît, et publie ses trois discours pour la défense des saintes images.

En 741, et le pape et l'empereur descendent dans la tombe. Zacharie succède à Grégoire, et Constantin Copronyme à Léon. Nous allons au pas de course à travers une foule d'événements étrangers, que nous laissons à droite et à gauche. Artabaze, beau-frère de l'empereur, se révolte; Anastase l'appuie près du peuple, et l'on promène en punition le patriarche de Constantinople sur un âne, puis on lui permet de se rasseoir dans son siége. Étienne II vient après Zacharie. Abandonné par l'empereur, il a recours à Pepin pour se défendre contre les Lombards; il se réfugie en France; Pepin marche à la défense de Rome, et *restitue* au pape ses États, en y ajoutant vingt-deux villes.

Dans le même temps, l'empereur Constantin réunit un concile composé de 338 évêques; il lui donne le nom de concile général et en obtient la proscription des images. Anastase succombe à une affreuse maladie, et cède la place à un moine corrompu, nommé aussi Constantin. Celui-ci néanmoins résiste à l'empereur qui pousse l'extravagance jusqu'à nier l'incarnation du Verbe dans le sein de Marie; on exile le patriarche réfractaire, puis on lui tranche la tête et l'on met Nicétas à sa place. Le nouveau venu est plus docile; il laisse dire, il laisse faire, et donne des ordres pour faire disparaître les images dans le palais patriarcal et dans les monastères. Il occupe le siége de Constantinople pendant quatorze ans. Paul vient après lui et marche par faiblesse dans les mêmes errements; Dieu le visite par la maladie; il renonce à sa dignité. Fondant en

[1] Fleury, t. IX, p. 231.
[2] Ibidem, p. 236.
[3] Ibidem, p. 243.

larmes, il déplore sa pusillanimité et meurt en paix. Nous allons assister à la tenue d'un nouveau concile général. Je remets ces développements à la prochaine leçon.

VINGTIÈME LEÇON.

Suite de l'histoire des hérésies de l'Orient. — Iconoclastes. — Suite.

Situation de l'Orient et de l'Occident. — Fondation de Bagdad. — Bataille de Poitiers. — Lutte des Espagnols contre les Maures. — L'Occident s'élève, Constantinople s'affaisse. — Parallèle des empereurs et des papes. — Légitimité populaire du pouvoir temporel des papes. — Motifs providentiels de l'établissement de ce pouvoir. — Suprématie légale du pouvoir spirituel sur les pouvoirs temporels. — Question mal à propos controversée sur la nature du pouvoir temporel des papes. — Envahissement du Saint-Siége par les ambitieux. — Suite de l'histoire des Iconoclastes. — Le patriarche Tarèse. — 2ᵉ concile de Nicée. — L'Occident le repousse pendant un siècle. — Révolution de la cour de Constantinople. — Le patriarche Nicéphore et Théodore Studite. — Conciliabule et cruelle persécution des Iconoclastes. — Rétablissement du culte des images. — Intervention des femmes. — Reconnaissance de la primauté du Saint-Siége.

Avant de rentrer dans son sujet, le professeur emploie une grande partie de sa leçon à faire une revue générale de l'Orient et de l'Occident, à enregistrer et à commenter les principaux événements qui paraissent sur la scène du monde.

Les Musulmans, voyant que, malgré leurs attaques forcenées, malgré leurs efforts multipliés, surtout sous Léon l'Isaurien, ils ne peuvent s'emparer de Constantinople, pour en faire leur capitale, se décident à en construire eux-mêmes une digne de leur grand empire. Le calife Almansor conçoit et exécute le plan gigantesque de Bagdad qui renfermera cent mille mosquées, et dont l'enceinte sera mesurée par trois jours de marche. Bagdad s'élève sur le Tigre des dépouilles accumulées de tous les peuples conquis; elle efface en naissant la splendeur de Constantinople, et après qu'on a fait couler l'or par torrents pour fonder et embellir ses monuments immenses et magnifiques, il reste encore dans les trésors du calife une somme évaluée alors à 600 millions de notre monnaie, valeur pour les temps actuels double et triple de ce chiffre énorme. Bagdad, fondée en 760, conserva pendant cinq cents ans son rang de capitale, jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Elle ne renferme plus que cent mille âmes environ.

L'islamisme, sorti des déserts de l'Arabie, s'élevait, grossissait, débordait partout; il s'étendait comme un lac immense et profond des frontières de la Chine aux rochers qui portent la ville de Bysance; il avait enflé ses eaux jusqu'à la hauteur des Pyrénées, et le torrent commençait à verser sa cataracte sur la France. Il y trouvera une digue infranchissable, car la France est appelée à de hautes et chrétiennes destinées. Charles Martel, l'homme de la France et l'homme de Dieu, va célébrer à Poitiers la fête séculaire commémorative de la mort de Mahomet; le prophète arabe est mort en 632; en 732 le guerrier français lève sa massue, et abat à Poitiers en hécatombe 375 mille Musulmans. Les Français savent qu'ils n'ont guère de patience, c'est pourquoi ils remplissent leur tâche en un jour; les Espagnols en ont: à eux d'achever l'œuvre; ils y dépenseront une durée de huit siècles. Le reste de la troupe des oiseaux rapaces s'envole par-dessus les Pyrénées qu'ils ne seront plus tentés de franchir. Pélage les attend, retranché dans les montagnes des Asturies; il les abattra en détail, lui et ses successeurs; ce noble rejeton des rois Visigoths commence contre eux, en 737, sa guerre de partisans. Honneur au peuple espagnol! Il est ferme, il est fier, il est courageux et tenace comme le Breton dont il a un peu du sang; il est patient dans les revers, terrible dans ses vengeances; il est lui, il ne veut pas devenir un autre; il veut et il sait conserver son caractère, ses idées, sa nationalité; il a donc trouvé, pendant le cours de huit grands siècles, une succession non interrompue de héros, pour lutter sans fin et sans cesse contre les Maures; il les a chassés de ville en ville, traqués de montagne en montagne, vivant de périls, de privations, de revers, de succès et de gloire. Nul pays n'offre une histoire semblable. Honneur au peuple espagnol!

Une grande révolution morale s'était opérée en Occident. Les institutions chrétiennes s'y étaient répandues ; le Saint-Siége y avait fait reconnaître son autorité. Saint Boniface lui avait donné là des enfants en compensation de ceux qui s'égaraient et qu'il allait perdre d'un autre côté. Il avait rétabli dans ces contrées la discipline ecclésiastique, donné du développement aux idées chrétiennes, et mis en mouvement le siècle sur lequel la nouvelle dynastie de Pepin allait travailler. Le théâtre de l'histoire va donc être transporté chez les Francs et les Latins. Constantinople avait rendu de grands services à l'Église et envoyé beaucoup de saints au ciel ; en récompense elle a été plusieurs fois retirée du schisme et de l'hérésie où elle s'enfonçait ; elle a été plusieurs fois préservée de sa ruine et de l'envahissement des Musulmans. Mais elle comble de jour en jour la mesure, elle lasse la Providence ; l'épiscopat a perdu la liberté de ses élections ; il s'affaisse, il rampe et s'avilit sous la main des empereurs, qui l'oppriment ; il s'en fait le lâche esclave et fléchit le genou devant toutes les idoles qu'ils élèvent ; l'épiscopat va descendre une pente toujours plus rapide, il va tomber, languir et mourir ; les vertus morales, le courage civil, la vigueur de la nation grecque périront avec sa foi, et Constantinople ne sera plus connue que par ses erreurs et ses schismes, et elle passera de la révolte contre le Saint-Siége à l'esclavage sous le cimeterre des Turcs.

A chaque pas que nous avons fait dans l'histoire, j'ai trouvé une nouvelle occasion de vous faire admirer les vertus des pontifes romains, leur noble caractère, leur héroïque fermeté, leur sagesse, leur modération, leur zèle, leur activité, leurs travaux, leur inébranlable fermeté. Le tableau de leurs vertus fait un contraste frappant avec les vices, la bassesse et les cruautés des empereurs de Constantinople. Il y a sur la terre une sanction naturelle pour le vice et pour la vertu. L'un et l'autre à la longue, mais nécessairement, portent leur fruit ; à la vertu la considération, l'influence, les hommages, la puissance ; au vice le mépris, la désaffection des peuples, la perte de l'autorité. Ainsi, d'un côté les empereurs descendent en se cramponnant au pouvoir ; de l'autre les papes montent sans penser à s'en saisir. Grégoire II a simplement constaté un fait et prononcé un mot admirable de vérité, lorsqu'il a dit à Léon l'Isaurien que saint Pierre dans ses successeurs *était devenu comme un Dieu terrestre* pour tous les peuples de l'Occident. Pompée se vantait de n'avoir qu'à frapper du pied la terre pour en faire sortir des légions, et les papes, comme le dit encore le pontife, n'avaient, eux, qu'à faire un signe pour se faire environner de tous les peuples en armes [1]. Ce pouvoir surhumain, ils l'exercent pour ramener la paix. Grégoire II calme plusieurs fois l'effervescence populaire ; il apaise les séditions, ouvre et ferme les portes des villes, suivant que les défenseurs ou les ennemis de l'Empire se présentent ; il suspend par un invisible charme le fer des assassins levé sur sa tête ; il désarme le souverain le plus résolu à sa perte. Luitprand marche contre lui avec ses Lombards ; Grégoire va au devant de lui sans armes, et le roi est à ses pieds. Zacharie veut à son tour se présenter devant lui ; Luitprand qui a éprouvé le pouvoir des papes, refuse de le recevoir ; le pape force la consigne, il paraît : le fier conquérant est désarmé et rend les terres enlevées près de Ravenne. Le successeur de Luitprand, Rachis, reprend les hostilités ; Zacharie encore va le trouver dans son camp, il lui parle avec tant de force de la fragilité des choses humaines et du compte qu'il faudra rendre à Dieu, qu'il retire ses troupes d'abord, et qu'ensuite, peu de jours après, il renonce avec toute sa famille à la couronne et va s'enfermer dans un monastère. Étienne II n'obtient pas le même succès auprès d'Astolphe ; mais il n'a qu'à passer en France, le roi se prosternera devant lui avec toute sa cour, et les Français se feront une gloire de marcher à sa défense. Voilà des faits, Messieurs ; voilà quelques extraits de l'histoire ; disons donc que les papes étaient souverains de fait dans l'Occident, souverains sans le vouloir, souve-

[1] Labbe, t. VII, p. 22, etc.

rains en quelque sorte en dépit d'eux, par la force des choses, en conséquence de leur dignité et de l'ascendant invincible que leur avaient acquis leurs vertus et leurs mérites, les vertus et les mérites de leurs prédécesseurs. Telle est, pour être juste, il faut le dire, la seule et véritable origine du pouvoir temporel des papes : la confiance et la reconnaissance des peuples leur ont mis la couronne sur la tête. La donation de Pepin, ou plutôt, pour employer les termes du pontife, *ses restitutions* n'ont été qu'une reconnaissance et une approbation d'un pouvoir réel, légitime, régulièrement établi. Je touche ici à une grave question historique, dans laquelle je ne veux pas entrer, parce que j'ai l'espoir de la traiter et de trouver l'occasion de l'approfondir dans une autre circonstance et plus à propos.

Le pouvoir a des attraits, et plus on en est indigne, plus on y tient : les empereurs grecs, on le conçoit, ne renoncèrent pas facilement à leurs prétentions sur l'Italie. Constantin, pour se concilier l'appui de Pepin, lui envoya une ambassade chargée de riches présents, parmi lesquels les historiens font remarquer le premier orgue dont il soit question. Cette démarche de Constantin inspira des inquiétudes au pape Paul, qui se hâta d'écrire à Pepin pour lui faire comprendre l'inconvenance et le danger de le placer de nouveau sous l'esclavage d'un empereur hérétique [1]. Les papes, qui n'ont jamais cherché à agrandir leurs États, ont toujours pris soin de les conserver, non qu'ils regardassent leur puissance temporelle comme essentielle, comme inhérente à leur charge, puisqu'ils avaient pendant plusieurs siècles gouverné l'Église en restant dans la condition de sujets, mais parce qu'ils la considéraient comme utile et providentielle. On ne peut se dissimuler, en effet, qu'à l'époque où ils s'en sont trouvés investis ils en avaient besoin pour conserver leur indépendance spirituelle et leur liberté d'action sur l'Église. Les continuelles incursions des Lombards, l'inquiétude et l'oppression dans lesquelles ils tenaient le Saint-Siége, disent assez dans quelle position se seraient trouvés les pontifes romains au temps du déchirement de l'Empire Romain, au milieu des petits États qui surgissaient chaque jour autour d'eux comme un mobile archipel formé par un volcan en ébullition, s'ils n'avaient pu s'appuyer sur un terrain ferme et se retrancher dans un domaine à eux appartenant. Disons ensuite qu'au moyen âge, à cette époque surtout du moyen âge où les anciens éléments de civilisation et les éléments nouvellement importés par l'invasion des Barbares étaient en lutte, se choquaient, s'attiraient et se repoussaient en attendant que, par un long travail, ils parvinssent à se combiner, à s'unir et à se reposer pour composer les sociétés modernes ; les idées pures, isolées, et destituées de toute puissance matérielle ne réussissaient pas à établir leur règne et à faire respecter leur autorité. Toute pensée tendait à se réaliser en naissant, et se traduisait par un acte ; elle se matérialisait en quelque sorte, elle prenait un corps, recevait, transmettait, imprimait le mouvement ou périssait à l'instant, étouffée dans ce combat universel. Ainsi la force a régné, et tout pouvoir s'est fait puissance pour se maintenir et se faire reconnaître ; il fallait donc que l'autorité spirituelle prît un corps, montrât un bras de chair et parût dans la mêlée avec sa masse d'armes au poing. Les évêques ont dû être seigneurs, le pape a dû être roi. Une autre mission, d'ailleurs, transitoire, il est vrai, mais alors indispensable au mouvement régulier du monde, l'allait faire bientôt roi des rois, défenseur des peuples, arbitre des souverains, guide et pacificateur universel, providence sensible et vivante de toute la chrétienté. Or, pour remplir alors ce rôle supérieur à tous les intérêts croisés et opposés, il était nécessaire qu'il fût chez lui, solidement assis sur son trône, indépendant de tous les souverains, avant de devenir leur monarque unique. Il faut une longue vue, Messieurs, pour juger des événements qui se passent loin de nous ; si l'on ne veut pas sortir du temps et du pays où l'on vit, et qu'avec la vue myope des hommes du dernier siècle et de leurs

[1] Hist. de l'Égl. Gall., t. IV, p. [illegible], an. 762.

héritiers, on prononce sur les choses qui sont maintenant aussi loin de nous que celles qui peuvent se passer dans une autre planète, on se condamne volontairement à prononcer des jugements injustes et faux.

Pepin voyait autour de lui et voyait même loin devant lui; il ne se laissa point ébranler par les négociations de l'empereur de Constantinople; il maintint l'exarchat dans les mains du pape, il contribua même à jeter les premiers fondements de la nouvelle puissance des papes en leur livrant une arme dont vous verrez combien les coups deviendront terribles. Je veux parler des effets temporels ajoutés à l'excommunication. Dans un concile mixte, c'est-à-dire dans une assemblée composée d'évêques et de seigneurs, tenu à Verneil en 755, il fit décider que l'excommunié sortirait de la société civile au moment où il serait repoussé par la société religieuse. Il ne pourra plus ni prier, ni manger, ni contracter avec les fidèles, et s'il ne satisfait pas l'Église, il sera condamné à l'exil [1]. Bientôt après, Charlemagne transporte cette règle dans un de ses capitulaires [2], et ainsi se trouve établi le fondement de la puissance colossale du pape au moyen âge; car cette législation s'appliquera aux souverains, et quand ils auront reçu le coup de l'excommunication, ils seront civilement morts. Cette question se présentera plus tard.

Après ses inutiles ambassades en France, Constantin Copronyme renonça définitivement à toute entreprise sur l'Italie, et il fit bien. Les Lombards ne se montrèrent pas si prudents; ils s'étaient mis en tête d'étendre leur domination sur Rome et son territoire. Didier, leur roi, refusa de restituer plusieurs places de l'exarchat dont la reddition avait été stipulée dans le traité avec Pepin. Charlemagne, averti par Adrien Ier, passa en Italie en 773, et prit la couronne de Lombardie pour ses frais de voyage. Encore une domination abattue pour avoir voulu résister au pape.

Ici s'élève une question qui a été plusieurs fois agitée, celle de savoir si Pepin et Charlemagne se sont réservé le droit de souveraineté sur le duché de Rome, et n'ont laissé aux papes que le domaine utile, le revenu des terres seulement, et non le gouvernement du territoire [1]. Nous n'avons plus les actes de donation de Pepin et de Charlemagne, autrefois déposés dans les archives de l'Église romaine; c'est vrai; mais nous pouvons nous en passer et faire parler d'autres monuments. L'intention de Pepin et de Charlemagne n'a jamais été de restreindre les droits de cette église; cela suffit. Les papes avaient reçu des peuples le droit de souveraineté; ils l'ont donc conservé. Ces souverains ont forcé les Lombards à *restituer* aux papes ce que ceux-ci possédaient déjà; or, les papes possédaient la souveraineté, et rien ne nous annonce qu'ils en ont été dépouillés par leurs défenseurs. Des actes formels qui ont été conservés viennent confirmer cette légitime interprétation. Dans la diète de Thionville, tenue en 806, Charlemagne, faisant par testament le partage de ses États entre ses trois fils, ne fait entrer dans ce partage ni le duché de Rome ni l'exarchat de Ravenne, et cependant il parle de la Lombardie, il parle de l'Église romaine, dont il leur recommande de prendre la défense [2]. Plus loin, nous trouvons la confirmation, par Louis-le-Débonnaire, de ce qu'on appelle vulgairement la donation de Pepin et de Charlemagne, acte que cet empereur qualifie lui-même de restitution; or, dans ce nouvel acte confirmatif de l'ancien, il dit positivement que les papes doivent jouir à perpétuité du droit de principauté et de domination: « *Ut in suo detineant jure, principatu et ditione.* » Il y ajoute une véritable donation, celle des duchés de Toscane et de Spolette, mais en faisant la distinction entre le domaine utile qu'il cède et le domaine de souveraineté qu'il conserve: « *Salvâ super eosdem ducatûs nostrâ in omnibus dominatione et illorum ad nostram partem subjectione* [3]. »

Si les critiques qui se sont exercés sur cette question historique avaient con-

[1] Can. 9, Baluz., capit., t. I, p. 172 et 836.
[2] Ibid., t. I, p. 1071.

[1] Voyez Guizot, t. II, p. 317.
[2] Baluz., capit., t. I, p. 439.
[3] Ibidem.

sulté cet acte, il n'aurait pu leur rester l'ombre du doute. Si donc les empereurs francs s'immiscent de temps en temps dans le gouvernement de Rome, ce n'est pas en qualité de souverains, mais en qualité de protecteurs et de patrices. . . . .

Rappelez-vous, Messieurs, ce qui arriva dès que Constantin eut attaché à l'épiscopat des avantages temporels. L'ambition se déchaîna aussitôt, les intrigues se croisèrent, la corruption se glissa dans les élections. Le même phénomène va se reproduire à Rome. A peine la souveraineté est-elle annexée à ce siége, que les intrigues et les violences envahissent l'élection des papes. Elles se modèrent encore sous le protectorat des Carlovingiens, mais elles apparaissent dès l'origine de la puissance temporelle. Après Paul Ier, en 767, Toton ou Soton, seigneur de Toscane, vient à Rome avec des troupes et contraint le peuple d'élire son frère Constantin, encore laïque, et George de Preneste de le consacrer[1]. Le nouveau pape ne jouit guère de sa dignité; au bout d'un an le peuple, indigné de la violence qu'on lui a faite, se soulève; Constantin a les yeux crevés et on l'enferme dans un monastère. Étienne III, élevé sur le Saint-Siége, le fait déposer canoniquement dans un concile, et fait annuler les actes de son épiscopat. Ce premier exemple d'intrusion n'aura que trop d'imitateurs, surtout au 10e siècle. Tant que l'élection restera entre les mains du peuple, elle sera viciée par l'influence et l'oppression de puissantes familles, qui se disputeront la papauté comme un héritage. Ce sera l'époque des mauvais papes. . . . .

Après cette longue mais intéressante digression, M. l'abbé Jager reprend l'histoire des iconoclastes. . . . . . .

Constantin Copronyme meurt en 775, après un règne de trente-quatre ans, un an après la ruine des Lombards par Charlemagne. Léon III lui succède; il est iconoclaste. Ayant un jour trouvé des images cachées sous l'oreiller de l'impératrice Irène, il la bannit de sa cour, et il s'apprêtait à une persécution lorsqu'il meurt et laisse sous la tutelle d'Irène son fils Constantin Porphyrogénète, âgé de dix ans. Le patriarche Paul est remplacé par Taraise, secrétaire de l'empereur. Le suffrage unanime des grands et du peuple lui impose une dignité qu'il cherche à fuir et qu'il n'accepte enfin qu'à la condition qu'on assemblera un concile général pour décider les questions qui agitent l'Église. Et le nouveau patriarche, en envoyant au pape sa profession de foi et ses lettres synodales, et l'impératrice, au nom de son fils, écrivent à Adrien pour lui faire approuver cette mesure. Le pape y consent, à la condition que le faux concile sera préalablement anathématisé, en présence de ses légats, et que, dans une déclaration qui lui sera envoyée, l'impératrice, le patriarche et le sénat s'engageront par serment à maintenir dans cette assemblée une liberté complète, et, en cas de désaccord, à protéger le retour de ses légats; il proteste contre le titre de patriarche universel, qu'on a donné à Taraise, se plaint que, de la condition laïque, il ait été subitement élevé à la dignité de patriarche, et annonce qu'il ne consent à son ordination que parce qu'il espère son concours pour le rétablissement du culte des images. . . .

Les lettres convocatives du concile sont bientôt envoyées dans toute l'étendue de l'empire; les légats du pape, les patriarches et les évêques d'Orient arrivent en foule. La plupart étaient iconoclastes; se trouvant en dissidence avec le patriarche Taraise, et encouragés par l'absence de l'impératrice et de son fils, ils forment des assemblées particulières; mais le patriarche de Constantinople les maintient dans le devoir, en les menaçant de la déposition. Il attend cependant le retour de l'empereur et de l'impératrice pour l'ouverture du concile, qui est fixée au 1er août 786; mais les évêques iconoclastes parviennent à exciter des troubles et à empêcher la tenue de ce concile, qu'on ne parvient à réunir qu'au mois de septembre de l'année suivante, à Nicée en Bithynie. On y compte 377 évêques. Il y eut huit sessions. Dans les sept premières on reçut les rétractations de plusieurs évê-

[1] Hist. de l'Égl. Gall., t. IV, p. 382, an. 767.

ques, et l'on examina à fond toutes les pièces sur lesquelles les iconoclastes s'appuyaient et celles qui condamnaient leurs erreurs; on lut les lettres du pape Adrien à l'empereur et au patriarche, mais en retranchant de la première, du consentement des légats, les passages qui pouvaient nuire à la considération et entamer l'autorité du patriarche Taraise. On distingua trois sortes d'adoration : la première désignée par le terme ἀσπασμός, salutation; la seconde par celui de προσκύνησις, génuflexion; la troisième par celui de λατρεία, seule véritable adoration. Le conciliabule de Constantinople fut rejeté, et la doctrine catholique reconnue par la signature de 305 évêques. A la demande de l'empereur et de l'impératrice, la huitième session se tint à Constantinople, et ce fut dans cette session qu'on porta les canons de discipline.

Un siècle se passa avant que le septième concile ne fût reçu comme général. L'église d'Alexandrie n'y avait pas eu de députés; l'Occident n'y avait point été appelé et n'y avait été représenté que par les légats du pape; le mot προσκύνησις, adoration, effarouchait les évêques français. Les actes du concile avaient été d'abord mal traduits en latin. On y faisait dire, à ce qu'il paraît, à Constantin, métropolitain de Chypre, qu'il *révérait et honorait les saintes images, suivant l'adoration qu'il rendait à la sainte Trinité;* tandis que sa profession de foi portait qu'il *révérait et honorait les saintes images, et ne rendait qu'à la seule Trinité suprême l'adoration de latrie.* Cette mauvaise traduction contribua surtout à inspirer de l'éloignement pour le concile de Nicée. D'ailleurs, bien qu'il fût d'usage en France d'avoir des images dans les églises, on n'y était point habitué à les honorer, et ce culte étonnait et scandalisait. Il faut ajouter que la politique inspirait certaines préventions contre les Grecs. Lors donc que les actes furent envoyés à Charlemagne et soumis à l'approbation de l'épiscopat français, une sorte de soulèvement, ou, du moins, de répulsion, se manifesta, et les évêques composèrent, contre le concile, sous le nom du roi, un ouvrage qui fut nommé *Livres Carolins*, et dans lequel ils s'attachaient à réfuter les décisions et les raisonnements des Pères du concile. En 794, la question fut de nouveau agitée au concile de Francfort, où se trouvait représenté tout le clergé des États de Charlemagne; et dans le second canon, après la citation de la malencontreuse traduction qui assimilait le culte des images au culte rendu à la Trinité, il est déclaré *que les Pères du concile méprisent et rejettent absolument cette adoration et cette servitude, et qu'ils la condamnent unanimement.* Ainsi, l'on était d'accord pour la doctrine avec les Orientaux et avec le pape; mais, trompés sur le fait de la confession de foi du concile, on continuait à le rejeter, quoique le souverain pontife le reçût et travaillât partout à le faire reconnaître. Le pape Adrien répondit en conséquence par une longue lettre adressée au Roi, dans laquelle il s'appliquait à détruire les difficultés qu'on opposait à la réception du concile. A la longue et à force de discussions et d'explications la question s'élucida; enfin le concile de Nicée prit rang parmi les conciles généraux et en obtint l'autorité.

Après la tenue du concile, tout semblait fini en Orient; et partout les images étaient rétablies. L'ordre et la tranquillité allaient régner, lorsque les passions ambitieuses d'Irène vinrent tout rejeter dans le trouble. Son fils devait épouser une fille de Charlemagne, et déjà celle-ci était à Constantinople pour apprendre la langue et se former aux usages du pays, lorsque Constantin, séduit par les attraits d'une Arménienne, dérangea ces projets d'alliance et fit honteusement renvoyer sa fiancée. Son caprice le conduisit bientôt à répudier cette première femme et à épouser une dame d'honneur de l'impératrice sa mère. Le clergé et le peuple se montrent mécontents de ce nouveau mariage; l'ambitieuse impératrice exploite ces mauvaises dispositions, fait arrêter son fils et lui fait crever les yeux. L'infortuné meurt à la suite de cette mutilation, en 797. Irène obtient le trône, mais s'aliène l'affection du peuple. Le patrice Nicéphore la supplante, se fait proclamer empereur, l'exile et la réduit à tra-

vailler de ses mains pour se procurer sa subsistance. Il succombe bientôt lui-même dans une guerre contre les Bulgares. Michel lui succède en 811. A peine a-t-il commencé à régner qu'il est obligé de se faire moine. Léon l'Arménien prend sa place en 813, et, vingt-six ans après le concile de Nicée, renouvelle l'hérésie des Iconoclastes. Cette violente réaction durera de 814 à 842, sous trois indignes empereurs, Léon-l'Arménien, Michel-le-Bègue et Théophile.

En renaissant de ses cendres, l'hérésie trouve des lâches dans l'épiscopat et obtient des défections; mais en revanche elle rencontre de savants et vigoureux adversaires, le patriarche Nicéphore qui a succédé à Taraise en 806, et Théodore Studite, qui devient, comme saint Jean Damascène, le flambeau de l'Orient.

Saint Germain semble avoir légué son âme courageuse au patriarche qui ne cède pas plus à la violence qu'à la séduction et qui saisit toutes les occasions de proclamer la vérité. Dans un concile impérial, composé de magistrats et de sénateurs, d'évêques et d'abbés, le patriarche pose cette question générale : « Ce qui ne subsiste pas peut-il tomber? » On ne prévoit pas les inductions qu'il va tirer de la réponse qu'il demande, et l'on hésite à la lui donner. Il s'explique : « Les images ne tombèrent-elles pas sous Léon-l'Isaurien et sous Constantin, son fils? » On ne peut lui contester ce fait. Il reprend : « Elles subsistaient donc auparavant [1]. » Cet argument était invincible pour les hommes auxquels il s'adressait : ils admettaient la tradition, jusque dans leurs conciliabules, et prétendaient étayer leur doctrine de celle des Pères de l'Église ; ils étaient confondus par cet argument qui résume toute la méthode des Pères : « Vous n'êtes que d'hier ; avant vous on ne connaissait pas votre doctrine ; donc elle est nouvelle, donc elle contredit la tradition, donc elle est fausse [2]. » Quant à Théodore, on lui donna l'ordre de se taire. « Voyez vous-mêmes, répondit le saint, lequel est le plus juste, d'obéir à Dieu ou à vous, et sachez que je me laisserai plutôt couper la langue que d'abandonner la défense de la foi [1]. »

L'empereur commence par la dissimulation ses attaques contre les images. Irène avait fait rétablir dans le vestibule du palais le Christ que la dernière persécution avait abattu ; Léon aposte des misérables pour insulter cette image et la fait ensuite enlever, sous prétexte de la soustraire aux injures du peuple. Il se déclare bientôt. Mais le courageux patriarche était un obstacle à ses desseins ; il le fait déposer dans un conciliabule, et après avoir voulu le faire assassiner, il le fait enlever de nuit et transporter en exil. Un certain Théodote, homme d'un assez bon caractère, mais d'une vie mondaine, et ignorant de la science ecclésiastique, est appelé à le remplacer. La guerre contre les images n'a plus de frein ; on les brûle, on les saccage, on les profane de toutes manières. Le saint abbé Théodore Studite proteste contre ces profanations en faisant porter des images en procession par ses moines ; l'empereur le menace de la mort, et le généreux confesseur poursuit ses instructions et ses exhortations. Dès que le nouveau patriarche a reçu la consécration, les iconoclastes s'assemblent en concile sous ses auspices et par ordre de l'empereur. Les abbés de Constantinople y sont appelés ; ils refusent de s'y rendre en répondant qu'ils restent sous la conduite du patriarche Nicéphore, et que d'ailleurs ils n'encourageront pas de leur présence la tenue d'une assemblée qui doit condamner le second concile de Nicée. Les deux moines qui apportent cette lettre sont chassés et maltraités, et on prononce l'anathème contre le septième concile et contre les patriarches orthodoxes. Ce n'est là qu'une annonce des fureurs qui vont se déchaîner. On traduit devant le faux concile des évêques qu'on espère intimider, et comme ils restent fidèles, on les jette par terre, on leur met le pied sur la gorge, puis on les fait marcher à reculons en les couvrant de crachats, et les accablant de coups de poing. On les jette ensuite tout meur-

[1] Fleury, t. X, p. 168.
[2] Bossuet, premier avertissement, t. VI, p. 196.

[1] Fleury, t. X, p. 70.

tris en prison. Après les évêques on fait venir les abbés des principaux monastères; ils résistent avec courage et sont à leur tour plongés dans les cachots. Les décisions du conciliabule se traduisent ensuite par d'effroyables dévastations. Les peintures à fresque des églises sont couvertes de chaux; la hache et le marteau se promènent sur les bas-reliefs; les ornements sont lacérés, les vases sacrés sont brisés et fondus. Après l'orgie de la destruction et de la profanation vient la persécution. Les évêques et les abbés orthodoxes sont, les uns chassés en exil, les autres jetés dans les prisons. Il y a peu d'exécutions sanglantes, parce qu'on envie à ces nobles confesseurs la gloire du martyre; mais la fureur réfléchie sait trouver des raffinements de cruauté : les uns sont battus de verges et meurtris à grands coups de nerf de bœuf; d'autres, sans nourriture et sans vêtements, sont chassés dans les déserts; ceux-ci sont enfermés dans des cachots infects, ceux-là sont chargés de fers ou enterrés vivants dans des sépulcres; des communautés entières sont tourmentées par de nouveaux supplices, conduites en exil et décimées en masse par l'atroce régularité des mauvais traitements; la proscription passe des évêques et des abbés aux prêtres et aux moines, et de ceux-ci aux laïcs; on s'en prend de préférence aux peintres et aux sculpteurs : on les frappe, on les déchire, on leur brûle les mains avec le fer rouge, afin qu'ils ne puissent plus manier le pinceau ni le ciseau; enfin les persécuteurs épuisent leur imagination pour varier les supplices et pour lutter de cruauté avec les anciens tyrans des chrétiens.

Théodore Studite, écrivant au patriarche d'Alexandrie, peint sous des couleurs lamentables cette épouvantable persécution, dont il avait été également et le témoin et la victime. « Les autels sont renversés, les églises dévastées, même dans les monastères. Peut-être l'Arabe qui nous opprime aurait-il honte de ne pas montrer plus de respect pour Jésus-Christ. Ensuite les évêques et les prêtres, les moines et les séculiers, tous sont faibles. Les uns ont entièrement perdu la foi, les autres en la conservant ne laissent pas que de communiquer avec les hérétiques. Il en reste néanmoins qui n'ont point fléchi le genou devant Baal, et notre patriarche tout le premier. Mais les uns ont été outragés et fouettés, d'autres mis en prison et réduits à un peu de pain et d'eau, d'autres envoyés en exil; d'autres habitent dans les déserts, les montagnes et les cavernes. Quelques-uns ont fini leur martyre sous les coups; quelques-uns ont été précipités de nuit dans la mer, enfermés dans des sacs... On n'ose parler de la saine doctrine. Le mari se défie de sa femme: tout est plein d'espions chargés d'avertir l'empereur; si quelqu'un parle contre ses intentions, s'il ne communique pas avec les hérétiques, s'il a une image ou un livre qui en parle, s'il a reçu un exilé ou servi un prisonnier, quand il est découvert, aussitôt il est pris, déchiré de coups et banni[1]. »

On se lasse, Messieurs, à décrire des lâchetés et des horreurs; le tableau est assez chargé, quoique j'aie épargné les couleurs; je m'arrête fatigué, et je pense ne pas vous laisser de regrets de ce que je passe. Vous avez assez pour juger la fureur hérétique. L'histoire conserve la même physionomie sous trois empereurs et sous les trois patriarches Théodote, Antoine et Jean Léconomante, aussi serviles que leurs maîtres sont tyrans. Voilà l'histoire de trente ans, sauf de très-courts intervalles de relâche.

Enfin, en 842, meurt l'empereur Théophile; son fils Michel III lui succède, et comme il était mineur, sa mère Théodora prend les rênes de l'empire jusqu'en 855. Ce fut elle qui mit un terme à l'hérésie des iconoclastes. Elle rappela de l'exil les nombreux confesseurs de la foi, fit assembler dans son palais un nombreux concile où les doctrines du concile de Nicée furent reconnues, le patriarche Jean Léconomante déposé avec d'autres évêques partisans de l'hérésie. Méthodius, qui avait confessé la foi et beaucoup souffert, fut élu patriarche et reconnu par les suffrages réunis du clergé et du peuple. Le dimanche qui suivit son installation, une procession solennelle eut lieu à Sainte-Sophie,

[1] Fleury, t. X, p. 210.

la messe fut célébrée et les saintes images rétablies[1].

Depuis cette fête, dont la commémoration est encore célébrée dans l'église grecque, les images y sont honorées comme dans l'église romaine, avec cette différence que l'usage n'y admet que des peintures.

L'intervention des femmes est ici à remarquer. Ce furent des femmes du peuple qui, sous Léon l'Isaurien, s'opposèrent en première ligne et avec le plus d'éclat à la suppression du culte des images; ce furent ensuite deux femmes, Irène d'abord, ensuite Théodora, qui restaurèrent ce culte.

Autre remarque plus importante : au milieu de ces débats et de ces troubles, la primauté du Saint-Siége n'a jamais été contestée, même après la séparation des provinces italiennes; on n'admettait pas les décisions du pape; on rejetait son infaillibilité; mais la primauté du Siége de Rome ne fut jamais méconnue. Les patriarches intrus sentaient chanceler leur autorité tant qu'elle n'était pas reconnue par le siége principal. Anastase et Théodote s'adressèrent à Rome pour obtenir sa communion et leur confirmation. Plusieurs empereurs reconnurent son autorité en lui députant des ambassadeurs. Michel-le-Bègue en particulier envoya au pape Pascal II de magnifiques présents et recourut à l'intermédiaire de Louis-le-Débonnaire pour se réconcilier avec le pontife romain. Ainsi nous voilà entrés dans le 9[e] siècle, et l'autorité du Saint-Siége continue à se faire partout reconnaître; elle reste toujours solidement établie.

L'abbé MARCEL.

[1] Fleury, t. X, p. 402. — Labb., t. VII, p. 1782.

REVUE.

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE,

EXPLIQUANT L'ORIGINE ET LA NATURE DU POUVOIR,

PAR M. DE SAINT-VICTOR [1].

Nous avons rendu compte dans ce recueil[2] des deux premiers volumes des *Études sur l'Histoire universelle de M. de Saint-Victor*. Nous avons eu occasion de nous expliquer sur le plan de cet ouvrage, qui ne manque ni de sagesse, ni de grandeur, et qui fait envisager l'histoire générale sous un point de vue complétement catholique et orthodoxe. Cependant nous avions fait à ce sujet quelques réserves critiques. Il nous avait paru que le savant auteur avait une tendance à condamner comme anormale, et presque comme illégitime, toute forme de gouvernement autre que la monarchie pure. Cette tendance se prononce de plus en plus dans les volumes qui sont aujourd'hui l'objet de notre examen spécial. Nous croyons bien que la monarchie, et surtout la monarchie catholique, est de toutes les constitutions sociales celle qui offre le plus de garanties d'ordre et de bonheur public, mais nous n'allons pas jusqu'à considérer toute république aristocratique, démocratique ou fédérative, comme un régime de troubles et de désordres permanents. Peut-être même y a-t-il quelque danger à associer la cause de la religion à des idées aussi exclu-

[1] A Paris, chez Perisse frères, rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, ou à Lyon, même maison. —
[2] Voir notre n° 68, t. XII, p. 143.

sives et aussi absolues en politique. Le triomphe de la doctrine évangélique et catholique est précisément de pouvoir s'adapter à toutes les formes de gouvernement; pour nous, l'essentiel dans une constitution sociale, c'est qu'à défaut de reconnaissance de l'Église et de soumission envers elle, le pouvoir professe le principe de la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, et laisse à ce titre aux successeurs des apôtres la pleine liberté de leur enseignement. Demandez au pape, demandez aux représentants légitimes de l'autorité ecclésiastique s'ils n'aiment pas mieux avoir affaire au gouvernement des États-Unis qu'à ceux du czar de Russie et de l'empereur de Chine. Cependant à Pékin ou à Saint-Pétersbourg, on est plus près qu'à Philadelphie ou à New-York de la réalisation des théories politiques de M. de Saint-Victor ; en religion, les Anglo-Américains sont plus éloignés de la vérité que le synode de l'autocrate russe. Mais la forme même de leur gouvernement, en offrant à tous des garanties de liberté religieuse comme de liberté politique, préserve les catholiques de ce système général et incessant de persécution, bien autrement à redouter que quelques émeutes démocratiques. Nous ne devons donc glorifier d'une manière absolue que la monarchie vraiment catholique, où le souverain trouve des limites importantes à son autorité dans la reconnaissance d'un pouvoir spirituel absolument indépendant du sien. Toute autre autocratie, arrivant inévitablement à unir l'encensoir au sceptre, la tiare à la couronne, porte en elle-même un vice radical bien autrement grave qu'une république, même démocratique, et professant une indifférence absolue pour tous les cultes. Dans l'une, le catholicisme sera regardé comme une révolte temporelle, comme un crime de lèse-majesté : ce sera le renouvellement de la lutte des premiers chrétiens contre les césars ; dans l'autre, les missionnaires pourront paisiblement prendre pied, et planter l'arbre de vie, en se couvrant du bouclier de la loi pour protéger leurs personnes et leur enseignement. Ce sera à eux de vaincre l'erreur dans une lutte tout intellectuelle.

Ainsi, au point de vue religieux, il vaudrait mieux trouver chez les peuples qui n'appartiennent pas à l'Église catholique des républiques régulièrement organisées, ou des monarchies tempérées et tolérantes, que des autocraties pures : c'était l'opinion du pape Pie VII. Il se plaisait à répéter au général Miollis, ambassadeur de Napoléon, « que la « République l'avait mieux traité que « l'Empire, le Consul que l'Empereur. » Il disait que rien n'était pire que les gouvernements, même catholiques en apparence, qui tendaient à asservir l'Église sous prétexte de la protéger. Or, en cela, il faisait allusion, non-seulement au gouvernement français d'alors, mais encore au gouvernement autrichien; cependant, ce dernier gouvernement était bien une monarchie pure ; une monarchie légitime, telle que l'entend M. de Saint-Victor.

Nous savons bien que le savant auteur explique sa pensée en disant qu'il veut seulement qu'on reconnaisse dans la société la souveraineté de Dieu, en opposition à la souveraineté du peuple. Alors il lui suffirait d'un sacerdoce fort, même quand l'autorité royale serait faible. La théocratie de l'Égypte lui paraît un gouvernement magnifique et bien supérieur à celui des républiques de la Grèce. Le régime social des Gaulois, où dominait le druidisme, lui semble aussi très-préférable à celui des Romains, surtout depuis que le patriciat eut été dépouillé de ses privilèges sacerdotaux, et que la divulgation des formules sacrées leur eut ôté tout leur prestige sur l'esprit des plébéiens.

Nous admettons avec M. de Saint-Victor que le pouvoir social tire son origine de Dieu même ; mais le pouvoir qui se perpétue par l'imposture doit-il être préféré à celui qui s'appuierait sur la pluralité des suffrages populaires, ou même sur la force matérielle? La terreur inspirée par les prêtres d'Isis ou par ceux de Teutatès, au moyen des prestiges prétendus surnaturels dont ils entouraient leur culte, était-elle aux yeux de Dieu un mobile de gouvernement plus légitime que l'é-

loquence de Périclès, ou même que les intrigues vénales de l'agora et du forum? Quant à l'influence de ces gouvernements si divers sur la dignité morale des gouvernés, croit-on qu'elle fut meilleure à Memphis, ou dans les forêts de l'Armorique, qu'à Athènes ou à Rome? Nous ne disons pas que l'esclave grec ou latin fût moins ignorant ou abruti que l'esclave égyptien ou gaulois : la servitude devait avoir partout des inconvénients à peu près pareils. Mais nous pensons que le laboureur libre de la campagne de Rome avait une moralité plus haute, une intelligence plus développée que le misérable fellah des bords du Nil ou que le chasseur sauvage des forêts armoricaines.

Après cela, nous convenons que dans la Thèbes aux cent portes, il y avait autant de grandeur monumentale que dans Athènes, et qu'il y avait plus de stabilité sociale, plus d'ordre matériel.

Les monarchies de la Grèce sont dépeintes, par M. de Saint-Victor, comme faibles et sans force, parce que les fondateurs de ces monarchies, les Cécrops et les Cadmus, furent obligés de transiger avec les peuples qu'ils travaillaient à civiliser et de leur donner une part dans le pouvoir. Cette appréciation historique nous paraît fondée en fait; il est vrai que la royauté d'Alcinoüs, telle que nous la dépeint Homère, est une royauté limitée par les mœurs : le roi des Phéaciens rassemble sans cesse les anciens du peuple, les chefs de famille; il ne fait rien d'important sans les consulter. Mais cette espèce d'autorité patriarcale qui établit de si doux rapports de respect et de confiance entre le monarque et ses principaux sujets, n'est-elle pas préférable à ce despotisme asiatique qui s'entourait de faste et de terreur, et dont une puissance moderne, la Russie, semble avoir conservé et transplanté en Europe les antiques traditions?

Ces petites monarchies grecques ont un grand tort aux yeux de notre publiciste; elles contenaient en germe les éléments de républiques démocratiques et aristocratiques qui les remplacèrent bientôt, et qui firent trembler les rois de l'Asie, au milieu de leur luxe et de leur orgueil.

M. de Saint-Victor attaque surtout avec force le roi Thésée, qui abolit les sénats des villes, et décréta que les assemblées générales de la nation se composeraient de trois classes : les notables, les agriculteurs et les artisans. Il est certain que cette constitution *octroyée,* en renversant l'aristocratie, préparait le gouvernement populaire qui devait s'élever sur les ruines de la royauté.

Les diverses phases de l'histoire d'Athènes sont dépeintes avec sagacité par M. de Saint-Victor. Il fait à cette démocratie si célèbre un procès appuyé sur des considérations sérieuses. Il montre l'instabilité politique des Athéniens qui tombaient sans cesse des mains de la multitude dans celles d'un tyran, et dont les succès extérieurs ne faisaient qu'amener dans l'intérieur de nouveaux excès de la populace, enflée de ses triomphes. Les Miltiade, les Cimon, les Thémistocle, tour à tour victimes de l'ostracisme, sont d'éclatantes preuves de l'envie et de l'ingratitude de la démocratie envers le génie et l'héroïsme qui se dévouent pour elle. Il est vrai que ces grands hommes se consolaient de l'exil quand Athènes leur accordait la gloire.

Quant à Lacédémone, M. de Saint-Victor juge, avec une sévérité qui n'a rien d'outré, cette dure législation de Lycurgue, qui outrageait les sentiments les plus doux et les plus délicats de la nature. L'équilibre établi par la constitution primitive de Sparte entre les rois et le sénat est bientôt rompu par les usurpations du peuple sur le sénat. Mais Théopompe puise au sein même de ce peuple l'institution qui doit ramener l'ordre dans la république. Il institue l'*Ephorat.*

Ce fut une autorité tyrannique qui naquit légalement de l'anarchie.

La lutte de Sparte contre Athènes, toutes ces péripéties si dramatiquement décrites dans les auteurs dont l'explication occupa notre enfance sont appréciées dans la suite de ce volume d'un point de vue vrai et élevé. L'Asie fomente par son or des divisions con-

tinuelles dans cette Grèce qu'elle n'a pu vaincre par les armes. Elle soudoie des orateurs démagogues à Athènes ; elle gagne Lacédémone, et le traité d'Antalcidas devient pour une partie des Grecs une source de ruine. Mais le génie de Philippe et, plus encore, celui d'Alexandre, appuyés par la supériorité du principe monarchique, parvient à réunir les Grecs et leur fait prendre sur les Perses une complète revanche. La division de l'empire d'Alexandre après sa mort sert à montrer les inconvénients qu'on aurait évités par l'observance d'une bonne loi d'hérédité dans la monarchie macédonienne.

M. de Saint-Victor, dans son dernier chapitre sur les républiques grecques, exprime une idée qui mérite un examen approfondi. Il soutient que tout peuple démocrate, sous peine de cesser d'être souverain, est nécessairement à lui-même sa *propre raison* ; que dès lors il s'affranchit de tout joug sacerdotal, bannit l'idée de Dieu de sa législation, et devient politiquement *athée*.

On a beaucoup abusé, de nos jours, de ce mot, *loi athée*. A notre avis, une loi ne serait athée, que si elle proclamait ou supposait la non-existence de Dieu. Si la loi exige qu'un serment soit prononcé *devant Dieu*, au sein des tribunaux et des divers corps de l'État, on voit déjà qu'elle n'est plus athée, et qu'elle proclame implicitement l'existence du souverain Être. Or les Athéniens, superstitieux et fanatiques pris individuellement, devenaient-ils en effet athées quand ils délibéraient comme peuple, et qu'ils exerçaient leur souveraineté, soit comme législateurs, soit comme juges dans les tribunaux? Cette observation est ingénieuse et spécieusement présentée ; mais une étude attentive de l'histoire la dément. La condamnation des vainqueurs des Arginuses et celle de Socrate prouvent que la loi civile défendait la violation du culte établi. C'est en vain que M. de Saint-Victor veut atténuer l'importance des imprécations religieuses prononcées par le héraut, au moment des discussions publiques de *l'Agora*, et celle des prières publiques, des cérémonies saintes ordonnées dans les temples pendant les grands dangers de l'État. Ce n'étaient point d'insignifiantes formalités : c'étaient des liens qui rattachaient la terre au ciel.

M. de Saint-Victor a peut-être été entraîné ici à son insu, soit par l'esprit de système, soit par le plaisir d'établir un contraste entre la législation athénienne et la législation romaine, dont le caractère religieux est incontestable.

Une déclamation vigoureuse contre les *sophistes*, qui ont pris naissance à Athènes, termine ses études sur la Grèce. Notre publiciste en veut surtout aux sophistes d'avoir *inventé* la démocratie et flétri la *monarchie véritable* du nom de *despotisme*. La démocratie a été un fruit successif des événements, et non une création sophistique. Quant au despotisme séparé de la religion catholique, nous avons dit en commençant ce que nous en pensions.

Au reste, M. de Saint-Victor aurait tort de dire trop de mal des philosophes grecs ; car Aristote, Platon et plusieurs autres ont éloquemment exposé tous les inconvénients du régime populaire. Ils ont préconisé la monarchie comme image de cette unité qu'ils cherchaient partout.

Ce volume des *Études sur l'Histoire universelle* serait utile à consulter par ceux qui élèvent la jeunesse, pour les aider à la prémunir contre une admiration exagérée des républiques helléniques. Ils y trouveraient un arsenal d'arguments très-concluants contre ces démocraties turbulentes, iniques et ingrates. Cependant on lirait peut-être encore avec plus de fruits, sous ce rapport, l'*Histoire de la Grèce*, par Mitford [1], membre de la chambre des communes d'Angleterre. Cette histoire, très-détaillée et très-exacte, est écrite avec cette lucidité, cette *chasteté* de style qui distingue les bons écrivains anglais. On y trouve aussi cette sagacité profonde et pratique qui révèle l'homme d'affaires, le tory éclairé de la Grande-Bretagne.

[1] Cette histoire, en 9 vol. in-8°, fit, dans le temps où elle fut publiée, une grande sensation en Angleterre. Elle n'a pas, que nous sachions, été traduite en français.

M. de Saint-Victor, après avoir étudié les républiques grecques, fait de la république romaine l'objet de ses méditations politiques. Il traite avec le plus profond dédain les travaux de Niebuhr sur les premiers temps de l'histoire de Rome. Il est certain que les obscures élucubrations du savant allemand sont faites pour lasser la patience de la masse des lecteurs français; il est certain encore que son système sur la non-authenticité des temps primitifs de l'histoire romaine, a quelque chose de trop absolu, et il est à présumer que Cicéron et Tite-Live connaissaient mieux les annales reculées de leur pays qu'un érudit du 19e siècle. Mais il y a dans Niebuhr des détails précieux sur l'administration financière de la république. Si cet ouvrage, comme beaucoup d'ouvrages germaniques, manque de méthode et de netteté, il n'en est pas moins vrai qu'il aurait pu fournir de précieux et d'utiles documents à un écrivain de profession.

M. de Saint-Victor semble avoir pris à tâche de montrer que tout fut providentiel dans les destinées de Rome. Il combat souvent Montesquieu, sans se croire obligé envers cette grande renommée à beaucoup de courtoisie. Son but est de faire voir que les explications humaines, données après coup, des causes de la grandeur de la république devenue reine du monde, sont insuffisantes et incomplètes. Rome, sans cesse réduite à deux doigts de sa perte, tantôt par ses guerres extérieures, tantôt par ses discordes intestines, est sauvée par une suite d'accidents heureux, qu'il faut attribuer, ou à des jeux répétés du hasard, ou à des desseins particuliers de la Divinité. N'y a-t-il pas eu, en effet, quelque chose de presque surnaturel à la voir échapper tour à tour aux *sécessions* du peuple et aux orages du forum, aux fourches-caudines des Samnites et à l'occupation momentanée des Gaulois, à la guerre de coalition des peuples latins et aux armes de cet Annibal, qui s'arrête à Cannes sur le chemin que lui a frayé la victoire? Si même la monarchie n'a pas pu s'y consolider, faute d'avoir perdu son caractère électif pour prendre le caractère héréditaire, c'est qu'il fallait à Rome un patriciat, pour lui donner l'esprit permanent de conquêtes, et pour imprimer à son système politique cette unité de vues particulière aux corps qui ne meurent pas. Car, M. de Saint-Victor l'avoue, si la monarchie avait prévalu, il eût été impossible de trouver une suite de rois guerriers capables de toujours vaincre et de toujours conquérir. Mais l'existence même de ce patriciat ne suffit pas pour rendre raison de la constante supériorité des armes romaines. D'autres États de l'Italie avaient aussi un sénat héréditaire, un gouvernement aristocratique. Pourquoi les mêmes institutions n'ont-elles pas produit les mêmes effets? M. de Saint-Victor aurait pu faire remarquer que l'auteur de *l'Esprit des Lois*, trompé par des similitudes apparentes entre Rome à son berceau et une petite république de Suisse, avait prédit à cette dernière de hautes destinées. Jamais prophétie sérieuse ne fut plus cruellement démentie par l'événement. Le patriciat bernois, dans lequel le fameux publiciste se plaisait à voir une image du patriciat romain, a été emporté comme une feuille légère par le torrent des révolutions. Cela montre combien la philosophie de l'histoire est impuissante à expliquer l'humanité par des lois générales, quand elle se sépare du point de vue providentiel.

Il est vrai que Montesquieu dit dans une autre partie de ses ouvrages : « Rome « était comme un vaisseau tenu par « deux ancres dans la tempête, la religion et les mœurs. » M. de Saint-Victor, de son côté, insiste avec beaucoup de force sur le caractère religieux dont était empreinte la constitution romaine dans toutes ses parties. Les augures et les auspices présidaient à toutes les cérémonies publiques. Or la foi, même égarée dans son objet, trempe fortement les âmes et inspire les sublimes dévouements. Mais on peut répondre encore que, même quand la religion s'était affaiblie chez les Romains, même quand leurs augures ne pouvaient plus se regarder sans rire, ils continuaient de remporter des victoires sur des peuples plus religieux qu'eux, et entre au-

tres sur ces Gaulois, qui avaient assiégé jadis le Capitole et fait trembler leurs pères.

Ainsi, toutes ces considérations ne suffiraient pas pour rendre raison de l'agrandissement successif de Rome et des conquêtes qui réunirent sous son sceptre tout le monde connu. Il faut remonter, avec M. de Saint-Victor, à des causes plus élevées. Dieu voulait faciliter la prédication de l'Évangile, en imposant la même domination et la même langue à cent peuples divers.

M. de Saint-Victor nous paraît surtout remarquable dans ses appréciations sur les derniers temps de la république romaine. Les envahissements toujours croissants du pouvoir populaire depuis les Gracques jusqu'à Jules-César, sont analysés par lui avec sagacité. Au milieu de son aversion pour les démocraties, il faut lui savoir gré de la justice qu'il rend à Tibérius et à Caïus-Gracchus. *Leur opposition fut énergique, mais ils ne firent rien que suivant les lois.* Ces illustres défenseurs du peuple, victimes de leur zèle, et peut-être de leur modération, ne pouvaient, en effet, être mis sur les rangs des *Saturninus*, des *Clodius*, et de tous ces démagogues qui prenaient l'anarchie pour la liberté, et la fureur pour le courage. Marius et César excusèrent, par des qualités plus hautes, leur alliance avec la populace. Ce dernier sut se frayer par ce moyen une voie à la dictature perpétuelle. Mais M. de Saint-Victor lui reproche avec amertume d'avoir consommé la ruine de l'État, en faisant décréter qu'aucune formalité religieuse n'accompagnerait plus le vote des lois par le peuple. Il raconte le génie de César, et l'ascendant de sa merveilleuse fortune. Mais peut-être rabaisse-t-il trop Pompée, inférieur à son rival par le talent, mais d'un caractère noble et généreux. Certainement Pompée était d'une capacité d'un autre ordre que Cicéron, à qui notre publiciste décerne d'immenses éloges. Cicéron, magnifique orateur, n'était qu'un médiocre homme d'État. Après avoir voulu en vain maintenir les anciennes institutions républicaines au milieu des flots soulevés des partis, il s'attacha, tour à tour, au char de Pompée et à celui de César; puis, il releva la tête avec les Cassius et les Brutus, et finit par devenir l'instrument et le jouet d'un enfant, *Octave*, qui le sacrifia bassement à l'inimitié de *Marc-Antoine*.

Ici, M. de Saint-Victor place des considérations assez ingénieuses, sur les causes qui firent triompher Octave. Il met en première ligne la qualité de fils adoptif de César, que ce jeune homme de dix-huit ans fit valoir, avec une adresse infinie. Déjà commençaient à germer, au sein de la vieille Rome, ces idées d'hérédité, si destructives de la république, si fondamendales pour une monarchie. Et cependant, « ce grand « corps social que la démocratie avait « précipité dans la servitude, n'étant « plus, *par le fait*, une république, ne « pouvait, *par le droit*, devenir une mo« narchie. Bonnes ou mauvaises, ses in« stitutions étaient républicaines. » César les viola pour dominer, mais il n'accomplit pas les conditions qui semblent imposées à toute usurpation; il ne fut ni violent ni cruel. « Pour avoir cru qu'il « pouvait sans danger se faire clément à « l'égard de ses ennemis et s'être ainsi « attribué le rôle d'un vrai monarque « qui se fie sur son droit pour justifier « sa clémence, il termina par une fin « tragique et prématurée, cette car« rière si étonnante de gloire et de pro« spérité. »

Quant à Octave, il suivit une autre voie: « Ses proscriptions concertées d'abord « avec Antoine, surpassèrent celles « de Lépide: elles se prolongèrent, « tant que dura la guerre civile, sur le « plan froidement calculé d'une entière « extermination des fauteurs du parti « républicain. »

Ce qui acheva le succès du futur maître du monde, ce fut l'amour insensé d'Antoine, et l'espèce de vertige dont cette passion le frappa. Il fallut toutes ces causes réunies pour placer Rome, la reine des nations, aux pieds d'Octave, cet homme efféminé, sans courage, sans talent militaire, et qui n'avait d'autre génie que celui de la ruse et d'une profonde connaissance des hommes.

« Antoine mort, Octavien, désormais « désigné par le nom sacré d'Auguste, « se vit, sans partage et sans rivaux, le

« maître du monde romain ; et tant de « peuples, autrefois si divisés, se trou- « vant réunis sous un même prince, et « une paix générale, jusqu'alors incon- « nue, ayant succédé à des guerres « dont il ne semblait pas qu'on dût voir « de sitôt la fin, alors voulut naître dans « la petite ville de Bethléem, *Celui* qui « venait apporter, au milieu de ce mon- « de près de s'engloutir dans la mer de « ses corruptions, *et d'autres guerres « et une autre paix ;* car les temps « étaient arrivés où tout devait être « changé et renouvelé dans la société « humaine. »

Ainsi, c'est à la venue de Jésus-Christ[1] que se termine le second volume de la deuxième division des Études sur l'histoire universelle.

Nous regrettons que l'auteur *des Etudes sur l'Histoire universelle* n'ait pas reconnu tout ce qu'il devait à l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle*, dans cette partie de son ouvrage. S'il a reproché avec quelque fondement à Montesquieu de *piller Machiavel, sans le citer,* il ne fallait pas qu'il encourût un reproche du même genre. Il est vrai que Bossuet parcourt avec son vol d'aigle, cette histoire romaine dont M. de Saint-Victor épluche minutieusement toutes les périodes et toutes les circonstances remarquables. Mais l'un *abrégeait tout, parce qu'il voyait tout,* et l'autre se perd souvent au milieu des détails de son rationalisme chrétien.

Il est vrai encore que celui-ci diffère de son illustre devancier par le fond même de son système, et il ne craint pas de l'avouer. Il ose attaquer *l'aigle de Meaux*, et lui reprocher d'avoir, ainsi que plusieurs écrivains philosophiques, méconnu l'ordre des temps en flétrissant la religion des premiers siècles de Rome, comme celle de la dernière époque de la République. Nous ne comprenons pas bien la faute qu'a pu commettre le grand historien-philosophe, en enveloppant de la même réprobation le culte de Numa et celui de Sylla ou de Cicéron. Quand on voit les objets de très-haut, de si faibles nuances ne peuvent ni ne doivent s'apercevoir. D'ailleurs, nous n'approuvons pas nous-mêmes sans restriction les vues de M. de Saint-Victor sur ce point. Comme Bossuet, *dans notre horreur pour l'idolâtrie, nous craindrions de trop accorder à la religion d'un peuple idolâtre.* Il nous serait donc impossible de blâmer en lui *cette disposition d'esprit;* elle résulte naturellement de la prééminence qu'il accorde au point de vue *catholique* sur le point de vue *politique*. Aussi nous n'admettons pas qu'il y ait rien d'*incomplet* sous ce rapport dans *son tableau*[1] *de Rome et de ses accroissements*.

M. de Saint-Victor peut bien relever quelques détails omis dans le *Discours sur l'Histoire universelle ;* mais il n'avait pas besoin d'enfermer un tableau aussi vaste dans un cadre aussi étroit. Le plan d'une mappemonde ne peut pas contenir toutes les indications d'une carte topographique. En s'accordant plus d'espace, le publiciste moderne s'est imposé le devoir de dire plus de choses.

M. de Saint-Victor, qui convient que J.-J. Rousseau et le président de Montesquieu ont dû à leur admirable style leur influence sur les esprits, ne nous paraît pas s'être beaucoup occupé de ce moyen d'agir sur son siècle. Son style est peu coloré, sa phrase est souvent embarrassée, traînante et allongée indéfiniment par des participes au moment où on croit qu'elle va se terminer. Ce n'est pas la période large, mais artistement construite, de Bossuet, de Fléchier ou de Massillon. Ce n'est pas non plus la vive allure de Jean-Jacques, ni le trait incisif de Montesquieu.

Nous devons saisir cette occasion pour faire observer que plusieurs écrivains de l'école catholique négligent trop l'art d'écrire. La pureté des intentions, la justesse de la pensée et même la profondeur des vues politiques ne suffisent plus aujourd'hui pour assurer du succès à un publiciste. Il y a plus, la vérité semble avoir par elle-même une

[1] Selon les meilleurs canons chronologiques, dit M. de Saint-Victor, Jésus-Christ naquit l'an de Rome 749, Auguste étant seul consul pour la douzième fois, et L. Cornélius Sylla consul substitué.

[1] Voir la note XXVI du deuxième volume de la deuxième division, p. 438.

austérité qui a besoin d'un vêtement agréable pour plaire et pour séduire, surtout quand elle est placée à côté de l'erreur, presque toujours parée avec tant de goût, de grâce et d'élégance.

Dans un prochain article, nous examinerons les deux volumes suivants de M. de Saint-Victor, où il traite de l'établissement du christianisme et de l'influence de la religion nouvelle sur la législation de l'empire romain.

A. .....YS.

HISTOIRE DU PAPE SYLVESTRE II ET DE SON SIÈCLE,

PAR C.-F. HOCK;

Traduit de l'allemand et enrichi de notes et de documents inédits,
par M. l'abbé J.-M. Axinger.

L'école historique allemande continue ses savantes et consciencieuses recherches. Rien, dans les travaux modernes, n'est plus remarquable et plus digne d'éloge en même temps que le zèle désintéressé avec lequel elle poursuit la réhabilitation de plusieurs grandes figures du moyen âge, défigurées par l'ignorance ou par la mauvaise foi, et qui, soit insouciance, soit légèreté, gisaient par terre comme des débris mutilés abandonnés à tous les outrages du temps.

La papauté, surtout, est devenue l'un des objets privilégiés des études de l'Allemagne chrétienne, et sous ce rapport l'Allemagne a fait preuve d'une haute raison; il était difficile, en effet, de porter la lumière au milieu des ténèbres d'une époque que tant de passions hostiles ont cherché à discréditer sans mettre d'abord en saillie les hommes qui constamment y ont tenu le premier rang, qui, par l'ascendant de leur talent, par le caractère auguste de leurs fonctions, n'ont cessé d'être tout à la fois le principe et le but de la plupart des grands mouvements sociaux à travers la suite desquels s'est lentement et laborieusement préparé le monde au milieu duquel nous vivons.

Déjà M. Voigt, dans la *Vie de Grégoire VII*, M. Hurter dans celle d'*Innocent III*, M. Ranke dans *l'Histoire de la Papauté au 16e et 17e siècle*, ont fait justice de bien des erreurs réputées jusqu'à nos jours comme autant de vérités incontestables, et respectées à ce titre avec une religieuse fidélité par tous ou presque tous les historiens. Aujourd'hui, c'est M. Hock qui rend à Gerbert, au célèbre pape Sylvestre II, la justice qui lui est due; justice tardive, mais justice méritée, et qui restera dorénavant immuable.

Gerbert fut l'illustre représentant du 10e siècle dans ce que le 10e siècle eut de plus noble et de plus élevé; « il sut tout « embrasser, tout comprendre, dit M. « Axinger, le consciencieux traducteur « de M. Hock; spéculations métaphysi- « ques, recherches mathématiques, « mécanique, histoire, lois divines et « humaines, doctrines des Pères, rien « n'échappait à son regard d'aigle, rien « n'arrêtait sa soif de savoir pour éclai- « rer ses semblables et pour les rendre « plus heureux. » Son action sur la papauté fut immense et se continua longtemps après lui sous ses successeurs, qui n'eurent le plus souvent qu'à suivre la ligne que le grand homme leur avait tracée; celle qu'il exerça sur la société de son époque par ses lumières et par le crédit dont il jouissait à la cour des empereurs d'Allemagne et de ces grands seigneurs français que l'on appelait les rois de France, ne fut ni moins puissante, ni moins profonde. Au reste, laissons parler M. Hock lui-même; les considérations suivantes par lesquelles il commence son histoire la résument tout entière, et prouvent beaucoup mieux que tout ce que nous pourrions dire quelle fut l'influence de Gerbert.

« Saint-Gall, Reichenau, Fulde, Hirs-

« chard, Metz et Trèves, ces antiques « théâtres de l'activité studieuse de « l'Allemagne; les faibles restes de la « splendeur des Carlovingiens dans le « nord de la France; l'ordre florissant « de Cluny; l'Italie et les îles britanniques, où les traces de dix siècles d'efforts scientifiques n'étaient pas encore effacés; enfin le contact passager « qui s'était établi entre les peuples de « l'Occident et la haute culture des Arabes et des Grecs, telles furent les six « principales sources d'où était sortie « la civilisation du 10e siècle pour s'étendre et s'accroître dans les autres « pays sous l'égide protectrice des empereurs d'Allemagne. L'homme qui « devint le centre de tous ces efforts au « moment où ils atteignaient leur point « culminant, celui qui se les appropria « tous, celui qui, s'élevant à des vues « encore plus hautes et plus vastes, sut « les accroître et les généraliser, établir entre eux une connexion plus intime, et les amena presque tous au « point de perfection que comportait « leur époque; celui enfin qui, par ses « amis et par ses disciples, exerça « même sur les siècles suivants l'influence la plus grande, ce fut le héros « de cet ouvrage, Gerbert, le philosophe, le mathématicien et le musicien, « plus tard désigné sous le nom de Sylvestre II. Les résultats de l'activité qu'il « déploya de concert avec ses amis furent encore sensibles sous le règne de « Henri II et de Conrad-le-Salique; ils « reparurent avec un nouvel éclat sous « Henri III, fils de Conrad, et eurent une « consistance telle, que ni le règne désastreux de Henri IV, en Allemagne, ni « celui de Henri Ier et de Philippe Ier, en « France, ne purent les anéantir, et que « désormais l'Europe n'eut plus à déplorer les malheurs qui avaient marqué « la fin du 9e siècle et le commencement « du 10e. »

Pour mieux apprécier l'importance du rôle rempli par Gerbert, et mieux comprendre tout ce qu'il lui fallut de génie, d'activité, de science et d'énergie, il est bon de jeter un regard sur la situation de l'Europe au moment où il vivait.

L'empire si laborieusement édifié par Charlemagne était brisé; les nationalités mal jointes s'étaient dissoutes, les haines privées avaient repris leur fureur, et l'ordre passagèrement entretenu par la fermeté du grand empereur était remplacé par le désordre le plus effréné. On avait vu les fils armés contre le père, des frères se déchirer entre eux au milieu d'une effroyable anarchie; toutes les mauvaises passions, un instant comprimées, avaient fait explosion à la fois. Plus de pouvoirs sociaux, plus de lois protectrices, mais partout l'empire de la violence et le règne de la force brutale. Le sol, abandonné, sans défense, était devenu comme une proie que mille petits tyrans rivaux et ennemis se disputaient dans des luttes sanglantes. De toutes parts surgissaient des souverainetés indépendantes, et entre ces souverainetés des guerres acharnées; il semblait qu'une aveugle fureur de détruire se fût emparée des hommes. Le clergé lui-même, cette lumière vivante du monde, n'avait pas été à l'abri de cette désorganisation contagieuse, de cette fièvre de discorde dont l'air était comme imprégné. Les bénéfices ecclésiastiques étaient mis au pillage, le glaive décidait du sort des évêchés, et tandis que des prélats, oubliant les devoirs sacrés de leur ministère, portaient sous leurs vêtements sacerdotaux le cœur d'un soldat et non d'un pasteur, des guerriers, violant la sainteté du sanctuaire, épouvantaient les autels par les habitudes féroces du champ de bataille. La simonie, la licence des mœurs, la grossièreté sauvage d'une race d'hommes à peine échappés à la barbarie, désolaient l'Église par le spectacle de scandales incessants. Pour comble de malheur, l'auguste siége de Rome lui-même semblait chanceler sur ses inébranlables fondements. La violence, l'intrigue et l'impudicité présidaient à l'installation des successeurs de saint Pierre. Pendant ce temps de nouveaux barbares entouraient toutes les frontières; les Normands ravageaient l'Occident, les Sarrasins dévastaient le Midi, tandis qu'au Nord et à l'Orient les peuples slaves, frémissant d'impatience, menaçaient de se précipiter à leur tour sur la grande route qu'avait ouverte,

cinq siècles avant, la terrible épée d'Attila.

Depuis la grande invasion, jamais époque n'avait laissé entrevoir à l'humanité un si sombre avenir; aussi les imaginations, frappées de stupeur, ne pouvant expliquer de pareilles calamités, se figuraient que les jours de l'antéchrist étaient arrivés et que la fin du monde était proche.

Au milieu de ce naufrage de toutes choses, les sciences, les lettres et les arts, qui, pendant un instant, avaient paru renaître, s'étaient évanouis de nouveau. Ces fleurs délicates de la pensée croissent mal au milieu des orages. Hincmar, le dernier représentant de l'école d'Alcuin, était mort; toute vie intellectuelle semblait éteinte, et si quelques hommes apparaissaient encore çà et là comme de pâles reflets du passé, ils ne servaient qu'à rendre plus sensibles les ténèbres au sein desquelles se débattait le monde. Ce siècle était bien réellement le siècle de fer, nom qui lui a justement été infligé par la sévérité de l'histoire.

Telles étaient les difficultés que devait rencontrer l'homme dont M. Hock nous a retracé la vie, tels étaient les abus sur lesquels il lui fallait porter la hache. Heureusement cette mort morale était plutôt superficielle que profonde. Au-dessous de cette corruption agitée et bruyante, il y avait des germes de vitalité qui croissaient dans l'ombre et se conservaient, pleins d'une admirable énergie, pour réagir avec toute la puissance du bien contre le mal, aussitôt que la plus grande furie de la tempête serait passée. Tout ce qu'il y avait alors de nobles cœurs, d'âmes généreuses et élevées, dégoûté du spectacle d'un présent qui n'engendrait que des ruines, cherchait dans la solitude un remède à des souffrances que le monde ne comprenait pas et qu'il était d'ailleurs impuissant à guérir. C'était dans la retraite des cloîtres, sous l'abri de l'hospitalière cellule, que les hommes, dévorés de la soif de connaître, allaient boire aux sources pures de la vérité, et satisfaire les désirs de leur ardente intelligence. Plusieurs monastères restés purs de toute contagion étaient devenus comme des académies où le feu sacré des connaissances divines et humaines était soigneusement entretenu; l'activité qui y régnait dépasse tout ce qui se peut imaginer; les obstacles matériels, ainsi qu'il arrive toujours, n'avaient fait qu'irriter les besoins de l'esprit. On s'adressait de tous côtés les livres rares, les manuscrits importants, les œuvres heureusement échappées à la destruction; on les copiait avec avidité, on les étudiait avec amour. Là se cultivaient les sciences et les lettres antiques, la philosophie, l'éloquence, la poésie, et ce qui est plus précieux que les sciences et que les lettres, là se conservaient le goût des choses sacrées et les saintes traditions des Pères; là des hommes illustres protestaient, par leurs vertus et par leur savoir, contre les désordres et l'ignorance de leur siècle. Hâtons-nous de le dire, néanmoins, pour l'honneur de ce siècle, malgré le chaos extérieur, la foi vivait au fond des âmes. Ce fut le salut de la société, car tant qu'il existe une étincelle de foi dans le cœur, on peut tout espérer, il suffit d'un souffle pour ranimer la flamme. L'étincelle existait, le souffle vint plus tard. L'homme alors, en effet, était plus emporté que méchant, plus barbare que vicieux. Sa raison, à peine développée, le laissait abandonné à toute la fougue de ses passions. S'il faisait le mal, c'était le plus souvent sans calcul, sans préméditation, comme un enfant impétueux qui comprend à peine la valeur de ses actes. Il commettait de grands crimes, il est vrai, mais il éprouvait de grands remords et se condamnait à de grandes pénitences. Le coupable, quel qu'il fût, croyait en Dieu et redoutait sa justice. Il y a des hommes qui résument leur époque; le comte d'Anjou, le vieux Foulques Nerra, est la personnification de celle-ci. Ce terrible seigneur avait assassiné et incendié, dévasté des pays entiers, brûlé l'une de ses femmes et exilé l'autre à Jérusalem. Pour expier ces abominations, il fit deux pèlerinages à Rome et trois à la Terre-Sainte. Dans le dernier, prosterné demi-nu, aux yeux de tous, devant le Saint-Sépulcre, tandis que l'un de ses serviteurs lui tenait sur le cou un joug de bois, et qu'un autre le battait durement

de verges, il s'écriait : « *Reçois, Seigneur, reçois ton misérable Foulques, ton fugitif, ton parjure.* » Il désirait mourir en Palestine, il ne mourut qu'à son retour. Certes, il y avait de l'espoir avec de pareils hommes.

Un peu avant le milieu du 10e siècle, lorsque l'anarchie générale perdit de son intensité, et que les petites souverainetés nées de la dissolution commencèrent à prendre de la stabilité, il s'opéra un sensible changement dans la société. L'instinct de la destruction avait achevé son œuvre, c'était à l'esprit de réédification à songer à la science. On sentait de nouveau le besoin de la sécurité, par conséquent de l'ordre, de la moralité, de la justice. Le signal de la réforme partit des monastères. Cluny avait été fondé au commencement du siècle, et déjà il était devenu le foyer de la lumière la plus vive et du mouvement le plus actif. Aurillac et Fleury lui devaient le jour et se montraient dignes de rivaliser avec leur mère. En même temps florissaient sur divers points de la France : Lérins, Montmajour, l'Ile-Barbe, Saint-Riquier, Saint-Maur, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Remi de Reims et beaucoup d'autres centres religieux et intellectuels, qu'il serait trop long d'énumérer. En Allemagne, Metz, Trêves, Strasbourg, conservaient leur vieille splendeur, tandis que les abbayes de Fulde, de Reichenau et de Saint-Gall brillaient du plus grand éclat. Les esprits supérieurs entrevoyaient enfin l'aurore de la régénération sociale.

Ce fut alors qu'un pauvre enfant, d'une famille inconnue d'Aquitaine, fut recueilli par les moines d'Aurillac ; cet enfant était Gerbert. L'abbé Gérald surtout et l'écolâtre Raimond lui prodiguèrent des soins de père. Ils n'eurent point affaire à un ingrat, et, tant qu'il vécut, dans les circonstances heureuses comme dans les circonstances malheureuses, c'est à ces bienveillants protecteurs de son enfance qu'il raconte dans une douce intimité les joies ou les amertumes de sa vie. Grâce à cette influence bienfaisante, les facultés naturelles du jeune Gerbert se développèrent avec une merveilleuse rapidité, et le duc espagnol Borel étant venu, sur ces entrefaites, visiter les frères d'Aurillac, l'abbé Gérald, qui avait deviné le génie naissant de son élève, et qui voulait favoriser ses brillantes dispositions, lui permit d'accompagner le duc à son retour pour aller en Espagne satisfaire cette soif ardente de science qui le dévorait. « L'Espagne, alors, dit M. Hock, « était parvenue à un degré de civilisa« tion dont le reste de l'Europe était en« core bien éloigné. A Cordoue, la rési« dence des rois, à Séville, à Grenade, à « Tolède, à Xativa, à Valence, à Murcie, « à Alméric, il y avait des écoles supé« rieures ; en outre, quatorze académies « étaient disséminées dans le pays ; des « maîtres particuliers, en grand nom« bre, enseignaient les hautes sciences, « et chaque mosquée avait une école « élémentaire. Dans ces contrées, le dé« sir de s'instruire faisait entreprendre « des voyages lointains jusqu'en Perse et « en Arabie, et l'on entretenait un com« merce actif avec Bysance. Depuis des « siècles les Arabes cultivaient en Espa« gne les mathématiques, surtout l'a« rithmétique, l'astronomie et ce qui s'y « rattachait de mystérieux, même la « médecine et l'alchimie, avec ce qu'elle « avait de bon et de faux. La galanterie « et la gloire que donne la poésie y « étaient en honneur ; la langue était « cultivée avec tant de soin, qu'elle finit « par remplacer l'ancien idiome des ha« bitants ; les mœurs y étaient tellement « respectées, qu'il y eut jusqu'à des « princes chrétiens qui envoyèrent leurs « fils à la cour des rois sarrasins pour y « servir comme pages. »

En Espagne, Gerbert, confié à l'évêque Hatton, se livra avec tant d'ardeur à l'étude des mathématiques, que bientôt il ne lui resta plus rien à apprendre. C'est là-dessus que l'on a construit la fable de cette éducation sarrasine, si complaisamment rappelée par la plupart des historiens ; il est, du reste, plus que douteux qu'il ait jamais vécu parmi les Arabes. Cependant, le duc Borel et l'évêque Hatton résolurent de se rendre à Rome, et emmenèrent avec eux leur jeune protégé. Les destinées providentielles de l'enfant d'Aurillac marchaient à leur accomplissement. Le pape, en effet, ne tarda pas à s'a-

percevoir du mérite de Gerbert ; émerveillé surtout de ses connaissances en musique et en astronomie, connaissances ignorées alors de la triste Italie, il instruit sur-le-champ l'empereur Othon Ier des avantages qu'il pourrait retirer pour ses États, d'un jeune homme d'une si rare et si précieuse instruction. La maison de Saxe était alors peut-être la seule maison souveraine de l'Europe germanique qui marchât sur les traces de Charlemagne. Othon prétendait renouveler les prodiges du grand empire ; à ce titre, il était le protecteur naturel de tous les hommes distingués par leurs talents ou leur savoir. Sa réponse ne se fit pas attendre : le pape devait faire tous ses efforts pour retenir Gerbert. En effet, et quoiqu'à regret, le duc et l'évêque reprirent seuls le chemin de l'Espagne. Peu de temps après le jeune homme fut présenté à l'empereur, et dès lors s'établit entre Gerbert et la famille des Othons cet attachement fondé sur l'estime qui ne devait être rompu que par la mort.

Une imagination si ardente ne pouvait néanmoins être satisfaite tant qu'il lui resterait quelque chose à apprendre. La logique était alors la science vers laquelle Gerbert se sentait poussé par une force supérieure. Il s'en ouvrit franchement à l'empereur, qui voulut bien consentir à ce qu'il suivît, en France, Gérard, archidiacre de Reims, homme très-illustre par son savoir, et qui se trouvait passagèrement près d'Othon, chargé d'une mission de la part du roi Lothaire. Le vénérable Adalbéron occupait le siége de Reims ; il accueillit Gerbert avec joie, et bientôt après, ravi de ses progrès dans les sciences logiques et de ses admirables facultés, il lui confia la direction de l'école célèbre qu'entretenait la cathédrale métropolitaine, et qui croissait pleine de vigueur sous l'égide protectrice du sanctuaire.

On se fait généralement une assez fausse idée de l'instruction à cette époque reculée de nos annales. Beaucoup de gens, convaincus que le niveau de l'ignorance avait avili toutes les professions, s'imaginent que la supériorité des personnages illustres dont les noms sont restés jusqu'à nos jours l'expression de l'intelligence unie au savoir était, sinon tout à fait mensongère, du moins passablement équivoque, et pensent qu'ils ne doivent cet honneur qu'à la grossièreté relative de leur siècle. La méthode suivie par Gerbert dans la carrière si nouvelle pour lui du professorat, fait bonne justice de cet insultant préjugé. En effet, quoique les sciences sacrées fissent alors, avec raison, la base de l'enseignement, les sciences profanes étaient loin d'être exclues. Tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique connus, étaient entre les mains de ses élèves, et c'était avec une gradation pleine d'intelligence qu'il passait des uns aux autres, de manière à parvenir successivement des premiers éléments jusqu'aux notions les plus élevées de la rhétorique. Porphyre, Victorius, Aristote, Virgile, Stace, Térence, Juvénal, Perse, Horace, Lucain, étaient tour à tour l'objet de ses savantes leçons. Mais c'est surtout dans les sciences mathématiques, peu développées alors, que se distingue le génie créateur de Gerbert. Pour initier ses disciples aux secrets de l'astronomie, il construisit lui-même deux sphères : sur l'une, il avait marqué les pôles, les solstices, les équinoxes, et tracé tous les cercles avec les signes des constellations zodiacales, de manière à rendre sensibles le renouvellement des saisons, ainsi que le lever et le coucher des astres ; sur l'autre, il figura les étoiles au moyen de petits fils d'airain et de fer ; et ce travail, qui pouvait s'orienter au moyen d'une ouverture à travers laquelle il était facile d'apercevoir le pôle céleste, eut cela de divin, dit un de ses contemporains, qu'une personne étrangère à l'astronomie parvenait aisément et sans maître, si l'un des signes lui était expliqué, à comprendre tous les autres. La géométrie, dont les Gaules ne possédaient encore aucun ouvrage, fut en même temps l'objet de sa sollicitude. Il fit d'abord exécuter un tableau avec lequel, au moyen de caractères fabriqués exprès, il expliquait la multiplication et la division, de manière à ce que sa démonstration s'adressât tout à la fois à l'esprit et aux

yeux; puis il composa lui-même un traité sur cette science. « Ce traité, évidemment tiré des sources grecques et « arabes, observe M. Hock, car on y « trouve des mots empruntés à chacun « de ces idiomes, » se distingua par la clarté, la précision, et pourrait même encore aujourd'hui, que la géométrie a fait d'immenses progrès, ne pas être consulté sans fruit. On conviendra que ce n'était pas trop mal pour le 10e siècle, et bien des hommes distingués de nos jours seraient, sans nul doute, fort embarrassés, s'il leur fallait résoudre les problèmes que le jeune professeur de Reims développait devant la foule de disciples, qui se pressait autour de la chaire, avide de l'entendre. C'est alors qu'il se lie avec les principaux personnages de la cour du roi des Francs, « et son école, d'où sortirent des abbés « et des évêques vénérables, ajoute « M. Hock, devint si célèbre, que la « pieuse Adélaïde, veuve de Hugues Ca« pet, duc des Francs, lui confia l'édu« cation de son fils unique, de son cher « Robert. » Ce fut alors aussi que l'envie commença à lui créer des ennemis.

Malgré ces succès, car la persécution qui naît du mérite est encore un triomphe, le génie de Gerbert l'appelait sur un théâtre plus vaste. En 980, nous le trouvons, à la suite d'Adalbéron, son archevêque et son ami, en Italie, où il soutint brillamment, en présence de l'empereur Othon II, une vive discussion contre Ottrik, le célèbre scolastique de Magdebourg, qui, jaloux de sa gloire et pour le confondre, avait attaqué quelques-unes de ses propositions. Ce fut quelque temps après cette éclatante épreuve qu'Othon, convaincu par lui-même de la supériorité de Gerbert, lui confia l'abbaye de Bobbio. Malheureusement les fonctions du nouvel abbé ne furent pas d'une longue durée; mais si la difficulté des circonstances l'emporta sur sa résolution, elle servit du moins à mettre en évidence son esprit de justice et sa fermeté. Incapable de supporter les usurpations violentes que de puissants voisins s'étaient permises, grâce à la faiblesse de ses prédécesseurs, il les somma de restituer des biens dont la source était entachée d'iniquités. Dès lors ceux-ci devinrent d'irréconciliables ennemis, et, la mort de l'empereur Othon le laissant sans protection contre la perfidie de ses adversaires, il se vit obligé de reprendre précipitamment le chemin de la France. « Nous cédons à la fortune, « écrit-il à l'abbé Gérald d'Aurillac, et « nous reprenons nos études interrom« pues, mais toujours chéries, désirant « vivement que notre maître Raimond « veuille bien s'y intéresser. » Dans une autre lettre qu'il adresse à un diacre de Rome nommé Étienne, il laisse voir le dégoût et l'indignation que lui a causé l'expérience des mœurs italiennes. « Toute l'Italie m'a semblé une Rome, « lui dit-il, et le monde a horreur des « mœurs des Romains. » C'est à Reims qu'il revint se fixer, près du vieil Adalbéron, pour partager avec lui les soins du diocèse, et diriger une seconde fois l'école métropolitaine. De cette nouvelle retraite, il ne perd pas de vue son abbaye, dans laquelle il avait eu le regret de laisser, avec ses livres, l'ébauche d'un orgue qu'il destinait à ses anciens amis d'Aurillac; il gourmande les moines qui lui avaient montré peu de dévouement; il leur rappelle, avec sévérité, leurs devoirs, et adresse à d'autres des conseils et des paroles d'amitié.

A dater de ce moment, la vie politique de Gerbert commençait et prenait ce caractère d'universalité qu'elle devait conserver jusqu'à la fin. Ses liaisons avec les Othons et les ducs de France le mettaient naturellement en rapport avec les hommes importants de cette époque; aussi l'histoire nous le montre-t-elle dès lors mêlé à tous les grands mouvements qui agitèrent la société.

A la mort d'Othon II, arrivée en 983, il se déclara hautement pour son fils encore en bas âge, et ne craignit pas de s'élever avec force contre Lothaire, dont les prétentions ambitieuses menaçaient d'entamer le domaine impérial. Il fit envisager le duc de France comme le véritable roi, et ménagea une alliance entre Hugues et la maison de Saxe. Ses efforts, dans ses graves circonstances, contribuèrent efficacement à ramener la paix. Plus tard, en 986, après la mort de Lothaire, toujours animé du même esprit de justice,

il prend la défense de la reine Emma et d'Adalbéron de Laon, contre lesquels des bruits odieux avaient été répandus, et les couvre tous les deux de sa puissante influence. L'irritation était extrême, la guerre paraissait imminente; la mort du faible Louis empêcha de plus grands malheurs, et fut le signal d'un événement auquel Gerbert ne resta pas étranger, la chute des Carlovingiens et l'élévation des capétiens. Un homme comme lui avait dû facilement comprendre que la mission des premiers était accomplie. « Charles, oncle de Louis, dit la chronique, voulut recueillir le royaume « des Francs; mais il ne le put, parce « que Dieu, dans ses jugements, en avait « choisi un meilleur que lui. Les Francs, « en effet, s'étant concertés, le rejetèrent et élurent pour roi le duc Hu- « gues avec son fils Robert. » La même année 987, Hugues Capet fut sacré par Adalbéron de Reims, et l'année suivante il fit sacrer et couronner roi, par le même archevêque, son fils Robert, âgé de seize ans.

Gerbert s'était activement employé pour amener un changement, qui faisait passer la couronne de France sur une tête plus digne de lui rendre son ancien éclat, et plus capable d'en défendre les prérogatives; il avait même écrit jusqu'à Constantinople, pour faire valoir auprès des empereurs d'Orient l'amitié de Hugues, et pour demander, en faveur de son cher Robert, la main d'une princesse de sang impérial. L'année du couronnement de Robert lui fut néanmoins fatale : le métropolitain de Reims, le vénérable Adalbéron, ce vieil et fidèle ami, mourut; l'année précédente, Gerbert avait perdu son père adoptif, l'abbé d'Aurillac, et n'avait reçu quelque consolation que par l'élection de son ancien maître Raimond à la place de Hérald. Dans la lettre qu'il écrivit alors au nouvel abbé, pour le complimenter, il laissait déjà percer les chagrins et les déboires dont son existence était abreuvée.

La mort d'Adalbéron lui fut d'autant plus cruelle, qu'elle le laissa seul exposé aux coups des ennemis nombreux que sa participation aux affaires du temps lui avait fait dans tous les partis, et qu'elle arriva précisément au moment où Charles de Lorraine, le compétiteur malheureux de Hugues, venait, par une attaque imprévue, de jeter le trouble et l'épouvante dans le diocèse de Reims. Malgré tant de sujets de découragement, il resta ferme à son poste, et justifia pleinement la confiance de son ancien archevêque : Adalbéron, à son lit de mort, avait nommé Gerbert pour lui succéder sur le siége de la métropole. Les lumières de celui-ci, la fermeté de son zèle, la rigidité de ses principes, les services qu'il avait rendus, tout semblait justifier le choix de son chef spirituel. Cependant, quand il fut question d'élire un nouveau métropolitain, ce ne fut pas lui que les exigences de la politique élevèrent à cette haute dignité. Les évêques, rassemblés pour donner un successeur à Adalbéron, désignèrent Arnulf, fils illégitime de Lothaire, jeune homme sans expérience et sans caractère, mais qui, par l'éclat de sa naissance, pouvait être un précieux auxiliaire, et que l'on espérait rattacher à la cause de Hugues.

Gerbert, comme tous les hommes de cette trempe, devait nécessairement avoir l'instinct de son mérite; il sentait sa valeur personnelle, l'influence qu'il pouvait exercer autour de lui; il avait cette noble ambition que donne le désir d'être utile et la conscience des services que l'on peut rendre; il serait donc bien difficile qu'il ne fût pas péniblement affecté en se voyant écarter des honorables fonctions auxquelles il avait des droits incontestables; cependant, il n'en laissa rien paraître, et se rangea franchement du côté d'Arnulf aussitôt que celui-ci se fut engagé, par un serment solennel, à garder aux nouveaux rois des Francs une fidélité inviolable. Les premiers mois se passèrent heureusement, et ne furent signalés que par l'infatigable activité de Gerbert, qui résidait auprès du nouveau métropolitain au même titre qu'auprès de son prédécesseur. Mais bientôt la voix du sang fut plus puissante que celle de la conscience; Arnulf oublia le caractère sacré de ses promesses, et s'allia secrètement à son oncle Charles, pour ramener, s'il était possible, la couronne dans la famille carlovingienne. En vain

Gerbert s'efforça-t-il d'abord de tenir tête à l'orage; l'invasion de Reims par les soldats de Charles, la ruine des amis de la nouvelle famille régnante, enfin, la participation déclarée d'Arnulf à ces audacieuses tentatives, le déterminèrent à prendre le seul parti qui convenait à sa loyauté. Il écrivit à son métropolitain une lettre motivée, dans laquelle il lui expliquait les raisons de la conduite qu'il avait tenue dans le passé, et de celle à laquelle il était résolu pour l'avenir; puis il se retira auprès des rois Hugues et Robert, où il reçut, comme on doit le penser, l'accueil le plus affectueux.

On sait les événements qui furent la suite de cette levée de boucliers : Charles, sa famille, à l'exception de l'un de ses fils qui échappa, et l'archevêque de Reims, tombèrent au pouvoir de Hugues, qui fit emprisonner les premiers à Orléans, et traduire le dernier devant une assemblée d'évêques chargés de prononcer sur son sort. La politique avait été cause de l'élection d'Arnulf, parce que l'on avait espéré qu'il rallierait les partisans de l'ancienne famille royale à la nouvelle; la politique fut cause de sa déposition, parce qu'on ne vit plus en lui qu'un descendant des Carlovingiens autour duquel venaient se ranger tous les hommes mécontents ou jaloux du nouveau règne.

Arnulf comparut devant le synode de Reims comme un pénitent et un criminel; il s'avoua coupable, avec larmes, et se confessa indigne du ministère ecclésiastique. Cette première séance fit naître un sentiment général de pitié : la naissance de l'accusé, sa jeunesse, son repentir, la honte que le châtiment ferait nécessairement rejaillir sur le clergé, avait disposé ses juges en sa faveur, lorsque tout à coup, le lendemain, les rois francs, accompagnés des principaux seigneurs de leur cour, parurent au milieu de l'assemblée : il était dès lors évident qu'une éclatante condamnation pouvait seule satisfaire les exigences royales. Arnulf, en effet, dut confesser publiquement ses torts et se jeter aux pieds des princes pour en obtenir son pardon. « Quand Arnulf, dit « M. Hock, les bras étendus en forme « de croix, se jeta aux pieds de Hugues, « et demanda, en sanglotant, que l'on « épargna sa vie et son corps, ce fut un « spectacle grave et saisissant, qui remua tous les cœurs et arracha des « soupirs et des larmes à toute l'assistance. Au nom du synode, l'archevêque Daibert, de Bourges, embrassant les genoux des princes, appuyait « la prière du coupable; Hugues lui-« même était ému, et il lui garantit la « vie tant qu'il ne chercherait point à se « soustraire à la prison qui lui était « destinée. Après beaucoup de prières, « les évêques, qui craignaient que le « jeune homme ne pût être que trop « facilement décidé à prendre la fuite, « et qu'il n'encourût ainsi la peine de « mort, obtinrent des conditions plus « douces, avec l'assurance que le glaive « ne le frapperait point tant qu'il ne « commettrait point de crime qui méritât la mort. » A la suite de cette triste cérémonie, on dressa l'acte de ses aveux et de son abdication; on le lui fit signer, puis il fut reconduit, comme prisonnier, à Orléans. C'est dans ces circonstances que les prélats, réunis à Reims, nommèrent Gerbert pour remplir le siége métropolitain vacant par la déposition d'Arnulf.

Ici commence l'épisode critique de la vie de Gerbert; sa lutte avec le Saint-Siége, lutte qui ne manqua pas d'âcreté, mais qui, néanmoins, se termina finalement par la soumission. « Pendant tout « le procès d'Arnulf, ajoute un peu plus « loin M. Hock, que nous venons de « citer, le nouvel élu avait observé un « silence profond; et, malgré de nombreux et de graves sujets de plainte, « il n'avait laissé échapper aucune parole accusatrice. Il aurait regardé « comme au-dessous de sa dignité de « contribuer à la ruine de celui dont la « place lui paraissait destinée. Aussi, ce « ne fut ni avec plaisir, ni avec empressement, qu'il accepta la charge épiscopale : il avait peur des orages qu'il « voyait se former. Les évêques furent « obligés de lui rappeler les divisions et « les déchirements auxquels l'Église « était en proie, et la promesse qu'il « avait faite à son père Adalbéron d'en « prendre soin. » Il nous paraît cepen-

dant difficile de supposer que Gerbert, qui avait tant à se plaindre d'Arnulf, et qui, d'un autre côté, devait être si fortement pénétré de sa culpabilité, ait pu se résigner au silence dans une affaire qui le touchait lui-même de si près; aussi ne sommes-nous pas éloignés de croire qu'il y prît, du moins indirectement, une part beaucoup plus grande que ne veut bien le dire M. Hock. Ce fut lui, en effet, qui écrivit au pape la lettre dans laquelle le roi Hugues raconte au chef de la chrétienté ce qui s'est passé à Reims, et lui demande son assentiment. Il est également probable qu'il ne resta pas étranger à l'énergique anathème fulminé contre les traîtres qui avaient livré à Charles la ville de Reims, et contre les pillards qui y avaient porté la dévastation, le meurtre et l'incendie. Avec un caractère ardent comme le sien, il ne lui aurait pas été facile de se renfermer dans un rôle purement passif. Du reste, il avait franchement prévenu Arnulf au moment de son départ; on ne pourrait donc lui reprocher ni duplicité ni mauvaise foi. « Je ne me « crois lié à vous et à votre parent, lui « avait-il écrit alors, que par un senti- « ment de bienveillance gratuite. Si vous « l'agréez, conservez-moi et aux miens, « avec les meubles qui s'y trouvent, les « maisons que j'ai fait construire à « grands frais, et préservez de tout « dommage les églises que j'ai acquises « par des donations solennelles et légi- « times, suivant la coutume de la pro- « vince. J'insisterai peu sur le reste. Si « vous agissez ainsi, vous attacherez à « votre service d'une manière honora- « ble un homme indépendant. Mais si « vous transgressez ces limites; s'il est « vrai, comme je l'apprends d'une foule « de personnes, que vous ayez aban- « donné toutes mes possessions à mes « ennemis, je n'hésiterai point à répon- « dre à vos sentiments par les conseils « les plus rigoureux que je donnerai « contre vous, et il ne me sera pas pos- « sible d'oublier les maux passés, si les « décisions que vous prenez maintenant « me les rappellent. » Si quelque chose manque à cet avertissement, ce n'est certes pas la clarté; Arnulf devait donc se considérer comme bien et dûment prévenu, et il n'est guère douteux que Gerbert, avec la droiture et la rigidité de son caractère, ne lui ait scrupuleusement tenu parole.

Au surplus, nous le répétons, afin qu'on n'oublie pas une considération qui est à nos yeux de la plus haute importance dans toute cette affaire : l'ambition de Gerbert était excusable parce qu'elle partait d'une conscience désintéressée, et qu'elle n'avait d'autre mobile que l'amour éclairé du bien. Ce n'était pas cette soif méprisable des honneurs qui n'aspire au pouvoir que pour y chercher d'indignes jouissances ou pour satisfaire de viles passions, tel que nous en avons de nos jours le hideux spectacle sous les yeux; c'était le désir de faire triompher des idées élevées, de restaurer les mœurs et de rétablir l'empire salutaire de la justice. Gerbert dominait son siècle de toute la hauteur de son intelligence, et, comme tous les hommes supérieurs, il voulait, bon gré mal gré, pousser la société dans cette voie difficile et féconde que lui découvrait son génie, mais dont sa volonté était impuissante à briser les obstacles.

A peine élu, le nouveau métropolitain, après avoir fait une énergique profession de foi, n'a rien de plus pressé que de s'adresser au vieux Raimond et à ses frères d'Aurillac; il leur annonce sa nouvelle dignité, leur dépeint tristement la recrudescence de haine avec laquelle ses envieux s'acharnent contre lui, et leur demande le secours de leurs prières. « La victoire du disci- « ple est la gloire du maître. Je vous « remercie tous en général pour mon « éducation, mais particulièrement le « père Raimond auquel, si je possède « quelque science, je dois après Dieu « des actions de grâces entre tous les « mortels. Et maintenant mes adieux à « votre sainte communauté, mes adieux « aussi, s'il en est qui vivent encore, à « mes connaissances et à mes parents, « dont je conserve à peine un vague « souvenir; non que l'orgueil me les ait « fait oublier, mais torturé par la féro- « cité des barbares, j'ai été pour ainsi « dire entièrement changé. Ce que j'ai « appris dans l'enfance, je l'ai oublié « dans la jeunesse; et ce que j'ai désiré

« dans la jeunesse, je l'ai méprisé dans « la vieillesse. Voilà les fruits que j'ai « recueillis. O volupté! telles sont les « joies qu'enfantent les honneurs du « monde. Croyez à mon expérience : « plus la gloire extérieure élève les « princes, plus les tourments intérieurs « les déchirent. » Nobles paroles dans lesquelles apparaissent à la fois et la reconnaissance de Gerbert, et la constance de ses affections, et le peu de cas qu'il faisait des choses de la terre.

Il s'occupait avec zèle des devoirs de son nouveau ministère, prononçant dans des difficultés théologiques, apaisant des dissensions, poursuivant rigoureusement les fauteurs de désordre, corrigeant les évêques ses suffragants, donnant aux uns des avis, adressant aux autres des réprimandes, n'oubliant en même temps ni les sciences, ni les arts, et protégeant avec la plus vive sollicitude les hommes qui s'adonnaient à leur culture. En un mot, il portait sur tout cette activité d'esprit et cette ardeur de réforme qui ne l'abandonnèrent jamais, quand il fut subitement interrompu au milieu de ses travaux. Le pape avait été informé des événements de Reims, et, quoiqu'il ne se fût pas immédiatement prononcé, à cause des difficultés de la situation dans laquelle le retenait la lutte incessante qu'il était forcé de soutenir, au sein même de Rome, contre les entreprises de l'agitateur Crescentius, sa protestation ne pouvait se faire longtemps attendre. C'était, en effet, sans son autorisation que les prélats s'étaient réunis; c'était également sans son autorisation qu'ils avaient déposé un métropolitain. En outre, des principes subversifs de la doctrine des apôtres et de la hiérarchie ecclésiastique avaient été publiquement proclamés dans le conciliabule de Reims. Une pareille usurpation de pouvoirs était destructive de l'autorité pontificale, des traditions de l'Église et de l'inviolabilité du caractère épiscopal; elle allait directement contre le texte formel des canons et même des capitulaires de Charlemagne. Il n'y avait pas deux marches à suivre. A cet égard, le passé servait de loi pour l'avenir. Le pape, d'ailleurs, qui ne partageait pas les passions politiques des juges d'Arnulf, voyait dans celui-ci un jeune homme victime de l'attachement qu'il devait naturellement avoir pour sa famille; il faisait la part de la faiblesse humaine, et le jugeait bien plus aveuglé que coupable; il désapprouva donc formellement ce qui s'était passé dans le synode de Reims, et frappa d'interdiction les évêques qui y avaient pris part. Tels furent en réalité les graves motifs qui décidèrent la conduite de Jean XV; motifs justes, impérieux, nécessaires, et qui, dans tous les temps, avaient été la règle immuable du Saint-Siége apostolique. Nous en oublions un cependant: c'est le cadeau de la superbe haquenée blanche que le comte de Vermandois, beau-père de Charles de Lorraine, offrit au pape et qui assura, dit M. de Sismondi, la faveur du chef de l'Église aux Carlovingiens contre les Capétiens. Voilà cependant de quelle manière il est possible de travestir et de défigurer les faits les plus importants de l'histoire.

La décision du pape porta un rude coup à Gerbert; la condamnation du conciliabule de Reims était en effet la condamnation de son élection, puisque c'était de cette assemblée qu'il avait reçu la dignité métropolitaine. A cette nouvelle, ses ennemis reprirent courage, ses amis tremblèrent, le clergé et le peuple se montrèrent plus difficiles et lui témoignèrent de la défiance. Cependant il redoublait d'activité; il écrivait à tous les hommes dont l'appui pouvait lui être utile; il s'adressait aux uns pour soutenir leur courage ébranlé, aux autres pour leur demander la continuation de leur amitié. Dans l'opposition qu'il fit alors aux décrets pontificaux, il se ressouvint trop vivement de ces mœurs italiennes qu'il avait déjà flétries avec tant de vigueur, et des débordements dont la cour romaine avait malheureusement donné le scandale; son langage en prit un caractère d'aigreur qui lui a valu plus tard le triste honneur d'être loué par les ennemis de l'Église. Grande leçon pour ces âmes ardentes qui ne savent pas comprimer avec assez d'empire l'effervescence de la passion et qu'un instant d'oubli emporte souvent bien au-delà du but

qu'elles voulaient atteindre. « On dit « que Rome, écrit-il à Séguin, archevêque « de Sens, a le pouvoir de justifier ce « que le monde condamne et de con- « damner ce que le monde justifie, et « nous, nous disons qu'il n'appartient « qu'à Dieu de condamner ce qui paraît « juste aux hommes et de justifier ce « qui leur semble condamnable. » C'était décider ce qui était précisément en question. « Si Dieu est avec nous, dit-il « à Notger, évêque de Liége, qui sera « contre nous? » C'est parfaitement juste; mais Dieu était-il pour le conciliabule de Reims? Ailleurs, il fait savoir à l'évêque de Strasbourg Wilderold, qu'il ne demande ni or, ni biens, et que son unique désir est de voir se renouer les liens rompus de la charité. « L'envie « dévorante et l'aveugle jalousie, ajou- « te-t-il, ont répandu par la bouche des « méchants que j'ai envahi un siége « étranger et que c'est à mes instigations « que le pasteur a été saisi, accusé et « déposé. Cela est faux; j'en atteste le « clergé de la Gaule, les rois et les « grands du royaume. » Nous ne demandons pas mieux que de croire à la vérité de cette chaleureuse protestation; nous avouons même qu'on y découvre le langage indigné de l'innocence injustement poursuivie; cependant nous sommes forcés de convenir que le témoignage des hommes qui, tous ou presque tous, avaient pris une part active dans l'affaire de Reims n'est pas fait pour inspirer une entière confiance. Enfin, il s'adresse à l'impératrice Adélaïde et la prie de lui servir d'intermédiaire avec Rome; mais tous ses efforts demeurèrent inutiles, le pape resta inébranlable. C'est par cette noble et louable fermeté que, pendant le moyen âge, et jusqu'à nos jours, le Saint-Siége s'est maintes fois montré le vengeur du bon droit, l'organe de la justice, et le soutien de la liberté.

Cependant le peuple et le clergé de Reims s'éloignaient de la table du métropolitain; on n'assistait plus à ses offices. Il était en butte à des offenses journalières. Sa liberté, sa vie même étaient en danger. La position dans laquelle il se trouvait s'aggravait chaque jour. Une lettre qu'il reçut alors (994) d'Othon III, et dans laquelle ce jeune prince l'appelait auprès de lui, mit un terme à ses irrésolutions et le décida à demander à l'Allemagne un refuge contre les persécutions auxquelles il était en butte. C'est de là qu'il adressa à la reine Adélaïde de France, qui l'engageait à rentrer dans son diocèse, une lettre remarquable, dans laquelle il lui explique les raisons de sa conduite et laisse voir le fond de sa pensée. « Eh « quoi! divine Majesté, lui dit-il, on me « croit donc assez avide d'honneurs et « assez dépourvu de sens, pour que je « n'aperçoive pas les glaives qui me « menacent et que je scandalise l'Église « par un schisme? Quant à moi, je dis- « tingue clairement les embûches des « hommes pervers, et je suis décidé à « empêcher, même au prix de ma vie, « tout schisme qui pourrait déchirer « l'unité de l'Église. Je supplie donc « ma souveraine toujours auguste et « mes frères qui, à cause du traître « Arnulf, ont été placés, soit justement, « soit injustement, sous le coup de l'a- « nathème, de me laisser attendre pa- « tiemment le jugement de l'Église; je « ne veux pas plus abandonner sans la « volonté des évêques l'église dont j'ai « reçu la direction par le conseil des « évêques, que je ne prétends la retenir « comme par la violence, malgré la dé- « cision épiscopale, aujourd'hui, sur- « tout, qu'une haute autorité s'est in- « terposée. En attendant le jugement, « ce n'est pas sans une profonde dou- « leur qu'en public ou en particulier, « j'oppose une âme égale à cet exil « que plusieurs cependant disent heu- « reux. »

Ce jugement eut lieu en juin 995, dans une assemblée d'évêques réunis à Notre-Dame-de-Mousson par les soins de l'abbé Léon, que le pape Jean avait spécialement chargé de le représenter, après avoir plusieurs fois inutilement tenté d'amener les prélats français à se prononcer sur l'illégitimité des actes du synode de Reims. Dans cette réunion se voyaient l'archevêque de Trèves, les évêques de Verdun, de Liége, de Munster, des étrangers et par conséquent des hommes désintéressés, ainsi que l'observe judicieusement M. Hock.

Gerbert, de son côté, s'y rendit seul, sans être accompagné d'aucun prélat français. Il plaida lui-même sa cause avec un grand art et une rare éloquence; mais le prestige du talent ne ouvait faire oublier les devoirs de la justice. Les Pères du concile, après avoir délibéré, renvoyèrent le prononcé définitif du jugement à une prochaine assemblée, afin d'entendre les deux parties en même temps; toutefois, et d'après l'ordre du pape, ils invitèrent Gerbert, qui s'y soumit, à s'abstenir de la célébration du saint sacrifice. Peu de jours après, le 1[er] juillet de la même année, un nouveau synode s'assembla à Reims. M. Axinger en raconte ainsi la décision et les résultats: « Les évêques « y prononcèrent la déposition de Ger« bert et la réintégration d'Arnulf sur « le siége métropolitain; par ce décret « furent annulés les actes des faux sy« nodes de Reims et de Chéla (ce der« nier avait été convoqué par le roi Ro« bert pour y faire sanctionner ce qui « s'était passé à Reims); l'autorité du « pape fut reconnue, et le schisme, qui « menaçait l'Église de France, étouffé « dans son germe. Gerbert se démit « d'une charge qui lui avait causé de « nombreux chagrins, sans lui offrir « de bien grands dédommagements; il « quitta le sol de sa patrie et chercha à « la cour des empereurs d'Allemagne « un adoucissement à ses souffrances. »

Nous ne nous sommes autant étendus sur cette phase de la vie de Gerbert qu'afin de mieux faire sentir que si la promptitude et la vivacité de son esprit l'emportèrent quelquefois sur la prudence, la pureté de sa foi et son obéissance filiale aux décisions de l'Église restèrent du moins toujours inaltérables. La haute position de Gerbert, la glorieuse renommée, l'énergie, disons le mot, la violence avec laquelle il s'était prononcé durent lui rendre sa condamnation cruelle; cependant il se soumit, parce que son caractère était plus grand que sa vanité. Bel exemple donné à certains esprits de nos jours qui s'imaginent que l'opiniâtreté conduit à l'illustration, et qui, sans être élevés à l'éminence du rang qu'occupait Gerbert, plutôt que d'avouer leurs erreurs, persévèrent néanmoins avec folie dans la triste rébellion de l'orgueil.

L'ex-métropolitain de Reims employa son séjour en Allemagne à des études et à des travaux scientifiques: « Ce fut « alors qu'il construisit à Magdebourg, « dit l'annaliste Thielmar, une horloge « qu'il orienta en observant à travers « un trou une certaine étoile, guide des « matelots. » C'est à cause de cette horloge, ou plutôt de ce cadran solaire, que plusieurs historiens ont mal à propos représenté Gerbert comme l'inventeur de l'horloge à balancier.

Cependant le pape Jean XV était mort (7 mai 996), et l'influence d'Othon avait fait élever sur le siége de Rome son jeune parent Brunon, qui prit à son avénement le nom de Grégoire V. Bientôt après, Othon fit son entrée dans la ville, et fut lui-même couronné avec les solennités d'usage. Gerbert qui avait accompagné l'empereur en Italie, y resta après son départ, probablement afin de donner à sa santé délabrée les soins qu'elle exigeait. Un nouveau sujet de chagrin l'y attendait. A peine installé, Grégoire V revint sur l'affaire de Reims, approuva la conduite de son prédécesseur, et exigea du roi Robert, qui venait de succéder à son père, la réintégration d'Arnulf, que l'impitoyable politique de Hugues Capet avait jusqu'alors retenu dans sa prison.

Mais l'heure de Gerbert était arrivée; un aussi beau génie ne devait pas rester plus longtemps inutile. Dès que Gerbert fut rétabli, le nouveau pape s'empressa de lui rendre la justice qui lui était due, et le nomma à l'archevêché de Ravenne, en ajoutant à cette dignité des dons importants comme marque particulière de son estime. Remarquons, en passant, que ce fut Grégoire V lui-même qui lui conféra cet honneur, *ex gratuitâ largitate*, dit la bulle d'investiture, et non point Othon III, ainsi qu'on le lit dans presque toutes les histoires.

La présence de Gerbert sur le siége de Ravenne fut le signal de la destruction des abus. Il poursuivait avec sa vigueur et sa fermeté ordinaires la réforme des mœurs du clergé, base de toutes les autres, quand arriva la mort de Grégoire V (998). La chaire de saint Pierre

était vacante encore une fois, mais dans cette circonstance il n'y eut qu'une voix sur l'homme le plus capable de l'occuper, et Gerbert fut élu pape sous le nom de Sylvestre II.

Son premier acte fut un manifeste plein d'humilité, de force et d'onction, qu'il adressa aux évêques, et dans lequel il signalait les vices du temps avec une sévérité et une précision qui annonçaient de sa part une expérience consommée et une connaissance parfaite de son époque. Peu après, la présence d'Arnulf à Rome fournit à son ancien rival l'occasion de donner un digne exemple de sagesse à la fois et de modération. Sylvestre II portait ainsi sa vigilance sur toutes choses, autant du moins que le permettaient les difficultés du moment. L'approche de l'an mil jetait alors les imaginations dans le délire, et causait d'affreux désordres. On croyait généralement que la fin des temps annoncée par l'Écriture était arrivée, et si quelques-uns songeaient à leurs âmes, il y en eut beaucoup qui profitaient de leurs derniers jours pour se plonger dans toutes les jouissances, et s'abandonner sans retenue à l'emportement des plus détestables passions. Cependant le terme fatal passa sans malheur.

Ce n'était point assez pour Sylvestre que ces soins intérieurs donnés à l'Église; sa vue s'étendait sur un plus vaste horizon. Il voyait en gémissant les infidèles dévaster la Terre-Sainte, menacer l'Italie et frapper aux portes de l'empire d'Orient. Le premier, il songea à la croisade, et l'annonça au monde par cette belle lettre si connue : « Quoique le Christ, par sa divinité, soit « partout, cependant c'est là (en Palestine) qu'il est né, qu'il a souffert, qu'il « a été enseveli; c'est de là qu'il s'est « élevé vers le ciel. Et quoique le prophète ait dit : Son sépulcre sera glorieux, les infidèles désolent les lieux « saints, et le démon s'efforce d'en ternir la gloire. Levez-vous donc, soldats « du Christ! saisissez l'étendard avec « l'épée, et ce que vous ne pouvez faire « par vos armes, faites-le par vos conseils et vos richesses. Que donnez-« vous et à qui donnez-vous? Vous prélevez peu de chose sur de grands « biens pour celui qui nous a tout donné « gratuitement, et qui ne reçoit rien « sans le rendre au centuple. C'est lui « qui multiplie et qui récompense dans « l'avenir; c'est lui qui vous bénit par « mes mains pour que vous croissiez en « le servant; c'est lui qui vous remet « vos péchés pour que vous régniez « éternellement avec lui. » Mais l'âge héroïque de la foi n'était pas encore arrivé, et quoique la terreur de l'an mil se fût évanouie, personne ne répondit à la voix du grand pontife. Les Pisans seuls partirent sur plusieurs vaisseaux. C'est à Gerbert que l'on attribue également la première idée du jubilé, cette grande fête du monde chrétien, qui devait réunir les peuples de toute la terre autour de la ville éternelle, foyer toujours vivant de la science et de la foi. Ce fut lui qui emprunta aux moines de Cluny la belle et consolante idée de la commémoration des morts, instituée en 998, par saint Odilon, et qu'il introduisit dans l'Église.

L'année 1000 lui apporta une douce consolation; le roi de Hongrie, Étienne, qui depuis a mérité d'être mis au rang des saints, abandonna le paganisme pour se faire chrétien, et vint à Rome pour recevoir des mains du pape lui-même, avec sa couronne royale, des priviléges qui annoncèrent toute la joie que celui-ci ressentait d'une si importante conquête. Mais les deux dernières années de sa vie furent empoisonnées par les troubles qui s'élevèrent autour de lui, et surtout par la mort de son élève chéri et de son puissant protecteur Othon III. Enfin, lui-même, accablé d'infirmités et d'années, suivit son jeune élève dans le tombeau, le 12 mai 1003.

Tel fut ce grand homme si étrangement méconnu et si indignement calomnié par l'histoire, qui, par le seul ascendant de son mérite et de ses éminentes qualités, sut parvenir, à travers des obstacles et des persécutions sans cesse renaissants, des rangs les plus obscurs de la société, aux fonctions les plus augustes qu'il soit donné à un homme de remplir. Le crime capital de Gerbert fut d'être infiniment supérieur à tout ce qui l'environnait, et de voir bien au-delà du

cercle étroit dans lequel s'agitait l'ignorance de ses contemporains. De là ces rivalités qui l'ont abreuvé de tant d'amertume, et ces clameurs hostiles qui l'ont accompagné à travers les âges. Dorénavant, grâce à M. Hock, le temps du dénigrement est passé, et celui de la gloire commence.

Il n'est pas sans intérêt de voir comment Gerbert est traité par divers historiens. M. Sismondi est un de ceux qui lui fait la plus belle part, mais parce qu'il trouve en lui un adversaire ardent de la papauté et un intrépide défenseur de ces libertés gallicanes dont on parle d'autant plus qu'on les comprend moins. Il faut bien reconnaître cependant qu'il se soumit franchement à la décision de l'Église.

Quant à M. Michelet, s'il fait mention de Gerbert, c'est sur ce ton moitié romanesque, moitié sérieux, qui remplace trop souvent dans son ouvrage la sévérité que le langage de l'historien ne devrait jamais oublier : « Ce Gerbert, disent-ils, n'était pas moins qu'un magicien. Moine à Aurillac, chassé, réfugié à Barcelone, il se défroque pour aller étudier les lettres et l'algèbre à Cordoue. De là, à Rome, le grand Othon le fait précepteur de son fils, de son petit-fils. Puis il professe aux fameuses écoles de Reims; il a pour disciple notre bon roi Robert. Secrétaire et confident de l'archevêque, il le fait déposer et obtient sa place par l'influence d'Hugues Capet. Ce fut une grande chose pour les Capets d'avoir pour eux un tel homme; s'ils aident à le faire archevêque, il aide à les faire rois. » Il suffit de connaître les faits pour apprécier la valeur d'un pareil jugement. Voilà cependant comment des savants, qui se recommandent d'ailleurs par de solides et de brillantes qualités, abusent quelquefois de la science et faussent la vérité.

Au surplus, avant M. Sismondi et M. Michelet, un écrivain ecclésiastique, le cardinal Baronius, avait jugé Gerbert avec une rigueur qui va jusqu'à l'emportement. Ne voyant en lui que l'antagoniste du pape, il s'écrie : « Écoutez la constance avec laquelle cet homme ose affirmer sa souveraine inconstance; voyez son impudence infinie et sa témérité; faites attention à son audace et à son arrogance, et demeurez stupéfaits de sa superbe, si du moins les paroles de ce furieux sont dignes de notre examen, et non de notre mépris. » Il ne trouve à louer dans Gerbert que son indépendance et sa fermeté à défendre les droits de l'Église. C'est ainsi que les erreurs s'accréditent, se perpétuent, et frappent quelquefois jusque dans leur mémoire les hommes les mieux faits pour mériter l'estime et commander l'admiration.

En résumé, le travail de M. Hock est un service réel rendu à tous les esprits qui cherchent sincèrement la vérité; de pareilles œuvres ne sauraient être trop encouragées, elles honorent celui qui s'y livre, et contribuent puissamment aux progrès de la science. On regrette bien encore l'absence de quelques détails, mais on doit sans doute attribuer cette lacune à la pénurie des matériaux que le 10[e] siècle nous a laissés, et qui, probablement, ne permettra jamais de dissiper toutes les obscurités de cette époque. Au surplus, M. Axinger y a pourvu en partie par des notes tirées de l'annaliste Richer de Saint-Remi, dont M. Hock ne connaissait pas le travail. Ces notes, qui ajoutent un grand prix à l'histoire de Gerbert, sont d'autant plus importantes qu'elles corrigent fréquemment de graves erreurs dont l'auteur allemand n'avait pas pu se défendre. Nous avouerons même que, toutes succinctes qu'elles sont, la clarté qui y règne, la précision de style que l'on y remarque nous les ont fait préférer à la narration souvent un peu diffuse du texte primitif. Elles offrent en outre le précieux avantage de substituer de temps à autre la saine doctrine de l'Église à des assertions qui n'ont pas toujours le mérite d'une parfaite orthodoxie. L'œuvre de M. Axinger est plus qu'une traduction, c'est tout à la fois une traduction et une rectification.

M. Hock, à la fin de son ouvrage, revient sur l'existence privée de Gerbert; il nous initie à son caractère; il nous fait remarquer de nouveau, comme un des aspects les plus saillants de son individualité, son goût pour les travaux

de l'esprit, son zèle à réunir tous les ouvrages qui traitaient de science, tous les livres qui pouvaient être un utile sujet d'études. « Le but de tant d'efforts, « dit Gerbert lui-même dans une de ses « lettres, est d'arriver au mépris de la « fortune trompeuse, mépris que nous « refuse la nature, mais que nous donne « la science; ainsi, pour occuper nos « loisirs, nous enseignons ce que nous « savons, et nous apprenons ce que « nous ignorons. » Il nous le montre ensuite s'occupant d'ouvrages d'art, construisant des sphères, et fabriquant, bien avant la découverte de Papin, un orgue dont les sons étaient produits par la force expansive de la vapeur. Enfin il nous cite ses plus illustres élèves et fait l'analyse de ses principaux ouvrages.

Il est une autre particularité de la vie de Gerbert, sur laquelle l'historien ne pouvait garder le silence. Gerbert, comme plus tard Albert-le-Grand, comme Roger Bacon, comme la plupart des hommes qui se distinguèrent par leur savoir dans le moyen âge, fut accusé de magie. Le vulgaire est toujours tenté d'expliquer par des causes mystérieuses et surnaturelles ce qui dépasse la portée de son intelligence. Ce fut seulement un siècle environ après sa mort que ces bruits étranges commencèrent à prendre quelque crédit, et trouvèrent des chroniqueurs pour les répandre; c'est dans l'ouvrage même qu'il faut voir ces bizarres croyances dont M. Hook indique l'origine et prouve la fausseté.

H. Peut.

ÉLOGE FUNÈBRE DU P. CHARLES ODESCALCHI,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

LU PAR MONSEIGNEUR ÉTIENNE ROSSI, PRÉLAT DOMESTIQUE DE SA SAINTETÉ,

aux funérailles solennelles célébrées à Sainte-Galle, le 7 septembre 1841.

Je me présente devant un auditoire que je vois en proie à une grande amertume de cœur. L'affliction se lit sur vos visages; la douleur est peinte dans vos yeux; le recueillement, le maintien abattu, observé au milieu des prières du sacrifice funèbre, témoigne lui-même de votre affliction. Et s'il est vrai qu'une cérémonie funèbre tire son principal éclat de la solennité de la douleur, elle est certainement grande et magnifique dans ces funérailles, où les tendres prières de l'Église sont accompagnées de la voix d'un peuple affligé. Belle âme, âme sainte! telle est la douloureuse exclamation sortie de vos lèvres. Vous mêlez donc à vos soupirs la louange de celui que vous pleurez? vous vous affligez donc pour la mort de celui que votre bouche a appelé l'homme de justice? Hélas! puisse le ciel vous pardonner; car une affliction aussi immodérée ne pourrait-elle pas être considérée comme une folie! La sagesse nous a cependant enseigné que les justes ne semblent mourir qu'aux yeux des insensés pour qui seuls leur départ de ce monde est un sujet d'affliction: *Justi visi sunt oculis insipientium mori et æstimata est afflictio exitus illorum*. Mais non, votre affliction n'est pas celle des insensés. Le sage entendait parler de ceux qui, ne croyant pas à l'immortalité, mettaient sur le même rang la mort des hommes et celle des bêtes de somme: leur douleur était d'autant plus cruelle que le parent, l'ami était réputé perdu en rendant le dernier soupir, et ils perdaient en même temps toute consolation à l'appeler ou à l'invoquer, puisque le défunt se confondait pour eux avec l'argile, avec l'herbe, avec l'air entourant sa tombe. Mais il est une douleur, il est des larmes qui, non-seulement ne sont pas réprouvées par la religion, mais qu'elle nous aide elle-même à répandre à la mort de nos frères. C'est elle qui nous

appelle auprès de leurs dépouilles encore tièdes, auprès de leurs tombes, pour psalmodier ces chants pathétiques que le chantre royal, couvert de cendre, épanchait de son âme en touchant les cordes de la douleur, quand les larmes inondaient sa harpe. C'est elle qui nous fait lire dans les offices funèbres les passages de la sublime Élégie de Job. Mais elle ne veut pas que nous pleurions comme si toute vie était éteinte dans nos semblables. Elle nous invite à pleurer lorsque les âmes justes quittent ce monde, d'abord parce que c'est un véritable malheur pour l'Église militante que de perdre par de semblables morts une lumière qui brillait par de belles vertus; que de perdre une fleur odorante, un vase renfermant une liqueur choisie et sans mélange. Elle ne veut point que ces pleurs soient poussés jusqu'au désordre de la chevelure et des vêtements, comme chez les anciens; mais qu'ils soient accompagnés d'une fervente prière; qu'ils expriment la foi, l'espérance et surtout la charité. De cette manière l'attachement, fondé sur les liens du sang et de l'amitié, trouve un soulagement au pied de nos autels, et nous trouvons plus convenables les obsèques de la religion du Christ qui, vraiment digne du pieux titre de mère, déploie même dans ses rites l'économie d'une sage affliction, précisément pour en soulager le poids. Votre affliction étant en ce moment de cette nature, je vous répète qu'elle est bien éloignée de celle des insensés. Bien plus, elle ressemble à celle que ressentirent les apôtres et les disciples à la mort d'Étienne, le premier lévite chrétien : *Sepelierunt Stephanum viri timorati, et fecerunt planctum magnum super eum.*

Mais pourquoi ne rappellerai-je pas aussi d'autres pleurs qui justifient bien mieux vos lamentations? Reportez-vous par la pensée sur le chemin de Béthanie : entrez avec la foule dans ce jardin : approchez-vous de cette grotte. Vous y trouverez deux femmes échevelées, dont les yeux se sont changés en deux ruisseaux de larmes et qui poussent des cris déchirants en déplorant la mort de leur frère. Quel est, me demandez-vous, cet homme placé auprès des pieuses femmes et portant l'émotion la plus vive peinte sur son beau visage, cet homme qui, après d'inutiles efforts pour comprimer sa douleur, a éclaté en sanglots? C'est l'ami fidèle du défunt : c'est celui qui remit ses péchés à Madeleine : c'est l'hôte chéri de Marthe : c'est Jésus-Christ qui, pour témoigner combien il aimait Lazare, répand lui-même des larmes au milieu des pleurs immodérés de ses sœurs et de ses amis.

Je me figure maintenant dans ce tombeau placé devant moi, la tombe de cet homme de Béthanie : j'entends les pleurs de ses parents, ceux de ses amis : je le vois arrosé de larmes des tant d'enfants spirituels, de fils dans le sacerdoce, de fils par ses bienfaits, de fils par la prédication, de fils par la conversion ; je le vois baigné de larmes de tant d'Églises : de celles de ses derniers confrères. Ah ! oui, pleurez tous; pleurez, parce que le Christ lui-même pleure son ami défunt, quoiqu'il sût qu'il allait le ranimer dans quelques instants.

Mais, de grâce, que demandez-vous devant le tombeau du prêtre et du pontife, du père *Charles Odescalchi?* Je doute que vous osiez me le dire. Parler de peines, c'est parler de pénitence au-delà de la tombe, de pénitence non accomplie sur cette terre. Vous savez néanmoins qu'il faut être d'or fin, d'or purifié pour être reçu dans la Jérusalem céleste dont les murailles et les fondements se composent, selon les paroles de saint Jean, de cristaux transparents et de pierres précieuses les plus pures. Qui ne connaît cette parole des livres divins, d'après laquelle le juste pèche sept fois et Dieu aperçoit des taches et des rides mêmes dans ses anges? Continuez donc de demander le repos éternel de Charles, comme la foule des habitants de Béthanie demandait, les yeux baignés de larmes, la surrection de Lazare. Et si les larmes de ses parents et de ses amis et surtout celles de Jésus, furent le plus grand éloge, l'éloge incomparable du frère de Madeleine, je n'aurai point de peine à vous démontrer que le père Charles Odescalchi a reçu et reçoit dans les larmes

de ses parents et de ses innombrables amis, dans les larmes de l'Église de Ferrare et de la Saline, dans celles de tant d'Églises où il sema la parole de Dieu, dans les larmes si abondantes de l'Église romaine, dans celles de l'Église catholique, à laquelle il a donné un exemple d'humilité qui fera l'étonnement de tous les siècles ; enfin, dans les larmes de la Compagnie qui a eu le bonheur de lui fermer les yeux, l'éloge que Lazare recevait par les larmes des siens et du Rédempteur. C'est la justice de tous ces pleurs que je veux vous démontrer ; il me semble qu'il n'est point d'oraison funèbre plus consolante que celle-là. L'éloge d'un mort ne saurait y être suspect. Il n'est personne d'entre vous qui n'ait été témoin de ses vertus. On se pressait, à l'envi, pour me raconter, tantôt l'une, tantôt l'autre de ses bonnes œuvres, et la brièveté du temps m'a seule empêché de mieux ordonner l'éloge que réclamait un si grand personnage. Veuillez, je vous prie, avoir égard à ma bonne volonté, et contenir autant que vos forces vous le permettront, la douleur à laquelle vous êtes en proie, afin de pouvoir m'écouter en silence.

Je suis heureux de pouvoir vous avertir tout d'abord que les belles actions de Charles sont si nombreuses que vous m'entendrez plutôt les effleurer que les mettre en lumière, ce qui est loin d'en faciliter l'éloge. Pour commencer, sans autre préambule, par les larmes de sa famille, j'attache un grand prix aux lamentations sincères des parents à la mort de l'un d'entre eux : les relations fréquentes entre les parents facilitent la connaissance des défauts, de sorte que l'on peut en toute sûreté considérer comme homme de bien celui qui a réussi à se faire admirer pendant toute sa vie dans l'intérieur de toute sa famille. Charles Odescalchi fit précisément à tout âge et en tout temps les délices de ses parents.

Il était né le 5 mai 1785, le second des enfants mâles de D. Balthazar, duc de Ceri et autres seigneuries, et de dame Catherine, de la famille des princes Giustiniani. Il eut, dès son enfance, et toujours dans la suite, un visage délicat, d'une douceur avenante et remarquable par son teint blanc et vermeil ; sa chevelure était blonde, et toutes ses manières étaient pleines d'une dignité suave et modeste. On ne reconnaissait point en lui les habitudes bruyantes et l'inconstance dans les jeux si communs dans les autres enfants. Non-seulement Charles était obéissant, mais il cherchait, en quelque sorte, à deviner les désirs de ses parents, qui, le voyant pénétré de tant d'amour et d'un respect si peu ordinaire, et le trouvant toujours à leur côté, et, en quelque sorte, comme le serviteur de leur cœur, lui portaient le plus grand attachement. En cela D. Balthazar recueillait le fruit de ses soins et de sa prudence. Homme très-distingué dans les lettres, il accueillait dans son palais, avec une véritable grandeur d'âme, et un jugement exquis, non pas une troupe de parasites et d'intrigants, mais les plus grands génies de son temps ; il me suffira de nommer Raymond Cunich, Dominique Testa, Gondard, Joseph Calandrelli. Tels étaient les hommes dont il s'entourait dans ses salons : et Charles entendait, dans la maison paternelle, ces grands hommes, dont les visites étaient d'autant plus fréquentes, que le duc en avait formé, en quelque sorte, une académie qui s'était modestement intitulée l'Académie des *Occultes*. Le prêtre Vincent Saroni fut chargé de la surveillance de notre jeune homme, et de lui enseigner les principes de la grammaire latine et italienne. L'abbé Salvatori dirige le premier son esprit dans le sacrement de la pénitence. La haute piété de sa mère, qui se distinguait, sous tous les rapports, par la noblesse de son âme et de son cœur aussi bien que par son jugement, affermissait en cet enfant toute bonne semence ; de sorte que, si ses parents ne négligeaient rien pour l'élever sagement, il faisait tous ses efforts pour les seconder. Heureux les ménages qui produisent des fruits aussi consolants. Charles me rappelle le fils de Jacob : *Joseph filius accrescens, decorus aspectu ;* ou celui du cantique : *Dilectus meus candidus et rubicundus, electus ex millibus ; caput ejus aurum optimum.* Mais des fils semblables ne sont donnés

qu'aux parents qui pratiquent consciensieusement les vertus chrétiennes.

Les vicissitudes des temps fournirent au duc de Ceri l'occasion d'enseigner à ses enfants, non-seulement les vertus privées, mais aussi les vertus publiques: elles fournirent également à Charles celle de contenter ce père si sage, en se montrant excellent disciple, non moins que fils affectueux. La France s'était souillée de toute sorte de crimes; et ensanglantée jusqu'à la chevelure par l'infamie du régicide, le blasphème à la bouche, sur le front, elle descendait les Alpes au nom de la liberté et des lois, pour détruire toute loi et toute liberté chez les peuples d'Italie. Le vénérable Pie VI voyait s'avancer ces troupes dont la serre crochue se disposait à saisir toutes choses, même les plus saintes. En apercevant ce nuage, le père de Charles se dirigea vers Naples emmenant avec lui toute sa famille et en compagnie de cet Hercule Consalvi, homme d'une prudence consommée, qui fut plus tard le bras de Pie VII; de Naples il s'embarqua pour Venise par l'Adriatique; de là il se rendit à Vienne, où il fixe d'abord sa demeure, puis à Hok, capitale de son duché de Pirmie.

Ce voyage fut une grande école pour Charles, qui atteignait alors sa treizième année; tout en apprenant de son père la soumission au pouvoir légitime et la résignation dans le malheur, son esprit se formait par la vue des usages divers, par l'habitude d'un langage étranger, par des discussions relatives à l'existence tumultueuse de l'Europe bouleversée et menacée de toutes parts. Et en effet, il acquit pour toute sa vie un jugement sûr touchant les affaires d'État; il en raisonnait avec beaucoup d'intelligence; il y jetait les yeux avec une heureuse prévision, comme cela arriva lorsque l'ambassadeur allemand ayant accompagné le pape hors de Rome, il remplit, pendant plusieurs mois, les fonctions d'orateur germanique, à la satisfaction des deux cours.

Lorsque, le ciel de l'Italie étant redevenu serein, Chiaramonti eut été élevé sur la chaire de saint Pierre, le duc de Ceri, en fils affectueux de la Rome sacerdotale, se hâta de revenir avec les siens dans la ville apostolique. Charles courait alors son quatrième lustre, et pendant qu'il s'appliquait avec zèle à l'étude de la philosophie sous Guidi, à celle des mathématiques sous Calandrelli et Conti, les lumières du collége romain, il fut choisi pour porter, en qualité d'ablégat du pape, la barette de cardinal à l'archevêque d'Olmutz, Antoine-Théodore de Colloredo. Ce ne fut pas une faible consolation pour ses parents, lorsqu'ils apprirent que Monseigneur Charles Odescalchi avait su plaire à la cour de l'empereur François Ier, aussi bien qu'au nouveau cardinal, et qu'il avait su mériter l'approbation générale. Mais pouvait-il en être autrement? car son naturel était réellement d'or, et dans la fleur de la jeunesse il montrait le jugement d'un homme mûr. Il ne se laissa point aller au charme des exercices d'agrément auxquels ont coutume de se livrer les jeunes gens de familles patriciennes et aisées; il aimait la propreté des vêtements, mais il abhorrait les étranges bizarreries. Il ne fut jamais amateur du jeu, de l'équitation ni de la danse. Il fut toujours assidu à l'étude; et lorsqu'à l'âge de dix-neuf ans il s'adonnait à l'étude des deux droits, il prenait comme une distraction l'étude de l'Écriture sainte, sous la direction du P. Gaudens Patiguessi, plus tard évêque de Pesentini. « Je vous confie mon fils Charles, disait son père en le remettant entre les mains de ses précepteurs; je veux que vous l'instruisiez bien, et je ne me tiendrai point pour satisfait, s'il étudie superficiellement, comme ont coutume de le faire les fils des grands. Je veux qu'il approfondisse les bons livres, comme s'ils devaient lui faire gagner son pain quotidien. » Qu'il est rare de trouver parmi les riches un père d'un esprit aussi élevé! Il existe encore un des maîtres de Charles qui m'a attesté cette preuve de votre sagesse; et grâces en soient rendues à Dieu, car votre fils a dignement répondu à votre docte sollicitude, qui, lorsque sentant faiblir votre vue et désirant dicter l'histoire de l'Académie des Lincei, cet éclatant témoignage d'une mémoire surprenante et d'un esprit calme et bien organisé, vous eûtes toujours à vos côtés votre

cher Charles et vous lui fîtes écrire tout ce livre, grâce auquel Rome ne le cède point aux autres cités sous le rapport des sciences physiques et naturelles. Combien dut être vif l'amour du père pour ce fils qui ne le quittait jamais et qui avait enduré toute cette rédaction! Mais si vous désirez connaître le comble de la complaisance de Charles pour son père, et, par suite, de l'amour extrême qu'il y gagnait, je vous rappellerai les exercices scéniques auxquels D. Balthazar se plaisait tant, soit dans sa délicieuse villa de Montalte à Tusculum, soit dans son palais de la ville. Les rôles étaient remplis par les membres de la famille; et, en 1804, Charles y mettait tant de bonne volonté et d'application, qu'il s'attira de grands applaudissements en représentant avec une habileté admirable le saint martyr Polyeucte. Il semblait inspiré du ciel en déclamant ces vers tout empreints de foi. O jugements de Dieu! Tu remplissais, Charles, avec tant de zèle le rôle d'un martyr, que ta tendre mère en pleurait en te voyant marcher au supplice pour conquérir la palme céleste. En ce moment, tes parents et nous tous, nous versons des larmes réelles parce que ta vie s'est consumée en un petit nombre d'années.

Et ici se présente à propos cette autre consolation, une des plus grandes que le duc et la duchesse de Ceri, ainsi que tous leurs parents et amis, trouvèrent dans le bon Charles qui venait d'être élevé au sacerdoce. Le beau jour que celui où cette fleur de l'Église romaine s'acheminait, avec un visage angélique, coloré par l'émotion du cœur, à l'autel de saint Antoine, dans la basilique des douze Apôtres, pour y célébrer sa première messe! Chacun se sentait le cœur doucement ému, en voyant ce jeune prêtre, appartenant à l'une des plus nobles familles, dont la contenance respirait vraiment la plus parfaite innocence, un respect et un amour sans borne envers Dieu. Son père le premier en fut si ému qu'il éclata en sanglots, et l'on disait alors dans la maison que la piété si éclatante d'Innocent XI revivait en Charles, son petit-neveu. Combien sont justes les louanges empruntées aux ancêtres, lorsqu'elles peuvent, sans flatterie et sans mensonge, s'appliquer aux descendants!

La suite du sacerdoce de Charles ne fut pas moins édifiante que ne l'avait été le commencement. Quiconque avait des relations avec lui se sentait entraîné vers lui par une sainte estime, par un saint attachement. Au lit de mort, son père puisa une consolation parfaite dans ses paroles, empreintes d'une douceur céleste. Mais dame Catherine considérait ce fils avec une vénération supérieure à celle de tout autre; et, lorsque son confesseur devint malade, elle se sentit comme inspirée à se jeter en pénitente aux pieds de son fils. Elle voulut ainsi devenir la fille spirituelle de Charles, pour l'entendre parler en père; son humilité et sa bienveillance ne lui permettaient point d'écouter autrement ses graves jugements et ses admonitions. Ce fut là une grande preuve de confiance et surtout d'estime de la mère pour son fils! Elle en fut si bien récompensée qu'elle exigea la promesse que Charles l'assisterait à son dernier soupir. Charles tint parole, mais, hélas! avec quelles angoisses! La pieuse femme fut attaquée d'une hydropisie de poitrine et était prise de telles suffocations que chacune paraissait devoir l'étouffer. Son fils qui avait reçu sa dernière confession et qui ne quittait point l'appartement, dut endurer autant de fois cette mort impitoyable. Qu'il est cruel d'assister une mère mourante! s'écriait-il, lorsque par moments il sortait de la chambre mortuaire. Dans un de ces rudes assauts, il voulut un jour remplir courageusement son pénible ministère, mais il s'évanouit, et il fallut le transporter ailleurs.

Un fils qui laisse de pareils souvenirs, un frère aussi affectueux, un cousin d'un caractère aussi aimable, comment ne justifierait-il pas les larmes de sa famille, surtout lorsque l'on songe qu'il est mort avant d'être sur le retour de l'âge! Jamais il n'avait été davantage le fidèle conseiller de ses parents; il les consolait dans leurs peines, les soutenait et les éclairait dans leurs incertitudes. Il me serait sans doute facile de développer ce que je viens de vous dire pour expliquer les pleurs de ses parents et de ses alliés, afin d'expliquer ces mo-

tifs d'affliction aux nombreux amis qu'il a laissés, et surtout à la foule de ceux dont il était devenu le père par ses bienfaits. Je puis dire qu'il n'est point de malheureux connu de lui en faveur duquel il ne prît la plume, tantôt pour le recommander à la clémence du souverain et du sacré collége, tantôt pour obtenir des distinctions, des récompenses, des secours, justice pour quiconque l'en priait. Ses antichambres étaient constamment encombrées de gens qui recouraient à ses conseils, qui réclamaient sa médiation ou qui demandaient du pain. Lorsqu'on lui dit quelquefois que des hommes pervers avait feint d'être pauvres pour le duper, il répondait qu'il préférait se tromper en donnant qu'en refusant. Nous avons donc tous, parents, amis et obligés, de justes motifs de le pleurer. Il est vrai que nous l'avions en quelque sorte perdu depuis trois ans ; mais au moins il vivait non loin de Rome. Nous vivions dans l'espoir de le revoir sous un habit beaucoup plus humble, mais avec un visage toujours plus angélique ; nous espérions entendre encore sa voix toujours plus féconde en grâces. Consolons-nous, car notre affliction n'est que l'éloge de ses vertus.

Passons de ses qualités privées à ses mérites publics, mais avec le regret de ne pouvoir que les effleurer. Je vous rendrai d'abord raison des larmes que la mort de Charles fit verser à l'Église de Ferrare. Ce fut une ivresse de joie, lorsqu'en mars 1823 Pie VII lui donna pour pasteur l'Éminentissime Odescalchi, et les habitants des rives du Pô crurent qu'on leur envoyait un ange du ciel. Chacun savait déjà sa vie, et l'on s'entretenait de sa piété, de son zèle, de son humilité, de sa science. De sa science, parce qu'il avait prononcé de savants discours sur les sciences philosophiques et théologiques ; parce qu'il écrivait avec une élégante et charmante simplicité ; parce que l'éloquence sacrée, avec ses beaux résultats, ses richesses bibliques et les admirables sentences des Pères, lui était familière. On s'entretenait de sa connaissance approfondie des deux droits, car il avait dîné à la table du prélat Pelagallo et avait été secrétaire des deux prélats de la Rote, Resta et Cesarei. On savait que, choisi par François d'Autriche comme auditeur de Rote germanique, il avait géré cette magistrature avec une grande réputation de justice et de zèle, réputation qu'il sut maintenir intacte dans le poste d'auditeur du pape Pie VII, où il donna des exemples d'une impartialité plus difficile, de tolérance, d'affabilité, et peut-être d'une bonté trop facile.

D'autres s'entretenaient de son zèle, parce que la renommée de son ardeur infatigable dans les missions religieuses retentissait dans toutes les grandes villes d'Italie : et en effet, au lieu de se distraire pendant le temps qui lui était donné pour se reposer des fatigues de la Rote, le bon Charles parcourait en compagnie des fervents ouvriers de l'Évangile les populations les plus nombreuses, et voulait toujours être le moindre de ses compagnons ; confessant des nuits entières, prêchant jusqu'à perdre haleine, donnant la communion à des milliers de convertis, sans faire attention à l'intempérie des saisons, aux désagréments du voyage, à la difficulté de trouver un gîte, aux étranges changements de nourriture et de boisson. Un grand nombre vantait sa piété, car il passait des heures entières en prières, prenait peu de sommeil, mangeait très-sobrement ; car, quoique délicat et nerveux, il observait rigoureusement les jeûnes, et pendant le carême il ne profitait jamais des dispenses pour améliorer sa nourriture. En célébrant toutes ces vertus, les Ferrarais attendaient à bras ouverts leur nouveau pasteur. Cependant Charles était encore à Rome, méditant sur la responsabilité épiscopale et sur les paroles de Paul, d'après lesquelles l'épiscopat est une charge redoutable, même pour les épaules des anges : *Onus angelicis humeris formidandum*. Il espérait que la Providence l'en déchargerait, surtout après s'en être ouvert dans le conclave au cardinal Annibal della Genga, qui l'avait rassuré et avait approuvé sa renonciation. Mais qui pourrait rassurer sur la terre contre la volonté de Dieu !

Lorsqu'Annibal, à l'élévation duquel Odescalchi s'était vivement intéressé, fut

devenu Léon XII, les premières paroles qu'il adressa à notre cardinal en l'embrassant furent celles-ci : « Quand donc vous hâterez-vous de vous rendre auprès du troupeau qui vous a été confié? » Notre bon Charles, qui était monté au Quirinal dans un tout autre espoir, n'en demanda pas davantage, et nous le voyons, en décembre 1823, franchir les glaces des Apennins pour se rendre à son évêché, et se présenter à son épouse. Ce fut réellement avec une allégresse nuptiale que le clergé, les patriciens et le peuple de Ferrare accueillirent ce jeune Aaron. Chacun lisait sur son visage cette innocence tant célébrée; dès le premier jour il avait su gagner l'amour de tous. Et lorsque ses mains répandirent de si généreuses largesses, jusqu'à dépenser dans une année le magnifique revenu de cet évêché, et de plus dix-huit mille écus de sa fortune privée, ce n'était plus une voix, mais un cri, un retentissement continuel de reconnaissance. Les curés dans la détresse portaient à Charles leurs actions de grâces pour les secours accordés à leur misère, pour la restauration de leurs églises, pour les ornements sacrés, pour les ustensiles dorés. Les monts-de-piété, les peuples qui languissaient sans pasteur ou en avaient un peu recommandable, les hôpitaux, les confréries lui portaient également leur reconnaissance ; tous bénissaient les fatigues, les veilles, la prévoyance de leur archevêque. Que de soins pour trouver des curés sages et acclimatés pour certaines localités inhospitalières et marécageuses! quel zèle, quelle prudence pour se débarrasser de quelques loups !

Mais c'est surtout dans Ferrare que ses bienfaits se multipliaient. Il fit revivre le séminaire, restaura un grand nombre de temples élevés au temps de la splendeur des princes d'Est, et entre autres la remarquable église de Saint-Marin-du-Gué (*in Vado*), renouvela, le jour de la Cène du Seigneur, la cérémonie du lavement des pieds à douze pauvres prêtres, cérémonie qui arracha des larmes à tous ceux qui le virent accomplir cet acte d'une pieuse humiliation. Les pauvres, dont le nombre était énorme en 1824, faisaient chorus pour élever au ciel un aussi bon pasteur, car dans ces douze mois il avait distribué plus de 700 lits à tant de familles où les enfants étaient obligés de coucher avec leurs parents. Mais l'excellent Charles n'ouvrait point la main pour encourager la paresse et la fainéantise. Il voulait qu'on distribuât aux femmes souffrantes des écheveaux de lin ou de chanvre, afin qu'elles s'accoutumassent au travail, qu'il payait ensuite. Rien n'échappa à son zèle. Pendant le carême de la même année, il se conduisit en apôtre, préparant, dans l'église métropolitaine, son peuple à la fête de Pâques par des exercices spirituels. Il augmenta la richesse de l'église de Saint-Étienne en la consacrant. Il voulut glorifier la très-sainte Vierge du Carmel, en la couronnant et la portant par la ville en grande pompe. Pendant cette cérémonie, il rappela que les évêques sont armés de la verge pastorale, car, ayant aperçu au milieu de la foule un mauvais plaisant manquer de respect à Notre-Dame, il fit lui-même, en habits pontificaux, signe au commandant de la garnison d'arrêter le profanateur public. Il ne supporta pas davantage, en sa qualité de chancelier de l'archigymnase, l'arrogance de quelques étourdis venus sur la place du Dôme pour frapper le recteur : il en fit enfermer les chefs dans la prison de Cento. En cette circonstance, il fut surtout loué d'avoir puni immédiatement, sans avoir égard à la condition des coupables. Aussi l'amour des Ferrarais était-il poussé au comble, au point qu'ayant obtenu la permission d'abandonner ce troupeau de cent mille âmes dont la trop grande responsabilité tourmentait son esprit, il résolut de partir à la dérobée, et s'éloigna furtivement pendant les ombres de la nuit. O Dieu! que de larmes répandirent au matin tant de familles dont il était plutôt le père que l'évêque! Il fut pleuré non-seulement par les bons, mais encore par les hommes égarés. Ce peuple, ce clergé le pleurent aujourd'hui pour la seconde fois dans l'excès de leur douleur. Néanmoins, toutes ces larmes n'ont d'autre cause que sa vertu, sa bonté, qui sont gravées dans tous les cœurs.

Après l'église de Ferrare, celle de la Sabine attend aussi de moi quelques

paroles pour supporter sa douleur. Elle compte, au nombre des années les plus heureuses que lui ait accordées le ciel, la trente-troisième de notre siècle. La bouche de son nouvel évêque, Charles Odescalchi, lui fit alors entendre une voix pastorale, qui émut ses membres et dépassa ses plus belles espérances. Il lui tardait de revoir, dans ses montagnes, le saint pasteur revêtu de la pourpre. Ses églises étaient sans ornements, son séminaire languissait, les legs de ses ancêtres étaient oubliés ou mal administrés. Charles alla deux fois la ranimer par sa présence, par sa voix et son autorité. Il entreprit sa visite pastorale, immédiatement après avoir envoyé les pères Jésuites pour préparer par les missions, la voie aux bienfaits du pasteur. Il vit toutes les plaies, et résolut de les guérir toutes. En effet, il réorganisa le séminaire, le repeupla, payant de sa bourse la pension de quelques jeunes gens : afin de le faire mieux prospérer, il doubla le nombre des directeurs, et facilita ainsi le moyen de multiplier les jeunes oliviers du sanctuaire sabin. Il établit, dans la ville de Magliano, une nouvelle maison de Passionistes, afin qu'ils servissent d'exemple et stimulassent le clergé à édifier le peuple par sa sainteté, afin qu'ils parcourussent çà et là les campagnes pour raviver la foi par les missions et bannir le vice. Dans l'intérêt des jeunes filles, il appela, dans une bourgade, de pieuses institutrices pour instruire dans la sainte loi de Dieu quelques malheureuses qui progressaient plutôt dans la vie de la brute que dans celle de créatures raisonnables, baptisées et unies à Jésus-Christ. Il établit pour les clercs des conférences liturgiques et morales mensuelles; car, c'est dans ces réunions que la science s'acquiert et se conserve. Charles voulait à tout prix visiter toutes les paroisses sabines; mais il ne put en parcourir que huit; et toujours plein de ce zèle qui ne fait aucune acception de personnes, il décrétait ce que réclamait la justice, au point que dans une seule église, les décrets de réforme atteignirent le nombre de 52. Là où il ne put parvenir, il se fit suppléer par son suffragant; et quiconque voudra examiner les modèles d'interrogatoires imprimés qu'il lui remit pour les investigations par lui prescrites, afin de pourvoir à tous les besoins de cette église suburbicaire, en sera émerveillé, tant ils sont sages et avantageux. C'est avec raison que tu pleures un semblable pasteur, ô église de la Sabine ; mais souviens-toi que le deuil dans l'homme juste ne doit point être de longue durée.

Ici je devrais consoler les églises où Mgr Odescalchi répandit la parole du salut, soit dans les missions, soit par des exercices spirituels. L'affliction des églises de Bénévent, d'Ancône, de Sénogaglia, de Viterbe et de Pérouse, est arrivée jusqu'à moi : à sa mort, des gémissements se sont élevés de la Campanie et du val d'Anio; car tous se rappellent ses sermons pleins d'une sainte componction, qui l'avaient fait surnommer l'ange de la miséricorde de Dieu pour le salut des âmes. Mais le temps ne saurait suffire pour justifier tant de pleurs. Il faudrait un éloge pour chaque mission ; il faudrait un éloge pour cette année où Mgr Odescalchi gouverna en qualité de chanoine le chapitre du Vatican : mais de plus puissantes considérations m'imposent l'obligation de vous signaler au moins quelques motifs des larmes versées pour lui par l'Église romaine.

Charles fut, à dire vrai, une des pierres les plus précieuses du sanctuaire qui s'élève sur la cime du Latran et sur celle du Vatican. Il commençait à peine son sacerdoce, lorsque l'enlèvement du magnanime Pie VII le laissa pleurant par les rues désertes de la Jérusalem chrétienne. La meilleure consolation dans ses tribulations se trouva dans un redoublement de ferveur, dans le service de Dieu, et des bienfaits envers ses propres frères. C'est ainsi que Tobie se consolait par les œuvres de miséricorde des rigueurs de l'esclavage des Assyriens. Notre prélat se consacra à la pâture spirituelle des âmes, et celui qui, à cette époque, remplissait les fonctions de grand-pénitencier lui avait confié, malgré sa jeunesse, les pouvoirs les plus étendus. Il travaillait sans relâche dans le tribunal de la pénitence, et dans les différents exercices spirituels; et, quoi-

qu'il eût naturellement la malpropreté en horreur, lorsqu'il s'agissait de la vigne du Seigneur, il ne se contentait pas d'approcher les malheureux déguenillés et sales, mais il les embrassait pour les encourager et mieux les disposer à la confession de leurs péchés. Dans ces jours où tant de religieuses avaient été brutalement arrachées de leurs cloîtres, Charles était devenu le consolateur de plusieurs d'entre ces colombes sans asile ; et il lui échappa de dire que, pendant une assistance prolongée à une sœur nommée Gagliardi, près de laquelle il passa une nuit entière que dura l'agonie de cette malheureuse, une de ses jambes contracta une enflure dont il ne put jamais guérir. Et si les murs de cet hospice, dans l'église duquel je vous parle, n'ont point de langue pour vous raconter son zèle, vous pourrez l'apprendre d'un grand nombre de ministres sacrés, de pauvres vieillards, qui admirèrent Mgr Odescalchi remplissant ici, non-seulement par sa bonne direction, mais encore par son propre exemple, le but de ses pieux ancêtres. Il est encore ici des personnes qui se rappellent avec quelle humilité il servait à table les enfants qui se préparaient à la communion : et en rapportant leur lourde vaisselle à la cuisine, on le vit prendre en bouche, par mortification, les restes qu'ils avaient laissés ; il invitait même quelqu'un des prêtres qu'il savait être grand serviteur de Dieu, à faire comme lui, en lui disant : « Goûtez « combien sont savoureux les restes et les « rebuts des pauvres de Jésus-Christ. » Enfin cet hospice, qui fait tant d'honneur à Benoît Odescalchi et au pape Innocent qui le fondèrent et le dotèrent, ne rappellera pas moins le bienfait de Charles Odescalchi, qui, lors de la seconde invasion des Français, le sauva de leur rapacité. Et puisque dans notre siècle on vante beaucoup les asiles philanthropiques en faveur des enfants pauvres, apprenez que notre prélat fut le soutien de l'asile de Sainte-Galle, auquel j'ose assigner un des premiers rangs parmi les pensées les plus heureuses et les plus charitables qui puissent se présenter à l'esprit. Il institua un refuge pour recevoir les malheureux pendant la nuit, leur fournir un lit commode dans une maison sûre, leur fournir, le matin, assez de pain pour apaiser leur faim, en veillant à ce que des gens oisifs ne s'établissent point dans un établissement destiné à recueillir d'abord les vieillards et les enfants, ensuite les bons travailleurs ; il voulait ainsi sauver la ville du péril de nouveaux voleurs ; sauver tant de malheureux des dangers de la séduction, des maladies, et de plus, faire administrer des remèdes pour les maladies dégoûtantes, des baumes pour les plaies. O Rome ! de combien de créations sublimes n'es-tu pas la mère et l'inspiratrice ! Sainte Église de Pierre, tu conseilles les bonnes actions de tout genre : tu veux briller de toutes les manières : ton esprit multiforme engendre des fils qui, selon l'expression de saint Bibio, sont des essences odoriférantes, des fioles d'aromates précieux, Et parmi ces enfants, il faut compter notre Charles, véritable perle de ton sacerdoce. Notre prélat déploya également un zèle immense dans l'hospice voisin de Ponte-Rotto, où il rivalisait avec tant de bons prêtres pour ramener à une sainte pâture les âmes du petit peuple, qui lui imposaient de grandes fatigues, parce qu'elles étaient dépourvues de toute loi et gangrenées par le vice.

Mais s'il vous fallait un plus grand nombre de preuves des mérites de ce prêtre de l'Église romaine, il nous suffirait d'entrer dans chaque temple de la ville éternelle. Vous en trouverez dans l'église de Notre-Dame *in Via Lata*, où depuis les premières années de son sacerdoce, Mgr Odescalchi allait de bon matin entendre la confession d'un chacun ; et telle était sa persévérance et sa patience, qu'il y retournait encore après midi, au point que la bonne duchesse, sa mère, ne le voyant pas revenir à l'heure du dîner, s'affligeait quelquefois de le voir se consumer ainsi dans cet apostolat de la confession.

Entrez au temple du pape Marcel, où la pieuse Lucine donnait un refuge à ce grand saint. Quelle suave douleur vous entendrez retentir dans ces murs sous la tendre éloquence de Charles, qui, animé d'une grande dévotion pour la

vierge des douleurs, allait dans cette église pleurer avec elle pendant la soirée du Vendredi-Saint (*paraceve*); et accompagnant l'expression de ses douleurs de saints avertissements, il savait si bien toucher la fibre des cœurs, que l'on eût dit qu'il retirait le couteau du cœur de la Vierge pour en porter des coups salutaires à la foule suspendue à ses lèvres! Le Vendredi-Saint de l'année 1834, la basilique de Saint-Laurent et de Saint-Dámase vit dans son enceinte S. M. Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, accompagnée des grands de sa cour, désireux d'entendre le cardinal Odescalchi, alors chargé des honorables fonctions de vice-chancelier de la sainte Église romaine, qui y prêchait ce jour-là. Quel torrent de larmes versa la reine Christine en suivant les paroles de Charles, qui, se figurant aux pieds de la croix, rappelait avec douceur, et d'une manière très-appropriée aux besoins de ses auditeurs, les différents commentaires sur les sept paroles prononcées par le Christ sur l'arbre sacré! L'illustre église, dédiée au grand Charles Borromée, retentit encore de ses accents qui y attendrissaient les cœurs endurcis dans le vice, et ramenaient au sein de Dieu tant de brebis égarées. Avec quel empressement des gens de toute classe, de toute condition, accouraient au seuil de Saint-Apollinaire pour l'entendre parler avec tant d'onction, des moyens d'apaiser le Tout-Puissant, dont la main droite était armée d'une coupe pleine d'une contagion asiatique! Vous vous rappelez certainement cette procession expiatoire, dans laquelle l'image de Marie fut portée de la basilique Libérienne à celle du Vatican au milieu des gémissements de Rome. C'était la réalisation d'une pensée de Charles, qui voulait ranimer la foi; faisant passer par les rues de sa patrie cette bannière de la Mère de Dieu, il voulait engager tout le monde à se ranger dans ses bataillons, afin que cette tour de David nous préservât de toute attaque contagieuse. Et n'avons-nous pas entendu ensuite, dans l'église de Jésus, cet infatigable ouvrier de l'Église romaine enflammer tous les cœurs de reconnaissance envers la bonté divine après la cessation du fléau, et nous engager à puiser des conseils de salut et une sainte terreur dans cette cruelle calamité? Mais je ne finirais point, si je voulais énumérer tous les temples où Charles acquit des droits à la reconnaissance de son église natale? Et je ne parlerai pas seulement des temples, mais je dirai qu'il n'est point de monastère, de conservatoire, de refuge, de chapelle, de confrérie où il n'ait prêché, enseigné, confessé, confirmé et distribué la sainte Eucharistie.

Lorsqu'autrefois les consuls ou les empereurs revenaient des provinces avec la gloire d'avoir dompté les nations barbares, ennemies du peuple romain, le sénat de l'antique Rome, en leur décrétant des statues, des arcs de triomphe ou des colonnes, faisait inscrire sur les frontons ou les piédestaux les noms des ennemis subjugués, pour en parer le vainqueur: c'est ainsi que nous trouvons les Arabes, les Parthes, les Adiabènes mentionnés à la louange de Septime-Sévère. Combien d'ennemis de l'Église romaine notre Charles n'a-t-il pas subjugués! ennemis par les scandales, ennemis par les séductions, par les profanations, par les troubles! Charles ne les a point dispersés avec le fer ou les supplices, mais en les ramenant au bien. Il atteignit surtout ce but en prêchant, et par son gouvernement de vicaire de Rome. Il publia alors ce courageux décret relatif à la sanctification des fêtes. Il veilla, sans se laisser arrêter par aucune considération, au maintien des bonnes mœurs. Charles était doux, mais non point avec les loups et les renards, qu'il voulait à tout prix séparer du troupeau. Il ne craignait point de lever la tête lorsque quelque puissant voulait lui en imposer. Tous les vices devraient donc, comme ennemis de la paix et de la félicité publique et privée, figurer subjugués et vaincus sur son monument.

Et s'il faut rappeler quelqu'un des bienfaits directs de Charles envers l'Église romaine, on ne saurait passer sous silence qu'il fit venir de France les sœurs du Bon Pasteur, et leur confia la direction du cloître de la Sainte-Croix à Lungara, afin d'attendrir avec leur humilité et l'austérité de leur vie, les cœurs de ces malheureuses femmes qui résistent à la

persuasion des discours et à la force de la discipline. Et comment omettre cet autre bienfait de l'établissement du cimetière dans le champ Veranus? Par suite de la diminution du nombre des paroisses, les sépultures de quelques églises s'emplissaient tellement, que l'on ne pouvait en supporter l'infection. Quel lieu plus convenable pouvait-on choisir pour le repos de dépouilles chrétiennes que le sol qui recouvre les cimetières des saints martyrs? Tu l'as dit, Charles, quand tu plantas sur cette terre bénie les croix de la miséricorde et de la paix: « Ici, Romains, vous reposerez non loin des reliques du grand lévite Laurent. Quel lit pourrait être plus honorable que celui-ci? »

Charles voulut encore servir l'Église de sa patrie par le zèle des cérémonies religieuses. Ce fut grâce à ses soins que l'on fêta à Rome, avec double rite et une pompe singulière, la patronne de ce temple, sainte Galle, dame romaine. Ce fut grâce à ses soins que nous vîmes par les rues de la ville éternelle, le triomphe des reliques de sainte Bonosa, martyre romaine, qui fut rendue à la population transtévérine, pour y être gardée et vénérée dans son antique chapelle. Mais il faudrait des journées entières pour énumérer, même sommairement, les services de Charles envers son église native, et cependant il me reste encore à signaler quelques-uns de ses titres aux larmes répandues à sa mort par l'Église universelle. Chacun sait que le collége des Pères cardinaux forme le sénat apostolique du vicaire de Jésus-Christ, sénat toujours prêt à délibérer sur toutes les affaires de l'Église. Cependant un cardinal n'est pas seulement un des pivots de l'Église romaine, mais il est encore une des principales colonnes de l'Église universelle. Charles Odescalchi fut élevé à cette haute dignité, parce que l'empereur François en avait fait la demande à Pie VII, lorsque Charles revenait de Vienne, où il avait été envoyé auprès de son altesse éminentissime l'archiduc Rodolphe, et parce que telle était l'intention secrète du pontife. Et apprenez ici, vous qui m'écoutez, une circonstance remarquable. Lorsque ce saint vieillard couvrait, le 10 mars 1823, la tête de Charles du chapeau de pourpre, il lui dit, les larmes aux yeux : « Je n'ai jamais éprouvé autant de plaisir en créant un cardinal qu'en ce moment. » Chiaramonti se rappelait sans doute l'antique fidélité et le dévouement de Charles, lorsque, le Quirinal s'étant changé en prison, monseigneur Odescalchi était à ses côtés, le jour où il descendit avec une âme si forte, pour emmener avec lui son vénérable ami, le cardinal Barthélemy Pacca; il se rappelait sans doute aussi avoir souvent répété qu'il n'avait jamais vu un prêtre aussi exemplaire. En effet, il n'y a jamais eu qu'une seule voix pour dire que ce ministre du Seigneur vivait comme un saint; aussi n'avons-nous pas depeine à croire ses plus intimes amis qui nous apprennent qu'il usait extraordinairement le linge qui recouvrait ses épaules, et qu'il l'avait même plus d'une fois ensanglanté : mais est-il étonnant que celui qui humiliait tellement son esprit, martyre le plus difficile de tous, mortifiât également sa chair? Vous voyez donc quel cardinal l'Église recevait en la personne de Charles Odescalchi. Léon XII estimait tellement sa manière d'écrire doucement persuasive, qu'il avait coutume de dire : « Comme pape, je me souhaiterais le style du cardinal Odescalchi; » et il le citait comme modèle d'une simplicité angélique. Sous les pontificats de Pie et de Léon, l'Église fut vraiment à même de connaître le grand mérite de notre évêque et cardinal. Auditeur de Pie VII, il se montra vigilant jusqu'au scrupule, relativement à la saine doctrine des évêques nouvellement élus, et il en donna des preuves à certain évêque d'Italie que Charles ne voulut jamais recevoir, parce qu'il ne pouvait lui faire bon accueil. Préfet de la congrégation des Évêques et Réguliers, il rétablit l'ordre et la paix dans l'Église et le patrimoine ecclésiastique de Lucques : il facilita pour la France d'utiles et saintes institutions de Sœurs et de Frères. Vous savez les mérites que reconnut en lui le pape régnant, Grégoire XVI, et l'Église entière les connaît par les actes du consistoire du 30 novembre 1838. Le vicaire du Christ vantait son naturel, la candeur de son es-

prit, la douceur de ses mœurs, son zèle pour le salut des âmes, l'austérité qu'il observait pour lui-même, son indulgence pour les autres, son inépuisable bienfaisance envers les pauvres, la conduite irréprochable de sa vie entière. Grégoire le proclama le glorieux ornement de l'ordre des cardinaux. Eh bien ! cet ornement de l'ordre accomplit une résolution, sinon entièrement nouvelle, offrant du moins l'exemple éclatant d'une grande vertu. Malgré le déplaisir du pontife et de tous les ordres de l'Église romaine, il renonça spontanément et sans restriction au cardinalat, aux charges de grand-prieur de Malte et de Vicaire, à l'évêché de la Sabine, et jusqu'à l'exercice et aux insignes de la dignité épiscopale. Il laissa de côté ses titres à tant d'éloges qui exercent tant d'empire. Ici je ne considère que la gloire acquise en ce jour-là par l'Église catholique, qui put montrer à notre siècle d'une ambition démesurée et d'un sordide égoïsme, à ce siècle calomniateur de l'épiscopat romain, ce fils qu'elle avait produit, cet exemple d'une vertu presque surhumaine. La sainte Église militante eût voulu compter longtemps dans ses rangs un semblable champion, mais il lui fallut se résigner à le voir mourir; il lui fallut verser d'abondantes larmes. Ces larmes sont les plus honorables de toutes, car c'est le cas de Notre Seigneur avec Lazare. Le Christ le pleurait pour lui donner une preuve d'amour ; il en est de même de l'Église à l'égard de Charles, et un tel amour est pour lui le plus bel éloge.

J'ai réservé les dernières paroles de consolation pour la famille éplorée de Charles. Depuis 1814, cette colombe voulait poser son nid dans ton sein, ô vénérable compagnie de Jésus : tu lui avais préparé une cellule, mais Pie VII exigea une autre soumission. Mais il n'en demeura pas moins épris de tes tabernacles; ton joug lui paraissait doux sous tous les rapports; il était toujours sur tes traces; il te vit ici, aux jours du choléra, joyeux au milieu des périls, devenir la mère du malheureux et du délaissé : il te chercha comme on cherche une épouse, sur les collines des Esquilies, pour te parler et bien entendre ta voix. Semblable à la colombe de Noé, il voltigea quelque temps et vint enfin avec le rameau d'olivier reposer sous ton toit, pour contracter avec toi une alliance indissoluble. Toit à jamais mémorable du collége de Modène, où Charles accomplit le grand acte de la plus grande humilité ! Je me représente cette chambre où il se trouvait, le 4 décembre 1838. Il décachète une lettre, la lit rapidement, la baise avec transport : il ôte immédiatement de sa tête la barrette de pourpre, quitte ses bas rouges, de sorte qu'en un instant il a dépouillé tout insigne du cardinalat. Mais que fais-tu, Charles ? Pourquoi mettre la main sur la croix suspendue sur ta poitrine? Conserve-la au moins en considération des reliques de la sainte Croix : conserve cette médaille d'argent avec l'image de Marie. Arrête un moment, regarde tes nouveaux frères qui pleurent de ton dépouillement ; ils te demandent ta dernière bénédiction épiscopale. Il la donna avec attendrissement, cette bénédiction, et répétait en cette circonstance la question de Louis de Gonzague : « *Que fera de moi la Compagnie ?* » Le jour de l'Immaculée Conception, Vérone, la religieuse Vérone, le vit se revêtir avec une sainte joie de la saie brune de Loyola. Il écrivait ce jour-là : « *Je suis au comble du bonheur, et la joie qu'éprouve mon âme ne saurait se décrire.* » Ah oui ! ils étaient véritablement heureux, ces pères et ces novices qui ont vécu avec toi ! Le souvenir de tes vertus, de ta conversation angélique, de ton attitude en priant, en célébrant, ne s'effacera, ne diminuera jamais dans leur esprit. Combien de sollicitations arrivaient de la ville et des campagnes, de la part des congrégations, afin de l'obtenir pour prédicateur, dans les exercices religieux, dans les conférences ! Imola et Ravenne, Modène et Plaisance, Gênes et Vérone considérèrent comme un grand bonheur d'entendre la voix d'Odescalchi, dont la vue seule était un éloquent sermon contre l'orgueil humain ! Mais qui vous eût dit, ô fils d'Ignace, qu'après un peu plus de deux ans vous seriez en proie à la plus grande affliction? Il était réservé au collége de Modène, témoin du premier sacrifice du cardinal Odescalchi, de voir

son âme se dégager de son enveloppe mortelle. Il y était arrivé malade de Vérone, le 6 juillet. Il y éprouva des lueurs d'amélioration. Au mois d'août, ses jambes, sa main droite et sa lèvre supérieure gonflèrent. Fatigué par la toux et l'angoisse, son état empira le 13 ; le même jour on lui porta le viatique, qu'il demanda une seconde fois le jour de l'Assomption, où il reçut également l'extrême-onction. Charles fut jusqu'à la mort le véritable époux de l'humilité, car il voulut, en présence du saint-ciboire, demander pardon des mauvais exemples qu'il avait donnés, et principalement d'avoir eu trop de soin de son corps. « Veuillez, je vous prie, disait-il encore au chambellan qui le visitait de la part du grand-duc François, demander pardon à votre maître des mauvais exemples que j'ai donnés dans ses États. » Comme néanmoins la paix de sa conscience brillait au milieu de son agonie, il s'efforçait de la dissimuler, en disant que, pour ne pas troubler ses derniers moments, Dieu lui faisait la miséricorde de lui ôter le souvenir de ses péchés. Le recteur ayant voulu un soir lui administrer une potion, et un autre père étant survenu : « Voici, dit-il, que le Père recteur fait un acte d'humilité. » A la pointe du 17 août, l'agonisant dit d'une voix faible : « C'est aujourd'hui le jour de la consommation du sacrifice ; » et lorsqu'on lui dit que les prêtres devaient ce matin dire la messe, et les frères communier à son intention : « Quelle charité ! répondit-il ; quelle charité ! » Quelques personnes l'entendirent s'entretenir avec lui-même de Notre-Dame et de saint Louis. Il renouvela ses vœux dans ce moment suprême, et en parut très-satisfait ; il accompagna toujours les dévotes aspirations et les versets des psaumes avec la voix, tant qu'il le put, et ensuite avec le mouvement des lèvres. Ce fut avec peine qu'il put donner, avec sa main pendante sur le bord du lit, la bénédiction aux médecins qui la lui demandaient à genoux. Cependant, la corruption des poumons avait atteint son dernier terme ; Charles était renversé sur son lit. Le Père recteur, voyant qu'il tenait ses yeux vitreux attachés sur le crucifix, lui demanda s'il reconnaissait l'objet qu'il avait sous les yeux ; le moribond fit un dernier effort pour répondre avec un sourire mêlé d'étonnement : « *Oh! ceci, oui!..* » Et alors commencèrent, avec le silence irrévocable de Charles, les sanglots, les gémissements inconsolables de toute la religieuse famille, de toute la ville de Modène.

Au milieu de tant de larmes, la meilleure consolation c'est de répéter avec l'Église les prières de *requiem.* Daignez, Seigneur, accorder le repos à l'âme de votre Charles : puisse-t-il être éclairé par la lumière éternelle ; le paradis recevra dans son sein un des esprits les plus beaux et les plus brillants. Tout le ciel en tressaillira de joie. Les anges de toutes les Églises comblées des bienfaits de Charles se réjouiront de le voir promptement admis à l'empyrée. Les patriarches, les prophètes, les apôtres, les évêques, les martyrs et les vierges célèbreront vos louanges, Seigneur, car Charles fut animé de leur esprit, exerça leur ministère et pratiqua leurs vertus. Qu'il est beau, l'hymne qui vous est réservé, Dieu de clémence, si vous appelez au ciel l'âme de Charles. « *Te decet hymnus, Deus in Sion, et tibi reddetur votum in Jerusalem.* » L'hymne qu'entonnera la cour céleste sera conçu en ces termes : « *Beatus quem elegisti et assumpsisti : inhabitabit in atriis tuis.* » Daigne, Dieu, permettre que ce soit aujourd'hui, que ce soit en cet instant le moment de ce cantique pour le P. Charles Odescalchi. Veuillez tous, pontifes, prêtres et fidèles, en renouveler, pendant ces obsèques, la demande au Père des miséricordes.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

OEUVRE DE LA SAINTE ENFANCE, ou Association des Enfants Chrétiens, pour le Rachat des Enfants infidèles en Chine et dans les autres pays idolâtres. Sous la protection de NN. SS. les Évêques.

Une grande voix s'est fait entendre : elle fait appel à tous les cœurs chrétiens, elle s'adresse à toutes les âmes qui prennent en sollicitude la moralisation des peuples ; c'est la voix de la charité... Écoutez ce qu'elle dit par l'organe de l'un de ses plus courageux disciples, de l'un des plus zélés propagateurs de ses ingénieux bienfaits.

Dans les pays livrés encore à l'idolâtrie et notamment en Chine, un horrible usage qui a presque pris autorité de loi, donne à tout chef de famille droit de mort sur ses enfants nouveau-nés ; or, l'immoralité, la superstition ou la misère ne profitent que trop de ce droit affreux qui devient la triste preuve de l'insouciante barbarie dans laquelle sont encore plongées ces malheureuses contrées. Voici ce que rapporte à ce sujet un auteur anglais dans l'extrait d'un ouvrage intitulé *Recherches philosophiques sur les Chinois*. « Ou les sages-femmes, dit-il, étouffent les enfants dans un bassin d'eau chaude et se font payer « pour cette exécution, ou on les jette dans la rivière, après leur avoir lié au dos une courge « vide, de sorte qu'ils flottent encore longtemps « avant d'expirer. Les cris qu'ils poussent alors feraient frémir partout ailleurs la nature humaine ; « mais là, on est accoutumé à les entendre, et on « n'en frémit pas.

« La troisième manière de s'en défaire est de les « exposer dans les rues, où il passe tous les matins, et surtout à Pékin, des tombereaux sur « lesquels on charge ces enfants ainsi exposés « pendant la nuit, et on va les jeter dans une fosse « où on ne les recouvre point de terre, dans « l'espérance que les Mahométans en viendront tirer quelques-uns. Mais avant que les tombereaux qui doivent les transporter à la voirie « soient arrivés, très-souvent les chiens, et surtout les cochons qui remplissent les rues dans « les villes de la Chine, mangent ces enfants « tout vivants. Pour la seule ville de Pékin, on « assure qu'en trois ans on a compté 9,702 enfants ainsi destinés à la voirie, et cela sans parler de ceux qui avaient été écrasés sous les « pieds des chevaux ou des mulets, ni de ceux « que les chiens avaient dévorés, ni de ceux qu'on « avait étouffés au sortir du sein de leur mère, ni « de ceux dont les Mahométans s'étaient emparés, « ni de ceux qu'on avait détruits dans les endroits « où il n'y avait personne pour les compter. »

Un autre auteur s'exprime en ces termes :

« Beaucoup d'habitants pauvres de Canton sont « contraints, par excès de misère, à abandonner « leurs nouveau-nés... Ces malheureuses créatures « apaisent souvent la voracité des chiens ! »

« Les pauvres, pour se faire un état, élèvent des « jeunes gens dont ils font des comédiens, des « filles qu'ils livrent au désordre, et ce sont deux « des états les plus lucratifs du pays. »

« J'ai entendu dire par des Chinois qu'il était autrefois d'usage, même chez les riches, d'étouffer beaucoup de nouveau-nés du sexe féminin, « attendu qu'il y avait honte à avoir beaucoup de « filles [1]. »

Ces faits sont confirmés par le témoignage récent de nos missionnaires. Le P. Joset, procureur-général de la Propagande à Macao, écrivait à son frère, le 23 janvier 1841 :

« Outre le paganisme qui règne encore en ces « contrées, il y a un usage vraiment diabolique, « dont je vous ai déjà parlé dans mes autres lettres, c'est que tout Chinois pauvre, ne pouvant « ou ne voulant élever ses enfants, les tue, « les suffoque, les jette dans les rues, exposés à y être dévorés par les chiens. Et ceci « n'est pas seulement le cas pour un, deux, dix « enfants, c'est par centaines et par milliers qu'on « les détruit ainsi. Le gouvernement chinois ne « met aucun obstacle à cette affreuse coutume. « Tous nos missionnaires s'occupent à recueillir « ces pauvres petites créatures. On m'en apporte « souvent pour six francs, trois francs, et même « pour rien, en me disant que si je ne les accepte « pas, on les fera mourir. S'il ne fallait que donner six francs et plus, cela serait facile ; mais où « les mettre ?

« Qui les nourrira ? qui les élèvera ? Vous sentez cependant quelle cruauté il y aurait à les rejeter. »

Le R. P. Mouly, lazariste, supérieur de la mission de Pékin, donne les détails suivants sur les pauvres enfants exposés, filles et garçons :

« S'ils ont, dit-il, dans sa lettre du 16 octobre « 1837, quelque maladie que l'on juge incurable,

[1] Extrait de l'ouvrage : *Sept Années en Chine* ; par Pierre Dorel, conseiller de Collége au service de Russie ; traduit du russe par le prince Emmanuel Galtzin. Paris, 1842.

« alors, par superstition, les parents ne veulent « pas les laisser mourir chez eux... Ils les aban- « donnent dans la rue, après les avoir bien noir- « cis pour les rendre méconnaissables, et quand « ils seraient bien beaux, ajoute-t-il, les infidèles « les laisseraient par indifférence ou par supersti- « tion. »

« Oh! j'espère bien qu'un jour, ajoute-t-il, la « Providence aura pitié de ces pauvres petits en- « fants, qu'elle leur procurera un cœur tendre et « paternel dans un autre Vincent de Paul? Elle a « su prendre soin des enfants trouvés d'Europe: « elle exercera bien un jour la même miséricorde « envers ceux de la Chine : c'est là un de mes « vœux les plus ardents [1]. »

Dieu a exaucé ce vœu : il a suscité pour le salut de ces pauvres petites créatures déshéritées dès leur naissance d'affection et même de pitié, un père, un protecteur, un ami; Monseigneur l'évêque de Nancy, tout rempli du zèle de l'apôtre et de la sollicitude paternelle du pasteur, a su trouver le moyen d'arracher à la mort ces milliers d'enfants, d'assurer par le baptême le bonheur éternel à ceux qui meurent en bas âge, et de faire servir à la moralisation chrétienne de leurs propres frères, ceux que le ciel destine à vivre. Voilà certes une grande et belle pensée, digne du cœur qui l'a conçue, digne du pays qui la voit éclore, digne de l'époque où une généreuse impulsion suffit pour imprimer un mouvement utile et durable.

Mais quelle est la base de cette œuvre?

Quelles en seront les ressources? Comment ce rachat s'accomplira-t-il? Ce sont les petits enfants chrétiens associés qui doivent devenir les sauveurs des pauvres petits enfants infidèles, d'abord, en appelant par leurs innocentes prières les bénédictions du ciel sur ces petits abandonnés, puis en s'imposant la faible cotisation d'un *sou par mois.* Qu'on ne s'effraie point de si faibles ressources, en présence de l'immensité du projet; il appartient à la charité d'accomplir de grandes choses par de petits moyens.

Et la modicité de la rétribution promet à l'OEuvre un plus grand nombre d'Associés.

Outre l'offrande mensuelle de l'enfance, l'OEuvre aura encore une richesse assurée dans les souscriptions et les abonnements de toutes les personnes jalouses de contribuer à son succès. Enfin, comme ressources éventuelles, il y aura les quêtes et les dons volontaires : il n'est point téméraire de croire que ces derniers seront abondants. Qui donc, en effet, ne voudrait venir en aide à ceux dont les efforts ont pour but d'enlever à une mort affreuse qui? quelle créature? un faible enfant... Quelle est la femme, quelle est la mère surtout, qui se transportant en esprit sur le théâtre de ces barbares exécutions, pourrait entendre sans frémir les cris de ces intéressantes victimes, et quelle est celle alors qui se sentant émue de pitié, ne voudrait arracher quelques-uns de ses joyaux pour les offrir en rachat aux bourreaux de ces pauvres enfants qu'elles voudraient recevoir dans leurs bras et réchauffer sur leur sein?

Oui, le succès de cette OEuvre est écrit d'avance dans le cœur de toutes les femmes, de toutes les mères...

Eh! quels sont les parents chrétiens qui ne se hâteront de faire entrer dans cette Association leurs enfants, dont les jeunes cœurs pourront s'épanouir à la pensée d'un sacrifice utile au soulagement d'un être abandonné [2]? Car il ne faut pas oublier que cette OEuvre est spécialement celle de l'Enfance, ce précieux objet des tendresses et des prédilections de l'Homme-Dieu, cette puissante phalange de la grande famille humaine, cette innocente légion de petits anges, qu'une intelligente sollicitude vient d'introduire au sein de la société catholique, chargée d'emprunter à la charité, des secours pour toutes les infortunes.

L'on sentira l'utilité de cette Association non-seulement pour l'enfant racheté, mais aussi pour l'enfant bienfaiteur. Laissons entrevoir maintenant l'importance des résultats que promet cette OEuvre multiple dans ses effets.

Profitant des traités de paix conclus entre la Chine et l'Angleterre, il est facile d'acheter des terrains et d'y fonder des établissements, qui, dirigés par des missionnaires, des frères, et des sœurs de charité, deviendront l'asile et l'école des enfants rachetés.

« Là, dit Monseigneur de Janson, dans une no- « tice qui vient d'être publiée;

« Là, nous les formerons à la vertu, nous leur « donnerons une solide instruction. Ils n'auront à « oublier aucune des habitudes de l'idolâtrie, et « plusieurs d'entre eux au moins se trouveront « préparés dès l'enfance et comme façonnés à l'A- « postolat. »

« Et qui ne voit surtout, pour hâter la conver- « sion des 340 ou 380 millions d'habitants de la « Chine, qui ne voit le travail immense de cette « multitude de catéchistes et de prêtres indigènes, « dont le langage, la figure, les habitudes de la « vie, ne trahiront plus le double secret de l'étran- « ger et du chrétien; dont les travaux évangéli- « ques seront encore facilités par des notions spé- « ciales touchant certaines sciences et par cet en- « semble d'une éducation européenne adaptée aux « diverses vocations de tous ces nouveaux Moïses

[1] *Annales de la Congrégation de la Mission;* Paris, 1838.

[2] « A la suite du compte rendu de chaque an- « née et peut-être encore de temps à autre, nous « offrirons à nos associés d'intelligentes et naïves « histoires en forme d'Annales, nous leur parlerons « de leurs jeunes frères, de leurs jeunes sœurs de « Chine; eh! que de détails touchants nous aurons « à leur raconter! Nous suivrons aussi les progrès de « l'OEuvre. »

« qui, sauvés eux-mêmes, deviendront à leur tour « les sauveurs de leurs frères. »

« Ces établissements, premier asile de travail et « de prière pour nos enfants rachetés, ne seront-« ils pas aussi le point de départ et d'arrivée des « missionnaires européens, leur offrant, selon les « circonstances, un repos quelquefois devenu né-« cessaire, un abri contre la persécution, la conso-« lation d'exercer leur ministère auprès des élèves, « la facilité d'apprendre la langue et de se fami-« liariser sur-le-champ avec les mœurs du pays ? « Et comme la Chine, à elle seule, est formée de « dix-huit grandes provinces, d'une population « moyenne d'environ vingt millions d'habitants, « lesquels diffèrent entre eux et de coutumes et de « langage, serait-il si difficile d'envoyer, de cha-« cune de ces provinces, quelques élèves destinés « à être prêtres ou catéchistes, en sorte que, dans « ces grands et petits colléges, ces grands et petits « séminaires nationaux, se rencontreraient à peu « près tous les dialectes, tous les usages de cet im-« mense empire ».

Tous les cœurs généreux ont suffisamment compris l'importance de cette œuvre « si touchante, si « belle, si sûre en ses premiers résultats, si riche « en espérance, » pour ne pas être ardemment désireux de coopérer à son développement, pour ne pas craindre d'en voir ajourner la fondation. « Eh! « comment attendre, s'écrie l'évêque de Nancy, qui « pourrait s'y résoudre sans une sorte de cruauté? « comment attendre pour ceux dont un instant de « vie décide le salut ou la perte? ajourner quand « chaque jour des milliers d'enfants meurent, et « meurent sans baptême!....

« Oui, les voici, s'écrie encore ce cœur paternel « en s'adressant à toutes les mères chrétiennes, les « voici ces pauvres petits enfants dont nous vous « demandons de devenir les mères; voyez-les, mal-« gré la distance, voyez-les élevant, étendant vers « vous leurs petites mains suppliantes...., vous de-« mandant non pas seulement la vie de ce monde, « mais vous demandant surtout, par notre voix, le « baptême.... Ils mourront à jamais privés de voir « Dieu, si vous les abandonnez....; ils mourront par « centaines de milliers, étouffés, noyés, écrasés, « dévorés tout vivants par les chiens et les pour-« ceaux!.... Ils vivront, au contraire, si vous les « adoptez; si, par cette légère aumône, soigneuse-« ment recueillie, vous leur créez un trésor de ra-« chat et d'éternel bonheur; ils vivront, monu-« ments vivants de votre charité, ils vivront gran-« dissant comme vos enfants, et par leurs prières, « ne cessant d'attirer sur eux et sur vous des grâces « nouvelles, ou bien mourant, encore en grand « nombre sans doute, mais couverts du sang et des « mérites de Jésus-Christ, le ciel recueillera pour « vous, pour vos enfants, cette riche moisson de « petits anges; ils veilleront sur vous, sur tout ce « que vous avez de plus cher, revenant se mêler à « vos grands jours de fête et à ceux de vos enfants...

« Oui, l'œil de votre foi pourra les reconnaître... « Ils vous accompagneront au banquet sacré, vous « protégeront dans vos périls; au dernier jour du « combat de la vie, ils vous encourageront et vous « fortifieront, viendront enfin vous introduire dans « la commune patrie..., et là, là même où le parfait « bonheur éteint tous les désirs, ils augmenteront « le vôtre de toute la félicité dont vous les verrez « éternellement jouir. » G.-M. DE VILLIERS.

Extrait du Règlement de l'œuvre.

1° L'œuvre de la sainte enfance est placée sous l'invocation de Jésus enfant.

2° La très-sainte Vierge en est la première patronne; les saints anges gardiens, saint Joseph, saint François Xavier, saint Vincent de Paul en sont les patrons secondaires.

3° Tout enfant baptisé peut être membre de cette association.

4° Les enfants sont admis depuis l'âge le plus tendre jusqu'à leur première communion.

5° L'association se partage en série de douze membres pour honorer les douze années de l'enfance du Sauveur; douze séries forment une sous-division; douze sous-divisions forment une division.

6° La cotisation pour chaque membre est de cinq centimes par mois.

7° Chaque série a un collecteur; chaque sous-division un trésorier; chaque division un grand trésorier.

8° Le directeur spirituel de l'association sera de droit M. le Curé de chaque paroisse dans laquelle elle s'établira, ou un prêtre désigné par lui pour le remplacer.

9° Les ressources de l'œuvre sont : la cotisation de cinq centimes par mois; 2° les souscriptions et les abonnements.

10° Chaque membre de l'association récitera tous les jours, ou, s'il est trop jeune encore, on voudra bien réciter pour lui : 1° un *Ave Maria* (il suffira d'appliquer à cette intention celui de la prière du matin ou du soir); 2° l'invocation suivante : « Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres petits enfants infidèles. »

11° Comme lien spirituel entre les enfants bienfaiteurs et les enfants objet des bienfaits de l'œuvre, les noms de baptême à donner aux enfants infidèles seront, autant que possible, choisis parmi ceux de leurs jeunes protecteurs.

12° Le conseil de l'œuvre est composé d'un président d'honneur, Monseigneur l'Archevêque de Paris; de 24 membres, tant ecclésiastiques que laïques, dont MM. les Supérieurs des communautés qui envoient des missionnaires dans les pays infidèles.

14° Parmi les 24 membres seront choisis : un vice-président de l'œuvre, un vice-trésorier, un secrétaire et un vice-secrétaire.

Membres du conseil central :

Monseigneur l'Archevêque de Paris, président d'honneur.

Monseigneur l'Evêque de Nancy, président de l'œuvre, rue Grenelle Saint-Germain, 122.

Bureaux du conseil central, hôtel de Forbin-Janson, rue de Grenelle Saint-Germain, 122. On y trouve, ainsi qu'à la sacristie des principales paroisses de Paris, tous les renseignements nécessaires aux agrégations.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.— Deux lettres inédites de D. Maur Audren, sur les travaux des bénédictins[1].

Qu'on nous permette de publier ici deux pièces à l'appui de l'éloge que nous avons fait plusieurs fois des anciens bénédictins. Ce sont deux lettres inédites de *D. Maur Audren*, du 11 septembre 1711, et du 18 janvier 1712. Elles constatent qu'avant la fin du règne de Louis XIV la Congrégation de Saint-Maur, depuis longtemps célèbre par les travaux particuliers de ses membres, s'était déjà mise à l'œuvre pour réaliser le recueil le plus vaste et le plus complet d'anciens documents relatifs à l'histoire et à l'archéologie nationale. Les projets des bénédictins, d'après la première des deux lettres en question, embrassaient dès lors les objets suivants :

« 1° Réformer la Notice des Gaules de M. de Valois, s'attachant pour cela à l'étude de la géographie ancienne et nouvelle de la France.

2° Refondre la compilation des historiens de France de Duchesne, et voir les anciennes pièces qui peuvent y entrer.

3° Donner les actes originaux des Saints de France.

4° Un martyrologe.

5° Un nécrologe général avec les sépulcres, épitaphes et les inscriptions anciennes et modernes.

6° Les Conciles de France.

7° La bibliothèque des auteurs de France.

8° Le *Monasticum gallicanum*.

9° Le *Gallia Christiana* (on y travaille).

10° La discipline des Églises de France.

11° Les histoires particulières des provinces et des villes.

12° L'histoire des terres titrées du royaume.

13° Tout ce qui peut servir au nobiliaire général de France.

14° Tout ce qu'on peut trouver dans les anciens titres pour augmenter le glossaire de M. du Cange.

15° Faire un dictionnaire des anciens mots gaulois, enfin tout ce qui peut servir à l'illustration et à la gloire de la France.

Voici un autre projet. C'est de perfectionner le catalogue des historiens de France, qu'on aurait dessein de donner au public. L'auteur de ce projet, outre les imprimés qui y conviennent, y veut aussi faire entrer des manuscrits qui contiennent les articles suivants :

Les histoires générales de France.

Les chroniques avec le temps qu'elles parcourent.

Les histoires particulières des rois, des princes du sang, etc.

Les ouvrages concernant les droits et les prérogatives de nos rois.

L'histoire particulière des provinces et des villes.

L'histoire généalogique des familles.

La vie ou éloges des Saints et des hommes illustres dans l'Église, l'épée, la robe et les sciences.

Les nécrologues, les cartulaires et autres recueils qui peuvent servir à connaître les familles.

On néglige les satires et les libelles.

Si l'on a connaissance de quelques-unes de ces pièces, il serait bon d'en marquer l'auteur lorsqu'il est connu, la grandeur du volume, le temps auquel il a été écrit, dans quel cabinet ou bibliothèque il se trouve. — On ne souhaite que les pièces qui sont de quelque étendue.

Ne vous bornez pas à la Bourgogne, quand vous trouverez quelque chose qui regarde les provinces voisines ou éloignées. Vous êtes éclairé et vous voyez l'étendue de tout ce que je vous propose. Je me promets de votre zèle que vous ne négligerez rien de tout ce qui peut servir à ces différents projets pour la gloire de la France et l'honneur de la Congrégation.

Ce 11 septembre 1711.

Fr. MAUR AUDREN. »

Seconde lettre du même au P. D. Aubrée.

« Vous me ferez plaisir de m'envoyer dans l'occasion les copies exactes de toutes les pièces que vous me marquez. Je voudrais aussi avoir tous les sceaux bien dessinés de toutes ces pièces. Je vous dirai, en passant, qu'il serait nécessaire que vous eussiez un bon dessinateur pour dessiner tous les sceaux, les tombeaux, les monnaies et les anciennes inscriptions.

Copiez tous les anciens statuts synodaux, et tous les anciens nécrologes. Mettez tous vos actes en grand papier et avec de grandes marges, et ne perdez pas de vue les différents dessins que je vous ai proposés.

1° Sur la géographie. Remarquez par les titres les fautes qui peuvent s'être glissées dans la *Notitia Galliarum* de M. de Valois, et tout ce qui peut rectifier et éclaircir l'ancienne géographie et la moderne.

2° Au grand dessein de refondre l'édition des anciens historiens de France de Duchesne, je crois m'être assez expliqué dans ma première lettre, et je crois que vous comprenez assez l'étendue de ce dessein.

3° Les actes originaux des Saints de France.

4° Une nouvelle édition des Conciles de France.

[1] Voir manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 292, supplément franc.

5° Un nécrologe général tiré des anciens nécrologes du royaume, des épitaphes, des inscriptions.

N. B. Quand on aura ramassé exactement ce trésor dans toutes les archives du royaume, on pourra donner exactement.

6° Le *Gallia Christiana*.

7° Une bonne histoire ecclésiastique de France.

8° Un martyrologe des Saints de France.

9° Une histoire civile et politique de France.

10° Un *Monasticon Gallicanum*.

11° La discipline particulière des Églises de France.

12° Ce qui concerne les libertés des Églises de France.

13° La bibliothèque des écrivains de France.

14° Un pouillé général des bénéfices de France.

15° Les histoires de chaque province en particulier.

16° L'histoire des grandes terres titrées du royaume, principautés, duchés, marquisats, comtés, vicomtés, baronnies avec la suite de ceux qui les ont possédés, et en marquant si c'est par succession ou autrement.

17° Quoiqu'on n'ait pas dessein de donner un nobiliaire général de France, et que cela ne convienne pas à des gens de notre profession, on doit pourtant amasser exactement tout ce qui pourrait servir à un nobiliaire particulier, à la généalogie des grands Seigneurs reconnus pour tels. On ne doit pas cependant négliger les autres.

18° En lisant les cartulaires, les nécrologues et les anciennes chartes, on pourrait ramasser tout ce qui pourrait servir à augmenter le glossaire de M. du Cange.

19° On pourrait aussi donner un ancien glossaire français ou gaulois sur le plan de celui de Borel, qui n'est qu'un essai.

20° On pourrait donner un atlas français avec une description exacte de toutes les parties de la France.

L'atlas de Savoie et de Piémont serait un modèle. C'est ce qu'on a fait de plus achevé en ce genre.

21° Un *Theatrum urbium gallicarum* [1], sur le même plan qu'on en a donné un en Hollande.

22° Ceux qui seront chargés de visiter les archives ne manqueront pas de dresser un catalogue exact et circonstancié de tous les manuscrits qui se pourront trouver dans chaque province du royaume, abbayes, cathédrales, bibliothèques, cabinets des particuliers, et on pourrait donner dans la suite un catalogue de tous les manuscrits qui sont dans le royaume; ce qui ne dispense pas de copier en entier tous les manuscrits qui font partie de notre histoire, histoire générale de France, chroniques, histoires particulières des rois, des princes du sang, les ouvrages concernant les droits et prérogatives de nos rois, les histoires particulières des provinces et des villes, l'histoire généalogique des familles; les vies ou éloges des Saints et des personnes illustres dans l'Église, l'épée, la robe et les sciences, les nécrologies, les cartulaires et autres recueils qui peuvent servir à l'illustration de notre histoire de France.

Si on a connaissance de quelques parties de cet article, on serait bien aise d'en être instruit le plus tôt possible, de remarquer l'auteur lorsqu'il est connu, la grandeur du volume, le temps dans lequel il a été écrit, dans quel cabinet ou bibliothèque il se trouve.

23° Ceux qu'on emploiera ne doivent pas omettre de remarquer tout ce qui peut avoir rapport à ce qui regarde l'ordre monastique, sa discipline, son histoire et en particulier ce qui regarde l'ordre de Saint-Benoît.

Disciplina ascetica, jus asceticum, historia ascetica.

Historia, disciplina ordinis sancti Benedicti.

Historia, disciplina aliorum ordinum.

Scriptores ordinis sancti Benedicti.

N. B. Prenez exactement non-seulement ce qui regarde les monnaies, mais encore les médailles, mais il vous faudrait un dessinateur habile. Encore une fois, désignez-moi de bons scribes et de bons dessinateurs dans votre province.

Vous me marquez avoir copié les conciles de Florence, de Constance et de Bâle. Il y a quelques années qu'on a imprimé en Allemagne les actes du concile de Constance en 7 volumes in-f°. Je n'ai aucun exemplaire du projet de l'histoire de Bretagne. Je ne sais si D. Alexis en aurait ou D. Denys Briant, qui connaissait tout ce qui se faisait à l'étranger.

Si vous trouviez des sceaux de tous les ducs de Bourgogne dont vous faites la généalogie pour faire la bordure de votre vaste généalogie, cela donnerait bien de la grâce à votre ouvrage. Il les faudrait choisir et prendre les plus beaux, et comme ils ne se trouveront pas de la même grandeur en original il les faudrait réduire dans la gravure au même volume.

Voyez qui sont dans la province qui pourraient travailler pour bien lire les anciennes chartes, en faire un bon discernement, faire de bons extraits, prendre ce qui est nécessaire et laisser l'inutile; bien écrire, prendre garde à ne pas estropier surtout les noms, et bien dessiner.

Le 18 janvier 1712. F. MAUR. AUDREN.

[1] Les bénédictins se tenaient au courant de tous les travaux scientifiques étrangers pour les imiter ou perfectionner en France à côté des ouvrages dont ils donnaient eux-mêmes les premiers modèles.

LES STIGMATISÉES DU TYROL, ou l'Extatique de Kaldern et la Patiente de Capriana, relations traduites de l'italien, de l'allemand et de l'anglais; par M. LÉON BORÉ. — 1 vol. in-18 de XV-197 pages. Chez Dehécourt, éditeur, rue des Saint-Pères, 64.

Voici un livre qui se recommande de lui-même aux âmes pieuses ainsi qu'à celles qui, toujours in-

certaines et flottantes, demandent sans cesse, comme les Juifs, des *signes* au Seigneur. Les unes y trouveront de nouveaux sujets d'admiration et de respect, les autres, de nouveaux motifs d'obéissance et de foi. Combien de personnes, en parcourant l'Histoire des Saints, de ceux surtout que la contemplation des causes divines rendit en quelque sorte, dès cette vie, habitants du ciel et participants de ses joies, ont été tentées d'attribuer aux élans d'une imagination exaltée par la retraite, les merveilleux récits de ces communications surnaturelles? Eh bien! qu'ils prennent et qu'ils lisent; et, s'ils doutent encore, qu'ils aillent et qu'ils voient. Aujourd'hui encore, à quelques lieues de nous, ces prodiges de la grâce se manifestent; des milliers de témoins les attestent: des savants, des protestants les ont vus; chacun peut s'approcher comme Moïse et *voir cette grande vision* où retentit, d'une manière non moins éclatante que dans le buisson d'Horeb, la voix toute-puissante de Dieu.

Ici, à Caldera, dans le Tyrol, c'est une sainte fille, Marie de Mari, âgée aujourd'hui de 31 ans, dont la vie s'est écoulée dans l'habitude des soins domestiques, c'est-à-dire au milieu des circonstances les plus propres à préserver les pensées de toute illusion, et qui, depuis plus de dix ans, est dans une extase continuelle. Ses mains portent l'empreinte des stigmates; ses yeux sont immobiles et fixés sur un objet invisible, et elle ne revient à la vie des sens qu'à la voix de son confesseur à qui elle a fait vœu d'obéissance. — « Cet être n'a rien « de la terre à laquelle il semble ne plus appartenir, « lisons-nous dans une des relations traduites par « M. Boré; sa vraie place est d'être toujours de« vant le trône de Dieu. Quand nous entrâmes dans « sa chambre, Marie était en extase, à genoux sur « son lit, parfaitement immobile; sa respiration « même ne pouvait pas être aperçue. A la manière « dont ses yeux, admirablement beaux, étaient « levés et fixés au ciel, on remarquait facilement « qu'elle ne pouvait ni voir, ni entendre. Nous nous « sentîmes tout saisis et pénétrés; elle ressemblait « à une vision, à une apparition céleste, et à peine « osions-nous parler ou nous mouvoir en sa pré« sence. Jamais je n'ai éprouvé un sentiment pa« reil à celui qu'elle a fait naître en moi. »

Là, à Capriana, également dans le Tyrol, c'est une pauvre paysanne, Dominica Lazzari, qu'on distinguait à peine de ses compagnes, tant sa vie, ses habitudes et l'étendue de ses moyens étaient ordinaires, et qui aujourd'hui, marquée des divins stigmates comme Marie de Mari, le front percé de blessures d'où le sang s'écoule comme de celles que pourrait faire une couronne d'épines, est une représentation vivante de la passion et de l'agonie de la Croix.

On s'est occupé de ces deux saintes filles par toute l'Europe; dernièrement encore les journaux anglais reproduisaient les récits de plusieurs voyageurs qui étaient allés les visiter, et entre autres celui de M. Bonnelly, *très-respectable ministre protestant*. Ces récits ont été reproduits par M. Boré, ainsi que tous ceux qui avaient été précédemment publiés en Italie, en France et en Allemagne; leurs auteurs sont tous des hommes connus: c'est dom Antonio Riccardi, c'est le célèbre Gœrres, c'est le docteur Dei-Cloche, premier médecin de l'hôpital civil et militaire de Trente; c'est notre savant ami l'abbé de Cazalès; c'est M. Ernest de Moy, l'un des professeurs les plus distingués de l'Université de Munich; c'est le pieux et noble comte de Schrewsbury, cette seconde providence des catholiques d'Angleterre. La poésie elle-même s'est plu à célébrer les *Saintes Vierges du Tyrol*, et M. Boré cite deux sonnets italiens, dont l'un surtout, celui de Francesco Bensa, est remarquable.

On voit par tous ces noms, auxquels vient se joindre celui non moins estimé du traducteur, que le livre des *Stigmatisées du Tyrol* est à l'abri du reproche de petitesse d'esprit que les incrédules adressent ordinairement à ce qui est au-dessus de leur portée. — « Je n'ai pas, dit M. Boré, la pré« tention d'enlever le voile qui recouvre ces ap« paritions merveilleuses. Je me contente d'y croire « et de les admirer, en me soumettant toutefois, « comme ceux dont j'ai traduit les relations, au « jugement supérieur de l'Église. Mais s'il est per« mis de sonder les vues secrètes de la Providence, « ne peut-on pas voir un dessein particulier de mi« séricorde dans le choix de ces deux pauvres et « simples filles, destinées à représenter d'une ma« nière vivante, incontestable, la Passion de notre « Seigneur J.-C., en face de ces orgueilleux philo« sophes de l'Allemagne rationaliste, qui ont tout « nié du divin Sauveur, jusqu'à la réalité de sa per« sonne? C'est bien là du moins le plan ordinaire « de celui qui *choisit les faibles de ce monde pour* « *confondre les forts.* »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

Dans un moment où des imaginations dévergondées étalent sous nos yeux l'effronterie scandaleuse de mystères dégoûtants, il est doux pour les âmes véritablement honnêtes d'apprendre que sans avoir recours à d'ignobles et sales récits on peut leur offrir dans la vie d'un enfant de Paris leur contemporain, l'édifiante révélation de mystères d'honneur, de vertu et de charité. L'HISTOIRE DE M. MICHEL-CHARLES MALBESTE, chanoine honoraire de Paris, ancien curé de Sainte-Elisabeth, écrite brièvement mais avec charme et élégance par M. l'abbé Z. F., nous présente le tableau le plus intéressant, et nous révèle quantité de faits qui honorent celui qui les a produits, en même temps qu'ils sont utiles et instructifs pour ceux qui les apprennent.

Dans un cadre qui n'embrasse pas moins de 89 années l'auteur a su ranger avec méthode une foule d'épisodes racontés avec talent et accompagnés de courtes réflexions empreintes de la plus douce philosophie. Avec quel entraînement, dans ce livre trop court, selon nous, mais si bien rempli, ne suit-on

pas toutes les circonstances de la vie si longue et si dramatique (qu'on me passe le mot) du vénérable curé Malbeste? Que d'événemens se sont présentés de l'année 1754 à l'année 1843! Que de mérites, que de vertus, M. Malbeste a déployés durant ce laps de temps! M. Z. F. nous les révèle sans ostentation et nous les fait apprécier à leur juste valeur, c'est-à-dire au point de vue de la religion, seule juge des bonnes actions.

Qu'on ne croie pas que l'élégant biographe se soit borné à présenter à ses lecteurs le saint prêtre remplissant avec édification le ministère sacré, ou le bon pasteur « allant lui-même porter aux pauvres l'aumône qui doit les soutenir dans leur misère; exhortant les parents, bénissant les enfants; prenant intérêt aux peines des uns, souriant de plaisir au langage innocent comme aux jeux des autres. » L'abbé Z. F. prenant au berceau le modèle qu'il veut faire passer sous nos yeux, nous montre successivement l'enfant aimable, l'écolier studieux et docile, le pieux lévite, l'ecclésiastique respectable et savant en même temps que le poëte et le littérateur distingué. Aucune des circonstances dans lesquelles peut se trouver un homme n'a manqué à M. Malbeste, et dans toutes il a été ce qu'il devait être. A raison des jours où il a vécu, il a passé par des épreuves diverses; son caractère ne s'est jamais démenti. Il a toujours été le digne prêtre ou le bon citoyen et parfois tous les deux ensemble.

Nous voudrions citer quelques traits de cette vie si intéressante; mais il vaut mieux laisser à M. Z. F. le charme de ses récits que nous affaiblirions en les tronquant. Nous renvoyons donc à la lecture de la vie de M. Malbeste tous ceux qui veulent apprendre comment, dans les temps difficiles, un bon prêtre a su constamment faire le bien et se conserver pur en demeurant jusqu'à la fin sans peur comme sans reproche.

D. C.

DÉMONSTRATIONS ÉVANGÉLIQUES de Tertullien, Origène, Eusèbe, saint Augustin, Descartes, Montaigne, Bacon, Grotius, Richelieu, Arnauld, Newton, Pascal, Pélisson, de Choiseul du Plessis-Praslin, Nicole, Boyle, Bossuet, Bourdaloue, Huet, Clarke, Lami, Burnet, Malebranche, Lesley, Bonnet, La Bruyère, Leibnitz, Bayle, Jaquelot, Duguet, Fénelon, Derham, Dupin, Leclerc, Buffier, de Polignac, Tournemine, Fabricius, Massillon, d'Aguesseau, Addisson, Ditton, Sherlock, Saurin, Stanislas, Pope, Léland, Racine, Warburton, Jennyngs, Euler, Linnée, Statler, Lytleton, de Haller, Jean-Jacques Rousseau, de Pompignan, Butler, Beauzée, Bergier, Gerdil, de Crillon, Deluc, Turgot, Porteus, Necker, Thomas, de La Luzerne, West, la Harpe, Paley, Maury, Devoisin, Milner, Poynter, Moore, Riambourg, Manzoni, S. S. Grégoire XVI, Moelher, Chalmers, Lingard, Keith, Dupin aîné, Wiseman, etc., etc., etc., traduites pour la plupart des diverses langues dans lesquelles elles avaient été écrites; reproduites intégralement non par extraits, annotées et publiées par M. l'abbé M***, éditeur des Cours complets. Ouvrage également nécessaire à ceux qui ne croient pas, à ceux qui doutent et à ceux qui croient. — Paris, 1842-1843, chez l'éditeur, rue d'Amboise, hors la barrière d'Enfer. 6 vol. in-4°, à 6 fr. le volume.

M. l'abbé Migne continue ses utiles et importantes publications, et il marche si vite dans son œuvre, que nous ne pouvons presque la suivre pour en rendre compte. Au reste, la tâche des journaux, amis des sciences catholiques, est très-facile; comme tout ce qu'il publie est déjà jugé et reconnu comme très-utile, il ne leur reste qu'à en donner la simple nomenclature; c'est ce qui nous fait adopter les articles de la *Revue de Bibliographie*, qui analysent très-bien les deux ouvrages suivants:

« Le *premier* volume de cette belle collection contient les *démonstrations de Tertullien, d'Origène et d'Eusèbe*. Dans son avertissement, l'éditeur dit qu'il a adopté l'ordre chronologique qui paraît effectivement le plus rationnel. Chaque ouvrage a sa préface, suivie d'une vie abrégée de l'auteur. Tertullien, qui est le premier, était Africain, et il est remarquable que nous soyons obligés de prêcher le christianisme dans un pays d'où est sorti le premier défenseur de notre religion, où ont vécu saint Cyprien et saint Augustin, qui en ont été les plus glorieux apôtres. Tertullien, qui a écrit en latin, paraît ici en français dans son *Apologétique* et ses *Prescriptions*. Origène, qui vient ensuite, a écrit en grec, et est plus difficile à traduire. On trouve ici son *Traité contre Celse*, en huit livres; le volume est terminé par la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, ouvrage dont la traduction n'avait pas encore été publiée autrement qu'en latin. On ne sera donc pas surpris d'y rencontrer quelques fautes aisées à corriger: par exemple, p. 828, on lit que Saturne se coupa les parties génitales; le texte dit que Saturne *émagina de se circoncire*; p. 529, par le philosophe *Porphyre*, qui, lisez, par *Philon*, qui; p. 530, que les Phéniciens appellent *Israël*, lisez *il* ou *élos*. Il serait facile de prolonger cette liste de corrections; mais nous ne devons ici que féliciter l'éditeur d'avoir ouvert la carrière pour ceux qui viendront après lui.

Le *second* volume renferme la *Démonstration évangélique d'Eusèbe*, ouvrage qui est la suite et le complément de celui qui précède. De l'auteur grec, l'éditeur passe à *Montaigne*, dont il donne le *christianisme* non pas comme de simples concessions ordinaires aux philosophes, mais comme des pensées émanées de la plus intime conviction et formant un véritable corps de doctrine. Il passe ensuite à *Bacon*, qui, dit-il, saisit dans ses ouvrages toutes les occasions de faire paraître ses sentiments religieux. C'est après avoir discuté assez longuement les opinions de ce philosophe, qu'il rapporte ses *pensées sur la religion*, etc., exposées de manière à en faire un corps de doctrine complet. On lit ensuite le

Traité de Grotius sur la vérité de la religion chrétienne, ouvrage qui a déjà été traduit quatre fois du latin, en sorte que cette traduction est la cinquième; elle paraît faite avec beaucoup de soin. Le volume est terminé par les *pensées de Descartes sur la religion*, que précède un long discours préliminaire. Ces pensées sont organisées de manière à former un système complet, écrit avec cette hauteur d'idées qui appartient au philosophe français.

Dans le *troisième* volume, celui qui prend le premier la parole est le *cardinal de Richelieu*, dont la notice historique est fort abrégée; il choisit pour sujet les *principaux points de la foi de l'Église catholique, défendus contre l'écrit adressé au roi* (Louis XIII) *par les quatre ministres de Charenton*. Richelieu examine successivement les propositions avancées par ses adversaires et les combat avec beaucoup de force. On lit ensuite les *mémoires de Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin*, évêque de Tournay; ils sont écrits *contre les athées, les déistes, et ce qu'il nomme les libertins*; nous dirions aujourd'hui les indifférents. Dans un ouvrage postérieur, ce prélat expose le *vrai système de la religion chrétienne et catholique*. Une addition de l'éditeur supplée à quelques citations négligées par Gilbert de Choiseul. Après ces deux auteurs vénérables, vient le célèbre *Pascal*, dont la vie est donnée fort brièvement; l'éditeur parle plus longuement des diverses éditions des *Pensées de Pascal;* celle-ci est faite avec beaucoup de soin et terminée par un écrit sur *la confession du pécheur*. A la suite de ces pensées se trouve une *vie de Pélisson* et des *réflexions* de cet écrivain *sur les différends de la religion, avec les preuves de la tradition ecclésiastique;* c'est surtout de l'Eucharistie qu'il y est question. A la fin du volume, on lit une courte *vie de Nicole*, et l'*esprit* de cet auteur sur *les vérités de la religion*. Tout ce volume est curieux et renferme des observations importantes.

Le *quatrième* volume met en scène un grand nombre d'écrivains. Chaque ouvrage est précédé d'une vie et d'un avertissement. Ils sont au nombre de douze, savoir : 1° *Robert Boyle*, Dissertation sur le profond respect que l'esprit humain doit à Dieu. 2° *Bossuet*, Exposition de la doctrine catholique sur les matières de controverse, et Discours sur la divinité de la religion. 3° *Bourdaloue*, Discours sur la religion chrétienne, sur la foi et les vices qui lui sont opposés, sur l'Église et la soumission qui lui est due, sur la sagesse, la douceur, la sainteté et la force de la religion chrétienne. 4° *Locke*, Rationnalité de la religion chrétienne telle qu'elle nous est représentée dans l'Écriture sainte. 5° *Dom François Lami*, bénédictin; l'Incrédulité amenée à la religion par la raison. 6° *Gilbert Burnet*, prêtre anglican; la Vraie religion démontrée par un enchaînement de conséquences déduites de principes sûrs et incontestables. 7° Le *père Malebranche*, oratorien; Conversations chrétiennes, méditations sur l'humilité et la pénitence. 8° *Charles Lesley*, anglican zélé; plusieurs ouvrages contre les déistes. 9° *Leibnitz*, Système de théologie; pensées sur la religion et la morale. 10° *La Bruyère*, Sur les esprits forts. 11° *Fénelon*, Lettres sur divers sujets de métaphysique et de religion. 12° Supplément à l'article de Leibnitz. Discours sur la conformité de la foi avec la raison. On voit que ces douze articles n'appartiennent qu'à onze auteurs, dont trois Anglais.

Le *cinquième* volume n'en comprend que deux : la *Démonstration évangélique de Pierre-Daniel Huet*, évêque d'Avranches, suivie de la Preuve de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme, par le docteur *Clarke*. Ces cinq volumes ont tous été imprimés en 1842; mais le suivant a paru cette année 1843.

Le *sixième* volume est consacré à cinq auteurs. 1° L'oratorien Jacques-Joseph Duguet, *Principes de la foi chrétienne*. 2° Georges Stanhope, gentilhomme anglais; *Défense de la religion chrétienne contre les juifs et contre les faux sages, tant païens que chrétiens*. L'auteur s'est abstenu de mettre aux prises les chrétiens entre eux-mêmes, et s'est dispensé ainsi de soutenir l'Église à laquelle il était attaché. 3° *Pierre Bayle*, qui le suit, ne s'attendait guère peut-être à se trouver ici; lui qui était éminemment sceptique, est analysé par l'abbé Dubois de Launay, qui, en convenant que ses principes sont souvent dangereux, tire, dit-il, lui-même de l'or d'un limon très-impur, et cet or n'en est pas moins précieux. 4° *Nicolas Leclerc* était aussi protestant; mais son jugement était solide, et son *Traité de l'Incrédulité*, où il examine les motifs qui portent les incrédules à rejeter la religion chrétienne, est le plus irréprochable de ses ouvrages; il méritait donc de se trouver ici. 5° Enfin, *Louis Ellies du Pin* donne pour terminer un *Traité de la doctrine chrétienne et orthodoxe*.

Ces six volumes ne complètent pas la collection; le titre annonce un assez grand nombre d'autres auteurs qui fourniront la matière de plusieurs volumes. On ne peut donc qu'admirer le zèle de l'infatigable éditeur, dont nous allons annoncer les Catéchismes ainsi qu'une foule d'autres publications.

CATÉCHISMES PHILOSOPHIQUES, polémiques, historiques, dogmatiques, moraux, liturgiques, disciplinaires, canoniques, pratiques, ascétiques et mystiques, de Feller, Aimé, Scheffmacher, Rohrbacher, Pey, le François, Alletz, Almeyda, Fleury, Pomey, Bellarmin, Meusy, Challoner, Gother, Surin et Olier; annotés, complétés et actualisés; publiés par M. l'abbé M***, éditeur des Cours complets. — Paris, 1843, chez l'éditeur, rue d'Amboise, hors la barrière d'Enfer. 2 vol. in-4°. Prix : 6 fr. le vol.

Le but de ces seize catéchismes est : 1° de prendre l'homme à l'état d'incrédulité pure, ou de doute, ou même de croyance, mais de croyance sans action sur la pratique, pour lui donner la foi, la conviction et les œuvres; 2° de le faire passer par tous les degrés de la science et de la vie chrétienne, en lui apprenant ce qu'il doit savoir, croire et pratiquer; 3° de le pousser jusqu'au spiritualisme le plus con-

sommé en l'initiant à tous les secrets des voies intérieures. Telle est l'annonce de l'éditeur, M. l'abbé Migne, sans rien changer à ses expressions.

Ces catéchismes, ajoute-t-il, peuvent donc être rangés en trois grandes catégories : 1° les philosophiques, qui mènent à la foi, la confirment, l'augmentent et la fertilisent ; 2° les doctrinaux, qui produisent la science, la dirigent et la fixent ; 3° les spirituels, qui mènent à la perfection et y font trouver le bonheur.

Dans les premiers, on se défend et on attaque ; on détruit et on établit. Dans les seconds, on développe la science chrétienne. Dans les troisièmes, on fait monter de degré en degré jusqu'au plus haut sommet de la sainteté, c'est-à-dire au perfectionnement complet de la chair, de l'intelligence et de la volonté humaines. Un tel recueil est évidemment destiné à former un parfait chrétien, et l'éditeur mérite notre reconnaissance pour l'avoir composé.

Les catéchismes français ne lui ayant pas paru suffisants pour atteindre ce but, il a cru devoir recourir à un Belge dans *Feller*, à un Allemand dans *Scheffmacher*, à un Portugais dans *Almeyda*, à un Italien dans *Bellarmin*, à deux Anglais dans *Challouer* et *Gother*. L'éditeur donne ainsi à ses catéchismes un caractère imposant d'universalité. La forme en est toujours par demandes et par réponses. C'est essentiellement celle de ces sortes d'ouvrages destinés surtout à l'enseignement. Chaque catéchisme est précédé d'une vie de l'auteur et d'une critique de son ouvrage. Celle du catéchisme de l'abbé Fleury, par exemple, est faite avec sévérité, précisément à cause de la réputation de l'auteur. Le *Catéchisme du Sens commun, par l'abbé Rohrbacher*, directeur actuel du séminaire de Nancy, juge très-bien Platon, Aristote et Zénon. Il règne un caractère particulier dans l'*Harmonie de la raison et de la religion*, par Almeyda. Les interlocuteurs, qui sont en assez grand nombre, ont une conversation animée où chacun parle suivant ses idées ; Théodore, qui leur enseigne la bonne doctrine, les combat successivement ; il s'efforce de prouver que notre religion chrétienne n'est qu'un développement de la morale naturelle, et ce projet, assurément très-louable, ne peut que faire lire son ouvrage avec un vif intérêt.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE.

NUMÉRO 95. — NOVEMBRE 1843.

Sciences historiques.

COURS SUR L'HISTOIRE DES CROISADES.

SIXIÈME LEÇON [1].

Restauration de l'empire d'occident et fondation de l'indépendance du Saint-Siége : double support de l'Europe carlovingienne. — Couronnement de Charlemagne par Léon III. — Le monarque Franc devient l'avoué du Saint-Siége. — La coutume de l'avouerie, appliquée à l'Église Romaine, en consacre la liberté, et réalise en même temps dans la société chrétienne le principe de la distinction des pouvoirs spirituels et temporels. — Les résultats de ce principe, comparés dans la civilisation chrétienne et dans la civilisation musulmane, prouvent qu'il est funeste et mortel à celle-ci autant qu'avantageux et nécessaire à l'autre. — Influence de la restauration de l'empire d'Occident sur l'imagination des peuples barbares. — Les Orientaux considèrent l'Europe latine comme le pays des Francs et lui en donnent le nom. — Coup d'œil géographique sur l'empire de Charlemagne.

Après notre dernière étude sur la similitude et la différence des croisades dans le nord et dans le midi de la Gaule, revenons au centre même d'où partait l'action de ces guerres saintes, c'est-à-dire à Charlemagne. La conquête de Barcelone avait été pour son intrépide et pieux lieutenant, le duc Guillaume, la glorieuse représaille de l'invasion musulmane de 793. Mais pour le grand monarque elle avait eu naturellement plus d'importance, et tout prouve que ce prince y vit la meilleure garantie de la supériorité des Francs dans les guerres de la Péninsule.

Quant à la cause morale, à la source première et définitive de cette supériorité, où Charlemagne l'avait-il trouvée? Dans la couronne impériale reçue des mains du pontife de Rome. Cette couronne, à laquelle étaient attachées toutes les destinées de l'Europe latine, était en déshérence depuis quatre siècles; et c'est alors qu'elle devint l'anneau d'une merveilleuse alliance entre le monarque Franc et la Papauté. L'union la plus intime avec le Saint-Siége existait sans doute depuis Pepin et Charles Martel, mais librement et sans engagement réciproque. L'union nouvelle fut, au contraire, obligatoire comme un contrat synallagmatique, revêtu des formes les plus solennelles aux yeux de la chrétienté.

Rappelons d'abord comment, en s'associant tous les représentants des vieilles traditions, Charlemagne avait agi le plus souvent d'après les avis des pontifes de Rome. Tandis qu'il dompte en effet les ennemis de l'Église et de la civilisation, les Papes de leur côté veillent pour lui et lui donnent sans cesse des témoignages de sollicitude ; ils l'instruisent des tentatives de révoltes des princes Lombards, des intrigues des Grecs, de toutes les nouvelles d'Orient [1];

[1] Voir la v[e] leçon au n° 84, t. XIV, p. 446.

[1] *Recueil des Hist. de France*, t. V, p. 590, 557, 560, 575.

et ils déterminent ainsi ses actes les plus décisifs. Il suffit d'ailleurs d'ouvrir le code Carolin pour être convaincu que lorsque le bras de Charlemagne est partout, la tête qui pense le plus aux intérêts généraux de la chrétienté est vraiment dans la cité romaine. Nul autre donc que le Pape n'aurait pu songer à ressusciter l'empire d'Occident[1]. Mais d'un autre côté, Charlemagne n'était-il pas seul capable de réaliser ce que les chefs de l'Église avaient conçu pour sauvegarder les destinées du christianisme. Il s'agissait aussi de faire prendre racine au principe le plus fécond de la civilisation moderne, à celui dont les conséquences se développent encore sous nos yeux, au principe de l'indépendance du Saint-Siége qui devait réaliser dans le monde des faits politiques la distinction des pouvoirs temporels et spirituels. Cette distinction, base essentielle de la civilisation chrétienne, avait été méconnue aussitôt après Constantin, par les empereurs de Bysance. Les princes ariens l'avaient proscrite et persécutée, et les princes orthodoxes, par suite de l'ancien mécanisme de la société romaine, en avaient mal compris et entravé l'application. Mais le moment était enfin venu où la vieille société, renouvelée dans son esprit par sa conversion au christianisme, allait se rajeunir également dans sa constitution extérieure, en donnant une base toute nouvelle au pouvoir impérial et le fondant, à l'avenir, sur l'indépendance temporelle du pouvoir religieux. La papauté avait commencé par s'affranchir des dangers les plus urgents, en recevant d'abord de Pepin l'exarchat de Ravenne, et ensuite de Charlemagne, soit la confirmation, soit l'augmentation des dons de son père. Mais ce n'était point assez, il lui fallait un protecteur d'office pour ses destinées futures; et c'est dans ce but qu'elle éleva par degré le monarque Franc vers la suprême dignité qui l'attendait. Elle lui fit donc successivement accepter le titre de patrice de Rome et de protecteur de l'église de Saint-Pierre, en même temps qu'elle accoutumait les Romains à le considérer comme leur allié naturel. Ainsi le dénouement se préparait par ce double mouvement ascensionnel, mais tout était encore incomplet de part et d'autre. Et une cruelle expérience ne prouva que trop, par exemple, combien la liberté du pouvoir pontifical était loin encore d'être assurée. Léon III, successeur d'Adrien, au printemps de l'année 799, et au milieu d'une procession, fut tout à coup attaqué, jeté à bas de son cheval, et sur le point de perdre la vie par la fureur d'une faction que dirigeait le neveu du dernier Pape. Secouru à temps par le duc de Spolète, Léon, une fois sauvé, trouva, dans ses derniers périls, l'occasion la plus propice de poursuivre la grande politique de ses prédécesseurs; il parvint à se rendre en Germanie auprès de Charlemagne, et lui demanda protection et vengeance. L'une et l'autre ne se firent pas attendre. Léon III rentra dans Rome avec une escorte d'évêques, de comtes et de leudes qui devaient défendre sa personne en attendant Charlemagne, qui les suivait de près avec une armée. Le monarque des Francs et des Lombards, entouré des représentants de toutes les races barbares, se rendait alors, pour la dernière fois, dans la capitale du monde chrétien. Jamais plus grand dessein ne l'y avait attiré. D'abord il fit exiler les sacriléges assassins du Pape, qui lui-même avait voulu se justifier par serment des crimes dont ses ennemis l'avaient odieusement accusé; puis, quand vint le jour de Noël, Charles, revêtu de l'habit de patrice, se rendit à la basilique de Saint-Pierre. Il assista aux saints mystères célébrés par Léon; et c'est alors que le Pontife ayant placé tout à coup une couronne précieuse sur la tête de Charlemagne qui était prosterné devant le sépulcre des Saints-Apôtres, l'Église retentit aussitôt de ces acclamations répétées : *Vie et victoire à Charles Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur des Romains.*

[1] Cette pensée semble percer dans les moindres détails : par exemple quand, à la requête d'Adrien et de Léon, Charlemagne déposant l'habit des Francs, se montra deux fois dans Rome avec l'habit de Patrice : *lingâ tunicâ et chlamide amictus et calceamentis quoque romano more formatis.*

Le monarque parut surpris et confus; mais Léon ajoutant à cette élection déjà si solennelle la consécration de l'huile sainte, et rendant au prince tous les honneurs dus à son caractère impérial, Charlemagne parut céder à une pieuse violence et consentit à se relever empereur d'Occident[1]. Au titre officieux de défenseur de l'église de Saint-Pierre, il joignit alors tous les priviléges de la souveraineté romaine; et les anciennes prétentions des maîtres de Bysance disparurent pour jamais devant la majesté de sa nouvelle couronne. — Quant aux droits du Pontife à relever ainsi l'empire déchu et à le rétablir sur de nouvelles bases, jamais dans les idées libres et chrétiennes du moyen âge pareil acte n'avait revêtu un plus haut et plus complet caractère de légitimité.

A cette époque, en effet, dans les obligations temporelles qui liaient le vassal au suzerain l'obéissance de l'un était toujours subordonnée à la protection de l'autre. Or, nous savons comment les empereurs grecs avaient obstinément refusé de s'occuper de Rome et de la protéger lorsqu'ils ne s'en étaient pas fait les oppresseurs. La liberté d'agir selon les intérêts de la défense avait donc été rendue de plein droit au peuple de Rome; près d'un siècle entier en avait consacré la jouissance, et c'est alors qu'à la place des anciens despotes dont une suite de grands pontifes l'avaient affranchie, Léon III lui avait donné un protecteur dont l'épée devait défendre l'héritage de ses traditions et assurer à l'avenir du Saint-Siége le plein exercice de ses droits spirituels.

L'usage de ce protectorat n'était d'ailleurs pas nouveau, et il existait partout plus ou moins développé au milieu des mœurs barbares qui l'avaient rendu nécessaire. Sous le nom d'*avouerie* il avait été fondé pour la sécurité des églises particulières, et surtout des abbayes qui, dans leur isolement, avaient plus besoin d'être abritées contre les innovations de la force brutale. Quand un abbé, par exemple, avait à se garantir de seigneurs trop voisins et trop avides de pillage, il choisissait un d'entre eux et lui accordait divers droits sur ses terres, en échange desquels l'homme d'armes, honoré du titre d'avoué, d'avocat, vidame ou représentant du monastère, s'engageait à lui donner secours et protection. Ce furent des rapports de même nature, mais élevés à leur suprême puissance, qui existèrent entre la Papauté et les nouveaux empereurs d'Occident[1]. Ceux-ci furent donc, non plus les souverains comme avaient été les anciens empereurs, mais seulement les avoués du Saint-Siége : système entièrement nouveau dont les résultats civilisateurs purent dès lors s'apprécier par la comparaison avec les effets du système bysantin; car dans celui-ci les monarques, maîtres absolus du temporel, n'avaient pas moins de prétentions pour le spirituel et tendaient sans cesse à y reconstituer, par la confusion des deux pouvoirs, le califat païen ou musulman.

Ainsi les Papes, en s'assurant une avouerie dans la constitution du Saint-Empire, sauvèrent la civilisation chrétienne de son danger mortel, c'est-à-dire du despotisme politique et religieux dans les mains d'un seul. Ce danger, sans doute, se renouvela plus tard dans les fameuses querelles du sacerdoce et de l'empire, quand l'ambition des empereurs d'Allemagne voulut substituer aux droits d'avoué du Saint-Siége ceux d'une souveraineté féodale. Mais en ce nouveau péril les vrais héritiers du génie

[1] Eginard (c. 23, p. 124-128). — Anastase (*Vita Leon. III*, p. 119). — Theophane (*Chron.* p. 399), parlent de l'onction; Sigonius (d'après l'*ordo Romanus*), du serment; et les *Annales Bertiniani* (*Script.* Muratori, t. II, p. II, p. 505), des hommages ou de l'adoration que lui rendit le Pape, *more antiquorum principum*. — Voir sur la restauration de l'empire d'Occident, Noël Alexandre (*Sæcul. IX, Dissert.* I, p. 390-397), Pagi (t. III, p. 418), Muratori (*Annali d'Italia*, t. VI, p. 539-563).

[1] Ducange (*Gloss. lat.*, t. I, p. 59) prouve évidemment que les empereurs n'étaient que les avoués et avocats de l'Église Romaine : *advocatus et defensor S. R. E.*

D'autres, comme Muratori, n'ont voulu voir dans le Pape que l'exarque de l'empereur d'Occident. Mais dans ce cas, quel avantage y avait-il à se déclarer indépendant des Grecs? D'autres, enfin, comme Mosheim (*Institut. Hist. eccles.*, p. 264, 265), croient que les papes tenaient Rome en qualité de vassaux de l'empire, mais comme possédant la plus honorable espèce de fief ou de bénéfice.

catholique de Charlemagne, les rois de France, ne firent pas défaut à l'Église. Par leur alliance avec les Papes, ils rétablirent l'indépendance du Saint-Siège, et sauvèrent avec la distinction des deux pouvoirs les principes essentiels de la liberté moderne et de la véritable civilisation. Le renouvellement de l'empire d'Occident par Léon III et Charlemagne est donc le fait dominateur de tout le système chrétien.

C'est le point de départ de la société catholique et ce qui la distinguera plus tard, à l'intérieur comme au dehors.

Ainsi, Rome est désormais affranchie des prétentions des Grecs qui l'avaient dépouillée de la plupart de ses domaines et de la plus grande partie de sa juridiction religieuse. L'église de saint Pierre qu'une politique tour à tour perfide et violente n'avait cessé d'amoindrir au profit du patriarcat de Constantinople, et aurait voulu frapper à mort en la réduisant d'abord au rôle de simple chef-lieu d'évêché, l'Église du prince des apôtres allait enfin revivre dans ses espérances, comme dans ses souvenirs. Avec un protecteur pour sa faiblesse temporelle, qui devait être aussi un instrument pour ses grandes pensées, elle retrouvait à la fois son passé et son avenir dans les conditions nouvelles de l'empire latin. Le pouvoir impérial s'y trouvait en effet tout nouveau, attaché qu'il était à l'obligation du couronnement pontifical à Rome même. Ainsi Rome, forte de son seul nom, donnait déjà la mesure de sa puissance en obligeant les vainqueurs de l'Occident à venir recevoir l'empire des mains des successeurs de saint Pierre. Libre donc et sûre de l'être par la protection de son avoué, Rome devint véritablement la tête de la chrétienté, tandis que les empires d'Occident et d'Orient en auraient formé comme les deux bras, si ce dernier avait fonctionné avec le dévouement et la promptitude de l'autre. Mais les deux empires s'animèrent d'un esprit trop différent pour présenter dans leur rapport avec Rome une pareille unité. Toutefois la pensée centrale du christianisme, constituée indépendante, n'en restait pas moins une et continue dans le Saint-Siége, quels que fussent d'ailleurs les divisions politiques et les morcellements des deux empires. Or, c'est là un fait unique dans l'histoire où l'on ne saurait trop apprécier la distinction des pouvoirs temporel et spirituel chez les chrétiens. Chez les musulmans, au contraire, la moindre division temporelle ne pouvait éclater sans qu'un schisme religieux n'en fût la conséquence, car par suite de la confusion des deux pouvoirs, il s'y trouvait autant de prétendants au kalifat qu'il surgissait de prétendants au trône. Alors, par exemple, il y avait deux kalifes, l'un à Bagdad, l'autre à Cordoue, tous les deux chefs de la prière et dépositaires du dogme qu'ils interprétaient, chacun dans le sens de sa politique; et plus tard il y en eut un si grand nombre que l'Islamisme sembla l'hydre aux cent têtes. De là, l'anarchie religieuse qui divisait les musulmans, sitôt que la division pénétrait dans leurs institutions politiques. Au contraire dans le Christianisme, la plus grande diversité politique, souvent même les plus fortes oppositions ont pénétré dans l'ordre des faits temporels et y ont été reconnues légalement, sans que l'unité de pensée et de croyance ait été en rien affaiblie. Ainsi l'empire d'Orient et celui d'Occident, malgré leur profonde antipathie, se réunissaient dans leur foi commune à la chaire de saint Pierre. Bagdad et Cordoue, au contraire, s'anathématisaient au point de vue religieux comme au point de vue politique. Dès l'époque de Charlemagne, on voit donc comment la distinction des pouvoirs politique et religieux présentait aux chrétiens un principe d'une fécondité inépuisable. C'est, en effet, ce principe réalisé par l'indépendance du Saint-Siége, qui devait à la fois sauver l'Église du despotisme et de l'anarchie, et par la liberté civile et religieuse qui en était la conséquence, assurer la supériorité de la civilisation chrétienne sur la civilisation musulmane. Les fortunes si diverses des deux civilisations prouvent également ce fait capital. Ainsi, quand la distinction des deux pouvoirs a triomphé chez les chrétiens, comme à l'époque de Charlemagne ou au siècle de Philippe-Auguste et de saint Louis, la société chrétienne a triomphé au même degré au dedans et au dehors. Ce

même principe, au contraire, a été la cause directe de la décadence de l'Islamisme. Toutes les fois qu'il a pénétré chez les musulmans, par exemple, au 10e siècle, quand les kalifes de Bagdad, distincts des chefs militaires, ne furent plus que des chefs religieux. Alors, en effet, tout déclinait en Orient et prouvait bien que le principe essentiel de la société orientale était la concentration des deux pouvoirs en une seule main, et que cette concentration faisant défaut, tout devait manquer avec elle. La contre-épreuve de cette vérité se retrouve à l'époque où les monarques féodaux de l'Europe, par la nomination simoniaque des évêques et des abbés, absorbèrent le pouvoir spirituel de l'Église, alors surtout que les empereurs d'Allemagne, appuyés sur l'ancien droit romain, essayaient de restaurer l'antique souveraineté des Césars, au détriment du contract synallagmatique, source du pouvoir carlovingien. Eh bien, le christianisme déclinait alors à son tour avec une effrayante rapidité, tandis que c'est précisément par une concentration analogue des deux pouvoirs que devait se relever l'Islamisme à l'apparition des Osmanlis. Ces alternatives de haut et de bas en pareilles circonstances ne laissent aucun doute sur les principes opposés qui constituent les deux civilisations. Nous trouvons donc ici la preuve et la contre-épreuve de cette vérité, que toutes les grandeurs de notre moyen âge et des temps modernes sortirent directement ou indirectement de la distinction des deux pouvoirs. Réalisée par l'indépendance du Saint-Siége au point de vue le plus général pour la chrétienté, cette distinction le fut encore dans chaque royaume par l'indépendance des justices ecclésiastiques. Quant aux relations suprêmes du pape et de l'empereur, qui servaient de modèle à celles d'un ordre inférieur, elles se développèrent progressivement, et nous allons en voir la formule complète au 13e siècle, d'où nous pourrons mieux juger quel en fut le germe primitif à l'époque de Charlemagne.

Le *Miroir de Souabe*, rédaction authentique et légale des coutumes allemandes au 13e siècle, s'exprime en ces termes :

« Dieu qui est le prince de la paix, en montant au ciel, a laissé deux glaives sur la terre pour la défense de la chrétienté : celui de la juridiction séculière et celui de la juridiction ecclésiastique. Tous deux furent remis à saint Pierre, et le pape à son tour remet à l'empereur le glaive séculier. Pour lui, il garde le glaive ecclésiastique afin de faire justice selon le besoin des temps. Il monte un blanc palefroi, et l'empereur lui doit tenir l'étrier, de peur que la selle ne remue ; signifiant ainsi que si quelqu'un résiste au Pape, les princes temporels le doivent contraindre..... Le choix du roi des Romains appartient aux Allemands ; il est installé sur le trône d'Aix-la-Chapelle, du consentement de ceux qui l'ont choisi ; il prend alors le pouvoir et le titre royal. Mais lorsque le Pape l'a consacré et couronné, il reçoit la pleine puissance de l'empire, et le nom de César.... Le Pape seul peut excommunier l'empereur : il ne le peut que pour trois causes : si l'empereur doutait de la foi, s'il quittait son épouse, s'il détruisait les églises... Tout prince laïque qui ne punit pas les hérétiques, mais qui les défend et les protége, doit être excommunié par le juge ecclésiastique. S'il ne s'amende point dans l'année, l'évêque doit le dénoncer au Pape. Après quoi le Pape doit le priver de sa puissance et de ses honneurs. Ainsi faut-il juger les grands comme les pauvres. Nous lisons aussi que le pape Innocent a déposé l'empereur Othon pour d'autres crimes. C'est selon le droit que les pontifes agissent ainsi. L'empereur n'est point au-dessus de la loi : il ressort du tribunal du comte palatin. Toute condamnation infamante entraîne sa déchéance (1). »

Ainsi, la papauté et l'empire étaient comme l'âme et le corps de la chrétienté. En réalisant cette double pensée qui constituait et distinguait en même temps les deux pouvoirs, Charlemagne touchait donc à l'apogée de sa gloire ; il y marquait le sommet de l'histoire moderne. Toutes les nobles entreprises ne devaient-elles pas en effet

(1) Voir dans le savant ouvrage de M. l'abbé Gosselin.

converger vers ce fait culminant, ou en partir?

Maintenant qui pourrait dire l'immense effet moral que la résurrection inattendue de la grandeur romaine avait produit sur l'esprit des barbares? La tunique sans couture de l'antique civilisation avait été déchirée par eux comme à plaisir. Depuis quatre siècles, chaque race du nord en avait enlevé ou une province ou un royaume. Mais ce vieil empire de Romulus, dont ils foulaient partout quelques débris et dont ils n'étaient souvent efforcés de relever les ruines, était encore un colosse pour leur imagination.

D'ailleurs les Lombards avaient perdu l'autorité qu'ils avaient usurpée en Italie; l'arrière-garde des Francs, les Saxons et les Germains, déjà à moitié convertis, avaient renoncé à troubler le Christianisme sur les bords du Rhin et du Danube; enfin les débris de la race héroïque des Goths qui, dès 376, était venue s'établir au sein de l'empire de Bysance, et avait de là promené ses campements en Grèce, en Italie, en Gaule et en Espagne, ces nobles restes s'étaient placés d'eux-mêmes sous l'étendard glorieux de la race de Charles.

Ainsi vaincus ou ralliés, et bénissant leur défaite autant qu'ils célébraient leur union inattendue, tous ces barbares purent comprendre alors pourquoi le génie cosmopolite de Rome les avait originairement acceptés pour auxiliaires, et pourquoi tour à tour il avait cédé une partie de la Gaule aux Visigoths, appelé Théodoric en Italie, nommé Clovis consul et patrice, et donné en fief la Pannonie aux Lombards.

Il ne restait donc plus à celui qui avait rassemblé en une seule association tant de races longtemps parjures à la foi du nom romain, qu'à les ramener sous l'étendard qu'elles avaient déserté, et à les inaugurer, en quelque sorte, dans sa personne, sur le trône restauré de l'empire d'Occident.

Ainsi la gloire de Charlemagne, qui fut si fidèle à l'esprit de sa famille, aux qualités natives et à la poésie de sa race, dont il fit recueillir les chants nationaux, la gloire de ce prince essentiellement germain par le cœur, fut de s'être fait Romain par la tête, et d'avoir compris cette vérité méconnue des autres rois barbares, que l'avenir de la civilisation, malgré toute absence de force matérielle, était encore à Rome, en Italie, et dans l'alliance de la papauté, c'est-à-dire à la fois dans la restauration des vieilles idées romaines et dans les traditions vivantes du christianisme. Magnifique et féconde conception qui releva par la main d'un barbare ce que les barbares avaient détruit! Mais ce fut en même temps le triomphe complet de la Rome des Pontifes, qui, aussi bien que celle des empereurs, savait gagner ses ennemis et en faire des citoyens romains.

On aurait donc pu répéter de nouveau ces vers de Claudien sur la puissance d'assimilation que la cité romaine exerçait alors sur ses vainqueurs, comme elle l'avait exercée autrefois sur ses vaincus ;

Hæc est in gremium victos quæ sola recepit,
Humanumque genus communi nomine fovit
Matris, non dominæ ritu.....
Hujus pacificis debemus moribus omnes...,
Quod bibimus passim Rhodanum, potamus Orontem
Quod cuncti gens una sumus[1].... »

Grâce donc à cette alliance de Charlemagne et du Saint-Siége, les Francs, devenus les défenseurs de l'Église latine, étaient maintenant les héritiers de la puissance romaine, et leur privilége était de veiller à l'honneur de la chrétienté. « Leur sceptre, disait le « poëte Ernold, fleurissait dans les « mains vigoureuses de Charles, que « l'univers honore hautement du nom « de père; et cette race héroïque, ré« pandant au loin et de tous côtés les « éclats de son tonnerre, remplissait le « monde du bruit de son nom. »

Voilà pourquoi, depuis lors, l'Europe commença à être regardée comme la terre même des Francs, et pourquoi le nom de la France, représentant celui de la chrétienté tout entière aux yeux des géographes orientaux, alla grandissant de siècle en siècle, pour conserver jusqu'à nos jours son prestige sans égal.

Si donc l'histoire des noms est aussi

[1] Claudianus, *De laudibus Stilicon*is, lib. III, v. 150-159.

l'histoire des choses, le nom de France, donné à l'Europe latine par les musulmans, est un des faits les plus significatifs de l'époque carlovingienne. Ainsi Massoudi, auteur arabe du 10e siècle (943), parlant du mont Etna en Sicile, le place dans le pays des Francs de la terre de Magreb [1]. Donc toute l'Europe latine, jusqu'à la Sicile occupée par les musulmans, avait dès lors pris le nom de la race chevaleresque qui l'avait sauvée par la victoire de Poitiers, sous Charles Martel, et en avait assuré la grandeur, sous Charlemagne, par la restauration de l'empire d'Occident.

Quel empire, en effet, que celui de Charlemagne, si on le considère, soit dans ses frontières politiques, soit dans les limites de son influence morale! Sous l'un et l'autre rapport, on peut y découvrir facilement tous les germes du moyen âge, et par conséquent les éléments primitifs de l'Europe moderne [2].

Au nord, par suite d'une alliance avec les Danois, Charlemagne s'était arrêté à l'Eyder, à l'entrée de leur péninsule, tandis que la défaite éclatante du paganisme Saxon portait bien au-delà la renommée de ses armes chrétiennes. Formant alors son avant-garde de tous les peuples d'origine et de langue germanique, il les avait le premier réunis sous son sceptre, et s'était définitivement établi avec eux sur l'Elbe et sur le Danube. Pour mieux s'y fortifier, il allait de là percevoir des tributs jusque chez les races Slaves des bords de la Baltique, de l'Oder et de la Vistule, sur les mêmes territoires qui forment aujourd'hui la Prusse, la Pologne et la Bohême. Ces régions si longtemps inexplorées s'ouvraient donc à l'ardeur évangélique des missionnaires, et nous pouvons entrevoir de là les conquêtes nouvelles que leur zèle, jadis civilisateur des bords du Rhin, étendra plus tard, avec une prodigieuse rapidité, jusqu'au fond de la Scandinavie, ou bien au milieu des races Slaves destinées à leur tour, par leur conversion au christianisme, à servir d'avant-garde contre les invasions de Gengis-Khan et des Tartares-Mongols.

Quant aux frontières orientales de son empire, Charlemagne les avait établies sur les ruines de la formidable invasion d'Attila qui semblait s'être impunément perpétuée jusqu'au 8e siècle, avec les campements des Avares ou des Huns dans la Pannonie. — Ces Huns établis sur les deux rives du Danube et séparés d'abord des Bavarois par les rivières d'Ens et de Kembs furent repoussés en 791 au-delà du confluent du Rab. Ils virent alors des colonies bavaroises, implantées par Charlemagne dans la contrée qu'ils venaient d'abandonner. Enfin, en 796, chassés au-delà du Tibisque ou de la Theiss, après la perte du Ring, leur campement royal, ils perdirent par la conversion d'une partie d'entre eux tout le pays qui s'étend jusqu'au confluent de la Drave et du Danube.

La domination des Francs s'étendit alors jusqu'à l'extrémité de la Pannonie inférieure et y fut attestée par le nom de *Franco-Chorium* dont il est parlé dans Nicétas et par celui *Franca-Villa* que les premiers croisés du 11e siècle trouvèrent dans l'intervalle de la Drave et de la Save. C'est à cette seconde époque que fleurit et se développa le beau royaume de Hongrie, dont les ruines des villages barbares, et les cendres de leurs fortifications deux fois incendiées, avaient reçu le germe primitif de la main de Charlemagne. Grâce donc à ce prince, la route du Danube et les communications par terre avec Constantinople se trouvèrent alors rouvertes comme au temps de Trajan ou de Théodose, en attendant les croisés du 11e siècle qui devaient se souvenir de pareils itinéraires pour atteindre l'Asie mineure et la Palestine.

Depuis cette réduction de la Pannonie l'empire de Charlemagne s'était étendu jusqu'au confluent du Danube, de la Theiss et de la Save ; ce prince avait en même temps repris les anciennes provinces de l'Empire latin, l'Istrie, la Liburnie et la Dalmatie conquises par

[1] Voir le *Mémoire de M. de Guignes*, notice des MSS. tom. I, p. 17.

[2] Voir après les documents originaux le mémoire de Dom Lieble, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, *sur les limites de l'empire de Charlemagne.* (*Collection Leber*, t. II, p. 516.)

Pepin, roi d'Italie, à l'exception des villes maritimes que la politique ou la modération de son père avait laissées nominalement à l'empire grec dont il s'appliquait à ménager la jalousie. Charlemagne fit toutefois la guerre à Venise pour lui interdire la traite des esclaves chrétiens; mais il ne put la soumettre qu'accidentellement à son autorité.

Du côté de l'Occident, Charlemagne n'avait pu atteindre les anciennes limites de l'empire latin; et il semble presque qu'il les avait dédaignées pour se livrer tout entier à la conquête des races germaniques qui étaient à la fois et plus menaçantes pour la civilisation et plus faciles à conquérir que les barbares du midi. Pourtant l'Islamisme avait été refoulé sur la rive droite de l'Èbre depuis la conquête de Barcelone; et il avait été rejeté pour jamais derrière les Pyrénées, par la prise de Pampelune et l'établissement de la marche de Navarre en 806. De là ces traditions poétiques et fabuleuses, qui, dans les siècles suivants, transformèrent Charlemagne en pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle. Comme des faits de même genre, la protection du saint Sépulcre et ses relations avec Aaron el Raschid, embellis par l'imagination populaire, le firent voyager à Jérusalem avec les pèlerins de la Palestine.

Toujours est-il qu'avec l'appui de Charlemagne, les chrétiens du royaume d'Oviédo, accrus ou du moins encouragés par ceux de la Gaule, durent concevoir une ferme espérance de glorieuses représailles, et la léguèrent à ceux qui plus tard envahirent le Portugal. Or, ces derniers, tournant et pressant la puissance arabe par l'Ouest, la resserrèrent dans des limites si étroites, qu'elle n'eut plus qu'à mettre bas les armes au 15[e] siècle devant les chrétiens de la Castille et de l'Aragon. Ainsi la solution des croisades ibériques relève directement des grandes pensées de Charlemagne sur l'avenir de la Péninsule.

Enfin l'Irlande, l'île des saints, et qui était aussi celle des lettrés, après avoir si fort influé sur la culture des sciences dans la Gaule, ne pouvait rester en arrière de dévoûment pour le chef temporel de la chrétienté. Ses chefs, comme ceux des Asturies et de la Galicie, se glorifièrent d'être les sujets et les serfs du nouvel empereur [1]. De sorte que le nom de Charlemagne dut être alors répété jusqu'en Islande, découverte en 795 sous le 64° de latitude nord par les missionnaires Irlandais, qui sans doute y avaient fondé une colonie chrétienne [2]. Ajoutons à ce propos que Charlemagne avait fait graver sur une table d'argent la description du monde connu, où son empire occupait une si belle place. Mais ce n'était pas vers l'Océan que devaient alors se tourner les regards.

L'Océan n'était encore pour les contemporains de Charlemagne que la mer ténébreuse, et rien ne faisait pressentir que les croisades maritimes dussent amener la découverte de l'Amérique et du cap de Bonne Espérance. D'un autre côté, la Méditerranée, seule mer civilisée, était la mer de *Roum* ou des Romains, comme l'appelaient les géographes arabes. Or, ce nom prouve que la supériorité des Francs était loin

[1] « Adeò Adefonsum, dit Eginhard dans sa Vie de Charlemagne, Galiciæ atque Asturicæ regem sibi societate devinxit, ut is, cùm ad eum vel litteras, vel legatos mitteret, non aliter se apud illum quàm proprium suum appellari juberet. Scotorum quoque reges sic habuit ad suam voluntatem et suam munificentiam inclinatos, ut eum nunquàm aliter quàm Dominum seque subditos ac servos ejus pronuntiarent.»

A propos de ces rois scots, c'est-à-dire irlandais, n'oublions pas que l'irlandais Dicuil, contemporain de Charlemagne et peut être son geographe officiel, dit en parlant de sa patrie dans son livre *de Mensurâ orbis terræ : Circum nostram Hiberniam*, et dans un autre passage : *Ex nostrâ Scottiâ*, synonymie qui prouve que dans le moyen âge le mot *Scottia* ne désignait que l'Irlande. — Voir les recherches géographiques et critiques de M. Letronne, membre de l'Institut, sur l'ouvrage de Dicuil. Paris, 1814.

[2] C'est ce qui résulte des recherches sur l'ouvrage de Dicuil, dont M. Letronne résume ainsi les résultats :

1° Que les îles Féroër, habitées de bonne heure par des anachorètes irlandais, ont été abandonnées par eux dès l'an 725, époque de la première invasion des Scandinaves dans le nord des îles Britanniques.

2° Que l'Islande a été connue des Irlandais en 795, c'est-à-dire 65 ans avant qu'elle ne le fût des Scandinaves, et que tout contribue même à faire présumer l'existence d'une colonie Irlandaise dans cette île, à cette époque reculée, pag. 145.

alors d'être aussi bien établie sur cette mer qu'elle l'avait été déjà sur le continent européen. Pourtant Charlemagne s'y était fait redouter de la marine arabe; il l'avait chassée des îles Baléares et de la Corse, et le commerce de la Gaule avec les deux péninsules s'exerçait avec sécurité à l'abri du pavillon chrétien. Le croissant avait cessé de dominer sur le bassin occidental de la Méditerranée; et les croisades maritimes, par le commerce ou la guerre, vont maintenant lui en disputer l'empire.

R. Thomassy.

Sciences Sociales.

COURS DE DROIT CRIMINEL.

Discours d'introduction à la seconde partie du cours de droit criminel.

Dans la première leçon de notre cours [1], nous avons distingué trois espèces de pouvoirs sociaux; le pouvoir domestique, le pouvoir civil et le pouvoir religieux.

Nous avons vu qu'au temps de la naissance des sociétés, ces trois pouvoirs se trouvaient réunis dans la même main, celle du patriarche.

Plus tard, le pouvoir domestique nous est apparu séparé du pouvoir civil et religieux, mais conservant encore d'immenses attributions.

A cette époque, la réunion du pouvoir civil et religieux dans les mêmes mains prit, comme nous l'avons dit, le nom de régime théocratique.

La théocratie, qui régnait chez les Indous, chez les Égyptiens et chez la plupart des peuples civilisés de l'Orient, cessa de dominer dans les constitutions politiques des Grecs et des Romains. Cependant, quelques-uns de ses caractères se retrouvent encore au sein de ces constitutions. Les rites sacrés faisaient partie des procédures civiles et criminelles dans la république romaine. La connaissance de ces rites était une espèce de privilége du patricien, qui était en même temps législateur, jurisconsulte et pontife. Quand les empereurs réunirent entre leurs mains toutes les fonctions et toutes les dignités de l'État, la suprématie pontificale leur appartint en même temps que la suprématie politique ou civile.

Comme il n'y avait plus de bornes à leur pouvoir, il n'y en eut plus à leur orgueil, et ces hommes, héritiers d'un gouvernement populaire, ne craignirent pas de se faire adorer comme des dieux par leurs concitoyens, devenus leurs sujets.

La fierté romaine, avilie dans l'abjection de ce culte mensonger, qui poussait le paganisme jusqu'aux dernières limites de l'absurde, ne put être réveillée de son profond anéantissement que par l'enthousiasme d'une foi nouvelle. Le monde, abruti par l'esclavage spirituel et temporel, vit avec surprise des hommes refuser leur encens à ces idoles couronnées qu'on appelait les Césars. Cependant, après plus de 3 siècles d'une lutte toute morale et toute intellectuelle, la suprématie religieuse fut arrachée aux empereurs.

Ce fut dans l'ordre social le commencement d'une ère nouvelle, où le pouvoir spirituel tendit à se séparer nettement du pouvoir politique et civil.

Cette séparation ne se consomma pas entièrement depuis le premier jour, et la tolérance chrétienne laissa aux empereurs quelques prérogatives qui n'auraient pas dû être de leur domaine, purement temporel. La vraie religion, patiente comme son auteur, parce qu'elle doit être éternelle comme lui, ne voulait pas compromettre sa victoire par d'inutiles exigences, et elle atten-

[1] Ce cours a été interrompu après la fin de la première partie, au mois de novembre 1840 (voir le t. X, p. 341). L'auteur a cru devoir, en commençant la seconde partie, rappeler les principes qui servent de base à tout son cours. Il nous donne l'assurance qu'il n'interrompra pas désormais ses leçons, jusqu'à l'achèvement de la seconde partie, qui se prolongera jusqu'à nos jours.

dait de l'avenir, qui mûrit lentement toute révolution morale, les perfectionnements naturels de son gouvernement intérieur.

L'invasion des barbares du Nord dans le monde civilisé, détruisit jusque dans ses racines ce pouvoir impérial, dont le fantôme semblait être encore un objet de stupide vénération. Les successeurs des apôtres jouèrent alors le rôle sublime de médiateurs entre les vainqueurs et les vaincus ; puis, profitant de ce que les nouveaux représentants du pouvoir politique avaient perdu les traditions routinières et les allures envahissantes, usant de l'ascendant légitime qu'ils avaient acquis par la supériorité de leurs lumières et de leurs vertus, ils achevèrent de constituer avec la plus haute sagesse le gouvernement spirituel de la chrétienté, et lui donnèrent une action libre et indépendante des royautés de la terre.

Il ne nous appartient pas d'examiner ici si, dans ce grand œuvre de la séparation des deux pouvoirs, le but ne fut pas quelquefois dépassé, ni s'il fut partout complétement atteint. Qu'il nous suffise de constater le triomphe du principe, proclamé et reconnu là même où on se refuse à en admettre toutes les conséquences.

On peut encore aujourd'hui ne pas être complétement d'accord dans quelques applications de détail sur la délimitation précise qui sépare la juridiction temporelle de la juridiction spirituelle ; mais dans les pays catholiques, on convient généralement que ces deux juridictions sont et doivent rester essentiellement distinctes. La loi religieuse, dont Jésus-Christ a complété la révélation, règle les rapports de l'homme avec Dieu. Elle a pour interprètes le chef, les ministres de l'Église, ou si l'on veut, le pape et les évêques. Elle a pour domaine le *for intérieur*, ou la conscience. La même autorité, qui explique la loi, délègue les juges qui ont le droit de punir ou d'absoudre. Les peines appliquées suivant la gravité des délits ou péchés commis contre cette loi sont *les satisfactions*, *les pénitences*, *les censures*, etc.

Devant ces tribunaux sacrés, dont l'autorité toute morale n'a d'autre sanction que la foi, le délinquant devient son propre accusateur, et il est contre lui-même l'exécuteur des condamnations qu'ont méritées ses fautes.

En dehors de la société religieuse, il y a la société domestique et la société civile.

Dans la société domestique, le père a été dépouillé par l'État de la plus grande partie de l'autorité qui lui était dévolue dans l'antique Orient et sous la république romaine. Loin d'avoir sur ses enfants le droit de vie et de mort, il ne peut plus leur infliger que des peines légères. La malédiction paternelle, qui avait dans les anciennes législations de si effrayants effets, est aujourd'hui une simple imprécation dépourvue de toute sanction pénale dans l'ordre temporel, et l'exhérédation, cette arme jadis si menaçante pour l'avenir d'un fils rebelle, est réduite à d'étroites limites dans lesquelles elle perd presque toute sa force.

Quant à la société civile, elle a restreint sa compétence dans le domaine du for extérieur, où elle règne indépendante de toute autorité ecclésiastique. En revanche, elle intervient dans la société domestique pour y exercer une partie des attributions que le père de famille y remplissait autrefois comme magistrat suprême et irresponsable.

Dans le savant mécanisme de nos sociétés modernes, le pouvoir lui-même s'est souvent décomposé et divisé. On distingue le pouvoir exécutif qui règne et gouverne, du pouvoir législatif qui a la principale part dans la confection des lois, ainsi que du pouvoir judiciaire qui est chargé d'appliquer ces lois, et qui, quoique émanant fictivement du chef de l'État, existe par lui-même, une fois constitué, d'une manière séparée et distincte.

L'existence indépendante du pouvoir judiciaire est la plus importante garantie que l'ordre et la liberté puissent avoir contre le despotisme.

Quand on dit que le pouvoir qui fait les lois civiles et criminelles, et celui qui les applique, sont indépendants de toute autorité ecclésiastique ou sacerdotale, on ne veut pas dire que le christianisme

doive rester sans influence sur le législateur et sur le juge. La loi prise dans son sens général et absolu, est l'expression des vrais rapports qui existent entre les êtres. La religion qui nous donne la notion la plus parfaite des rapports de l'homme avec Dieu, est donc la première source où puisse être puisée la science de la loi. A la vérité, deux caractères bien distincts séparent la société de Dieu et des hommes, ou société religieuse, de la société des hommes entre eux ou société politique : la première a un caractère universel et absolu; elle est le lieu des intelligences qui se meuvent hors de l'étroite sphère de l'espace et du temps, et qui sont toutes appelées à se réunir dans une pensée commune de foi et d'amour. La seconde, considérant les êtres sous des rapports physiques en même temps que moraux, a nécessairement un caractère contingent; elle est limitée à un temps, à un lieu et à un nombre déterminés.

Ainsi, la loi de la société politique, quand elle ne fait que refléter son type, la loi religieuse, participe de son caractère invariable et absolu : mais quand elle règle les rapports mobiles et temporaires qui dérivent des besoins sociaux ou des conventions humaines, elle est essentiellement contingente et variable, suivant les lieux et les circonstances où elle est appelée à se manifester.

De là viennent les différences qui existent entre les constitutions et les codes des divers États.

De là encore la distinction établie dans nos lois civiles, entre les lois immuables et les lois arbitraires.

Ces principes sont, à peu de chose près, ceux des publicistes européens, depuis Domat et Grotius, jusqu'à Montesquieu, Blakstone et Hallam. Le système de la décomposition et de la distribution des pouvoirs a été regardé comme un progrès important, comme une conquête de la civilisation. Mais l'enthousiasme, peut-être exagéré, pour une des formes nées de cette décomposition, *le gouvernement représentatif*, a produit une singulière réaction en faveur de l'unité antique. Tout en prétendant nous pousser au *progrès*, on a cherché à nous ramener aux théories de l'autocratie, telle qu'elle a existé en Europe, sous les empereurs romains, depuis le règne d'Auguste jusqu'à l'établissement du christianisme, telle qu'elle existait jadis et qu'elle existe encore en Asie. On a commencé par attaquer le principe premier de la division des pouvoirs. « La séparation du « spirituel et du temporel, dit un célè« bre publiciste de nos jours, a son « origine dans le chaos du moyen âge. « C'est par le développement naturel de « l'orgueil humain et de l'ambition que « l'Église a tenté d'établir l'indépen« dance de son pouvoir. Cette tendance « à l'indépendance constitue son vice « radical; elle est, en quelque sorte, « l'histoire même de l'Église depuis son « berceau. » Nous partageons complétement cette opinion sur la tendance de l'Église à l'indépendance. Seulement nous lui faisons un titre d'éloge de ce qui paraît être dans l'auteur cité un objet de critique. Oui, dès le principe, l'Église, c'est-à-dire le christianisme lui-même, personnifié dans ses martyrs, a lutté par les seules armes de la persuasion et de la force d'inertie contre la prétention du pouvoir temporel à régner despotiquement dans la sphère de l'intelligence et de la foi. Cette lutte s'est renouvelée au moyen âge, quand les empereurs d'Allemagne élevèrent des prétentions semblables au fond, quoique différentes par la forme. Le protestantisme et surtout le schisme grec ont dévié du christianisme pur, et se sont rapprochés des religions asiatiques et du paganisme, en ce qu'ils ont rétabli l'unitarisme, aboli depuis que la civilisation catholique s'était constituée. Les deux pouvoirs se sont de nouveau confondus. Le pontife a été *empereur* ou *roi*, et le *roi* ou *empereur* a été *pontife*. Les prescriptions du culte et même les enseignements de la foi ont émané du trône, que ce trône fût occupé par une jeune fille ou par un vieillard, par un déiste ou par un athée. Les dogmes sont descendus au niveau des lois civiles ou même des réglements de police. L'homme soumis à la religion d'État a été sommé d'obéir comme

sujet, là même où il ne devait obéir que comme chrétien : il n'a pas pu en appeler de l'autorité temporelle a l'autorité divine. Il a fallu qu'il se courbât sous la règle spirituelle imposée par le souverain, quel qu'il fût. Dans un tel état de choses, la conscience n'a plus eu de sanctuaire où se réfugier contre la tyrannie; la liberté religieuse, en perdant l'Église catholique, a perdu son inviolable droit d'asile.

Ne pourrions-nous donc pas ici retourner les paroles de l'illustre publiciste, et dire : « Le vice radical des « églises séparées de la communion « romaine, c'est leur tendance à la dé- « pendance complète des pouvoirs tem- « porels auxquels elles sont soumises? »

Or, cette dépendance serait aujourd'hui un asservissement consommé dans les royaumes protestants, si les souverains de ces royaumes n'étaient pas contenus par l'influence qu'exerce sur l'opinion de leurs propres sujets le spectacle de l'indépendance religieuse du clergé catholique dans les pays voisins des leurs ; d'ailleurs quelques-uns des souverains protestants se sont trouvés dessaisis par la constitution politique d'une partie des attributions de l'autocratie. Ainsi, en Angleterre, l'augmentation du pouvoir du roi dans l'ordre spirituel s'est trouvée en partie compensée, si je puis m'exprimer ainsi, par la diminution de ses prérogatives temporelles au profit du parlement. La liberté religieuse a été momentanément opprimée; mais la liberté civile lui a donné les moyens de reconquérir presque tout le terrain qu'elle avait perdu.

Pour bien juger les inconvénients de l'*unitarisme*, il faut donc aller dans une contrée où il a pu porter tous ses fruits et entraîner toutes ses conséquences. Cette contrée-type sera pour nous la Russie, où tous les pouvoirs, soit civils, soit spirituels, sont concentrés dans la même main ; la Russie, qui ne touche que sur une de ses frontières les moins étendues aux pays où règne le principe de l'indépendance catholique. Là, le prosélytisme, cet élément essentiel de la liberté religieuse, est puni comme un crime d'État. Là encore, il est défendu, sous des peines sévères, à celui-là même qui se convaincrait par ses propres études de l'infaillibilité de l'Église romaine, de quitter la religion de l'État pour le catholicisme. Là enfin, la force et la séduction sont, tour à tour, employées pour ramener à l'*unité* tous les sujets *dissidents*. C'est ce même principe d'*unitarisme* qui attira sur les premiers chrétiens les persécutions des empereurs.

C'est ainsi que l'*unitarisme* pur conduit nécessairement à la tyrannie. Au contraire, quand même un roi réunit dans sa main tous les pouvoirs *temporels* ou civils, s'il n'a pas le pouvoir spirituel, et s'il reconnaît l'indépendance de l'Église, soyez sûr qu'il ne sera jamais un tyran. La limite morale qui sera imposée à son autorité sur ce point important suffira pour la contenir même sur d'autres points. Le souverain catholique s'accoutumera à respecter la dignité de l'homme, en respectant la dignité du chrétien ; il s'arrêtera devant les résistances généreuses de la conscience, dans l'ordre civil comme dans l'ordre religieux. Il se gardera d'attenter à la liberté du juge et même de l'administrateur, qui lui auront refusé de s'associer à un acte de vengeance ou d'arbitraire. Ses oreilles, habituées au langage des apôtres et de leurs successeurs, ne seront pas choquées de ces mots : *nous ne pouvons*, prononcés par un d'Orthès, un Molé ou un Séguier, pour toute réponse à un ordre barbare.

Après tout, dans un tel ordre de choses, il y aura toujours une liberté, celle de la chaire, et le peuple aura pour défenseurs ses évêques, ou même le chef de l'Église. C'est ce qu'on a vu aux beaux jours du moyen âge. La papauté rendit alors d'immenses services aux peuples qui l'ont malheureusement trop oubliée aujourd'hui.

Il semble du moins que tous ceux qui se sont occupés sérieusement d'études historiques et sociales devraient reconnaître les avantages de la monarchie tempérée par le droit chrétien. Cependant, il n'en est pas ainsi, et un brillant historien a semblé toucher la question en sens inverse, en prétendant[1] « qu'un

[1] « Le saint Pontificat, le saint Empire romain,

« ordre double était nécessairement un « désordre. » L'ordre ne pourrait donc exister qu'avec l'unitarisme ou l'autocratie, c'est-à-dire le despotisme! Mais alors il faudrait ne tenir aucun compte d'un élément essentiel de toute société humaine, la *liberté* ou le *droit*. Il faudrait, comme à Constantinople, proscrire toute *opposition* au souverain comme une *révolte* et un *sacrilége*.

Il nous semblerait, au contraire, que, puisque cette opposition existe, il vaudrait mieux la régulariser que la détruire ; et, plutôt que d'en chercher les organes au sein du peuple lui-même, qui est l'une des deux parties intéressées, et d'armer ainsi sans cesse les passions des gouvernés contre les gouvernants, ne serait-il pas plus sage de recourir à un pouvoir modérateur, placé en dehors de ces antagonismes égoïstes? L'Église exercerait ainsi une sorte d'arbitrage moral dans tous les pays chrétiens. Elle serait appelée à prévenir, par ses décisions, les séditions intestines et les guerres extérieures. Au reste, nous ne prétendons pas dire que cette mission temporelle ait été donnée à l'Église par Dieu, ni qu'elle fût infaillible, en matière politique, comme elle l'est en matière de dogme. Seulement nous croyons que l'humanité gagnerait infiniment en déférant à ce tribunal sacré les causes qui la divisent et qui déchirent son sein. Ce conseil, électif de vieillards qu'on appelle le sacré collége, deviendrait bientôt le conseil amphictyonique de l'univers.

Du reste, nous consentons à laisser reléguer, au rang des utopies, cette idée de confédération chrétienne que deux hommes, bien positifs pourtant, Henri IV et Sully, avaient conçue comme étant d'une réalisation non-seulement possible, mais facile et prochaine. Nous ne voulons pas approfondir tous les maux qu'a faits à l'Europe et au monde le poignard de Ravaillac, en empêchant l'exécution de ce plan sublime. Toujours est-il, qu'en présence des pouvoirs matériels qui glorifient les faits accomplis, il existe aujourd'hui même un pouvoir moral qui place avant tout les priviléges de la conscience et le règne du droit. L'existence seule de ce pouvoir est déjà un immense bienfait, quand même sa prééminence n'est pas reconnue. Il y a encore bien de la force et bien de la vie dans la papauté contemporaine, qui, par un simple blâme, inquiète sur son trône le plus puissant souverain de la terre, le czar de Russie, tandis que, par ses lettres sur l'abolition de la servitude, elle fait sourire d'une divine espérance les esclaves noirs qui gémissent dans les colonies du nouveau monde.

Or, cette Église de Dieu, toujours si grande et si belle, ne fut jamais plus noble et plus calme qu'au lendemain de sa première victoire, c'est-à-dire après la conversion de Constantin. Cette victoire, toute pacifique, remportée sur le paganisme, ne fut pas souillée de sang par l'esprit de vengeance. Les persécutés de la veille ne voulurent pas devenir les persécuteurs du lendemain. Ils pratiquèrent, envers les idolâtres, ces doctrines de tolérance et de liberté dont ils avaient si longtemps et si vainement réclamé l'application pour eux-mêmes. Les évêques chrétiens firent subir des condamnations religieuses aux fidèles qui avaient apostasié par crainte de la mort. Nulle peine n'atteignit les magistrats païens qui avaient fait supplicier les martyrs; ils purent se promener avec sécurité au milieu de ces chrétiens mutilés, torturés, brisés par leurs ordres barbares. On n'a pas assez remarqué cet exemple unique de pardon des injures donné par des populations entières, ce phénomène de douceur et de dignité morale qui intronisait si dignement l'Evangile sur le trône des Césars.

Il y a plus ; non-seulement les hommes furent épargnés, mais les magistrats, pour la plupart, conservèrent leurs fonctions. Le culte ennemi, le culte des idoles continua de subsister en présence du culte chrétien. Constantin, il est vrai, en tant que particulier,

« deux hiérarchies universelles, deux ordres, deux « absolus, deux infinis. Deux infinis ensemble, « c'est chose absurde. Un ordre double, c'est un « désordre. » M. Michelet, *ouverture* de son cours, 9 janvier 1834. — Voir la *Revue des Deux-Mondes*, troisième série, t. I, p. 491.

ne pouvait supporter les sacrifices du paganisme ; il détestait la vieille Rome, où le sénat conservait avec vénération les temples et les rites des anciens jours. Mais la ferveur de l'individu n'égara pas l'empereur. Il ne songea à se venger de l'entêtement des Romains que par l'abandon, et il alla fonder une ville à lui, une ville toute chrétienne, sur les rivages lointains du Bosphore.

Si, pendant son règne long et glorieux, il fit beaucoup pour le christianisme, il ne fit rien contre la liberté de l'ancienne religion de l'Empire. Il se contenta d'attaquer certaines superstitions que cette religion elle-même désavouait, et qu'elle avait même quelquefois réprimées.

Quant aux hérétiques[1], ils jouirent d'abord de la même liberté que les païens et les juifs. Les ariens furent excommuniés par l'Église, mais ils ne furent pas inquiétés par le pouvoir séculier. Les novatiens furent même protégés par un édit particulier de Constantin à la date de 326. Mais quand ces mêmes novatiens, à l'exemple des donatistes, des circoncellions, des valentiniens, etc., etc., se furent mis à parcourir les villes, à troubler la paix publique, et à piller les citoyens, alors l'empereur se crut obligé de réprimer leurs excès.

Il ne faudrait pas dire que si Constantin et ses successeurs immédiats respectèrent *la liberté de conscience*, ce fut uniquement par politique, et parce que l'ancien culte, encore puissant, paraissait leur commander des ménagements infinis. Constantin ne faisait en cela que suivre les principes posés par saint Justin, Athénagore, et Tertullien lui-même[2], en faveur du christianisme naissant.

L'Église, qui demande sans cesse aux puissances politiques séparées de son sein, que la force matérielle ne soit pas appelée à décider les questions de conscience, serait mal venue à donner le funeste exemple d'une violation de principes dont elle serait la première victime. Que si des princes et des peuples l'ont servie malgré elle par de pareils moyens, elle ne leur a jamais donné le sceau authentique de son approbation[1]. Ainsi elle n'a pas, que nous sachions, canonisé Simon de Montfort, ni le duc de Guise. Il ne résulte pourtant pas de là que le culte dominant d'un État ne puisse pas repousser par la force les violences d'une secte qui s'insurgerait à main armée contre lui. Mais quand l'Église agit en vertu de son pouvoir spirituel, elle n'emploie à l'égard de ses enfants égarés que les voies de la douceur et de la persuasion. Elle imite en cela son divin maître.

Cette conduite de l'Église, le peu de besoin qu'elle a du *bras séculier* pour son existence, sont précisément ce qui lui imprime un caractère surnaturel. Toutes les religions de la terre n'ont eu de force et de durée qu'en s'identifiant avec l'État. La religion catholique toute seule a une vie qui lui est propre. Elle seule tire sa puissance même de sa faiblesse temporelle. Et on l'a vue dans des pays où tous les pouvoirs terrestres s'unissaient pour l'étouffer, finir par triompher, après plusieurs siècles de persécution, par la seule force de la résistance passive et légale. L'Irlande est aujourd'hui un magnifique exemple de cette vérité.

Que si on se plaint de ce que la séparation des deux pouvoirs établit une sorte de lutte éternelle entre deux principes en apparence conciliés par la subordination du culte à l'État, nous répondrons que c'est l'image du combat incessant que se livrent l'esprit et la matière, la conscience et les passions : c'est l'expression de la nature humaine : il n'y a jamais eu de repos pour elle que par l'asservissement honteux de la plus noble partie d'elle-même. Or, ce n'est pas là la paix, c'est le silence de l'esclavage. Dès que l'âme s'est réveillée, dès qu'elle a réclamé ses droits, la lutte a recommencé avec une vivacité

[1] Voir l'excellent *Cours d'histoire ecclésiastique* par l'abbé Jager, recueilli par l'abbé Marcel, *Université catholique*, année 1842 et suivantes.

[2] On peut ajouter à ces auteurs Lactance, qui, écrivant après la victoire de Constantin, et le triomphe du christianisme, professe les mêmes principes de tolérance et développe éloquemment cette maxime : « Nihil est tam voluntarium quam religio. » Instit. div., lib. V, cap. 20.

[1] Voir la *Vie d'Innocent III*, par Hurter.

nouvelle. En vain des utopistes ont-ils imaginé une espèce de pouvoir modérateur entre ces deux tendances de l'humanité. Un pareil combat ne peut finir par une transaction : il faut qu'il se termine par la victoire de celle de ces tendances qui a sa source dans le ciel. Et quand le jour arrivera où la matière reconnaîtra et subira partout l'empire de l'esprit, quand l'unité de foi sera proclamée dans le monde, ce sera là la fin des temps et l'aurore de l'éternité.

Dans l'imperfection de notre nature, il a fallu qu'il en fût ainsi. L'opposition et le combat sont nécessaires pour empêcher l'engourdissement de l'âme, le sommeil de l'intelligence : « *oportet hæreses esse,* » a dit saint Paul. Sans doute nous cherchons l'harmonie, mais sans pouvoir l'atteindre ici-bas. La branche d'olivier que nous entrevoyons dans nos rêves, est placée plus haut que la terre. C'est une déplorable folie de demander à cette vie ce que la vie future peut seule nous donner.

ALBERT DU BOYS.

Cours de la Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, DE M. L'ABBÉ JAGER,

RECUEILLI PAR M. L'ABBÉ MARCEL.

VINGT-UNIÈME LEÇON [1].

Patriarcat de Constantinople. — Photius.

Effet du schisme. — Circonstances locales. — Michel III. — Le patriarche Ignace. — Menées de Bardas. — Noble résistance d'Ignace. — Nullité de Michel. — Bardas. — Ignace lui refuse la communion. — Exil du patriarche. — Photius. — Double députation vers Ignace pour obtenir sa démission. — Évêques ambitieux joués par Bardas. — Ordination de Photius. — Contre-élection de plusieurs évêques. — Persécution contre Ignace. — Déposition de Photius. — Déposition et excommunication d'Ignace. — Photius demande sa confirmation au pape. — Nicolas Ier. — Il assemble un concile et envoie des légats. — Lettres du pape à Photius et à l'empereur. — Séquestration et captation des légats. — Concile de Constantinople. — Comparution d'Ignace, son appel et sa requête au pape. — Nouvelles négociations pour obtenir la démission d'Ignace. — Son procès et sa condamnation. — Observations sur la composition et la conduite du concile. — Lettre de Photius au pape. — Conduite de Nicolas. — Sa réponse à Photius et à l'empereur. — Sa circulaire à l'Église d'Orient. — Attentats de Photius contre Ignace. — Fausse déclaration. — Nouveaux attentats à la vie d'Ignace. — Fuite du Patriarche. — Tremblement de terre. — Retour d'Ignace et sa retraite dans un monastère.

Averti que M. l'abbé Jager a l'intention de publier sur la vie et le schisme de Photius un travail qu'il a préparé avec toute la pertinacité de patience et les ressources de la science qu'on lui connaît, nous avons longtemps balancé si nous publierions les leçons qu'il a faites sur le schisme de Photius. Mais nous devons à nos lecteurs une compensation de l'aridité des matières à travers lesquelles ils ont eu depuis quelque temps le courage de nous suivre, et nous ne pouvons nous décider à supprimer les intéressantes leçons que le savant professeur a prononcées sur ce sujet, bien que nous devions nous attendre à voir pâlir devant son œuvre la simple ébauche que nous apportons [2].

Le schisme de Photius est une des plus graves, des plus tragiques et des

[1] Voir la XXe leçon au no précédent, ci-dessus, pag. 274.

[2] Nous savons que le travail de M. l'abbé Jager sera enrichi de plusieurs pièces qu'on croyait décidément perdues et qu'il a eu le bonheur de retrouver.

plus désastreuses révolutions qui se soient accomplies dans l'Église. Les plus grands personnages y figurent, les plus grands intérêts y sont débattus, un prodigieux génie entre en lutte contre la plus haute autorité; il balance contre elle la victoire, il est sur le point d'en triompher, et s'il ne fait point prévaloir partout la révolte, il parvient à lui enlever une partie du monde.

Je vous disais il y a quelque temps, Messieurs, en commentant les célèbres et enthousiastes paroles d'un Père, que l'hérésie n'est point à craindre; il n'en est pas de même du schisme; l'hérésie purge le corps de l'Église, et par des remèdes héroïques ravive ses plus nobles organes; le schisme au contraire tarit la source de la vie, parce qu'il coupe les artères et les nerfs et sépare à la fois les membres de la tête et du cœur. Une fois séparés, ces membres sont privés de mouvement et de chaleur; ils ne sont plus susceptibles que de certains ébranlements galvaniques; ils languissent, ils se paralysent, ils se corrompent, ils meurent; oh! je n'exagère pas. Voyez les Grecs aujourd'hui : où en sont chez eux l'ardeur de la foi, l'esprit de prosélytisme, le dévouement à la cause de l'humanité sous les mille formes qu'il sait revêtir, les ineffables inspirations de la piété? Où sont ses docteurs, ses confesseurs, ses martyrs, ses fondateurs d'ordre, ses missionnaires, ses grands hommes enfin, de la vigueur et de la stature de ceux que chaque jour enfante l'intarissable Église romaine? et l'état social, moral et politique des peuples; les progrès, les lumières, le bien-être; la civilisation sous toutes ses faces où en est-elle chez eux et chez nous? Comparez et jugez. Voilà les fruits du schisme dont je commence l'histoire lamentable.

Pour vous la faire comprendre, il faut que je m'arrête d'abord quelques instants à vous mettre au courant des circonstances au milieu desquelles s'est développé le premier germe du mal; il faut vous transporter à la cour de Constantinople et vous en expliquer la composition.

L'empereur Théophile, mort en 842, avait laissé un fils de dix ans, Michel III, sous la régence de sa veuve, Théodora, et la tutelle de Bardas, frère de l'impératrice. Théodora avait une sincère piété et un noble caractère; elle gouverna avec sagesse et prévint les invasions des Bulgares en favorisant leur conversion. Elle rendit un éminent service à l'Église en apportant un terme au schisme des Iconoclastes. Théophile avait désigné les hommes les plus capables pour composer le conseil de régence : c'était Théoctiste, grand chancelier; Manuel, généralissime des armées, auxquels on avait joint le fameux Bardas, et Photius, autrefois ambassadeur en Assyrie, actuellement secrétaire d'État.

Théodora n'avait rien négligé pour donner à Michel une éducation chrétienne et digne de ses hautes destinées; mais les soins de la mère vinrent échouer contre la nature que son fils semblait avoir hérité de ses tristes prédécesseurs. A peine sorti de l'enfance il manifesta les plus mauvais penchants; il avait un caractère faible, accessible à toutes les impressions, un goût prononcé pour la dissipation et les plaisirs désordonnés, pour toutes les choses viles et criminelles; les jeux du cirque étaient son occupation la plus grave et sa passion la plus noble.

Théodora avait fait parvenir Méthodius au trône patriarcal, suivant les lois canoniques depuis si longtemps oubliées; elle appela pour lui succéder un homme d'un mérite remarquable et d'une éminente vertu. Saint Ignace était du sang impérial. Renversé du trône avec son père et honteusement mutilé par l'usurpateur qui craignait de lui voir une postérité, il embrassa la vie monastique, et par la sainteté de sa vie se fit appeler successivement à la direction de son monastère, ensuite à la prêtrise. La réputation de ses vertus et l'ardeur de son zèle en firent bientôt le consolateur, le guide et le soutien des fidèles persécutés. A la mort du vénérable Méthodius, tous les évêques portèrent les yeux sur lui, et secondés par la pieuse impératrice, ils l'intronisèrent dans le siége patriarcal, malgré la résistance que leur apporta son humilité. Le célèbre anachorète Joannice, consulté par Théodora, lui avait

répondu d'un ton inspiré qu'Ignace était marqué du doigt de Dieu pour conduire l'Église de Constantinople : sa prophétie se réalisa : Ignace fut un grand évêque. Il passait la plus grande partie des nuits dans l'étude des saints livres et des monuments de l'antiquité ecclésiastique; il n'opposait aux hérétiques que sa science et sa charité, et jamais il ne leur suscita la moindre persécution; il leur imposa le respect et se fit chérir d'eux autant que des catholiques; son âme était simple et ouverte, son caractère ferme, droit et sans faiblesse, incapable d'intrigues, incapable de ménagements ou de dissimulation, même au milieu de la cour, et ne connaissant en tout qu'une règle : Dieu et son devoir. Tels sont les principaux personnages; les voici en action.

Il avait été facile à Bardas de prendre sur son inepte et lâche pupille l'ascendant que pouvait désirer son ambition, mais l'impératrice et le conseil de régence le gênaient; il travailla à déblayer le terrain. Connaissant les goûts simples de Manuel et son amour pour la retraite, il lui suscita des difficultés, lui barra le chemin et le détermina bientôt à rentrer dans la classe obscure des simples citoyens. En voilà un d'évincé, à présent à un autre. Il persuade au prince que Théoctiste en veut à ses jours; l'imbécile et cruel empereur prend facilement ombrage et le fait assassiner; Théodora exhale avec amertume des plaintes contre son fils et contre son frère; c'est bien ce qui convenait à celui-ci; il conseille à Michel de la chasser du palais impérial; elle prévient cet affront et se retire d'elle-même; mais, chérie du peuple, elle pouvait être ramenée par quelque circonstance. Il amène l'empereur à exiger d'Ignace qu'il lui coupe les cheveux, à elle et à ses filles, et qu'il la mette au rang des diaconesses. Ignace résiste noblement à l'empereur en lui disant : « Quand j'ai pris le gouvernement de cette église, j'ai promis avec serment et par écrit de ne rien faire contre le service et la gloire de votre majesté. Quels crimes ont donc commis les princesses, pour être violentées de la sorte? » En dépit de la résistance du patriarche, le pouvoir trouva des instruments plus dociles; Théodora avec ses filles, moins la plus jeune pour laquelle le nouveau Néron nourrissait des sentiments incestueux, fut arrêtée, enfermée dans un monastère et tondue.

Restait Photius seul. C'était un homme qu'il était dangereux d'attaquer, et Bardas était trop habile pour commettre cette faute. Il lui fit son lot large et beau, il se ligua avec lui pour s'en débarrasser en l'élevant. Les circonstances vont le servir.

Michel continua à faire voler son char dans la poudreuse carrière du cirque, à fraterniser avec ses émules, les conducteurs de char, et en camarade de bon aloi à leur donner des poignées de main. Il prenait bien aussi quelques délassements de ces nobles travaux, délassements dignes de lui et de la pureté de ses mœurs. Il jouissait au lieu de régner. C'est ce qui convenait parfaitement à Bardas qui s'était fait créer césar, et qui après avoir annulé le prince, absorbait tous les soins de l'administration.

Ces soins pour lui n'étaient qu'un jeu. Bardas avait une extraordinaire étendue de moyens et de connaissances pratiques. Grand homme de guerre et grand homme d'Etat, il avait l'œil à tout et embrassait l'ensemble des affaires sans effort. Il était profond dans les conseils, prompt et hardi dans l'exécution; il connaissait les hommes, avait le regard pénétrant, savait saisir la circonstance au vol, exploiter les passions et les faibles de chacun. Il était aimé des soldats et des chefs et avait le rare talent d'imposer son autorité et de prévenir les troubles par son adresse et par sa fermeté de caractère. Il aima et favorisa les sciences et les belles-lettres et rehaussa par l'éclat de sa pourpre l'étude de la jurisprudence à laquelle il se livrait en public, et en assistant aux jugements qu'on rendait dans l'hippodrome.

Au revers de la médaille il faut placer à côté de sa fougueuse et insatiable ambition sa flamme incestueuse pour l'épouse de son fils. Pour la satisfaire plus en liberté, il brisa solennellement avec les bienséances publiques en répudiant sa femme. Averti par ce scandale, le di-

gne patriarche avertit le coupable, qui ne tint compte de ses remontrances, et, qui, espérant masquer sa conduite par des démonstrations religieuses, vint un jour de l'Épiphanie se présenter à la table eucharistique. L'intrépide Ignace lui refusa publiquement la communion. Le césar courroucé mit la main sur la garde de son épée en menaçant le patriarche ; le patriarche répondit au césar en le menaçant avec calme de la colère de Dieu. Le prince se résolut à la vengeance, mais à une vengeance qui servait en même temps son ambition. Il avait trouvé la place de Photius.

Il accusa hardiment devant l'empereur le saint patriarche d'être dévoué au parti d'un certain Gébon, aventurier extravagant qui se donnait comme fils de Théodora d'un premier mariage, et réclamait en conséquence son droit de succession au trône impérial. Michel était expéditif en fait de jugements : il fit arrêter incontinent ce prétendu frère utérin et le fit garder étroitement ; ensuite il chassa Ignace de son siége et le relégua dans l'île de Térébinthe, et puis revenant aussitôt à Gébon, il lui fit arracher les yeux, couper les quatre membres et donner la mort. Ignace avait occupé le siége de Constantinople pendant plus de onze ans.

Cet exil du patriarche ne pouvait ni satisfaire la vengeance ni remplir les vues de Bardas ; il avait besoin de le renverser et de mettre Photius à sa place. Il est temps de faire connaître cet homme.

Photius n'était pas un intrigant ordinaire, un ambitieux de bas étage ; c'était au contraire un homme envers lequel la nature avait été prodigue de tous ses dons. Doué d'un génie extraordinaire, possédé d'une violente passion pour la gloire, tourmenté par les aiguillons d'une terrible ambition, appartenant à la famille impériale et placé dans une situation brillante, il avait à la fois tous les stimulants et toutes les ressources avec lesquelles on conçoit et l'on accomplit de grandes choses. Il y avait de tout dans cet homme-là, et tout chez lui était porté à la dernière limite ; vices, talents et qualités. Son intelligence était vaste et élevée, son caractère à la fois souple comme l'os et inflexible comme le fer ; il était habile orateur, écrivain achevé, familier avec toutes les sciences, d'une activité brûlante, d'un flegme et d'un aplomb désespérant, capable de traiter les affaires les plus importantes et les plus épineuses, exercé dans les plus hauts emplois, sachant vivre à la cour, connaissant les hommes, se possédant lui-même, pénétrant, enchaînant et domptant les autres par la rapide succession de tous les moyens de persuasion ou d'intimidation ; joignant à tous ces mérites l'avantage d'une figure agréable, de manières douces et aisées, d'un maintien grave, d'une exquise politesse, de toutes les formes extérieures enfin qui attirent et séduisent par un invincible charme. Joignez à cela la libre disposition de toutes les ressources bonnes ou mauvaises, un cœur froid régi par un esprit calculateur et la plus profonde hypocrisie qui se soit jamais rencontrée.

Tel fut l'homme que Bardas fit paraître pour l'opposer à Ignace. Il n'eut qu'à lui tendre la main, car le poste était trop brillant pour ne pas fasciner les regards d'un tel ambitieux. Mais Photius dissimule et se fait prier, afin de se couvrir du masque de la modestie et de pouvoir dire plus tard qu'on lui a fait violence. Une fois entré dans la place où il se laisse pousser, il la saura bien défendre. Les Anatole, les Acace, les Euphémius n'auront été près de lui que des pygmées ; il recueillera précieusement tout leur héritage ; il déduira soigneusement et hardiment toutes les conséquences des principes qu'ils ont posés ; il greffera ensuite lui-même sur le tronc schismatique qu'il fera reverdir ; mais surtout il les laissera bien loin derrière lui par les ressources étonnantes de son génie. Ils ont fait marcher le drame ; lui arrive comme un dieu pour le dénoûment ; ils ont creusé et chargé la mine, lui y met le feu et fait tout éclater avec fracas.

Photius aurait bien voulu trouver la place vide, car il comprenait parfaitement toute la complication des difficultés que lui apporterait une intrusion. Aussi fut-il résolu qu'on ferait jouer tous les ressorts pour obtenir la démis-

sion d'Ignace. Il y avait à peine trois jours qu'il était dans son exil de Térébinthe lorsqu'une députation des évêques les plus considérables vint essayer de lui persuader de céder à l'orage, en abdiquant sa dignité. Le saint patriarche repoussa avec fermeté ce lâche conseil. On ne se tint pas pour battu; on le laissa quelques jours à ses réflexions; on lui adressa une seconde députation composée des évêques qui avaient fait la première démarche, de plusieurs patrices et des principaux magistrats de la ville impériale. Ils employèrent tous les artifices imaginables pour le séduire, mais inutilement; ils passèrent des promesses aux menaces, ils le trouvèrent inébranlable comme un roc. Plusieurs évêques, indignés de la violence qu'on lui faisait, se plaignirent hautement et menacèrent de ne point reconnaître son successeur. Mais Bardas qui savait combien il y a peu de consciences incorruptibles ne s'épouvanta pas de ce bruit; il sut réduire ces nobles cœurs par une admirable ruse. Il les prit chacun en particulier et leur promit successivement et secrètement le siége de Constantinople, en leur recommandant bien, pour mieux intéresser l'empereur et le public en leur faveur, de se parer d'un beau voile de modestie lorsque l'offre leur serait faite et de refuser d'abord. Ils trouvèrent tous cette observation fort judicieuse, et lorsque l'empereur les appela pour leur faire cette proposition, il alléguèrent qui son indignité, qui son attachement pour son siége, qui d'autres prétextes aussi sincères. L'empereur qui avait bien appris sa leçon, trouva leurs raisons fort bonnes et leur exprima de l'air le plus gracieux le regret qu'il avait de voir l'église de Constantinople privée d'un si rare mérite. Ils se retiraient la rage dans le cœur; mais condamnés au silence et obligés, pour continuer le rôle qu'ils avaient accepté, de témoigner leur satisfaction d'avoir échappé à un si lourd fardeau; Bardas riait dans la coulisse.

Quand on eut ainsi désarmé ces terribles zélateurs, on procéda d'emblée à l'ordination du patriarche à qui l'on fit monter en six jours tous les degrés de l'échelle hiérarchique. Mais il ne se fatiguait pas. On n'avait pas le choix du consécrateur, et l'on fut obligé d'avoir recours à un évêque régulièrement condamné et déposé par le patriarche Ignace, à Asbestas qui, résistant à sa déposition juridique, avait fait un schisme dans l'église Bysantine. Photius s'était montré son adhérent; Asbestas lui montra sa reconnaissance en cette occasion, n'étant pas fâché d'ailleurs de voir son consacré remplacer Ignace. Le jour de Noël de l'année 857 fut celui où le chef-d'œuvre fut accompli : Photius monta ce jour-là dans son trône spirituel et donna la paix au peuple. Quelle paix! on le verra bientôt.

L'élévation de Photius par la main de Bardas et sans l'intervention de l'épiscopat, blessa les évêques, et en détermina plusieurs à faire une opposition efficace par une contre-élection. Ce n'est qu'à ce misérable motif qu'on peut attribuer leur singulière démarche, car elle resterait inexplicable si l'on n'y voulait voir que le respect pour l'ordre canonique et la fidélité au légitime patriarche. En effet, au lieu de se ranger du côté d'Ignace, et d'appuyer sa cause, ils la désertèrent en faisant choix entre eux de trois candidats, parmi lesquels ils désignèrent un successeur au patriarche qui n'était sorti de sa chaire ni par abdication ni par déposition. Au bout de quelques jours cependant, on parvint à semer la désunion chez eux, et on les amena à une transaction qui n'était pour Photius qu'un armistice. Ils abandonnèrent leur élu à la condition que Photius promettrait par écrit de renoncer au schisme d'Asbestas, de reconnaître Ignace comme patriarche, et de se soumettre comme un fils à ses avis. Les ambitieux ne sont pas fiers; ils savent du moins sacrifier à propos leur fierté : Photius accepta des conditions qui le débarrassaient d'un concurrent et lui donnaient le loisir de disposer ses batteries. Deux mois ne s'étaient pas écoulés, temps rigoureusement nécessaire pour calmer l'ébullition du parti contraire, qu'il attaqua les amis du patriarche afin de préparer leur défection : il les fit emprisonner et battre outrageusement, et

quand il jugea que cette persécution les avait démoralisés, il employa toute espèce d'insinuations, d'avances, de flatteries et de promesses pour les déterminer à se porter eux-mêmes accusateurs d'Ignace. Ne pouvant rien obtenir d'eux, il a recours à l'intermédiaire de Bardas, pour intéresser l'empereur à la déposition du patriarche.

Des ordres sont donnés et l'on met les domestiques d'Ignace à la torture afin d'en extorquer les accusations par lesquelles on se propose de motiver la déposition, savoir : de désobéissance à l'empereur et de conspiration contre son autorité. Ne pouvant rien obtenir d'eux, on se retourne contre la personne même d'Ignace afin de lui arracher sa démission à force de mauvais traitements. De l'île de Térébinthe on le transfère dans celle d'Hiérie où il ne trouve d'autre asile qu'une étable de chèvres, et de là au faubourg de Promète. Ici commencent les tortures par lesquelles on espère arriver à l'abattre. Le capitaine des troupes chargé de le conduire n'épargne aucune indignité pour faire mourir le saint pontife de chagrin ; il va jusqu'à le frapper au visage avec tant de violence qu'il lui brise les dents : il le jette dans une prison obscure, il le charge de fers et le livre aux brutalités de deux grossiers soldats.

La robuste santé et l'héroïque courage du confesseur résistent à ces mauvais traitements ; il reste inébranlable.

De Promète on le transfère à Numère, de Numère à Mitylène, et la fureur de ses persécuteurs ne se lasse pas ; elle s'étend sur les siens afin de parvenir plus sûrement à lui déchirer le cœur ; on coupe la langue au garde des archives de la grande église pour le punir de n'avoir pu réprimer l'élan de sa respectueuse affection pour le saint pasteur. Ignace souffre profondément, mais il ne se rend pas.

Cependant tant de fureur et de violence soulève l'indignation des évêques de la province bysantine : ils s'assemblent dans l'église de la Paix, et après quarante jours de délibération, ils déclarent la déposition de l'usurpateur et fulminent l'anathème contre lui et contre ceux qui le reconnaîtront pour leur patriarche. Ce coup ne le déconcerte pas, il fait jouer une contremine : il assemble, lui, un concile plus nombreux dans l'église des Apôtres et prononce contre Ignace, tout absent qu'il est la déposition et l'excommunication. Plusieurs évêques ont le courage de lui reprocher en face son injustice ; il les dépose aussi et les envoie dans une prison infecte. Ignace les rejoint bientôt dans la même prison, afin qu'il soit le témoin continuel des souffrances qu'on endure pour lui ; et dès qu'il y est rendu, on s'ingénie à augmenter l'horreur de ce séjour. Mais la grande âme du saint confesseur conserve toujours la même fermeté, la même sérénité.

Plus que ses prédécesseurs, Photius, avec l'appui de la couronne, sent pourtant chanceler son épiscopat, et se résout à se conformer à l'ancien usage, à recourir à Rome. Il rédige une profession de foi parfaitement orthodoxe, et, avec toutes les démonstrations de la plus profonde humilité, il demande au pontife romain sa confirmation dans le siége de Constantinople, alléguant qu'Ignace a été déterminé à la retraite par son grand âge et ses infirmités, qu'il a quitté son siége et s'est enfermé dans un monastère fondé par lui, où l'empereur, toute la ville et lui-même lui rendent les honneurs dus à son mérite, à ses services et à sa dignité. Cette lettre n'existe plus.

Dans une autre que le cardinal Baronius a retrouvée, il s'exprime ainsi : « Quand je réfléchis à la grandeur de l'épiscopat, à la faiblesse humaine, à la mienne en particulier, je m'étonne que l'on puisse se charger de ce joug terrible, et je ne puis exprimer quelle est ma douleur de m'y voir engagé moi-même. » Il ajoute : « Mon prédécesseur ayant quitté sa dignité, le clergé, les métropolitains assemblés, et surtout l'empereur, humain envers tous les autres, et cruel envers moi seul, poussés par je ne sais quel mouvement, sont venus à moi, et sans écouter mes excuses, ni me donner de relâche, m'ont dit qu'il fallait absolument me charger de l'épiscopat. Ainsi, nonobstant mes larmes et

mon désespoir, ils m'ont fait violence pour exécuter leur volonté. » Il ne manque pas ensuite, pour ôter toute ombre de soupçon sur l'orthodoxie de sa confession de foi, de mentionner en particulier chacun des sept conciles généraux. Comme on empêchait Ignace de faire parvenir ses plaintes au pape, Photius jugea bien que ce silence pourrait lui paraître suspect et qu'on nommerait des légats pour informer sur les lieux. Il va au devant de cette mesure, et la propose lui-même, mais sous le prétexte d'éteindre le schisme des iconoclastes qui n'existait plus, espérant peut-être que cette demande qui témoignait apparemment de sa confiance, préviendrait cette résolution du pape en dissipant tous ses soupçons. Au pire état des choses, il était décidé à plier les légats à sa volonté et à s'en faire des instruments de son usurpation.

La lettre de Photius était appuyée par une lettre que Bardas avait sans doute dictée lui-même à l'empereur, car Michel avait assez de soucis de ses plaisirs. Une ambassade de quatre évêques, conduits par Arsaber, oncle de Photius, et beau-frère de Bardas, accompagnés d'une suite brillante et nombreuse, était chargée de remettre ces lettres au souverain pontife et de déposer à ses pieds de riches présents destinés à l'église de Saint-Pierre.

Un homme distingué occupait alors le Saint-Siége. J'ai eu, Messieurs, l'occasion de faire son portrait, et de vous représenter, à l'occasion du divorce de Lothaire, la ferme, grave et impassible physionomie de Nicolas, appelé par la Providence à tenir en bride à la fois, avec son haut caractère relevé par une grande droiture d'âme, soutenu par une vaste instruction et adouci par une admirable charité, d'une part, l'Occident brouillé par l'impétueuse passion de Lothaire, de l'autre, l'Orient soulevé par la fougueuse et puissante ambition de Photius. Nicolas dont la noble figure rappelle celles de saint Martin et de Grégoire VII, avait les éminentes qualités nécessaires pour faire face aux graves et périlleuses circonstances où l'Église se trouvait engagée, mais il fut mal servi par ses légats.

Étonné de ne recevoir aucune communication d'Ignace dans une conjoncture où son apparition était si naturelle, était même indispensable, il entre en une juste défiance des piéges qui peuvent lui être tendus et il a recours; remarquez bien cette conduite, Messieurs, c'est, comme je l'ai déjà tant de fois fait remarquer, la conduite invariable de tous les grands pontifes romains, lorsqu'un grand péril s'annonce ou qu'un grand intérêt s'agite; Nicolas dis-je, a recours à un concile auquel il expose l'affaire et dont il suit les avis. Il y fut décidé que deux légats seraient députés à Constantinople pour informer juridiquement sur la compétition des deux prétendants; que cependant Photius serait considéré comme laïque, et, quant à la question des images, qu'ils auraient pouvoir de trancher les difficultés qui s'élèveraient dans le concile. Rodoalde, évêque de Porto, et Zacharie, évêque d'Agnani, furent choisis pour remplir cette importante et difficile mission: c'étaient deux hommes remarquables par leur mérite et connus par leur éloquence. Il semblait qu'on ne pût faire un meilleur choix.

On leur remit deux lettres, toutes deux datées du 25 septembre 860, dont l'une, adressée à Photius, ne lui reconnaisait pas le titre de patriarche qu'il s'était attribué. L'autre adressée à l'empereur renfermait des plaintes sur l'abdication d'Ignace, dénuée des formalités canoniques, et sur l'ordination de Photius, contraire aux décrétales et aux usages immémorialement reçus dans l'Église. Nicolas, dans sa lettre à Photius, à qui il ne donne d'autre qualification que celle de premier secrétaire d'État, reconnaît l'orthodoxie de sa foi, mais blâme l'irrégularité de son ordination. « C'est pourquoi, ajoute-t-il, nous ne pouvons y consentir en aucune sorte, jusqu'au retour de ceux que nous avons envoyés à Constantinople, afin que, sur leur rapport, nous puissions connaître votre conduite et votre amour pour la vérité. » Il terminait sa lettre à l'empereur en lui disant: « Nous ne pouvons rien sanctionner jusqu'à ce que nous ayons appris de nos légats tout ce qui s'est passé en cette affaire; et pour

observer l'ordre, nous voulons qu'Ignace vienne en présence de nos légats et de tout le concile; qu'on lui demande pourquoi il a abandonné son peuple, et qu'on examine si sa démission a été canonique. Et quand tout nous sera rapporté, nous déciderons ce qui sera convenable pour la paix de votre Église. »

Dans la crainte que cette lettre ne fût altérée ou supprimée, le pape prit la précaution d'en faire trois copies; il en garda une et donna les deux autres aux légats, une pour leur servir d'instruction, l'autre pour être lue au concile de Constantinople.

Avertis par la réponse du pape que tout dépendait du rapport que feraient les légats, Photius et Bardas, résolurent de s'en emparer, de les travailler, de les manier, de les réduire à agir comme des automates. A leur arrivée, d'abord on les séquestra, on les menaça d'une terrible vengeance s'ils ne se pliaient aux volontés du prince. « On portera, leur dit-on, la rigueur jusqu'à vous plonger dans un exil, tel que vous mangerez votre vermine. » Après avoir abattu leur moral par l'isolement et par les menaces, on en vint à leur donner les moins mauvaises raisons qu'il fût possible, afin de leur apporter un semblant de conviction.

Il y avait six mois qu'Ignace était à Mitylène, on le transféra de nouveau à Térébinthe; là il y eut contre lui recrudescence d'outrages de la part d'Oriphas, général de la flotte; là il vit massacrer ses domestiques dans une incursion des Russes. Le saint homme, accablé de tant de douleurs à la fois, s'écria sans laisser échapper aucune plainte : *Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a ôté; que son saint nom soit béni !*

Photius se hâta, pour profiter des lâches dispositions des légats, de faire assembler un concile qui se réunit dans l'église des Apôtres, et se composa de 318 évêques. Ignace cité à comparaître, ne balança point, quoiqu'on le forçât à se dépouiller de ses habits patriarcaux, et à se présenter sous le costume d'un moine. On le sépara violemment des évêques, des prêtres et des moines qui avaient voulu l'accompagner pour lui faire honneur : il subit sans émotion les injures de Michel, qui, en l'apercevant, se livra à une colère imbécile et lui parla avec une dureté féroce; il se contenta de lui répondre : « Les injures sont plus douces que les tourments. » Ensuite il se leva, et avec un admirable mélange de dignité et de modestie, il demanda aux légats quel était l'objet de leur voyage, et s'ils étaient chargés de lettres du pontife de l'ancienne Rome, pour lui, pontife de la nouvelle. » Nous sommes, répondirent-ils, légats du pape, qui nous a envoyés pour juger votre cause, et s'il ne nous a chargés d'aucune lettre pour vous, c'est parce que l'on vous regarde comme déchu de votre dignité par un concile de la province, et nous sommes prêts à procéder selon les formes canoniques. « Si cela est ainsi, reprit Ignace avec fermeté, chassez donc l'adultère, c'est-à-dire Photius; ou, si vous ne voulez pas, ne soyez point juges. » Les légats, embarrassés par cette juste réclamation, se contentèrent de répondre en montrant l'empereur : « il veut que nous le soyons. » Les discussions se croisèrent et se prolongèrent; la journée s'écoula sans que l'assemblée pût arracher une faiblesse à l'héroïque patriarche.

Une seconde citation irrégulière et dont il fait remarquer l'irrégularité l'amène néanmoins au concile, mais pour confondre les légats, à qui il reproche non-seulement de laisser jouir l'usurpateur de son intrusion, mais encore de communiquer avec lui, de manger à sa table, et de recevoir ses présents. Ensuite il récuse les légats, et en appelle au souverain pontife. Son appel fut appuyé par une requête, signée de dix métropolitains, de quinze évêques et d'un nombreux clergé. On y joignit une lettre où l'on exposait toutes les intrigues qu'on avait mises en œuvre. Un archimandrite, nommé Théognoste, se chargea de porter la lettre et la requête à Rome, déguisa sa marche, se déguisa lui-même pour échapper aux poursuites des ennemis du patriarche, mais arriva à sa destination, après les envoyés que Photius se hâta de faire partir.

Cependant l'infatigable activité de Photius ne se reposait pas. Une abdication était de beaucoup préférable à une déposition obtenue par la ruse et la violence ; il n'omit rien pour l'obtenir dans cette extrémité. De nouveaux négociateurs, choisis avec soin, furent envoyés à Ignace avec ordre de tout lui promettre, de tout lui donner pour obtenir sa démission. Il fut toujours inébranlable, et la refusa. De l'insinuation, le persécuteur passa à la fureur, il fit enfermer sa victime dans un cachot obscur et infect, où il n'avait pour se reposer qu'une couche couverte de pourriture et de vermine; et, dix jours après, espérant que ses forces et son courage seraient affaissés par cet horrible traitement, il le fit comparaître au concile, pour répondre aux accusations qui devaient être soutenues par soixante-douze témoins, dès longtemps préparés et choisis, les uns dans la lie du peuple, les autres dans le sénat. Pour complément de l'instruction, on invita à se présenter tous ceux qui avaient à se plaindre du patriarche. Ainsi, une nuée de faux témoins et d'accusateurs vinrent charger Ignace, qui était seul pour lutter contre eux. Il se trouva néanmoins au milieu de cette cohue de lâches et d'hommes vendus, un homme qui eut assez de courage pour se mettre en travers de ce torrent d'iniquités; ce fut le métropolitain d'Ancyre. Mais il fut lui-même maltraité, expulsé du concile, et désormais personne n'osa plus défendre la cause de la justice.

Tous les témoins apostés vinrent jurer qu'Ignace avait été élevé au patriarcat sans aucun décret d'élection. Là-dessus on donna lecture du trentième canon des apôtres, qui frappe de déposition et d'excommunication l'évêque qui s'est élevé par la protection de la puissance séculière; mais on se garda bien de citer les dernières paroles : *et tous ceux qui communiquent avec lui*. L'intrépide patriarche confondit ses accusateurs et ses juges, en s'écriant : « Quelle « malice ! quel aveuglement ! Qui peut « ignorer la canonicité de l'élection d'I- « gnace, puisque les évêques, par leurs « suffrages, et le peuple, par son ap- « plaudissement, ont concouru à son « élection ; et qu'au contraire, Photius, « armé de toute l'autorité des puissan- « ces séculières, et par la violence de « Bardas, a foulé aux pieds les lois de « l'Église, et usurpé tyranniquement « la dignité patriarcale ? » Il rappela ensuite la promesse de Photius de reconnaître Ignace comme patriarche, et de le respecter comme son père; il lui reprocha d'avoir enfreint bientôt sa promesse, en le déposant et l'anathématisant, et d'avoir ensuite poussé la cruauté jusqu'à faire briser les doigts de l'archevêque de Cyzique pour lui arracher cette promesse qui le confondait ; d'avoir enfin employé les promesses et les menaces, pour obtenir le silence et la faire tomber dans l'oubli. Le parti était arrêté d'avance, le concile ferma les yeux à la lumière, pour ne pas voir briller la justice, et prononça contre lui la sentence de déposition. Le sous-diacre Procope, déposé par lui, fut chargé de le dépouiller du pallium et des autres insignes de sa dignité en le proclamant ἀνάξιος, indigne, et l'on vit apparaître les haillons dont on avait pris soin de le vêtir par-dessous ses autres habits, pour augmenter sa mortification.

Le professeur suspend ici quelque temps sa narration, pour faire ses observations sur ce concile. Il fait remarquer qu'on voulut suppléer à la validité des motifs par le nombre des juges; qu'il ne faut point s'étonner de la honteuse prévarication d'un si grand nombre d'évêques, parce que, dit-il, les évêques, et même les clercs étaient choisis par les princes; c'étaient plutôt des créatures de l'empereur, que des évêques. Les évêques, sous les empereurs iconoclastes, étaient généralement mauvais [1], et le septième concile général a mis le doigt sur la plaie, lorsque, renouvelant l'ancienne discipline, par son troisième canon, il déclare nulles les élections faites par les princes. Il relève ensuite les principaux vices de ce concile : la violence exercée contre Ignace, les menaces faites aux légats, l'interpolation des lettres [2],

[1] Staudenmayer, p. 158.

[2] Ce fut dans une des dernières séances où l'on fit

la fausseté des accusations, l'assistance irrégulière des princes, des magistrats, de la foule, les séductions et les violences de toutes sortes.

Photius n'était point satisfait du succès qu'il avait obtenu, il prévoyait que toutes ses machinations et ses violences seraient bientôt découvertes ; il voyait se soulever, autour de lui, l'indignation du clergé, du peuple, et même de la cour ; ses amis appréhendaient pour lui un châtiment sévère, et ne le rassuraient pas ; il a recours au pape, et lui compose une lettre, qui est à la fois un chef-d'œuvre littéraire, et un chef-d'œuvre d'astuce et d'hypocrisie. Je suis persuadé que vous ne trouverez pas trop longs et que vous admirerez comme moi les extraits que je vais vous en lire : « Rien n'est plus précieux, dit-il, que la charité qui réconcilie les pères avec les enfants, les amis avec les amis, et qui réunit les personnes les plus éloignées l'une de l'autre ; c'est elle qui m'a persuadé de souffrir les reproches piquants de votre sainteté, et de ne les attribuer à aucun mouvement de passion, mais à votre zèle pour la discipline de l'Église. Usant néanmoins de la liberté qui doit être entre des frères, et entre les pères et les enfants, je vous écris pour me défendre, et non pour vous contredire ; au lieu de me reprendre, vous deviez avoir pitié de moi, puisque j'ai été violenté. Dieu, à qui rien n'est caché, sait la violence que j'ai soufferte ; on m'a mis en prison comme un criminel ; on m'a donné des gardes ; on m'a élu malgré moi : je pleurais, je me débattais, je m'affligeais : tout le monde le sait ; ne devais-je donc pas plutôt recevoir des consolations que des reproches ?

« J'ai perdu la paix et la douceur de la vie que je goûtais chez moi, au milieu d'une foule de savants amis, dans l'étude de la sagesse et des sciences, et dans la recherche de la vérité ; je n'avais rien à démêler avec personne ; au contraire, la réputation de mes amis m'en attirait d'autres ; j'allais souvent au palais, ils m'y accompagnaient ; j'y demeurais tant qu'il me plaisait, et toujours trop longtemps à leur gré. J'ai perdu tous ces avantages, et c'est la source de mes larmes ; car je connaissais, avant de les avoir éprouvés, les soins et les embarras de la place où je suis maintenant ; l'indocilité du peuple, son humeur séditieuse, son insolence envers les supérieurs ; il murmure, si on lui refuse ce qu'il demande ; si vous le lui accordez, il vous méprise, croyant l'avoir emporté de hauteur : il faut continuellement se contraindre, paraître gai, quand on est triste, irrité, sans l'être, déguiser son visage; au lieu qu'avec ses amis, on parait tel que l'on est. Il faut, dans la place où je suis, souvent reprendre ses amis, mépriser ses parents, être fâcheux à tous les pécheurs, et s'attirer la haine de tous les côtés. Que n'ai-je point à souffrir en combattant la simonie, la licence de parler dans les églises, le mépris du salut pour se livrer à la vanité ! Je prévoyais tout cela, et c'est ce qui me faisait fuir.

« Mais à quoi bon l'écrire ? Si on le croit, on est injuste de n'avoir point pitié de moi ; et si on ne le croit pas, on me fait également tort de ne pas ajouter foi à mes discours, quand je dis la vérité. — Mais, dit-on, vous ne deviez pas souffrir cette violence. — A qui faut-il s'en prendre, sinon à ceux qui me l'ont faite ? — Mais on a violé les canons qui défendent d'élever un laïque à l'épiscopat. — Qui les a violés ? Celui qui a fait violence, ou celui à qui on l'a faite ? — Il fallait résister. — J'ai résisté, et plus qu'il ne le fallait ; et si je n'avais craint une plus cruelle tempête, j'aurais résisté jusqu'à la mort. Je pourrais en demeurer là ; car je ne prétends pas me justifier ; je n'ai jamais désiré cette place, et j'y ai demeuré malgré moi ; mais il faut justifier nos pères Nicéphore et Taraise que l'on blâme à cause de moi. On dit qu'ils ont été ordonnés évêques contre les règles, parce qu'ils ont été tirés de l'état laïque ; mais ils ne connaissaient point ces règles, et ils ont observé celles qui leur étaient connues. Chacun doit garder les siennes ; il y a plusieurs canons que les uns ont

[1] la lecture tardive des lettres du pape, mais en supprimant ce qui était favorable à Ignace et contraire à Photius. Fleury, t. 11, p. 32.

reçus, et dont les autres n'ont pas ouï parler ; ainsi, les uns coupent leur barbe, il est défendu aux autres de la couper. Nous ne jeûnons qu'un samedi, d'autres en jeûnent davantage. A Rome, on ne trouve point de prêtre marié ; nous avons appris d'ordonner prêtres ceux qui se contentent d'un seul mariage. Nous condamnons celui qui ordonne évêque un diacre, sans l'ordonner prêtre, d'autres le tiennent indifférent. On n'exige de personne d'observer la loi qu'il n'a pas reçue, pourvu qu'il ne viole ni la foi ni les ordonnances générales.

« Loin de blâmer ceux que l'on tire de l'état laïque pour les élever à l'épiscopat, il faut les louer d'avoir si bien vécu qu'on les ait préférés à ceux qui étaient déjà dans le sacerdoce. Ce n'est ni l'habit, ni la coupe des cheveux, ni la longueur du temps ; ce sont les mœurs qui rendent digne de l'épiscopat. Je ne le dis pas pour moi, qui n'avais ni les mœurs, ni l'habit ; je le dis pour Taraise, mon grand-oncle, et pour Nicéphore ; je le dis pour Ambroise, que les latins, je le sais, auraient honte de condamner, lui qui est la gloire de leur pays, et qui a composé, en leur langue, tant d'écrits si utiles. Ils ne condamneront pas non plus Nectaire, s'ils ne veulent le condamner avec le concile qui confirma son ordination ; et toutefois l'un et l'autre, non-seulement n'étaient que laïques, mais n'étaient pas même baptisés, quand ils furent élevés à l'épiscopat. Je ne parle pas maintenant de Grégoire, le père du théologien, de Thalassius de Césarée, et des autres évêques à qui on n'a jamais reproché d'avoir été promus de la sorte.

« Je ne le dis pas pour disputer, puisque j'ai laissé défendre, en plein concile, qu'à l'avenir aucun laïque ou moine fût ordonné évêque, sans avoir passé par tous les degrés ; car nous sommes toujours prêts à lever les sujets de scandale, quand nous le pouvons innocemment. C'eût été faire injure à nos pères d'établir pour le passé la règle que vous observez ; mais il n'y a aucun inconvénient d'en faire une loi pour l'avenir ; et plût à Dieu que l'Église de Constantinople l'eût observée de tout temps ! j'aurais évité les embarras dont je suis accablé. Je suis environné d'impies, dont les uns offensent Jésus-Christ en ses images, les autres confondent en lui les natures, ou les nient, ou introduisent une nouvelle et chargent d'injures le quatrième concile. Nous leur faisons la guerre, et nous en avons réduit plusieurs. Mais il y a des renards qui sortent de leurs tanières, et surprennent les poussins. Ce sont les schismatiques plus dangereux que les ennemis déclarés. Nous les avons réprimés par le décret du concile auquel vous avez concouru par vos légats, et nous en avons aussi publié plusieurs autres de leur consentement. Nous aurions reçu de même toutes les règles que vous avez établies, si l'empereur ne s'y était opposé ; mais nous avons mieux aimé, de l'avis de vos légats, nous relâcher d'une partie des canons, que de les perdre tous. »

Le reste de sa lettre est habilement assaisonné d'expressions de louanges, de déférence et de respect, de témoignages de modestie, de douceur et de désintéressement, et même d'abnégation.

Versé dans la connaissance des hommes, et sachant de quel brillant manteau l'hypocrisie a coutume de se couvrir, le pape Nicolas ne se laissa abuser ni par l'insidieuse éloquence de Photius, ni par les faux-fuyants de ses indignes représentants. Averti par d'irrécusables témoignages qu'ils avaient lâchement forfait à leurs instructions ; il n'écouta ni les invectives qu'ils répandaient contre Ignace, ni les éloges qu'ils prodiguaient à Photius ; il assembla le clergé de Rome, en présence de l'ambassadeur Léon, déclara solennellement, dans cette assemblée, qu'en déposant Ignace et en confirmant Photius, ses légats avaient excédé leurs pouvoirs, qu'il n'avait jamais consenti et qu'il ne consentirait jamais à la promotion de l'un, pas plus qu'à la déposition de l'autre ; il le congédia ensuite, en lui remettant deux lettres, l'une pour Photius, l'autre pour Michel.

Dans sa lettre à Photius, datée du 18 mars 862, il réfute pied à pied ses allégations et ses prétextes, et répondant

aux exemples qu'il cite pour justifier son ordination, il dit : « Nectaire fut choisi par nécessité, parce qu'il ne se trouvait personne dans le clergé de Constantinople qui ne fût infecté de l'hérésie ; l'ordination de Taraise fut blâmée par le pape Adrien, et il n'y consentit qu'à cause de son zèle pour le rétablissement des images ; saint Ambroise fut choisi par miracle, et il fit ce qu'il put pour se cacher. Mais vous, qu'avez-vous fait de semblable, vous qui non-seulement avez été pris entre les laïques, mais qui avez usurpé la place d'un homme vivant ? Vous dites que vous avez été élevé de force au siége patriarcal ; cependant, quand une fois vous y avez été établi, vous n'avez pas agi en père ; vous vous êtes montré sévère jusqu'à la cruauté, en déposant des archevêques et des évêques, en condamnant Ignace, que vous prétendez avoir été destitué, tout innocent qu'il est. Mais jusqu'à ce que nous voyions clairement son crime, nous ne le tiendrons jamais pour déposé, ni vous par conséquent pour patriarche. Quant aux diverses coutumes que vous alléguez selon la diversité des églises, nous ne nous y opposons pas, pourvu qu'elles ne soient pas contraires aux canons ; mais nous ne voulons pas laisser établir chez vous celle de prendre de simples laïques pour les faire évêques. »

Il annonce de même à l'empereur son irréformable résolution de maintenir les droits d'Ignace et de forclore Photius ; il invoque en faveur du premier le témoignage même de Michel. « Nous avons en main vos lettres, tant à Léon, notre prédécesseur, qu'à nous, par lesquelles vous rendez témoignage à la vertu d'Ignace et à la régularité de son ordination ; et maintenant vous dites qu'il a été chassé comme chargé de grandes accusations, et vous alléguez pour cause de sa déposition, qu'il a usurpé le siége par la puissance séculière ! »

Nicolas ne s'en tint pas à ces deux lettres, il en fit parvenir une troisième à tous les chrétiens d'Orient, dans laquelle, après avoir expliqué l'affaire pendante à Constantinople, et avoir flétri la prévarication de ses légats, il ajoute : « Sachez que nous n'avons jamais consenti, et que nous ne consentirons jamais à l'ordination de Photius, ni à la destitution d'Ignace. » Adressant ensuite la parole aux trois autres patriarches, aux métropolitains et aux évêques : « Nous vous enjoignons, dit-il, et ordonnons par l'autorité apostolique, d'être dans les mêmes sentiments à l'égard d'Ignace et de Photius, et de publier cette lettre dans vos diocèses, afin qu'elle vienne à la connaissance de tout le monde. »

Une déclaration si souvent et si solennellement répétée, était de nature à enlever tout espoir à l'usurpateur ; nous verrons qu'elle ne l'arrêtera pas. Du reste il semblait la prévoir, car il n'attendit pas la réponse pour prendre d'autres mesures, et des mesures dignes de lui, c'est-à-dire qu'il résolut de faire périr Ignace pour rendre en effet le siége vacant. Il chargea des sbires de le tourmenter jusqu'à ce qu'il eût souscrit lui-même à sa condamnation. Ces bourreaux lui firent endurer des maux inouïs : ils lui donnaient des soufflets, le suspendaient en l'air et le brûlaient avec des lames ardentes ; ils l'enchaînèrent pendant quinze jours dans une prison où ils lui laissaient souffrir les dernières extrémités de la faim et du froid ; ils l'appliquèrent sur le tombeau de Constantin Copronyme qui s'élevait en pointe, lui mirent de grosses pierres aux pieds, puis le roulèrent sur les pointes de marbre ; ils le tinrent tout une nuit attaché de son long sur ce tombeau, les bras et les mains étendus et le visage contre le marbre ; en le détachant, ils le jetèrent avec tant de violence contre la terre, qu'elle resta teinte de son sang. Comme il ne lui restait plus assez de force pour s'en défendre, un de ces monstres lui prit la main et lui fit marquer de force une croix sur un morceau de papier qu'à l'instant il porta à Photius et au-dessus de laquelle ce faussaire écrivit les paroles suivantes : « Nous, Ignace, indigne patriarche de Constantinople, confessons que nous n'avons pas été élu canoniquement à cette dignité par les suffrages de ceux qui pouvaient nous la conférer ; mais que nous l'avons usurpée, et que, pendant que nous l'avons possédée, au lieu de gouverner sainte-

ment l'Église, nous l'avons gouvernée tyranniquement. » Il envoya ensuite cette fausse déclaration à l'empereur, qui, pour lui donner du crédit, fit sur-le-champ tomber les fers du malheureux patriarche, lui fit ouvrir la prison, et lui permit de se retirer dans le palais de l'impératrice sa mère. Photius essaya ensuite de persuader à Michel d'obliger Ignace à lire publiquement cet arrêt de son opprobre dans l'église des apôtres, prévoyant sans doute qu'il s'y refuserait et que par son refus il enflammerait la colère et attirerait sur sa personne les brutalités de ce monstre.

A tout prix il lui fallait la vie d'Ignace, il avait hâte d'en finir dans la crainte de nouvelles complications d'événements. Voyant donc que cette ruse ne lui avait pas réussi, il alla droit au but et il espéra parvenir à lui procurer la mort en lui faisant couper les mains et arracher les yeux. Il songeait que si le patriarche ne succombait pas à de si horribles tortures, du moins, par cette double mutilation, il deviendrait inhabile à remplir ses fonctions. Tout étant préparé pour exécuter cet abominable dessein, le jour de la Pentecôte, vers le soir, la maison d'Ignace fut subitement entourée de soldats qui devaient le saisir. Mais ce courageux confesseur conservant toute sa présence d'esprit, se déguisa sous la dépouille d'un valet et traversa la troupe des assaillants portant sur son épaule un long bâton avec un panier à chaque extrémité. Il se sauva à la faveur d'une nuit obscure, se jeta dans un vaisseau et passa des îles Princesses à celles de la Propontide, demandant l'aumône pour vivre et se cachant comme il pouvait dans la profondeur des solitudes et des cavernes. Photius, furieux de voir sa proie lui échapper, le fit inutilement chercher d'abord dans tout Constantinople, ensuite dans les principales places maritimes, par le fameux Oriphas, qui avait ordre, s'il le trouvait quelque part, de le mettre à mort comme perturbateur de l'empire. Il échappa à toutes les recherches et passa même un jour, sous le misérable déguisement qui le couvrait, à travers les soldats qui étaient à sa quête. Cependant un horrible tremblement de terre secoue la ville de Constantinople et la menace d'un écroulement universel; la consternation est générale, le peuple s'agite et murmure, il attribue ce fléau à la colère céleste armée pour venger le saint patriarche. L'empereur et le césar sont obligés de rendre un édit qui déclare innocents Ignace et ceux qui lui ont donné asile et leur promet toute sécurité. Ignace, à la nouvelle de cet édit, se découvre au patrice Patronas, reçoit de lui comme gage de sa parole un reliquaire que ce prince portait à son cou, et avec cette espèce de sauf-conduit, il va trouver Bardas qui lui dit : « Pourquoi menez-vous une vie errante comme un criminel qui veut dérober sa tête à la peine que méritent ses crimes? — C'est, lui répondit Ignace, pour suivre le conseil de notre Sauveur, qui nous ordonne d'éviter la persécution par la fuite. » Bardas désarmé par la candeur et l'innocence du saint, ordonna de le reconduire dans son monastère. Le tremblement de terre qui durait depuis quarante jours se calma tout à coup, et la cessation soudaine de ce fléau fut considérée comme un miracle.

Ainsi Photius en fut réduit à attendre le résultat de sa légation à Rome.

L'abbé MARCEL.

REVUE.

ÉTUDES SUR LA VIE, LES ŒUVRES ET LES TEMPS

DE SAINT ISIDORE DE SÉVILLE.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

Si nous n'avons pas réussi, nous avons au moins cherché à établir sur une base authentique le résumé des faits qui constituent la biographie de saint Isidore. Ses œuvres appellent maintenant notre attention; et, autant qu'un simple aperçu peut embrasser un aussi vaste sujet, nous allons tâcher de donner une idée sommaire des productions de cette vénérable intelligence.

Les bibliothèques d'Espagne et d'Italie possèdent une immense quantité de manuscrits des œuvres de saint Isidore; mais le plus grand nombre se trouve au Vatican. On ne saurait dire, remarque à ce sujet Arevalo dans ses *Prolégomènes*, si cette richesse fait plus l'éloge d'Isidore que celui de la célèbre bibliothèque romaine. La bibliothèque royale de Paris compte plus de deux cents manuscrits des divers ouvrages de saint Isidore, principalement des *Etymologies*, des *Synonymes*, des *Sentences*, des *Livres des Différences des mots*, et de la *Chronique*. Quelques-uns paraissent dater du 9ᵉ siècle. Il existe à la bibliothèque de l'Escurial un manuscrit contenant la traduction en espagnol des *Etymologies*, présentées dans un ordre différent de celui qui est ordinairement suivi dans les éditions. Les étymologies y sont divisées par chapitres, traités et livres, avec omission de plusieurs parties qu'on lit dans les éditions et dans les autres manuscrits. Rodriguez de Castro [2] a pensé que ce manuscrit pouvait être la traduction de l'exemplaire original, envoyé à Braulio par l'auteur; mais cette conjecture n'est point admissible, car Braulio nous apprend lui-même qu'Isidore avait divisé son ouvrage non par livres, mais par titres. Le traducteur espagnol a évidemment travaillé sur quelque manuscrit incomplet, peut-être sur un de ceux qui contenaient quelques-unes des parties des *Etymologies* rendues publiques par saint Isidore, avant qu'il eût adressé à Braulio le corps entier de son ouvrage. Rodriguez de Castro cite un autre manuscrit de l'Escurial, dans lequel plusieurs ouvrages de saint Isidore sont traduits en espagnol d'un vieux manuscrit latin de la bibliothèque de l'Église de Tolède. Le manuscrit cité par l'auteur de la *Biblioteca espanola* est de l'année 1444. On y trouve une vie de saint Isidore, sous ce titre: *Comienza el Prohemio de la Vida de sanct Isidoro, Arzobispo de Sevilla, que como del se collige, es Homelia escrita de algun sancto hombre de aquel mesmo tiempo* [1]. Quoique Rodriguez de Castro ne juge pas que cette vie soit la même que celle qui a été publiée par les Bollandistes, et qui est vulgairement attribuée à Luc de Tuy, il y a assez de rapports entre les deux versions, latine et espagnole, pour qu'on puisse croire que la seconde n'est qu'une traduction libre de la première. Il nous paraît également probable que la traduction des *Etymo-*

[1] Voir le 1ᵉʳ art. au nº 92, ci-dessus, p. 145.

[2] *Biblioteca espanola.*

[1] *Prologue* de la vie de saint Isidore, archevêque de Séville, qui, comme il parait, est une homélie écrite par quelque saint homme de ce même temps.

logies, en langue castillane, que le savant Espagnol Perez Bayer a vue à la bibliothèque de l'Escurial, n'est pas autre que celle dont Rodriguez de Castro fait mention.

Si on en croyait la *Biblioteca espanola*, une édition des œuvres complètes de saint Isidore aurait été imprimée à Bâle dès 1477; mais ce que Rodriguez de Castro a pris pour une édition de toutes les œuvres du saint, est un volume in-folio publié effectivement à Bâle en 1477, et qui ne contient que les *Etymologies* et les *Livres des Sentences*. C'est à un Français, Marguerin de la Bigne, docteur en théologie, que revient l'honneur d'avoir réuni le premier, en un seul corps, les œuvres diverses de saint Isidore. Son édition in-folio porte la date de Paris, 1580. Dans une épître dédicatoire, qui nous semble, comme à Nicolas Antonio [1], assez savamment pensée, et écrite en un latin fort élégant, Marguerin de la Bigne parle de saint Isidore en ces termes: « Après les quatre grands flambeaux de l'Église d'Occident, Jérôme, Ambroise, Augustin et le souverain pontife Grégoire, à mon avis, saint Isidore de Séville mérite la palme de la piété et de la science. » C'est, en effet, assigner parfaitement à l'illustre évêque de Séville la place qui lui appartient. Si on considère que l'auteur de cette édition a ouvert une voie hérissée d'épines, qu'il a porté le premier la lumière dans un chaos d'obscurités, et qu'il a dû recourir à des manuscrits presque tous plus ou moins altérés, on rendra justice à la perfection relative qu'il a su donner à une entreprise difficile, et on reconnaîtra que son édition est aussi correcte qu'elle pouvait l'être.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que la première édition espagnole des œuvres complètes de saint Isidore soit plus satisfaisante que celle de Paris, lorsqu'on voit les noms des savants les plus renommés de l'époque de Philippe II et de Philippe III, des Chacon, des Alvar Gomez de Castro, des Antonio Covarrubias, des Suarez, des Loaisa, des Mariana, figurer au rang des collaborateurs du docte éditeur, Jean Grial. Cette édition in-folio est sortie de l'imprimerie royale de Madrid, à la date de 1599. Préparée par ordre de Philippe II, elle a été terminée sous les auspices de Philippe III, à qui elle est dédiée. Elle contient une préface où Grial explique comment ce beau travail a été conçu aussi bien qu'exécuté, et fait connaître que sa tâche personnelle a consisté à coordonner les recherches faites antérieurement par les hommes d'érudition que nous venons de nommer et par d'autres encore, et à mettre la dernière main aux détails en même temps qu'à l'ensemble de l'œuvre. Tous les manuscrits qu'on put découvrir furent consultés, et chacun des savants s'était chargé de la correction d'un ouvrage particulier. Ainsi Loaisa, depuis archevêque de Tolède, avait revu la *Chronique* et les *Livres des Sentences*, l'historien Mariana les *Deux Livres contre les Juifs*. Avec de semblables conditions de perfection, l'édition royale de Madrid n'est pas aussi soignée dans toutes ses parties qu'on s'attend à la trouver; elle pèche surtout sous le rapport si important de la typographie. Une critique exacte n'y a pas non plus distingué les ouvrages qui portent à bon droit le nom de saint Isidore de ceux qui ont évidemment usurpé ce titre. Nous n'en penserions pas moins, avec Emmanuel Hernandez, bibliothécaire en chef de la bibliothèque archiépiscopale de Tolède, qui avait recueilli des matériaux pour l'édition projetée par le père Zaccaria, de la Société de Jésus, que le travail de Grial serait préférable aux éditions qui l'ont précédé et suivi, si nous ne possédions celle d'Arevalo, qui à tous égards laisse à peine quelque chose à désirer.

Peu d'années après l'apparition de l'édition royale de Madrid, un savant bénédictin de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, Du Breul, en publia une nouvelle : elle est datée de Paris, 1601, et a été reproduite à Cologne en 1617. Dans une épître dédicatoire qui n'est pas exempte d'un certain nombre d'erreurs biographiques à l'égard de saint Isidore, Du Breul annonce que son intention a été principalement de perfectionner le travail de Marguerin de la Bigne. Il faut

[1] *Bibliotheca Hispana vetus.*

reconnaître que l'édition du laborieux bénédictin est bien supérieure à celle de son prédécesseur; quoique moins correcte que celle de Madrid, elle lui est préférable sous plusieurs rapports. A l'exemple de cette dernière édition, celle de Du Breul ne donne pas le livre *De doctrinâ et fide ecclesiasticorum dogmatum*, qu'on trouve chez Marguerin de la Bigne. Bien que ce livre ne soit réellement pas de saint Isidore, il mérite autant que plusieurs autres d'être placé dans un appendice des ouvrages qui lui ont été attribués par les doutes de la critique ou par quelque supposition plus ou moins innocente.

Un libraire distingué de Madrid, B. Ulloa, y a publié, en 1778, une édition de luxe des œuvres de saint Isidore; mais elle n'offre qu'une reproduction du texte de l'édition royale, et non-seulement ce texte n'a pas été corrigé dans ce qu'il a souvent de défectueux, mais des fautes nombreuses et graves y ont même été ajoutées. Enfin Ulloa, infidèle au dessein qu'il s'était proposé d'apporter plus de perfection au travail de Grial, laisse apercevoir qu'il n'a pas même consulté celui de Du Breul, qui lui aurait, cependant, été d'une véritable utilité. Aussi un savant Espagnol du dernier siècle, que nous avons déjà cité, Emmanuel Hernandez, a-t-il écrit au cardinal Lorenzana, qu'Ulloa a *perdu ses peines* en donnant son édition de saint Isidore. C'est aussi l'avis de Rodriguez de Castro, dans sa *Biblioteca española*, « qu'Ulloa a pleinement atteint son but dans tout ce qui a rapport à la partie typographique de son édition, mais qu'elle manque de correction et de critique, et qu'il n'y est tenu aucun compte des commentaires et des recherches des savants nationaux et étrangers qui ont fait des œuvres de saint Isidore une étude approfondie. »

Un homme illustre et savant, *vir in primis illustris et doctus*, suivant l'expression d'Arevalo, avait préparé une préface qui aurait fait le plus grand honneur à l'édition d'Ulloa; mais ce travail, qui est certainement un morceau supérieur de critique, est demeuré inédit jusqu'à ce que Arevalo l'ait publié dans ses *Prolégomènes*, afin, dit-il, de les enrichir d'un aussi remarquable éloge d'Isidore. On lit dans cette préface une observation dont la vérité saute aux yeux à la lecture des manuscrits et de la plupart des éditions de l'évêque de Séville; c'est que le texte en a été altéré en plusieurs endroits par l'incurie ou par l'ignorance des copistes qui l'ont transcrit successivement, jusqu'à ce que l'impression soit venue lui apporter un caractère plus stable de fixité. Quelquefois aussi des interpolations maladroites n'ont pas épargné au nom d'Isidore l'injure de lui prêter des inepties, pour parler comme l'auteur de la préface, indignes de son génie, et qui trahissent les mains anonymes qui se sont rendues coupables de cette honteuse fraude.

Enfin le père Zaccaria avait consacré quarante ans de sa vie à préparer une édition de saint Isidore. En 1794, c'est-à-dire l'année qui précéda celle de sa mort, les conseils du cardinal Étienne Borgia le déterminèrent à léguer à un savant espagnol les fruits précieux de ses longues veilles. Arevalo, c'est le nom de cet homme de science, les a mis à profit dans l'excellente édition in-4° qu'il a publiée à Rome, en sept volumes, de 1797 à 1803, sous les auspices et aux frais du cardinal de Lorenzana, archevêque de Tolède. Le texte, soigneusement épuré par la comparaison critique des diverses éditions antérieures, et par un examen judicieux et infatigable des nombreux manuscrits qui existent à Rome, est précédé de deux volumes de *prolégomènes*, où toutes les questions que soulèvent la vie et les œuvres de saint Isidore sont discutées et résolues avec une érudition proportionnée à l'étendue et à l'importance du sujet. Les différents ouvrages de l'évêque de Séville sont classés par Arevalo, suivant un ordre rationnel qui sera notre guide dans la rapide inspection que nous allons en faire. La première place est donnée à ceux qui ont un caractère de généralité; viennent ensuite successivement ceux où il est traité de la théologie d'abord, puis de la physique, ensuite de l'histoire; et, dans chacune de ces divisions, ceux qui embrassent ces sciences d'une ma-

nière plus générale passent avant les traités particuliers, pour ainsi dire, sur un point quelconque, soit de la théologie, soit de la physique, soit de l'histoire. Enfin, en dernier lieu, figurent les ouvrages qui ne portent le nom d'Isidore qu'à titre douteux. L'exécution typographique et matérielle répond dans toutes ses parties au labeur éclairé et consciencieux de la critique, qui assure à l'édition de Rome une supériorité hors de toute comparaison avec celles de Paris et de Madrid.

Il existe sous ce titre : *S. Braulionis Cæsar-Augustani episcopi prænotatio librorum D. Isidori*, une préface des œuvres de saint Isidore, qui est incontestablement de Braulio, quoiqu'un savant Espagnol du dernier siècle, Mayans y Siscar, ait prétendu établir l'opinion contraire. Cette pièce se trouve sous le nom de Braulio dans des manuscrits qui datent d'une époque très-rapprochée de celle de l'illustre évêque de Saragosse. Il nous y apprend lui-même qu'il l'a composée pour accompagner le livre de son ami, intitulé : *De Viris illustribus*. Certains manuscrits offrent une version de cette préface plus étendue que celle qu'on lit en tête des éditions de Marguerin de la Bigne, de Grial, et qu'Arevalo donne dans ses *Prolégomènes*; mais cette version a été évidemment interpolée. Florez[1] pense qu'elle a été altérée par l'auteur de la vie de saint Isidore qu'il attribue à tort à Luc de Tuy, et il ne doute pas que la leçon des éditeurs en soit le texte authentique.

Le principal ouvrage de saint Isidore est celui dont Constantin Cajetan a dit que, pour l'époque où il a été composé, il tient du miracle, *atque eâ ætate comparandum miraculo*[2]. Il est généralement appelé les *Etymologies*, et dans la plupart des manuscrits le titre est *Etymologiæ*; dans quelques-uns fort anciens : *Isidorus Etymologiarum*, comme si l'auteur se nommait par excellence *Isidore des Etymologies*. Dans d'autres, enfin, de date plus récente, on lit : *Etymologicon Isidori*. Quand les anciens auteurs parlent de cet ouvrage, ils l'appellent *Etymologiæ*; mais beaucoup d'écrivains plus modernes disent les livres des origines, *Originum Libri*, titre que Marguerin de la Bigne et Du Breul ont adopté dans leurs éditions. On ignore quel titre Isidore avait donné à son œuvre, et même s'il lui en avait donné un. Nicolas Antonio pense que c'est Braulio, qui, de même qu'il a divisé l'ouvrage, lui a donné un titre, et l'a appelé les *Etymologies*. Si on remonte à la source où le titre, *Les Origines*, a pu être puisé, on la trouve dans l'Épître dédicatoire où Isidore dit à Braulio : *En tibi, sicut pollicitus sum, misi opus de ORIGINE quarumdarum rerum ex veteris lectionis recordatione collectum*. On lit, dans les lettres d'Isidore : *Codicem Etymologiarum*, le manuscrit des *Etymologies*. Dans la même lettre où Braulio se sert de l'expression *Libros Etymologiarum*, il écrit aussi *Libros originum*, les livres des origines. Ildefonse, également contemporain de l'évêque de Séville, a employé le mot *Etymologiæ* pour désigner l'ouvrage d'Isidore; on est donc fondé à l'appeler les *Etymologies* ou les *Origines*; mais le premier de ces deux titres est plus usité que le second.

Le chanoine de Léon, biographe d'Isidore, rapporte que les *Etymologies* ont été commencées dès la jeunesse de leur auteur, tandis que la correspondance d'Isidore et de Braulio prouve que le manuscrit de l'ouvrage entier n'a été envoyé à l'évêque de Saragosse que vers 630; mais il résulte également de la correspondance des deux amis, qu'Isidore travaillait depuis longtemps à ses *Etymologies*. Lorsqu'il en adressa un exemplaire complet à Braulio, une lettre de celui-ci nous apprend qu'il en circulait déjà dans le public plusieurs fragments détachés, mais dans un état d'imperfection et d'altération, *etsi detruncatos, corrososque*. Ildefonse dit aussi qu'Isidore s'est attaché à perfectionner cet ouvrage jusqu'à son dernier jour, c'est-à-dire après en avoir envoyé un exemplaire à Braulio. Il ne faut donc pas s'étonner de la variété de texte

[1] Espana sagrada.

[2] *S. S. trium episcoporum, religionis benedictinæ luminum, Isidori Hispalensis, Ildefonsi toletani, Gregorii cardinalis ostiensis vita et actiones.*

qu'on trouve dans les manuscrits des *Etymologies*.

Elles ont été composées à la demande de Braulio ; le témoignage de saint Ildefonse se joint à celui de Braulio lui-même pour en faire foi. On lit dans le *De Viris illustribus* du premier : *Scripsit quoque in ultimo ad petitionem Braulionis Cæsar-Augustani episcopi librum Etymologiarum* ; et Braulio écrit dans une lettre à Isidore : *magnâ ibi servi tui postulatione sudasti*. Il n'est pas moins explicite dans sa préface où il dit, en parlant du livre des *Etymologies* : *quem rogatu meo fecit*. Que les *Etymologies* aient été dédiées à Braulio, c'est ce dont il n'est pas possible de douter ; l'épître dédicatoire existe dans plusieurs manuscrits ; mais d'autres contiennent cette même épître dédicatoire, conçue absolument dans les mêmes termes, et adressée au roi Sisebuth ; un manuscrit présente cette suscription : *Libri Isidori ad Braulionem..... vel ad Sisebutum*. Il est donc permis de penser, ce nous semble, que, bien que l'ouvrage entier ait été dédié à Braulio, quelques-unes de ses parties ont pu l'être à Sisebuth. Ce prince, à la vérité, est mort en 621, et ce n'est que vers 630, qu'Isidore a envoyé à Braulio le manuscrit des *Etymologies* ; mais pourquoi le savant évêque de Séville n'aurait-il pas dédié au roi quelques-unes des parties de son travail, qui, comme l'attestent les lettres de Braulio, avaient été livrées à une certaine publicité, avant qu'un exemplaire de l'ouvrage complet fût adressé à l'évêque de Saragosse? Dans quelques manuscrits, le traité *De Naturâ rerum* est donné comme le dernier livre des *Etymologies*, d'où Arevalo tire cette induction que l'épître dédicatoire à Braulio a peut-être reçu le nom de Sisebuth de la main de quelque copiste ignorant qui aura vu le livre *De Naturâ rerum*, lequel est effectivement dédié à Sisebuth par l'auteur, compris au nombre des livres des *Etymologies*.

Isidore, dans une lettre, attribue à sa santé l'état d'incorrection où Braulio avoue qu'il a reçu le manuscrit de son ami[1] : *quamvis imperfectum ipse reliquerit*. Dans cette même lettre à Braulio où Isidore écrit : *et licet inemendatum præ valetudine*, il ajoute : *Tamen tibi modo ad emendandum statueram offerre*. Ce passage de saint Isidore a fait dire à Fabricius[1], en parlant du livre des *Etymologies* : *Isidorus scripsit, ei imperfectum reliquit* : *Braulio deinde complevit et in libros digessit*. Cette opinion que Braulio a complété l'ouvrage de l'évêque de Séville a été partagée par plusieurs critiques, et d'autres se sont crus de là en droit de s'écrier à chaque chose qui les choquait, dans les *Etymologies*, c'est une bévue, c'est une faute introduite par Braulio. Mais rien d'abord n'autorise à croire que Braulio se soit permis de faire des changements au texe d'Isidore, et à supposer même que l'illustre évêque de Saragosse eût mit du sien dans les *Etymologies*, il n'était pas homme à les déparer : on n'a qu'à lire dans le *De Viris illustribus* de saint Ildefonse ce que pensait de lui un juge aussi compétent en matière de savoir. Ce que l'on trouve d'indigne d'Isidore dans les *Etymologies* ne peut donc pas être le fait de celui à qui il a dédié son livre, mais doit être attribué aux interpolations signalées dans la préface que nous avons citée plus haut, et qu'un savant espagnol avait composée pour l'édition d'Ulloa.

Comment l'auteur des *Etymologies* avait-il divisé son vaste ouvrage? c'est ce qu'on ignore entièrement. Braulio déclare, dans sa *prænotatio*, que c'est lui qui l'a divisé en vingt livres, *ego in viginti libros divisi*. Cette assertion est positive et incontestable ; et c'est donc à tort qu'un docte chanoine de Barcelonne, que nous avons déjà nommé et qui avait recueilli des notes pour une édition de saint Isidore, a prétendu, sur la foi de manuscrits altérés, que c'est en quinze livres que Braulio a partagé les *Etymologies* ; car, avec un peu plus d'attention, Perez Bayer aurait pu voir que dans les manuscrits mêmes où la préface de Braulio présente le texe défectueux : *in XV libros divisi*, les *Etymologies* n'en sont pas moins divisées en vingt livres. Dans quelques

[1] *S. Braulionis Cæsar-Augustani episcopi prænotatio librorum D. Isidori.*

[1] *Bibliotheca latina mediæ et infimæ latinitatis.*

manuscrits elles sont divisées en deux parties, dont la première comprend les dix premiers livres et la seconde les dix derniers. Mais, quant au nombre des livres, aucune division, soit celle en vingt-deux livres, soit toute autre, ne saurait prévaloir contre les propres paroles de Braulio, dans le texte véritable de sa préface. La diversité de division dans différents manuscrits doit être attribuée à deux causes, et s'explique facilement si on réfléchit d'abord que plusieurs chapitres ou livres des *Etymologies* ont été mis en circulation avant l'envoi à Braulio de l'ouvrage entier, et, en second lieu, qu'un exemplaire est nécessairement demeuré entre les mains d'Isidore qui, en perfectionnant son œuvre jusqu'à sa mort, a pu y ajouter, et en laisser un manuscrit disposé dans un autre ordre que celui qui est dû à la main de l'évêque de Saragosse. Mais Arevalo est d'avis avec raison que la division en vingt livres doit être préférée, puisqu'elle est fondée sur l'autorité de la majorité des manuscrits. Le témoignage de saint Isidore est invoqué dans la vingt et unième session du concile œcuménique de Florence, où il est dit : *Fecit librum Etymologiarum divisum in 22 libros*. On cite, en effet, un manuscrit sur parchemin de la bibliothèque de Saint-Marc, de cette ville, et probablement du 11e siècle, dans lequel les *Etymologies* sont divisées en vingt-deux livres, suivis d'un vingt-troisième, qui est le livre *De Naturâ rerum*. C'est peut-être à l'existence de ce manuscrit qu'il faut attribuer la division indiquée dans les actes du concile général de 1439. Au reste, la division en un nombre de livres excédant celui de vingt se présente quelquefois dans des manuscrits très-anciens.

Outre les éditions des œuvres complètes d'Isidore, on compte un assez grand nombre d'éditions particulières des *Etymologies*. Nicolas Antonio ne paraît pas en avoir connu de plus ancienne que celle de Paris de 1520, et il est dit en marge de sa *Bibliotheca Hispana vetus* que J. Pellicer, autre écrivain espagnol, la considérait comme l'édition *princeps*. Il est cependant facile d'en indiquer plus de douze qui remontent à une date antérieure. Hains[1] en cite quatre sans date ni désignation de lieu. Maittaire[2] donne le titre suivant d'une ancienne édition : *Isidori Etymologiæ : Rabani Mauri de rerum naturis et proprietatibus libri viginti duo.* Mais cette édition pourrait bien, au lieu du véritable texte, n'offrir que celui qui a été interpolé par Raban-Maur, et donné, sans le nom d'Isidore, sous le titre *De Universo*, en vingt-deux livres. Fabricius[3] mentionne une édition qui aurait paru en Italie, également sans date ni indication de lieu, et il renvoie à la *Bibliothèque* de Gesner. On lit, en effet, dans l'abrégé de Gesner : *Originum libri XX impressi in Italiâ*. Perez Bayer doute si ce ne serait pas l'édition qui, suivant le *Catalogue des livres du duc de la Vallière*, a paru vers 1470 sans désignation de lieu. Arevalo a possédé cette édition, et il l'a décrite dans ses *prolégomènes*. Les *Etymologies* y sont, dit-il, suivies des *trois livres des Sentences*. Le caractère se rapproche de celui qu'on appelle gothique, et permet d'admettre la date de 1470, et de penser que l'édition a été imprimée en Italie, vraisemblablement à Venise. Une édition a été donnée à Augsbourg en 1472 par Zainer de Reutlingen. En passant en revue les éditions des œuvres complètes, nous avons eu occasion de citer l'édition des *Etymologies* de Bâle, 1477. Dom Ceillier[4] indique une édition de Bâle 1480. Une édition, donnée par Loslein de Langeneen, porte la date de Venise, 1483. Bayer, Fabricius, Maittaire et Hains citent une édition de Bâle 1489. La bibliothèque Royale de Paris possède l'édition de Venise de 1493, de B. Locatelli. Enfin trois éditions sont datées de Paris 1499, 1500 et 1509.

Avant d'examiner le majestueux ensemble de ce grand ouvrage, pour en saisir l'esprit général et en apprécier la portée, nous devons indiquer, dans une courte analyse, les parties diverses dont il se compose.

[1] *Repertorium bibliographicum.*
[2] *Annales typographici.*
[3] *Bibliotheca latina mediæ et infimæ latinitatis.*
[4] *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques.*

Les trois premiers livres embrassent les sept sciences séculières, *septem seculares disciplinæ*, comme parle Isidore, qui les appelle également les sept arts libéraux. On sait que c'étaient la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie. Plus tard la grammaire, la rhétorique et la dialectique ont formé ce qu'on a nommé le *trivium*; l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie composaient le *quadrivium*. A l'exception de la musique, placée avant la géométrie, Isidore a classé les sept arts suivant l'ordre tracé par Cassiodore, dont les œuvres sont aussi comme l'encyclopédie du savoir de son époque. Le premier livre des *Étymologies* traite donc de la grammaire. Dans le chapitre XXIX, qui a pour titre *de Etymologiâ*, Isidore fait cette juste observation : « La connaissance de l'étymologie est souvent nécessaire pour l'interprétation des mots. Car lorsqu'on voit d'où un mot est sorti, on en comprend plus promptement la source. Tous les noms cependant n'ont pas été imposés par les anciens suivant la nature, mais quelquefois selon la fantaisie.... De là vient qu'on ne trouve pas les étymologies de tous les noms. » En effet, si on ne veut pas se laisser égarer dans le dédale de la science étymologique, il faut y faire la part de l'accident et du caprice de la volonté humaine. Le second livre est consacré à la rhétorique et à la dialectique ou logique, qui, dit Isidore, fait partie de la philosophie, dont il donne cette définition : « La philosophie est la connaissance des choses humaines et divines, unie à l'étude de bien vivre. D'autres, ajoute-t-il, ont défini la philosophie : la science probable, autant qu'elle est possible à l'homme, des choses divines et humaines, ou l'art des arts et la science des sciences; mais la définition qui convient le mieux aux chrétiens est celle-ci : la philosophie est la méditation de la mort. » Un chapitre de ce livre résume les catégories d'Aristote, dont le mérite au jugement d'Isidore, qui en recommande la lecture attentive, est de comprendre tous les sujets sur lesquels la pensée et la parole de l'homme puissent s'exercer. Le troisième livre traite des quatre sciences mathématiques, *de quatuor disciplinis mathematicis*, c'est-à-dire de l'arithmétique, de la musique, de la géométrie et de l'astronomie. Chaque livre des *Etymologies* est divisé en chapitres généralement fort courts; On nous saura peut-être quelque gré de traduire ici celui du troisième livre qui a pour titre : *Quid possit musica, De la puissance de la musique.*

« Sans la musique aucune science ne peut être parfaite; car rien n'existe sans elle. Le monde lui-même passe pour être composé d'une certaine harmonie de sons, et le ciel suit dans son cours la modulation de l'harmonie. La musique excite les affections et provoque les sens à des états divers.

« Dans les combats, le son de la trompette enflamme les combattants, et plus il aura retenti avec véhémence, plus l'ardeur de la lutte sera forte. Le chant encourage également les rameurs; la musique dispose doucement à supporter les travaux, et, dans tout ouvrage, la modulation de la voix allége la fatigue.

« La musique apaise aussi les esprits irrités, comme il est écrit de David, qui arracha Saül à l'esprit immonde par l'art de la modulation. La musique invite les bêtes mêmes, les serpents, les oiseaux et les dauphins, à écouter ses accords. Mais il est prouvé encore que chacune de nos paroles, ou des émotions que nous éprouvons intérieurement suivant les pulsations du pouls, s'associent aux vertus de l'harmonie par le rhythme musical. »

Dans la pensée d'Isidore, qui constate ici l'opinion générale de son temps, l'astronomie et l'astrologie ne différaient guère que par l'abus qu'on avait fait de la dernière. L'astrologie, dit-il, est en partie *naturelle*, et en partie *superstitieuse*. Elle est naturelle, et alors il la considère comme une science véritable, lorsqu'elle s'occupe du cours du soleil, de la lune, des étoiles et des saisons; elle est superstitieuse, et dans ce cas elle n'est plus à ses yeux qu'un art chimérique, lorsqu'elle prétend augurer de la marche des astres la naissance et les inclinations des hommes.

Le quatrième livre résume la situation des connaissances médicales au 7e siècle. Isidore fait remarquer qu'on a appelé avec raison la médecine une seconde philosophie, puisqu'elle guérit le corps comme celle-ci guérit l'âme. On voit en même temps quelle opinion chrétienne il avait de la philosophie. Dans le livre suivant il remonte à la source du droit et de la loi, et à l'origine des divisions du temps. Le droit, suivant l'étymologie qu'il en donne, c'est la justice, *Jus autem dictum, quia justum*. Au deuxième livre il avait déjà écrit un chapitre sur la loi, qu'il définit ainsi : « La loi est une constitution du peuple, établie avec son concours par les anciens de la nation ; car ce que le roi ou l'empereur ordonne, s'appelle constitution ou édit. *Lex est constitutio populi, quam majores natu simul cum plebibus sanxerunt. Nam quod rex, aut imperator edicit, constitutio, vel edictum vocatur.* La distinction entre la loi, expression du vœu national, et l'ordonnance royale, existait donc sous la monarchie des Goths, dans toute l'acception que lui donnent nos constitutions modernes; et cette Espagne, qui subit aujourd'hui si cruellement les conséquences terribles du despotisme et de l'anarchie, a joui la première en Europe des avantages de l'alliance de la royauté et de la liberté, que le 19e siècle aspire à reconstituer. » Pour que la loi soit revêtue de son véritable caractère, il faut, continue Isidore, qu'elle soit fondée en raisons, qu'elle s'accorde avec la religion, et qu'elle procure le salut public. La loi, comme la coutume, doit être empruntée aux mœurs, et elles ne diffèrent l'une de l'autre, qu'en ce que la loi est écrite ; *nam lex à legendo vocata, quia scripta est.* »

Le sixième livre est intitulé : *Des livres et des offi es ecclésiastiques*. Les diverses hérésies qui ont agité les premiers siècles duc hristianisme y sont attribuées à l'impossibilité où étaient les évêques de s'assembler en conciles durant la fureur des persécutions; et le grand bienfait, apporté par la conversion de Constantin à la foi qui devait régénérer le monde, est parfaitement exprimé en quelques mots, lorsqu'Isidore dit simplement : « *ipse enim dedit facultatem christianis liberè congregari*, il donna aux chrétiens la faculté de s'assembler librement. » C'est là, en effet, toute la question du problème social, tel que l'Évangile l'a posé : pour diriger l'humanité dans la voie de ses destinées terrestres et ultérieures, pour que l'œuvre immortelle du Christ s'accomplisse ici-bas en vue du royaume céleste, l'Église ne demande qu'à n'être pas privée de sa fille bien-aimée, la liberté.

Aux septième et huitième livres Isidore parle de Dieu, des anges, de l'Église et des diverses sectes avec la science merveilleuse et dans la langue simple et sublime des Pères. Passant une revue rapide des hérésies qui ont déchiré le sein de l'Église, depuis les apôtres jusqu'à l'époque où il écrivait, voici comment il caractérise en trois lignes la funeste erreur de l'arianisme, qu'il a si bien connue et si victorieusement combattue : « Les Ariens sont issus d'Arius, prêtre d'Alexandrie, qui, ne reconnaissant pas le Fils coéternel du Père, a attribué une diversité de substance à la Trinité, en contradiction avec ce qu'a dit le Seigneur : *Moi et mon Père nous ne sommes qu'un. — Ariani ab Ario Alexandrino presbytero orti sunt, qui coæternum Patri Filium non agnoscens, diversas in trinitate substantias asseruit: contra illud, quod ait Dominus :* EGO ET PATER UNUM SUMUS[1]. Le neuvième livre traite *des langues, des nations, des royaumes, de la milice, des citoyens, et des degrés de parenté.*

Saint Isidore remarque que les langues orientales sont gutturales, les langues méditerranéennes, comme le grec, palatales, et les langues de l'Occident, comme celles des Italiens et des Espagnols, dentales. C'est de l'Orient, en effet, que semble être venu plus tard avec les Arabes l'élément guttural qui distingue l'Espagnol des autres langues néo-latines ; car si on peut objecter à cette opinion l'absence de cet élément dans la langue portugaise, l'Andalousie, qui a surtout conservé les traditions orientales, par sa prononciation plus

[1] Saint Jean, chap. X, vers. 30.

gutturale que celle de toutes les autres parties de la Péninsule, ne témoigne-t-elle pas en faveur de la présomption que nous admettons ici ?

Le dixième livre est un vocabulaire étymologique. Le onzième livre décrit l'homme dans les diverses parties de son corps et dans ses différents âges. Il y est aussi question des monstres, dont Isidore, il faut l'avouer, croit un peu trop sérieusement que la naissance annonce quelquefois de grands événements futurs. C'est ainsi, dit-il, qu'un lièvre né d'une jument présagea à Xercès la ruine de son royaume. Isidore, sur la foi des anciens, a écrit encore dans ce même livre que la chair putréfiée du veau engendrait des abeilles, celle du cheval des scarabées, celle du mulet des sauterelles, et celle du cancre des scorpions. Si on ne veut pas imputer ces naïvetés aux interpolations dont nous avons parlé plus haut, elles sont une preuve que le génie et la science n'exemptent pas l'homme de payer quelque tribut aux préjugés de son siècle. Et qui refuserait à l'auteur d'un ouvrage si étonnant pour l'époque où il a été composé, en considération de cette même époque, l'indulgence dont il veut lui-même, au quinzième livre des Etymologies, qu'on use envers les écrivains de l'antiquité ? *Nec historicos, nec commentatores, varia dicentes, imperitiæ condemnare debemus, quia antiquitas ipsa creavit errorem.* Dans le douzième livre Isidore a effleuré l'histoire naturelle des animaux domestiques et sauvages, des reptiles, des insectes, des poissons et des oiseaux. Dans le treizième et le quatorzième, il donne les étymologies de toutes les parties du monde et de la terre. Le second de ces deux livres est précieux sous le rapport géographique ; on en peut dire autant du quinzième, qui, sous le titre *des édifices et des champs*, indique les fondateurs des principales villes de l'antiquité. Le seizième livre, intitulé *des pierres et des métaux*, est un traité abrégé de minéralogie. Dans son dix-septième livre Isidore promet de traiter *des choses de la campagne*, et il s'étend particulièrement sur la botanique. Le dix-huitième livre répond à son titre, *de la guerre et des jeux*, en décrivant les instruments de guerre, et les jeux de la lutte, du cirque, et de la scène. Le pieux évêque engage les chrétiens à détester ces spectacles institués, dit-il, sous le patronage d'Apollon, de Minerve, de Mercure, de Bacchus et de Vénus. Il ne fait mention d'aucune représentation théâtrale en usage de son temps, et son silence atteste que les Goths ignoraient ce genre de divertissement. Dans le dix-neuvième livre, intitulé *des navires, des édifices et des vêtements*, on trouve des notions sur la marine ancienne, sur l'architecture, et une description des vêtements des hommes et des femmes chez les différents peuples. Le vingtième livre enfin offre le curieux détail des ustensiles domestiques et des instruments rustiques.

Le père Burriel a remarqué que l'auteur des *Etymologies* s'est volontiers attaché à expliquer celles des choses qui ont particulièrement rapport à l'Espagne. Quoique les exemples allégués par le jésuite espagnol à l'appui de son assertion n'atteignent pas tous leur but, on ne saurait dire que son observation soit entièrement dénuée de fondement. La prédilection de la patrie est une plante aussi ancienne que vivace sur le sol hispanique.

Dans une préface de quelques lignes, adressée à Braulio, Isidore déclare que son ouvrage n'est autre chose que le fruit de ses lectures, et qu'il se compose en partie d'annotations reproduites dans le style même des anciens[1]. On ne saurait donc voir aucun plagiat dans les nombreux emprunts qu'il leur a faits pour en enrichir ses pages ; il est même probable qu'elles portaient en marge les noms des auteurs qui avaient fourni ces emprunts, et que la perte de ces indications est due à la négligence des copistes. N'est-il pas certain que c'est ainsi qu'ont disparu des sentences recueillies par Bède, sous le titre de *Scintillæ*, les noms abrégés des Pères d'où il les avait extraites ? Arevalo cite en

[1] En tibi, sicut pollicitus sum, misi opus de origine quarumdarum rerum, ex veteris lectionis recordatione collectum, atque ita in quibusdam locis annotatum, sicut extat conscriptum stylo majorum.

preuve de cet oubli des copistes les infinitifs qui se présentent fréquemment dans les *Etymologies* sans que le verbe qui les régit soit exprimé, comme dans cette phrase du chapitre III, du livre III : *nam unum semen numeri* ESSE, *non numerum*. Ce n'est pas un aussi grand grammairien qu'Isidore qui aurait écrit de cette façon, et là où une semblable ellipse se rencontre, il y a évidemment omission, d'une autre part que de sa main, des premières lettres au moins des mots *Varro* ou *Augustinus refert, dicit, tradit*. C'est également à cette absence des noms des auteurs qu'Isidore met en scène, qu'il faut attribuer certaines contradictions apparentes qu'on reprocherait injustement à son ouvrage. Becmann, dans son traité *de Originibus latinæ linguæ,* a blâmé inconsidérément les altérations, les jeux de mots et les sornettes, *nugas,* qui dans les *Etymologies,* dit-il, provoquent le rire du lecteur ; s'il y a lieu à une telle accusation, ce n'est pas Isidore qui est condamnable, mais Varron ou quelque autre grand écrivain des siècles les plus florissants de la belle et antique latinité, dont le texte est fidèlement reproduit. Bien que quelques ombres obscurcissent ce vaste tableau, et laissent apercevoir qu'il y manque quelquefois un dernier coup de pinceau, un grand jour n'y est pas moins jeté sur l'antiquité, sur ses langues, ses mœurs, ses usages, sur toute sa civilisation en un mot ; et ce répertoire de l'érudition des temps païens et des premiers siècles chrétiens est disposé avec méthode et avec clarté. On y puise des notions précieuses dont la conservation n'est due qu'à la plume de l'évêque de Séville, et l'éclaircissement de plus d'un passage obscur dans les œuvres des écrivains anciens n'est pas un de ses moindres titres à la reconnaissance de la postérité. Des témoignages, dont l'énumération détaillée serait ici beaucoup trop longue, ont été à toutes les époques les organes de cette honorable gratitude. Il nous suffira de rappeler qu'on disait de lui au treizième siècle, dans l'histoire de sa vie, qu'il avait atteint le comble de la perfection dans les sciences, et qu'aucun des philosophes anciens ne pouvait lui être comparé pour la rectitude du jugement. Ce sont les paroles de sa biographie, publiée par les Bollandistes, où l'admiration pour le livre des *Etymologies,* en fait proclamer l'auteur un sage, un Salomon, qui a surpassé les anciens dans la philosophie et les modernes dans la théologie, et qui pour la variété de ses connaissances n'est comparable à aucun homme après les apôtres [1]. En retranchant de cet éloge la part de l'exagération dans l'expression, qu'il faut presque toujours faire en Espagne, il reste la preuve de la haute opinion que l'on avait alors d'Isidore, titre trop légitime pour n'être pas demeuré incontesté depuis. Joseph Scaliger reconnait en ces termes les services que les *Etymologies* ont rendus à la science, en arrachant au naufrage du temps quelques débris des ouvrages des anciens qui auraient péri, s'ils n'avaient pas été recueillis dans cette universelle collection : *Isidorus multa ex veterum libris, quibus hodie caremus, eaque optima transcripsit.... doctis utilissimus est*. Panvinio confesse qu'Isidore lui est venu en aide pour la composition de son ouvrage *De Ludis circensibus*. Walch, dans son *Historia critica linguæ latinæ,* ouvrage réputé classique, déclare qu'il a mis à contribution les plus savants étymologistes latins, et, après avoir cité Varron, V. Flaccus et Festus, il ajoute : *princeps illorum est Isidorus Hispalensis,* Isidore de Séville est le premier de tous. Vulcanius, qui a publié à Bâle, en 1577, une édition des *Etymologies*, suivie des neuf livres de Capella des *Noces de la philologie et de Mercure,* dit expressément dans sa préface, « que ce qui peut donner une idée de l'autorité acquise aux livres des *Etymologies,* c'est que tous les écrivains qui ont traité aussi bien du droit civil que du droit canonique, de la médecine et même de la théologie, ont puisé en abondance à

[1] Etenim tanto culmine scientiarum perfectus extitit ; quod nullus, ut reor, antiquorum philosophorum recti examinis judicio ei fuerit comparandus....... Sapientissimus ille Salomon.... Qui et antiquorum philosophicis latuit perfectus, et modernorum theologicis emicuit summus.... et sic omnibus filiis hominum scientiarum varietate post Apostolos incomparabilis est creditus.

cette source des monuments de l'antiquité et de la science, et se sont volontiers et fréquemment appuyés sur le témoignage d'Isidore. Et ce n'a pas été sans raison, puisqu'il est certain que plusieurs ouvrages anciens qui existaient encore du temps de ce saint ont péri depuis, et qu'on ne connaît plus que les noms de leurs auteurs. Saumaise certifie aussi «qu'il a souvent trouvé chez Isidore beaucoup de bonnes choses qu'on chercherait vainement ailleurs.» Un écrivain florentin du 17e siècle, Gaddi[1], a très-bien nommé l'auteur des *Etymologies, eruditionis immensæ virum*, un homme d'une érudition immense. Enfin, au siècle dernier, une plume anonyme, mais savante, a écrit dans une préface latine, publiée par Arevalo, et dont il a été déjà question en cet article, «qu'Isidore est pour les étymologies et pour la variété des connaissances, ce que sont Tertullien et Justin pour l'apologie de la foi catholique, Origène et Jérôme pour l'interprétation du sens de l'Ancien et du Nouveau Testament, Grégoire et Ambroise pour l'entente du sens moral, et Augustin pour l'exposition des mystères de la grâce et du libre arbitre de l'homme.»

L'ouvrage colossal d'Isidore avait donc été parfaitement apprécié, dès son apparition, par une intelligence créée pour comprendre celle du grand saint, lorsque Braulio affirmait[2] que «quiconque aurait lu et médité souvent cet ouvrage, où la philosophie se montre sous tous ses aspects, serait réputé à bon droit ne rien ignorer des sciences divines et humaines.» En descendant, presque jusqu'à nos jours, le cours imposant des autorités qui ont confirmé au tribunal des siècles le fond de ce premier jugement, nous lisons dans une lettre du père Burriel, un résumé complétement exact de l'idée que nous devons avoir aujourd'hui de l'œuvre de saint Isidore. «Si nous désirons connaître, dit l'écrivain espagnol, quelle a été, dans ces temps, le savoir antique de la nation, en tout genre de sciences et de facultés divines et humaines, saint Isidore en a compilé l'encyclopédie dans ses *Etymologies*, dont il a fait un abrégé de tout ce qui se savait alors en Espagne et hors d'Espagne, abrégé qui, malgré quelques défauts, sera toujours le plus grand ouvrage qu'aient produit ces siècles chez toutes les nations.»

Oui, au milieu des ténèbres qui couvrirent l'Europe du 6e au 8e siècle, l'Église, cette arche sacrée qui sauva du déluge de la barbarie les connaissances léguées par l'antiquité, alluma le flambeau qui refléta sur notre ère les feux du soleil éteint de la Grèce et de Rome païenne, et cette lumière utile, nécessaire même, comme l'a très-bien fait remarquer Fabricius[1], s'appela saint Isidore. S'il s'est quelquefois égaré, à la suite de Pline, dans le champ épineux des étymologies grecques, les erreurs qu'il a commises ne s'excusent pas, mais s'expliquent par l'incertitude qui règne dans la carrière illimitée qu'il a parcourue. Qui prétendrait vérifier avec un succès constant jusqu'où remonte toujours la ligne ascendante des origines du langage? Il n'y a que l'utilité de la science étymologique qui soit comparable à sa difficulté, et l'abus qu'on en peut faire n'en diminue pas la valeur; car si toute science doit reposer sur l'explication de ses termes, l'étymologie sagement entendue n'est-elle pas le fondement même de tout notre savoir? Ce qui distingue Isidore de ceux qui l'ont précédé et suivi dans cette recherche des sources lointaines et cachées du grand fleuve des langues, c'est que, comme Varron chez les Latins, comme Aldrete chez les Castillans, comme Ménage chez nous, il ne s'est pas uniquement renfermé dans l'examen spécial des origines d'un idiome particulier, c'est plus haut et plus loin qu'il a placé son but, et en l'atteignant, comme il est parvenu à le faire, il a véritablement réalisé l'encyclopédie de la science humaine au 7e siècle. Les usurpateurs du domaine de la philosophie, qui ont prétendu ériger un semblable monument à la gloire du 18e

[1] *De scriptoribus non ecclesiasticis*, etc.

[2] *S. Braulionis Cæsar-Augustani episcopi prænotatio librorum D. Isidori.*

[1] *Bibliotheca latina mediæ et infimæ latinitatis.*

siècle, et qui n'ont fait que léguer à la postérité le testament authentique de leur inanité, en ont donné la juste mesure en écrivant, dans leur Encyclopédie, l'article *Etymologie* sans que le nom d'Isidore y fût prononcé. En dépit de leur silence, l'édifice que la main seule du grand évêque du 7e siècle a suffi à construire, est bien plus vaste et plus solide, eu égard surtout à la date qu'il porte, que celui qui est l'œuvre commune de tous ces hommes, dont l'indépendance de la pensée consistait principalement à en méconnaître l'auteur, dans sa plus sublime institution.

L'importance du livre des *Etymologies* mériterait une étude autrement approfondie que cette courte esquisse. Nous ne dirons pas toutefois que notre justification est dans les bornes qui nous sont imposées ici; non moins que qui que ce soit nous connaissons notre insuffisance en une matière pour laquelle il faudrait avoir plus qu'un irrésistible attrait.

Dans un sujet aussi grave, nous avons estimé que la critique traditionnelle devait prédominer. Nous ne nous sentons d'ailleurs aucune inclination à suivre l'exemple, trop souvent donné par le goût contemporain, d'élever sur la base de nos seules et propres impressions un jugement à l'égard des grandeurs intellectuelles sanctionnées par l'autorité des âges. Ce que nous pensons des *Etymologies* de saint Isidore, c'est ce que tous les siècles en ont pensé, à commencer par le sien; si donc nous nous sommes surtout attaché à dérouler devant les lecteurs de l'*Université Catholique* la chaîne de la tradition, consolidée par le temps, c'était pour leur faire mieux voir combien tous les anneaux en sont et demeurent indissolublement unis, et à quels titres la voix du passé demande ici notre assentiment; c'était, enfin, parce que nous sommes convaincus que la vérité littéraire et scientifique est essentiellement cosmopolite, que le monopole n'en appartient à aucun pays, ni à aucune époque privilégiée, et qu'elle se fonde, au contraire, sur la célèbre maxime: *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus*; le vrai, le beau, c'est la tradition.

É. D'AULT-DUMESNIL.

TABLEAU DES INSTITUTIONS ET DES MOEURS DE L'ÉGLISE
AU MOYEN AGE,

Par M. HURTER; traduit par M. COHEN, et précédé d'une Introduction par M. A. DE SAINT-CHÉRON. — 3 vol. in-8°; Paris, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 64. Prix: 21 fr.

La publication de la *Vie d'Innocent III*, par l'*Antistes* HURTER, président du consistoire de Schaffhouse, fut, on se le rappelle, un événement dans le monde catholique. Non-seulement ce livre se plaçait, dès son apparition, au rang des œuvres capitales de ce siècle, par l'importance de l'époque qu'il reproduisait et du saint pontife dont il contenait l'histoire; non-seulement il se présentait comme un monument de vaste érudition, de sagacité remarquable et de judicieuse critique; non-seulement il portait le caractère d'infatigable exégèse propre à la science allemande; mais il était, par sa forme, par son langage, par ses conclusions, le symptôme et le symbole d'une révolution au sein du protestantisme.

Que l'on songe, en effet, aux habitudes chéries et à la manière favorite des écrivains réformés, toutes les fois qu'ils parlent du catholicisme et de ses grands hommes; que l'on remarque combien, depuis trois cents ans et même de nos jours, il s'est rencontré d'esprits distingués d'ailleurs, mais qui ne savaient pas résister au triste attrait de suivre les errements de Luther, de Carlostadt et de Zwingle, et qui ne rougissaient pas de répéter contre l'Eglise et contre le Saint-Siége les calomnies et les insultes don

les prédicants du 16e siècle leur ont légué l'héritage ; et l'on comprendra la surprise et l'admiration qui accueillirent une œuvre sortie de la main d'un des hommes les plus éminents du protestantisme, œuvre consacrée à l'apologie et à la gloire d'un pape dont la vie entière fut le triomphe de la chaire de saint Pierre. Quel contraste avec le passé, quelle amende honorable dans le présent, et pour l'avenir quel heureux augure !

L'Histoire d'Innocent III était la condamnation de tout le système suivi par les écrivains protestants à l'égard de la religion catholique. On sait jusqu'à quel point ils portent habituellement l'ignorance volontaire des points incontestables et élémentaires des annales du catholicisme. Rien de plus commun, parmi eux, que le défaut absolu d'étude et de sérieux dans l'appréciation et dans l'examen des faits essentiels. Ils vivent pour la plupart sur de vieilles objections résolues depuis des siècles, sur un fond vermoulu de banales accusations cent fois démenties ; ils en sont encore, comme M. Merle d'Aubigné, à contester la venue de saint Pierre à Rome, ou, comme M. le pasteur Bost, ils redisent que le pape s'assied sur l'autel pour se faire *adorer* par les fidèles, que les catholiques sont des idolâtres, etc., etc. En vain leur oppose-t-on les témoignages unanimes de l'antiquité ; en vain fait-on appel à leur bon sens et à leur loyauté, imperturbablement établis sur l'échafaudage ruiné de leurs fables mensongères, ils bravent la clarté du soleil et nient l'évidence qui leur brûle la paupière. On leur présente des récits contemporains, des aveux irrécusables, des preuves invincibles, peu importe : ils n'écoutent rien, n'entendent rien, ne voient rien. Est-ce entêtement? est-ce mauvaise foi? ou bien n'est-ce pas plutôt la conviction intime que s'ils consentaient à ouvrir les yeux et les oreilles, ils seraient infailliblement frappés de l'irrésistible puissance de la lumière, et qu'ils n'auraient plus qu'à s'humilier devant elle et à abjurer leurs erreurs ? Hélas ! il n'est que trop vrai ; une mauvaise honte, un fol orgueil les retiennent souvent au milieu des ténèbres. Ils se plaisent dans cette obscurité qui flatte les passions de l'esprit et du cœur ; ils aiment la solitude qu'ils se sont faite, et ils préfèrent n'en pas sortir plutôt que de s'exposer à trouver les champs fertiles et les eaux vives de la vérité.

M. Hurter a été plus courageux et plus franc. Dédaignant une trop facile et trop inexcusable routine, il a abordé résolument les faits, et, pour les connaître, essayant de se séparer des préjugés de la secte, il a eu recours aux sources anciennes ; il a fait, si l'on peut ainsi parler, table rase des idées qui avaient bercé son enfance, des habitudes de sa vie religieuse ; il a fait abstraction de son caractère, des obligations de sa position ; il a rompu les chaînes qui l'attachaient à ses croyances, à ses opinions, à son parti, et, libre de ces entraves, il s'est énergiquement livré à la recherche du vrai, déterminé à le redire tel qu'il le verrait, à le reproduire tel que l'étude et sa conscience le lui présenteraient. Séduit par le majestueux spectacle qu'offrent aux âmes élevées les périodes successives de l'histoire du christianisme, jaloux de découvrir le secret de cette puissance mystérieuse qui traverse les siècles sans éprouver leur atteinte, ambitieux de résoudre le problème de l'existence indéfectible, de la domination infaillible du Siége Apostolique, problème que la raison pose et que la foi seule explique, le pasteur de Schaffhouse parvint à se faire historien, purement historien, presque sans passion, presque sans animosité, presque sans arrière-pensée. La science devait lui donner la satisfaction que désirait son intelligence ; il comprit que la science véritable répudiait les systèmes et les théories exclusives autant que la morgue ignorante et prétentieuse ; il comprit que considérer le catholicisme d'avant la réforme au travers du protestantisme, c'était vouloir juger l'azur du ciel avec un prisme ; et alors, choisissant la plus brillante époque de la chrétienté, s'arrêtant à ce grand 13e siècle, le plus glorieux peut-être de l'ère moderne ; et au milieu de ce siècle, au milieu de la chrétienté, fixant ses regards sur l'homme qui en occupait le point culminant, sur le souverain pontife, sur Innocent III,

il se transforma pour ainsi dire, il se fit le contemporain de saint François, de saint Dominique, de Philippe Auguste, de Richard-Cœur-de-Lion, de l'empereur Frédéric, etc.; il se fit en quelque sorte le familier et le confident de ses illustres personnages; il chercha et il saisit dans leurs actes, dans leurs lettres, dans les narrations des contemporains le secret de leurs pensées, le mobile de leur politique, leurs plans, leurs vues, le rôle qu'ils s'étaient donné ou qu'ils avaient reçu de la Providence, l'influence qu'ils avaient exercée et les résultats de leur action sur la civilisation, sur les mœurs, sur les idées de leur époque. Il évoqua devant lui cette grandiose figure de la chrétienté pour compter les battements de ses artères, pour surprendre le mouvement et la vie qui circulaient si abondamment dans ce corps majestueux, et presque sous sa dictée, il en écrivit l'histoire. Large et haute entreprise qui suffisait à honorer la vie littéraire d'un homme et qui, chez M. Hurter, indiquait avec la supériorité d'un mâle talent, la ferme et courageuse intention de rompre en visière aux mesquines passions et aux étroits calculs de sa secte. Pouvait-il y avoir en effet une plus solennelle protestation contre les tendances générales de l'esprit hérétique, contre la dédaigneuse et systématique ignorance du protestantisme?

C'était déjà beaucoup que d'avoir affronté de la sorte les préjugés de ses co-religionnaires; M. Hurter voulait faire plus encore. Son courage lui avait indiqué le point de départ; sa conscience lui traça les moyens d'arriver au but. Il ne pouvait voir sans un pénible sentiment de dégoût et sans une secrète honte pour le protestantisme, le ton amer qui domine dans les écrits relatifs à la religion catholique. Il déplorait surtout profondément le langage injurieux et violent, les mensonges et les calomnies qui semblent à l'ordre du jour, quand il s'agit de la papauté. Les violences inouïes en ce genre lui paraissaient précisément retomber de tout leur poids sur ceux qui se les permettaient, et le vocabulaire des insultes épuisé contre la cour de Rome lui faisait l'effet de cette écume bourbeuse dont les flots battent inutilement les flancs d'un rocher séculaire. Il faut qu'il y ait dans l'outrage un indicible attrait pour que depuis trois cents années des hommes de caractère et d'esprit si divers, des hommes que les lettres et l'exercice de fonctions éminentes devraient avoir accoutumés à la modération et à la gravité, cèdent si aisément à des transports aussi inutiles que scandaleux. Depuis Homère flétrissant le courroux insensé d'Ajax qui insulte les dieux, jusqu'à Lucien s'écriant dans un trait de satire : « Jupiter, tu injuries, donc tu as tort, » les blâmes et les reproches n'ont pas été épargnés aux emportements et à la colère; le ridicule, cette arme parfois plus terrible que le glaive de la loi, en a fait mille fois justice. Mais on dirait que ce défaut est dans le sang et que les enfants de Luther se le transmettent avec le péché d'origine. M. Hurter eut la force de s'y soustraire. Il voulut être calme pour juger le catholicisme; bien mieux, il voulut être calme pour juger la papauté et dans l'histoire de la papauté pour juger un des papes les plus souverains qui fussent jamais, celui qui après saint Grégoire VII tint le plus énergiquement le sceptre universel de saint Pierre.

Cette dignité réussit merveilleusement à l'historien. Elle donna à sa parole une autorité puissante, elle doubla le crédit de son érudition; elle éleva le narrateur à la hauteur des grands faits et des grands hommes de l'Europe moderne. C'était une conduite honorable; elle aurait été le résultat d'un heureux calcul qu'elle n'aurait pas eu un succès plus complet. L'annaliste gagne toujours à traiter avec respect les personnages dont il trace la biographie; d'une part il prouve qu'il est pénétré de l'importance de son œuvre, de l'autre il témoigne qu'il sait ce qu'il doit au public et à lui-même. On est trop porté de nos jours à faire bon marché de sa propre considération; on ne tient aucunement à l'estime de ses lecteurs et surtout on ne garde pas la moindre mesure vis-à-vis des plus illustres noms des temps anciens et modernes. Le plus obscur historien, le plus mince écri-

vain parle cavalièrement des rois, des princes, des ministres et des hommes d'État; le dernier régent de collége gourmande les saints, les papes et les évêques; il traite de puissance à puissance avec le génie, avec les poëtes et les orateurs; heureux quand il ne leur fait pas sentir les coups de sa férule; heureux quand, à l'exemple des docteurs patentés de l'Université, il ne flagelle pas de ses burlesques anathèmes le *mécanisme* de saint Ignace ou *l'esprit de mort* de l'Eglise catholique! C'est là une des plus sottes manies du siècle, et rien ne témoigne davantage de sa médiocrité. Il n'y a que les parvenus qui soient impertinents auprès des grands seigneurs; le vrai mérite, comme la vraie aristocratie, se respecte trop pour ne pas garder les distinctions du rang et de la dignité. Si encore le travers ne retombait que sur ceux qui s'en rendent coupables, le dommage ne serait pas si considérable. Mais malheureusement avec de pareils exemples l'esprit public s'altère, le goût de la nation se corrompt, le prestige du passé s'efface, les leçons de l'histoire se perdent, et les notions de l'ordre qui font la base de la société, se détruisent insensiblement au grand péril des peuples et des empires.

M. Hurter s'est bien gardé de donner dans un semblable écart. D'autant plus louable en cela qu'on était moins en droit d'attendre une réserve aussi scrupuleuse dans un protestant et dans l'élu d'une compagnie de pasteurs Helvétiques, il est constamment demeuré dans la modération, dans la gravité, dans l'impartialité qu'exigeait son œuvre, et il a apprécié sainement et paisiblement les faits et les hommes. Aussi, quand, après l'étude approfondie des événements, il en est arrivé à conclure, ses jugements sont presque toujours à l'abri de la critique et la vérité seule dicte les arrêts de sa conscience.

C'est ce qui a contribué à faire de l'*Histoire d'Innocent III* un des traits caractéristiques de la marche du protestantisme dans notre siècle. Si M. Hurter par la seule force de son raisonnement, par la seule puissance de ses recherches et de son savoir; si un homme que la confiance de ses concitoyens avait élevé à la dignité suprême de son culte; si une des colonnes de la Réforme en Suisse, un des savants éminents de l'Europe hérétique en est venu à professer publiquement une admiration éclatante pour la constitution de l'Église catholique au 13[e] siècle, à rendre un hommage solennel au souverain pontificat dans la personne d'un de ses héros, certes il est impossible de ne pas considérer ce fait comme capital pour le présent et pour l'avenir. Pour le présent, il prouve qu'elle peut et qu'elle doit être infailliblement la conséquence de tout travail consciencieux exécuté de bonne foi et sans préoccupation sur les origines et les développements du catholicisme; il prouve d'une façon invincible que l'on arrivera nécessairement à admirer ce que l'on détestait, et à estimer ce que l'on méprisait, parce qu'on ne le connaissait pas, et quand l'admiration commence, quand l'estime la suit, l'amour et la soumission ne sont pas loin. Il détruit ensuite et il ruine pour jamais dans l'opinion publique cette science de mauvais aloi, ou plutôt cette ignorance hautaine qui était depuis si longtemps en honneur au sein de la Réforme. Les allégations sans preuve, les calomnies sans fondement ne peuvent plus tenir après le livre de M. Hurter. C'est une voie nouvelle ouverte à l'exégèse protestante; il faut qu'elle la suive, si elle ne veut pas se déshonorer, et si elle la suit, nous bénissons Dieu du but où elle ne peut manquer de parvenir. Et voyez; déjà l'impulsion est donnée, on ne saurait plus s'y soustraire. Ranke marche dans le même sens, Voigt l'y accompagne, et voici que Hurter vient lui-même de faire encore un pas décisif en publiant le complément de son premier ouvrage, le *Tableau des Institutions et des Mœurs de l'Eglise au moyen âge*. Désormais toute tentative rétrograde est impossible et frappée de nullité. L'honneur des savants du protestantisme est engagé dans un mouvement dont le dernier terme, lointain peut-être, mais évident, est le salut et le retour à l'unité.

Comment en effet résisteraient-ils longtemps aux sollicitations de leur esprit, aux tourments de leur conscience,

aux coups de la grâce divine, ces hommes d'une intelligence si grande, d'un courage si généreux? Ils ont su braver ce qu'il y a de plus redoutable à l'orgueil humain, la crainte de se dépopulariser, de perdre les suffrages et l'encens de leurs concitoyens; ils ont foulé aux pieds ce qu'il y a de plus résistant dans le cœur du publiciste et du ministre d'un culte, les opinions et les croyances; ils ont sacrifié en grande partie ce qui pousse les racines les plus profondes et les plus déliées, l'esprit de secte. Comment ne franchiraient-ils pas bientôt la distance qui les sépare encore du dogme et de l'Église? Il sont convertis par la raison; comment le cœur ne serait-il pas touché? Admirables en théorie, comment reculeraient-ils devant la pratique? Les œuvres qu'ils n'avaient entreprises que comme des délassements, ou comme des travaux d'art et de science, sont devenus d'éloquentes prédications; et la Réforme, dont ils étaient les soutiens et les interprètes, s'écroule sous l'effort des louanges qu'ils décernent au catholicisme. C'est un des dissolvants les plus énergiques auxquels ait été soumis le protestantisme, et le doigt de Dieu se montre dans ce dessein providentiel.

Au reste, les dissidents l'ont merveilleusement compris, et il faut voir de quelles alarmes ils ont été saisis et quels efforts ils font pour conjurer l'orage. Ils sentent le sol trembler sous leurs pas, ils voient bien que la résistance est presque désespérée; et alors comme la frayeur est mauvaise conseillère, ils ont recours à la violence et ils persécutent ceux dont ils ne peuvent arrêter l'influence et comprimer l'entraînement.

Depuis 1835, M. Hurter est en butte aux passions haineuses de ses coreligionnaires. Nous emprunterons à M. de Saint-Chéron, aux soins duquel nous devons la traduction de son nouvel ouvrage, le récit de ce que l'antistès a souffert.

« L'immense succès, dit l'habile écrivain, l'immense succès obtenu par l'histoire du pape Innocent III, les services rendus par cette publication à la cause catholique, excitèrent contre l'auteur la jalousie et l'animosité des esprits étroits et intolérants parmi ses concitoyens. Ces sentiments misérables trouvèrent encore une nouvelle occasion de se déchainer en 1839. Dans l'automne de cette année, M. Hurter visita l'Autriche, la ville impériale, Munich, et communiqua au public le résultat de ses observations dans un ouvrage intitulé: *Excursion à Vienne et à Presbourg*, 2 vol. in-8°. Non-seulement les protestants ne peuvent pardonner à M. Hurter l'accueil favorable qu'il avait reçu dans tout son voyage, mais la franchise avec laquelle il rendit compte d'observations nombreuses faites dans les pays catholiques et notamment dans les grandes abbayes de l'Autriche, observations qui n'avaient cependant rapport qu'aux sciences, aux arts et aux antiquités, excita la colère des gens dont l'horizon intellectuel ne s'étend pas au-delà du catéchisme de Heidelberg, au-delà de leur prêche du dimanche ou tout au plus du rapport de la société des missions de Bâle.

« Hurter était encore à Vienne, quand il apprit qu'il se tramait contre lui quelque complot secret. Il ne voulut pas y croire; la conscience d'avoir travaillé depuis vingt ans pour sa ville natale, pour l'instruction dans toutes ses branches, pour l'église de son canton et pour son clergé, d'avoir travaillé, disons-nous, sans relâche, avec zèle et désintéressement, au prix de beaucoup de temps et dans des circonstances parfois pénibles, ne lui permettait pas d'entretenir le plus léger soupçon sur la possibilité même de semblables projets. Mais le moment approchait où l'auteur de la vie d'Innocent III devait échanger une douce illusion contre une cruelle vérité. »

M. de Saint-Chéron raconte ici la visite que M. Hurter fit, en compagnie de son ami le comte d'Enzenberg, à Madame la prieure du couvent de Sainte-Catharinenthal, et il voit une permission divine et un augure dans la coïncidence de cette visite avec le jour de saint Joseph, anniversaire de la naissance de la vénérable religieuse, dont sans doute les instantes prières s'adressaient à Dieu pour la conversion de l'hôte illustre qu'elle possédait. M. Hurter, prié d'as-

sister au service divin; observa ce respect que la simple bienséance impose à tout homme d'honneur. Mais il n'alla pas plus loin. On comprend d'ailleurs que la plus vulgaire prudence lui interdisait de donner aucune marque d'assentiment à un culte étranger dans une église située à une lieue et demie de sa ville natale. Cette circonstance, si indifférente en apparence, devait avoir d'incalculables résultats. Un paysan d'une communauté protestante se trouvait dans l'église de Sainte-Catharinenthal. Il voit M. Hurter, et son premier soin est, à son retour, de faire à son pasteur un récit mensonger. Il aurait aperçu le président du consistoire s'agenouiller pendant l'élévation, faire le signe de la croix, prendre de l'eau bénite ! Le lendemain la ville entière s'entretenait du scandale donné par l'antistès. Grâce au zèle officieux du pasteur et de ses amis, tout le monde connaissait les abominations reprochées à M. Hurter, tout le monde, excepté lui, qui, paisiblement enfermé dans son cabinet de travail, ne se doutait de rien. Seulement en assistant à l'enterrement d'un membre du consistoire, le président remarqua qu'il était l'objet d'une froideur extraordinaire de la part de personnes à qui il avait toujours témoigné de grandes prévenances.

« Le lendemain, reprend M. de Saint-Chéron, l'orage éclata, à l'occasion d'une petite assemblée. Au commencement on paraissait vouloir se contenter de demander une explication sur les bruits qui couraient, et ces explications furent données avec franchise et vérité. Bientôt cependant on vit que cette demande n'avait été qu'un prétexte; on accabla le président des reproches les plus amers et on alla jusqu'à lui adresser les injures les plus grossières; il fut obligé de lever la séance. Ses ennemis organisèrent sur-le-champ une assemblée de tous les ecclésiastiques du canton, et afin d'exécuter leurs plans avec plus de sûreté, ils invitèrent les individus sur lesquels ils croyaient pouvoir compter à un conciliabule qui se tint la veille au soir; les rôles y furent distribués et tout fut préparé pour se présenter à l'assemblée avec une majorité compacte. Il est inutile de dire que le président qui voyait enfin clairement de quoi il s'agissait, n'y parut point. Il envoya une lettre. La haine et l'ingratitude s'exhalèrent donc librement et abondamment pendant son absence. Jeunes et vieux, rationalistes et piétistes, gens rusés et hommes simples se réunirent dans les assertions les plus étranges au sujet du président, dans les affirmations les plus ridicules contre l'Église catholique et les plus fortes et les plus bruyantes en faveur de leur protestantisme. C'est ainsi qu'on vit là, en petit, ce que l'histoire de l'Église nous montre en grand, toutes les fois que les sectaires veulent coaliser leurs passions contre elle, savoir : que le piétiste pardonne au rationaliste son incrédulité et que le rationaliste consent à oublier ce qu'il appelle l'esprit étroit du piétiste, tandis que le Zwinglien au cœur sec, abdique le suprême contentement de soi-même, qui en toute autre occasion l'élève à ses propres yeux au-dessus des deux autres sectes; on vit enfin la négation devenir un lien d'union, du moment où l'église catholique put être attaquée, même indirectement ou seulement en ce qui ne lui est pas absolument opposé ! »

C'est à une réunion formée d'éléments si hétérogènes, qu'il vint à l'esprit d'adresser à M. Hurter une question sur laquelle, individuellement, les membres auraient été fort en peine de répondre : on lui demanda s'il était protestant de tout son cœur. Certes, le consistoire eût pu être singulièrement embarrassé par la réponse du président; il lui suffisait de les prier de définir ce qu'ils entendaient par *protestantisme*. Il préféra garder le silence et déclara qu'il ne répondrait pas à une semblable question; sa vie était sous les yeux de tous, elle parlait assez haut, on n'avait qu'à l'interroger. Au surplus, si on articulait des faits et des accusations, il était prêt à se justifier.

Sur ce point, M. Hurter était invulnérable; on le reconnut et il fallut recourir à une nouvelle manœuvre. L'intrigue ne coûte pas à la haine; un membre du gouvernement que des divisions politiques animaient contre le président, fut

le premier instrument qu'on fit mouvoir. Puis on l'attaqua dans les journaux, on le rendit suspect, on ameuta le peuple contre lui. M. Hurter ne s'émut pas, il essaya de la patience et de la longanimité. « Toujours disposé, dit son biographe, à faire pour parvenir à une réconciliation, toutes les concessions compatibles avec l'honneur, le président voyait ses bonnes intentions déjouées sans cesse par les ruses et les artifices que ses adversaires mettaient à la place d'un esprit sincèrement pacifique. Alors, il sentit qu'après avoir tout supporté avec un sang-froid imperturbable, après avoir gardé le silence le plus absolu et s'être toujours tenu sur la défensive, il sentit, disons-nous, que le moment de parler était arrivé. Il le fit dans un écrit où il commençait par exposer les événements de sa vie et ses travaux de divers genres. Puis il dévoilait les intrigues de ses adversaires et les anéantissait en quelque sorte par la vigueur de sa parole, l'éclat de son style, la force de ses preuves et les brillantes étincelles de son esprit. Cet écrit était intitulé: *Le président Hurter et ses prétendus collègues*.

Vers cette époque, M. Hurter fit un second voyage à Munich. Au retour, la main de Dieu s'appesantit sur lui, et lui fit éprouver les plus affreuses douleurs qu'un cœur de père puisse subir. Sa fille aînée tomba gravement malade, sa seconde fille fut aussi attaquée; lui-même dévoré d'inquiétudes et de tourments, reçut une semblable atteinte. C'était peu : en deux jours il perdit ses deux enfants chéries, sans avoir eu la consolation de les bénir avant leur mort. L'affliction semble avoir le droit de désarmer ou au moins de conjurer la haine; les ennemis de M. Hurter furent inaccessibles à ce sentiment naturel d'humanité. Leurs outrages, non-seulement continuèrent à s'élever contre le président, mais ils allèrent chercher jusqu'au fond de sa tombe la fille bien-aimée du malheureux pasteur. L'âme du père fut brisée à cette insulte, et son mal redoubla d'intensité. C'est alors qu'outré de cette ingratitude et de cette impitoyable animosité, M. Hurter prit une décision que lui conseillaient la dignité et le soin de sa réputation. Le 19 mars 1841, il adressa au grand conseil une lettre par laquelle il donnait la démission de sa charge de président et des autres places qu'il occupait. « Dans cet ensemble de faits, dit M. de Saint-Chéron, comment méconnaître un dessein providentiel qui s'applique, pour ainsi dire, à détacher forcément Hurter de tous les liens qui le retenaient, afin de pouvoir en toute liberté se servir de lui dans d'autres buts. Quinze jours s'étaient passés depuis que l'ex-président du consistoire était rentré dans la vie privée, quand les couvents de l'Argovie dépouillés et publiquement calomniés par leurs maîtres temporels et spoliateurs, s'adressèrent à Hurter, pour le prier de réfuter un libelle infâme et mensonger, dirigé contre eux par le gouvernement du canton d'Argovie. Malgré tout son amour pour la cause de la justice, et quand même il en aurait eu le loisir, Hurter n'aurait pu se charger de ce travail, dans la position où il se trouvait avant sa démission. Après, au contraire, il ne lui fallut que six semaines pour achever un écrit intitulé : *Les couvents d'Argovie et leurs accusateurs*. Ayant suivi un traitement prolongé aux eaux, et sa santé délabrée étant rétablie et raffermie, il retrouva enfin le loisir nécessaire pour terminer le grand ouvrage qu'il avait commencé sur Innocent III et son siècle. A compter de l'automne de l'année 1841, Hurter consacra à ce travail tout son temps; le dernier volume de l'original a paru dans le cours de l'année 1842. »

« Dieu, n'en doutons pas, et nous le lui demandons de toutes les forces de notre cœur, dit en terminant M. de Saint-Chéron, ouvrira les trésors de sa miséricorde sur celui qui a travaillé, lutté et souffert pour la défense de son Église; et cette Église reconnaissante aura bientôt le bonheur de le compter au nombre de ses plus fidèles, de ses plus aimés et glorieux enfants ! »

Nous nous associons avec ardeur à ce vœu si chrétien; car, il faut le reconnaître, M. Hurter n'appartient pas encore à la société des fidèles. Ses œuvres même le témoignent en plus d'un endroit, et c'est ici qu'après avoir rendu

hommage aux qualités éminentes de l'écrivain, nous devons placer les observations que nous suggèrent notre conscience et notre foi.

Quelques mots d'abord sur le nouveau livre de M. Hurter. Cet ouvrage est le complément de la vie d'Innocent III. L'auteur avait examiné les actes du pontife, il avait retracé son influence toute-puissante sur la chrétienté, il avait en quelque sorte étudié l'édifice par le sommet; il avait représenté le maître du monde. Restait l'Europe catholique, restait la sphère immense dont le moteur était déjà connu, mais dont les détails demandaient à être développés à part. Après le soleil lumineux dont la clarté inondait et vivifiait le firmament, il fallait arrêter les regards sur les mille constellations qui roulent majestueusement autour du centre, emportées par sa force souveraine. Après le pape, il s'agissait de considérer la société chrétienne tout entière, son enseignement, ses institutions, sa hiérarchie, sa discipline; puis le peuple catholique lui-même, ses mœurs, ses fêtes, ses arts, sa littérature. C'est ce qu'a fait M. Hurter dans son *Tableau des Institutions et des Mœurs de l'Eglise au moyen âge*. Il met en action le pape, les cardinaux, les légats, les patriarches, les primats, les archevêques, les évêques, le clergé séculier et toute la milice des ordres religieux. L'historien constate les immenses services rendus par les communautés monastiques à la religion, à la moralisation des peuples, à l'adoucissement de leur misère, aux sciences, aux lettres, aux arts, à l'agriculture, au commerce. Enfin il descend dans la vie intime des populations chrétiennes, et il dépeint le portrait fidèle de leur foi, de leur naïveté, de leurs vertus. La rudesse du temps, les scandales, la barbarie, les vices aussi apparaissent dans ce panorama: car quelle époque n'a pas ses hontes auprès de ses gloires? Mais toujours l'impartialité préside aux jugements du publiciste, et ce qui lui fait honneur, loin de s'en prendre aux institutions, il n'accuse que l'infirmité de la nature humaine; toujours il montre les souverains pontifes et les conciles absorbés dans une vigilance incessante pour réformer et châtier le mal, prenant l'initiative des réformes destinées à maintenir les membres de l'Église dans la règle invariable des devoirs dont Notre-Seigneur Jésus-Christ est le modèle éternellement adorable.

Mais à côté des admirables caractères que nous nous sommes plu à signaler dans les travaux du savant ministre, caractères qui brillent dans son second ouvrage non moins que dans le premier, se trouvent aussi des défauts dont ce dernier livre n'est pas exempt non plus, et que nous nous sommes réservés de signaler.

En première ligne, c'est une sorte d'affectation générale à choisir un temps et une époque, à circonscrire l'étude et surtout les conclusions aux limites de cette époque, à la prendre enfin pour type et pour type unique, de telle façon que, sans le dire, sans l'avouer formellement, cette époque paraît être destinée à faire contraste avec toutes les autres et même à en être la condamnation ; ce qui tend à briser l'unité de l'histoire et des croyances catholiques et à faire le procès au catholicisme d'un siècle avec l'exemple ou les usages d'un autre. Nous nous expliquons : Qu'a vu M. Hurter, qu'a-t-il voulu montrer, que présente-t-il à ses lecteurs? Ce n'est pas l'Eglise catholique dans son ensemble; ce n'est pas surtout une fraction des annales de cette Eglise une et indivisible à travers les âges; ce n'est pas un anneau isolé de cette vaste chaîne qui commence à Notre-Seigneur Jésus-Christ et se prolongera jusqu'à la fin du monde, anneau qui peut bien être soumis individuellement à l'examen, mais dont la jonction avec celui qui le précède et celui qui le suit se montre à chaque instant. Non, c'est le catholicisme d'Innocent III, l'Eglise d'Innocent III, les institutions sous Innocent III, la théologie d'Innocent III, et rien de plus. Par exemple, tout cela est merveilleusement détaillé, compris et exposé. Mais ce catholicisme d'Innocent est-il le catholicisme de saint Pierre et celui de Grégoire XVI, et celui des règnes intermédiaires? L'Eglise d'Innocent est-elle celle des apôtres, celle de Léon X, celle de nos jours? Les institutions et la théologie d'Innocent sont-elles celles des

docteurs primitifs, celles qui vivent au milieu de nous, celles que Rome fait vivre et enseigne aujourd'hui? Nullement; lisez, lisez surtout la *Vie* du Pape, vous verrez cette tendance à l'isolement, cette crainte que l'on ne conclue du 13e siècle aux autres, cette défiance perpétuelle de rendre hommage à l'unité, cette antipathie pour la catholicité de l'Eglise. C'est le propre de l'esprit protestant à qui rien ne répugne plus que l'universalité et l'unité de notre religion. Et remarquez que cet esprit perce non-seulement par des réticences ou des insinuations; il se montre à nu dans de rares mais encore trop fréquentes occasions, où l'auteur cédant à des préjugés mal éteints, se laisse emporter à de banales déclamations, à des accusations vagues et sans preuve contre des époques ou des hommes étrangers à son sujet. On dirait quelques restes du vieux levain dont il ne s'est pas encore débarrassé, quelques dernières concessions faites à regret et arrachées en l'honneur d'antiques erreurs et d'habitudes envieillies. Ainsi, après avoir fait un éloge mérité et de la personne et des actes et de l'institution même des Légats d'Innocent, pourquoi ajouter : « Dans les siècles suivants, ils se rendirent *réellement jusqu'à un certain point coupables de présomption, d'oppression, de vues ambitieuses et d'amour du luxe*, d'où il s'ensuivit que dans les rapports des États et des peuples avec le chef de l'Eglise, la *confusion remplaça le bon ordre* et que *de protecteurs qu'avaient été ces rapports, ils devinrent oppressifs?* » Et une imputation aussi grave n'est corroborée d'aucune preuve, atténuée d'aucune exception! Voilà donc d'un trait de plume toute la diplomatie romaine, la plus sage et la plus illustre du monde, condamnée et flétrie! Nous savons bien que c'est une pierre d'attente, que c'est une espèce d'excuse anticipée pour la Réforme, un ménagement pour l'orgueil et la haine des Protestants, mais une pareille faiblesse est indigne de l'auteur, parce qu'elle blesse la vérité, le sens droit et la justice. Or, les taches de cette nature se représentent de temps à autre : M. de Saint-Chéron les relève dans ses notes avec lucidité, avec force et avec précision. Nous n'hésitons pas à les signaler à l'attention des catholiques, qui y verront la justification de nos remarques, et à celle de M. Hurter, qui sans contredit voudra faire disparaître d'une œuvre aussi importante que la sienne les ombres qui la déparent.

Un second point plus sérieux peut-être encore (et qui, hâtons-nous de le dire, est la conséquence nécessaire de la position religieuse de M. Hurter), c'est l'idée fixe, l'intention avouée de considérer la constitution de l'Eglise au point de vue purement humain; c'est de ne pas s'élever à la contemplation supérieure de la mission sacrée, de l'institution divine, de la destinée surnaturelle du catholicisme. Presque exclusivement M. Hurter juge et admire l'Eglise comme une machine montée merveilleusement, dont le doigt de Dieu sans doute a posé les bases, mais dont les hommes ont exécuté les rouages en y mêlant les éléments hétérogènes de leurs passions, de leurs calculs, de leurs intérêts, même de leur génie et de leurs vertus. Ainsi, quand il a dit et reconnu que l'Église catholique repose sur la divinité de Jésus-Christ, il continue en ces termes: « Que l'on reproche au dogme catholique d'avoir admis *beaucoup d'éléments hétérogènes*; que l'on trouve dans ses coutumes des choses *arbitraires* ou *inutiles*; que l'on rejette même le pontificat suprême comme une *altération du christianisme primitif*, par suite *de la vanité* de l'homme et d'une *habile exploitation des circonstances extérieures*, au milieu de tout ce qui aurait été ainsi *ajouté* et de *tout ce qui peut paraître artificiel* ou *inutile*, on voit toujours briller la foi à l'homme Dieu, et la valeur *réelle* ou *imaginaire*, la lueur vraie ou *trompeuse* des institutions qui reposent sur le Christ, disparaît aussitôt que cette foi est ôtée. » Certes toutes ces suppositions d'arbitraire et d'inutile, de superficiel et d'imaginaire, d'exploitation et de vanité ne sont que de mauvaises complaisances pour les Réformés. On voit que le protestant se débat contre la vérité, qu'il essaie d'échapper à son empire, et que ne pouvant la nier dans le fait actuel qu'il a sous les yeux, il tente de s'y soustraire en se

lançant dans les ténèbres de la fiction. Comment ensuite un homme aussi érudit que M. Hurter, un homme qui a écrit la vie d'un pape et d'un pape tel qu'Innocent III, qui rapporte et qui exalte les actions et la puissance de ce pontife, peut-il dire : « Que l'existence de cette idée (la papauté et son souverain domaine) puisse se justifier par les paroles de l'Écriture sainte, ou bien *qu'elle soit sortie de la substance même de l'Église chrétienne, comme une nécessité naturelle?* c'est ce qui doit être assez *indifférent* à l'historien, qui se borne à considérer la grandeur, l'étendue et l'influence décisive de ce fait qui, pendant plusieurs siècles, a agi sur le genre humain. » C'est précisément cette indifférence, si peu philosophique, si peu rationnelle, si peu excusable que nous reprochons à M. Hurter ; et si nous nous permettons de le combattre, c'est précisément parce qu'il veut se borner à constater l'étendue et la grandeur d'un fait, parce qu'il ne veut voir dans la papauté qu'une institution humaine, ayant agi d'une façon quelconque pendant un temps déterminé sur les destinées des nations. Il y a là une tendance à rétrécir les œuvres de Dieu, un parti pris de faire descendre l'Église au niveau des créations naturelles et sa mission à celle des systèmes religieux ou philosophiques qui ont paru successivement sur le globe. Par ce côté, mais par ce côté seulement, M. Hurter donne la main à l'école moderne rationaliste, à M. Guizot et à M. Thierry ; quelques pas encore et il toucherait à Herder et à M. Michelet. Nous devons protester contre une doctrine pareille, à laquelle du reste M. Hurter semble faire plutôt quelques sacrifices obligés qu'une adhésion formelle. Heureusement, en effet, il se détruit et se contredit fréquemment sous ce rapport, et souvent il prend la peine de réfuter par les faits et par l'exposé qu'il présente, la théorie qu'il a mise en avant.

Nous savons bien qu'on nous trouvera sévères et qu'on pourra nous dire que beaucoup d'écrivains qui n'appartiennent pas au protestantisme sont tombés dans un égarement pareil et dans de bien plus condamnables encore. Cela est vrai et nous ne le nions pas ; nous n'en estimons et nous n'en ménageons pas plus pour cela les écrivains qui sont catholiques de nom et de baptême peut-être, mais qui, à coup sûr, sont rationalistes, matérialistes, fatalistes et athées dans leurs œuvres. Nous savons bien aussi que l'on ajoutera, que pour faire ce que nous demanderions, il aurait fallu être catholique, catholique de cœur et d'esprit, et que M. Hurter ne l'est pas. Cela est vrai encore et nous le reconnaissons ; mais qu'est-ce à dire? Que nous ne sachions pas rendre à l'ancien antistès la justice qu'il mérite? Nous croyons être à l'abri d'un reproche de ce genre, et nous aimons et admirons le beau talent et la noble loyauté de M. Hurter. Que nous voudrions le compter dans les rangs des fidèles? Oh! oui, certes, et ce serait le désir le plus cher de notre âme, et nous lui tendons les bras, et nous l'appelons de la voix, du geste et du cœur!

Nous avons été assez heureux pour converser récemment avec cet homme de haute intelligence et de généreux courage, et nous ne lui avons dissimulé ni nos vœux, ni nos espérances, ni nos prières. Nous avons la confiance que Dieu exaucera nos souhaits; M. Hurter a envoyé devant lui assez de belles et de bonnes œuvres pour que la grâce divine lui ouvre ses trésors et que, comme tant d'autres, il obtienne la foi en récompense de l'usage qu'il a fait de la science.

Nous ne nous étendrons pas sur la traduction ; le nom du traducteur, M. J. Cohen bibliothécaire, à Sainte-Geneviève, est un garant du soin et de l'exactitude qui y ont présidé. On sait les difficultés qu'offrent et la langue et les habitudes des écrivains d'outre-Rhin ; ces difficultés ont été résolues avec bonheur. Peut-être la phrase pourrait-elle être plus vive et plus courte ; les germanismes y paraîtraient moins ; la lecture serait plus agréable et les idées plus frappantes.

Il appartenait au publiciste distingué à qui nous devons déjà la *Vie d'Innocent III* et l'*Histoire de la Papauté* de Ranke, de donner au public chrétien et savant le *Tableau des Institutions et des Mœurs de l'Église au moyen âge*. C'est

un service éminent que la mission entreprise par M. de Saint-Chéron, de nous faire ainsi connaître les hommages admirables rendus par des auteurs dissidents à la religion catholique. La France lui saura bon gré d'enrichir ainsi sa littérature de ces remarquables productions ; la sympathie et la gratitude des catholiques et des hommes d'étude et de science lui sont tout acquises ; car c'est là une utile et honorable manière de servir son pays, c'est remplir noblement sa devise en rendant à Dieu les dons qu'on en a reçus : *de Deo ad Deum!*

HENRY DE RIANCEY.

Littérature historique de l'Arménie.

HISTOIRE D'ARMÉNIE, PAR JEAN VI, DIT JEAN CATHOLICOS ;

TRADUITE PAR SAINT-MARTIN.

Introduction. — Importance de l'historiographie arménienne. — Projet d'une collection d'historiens arméniens inédits ; travaux entrepris à Pétersbourg. — Collection historique commencée à Venise en italien.

L'histoire est, après la théologie, considérée dans toutes ses branches, la partie la plus importante de la littérature arménienne ; non-seulement elle mérite d'occuper une place dans le domaine s'agrandissant toujours de l'érudition orientale, mais encore elle offre de puissants secours, elle fournit des ressources inespérées à celui qui veut rechercher et approfondir les rapports de l'Orient et de l'Occident depuis le commencement de l'ère chrétienne. C'est à Saint-Martin que l'on doit la première application des richesses de l'historiographie arménienne à la science historique, que notre siècle se fait gloire d'avoir rendue plus complète et plus fidèle : tout le monde sait avec quelle scrupuleuse patience ce savant a consacré sa vie à interroger et combiner les sources diverses qui renferment l'histoire de l'Asie occidentale, et quelle part il a faite dans ses différents travaux au témoignage des auteurs arméniens. Saint-Martin n'avait à sa disposition qu'un nombre assez restreint de textes imprimés, sortis presque tous des presses arméniennes de Constantinople et de Venise ; il fallait une persévérance aussi laborieuse que la sienne pour faire une ample moisson de faits et de citations parmi les ouvrages arméniens que la Bibliothèque du Roi possède en manuscrit et qui, au moment de ses plus ardentes recherches, étaient pour la plupart encore inédits. Depuis lors, plusieurs des productions historiques de l'Arménie ont été tour à tour publiées dans le texte original, grâce au zèle éclairé qui anime les cénobites de Saint-Lazare, mais sans former encore un ensemble capable de satisfaire l'idée qu'on a aujourd'hui d'une rigoureuse exactitude, nécessaire dans l'investigation des faits. Le besoin d'une connaissance plus étendue des sources arméniennes a été surtout apprécié en Russie, où la science officielle, se mettant au service de la politique, accepte la charge de faire l'histoire des provinces conquises : n'importe, si cette science a mis plus d'une fois des armes contre les peuples qui en sont l'objet entre les mains de leurs nouveaux et habiles maîtres ; il y aurait matière à de graves mais tristes réflexions, si l'on s'arrêtait quelques instants à l'usage perfide que le despotisme fait trop souvent de la science elle-même pour arriver à ses fins. Il suffit de constater dans quelles circonstances une des grandes puissances européennes a ouvert des voies nouvelles à l'étude systématique d'une partie considérable des nations de l'Asie ; c'est le lieu de signaler ce que la connaissance des destinées littéraires de

l'Arménie a gagné et peut gagner encore à être placée sous le patronage de la Russie. C'est l'Académie des Sciences de Pétersbourg qui est le centre des travaux entrepris sur l'histoire des peuples de la région caucasienne et de l'Arménie; elle a recueilli les traditions et les titres de la nationalité géorgienne, dont les princes dépossédés vivent dans la capitale en vassaux du grand empire; elle s'est aussi occupée de l'histoire et des antiquités de l'Arménie, et il n'est pas douteux, comme elle peut disposer de matériaux aussi précieux que considérables, qu'il ne lui soit donné d'atteindre à des résultats d'un haut intérêt et d'une importance tout à fait générale.

Je me bornerai à faire ici mention d'un travail présenté par M. Brosset, académicien extraordinaire, et lu dans la séance du 30 octobre 1840; il a pour titre: *Projet d'une collection d'Historiens arméniens inédits*[1]. L'auteur de ce rapport concis, mais substantiel, prouve très-bien quelle est la valeur des monuments historiques de la littérature arménienne, et en même temps ce qui reste à faire pour en tirer le meilleur parti: « Des trente et quelques historiens qui forment la chaîne des traditions arméniennes, il n'y en a guère que le tiers qui ait été publié à Constantinople, à Amsterdam, à Venise et dans l'Inde: deux ou trois, en outre, ont été traduits par des arménistes en diverses langues; la plupart se trouvent fondus dans le beau travail du Père Mikhael *Tschamtchian*[2]; mais quelques-uns ne verront sans doute jamais le jour, parce que leurs écrits se sont perdus, ou qu'ils sont entre les mains de personnes qui n'en apprécient pas la valeur. Cette valeur est cependant grande, ajoute M. Brosset, puisque, contemporains de ce qu'ils racontent, et ne traitant que succinctement les événements dont ils n'ont pas été témoins; les écrivains arméniens, prêtres ou moines presque tous, inspirent la plus grande confiance par leur exactitude, par l'aridité même de leur style, preuve certaine qu'ils n'ont pas cherché à les embellir. Deux idées les dominent: le désir d'éclaircir les faits qui concernent leur patrie et de les transmettre à la postérité; le besoin de présenter les événements sous le point de vue moral et religieux. » L'explication de quelque catastrophe matérielle n'est pas cherchée dans la physique; l'histoire met en scène quelque Vartabied en grande renommée de sainteté, qui prouve que les convulsions de la nature sont la punition des péchés des hommes: le sort des batailles est aussi envisagé sous ce côté providentiel. Une résignation aussi pieuse, dit M. Brosset, prouve au moins aux lecteurs que l'historien ne les égarera pas dans les sentiers détournés de la diplomatie, et qu'il est un guide sûr dans les faits connus. Chaque historien arménien présente le tableau vivant de son époque, le tableau fidèle de la religion, de l'histoire politique et des mœurs de ses contemporains. Même pour qui ne partage pas les vues de l'écrivain, la curiosité est soutenue jusqu'au bout par des détails toujours nouveaux qui complètent ce qu'on a trouvé dans d'autres livres.

Ce caractère marqué d'utilité assure une belle place à la littérature historique de l'Arménie parmi les productions si diverses de l'esprit asiatique: elle le possède incontestablement à un haut degré et à un double point de vue. Les histoire sarméniennes peuvent être considérées ou comme les annales de l'Arménie même, ou comme d'indispensables suppléments aux annales d'autres nations. Je rapporterai un autre passage du travail de M. Brosset, qui en établit la preuve par des faits: « Sans parler des histoires universelles, comme celles de Samuel d'Ani, de Vardan et de Mikhael Asori, qui parlent de tous les peuples du monde, la Perse, le Bas-Empire grec, les Seldjoucides, les Mongols, les Tartares de Timourlenk, figurent l'un après l'autre dans les récits des auteurs arméniens; il est même telle époque, celle des Mongols, par exemple, le règne de l'empereur Zimiscès, les croisades et les établissements des Latins en Asie, pour lesquelles ils sont infiniment

[1] *Bulletin scientifique* de l'Académie de Saint-Pétersbourg, 1841, 1er article, 16 p.

[2] *Histoire de l'Arménie* depuis la création du monde jusqu'au 18e siècle (en arménien). Venise, 3 vol. in-4°, 1784-86.

plus riches en détails que les écrivains nationaux. Quant à ce qui concerne la Géorgie, il n'y a aucun espoir d'en écrire une histoire exacte et complète qu'avec leur secours. Pour ce qui regarde la dynastie Bagratide, son origine, ses conquêtes en Arménie et dans les pays voisins, ils sont plus fidèles, plus exacts, et certainement plus abondants que les annalistes géorgiens. . . . . . »

Il faut espérer que Pétersbourg, qui doit posséder des manuscrits d'un grand prix par leur ancienneté, augmentera par des publications semblables à celles qui ont été faites pour la Géorgie, la somme des connaissances déjà amassées sur l'Arménie et son histoire [1] : l'Institut arménien Lazareff, fondé à Moscou depuis le commencement de ce siècle, a déjà propagé par la presse beaucoup d'ouvrages arméniens anciens et modernes, entre autres un recueil de morceaux pour servir à l'histoire du peuple arménien [2]. L'étude de l'arménien, établie dans les écoles d'Astrakhan et de Casan, ne peut manquer de fournir la matière d'amples publications, dont quelques-unes seront en dehors des intérêts restreints de localité [3].

Comprenant de quelle importance serait l'usage de tant d'ouvrages nationaux apportant de nouveaux éléments dans les recherches historiques, la congrégation des moines arméniens de Saint-Lazare a pris les devants : les Mékhitaristes ont voulu entrer en communication directe avec l'Europe savante, en publiant eux-mêmes une collection des historiens de leur littérature ; ils ont annoncé leur entreprise comme un tribut de reconnaissance qu'ils doivent à l'Occident en retour de sa généreuse hospitalité, et, pour s'acquitter pleinement envers l'Italie, qui leur a donné asile et protection, ils ont choisi sa langue d'une clarté vraiment classique, dans laquelle seront traduits les textes originaux.

Cette collection d'historiens arméniens, publiée en italien et accompagnée de notes, formera vingt-quatre volumes in-8°, qui doivent paraître à de courts intervalles [1] ; elle embrasse les productions historiques les plus remarquables des quatorze siècles de la littérature arménienne depuis le 4e de notre ère jusqu'à nos jours, productions d'autant plus curieuses que le texte du plus grand nombre n'a pas été imprimé jusqu'ici à Venise ou ailleurs. Les écrivains classiques seront traduits en premier lieu : outre Moïse de Khorène, déjà terminé, les savants éditeurs sont prêts à livrer bientôt à la publicité le chroniqueur religieux du 4e siècle, Agathangelos ou Agathange, Lazare de Phorbe, continuateur de Moïse, Gorion, biographe de saint Mesrop, Élisée, historien des persécutions des Persans en Arménie, tous trois appartenant au 5e siècle, qui a vu s'achever le premier développement littéraire de la nation devenue chrétienne ; l'ouvrage qui suivra sera celui du moine Hethoum ou Haiton, écrivain du 14e siècle, qui a laissé le récit des invasions des Mongols, dont il était contemporain, et en partie témoin oculaire. La série des ouvrages renfermés dans la collection italienne ne présente pas seulement l'intérêt de la nouveauté et de la variété, mais encore une suite non interrompue de traditions historiques recueillies par un même peuple, dans une même langue, dans un même esprit.

§ I. Histoire d'Arménie par Jean VI, patriarche arménien (9e et 10e siècles). — Traduction française par Saint-Martin. — Époque de Jean VI ; vie de ce patriarche. — Style de son ouvrage.

Parmi les ouvrages dont la publication est depuis longtemps désirée, se trouve celui d'un écrivain placé au mi-

[1] M. Brosset annonce qu'il prépare la traduction de deux historiens célèbres, *Mathieu d'Edesse* (12e siècle) et *Vardan de Barzerberd* (13e siècle), d'après d'excellents manuscrits du Musée Roumiantzof (*Catalogue de la bibliothèque du couvent d'Edchmiadzin*, 1840, p. 83-88).

[2] Moscou, 1833, 3 vol. in-4°.

[3] On peut trouver ce qui concerne les encouragements accordés en Russie dans les derniers temps à l'étude de la langue Arménienne, qui est encore langue vivante dans plusieurs groupes des populations du midi, dans le discours de M. Dorn *sur l'importance et les progrès des études asiatiques en Russie* (en allemand, Saint-Pétersburg, 1840, 4° 38 p.), faisant partie des actes de la séance publique de l'Académie du 29 décembre 1839.

[1] *Collana degli Storici Armeni tradotti in italiano ed illustrati con note, dai Monaci Armeni*

lieu même de la succession des historiens arméniens sous le rapport de l'âge où il a vécu : c'est l'*Histoire d'Arménie*, composée par JEAN VI, dit *Catholicos*, qui appartient à la fois au 9ᵉ et au 10ᵉ siècle. Malgré l'importance que donnent à son œuvre le talent de l'auteur et le rôle qu'il a joué dans les faits rapportés, cette histoire n'était point encore connue autrement que par des citations dans des ouvrages arméniens tout à fait modernes ; le texte n'a été imprimé ni à Venise, ni à Constantinople ou à Madras, quoique les Manuscrits ne manquent pas dans ces villes, qui sont les asiles de la science nationale de la vieille Arménie. On accusait les Mékhitaristes de mauvais vouloir envers un des patriarches qui ont combattu avec le plus de chaleur, dans leurs écrits, les doctrines du concile de Chalcédoine, et qui se sont opposés ainsi à toute union avec les Églises de l'Occident[1]. Les Arméniens-unis de Saint-Lazare, sortant du long silence qu'ils ont gardé à l'égard de Jean VI, viennent de lui donner place dans la liste des historiens dont ils préparent la traduction ; il leur sera facile d'apprécier à sa juste valeur l'opposition du patriarche aux doctrines orthodoxes, opposition enracinée dans les esprits par des préjugés patriotiques, et perpétuée le plus souvent par les exigences de l'ambition personnelle ; on verra plus loin qu'il faut chercher la cause de la résistance de Jean Catholicos à toute idée de conciliation dans le désir de défendre l'indépendance de son siége ; c'est le même fait qui se reproduit dans l'histoire de presque toutes les sectes dissidentes de l'Orient, et dès lors l'on peut sans danger faire connaître les écrits des partisans du schisme, puisqu'on a la mesure de leurs erreurs, puisqu'on emprunte à leurs propres paroles la meilleure des réfutations. Le célèbre arméniste que la France a perdu il y a déjà dix ans, Saint-Martin, avait accordé une attention spéciale à l'ouvrage historique de Catholicos ; il l'avait mis à profit dans ses divers travaux. C'est ainsi qu'il lui a emprunté de longs passages dont le texte et la traduction sont insérés dans le premier volume de ses *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*[1] ; il a aussi cité plus d'une fois le témoignage de cet historien, qu'il avait en quelque sorte particulièrement adopté dans les additions considérables qu'il a faites au livre classique de Lebeau sur le Bas-Empire ; enfin, il avait terminé la traduction française de toute l'histoire de Jean VI, que la mort l'a empêché de publier lui-même. C'est cette traduction, le second des ouvrages posthumes de Saint-Martin, qu'a donnée au public, il y a quelques mois, la commission chargée de recueillir ses œuvres restées en manuscrit[2]. M. Félix Lajard, un des membres de cette commission, a mis en tête du volume une notice sur la vie et l'ouvrage du patriarche Jean VI ; éditeur consciencieux, il a fait suivre le texte français de notes consacrées surtout à la discussion des faits et des dates mentionnées par l'auteur arménien, et, pour faciliter l'usage du livre et suppléer au défaut de sommaires, il y a ajouté une table analytique des matières.

Puisque la version italienne du même historien ne verra le jour qu'à une époque encore incertaine, j'ai cru qu'il ne fallait pas attendre plus longtemps pour faire connaître le livre de Jean VI, d'après la traduction due à la patience et à la sagacité de Saint-Martin ; j'ai pensé que les lecteurs ne pouvaient refuser à cette dernière, la priorité à laquelle elle a droit naturellement par la date de sa publication, et qu'un examen détaillé de l'ouvrage ne serait pas sans utilité, puisqu'on en a peu parlé jusqu'à présent, et en outre puisque le volume tiré à peu d'exemplaires, court le danger

Mechitaristi. — Le texte italien est revu par N. Tommaseo, un des littérateurs les plus distingués et les plus actifs du nord de l'Italie. — Le prix de chaque volume, format grand 8°, est de 25 centimes par feuille d'impression.

[1] *Neumann, Versuch einer Geschichte des armenischen Literatur*, 1836, p. 125.

[1] Paris, 1818, 2 t. in-8°.

[2] *Histoire d'Arménie par le patriarche* Jean VI, *dit Jean Catholicos*, traduite de l'arménien en français par M. J. SAINT-MARTIN ; ouvrage posthume publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Paris, Imprimerie Royale, 1841, p. XLVIII-462.

d'être bientôt parmi les raretés de la librairie moderne.

Le travail de Saint-Martin donne la preuve d'une habileté rare à interpréter. Les textes arméniens qui offrent presque tous des difficultés particulières à cause de la liberté laissée à chaque auteur, de façonner son style à sa guise : la syntaxe arménienne qui ne peut être ramenée à quelques règles conventionnelles respectées par les écrivains du génie, même le plus original; l'indépendance du goût individuel, tout cela a produit un désordre semblable à celui dont souffre la littérature moderne de l'Allemagne. Ce sont des circonstances extérieures qui ont introduit dans la langue de l'Arménie, des traces d'une anarchie qui n'a été aussi que trop souvent une image de l'anarchie des esprits. Ce manque de fixité, même dans la prose arménienne, suffit pour faire comprendre contre quel genre d'obstacles a lutté Saint-Martin, dans toute l'étendue d'une pareille traduction ; il nous explique ce qu'il a dû laisser d'indécis, de vague à l'expression française, en présence de maintes conjectures, fort souvent toutes plausibles en apparence. On lui pardonnera donc bien facilement de s'être trompé en quelques endroits, quand on possédera les opinions discutées et prouvées, d'autres interprètes entourés de plus grands secours, et surtout quand, au lieu d'un seul manuscrit, qu'a pu consulter le traducteur français, on aura entre les mains un texte répondant à toutes les exigences d'une saine critique. Il ne faut pas oublier que Saint-Martin n'a eu à sa disposition que ce seul manuscrit arménien, N° XCI de la Bibliothèque royale de Paris [1], manuscrit d'une valeur secondaire, puisqu'il n'est que la copie d'un autre manuscrit, faite à Venise, au commencement du siècle dernier [2]. Quant au style de la traduction, sa sécheresse trouve sa raison dans l'entière fidélité que Saint-Martin a voulu garder à l'exposition de l'auteur arménien ; il l'a reproduite telle qu'elle est, sans chercher à l'embellir par une phrase étrangère, et en outre, il n'a pas eu le temps de revoir son travail, d'y mettre la dernière main. Les éditeurs ont respecté la forme de l'ouvrage, en se plaçant au point de vue du traducteur consciencieux ; ils se sont seulement appliqués à rendre plus clairs certains passages trop littéralement rendus, et devenus ainsi tout à fait étrangers au génie et aux règles de la langue française.

Après ces réflexions sur le caractère de la traduction de Saint-Martin, et les circonstances dont il faut tenir compte pour en apprécier le mérite et l'utilité, je vais m'occuper uniquement de l'œuvre originale. J'ai d'abord à établir dans quel rapport la vie de Jean VI nous apparaît avec les événements politiques et religieux de son époque, quelle a été l'influence des événements contemporains sur la composition de son histoire ; puis j'examinerai d'une manière générale le contenu de ce livre, et avec plus d'étendue les vues d'après lesquelles le patriarche arménien a envisagé les destinées de sa patrie. Jean VI, dit Catholicos, a vécu sur la limite de deux siècles fameux dans l'histoire de l'Orient, par les progrès toujours croissants des armes musulmanes, et non moins curieux à étudier, comme faisant connaître les destinées sans cesse plus malheureuses des églises chrétiennes de l'Asie. L'Arménie, dont le patriarche Jean poursuit l'histoire jusqu'à son temps, était alors livrée aux plus affreuses calamités ; elle était une proie que se disputaient l'empire grec et le Kalifat ; les dissensions intérieures, fomentées par les intrigues de l'étranger, l'esprit de schisme, perpétué par l'égoïsme des pasteurs eux-mêmes, les sanglantes invasions des Arabes, ne cessaient de porter de terribles coups à l'existence de la nationalité des Arméniens. La puissance dont jouit alors la maison princière des Pagratides, les prérogatives de la royauté qu'elle parvint à obtenir, la vigilance et les exploits de quelques chefs vaillants et dévoués ne suffisaient pas pour assurer

[1] C'est un volume petit in-4°, comprenant 703 pages d'une écriture nette et large.

[2] *Une notice* manuscrite (Dc.) mise en tête du volume sans doute par le savant abbé Villefroy, nous apprend que le texte a été copié par une demoiselle arménienne à qui le R. P. Khatchatour Vatabied avait confié ce soin, et qu'il l'a été à la fin de 1736 et au commencement de 1737 par ordre de monseigneur le comte de Maurepas.

l'indépendance politique de l'Arménie, dans le cours des siècles suivants, et pour y ramener la paix et la sécurité. On va voir, d'après les circonstances principales de la vie du catholicos Jean, sous quelle impression il a écrit son histoire, quelle couleur lugubre il a dû donner à la plupart de ses tableaux, et quelle vérité il a mise dans les récits vraiment élégiaques des catastrophes auxquelles il avait eu le malheur d'assister.

La première partie de la vie de Jean VI est enveloppée d'obscurité; on manque de renseignements précis sur la date de sa naissance, sur son éducation et ses études ecclésiastiques. M. Lajard, auteur de la préface sur l'historien arménien, s'est aidé d'une note très-courte, rédigée par le R. P. Mékhitariste Aivajowski, et qui n'a pu suppléer à l'absence d'indications étendues dans d'autres recueils [1]; ce sont les sources arméniennes qui font défaut à cet égard. Jean, qui deviendra un jour patriarche et historien de son peuple, naquit au bourg de Trakhasnagerd ou Traskhanagerd, non loin de Tovin, métropole de l'église arménienne, depuis plusieurs siècles; sa famille n'est citée nulle part; sa naissance peut être placée entre les années 830 et 835, puisqu'il est constant qu'il est mort l'an 925, dans un âge fort avancé. Jean fut donc témoin des principaux événements de l'Asie occidentale, qui signalèrent la plus grande partie du 9e siècle et le quart du 10e. On sait que Jean fit ses études théologiques sous la direction de Maschdots, abbé de Sévan, sans qu'on puisse en déterminer l'époque précise ou la durée. Jean entretint aussi une grande amitié avec Georges de Garnhi, élu patriarche d'Arménie en 876. Maschdots, célèbre par ses travaux sur le rituel arménien auquel on croit que son nom est resté, succéda à Georges en 897, mais n'occupa le siége que pendant sept mois. C'est dans cette même année que Jean fut choisi pour remplacer son ami et son maître, que la mort avait si rapidement enlevés. Il a conservé dans le souvenir des Arméniens son titre de *Catholicos* [1], qui le distingue d'autres prélats ou écrivains du même nom; car il était le 6e des patriarches de son pays portant le nom de Jean, et le 57e successeur de saint Grégoire. Il avait vu avant son élévation au pontificat, Aschod I le pagratide relevant le royaume d'Arménie, détruit au 11e siècle par la chute de la dynastie des Arsacides, et recevant la couronne royale des mains du délégué du Kalife Motamed, avec la confirmation du titre de *prince des princes* [2]. Il fut à la tête des affaires religieuses de l'Arménie, sous Sempad I, fils d'Aschod, qui mourut martyr à Tovin, après avoir longtemps résisté aux injustes attaques des gouverneurs musulmans Afschin et Youssouf, et sous le règne plus orageux encore d'Aschod II, le jeune fils de Sempad. Le patriarche Jean a composé l'histoire d'Arménie en accordant la plus large place aux faits dont il était contemporain, et dont il a conduit le récit jusqu'à l'année 925, qui est celle de sa mort. L'intérêt que son ouvrage a présenté aux Arméniens, dans les siècles postérieurs, lui a valu le surnom de *Badmapan* ou *l'historien*. C'est en examinant plus loin la partie la plus détaillée de son histoire, que j'aurai occasion de présenter sous leur véritable jour les actes tout à fait remarquables de Jean VI, au milieu des malheurs de sa patrie, ses services, ses efforts, ses souffrances. Pour achever sa courte biographie, il ne me reste plus qu'à déterminer l'époque probable de la composition de son livre. Puisque l'on manque de toute donnée à ce sujet, c'est dans la suite des événements qui y sont rapportés, qu'il faut en chercher l'éclair-

[1] On est surpris que Saint-Martin n'ait pas songé à consacrer une notice à Jean Catholicos dans la *Biographie Universelle* pour laquelle il a composé celles de beaucoup de rois et de Patriarches de l'Arménie.

[1] *Catholicos*, mot grec littéralement transcrit dans quelques langues de l'Orient, est devenu le titre des patriarches qu'une église tout entière reconnaissait pour ses pontifes suprêmes. Ce titre s'est perpétué avec le patriarcat chez les Nestoriens de la Syrie.

[2] Aschod avait reçu ce titre du khalife Motawakkel en 859; mais il ne fut couronné roi d'Arménie que plus tard, l'an 885.

cissement. Si les premiers chapitres qui concernent l'histoire ancienne de l'Arménie ont pu être écrits avant l'an 897, date de sa nomination au patriarcat, le reste de l'ouvrage aura été rédigé lentement et terminé seulement dans la dernière année de sa vie [1]. Une autre question qui se rattache à celle-ci, c'est de savoir à quel personnage Jean VI a dédié son histoire, puisqu'il s'agit dans les premiers chapitres d'un personnage royal qui n'est pas nommé : il est probable que dans de tels passages, il s'adresse au jeune Aschod, qui succéda à Sempad en 914, et sous le règne duquel il mourut ; tout porte à croire qu'il continua à travailler à son histoire pour l'instruction ou par l'ordre de ce prince, comme Moïse de Khorène avait écrit la sienne à la demande de Sahag ou Isaac, membre de la même famille des Pagratides [2]. C'est avec la déférence d'un sujet que Jean dit à Aschod, vers la fin du IIIe chapitre, après avoir parlé de la tradition biblique du déluge : « J'ai dit toutes ces choses uniquement parce qu'elles *vous* paraissaient agréables, car certainement elles sont aussi connues de *vous* que de moi. Je crois qu'il est inutile de parler des souverainetés qui appartiennent à la race de Sem et à celle de Cham ; elles ne sont rien à *notre* histoire. Je parlerai rapidement de *notre* souveraineté qui vient de Japheth. » Plus loin, au chapitre Ve, l'auteur déclare au même personnage, que s'il n'était pas encouragé par sa bonté, il n'oserait pas commencer une telle œuvre, mais que, soutenu par lui, il veut acquitter la dette qu'il a contractée envers les nations étrangères.

Je n'ai encore parlé jusqu'ici de la langue arménienne que sous le rapport des incertitudes qu'offre au traducteur Européen la nature vague de sa syntaxe. Les qualités du style de Jean VI peuvent servir à faire apprécier à quel point il est difficile de réunir dans la version de cet auteur, comme de la plupart des écrivains arméniens, les conditions essentielles à toute traduction faite en une langue moderne, la clarté et la liaison des phrases, l'élégance et l'harmonie de la diction. Le patriarche Jean n'a pas conservé la simplicité du langage des premiers historiens de l'Arménie ; soit qu'il ait cédé au goût de son siècle, soit qu'il ait obéi aux inspirations de son goût personnel, il a renchéri sur ses devanciers dans le soin constant qu'il a pris de polir et d'embellir la forme de son ouvrage ; son style est concis il est vrai, mais toujours fleuri, souvent chargé d'images, métaphorique au-delà des limites que lui traçait l'imitation des créateurs de la langue littéraire dans leurs chefs-d'œuvre du 5e siècle. Les Mékhitaristes, en reconnaissant que le style de Jean VI est fidèle aux caractères distinctifs et au génie original de leur idiome, lui reprochent l'abondance des ornements et une affectation dans la recherche des expressions, par laquelle il s'éloigne beaucoup des qualités si précieuses des écrivains de l'âge d'or, le naturel et l'élégance [1]. La narration de notre historien ne manque ni de dignité, ni d'enchaînement ; l'art des transitions, dédaigné par la plupart des chroniqueurs orientaux, est presque toujours observé dans son ouvrage, comme s'il avait mis à profit à cet égard la connaissance qu'il avait des historiens grecs. Mais on ne peut manquer de signaler un défaut qui lui est commun avec le plus grand nombre des annalistes de l'Asie ; ce sont de fréquentes inégalités de style dues à la mobilité de la pensée, s'abandonnant rapidement à des impressions diverses ; peut-être aussi faut-il en accuser les procédés de l'auteur dans la composition de son livre dont les diverses parties ont été ajoutées successivement d'après le cours des événements eux-mêmes. Tantôt c'est un récit simple et succinct jusqu'à la sécheresse, n'embrassant que la

[1] Voir la *notice* sur Jean Catholicos, p. IX-XI.

[2] M. Lejard l'a clairement établi dans sa *notice*, p. XII.

[1] « In quanto allo stile, di cui si servì il nostro Giovanni, benchè porti questo il vero carattere e l'idiotismo Haicano, pure vi si scorgono troppi ornamenti, e troppo affettata ricercatezza di vocaboli, per lo che si allontana di molto dall' aurea naturalezza ed eleganza degli scrittori del bel secolo dell' Armenia. » *Quadro della storia letteraria*, di M. Sukias Somal, 1829, p. 57.

mention du fait, ou citant quelques noms propres; tantôt la narration s'anime, le style se colore, les idées sont enveloppées de figures et présentées avec un ton oratoire; quelquefois des morceaux d'éloquence sacrée sont insérés dans une relation complète des circonstances d'un seul événement : alors l'écrivain fait place au patriarche, l'historien à l'orateur. Dans l'histoire de Jean VI comme dans la *Chronique Syriaque* de Grégoire Bar-Hebrœus, on est souvent choqué du contraste de l'extrême concision mise dans l'exposition d'une multitude de faits avec la pompe et l'emphase qui lui succèdent subitement dans le style dès que la nature du sujet arrache à son esprit des paroles d'admiration ou des accents de regret et de douleur. La profusion des images qui est une des tendances du génie oriental ne doit pas étonner davantage dans les récits d'un auteur arménien, à qui d'ailleurs les métaphores perpétuelles de la langue arabe répandue autour des frontières de sa patrie ne devaient pas rester étrangères. Cependant il est juste de dire que Jean Catholicos a fait usage du style figuré, sans rechercher les jeux difficiles et bizarres de la forme, sans être coupable de cette exagération de la pensée et des images qui est si fréquente chez les prosateurs comme chez les poëtes des Arabes et surtout des Persans. L'historien de l'Arménie trouvait sans doute dans la langue de son temps une richesse assez grande d'expressions et de figures, et quand il se livrait à sa verve oratoire ou poétique, il ne se faisait point scrupule d'en user librement. Je crois ne pouvoir donner une meilleure idée de l'emploi fait par notre écrivain des ressources de la rhétorique orientale qu'en citant quelques passages où l'on reconnaisse la hardiesse de son dessin et la vigueur de son coloris[1]. Dans la lettre de Jean VI à l'empereur Constantin Porphyrogénète[2], le patriarche qui implore le secours de ce prince au nom de l'église d'Arménie éplorée, fait une peinture très-éloquente de tous les malheurs qui ont fondu sur son pays, et l'on aperçoit bientôt que l'auteur est tout pénétré de la lecture de la Bible, qu'il emprunte des images aux livres saints pour représenter la vertu ou l'impiété, comme il leur emprunte les grands exemples des Zorobabel et des Macchabées : ce morceau respire d'un bout à l'autre le sublime tempéré du style des Pères. C'est surtout dans ses réflexions, ses plaintes, ses lamentations sur les catastrophes présentes que l'historien a recours à une série d'images qui peignent vivement l'accablement de son âme. Quand il veut exprimer en paroles l'étendue d'une calamité, il cherche quelques traits de la plus grande énergie dont son esprit peut rester satisfait. Jean commence ainsi le récit des ravages commis dans l'Arménie vers 923 par les infidèles sous la conduite de Nesr[1] : « Ces horribles bouleversements et la lie amère que buvaient nos maîtres s'étant approchés de moi et des fidèles, les infidèles se répandirent partout : les déluges de feu, produits par les orages de la méchanceté des Arabes, causèrent beaucoup de chagrins et de maux. » Ailleurs, racontant une sanglante persécution, Jean dit que le diacre Görg fut épargné parce que c'était un bel homme et l'un des héritiers de l'église[2]. « On ne le maltraita pas à la chaleur du creuset de la méchanceté, dans l'espoir que l'on pourrait retirer quelque chose de ses biens; et l'ennemi agit à son égard comme une sangsue qui aurait cherché à se gorger de sang. » Plus loin, en rapportant la constance de deux martyrs « donnés pour pâture à l'épée impitoyable, » il ajoute[3] : « C'est ainsi que leur désir de la mort fut éprouvé, et apprécié dans un creuset brûlant, comme on éprouve l'argent. Ils s'élevèrent rapidement jusqu'au plus haut des cieux avec les chœurs des anges; ils furent ornés de la couronne de lumière; leur vie et leur âme furent dans la joie. » Le fameux Osdi-

[1] Des citations plus étendues faites dans la suite pour juger le fond de son livre caractérisent le mérite et les défauts de ses narrations.

[2] Cette lettre embrasse tout le chapitre CVII, p. 270-82.

[1] Chap. CLXVIII, p. 341, suiv.

[2] Chap. CLXXXII, p. 361.

[3] Chap. CLXXXIII, p. 364.

gan Youssouf avait été l'auteur des plus grandes calamités dont l'historien avait eu le tableau sous les yeux ; voici comment Jean rapporte la résolution prise par Youssouf d'échanger la violence contre la ruse pour parvenir à ses fins[1] : «..... Il changea la couleur de son âme, qui était aussi noire que la face d'un Indien[2], et la remplaçant par une aimable blancheur de cœur, il expédia un message au roi, pour faciliter et hâter le rétablissement de la paix. » On voit par quelques-unes de ces images que les figures du style de Jean VI n'ont rien d'étrange, quand on se place au point de vue des Orientaux, quand on sait quel charme les antithèses de toutes choses, les oppositions et les nuances des formes et des couleurs ont toujours offert à leur imagination facile à séduire.

§ II. Titre de l'histoire ; préface de l'auteur. — Contenu du livre ; sa division générale en trois parties. — Sources de Jean VI sur l'histoire ancienne de l'Arménie. — Histoire détaillée de l'élévation des Pagratides, et du règne des princes dont il est contemporain ; — sources de l'écrivain sur cette partie.

L'ouvrage de Jean Catholicos porte, comme celui de Moïse de Khorène et la plupart des productions historiques de sa nation, le titre d'HISTOIRE DES ARMÉNIENS (*Badmuthium Hayoz*)[3]. Il n'a pas été soumis par l'auteur lui-même à de grandes divisions ; il se compose de 187 chapitres d'inégale longueur, et que peut-être les copistes auront distingués les premiers. Jean fait part au lecteur de son dessein en entreprenant d'écrire l'histoire de l'Arménie ancienne et moderne ; le premier chapitre qui sert d'introduction aura été composé après la majeure partie de l'ouvrage, puisqu'il est question des événements du règne d'Asohod II qui coïncident avec les dernières années de la vie du patriarche. On pourrait être surpris de ne pas trouver dans cette préface les mêmes réflexions que dans plusieurs historiens Arméniens, sur le but du travail, sur la méthode d'écrire l'histoire : en effet, l'auteur entre brusquement en matière et mentionne comme premier fait important la fondation de la dynastie des Arsacides. Il faut savoir que, comme le manuscrit de Paris ne contient pas une première partie du chapitre d'introduction, elle a manqué nécessairement dans l'ouvrage publié d'après les papiers de Saint-Martin, et qu'au contraire cette partie dont on pouvait supposer l'existence se trouve dans un autre manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, d'où M. Eugène Boré a extrait la traduction de la préface entière[1]. Je crois qu'une déclaration aussi curieuse du plan et des idées de l'auteur mérite d'être ici rapportée dans toute son étendue ; c'est, comme l'a dit le traducteur de la partie plus récemment connue, un coup d'œil général jeté sur tout l'ensemble de l'ouvrage :

« Bien que le Verbe éternel nous dise
« qu'à son Père seul appartient le pou-
« voir de connaître la fin des temps et
« des siècles[2], fin aussi certaine que
« possible, et que la connaissance en ait
« été cachée aux hommes ; cependant les
« hommes, assistés de l'Esprit divin,
« mus par un bel et louable penchant

[1] Chap. CLXII, p. 336.

[2] Nom donné par les Arméniens aux populations noires du midi, surtout aux Ethiopiens.

[3] Dans le Mss. XCI de la Bibl. Royale dont s'est servi Saint-Martin, l'ouvrage a le titre de *Livres de l'histoire* de Jean Catholicos des Arméniens (*Kirkh badmuthéan*) ; c'est sans doute un titre nouveau donné au livre par quelque copiste, sans autorité littéraire.

[1] C'est un manuscrit tout moderne, portant la date de 1822, et dont le copiste a commis de nombreuses inexactitudes ; M. E. Boré a pu suppléer à l'incorrection de cet exemplaire en comparant à Saint-Lazare un autre texte communiqué par le savant P. Pascal Aucher : preuve nouvelle que le fragment ci-joint appartient à la préface de l'ouvrage. M. Boré a fait entrer la traduction de ce morceau dans un article qu'il a donné au *Journal asiatique* en mars 1836 (IIIe série, t. I), article traitant de l'action directe du christianisme sur la société arménienne.

[2] M. E. Boré remarque dans une note qu'il y a dans les paroles de l'auteur allusion aux paroles de J.-C. : « Non est vestrûm nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in suâ potestate (*Act. apost.*, I, 7). » Eusèbe, observe-t-il, commence ainsi sa *Chronique*, et Samuël d'Ani répète dans son Introduction la même pensée. (*Eus.*, p. 2. — Sam. p. 3, éd. Milan., 1818.)

« de leur nature, et quelque peu entreprenants pour des choses elles-mêmes assez importantes, nous ont transmis rationnellement et avec ordre les récits des divers événements passés, sans les parer des vains ornements de l'imagination, mais en se tenant toujours scrupuleusement attachés à la vérité, et en nous exposant les différents faits appartenant à des époques reculées et obscures, afin qu'il nous soit facile, malgré notre éloignement, d'interroger à ce sujet nos pères et les autres vieillards chargés de nous les apprendre et de nous les raconter. C'est ainsi qu'ils se sont efforcés de remplir un besoin pressant de l'humanité, et de rendre utile la propre fécondité de leur génie, en consignant dans leurs annales d'anciennes histoires, qui nous semblent être à la fois glorieuses, intéressantes et profitables.

« Tel est aussi mon but dans l'histoire que je me propose d'écrire, ne cédant aucunement en cela à un caprice de ma volonté, mais agissant d'après une conviction profonde et constante de mon esprit qui m'y sollicite, et c'est comme poussé par quelque pilote que j'ai lancé, à force de rames, ma fragile nacelle sur cette mer aventureuse et difficile.

« Toutefois, il ne faudra point, à la manière de gens inhabiles et ignorants, répéter ce qu'avaient dit avant nous des écrivains illustres et fameux par leur admirable diction dans les histoires qu'ils ont écrites, en remontant à la plus haute antiquité, sur les gestes éclatants des rois et des dynasties des princes, sur les particularités des combats, sur les provinces et les grandes villes, sur les villages et les simples hameaux, sur les différents traits de bravoure ou de lâcheté; sur les guerres et les traités de paix enfin, dans la crainte de paraître puérilement copier ce qui avait déjà précédemment été écrit, et de vouloir ainsi détruire les chefs-d'œuvre de nos habiles devanciers, en sorte que nous devenions pour le lecteur un objet de ridicule.

« Mais nous ne perdrons pas le temps en ajoutant d'autres considérations à notre introduction, parce qu'à la porte de la vieillesse infirme, la mort se tient debout, et l'incertitude de l'avenir nous engage à raconter promptement les événements déplorables et les résolutions désastreuses qui ont accablé la nation arménienne.

« Ainsi, malgré mon insuffisance, je tracerai à larges traits le plan de mon histoire; et d'abord, quant à ce qui concerne les patriarches, je ferai connaître ce que nous savons sur leurs anciens actes; je raconterai brièvement la dispersion primitive de tous les peuples et de toutes les nations issues des fils de Noé, puis je montrerai comment Japhet, notre père, doit être distingué de ses deux frères, et comment il est la souche non-seulement de notre peuple, mais encore de beaucoup d'autres. J'énumérerai toutes les générations de sa race, en descendant jusqu'à Torghom, ayant soin de laisser de côté tout ce qui ne rentre pas dans notre sujet, et en évitant toute longueur dans ce tableau généalogique [1]. »

Jean VI indique ensuite d'une manière très-rapide la série des événements les plus remarquables depuis la domination de la famille des Arsacides jusqu'à son temps; il passe en revue ce qui fait la matière de son livre : « Je vais raconter en peu de mots ce qui concerne l'origine, le gouvernement et les belles actions de notre nation. Je parlerai d'abord du commencement de la royauté [2], puis du Parthe Valarsace, qui a ré-

[1] Ici finit la partie du 1er chapitre manquant dans la traduction de Saint-Martin, et dont on doit la version française à M. Boré (*Journal Asiatique*, vol. cité, p. 230-33). Le reste du même chapitre est traduit par M. Boré avec une précision élégante qui fait regretter qu'il n'ait pas mis au jour un semblable travail embrassant tout l'ouvrage.

[2] Les expressions de cette première phrase dans l'original ne laissent aucun doute sur la place qu'elle occupait à la suite de celle qui parle des *descendants de Thorgom* dans le dernier paragraphe cité plus haut, comme on va le voir par une traduction latine littérale : Brevè referam, et *quinam ex illis (ihé uykh i' nozanè)* ædificationi operam dederint, vel quinam urbanitati et sinceris moribus : vel etiam *quinam nonnulli ex illis (uykh omankh i' nozanè)* primò initium invenerunt regnandi super nos.

gné sur la maison de Thergoma, et de ceux de sa race qui nous ont gouvernés après lui. » Puis l'auteur rapportera les faits qui ont signalé la première prédication du christianisme en Arménie, et les actes apostoliques de saint Grégoire qui a converti son peuple ainsi que de ses successeurs qui ont occupé dignement son siége. Il racontera ce qui arriva « quand la glorieuse couronne des Arméniens fut divisée. » Ensuite il exposera les progrès de la puissance des Pagratides et le rétablissement de la monarchie par le couronnement du grand prince Aschod. Il s'étendra également sur les règnes de Sempad et du second Aschod, dont il a vu les vicissitudes.

Après avoir tiré de l'introduction de Jean VI la connaissance de son plan et de son intention principale, je vais exposer dans quel rapport sont toutes les parties de son histoire, et quelle en est l'importance, quel en est l'intérêt pour les diverses branches de la science[1]. Je m'attacherai surtout à faire ressortir ce que son livre renferme, de précieuses révélations sur le caractère et l'esprit de la nation arménienne : c'est l'enseignement le plus utile que l'on puisse retirer de cet ouvrage qui, comme on va le voir, renferme d'ailleurs l'indication neuve et précise de beaucoup de faits.

L'histoire d'Arménie de Jean VI embrasse les siècles du christianisme et aussi toute l'antiquité en remontant jusqu'à la création et au déluge ; selon la coutume des écrivains chrétiens et musulmans de l'Orient, qui est aussi celle des chroniqueurs de l'Occident au moyen âge. Mais il ne faut pas chercher dans cette histoire un développement égal de toutes les parties, supposer à l'auteur le désir d'être aussi complet sur toutes les époques : il a satisfait sa conscience en rapportant les destinées anciennes de l'Arménie ; il s'y arrête peu pour traiter avec plus de détails l'histoire des siècles antérieurs au sien, surtout pour donner toute son attention à la suite des événements dont il a été spectateur ou bien auxquels il a pris part.

On peut considérer comme la première partie de l'ouvrage celle qui embrasse l'histoire ancienne de l'Arménie jusqu'aux guerres qui ont enlevé ce pays à ses souverains et l'ont fait passer sous l'administration de gouverneurs étrangers : les 17 premiers chapitres[1] sont consacrés par l'auteur à un exposé rapide des faits dont cette longue période est remplie. Jean VI n'a voulu présenter qu'un tableau résumé des événements antérieurs au 9e siècle, dans le but de mieux lier l'histoire des temps passés à celle de son époque ; il n'a fait qu'abréger les ouvrages de ses devanciers qui avaient aussi développé davantage le récit des choses dont ils avaient recueilli la tradition encore vivante. Comme il l'a dit expressément dans sa préface, il craindrait d'encourir le reproche de plagiat, s'il répétait ce qu'ont écrit sur le même sujet ses habiles et célèbres prédécesseurs ; il se verrait accusé de vouloir détruire leurs chefs-d'œuvre, s'il s'attachait à redire les mêmes faits. Jean VI adopte les opinions traditionnelles de ses compatriotes sur les origines arméniennes ; il veut les expliquer aussi en prenant pour base le tableau de la dispersion des peuples après le déluge, tel que l'a fait Moïse dans la Genèse ; il dit au chapitre II : « Je crois qu'il suffira pour faire connaître notre première origine, de rassembler ce qu'on a dit sur ce sujet de la manière la plus véridique, c'est-à-dire, selon moi, de réunir les témoignages qui se trouvent dans les premiers livres sacrés et les faits qu'ont recueillis les chronologistes étrangers qui ont raconté avec le plus de soin l'histoire de notre race. » Jean VI n'est pas d'accord avec les autres historiens de sa patrie et avec le récit biblique sur la descendance de Thorgom, souche de la race arménienne : au lieu de le donner avec Askhanaz et Riphath comme fils de Gomer, il lui fait perdre les prérogatives du droit d'aînesse en le disant fils

[1] Il y a dans la *notice* de M. Lajard un aperçu fort succinct du contenu des chapitres de tout le volume : il peut servir d'analyse générale à l'ensemble des faits historiques qui y sont renfermés.

[1] Trad. fr., p. 1-126.

de Thiras [1]. Du reste l'historien attache la plus grande importance à représenter sa nation comme une des branches de la grande famille japhétique ; après avoir nommé les autres enfants de Japhet, il répète ce que la tradition avait transmis sur ses petits-fils, Askhanaz et Thorgom, qui furent les premiers maîtres de l'Arménie : « Il y a quelques personnes, dit-il [2], qui rapportent notre histoire d'une autre façon. Au reste, comme la première opinion s'accorde avec le récit du divin Moïse, je ne puis pas écrire autrement que lui. » Tout ce qui appartient à la fondation de la monarchie arménienne par le fameux Haïg, aux règnes à moitié fabuleux de ses successeurs, à l'établissement de la dynastie des Arsacides, à la conversion de l'Arménie au christianisme dans les 4e et 5e siècles, est emprunté en grande partie à Moïse de Khorène, mais exposé d'une manière moins complète : quelques passages cependant sont remarquables par la peinture du caractère de plusieurs princes célèbres, de Tigrane, par exemple, contemporain et allié de Cyrus, de Valarsace, premier roi arsacide de l'Arménie ; Jean VI s'étend avec complaisance sur les exploits et les institutions de cet heureux fondateur d'une seconde dynastie nationale succédant à celle des Haïcaniens [3]. Certains faits de l'histoire ancienne qui nous sont connus d'autre part sont présentés par notre historien avec quelque différence ; d'autres sont envisagés à un point de vue particulier aux Arméniens, ou sont grossis par la tradition indigène : c'est ainsi que les exploits d'Ardaschès Ier, un des successeurs de Valarsace (114-89 avant J.-C.), sont singulièrement exagérés dans le livre de Jean VI [4] : « Ardaschès ne voulut pas, comme son prédécesseur (Arsace), se reconnaître dépendant du roi de Perse Arschagan ; il s'attribua même par violence la suprématie sur ce même Arschagan qui se soumit à ses lois et se contenta du second rang. Ardaschès fit un armement maritime pour conquérir toute la terre ; il conquit le Pont et la Thrace ; il dévasta le pays des Lacédémoniens et vainquit les Phocéens..... La Grèce lui offrit alors des sacrifices et des statues. Toutes ces victoires ne l'enflèrent point d'orgueil ; mais il disait en versant des larmes : Que cette gloire périssable est digne de compassion ! Après tous les exploits dont je viens de parler, il conçut l'idée de soumettre tout l'Occident à sa domination ; en conséquence il couvrit la Méditerranée d'une multitude prodigieuse de vaisseaux, avec lesquels il devait attaquer et subjuguer plusieurs peuples. » L'historien s'arrête enfin pour nous apprendre qu'Ardaschès, qui avait vaincu tant de nations, fut alors tué par ses soldats. Saint-Martin a déjà signalé le caractère douteux de pareils faits dont aucun historien étranger n'a fait mention, et dont parlent seulement des écrivains arméniens, tels que Moïse de Khorène et Samuel d'Ani, cédant au désir de relever la gloire de leur pays : on peut seulement regarder comme possibles des expéditions d'Ardaschès dans l'Asie-Mineure et jusque sur les rives orientales de la mer Égée [1]. On trouve dans le même livre certaines particularités dont il n'existe pas de trace dans les sources classiques : pour en prendre un seul exemple [2], Pompée aurait fait prisonnier Mithridate le Jeune, fils de Mithridate, et ce dernier aurait été empoisonné d'une manière perfide par le père de Pilate, tandis qu'on ne lit nulle part que Mithridate ait eu un fils de ce nom ou qu'il ait été empoisonné par un émissaire des Romains. Jean VI ne fournit pas plus de renseignements que ses devanciers sur la courte période qui sépare l'époque d'Alexandre de l'avénement de Valarsace : c'est une partie de l'histoire d'Arménie dont les lacunes ne sauraient être comblées même à l'aide d'ouvrages étrangers. Quoique le patriarche Jean connût la langue grecque, il est probable qu'il n'a pu faire usage di-

[1] M. Lajard a éclairci cette dissidence d'opinions dans une note sur les chapitres IV, VI et VII de Jean VI (p. 380-82).

[2] Voir chap. VII, p. 8.

[3] Chap. VIII, p. 16, p. 18-20.

[4] Chap. VIII, p. 21-22.

[1] *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 290-91.

[2] Chap. VIII, p. 23. Voir la note de M. Lajard, p. 391-92.

rectement des meilleures sources grecques dans l'étude de l'antiquité, et qu'il s'en est rapporté à ceux de ses prédécesseurs qui les avaient consultées : du moins il n'en aura lui-même connu qu'un fort petit nombre. On comprend donc facilement pourquoi la partie de son histoire qui concerne l'antiquité n'offre pas l'intérêt de recherches nouvelles ou d'une critique plus judicieuse.

Arrivé à l'époque de la conversion des Arméniens au christianisme, Jean VI rapporte les événements les plus saillants qui marquent ce passage de la nation à une vie nouvelle ; il les raconte avec un pieux respect, il les juge en évêque chrétien, et ses paroles sont souvent précieuses à recueillir comme un témoignage de la foi vive qui s'était perpétuée au sein de son peuple jusque dans les jours du schisme et de la persécution. L'histoire religieuse de l'Arménie, qui a une grande place dans le livre du patriarche, m'a paru offrir un intérêt tout particulier : aussi, pour que cette partie de l'œuvre de notre auteur soit mieux appréciée, je ne m'en occuperai pas isolément en cet endroit, mais je grouperai dans la suite du présent travail les faits caractéristiques qui concernent spécialement l'esprit et les destinées du christianisme en Arménie. Je me borne maintenant à analyser le contenu de l'ouvrage, à en retracer le canevas historique, à indiquer les sources où Jean VI a puisé en traitant les périodes principales de son histoire.

Jean Catholicos s'étend peu sur le règne des princes arméniens du 4e et 5e siècle, sans doute parce que d'autres ouvrages fort répandus étaient plus complets sur cette matière : il a fait usage probablement de l'*Histoire des Arméniens* d'Agathangelos, qui est encore aujourd'hui la meilleure source dans l'époque de Tiridate et de saint Grégoire l'illuminateur ; en racontant le meurtre du roi Khosroès par le perfide Anag, il renvoie le lecteur au livre d'Agathangelos qu'il appelle un excellent et habile historien [1]. Le fondement de son ouvrage sur les deux premiers siècles chrétiens de l'Arménie, c'est l'histoire classique de Moïse de Khorène : il le prend pour guide jusqu'à l'élévation de Joseph Ier au patriarcat, l'an 441, avec lequel finit le troisième livre de Moïse ; mais il n'a pas connu un quatrième livre attribué à cet historien, et sans doute déjà perdu à son époque. Jean VI ne cite pas Élisée, éloquent narrateur des persécutions du 5e siècle ; mais il lui a emprunté probablement une grande partie de ce qu'il rapporte sur la résistance énergique de l'élite de sa nation au joug de l'étranger. Il expose moins amplement les destinées de l'Arménie sous les rois de Perse, devenus maîtres absolus du pays après la ruine totale de la dynastie des Arsacides ; il ne mentionne que les événements principaux qui ont signalé l'administration des *Marzbans* [1], gouverneurs envoyés par les monarques persans. Arrivé au 8e siècle, il met en scène les nouveaux maîtres de l'Arménie, les Arabes conduits par Abd-Errahim, général du khalife Omar (637), et les Grecs de Bysance, protecteurs intéressés d'un pays chrétien qui touche à leurs frontières. L'Arménie est dès lors partagée le plus souvent entre les deux puissances étrangères qui l'entourent ; ceux de ses princes ou *Ischkhans* qui reconnaissent l'empereur grec comme leur souverain sont constitués ses lieutenants défenseurs de leur patrie contre les infidèles, et ils sont revêtus d'une dignité de la cour impériale qui leur confère le commandement des armées, le titre de *Curopalate* ou de *Patrice*. Les princes indigènes qui portent ce titre doivent souvent se retrancher dans les montagnes devant les irruptions des Arabes qui pénètrent jusqu'au cœur du pays. Dans le cours du 7e siècle les Arabes furent plusieurs fois chassés de la Grande Arménie par les habitants qui invoquaient sans cesse le secours de l'empire grec ; aussi les khalifes se décidèrent à donner à l'Arménie des gouverneurs particuliers, afin de mieux assurer leur domination. Le premier de

[1] Chap. VIII, p. 30.

[1] Commandants militaires, gardiens des frontières (Persan *marz*, frontière, et *bân*, gardien), comme les *marquis* et les *margraves* de l'Europe occidentale. — Voir Saint-Martin, *Mémoires*, etc., etc., I, p. 320, note.

ces gouverneurs militaires fut Abd-Allah, envoyé en Arménie l'an 693 par le khalife Abd-Almelik, et qui fixa sa résidence à Tovin, ancienne capitale située au centre du pays. On connaît toute la suite des successeurs d'Abd-Allah d'après les historiens arméniens ; les noms de la plupart d'entre eux sont aussi consignés dans les pages de Jean sur l'époque des invasions musulmanes. Après Saint-Martin, qui avait reconstruit dans ses *Mémoires* l'histoire de ces temps pleins d'incertitude à l'aide des sources arméniennes, M. Petermann, de Berlin, a consacré une dissertation spéciale à la série chronologique des gouverneurs arabes de l'Arménie, relevant des khalifes ; il a confirmé le témoignage des écrivains orientaux sur le nom de ces gouverneurs par quelques monnaies (Dirlzems) frappées en Arménie sous leur administration et portant leur nom, monnaies qui appartiennent au musée de l'académie de Pétersbourg, et que le fameux numismate Fraehn a décrites dans les bulletins de cette société savante. Les auteurs arméniens donnent aux gouverneurs musulmans le nom d'*Osdigans*, ou, comme on peut aussi le transcrire, *Ostigans*, on le trouve employé également par Jean VI dans la partie de son histoire où il s'occupe des Arabes. L'étymologie du nom d'*Osdigan* n'est rien moins que claire, et Saint-Martin n'a rapporté que sous forme de conjecture l'origine de ce mot à un autre mot arménien *Osdan*, signifiant *cour, résidence royale*, ou bien, *un noble, un homme riche* [1]. Petermann a trouvé dans la langue turque un mot qui lui semble confirmer l'existence d'une ancienne racine arménienne *Ost*, le mot (*Oust*), avec le sens de *partie supérieure* ; d'après cette dérivation, qui s'appliquerait à un grand nombre de mots, *Osdigan* signifierait *supérieur*, commandant en chef [2]. Il paraît que le même titre d'*Osdigans* était donné par les Arméniens aux lieutenants des khalifes dans les pays voisins, la Perse, l'Aderbaïdjan, l'Ibérie, la Colchide, l'Albanie, etc. Il est difficile de reconnaître de quelles sources se sert d'ordinaire le patriarche Jean dans cette partie de son travail : on peut présumer qu'il s'en est rapporté quelquefois à la tradition, et qu'il a aussi consulté des chroniques indigènes qui ne nous sont pas bien connues ; il restera toujours incertain s'il a fait usage des écrivains arabes ou Persans, contemporains des mêmes événements.

La seconde partie de l'ouvrage de Jean VI embrasse l'histoire du siècle dans lequel il était né et dont les faits lui étaient mieux connus, le 9e siècle de l'ère chrétienne [1] : elle complète ce que l'historien avait dit précédemment de la maison des Pagratides, et des progrès de sa puissance. Ces princes arméniens firent de bonne heure leur paix avec les khalifes. Devenus plus riches en obtenant les dépouilles des familles nobles détruites par les conquérants musulmans, ils furent bientôt considérés par les Arméniens comme leurs chefs naturels, comme les seuls soutiens de leur nationalité. La maison des Pagratides était, depuis longtemps, partagée en plusieurs branches ; mais la principale occupait dans la haute Arménie les plus anciens domaines de cette famille. C'est de cette branche que sortirent les princes qui ont joué le plus grand rôle dans l'histoire politique de l'Arménie au moyen âge. Les Pagratides acquirent une influence sans cesse plus grande en Arménie en se faisant craindre aux Arabes eux-mêmes ; ils reçurent déjà au 8e siècle des titres honorifiques des khalifes de Bagdad ; ils se firent aussi respecter par les autres princes ou *Ischkhans* de leur pays, qui étaient jaloux de leur puissance si rapidement accrue, et, reprenant les anciens titres tombés dans l'oubli depuis la chute des Arsacides, ils portèrent eux-mêmes celui de *Sbarabred* ou généralissime. Après Sempad, le confesseur (*Khosdovanogh*), qui mourut martyr à Bagdad, son fils Aschod Ier, qui mérita le nom de Grand (*Medz*), accrut encore la puissance de sa maison par ses exploits et sa fermeté;

[1] *Mémoires*, etc., etc. t. I, p. 340, note.

[2] *De Ostikanis arabicis Armeniæ gubernatoribus* scripsit J. H. Petermann, dr. prof. Berolini, 1840, 16 p. 4°. — Ibid. p. 6.

[1] Trad. fr., chap. XVIII et XLVIII, p. 126-200.

les autres princes d'Arménie, *Isckhans* ou *Nakharars*, frappés de sa gloire et de ses vertus, résolurent de lui offrir la dignité royale. Aschod, qui avait reçu, en 849, le titre de prince des princes sous le khalifé Motawakkel, fut couronné roi d'Arménie, en 855, sous le khalife Motamed, par les mains de l'Osdigan Ysa. A partir de cet événement, Jean VI commence un récit plus détaillé sur le règne des princes de la troisième dynastie nationale, celle des Pagratides : il nous donne le nom de l'Osdigan, qui a conféré à Aschod son premier titre : c'est celui d'Ali-Arméni, qui manque dans la liste rédigée par Saint-Martin. C'est ici le lieu d'observer que cet habile critique a cru à tort que dès l'avénement d'Aschod à la royauté particulière de l'Arménie, les khalifes avaient cessé d'envoyer des gouverneurs dans ce pays. On voit d'après des faits postérieurs, rapportés par Jean Catholicos, que les khalifes n'avaient pas abandonné aux Pagratides l'Arménie en pleine souveraineté : s'ils n'y envoyèrent plus des Osdigans investis d'un pouvoir absolu, ils y maintinrent des *préposés* (Vyerakhatzukh), des *inspecteurs* (Dyesutschkh)[1]; en outre ils conservèrent la haute main sur les affaires intérieures de cette contrée en entretenant des forces imposantes dans l'Aderbaïdjan, dont les gouverneurs ou osdigans sont intervenus plus d'une fois à main armée dans les querelles des chefs Arméniens avec leur souverain. Jean VI n'a cité que rarement les noms des khalifes; le plus souvent il ne fait que mentionner le règne ou les ordres du khalife qu'il appelle d'une manière générale *Amirabied* ou chef des émirs, le premier des gouverneurs musulmans.

Notre historien parle plusieurs fois avec admiration des qualités du premier roi Pagratide : « Aschod, dit-il, avait une grande prudence et un langage fort doux ; il ne se réjouissait pas avec les gens riches dans les festins; il ne méprisait pas les faibles, mais il étendait sur eux tous la robe de ses miséricordes, et il s'occupa d'adoucir leurs malheurs pendant tout le temps de leur vie. Une fois il dit qu'il ne fallait jamais cesser de faire ce qui était nécessaire à l'humanité[1]. » Jean VI s'occupe ensuite avec non moins d'étendue des événements du règne de Sempad I, fils d'Aschod, qui dut disputer le trône à son oncle Abas et ne fut couronné qu'en 892. Sempad fut forcé bientôt après de soutenir des guerres difficiles contre le perfide Afschin, gouverneur de l'Aderbaïdjan sous le khalife Motadhed, et plus tard il eut à combattre le terrible successeur d'Afschin, l'osdigan Youssouf, qui, de concert avec des révoltés arméniens, voulait lui arracher la couronne et commettait d'affreuses dévastations dans toute l'Arménie. C'est au milieu du règne de Sempad que Jean fut promu à la dignité patriarcale, l'an 897, après la mort des patriarches Georges et Mashdots. Dès ce moment il ne doit plus figurer dans son histoire seulement comme témoin des faits qu'il raconte; il est lui-même acteur dans les événements, qui se pressent dans l'espace de peu d'années, la fin du 9e siècle, et les vingt-cinq premières années du 10e.

La troisième partie de l'ouvrage, qui est aussi la plus considérable[2], est celle où Jean VI se met en scène, et en poursuivant le récit des événements jusqu'à l'année de sa mort, montre à quel point il y a été mêlé en sa qualité de patriarche. Jean expose sa conduite dans les jours difficiles dont les dernières années du règne de Sempad ont été remplies. Voulant prévenir les différends qui menaçaient d'éclater entre ce prince et l'osdigan de l'Aderbaïdjan, Youssouf, il va trouver le général arabe avec de riches présents; mais il est retenu prisonnier et transporté chargé de fers à la suite de son perfide ennemi, envahissant l'Arménie (908). Jean emploie la promesse des plus fortes sommes pour obtenir sa liberté, mais c'est en vain : il n'échappe à sa dure captivité que par la fuite, et va demander asile aux princes d'Albanie et de Géorgie ; il fixe ensuite sa résidence dans le pays de Gougarg, situé aux frontières septentrionales de l'Arménie. C'est du fond de

[1] Petermann, *de Ostikanis* etc., p. 6.

[1] Ch. XVII, p. 124. — Trad. fr., ch. XVI, p. 119-20.
[2] Trad. fr., chap. XLIX-CLXXXVII, p. 206-377.

cette retraite, que Jean Catholicos a suivi la marche des faits qu'il a consignés dans son histoire : la défaite des fils du roi Sempad, la captivité, les tortures, la fin tragique de ce malheureux prince (914), les désastres qui fondirent sur toutes les contrées de l'Arménie. Il compare les irruptions des troupes de Youssouf à la foudre, à la flamme dévorante ; il peint le peuple entier frappé par le tyran sans distinction de rang ou de naissance ; il ajoute aux traits vigoureux de sa narration les réflexions suivantes que lui inspire sa propre douleur[1] : « Après ces événements tout le monde pleurait, comme avait fait autrefois Jérémie ; nos têtes étaient devenues une mer, et nos yeux, des sources de larmes ; on ne cessait de se lamenter, de pleurer, de gémir avec une amertume qui l'emportait sur toutes les autres douleurs. Les cavaliers arabes couraient avec la rapidité d'un incendie qui dévore une forêt, ou qui détruit des roseaux. Ainsi s'étendaient et se répandaient les ravages du feu au milieu de notre nation ; toutes les pensées étaient absorbées dans la tristesse, et les cœurs plongés dans l'affliction. » Le fils de Sempad, Aschod II, dut faire de longs efforts pour recouvrer le trône paternel que lui disputaient les princes étrangers et ses ennemis intérieurs. Pendant cinq années, les guerres, la famine, les persécutions religieuses affaiblissent de plus en plus l'Arménie et la menacent d'une ruine complète. Enfin Aschod, après avoir livré de nombreux combats non-seulement aux Sarrasins, mais encore aux Ibériens qui s'étaient déclarés contre lui, parvient, avec le secours de l'empereur grec, à affermir sa domination, et à forcer Youssouf à la retraite (920-21). Jean, sur l'avis de Nicolas, patriarche de Constantinople, essaie de ramener la paix entre des peuples voisins, les Arméniens, les Ibériens et les Albaniens ; ses efforts ne sont pas couronnés de succès, mais bientôt après, il sort de la retraite pour intervenir dans les querelles intérieures de l'Arménie ; il parvient à réconcilier le jeune roi Aschod avec son cousin Aschod le Sbarabied, qui veut lui enlever le trône de l'Arménie ; deux fois encore il se fait médiateur entre les deux princes du même sang, prêts à en venir aux mains. Malgré le zèle du patriarche pour rétablir l'union parmi les chefs arméniens, le pays reste toujours ouvert aux intrigues de l'étranger, qui attise sans cesse le feu de la discorde. Jean est encore témoin des ravages exercés dans l'Arménie par Nesr, nouvel Osdigan, ennemi juré du christianisme. Réfugié dans le fort de Piourakan, il devient le prisonnier des Arabes, avec ses clercs, et une seconde fois il réussit à tromper leur vigilance ; il se rendit alors auprès du *roi des rois* Aschod[1], qui, après s'être retiré dans l'île de Sévan, avait opposé aux musulmans une vigoureuse résistance. Jean VI put encore parcourir plusieurs contrées de l'Arménie, où il fut accueilli avec respect par tous les princes : il ne rapporte pas dans son livre un fait connu d'ailleurs, la translation du siége patriarcal de Tovin, occupé par les Arabes, à *Dsoroï-vankh* (le monastère de la vallée) dans le Vasbouragan (924). L'historien s'arrête à une époque qui ne devait lui offrir que peu d'espoir pour l'avenir de son pays, envahi de tous côtés par les Arabes. Terminant par des paroles empreintes d'une affliction profonde, comme les dernières pages de Moïse de Khorène, il résume et déplore tant de malheurs réunis, dont il ne lui est pas donné d'entrevoir le terme ; il s'exprime en pontife qui a le droit de donner des conseils aux princes et au peuple.

Je ne terminerai pas cette courte analyse de l'ouvrage de Jean II sans parler des sources où il a puisé la connaissance des événements du 9ᵉ siècle, qui lui sont antérieurs : il ne désigne pas nominativement les chroniques récentes qu'il a pu consulter sur l'histoire de quelques localités de l'Arménie ; mais il cite plusieurs fois le travail de Schahpour, de l'illustre famille des Pagratides, qui était son contemporain. Schahpour s'était fait

[1] Ch. LXIII, p. 225-26.

[1] Le khalife Mektader Billah, en renouvelant, vers l'an 922, l'alliance qu'il avait contractée avec Aschod, lui donna le titre de *Schahanschah*.

l'historien du premier prince de sa maison qui porta la couronne, Aschod Ier, dit le Grand, fils de Sempad ; il s'attachait à raconter les actions héroïques de ce prince, à faire connaître son gouvernement, à dépeindre les glorieux efforts de la noblesse arménienne qui avaient soustrait la patrie au joug tyrannique des gouverneurs étrangers. La délivrance de l'Arménie, due au succès des armes d'Aschod, et le rétablissement d'une monarchie nationale, avaient fourni à plus d'un auteur le sujet d'une semblable histoire ; c'est en songeant aux travaux de ses devanciers que Jean VI a voulu donner au lecteur une narration complète et critique sur cette même époque [1] : « Schahpour Pagratide avant moi, dit-il, et d'autres historiens de mon temps, ont fait le récit des voyages d'Aschod, de ses belles actions, de ses qualités, de ses fondations et de la conclusion de la paix. C'est pour cela qu'il me semble qu'on ne doit pas se borner à présenter ici une narration qui ne serait qu'une suite de faits tronqués. Il faut écrire une histoire qui, appuyée sur des preuves irréfragables, soit inattaquable, tant sous le rapport des choses que sous celui du style. » Nous ne pouvons juger des emprunts qu'a faits Jean VI à la biographie d'Aschod par Schahpour, que l'on regarde aujourd'hui comme perdue [2] : il renvoie à l'ouvrage de Schahpour, qui avait sans doute traité des invasions musulmanes dans les siècles précédents, ceux qui désireraient trouver le détail des belles actions des *Ischkhans*, ou chefs arméniens, résistant les armes à la main aux ennemis de leur pays et de leur foi [3]. Comme Schahpour s'était occupé aussi de l'histoire des autres familles princières de l'Arménie, Jean indique son livre à ceux qui voudraient connaître les qualités et les hauts faits d'Aschod, fils de Grégoire Térénig, de la maison des Ardzérouniens [1]. On lit, dans un autre endroit de l'histoire de Jean VI, comment il appréciait l'œuvre de son prédécesseur, et à quel point de vue il considérait sa propre tâche ; il consacre un chapitre entier à préparer ses lecteurs à l'histoire des exploits et du règne d'Aschod, qu'il n'avait pas encore entamée [2] : « Tout ce que je vais raconter actuellement vous paraîtra peut-être bien faible en comparaison des discours des anciens et des superbes écrits qui vous ont été présentés. Mais peut-être ce que je dirai vous plaira encore, même après les paroles de Schahpour Pagratide, l'historien de notre temps qui a raconté d'une manière admirable et dans l'ordre qui leur convient les belles actions du règne d'Aschod, fils du sharabied Sempad......... Au reste, il montre évidemment, par le style et la distribution totale de son ouvrage, qu'il n'avait pas fait des études littéraires assez profondes pour présenter des résumés historiques ; c'est pourquoi il se borne à rapporter tous les événements selon l'ordre du temps où ils sont arrivés. Toutes ses narrations sont écrites en style vulgaire. Je vous ai donné assez de preuves de la connaissance qu'il avait des faits. Je vais maintenant, moi, raconter ce qu'il a négligé et ce qu'il me paraît aujourd'hui nécessaire de mettre dans le récit de l'histoire......... ».

Ces paroles de Jean VI attestent qu'il a puisé une grande partie de ses matériaux dans les récits de Schahpour, mais qu'il les a mis en œuvre avec indépendance, « aussi bien sous le rapport du style que sous celui de l'exposition et de l'ordre des faits. » Il est plus douteux si le patriarche Jean a profité, pour les dernières années de son histoire, du grand travail de Thomas Ardzérouni, qui était consacré à la généalogie de la famille souveraine des Ardzérouniens, rattachée aux faits principaux de l'histoire d'Arménie et de l'histoire universelle, et dont le cinquième livre embrasse la vie entière de Kakig, prince ardzérounien, roi de Vasbouragan (mort en 936), un des rivaux d'As-

[1] *Hist. d'Arménie*, chap. I, p. 2.

[2] On n'a trouvé jusqu'ici aucun manuscrit, de Schahpour le Pagratide ; on sait seulement qu'Etienne Aseligh, historien du 10e siècle, qui le cite dans son introduction, a dû faire usage du travail de Schahpour (Samuël Ani, *ed. Zorab*, p. 56, note 2).

[3] *Hist. d'Arménie*, chap. XIII, p. 99.

[1] *Hist. d'Arménie*, chap. XVIII, p. 127.

[2] *Hist. d'Arménie*, chap. XV, p. 118-119.

chod II, souverain légitime de l'Arménie [1]. Jean ne cite nulle part l'ouvrage de Thomas, composé vers l'an 908, à la demande du roi Kakig : s'il a connu cette histoire des Ardzérouniens, c'est surtout dans les troisième et quatrième livres qu'il aura trouvé des documents rassemblés avec soin sur les différentes branches de la seule famille qui pouvait lutter avec les Pagratides en ancienneté, en valeur et en puissance. Malgré les secours que lui auront fournis les écrits de Shahpour et de Thomas, l'ouvrage de Jean VI mérite d'être considéré comme original en ce qui concerne le siècle de l'auteur.

(*La suite au prochain cahier.*)

F. NÈVE,
Professeur agrégé à l'Université catholique de Louvain.

[1] L'*histoire de Thomas Ardzérounien* sera traduite dans la *collection Italienne* des historiens arméniens publiée à Venise.

DU DEVOIR DES CATHOLIQUES

DANS LA QUESTION DE LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT,

PAR M. LE COMTE DE MONTALEMBERT,
Pair de France [1].

> Dieu n'aime rien tant en ce monde que la liberté de son Église.
>
> S. ANSELME, *Epist.*, IV, 9.

L'Université Catholique ne paraissant que tous les mois, ne peut suivre pas à pas la grande question qui se débat en ce moment entre l'Église et l'Université de France, ou plutôt entre le christianisme et la philosophie; elle est obligée de laisser cette polémique quotidienne aux journaux catholiques, qui peuvent avec plus de fruit et d'à-propos répondre aux attaques journalières de tous ces incrédules qui ont surgi tout à coup du milieu de ceux qui sont chargés de former l'esprit et le cœur de nos enfants. Cependant, comme elle veut tenir ses lecteurs au courant de cette question, elle doit indiquer les brochures qui ont eu pour objet de défendre les droits indignement méconnus de l'Église et des pères de famille.

Et d'abord, nous devons signaler à la reconnaissance des catholiques la *lettre* que *M. Veuillot* a adressée à *M. Villemain* sur la liberté de l'enseignement [2]. Dans cet opuscule écrit avec cette chaleur que donne le zèle de la foi, l'auteur prouve très-bien que l'état actuel est ruineux pour la foi catholique; que la fleur de la génération française est dévouée à perdre les croyances qu'elle avait reçues dans sa famille, et qu'ainsi il ne faut pas s'étonner de l'insistance qu'y mettent quelques évêques, et quelques écrivains sincèrement dévoués à la conservation en France de la foi catholique.

Mais il y avait une voix surtout que les catholiques ont coutume d'entendre dans toutes les occasions où il s'agit des intérêts de l'Église. Elle ne pouvait rester muette. M. le comte de Montalembert, de l'île de Madère, où le retient la santé de Mme de Montalembert, a adressé *aux catholiques de la France* les conseils que son zèle et la connaissance des hommes et des choses, lui font juger les plus capables de les mettre en possession d'une liberté qui est pour nous la vie et le salut du catholicisme.

Nos lecteurs attendent sans doute de nous que nous leur fassions connaître cette brochure autrement que par une courte analyse, aussi allons-nous en citer de longs extraits.

Le noble pair cite d'abord les promesses solennelles faites par le roi actuel au moment où il reçut la couronne, et le serment particulier qu'il fit de remplir les promesses faites dans la nouvelle charte; puis il entre ainsi en matière.

[1] Au bureau de *l'Univers*. Prix : 1 fr.

[2] Au bureau de *l'Univers*. Prix, 50 cent.

I

« Quand on envisage avec calme et impartialité l'état actuel de la France, quand on la compare, telle qu'elle est, avec ce qu'elle a été, avec ce que sont les nations étrangères, on hésite encore à admettre les arrêts de ces juges nombreux et sévères qui condamnent la politique de ses chefs comme la plus mesquine qui ait jamais présidé à ses destinées, qui regardent notre littérature contemporaine comme aussi désordonnée qu'insignifiante, qui proclament enfin l'influence de notre patrie partout amoindrie ou perdue. On aime à repousser ou du moins à ajourner d'aussi désespérantes conclusions; mais il en est une autre, plus funeste encore, à laquelle on arrive tout droit : c'est que jamais et nulle part on n'a vu une nation aussi officiellement irréligieuse que la France de nos jours.

« Il ne s'agit pas en cela de ce qu'il peut y avoir encore de foi dans la population, du nombre plus ou moins grand de chrétiens ou de juifs croyant à la religion dont ils portent le nom, parmi les trente-quatre millions de Français; il s'agit de la France comme force sociale, comme puissance publique; il s'agit de son attitude nationale au sein du monde civilisé.

« C'est pour la première fois, depuis que le monde existe, qu'on voit une grande nation gouvernée par des hommes d'État qui seraient aussi embarrassés d'avoir une conviction religieuse qu'on l'eût été autrefois de n'en avoir pas.

« C'est pour la première fois qu'on voit des assemblées politiques se réunir, délibérer et se séparer sans proclamer, par un acte quelconque, leur croyance au Dieu dont émane toute justice et toute vérité.

« C'est pour la première fois qu'on voit l'élite des enfants d'un peuple condamnés à recruter des légions, à s'entasser sur des flottes d'où tout symbole et tout secours religieux sont systématiquement bannis.

« C'est pour la première fois, enfin, que les jours consacrés au repos, à la douleur ou à la joie, par la loi religieuse, sont ouvertement et opiniâtrément violés par le travail, en vertu de l'exemple et des ordres de l'autorité supérieure [1].

« Jamais, et pas plus dans l'antiquité que dans les annales des peuples chrétiens, un spectacle pareil ne s'était offert au monde. Entre toutes les nations, la France est la première et la seule qui l'ait donné. Ne parlons pas des nations catholiques : la Russie sous le joug du despotisme schismatique, la Turquie sous le sceptre défaillant de la race d'Othman, sont aussi étrangers que l'Espagne ou l'Autriche à cette négation pratique de tout ce qui peut impliquer, dans la vie d'un État, la foi à l'existence d'un Dieu et d'une vérité religieuse. Et si l'on veut mesurer la différence prodigieuse qui sépare à cet égard la protestante Angleterre de la France, il n'y a qu'à comparer l'effet produit sur les deux peuples par deux événements contemporains. Lorsqu'il y a peu de mois, le gouverneur-général des Indes anglaises sembla vouloir honorer l'idolâtrie des soixante millions de sujets hindous de la reine Victoire par la restitution des portes du temple de Somnauth, l'Angleterre tout entière répondit à cet acte par un cri d'indignation et de mépris. Lorsqu'il y a peu d'années, M. le duc de Nemours, fils du roi et futur régent du royaume, posa la première pierre d'une mosquée sur la terre où était mort son aïeul saint Louis, la France ne s'en émut pas autant que d'une escarmouche perdue ou d'une revue manquée.

« Veut-on une autre preuve de la différence des résultats que produisent les deux systèmes? La voici. On s'étonne quelquefois de la facilité avec laquelle l'immense ville de Londres, avec ses deux millions d'habitants, est maintenue dans l'ordre par une garnison de trois petits bataillons et de deux escadrons, tandis qu'il faut pour contenir la capitale de France, moins grande de moitié que celle de l'Angleterre, deux armées, l'une de quarante mille hommes de troupes de ligne, l'autre de soixante mille gardes nationaux. Mais quand on arrive pour la première fois à Londres

[1] La Convention avait ses *decadis*, et les faisait sévèrement observer.

un dimanche matin, quand on voit dans cette gigantesque métropole tout suspendu par obéissance à Dieu; quand, dans ce centre d'affaires colossales, d'intérêts innombrables, et du mouvement commercial le plus étendu de l'univers, dans ce port où viennent chaque jour débarquer les produits des cinq parties du monde, on voit régner un vaste silence, un repos complet, interrompu à peine par la cloche de la prière et les flots pressés d'une population qui va remplir les églises, alors l'étonnement cesse : on comprend qu'il y a un autre frein pour un peuple chrétien que celui des baïonnettes; et que là où la loi de Dieu est exécutée avec une aussi solennelle docilité, Dieu lui-même, si je l'osé dire, se charge de faire la police.

« Que la religion perde beaucoup à cette privation des hommages publics d'un royaume qui, comme la France, s'est si longtemps enorgueilli d'être très-chrétien, je ne le pense pas, vu l'état actuel des choses et des esprits parmi nous. Mais que le pays qui a ainsi inauguré le premier l'athéisme national dans toute sa vie officielle, se trouve dans une position aussi étrange que funeste, c'est ce qu'il est impossible de nier, à moins toutefois qu'on n'aime mieux supposer que toutes les sociétés humaines se sont trompées depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, en plaçant la possession d'un culte national au premier rang de leurs gloires et de leurs richesses, et le service de leur Dieu au premier rang de leurs devoirs.

II

« Rien ne démontre mieux combien l'état que nous signalons est incontestable, et, de plus, universellement admis, que les dispositions réciproques des Français les uns envers les autres. On vit ensemble pendant des années entières dans un corps politique, dans un tribunal, dans un conseil ou une assemblée quelconque, et l'on est tout étonné de découvrir un jour, par quelque hasard, qu'on a pour collègue ou voisin un homme qui croit à la vérité catholique, et qui pratique sa croyance, sans que personne s'en doutât, tant l'organisation sociale laisse chez nous peu de place à la foi religieuse, tant elle en rend la profession inutile ou impopulaire, dangereuse ou ridicule.

« En vain voudrait-on, par je ne sais quelle distinction bizarre, établir qu'*au dehors* le catholisme c'est la France, et que les grands politiques qui président à nos destinées doivent se poser, aux yeux de l'étranger, comme les défenseurs spéciaux d'une religion à laquelle ils sont eux-mêmes hostiles ou indifférents. C'est là l'illusion de quelques âmes généreuses et inquiètes à bon droit de l'avenir de la patrie; c'est aussi l prétention de quelques meneurs moins aveuglés que d'autres par la passion antireligieuse; mais elle n'ira pas loin. Ni Dieu ni les hommes n'admettront cette fiction insolente qui permettrait à certains hommes de représenter au dehors un ordre de vérités et de faits de conscience qu'ils n'ont pas le courage de professer au dedans. On peut y trouver matière à quelques phrases pour orner des conquêtes dans l'Océan Pacifique: mais en Europe, sur le Rhin, en Orient, en présence de questions sérieuses, dans un conflit de puissance à puissance, les intérêts catholiques ne peuvent manquer d'être oubliés ou trahis par la politique française. Cette vérité n'a malheureusement plus besoin d'être démontrée, depuis que le protectorat exclusif des catholiques dans l'empire ottoman, ce glorieux apanage de l'antique France, a été transformé bénévolement en une sorte de commandite avec quatre puissances qui sont nos rivales, et dont trois au moins sont ennemies nées de l'Église. »

III

Après avoir constaté ce malheureux état, le noble pair en recherche les causes, qu'il trouve avec raison dans l'enseignement public; il en montre le remède qui est principalement dans la destruction du monopole de l'Université.

« Ce phénomène, qui vient d'être signalé, unique dans l'histoire du monde, et bien moins redoutable encore en lui-même que comme symptôme du tempérament social qu'il manifeste, à qui

faut-il l'attribuer? sur qui doit en retomber l'effrayante responsabilité? Serait-ce sur tel ministère, sur telle dynastie, sur telle forme de gouvernement? Non certes : car il y a peu d'années encore, la France était gouvernée par une maison royale qui faisait une profession publique de la piété catholique dans toute son étendue. Et qui serait assez insensé pour vouloir établir que sous la Restauration la France était plus religieuse qu'aujourd'hui? Non, il faut le reconnaître, quoi qu'il en doive coûter à notre cœur et à notre patriotisme, cet athéisme officiel qui distingue aujourd'hui la France de toutes les autres grandes nations du monde, n'est que l'expression trop fidèle de la société française, telle qu'elle est sortie du travail intellectuel et politique des deux derniers siècles. Un pareil état de choses peut paraître satisfaisant ou indifférent aux esprits qui se qualifient de philosophiques, aux pontifes de la diplomatie ou de l'industrie, ou à ces réformateurs démocratiques qui ont habitué leurs adeptes à regarder chaque ruine comme un progrès : mais il ne peut qu'exciter la douleur et l'indignation de tout ce qu'il reste encore de catholiques en France et dans le monde. Ils n'ont pas toujours à s'expliquer sur l'origine primitive d'un pareil état : mais il leur importe toujours de reconnaître et de dénoncer les causes qui le font durer.

« Or, le raisonnement et l'expérience démontrent à l'envi que la raison principale et permanente de l'irréligion publique ne France, se trouve dans l'éducation actuelle de la jeunesse, telle que l'État en a constitué le monopole. L'ensemble des institutions d'instruction publique, qui forme l'Université de France, et au dehors duquel un despotisme usurpé ne laisse rien surgir, voilà le foyer où se forme et s'entretient cet esprit public qui en fait de religion n'est rien et ne croit à rien. Voilà la source où les générations successives vont boire le poison qui dessèche jusque dans ses racines la disposition naturelle de l'homme à servir Dieu et à l'adorer.

« Là s'établit entre les maîtres et les élèves cette intelligence, le plus souvent tacite, mais parfois avouée, qui relègue au rang des préjugés et des conventions sociales toutes les vérités de la révélation. Là s'enseigne, non-seulement dans la chaire, mais dans toutes les habitudes et dans tous les détails de la vie, l'art de mépriser philosophiquement le joug de la loi du Seigneur. Là s'élabore l'idée si répandue parmi nous, que pour être ce qu'on appelle dans le jargon du jour un *homme sérieux*, un *homme pratique*, il faut n'être astreint aux observances d'aucun culte. Là se développe cette maladie étrange et monstrueuse de l'esprit qui consiste à adopter comme vraies dans le passé, et pour un temps seulement, les solutions éternelles de la révélation chrétienne, à transformer des obligations de conscience en événements purement historiques, et à admettre comme un bienfait social le Christianisme, dont on retranche la divinité du Christ; comme si le Christianisme ainsi mutilé, loin d'être un bienfait, ne devenait pas la déception la plus scandaleuse et la plus prolongée qui ait jamais été imposée à l'homme.

« Je ne parle ici que des erreurs les plus habituelles et les plus inoffensives; je me tais sur les sacriléges, sur les dérisions, sur les habitudes immondes, sur cette froide et précoce corruption qui déprave l'esprit avant même que les sens n'aient révélé leurs impérieux instincts : je me tais sur tant d'odieux outrages déversés par l'enfance sur tout ce que l'humanité a jusqu'à présent le plus révéré. Nous ne le savons que trop bien, nous tous, chrétiens, qui avons eu le malheur de passer par les mains de l'Université, et le bonheur d'en sortir sans y laisser notre foi.

« Tout cela, je le répète, comme l'état religieux et moral de la France qui en résulte, peut être profondément indifférent ou même agréable aux philosophes, aux politiques, aux gens soi-disant éclairés, aux incrédules de toutes les nuances; mais aux yeux de tous les catholiques conséquents et simples, de tous ceux qui ont appris dans leur catéchisme, d'où ils viennent, où ils vont, et ce que coûte une âme rachetée par le sang d'un Dieu, sous un pareil

système l'oppression et l'hypocrisie sont égales et au comble.

« Comme l'a dit avec une parfaite justesse l'éloquent et courageux évêque de Chartres : « Il est incroyable qu'après « les preuves actuelles, flagrantes, in- « comparables par leur force et leur « évidence, de l'esprit antichrétien et an- « ticatholique que l'Université commu- « nique à ses élèves, on force des millions « de parents catholiques à conduire eux- « mêmes leurs enfants à cette source où « ils s'abreuveront directement de doc- « trines contraires à la foi. Je ne crains « point de le dire : cette épreuve, quoi- « que exempte de violences extérieures « et de persécution déclarée, est la « plus terrible et la plus dangereuse à « laquelle aient été jamais soumis les « membres de la vraie Église [1]. »

« Il ne s'agit pas d'ailleurs ici de dénoncer ou de démontrer le mal : les familles chrétiennes savent maintenant à quoi s'en tenir. Il s'agit seulement d'examiner en quelques mots la nature du remède et les moyens de l'appliquer.

IV

« **Vouloir refaire de la France un État catholique, telle qu'elle l'a été depuis Clovis jusqu'à Louis XIV, ce serait une tentative aujourd'hui impossible, et qui, nous ne craignons que trop, ne se réalisera jamais : mais conserver ce qui reste de catholicisme en France, et fortifier par tous les moyens légitimes l'empire purement moral de la Religion sur les individus et sur les familles qui la professent encore ; défendre les foyers qui n'ont pas encore été atteints contre l'envahissement de la contagion, c'est un devoir impérieux pour les catholiques, ET ILS NE PEUVENT L'ACCOMPLIR QU'EN OBTENANT LA DESTRUCTION DU MONOPOLE DE L'UNIVERSITÉ.** . . .

« **Faut-il, au risque de revenir sur une distinction tant de fois rebattue, rappeler qu'il s'agit pour nous de la destruction du monopole, et non de la destruction de l'Université elle-même ? Oui, il le faut, car sur ce point la mauvaise foi de nos adversaires est loin d'être corrigée. Ce n'est pas à coup sûr** que l'existence de l'Université sans monopole puisse nous inspirer une sympathie ou une confiance quelconque. Fût-elle même sous la haute direction d'une pensée catholique, il faudrait être bien aveugle pour en espérer le salut du pays. Le gouvernement des Bourbons a témérairement essayé d'imprimer à l'Université cette tendance ; et ce fut peut-être la plus éclatante et la plus funeste de ses défaites. Le gouvernement de Juillet y échouerait également, si cette pensée pouvait lui venir : il lui serait possible assurément de rendre le mal moins flagrant et moins dévastateur ; mais transformer le mal en bien, c'est un miracle qu'il n'est pas donné aux hommes de notre temps d'accomplir. Toutefois, cette institution, quelque funeste qu'elle soit, a été adoptée par l'État, et maintenue par lui à travers les changements de dynastie et les révolutions. Cela constitue en faveur de l'Université non-seulement un fait, mais une espèce de droit. L'État a la faculté, légalement et politiquement du moins, de maintenir dans son sein une institution funeste, à la charge d'en supporter les conséquences, tout comme il a la faculté de se précipiter dans une guerre désastreuse, ou d'introduire le déficit comme base de son système financier. Mais l'État n'a pas le droit, sous peine de violer la constitution qui est la condition même de son existence, d'imposer à tous les citoyens un système d'éducation qui compromet le maintien de la croyance religieuse au sein de leurs familles. De ce que l'État n'a point de religion, il n'en résulte point pour lui la faculté d'empêcher les citoyens d'en avoir. Bien loin de là, la Charte non-seulement promet la liberté d'enseignement, mais elle garantit solennellement la liberté religieuse : cette liberté en ce qui touche à une religion positive comme le catholicisme, n'est plus qu'une dérision, si en vertu d'une série de dispositions extralégales, rendues en l'absence de toute représentation nationale, le pouvoir exécutif se trouve investi du droit exclusif de façonner les croyances et les mœurs de l'enfance, au profit soit d'une religion particulière, soit, comme il arrive dans l'espèce, au profit

[1] Lettre publique du 22 mai 1843.

d'un rationalisme purement négatif. Qu'il ouvre des écoles sans religion à cette portion si considérable du peuple français, pour qui la religion n'est qu'une fiction, cela est dans son droit jusqu'à un certain point; mais qu'il s'arroge l'atroce pouvoir d'y parquer les enfants de ceux qui regardent la foi catholique comme la base unique et souveraine de toute vérité, à moins qu'ils n'aient le moyen d'entretenir des précepteurs, ou la volonté de consacrer leurs enfants au sacerdoce; voilà l'usurpation, voilà l'attentat, voilà la persécution qu'on a si justement comparée au système qu'avait essayé contre l'Église naissante l'apostat Julien.

« Que l'État garde donc son Université, si bon lui semble, mais qu'il nous laisse, ainsi que la Charte l'y oblige, la liberté d'en rester dehors, sans être frappés d'incapacité et d'ilotisme.

V.

« C'est là notre volonté et notre droit. Pourquoi, fondés comme nous le sommes, non-seulement sur l'éternelle justice, sur les droits inviolables de l'Église, mais encore sur l'esprit et la lettre de la Charte constitutionnelle de 1830, pourquoi n'avons-nous pas encore obtenu cette liberté?

« Je le dirai sans détour, autorisé peut-être par douze années de combats, d'efforts publics et persévérants pour cette sainte cause : la faute en est aux catholiques eux-mêmes, à la mollesse et à l'indifférence des pères chrétiens.

« J'ajouterai même, autorisé encore, ce me semble, par la conduite généreuse des archevêques de Paris, de Lyon et de Toulouse, des évêques de Chartres et de Belley, et de leurs vénérables émules, la faute en est *au reste de l'épiscopat*, qui n'a pas assez publiquement, assez sérieusement, assez universellement dénoncé à l'indignation et à la sollicitude des familles chrétiennes cette épreuve, qu'un évêque a déclaré *la plus terrible et la plus dangereuse à laquelle aient jamais été soumis les membres de la vraie Église!*

« Si vous l'aviez voulu, évêques de France, et vous pères de famille catholiques, il y a longtemps déjà que nous serions libres; et le jour où vous le voudrez sérieusement et énergiquement, nous le serons.

VI.

« Mais, avant tout, il faut dissiper les sophismes et les illusions qui nous abusent et nous endorment.

« On nous dit que tout n'est pas si mauvais dans l'Université; on cite des professeurs, des chefs, des maisons entières qui font exception à la règle. Eh! qui ne les connaît, ces exceptions, et qui ne les admire d'autant plus que la position des hommes dont je parle est plus délicate et les services qu'ils rendent plus méritoires? Mais aussi qui ne sait que ce sont des exceptions aussi rares qu'éclatantes? Sur dix maîtres formés et employés par l'Université, y en a-t-il deux qui croient à la religion? y en a-t-il un qui la pratique? Sur toute cette masse d'enfants qui peuplent les colléges royaux de Paris, d'après le jugement unanime de leurs aumôniers, en saurait-on compter plus d'*un seul* par année et par collége qui ait conservé la foi jusqu'à la fin de ses études[1]? Oui, certes, il y a au sein de l'Université, depuis le Collége de France et la Sorbonne jusque parmi les régents des colléges communaux, il y a un petit nombre de cœurs droits et honnêtes, d'hommes qui ont plus que du talent, qui ont de la foi, et qui, comme M. Lenormant et M. Ozanam, protestent par la franchise de leur christianisme et la solidité de leur science contre les scandales de l'enseignement de leurs collègues. Mais ces hommes forment-ils la majorité dans les établissements universitaires? Non. Sont-ils d'accord avec leurs collègues? Non. Est-ce à eux que l'Université confie la direction de ses conseils, le choix de ses méthodes, l'éducation de ses maîtres? Non, encore. Est-ce leur esprit qui se reflète dans celui de la jeunesse qu'elle déverse chaque année au sein de la société? Non, mille fois non. »

[1] *Rapport des Aumôniers des colléges royaux de Paris* à M. l'Archevêque de Paris, en 1830, à une époque où le gouvernement faisait tous ses efforts pour introduire un esprit religieux dans l'Université.

Le noble pair examine plus particulièrement quelle est l'influence délétère de l'Université sur les intelligences et sur l'état social tout entier, et puis il montre que la présence du prêtre est plus nuisible qu'utile dans ces établissements; puis il continue ainsi :

IX.

« L'Université ne représente pas seulement l'orgueil du rationalisme et l'anarchie intellectuelle où conduit l'incrédulité : elle représente surtout et elle sert merveilleusement cette tendance de l'État à tout ployer sous l'implacable niveau d'une stérile uniformité. C'est par elle que ce nouveau despotisme, qui menace le monde, tend à se substituer à l'Église et à la famille, ces deux foyers sacrés de la liberté morale du genre humain. Elle est l'instrument docile et efficace de cette coupable ambition des pouvoirs publics de nos jours, qui leur fait mettre la main sur tout ce qui était autrefois à l'abri de leur atteinte. Car, remarquons-le encore, par une contradiction aussi étrange que révoltante, plus leur durée est éphémère, plus ils sont dépouillés de tout ascendant moral sur les peuples, et plus ils aspirent à s'ériger en pontifes et en docteurs. C'est le moment où ils renoncent pour eux-mêmes à la profession d'une croyance quelconque, qu'ils choisissent pour réglementer et administrer chez les peuples le domaine de la conscience et de la foi, où leurs prédécesseurs n'avaient jamais osé s'aventurer qu'au nom et pour le compte d'une religion positive. Leur origine, leurs révolutions, leur constitution et leurs conditions mêmes d'existence leur interdisent jusqu'à ces fictions qui autrefois entouraient l'autorité d'un prestige salutaire; et les voilà qui se posent en interprètes et en modérateurs de l'éternelle vérité pour pénétrer jusque dans le sanctuaire de la famille et pour prétendre que les générations futures doivent être *moulées à leur effigie!* Quelles que soient les appréhensions ou l'insouciance des philosophes et des politiques étrangers à la loi de l'Église, au sujet des progrès de ce nouveau despotisme, les Catholiques peuvent-ils laisser avec indifférence se consommer l'œuvre fatale de cette sécularisation universelle? Peuvent-ils se résigner froidement à voir détacher ainsi pièce à pièce de la vérité religieuse tous les éléments de la société qui avait été sauvée et régénérée par l'incarnation du Fils de Dieu?

« Naguère la politique, la jurisprudence, la science, toutes les branches de l'art reconnaissaient la suprématie de l'Église et faisaient dériver d'elle leur fécondité et leur sanction. Toutes ces nobles vassales de l'Église ont été successivement arrachées à sa tutélaire influence. Déjà l'aumône, cette création exclusive du catholicisme, *cette invention de la vanité sacerdotale*, comme disait Barère, est entravée et poursuivie jusque dans ses asiles les plus sacrés et les plus purs, dans les hôpitaux qu'administrent les Sœurs de la charité, par cette bureaucratie insatiable qui ne connaît d'autre idéal que l'uniformité et qui voudrait substituer partout la bienfaisance officielle surveillée par un comptable, à la charité pratiquée par les chrétiens.

« Voici maintenant le tour de l'éducation, du libre exercice de la puissance paternelle, que l'État, sous la figure de l'Université, vient dérober à l'Église et confisquer à son profit. L'épiscopat et le clergé français peuvent-ils ne pas résister à cette dernière usurpation, qui envahit directement le domaine de la conscience et qui sacrifie à l'idole politique la portion la plus délicate, et jusqu'à nos jours la plus respectée du troupeau chrétien? Peuvent-ils abandonner un droit à la fois inhérent à leur constitution divine et garanti par l'esprit et la lettre de la loi fondamentale du pays? Plaise au ciel qu'une pareille faiblesse ne puisse jamais leur être reprochée; car du moment où l'Église reconnaîtrait qu'elle a perdu ce droit, elle aura rendu les armes à l'esprit moderne, elle aura subi une défaite non moins funeste pour le salut et le bonheur de l'humanité que celle où le despotisme des souverains, l'astuce des légistes et l'ingrat orgueil des savants lui ont dérobé la noble fonction de juge entre les peuples et les rois.

X.

« Mais, vous disent les chefs du monopole, l'Université ne repousse pas le concours du clergé ; tout au contraire, elle le recherche et le facilite partout où elle le peut. Je le crois bien en vérité ! Prêtres de Jésus-Christ, l'Université sachant bien qu'elle ne peut d'un seul coup anéantir votre influence et se substituer partout à vous, ne demande pas mieux que de vous prendre à son service, et de vous donner sa livrée : c'est d'elle que vous tiendrez vos gages et votre passeport auprès des générations nouvelles. Elle vous demande votre concours, dit-elle : mais à quelles conditions? Sont-ce vos conseils qu'elle suivra? est-ce votre esprit qu'elle inoculera, votre symbole qu'elle imposera? Et ne sont-ce pas là les seules conditions possibles du concours d'un prêtre? Tout au contraire, c'est elle qui vous imposera ses méthodes, qui vous prescrira ses systèmes, et qui surveillera votre langage ; elle qui ne compte pas un seul ecclésiastique parmi ses chefs, et qui est gouvernée par des hommes dont la croyance est souvent un mythe plus impénétrable encore que leur doctrine.

« Ici, encore, l'Université est parfaitement d'accord avec cette foule d'hommes d'État, de moralistes et de littérateurs que nous rencontrons à chaque pas sur notre chemin, et qui rêvent pour l'Église une sorte de servitude dorée et tranquille. On satisferait ainsi à la fois, et aux traditions du jansénisme parlementaire et du despotisme impérial, et aux illusions de cette aristocratie philosophique qui cherche à se constituer parmi nous, avec la mission de *tendre doucement la main au genre humain, et de l'aider à s'élever plus haut encore que le christianisme*[1]. Ah! nous les connaissons bien, ces grands esprits, pour qui l'Église n'est qu'une sorte d'administration des pompes funèbres, à qui l'on commande des prières pour le convoi des princes, ou même des chants pour leurs victoires ; mais que l'on congédie poliment dès qu'elle s'avise de manifester ses vœux et ses droits. Nous les connaissons, ces tacticiens de cabinet, qui ne demanderaient pas mieux que de transformer le clergé en gendarmerie morale, sage et docile instrument d'une police spéciale, à l'usage de certains esprits prévenus, de certaines populations peu éclairées. Nous les connaissons encore, ces organisateurs nouveaux, qui veulent bien reconnaître à l'antique religion de la France le droit d'exister, à la condition d'être réglée, soumise, respectueuse et facile ; espèce de femme de ménage qu'on ne consulte sur rien, mais qui a son utilité pour certains détails essentiels de l'économie sociale. Nous les connaissons enfin, ces écrivains, ces orateurs plus ou moins diserts, qui, parce qu'ils ont, dans un cours ou une revue, rendu en passant un obscur hommage à quelque grande vérité ou à quelques grands hommes de l'histoire catholique, se figurent que ce catholicisme littéraire doit courber l'Église sous le poids d'une reconnaissance éternelle envers eux ; qui, parce qu'ils poussent la condescendance jusqu'à accompagner leur femme ou leurs enfants à la messe paroissiale, se croient investis du droit de dénoncer comme un attentat à la sûreté publique, le premier signe de vie ou de courage qui échappe aux catholiques, se posent à la tribune, à l'Académie, dans la presse, comme nos correcteurs officieux, et affectent de traiter nos plus vénérables évêques comme des écoliers en révolte, et l'Église de France comme une affranchie qui s'égare, ou une protégée qui s'émancipe.

« C'est parce que nous connaissons ces hommes et leurs systèmes, que nous n'acceptons pas leur orgueilleuse protection, et que nous ne redoutons pas leur inimitié. La position qu'ils voudraient faire à l'Église n'est qu'une sorte de domesticité que nous répudions avec toute l'énergie de notre amour pour elle. On a vu, il est vrai, à d'autres époques de notre histoire, comme on voit encore dans certains États catho-

[1] La philosophie est patiente..., elle est pleine de confiance dans l'avenir. Heureuse de voir les masses, le peuple, c'est-à-dire le genre humain tout entier entre les bras du christianisme, elle se contente de lui tendre doucement la main et de l'aider à s'élever plus haut encore. M. Cousin, *Cours d'Histoire de la Philosophie.*

liques, l'Église associée à un système politique, y perdre une portion de son énergie et de son indépendance naturelle. C'est une épreuve, à coup sûr, et l'une des plus difficiles qu'elle ait eue à endurer : mais alors, du moins, ceux qui l'entravaient ou la dirigeaient avec plus ou moins de sincérité, pratiquaient publiquement ses lois, et se glorifiaient d'être ses enfants dociles par la foi. Mais être aux ordres d'hommes qui lui sont étrangers ou hostiles, d'incrédules, d'indifférents ou de protestants que les chances des luttes parlementaires peuvent appeler au pouvoir, se mettre au service de quelques sophistes qui ne lui font plus l'honneur de la persécuter, parce qu'ils trouvent plus d'avantage à se servir d'elle : c'est là un métier qui peut convenir à quelqu'une de ces églises bâtardes, transfuges de l'unité et de la vérité ; mais qui serait le dernier degré de l'abaissement pour l'unique et pure épouse de Jésus-Christ. . . . . . .

« L'Église catholique, il faut bien qu'on s'en souvienne, ne connaît pas ces transactions avec ceux qui l'ont reniée ou vaincue ici-bas. Elle se laisse proscrire, mais non exploiter. On peut confisquer ses biens, la dépouiller de ses droits, lui interdire, au nom de la loi, la liberté qu'on laisse à l'erreur et au mal. Mais nul ne saurait confisquer la sainte indépendance de sa doctrine, ni lui faire abdiquer un atome de sa toute-puissance spirituelle. Dépositaire de la seule vraie égalité, de la seule vraie liberté, elle n'acceptera jamais le partage des intelligences, dont on lui attribue comme la plèbe, en se réservant l'élite. Elle n'a pas été envoyée seulement, comme on le dit, pour consoler le malheur, la faiblesse et l'ignorance, mais bien pour prêcher la pénitence aux heureux, l'humilité aux forts, et la folie de la croix aux sages et aux savants. Elle ne dit pas aux hommes : Choisissez dans moi ce qui vous convient. Elle dit : Croyez, obéissez, ou passez-vous de moi. Elle n'est ni l'esclave, ni la cliente, ni l'auxiliaire de personne. Elle est reine ou elle n'est rien. . . . .

« Et nous qui, au prix des plus pénibles sacrifices, au milieu des soupçons et des calomnies, et dans le seul intérêt de la justice et de la vérité, avons travaillé de notre mieux à détacher les liens qui semblaient naturellement identifier les droits et les intérêts du catholicisme en France avec un parti hostile au gouvernement nouveau ; nous qui voyons cette œuvre difficile approcher d'un succès plus prompt et plus complet que nul n'eût osé l'espérer il y a dix ans ; nous avons bien le droit de le dire, en écoutant le langage que tiennent les apologistes de l'Université et de l'État : ce n'est pas là ce que nous avons voulu. . . .

« Nous irons même plus loin, et nous dirons que si l'Église de France avait le malheur d'en être réduite à cette alternative, il vaudrait mieux pour son honneur, qu'elle fût restée liée au légitimisme que de subir la position qu'on lui offre, mais que, heureusement, elle n'acceptera jamais. Non, elle n'aura pas secoué le joug traditionnel d'une solidarité scellée par tant de splendeurs et tant de calamités qui lui ont été communes avec l'ancienne dynastie ; elle n'aura pas résisté en face au glorieux despotisme de l'empire, pour aller ramasser, dans les bas-fonds de la politique actuelle, je ne sais quels ignobles liens préparés par les mains de ceux qui ne voient dans la religion qu'un instrument de gouvernement. Non, la France est encore trop généreuse pour que ce soit là le sort réservé à ses citoyens catholiques ; il n'y a que des hypocrites qui pourraient nous y condamner, il n'y a que des lâches qui pourraient le subir. » . . . .

M. de Montalembert examine ici les circonstances spéciales où se trouve en ce moment la question de la liberté d'enseignement et passe en revue les motifs de satisfaction ou d'alarmes qui doivent dériver pour nous des discussions récentes. Les avantages sont d'avoir forcé l'Université à se dévoiler et à faire connaître ce qu'elle pensait du catholicisme. Il invoque à cette occasion le fameux témoignage de M. Jouffroy, il passe en revue les assertions anticatholiques de MM. Michelet, Pierquin de Gembloux, Libri, Quinet ; énumère les bonnes dispositions de quel-

ques membres des deux chambres; prouve qu'il n'y a rien à attendre de M. Villemain; passe en revue toutes les tentatives qui ont été faites jusqu'à présent pour réaliser le principe de la liberté d'enseignement consacré par la Charte; puis il examine en particulier à quoi aboutissent les plaintes secrètes de nos évêques.

XIV

« Nous savons bien que la grande majorité des évêques ont adressé au ministère des plaintes énergiques et réitérées contre la direction de cet enseignement et contre le déni de justice qu'implique le maintien du monopole : nous avons même vu des lettres et des mémoires émanés de plumes épiscopales qui eussent à coup sûr ébranlé l'opinion des plus indifférents, si la publicité ne leur eût pas manqué. Mais quel a été le résultat de ces démarches confidentielles ? Aucun. Les ministres répondent d'une façon évasive, et tandis que leurs cartons sont remplis des plaintes de l'épiscopat, ils répliquent effrontément aux orateurs qui leur objectent ces doléances, qu'ils ne savent ce qu'on veut dire, et ils font vanter dans leurs journaux la sagesse et la prudence de la majorité des évêques français, par opposition à ceux d'entre ces prélats qui ont commis le crime de confier au pays tout entier le secret de leurs douleurs. Ces plaintes secrètes de l'épiscopat sont si complétement inutiles, que depuis treize années il n'a pas été pris par le pouvoir universitaire une seule mesure propre à consoler ou à rassurer, même provisoirement, le clergé et les pères de famille chrétiens. Leurs démarches personnelles n'ont pas mieux réussi que leurs plaintes par correspondance. Que se passe-t-il en effet ? Un évêque arrive à Paris le cœur chargé d'amertume et de tristesse par la connaissance qu'il a de l'état déplorable de la jeunesse dans son diocèse : il se rend au Château ; il écoute un Auguste interlocuteur qui de son côté écoute fort peu ou n'écoute point ; il recueille les touchantes paroles d'une reine si grande par sa piété et par ses épreuves, mais dont le plus grand malheur assurément serait de voir sa piété servir de voile à l'indifférence ou à l'hostilité du pouvoir contre l'Église. Il descend ensuite vers le ministre, et là, comme plus haut, ne reçoit que des expressions vagues de sympathie et de confiance dans l'avenir, des promesses sans garantie et sans valeur : on porte, lui dit-on, les intérêts de la religion dans son cœur ; on désire les servir de son mieux ; mais les difficultés sont grandes, les esprits sont échauffés ; il faut surtout se garder du zèle imprudent qui gâte tout ; les choses s'arrangeront ; le gouvernement est animé des meilleures intentions ; le bien se fera petit à petit ; le projet de loi sera présenté très-prochainement, pourvu toutefois que le ministère ne soit point gêné par les déclamations inopportunes *du parti religieux* ; sur quoi l'on accorde quelque faveur insignifiante et passagère. L'évêque s'en va en pensant peut-être qu'après tout ce ministre n'est pas si mauvais qu'on le dit : le ministre se félicite, avec ses confidents, de ce qu'après tout, avec de bonnes paroles, on peut venir à bout de la majorité *sage et prudente* de l'épiscopat[1] : et pendant ces conversations, comme avant, comme après, le monopole s'étend et s'enracine de plus en plus ; les plus âpres dispositions de son code illégal sont appliquées avec une rigueur croissante, et la main cupide du despotisme universitaire s'étend jusque sur les maîtrises des cathédrales, où il est interdit à plus de douze enfants d'apprendre à la fois le latin et le chant ecclésiastique. »

Le noble pair signale ensuite le danger qu'il y a à voir dans la prochaine session une loi qui aggravera la situation des catholiques, en consacrant les trois principes suivants, incompatibles avec la liberté.

1° L'obligation pour tout chef d'institution ou de pension, non-seulement d'é-

[1] On sait que les affidés de l'Université affectent de distinguer entre les évêques anciens et nouveaux ; et de ce que les prélats qui ont le plus énergiquement dénoncé l'Université, comme M. l'évêque de Chartres, M. l'évêque de Belley et M. l'évêque de Châlons, ont été nommés avant 1830, ils concluent qu'il n'y a qu'à laisser mourir ce qu'ils appellent l'épiscopat de la Restauration, pour pouvoir compter sur l'amortissement de cette résistance redoutable.

tre revêtu d'un grade universitaire (ce qui constitue déjà une violation de la liberté), mais encore d'avoir été pourvu d'un diplôme *ad hoc* à la suite d'un examen passé par devant un jury presque exclusivement choisi par le chef de l'Université. (Art. 6 du projet de 1841.)

2° L'exercice d'une juridiction pénale par l'Université elle-même sur tous les établissements libres qui, ne dépendant pas d'elle, seraient nécessairement ses rivaux.

3° L'interdiction de tout enseignement par des ordres religieux.

M. de Montalembert fait voir le danger imminent de ces dispositions.

« Les deux premières, dit-il, renversent l'idée même du droit commun, établissent la confusion de l'Université avec l'État, érigent cette corporation à la fois en juge et partie, instituent une prévention permanente contre la liberté, et confient la répression des écarts inséparables de cette liberté même à une juridiction exceptionnelle, exercée par le seul corps qui soit intéressé à l'anéantir.

« La troisième, spécialement dirigée contre les Jésuites, et dont le gouvernement avait laissé en 1836 l'odieuse initiative à la gauche, sera très-probablement proposée à la prochaine session, par le même ministre, qui a donné le signal aux invectives récentes de ses subordonnés, en déclamant contre « cette société remuante et impérieuse « que l'esprit de gouvernement et l'es« prit de liberté repoussent avec une « égale méfiance[1]. » Si elle est adoptée, le monopole sera de fait maintenu. Sans doute en abolissant des exigences minutieuses qui rendent aujourd'hui son joug si intolérable, telles que l'autorisation préalable et arbitraire de toute maison d'éducation, l'obligation de conduire les élèves des pensions aux colléges universitaires, la nécessité des certificats d'études dans ces colléges avant d'être admis aux examens du baccalauréat; on aura rendu plus facile la création d'un petit nombre de maisons dirigées par des ecclésiastiques ou des laïques pieux, qui offriront des garanties convenables aux familles. Mais qu'on le sache bien, l'enseignement tel qu'il est, ne subira aucun changement très-notable. Le clergé séculier, tel qu'il est actuellement constitué en France, restreint en nombre, absorbé par les travaux du saint ministère, dépouillé de toutes les ressources qui naguère permettaient à l'élite de ses membres de consacrer leur jeunesse à l'étude, le clergé séculier ne saurait lutter, avec le succès que doivent vouloir les catholiques, contre l'organisation puissante de l'Université. Il fera quelque bien, il n'en fera pas assez pour guérir le mal qui nous consume. Partout d'ailleurs et toujours, chez les peuples catholiques, l'enseignement a été, non pas exclusivement, mais en premier lieu, l'apanage des ordres religieux. Partout d'ailleurs et toujours les restrictions imposées au clergé régulier, les proscriptions légales prononcées contre les moines, ont fini par retomber sur l'épiscopat et le sacerdoce tout entier. On ne citerait pas dans l'histoire un exemple du contraire, et l'expérience toute récente de l'Espagne démontre assez ce que gagne le clergé séculier à séparer sa cause de celle des moines.

« Il faut donc le sentir, et il faut surtout avoir le courage de le dire, sans subterfuge et sans détour : l'éducation ne peut être solidement régénérée et épurée que par les congrégations religieuses. Il est juste d'assigner entre elles un rang élevé à ces Jésuites qui ont sauvé la foi dans la plupart des pays catholiques au 16e siècle, et qui depuis ont eu le magnifique privilége d'être dans tous les pays et à toutes les époques les premiers objets de la haine de tous les ennemis de l'Église. Il est juste et il est naturel que l'Église elle-même et que tous ses enfants dociles et dévoués, éclairés par cette démonstration si incontestable de leurs immortels mérites, les maintiennent en possession d'une confiance et d'un respect que la rage de leurs antagonistes ne peut qu'accroître. Arrière donc ces catholiques pusillanimes, s'il s'en trouve, qui s'associeraient lâchement même par leur silence, aux invectives et aux ca-

[1] *Discours* de M. Villemain à l'Académie Française, le 30 juin 1842.

lomnies de nos ennemis, contre des accusés qui n'ont pas besoin de se défendre, mais dont la gloire, les vertus et les malheurs font partie de notre apanage.

« Si la liberté ouvrait à cette illustre compagnie les portes de la France, comme elle lui a ouvert celles de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Amérique, à l'abri désormais des dangers que lui ont fait courir une alliance trop intime avec les monarchies absolues dont elle a été si cruellement la victime, stimulée par la concurrence et pénétrée par l'esprit généreux de notre pays, on ne peut douter qu'elle ne mît bientôt ses méthodes anciennes et éprouvées au niveau de tous les besoins de la science moderne, et que dans les divers degrés de l'enseignement ses membres n'obtinssent des succès analogues à ces prodiges d'éloquence qui, du haut de la chaire chrétienne, ont été éveiller les jalouses fureurs des prédicateurs du Collége de France. Aussi la loi qui, sous prétexte de pourvoir à l'instruction secondaire, consacrerait l'exclusion de cet ordre du sein d'un pays catholique, ne serait qu'une sanction imprimée à la tyrannie de l'incrédulité. Tant qu'elle serait maintenue on verrait toujours, comme aujourd'hui, un millier d'enfants sortis des plus honnêtes familles de France, aller chercher au delà de nos frontières, à Fribourg, à Brugelette, le pain de la science, et dénoncer ainsi au ciel et à la terre les dérisions de notre prétendue liberté, et l'envieuse impuissance de notre prétendue philosophie. »

Le noble pair signale à NN. SS. les évêques un piége dans lequel le ministère veut les faire tomber. Ce serait de leur accorder un *privilége* pour l'éducation des élèves du sanctuaire, en réservant pour l'Université l'éducation exclusive des laïques.

XVI.

« Car, dit-il, nos docteurs infaillibles admettent que l'Église doit encore durer quelque temps, et, à l'exception peut-être de M. Cousin, ils veulent bien reconnaître que leurs connaissances théologiques ne sont pas précisément de nature à mériter qu'on leur confie l'éducation du clergé; mais, en revanche, ils se croient un droit exclusif à l'éducation du genre humain. Rien ne saurait convenir davantage à leurs vues que cette distinction entre l'éducation première des enfants destinés au sacerdoce et celle des enfants qui devraient former les ouailles de ce même sacerdoce. Ils abandonnent volontiers à l'Église le soin de former ses ministres, à condition de lui arracher le droit de former ses fidèles. Ils consentent avec joie à un partage qui fait de leur orgueil le rival, l'héritier et le vainqueur de l'Église; à elle, disent-ils, le prêtre; à nous l'homme, le citoyen, le chrétien; à elle la sacristie; à nous la patrie, la société, le monde.

« Les évêques de France accepteront-ils un semblable partage? Borneront-ils l'exercice de leur droit divin sur l'éducation de l'enfance chrétienne à la possession de leurs petits séminaires? Trouveront-ils ces petits séminaires eux-mêmes suffisamment garantis par les dispositions précaires de quelques ordonnances que d'autres ordonnances peuvent révoquer demain? Je ne sais: mais ce que je sais bien, c'est que si les pères de familles catholiques sont disposés à se contenter d'un semblable état de choses, s'ils renferment leur ambition dans des bornes si étroites, alors il vaut mille fois mieux se taire dès à présent, et ne pas se consumer en petits efforts pour arriver à un rétultat puéril. *En fait*, une loi sur la liberté d'enseignement comme celle qu'on nous réserve ne changera rien à l'état actuel; elle ne sera que l'occasion d'un nouveau triomphe pour l'Université et ses défenseurs. Après nous avoir garrottés de nouveau, et de notre consentement, sous un réseau de mesures restrictives qu'on aura décorées du nom de liberté, ils se moqueront à bon droit de la stérilité de nos efforts pour leur échapper, et des clameurs ridicules par lesquelles nous aurons sollicité cette liberté, dont nous ne saurons faire aucun usage.

« Si, au contraire, les catholiques de France ne veulent plus être dupes ni victimes, s'ils veulent sérieusement délivrer leur postérité du joug de l'hypocrisie et de l'orgueil rationaliste, alors,

qu'ils le sachent bien, il faut changer totalement d'allures. »

Ici le noble pair trace aux catholiques la marche qu'ils doivent suivre, s'ils tiennent à conserver leur foi. Après avoir démontré qu'ils n'ont rien à attendre ni de l'Université, ni des chambres, ni du chef du gouvernement, il ajoute ces paroles que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs :

XVIII.

« Les catholiques n'ont donc rien à espérer des Chambres ni de la Couronne. En revanche, ils ont tout à espérer d'eux-mêmes, toujours s'ils le veulent bien.

« Les catholiques, en France, ont depuis trop longtemps l'habitude de compter sur tout, excepté sur eux-mêmes. Encore aujourd'hui, beaucoup d'entre eux comptent sur je ne sais quel avenir chimérique, et négligent le présent dont il leur sera demandé un compte si sévère. Et, cependant, aucune puissance, aucune royauté, aucune révolution ne pourra jamais pour eux ce qu'ils peuvent déjà tout seuls; aucune ne pourra jamais leur octroyer ce qu'ils obtiendraient demain s'ils voulaient le demander, non comme une faveur, mais comme un droit, et le poursuivre comme une condition même de leur existence sociale.

« Les catholiques, en France, sont nombreux; ils sont riches; ils sont estimés même par leurs plus violents adversaires. Il ne leur manque qu'une seule chose, c'est le courage; mais cette seule chose, c'est tout. Sans elle, le nombre, la richesse, la considération ne sont rien; sans elle, on n'est bon qu'à servir de jouet aux habiles et aux forts.

« Et pourquoi des hommes d'ailleurs remplis d'énergie, de cœur et d'intelligence, viennent-ils tout à coup à en manquer dans la défense des intérêts religieux? C'est qu'ils n'ont pas encore appris à isoler ces intérêts et à les représenter dans leur force et leur majesté naturelle. C'est que, dans la vie publique, ils sont catholiques *après tout*, au lieu de l'être *avant tout*, c'est qu'ils aiment mieux laisser faire aux autres, et se mettre à la queue d'un parti que d'être un parti par eux-mêmes.

« Et cependant ils n'obtiendront jamais rien, jusqu'à ce qu'ils se décident à agir virilement, jusqu'à ce qu'ils aient la conviction de leur force et qu'ils aient donné cette conviction à leurs adversaires, jusqu'à ce qu'ils soient devenus ce qu'on appelle, en style parlementaire, *un embarras sérieux*. Alors seulement on comptera avec eux, on daignera prendre en considération leurs droits, leurs vœux et leurs plaintes.

« Pour en arriver là, les moyens abondent. Il s'agit seulement d'entrer dans la vie publique avec la conscience du but où l'on tend, et en prenant pour signe de ralliement la liberté d'enseignement, ou, en d'autres termes, l'éducation religieuse garantie par la liberté commune. Il n'y a pas d'assemblée ou de corps constitué en France, depuis le dernier conseil municipal jusqu'à la chambre des députés, où cette grande question d'éducation ne soit posée une fois au moins tous les ans; là, par le traitement de l'instituteur primaire ou le choix de la sœur de charité; ici, par le vote du budget de l'instruction publique; ailleurs et d'autres fois par ces mille débats qui surgissent sans cesse sur les congrégations, sur les fondations, sur les autorisations qui dépendent des diverses autorités électives.

« Il n'y a guère d'affaire qui intéresse la cité et l'État où le sort de l'enfance et de la jeunesse ne soit compromis, et il n'y a pas d'affaire qui intéresse l'enfance, où l'Université, avec ses entraves et ses confiscations, ne se trouve en présence du bon droit et du bon sens. Il faut donc que partout les catholiques se présentent avec la résolution de la combattre, et de s'entendre entre eux, sans distinction de classe ou d'opinion politique, pour venir à bout de l'ennemi commun. Il faut qu'ils descendent dans l'arène électorale, chaque fois qu'elle s'ouvrira pour eux, avec un plan de conduite arrêté, pur de tout alliage politique, de toute rancune personnelle, mais combiné de manière à repousser des fonctions électives, par tous les moyens légitimes, les hommes qui ne s'engageront pas à travailler avec eux à l'affranchissement complet de l'éducation en France. Il faut qu'ils

plantent cette bannière nouvelle, mais franche et généreuse, au sein des élections municipales, départementales et générales ; partout, en un mot, où notre constitution appelle les Français à témoigner de leur intérêt pour la chose publique et de leur attachement aux droits précieux dont elle les a investis. Dans beaucoup de localités, les catholiques, s'ils voulaient se compter et se discipliner, constitueraient à eux seuls la majorité : dans presque toutes, ils formeraient cet appoint de votes, si recherché dans les luttes électorales, et qui détermineraient presque partout le triomphe du candidat dont les engagements au profit de la liberté d'enseignement seraient les plus significatifs.

« Les élections toutefois n'offrent aux catholiques qu'une occasion temporaire, quoique souveraine et décisive, de déployer leur force et leur intelligence ; la presse, au contraire, les convie tous les jours à des sacrifices méritoires et à des luttes sans cesse renouvelées. Dans la malheureuse Espagne, où la religion, depuis trop longtemps énervée par l'absolutisme, s'est trouvée tout à coup et sans défense en butte aux violences et aux perfidies d'une horde de persécuteurs avides ; au milieu des confiscations, des poursuites judiciaires, des sentences d'exil prononcées contre les meilleurs évêques, malgré le massacre de tant de religieux, malgré la misère profonde où est plongé le clergé tout entier, malgré la guerre civile, la confusion et la pauvreté générales, on voit cependant avec admiration s'établir et se maintenir dans toutes les grandes villes des journaux voués exclusivement à la défense des droits du catholicisme. Dans toute la France, où les catholiques sont deux fois plus nombreux qu'en Espagne, où ils ont à leur portée plus de facilités pour se défendre que dans aucun autre pays du monde, c'est à peine si l'on compte trois ou quatre journaux consacrés, en dehors des partis politiques, aux intérêts catholiques. D'où vient cette honteuse infériorité, si ce n'est de ce principe général d'apathie et de mollesse que nous signalions tout à l'heure ? Et cependant, si les révélations et les dénonciations faites contre l'Université par ces trois ou quatre journaux, ont tellement alarmé et affaibli nos oppresseurs, que serait-ce donc si, dans chacune de nos provinces, il y avait un organe périodique consacré à rappeler aux pères de famille leurs devoirs et leurs droits, à arracher sur place le voile qui couvre les désordres et les misères des établissements universitaires, et enfin à constituer pour les catholiques de la contrée, un foyer d'union, de courage, de vigilance et de dévouement ?

« En dehors des luttes électorales et des combats quotidiens de la presse, nous avons encore la ressource des pétitions, ressource si féconde et si facile à la fois, par laquelle la voix des catholiques, à défaut de mandataires plus spéciaux, peut retentir au sein du parlement, réveiller sans cesse les consciences endormies, et troubler cette paix de la servitude où se complaisent les amis de l'Université. C'est par là, peut-être, qu'il faudrait commencer à déployer cette énergie nouvelle qui est indispensable au succès de notre cause, car c'est par là qu'on peut arriver le plus directement au centre de la publicité, démontrer sans réplique l'intensité des répugnances que soulève le monopole. Que des pétitions nombreuses, diverses, successives, arrivent dès l'ouverture de la prochaine session, et pendant toute sa durée, aux deux chambres : qu'elles répètent, non pas comme d'après un mot d'ordre transmis d'ailleurs, mais avec un ensemble qui dénote l'unanimité des cœurs catholiques, tout ce que renfermaient celles qu'on a discutées et admises cette année ; qu'elles réclament avec persévérance et fermeté la liberté tout entière sans autre restriction que le droit répressif qui appartient à l'État ; et, le lendemain du jour où serait votée par malheur une loi confirmative de la juridiction universitaire, à quelque degré que ce fût, sur les établissements libres, qu'elles recommencent à demander vigoureusement la liberté, en sollicitant l'abrogation de la loi nouvelle comme première garantie. Dans la dernière session, on a passé à l'ordre du jour sur deux pétitions qui

demandaient le rétablissement des corporations religieuses consacrées à l'éducation : eh bien ! qu'à la prochaine session il en revienne, non pas deux, mais deux cents qui formulent le même vœu : nous verrons si elles rencontreront un accueil aussi dédaigneux. Ce qui est sûr, c'est qu'à une époque de dissolution sociale et politique comme la nôtre, il n'y a pas de parti, pas de ministère, pas de gouvernement qui puisse résister à l'action légitime, énergique et persévérante d'un grand corps comme celui des catholiques français, s'ils savaient user de leur force. Se figure-t-on l'effet que produiraient les pétitions de vingt diocèses seulement, signées en premier lieu par l'évêque, puis par le clergé et les chefs de famille ? »

Enfin, le noble pair termine par cette conclusion que tous les catholique doivent méditer et mettre en pratique :

« La liberté ne se reçoit pas, elle se conquiert. Cela est surtout vrai de la liberté dans l'ordre moral et religieux.

« La constitution politique de la France offre aux catholiques tous les moyens qui leur sont nécessaires pour revendiquer leurs droits et en consolider à jamais la possession. Malheur à nous si elle continuait à être pour eux l'objet d'une défiance absurde ou d'une indifférence coupable ! C'est un instrument admirable et irrésistible ; mais à une condition toutefois, c'est qu'on veuille et qu'on sache s'en servir.

« Cette constitution effraie les plus perfides de nos ennemis qui préparent déjà le sacrifice de la Charte à la philosophie.

« Cette constitution nous fournit le moyen de contraindre le pouvoir à se prononcer devant la France, l'Europe et l'Église, entre le système belge qui sauve la religion par la liberté, et le système russe qui, un peu moins généreux que M. Villemain, ne laisse pas même aux pères de famille la ressource des précepteurs domestiques.

« Cette constitution nous garantit la liberté de la presse, la liberté de la tribune et le droit de pétition.

« Avec ces armes-là, mais bien moins assurées que les nôtres, les catholiques belges ont créé une résistance légale au despotisme hollandais, et après avoir renversé le trône de Nassau et fondé une constitution qui ne consacre pas un seul privilége à leur profit, c'est encore avec ces armes qu'ils maintiennent le droit commun contre les libérâtres qui voudraient les en exclure.

« Avec ces armes-là, l'Irlande catholique, guidée par ses généreux évêques, a reconquis sa nationalité, fait trembler la puissante Angleterre et se trouve à la veille d'accomplir ce que les politiques ont si longtemps déclaré *impossible*, le rappel de l'union.

« Avec ces armes-là, les catholiques français peuvent briser, au bout de quelques années d'efforts, et pour jamais, le joug d'une législation abusive qui est un attentat aux droits de la conscience, de la famille et de la société.

« Si vous ne le brisez pas, catholiques, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes. Si vous vous laissez tromper par les paroles tantôt doucereuses, tantôt insolentes et hautaines des chefs de l'Université ; si vous vous endormez avec une béate confiance dans je ne sais quelles promesses cent fois démenties ; si chaque fois qu'il s'élève parmi vous des voix désintéressées et intrépides pour flétrir la tyrannie, vous criez au danger et à l'imprudence, alors, vous pouvez y compter, cette tyrannie durera et se fortifiera en durant ; comptez-y aussi, vous serez punis de votre lâcheté et de votre mollesse dans votre postérité : le germe infect qui vous effraie se transmettra et se propagera de génération en génération, et les enfants de vos enfants seront exploités comme l'ont été leurs pères, par des rhéteurs, des sophistes et des hypocrites. Dormez maintenant, si vous le pouvez, ilotes volontaires, en présence d'un tel avenir : mais cessez de vous plaindre en dormant d'un mal dont le remède prompt et facile est entre vos mains, et subissez en silence le sort que vous aurez voulu et que vous aurez mérité. »

Comte de MONTALEMBERT.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

NUMÉRO 96. — DÉCEMBRE 1843.

Sciences Religieuses et Philosophiques.

COURS SUR L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

PHILOSOPHIE DE L'INDE.

PREMIÈRE PARTIE. — DOCTRINES THÉOLOGICO-PHILOSOPHIQUES. — (SUITE [1].)

IVe LEÇON [1].

1. De l'intelligence créatrice, ordonnatrice, et conservatrice de l'univers. — 2. Cosmogonies et systèmes divers sur l'origine du monde. — 3. De l'état primitif du monde, de ses principales évolutions, de ses âges et du Déluge. — 4. De la consommation des choses et de la fin du monde.

§ I. La PUISSANCE CRÉATRICE nous apparaît encore, dans les doctrines théologico-philosophiques des Indiens, comme intelligence suprême, comme SAGESSE infinie, comme RAISON divine : attributs primitifs de l'Être infini qui se spécifient et se personnifient de plus en plus, comme tous les autres pouvoirs créateurs, à mesure qu'ils se révèlent dans la création de l'univers et dans ses évolutions successives.

Leurs diverses manifestations sont la pensée, les idées, la parole (vatch), l'esprit, l'âme (mana, mens, νοῦς; atma, anima; djivatma, âme vivante), le feu subtil ou intelligible, et enfin les divers phénomènes de l'univers qui sont comme les lettres et l'écriture dans lesquelles on peut lire les pensées divines et éternelles de la raison créatrice. « L'esprit ou l'âme du monde, dit le « Rig-Véda [1], en tant que déterminée, « est Brahmâ, Indra, Pradjapati, le « seigneur de la création : ces dieux ne « sont autres que lui; et ainsi les cinq « autres éléments primitifs, la terre, « l'air, le fluide éther, l'eau et la lu« mière (ou le feu) : ceux-ci et tous les « êtres animés (dont il est fait une « longue énumération), ne sont autres « que l'œil de l'intelligence. Toute « chose, en ce monde, est fondée sur « l'intelligence; ce monde entier est « une révélation de la raison suprême, « et la raison suprême est son fonde« ment. Cette intelligence ou raison su« prême est Brahm, l'Unité infinie. »

Quant aux personnifications de l'intelligence, de la sagesse et de la raison divines, nous les trouvons, tantôt dans Maya (ou Maïa, illusion), miroir des pensées divines pendant le sommeil de Brahm avant la création; tantôt dans Brahmâ ou Vichnou, ou Siva, qui sont alternativement confondus avec la sagesse et la parole créatrice, vivificatrice et conservatrice de l'Être infini; tantôt dans Bouddha (qui sait; de *Boudh*, sa-

[1] V. la 3e leçon, au n° 92, ci-dessus, pag. 85.

[1] Dans l'*Aitareya Aranya*, oupanichad du Rig-Véda, cité par Colebrooke, p. 426... des *Asiatic Researches*.

voir, sagesse par excellence); tantôt dans les autres déités ou émanations de la divinité, dans leurs incarnations, ou bien enfin dans tous les agents de la nature, dans la nature elle-même, toujours sage et prévoyante dans ses opérations; car y a-t-il quelque chose au monde que l'imagination des Indiens n'ait pas regardé comme un être animé, vivant, doué de personnalité, et comme une émanation de l'Être infini et éternel [1] ?

Cette notion de la puissance créatrice se découvre sans peine dans les attributs de l'Être suprême et des diverses déités, et à travers les voiles mythologiques dont elle est enveloppée dans les histoires cosmogoniques des Indiens, qui ne sauraient trouver place ici.

Voici, entre autres passages, l'hymne chantée par VATCH, fille d'Ambhrin'a', à sa propre louange, comme âme suprême et universelle. Remarquez que VATCH signifie *parole, discours*, et qu'elle est le pouvoir actif de Brahmâ, dont elle procède.

« Je suis, dit-elle, l'égale des Roudras, « des Vasous, des Adityas, des Vis'wadêwas (et des autres grandes divinités). Je « soutiens tout à la fois le soleil et l'océan « (mitra et varoun'a), le firmament « (Indra, chef des dieux ou déités subordonnés, entendant par là les éléments « et les planètes [2]), le feu et les Aswins. « Je supporte la lune (soma), qui détruit « les ennemis et le soleil (nommé twachtri, pou'chan ou bhaga). J'accorde des « richesses à l'honnête adorateur qui « accomplit les sacrifices, qui fait des « oblations et qui satisfait (les déités). « Moi, je suis la reine, la donatrice des « richesses, qui possède la connaissance, « et la première des divinités qui méritent d'être adorées; que les dieux « ont rendue universelle, présente partout et pénétrant tous les êtres. Celui

[1] Nous avertissons une fois pour toutes, que pour ne pas donner beaucoup trop d'étendue à cette leçon et à la plupart de celles qui suivront, nous ne reproduirons pas toutes les citations ni toutes les autorités sur lesquelles s'appuient les idées philosophiques qui y sont exposées et attribuées aux Indiens.

[2] Colebrooke. Notice sur les Vèdas : Note sur l'*Aitareya Aranya*.

« qui mange des aliments par mon intermédiaire, comme celui qui voit, « qui respire, qui entend par moi, et « qui cependant ne me connaît pas, est « perdu : qu'il entende alors la foi que « j'annonce; je déclare cela même qui « est adoré par les dieux et par les « hommes; je rends fort celui que je « choisis, je le rends Brahmâ, saint et « sage; je tends l'arc de Roudra pour « tuer le démon, ennemi de Brahmâ; je « fais la guerre pour les peuples (contre « leurs ennemis), et je parcours le ciel « et la terre. J'ai porté le père (c'est-à-dire le ciel) sur la tête de (cet esprit « universel), et mon origine (ou mon « parent, Ambhrina) est dans le milieu « de l'océan (ou), (selon d'autres commentateurs indiens déjà fort anciens), « mon origine, la divinité sensible, est « dans les eaux qui constituent le corps « des dieux; (ou bien encore) le dieu « sensible, qui est au milieu des eaux, « qui pénètre l'intelligence, est mon « origine (mon père), et par conséquent « je pénètre tous les êtres et je touche « le ciel avec ma forme. En donnant « naissance à tous les êtres, je passe « comme le vent. Je suis au-dessus du « ciel, au-delà de la terre, et ce qu'est « le GRAND UN, je le suis; l'INFINI, c'est « moi [1]. »

Un autre Oupanichad du Rig-Vêda s'exprime ainsi : « Originairement cet « (univers) n'était qu'AME : rien autre « chose n'existait d'actif (ou d'inactif). « LUI eut cette pensée : je veux créer « des mondes; c'est ainsi qu'il créa des « mondes divers et les différents êtres « avec leurs formes ou modes d'être « particuliers, leurs propriétés, leurs « facultés, leurs lois et la place qu'ils « occupent dans l'ordre général de la « nature : l'eau (ou les eaux primitives, « mer immense de Brahm-Maïa, océan de « l'Être), la lumière (ou le feu), l'air, « l'atmosphère, le ciel, la terre, toutes « les déités créées, tous les gardiens « des mondes, etc., etc. » (Suit une longue énumération des autres êtres créés.) « La forme humaine est regardée dans ce même texte comme la seule bonne, la seule excellente, comme le type univer-

[1] Extrait du *Rig-Véda*, l. x, ch. x.

sel de toutes les créatures, de leurs organes, de leurs facultés, de leurs fonctions. Son nom est Pouroucha [1]. »

« LUI, L'AME UNIVERSELLE, contemplant « cette personne pensante, vivante, « animée (Pouroucha, forme universelle et typique de tous les êtres), fit « cette réflexion : « Comment ce corps « pourrait-il exister sans moi? Si, (sans « moi), l'esprit pense, le corps vit, les « organes remplissent leurs fonctions, « la parole l'articule, alors que suis-je?»

« Mais, (demande l'écrivain sacré,) « quelle est cette AME pour que nous « puissions l'adorer? Qu'est-ce que « l'âme? Est-ce ce par quoi l'homme voit, « par quoi il entend, par quoi il savoure « les odeurs, par quoi il émet la pa- « role, par quoi il discerne un goût « agréable d'un autre qui ne l'est pas? « Est-elle le cœur (ou l'entendement), « le sentiment (ou la volonté)? Est-elle « la sensation ou le pouvoir d'agir, « ou le discernement, ou la compré- « hension, ou la perception, ou la ré- « tention, ou l'attention, ou l'applica- « tion, ou l'activité inquiète (ou la « peine), ou la mémoire, ou l'assenti- « ment, ou la détermination, ou l'action « animale, ou le penchant, ou le dé- « sir?

« Ce ne sont là que des noms variés « de la conception intellectuelle et de « la perception (ce n'est point encore « l'âme). Mais cette AME est Brahmâ (le « Dieu créateur), Indra (chef des dieux), « Pradjâpati. (seigneur des créatures), « ou (le premier Esprit incorporé) : ces « dieux sont ELLE, et tels sont aussi les « cinq éléments primitifs, la terre, l'air, « l'éther, l'eau, la lumière : ces élé- « ments, soit seuls, soit associés avec « des objets de petite dimension et d'au- « tres semences (d'existence), et de « nouveau avec d'autres êtres, produits « par des œufs, ou nés dans des matrices, « ou provenant de l'humidité échauffée, « ou sortant des plantes; qu'ils soient « chevaux, vaches, hommes ou éléphants; « tout ce qui vit, marche ou vole, et tout « ce qui est immobile : tout cela est « l'œil de l'INTELLIGENCE. Toutes choses « sont fondées sur l'INTELLIGENCE : le « monde entier est l'œil de l'INTELLI- « GENCE, et l'INTELLIGENCE est sa base. « L'INTELLIGENCE est BRAHM, le GRAND « UN [1]. »

Ce n'est pas ici le lieu de rapporter tous les emblèmes mythologiques de cette doctrine éminemment philosophique, d'après laquelle la raison et l'intelligence sont regardées comme un des principes de choses. Nous ne pouvons pas cependant nous dispenser d'en indiquer quelques-uns, renvoyant pour plus de détails aux histoires des religions de l'antiquité.

D'abord Brahm-Maïa, Maha-Maïa, Brahmâ-Viradji, Maïa, Pouroucha, l'Esprit incorporé pour la première fois, le divin Androgyne, représentant l'union de l'esprit et de la matière, de Dieu et de l'univers, ne sont autre chose, dans la mythologie indienne, que la première révélation de l'Être infini à lui-même, et représentent constamment la volonté, la puissance et la sagesse divines se manifestant pour créer, conserver, détruire et renouveler : ces mythes sacrés nous figurent sans cesse le double principe, actif et passif, spirituel et matériel, de l'univers et de la création, ainsi que cette création idéale, prototypique, par laquelle l'Être éternel, Brahm, prélude en quelque sorte à la création réelle. En effet, Maïa, dans l'attitude de la danse, développe comme en se jouant les idées prototypiques des créatures, tracées sur son voile magique flottant autour d'elle. Brahm, séduit par l'attrait de sa beauté, sort de ses ineffables profondeurs, s'unit, dans l'ivresse de sa passion, à la divine enchanteresse, et les formes innombrables des créatures, représentées en idées sur son voile mystérieux, reçurent le don de l'existence réelle et de la vie. Alors naquirent *Cama*, l'amour qui vivifie; *Yotma*, la force, qui produit en s'alliant au *temps*, à l'*espace* et à la *destinée; Prâkriti*, la Bonne Déesse, la *nature*, substance universelle de tous les êtres, leur mère toujours sage et prévoyante; l'*individualité*, la *conscience*, l'*âme du monde*, l'âme et les formes particulières de

[1] Extrait abrégé de l'Aitareya Aranya, oupanichad du Rig-Véda.

[1] *Id. Ibid.*

tous les êtres, leurs qualités, leurs propriétés, les cinq éléments, etc., etc[1]. Or, Maïa, intelligence créatrice de Brahm, se spécifie et se limite, comme Brahm lui-même, dans l'univers et dans toutes les créatures[2].

« La première parole que proféra le Créateur, ce fut OUM (ou AUM, ou OM), monosyllabe mystérieux dont nous avons déjà vu la signification théologique[3]. OUM parut avant toutes choses, et il s'appelle le premier né du Créateur. OUM ou Rama, pareil au pur éther, renfermant en soi toutes les qualités, tous les éléments, est le nom et le corps de Brahm, et, par conséquent, infini comme lui, comme lui créateur et maître de toutes choses[4]. »

« Brahm, méditant sur le Verbe divin, y trouva l'eau primitive, réceptacle de toutes les créatures, et le feu primitif, et la Trimourty, et les Védas, et les mondes, et l'harmonie universelle des choses. Ces eaux sans rivages, tout ce qui existe, OUM et BRAHM ne font qu'UN. OUM est donc le même que la parole toute-puissante du Verbe créateur, le même que Brahm[5]. »

Enfin, qui pourrait ne pas reconnaître dans cette série et cette multiplicité infinies de divinités inférieures, dans leurs incarnations successives, dans cette personnification de tous les êtres et de tous les agents de la nature, leur apothéose et leur panthéification, cette Providence qui crée, gouverne et conserve l'univers, cet esprit de vie qui s'épand dans toutes les créatures pour les animer et les diriger à leurs fins, qui débrouille d'abord le chaos primitif, et établit partout l'arrangement, l'ordre et l'harmonie, qui produit, détruit et reproduit encore tous les phénomènes de l'univers dans ses évolutions successives?

Cette action de l'intelligence et de la raison divines a paru si nécessaire aux anciens Indiens pour la création, l'arrangement et la conservation du monde, qu'ils l'ont outrée, en attribuant tout à la Divinité, en ne distinguant pas suffisamment les créatures du Créateur, ni les causes secondes de la cause première, en ne concevant pas d'ordre, ni de lois, ni de raison possibles, si ce n'est dans l'intelligence de Brahm et dans l'Être divin : de là leur panthéisme.

§ II. Le premier acte de l'intelligence créatrice et ordonnatrice de l'univers, fut le débrouillement du chaos, la dispersion des ténèbres qui enveloppaient les eaux primitives, la substance primordiale, l'œuf du monde, et enfin l'arrangement et l'organisation de l'univers et de tous les êtres.

Mais ici, comme partout, les divins pouvoirs de la création et les agents personnifiés de la nature permutent leurs attributs et leurs opérations de tant de manières, que les opérations et les fonctions les plus diverses passent souvent de l'un à l'autre, sont alternativement attribuées à chacun d'eux, et qu'il en résulte, au moins sous ce rapport, une grande confusion, des difficultés inextricables et de véritables contradictions. Nous en avons déjà vu et nous en verrons encore plusieurs exemples.

Mais de plus la cosmogonie des Védas et celle du Manava-Dharma-Sâstra sont conçues d'après deux systèmes de philosophie tout à fait opposés, le Védanta, système évidemment panthéiste et idéaliste, et le Nyaya (avec le Vaiséchica) ; d'autres disent les deux Sânkhya, systèmes dans lesquels prévaut le dualisme[1].

[1] V. l'Iconographie de ces divers mythes. — V. l'*Oupnékhat*, passim.

[2] V. la 3e leçon, ci-dessus p. 96...

[3] V. la 3e leçon, p. 101, n. 2.

[4] *Oupnékhat*, passim.

[5] *Id. Ibid.*

[1] Le Panthéisme, si bien formulé par le système philosophique appelé *Védanta*, a pénétré la rédaction des Védas et toute la littérature sacrée et poétique des premiers Indiens. Mais en dehors de ce système, généralement adopté par les Brahmanes, d'autres systèmes philosophiques sur l'origine et le principe des choses furent fondés et attirèrent un grand nombre de partisans : tels furent entr'autres les deux Sânkhyas, le Nyaya et son complément, le Vaisèchica. Ces systèmes sont ceux qui sont regardés par les Brahmanes comme étant en partie orthodoxes, en partie hétérodoxes; c'est-à-dire, en partie conformes à la doctrine théologique des Védas, en partie opposés à cette même doctrine, qui n'est que celle des Brahmanes. C'est pourquoi ceux-ci ne rejettent pas absolument ces systèmes, qu'ils regardent comme renfermant des choses utiles sur la

Joignez à ces divergences celles des mythes, des cultes, des symboles et des écoles, les alternatives mille fois répétées de guerre, de paix, d'alliances entre les Dieux, les héros, ainsi que leurs incarnations et leurs transformations diverses, et l'on comprendra aisément que nous devons nous appliquer ici surtout à saisir les traits généraux et philosophiques de cette cosmogonie, sans nous arrêter aux détails aussi nombreux que contradictoires, ni aux nuances poétiques qu'il a plu aux divers écrivains de l'Inde d'y mêler, ni aux mythes infiniment variés qui enveloppent ces diverses conceptions. Sur ce point, comme sur plusieurs autres, une concordance parfaite est tout à fait impossible [1].

Il est, en effet, difficile avec nos habitudes sévères de raisonnement, de se faire une juste idée de la confusion qui règne dans les monuments théologico-philosophiques de la cosmogonie sacrée des Hindous, véritable panthéon de toutes les erreurs, dans lequel prévalent tour à tour et où se trouvent, au moins en germe, les systèmes les plus opposés sur l'origine du monde. Le système des émanations et celui des générations, le panthéisme et le dualisme ; la distinction de l'univers d'avec sa cause, et l'idéalisme le plus absolu qui l'identifie avec Dieu ; l'idée de chute qui s'attache à la création de l'univers et particulièrement à l'existence de l'homme, et l'optimisme d'après lequel tout est bien et pour le mieux ; la fatalité et la providence ; tous ces systèmes et ceux qui en découlent se trouvent évidemment dans cette cosmogonie ; ils s'y combattent, ils se contredisent, ils se disputent l'empire des esprits, et bientôt nous verrons [1] qu'ils donnèrent naissance à une multitude d'écoles, soit théologiques, soit philosophiques, les plus opposées, ayant toutes également la prétention de s'appuyer sur ces moments primitifs et particulièrement sur les Vêdas.

Toutefois, ces systèmes cosmogoniques, pris individuellement, étant tous insuffisants à expliquer l'origine, les lois, la nature, les propriétés et la fin des choses, et renfermant en outre quelque chose de vrai sous certains rapports, ne pourrait-on pas dire que sous ces mêmes rapports ils étaient destinés par la divine providence à se compléter mutuellement, en dépouillant chacun ce qu'ils avaient de trop absolu et d'exclusif ? Nous sommes portés à le croire. Mais voyons comment ces systèmes se trouvent simultanément dans les doctrines théologico-philosophiques des Hindous.

logique et sur les sciences physiques et naturelles, mais seulement ce qui, dans ces systèmes, paraît opposé à leur enseignement théologique. Telles sont, entre autres choses, leurs manières d'expliquer l'origine et le principe des choses. Ces explications impliquent évidemment le Dualisme, comme nous verrons plus tard, c'est-à-dire qu'elles supposent deux principes des choses, éternels, infinis, nécessaires, l'un actif, intelligent, et que, pour abréger, nous appellerons Dieu, l'Esprit, la Sagesse et la volonté créatrice ; l'autre passif, ténébreux, inerte, que nous appellerons la Matière, les éléments, les atomes subtils, la Nature-Matière (en Sanskrit, Moula-Prakriti). Le premier produit tous les phénomènes ou tous les êtres ; le second est la substance dont ils sont faits ou produits.

Quoi qu'en disent les Brahmanes, nous verrons dans cette leçon même, que le Dualisme, qui est le fond des systèmes Sankhyas et Nyaya-Vaisêchica, n'est pas sans avoir quelque fondement dans les Vêdas et les cosmogonies Hindoues, et que d'ailleurs un de leurs monuments sacrés les plus révérés, le Manava-Dharma-Sâstra (*Livre des lois de Manou*), paraît avoir été rédigé uniquement d'après ces systèmes.

[1] Tous les efforts réunis des indianistes ne sauraient faire disparaître les contradictions dont nous parlons ici. Ils aboutissent à établir qu'en général certaines idées essentielles et fondamentales ont pénétré et dominent tout cet ensemble de mythes et de symboles imaginés par les Indiens, ce que nous ne contestons nullement. Mais il y a opposition et divergence entre ces idées mêmes : ce qui est prouvé, 1° dans cette leçon même par plusieurs exemples ; 2° par la multitude des systèmes, soit théologiques, soit philosophiques, soit religieux, tous également sortis des doctrines sacrées des Hindous ; 3° par la diversité des opinions qui partagent les plus savants orientalistes sur le caractère et l'universalité de certaines doctrines attribuées aux anciens Indiens. Il ne faut donc pas pousser trop loin cet esprit de conciliation entre les symboles de doctrines qui sont réellement opposées et contradictoires ; ici, nous le répétons, une parfaite concordance est impossible.

[1] Quand nous traiterons de la philosophie proprement dite des Hindous.

D'abord le système de l'unité absolue, le Panthéisme sous sa forme la plus rigoureuse, qui consiste à dire que Dieu seul existe véritablement, qu'il est la substance unique et universelle, est enseigné de mille manières différentes dans les Vêdas ; elle y est même fortement inculquée. « BRAHM seul existe véritablement, est-il dit dans l'Oupnékhat ; les autres êtres, ou ce qu'on appelle de ce nom, n'ont qu'un vain semblant d'existence : IL est tout, et tout est LUI ; Brahmâ, Vichnou, Siva, toutes les autres déités, tous les autres pouvoirs créateurs, les différents êtres, leurs propriétés, le monde enfin, sont LUI, ne s'en distinguent pas essentiellement, ne sont que BRAHM considéré diversement ; la matière et l'intelligence, le principe passif et le principe actif, Maya et Brahm, le commencement, le milieu et la fin des choses se confondent avec LUI : en créant le monde, le DIEU SUPRÊME ou Brahm s'identifie avec lui, se divise, se disperse, se multiplie, se determine et se limite avec lui dans le temps et l'espace, se spécifie comme lui dans tous les êtres : ou plutôt, ô imperfection et sottise du langage humain ! ô illusion déplorable de nos sens et de notre imagination ! BRAHM en créant, tout en paraissant former le monde de sa substance, n'a pas cessé un seul instant d'être toujours un et identique à lui-même, c'est-à-dire toujours infini, nécessaire, absolu, immuable, exempt de toute vicissitude, de tout changement, de toute division, de toute distinction ; et ce que nous appelons l'univers ou le monde et les êtres qui le composent, ne sont que des rêves de notre imagination, que nous prenons pour des réalités ; c'est le rêve de Brahm, vain spectacle qu'il se donne à lui-même : nous ne sommes nous-mêmes qu'un des spectres de cette fantasmagorie, moins que cela encore, une ombre illusoire, un vain rêve : et quand nous croyons saisir toutes ces prétendues réalités qui nous environnent, ce sont des fantômes qui embrassent et croient saisir des fantômes [1]. »

Mais le système de l'unité absolue dans l'univers n'expliquait rien et ne pouvait rien expliquer, car la diversité apparaît partout ; partout la raison perçoit la distinction comme condition essentielle de la production, de l'existence et du développement des choses, et même comme forme nécessaire de l'être infini ou de Brahm : sans cette notion, le monde, même comme simple rêve de Brahm et comme une pure illusion, serait impossible. Mais de plus, la réalité des êtres, la distinction de Dieu et de l'univers, la limite, principe de la distinction numérique, individuelle et personnelle des êtres entre eux, sont des croyances trop vivement senties et trop profondément enracinées dans l'esprit humain, pour que les doctrines contraires puissent jamais prévaloir complétement. De là, dans les doctrines que nous examinons, le système des émanations et des générations divines, substitué ou associé au système de l'unité absolue, afin de mieux expliquer la création de l'univers, la production des êtres, la réalité des créatures, la limite qui les distingue entre elles et leur distinction d'avec le créateur.

Dès lors l'être infini n'apparaît plus comme simplement un et immuable, mais comme multiple ; comme naissant et se reproduisant sans cesse, sous mille formes variées, dans les différents êtres, qui sont créés, produits, et nés de LUI ; comme se divisant et s'abaissant dans la création de l'univers, pour se proportionner aux faibles dimensions des créatures qui le composent ; comme s'individualisant et se personnifiant dans chaque divinité ou pouvoir créateur, dans chacun des grands agents de la nature, dans la nature entière et dans chaque être. Voici en langage brahmanique un exposé fidèle de ce système :

« L'ESPRIT incarné respire dans le sein « de l'homme, puisqu'il remplit toute « la terre. Cet ÊTRE SUPRÊME, c'est l'u« nivers ; et tout ce qui fut, tout ce qui « doit être... les éléments de l'univers « ne sont que des *portions* de LUI.... Sa « triple essence habite au-delà des mon« des. De lui *naquit* Viradji, par qui

[1] V. la 3e leçon, p. 95....

« fut produit le premier homme [1], et « celui-ci se reproduisant successive« ment, peupla la terre de toute espèce « d'êtres [2]. » Car il ne faut pas oublier que « l'homme primitif dont il est ici question, n'est autre que le divin hermaphrodite, le Pouroucha-Viradji du Manava-Dharma-Sâstra, le Pradjapati des Vêdas, c'est-à-dire la Grande Ame elle-même tombant dans le fini et produisant tous les êtres de la création. » « Ce fut là cet universel sacrifice qui donna naissance au monde et à tous les êtres (dont il est fait dans le texte une longue énumération). Les dieux, les demi-dieux, et les sages vénérés offrirent ce sacrifice comme une victime (mais pas à titre égal ni de la même manière : les dieux poursuivent le grand sacrifice de la création, et les sages offrent des sacrifices qui sont le symbole et la figure du premier).

« En combien de parties divisèrent-ils cet Être qu'ils immolèrent? (Ici encore une longue énumération des êtres qui provinrent des différentes parties du corps immense de la victime divine; nous ne reproduisons que les principales.) Les Brahmanes sortirent de sa tête; les guerriers, de ses bras; les laboureurs et les marchands, de son ventre; les artisans, de ses pieds. La lune fut produite de son intelligence, le soleil naquit de son œil, l'air et le souffle sortirent de son oreille, et le feu procéda de sa bouche. L'élément subtil fut produit de son nombril; le firmament, de sa tête; la terre, de ses pieds; l'espace, de son oreille, etc., etc. Les dieux, les demi-dieux, les sages et les saints personnages, chargés de continuer le grand sacrifice (de la création), sont eux-mêmes des émanations et des rayonnements du Créateur, comme tous les autres êtres; toutes les créatures, l'univers, l'homme, la divinité sous toutes ses formes, sont ses fils, ses figures, des portions de sa substance.

« Ce fut ainsi qu'Il forma les mondes [1]. »

Donc unité de la substance dans la multiplicité et la variabilité des phénomènes émanés, produits et engendrés par Elle.

Mais le système des émanations et des générations divines ne pouvait lui-même satisfaire davantage l'esprit humain. De manière ou d'autre, une fois constitué dans le panthéisme, on était toujours ramené à l'unité absolue et immuable de la substance divine et infinie; et alors les émanations et les générations de l'être divin n'étaient qu'apparentes et le monde n'était qu'un ensemble de phénomènes purement illusoires, et l'on retombait, par un circuit, dans le premier système, d'après lequel la création et tout ce monde n'est qu'une simple illusion de notre imagination, un simple rêve de Brahm sans réalité véritable : que si l'on admettait que ces phénomènes fussent de vrais êtres, distincts de l'être infini, émanés de lui, formés de sa substance; alors la division, la variabilité, la contingence, le vice, le mal moral, l'ignorance, toutes les imperfections qui affectent les créatures affectaient également la substance de l'être un, infini, nécessaire, absolu, immuable, souverainement parfait, lequel ne peut, par conséquent, être divisible, corruptible, contingent, variable, dans aucune hypothèse ni à aucun degré. De là la nécessité de recourir à une autre explication de la création.

De là une troisième forme de panthéisme, savoir le dualisme.

Le panthéisme dualiste diffère du précédent en ce qu'au lieu d'une substance infinie dont sont formés tous les êtres

[1] Viradji, ou plutôt Pouroucha-Viradji (vir, virgo, virago); c'est proprement le Mahanatma, la Grande Ame, l'Esprit de vie tombant dans le fini et produisant; c'est Brahmâ (Dieu créateur) devenu hermaphrodite, le Pradjapati des Vêdas, la seconde émanation ou production de l'Être, identique ou du moins analogue à l'Ahankara (ahan, moi, kri, racine ou principe du moi, de l'individualité, de la conscience), principe de la distinction numérique et de l'individualité des êtres. V. les nombreux extraits de Guigniaut dans ses notes sur les *Religions de l'antiquité par Creuzer* : note 6, p. 606 et note 13, p. 643. V. Creuzer, *ibid.* t. I, p. 254.

[2] Yadjoush blanc, fragment des Vêdas. Le texte cité dans la leçon est un commencement des prières que l'on récite au Sarvamédha, ou sacrifice universel, symbole du Grand sacrifice, c'est-à-dire de la Création. Il a été extrait par Colebrooke, *Asiat. Research.*, t. VIII, p. 433.

[1] V. *Id. Ibid.*

par voie d'émanation et de génération, il en admet deux également infinies chacune dans leur genre, éternelles, nécessaires, essentiellement distinctes l'une de l'autre, et, selon les dualistes manichéens, toujours et nécessairement opposées en toutes choses. Cette troisième espèce de panthéisme n'a pas manqué à l'Inde; il s'y trouve en germe plus ou moins développé dès la plus haute antiquité; deux systèmes de philosophie déjà fort anciens, le Sankhya et le Nyaya-Vaisechica, sont tout à fait dualistes, et, comme tous les autres systèmes, ils prétendent aussi s'appuyer sur la doctrine de la révélation et des Vêdas; enfin le code des lois de Manou est rédigé, selon plusieurs commentateurs, d'après la philosophie Sankhya, d'autres disent le Nyaya-Vaisechica, et nous croyons y avoir effectivement découvert nous-même la doctrine des deux principes des choses.

D'abord nous trouvons le dualisme, au moins en germe, dans les Vêdas, et cela de plusieurs manières : 1° Brahm et Maïa et Brahm-Maïa représentent respectivement, l'infini et le fini, Dieu et le monde, l'esprit et la matière, et enfin l'univers gisant éternellement dans le sein de l'être divin, qui, tantôt en a conscience, et alors a lieu la création, tantôt n'en a pas conscience, et alors Brahm dort et le monde lui-même est enseveli dans les ténèbres. 2° La doctrine des deux principes nous est encore représentée par Pouroucha, Viradji, Siva, le Lingam, l'Hermaphrodite divin, dans lequel se trouvent à la fois l'union et la dictinction des sexes, symboles de l'univers ou du Dieu-monde. Les deux principes, actif et passif, de l'univers, le principe spirituel et le principe matériel, le ciel et la terre, la lumière et les ténèbres, la vie et la mort, le bien et le mal; tous ces principes créateurs se retrouvent dans les Vêdas et autres monuments théologiques ou mythologiques, tantôt unis, tantôt séparés et distincts, tantôt contraires et opposés; dualité et antagonisme que l'on retrouve dans Brahm-Maïa et dans tous les pouvoirs créateurs, conçus comme mâle et femelle tout à la fois à tous les degrés de la création. 3° Enfin la guerre entre les dieux, les géants, les bons et les mauvais génies, les éléments, les hommes et les animaux, symbole de l'action constante que la divine providence exerce contre l'invasion progressive du mal; toutes les histoires mythologiques qui y ont rapport et qui sont si longuement racontées dans les monuments théologico-philosophiques des Hindous, ne sont-elles pas une trop fidèle image de cet antagonisme universel qui semble être une des lois les plus générales de la nature et de l'univers tout entier?

Nous retrouvons aussi dans le Manavâ-Dharma-Sâstra la distinction et l'opposition des deux principes. La doctrine panthéiste de l'émanation et de la division de la substance divine pour former l'univers, qui est la pensée dominante de la philosophie Hindoue, nous apparaît bien, à la vérité, dans cette stance [1] : CELUI que l'esprit seul peut percevoir, « ayant résolu de faire sortir « de sa substance les diverses créatures, « produisit d'abord les eaux et l'œuf du « monde; » et dans cette autre : « Ayant « divisé sa substance en deux parties, « le souverain maître devint moitié « mâle et moitié femelle, et engendra « Viradji, qui produisit lui-même le « grand Manou, créateur de tout cet « univers. »

Mais le dualisme apparaît dans cette transformation même du souverain maître devenu moitié mâle, moitié femelle; dans Viradji et Pouroucha, autres symboles du principe actif et du principe passif de l'univers.

N'apparaît-il pas encore dans cette division primordiale [2] de la substance divine, dans la distinction et l'antagonisme des divers pouvoirs créateurs, dans la lutte des bons et des mauvais génies et des divers agents de la nature? Ce dualisme cosmogonique, que nous retrouvons çà et là dans le Manavâ-Dharma-Sâstra est tout à fait conforme à celui que nous avons déjà reconnu dans les Vêdas et les poëmes mythologiques.

[1] L. I, st. 8.

[2] *Primordiale.* Première origine qui produit toutes choses, ou dont toutes choses sont produites.

Mais les stances 5, 6, du l. I, nous représentent Dieu et le monde comme éternellement distincts l'un de l'autre: « Ce monde, y est-il dit, était plongé « dans l'obscurité (Tamas), impercep« tible, dépourvu de tout attribut dis« tinctif, ne pouvant ni être découvert « par le raisonnement, ni être révélé. « Il semblait entièrement livré au som« meil et comme endormi de toutes « parts. » C'est ce que ce même livre appelle le temps de la dissolution du monde (Pralaya). Le monde alors est imperceptible parce qu'il est dissous dans la NATURE (PRAKRITI) non développée par l'AME DIVINE (BRAHM-ATMA). Selon le commentateur Koulloûka, par l'obscurité (Tamas) il faut entendre la NATURE (PRAKRITI), matière première, cause matérielle universelle de tous les êtres créés. « Quand la dissolution et l'obscu« rité primitive furent à leur terme, « alors le grand pouvoir existant par lui« même, lui-même n'étant point perçu « des sens externes, mais rendant per« ceptible l'univers avec les cinq élé« ments et les autres grands principes, « se manifesta dans tout l'éclat de sa « gloire et dissipa l'obscurité ou les « ténèbres primitives [1]. »

« Le temps de la dissolution du monde dans Prakriti est la nuit de Brahmâ, c'est-à-dire de Brahm considéré comme créateur. Son jour a une durée égale. Pendant cette nuit, Brahmâ sommeille, dort, et le monde, dissous dans Prakriti, est plongé dans l'obscurité et enveloppé de ténèbres profondes, c'est-à-dire qu'il dort aussi. Ensuite Brahmâ se réveille et il opère, en développant la nature (ou Prakriti) et en dissipant les ténèbres, la création du monde dont la durée constitue un jour de Brahmâ (lequel équivaut à 4,320,000,000 années humaines de 360 jours). Puis vient de nouveau le temps de la Dissolution (Pralaya); puis encore le jour de Brahmâ (Kalpa), et ainsi éternellement et à l'infini [2]. » Deux principes des choses figurent évidemment en tête de cette cosmogonie, Dieu et la nature. Le premier forme le monde d'une substance préexistante à la création et par conséquent éternelle comme lui. Les autres principes, dont il est aussi fait mention dans ce même livre, ne sauraient être regardés que comme des transformations ou des émanations des deux premiers. Les obscurités et les contradictions que nous avons rencontrées dans le texte, les traductions et les commentaires, nous ont empêché de le constater suffisamment : mais cela n'était pas nécessaire pour établir notre proposition : savoir que la doctrine des deux principes des choses, Dieu et la nature, l'esprit et la matière, était dans la cosmogonie du Manava-Dharma-Sâstra.

La suite même de l'histoire de la philosophie des Hindous nous montrera comment les autres systèmes les plus opposés sont sortis de leurs doctrines théologico-philosophiques, même en ce qui regarde cette question fondamentale du principe et de l'origine des choses.

§ III. Quant à l'état primitif du monde, une fois sorti du sein de l'être infini ou des ténèbres primitives où il était plongé; quant à ses principales évolutions, ses âges, ses époques, sa fin et sa consommation, même confusion, même obscurité dans les doctrines théologico-philosophiques des Hindous: cette partie de leurs théories cosmologiques dut évidemment se ressentir de la confusion de leurs idées sur le principe des choses. C'est pourquoi nous nous abstiendrons de les faire remarquer de nouveau et nous nous appliquerons au contraire à extraire de leurs écrits les points les plus saillants, qui offrent le plus d'unité, et qui paraissent les plus conformes à l'esprit général du brahmanisme, sans tenir compte des nuances infiniment variées des mythes dans lesquels ils sont enveloppés. Nous y remarquerons quelques vestiges des traditions sacrées des juifs et des chrétiens, communes à plusieurs anciens peuples, mais plus ou moins profondément altérées par les conceptions philosophiques et par les mythes poétiques que l'on y a mêlés.

Nous avons déjà vu que, selon ces doctrines, nous devons nous représenter le monde, à son état primitif, tantôt

[1] *Le Manava-Dharma-Sâstra*, l. I, st. 5-6.

[2] *Id. Ibid.* passim.

comme une mer immense sur laquelle flottait l'œuf du monde fécondé par l'esprit de Brahmâ, qui était porté sur les eaux ; tantôt comme divisé tout d'abord en trois régions principales, le ciel, la terre, l'atmosphère; tantôt comme formé de deux principes, l'âme du monde et la matière; tantôt comme constitué par cinq éléments principaux, le feu, l'éther, l'eau, l'air et la terre ; tantôt comme un immense androgyne, le divin Pouroucha, l'homme primitif, type et principe de tous les êtres ; tantôt comme un immense animal composé d'un corps et d'une âme et dont le symbole ordinaire est la vache aux trois couleurs, le *blanc*, le *noir*, le *rouge*, emblème des trois qualités fondamentales, la *bonté*, la *passion*, l'*obscurité*, résidant en Prakriti ou la nature ; tantôt enfin comme un vaste ensemble de pouvoirs soit personnifiés, soit purement abstraits, qui produisent les divers phénomènes de la nature en se combattant et en se disputant l'empire de l'univers, et qui finissent tous par triompher alternativement, ou par régner simultanément en paix et d'une manière absolue, ou par s'engloutir également avec le monde dans le sein de l'Être infini ou de Brahm.

Mais à ces théories abstraites et mythologiques, succèdent graduellement des formules moins abstraites et plus philosophiques ; les idées se démêlent peu à peu, les antiques emblèmes prennent un aspect plus scientifique et plus positif. La cosmologie théologique des Hindous va nous apparaître comme une représentation plus véritable et plus réelle de l'origine, de la formation et du développement des choses. Mais laissons parler les philosophes Indiens eux-mêmes. Nous ne dirons rien qui ne soit fidèlement extrait de leurs écrits théologico-philosophiques.

« Avant toutes choses était l'Être des êtres, Brahm, Brahm-Maïa. Alors il n'y avait ni être ni non-être, ni monde, ni ciel, ni terre, ni la vie, ni la mort : il n'y avait que ténèbres profondes. Toutes choses étaient encore plongées dans ces ténèbres, confondues, non-démêlées et comme ensevelies dans un sommeil profond. Soudain parut l'Être subsistant par lui-même (Swayambhouva), le même que Brahm, l'auteur et le principe de tous les êtres, éternel, invisible, incompréhensible, et il dissipa les ténèbres. Ayant résolu de tirer toutes choses de sa propre substance, il créa d'abord les eaux et il y déposa une semence féconde, un œuf d'or resplendissant comme le soleil, dans lequel Brahmâ, le premier des trois principaux pouvoirs créateurs, prit naissance par sa propre énergie.

« Ces eaux ont été appelées Narâs parce qu'elles étaient la production de Narâ (l'esprit divin) ; et parce qu'elles ont été le premier théâtre du mouvement (Ayanam) de Narâ ou esprit divin, celui-ci a été surnommé Narâyana, esprit divin qui se meut dans les eaux. Ce dieu, le même que Brahmâ, Vichnou, Siva, qui ne sont eux-mêmes que l'être infini considéré comme créateur ; ce dieu, dis-je, étant demeuré une année de Brahmâ dans l'œuf divin qui flottait sur les eaux, à la fin le Pouvoir suprême le divisa, par sa seule pensée, en deux parties dont il fit le ciel et la terre, et plaça au milieu d'eux l'atmosphère et le réservoir permanent des eaux [1]. »

Une autre légende nous représente Brahmâ comme l'agent principal chargé par l'être éternel de créer et d'organiser ce visible univers. Assis sur le Lotus, où il avait pris naissance, le Dieu portant ses regards de touts côtés, n'aperçoit partout que la vaste étendue des eaux couvertes de ténèbres. L'Éternel, Brahm, lui apparut, dissipa les ténèbres; puis, lui ouvrant le spectacle de son être, où tous les mondes, toutes les formes, toutes les vies des créatures gisaient comme endormis, il lui donna le pouvoir de les produire et de les développer [2]. »

Siva ou le feu, ou le soleil, ou plutôt le principe de la chaleur et de la lumière, nous apparaît dans cette scène imposante de la création, comme principe actif de la nature, comme son principe générateur, comme plus tard il en sera le principe destructeur : c'est ce que signifie le Phallus ou le Lingam, le soleil, le feu matériel et le Lotus, qui

[1] *Lois de Manou*, l. I, §§ 5-13.
[2] *Bhagavat-Gita*, l. II.

sont les emblèmes ou les attributs de ce Dieu.

Vichnou apparaît à son tour, comme énergie vivifiante et conservatrice. Selon plusieurs légendes c'est lui surtout qui représente l'esprit divin se mouvant sur les eaux pour les vivifier et les féconder; c'est pour cela qu'il partage avec l'éternel créateur le nom de Nârâyana (qui se meut sur les eaux); et alors il est l'âme du monde, qui pénètre, anime et conserve toutes choses. De son sein sort le Lotus dans la fleur duquel Brahmâ lui-même a pris naissance. Sous ce rapport Vichnou paraît supérieur à Brahmâ.

Les légendes de Vichnou ont rapport, non-seulement avec cette fluidité qui paraît avoir été l'état primitif du monde, mais encore avec le déluge universel, ou avec quelque autre grande révolution du globe, ou avec la lutte de l'homme contre les éléments, ou bien enfin avec la fécondité bienfaisante de la terre, la production successive des différents êtres et l'agriculture.

Du reste, il ne faut pas oublier que toutes ces énergies divines, Maia et Prakriti, Brahmâ, Vichnou, Siva, tous les autres pouvoirs créateurs, sont tellement confondus avec le pouvoir suprême de l'être infini, qu'ils se permutent et se combinent de tant de manières différentes que chacun d'eux paraît à son tour jouer le rôle principal dans la création, et remplir alternativement ou absorber tout à fait en sa personne les pouvoirs et les attributs spécifiques de tous les autres.

Dans tout ce qui précède il est facile de découvrir à travers les voiles du panthéisme et de la mythologie, plusieurs vérités importantes : telles que la création de l'univers par l'Être suprême; l'état fluide ou aqueux, les ténèbres et le chaos dans lesquels était plongé le monde primitif; l'unité de la vie universelle de la nature; toutes les existences particulières soumises aux lois d'une seule vie, la vie organique, figurée par le Lotus, le grand animal, la vache et le taureau, Pouroucha-Viradji ou le divin Hermaphodite, l'œuf du monde, l'esprit et la matière unis ensemble. On peut y reconnaître aussi la première époque, et, pour ainsi parler, le premier acte de la création, la création du monde des *idées* existant *potentiâ non in actu ;* cette création purement idéale, cet ensemble de préformations par lesquelles l'intelligence divine prélude à la création de l'univers et dont les choses futures doivent être faites [1]. Apparaît enfin la dualité cosmogonique, figurée diversement tantôt par le principe actif et le principe passif, tantôt par la distinction des sexes, tantôt par les notions distinctes de Dieu et de la matière, par le sec et l'humide, l'âme du monde et la nature, tantôt par d'autres puissances naturelles procédant par syzygies, mais toujours distinctes et même opposées.

Après cette première création, « Brahmâ exprima de l'âme suprême (Paramâhnâ *l'âme de l'univers*) sous la forme de la lumière éthérée, l'intelligence instinctive ou le sentiment (manas, *mens*) qui existe et n'existe pas par elle-même, et de cette intelligence (il fit sortir) la conscience ou sentiment du moi (Ahankâra), qui conseille intérieurement et qui gouverne, le grand principe intellectuel (Mahat), toutes les autres formes vitales revêtues des trois qualités (la bonté, la passion, l'obscurité) et les cinq organes des sens, destinés à percevoir les objets extérieurs et sensibles.

« Ensuite Brahma créa les cinq particules subtiles de cinq éléments, l'éther, l'air, le feu, l'eau, la terre; puis enfin avec ces grands principes, les particules subtiles et les cinq éléments unis ou combinés ensemble, ou transformés de différentes manières, il forma d'abord le monde et tous les êtres, savoir

[1] Ce passage, ainsi que plusieurs autres du § I, de cette leçon, nous rappelle naturellement les idées divines et éternelles, ces exemplaires prototypiques et purement intelligibles suivant lesquels Dieu a créé toutes choses. Ce qui a été fait était vie dans le Verbe, dit saint Jean, I, mais caché et non manifesté. La révélation nous apprend que ces types invisibles pour nous et visibles pour Dieu seul, sont devenus visibles et manifestés au dehors par la création du monde et par les évolutions de tous les êtres qui sont dans l'univers : *fide intelligimus aptata esse secula Verbo Dei ut ex invisibilibus visibilia fierent*. Saint Paul, *Hebr.* XI.

les dieux essentiellement agissants et les génies bons et mauvais, le sacrifice institué dès le commencement, c'est-à-dire la création tout entière, et les trois Vêdas éternels, le Ritch, l'Yadjoust et le Samâ, trinité éternelle produite du feu, de l'air, du soleil pour l'accomplissement du sacrifice : suit la création du temps et des divisions du temps, des étoiles, des planètes et des constellations; celle des montagnes, des fleuves, d'une foule d'êtres et de phénomènes, soit moraux soit physiques, et enfin la création du genre humain et celle des quatre castes fondamentales [1].

La cosmogonie des Vêdas, en ce qui regarde l'état primitif du monde et ses premiers développements, ne diffère pas essentiellement de celle du Manavâ-Dharma-Sâstra ; ou plutôt celle-ci n'est qu'une forme particulière de celle-là. En voici quelques traits :

« Brahmâ méditant dans la contemplation du Verbe divin, y trouva l'eau primitive, lieu commun de toutes les créatures (symbole des idées divines et éternelles); il y trouva aussi, et le feu primitif, et la trimourti, et les Vêdas, et les mondes, et l'harmonie universelle de toutes choses. Le monde fut d'abord caché sous les eaux, et les eaux en Atma (la grande âme du monde) ; et, de tout temps (ou éternellement), les eaux furent grosses du monde. Ces eaux sont la source primitive de toutes les existences; elles ne se distinguent pas de Maya, c'est-à-dire de l'énergie créatrice de Brahm, de la mère-nature, de la cause substantielle de tout ce qui est créé : l'état fluide, subtil et chaotique a précédé la formation de tous les êtres. »

Tel est, sous divers noms et différents mythes, le principe de toute production et la production première, le grand phénomène, ou le grand Être, dans lequel sont tous les éléments du monde, toutes les intelligences et les âmes individuelles, étant lui-même la grande âme (Maha-Atma), dont le corps est ce visible univers. Il est aussi appelé la vie et la mort, car il détruit tout ce qu'il produit : il absorbe en lui-même ses propres productions [2]. Pendant ce temps-là le monde demeure sans nom et sans figure. Mais las de dévorer ses propres enfants, le principe de toute production, étant lui-même la production première, produisit à son tour l'assemblage des cinq éléments grossiers, le feu, le soleil, l'air, le temps, l'année et autres divisions du temps, le moi (aham), la puissance ou activité du moi (ahankara), la parole, les Vêdas, les noms de toutes les créatures; et ainsi la création s'acheva.

« Le temps habitait en Brahm de toute éternité, mais alors il ne connaissait pas de limites. Le temps, de même que le premier principe produit et producteur, embrasse, pénètre et dévore toutes choses. Des cinq éléments grossiers proviennent toutes les formes qui sont dans le monde; ces éléments d'abord simples (comme qualité), puis composés (comme éléments), furent tirés par le Dieu suprême de sa propre essence, afin que par eux fussent révélées toutes les choses visibles, toutes les figures des corps, tous les noms et les innombrables formes de son Être. Les créatures qui en résultèrent sont les génies préposés aux phénomènes de la nature; les âmes individuelles, qui ont leur siége dans le cœur ; les êtres humains ; et, par une suite infinie d'autres transformations, les animaux de toute espèce, les plantes, et toutes les autres créatures regardées ici comme engendrées de l'être infini par le moyen des deux principes, actif et passif, mâle et femelle, tantôt unis, tantôt séparés.

« Pradjapati (c'est un des noms du premier principe produit et producteur) ne ressentait aucune joie, de la même manière que l'homme ne se réjouit pas quand il est seul. Il souhaita l'existence d'un autre que lui, et tout à coup il se trouva comme un homme et une femme unis l'un à l'autre (androgyne, hermaphrodite). Il fit que son propre être se divisa en deux, et ainsi il devint homme et femme. Ce corps ainsi partagé, était comme une moitié imparfaite de lui-même. Il s'approcha

[1] *Manava-Dharma-Sâstra*, l. 1, st. 14-71.

[2] Ce passage ne rappelle-t-il pas le Saturne des Grecs et des Latins, le Dieu du temps qui dévore ses propres enfants?

d'elle, et par cette union furent engendrés les êtres humains. Elle se dit avec inquiétude : Comment peut-il, lui qui m'a produite de son propre être, s'approcher de moi ? Je veux prendre une autre figure. Elle devint successivement une vache, une cavale, une ânesse, une chèvre, et, toujours sous des formes correspondantes, il s'approcha d'elle, et de leur union naquirent ces races d'animaux ; et de la même manière Pradjapati créa chaque couple, jusqu'aux fourmis et aux moindres insectes.

« Pradjapati, par la puissance de la méditation, devint l'intelligence créatrice universelle, et put dès lors mettre au jour les créatures d'un ordre supérieur ; et de cette manière il put opérer et achever toute la création [1]. »

Il est facile de reconnaître dans cette cosmogonie théologico-philosophique des Hindous, qu'outre la cause première et universelle de la création, ils admettaient encore une multitude de causes secondes. Parmi celles-ci, dont le nombre est infini, nous en remarquons d'abord HUIT principales ; ce sont sous différents noms : l'Ame du monde, l'Intelligence, la Conscience, les cinq éléments, savoir : le Feu, l'Éther, l'Air, l'Eau et la Terre. Reste la Grande Ame du monde (mahanatma), qui précède, finit, contient et remplit tout, mais qui, en qualité de première émanation de Brahm, est identique avec lui et ne doit pas compter parmi les pouvoirs secondaires de la création, puisqu'elle se spécifie et se détermine, comme Brahm lui-même, dans ces mêmes pouvoirs créateurs, et particulièrement dans les trois premiers, l'Ame, l'Intelligence et la Conscience ; quoi qu'il en soit, ajoutée aux huit autres pouvoirs créateurs, la Grande Ame du monde ferait le neuvième. Ces NEUF pouvoirs créateurs secondaires sont ensuite ramenés au nombre TROIS dans la personne de Brahmâ, Vichnou, Siva ; puis à DEUX qui sont Brahm et Maïa, ou Dieu et la nature, ou l'Esprit et la matière ; puis à UN seul qui comprend tous les autres, savoir : BRAHM. MONADE, DYADE, TRIADE, OGDOADE, ENNÉADE ; telles sont, sous divers mythes et différents symboles, les notions les plus répandues chez les anciens peuples relativement à la Puissance créatrice et à l'état primitif du monde. L'apparition successive des divers Pouvoirs créateurs, marque ses évolutions, ses âges, ses catastrophes, ses restaurations, sa consommation et sa fin.

Quatre Ages ont été destinés à la durée de l'ordre actuel des choses. Le premier est l'âge de justice, de vérité, d'innocence, où les hommes jouissaient d'une félicité sans mélange et vivaient de longues années. Dans les trois autres, le bien diminue, le mal augmente ; le bonheur et la durée de la vie humaine décroissent proportionnellement ; la durée même de ces âges décroît dans une semblable proportion. La durée totale du monde actuel ne fait qu'un *jour* de Brahmâ (kalpa), c'est-à-dire quatre milliards trois cent vingt millions d'années humaines, divisées encore en plusieurs autres époques marquées par le règne de quelques divinités particulières et appelées Ages divins. Le jour de Brahmâ, ces âges, ces époques divines, sont toujours terminés par un déluge universel ou par un embrasement général, ou bien enfin par la réabsorption de l'univers dans sa cause.

§ IV. Voici, par quelques exemples, comment s'accomplissent ces diverses révolutions de notre monde, et comment il finira.

Le grand œuvre de la création était accompli. Ce fut alors que le premier Manou, surnommé Swayam-Bhouva, le fils de l'Être existant par lui-même, en donnant l'existence aux premiers hommes, promulgua la loi divine. Le septième Manou, surnommé Vaivaswata (ou fils du soleil), régnait sur la terre déjà corrompue par l'oubli de la parole de Dieu. Un démon (ou mauvais génie) formidable avait dérobé les Védas, ou livres de la loi et de la parole de l'Être suprême. Un jour que Vaivaswata, après s'être livré aux plus rigoureuses austérités, faisait ses ablutions sur les bords de la rivière Critamâla, Vichnou lui apparut sous la figure d'un petit poisson

[1] Les alinéas marqués par des guillemets sont extraits de l'Oupnékhat, passim.

qui le pria de le retirer de la rivière, où il serait immanquablement la proie des poissons plus gros que lui. Ce petit poisson devint successivement si gros dans les différentes demeures qu'il occupa, qu'à la fin Vaivaswata fut obligé de le jeter dans l'Océan. De là le Dieu Vichnou, qui avait été reconnu par Vaivaswata, lui adressa ces paroles : « Dans peu tout ce qui existe sur la terre sera détruit; voici le temps de la submersion des mondes; le moment terrible de la dissolution est arrivé pour tous les êtres mobiles et immobiles. Tu construiras un fort navire, pourvu de cordages, dans lequel tu t'embarqueras avec les sept Richis, après avoir pris avec toi toutes les graines et les couples de tous les animaux; tu entreras dans ce vaste navire et tu y demeureras jusqu'à ce que je vienne à toi, ayant sur la tête une corne qui me fera reconnaître. Alors tu connaîtras ma véritable grandeur, et ton esprit recevra de nouvelles lumières en abondance. » Vaivaswata obéit; il construisit un navire, et s'y embarqua. Bientôt la mer, franchissant ses rivages, inonda toute la terre, étant accrue par les pluies que versaient des nuages sans fin. Le Dieu parut sur l'immense étendue des eaux, comme un poisson resplendissant, armé d'une corne énorme, à laquelle Vaivaswata attacha son vaisseau avec de gros câbles. Malgré l'impétuosité des vagues et la violence des tempêtes, qui ne permettaient de distinguer ni ciel ni terre, le divin poisson fit voguer Vaivaswata à travers les flots avec la plus grande rapidité et pendant un très-grand nombre d'années, et le fit enfin aborder sur le sommet du mont Himavat (Himalaya), où il fit attacher le navire. « Je suis Brahmâ, seigneur des créatures, dit-il alors; aucun être n'est supérieur à moi. » Vaivaswata, sauvé des eaux du déluge et instruit de toutes les sciences divines et humaines, reçut de Vichnou l'ordre de créer de nouveau le monde; et, après s'être livré à la contemplation et à toutes sortes d'austérités, Vaivaswata se mit à l'œuvre. Alors commence un septième âge divin (Manwantara, durée du règne d'un Manou, 308,448,000 années humaines) : c'est la période du monde dans laquelle nous nous trouvons[1].

Quant aux autres incarnations de Vichnou, elles attestent par la gradation des formes successives qu'il y revêt, le développement graduel de la nature ou celui de la civilisation, ou l'un et l'autre à la fois; elles marquent les phases qu'a subies la nature dans ses divers règnes, minéral, végétal et animal, ainsi que les évolutions de la civilisation, de l'agriculture, de la religion, de la société humaine et des autres éléments qui la constituent. Ce qui frappe encore dans ces incarnations, c'est une lutte constante, un combat contre les principes destructeurs et malfaisants, contre les mauvais génies; chaque incarnation est une nouvelle victoire du principe du bien sur le principe du mal. Les plus brillantes et les plus célèbres sont celles où, sous le nom de CRICHNA et de BOUDDHA, Vichnou apparaît comme un héros pieux, un bienfaiteur de l'humanité, un grand promoteur de l'agriculture, et comme le régénérateur de la religion, de la société et de toutes les institutions sociales. Ces deux derniers mythes ont particulièrement rapport aux grandes périodes de l'histoire de l'humanité, comme les précédentes, aux périodes cosmogoniques[2]. Les unes et les autres attestent également que de même que rien ne peut commencer d'exister sans Dieu, ou la cause première et suprême, rien ne peut, sans lui, continuer d'exister, se développer, et recevoir de nouveaux accroissements; et cela, non-seulement dans l'ordre de la nature, mais encore dans l'ordre moral. La Divinité intervient, selon ces mythes, non-seulement dans la création du monde et de l'homme, mais encore dans leurs progrès et leurs développements. Le perfectionnement de la raison, de la société et de la civilisation, comme celui de la religion; la régénération intellectuelle et morale de

[1] Conférer ce récit avec celui de la Genèse sur le Déluge universel; nonobstant les différences qui les distinguent, il est facile de remarquer entre eux plusieurs traits de ressemblance assez frappants. Ce récit est un épisode du Mahâbhârata, un des grands poëmes des Indiens, et un des plus anciens.

[2] V. Creuzer, *Religions de l'antiquité*, l. I, ch. III.

l'homme, comme sa régénération spirituelle, ne sauraient s'accomplir sans l'influx divin.

Les incarnations de Brahmâ et de Siva remplissent à peu près les mêmes fonctions que celles de Vichnou. La même pensée philosophique est cachée dans ces divers mythes[1]. Seulement c'est à Siva qu'est plus particulièrement attribué la fin des choses et la destruction de l'univers par le feu. Alors a lieu l'alliance de Vichnou, conservateur, avec Siva, destructeur; alors un vent de feu, d'autres disent des torrents de flammes, consumeront tous les mondes et détruiront toutes les créatures. Mais au milieu de cet embrasement général, les semences de toutes choses seront recueillies dans le Lotus et dans le sein fécond de Bhavani. Alors recommencera un monde nouveau; alors s'ouvrira un nouvel âge de pureté et d'innocence, semblable à celui que les anciennes cosmogonies placent communément en tête de la période actuelle du monde dans laquelle nous vivons.

Ainsi Siva ne détruit que pour régénérer ou engendrer et produire de nouveau. Ses noms et ses attributs justifient parfaitement et semblent rallier et fondre ensemble ces deux caractères opposés de Siva destructeur et régénérateur. Semblable à une furie, le feu sort de sa bouche armée de dents aiguës et tranchantes; des crânes humains couronnent sa chevelure hérissée de flammes; des serpents cruels ceignent les différentes parties de son corps et lui servent de ceinture et de bracelets; non-seulement la foudre, mais encore les armes les plus terribles sont dans ses mains nombreuses et formidables; le tigre est à ses côtés; le feu destructeur, le soleil dévorant sont à ses ordres, et ceignent souvent sa tête comme un diadème; son séjour ordinaire est dans les sombres demeures, il règne surtout dans les enfers pour y tourmenter, en les foulant aux pieds ou en les livrant aux flammes, les âmes des pécheurs; et, ce qu'il y a de plus affreux, les feux consumants des passions poussées à leurs plus honteux excès, l'amour impudique, l'envie, la discorde, la haine, la jalousie, l'ivrognerie, la guerre, tous les fléaux exterminateurs, sont aussi, dans les légendes sacrées des Hindous, les attributs essentiels du dieu Siva; et Bhavani, son épouse, sa fille et sa sœur tout à la fois, partage les attributs comme les honneurs cruels ou infâmes de son divin époux.

Comme tel, Siva est aussi le principe actif de l'univers, le feu créateur, l'âme du monde, le juge terrible, mais équitable, le vainqueur de la mort et des mauvais génies, l'arbitre de l'univers et des cinq éléments, le soleil vivifiant et le feu régénérateur, le grand dieu, le seigneur par excellence; et Bhavani, son épouse, est, sous les mêmes rapports, la mère de tous les êtres, la sainte, la bonne reine, la vertu forte animée par le feu sacré, la félicité universelle. Le feu pur de la chasteté, de la sagesse, de la piété, de la lumière, le feu producteur et conservateur des êtres, est leur emblème essentiel, au moins à l'égal du feu destructeur et du feu impur des passions les plus perverses et les plus pernicieuses.

Mais ces deux divinités ne sont jamais plus grandes, plus puissantes, plus majestueuses, que dans leurs œuvres de destruction, dans leurs sombres attributs, ou lorsque, après la ruine du monde et l'extermination de tous les êtres, elles apparaissent triomphantes sur leurs restes encore fumants et à demi consumés. Elles purifient, mais en consumant; elles donnent la vie, mais au prix de la mort et pour détruire encore. De la même main elles répandent dans l'univers les malédictions comme les bénédictions, le bien et le mal, la vie et la mort, l'amour et la haine; et à la fin elles ne seront plus que le feu dévorant du divin courroux, qui consumera et anéantira l'ordre de choses dans lequel nous vivons[1].

[1] V. Creuzer, *Id. Ibid.*, l. 1, ch. II.

[1] Tout le monde sait que, suivant les traditions chrétiennes, le monde actuel périra aussi par le feu, et qu'après cette conflagration universelle, il y aura un ciel nouveau, une terre nouvelle, c'est-à-dire une nouvelle création, un nouvel ordre de choses. Nous retrouverons la même idée chez d'autres peuples anciens et chez plusieurs philosophes.

Dans l'hypothèse sivaïste, le monde est encore considéré comme un grand animal aux mille millions de membres ayant chacun leur vie individuelle. Mais quelle en est l'âme? encore le Feu. Le Feu, agent universel de tous les phénomènes de la nature, circule par torrents enflammés dans tous les lieux du monde, et porte partout l'existence, le mouvement et la vie. Le Feu, non pas l'élément grossier auquel on donne ce nom, mais le Feu subtil, intelligible, divin, tantôt caché, tantôt manifesté par la lumière, le calorique ou l'électricité, produit tout, détruit tout, consume tout, pour tout reproduire encore, tout dissoudre, et tout absorber de nouveau dans son essence spirituelle et impérissable; et ainsi éternellement.

Quant à la fin du monde par sa réabsorption dans sa Cause Première et Substantielle, nous en avons déjà vu plus haut l'expression complète; elle se reproduira encore plusieurs fois dans le cours de ces leçons sur la philosophie de l'Inde. Ce n'est pas seulement l'âme du pieux brahmane et des saints pénitents, mais encore tous les êtres, tant spirituels que corporels, qui iront s'engloutir dans cette existence universelle qui seule SUBSISTE réellement, dont toutes choses proviennent, et dans laquelle elles rentreront toutes par un mouvement périodique et circulaire.

Suivant le système d'après lequel la création est purement illusoire et apparente, le monde n'est que le rêve de Brahm, et la fin du monde son réveil. Alors tous les êtres, ou plutôt les existences chimériques que nous nommons ainsi, reconnaissent enfin la vanité de leur existence, c'est-à-dire qu'ils n'avaient jamais existé réellement; d'eux-mêmes ils s'évanouissent dans l'abîme de l'Être infini, de Brahm. « Dieu, dit un philosophe indien commentant ces idées, est plongé dans le sommeil depuis le commencement du monde créé par lui. Dieu dort, et le monde est son rêve; Dieu dort, et toutes les révolutions physiques, toutes les évolutions des sphères, toutes les créations successives ou simultanées qui amusent son sommeil, ne sont que des apparences, et non des réalités. Le monde est le rêve de Dieu. Quand Dieu s'éveillera, il sera seul dans toute sa puissante unité. Les apparences retomberont dans leur néant primitif; les simulacres de créations et d'êtres, de globes et de planètes, de systèmes et de vies, s'évanouiront à jamais : Dieu finira de rêver [1]. »

L'abbé J.-B. BOURGEAT,
Professeur de Philosophie.

[1] Compte rendu par le *Journal des Débats*, août 1843, d'une séance académique. L'auteur du compte rendu ajoute : « J'ignore ce que l'on peut répondre logiquement à cette hypothèse hardie et parfaitement logique. » Quant à nous nous ne saurions voir de la logique dans des assertions tout à fait gratuites, qui contredisent si évidemment le bon sens et la raison commune, d'après lesquels Dieu et le monde existent *réellement*, distincts l'un de l'autre : l'hypothèse dont il s'agit ici entraîne des conséquences pour l'ordre moral, dont nous parlerons plus tard et qui doivent nous donner une aversion absolue pour ce système, attendu qu'elles s'en déduisent très-logiquement.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

VINGT-NEUVIÈME LEÇON [1].

Premiers progrès de l'aristocratie mérovingienne. — Trois minorités royales en Ostrasie; le majordome ou maire du palais devient tuteur du prince mineur. — Captivité et second mariage de Brunehilde; les leudes ostrasiens s'emparent des commandements et du plaid royal; ils élisent le majordome. — Connivence secrète de Chilpérik; le parti de Brunehilde ou parti national est abat-

[1] Voir la 3e leçon au n° 928, ci-dessus, p. 182.

lu; résistance ouverte contre cette reine; malheurs de sa fille Ingonde. — Alliance de Chilpérik avec le roi arien d'Espagne; meurtre de Chilpérik; entreprise de Gondovald; projets déconcertés de la faction aristocratique; faible intervention de Gontram; majorité de Childebert. — Accord de Frédégonde et des leudes neustriens; Brunehilde recouvre son influence en Ostrasie.

Une suite de circonstances accidentelles changea d'assez bonne heure la position des Leudes et surtout des grands du palais en Ostrasie. De sept princes, qui régnèrent sur cet État entre Clovis et Clotaire II, il en arriva trois au trône avant d'être hommes. Théodebald touchait à peine à l'adolescence; pendant son règne assez court, les armées ne connurent plus d'autres commandants que les ducs. Deutérie, sa mère, épouse illégitime et répudiée, ne pouvant exercer ni régence ni tutelle, le majordome ou maire du palais devint le tuteur du jeune roi et le chef de l'administration. Condon, ancien officier estimé de Theudéric, remplit cette double fonction par la volonté de Theudebert, qui l'avait déjà nommé comte. Il fut également en faveur sous Clotaire Ier; Sigebert l'éleva au rang de *convive royal*, et quand cet officier mourut, il fit majordome Gogon, distingué par son mérite et son savoir, et envoya le nouveau dignitaire en ambassade pour demander en mariage et lui amener la princesse Brunehilde [1].

Le jeune Childebert ayant été sauvé, à la mort de son père, et proclamé en Ostrasie, sa mère demeurant captive, les grands les plus dévoués, les seuls qui durent agir en ce moment de crise et entraîner les autres, se concertèrent certainement pour laisser Gogon majordome du palais et lui confier la personne du petit prince. Rien n'était plus convenable; l'exemple précédent de Condon, le mérite de Gogon, le danger présent indiquaient cette détermination comme la plus utile; et la présence d'une population zélée, qu'on avait eu soin de rassembler à la hâte, ne permettait aucune contradiction [1]. Si Brunehilde eût pu reparaître aussi, cette reine jeune et belle, illustre par son esprit, son caractère, et l'amour de son époux, accoutumée à la connaissance des affaires publiques, aux respects de l'Ostrasie [2], eût pris aussitôt la tutelle de son fils avec la direction de l'État, et sans doute elle eût prévenu toute hésitation et tout contenu dans le devoir. Mais tout à coup tombée du triomphe le plus éclatant à la merci de ses ennemis vaincus, elle expiait tristement le ressentiment peut-être excessif qu'elle avait conservé du meurtre de sa sœur et l'espoir qu'elle avait conçu de la venger. Le bruit vulgaire lui attribuait du moins d'avoir animé Sigebert dans cette vue contre Chilpérik. C'est la faute qu'on serait en droit de lui reprocher d'après les prophéties menaçantes de saint Germain, évêque de Paris, avant les hostilités, et ensuite à Paris même lorsque Sigebert partait pour le siége de Tournai [3]. Non que la fin cruelle de Galsuinthe et les perfides agressions de Chilpérik ne méritassent un sévère châtiment; lui et Frédégonde, ils avaient évidemment lassé la générosité du roi et de la reine d'Ostrasie; cependant la

[1] Fortunat, *Carm.* 7-26, 7-1, 4. Le témoignage formel du poëte contemporain détruit entièrement le récit postérieur de l'élection de Gogon par tous les Ostrasiens. Frédégaire en outre ajoute et change avec si peu de discernement, qu'il donne pour époque, et conséquemment pour motif de cette prétendue élection, *l'enfance de Sigebert.* Fred. *Epit.* 58, 59. Les leudes n'auraient pu acquérir, en effet, un droit si nouveau et si important pour eux, qu'à la faveur d'une minorité ou d'un interrègne; Clotaire s'empara de l'Ostrasie, aussitôt après la mort de Théodebald, sans résistance de leur part; il n'en fit point un royaume séparé pour aucun de ses fils, et quand il y eut placé Sigebert, le plus jeune, ce prince, alors agé de dix-huit ans, avait toute l'aptitude naturelle et légale pour gouverner lui-même.

[1] Greg. Tur., 8-1.

[2] Greg. Tur., 4-27 : Erat enim puella elegans opere, venusta aspectu, honesta moribus atque decora, prudens consilio et blanda conloquio.

[3] S. Germani *epistola* ad Brunichildem reginam : Vulgi verba iterantes... quasi vestro voto, consilio et *instigatione* Dominus gloriosissimus Sigibertus rex tam arduè hanc velit perdere regionem.... Si illi regnum perdiderint, nec vos, nec filii vestri magnum possidebitis triumphum. Greg. Tur. 4-52 : Cui (Sigiberto) sanctus Germanus episcopus dixit : Si abieris, et fratrem tuum interficere volueris, vivus et victor redibis, sin autem aliud cogitaveris, morieris.

charité chrétienne a sa loi, dont la plus légitime indignation ne peut s'affranchir.

Cette faute fut la première et la véritable cause de tous les malheurs de Brunehilde. On y ajoute ordinairement son second mariage, qui semble au moins l'effet d'une extrême légèreté de cœur, sinon un artifice plus méprisable encore de femme ambitieuse. Ainsi pensent ceux qui n'ont pas eu le loisir d'examiner ou qui examinent médiocrement [1]. Je n'entreprends point ici une apologie; je n'ai nullement songé à réhabiliter une réputation fort controversée; mais cette apologie sortira des faits bien établis, et toute injustice est bonne à réparer, si antique ou si distante qu'elle soit. Il n'y a point prescription contre la vérité. Ceux qui ne s'émeuvent pas des injures d'autrui parce qu'ils en sont à six cents lieues, ou à six cents ans; qui attendent tranquillement le jugement dernier pour savoir ce qu'ils doivent penser des hommes et des choses, ceux-là s'inquiéteront peu aussi du mal qu'ils voient; ils ne l'empêcheront pas et ils tâcheront plutôt de s'en accommoder. De même que cette prudente modération, si recommandée aujourd'hui, qui tolère tout et craint de tout compromettre par une opinion ou une résolution décidée, risque fort de ne rendre service qu'aux méchants et aux sots. Si donc l'histoire de l'aristocratie ostrasienne ne peut être approfondie et connue sans justifier une femme, une reine célèbre par ses infortunes, cette leçon aura une utilité de plus, qui en valait la peine.

Sans doute le petit roi d'Ostrasie redemandait sa mère; mais tous les Leudes n'en désiraient pas le retour, et les regrets d'un enfant de cinq ans n'avaient pas de quoi les contraindre. D'ailleurs comment obtenir de Chilpérik qu'il rendit sa captive? Brunehilde, séparée de tous les siens, sans espoir, sans défense, consentit à épouser le second fils de son ennemi, le prince Mérovée, qui s'était épris d'elle. En toute autre situation c'eût été une indigne faiblesse à la veuve de Sigebert; alors c'était l'unique moyen vraisemblable de sauver sa liberté, peut-être sa vie, et de recouvrer ses enfants [2]. Elle ne connaissait pas toute la scélératesse et l'influence de Frédégonde. Elle pouvait espérer de la colère de Chilpérik, encore toute vive contre le meurtrier de son fils aîné, que l'affection paternelle, se reportant sur le second, s'étendrait jusqu'à une belle-fille; que ce mariage pacifierait les deux familles et éloignerait du jeune Childebert tous les dangers. Chilpérik lui-même sembla entrer dans ces sentiments, et au mépris de sa parole jurée, il sépara les deux époux. Il n'était pas encore revenu à Soissons, lorsque un parti ostrasien tenta d'y surprendre Frédégonde et Clovis. Deux prisonniers de cette importance eussent servi d'otages pour Brunehilde et Mérovée. Le coup manqué, un grand nombre de Leudes ostrasiens qui, à la mort de Sigebert, avaient passé au service de Chilpérik, quittèrent aussitôt celui-ci pour retourner en Ostrasie. Ils se souvenaient de Sigila, venu d'Espagne à la suite de Brunehilde, et qui, grièvement blessé par les assassins de Sigebert, avait ensuite fini sa vie dans les plus cruels sup-

[1] Pour M. Thierry, par exemple (3e Récit Mérov.), ce second mariage est une sorte d'aventure, moitié galante, moitié politique, où l'avilissement d'une femme l'amuse et lui procure la satisfaction de railler en approuvant. Je dois au reste prévenir d'avance que si M. Thierry a bien compris les événements de cette époque, spécialement dans son troisième récit, je les aurais fort mal compris de mon côté, à moins que ce ne soit tout le contraire.

[2] Grégoire de Tours ne blâme point ce second mariage, moins extraordinaire qu'il ne semble d'abord. Il serait facile de montrer que Brunehilde était encore au moins aussi jeune que Mérovée, et qu'il s'était passé plus d'une année depuis la mort de Sigebert. Les canons, il est vrai, interdisaient le mariage entre la tante et le neveu, mais il faut bien que cet empêchement ne fût pas encore d'observation rigoureuse, puisque Prétextatus, évêque de Rouen, parrain de Mérovée, et réputé saint, n'hésita pas à les marier, et qu'il jugea le cas suffisant pour passer par-dessus la règle ordinaire ou pour en dispenser. Chilpérik lui reprocha bien cette irrégularité dans le procès qu'il lui fit l'année suivante; mais les évêques assemblés n'examinèrent même pas ce chef d'accusation, et, malgré leur complaisante faiblesse, Chilpérik fut réduit à employer la plus vile supercherie pour obtenir d'eux une sentence de déposition.

plices, par l'ordre de Chilpérik [1]. Il n'était plus sûr pour eux de demeurer après la tentative et le combat de Soissons; mais cette désertion soudaine, qui ne peut guère s'expliquer que par leurs intelligences avec le chef de l'entreprise, dut inquiéter aussi le Neustrien, lui faire appréhender un plan plus étendu et plus profondément pratiqué jusque dans l'intérieur de son royaume pour la délivrance de sa captive, et il préféra y couper court en la rendant, sur la première ambassade qui vint la réclamer, si même il attendit cette réclamation [2]. Telle était alors sa préoccupation qu'ayant pris pour lui les trésors qu'avait apportés Brunehilde à Paris, il lui fit restituer ceux qu'elle avait laissés en dépôt à Rouen, dès qu'elle les redemanda [3]. Ainsi, par une disposition contraire à ce qu'elle avait supposé, ce mariage eut du moins pour elle le principal avantage qu'elle en attendait, puisqu'elle était libre avec ses deux filles et auprès de son fils.

Il y eut aussi des conséquences fâcheuses qu'elle ne put prévoir. Les Leudes, qui lui restaient attachés, avaient perdu beaucoup de leur influence par l'échec de Soissons, surtout ceux qui venaient de déserter la Neustrie. Les autres, pendant la captivité de la reine, avaient eu le loisir de méditer sur son absence et sur leurs prétentions, et ils avaient froidement accueilli son retour. Bien loin de lui déférer la régence, ils ne lui remirent pas même l'éducation du petit prince; Gogon en était toujours le nourricier [4] ou tuteur en titre. Rien n'indique rivalité ni dissentiment entre Brunehilde et ce grand dignitaire; il avait eu l'insigne honneur de l'amener en France; il devait sa haute fortune au succès de sa négociation et à la joie *immense*, que ressentit son maître de posséder cette princesse [1]. Si Gogon, à la tête de l'administration en Ostrasie, eût partagé les desseins ambitieux de l'aristocratie, les Leudes n'eussent pas eu besoin de dissimuler; ils eussent plutôt déclaré leurs exigences; ils eussent commencé d'agir ouvertement au moins après le second échec, que ne tardèrent pas d'essuyer les partisans de Brunehilde.

Il est remarquable que le Neustrien, jusqu'à ce moment si réservé dans son succès et si facile envers son ancienne ennemie, sortit tout à coup de sa circonspection, et résolut d'occuper les provinces d'outre-Loire. La défaite d'une armée l'indisposa davantage contre Mérovée, qu'il regardait déjà comme complice de la tentative de Soissons; l'ayant dépouillé des insignes militaires et forcé à recevoir la prêtrise, pour le rendre à jamais inhabile au trône et au commandement, il le relégua dans le Maine. Boson, toujours à l'abri de sa colère dans l'église de Saint-Martin de Tours, se concertait déjà secrètement avec Frédégonde; ce proscrit envoya deux affidés à Mérovée, l'invitant à se réfugier dans le même asile. Le prince réussit à le rejoindre, échappa, sans le savoir, à ses embûches, et suivant son conseil, essaya de gagner avec lui l'Ostrasie, à travers tous les périls. Moins heureux que Boson, il n'y fut pas reçu; les Leudes, redoutant de trouver bientôt en lui un maître, refusèrent à Brunehilde de le laisser même résider en Ostrasie [2].

Cependant ils songèrent à déguiser leur mauvaise volonté, en acceptant pour le jeune Childebert la protection de son oncle Gontram, qui avait gardé, depuis la mort de son frère, une indécision pusillanime. Le roi burgonde venait de perdre ses fils; dans son chagrin il demanda instamment à voir le petit roi d'Ostrasie. Un plaid solennel fut

[1] Greg. Tur., [illegible].

[2] Grégoire de Tours ne parle pas de cette ambassade, qui n'est mentionnée que dans les *Gesta regum franc.*, 33, et dans Aimoin, 3-16. On est réduit ici aux conjectures; on ne sait ni pourquoi, ni comment Chilpérik laissa partir Brunehilde, mais on la retrouve en Ostrasie à la fin de cette année 576, ou au plus tard au commencement de l'année suivante. Le P. Daniel pense, avec vraisemblance, que la ville de Tours, que garda Chilpérik depuis cette époque, fut le prix de rançon de Brunehilde.

[3] Greg. Tur., 5-19.

[4] Greg. Tur., 5-47; *nutritor, nutritius*; c'est par inadvertance que les derniers éditeurs de notre historien font ici *nutritius* synonyme de *conviva regis*; ils se contredisent eux-mêmes, 6-1; voy. encore 5-18.

[1] Greg. Tur., 4-27.

[2] Greg. Tur., 5-13, 14.

indiqué à Pierrepont (577). Gontram y vint avec sa cour ; il embrassa Childebert et dit : « Mes péchés sont « cause que je n'ai plus de fils ; je veux « que mon neveu que voici m'en tienne « lieu. » Il le plaça sur son trône, à son côté, et lui transmit tout son royaume par ces paroles : « Que le même bou« clier nous couvre, que la même lance « nous défende. S'il me naissait d'autres « fils, je ne te regarderai pas moins « comme l'un d'eux, et j'aurai pour toi « comme pour eux la même tendresse « que je te promets aujourd'hui devant « Dieu. » Les grands de Childebert *promirent* à leur tour *la même chose en son nom*. Ensuite une ambassade alla signifier à Chilpérik qu'il eût à rendre ce qu'il avait enlevé aux deux princes, ou qu'il se préparât à la guerre. Le Neustrien s'en soucia si peu, qu'il se mit à bâtir des cirques à Soissons et à Paris, pour y donner un spectacle aux habitants [1].

D'où venait cette sécurité, qu'il ne prenait pas même la peine de dissimuler? Presque aussitôt un horrible guetapens fit périr son fils Mérovée ; et l'opinion qui resta fut que Boson et l'évêque Egidius avaient conduit cette trahison, « parce qu'on savait que « Frédégonde protégeait Boson, et que « Egidius était cher à cette reine de« puis longtemps. » Tous ceux qui s'étaient dévoués à suivre Mérovée, et il y en avait beaucoup, périrent aussi par divers supplices : l'un d'eux était un ancien « comte du palais de Sigebert [2]. »

On ne découvrit que longtemps après les lâches perfidies qui se tramaient alors; mais ce qui paraît déjà assez clairement, c'est que le parti de Brunehilde, qui était également le parti du pouvoir et le parti national, avait succombé avec Mérovée. Pendant quatre ans, il n'est plus question de la reine d'Ostrasie. On sait seulement qu'elle envoya en Espagne (580), pour ses intérêts particuliers, l'évêque révéré de Châlons-sur-Marne, Elaphius, qui mourut en route. On devine aisément quels devaient être ces intérêts, quand Ingonde, sa fille aînée, qui n'avait pas encore quinze ans, mariée cette même année à Herménigild, fils du roi Léovigild, vivait en Espagne, au milieu d'une cour arienne. Goisuinthe, la seconde épouse du roi Wisigoth, la belle-mère d'Herménigild, la mère de Brunehilde, avait accueilli sa petite-fille avec une grande joie; mais entêtée de l'arianisme, et ayant inutilement pressé Ingonde d'entrer dans la secte par un nouveau baptême, elle en était devenue furieuse au point de traîner par les cheveux cette innocente enfant, la chargeant de coups et la plongeant ensanglantée dans la piscine arienne. Ingonde, loin de céder, se mit à catéchiser son jeune mari, et finit par en faire un catholique aussi ferme qu'elle; ce qui leur attira une persécution de six années, et leur coûta enfin la vie à tous deux [1]. Brunehilde connaissait la position de sa fille, et l'on conçoit ses inquiétudes maternelles, dans l'impossibilité où elle était ellemême de la protéger.

Les Leudes l'emportaient ; ils tenaient la reine à l'écart dans une nullité complète, pour faire de cette seconde minorité un interrègne à leur profit, et du plaid royal leur grand conseil ; s'y constituer en aristocratie et disposer par ce moyen des bénéfices et des affaires de l'État. Néanmoins, ils avaient toujours à craindre une femme habile que son double titre de reine et de mère rendrait aisément régente à la première occasion favorable. Ils résolurent de tout risquer pour l'empêcher d'acquérir, et l'appui de Chilpérik, c'est-à-dire de Frédégonde, qui le dominait tellement, qu'il lui avait abandonné Clovis, le dernier fils qui lui restât d'Audowère en âge de régner, le laissant tuer sur une fausse accusation, sans verser une larme [2]. En conséquence, pour avoir un prétexte public de rapprochement avec la cour de Neustrie, les Leudes ostrasiens alléguèrent contre Gontram la moitié de Marseille, soustraite à l'Ostrasie, depuis la mort de Sigebert. Ils avaient aussi un autre motif, dont ils ne parlaient pas ; car

[1] Greg. Tur., 5-18.
[2] Greg. Tur., 5-19.

[1] Greg. Tur., 5-41, 39, 4-38.
[2] Greg. Tur., 5-40.

Boson était déjà parti pour aller chercher à Constantinople Gondovald, qui ne pouvait débarquer commodément qu'à Marseille. La rupture fut signifiée de la part de Childebert au roi Burgonde, et l'alliance demandée à Chilpérick. Gogon mourut alors à propos ; on éleva à sa place Wandelin, c'est-à-dire que l'aristocratie se mit en possession d'élire le tuteur et le majordome du prince. En même temps le patrice Mummol quitta le service de Gontram et s'alla cantonner dans Avignon, ville ostrasienne du Midi [1]. Puis une ambassade, conduite par Egidius, redemanda au Neustrien les villes prises depuis plusieurs années à son neveu, et, après cette feinte réclamation, sur la réponse hypocrite de Chilpérick, imitée des affectueuses protestations de Gontram dans l'entrevue de Pierre-pont, l'ambassade, lui rendant grâces, conclut définitivement alliance avec l'ancien ennemi de son jeune roi [2].

Toutes ces précautions prises, les Leudes ostrasiens, forts de leur nouveau majordome, et de l'appui tacite de la Neustrie, lèvent tout à coup le masque et attaquent à découvert Lupus, duc de Champagne, le seul homme important qui pût leur résister encore, et dont le commandement, sur une province frontière, touchant à la Neustrie, gênait leurs complots. « Depuis « longtemps ils le fatiguaient de vexa« tions continuelles, le dépouillant de « ses avantages, surtout Ursion et Ber« thefred. Enfin on se réunit pour le « perdre, et l'on marcha contre lui avec « des troupes. Ce que voyant, la reine « Brunehilde, affligée de cette injuste « agression contre *son Leude*, elle se « jeta intrépidement au milieu des « armes, en s'écriant : Hommes, ne fai« tes point un pareil mal, ne persécutez « pas un innocent, n'engagez pas un « combat à cause d'un seul ; ne trou« blez pas la paix du pays. Ursion lui « répondit : Retire-toi de nous, femme, « qu'il te suffise d'avoir *tenu le royaume* « sous ton mari ; maintenant c'est ton « fils qui règne ; et son royaume n'est « pas à ta garde, mais à la nôtre. Ainsi « retire-toi de nous, de peur que les « pieds de nos chevaux ne te foulent à « terre. » Une si violente insolence ne put détruire l'ascendant que le courage et la seule présence d'une telle reine conservaient sur les simples guerriers. Elle obtint qu'il n'y aurait pas combat, car Lupus s'était mis en défense, quoique bien inférieur en forces. On se jeta sur ses maisons ; l'on pilla tout, et feignant de tout réserver pour le trésor royal, on emporta ses riches dépouilles en menaçant encore que Lupus ne sortirait pas vivant de leurs mains (581). Ce péril imminent le décida à conduire sa famille en sûreté à Laon, et lui-même se retira auprès du roi Gontram. Il en fut bien reçu et resta ainsi à l'abri, attendant que Childebert *fût parvenu à l'âge de majorité* [1].

Ensuite les leudes ostrasiens ne cessèrent de pousser à la guerre contre Gontram, jusqu'à la bataille de Melun. Malgré tout le secret de leurs intrigues, cette guerre, si contraire aux intérêts du roi et des peuples de l'Ostrasie, les dévoilait tellement, que l'armée se souleva alors, comme on l'a vu, contre Egidius et les autres ministres, qui faillirent être tués. D'autre part, la cupidité de Boson, la nécessité pour lui

[1] Greg. Tur., 6-1. Frédégaire, *Epit.* 59, dit que Gogon fut tué par ordre de Sigebert, à l'*instigation* de Brunehilde, presque aussitôt après l'arrivée de cette princesse. Cette imputation, démentie d'avance par Grégoire de Tours, est l'une des premieres calomnies recueillies par l'abréviateur.

[2] Greg. Tur., 6-5.

[1] Greg. Tur., 6-4 : Brunechildis regina condolens *fidelis sui* insecutiones injustas, præcingens se viriliter inrupit medios hostium cuneos. L'expression *fidelis sui*, non comprise par les modernes, les a disposés à croire les honteux excès dont l'ignorance ou la prévention des chroniqueurs a chargé cette infortunée reine. De même le mot *instigatione* de la lettre de saint Germain a servi de thème à Frédégaire pour imputer à Brunehilde les actes les plus odieux. Et ni anciens ni modernes ne se sont donné la peine de refléchir que saint Grégoire de Tours, qui traita des affaires importantes avec les rois des trois États franks, et les deux reines régentes, consigne avec une sévère simplicité les forfaits de Frédégonde et l'opinion qu'on avait d'elle, sans atténuer jamais l'éloge qu'il trace de Brunehilde, de sorte que cet éloge uni à la première mention de Brunehilde dans son récit, est, sans nul doute, le témoignage de l'estime qu'il lui conserva toujours.

de regagner la confiance de Gontram, avait fait manquer la diversion préparée dans le retour de Gondovald, et les projets plus funestes que cachait cette diversion. La ligue était déconcertée. Le rôle d'arbitre que l'aristocratie commençait à prendre entre les rois, à l'entrevue de Pierrepont et au traité de Melun, lui donnait une faible garantie contre la réconciliation de Childebert et de Gontram. Le Neustrien, non moins embarrassé, n'avait plus que l'appui assez incertain du roi d'Espagne, qui craignait autant que lui les deux autres rois franks. Le mariage, depuis longtemps négocié, de Rigonthe, fille de Chilpérik, avec Récared, second fils de Léovigild, ne devait pas rendre les deux pères plus formidables, et faisait peu d'honneur à Chilpérik [1]. C'était une lâche politique de confier sa fille catholique à un roi arien, qui persécutait à outrance, en haine de la religion catholique, un fils aîné et une belle-fille, née d'un autre roi frank. Il paraît que Léovigild avait d'avance déclaré rois ses deux fils, pour prévenir les périlleuses difficultés de l'élection, et leur avait assigné des apanages. Herménigild, menacé par son père, résolut de défendre sa liberté de prince et de catholique, et demanda le secours de l'empereur grec Tibère, par l'intervention de saint Léandre, évêque de Séville; en attendant, il recourut à l'armée grecque qui occupait une petite partie de l'Espagne. Léovigild acheta 30,000 sous d'or [2] la trahison des généraux grecs. Herménigild, croyant sa jeune épouse Ingonde plus en sûreté sous leur protection, avait soutenu seul un assez long siége dans Séville, et enfin, obligé de fuir et de se réfugier dans une église, il s'était livré sur la parole que lui porta son frère au nom de leur père. Celui-ci l'embrassa tendrement, lui renouvelant les plus douces promesses, et, à peine rentré dans son camp, il le traita avec ignominie, le jeta dans une dure captivité, pour le faire mourir plus tard s'il n'adoptait de nouveau la religion arienne. Il n'avait pas en son pouvoir Ingonde et son jeune enfant, que la politique des Grecs gardait comme des otages à exiger quelque concession. Il envoya des présents à Chilpérik, pour affermir cet allié, dans la crainte que le jeune Childebert, âgé de 14 ans, ne voulût venger les injures d'une sœur si infortunée (584). Childebert et Gontram, en effet, armaient de concert, et Chil-

[1] Greg. Tur., 6-33, 18, 31, 40.

[2] Greg. Tur., 4-38, 5-39, 6-18, 40-43. On trouve partout un blâme sévère sur la révolte d'Herménigild et nulle indignation contre ce père, qui emploie la violence et la plus basse trahison contre son fils pour le tenir à son gré dans le supplice d'un cachot et lui faire fendre enfin la tête d'un coup de hache. Selon Moreau (8e discours), Herménigild « avait commis la plus inexcusable des fautes; livré « à de *perfides conseils*, il avait levé contre l'autorité « paternelle l'étendard de la révolte... Il ne méri« tait aucun secours. » C'est lestement décidé : si personne ne peut assurer que saint Herménigild, dans une position si critique, n'ait point eu de reproche à se faire, qui n'aurait pas moins été effacé par son martyre, personne ne peut affirmer non plus qu'il fût coupable. Grégoire de Tours, 6-43, dit bien qu'il « méditait le moyen de repousser ou « de *tuer* son père, ne sachant pas le malheureux « que le jugement divin menace celui qui médite « une pareille chose contre un père, même héréti« que; » mais rien ne prouve qu'il ait médité une *telle chose*, c'est-à-dire de tuer son père, et le même historien, 5-39, rapporte au contraire que Herménigild se réfugia dans une église par cette pensée « qu'il n'est permis ni au fils de tuer son père, ni « au père de tuer son fils. » D'où il est très-vraisemblable qu'il y a interpolation dans le passage cité du livre VI, si peu d'accord avec celui du livre V. Cette imputation écartée, le jeune prince a pu très-légitimement défendre sa vie et sa liberté, sans révolte et conséquemment sans *perfides conseils* de la part de saint Léandre, qui les aurait donnés, et dont on peut préférer l'opinion à celle de Moreau. Celui-ci ne veut pas non plus que Léovigild ait ordonné la mort atroce de son fils; autant vaudrait dire, que le malheureux prince est mort fou en se figurant qu'on lui fendait la tête. Si le respect est inviolablement dû par les enfants, s'il n'y a jamais prescription pour ce privilége de la paternité, il y a prescription et limite pour son autorité. Le quatrième commandement du Décalogue, qui ne détruit pas le premier, impose des devoirs aussi certains aux uns et aux autres. Je saisis cette occasion de rectifier un passage de ma XVIII[e] leçon, où je suppose l'exhérédation de droit naturel et religieux. C'est une inadvertance; l'exhérédation était une dureté de la loi romaine tout à fait contraire à la loi chrétienne, et que nos anciens légistes avaient admise. Le même entêtement du droit romain leur a fait exagérer la puissance paternelle, comme la puissance royale.

périk maintenant se sentait si peu fort, que par prudence il se renferma dans Cambrai avec sa femme et ses trésors. Ce fut là que Frédégonde mit au monde son dernier fils. Mais le plus urgent pour sauver Ingonde était de contenter l'empereur, qui sollicitait une expédition contre les Lombards. Le jeune roi d'Ostrasie tourna de ce côté, et parut pour la première fois à la tête d'une armée. Autharis, le nouveau roi lombard, pris au dépourvu, profita de l'inexpérience de son ennemi, et en acheta la paix par de riches présents, sans compter ceux qu'il fit vraisemblablement aux ducs ostrasiens. Childebert, de retour, voulut diriger ses troupes en Espagne, et, l'on ne sait pourquoi, ce dessein n'eut pas de suite, à moins que Gontram et lui ne se soient laissé persuader de s'informer auparavant de la véritable situation d'Ingonde, et d'essayer une négociation avec Léovigild : c'est ce qu'on pourrait conjecturer de l'envoi d'un ambassadeur burgonde en Espagne vers ce moment[1]. Les grands qui ne s'arrangeaient pas alors d'une guerre en Italie ni ailleurs, auraient voulu aussi gagner du temps et se tenir prêts pour une occasion prochaine.

Chilpérik rassuré revient à Paris, reçoit une dernière ambassade d'Espagne touchant le mariage de sa fille, fait partir Rigonthe avec une escorte considérable pour la préserver des embûches des deux autres rois franks, et, deux mois après, il meurt assassiné.

Il n'y a aucune raison d'attribuer ce crime à Frédégonde; on n'y supposerait pas avec plus de vraisemblance un ressentiment particulier. Pour pousser à une tentative si périlleuse une haine personnelle, il eût fallu précédemment de la part de Chilpérik un violent, un éclatant outrage, que notre historien n'eût pas ignoré. Le meurtrier, non saisi, se fût certainement réfugié en Ostrasie, et n'eût pas gardé le secret d'un coup si hardi qui vengeait Siggbert; que si la vengeance fût venue de Brunehilde ou de Childebert, ils n'auraient pas craint d'en avouer le succès.

[1] Greg. Tur., 6-40, 41, 42, 7-10; Paul. Diac., liv. 3.

Nous savons d'ailleurs qu'un leude neustrien, le chambellan Eberulf, en fut accusé par Frédégonde, et qu'il ne s'en est pas disculpé; qu'un leude ostrasien, Sunnigisile, s'en est reconnu coupable, et que ce même leude, cinq ans après la mort de Chilpérik, complotait contre Brunehilde; que les trésoriers du palais de Neustrie, aussitôt après la mort de Chilpérik, pillèrent ses trésors et se sauvèrent de Chelles auprès de Childebert, qui se trouvait alors à Meaux [1]. D'où le coup partait-il donc, sinon des leudes, c'est-à-dire de la ligue secrète, formée depuis deux ans entre leurs principaux chefs. Si l'on en demande le motif, cette ligue ne l'indique-t-elle pas? L'ambition des grands d'Ostrasie n'a pu s'appuyer de l'ambition de Chilpérik, sans la participation des grands de Neustrie et sans éveiller chez eux une émulation semblable, qui se communiqua bientôt aux leudes burgondes. Qui sait si Gondovald n'avait pas été appelé d'abord contre les trois rois également, et si l'aristocratie n'espérait pas détruire les quatre rivaux les uns par les autres, tandis que Chilpérik comptait peut-être de son côté profiter seul du conflit, demeurer maître des trois États et mettre ensuite l'aristocratie sous le joug? Quoi qu'il en soit, les traîtres se connaissent trop pour se fier entre eux. La chance ayant tourné, contre leur attente, par la bataille et le traité de Melun, Chilpérik, contraint à la paix, devenait inutile aux Ostrasiens, et conséquemment dangereux. Ils avaient à craindre qu'il ne les découvrît et ne les sacrifiât à son neveu et à son frère, comme il paraît que fit plus tard Frédégonde; si, dans cette conjecture, ils tentaient enfin de susciter la concurrence de Gondovald, c'était se séparer de Chilpérik, se faire d'un ancien allié un ennemi irréconciliable, réunir les trois rois contre le prétendant, et tenter une entreprise impossible. Cependant la majorité de Childebert approchait, Brunehilde reprendrait autorité, et les leudes ostrasiens en avaient trop fait pour ne pas s'attendre à une rude revanche de sa part. Il fallait se hâter de pousser

[1] Greg. Tur., 7-21, 29, 10-19, 9-38, 7-4.

Gondovald; et, pour réussir, se délivrer de Chilpérik, après quoi ils viendraient aisément à bout d'un jeune prince qu'ils gouvernaient encore et d'un vieillard sans résolution.

Si tout cela n'est point certitude, on avouera du moins qu'il n'y a rien de plus probable, et qui s'accorde mieux aux événements connus. A peine, en effet, la nouvelle de la mort de Chilpérik est-elle parvenue dans le midi, que Didier, Mummol et les leudes de la suite de Rigonthe font paraître Gondovald, le proclament et lui soumettent les principales cités. Boson, l'un des trois chefs de la conspiration, était alors en Ostrasie, dirigeant, sans nul doute, avec Egidius, les conseils du palais. On avait conduit Childebert à Meaux, tout près de Chelles, comme pour préparer un réfuge plus prompt, plus sûr, aux trésoriers de Chilpérik et peut-être à son meurtrier. Évidemment l'intérêt du jeune prince n'entrait pour rien dans toutes ces menées; car l'occasion était belle de le faire avancer aussitôt sur Paris, de saisir l'ennemi mortel de son père et de sa mère, et de recouvrer les conquêtes de Sigebert : c'est ainsi que le comprenait le duc Gararik, qui, n'étant pas dans le secret, n'attendit aucun ordre pour occuper promptement, au nom de Childebert, Limoges et Poitiers. Tout au contraire, la cour d'Ostrasie reste à Meaux en observation, laisse à Frédégonde le loisir d'invoquer la protection de Gontram, et à Gontram d'arriver de Châlons à Paris. Ce fut alors seulement que Childebert se présenta, et que, Paris lui étant fermé, une députation ostrasienne vint réclamer, en termes assez vagues, les anciennes conventions stipulées entre Sigebert et le roi burgonde. A quoi Gontram répondit avec indignation, en traitant les députés de perfides, et leur reprochant le pacte secret de sa ruine, qu'ils avaient précédemment conclu avec Chilpérik[1].

Ce pacte signé par eux était entre les mains de Gontram; il est à croire que Frédégonde lui avait livré cette pièce importante dans les premiers mouvements du trouble qu'elle éprouvait à la mort de son mari; et, sans même y soupçonner un complot ostrasien, cette mort lui retirant son plus ferme appui, elle n'avait rien à espérer après cela des leudes ostrasiens, et conséquemment point de ménagements à garder envers eux. Elle s'en défiait maintenant, puisqu'elle leur fit fermer les portes de Paris; aussi, une seconde ambassade revint-elle sur-le-champ demander que Frédégonde fût abandonnée à la justice du roi Childebert; et, un peu plus tard, on renouvela cette instance[1]. Un zèle si nouveau pour Sigebert et pour son fils servait une tout autre vengeance, celle du conseil d'Ostrasie, qui se voyait découvert et voulait se défendre du plus redoutable témoin; autrement, on eût bien su éluder les plaintes du jeune roi, au nom duquel on parlait, et qu'on s'appliquait à circonvenir de plus en plus avant son émancipation prochaine; car on verra bientôt que Childebert ne fut pas tout à fait libre encore après sa majorité reconnue.

Il était de la politique de ce conseil, en telle occurrence, de séparer de nouveau l'oncle et le neveu; les reprises de l'Ostrasie à exercer sur l'héritage de Chilpérik en fournissaient un prétexte commode, ce qui compliquerait en outre l'embarras du roi burgonde à l'apparition de Gondovald. Mais cette mêlée d'intérêts vils et perfides se divise, et les traîtres se prennent eux-mêmes à leurs intrigues. Les leudes neustriens ne pouvant désirer une occasion plus favorable que le règne d'un enfant au berceau, obligés de plier d'abord devant l'intervention de Gontram, restent neutres à l'égard des Ostrasiens et attendent le moment de travailler pour leur propre avantage. L'un d'eux, qui va chercher Rigonthe à Toulouse, doit même voir, s'il se peut, Gondovald, et s'entendre avec lui pour la cause de Frédégonde. Cependant l'armée burgonde a du succès, et Gondovald rencontre peu de faveur parmi les populations. Ce Boson, si insolent envers Gontram lorsque l'entreprise semblait réussir, juge la partie manquée; pour se disculper de complicité et démentir les

[1] Greg. Tur., 7-9, 10, 13, 8, 6.

[1] Greg. Tur., 7-6, 7, 14.

aveux faits par les députés du prétendant, il va rejoindre l'armée devant Comminges : c'est lui qui porte le coup mortel à l'infortuné qu'il attira de Constantinople [1].

Déjà peu auparavant, l'aristocratie ostrasienne venait de recevoir un rude choc. Gontram, sur la découverte de toute la conspiration, avait mandé Childebert, et les députés en sa présence avaient affirmé la connivence de tous les grands du jeune roi ; aussi, plusieurs des principaux n'avaient pas osé venir à la conférence. Ces éclaircissements ayant rétabli l'accord entre les deux princes, Gontram mit sa lance dans la main de son neveu, en plaid solennel, et lui dit : « Voilà le signe que je t'ai transmis mon « royaume. Va donc dès aujourd'hui, « et soumets toutes mes cités comme « tiennes à ta domination ; car mes pé- « chés ont fait que de toute ma race il « n'est resté que toi, qui es le fils de « mon frère. » Alors il le prit à part, et lui indiqua en secret de qui il devait se défier, qui récompenser, lui signalant surtout Égidius comme le plus traître de tous. Suivit un grand festin, où Gontram exhorta tout son monde par ces paroles : « Vous voyez, ô hommes, que « mon fils Childebert est déjà un homme « fait; songez-y, et prenez garde de le « traiter en enfant. Cessez toutes les in- « trigues et les prétentions qui vous oc- « cupent, parce que c'est le roi à qui « vous devez maintenant obéir. » Ils passèrent trois jours ensemble dans une parfaite amitié, et Gontram rendit à son neveu tout ce qu'avait possédé Sigebert [2]. Ainsi, Childebert fut déclaré publiquement majeur (585); il avait 15 ans révolus.

Néanmoins, sans la chute de Gondovald, cette déclaration significative eût fait peu de chose, et telle était la force de position acquise par les leudes, que, même après cette défaite, Mummol fut seul puni de tous les conjurés, et que les autres rentrèrent en grâce, comme si on eût craint de montrer trop de rigueur envers eux, tandis que les grands de Neustrie commençaient de résister à Gontram. Un contraste bien singulier qui achève la preave, c'est le rôle si différent de Frédégonde et de Brunehilde en ce même temps. Frédégonde si effrayée d'abord à la mort de Chilpérik, qu'elle courut se réfugier dans l'église de Paris, cette femme naguère si redoutée, dont l'ambition soupçonneuse n'épargnait personne, trouve aussitôt conseil et secours. L'entrée de la ville est refusée au prince, qu'elle a rendu orphelin et qu'elle doit le plus redouter. Là, dans cet asile sacré, dont elle n'ose sortir, où l'indignation du vulgaire soulevé, contraint à se réfugier aussi un ministre de rapines, elle brave par ses fureurs la haine publique et Dieu même, dont elle se couvre. Elle fait ôter le baudrier et les vêtements à un officier du palais, qui vient lui apprendre les disgrâces de Rigonthe; par ses ordres tous les serviteurs qui ont pu revenir et échapper au désarroi du voyage, sont recherchés, fustigés, dépouillés, mutilés; et si le faible Gontram, qui ne voulait pas croire les crimes dont Frédégonde était accusée, n'eût interposé son autorité, on eût vu d'autres méchancetés encore. Elle contestait le rétablissement de l'évêque Prétextatus, qui avait quitté son exil et réclamait son église. Quoi donc inspirait tant d'audace à cette reine déchue? qui la soutenait? une grande clameur s'élevait contre les puissants de Neustrie, les leudes du palais, et leurs déprédations; Gontram se contenta de les contraindre à restituer les propriétés qu'ils avaient usurpées; il n'osa pas davantage [1]. L'appui de Frédégonde c'était ces puissants, ces complices de tyrannie, qu'une répression incomplète et passagère rattachait plus ardemment à sa cause. Ils entraînaient avec eux les autres moins riches, moins élevés, moins hardis. Ils ne craignaient pas la régence entre les mains de leur ancienne reine; ils savaient bien qu'ils la partageraient avec elle; et d'ailleurs les ambitieux en tout temps, quelque motif dont ils se parent, n'en veulent jamais au pouvoir, mais seulement aux princes honnêtes; ils s'accommodent très-bien de toute domination, dont ils profitent, si exorbi-

[1] Greg. Tur., 7-39, 14, 32, 38.

[2] Greg. Tur., 7-33.

[1] Greg. Tur., 6-35, 7-4 à 7, 15, 16, 19.

fante et injuste qu'elle soit. Les grands de Neustrie s'étaient hâtés de donner le nom de Clotaire au fils de Frédégonde et de le proclamer sous la protection de Gontram, mais sans consulter le protecteur. Quand ce prince eût jugé nécessaire de reléguer la mère à la villa de Vaudreuil près de Rouen, ils la conduisirent avec honneur, ne la quittant qu'avec la promesse d'avoir le plus grand soin de son enfant. Quand les recherches commencèrent sur le meurtre de Chilpérik, Frédégonde ayant dénoncé le chambellan Ebérulf, parce qu'il avait refusé de rester auprès d'elle et de l'accompagner dans sa fuite à Paris, nul ne prit la défense de ce leude, qui fut proscrit par Gontram, et qui périt sous les coups d'un autre leude, payé par Frédégonde [1]. Lorsqu'enfin le roi burgonde, invité à tenir le jeune Clotaire sur les fonts de baptême, et impatienté d'un délai trois fois allégué, suspecta la naissance d'un enfant qu'on semblait craindre de lui montrer, aussitôt « la reine Frédégonde et les pre« miers *de son royaume* assemblés, « c'est-à-dire trois évêques et trois cents « leudes, firent serment que cet enfant « était né du roi Chilpérik, ce qui dis« sipa les soupçons de Gontram [2]. »

La veuve de Chilpérik avait probablement prémédité ces délais et ce serment solennel, pour se délivrer de son exil et reprendre ostensiblement l'autorité dans le palais. Depuis ce moment, elle n'est plus circonscrite en effet ni dans sa résidence, ni dans ses actions. Elle habitait Rouen et non plus Vaudreuil, l'année suivante, lorsque l'évêque Prétextatus fut assassiné. Elle ne pouvait supporter son rétablissement, elle le menaçait de le renvoyer en exil, et il lui avait reproché avec une tranquille sévérité sa malice insensée. Frédégonde s'était retirée la rage dans le cœur, et le jour de Pâques, pendant que le vénérable pontife commençait de grand matin à réciter dans l'église les prières de la fête, il tomba mortellement frappé d'un coup d'épée. On le porta dans son lit; Frédégonde accourut avec deux ducs, lui demandant avec une feinte douleur d'indiquer le meurtrier, et de recevoir le secours des médecins. Le vieillard expirant confondit cette hypocrisie en lui disant que c'était elle qui avait ordonné ce crime après tant d'autres. Dans le trouble que causait cette mort, un des seigneurs franks alla plein d'indignation menacer la reine de la vengeance de Dieu et des hommes. Comme il se retirait avec sa suite, Frédégonde pour l'adoucir l'invita à dîner, et sur son refus, le pria de boire au moins du vin offert dans une coupe, et de ne pas quitter la demeure royale sans avoir rien pris; le malheureux cède, il sent aussitôt la trahison de ce breuvage, crie aux siens de s'en abstenir pour ne pas périr comme lui, remonte à cheval, et tombe mort à trois stades de là. L'évêque de Bayeux, Leudovald, survient, commence des poursuites judiciaires; les premiers aveux obtenus chargent Frédégonde, mais l'autorité de cette femme arrête tout; l'évêque est obligé de se prémunir lui-même contre ses sicaires. Gontram, instruit de ces étranges événements, envoie trois évêques auprès de Clotaire pour continuer les poursuites avec les tuteurs du petit prince; les grands répondent : « Nous sommes fâchés de ce « qui est arrivé et nous désirons vive« ment en faire justice. Cependant il « n'est pas possible, si quelqu'un par« mi nous est trouvé coupable, qu'on le « traduise devant votre roi, puisque « nous pouvons ici réprimer les crimes « des nôtres par l'autorité royale. » Les envoyés répliquent que les méfaits sont manifestes, ils menacent de l'arrivée de Gontram avec une armée et le ravage du pays; ils sont obligés de s'en retourner sans réponse satisfaisante, en protestant contre l'intrus Mélanius, subrogé précédemment à Prétextatus, et replacé de nouveau sur le siége de Rouen, par Frédégonde, qui l'avait gardé auprès d'elle pendant le court rétablissement de l'évêque légitime [1].

L'aristocratie Neustrienne se constituait à son tour, et défendait effrontément Frédégonde pour s'affranchir de

[1] Greg. Tur., 7-6, 19, 21, 29.

[2] Greg. Tur., 8-9.

[1] Greg. Tur., 8-31.

Gontram. Frédégonde y comptait assurément ; l'alliance était conclue ; et elle n'avait pas même attendu si longtemps pour reprendre son audace et ses premiers gestes ; à peine arrivée à Vaudreuil, irritée de cette humiliation, des entraves mises à son pouvoir, et de la position extérieurement meilleure où elle voyait Brunehilde, elle détacha un affidé secret qui feignit de s'enfuir et de se mettre sous la protection de sa rivale, pour épier l'occasion de la tuer. L'artifice découvert et avoué, l'assassin fut renvoyé à sa patronne, et pour n'avoir pas su exécuter sa commission, il eut les pieds et les mains coupés. Plus récemment, sur l'invitation de Léovigild, elle avait encore chargé deux assassins de glaives empoisonnés, dont ils frapperaient Childebert, dans l'espoir que, ce prince détruit, « elle tiendrait en sa puissance cette Brunehilde « qui prenait de son fils tant d'arrogance. » Si les deux assassins, déguisés en mendiants, ne pouvaient parvenir jusqu'à Childebert, alors, faute de mieux, ils devaient « tuer cette ennemie « elle-même [1]. » La tentative manqua encore ; ce ne fut pas la dernière du même genre.

Quelle était donc la position de Brunehilde, pour exciter son arrogance et l'envie de Frédégonde ? La majorité prononcée du roi d'Ostrasie donnait si peu d'avantage à sa mère, que vers le temps même où Frédégonde envoyait un assassin contre elle, et un affidé à Gondovald, c'était Brunehilde, que Gontram, si indulgent pour Frédégonde, accusait de favoriser le prétendant ; il avertissait Childebert de s'en défier, et il avait tellement cette opinion en tête, qu'il en fit le moyen d'une ruse de guerre, supposant des lettres de Brunehilde à Gondovald, pour engager celui-ci à congédier ses troupes et à se retirer de Comminges sur Bordeaux, comme s'il y devait être plus en sûreté. Après une complète victoire, Gontram se plaignait encore que Brunehilde en voulût à sa vie, et de semblables soupçons, qui lui revinrent plus d'une fois, pendant trois ans, ne cédèrent qu'à bon escient [1]. C'est un malheur trop commun à l'humanité, soit par lenteur ou faiblesse de caractère, soit par vivacité ou dominance, de se prendre facilement aux apparences et aux impressions, de ne pas assez discerner dans autrui le vrai du faux, et de moins suspecter l'intrigue que la probité, qui ne songe pas à se composer ni à plaire. Cependant, comment le roi burgonde avait-il conçu de si singulières idées ? On l'ignore ; mais c'est après les aveux des envoyés de Gondovald et les trahisons révélées de l'aristocratie ostrasienne ; Brunehilde y est assez clairement impliquée. Ce qui ne peut s'expliquer que d'une seule manière, savoir, que les leudes d'Ostrasie, qui s'étudiaient à accréditer l'entreprise du prétendant dans les lieux où il se présentait, par le consentement de Childebert, y avaient joint celui de sa mère, et peut-être avaient-ils fait croire au prétendant lui-même qu'elle était disposée à l'épouser. L'artifice, au reste, était trop grossier pour tout autre que Gondovald, si éloigné, si peu instruit des intrigues aristocratiques, et jouet infortuné de la plus lâche ambition. La moindre réflexion eût convaincu Gontram que les inventeurs et les fauteurs de l'entreprise étaient les plus furieux ennemis de Brunehilde. Ils ne l'avaient pas mise dans la confidence d'un complot dirigé contre elle et Childebert autant que contre lui. Et quand il aurait pu se figurer cette reine assez indigne, assez insensée pour avoir fait sa paix avec les leudes en acceptant un rôle si peu sûr et à peine probable pour Fré-

[1] Greg. Tur., 7-20, 8-29. La lettre de Léovigild à Frédégonde, pour l'engager à faire assassiner Childebert et sa mère, se perdit dans le trajet et fut portée à Gontram, qui en avertit son neveu, 8-28. Moreau, 3e *Disc.*, rejette comme invraisemblable cette correspondance du roi Goth avec la régente de Neustrie ; or ce n'est pas le seul indice de leurs secrètes intelligences, 8-43. Il ne veut pas que Léovigild redoutât Childebert et Brunehilde plus que Gontram, ce qui était pourtant très-naturel. Mais le grand argument de Moreau, c'est que Léovigild révisa la loi des Goths, et qu'un législateur ne peut pas être un méchant homme. Il faut toute la gravité spécifique d'un légiste pour donner sérieusement une pareille raison.

[1] Greg. Tur., 7-33, 34, 9-28, 32.

dégonde, il aurait eu bientôt de quoi se désabuser. Brunehilde, plus honorée maintenant dans le palais à mesure que son fils grandissait, n'en avait pas plus de crédit ni lui-même plus de pouvoir [1].

Gondovald venait de périr, et les grands voyaient tomber avec lui leurs plus audacieuses espérances, lorsque Childebert, sur le bruit venu en Gaule que sa sœur Ingonde était arrivée heureusement à Constantinople, ordonna une seconde expédition en Italie, à la sollicitation de l'empereur grec, qu'il importait de ménager : l'expédition n'eut aucun résultat par la mésintelligence des généraux. L'infortunée princesse ne vit point Constantinople; on ne tarda pas de savoir qu'elle était retenue en Afrique, et elle y succomba bientôt au chagrin et aux fatigues. Childebert tenait alors un plaid à la villa Belsonancum (Bulson?), dans la forêt des Ardennes, pendant que le concile de Mâcon s'assemblait sur l'invitation de Gontram. Brunehilde fit entendre ses plaintes sur le sort de sa fille; mais elle invoqua vainement l'honneur et la pitié de tous les grands réunis à Belsonancum; à peine fut-elle écoutée [1]. Là, s'arrêta tout d'un coup la domination aristocratique : un accident bizarre vint déconcerter cette mauvaise volonté, et commencer une sorte de réparation de toutes les injures qu'avaient subies Brunehilde, par la disgrâce imprévue de l'un des plus puissants et la bassesse de cupidité qui le déshonorait. Peu de jours auparavant, une parente de l'épouse de Boson était morte sans enfants, et l'on avait déposé son corps dans la basilique de Metz, avec une grande et magnifique quantité d'ornements et d'or. Survint la fête de saint Remi; après la célébration de ce jour, la foule du peuple s'étant retirée avec l'évêque, et les principaux de la ville avec Boson, les serviteurs de ce duc entrèrent dans la basilique déserte, fermèrent sur eux les portes, fouillèrent le sépulcre récent, et dépouillèrent le corps de tous les ornements qu'ils purent emporter. Les moines de la basilique, au bruit que faisaient les profanateurs, voulurent voir ce qui se passait; ils trouvent les portes fermées, ils se hâtent d'avertir l'évêque et le duc. Pendant ce temps les spoliateurs, chargés des choses les plus précieuses, remontent à cheval et s'enfuient. Mais craignant d'être atteints, et livrés au châtiment, ils reviennent sur leurs pas, déposent sur l'autel ce qu'ils avaient pris, sans oser sortir, s'écriant qu'ils avaient

[1] On ne doit tenir aucun compte d'une tradition qui rendrait Brunehilde complice du martyre de saint Lupentius ou Louvent, abbé de Gabales (Javouls), selon une vieille histoire de Châlons-sur-Marne; l'ancien bréviaire de ce diocèse, imprimé en 1646, suppose en outre une impudique sollicitation de cette reine envers S. Leudomir ou Lumier; de quoi il n'existe pas le moindre indice. Quant au martyre de saint Louvent, on le trouve, il est vrai, dans Grégoire de Tours, 6-37. Le pieux abbé de Gabales aurait été accusé par Innocentius, comte de la ville, pour avoir diffamé la reine; mandé à la cour, il s'en retournait pleinement justifié, lorsque son haineux calomniateur le surprit, le tua, et jeta son corps dans les eaux de l'Aisne. Ce qui inculperait gravement Brunehilde, c'est que non-seulement Innocentius ne fut pas puni, mais qu'elle le fit élever presque aussitôt sur le siége épiscopal de Rodez, 6-38. Lecointe, *Ann.* 584, met ces deux chapitres au rang des interpolations, qu'il signale si fréquemment dans les quatre derniers livres de Grégoire de Tours. Il lui paraît hors de toute vraisemblance que les évêques comprovinciaux eussent consenti à élire et à sacrer évêque un laïque publiquement souillé d'un homicide récent. Il fait d'ailleurs remarquer que le texte ne contient aucune imputation directe contre Brunehilde; ajoutons : 1° que, d'après ce récit même, elle aurait pu ignorer, aussi bien que les évêques du Midi, le véritable auteur du crime au moment de l'élection; 2° que le meurtre et l'élection se rapportent à l'an 584, avant la mort de Chilpérik, et que Brunehilde n'avait alors assez d'influence ni pour porter une offense en plaid royal, ni pour imposer le choix d'un évêque; 3° qu'il y a une contradiction dans le texte au sujet du prêtre Transobad, nommé ici comme compétiteur d'Innocentius 6-38, quoiqu'il fût mort quatre ans auparavant, 5-47. Il est à propos de noter, en passant, touchant ces interpolations, que Lecointe, qui les discute longuement, les admet presque toujours, quant au fond; que rien n'y décèle d'altérations préméditées, et que malgré leurs inexactitudes, elles complètent assez heureusement la narration de Grégoire de Tours, par de précieux détails de faits et de mœurs. Ainsi le martyre de saint Louvent peut être vrai, sans rien prouver contre Brunehilde, ni même contre Innocentius.

[1] Greg. Tur., 8-18, 20, 21 : Ibique Brunichildis regina pro Ingunde filia, quæ adhuc in Africa tenebatur, omnibus prioribus questa est; sed parum consolationis emeruit.

agi par l'ordre de Boson. Le fait porté au plaid royal, à Belsonancum, Boson interpellé, au lieu de venir répondre, se tira de la difficulté par la fuite. Tout ce qu'il possédait de *bénéfices* en Arvernie et tout ce qu'il avait injustement acquis fut confisqué [1].

Un des plus dangereux ennemis de Brunehilde s'étant ainsi précipité lui-même, la faction essuya presque aussitôt un revers plus décisif; la mort de Wandelin émancipa de fait le roi déjà légalement majeur. Il n'était plus possible de nommer un tuteur et de prolonger une insolente usurpation. Brunehilde rentra dans ses droits naturels auprès de son fils, que ses conseils dirigèrent (585) : « et tout ce que Wandelin tenait du fisc fut rendu au fisc [1]. » Premier acte de justice de la part de la reine mère, et improbation tacite mais significative de l'administration précédente; car le vieux duc Bodégisile étant mort en même temps, rien ne fut retiré à ses fils de ce qu'il possédait. Toutefois l'aristocratie n'est pas vaincue; s'il faut céder en Ostrasie, il lui reste un roi enfant en Neustrie, et pour régente Frédégonde.

Les progrès de l'aristocratie mérovingienne exigent encore une leçon, qui suivra prochainement celle-ci.

ÉDOUARD DUMONT.

[1] Greg. Tur., 8-21.

[1] Greg. Tur., 8-22.

Cours de la Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, DE M. L'ABBÉ JAGER,

RECUEILLI PAR M. L'ABBÉ MARCEL.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON [1].

Patriarcat de Constantinople, suite de Photius.

Retour à Constantinople des envoyés de l'empereur. — Audacieuse supercherie de Photius. — Sa coupable tolérance des scandaleuses orgies de Michel. — Il encourage la calomnie contre Ignace. — Farce ridicule pour réparer un prétendu sacrilége. — Le pape punit ses légats, excommunie Photius et ses adhérents et réintègre Ignace dans ses droits. — Fureur et cruautés de Photius. — Il médite ses plans de défense, — travaille à établir sa popularité, — enrôle des hommes de toutes les classes. — Démarche de Gonthier et de Teutgand. — Lettre injurieuse de Basile à Nicolas. — Réponse digne et sévère du pape. — Assassinat de Bardas. — Nouvelle légation et huit lettres du pape Nicolas. — Concile imaginaire. — Circulaire accusatrice de Photius contre les Occidentaux. — Sa lettre aux Bulgares. — Il prend le titre et aspire à l'autorité de patriarche universel. — Assassinat de Michel. — Rappel et rétablissement d'Ignace.

Vous vous rappelez, Messieurs, qu'après avoir subi toutes les persécutions, tous les mauvais traitements, toutes les tortures physiques et morales dont Photius a pu le charger sans l'accabler, Ignace est revenu à Constantinople, a fait proclamer son innocence par Bardas et s'est réfugié dans la retraite de son monastère. Les ambassadeurs envoyés sous la conduite de Léon pour obtenir la confirmation de Photius et pour combattre la requête d'Ignace étaient toujours à Rome, sans pouvoir rien obtenir de l'inflexible fermeté de Nicolas, qui se contentait de répondre à toutes leurs sollicitations qu'il attendait des informations positives pour punir la prévarication de ses légats et qu'il ne consentirait jamais à la pro-

[1] Voir la 21e leçon au no précédent ci-dessus, p. 359.

[illegible] de Photius, pas plus qu'à la déposition d'Ignace [1]. Enfin, à l'ouverture du printemps, Léon était reparti pour Constantinople, avec les lettres pontificales dont je vous ai parlé.

Pour détruire l'impression de ces lettres et pour abattre du même coup Ignace alors tranquille dans sa solitude, Photius imagina un stratagème dont l'audace annonce qu'il n'en était pas à son premier essai en fait d'imposture. Il apposta un nommé Eustrate, qui, bien instruit par lui du rôle qu'il avait à jouer, se présenta devant lui, sous un habit de moine, un jour qu'il donnait audience publique dans son palais patriarcal, et lui présenta deux lettres fabriquées. L'une était supposée adressée par Ignace à Nicolas : elle renfermait un exposé de la conduite de l'empereur à son égard. L'imposteur racontait qu'il l'avait portée au pape, que celui-ci n'avait pas daigné l'honorer d'un regard, qu'en conséquence il l'avait rapportée. L'autre était attribuée à Nicolas et adressée à Photius : le pontife romain s'y excusait de la mésintelligence qui avait régné entre eux, et finissait en lui offrant sa communion et son inaltérable amitié. Photius feint de prendre communication de ces lettres et les porte aussitôt à Michel et à Bardas. « Votre Majesté, dit-il à l'empereur, verra de quelle sorte ce hardi calomniateur veut vous faire passer pour criminel dans l'esprit des étrangers, à raison de l'usage que vous avez fait de votre pouvoir à son égard ; cela seul, quand il serait innocent d'ailleurs, mériterait une peine capitale. Voici, ajoute-t-il en présentant les lettres, une preuve de sa malice ; mais en voulant me faire du mal, il m'a procuré du bien, puisque le Pape, instruit de la vérité, m'a confirmé plus que jamais les assurances de son affection. C'est à Votre Majesté à juger si elle doit souffrir que le respect qui lui est dû soit foulé aux pieds avec une telle insolence. » L'empereur furieux fait aussitôt remettre le saint pontife dans les fers. Mais, contrairement aux prévisions de Photius, on interroge juridiquement Eustrate, et l'imposture est découverte. Tout le monde fut indigné d'un si noir procédé, et l'on s'attendait à voir l'empereur et le César châtier rudement une telle insolence. Mais Bardas avait sa haine à satisfaire, et Photius était un patriarche trop commode pour que Michel songeât à le renverser. Michel, nous l'avons dit, faisait de ses plaisirs son affaire la plus capitale, et le besoin de les varier et de les rendre piquants l'avait jeté dans d'ignobles orgies, dans des farces impies où il reproduisait avec dérision les saintes cérémonies de l'Église, non-seulement dans l'intérieur du palais, mais jusque dans les rues ; on voyait sur les places publiques, un de ses familiers, un certain Théophile, paraître monté sur un âne, revêtu des ornements pontificaux et suivi d'une cohue de débauchés qui figuraient avec lui des processions. Michel appelait Théophile son patriarche, il le recevait avec sa sale escorte à sa table pour y couronner sa débauche par les derniers excès. Et l'orgueilleux Photius avait la bassesse, pour flatter l'empereur, d'aller s'asseoir à la même table, au milieu de cette tourbe immonde, et de rester témoin impassible de ses orgies et de cette crapule. C'est par ces complaisances qu'il fit oublier à l'empereur l'insulte de son imposture.

Basile, évêque de Thessalonique, ne fut pas si tolérant, et mal lui en prit. Un effroyable tremblement de terre jetait la consternation dans tous les cœurs ; le courageux évêque court au palais et représente à Michel que les sacriléges amusements qu'il permet excitent la colère de Dieu ; il le presse avec zèle, et cependant avec ménagement, d'y mettre un terme. Mais l'irréligieux et brutal Michel ne répond à la digne remontrance du vénérable vieillard qu'à coups de poing ; il lui fait voler les dents par cette violence et lui fait administrer le fouet avec une horrible cruauté. Que faisait cependant Photius ? il applaudissait par un lâche silence.

Toute son attention, d'ailleurs, était absorbée par le soin de perdre Ignace. Il encourageait, il suscitait contre lui la calomnie. Ayant trouvé pour remplir cette fonction un homme digne de lui,

[1] Labb., t. 8, p. 270.

un homme selon son cœur, un nommé Ignace, en récompense de ses services et pour stimuler son industrie, il le fit supérieur des monastères de la Propontide, bientôt après archevêque d'Hiéropole. Son œil mauvais corrompait tout ce qu'il voyait : il fit un crime au saint patriarche d'avoir relevé un autel renversé par les Russes dans leur invasion, et lui reprocha d'avoir en cette occasion usurpé les fonctions épiscopales, lui évêque déposé, et pour réparer un si horrible sacrilége, il envoya sur les lieux deux métropolitains et deux sénateurs, qui se mirent gravement à faire transporter l'autel sur le bord de la mer et à le laver eux-mêmes quarante fois, avant de le remettre en place. Quel était le but de cette ridicule farce? de frapper l'imagination du peuple et de lui inspirer de l'horreur contre Ignace le profanateur [1].

Cependant l'archimandrite Théognoste, qui s'était chargé de porter à Rome l'appel et la requête du patriarche, après bien des délais amenés par la pénurie des moyens de transport, par les précautions qu'il lui avait fallu prendre et les détours qu'il avait été obligé de faire pour ne pas rencontrer les gens de l'empereur, était enfin parvenu au but de son voyage et avait présenté à Nicolas le libelle d'Ignace. Plusieurs émigrés d'ailleurs, chassés par la persécution, s'étaient succédé les uns aux autres et avaient instruit le pape de la prévarication de ses légats, des souffrances d'Ignace, des indignités, des infamies et des cruautés de Photius [2]. Le pontife n'attendait que des renseignements positifs pour infliger à ses légats la punition qu'il leur réservait. Dès qu'il est édifié sur leur conduite, il convoque à Rome un nombreux concile des évêques des provinces italiennes afin de donner plus d'éclat à la punition des prévaricateurs et aux mesures qu'il va prendre contre l'usurpateur. Zacharie, le seul des deux légats qui se trouvât alors sur les lieux, est cité et comparaît devant cette assemblée; le pape lui adresse en public les reproches que méritait sa lâche conduite. Il est déposé et anathématisé. Rodoalde, l'autre légat, qui remplissait alors une mission en France, est frappé des mêmes peines et l'exécution du jugement est remise et s'exécute à son retour. Nicolas fit ensuite l'exposé de tous les forfaits de Photius, et le scélérat fut déclaré déchu de tout honneur clérical et privé de la communion. La même condamnation fut prononcée contre son consécrateur, le schismatique Asbestas; d'autres peines furent infligées à ceux qui avaient reçu l'imposition des mains de Photius. Ignace fut déchargé de toutes les iniques sentences prononcées contre lui et réintégré dans tous ses droits, et l'on menaça des foudres ecclésiastiques quiconque s'opposerait à sa réhabilitation et à son rétablissement [1]. Ce concile eut lieu à la fin de 862 ou au commencement de 863, car on était en hiver, et le séjour de Rodoalde en France indique aussi cette époque.

La sentence du pape est publiée en Orient et produit une grande sensation; car si les évêques choisis par le pouvoir lui étaient vendus, les fidèles restaient encore dévoués au Saint-Siége. Photius écume de rage et ronge le frein; les bouillons de la colère soulèvent son cœur et toutes les imprécations possibles contre Rome s'échappent de sa bouche. Il décharge d'abord sa fureur sur tous ceux qui rompent la communion avec lui; il les fait bannir, emprisonner et tourmenter; il pousse l'exaltation de la cruauté jusqu'à faire enterrer une de ses victimes par le milieu du corps. Mais il réserve pour les moines le privilége de ses persécutions : il chasse les ermites du mont Olympe et fait mettre le feu à leurs cellules [2].

Après avoir exhalé, après avoir assouvi sa fureur, il se recueille au dedans de lui-même et commence à méditer ses plans de défense. La ruse et l'audace lui apportent des ressources différentes; mais il craint de céder à la première impulsion : il s'impose des délais et emploie deux ans à combiner et à pré-

[1] Hist. de Photius par le P. Faucher, passim.
[2] Baron., an. 863, t. 1, 14, p. 379.

[2] Faucher, p. 102, p. 130.
[1] Faucher, p. 122. — Baron., an. 863, c. 13. — Labb., t. 8, p. 264.

parer les moyens qu'il doit mettre en œuvre.

Il travaille d'abord à établir sa popularité. Disposant de la faveur des princes, il distribue les places, les honneurs et les dignités; lui aussi connaissait la valeur du talisman qu'on appelle la clef d'or, et il s'en sert largement. Il épuise son trésor incessamment, et pour le remplir à mesure qu'il le vide, il se fait adjuger par un décret impérial la disposition de tous les legs pieux fondés par testament. Mais il possède d'autres richesses plus précieuses : il est parfait grammairien, poëte ingénieux, éloquent orateur, grand écrivain, judicieux critique, mathématicien profond, subtil philosophe, habile médecin, docte théologien : tous ces talents, toutes ces connaissances, il les offre à la jeunesse avide d'instruction. Il ne dédaigne point de descendre du trône patriarcal pour ouvrir une école où il s'entoure de disciples de tous les rangs, qui accourent en foule autour de lui, attirés de toutes parts par son génie et par sa haute réputation scientifique. Il les captive par ses ingénieuses leçons, il les fascine par sa brillante imagination, il s'en fait un corps d'élite où l'on remarque les noms des jeunes gens des familles les plus illustres, il les enrégimente sous un mot d'ordre, et ce mot d'ordre est un serment, et quel serment? celui de n'avoir jamais d'autre foi, jamais d'autre communion que la sienne. Cette incroyable séduction scandalise la foule et inquiète les parents; mais l'œil fascinateur de ce serpent immobilise les regards de cette couvée d'oiseaux et les empêche de s'envoler [1].

Tandis qu'il était occupé à distiller dans ces jeunes cœurs le venin du schisme qu'il préparait, tandis qu'il travaillait à obtenir et à recueillir la même promesse d'aveugle soumission dans toutes les classes où il répandait de l'or et des bienfaits, enrôlant riches et pauvres, sénateurs et artisans, comme nous l'apprennent les actes du huitième concile, dans lequel ces engagements écrits furent brûlés, d'agréables propositions bien favorables à ses vues, lui

[1] Baron., an. 865, n° 14, t. 14, p. 584.

arrivent de l'Occident. Gonthier et Teutgand, condamnés et déposés à Rome pour avoir favorisé le divorce de Lothaire, avaient déposé sur le tombeau de saint Pierre une véhémente et scandaleuse protestation contre le pape Nicolas; ils avaient écrit aux évêques d'Austrasie pour les engager à secouer le joug tyrannique du pape, et avaient réussi à mettre dans leurs intérêts l'empereur d'Occident, Louis II, qui se préparait à marcher sur Rome pour y faire déposer et en chasser Nicolas. Ils écrivent à Photius, lui envoient copie de leur protestation, l'engagent à se réunir à eux, pour résister au pape, et à venir à leur secours [1]. Photius accueille cette démarche avec joie et s'applaudit de sa bonne fortune; mais il ne juge pas encore à propos de paraître sur le premier plan de la scène : il se contente pour le moment d'adresser au pape par l'empereur une lettre injurieuse et menaçante. Nous n'avons plus cette lettre, mais nous la devinons aisément par la réponse du pape. Michel-le-Buveur, car depuis longtemps il avait mérité ce surnom, le lâche et voluptueux prince que ses sujets couvraient de leur mépris, parle à Nicolas, qui était en droit de le regarder de si haut, de l'honneur qu'il lui fait en lui écrivant; il le menace d'aller à Rome pour l'en chasser et ruiner la ville, lui qui n'avait ni le cœur ni la force de défendre Constantinople des insultes des Arabes [2]. Si humbles et complaisants qu'ils soient devant les étrangers, si petits qu'ils se fassent devant eux, ils sont fiers et impérieux les empereurs et rois quand ils ont affaire à un pontife désarmé. Oh! s'ils l'avaient sous leur dépendance, s'ils étaient chargés de lui composer sa liste civile, s'ils avaient l'avantage de lui remettre comme au clergé de leurs États quelques pièces de monnaie dans la main, quel ton de hauteur et de dédain ils s'arrogeraient envers lui! et comme ils feraient valter d'une ville à une autre les évêques, s'ils n'étaient inamovibles dans leurs siéges! La Providence a soustrait les

[1] Epist. Phot. Lond., ép. 2, p. 59.

[2] Fleury, t. 11, p. 104. — Baron., an. 865, n° 73 et seq.

papes à la protection des princes : quelque opinion qu'on ait sur la puissance temporelle actuellement annexée au Saint-Siége, qu'on proclame toujours comme indispensable, la position libre et indépendante du souverain pontife. Quelque opinion aussi qu'on adopte sur l'origine et la nature du droit qui consacre l'inamovibilité des évêques, qu'on proclame également cette institution comme inaltérable. Mais de l'asservissement des prêtres à celui des évêques il n'y a qu'un pas.

Un certain Michel, premier écuyer de l'empereur, apporta cette ignoble et insolente lettre au pape Nicolas, actuellement malade ; il ne voulut pas attendre la réponse, et quitta Rome sans l'avoir reçue. Tout malade qu'il était, le pape répondit, et répondit avec une sagesse et une fermeté vraiment apostoliques. Il reconnaît, dit-il, dans cette lettre, la main de Photius ; et, faisant allusion à son astuce, il ajoute que l'empereur a trempé sa plume dans *la gueule du serpent*. Toute cette réponse est empreinte d'un caractère de grandeur et de noblesse qui s'allie admirablement à la simplicité évangélique ; et si elle n'est pas, comme celle de Photius, un chef-d'œuvre littéraire, elle est un chef-d'œuvre de raison et de science théologique. Il y a dans les deux auteurs le même goût, la même finesse de tact ; plus de grandeur et de dignité dans celle de Nicolas ; plus de style, plus d'éclat, plus d'adresse dans celle de Photius : l'une a été écrite avec la simplicité de la foi, l'autre avec la ruse d'une passion contrariée qui se déguise. Comme dans les lettres adressées en même temps à Hincmar, à Gonthier, etc., il établit et expose avec solidité les prérogatives du Saint-Siége. L'hérésie avait favorisé le développement du dogme catholique ; les discussions avec Gonthier, Hincmar, Photius et ses prédécesseurs, ont de même mis au grand jour les doctrines relatives à la primauté du Saint-Siége. La lettre du pontife nous apprend d'ailleurs que déjà, à cette époque, Rome était devenue l'asile de tous les opprimés, la terre neutre et sacrée où tous les bannis allaient chercher du pain et de la sécurité.

Cependant Photius perdait son principal protecteur : Bardas s'était vu supplanter dans les bonnes grâces de l'empereur par un nouveau favori. Basile le Macédonien, qui, par la vigueur et la souplesse de ses membres, excellait dans les exercices gymnastiques au point de ravir l'admiration de Michel, il résolut de renverser et de perdre ce rival importun. Basile le prévint ; il persuada à l'empereur que son oncle menaçait ses jours, et de son consentement, il l'assassina de sa propre main. Photius, habile à toutes les manœuvres, fit rapidement volte-face. Il s'empressa de prêter son ministère aux cérémonies préparatoires en usage avant d'être associé à l'empire, car ce fut là pour Basile le prix de son prétendu service ; et il n'y eut personne, dans la ville ni à la cour, qui fût en état de rivaliser avec Photius, soit pour aduler le nouveau pouvoir, soit pour déchirer la mémoire de son ancien bienfaiteur. . . . .

Le pape Nicolas ne détournait pas son regard de dessus Constantinople. L'année suivante, 866, il y envoie une nouvelle légation, chargée de huit lettres, savoir, une pour l'empereur, dans laquelle il se plaint à ce prince de l'appui qu'il promet à l'usurpateur contre l'autorité romaine, et l'engage, un peu naïvement, il faut le dire, à livrer au feu les écrits publiés dans la cause de Photius : « Faites brûler publiquement, lui dit-il, les écrits publiés contre nous, contre l'Église et contre Ignace, autrement nous serons obligé de venger l'autorité du siége apostolique, et de punir les auteurs du mensonge, en les chargeant d'anathème en plein concile, en faisant aussi attacher à un poteau leur ouvrage de ténèbres, pour le livrer aux flammes à la face des nations qui viennent rendre leurs respects aux cendres précieuses du prince des apôtres. » La seconde lettre, renfermant l'exposé de toute l'affaire et les condamnations portées contre Photius au concile de Rome, était adressée à tous les patriarches, métropolitains, évêques, prêtres et fidèles unis au Saint-Siége : c'était la deuxième encyclique de ce genre. La troisième était pour Photius, qui n'était

pas homme à se laisser persuader ; la quatrième, pour Bardas, dont le pape ignorait encore la fin tragique ; la cinquième était écrite à l'impératrice douairière, pour la consoler dans la solitude où elle était détenue contre sa volonté ; la sixième, à l'impératrice régnante, pour lui demander sa protection en faveur du pasteur légitime ; la septième, à Ignace, pour l'instruire de l'état de ses affaires ; enfin la huitième, aux sénateurs qu'on trouverait bien disposés en faveur du patriarche et contraires à l'usurpateur. Si ces lettres parvinrent à leur destination, ce fut par un autre intermédiaire que celui des légats, car, au sortir de la Bulgarie, par laquelle ils avaient pris leur chemin vers Constantinople, ils furent injurieusement arrêtés dans leur marche par un officier de l'empereur, qui ne déguisa pas aux ambassadeurs bulgares que si les légats avaient pris une autre route, jamais ils n'auraient revu Rome ; et après avoir inutilement attendu quarante jours, ils furent obligés de retourner vers le pape, lui faire leur rapport sur l'insuccès de leur voyage.

Si d'une part Nicolas se montrait ferme et actif, de l'autre Photius n'était pas resté oisif : il avait enrôlé de nombreux partisans, il avait préparé l'empereur à lui laisser frapper un grand coup en lui suscitant des débats personnels avec Nicolas ; il avait médité ses plans et laissé naître une occasion favorable d'éclater. Quand tout fut prêt, il mit au jour, pour exciter les Occidentaux contre le pape, l'œuvre infernale qu'il avait longtemps travaillée à loisir. Cette œuvre n'était rien moins que les actes d'un concile où l'intrépide faussaire fait figurer plus de mille signatures supposées. Pour s'expliquer l'incroyable hardiesse d'une pareille entreprise, il faut savoir que, dans ce temps, les rapports entre l'Orient et l'Occident étaient rares et incertains. Nous venons d'en acquérir la preuve par l'ignorance où le pape, placé néanmoins à peu près au centre du mouvement, était resté pendant plusieurs mois de la mort d'un personnage aussi important que Bardas. Photius pouvait donc raisonnablement espérer de soustraire assez longtemps aux regards des Occidentaux les fils de sa machination, pour leur donner le temps de se soulever ; et une fois le soulèvement opéré, il comptait assez sur les ressources de son génie et le pouvoir que lui apporteraient les nouvelles circonstances pour le rendre irrévocable ; et au besoin faire ratifier les signatures qu'il supposait et faire remplacer celles qu'il imaginait. Ce qui prouve que ses calculs n'étaient pas trop hasardés, c'est que, malgré la compression de la révolte de l'Occident, la ruse a échappé aux investigations de plusieurs critiques exercés, et Fleury lui-même présente comme réel ce concile fictif. En voici l'histoire, telle que nous pouvons l'établir d'après les relations des auteurs contemporains.

Il paraît qu'effectivement Photius réunit au palais 21 évêques, ses partisans, sous la présidence de l'empereur, et qu'il y fit condamner le pape ; mais il broda ensuite sur ce faible canevas, et d'un embryon il fit un colosse, un géant, un monstre formidable. De 21 souscriptions il arriva à un millier, parmi lesquelles figuraient celles des 2 empereurs, des 3 légats, des patriarches de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie, représentants purement imaginaires, de tous les sénateurs, des grands officiers de l'empire, de plusieurs abbés et d'un nombreux clergé. Mais voyons l'assemblée des 21. Photius y fit paraître des accusateurs contre le pape Nicolas ; ils publiaient ses crimes avec accompagnement de cris, de larmes et de gestes tragiques. Des témoins étaient appelés, et confirmaient les accusations par leurs dépositions circonstanciées. Photius se faisait le défenseur de Nicolas ; il ne voulait pas qu'on le condamnât absent. Les évêques assesseurs s'indignaient et réfutaient les scrupules de Photius. Il se rendait à leurs raisons, recevait enfin les accusations et instruisait la cause. Bref, toutes les machines ayant bien joué, Nicolas fut déposé et excommunié, et l'on frappa de même d'excommunication ceux qui restaient attachés à sa communion. Ainsi Dioscore et Acace avaient déjà excommunié le souverain pontife ; cet exemple ne pouvait être perdu pour un Photius. Mais en

imitant, il surpassa ses modèles par son habileté et son audace.

Quand cette comédie fut achevée, approuvée par les 21 multipliés jusqu'à former le nombre de mille, que Photius eut religieusement ajouté avant les signatures les acclamations d'usage en l'honneur de l'empereur et de l'impératrice, pour donner à sa composition la vraisemblance de la couleur locale, il l'adressa à Louis II, en lui reconnaissant le titre d'empereur.

A peine Photius est-il débarrassé des soins qu'a dû lui donner la composition d'une pièce si extraordinaire, qu'il en travaille une autre au moyen de laquelle, en attendant mieux, il va se placer au même rang de hiérarchie que le pontife romain, en séparant l'Église grecque de l'Église romaine. Il compose une circulaire dans laquelle il se plaint que des hommes sortis de la nuit de l'Occident soient venus corrompre la foi des Bulgares, en leur apportant l'obligation de jeûner le samedi, en retranchant la première semaine du carême, en permettant l'usage du laitage dans ce temps de pénitence, en frappant de réprobation les prêtres légitimement engagés dans l'état du mariage, en réitérant l'onction du saint chrême sur ceux qui l'ont reçue des prêtres. « Mais, ajoute-t-il, le comble de l'impiété, c'est qu'ils ont osé ajouter des paroles nouvelles au sacré symbole, autorisé par tous les conciles, en disant que le Saint-Esprit ne procède pas seulement du Père, mais encore du Fils. » Il sollicite leur concours pour la condamnation de cette nouvelle doctrine, et les prie d'envoyer, en conséquence, des légats à Constantinople. Il y avait, en effet, diversité entre l'Église latine et l'Église grecque sur plusieurs points de discipline, tels que certains rites, la fixation des jours de jeûne et d'abstinence, la rigueur et la durée du carême, et, depuis le concile *in Trullo*, sur le célibat des prêtres. Il est vrai que les Grecs étaient plus rigides que les Latins sur l'article du jeûne, et qu'il leur arrivait parfois d'accuser en ce point l'Église latine de relâchement, comme à nous autres Français il nous arrive quelquefois d'articuler le même reproche à l'égard des autres peuples qui nous environnent. Mais Photius était trop éclairé pour être la dupe de semblables accusations ; il savait parfaitement que les points de discipline n'importent pas à l'unité de l'Église, qu'ils peuvent varier selon les temps et les régions ; il savait que ces usages divers étaient fort anciens, il les avait cités lui-même dans une lettre précédente au même pontife pour démontrer, par cette diversité, que la loi qui, dans l'Occident, excluait les laïques de l'élection à l'épiscopat, pouvait fort bien n'être pas reçue en Orient : il savait tout cela ; il n'attachait *in petto* aucune importance à ces choses ; mais il lui fallait du scandale, et il savait à merveille, d'autre part, qu'en adressant ces reproches à l'Église latine, il allait flatter l'orgueil des Orientaux, et que la nuée des petits esprits allait se prendre aux gluaux qu'il leur tendait. Quant à l'addition du *Filioque*, elle s'était introduite en France et en Espagne on ne sait à quelle époque, tandis qu'à Rome, où cependant l'on tenait la même doctrine, cette addition n'avait point été reçue. En 589, il en est question au 3[e] concile de Tolède[1], et en 633, au 8[e] concile du même siége[2].

Le professeur poursuit son exploration sur l'origine ou du moins l'antiquité de cette addition. Nous ne l'y suivrons pas aujourd'hui[3]. Il continue :

Cette question est vidée, ne l'approfondissons pas de nouveau ; l'Église latine était dans son droit ; elle avait la saine et ancienne doctrine ; Photius devait le savoir, il le savait si bien que jusqu'alors il avait gardé le silence ; il venait trop tard pour soulever une semblable difficulté ; mais il réunit tous les moyens imaginables dans cette circonstance pour souffler le feu de la révolte contre Rome et pour déchirer l'Église en deux fractions ; il ramasse toutes ses forces, il exalte toutes ses facultés, il met en jeu toutes les puissances de son génie. Il y a dans le fond de son âme toute la violence et la fougue d'un Luther, la dureté, la cruauté d'un Calvin,

[1] Labb., t. 5, p. 1000, e.

[2] Id., t. 6, p. 390, A.

[3] Fleury, t. 8, p. 579 ; t. 10, p. 100 ; t. 9, p. 475 et 587.

la noire fureur d'un Henri VIII ; mais il dissimule habilement la passion qui le pousse en avant et le poignarde au fond du cœur, sous les décevants dehors du zèle le plus pur, sous la gaze et les brillants d'une délicieuse politesse. L'exaspération de la haine de Luther déborde en flots de grossières et brutales injures ; celle de Photius se déguise sous les finesses les plus épurées du langage de cour, et s'il se soulève d'indignation contre Rome, c'est qu'elle altère la foi et qu'elle corrompt les mœurs ; il est, lui, le défenseur de l'antique doctrine, le représentant des Pères, le conservateur de la tradition. Il énumère avec un art merveilleux toutes les hérésies qui ont agité l'Église, et se réjouit des triomphes qu'elle a remportés ; puis, avec une amère douleur, il s'étend sur celle des derniers temps, celle qu'ont introduite les Latins, ces monstres sortis de l'enfer. Il les accuse de manichéisme à cause du célibat des prêtres, de judaïsme à cause du jeûne des samedis, d'hérésie et d'impiété à cause de l'addition du *Filioque*. Il énumère les abus locaux ; à la détraction et à la maligne interprétation, il mêle habilement la calomnie ; par un spécieux sophisme, il confond l'unité avec l'uniformité qui en est si différente [1] ; en même temps il flatte l'orgueil et intéresse la sévérité des pontifes ; il s'appuie des plaintes arrivées de l'Occident en leur faisant parvenir les lettres de Gonthier. En un mot, cette circulaire est écrite avec une chaleur qui va jusqu'à l'entraînement, avec une adresse dont on est stupéfait, avec une éloquence qui ne peut être surpassée.

Dans la lettre qu'il adressa aux Bulgares, et qui pour le fond paraît être la même, il ajouta d'autres griefs, comme nous le voyons par la comparaison de la circulaire générale aux Orientaux avec celle que nous fait connaître la lettre de Nicolas à Hincmar. Le pontife dit qu'il reconnaît la main de Photius, et, moins délicat que lui dans le choix de ses expressions, il ajoute que « l'auteur a trempé sa plume dans un bourbier, qu'au lieu d'encre, il s'est servi de la fange de l'erreur [1]. » En recevant communication de cette lettre par le roi des Bulgares, qui la remit aux légats du pape, celui-ci en fut épouvanté et se hâta d'écrire aux évêques de France pour les prémunir contre l'erreur et les engager à réfuter Photius. Ses intentions furent suivies ; mais cette pièce est restée, et c'est le principal monument du schisme.

Après avoir déchargé d'un coup toute sa batterie, Photius s'imagine qu'il a pour jamais abattu la papauté romaine ; il ne songe plus qu'à y substituer la sienne ; son orgueil est devenu un délire, il rêve un empire absolu sur toutes les Églises de la terre et prend en conséquence le titre de patriarche universel. Plusieurs de ses prédécesseurs s'étaient arrogé ce titre fastueux, mais ils n'y attachaient pas le même sens et ne lui donnaient pas la même base. Anatole et Acace ont voulu le second rang ; pour l'obtenir, Euphemius se fonde sur la translation du siége de l'empire à Constantinople ; Jean-le-Jeûneur prend en effet le titre de patriarche œcuménique, mais il n'ose pourtant s'égaler au pontife romain. Photius, lui, brise la barrière qui les a retenus ; il s'annonce comme patriarche œcuménique et revendique la primauté, prétendant qu'elle appartient au siége de Constantinople depuis Constantin, et que cet empereur a simultanément transféré dans cette ville le siége de l'Empire et celui de l'Église. Donc, en sa qualité de pape, se voyant appuyé par l'empereur et par le suffrage d'un certain nombre d'évêques, espérant enlever le reste par son audace, et se confiant dans l'impression que doit produire sa circulaire, il refuse de recevoir les légats de Nicolas, tant qu'ils n'auront pas anathématisé les erreurs de l'Église latine, et qu'ils n'auront pas reconnu sa suprématie sur toutes les Églises, en recevant de lui leurs lettres canoniques [2].

Une révolution de cour vient renverser subitement tout cet échafaudage d'orgueil et d'ambition. Michel veut se débarrasser par un assassinat d'un col-

[1] V. Philosophie sociale de la Bible par M. l'abbé Clément.

[1] Baron., an. 867, nº 49, t. 15, p. 101.
[2] Fleury, t. 11, p. 175. — Labb., t. 8, p. 471.

lègue incommode ; Basile le prévient et l'immole ; il est reconnu unique empereur. Dès le lendemain, il chasse Photius de Constantinople et le confine dans un monastère. Un grand vaisseau sillonne la mer, sous les ordres du commandant de la flotte impériale, pour aller chercher le légitime patriarche dans sa retraite. Après neuf ans d'absence, Ignace est réintronisé dans son siége, précisément l'anniversaire du jour où il avait été exilé. Voilà le second acte. Le drame n'est point terminé.

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

Patriarcat de Constantinople. — Photius. — Suite.

Saisie des papiers de Photius. — Découverte des faux actes du concile. — Députés de Basile et de Photius au pape. — Le pape Adrien II. — Autres députés de l'empereur. — Concile de Rome et nouvelles condamnations contre Photius. — Préparatifs du 8e concile général. — Tenue du concile à Constantinople et ses actes. — Discours remarquable de Basile. — Souscriptions. — Pourquoi si peu nombreuses. — Lettres de Photius. — Vertus d'Ignace. — Il étend sa juridiction hors des limites. — Réprimandes et menaces d'Adrien. — Photius se remue. — Sa lettre à l'empereur. — Autre lettre à Bahanès. — Ensemble de sa correspondance. — Etonnante supercherie pour capter la bienveillance de Basile. — Théodore Santabaren. — Photius s'établit près de l'empereur et travaille de concert avec lui. — Il sollicite près d'Ignace son rétablissement dans les fonctions de l'épiscopat. — Sur son refus il les usurpe. — Mort d'Ignace. — Photius remonté sur le siége de Constantinople.

Photius était écarté ; Ignace était rétabli ; mais il importait de constater à la fois son innocence et les criminelles machinations de son ennemi. Dans cette vue l'empereur Basile ne vit rien de mieux que de s'emparer du corps du délit, des papiers de Photius. Il lui envoya incontinent l'ordre de livrer sur-le-champ tous les papiers qu'il avait enlevés du palais patriarcal. Un faussaire peut bien se faire parjure : Photius ne balança pas à affirmer avec serment que son départ avait été si précipité qu'il n'avait eu le loisir d'en emporter aucun ; mais, pendant qu'il parlait, les domestiques de l'envoyé de l'empereur remarquèrent qu'on cachait dans des roseaux sept sacs remplis et plombés. On s'en empara et l'on y découvrit deux volumes magnifiquement enrichis d'or, d'argent et de soie. Dans l'un se trouva le faux concile contre Ignace avec toutes les souscriptions imaginées. Le corps de l'ouvrage était précédé de figures offrant toutes le portrait fort ressemblant d'Ignace. Elles avaient été peintes par Arbestas et représentaient l'une le saint patriarche traîné et fouetté et portant cet écriteau : *Le Diable*. Dans la seconde, on le secouait rudement et on lui crachait au visage. Au-dessous était écrit : *Le Principe du Péché*. La troisième le présentait renversé et portait l'inscription : *Le Fils de Perdition*. A la quatrième, il était chassé couvert de chaînes et l'on avait écrit : *L'avarice de Simon-le-Magicien*. Il était figuré dans la cinquième avec une fourche au cou ; l'inscription était : *Voilà celui qui s'élève au-dessus de Dieu*. Dans la sixième, il était condamné ; on lisait : *L'Abomination de la Désolation*. Enfin, dans la septième on lui coupait la tête, et il était nommé, *L'Antechrist*. Je n'ai pas cru inutile de vous rapporter ces détails pour vous donner à juger de la noirceur et de la bassesse d'âme d'un homme qui commandait ou encourageait de pareilles indignités. On remarqua qu'à la fin des cinquante-deux chefs d'accusation, il avait, à la suite des signatures obtenues, contrefaites ou supposées, laissé de la place pour y déposer celles qu'il pourrait ensuite obtenir. Le deuxième volume renfermait les actes du conciliabule où le pape Nicolas avait été condamné. Le venin du style indiquait assez quelle main l'avait écrit. Photius avait fait faire deux exemplaires de chacun de ces ouvrages ; les uns pour lui, les autres il les avait envoyés à Louis II, comme je l'ai déjà dit. Les volumes saisis furent tirés des sacs en présence de l'empereur, ensuite exposés au sénat, puis dans la grande église, comme un monument authentique de l'imposture de l'usurpateur à qui, plus tard, ils furent représentés au huitième concile général.

Cependant Euthymius, envoyé de Basile, est chargé de porter rapidement à Rome la nouvelle de l'heureuse révolution qui vient de s'accomplir ; il y est bientôt suivi par deux autres députés

que l'empereur, à la sollicitation d'Ignace, y envoie également pour demander au pape la convocation d'un concile. Photius a l'audace d'y envoyer en même temps un de ses plus chauds partisans, accompagné d'un moine; mais son député périt en route dans un naufrage, et le moine voyant tout désespéré à son arrivée se cache et refuse même de paraître sur citation. Les envoyés de l'empereur ne trouvent plus Nicolas sur la chaire de saint Pierre; ce grand pape était descendu dans la tombe; mais un autre grand pape digne de lui succéder avait pris sa place. C'était Adrien, pontife qui a réuni dans sa personne et à un éminent degré toutes les qualités que la nature, l'éducation et l'expérience peuvent apporter à un grand homme. Les envoyés grecs furent magnifiquement reçus par Adrien, et lui remirent les présents et les lettres dont ils avaient été chargés pour Nicolas. L'empereur rendait compte au pape des mesures qu'il avait prises et de l'état où se trouvait l'Église de Constantinople, par suite de l'introduction d'une multitude d'évêques et de prêtres ordonnés par Photius, et de la défection d'un grand nombre de ceux qui avaient été ordonnés par Ignace. Celui-ci parlait au pape dans le même sens et se plaisait à rendre hommage à la constante fidélité ou au généreux retour de plusieurs évêques. Tandis que le courageux ami du patriarche revenait à Constantinople, rempli de joie, en compagnie d'Euthymius qui avait accompli sa mission, et apportait à Basile et à Ignace les réponses d'Adrien, les nouveaux députés arrivaient à Rome, y apportaient d'autres lettres, qui n'étaient que la reproduction des premières, et de plus les livres qu'on avait découverts dans les papiers de Photius. Adrien assemble un concile à Rome; l'infâme ouvrage du faussaire y est publiquement livré aux flammes; on y prive Photius de la communion ecclésiastique et on ne lui permet la communion laïque qu'à la condition qu'il condamnera lui-même tous les actes de son conciliabule; la même indulgence est accordée à ceux de ses adhérents qui rentreront dans l'obéissance.

Déjà cette condamnation avait été précédée à Constantinople de celle qu'Ignace avait fait tomber sur la tête de tous ceux qui avaient reçu les ordres sacrés de la main de Photius et ceux qui s'étaient jetés dans son schisme. Il avait aussi dès son rétablissement sollicité de l'empereur la tenue d'un concile.

Le pape Adrien partageant les mêmes vues, Basile s'occupe avec activité de la convocation de ce concile; il écrit aux trois patriarches dans ce but; le pape nomme des légats et leur donne de pleins pouvoirs pour régler l'affaire des deux patriarches contendants; ils sont reçus à Constantinople par l'empereur à bras ouverts et en triomphe; enfin le 8e concile général est ouvert dans l'église de Sainte-Sophie, le 5 octobre 869. Après la lecture et l'examen de toutes les pièces, après l'audition des témoins, Photius, Grégoire Asbestas, son consécrateur, et tous ses adhérents furent condamnés et anathématisés; les ordinations faites par l'intrus furent déclarées non recevables; ceux qui avaient été ordonnés par Ignace et par Méthodius, son prédécesseur, et qui étaient entrés dans le parti de Photius, furent reçus à la condition de signer le formulaire du pape et de recevoir la pénitence qui leur fut imposée.

Après avoir jugé le passé, on régla l'avenir. Pendant l'intrusion de Photius, l'ordre canonique avait été bien endommagé ou plutôt avait été renversé. Le concile apporta des remèdes à ces maux. Voici, en résumé, les principaux désordres qui s'étaient introduits et les dispositions des canons portés pour en prévenir le retour:

1° L'ignoble ambitieux avait dégradé la dignité patriarcale en sollicitant les suffrages des hommes de toutes les classes; il était descendu jusqu'à mendier l'appui des artisans les plus infimes, des revendeurs et des marchands de poisson. Non-seulement ces bassesses sont défendues, mais il est interdit aux patriarches de faire aucune autre déclaration que la profession de foi en usage le jour du sacre[1].

2° Le flatteur s'était mis aux genoux

[1] Can. 8. Labb., t. 8, p. 1126.

du son maître, aux genoux même de ses officiers, et avait lutté avec eux de bassesse et d'adulation, en rendant à l'empereur des honneurs excessifs. Il est défendu aux évêques de sortir de leur église pour aller en procession au devant d'un prince ou d'un général. S'il les rencontre, il ne doit point descendre de cheval et se prosterner devant eux [1]. L'Église veut que ses ministres soient respectueux et soumis, mais elle veut qu'ils soient dignes.

3° Le même flatteur avait toléré les honteuses orgies de Michel, les bouffonneries scandaleuses dans lesquelles on parodiait les saintes cérémonies de l'Église, et il était allé s'asseoir à la table du prince au milieu de ces sacriléges, baladins. Le concile ordonne au patriarche de s'élever contre de tels scandales, de faire respecter son caractère, quand il paraît à la cour, et pour couper court à tous les abus, il lui défend non-seulement de manger au palais, mais même d'entrer dans la salle du repas lorsqu'on est à table [2].

4° L'ambitieux Photius avait en six jours franchi tous les degrés de la hiérarchie, et de laïque s'était trouvé évêque, au mépris de l'esprit des ordonnances du concile de Sardique qui n'avait pas, il est vrai, déterminé l'intervalle des interstices, mais qui, en exigeant la transition, à travers les différents ordres, avait suffisamment indiqué l'obligation de séparer les promotions par un temps convenable [3]. Il est réglé non-seulement qu'on passera par les divers ordres, mais qu'il y aura une succession déterminée d'intervalles entre ces ordres : on sera lecteur un an, sous-diacre deux ans, trois ans diacre, prêtre pendant quatre ans, et l'on ne pourra conséquemment devenir évêque qu'après dix ans de cléricature. Ces dispositions si sages ont été imitées depuis par les gouvernements, et sans qu'on soupçonne où en est l'origine, elles ont passé dans notre code militaire [4].

5° Photius n'avait dû son élévation qu'à la puissance séculière. De pareilles promotions sont déclarées nulles pour l'avenir; cette disposition, du reste, n'est qu'une reproduction d'un canon des apôtres [1].

6° Photius avait, avant le jugement d'Ignace, enlevé des clercs et des moines à son obéissance. Le concile déclare que la juridiction conservera l'intégrité de ses droits jusqu'à la condamnation de l'ordinaire [2].

7° Photius avait chassé des clercs de la grande église et les avait remplacés par des étrangers. Les étrangers sont forclos [3].

8. Photius avait permis à l'empereur, à ses officiers et même à la foule d'assister à un concile métropolitain, il avait même prétendu qu'aucun concile ne devait se tenir sans la présence du prince. Déjà le pape Nicolas, dans sa réponse à la lettre injurieuse de Michel, avait condamné cette prétention [4]. On condamne de nouveau et l'on flétrit cette doctrine; on intime ensuite aux premiers la défense formelle d'assister au concile provincial, mais on leur permet l'assistance au concile général [5].

9° Photius, à l'exemple de Dioscore au faux concile d'Ephèse, s'était arrogé le droit de juger le pape et de le condamner. Le concile défend à l'inférieur de procéder contre son supérieur; il est seulement permis d'exposer ses plaintes au concile général contre le pape, au concile national contre le patriarche [6].

10° Enfin l'on attaque la racine du mal, on travaille à rendre à l'Église son indépendance et à purger les élections de l'influence corruptrice du pouvoir temporel. Depuis longtemps les empereurs avaient mis la main sur les élections, et l'on peut facilement imaginer quels étaient les choix des hommes que nous avons vus se succéder sur le trône. La flatterie, l'intrigue et la servilité ouvraient seules la porte du sanctuaire. La volonté seule de l'empereur faisait

[1] Can. 14. Ibid.
[2] Can. 14 et 16. Ibid.
[3] Conc. Sard. an. 347. Can. 10. Labb., t. II, p. 633.
[4] Can. 5. Ibid.

[1] Can. 12. Ibid.
[2] Can. 10. Ib.
[3] Can. 13. Ib.
[4] Fleury, t. 11, p. 107.
[5] Can. 17. Ib.
[6] Can. 21. Ib.

toute la loi de ceux qui y pénétraient, composait tous les principes de leur religion; quand il avait dit : Je veux, tous les fronts se courbaient, toutes les voix applaudissaient. De là l'incroyable scandale donné au concile des Iconoclastes, sous Constantin Copronyme; de là, celui du concile de Photius, en 861. En prenant les rênes de l'Empire, l'impératrice Irène s'était hâtée de corriger cet abus. Dans le 7e concile général, conformément aux canons des apôtres, on avait déclaré nulle toute élection d'évêque ou de prêtre faite par les princes[1]. D'abord le 8e concile renouvelle ce décret; il revient même sur cet important sujet, et il va plus loin. Pour écarter toute influence princière, il défend aux chefs des États d'assister à l'élection, soit personnellement, soit par commissaires, à moins que leur intervention ne soit formellement réclamée par les évêques pour maintenir ou rétablir le bon ordre. Il veut que toute influence laïque soit écartée, que l'élection soit débarrassée de tout entourage qui pourrait en gêner la liberté, et qu'elle revête un caractère purement et exclusivement ecclésiastique. On prononce l'anathème contre quiconque enfreindra ces prescriptions. Ces règlements, qui ne purent résister à la corruption de cette triste époque, furent néanmoins portés en présence de l'empereur : ils paraissaient être conformes à ses vues droites et larges; on en fit lecture devant lui; il les reconnut par sa signature, et prononça même un discours pour en louer la convenance et la sagesse. Les commencements d'un règne sont toujours si beaux! Quand un prince et une nation se marient, il y a une lune de miel.

Les principes proclamés par Basile dans son discours sont assez importants et peuvent paraître assez extraordinaires, non-seulement dans la bouche d'un empereur du Bas-Empire, mais encore dans celle d'un prince, à tel temps ou à tel pays qu'il appartienne, pour que nous ne les laissions pas passer sans les remarquer et sans en prendre acte au nom de l'Église partout et toujours opprimée. Combien de fois les papes n'avaient-ils pas supplié les empereurs de Constantinople de ne pas s'immiscer plus aux affaires qui concernent la foi et la discipline ecclésiastique, qu'eux-mêmes et les évêques aux choses de la politique. Plusieurs fois ils avaient nettement tracé la ligne de démarcation entre les deux pouvoirs, dont chacun doit s'enfermer dans les limites suffisamment distinctes de ses droits et de ses devoirs. Ainsi les papes Gélase et Symmaque ont tenu ce langage à l'empereur Anastase[1]; ainsi, tout récemment, le pape Nicolas, dans sa réponse aux injures de Michel III[2]. Mais, outre la prétention qu'ont tous les princes de régenter, les empereurs de Constantinople avaient la manie de dogmatiser et de bâcler de la discipline ecclésiastique. Il n'y avait pas même intermittence aux accès de cette manie, lorsque l'ennemi venait se montrer aux faubourgs de leur capitale. L'empereur Basile semble destiné à faire exception à cette règle, et vous l'allez entendre tenir un langage qui jamais, que je sache, n'a été celui d'un empereur constantinopolitain. Après avoir avoir remercié les évêques d'être venus de si loin pour rétablir la paix de l'Église; après avoir menacé prêtres et laïques de l'exil s'ils n'observaient pas les décrets du concile; après avoir, avec un zèle au moins déplacé s'il n'est pas contumélieux, recommandé aux évêques de prêcher la parole de Dieu bien exactement tous les dimanches, et de ne tolérer aucune hérésie dans leur diocèse, afin d'éviter les justes poursuites que le patriarche dirigerait contre eux, il s'adresse aux laïques et leur dit : « Quant à vous, soit que vous soyez constitués en dignité, soit que vous soyez simples particuliers, que vous dirai-je, sinon qu'il ne vous est pas permis de disputer des matières ecclésiastiques, ni de résister à l'Église et de vous opposer à un concile général. Examiner les matières ecclésiastiques, les approfondir, c'est l'affaire des patriarches, des évêques et des prêtres, qui ont en partage le gou-

[1] Can. concil. gener. an. 787.

[1] Bossuet, t. 9, p. 112 et 121.
[2] Labb., t. 8, p. 324.

vernement de l'Église, qui possèdent le pouvoir de sanctifier, de lier et de délier, qui ont en main les clefs de l'Église et du ciel; mais ce n'est pas notre affaire, à nous, qui avons besoin d'être dirigés, d'être sanctifiés, d'être liés ou délivrés de nos liens. Le laïque, quelle que soit la conviction de sa foi ou l'étendue de sa sagesse, ne cesse pas d'être brebis; et l'évêque, si faible que soit son mérite, fût-il même dépourvu de toute vertu, ne cesse pas d'être pasteur tant qu'il est évêque et qu'il prêche la parole de vérité. Quelle excuse aurions-nous donc, nous qui sommes au rang des brebis, de nous mêler des affaires des pasteurs, d'examiner et de juger ce qui est au-dessus de nous. Notre devoir est de les écouter avec crainte et confiance, de respecter leur face, puisqu'ils sont les ministres du Dieu tout-puissant et qu'ils sont revêtus de son pouvoir. Pour nous, nous ne devons nous mêler que de ce qui est de notre ressort. Mais il en est dont la méchanceté a dégénéré en folie, de telle sorte qu'oubliant ce qui est de leur ressort et ne pensant pas qu'ils ne sont que des pieds, ils veulent faire la loi aux yeux, non suivant la nature, mais suivant leurs désirs : ils sont prompts à accuser leurs supérieurs, mais trop lents à se corriger des fautes dont ils sont accusés eux-mêmes. » Par ces dernières paroles, Basile fait allusion à la conduite de Michel et de Bardas. Je ne prolongerai pas davantage cette citation ; il suffit de constater la reconnaissance des vrais principes par un empereur; nous verrons comment plus tard il les appliquera. Mais où sont les partis et les hommes qui règlent leur conduite d'après des principes arrêtés? L'histoire ne nous montre partout que des gens aux prises avec les circonstances, changeant leur allure et leur direction à la voix de leurs intérêts, brisant avec la justice comme avec la logique, et n'allant à leur but que par une route en zig-zag, qui s'écarte à chaque instant et du droit et du devoir. C'est ce qu'on appelle faire de la politique. Où sont les grands hommes d'État qui, pour réaliser chez un peuple une conséquence du droit naturel ou du droit chrétien, établissent comme invariable la règle de la justice, en même temps que leur génie embrasse largement et emploie hardiment tous les moyens que l'époque met en leurs mains? Ces hommes seuls font faire un pas à l'humanité, seuls ils apportent leur pierre à l'édifice des siècles; les autres ne font que démolir et replâtrer; ils faiblissent ou ils meurent, et leur œuvre inique tombe après avoir inutilement fatigué une nation.

Après son discours, l'empereur souscrivit avec les princes les actes du concile; leurs signatures viennent après celles des légats du pape et des patriarches, et sont suivies de celles des simples évêques, au nombre de cent un seulement. Anastase nous explique la cause d'un nombre si restreint[1] : c'est, d'abord, que plusieurs évêques, séduits par Photius, refusèrent de se rétracter au concile; c'est qu'ensuite, d'autres, en grand nombre, n'y avaient pas été admis, parce qu'ils avaient reçu de lui leur consécration. Ces cent un évêques étaient les évêques ordonnés par Ignace et ses prédécesseurs, et qui étaient restés fidèles au légitime patriarche. L'Église d'Orient se composait donc d'éléments singulièrement disparates, et, à la moindre agitation, devait perdre son aplomb.

On peut facilement imaginer quelle était, après le concile, la situation d'esprit de Photius. Cet indomptable ambitieux qui, naguère par sa parole puissante et par sa haute autorité, avait soulevé l'Orient et l'Occident, avait rêvé la suprématie universelle, et était arrivé à faire trembler le souverain pontife sur la chaire de saint Pierre, se voyait subitement dépouillé de toute dignité, de tout honneur; il était banni de toute société civile et religieuse, relégué dans une obscure retraite, condamné pour ses crimes, couvert de honte comme un faussaire. Il semble braver les anathèmes qui sont venus coup sur coup tomber sur sa tête; mais livré à lui-même dans la solitude, il est triste et abattu, la vie lui pèse, et il roule avec amertume dans le chagrin ses noires pensées, ses noirs regrets, ses noirs

[1] Baron., an. 869, n. 57., t. 15, p. 179.

desseins. Enfin, pour se soulager, il prend la plume et se met à distiller en secret le venin qui lui ronge le cœur, en écrivant à plusieurs de ses partisans. Mais, toujours maître de son expression, il la modère et la façonne avec art et délicatesse, lors même qu'il prodigue le fiel et qu'il exhale les plus horribles exécrations. Sous ses pinceaux, les Pères du concile deviennent des proscrits et des profanes, des Caïphes et des Pilates; pour lui, il est la copie de l'Homme-Dieu persécuté, calomnié et condamné. Il se compare encore à saint Étienne, à saint Paul et à saint Jacques. Et puis, prenant un ton dévot : « Ne vous étonnez pas, dit-il, de ce qu'on ose faire, et ne croyez pas que la patience de Dieu soit une preuve qu'il abandonne les choses humaines ; il dispose tout pour notre bien, par les secrets impénétrables de sa providence. » Pour ses adhérents, il a soin aussi de leur faire un beau lot, il les transforme en saints et en martyrs. »

Constantinople est, comme on sait, sujet à de fréquents tremblements de terre, et ces accidents naturels, nous l'avons vu, jouent leur rôle dans l'histoire ecclésiastique. Quand un saint patriarche est maltraité, quand une persécution sévit, quand une publique injustice, d'une nature quelconque, attire les regards de la foule, et qu'il survient un tremblement de terre, ce terrible phénomène est pris aussitôt par cette foule superstitieuse et ignorante pour un signe de la colère divine. Les empereurs eux-mêmes n'échappent pas à l'influence des tremblements ou des éruptions de volcan, et la tête leur tourne comme au peuple. Photius se crut favorisé d'une bonne fortune quand il apprit dans sa retraite que, par suite d'un semblable ébranlement, Constantinople était plongé dans la consternation. Il était trop habile pour ne pas exploiter une circonstance si favorable. Il se revêtit bien vite de son air de piété et de résignation, et se mit dans ses lettres à remercier Dieu de l'avoir garanti, comme le vertueux Loth de la punition qu'il réservait à des impies. Mais comme il ne faut pas que cette interprétation vienne de lui, il ne procède que par insinuation, et il ne veut pas voir dans ce fléau la manifestation de la vengeance divine pour les maux dont on l'a accablé ; il se montre au contraire très-sensible au malheur de cette ville infortunée. Hélas! le tremblement de terre passa, il fut oublié, le peuple ne s'émut pas.

Les vertus d'Ignace lui apportèrent un autre désappointement ; il s'était flatté sans doute que ses services et ses bienfaits avaient laissé dans les cœurs de profondes impressions, et que les sympathies publiques se réveilleraient en sa faveur quand le gros de l'orage serait passé ; il n'en fut rien. Ignace, éprouvé par le malheur, avait perfectionné ses vertus et ajouté à son expérience. Si quelque chose autrefois avait pu lui manquer, il avait réparé ce défaut ; il était devenu un pontife accompli. Quand il rendait la justice, il ne connaissait point de personnes ; sa protection était réservée à tous les opprimés ; il ne laissait point d'affligés sans consolation ; entièrement circonspect dans le choix des prêtres qu'il admettait à la consécration, exact et fidèle dans l'accomplissement de tous ses devoirs de pasteur, il tempérait par une inaltérable douceur, par une charité tout angélique, les mesures de sévérité que lui commandait son ministère : il ravissait tous les cœurs.

L'Église eut pourtant à lui reprocher l'irrégulière extension de sa juridiction sur la Bulgarie, qu'il fondait mal à propos, et d'ailleurs, dans les circonstances actuelles, fort maladroitement, sur l'incorporation de cette province à l'Empire : c'était s'appuyer sur la même base vermoulue que Photius, lorsqu'il prétendait être patriarche universel, en conséquence de la translation du siége de l'Empire. Confondre les circonscriptions territoriales de l'Empire et de l'Église, c'était assujettir celle-ci aux caprices et à l'injuste violence du pouvoir temporel, justifier les anciennes prétentions schismatiques des patriarches de Constantinople, donner gain de cause à son adversaire sur un point essentiel, et aliéner contre lui-même la protection du souverain pontife, qui suffisait à peine à le maintenir dans son poste. Il commit cette faute, alla jusqu'à ordonner un évêque en Bulgarie

sans la participation du Saint-Siége, s'attira les réprimandes d'Adrien II, et se fit menacer par lui et par son successeur de l'application des peines canoniques[1]. Photius avait un excellent principe de politique, qu'il exprimait d'une manière pittoresque. « L'occasion, disait-il, a des cheveux longs au front, mais elle est chauve par derrière ; quand elle est passée, on ne peut plus la saisir[2]. » En conséquence, il était toujours aux aguets sur le passage des événements, et quand l'occasion passait, il la prenait vigoureusement aux cheveux. A la nouvelle de ce différend entre Ignace et le pape, il se hâte d'écrire à Rome, s'adressant à Anastase le bibliothécaire, qu'il savait être dans les bonnes grâces du souverain pontife[3].

Le courage avec l'espoir rentre au cœur de Photius et toute son activité renaît : Ignace est en discussion avec Rome ; il est sous le coup d'une menace et peut se faire excommunier ; du reste, il est âgé, il est cassé par les luttes et les souffrances, il peut d'un jour à l'autre laisser le siége vacant ; il faut se tenir en mesure, le cas échéant, de recueillir ce magnifique héritage. Mais l'obstacle du caractère et des dispositions de l'empereur se dresse aussitôt comme un mur de fer devant son imagination ; Basile est un homme juste et droit, il est ennemi né de l'hypocrisie et de la perfidie. Indigné de ses fourberies et de ses violences, il l'a chassé, il l'a démasqué, et il l'a fait condamner par un concile général. On ne peut espérer de le surprendre et de l'abuser ; il est clairvoyant, il est doué d'une perspicacité et d'une étendue de moyens qui le mettent à l'abri de la séduction. Et en effet Basile est, parmi les empereurs, l'homme le plus remarquable qui ait paru depuis Justinien. Son cours de droit, achevé par son fils et connu sous le nom de Basiliques, lui a donné un rang parmi les législateurs ; ses succès contre les Sarrasins en Orient et en Italie, sur les côtes de la Grèce et de l'Ionie, lui ont assuré le renom d'un grand guerrier. Apaiser l'empereur, captiver sa bienveillance, obtenir ses bonnes grâces, voilà une entreprise qui paraît irréalisable ; elle n'arrête point Photius : il faut la tenter, il la tentera ; il faut réussir, il réussira.

Déjà, plusieurs années auparavant, il avait écrit à Basile, sous prétexte de l'attendrir sur sa position. Il apporte dans cette lettre tout son talent d'insinuation ; il s'exprime sans aigreur comme sans adulation, il conserve toute sa dignité, mais il peint sa situation avec les couleurs les plus vives et de manière à provoquer la compassion. « Écoutez, très-clément empereur ; je n'invoque pas maintenant notre ancienne amitié, ni les serments terribles, ni les promesses, ni l'onction sacrée et le couronnement, ni les saints mystères que vous avez reçus de mes mains, ni l'onction spirituelle de votre fils ; je ne dis rien de tout cela, je ne veux invoquer que les droits communs de l'humanité. Tous les hommes, Grecs et Barbares, ôtent la vie à ceux qu'ils condamnent à mort ; mais ceux qu'ils veulent laisser vivre, ils ne les forcent point à mourir par la faim et par mille autres maux. Pour moi, je mène une vie plus cruelle que la mort ; je suis captif, privé de tout, sans parents, sans amis, sans serviteurs, en un mot, sans aucun secours humain. Et cependant quand on menait enchaîné le divin Paul, on n'empêchait pas ses amis de le servir, et, bien qu'on le conduisît à la mort, il trouvait de l'humanité dans les païens, ennemis de Jésus-Christ. Ce qu'il y a de plus inouï, c'est qu'on nous a ôté jusqu'à nos livres. Est-ce de peur que nous n'entendions la parole de Dieu ? Si nous faisons le mal, il fallait nous donner plus de livres, et même des maîtres pour nous instruire : si nous ne faisons point de mal, pourquoi nous en fait-on ? Jamais aucun catholique n'a été ainsi traité par les hérétiques. » Il apporte l'exemple de plusieurs persécutions dirigées contre de saints pontifes ; elles n'ont pas été si cruelles que celle qu'il endure. Il se plaint de la destruction des églises et des hôpitaux qu'il a fait construire ; il semble qu'on veuille lui ravir les moyens de racheter ses péchés. « On ne

1 Fleury, t. XI, p. 395 et 428.
2 Lettres de Photius, n° 179, édit. Lond.
3 Baron., an. 878, n° 9, t. 15, p. 316.

nous laisse de vie que ce qu'il en faut pour sentir nos maux : ainsi nous souffrons ce que la mort a de plus douloureux, sans recevoir la seule consolation qu'elle nous donne, qui est de finir les souffrances. Faites-y réflexion, Seigneur; et si votre conscience ne vous reproche rien, ajoutez à nos peines; si elle vous condamne, n'attendez pas ce jugement où le repentir est inutile. Souvenez-vous que vous êtes homme, quoique empereur, que vous portez la même chair que le commun des humains, que nous avons le même maître, le même créateur, le même juge. Je ne vous demande ni des dignités, ni de la gloire, ni de la prospérité, mais ce que les Barbares ne refusent pas à leurs esclaves, de mener une vie qui ne soit pas pire que la mort, ou d'être promptement délivré de ce corps mortel. »

Ne recevant pas de réponse, il s'adresse à un homme puissant à la cour, au patrice Bahanès, et prévoyant que cette lettre sera montrée à l'empereur, il la rend aussi plaintive et aussi touchante que la première. « Autrefois les Romains et les Grecs, pour ne pas parler des chrétiens, mettaient des bornes au mal qu'ils faisaient souffrir à leurs plus grands ennemis; les Barbares gardent des règles dans les punitions, et l'on dit qu'il y a même des bêtes qui épargnent les malheureux. Cependant l'état où vous m'avez mis, vous qui êtes si humain, m'a rendu malade; il y a un mois que je le suis; j'ai besoin d'un médecin; on vous a souvent prié de permettre qu'il me visite, et néanmoins (où est l'humanité et le christianisme?) vous ne me l'avez pas accordé. Je ne puis encore vous traiter de barbare et de bête féroce; c'est à vous à considérer, après avoir inventé contre nous des supplices si étranges et si nouveaux sous le soleil, quel nom vous trouverez convenable à vos actions, au lieu de ceux de chrétien, de romain, de grec, de barbare et de bête farouche. Pour moi, si je cède à la maladie, sachez que je remporterai contre vous une plus illustre victoire, laissant ma mort violente pour un monument éternel de votre inhumanité. » Bahanès répond à Photius qu'il ne peut rien pour lui, mais qu'il est son ami secret, qu'il est pour lui un Joseph d'Arimathie. Photius s'empare de cet aveu et lui répond : « Sans doute Joseph d'Arimathie était un ami secret de mon Dieu et de mon Seigneur; mais, brisant bientôt les liens de la crainte, il devint un disciple plus ardent et plus hardi que ceux qui avaient professé Jésus-Christ en public, puisqu'il a descendu le corps de Jésus-Christ ignominieusement attaché à la croix, et lui a donné tous les soins qui étaient en son pouvoir. Vous donc qui m'aimez en secret et comme dans les ténèbres, sans oser devenir un fils de la lumière et du jour, quand romprez-vous le silence? quand ferez-vous entendre une voix digne du courage de Joseph? Vous ne descendrez pas un corps de la croix, mais vous délivrerez d'une mort amère et quotidienne une âme exposée à mille tentations, à mille afflictions et abreuvée d'amertumes. Si le respect humain et l'affection pour le monde vous arrêtent, vous faites un non-sens en citant l'exemple de Joseph. »

Cependant les choses en restant là, Photius ne perd pas son temps, il continue son active correspondance de tous les côtés avec ses amis et ses partisans, ramenant ceux qui lui faisaient défection, affermissant les autres dans son parti et les consolant dans les traverses qu'ils supportaient pour lui. On ne sait ce qu'on doit admirer le plus ou de son infatigable activité ou de sa prodigieuse adresse pour retenir dans la fidélité tant d'évêques que leur adhésion à son schisme avait privés de leurs dignités et plongés dans toutes les disgrâces. Tous les malheureux sont coupables, dit un vieux adage, ils sont du moins réputés comme tels : ils doivent s'attendre à se voir abandonner de tout le monde, même de leurs amis, c'est la loi de l'égoïsme universel. Photius l'avait suivie, cette loi, dans sa conduite envers Bardas, mais il eut l'inconcevable talent de la faire fléchir en sa faveur : de tous les évêques ordonnés par lui et exilés avec lui, il n'y en eut pas un seul qui lui devînt infidèle, et, chose plus étonnante encore, pas un seul qui élevât des plaintes contre lui;

et, parmi ceux qui devaient leur consécration soit à Ignace, soit à Méthodius, son prédécesseur, le plus grand nombre se jeta et resta dans le parti de Photius, brisant pour lui l'unité de l'Église et résistant également aux conseils des légats, aux promesses de l'empereur, à l'espérance d'être rétablis dans leur siége. Cet homme avait donc un talent de séduction qui allait jusqu'au prodige [1]. On a dit de son temps qu'il était un vrai démon: on ne pouvait pas mieux exprimer en même temps et la profonde noirceur de son âme, et les ressources inouïes de son esprit, et son habileté à se contrefaire et à prendre tous les tons, toutes les formes, tous les masques.

Ses lettres, au nombre de 253, ont presque toutes été écrites pendant les huit ans qu'a duré son exil; et la plupart sont longues, ce sont souvent des espèces de traités. On peut les ranger sous trois classes: 1° les lettres contre le concile; 2° celles à ses amis pour les encourager et les consoler; 3° celles destinées à répondre à diverses questions et à résoudre des difficultés de l'Écriture. Lisez celles de cette dernière classe, celle par exemple dans laquelle il donne des avis au roi des Bulgares, vous y trouverez une profondeur de pensées et une intelligence des Écritures qui vous rappelleront saint Paul. Elles respirent toutes la douceur évangélique, une piété tendre et affective; c'est un saint, c'est un ange, croirait-on, qui répand son cœur, et c'est le bourreau d'Ignace qui a pu trouver ce séraphique langage. Non, celui qui n'a pas lu ces lettres ne sait jusqu'où peut aller l'art de se contrefaire, et de se métamorphoser à volonté.

Photius savait donc qu'il pouvait compter sur la coopération de nombreux amis pour remonter au trône patriarcal. Il avait tout disposé de manière à profiter de la première circonstance favorable, et cette circonstance se rencontrait dans les démêlés survenus entre Ignace et le pontife romain; elle était là présente, elle menaçait même de passer rapidement, car Ignace avait déjà reçu deux monitions canoniques, et le pape ne lui accordait plus que deux mois de délai. A tout prix, il fallait dans ce court intervalle se concilier l'esprit de l'empereur. Son imagination fermente et s'échauffe, elle passe au creuset le caractère de Basile, elle analyse tous ses défauts et toutes ses qualités pour découvrir sur quel point il est vulnérable. Il lui trouve un faible: Basile sera vaincu. Basile était sorti de la poussière. A l'âge de 25 ans il était arrivé à Constantinople couvert de haillons et s'était vu réduit à passer la nuit sous le portique d'une église. Là il avait été recueilli par le gardien de l'église, lequel, touché de la détresse où il le rencontrait, lui avait donné un asile et l'avait ensuite attaché au service d'un officier de l'empereur. C'avait été là son point de départ pour arriver à l'éclat du trône. Dans le haut rang auquel il était parvenu, environné de la première noblesse de l'empire, il se trouvait embarrassé de la bassesse de son extraction et cherchait à la dissimuler en prétendant tirer son origine d'Arsace, ancien roi d'Arménie. Photius, expert dans l'art de fabriquer des pièces, s'empare avec empressement du canevas que lui livre la vanité de l'empereur et broche là-dessus une fable qui doit servir ses intentions. Il lui fait un arbre généalogique où chaque branche est soigneusement étiquetée de son nom, bref, avec une kyrielle de *qui fuit* il remonte à Tiridate, prince arsacide, roi d'Arménie en 380. Tiridate avait donc vécu au temps de Constantin, et il avait été invité par ce prince au concile de Nicée [1]. Trompé ou non, Basile qui n'a pas intérêt à discuter avec trop de sévérité l'authenticité des titres qu'on lui apporte, les reçoit avec reconnaissance et les serre bien précieusement dans ses archives. Mais n'allons pas si vite. Il s'agit d'anoblir un empereur, et le stratagème est digne de l'objet. J'aurais regret à passer l'anecdote.

Photius avait mis cette généalogie sous la forme d'une prophétie, dans laquelle l'astrologue ou prophète disait, en parlant du père de Basile, qu'il aurait

[1] Baron., an. 871, n° 47, t. XV, p. 244.

[1] Biograph. univ., t. XLVI, p. 127.

un fils qui serait roi, mais un roi si glorieux qu'il éclipserait tous ceux qui avant lui s'étaient assis sur un trône. Le portrait moral de ce fils se composait de tous les traits qui représentaient le plus fidèlement l'empereur. On l'appelait *Béclas*, nom ingénieusement composé des initiales des noms de Basile, d'Eudoxie son épouse, et de ses quatre fils. Ce thème principal de la fable était relevé par toutes les inventions les plus propres à caresser la vanité de l'empereur. Quand cette mystérieuse prophétie eut été composée avec tous les raffinements que le génie peut apporter à l'art, Photius l'écrivit en vieux caractères alexandrins sur un parchemin usé, piqué des vers, et il eut soin de l'enfumer pour lui donner un air de vétusté; il réunit ensuite toutes ces feuilles en un volume, y mit une couverture enlevée de dessus un vieux manuscrit, et, pouvant compter sur le zèle, l'intelligence et la discrétion de Théophane, aumônier de Basile et son bibliothécaire, il le fit déposer par ses soins dans la bibliothèque impériale. Théophane savait bien que le succès de la fourberie aurait sa récompense, et il l'obtint en effet; il fut pour ce service nommé évêque de Césarée en Cappadoce. Le manuscrit déposé dans les rayons de la bibliothèque, Théophane profita d'un jour où l'empereur en parcourait les salles pour lui présenter ce vieux et précieux manuscrit; mais malheureusement le bibliothécaire assez instruit pour l'apprécier ne l'était pas assez pour l'interpréter. Il n'y avait dans l'empire que Photius qui fût capable d'en pénétrer les mystères. L'empereur donc appelle Photius; le saint personnage paraît avec un air humble et se met à étudier le livre avec une grande contention d'esprit. Quand, à force d'application, il en a pénétré le sens caché, il déclare qu'il ne peut le révéler qu'à l'empereur lui-même, parce que sa personne y est directement intéressée. Basile l'écoute et trouve la révélation admirable; elle est publiée et le peuple entier la reçoit; l'empereur est dans l'enchantement, et les portes du palais s'ouvrent à deux battants quand Photius veut y entrer. Ses visites ne sont pas perdues; il fait sa cour au prince, il capte bientôt ses bonnes grâces par les agréments de son esprit, par le charme de sa conversation, par ses flatteries et son incomparable talent d'insinuation.

Quand il a pris pied à la cour, il songe à agir efficacement pour remonter au point d'où il a été précipité; mais seul, il ne [peut] pas tout dire et tout faire: ce serait messéant, ce pourrait devenir dangereux; il lui faut un truchement, un substitut d'intrigues, une âme damnée qui le serve fidèlement. Il a le coup d'œil juste et pénétrant; il a vu un homme; cet homme est celui qu'il cherche. Cet homme rare, cet incomparable Séide est Théodore Santabaren. Quel était donc ce Théodore Santabaren? C'était le fils d'un autre Théodore Santabaren, dont les crimes l'avaient chassé chez les Bulgares où il avait apostasié. Digne père, digne fils. Mais le fils était plus adroit que le père; il était d'ailleurs un esprit des plus distingués, un homme des plus savants de son temps. Par tous les côtés il ressemblait à Photius; il pouvait mettre sa main dans la sienne. Bardas, le Mécène de son époque, l'avait placé dans un monastère; et là, Théodore avait pris l'habit ecclésiastique. Photius, à qui bien vite il s'était dévoué, l'avait ordonné prêtre et fait abbé. L'austère abbé s'était revêtu d'habits sombres, il fuyait les assemblées tumultueuses, marchait avec un air concentré et contemplatif, portait une grande figure pâle, et n'avait apparemment qu'une passion, celle de l'étude et de la retraite; et puis ajoutez tout l'entourage, tout l'appareil d'une piété supérieure, et le don tout particulier de parler des choses divines de manière à ravir tous les cœurs.

Avec un saint de cette espèce et de ce calibre, Photius pouvait marcher vite et aller loin. Il lui dit: « Soyez à moi, il vous arrivera bien; » ensuite il le préconisa près de l'empereur comme un personnage consommé en vertu et favorisé des dons célestes, particulièrement du don de prophétie. Photius devait être connaisseur en ce genre, lui qui avait interprété si admirablement le mystérieux ouvrage consacrant l'illustre filiation de Basile et prédisant ses hautes

destinées. Bientôt le protégé est aussi bien près de lui que le protecteur; ils s'entendent à merveille et travaillent de concert à faire tomber Ignace. Mais son rétablissement était l'œuvre de l'empereur; il y tenait et il ne voulut rien entendre sur ce chapitre.

Photius ne s'obstine pas contre cet obstacle; il prend habilement un détour et va se présenter devant Ignace lui-même; il descend aux prières et s'humilie profondément pour se faire reconnaître comme évêque. Mais Ignace ne se laisse pas surprendre, il répond catégoriquement que Photius ayant été déposé et excommunié par un concile général, il ne peut être réintégré que par un concile du même degré. Photius passe outre, il fait des ordinations, se nomme des vicaires-généraux, et, encouragé par la tolérance de l'empereur, s'ingère de sa propre autorité à remplir toutes les fonctions épiscopales. Enfin le plus grand obstacle à la satisfaction de ses désirs ambitieux disparaît : le saint patriarche Ignace va recevoir dans une meilleure vie la récompense de ses travaux, de ses souffrances et de ses vertus, et trois jours sont à peine écoulés, que Photius, appuyé par l'autorité de l'empereur, se rend à la grande église et remonte sur le siége patriarcal. On a soupçonné l'envahisseur de n'avoir point été étranger à cette mort : ce ne serait qu'un crime de plus. Les horribles persécutions qui traversèrent la vie d'Ignace et l'inaltérable douceur dont il ne se départit envers aucun de ses ennemis, même envers Photius, en ont fait un autre Chrysostome. Ce qui est bien remarquable, ce qui même est inexplicable, c'est que les Grecs s'accordent avec les Latins pour honorer sa mémoire. Sa fête, en Orient comme en Occident, se célèbre le 23 octobre, jour anniversaire de sa mort.

L'abbé MARCEL.

REVUE.

DU PATRONAGE DES LIBÉRÉS.

Les chambres vont être saisies dans la session qui s'ouvre, du projet de loi sur les prisons. Déjà la chambre des députés, à la séance du 5 janvier dernier, a entendu le rapport lumineux que M. de Tocqueville a fait au nom de la commission chargée du soin d'examiner ce projet, et la discussion, éclairée d'ailleurs par six années d'une active polémique, semble prête à s'ouvrir à la tribune nationale. Rien de neuf ne nous paraît pouvoir être dit sur un sujet tant rebattu. Mais la question de la réforme des prisons en soulève d'autres tout aussi importantes qui s'y trouvent naturellement rattachées, et que pourtant l'on n'a encore fait qu'effleurer. Si l'on s'occupe du prisonnier, ne doit-on pas rechercher ce qu'il était avant sa condamnation? et dès qu'on a compris que l'emprisonnement, tout en punissant le coupable, doit aussi être réglé de manière à ne pas le rendre plus pervers, et même à le placer dans des conditions telles qu'il lui soit possible d'améliorer son caractère et ses inclinations, on a dû naturellement entrer dans un nouvel ordre d'idées. On a vu qu'à la libération le repris de justice ne pourrait exécuter les bonnes résolutions que le régime amélioré des prisons nouvelles aura pu lui suggérer, si on le laisse dans l'inévitable nécessité de ne frayer qu'avec ses pareils; et de là ressort l'œuvre du patronage, comme complément obligé de celle des prisons.

Mais dans l'œuvre des prisons, dans l'œuvre du patronage, comme dans

toute œuvre de bienfaisance, si la prudence humaine veut se mettre à la place de la charité, loin d'atteindre le but qu'elle se propose, elle s'en écarte. Cela doit être ainsi, parce qu'il y a deux grandes lois qui régissent le monde moral, et dans lesquelles toutes les autres nous paraissent s'absorber : la charité et l'égoïsme. Sous ce point de vue, où la charité n'est pas maîtresse, l'égoïsme règne en despote. Disons-le d'emblée : les œuvres de charité semblent douées d'un esprit de vie; celles de l'égoïsme ne peuvent qu'être frappées de stérilité. Telle est la pensée-mère qui nous domine; si nous en émettons d'autres, ce n'est que pour lui servir de passeport.

Toutefois, hâtons-nous de prévenir toute méprise sur la portée de nos expressions. Bien des œuvres dépourvues du caractère religieux, qui est en quelque sorte le cachet de la charité, attendu que la charité ne saurait exister sans la foi dont elle se nourrit; bien des œuvres, disons-nous, purement administratives ou philanthropiques, rendent d'éminents services à la société. L'amour-propre et l'intérêt sont des mobiles voulus par la Providence; et, employés comme tels, c'est-à-dire, comme moyens et non comme fins, ils appartiennent à l'ordre général des choses créées, et doivent contribuer au bien-être social. Qu'il soit donc bien établi que nous n'entendons pas jeter le plus léger blâme sur les actes de cette nature, et que nous ne sommes pas assez aveugles pour nier les avantages que présentent un grand nombre d'institutions étrangères à l'esprit religieux.

Mais, tout en payant à ces œuvres le juste tribut de notre vive sympathie, si nous les considérons comme étrangères à la charité et dues simplement à la compassion instinctive, nous devons reconnaître que leur action se borne à l'assistance corporelle, à l'effet immédiat. On n'envisage guère que le mal présent; si parfois on veut remonter vers la source, on ne porte pas ses recherches au-delà de la première cause matérielle que l'on découvre. Semblables aux *boîtes de secours* qui servent à ramener à la vie un grand nombre d'asphyxiés, mais qui n'empêchent pas les chutes dans les rivières; semblables encore à l'ambulance qui, au jour de la bataille, panse les blessés, mais ne saurait détourner la direction d'un seul boulet ennemi, les institutions purement humanitaires ne sont pas douées de la virtualité qui prévient le mal; tout ce qu'elles peuvent faire, et certes la tâche est belle, c'est d'y porter remède une fois qu'il s'est déclaré.

Nous parlons du mal moral; nous avons surtout en vue la lèpre du paupérisme et du crime. On connaît l'impuissance de la charité légale; on sait aussi que, malgré les réformes introduites dans les prisons, les compte-rendus dénotent plutôt une augmentation qu'une diminution dans le nombre des criminels. C'est qu'il ne faut pas croire qu'en jetant de l'argent au pauvre on éteint la mendicité, ni que de rendre plus doux ou plus sévère le régime d'une prison doit transformer le condamné en honnête homme, comme si le cœur devenait pâte plus maniable sous les verroux que sur les bancs de l'école.

Ces graves questions ne peuvent nous arrêter ici; nous les avons touchées uniquement pour montrer que nous avons toujours présente à la pensée la filiation de la misère et du crime, et, par contre, la corrélation entre les établissements dont la base est de secourir la misère et ceux qui veulent prévenir les crimes en corrigeant les criminels. Et parmi ces dernières institutions, nous écartons encore de cet article celles qui s'occupent du condamné pendant qu'il subit sa peine, et nous nous arrêtons exclusivement au patronage du libéré.

Le patronage s'exerce au moyen de deux actions diverses : l'une, sur les personnes qui peuvent être utiles au libéré; l'autre, sur les libérés eux-mêmes.

Dans l'un comme dans l'autre cas, abstraction faite du mérite personnel du patron, nous pensons que l'influence morale de celui-ci sera en raison inverse de la part qu'il prend à l'administration des prisons et des rapports qui le rattachent à l'autorité judiciaire ou au gouvernement.

Si le patronage est une institution gouvernementale, l'esprit d'opposition, tant de mode aujourd'hui, portera chacun de nous à se mettre en garde contre tout ce qu'on voudra exiger; et l'autorité n'aura d'autre moyen, pour réunir des patrons, que de les enrégimenter comme la garde nationale ou d'en faire des fonctionnaires publics, comme les jurés. Nul ne pourrait s'y soustraire. On aurait alors un patronage imposé, une philanthropie obligatoire, une œuvre de dévouement forcé, une taxe des libérés plus vexatoire que la taxe des pauvres; car celle-ci du moins ne requiert que de l'argent, et celle-là nous prendrait notre temps, plus précieux mille fois.

Quant aux libérés, on sait avec quelle défiance ils regardent les formes administratives et légales, alors même qu'elles n'ont d'autre but que de les protéger charitablement. Tout leur semble surveillance, espionnage; et l'homme bienfaisant qui leur sacrifie des heures enlevées aux soins de sa famille, à des occupations d'importance majeure, leur apparaît comme agent de cette police dont la seule idée les met en émoi.

Voudrions-nous dire que le patronage ne doit avoir aucune relation avec le gouvernement, et qu'il faut en écarter les hommes que leur haute capacité y rattache? Non, certes. Un fonctionnaire, quelque haut placé qu'il soit, ne cesse pas d'être homme; il n'a pas abdiqué son individualité, ni renoncé à jouir de l'existence en faisant personnellement du bien à ses semblables. D'ailleurs nous avons reconnu, dans le patronage, deux actions diverses, et nous y apercevons de même deux parties bien différentes, dans lesquelles le même homme peut alternativement se montrer, tantôt comme administrateur de l'association, et tantôt comme ami ou protecteur du libéré.

En effet, se trouvant en rapport avec les divers ministères d'un gouvernement, et particulièrement avec ceux de la justice et de l'intérieur, le patronage, dans la partie que nous appellerons matérielle, doit être composé de personnages qui, par leur rang, leur emploi, leur éducation, leurs lumières, sont le plus propres à concevoir un plan dans son ensemble, à en coordonner le détail, à juger ce qu'il convient de faire en faveur du détenu, avant et après sa libération. Une foule de soins incombent à la partie matérielle ou administrative du patronage. S'agit-il d'un enfant? Ce petit malheureux ignore fréquemment quels sont les auteurs de ses jours, quel est le lieu de sa naissance; *heimathlos*[1]; le patronage lui doit un état civil. Appartient-il à des parents vicieux dont la funeste influence l'a perdu? montre-t-il un penchant irrésistible pour cette vie vagabonde où l'enfant trouve un charme étrange à se rouler par terre, à manger furtivement une poignée de haricots frauduleusement soustraits pendant la distribution d'un bureau de bienfaisance, à dormir blotti contre un petit camarade sur la marche d'un escalier, ou étendu sous une arche du pont de Neuilly? Le patronage doit le transporter dans les champs, sur mer, à l'armée; et maints exemples prouvent que tel qui aurait croupi dans la fainéantise, ou qui n'aurait jamais pu faire tout au plus qu'un très-mauvais industriel, devient un bon soldat, un marin intrépide, un laboureur honorable.

Plusieurs pages suffiraient à peine pour la nomenclature des services que la partie administrative du patronage peut rendre à ces petits êtres à intelligence dégradée, à nature débilitée par les privations, la souffrance et l'inconduite. Car ne pensez pas que vous ayez toujours affaire au gamin de Paris, vif, alerte, prompt à comprendre, à exécuter, et fertile en expédients; celui-là, quand vous lui avez fait connaître le bien, il s'y attache avec ardeur, et vous le voyez grandir aussi honnête et laborieux qu'il eût été criminel si votre main amie ne l'eût arrêté sur la pente du vice; vous avez, la plupart du temps, à vous occuper d'un individu sans énergie aucune, qu'un souffle pousse au mal

[1] *Heimathlos*, mot allemand signifiant *sans patrie*, employé pour désigner un nouveau genre d'infortunés que le progrès de la civilisation a fait découvrir. Aucun pays ne voulant le recevoir, l'existence de l'*heimathlos* n'est qu'une succession de bannissements.

comme au bien, ou d'une créature apathique n'ayant d'autre souci que de vivre, si tant est qu'elle s'en soucie; d'un obstiné qui va toujours à l'encontre de vos conseils; d'un petit patelin qui se joue de votre bonté, ou, parfois, d'un sujet stupide, esclave de la paresse, de la boisson, d'une grossière sensualité: les scrofules, les maladies de la peau et de la tête rendent encore plus dégoûtante une masse informe, un corps rabougri, que des jambes débiles ne soutiennent qu'en chancelant. A quelle sorte d'état pouvez-vous attacher ce triste rebut de la nature? Quel maître, quel chef d'atelier voudra le recevoir? Voilà pourtant l'écolier qui vous arrive tout frais moulu, sortant de l'école correctionnelle; qu'en ferez-vous? Pas un parent, pas un être au monde ne veut le recevoir, et son billet de sortie de prison n'est pas un passeport qui lui fasse ouvrir par exception les hospices encombrés de pauvres, fermés à des malades qui auraient plus de droits que lui d'y être admis. Si le patronage ne lui offre un refuge, il n'en peut trouver que par une nouvelle condamnation.

Les adultes, les hommes âgés réclament des soins d'une autre espèce. Il faut réconcilier un fils avec ses parents, un père avec sa famille; il faut légitimer des unions, rompre des liens scandaleux, légaliser des actes, apaiser des haines, ménager des réconciliations; il faut, avant tout, préparer les voies pour que le libéré puisse vivre. La chose serait faisable s'il suffisait de vaincre le préjugé qui le repousse: grâce au ciel, l'humanité n'est pas bannie de ce monde; de lui procurer du travail: l'ouvrier laborieux n'en manque guères; de lui faire gagner un salaire convenable: l'artisan sobre et habile dans son état est en général assez rétribué pour vivre honnêtement. Mais ces condamnés ne sont autres que les enfants que nous venons de voir et qui ont grandi avec leurs défauts et leurs infirmités; la seule différence, c'est que l'habitude du crime et du vice étant chez eux plus enracinée, a été moins que chez les enfants modifiée par quelques années d'incarcération. Vous rencontrez une mollesse, une lâcheté insurmontable, une exigence qui vous ébahit et vous lasse; un orgueil d'autant plus ridicule et repoussant qu'il s'élève de la fange et semble s'en targuer. Tels sont, à divers degrés et à quelques exceptions près, les hommes que vous devez pouvoir caser dans des circonstances telles qu'ils puissent tourner au profit de la société la faible dose de capacité qui leur est départie; et, malheur à vous si vous ne réussissez pas! bientôt leur ineptie même leur fera déployer une effrayante puissance de subversion.

Cet aperçu de la partie administrative du patronage suffit pour convaincre que l'esprit de la vocation ne saurait être insufflé par un réglement ni prescrit par un ordre du jour. Il faut même au patron quelque chose de plus encore que le savoir, le rang, la fortune, les hautes capacités: il lui faut de l'âme.

Une autre tâche, non moins difficile, appartient encore exclusivement à la partie administrative de l'œuvre: c'est le choix des membres de la société, la distribution des emplois, l'organisation des comités, la rédaction des réglements qui doivent les régir et déterminer leurs rapports avec le gouvernement. Pour que la société de patronage retire de ces derniers rapports tout le fruit qu'elle peut en attendre, il est indispensable que l'autorité supérieure intervienne comme protectrice dans la rédaction des statuts et des réglements. L'union de la partie administrative du patronage avec l'autorité nous semble donc éminemment utile et même indispensable au succès de l'œuvre. Selon nous, la société de patronage, placée dans les conditions les plus favorables, sera celle qui comptera dans son sein les membres que d'autres fonctions rapprochent le plus de l'autorité supérieure.

Ce qui est vrai pour la partie administrative ne l'est plus pour la partie que nous avons appelée morale.

L'office de celle-ci n'est pas d'organiser et de diriger, mais d'agir.

Il n'est plus question de préparer la voie qui assure au libéré une protection, une existence; la partie morale du patronage est la protection même: chez

elle encore se trouve l'existence désirée.

Les hommes réunis pour cette mission de charité seront sans doute liés entre eux par l'obligation de remplir certains devoirs. Mais ces devoirs doivent être dictés par les consciences individuelles et non par l'autorité gouvernementale. N'est-il pas évident, en effet, que des devoirs de cette espèce, s'ils ne sont sanctionnés par la conscience, deviennent illusoires? Et n'est-il pas également vrai que si la conscience les a imposés, la coërcition légale, au lieu de stimuler la volonté, peut devenir une entrave qui gênera l'impulsion donnée? Car, remarquons-le bien, la liberté est l'essence de la volonté. Celle-ci, à la vue d'un obstacle, s'irrite, le franchit ou le tourne; mais sa violence se calme par la facilité d'exécution : bien plus, si vous lui commandez ce qu'elle aime, vous risquez souvent de le lui faire haïr.

En établissant dans le patronage deux branches distinctes, en scindant la partie morale de la partie administrative, nous l'avons déjà expliqué, nous n'entendons pas que les hommes éminents attachés à la dernière restent étrangers à la première; mais celle-ci a une tâche toute spéciale; et même, dans notre pensée, le nom de patron ne convient plus aux personnes qui la remplissent; car pour obtenir sur les libérés une influence réformatrice, ces personnes doivent se trouver avec eux en contact presque habituel, et dans une sorte d'intimité. C'est donc parmi les artisans, les honnêtes ouvriers, les petits agriculteurs que l'on rencontrera le plus grand nombre de ces hommes d'élite; le nom de *guide* nous paraîtrait mieux approprié pour exprimer l'influence directe et persuasive, seul moyen d'action dont ils doivent disposer, que le nom de patron. Celui-ci implique la protection d'un supérieur, et nous semble devoir être réservé pour désigner un membre de la société de patronage, en tant qu'il se borne à exercer sur ses clients une influence morale indirecte.

L'organisation des *guides* en une corporation qui aurait pour but de diriger, d'accueillir et de protéger les libérés ne nous paraît pas devoir être l'œuvre du gouvernement.

Outre les effets pernicieux qu'une apparence de contrainte produit sur le patron comme sur le patroné, l'intervention gouvernementale en occasionne un autre, qui fait à cette œuvre un tort irréparable : le public y voit une sollicitude au moins intempestive en faveur de coupables flétris par les tribunaux, et tout ce qui se fait pour eux lui semble être au détriment de l'honnête indigence. Il faut en effet reconnaître qu'il y a quelque chose de bizarre dans le droit qu'une peine infamante donne à une protection toute spéciale du gouvernement. La multitude conçoit bien, sans pourtant s'en rendre logiquement raison, qu'il ne sied pas au pouvoir de s'attendrir sur l'avenir du libéré, et de s'ingénier pour appliquer des remèdes aux maux qui dérivent inévitablement d'une juste condamnation, une fois subie. Quand il a versé l'opprobre sur le libéré, le pouvoir a mauvaise grâce à nous l'imposer comme un être pur :

« Dieu seul peut à la fois et blesser et guérir. »

Ce qui, de la part du pouvoir temporel, serait impossible, la religion l'accomplit avec la plus grande facilité.

La religion, c'est-à-dire l'expression visible de la charité, de l'amour du prochain par amour de Dieu, résout le problème. Avec elle, plus le malheureux est avili, et plus il émeut les entrailles de la charité.

L'idéal, la poésie du patronage serait une réunion de personnes embrasées du feu de l'amour divin. Les turpitudes des libérés ne leur apparaîtraient que comme des immondices qui étouffent de leur poids infect une âme plus belle peut-être que telle autre dont l'enveloppe corporelle est l'objet de notre culte; dès lors ces personnes pieuses, sans s'arrêter aux apparences, n'auraient qu'un but, qu'une pensée : de ramener leur frère déchu à sa dignité première.

Certes, un tel plan, qui pourrait à peine être supposé réalisable dans les féeries phalanstériennes, n'est qu'une utopie dans notre milieu de civilisation. Toutefois il est bon de le prendre pour

point de mire. Sachant la ligne que nous devons suivre, nous ne marcherons plus à l'aventure. Signalons encore, pour plus de sûreté, le point dont l'œuvre du patronage doit s'éloigner : C'est celui où elle prendrait l'allure de *surveillance de police,* mesure fatale, mais nécessaire, qui, par le caractère pénal dont le législateur a dû l'empreindre, marque du sceau de la réprobation le malheureux qu'elle enveloppe dans ses rêts.....

Ce n'est pas trop de ces deux jalons pour nous guider dans une route encore mal frayée et semée d'écueils. L'incertitude de la marche de nos devanciers ne nous invite guère à les suivre.

Les uns envoient le pécule du prisonnier au maire ou au syndic du lieu où on le dirige. Ce fonctionnaire veille sur le libéré et rend compte de sa conduite à l'association. Si le libéré veut changer de commune, le même fonctionnaire l'adresse à un de ses collègues, et par ce moyen bien simple on ne le perd jamais de vue. Les autres suivent la même marche, au moyen des pasteurs et des curés. Au premier abord, les maires, les pasteurs, les curés paraissent en effet devoir être les patrons naturels de leurs administrés, de leurs paroissiens. Mais il faut comprendre que les fonctionnaires publics et les ecclésiastiques doivent déjà à leurs administrés secours, protection, surveillance. Ce n'est là pour eux autre chose que le devoir de leur emploi. Le patronage demande quelque chose de plus que l'exercice ordinaire des devoirs du maire et du curé; et ceux-ci ne pourraient donner à la classe des libérés les soins tout spéciaux que l'institution demande, sans que leurs fonctions en souffrissent. Au surplus, les maires tiennent par leur place à l'autorité judiciaire et ils ne peuvent guère intervenir dans les intérêts privés des patronés sans paraître pratiquer cette surveillance de police dont nous avons reconnu la pernicieuse influence. Quant aux ecclésiastiques, ils n'ont pas, il est vrai, de compte à rendre à la police; mais leur caractère en fait nécessairement des censeurs importuns aux yeux d'hommes qui se croient exempts de tout reproche, s'ils ne sont ni arrêtés ni traduits.

Quelquefois on met l'œuvre du patronage sous la protection directe du gouvernement qui nomme lui-même les comités, les préside à des séances solennelles, entend leurs comptes rendus et favorise leurs opérations. Il faut convenir que l'accord parfait du gouvernement avec les comités donne à ces derniers beaucoup de considération et de force morale; mais le libéré y voit trop la surveillance qu'il redoute, aussi la fuie-t-il par toutes sortes de prétextes.

D'autres fois on forme un comité directeur. On fait un appel à des souscripteurs, à des patrons. Une administration habilement organisée veille à une prudente distribution de vêtements, d'argent, de secours de tout genre, et pourvoit avec zèle selon les circonstances aux soins moraux et religieux que l'ignorance des patronés demande ordinairement. Ici on ne touche plus à la *surveillance*, et c'est un progrès. Mais on se heurte contre un autre écueil. Le libéré voit dans le patronage une institution qui a contracté l'obligation de le nourrir et de l'entretenir. Son titre de patroné à la main, il vient réclamer des secours ainsi qu'un rentier son terme; et comme ce que vous lui donnez est toujours inférieur à ce qu'il attend, loin de vous savoir quelque gré de vos sacrifices, il se regarde comme frustré de tout ce que vous ne faites pas. Tel est, au reste, le vice inhérent à toute autre institution philanthropique. Dès qu'un bureau de bienfaisance vient à s'ouvrir, de quelque nature que ce soit, le pauvre y voit la création d'un capital à son usage. Les dons qui en proviennent excitent sa cupidité, jamais sa gratitude. Etrange combinaison, qui convertit les largesses en semences de discorde! Tandis que l'aumône, sagement répartie, doit unir le riche au pauvre par le bienfait et le pauvre au riche par la reconnaissance.

Enfin quelques associations rebutées des mécomptes qu'elles éprouvent par la mauvaise conduite de leurs clients, se décident à ne protéger réellement que les libérés qui acceptent volontairement leur tutelle. A Genève, par exemple, on les divise en trois catégories d'inspec-



tion, 1° directe, 2° indirecte et 3° purement statistique. Dans cette dernière sont rangés ceux qui ne veulent pas, ou qui ne peuvent pas être patronés. La tâche du comité est par là de beaucoup restreinte; elle devient plus facile et s'exécute avec un succès apparent bien fait pour stimuler le zèle. Mais comme l'individu qui refuse le patronage est presque toujours celui pour qui ce frein serait le plus nécessaire, on est tenté de croire que l'influence du comité ne s'étend guère que sur ceux qui se conduiraient tout aussi bien sans lui et l'on élève des doutes sur la part qui lui revient dans les résultats favorables que présentent ses comptes-rendus.

Au reste, le patronage des *condamnés libérés* est, pour la France du moins, une question qui nous semble purement spéculative. Il s'agirait de recueillir et d'incorporer dans nos familles 60 mille individus [1], dont cinq mille forçats connus par leurs audacieuses récidives [2]. Avant de tendre la main à ces hôtes dangereux, avant de les embrasser comme frères il faut deux choses : la première, que les prisons nous les rendent moins mauvais qu'ils n'y sont entrés; la seconde, plus difficile, plus longue à obtenir, qui ne dépend ni des chambres ni des ministres, c'est d'amollir un peu nos cœurs.

Mais il est une classe de libérés pour laquelle les sympathies sont plus facilement éveillées et que la détention a très-certainement rendus comparativement plus sages : ce sont les jeunes gens traduits avant l'âge de seize ans, le plus souvent comme vagabonds; quelquefois pour simple maraudage, rarement pour un vrai délit; acquittés comme ayant agi sans discernement, mais néanmoins incarcérés en vertu de l'article 66 du Code pénal, d'après lequel le petit accusé « peut, suivant les circonstances, être remis à ses parents ou conduit dans une maison de correction pour y être élevé et détenu pendant tel nombre d'années que le jugement déterminera et qui toutefois ne pourra dépasser l'époque où il aura accompli sa vingtième année. »

Près de 3000 individus composent cette classe en France.

A l'expiration de leurs peines, ces enfants, pour avoir grandi, n'en sont pas moins pauvres, orphelins ou, circonstance plus fatale! fils de parents dénaturés. S'ils ont appris l'ébauche d'un état, cet avantage est plus que contrebalancé par la tache dont la prison les a souillés. Au surplus, leurs facultés s'étant développées avec l'âge et le contact des adultes, ils rougiraient de croupir dans la classe des mendiants et des vagabonds; eux aussi veulent progresser, ils aspirent à un grade plus élevé, et ils gagnent bravement le diplôme de voleur : ce titre résonne à leur oreille comme ferait à la vôtre le mot honneur. Ils se redressent fiers de leur nouvelle vocation. Aussi, ces malheureux ont-ils longtemps été proverbialement appelés « pépinière des bagnes. »

Nous sommes heureux de pouvoir dire que cet état de choses n'est plus aussi général. Depuis une douzaine d'années, on a commencé à s'apercevoir de l'immense avantage social qu'il y aurait à greffer ces plants sauvages; on a compris qu'il fallait avant tout empêcher le jeune détenu de se corrompre davantage par le contact des hommes pervers que les prisons renferment, et placer les jeunes libérés dans d'autres conditions que celles qui les avaient entraînés à la mendicité et au vagabondage, et qui, aujourd'hui les pousseraient au vol. Des modifications salutaires ont été apportées dans le régime intérieur des prisons; des sociétés de patronage se sont formées pour recueillir les enfants au jour de leur libération, les placer, en

[1] Ces chiffres sont pris d'après le « *compte général de l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année* 1841, *présenté au Roi par le Garde des Sceaux, ministre secrétaire d'état au département de la justice et des cultes,* » en supposant que le nombre des libérés balance celui des condamnés,

En 1841 { Nomb. des cond. en c. d'ass. :	5,016.	Tabl. n° 5, p. 4.
Id. Par les trib. corr., à un an et au dess.	6,831.	Tabl. n° 74, p. 115.
Total.	11,847 par an.	

Supposant la durée du patronage être de cinq ans, on a 59,234 individus.

[2] En 1841, les cours d'assises ont condamné aux travaux forcés 1,108 individus, en supposant qu'un pareil nombre sorte annuellement des bagnes, c'est 5,540 au bout de 5 ans.

apprentissage et les entourer des soins, des secours que, mieux partagés du sort, ils auraient trouvés dans leurs familles. Paris, Lyon, Rouen, Marseille, Bordeaux, renferment de pareilles associations, et l'on se félicite des succès qu'elles obtiennent. Il est indubitable qu'elles détournent un grand nombre d'enfants de la route du crime ; ce résultat n'est pas contesté, la question n'est que du plus au moins.

Nous allons nous borner à quelques détails relatifs à la société fondée à Paris ; mais comme celle-ci agit sur une plus grande échelle que ne le font les autres, ce que nous en dirons suffira pour faire connaître ce qui se passe ailleurs dans le même genre.

L'action du patronage à Paris se prépare déjà pendant la détention et par les soins de l'administration supérieure. Le nom même du lieu où les enfants sont renfermés indique les vues d'amélioration que l'on a sur eux : ce n'est pas une *prison*, c'est une *maison d'éducation correctionnelle*. Des professions leur sont enseignées ; ils reçoivent une instruction intellectuelle, une éducation morale et religieuse, et toute communication dangereuse est interdite. Des membres de la société de patronage, avec le titre de *délégués*, sont admis auprès des jeunes reclus, et provoquent, au temps opportun, l'abrégement de leur détention : mesure importante, qui donne au patronage une face toute nouvelle, et dont nous allons bientôt faire connaître le mécanisme et les effets.

La société de Paris ne prend sous sa tutelle que les enfants qui sortent des maisons correctionnelles de cette capitale, et ne s'en charge que pour trois ans : ces restrictions n'empêchent pas qu'elle n'ait annuellement près de 400 pupilles.

On conçoit que les réflexions que nous avons faites à l'occasion du patronage des condamnés libérés, ne sont plus applicables lorsqu'il s'agit d'enfants qui n'ont pas été condamnés et dont tout le crime est dans la misère, ou parfois dans l'inconduite de leurs parents. Mais une autre circonstance, à laquelle nous avons tout à l'heure fait allusion, place cette institution dans une situation tout à fait exceptionnelle ; c'est que, d'après l'article 273 du Code pénal, un vagabond, après un jugement même passé en force de chose jugée, peut être libéré s'il est cautionné par une personne solvable. Les enfants *non condamnés* ne pouvaient naturellement pas être traités plus rigoureusement que les adultes *condamnés* ; aussi, le gouvernement autorise-t-il leur mise en apprentissage avant l'expiration du terme de la détention fixée par le jugement d'*acquittement* et de renvoi dans une maison de correction.

Quant au mode de procéder, il n'est pas encore légalement déterminé. Le projet de loi présenté aux chambres à la dernière session et renvoyé à celle qui s'ouvre, renferme à ce sujet un article ainsi conçu :

« Les enfants condamnés en vertu de l'article 69 du Code pénal et les enfants détenus en vertu de l'article 66, pourront être placés en apprentissage, soit chez des cultivateurs, des artisans et des industriels, soit dans des établissements consacrés à leur éducation, avec la réserve expresse, pour l'administration, du droit d'ordonner leur réintégration dans des maisons spéciales ou dans des quartiers distincts des maisons d'emprisonnement. »

A quoi la commission chargée d'examiner le projet propose d'ajouter :

« La mise en apprentissage et la réintégration auront lieu en vertu des ordres de l'administration et sur l'avis de l'autorité judiciaire. »

Les débats amèneront sans doute quelques autres modifications. On sentira que l'abrégement de la peine peut avoir tout autre motif que celui de la mise en apprentissage du petit détenu. Il est possible que celui-ci se trouve déjà ouvrier, qu'il entre dans une place de domestique de ville ou de campagne, qu'il ait retrouvé des parents dans l'aisance ou acquis des droits à une succession ; il peut aussi avoir telle maladie qui réclame certains soins que la maison ne saurait donner : tous ces cas se présentent plus ou moins fréquemment. Puisque l'enfant doit être remis à la société de patronage ou à la maison spéciale qui le réclame, pour-

quoi la loi entrerait-elle dans le détail des motifs? Ne suffirait-il pas de dire que l'administration pourra confier à la société de patronage les enfants que celle-ci demandera pour leur faire achever leur éducation correctionnelle, et ne conviendrait-il pas que la réintégration dût avoir lieu instantanément à la réquisition de la société chargée des enfants?

Quoi qu'il en soit, un nombre proportionnellement considérable de jeunes libérés, dont le temps de la détention n'est pas encore achevé, se trouve sous la tutelle de la société, qui, à la moindre faute de leur part, sollicite leur réintégration dans la maison d'éducation correctionnelle. La quantité des pupilles de cette catégorie tend à s'accroître, parce que les tribunaux, voyant le bon effet des soins donnés aux petits délinquants pendant cette période transitoire, se montrent assez enclins à étendre la durée de la reclusion, et, au lieu de faire enfermer l'enfant pour trois ou six mois seulement, ils le condamnent à trois ans et à six ans présumant bien que la société de patronage le réclamera et voulant armer cette société d'une force morale des plus efficaces; car les patronés savent très-bien que, sortis à la demande de la société, celle-ci les abandonnant, ils doivent nécessairement être réintégrés.

Dans le principe, la société pour le patronage des jeunes libérés ne recevant le détenu qu'à l'expiration de sa peine, était une œuvre de bienfaisance, étrangère à l'autorité gouvernementale; mais depuis quelques années, les sorties conditionnelles accordées aux petits patronés introduisent dans sa mission un changement notable, qui fait visiblement ressortir la double fonction que nous avons attribuée au patronage. En effet, la diminution du nombre des patronés, dont la libération est définitive, nous permet de ne regarder ceux-ci que comme des exceptions, et de considérer la société dans ses seuls rapports avec les enfants encore légalement détenus, et qui lui sont confiés par l'autorité administrative pour les élever hors de l'enceinte de la prison, tout en les tenant sous la main de la justice.

Il ne faut pas perdre de vue, et nous croyons devoir le répéter, que les enfants, dont il est ici question, ne sont pas des condamnés; ils ont, au contraire, été acquittés comme ayant agi sans discernement. Leur position n'a donc aucune ressemblance avec celle des repris de justice. Mais remarquons surtout un trait caractéristique, qui distingue de tout autre patronage celui qui nous occupe en ce moment : c'est que la libération conditionnelle ne détruit pas la qualité de *détenu*. Cette circonstance établit nécessairement entre l'administration supérieure et l'administration de la société des rapports d'une nature toute spéciale. Il faut qu'il existe entre elles unité de vues et d'action. D'une part, l'institut représente le gouvernement dans l'exécution du plan conçu pour l'amélioration des jeunes reclus, et de l'autre, il est effectivement une succursale des maisons destinées à l'éducation correctionnelle de ces mêmes enfants. Tout à la fois bras de l'autorité supérieure dans sa partie administrative, et appendice des maisons de correction dans le casement de ses pupilles, cet institut se trouve réaliser un nouveau système de pénalité, une sorte de détention libre qui ne trouve d'analogie nulle part, sinon, peut-être, dans les prisonniers de guerre relâchés sur parole.

Ainsi le patronage de Paris accomplit, mais par une autre méthode, les mêmes intentions que les colonies agricoles de Mettray, de Marseille, de Bordeaux. On sait que ces établissements sont autorisés à choisir dans toutes les maisons centrales de la France les jeunes gens qui paraissent le plus propres à la colonisation, et qui leur sont livrés sans contrôle. Le gouvernement met en eux une entière confiance, et ils la méritent. Dès lors les enfants achèvent le temps de leur captivité dans les travaux des champs ou des divers ateliers de la colonie; ils en sortent industriels aussi bien qu'agriculteurs. Là, tous ces petits sujets de la justice vivent en commun, en pleine campagne, sans murailles, sans gardes; et, grâce à l'influence incessante et paternelle des habiles administrateurs, cette agglomération d'êtres voués naguère à la chaîne ou à

l'échafaud est convertie en une nombreuse famille d'enfants dociles, disons plus, d'enfants vertueux, dont l'éducation professionnelle, morale et religieuse se fait sous les yeux et par les soins mêmes des généreux fondateurs.

L'association de Paris ne choisit pas ses pupilles; elle prend, sans exception, dans les maisons d'éducation correctionnelle de la Seine, tous les jeunes détenus que les colonies agricoles n'en ont pas enlevés; et, au lieu de les réunir, comme ces dernières, dans une ferme, elle les dissémine, selon la vocation des individus, dans divers ateliers, chez différents maîtres de Paris et de la province, sans se borner à aucun genre de profession, mais tendant toujours à ramener à l'agriculture les jeunes bras dont la prive la funeste progression illimitée de l'industrie manufacturière.

Un parallèle intéressant pourrait être fait entre ces deux modes d'éducation corrective; mais, avant de l'établir sur des données certaines, quelques années d'expérience sont encore nécessaires. D'ailleurs ces instituts sont encore en voie de perfectionnement, et chaque jour des améliorations y sont introduites. Dans le patronage dont nous nous occupons ici exclusivement, des modifications majeures sont attendues. Par exemple, il existe une disposition administrative qui rétrécit le cercle des opérations de cette œuvre : le jeune détenu est aujourd'hui propriétaire du pécule que son travail produit durant sa détention; et si, à l'expiration de sa peine, il ne veut pas se soumettre au patronage, l'administration est obligée de lui compter le montant de sa masse. Aussi arrive-t-il fréquemment que, lorsqu'un enfant achève à la Roquette une détention assez longue, des parents intéressés, voulant s'approprier une somme que leur avidité grossit toujours à leurs yeux, viennent dire qu'ils n'ont que faire de la protection que leur offre la société; ils emmènent leur enfant, et dissipent la masse. La société a reçu un pupille de moins, et bientôt la prison s'ouvre à un nouveau récidiviste.

Puisque la loi sur les prisons déclare que le produit du travail des condamnés appartient à l'Etat, pourquoi le pécule, dont l'administration veut bien se dessaisir en faveur du jeune délinquant, ne serait-il pas remis à la Société, à la charge pour celle-ci de ne l'employer qu'à l'avantage de son patroné? Cette simple mesure maintiendrait tous les jeunes libérés sous l'influence corrective du patronage, déjoueraient les calculs sordides de certains parents, et le goût de la dissipation chez quelques enfants.

Il est une amélioration plus importante, mais aussi bien plus difficile à réaliser, que réclame impérieusement l'organisation du patronage pour les jeunes détenus de la Seine : c'est l'établissement d'un lieu d'asile destiné à recevoir les enfants qui se trouvent momentanément sans place. En théorie, cet événement ne devrait pas arriver. Trois mois avant la sortie du jeune détenu, un comité de placement a fait une enquête sur son compte; une place d'apprenti lui est assurée, et un patron que la Société prend soin de lui donner, doit aller le prendre à la maison d'éducation correctionnelle pour le conduire au maître qui lui est désigné, et chez lequel il est nourri et couché pendant toute la durée de son apprentissage. On ne voit pas le besoin d'un lieu intermédiaire entre la prison et l'atelier. Mais en pratique c'est bien différent. Le petit libéré ne convient pas toujours à la personne à qui on le remet : il faut aviser au moyen de le caser ailleurs. Quelquefois, après avoir été admis sans difficulté, il est renvoyé au bout de quelques jours, de quelques mois peut-être, ou par sa faute, ou par des circonstances imprévues. D'autres fois un enfant devient malade, trop pour rester chez son maître, pas assez pour être admis dans un hospice. Bien d'autres cas encore, dont l'énumération serait ici sans objet, mettent en défaut toutes les précautions prises par le patron, et une moyenne de dix à douze patronés pourrait être journellement sur le pavé.

La Société n'a encore d'autre moyen de parer à cet inconvénient que de loger dans des garnis les petits ouvriers

momentanément sans emploi. Si l'on réfléchit un moment à tous les dangers qui menacent ces enfants livrés à eux-mêmes dans des lieux où se rencontrent tous les genres de séductions; si l'on calcule combien de rechutes ont dû résulter de ce vice d'organisation, on a droit de s'étonner du succès soutenu de l'œuvre du patronage, et l'on se demande quels beaux résultats ne doit-on pas en attendre une fois que les changements que nous venons d'indiquer y auront été introduits.

La Société de patronage reçoit du gouvernement les jeunes détenus comme les colonies agricoles les reçoivent, c'est-à-dire sans contrôle. Elle les suit partout : dans Paris, au moyen de ses membres résidants; en province, par ses membres correspondants; et la libération définitive ne rompt pas toujours les liens qui attachent le pupille à son patron. Le joug obligatoire du patronage est transformé en un échange de bienfaisance et de reconnaissance.

Envisagée sous l'aspect où nous venons de la présenter, la Société de patronage pour les jeunes détenus est plutôt une œuvre d'utilité publique que de bienfaisance particulière. Sans doute, donner à la partie la plus infime de la génération naissante, l'éducation professionnelle qui lui manque, c'est bien là un acte de bienfaisance; mais élever ces enfants au moyen d'une combinaison telle, que, tout en les rendant libres, on exerce sur eux presque le même empire que s'ils étaient sous les verroux; les forcer, dans cet état, à surmonter leur paresse habituelle, leur goût prononcé pour le vagabondage et leurs autres mauvais penchants : c'est là un service immense rendu à l'humanité et qui ne peut s'opérer que par les efforts d'hommes dévoués, soutenus par la protection du gouvernement.

Ainsi, pour la part qu'y prend l'autorité administrative, le patronage des jeunes détenus est, disons-nous, une œuvre d'utilité publique, et pas autre chose, parce que le gouvernement ne fait pas directement les œuvres de bienfaisance; il les protége, il les provoque : c'est tout ce qu'il peut, tout ce qu'il doit faire. Quant à la part que les hommes privés prennent au patronage, c'est la bienfaisance, c'est la charité, c'est une œuvre étrangère à toute contrainte gouvernementale parce que la charité, l'amour vit de liberté.

Maintenant on aperçoit ici, d'une manière bien tranchée, les deux parties que nous avons reconnues dans le patronage en général. D'abord, la partie administrative fonctionnant de concert avec l'autorité supérieure, et les patrons proprement dits constituant l'association et exerçant une haute surveillance sur les jeunes détenus, leurs clients, placés en apprentissage par leurs soins; ensuite, la partie morale, et qui est plus particulièrement l'œuvre des guides que les patrons ont donnés à leurs jeunes pupilles et qui se rencontrent le plus souvent dans la classe ouvrière et industrielle.

Mais ici le patronage apparaît sous un aspect grandiose et promet, dans le grand problème du bien-être de l'humanité, des effets bien autrement sensibles que ceux dont nous avons connaissance. Sa tâche prend un développement dont nous ne saurions prévoir la portée; elle dépasse le pupille, elle s'étend jusqu'au guide, et l'actionnant plus directement que le patroné, elle pénètre et agit au centre même du mal et du bien moral : au foyer domestique des classes laborieuses. Quelle haute mission réparatrice le patron n'a-t-il pas à remplir? intermédiaire entre le jeune infortuné qu'une prévention, hélas! trop bien fondée, fait repousser comme étant d'un contact dangereux, et les honnêtes artisans qui seuls peuvent fournir au petit paria le moyen de se réhabiliter, il excite, il encourage, il cultive la bienfaisance en même temps que la reconnaissance. Lorsque par son influence une famille accomplit un simple devoir de charité, en faveur d'un seul enfant, il peut se dire qu'elle contribue à un progrès immense dans la voie de l'amélioration sociale. Que toutes les familles suivent l'exemple de celle-ci, la misère et le crime disparaîtront avec l'égoïsme qui les engendre.

G. W.

Littérature historique de l'Arménie.

HISTOIRE D'ARMÉNIE, PAR JEAN VI, DIT JEAN CATHOLICOS;

TRADUITE PAR SAINT-MARTIN.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

§ III. Comment Jean VI envisage l'histoire du christianisme en Arménie. — Point de vue chrétien dans lequel est écrit son ouvrage; persévérance des Arméniens dans la foi; empire des traditions religieuses; influence de la hiérarchie sacerdotale. — Idées de Jean VI sur la marche des événemens historiques.

Je vais maintenant m'occuper exclusivement de l'Histoire du Christianisme en Arménie en montrant comment Jean VI l'a envisagée. A partir de l'époque de la conversion des Arméniens, les destinées de leur Église constituent la vie même de la nation qui ne serait pas comprise et bien jugée si l'on faisait abstraction des points de vue religieux. Avant de présenter les idées que se fait le patriarche des devoirs de l'historien et ses vues sur la marche et les vicissitudes des choses humaines, je rapporterai quelques faits de l'histoire religieuse de l'Arménie qui mettent à découvert la pensée de l'écrivain, et je m'attacherai ensuite à prouver d'après son témoignage l'influence exercée par le sacerdoce dans tous les degrés de la hiérarchie sur le caractère moral du peuple Arménien.

Jean VI, comme tous les historiens de l'Arménie, accorde une attention spéciale aux événements qui touchent au sort de leur Église qu'ils regardent comme une des filles aînées de la prédication apostolique. Il a soin de rapporter l'heureux présage de la conversion des Arméniens que renfermait la réponse favorable du Sauveur à la lettre d'Abgare, roi d'Edesse; il dit que la divine lettre est encore conservée de son temps dans cette ville. Il raconte avec confiance comment, « après l'ascension du Sauveur des hommes, l'apôtre Thomas envoya le disciple Thaddée pour guérir le roi, selon la promesse de Jésus-Christ, et en même temps il lui donna des pouvoirs pour être un envoyé évangélique. Abgare qui avait tout fait pour la gloire de Dieu s'éleva en mourant jusqu'au sommet de la tour de Sion. » Mais Sanadroug son successeur, qui s'était d'abord converti, renia bientôt la foi chrétienne, et fit mourir par l'épée le saint apôtre avec ceux qui le suivaient; le sang de l'apôtre Barthélemy, « la gloire de l'Arménie, » fut aussi répandu par le tyran, et le martyre des disciples de Thaddée acheva la consécration d'une terre nouvelle au Dieu de l'Evangile [1]. L'historien nous transporte rapidement à la fin du 3e siècle où s'accomplit en peu d'années la conversion de toute l'Arménie avec celle du roi Tiridate; il rapproche avec bonheur la destinée miraculeuse d'un jeune prince échappé à la destruction de sa famille, remontant par son courage sur le trône des Arsacides, et celle d'un enfant sauvé aussi d'une mort précoce par la faveur divine, envoyé de Dieu pour appeler Tiridate et son peuple à la vérité; tous deux étaient réservés à l'accomplissement d'une grande œuvre; ils étaient les exemples vivants de la miséricorde divine qui envoie à un prince idolâtre le fils du meurtrier de son père qu'il a choisi pour apôtre, et le rend docile à cette voix si connue [2]. Jean VI emploie des paroles solennelles pour annoncer la grande révolution opérée par les prédications de Gré-

[1] Voir le numéro précédent ci-dessus, p. 373.

[1] *Hist. d'Arménie*, ch. XIII, p. 27-30.

[2] Anag, père de Grégoire, avait assassiné Khosroès, père de Tiridate, à l'instigation d'Ardaschir usurpateur du trône de Perse. — *Ibid.* p. 30-31.

goire, qui délivra l'Arménie du paganisme et s'assit sur le trône des saints apôtres Barthélemy et Thaddée : « Par sa sainteté, dit-il, il devint notre premier pontife, notre premier ministre, et, pour ainsi dire, notre père, selon l'Évangile. » Ensuite il passe rapidement en revue les travaux apostoliques des patriarches qui ont succédé à saint Grégoire l'Illuminateur, mais il s'étend d'un autre côté davantage sur les bienfaits dus au gouvernement spirituel de Nersès Ier, surnommé le Grand (340-74). C'est le moment où le christianisme portait ses fruits d'amour et de charité dans l'Église d'Arménie, où la vie monastique qui avait peuplé les solitudes de la Thébaïde et de la Palestine fut transportée au sein d'une chrétienté naissante qui en comprit les avantages temporels [1] : « La racine de la barbarie fut arrachée, dit Jean VI, et l'on sema en sa place la miséricorde pour le soulagement des pauvres, pour la consolation des hommes affligés d'infirmités corporelles, des lépreux, de ceux qui ont des ulcères et de ceux qui sont malheureux ou sans force. Des secours furent préparés pour eux dans les villes et les campagnes, et on ne les laissa pas sortir de leur terre natale. On établit des monastères, des lieux d'hospitalité, des hôpitaux, des asiles pour les pauvres dans les bourgs, dans les villages et même dans les déserts et dans les solitudes. On fit bâtir des ermitages et des cellules isolées dans les environs des monastères, et l'on chargea de veiller à la conservation et à la garde des morts ceux qui étaient voisins des lieux d'inhumation. C'est ainsi que notre pays fut habité par des citoyens doux et non par d'affreux barbares. Cet ordre admirable couvrit de gloire le roi et les *nakharars* d'Arménie. Les mœurs des religieux devinrent plus sévères ; ils s'observèrent les uns les autres, et la gloire du patriarcat fut augmentée. » J'ai rapporté sur ces faits le témoignage circonstancié de Jean VI, parce qu'il est une preuve des progrès de l'esprit chrétien en Arménie dans le siècle qui a suivi saint Grégoire. Jean attache le plus grand prix à mettre en relief les vertus des patriarches arméniens et à rendre honneur à leur mémoire en rapportant les miracles par lesquels Dieu a récompensé leur sainteté ; saint Isaac ou Sahag « avait, dit-il, des mœurs entièrement spirituelles dans un corps destiné à la mort ; il s'est assuré par ses vertus une gloire immortelle ; il a été placé dans le chœur des anges et à la droite du trône de Jésus-Christ [1]. « Mesrob sortit de cette vie dans la même année (440), six mois seulement après le patriarche Isaac [2] : « Les gardes célestes qui veillaient sur lui le firent voir resplendissant ; une lumière miraculeuse brillait au-dessus de lui et avait la forme d'une croix ; elle se manifesta aux yeux des assistants, et dura jusqu'au moment où l'on enleva le saint corps pour le porter dans le bourg d'Oschagan. Pendant cette translation, on vit encore une brillante lumière en forme de croix qui changea sur le tombeau et devint invisible. » Jean Catholicos ne rend pas des hommages moins éclatants au courage des martyrs ; il parle avec admiration de la mort héroïque de Vartan, général des Arméniens armés pour la défense de leur foi vers le milieu du 5e siècle.

Les opinions personnelles du patriarche arménien se font jour chaque fois qu'il s'agit du concile de Chalcédoine : il manifeste son horreur pour les Grecs qui admettent les doctrines proclamées par ce concile pour combattre l'erreur d'Eutychès. Sans que Jean VI défende expressément les principes des Monophysites qui trouvèrent de bonne heure des partisans en Arménie, il repousse l'adoption des arrêts du concile général de l'an 451, parce qu'il redoute toute tentative d'union et de rapprochement avec l'Église grecque et les Églises d'Occident ; fidèle à ce système qu'il croit nécessaire au maintien des prérogatives de son siége, il donne les plus grandes louanges aux empereurs de

[1] *Hist. d'Arménie*, ch. IX, p. 38-39.

[1] S. Isaac Ier, dit le Grand, fils de S. Nersès, occupa le siége patriarcal pendant une longue suite d'années (390-440) au milieu des circonstances les plus difficiles, et parvint à consolider l'édifice élevé par S. Grégoire.

[2] *Hist. d'Arménie*, ch. IX, p. 48-49.

Constantinople qui se sont déclarés les ennemis du concile de Chalcédoine, et il n'a que des imprécations pour ceux qui en ont admis et soutenu les doctrines. Il est curieux de lire en quels termes pleins d'exaspération il rappelle des faits qui sont déjà loin de lui[1] : « Vers la même époque (la fin du 5e siècle)[2], le pieux, le religieux, et le célèbre roi des Romains Zénon mourut étant sur le trône. Avant l'époque de son avénement, tout avait été couvert d'un voile ténébreux et épais par les odieux hérétiques. Mais Zénon rejeta le concile de Chalcédoine, dissipa les ténèbres, et fit fleurir dans l'Église de Dieu l'admirable, brillante, étincelante et véritable doctrine des apôtres. Après lui, le vaillant Anastase monta sur le trône; il fut aussi zélé ami de la vérité que Zénon, et même encore plus que lui: toutes ses actions étaient agréables à Dieu, et il était fermement attaché à la doctrine des saints Pères. On écrivit, par son ordre, des lettres circulaires qui anathématisaient tous les hérétiques et le concile de Chalcédoine. Pendant que la saine doctrine florissait dans tout l'empire romain, le grand patriarche Papgen rassembla dans la nouvelle ville où était fixé le patriarcat[3], un concile d'évêques arméniens, ibériens et albaniens, qui anathématisèrent et rejetèrent aussi le concile de Chalcédoine; ils fondèrent alors une doctrine universelle, qui avait pour base celle de saint Grégoire..... La vraie doctrine subsista ainsi pendant l'espace de 35 ans. L'impie Justinien régna après Anastase; ce fut un homme méchant, qui désirait tout détruire, tout changer, et rétablir l'hérésie du concile de Chalcédoine : il accabla de chagrins, de peines et de tourments affreux tous les saints hommes et tous ceux qui tenaient à la saine doctrine, et il plongea la sainte Église dans un abîme de sang. »

Jean tient ici le langage d'un sectaire, qui laisse à deviner combien opiniâtre devait être sa résistance à toute idée de conciliation; une telle animosité au sein de l'Arménie chrétienne est d'autant plus déplorable qu'elle était le plus souvent entretenue ou par l'ignorance du véritable état de la controverse ou par les présomptions mesquines de l'intérêt individuel. Que pouvait devenir une Église qui se séparait ainsi volontairement des autres Églises chrétiennes? Réduite à ses seules forces, isolée des progrès que faisait le christianisme dans l'Occident par le développement de ses institutions, elle devait laisser un peuple sans défense devant les ennemis du nom chrétien : tel fut le sort de l'Arménie qui tomba une des premières au pouvoir des conquérants arabes, et qui aujourd'hui encore est maintenue sous le joug de puissances étrangères par la force brutale. Si l'Arménie n'a pas renié la foi comme tant d'autres nations qui l'avaient reçue même avant elle, il faut l'attribuer à l'empire que l'Évangile y exerça sur les mœurs et le caractère du peuple dès les premiers siècles de sa conversion, et, comme on le verra plus loin, à la perpétuité d'une hiérarchie sacerdotale au milieu des dangers presque continuels du schisme et de l'apostasie; mais la véritable cause de l'affaiblissement politique de l'Arménie et de la dispersion de ses enfants, celle dont l'histoire montre à chaque page les tristes conséquences, et dont les effets semblables se font sentir jusqu'à nos jours, c'est le faux esprit d'indépendance qui a porté les chefs spirituels et temporels de l'Arménie à s'isoler du grand corps des nations chrétiennes, à refuser le secours de leurs bras et de leurs lumières en repoussant leur influence. Nous trouvons dans l'histoire de Jean VI plus d'une preuve de cette malheureuse tendance qui a ôté au principe chrétien dans l'Église arménienne une grande partie de son action et de sa force; nous découvrons dans la pensée de l'historien un grand empressement à accueillir tout ce qui

[1] *Hist. d'Arménie*, ch. IX, p. 52-53. — M. E. Boré avait déjà traduit ce passage de l'histoire de Jean VI encore inédite dans son excellent résumé sur l'*Arménie* (*Univers*, IIe vol. de la Russie), p. 46-47.

[2] Le patriarche Papgen a été à la tête de l'Église arménienne de 487 à 492; le concile qu'il présida fut assemblé sous le règne d'Anastase.

[3] La résidence patriarcale avait été transportée de Vagharschabad à Tovin par Mélidé de Manasgerd (452-87).

peut détacher davantage la nation de la communion des autres peuples; c'est en ce sens qu'il parle de la réforme du calendrier faite au 6[e] siècle sous le patriarche Moïse d'Eghivart, dans le premier synode de Tovin, réforme qui servit à établir une ère particulière aux Arméniens commençant l'an 552[1]. « Par l'ordre exprès du grand Moïse les grammairiens et les savants réglèrent à l'usage de la race de Thergoma la manière de supputer le temps. Ce travail servit aux observations scientifiques : l'on forma un calendrier perpétuel pour la nation arménienne, et l'on ne fut pas obligé de faire comme les autres nations pour les cérémonies de l'Église. » Jean Catholicos a bientôt une autre occasion de réveiller son zèle contre la prétendue hérésie de Chalcédoine; c'est quand il doit rapporter comment Kyrion, archevêque d'Ibérie, qui avait été sacré par le patriarche arménien Moïse, sépara tout à coup son Église de celle d'Arménie en adoptant les canons du concile[2] : « Vers le temps de la mort de Moïse, Kyrion s'éloigna de la fidélité qu'il devait au véritable ordre de choses et à la vraie croyance, et contraignit tous les orthodoxes qui suivaient la doctrine des saints Pères de se soumettre à l'infâme concile de Chalcédoine, dans le pays de sa juridiction. Ensuite, par sa détestable insolence, il séduisit les *nakharars* du pays et répandit promptement son horrible séduction. Cependant Moïse eut de violentes altercations avec lui; il lui adressa des paroles pieuses et de belles et excellentes exhortations pour l'arracher à son impiété, à sa détestable hérésie, et le ramener à la véritable doctrine des saints Pères. Kyrion ne voulut pas obéir; il préféra le poison au remède salutaire de la sagesse. » Jean VI ne s'en tient pas là, dans l'indignation qu'excite en lui l'exemple du premier pasteur de la Géorgie, après avoir rapporté les vains efforts du patriarche Abraham I[er], successeur de Moïse, pour ramener Kyrion et les siens à l'obéissance, il prend un ton solennel en parlant de l'anathème prononcé par le concile arménien[1] : « Le grand patriarche Abraham rassembla dans la ville de Tovin un concile composé d'une grande quantité d'évêques. Ils se réunirent animés d'une fervente piété et d'une grande bienveillance; ils agirent et s'instruisirent avec la plus louable prudence, apportèrent toute leur attention à la lecture des divines Écritures, et cherchèrent le véritable sens des paroles des Pères; puis ils prononcèrent anathème contre Kyrion, contre ceux qui déchiraient l'Église de Jésus-Christ, contre tous ceux qui leur obéissaient et contre tous ceux enfin qui suivaient leur détestable hérésie. On défendit sévèrement à tous les orthodoxes de notre pays de s'unir en aucune manière avec les adhérents de l'impie Kyrion, d'entretenir aucune liaison avec eux, de faire aucun commerce avec eux, de leur donner protection, de s'unir avec eux par mariage, parce qu'ils avaient mis le trouble et la désunion dans la saine et vraie croyance. Il fallait qu'ils fissent pénitence et qu'ils revinssent à la vraie doctrine apostolique. » L'animosité aveugle des fauteurs du schisme alla plus loin encore; elle les poussa à livrer leurs frères aux ennemis les plus acharnés de la foi, quelquefois même à s'allier avec les Musulmans contre l'empire grec. Il est remarquable de voir avec quel sang-froid Jean VI raconte la conduite perfide d'un patriarche arménien, Elie, qui occupa sa haute dignité dans les premières années du 8[e] siècle (703-18)[2]. On lui fit savoir que Nersès, évêque des Albaniens, d'accord avec une princesse qui gouvernait ce pays, employait ses efforts pour y répandre la doctrine du concile de Chalcédoine; comme Elie ne réussit pas à les amener au repentir « par des lettres dogmatiques et remplies de piété, « il imagina

[1] *Hist. d'Arménie*, chap. IX, p. 58. — D'après les calculs adoptés par les Arméniens depuis plusieurs siècles, il faut déduire 551 ans de l'ère vulgaire pour trouver l'année de l'ère arménienne ou Haïcanienne. Ce système fut perfectionné au 8[e] siècle par le célèbre mathématicien, Ananias de Schirag. Voir *ib.*, ch. XII, p. 80.

[2] *Ibid.*, ch. IX, p. 56. — La séparation des deux Églises eut lieu à la fin du 6[e] siècle.

[1] *Ibid.*, ch. X, p. 61. — Ce concile, composé de dix évêques, fut assemblé à Tovin l'an 596.

[2] *Ibid.*, ch. XIII, p. 87-88.

une vengeance terrible : « Par prudence et pour la tranquillité de son cœur, » il écrivit à l'*amirabied* des Arabes [1], Omar, une lettre dans laquelle il pleurait sur son Église et dénonçait l'évêque et la princesse d'Albanie comme « refusant l'obéissance au respectable empire » (le Khalifat), « ne voulant pas s'unir à lui qui avait toujours béni le nom du *Khalife* dans ses prières ; » il terminait en disant : « Il faut vous hâter de les faire périr et de les ôter d'auprès de moi ! » L'*amirabied*, rendant de grandes actions de grâces à Elie, lui conféra des honneurs particuliers, et lui expédia le chef de ses eunuques pour s'emparer des deux coupables : Elie les fit charger de fers et les envoya à Omar montés sur des chameaux. « C'est ainsi que le grand patriarche Elie agit très-prudemment en se servant du pouvoir pour faire périr ces méchants qui tourmentaient les fidèles. Après cela il ordonna un autre évêque en remplacement de l'hérétique Nersès. » Ce fait est par lui-même assez frappant : il caractérise l'esprit de schisme faisant oublier non-seulement toute idée d'amour de la patrie et de fraternité chrétienne, mais encore tout sentiment d'humanité ; et d'autre part, le calme approbateur de l'historien ne laisse aucun doute sur la violence d'une haine aussi injuste se perpétuant sous l'influence de l'autorité ombrageuse d'un grand nombre de patriarches.

Si Jean Catholicos est quelquefois entraîné par son attachement obstiné au schisme qui lui semble assurer la liberté de son Église, il exprime d'autre part assez énergiquement l'horreur que lui inspirent les doctrines de l'islamisme, et il déplore en termes lamentables les cruautés exercées par les conquérants arabes, ainsi que les apostasies obtenues par les tourments ou par de perfides promesses : il est pénétré d'un esprit tout chrétien quand il représente la faible population de sa patrie exposée à des calamités sans cesse plus terribles ; mais, comme la pompe et l'éclat de la puissance musulmane n'ont pu éblouir le peuple arménien pendant trois siècles d'épreuves et de persécutions, il conserve l'espoir d'une future délivrance qui doit être dans les desseins de Dieu. Autant Jean VI dépeint avec effroi les maux affreux dont son pays a été tour à tour accablé, autant il saisit avec joie les occasions de montrer les effets de la protection divine méritée par la patience ou par de grandes vertus. Je crois ne pouvoir mieux établir l'idée que se faisait le patriarche Jean de l'audacieuse et funeste imposture du prophète de la Mecque qu'en citant ici le portrait qu'il trace de Mohammed en annonçant son apparition sur la scène de l'histoire [1] : « Alors parut, dans l'héritage de la servante Agar (*Hakar* [2]), Mahomet (*Mahmed*), qui, selon Boghos, naquit dans la servitude, du côté du mont Sinaï, dans le désert. Par la suite, il s'enfla d'orgueil, s'éleva contre la loi chrétienne et la véritable croyance des matières, et se plongea totalement dans l'abîme de sa perdition, en ne donnant pas de repos à la soif de son épée, qu'il abreuvait perpétuellement dans le sang des princes, ses ennemis, qui étaient tués ou pris dans les combats livrés aux fidèles. C'est par l'ordre de Dieu qu'il fut orgueilleux et superbe contre la vérité de la foi d'Abraham et de la loi de Moïse. Sa connaissance de Dieu était seulement un athéisme qui ne trompait que les esprits des ignorants ; sa croyance est une fausse doctrine ; ses louanges sont l'infamie ; sa foi est une détestable infidélité ; ses sacrifices sont des actions impures ; ses actions généreuses des actes d'atrocité, parce qu'il donna comme venant du Seigneur une loi qui réglait que le fils de la servante serait héritier comme le fils de la femme libre, et parce qu'il ne distingua pas l'impiété de la véritable foi. » Ce passage indique assez clairement la soumission de notre historien à la volonté

[1] Le khalife Omar Ier, de la dynastie des Ommiades.

[1] *Hist. d'Arménie*, chap. XI, p. 70.

[2] Les Arabes et en général les Musulmans portent dans les auteurs arméniens le nom de postérité d'Agar (*Agaratsi*), ou celui d'Ismaëliens, fils d'Ismaël (*Ismaiélitans*) ; ils sont opposés à ce titre aux Israélites, héritiers d'Abraham par la transmission de l'ancienne loi, et un souvenir biblique se trouve ainsi perpétué dans l'histoire.

divine se manifestant dans les révolutions des choses humaines : il reconnaît *un ordre de Dieu* dans la mission du faux prophète, qui a porté en tous lieux la désolation et la mort ; mais son esprit ne va pas au-delà de cette humble résignation : il ne découvre pas que le ravage de tant de contrées de l'Asie naguère florissantes était une punition sanglante appelée du ciel par la malice opiniâtre de l'hérésie, et que tous ces désastres s'étendent et se perpétuent pour confondre l'esprit orgueilleux du schisme et du mensonge.

Jean VI décrit souvent avec des traits d'une grande vigueur les catastrophes qui ont désolé l'Arménie et les pays voisins depuis les premières invasions des lieutenants de Mohammed jusqu'à son temps, et la désolation profonde de son âme est empreinte dans la plupart de ses tableaux ; mais je ne lui emprunterai que la citation des faits qui jettent quelque jour sur la situation religieuse de l'Arménie retombant à plusieurs reprises sous le joug étranger. Jean nous dépeint les chefs musulmans comme employant tour à tour la ruse ou la force ouverte pour opprimer plus facilement les populations vaincues ; tantôt c'est un Osdigan qui, pour s'emparer des riches ornements d'un monastère, fait étrangler un de ses esclaves, et accuse de ce meurtre les religieux, qui, au nombre de quarante, meurent [1] par l'épée, victimes de sa détestable avidité ; tantôt un perfide Osdigan, Khozaïmah, qui n'avait pu déterminer à prix d'argent le patriarche Joseph à lui céder les grands bourgs où étaient ses palais, s'en empara de vive force après avoir fait jeter l'homme de Dieu dans une prison et avoir fait entrer dans sa demeure trois esclaves la tête chargée de sacs remplis d'or, prix apparent de la vente [2] ; tantôt c'est un tyran « qui se conduit avec violence par haine pour les saints ; » le terrible Bougha épouvantait ses prisonniers par les tourments, par les inquiétudes, par les paroles, par les coups, par la faim et par tous les genres de supplices [3]. L'historien ne néglige jamais de rapprocher de faits aussi désolants la constance des martyrs, dont chaque persécution avait offert d'illustres exemples ; il ne doute pas du pouvoir qu'ont leurs souffrances de conserver parmi son peuple le dépôt de la foi et de lui communiquer le courage de la lutte : « A cause de leur courage, dit-il, il découla toujours sur eux une émanation des eaux de la vie, qui étaient sorties du flanc de Jésus-Christ [1]. » C'est dans un semblable but qu'il exalte les sentiments généreux des confesseurs de la foi sacrifiant tout à leur conscience : il loue le grand sharabied Sempad, qui, « enflammé par la vérité, a résisté vaillamment au mensonge, et a choisi la mort corporelle pour se délivrer de la mort éternelle de l'âme [2]. » Il insiste davantage encore en racontant la résignation héroïque et la mort cruelle d'un autre Sempad, fils du roi Aschod, et souverain de l'Arménie pendant vingt-deux années [3] ; le patriarche rend ainsi un tribut d'hommages au prince dont il était le contemporain et le sujet : « Le roi Sempad voyait les maux et la perte des chrétiens ; tous ces tristes objets étaient sous ses yeux et semblaient être pour lui des bourreaux qui le tourmentaient ; la mort de son corps devint le but vers lequel tendaient ses pensées. Il jugeait son âme avec la plus grande sévérité ; il songeait à sauver les âmes des autres, et il dédaignait son propre salut, selon la parole du prophète Job, qui disait au Seigneur : « Il est convenable que moi seul je meure, et que tout ce peuple ne périsse pas ; » et selon cet axiome d'Éléazar : « qu'il est bien meilleur de mourir avec courage que de vivre avec opprobre [4]. » Par les ordres de l'Osdigan Youssouf, Sempad fut mis en prison dans la ville de Tovin même, les

[1] *Hist. d'Arménie*, chap. XIII, p. 96-97.

[2] *Ibid.*, chap. XIII, p. 99-100.

[3] *Ibid.*, chap. XIII, p. 108-111. — C'est vers 851 qu'eurent lieu les sanglantes persécutions de l'Osdigan Bougha qui firent prendre les armes à l'élite de la nation arménienne et suscitèrent la vengeance héroïque d'Aschod I, le Pagratide.

[1] *Ibid.*, ch. XIII, p. 109.

[2] *Ibid.*, ch. XIV, p. 116-17. — Il s'agit de Sempad le Pagratide, père d'Aschod Ier, et généralissime des Arméniens dans la première moitié du IXe siècle.

[3] De l'an 892 à l'an 914, où il mérita par sa mort douloureuse le surnom de Martyr (*Uahadag*).

[4] *Hist. d'Arménie*, ch. LXVIII, p. 227-28.

pieds dans des entraves de fer. « Par une méchanceté infernale, sa maison fut préparée pour lui servir de prison; selon les paroles de Job, un nuage s'étendit sur sa couche, le jour devint pour lui la nuit, et la lumière, pour sa face, fut changée en ténèbres. Cette épreuve de tourments, de fers et d'adversité dura l'espace d'une année tout entière [1]. » Sempad fut exposé aux plus horribles tortures; mais « il employait tout son temps à supplier, à louer et à bénir Jésus-Christ...... Il élevait son âme et la fortifiait dans le sentiment de la dignité, en la purifiant par la louange divine, par les lois du Seigneur, et en s'exposant aux regards de Dieu [2]. » Le malheureux prince fut, pour ceux qui approchèrent de lui, le spectacle le plus déplorable et le plus pitoyable qu'ils pussent se rappeler. Ses bourreaux acharnés tâchaient de prolonger son supplice, mais recommençaient bientôt pour vaincre son courage; enfin, ils lui firent souffrir des tourments affreux et incroyables, jusqu'à ce qu'il rendît le dernier soupir. Jean VI n'oublie pas d'ajouter au récit de cette mort celui d'un miracle qui l'a suivie : dans l'endroit même où le respectable prince était élevé sur un poteau de bois, comme un crucifié, quelques fidèles et même des infidèles dirent qu'ils avaient vu une lumière qui brillait avec beaucoup d'intensité, comme une lampe éclatante, et répandait une lueur abondante sur la tête du roi et sur tout son corps [3]. » Ici nous voyons la réserve mise par le patriarche dans l'attestation d'un miracle auquel il n'a pas assisté lui-même : « Ceux qui rapportaient cette particularité, dit-il, faisaient des serments pour l'assurer plus fermement. Au reste, nous en laissons la responsabilité aux personnes qui l'ont vue et qui en sont sûres par leurs yeux. Quant à nous, nous ne voulons pas empêcher de le raconter, parce que la terre où repose le corps d'un martyr distille ordinairement une liqueur qui guérit un grand nombre de malades, de blessés et d'infirmes. Ce sont là les marques auxquelles, chez les idolâtres comme dans la foi des chrétiens, on reconnaît un pareil lieu, quand les âmes s'élèvent, ou que le saint esprit de Dieu fait lever sur elles une lumière brillante. »

Plus d'une fois Jean VI a eu occasion dans le cours de son ouvrage de mettre sous les yeux de ses lecteurs ce tableau de persécutions cruelles; mais nulle part il n'a rendu gloire au courage des chrétiens comme il le fait à propos de celles que Youssouf renouvela au commencement du règne d'Aschod II. Avant de faire périr les captifs, on les exposa à la tentation de l'apostasie en leur promettant des honneurs et des richesses. « Mais Dieu, dit l'historien, réveilla leurs âmes par une pensée vivifiante, par le doux espoir du repos éternel, espoir que leur inspirait un feu divin, et il les réchauffa par le saint amour de Dieu. Tout fut sans effet contre eux, parce que la foi les enflammait. Ils repoussèrent loin d'eux les perfidies du méchant; ils lavèrent avec une teinture bleue la jalousie de leurs adversaires, et triomphèrent d'une manière admirable de leurs séductions dans un combat spirituel...... [1]. Tandis qu'ils étaient tous attentifs à la réponse qu'ils allaient donner pour la gloire de l'Évangile et de Jésus-Christ, ils entendirent une voix qui en langue grecque semblait les prêcher d'en haut. Alors ils dirent : Nous sommes chrétiens, et nous ne voulons pas obéir à la religion de vous autres infidèles. Aussitôt, quoique innocents, ils furent traités comme coupables; les juges prononcèrent sur eux la sentence de mort; on les livra tous à l'épée; et, par ce moyen, ils remportèrent une éclatante victoire pour le Dieu notre roi [2]. » Un dernier trait qui achèvera les narrations de Jean VI sur ce sujet, c'est le martyre d'un enfant admirable à voir, nommé Michel : tandis qu'on veut l'enlever pour le soustraire à la mort, il pleure, il crie, il s'arrache des mains qui l'emmènent, il rejoint ses compagnons, et présente au devant du fer sa tête avide du martyre [3].

[1] *Hist. d'Arménie* ch. LXXI, p. 230.
[2] *Ibid.*, ch. LXXII, p. 231-32.
[3] *Ibid.*, chap. LXXVI, p. 234-36.

[1] *Ibid.*, ch. LXXXVI, p. 245-46.
[2] *Ibid.*, chap. LXXXVII, p. 246.
[3] *Ibid.*, chap. LXXXIX, p. 247-48.

Un des derniers faits de la vie de Jean Catholicos, auquel il accorde une place assez étendue dans son livre, et qui révèle les intentions dont la plupart des patriarches ont été animés, c'est la conduite qu'il a tenue dans un moment critique où l'Arménie épuisée devait implorer le secours de l'empire de Constantinople. Jean avait reçu du patriarche de cette ville, Nicolas, une lettre qui le pressait de travailler à rétablir la paix entre les Arméniens, les Ibériens et les Albaniens dans la vue du salut de ces peuples[1] : il se mit à l'œuvre, mais sans succès, à cause de la guerre acharnée que les Arabes ne cessaient de faire aux chefs chrétiens. Déjà auparavant il avait demandé à Constantin Porphyrogénète de délivrer l'Arménie du fanatisme destructeur des Arabes par une lettre dont le texte entier est inséré dans son histoire et dans laquelle il résume en quelques pages d'un style plein de dignité les événements malheureux, déjà racontés plus amplement ailleurs. Il dut par une seconde lettre presser l'empereur d'envoyer des forces au secours des Arméniens[2] : Sempad était mort; son fils Aschod, jeune encore, avait à combattre non-seulement les ennemis étrangers, mais encore les partis formés à l'intérieur par ses rivaux ; Aschod se rendit à Constantinople sur l'invitation d'un délégué impérial et y fut accueilli en prince allié d'une manière splendide. Que faisait le patriarche pendant ces négociations? Les paroles de paix que Nicolas lui avait adressées, et les instances affectueuses faites au nom de l'empereur ne purent le décider à faire le voyage : dans sa première lettre il s'excuse sur son grand âge, de ne pouvoir se présenter en personne à la cour; mais la seule raison qui le retint, c'était plutôt son aversion pour les Grecs, c'était sa crainte de toute relation qui compromettrait les intérêts de son siége; c'est ce qu'il avoue en disant[3] : « Je ne crus pas devoir y aller, parce que j'avais dans l'idée que peut-être on me presserait instamment de suivre la doctrine du concile de Chalcédoine. En conséquence, je ne voulus pas entreprendre ce voyage, retenu que j'étais par la pensée qu'on me ferait cette offense. » On voit que sa susceptibilité était grande, puisqu'il redoutait même une proposition à cet égard. Malgré la liberté qu'il a voulu garder en s'isolant tout à fait de l'Eglise grecque, on peut remarquer que, dans la dernière partie de son histoire écrite sans doute au moment même où des rapports politiques s'établissaient entre l'Arménie et l'empire Bysantin, Jean VI s'est abstenu de parler du concile de Chalcédoine avec autant d'aigreur que dans la portion plus ancienne du même travail; il est probable qu'il a évité d'exprimer toute sa pensée, craignant de faire échouer les tentatives déjà commencées pour obtenir de l'empereur une intervention directe en faveur des Arméniens. On ne voit nulle part dans le livre de Jean comment il envisageait la doctrine même d'Eutychès dont la condamnation avait rendu le saint concile odieux à plusieurs églises d'Asie; on ne sait s'il a admis lui-même le Monophysisme nettement formulé par l'hérésiarque, ou si, ne s'inquiétant que des prérogatives du patriarcat, il s'est abstenu de prononcer sur la question dogmatique. Jean VI est-il au nombre des chefs de l'Eglise arménienne qui se sont efforcés de concilier par une explication nouvelle la doctrine des Monophysites avec la décision orthodoxe du concile? La chose restera sans doute incertaine. Mais au moins est-il impossible de le regarder comme un ennemi déclaré de l'Eutychianisme, qui l'aurait combattu par ses actes et par ses écrits. Galanus[1] et Lequien[2] ont rapporté par erreur à Jean l'historien ce que le célèbre Nersès Klah a écrit sur un catholicos d'Arménie, du nom de Jean, homme de la plus grande sainteté, rempli d'un zèle divin contre les Monophysites, auteur d'un traité profond où il réfute leur doctrine en s'appuyant sur les saintes Ecritures. Quoique la date

[1] La teneur de cette lettre remplit le chapitre c et ci (p. 263-66).

[2] Ce morceau remarquable forme le chapitre cvii (p. 270-82).

[3] *Hist. d'Arménie*, chap. cix, p. 281.

[1] *Conciliatio ecclesiæ Armenæ*, P. I, p. 518.

[2] *Oriens christianus*, T. I, col. 1598.

indiquée s'accorde plutôt avec l'époque où a vécu Jean VI, le marquis de Perpos[1] a prouvé que le témoignage de Nersès ne peut concerner ce patriarche qui n'a pas conservé une telle réputation de sainteté, et qui n'est jamais cité comme s'étant fait l'adversaire des Monophysites, ou dans des ouvrages ou dans des prédications : tout fait croire que tous ces éloges sont adressés à la mémoire d'un autre patriarche du même nom, Jean IV, dit *Imasdaser* ou le philosophe, qui a gouverné l'Eglise d'Arménie au commencement du 8e siècle, et qui, au témoignage de notre historien[2] comme de tous les écrivains de sa patrie, a possédé une piété, une vertu, une science éminente dont la preuve se retrouve dans ses écrits conformes à l'orthodoxie et conservés jusqu'à nos jours.

L'histoire de Jean VI, écrite à un point de vue national et chrétien, renferme une longue suite de témoignages qui établissent la persistance du peuple arménien dans la foi au milieu des violences ou des séductions de l'apostasie; c'est à la même source que je vais emprunter les données, qui sont nécessaires pour bien apprécier l'action qu'a exercée sur l'esprit et sur les destinées du peuple l'existence d'un sacerdoce relevant de l'autorité suprême du patriarche.

Il est digne de remarque que, malgré les bouleversements politiques dont l'Arménie a été la victime dès le second siècle après sa conversion, son Eglise n'a pas cessé d'avoir pour chef un patriarche, tenant son pouvoir par tradition du premier apôtre, saint Grégoire l'Illuminateur : le glorieux fondateur de cette Eglise est le modèle constant dont ses successeurs invoquent l'exemple, le protecteur qu'ils ne cessent de réclamer; Jean VI va visiter avec respect les lieux habités par le saint et pur Grégoire et qui ont toujours retenti des accents de la prière; il s'approche « de cette terre de bénédiction, sur laquelle on tombe prosterné, et qui renferme des trésors spituels d'un prix inestimable pour le pasteur[1]. » Les Arméniens ont toujours manifesté le plus grand attachement au siége patriarcal illustré par saint Grégoire et sa postérité; ils se sont fait gloire de posséder l'un des sept patriarcats dont l'institution est la plus ancienne dans l'histoire du christianisme. Jean VI rapporte qu'il en existait six parmi lesquels il nomme ceux d'Antioche, d'Alexandrie, de Rome et d'Ephèse. Quant à la demande du roi Arsace et des grands d'Arménie, le grand Nersès consentit à ériger en patriarcat *la maison de Thorgoma*, « parce que nous avions parmi nous les saints apôtres Barthélemy et Thaddée, que Dieu avait désignés par le sort pour être les prédicateurs et les évangélistes de la race d'Askanez[2]. » L'historien ajoute aussitôt quelle est l'organisation du patriarcat et quelles en sont les dépendances : « Le saint patriarcat de l'Eglise de notre pays est admirable par l'ordre hiérarchique, qui forme en tout neuf degrés. Il y a d'abord des chefs d'archevêques, tels que celui des Albaniens qui crée des archevêques à Sébaste et à Mélitène; dans la ville des martyrs résident des métropolitains, et dans les différents diocèses des évêques. Outre cela, des diacres, des sous-diacres, des lecteurs et des chantres sont répandus dans la totalité des églises que les Arméniens ont décorées magnifiquement pour la gloire de Dieu. » Ce passage prouve assez que l'Eglise arménienne fut administrée par une hiérarchie sacerdotale semblable à celle des églises voisines; mais que son affaiblissement a dû avoir d'autres causes, entre lesquelles figurera l'esprit du gouvernement patriarcal. Avant de parler des bienfaits qui ont découlé de la haute vénération qui entourait les patriarches, il faut rechercher dans les paroles elles-mêmes de l'un d'eux la preuve de la funeste indépendance qu'ils ont presque tous affectée devant les autres puissances chrétiennes. C'est le successeur de saint Nersès au 4e siècle, le patriarche Schahag, qui voulut le premier se soustraire à l'usage de recevoir la consécra-

[1] *Compendio storico di memorie chronologiche concernenti la religione e la morale della nazione Armena* (Venezia, 1786), t. II, p. 48, p. 191-97.

[2] *Hist. d'Arménie*, chap. XIII, p. 89-90.

[1] *Hist. d'Arménie*, chap. CIX-CXI, p. 884-87.

[2] *Ibid.*, chap. IX, p. 39-40.

tion du siége de Césarée, à l'imitation de saint Grégoire et de ses successeurs : « il se fit ordonner patriarche par les chefs des conciles, comme les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie, de Rome, de Constantinople, d'Éphèse et de Jérusalem, pour que le patriarcat ne tombât point en d'autres mains. Cette mesure rendit la dignité de patriarche plus importante [1]. » Cette première séparation fut suivie d'une séparation complète des autres églises après le concile de Chalcédoine dont les arrêts furent rejetés par un grand nombre d'évêques arméniens et dans la suite par plusieurs patriarches : cet isolement déplorable durait encore du temps de Jean VI, qui se garde bien de parler des relations momentanées entretenues avec l'Occident par quelques-uns de ses prédécesseurs ; la conséquence nécessaire d'une telle situation était de faire tomber le patriarcat sous le pouvoir des chefs temporels de l'Arménie, qui plus d'une fois ont menacé sa liberté religieuse en imposant des hommes de leur choix. En tenant compte de l'impuissance à laquelle a presque toujours été réduite l'autorité patriarcale, en présence des dangers extérieurs, impuissance qui a sa raison principale dans le système d'une indépendance souvent haineuse, on est forcé de reconnaître en même temps quel ascendant a conservé sur la croyance et les mœurs de la nation la perpétuité du pouvoir spirituel attaché à un même siége. L'histoire de Jean VI fournit plus d'un exemple de la médiation des patriarches dans les querelles qui armaient les uns contre les autres les chefs les plus puissants de la noblesse arménienne ; Jean lui-même dut remplir à plusieurs reprises le rôle de conciliateur entre le souverain légitime et ses vassaux révoltés. C'étaient les patriarches qui faisaient entendre aux peuples abattus des paroles de consolation au milieu des plus terribles catastrophes : ils leur en donnaient l'explication chrétienne, en leur rappelant la douceur et la nécessité de l'expiation ; ils étaient eux-mêmes les exemples de cette vertu résignée qu'ils enseignaient : « Le malheur, les tourments et l'exil, écrit Jean VI à l'empereur [1], ne sont que des épreuves ; j'en suis content et je les place devant vous. Ainsi, selon Paul, c'est par la souffrance que se glorifie la faiblesse, et c'est par la patience qu'on illustre ses dangers. » Le patriarche et ses prêtres se montraient les plus fermes soutiens de la nationalité arménienne en inspirant aux guerriers le courage de combattre jusqu'à la mort pour la défense de leurs autels et de leurs foyers. Quand la forteresse de Plourakan était serrée de près par les Arabes, les guerriers se rassemblèrent pour le saint sacrifice, et leurs âmes furent embrasées par le discours d'un saint évêque comme par un feu brûlant. « Que vos âmes, leur disait-il en finissant [2], ne se révoltent pas contre Jésus-Christ, qui est le sceau et le cachet de la sainte croyance ! » Le diacre Théodore ne cessa d'exhorter les défenseurs de la forteresse à combattre vaillamment pour sauver le troupeau de Jésus-Christ [3] : « La mort n'est que pour le corps, tandis que l'esprit se fortifie et se sanctifie par le combat qu'il livre pour la foi de Jésus-Christ, et qui doit lui faire saisir l'espoir d'obtenir pour récompense la vie éternelle. » Les prêtres et les religieux de l'Arménie profitaient de toutes les occasions de signaler au peuple les marques de la colère divine allumée par les péchés des hommes ; après le violent tremblement de terre qui, en une nuit, renversa la ville de Tovin de fond en comble et fit périr une grande partie de ses habitants [4], un saint religieux de l'île de Sévan, Maschdots, fit pénitence publiquement, après quoi il écrivit à ceux qui avaient échappé au désastre une lettre pleine d'onction, et qui renferme de graves et sublimes enseignements [5] ; l'homme de Dieu commence

¹ *Histoire d'Arménie*, chap. IX, p. 43.

¹ Dans la lettre à Constantin Porphyrogénète, chap. CCII, p. 277.

² *Hist. d'Arménie*, chap. CLXXIV, p. [illegible].

³ *Ibid.*, chap. CLXXVI, p. [illegible].

⁴ Jean VI (ch. XXIII, p. 148-49) décrit les terribles suites d'une catastrophe dont des malheurs tout récents peuvent nous faire apprécier l'étendue.

⁵ Cette lettre est rapportée tout entière dans le chapitre XXIV de l'*Histoire d'Arménie*, p. 149-152.

par rappeler la toute-puissance et la justice, se manifestant dans la punition des crimes de la terre par les douleurs effroyables de la mort : « De même que le feu détruit entièrement, et que les bois et les forêts sont abattus par les hommes, rien ne peut défendre entièrement contre les ordres suprêmes de Dieu, ni la profondeur et la largeur de la mer, ni la hauteur des montagnes. Il fait paraître l'horrible et amer jour de la destruction, pendant que les hommes sont à des tables splendides..... » Après avoir rappelé qu'il n'y a d'autre espoir que Dieu seul, et que l'humanité est un de ses attributs, il fait ressortir dans des termes admirables, que je ne puis m'empêcher de citer ici, les desseins de la providence divine bien supérieurs aux calculs de la prudence humaine. « Nous nous étonnons encore des étranges jugements de Dieu. Nous nous demandons pourquoi il fait périr le juste avec le scélérat. D'abord il est juste pour les uns comme pour les autres ; il ne peut s'éloigner de son dessein à cause d'un seul, il faut en outre que le méchant meure ; nous ne devons pas rendre le projet de Dieu inutile, car nous sommes forcés de nous soumettre. De même que les méchants et les justes jouissent également des rayons du soleil, de la pluie et des autres bienfaits, de même ils partagent le breuvage de la punition. Chacun a sa récompense et son châtiment proportionnés à ses actions. Les justes lois du Créateur subsistent jusqu'à nous ; elles gouvernent sévèrement tous les hommes, ceux qui les suivent de gré, comme ceux qui les suivent de force : elles vous gouvernent sévèrement, soit que vous soyez distingués par votre prudence, votre science, vos vertus religieuses, soit que vous soyez remarquables par vos prières et vos actions de grâces. Montrez-vous attachés à celui qui est le consolateur de la faiblesse des cœurs...! »

Parmi les causes qui ont le plus contribué à perpétuer en Arménie l'action de la parole évangélique sur la vie tout entière du peuple, il faut ranger aussi les exemples de vertu et de sainteté qu'ont donnés dans chaque siècle beaucoup d'hommes appartenant à tous les rangs de la hiérarchie sacerdotale. Jean VI en rapporte plusieurs, non-seulement pris dans le cours des siècles passés, mais encore empruntés à l'histoire de son temps. C'est ainsi qu'il s'est fait un devoir de consigner quelques traits de la vie de Maschdots, son maître, qui ne laissent aucun doute sur les fruits salutaires que la charité et l'abnégation, associées à d'austères vertus, ont dû produire sur les âmes. Maschdots entretenait, dit l'historien, la splendeur de l'inextinguible lumière de la gloire de Dieu, par l'effusion divine et par les secours spirituels ; il ne s'occupait d'autre chose que de la spéculation des choses invisibles. Un général ambitieux, Apas, voulant se venger du patriarche George, qui avait couronné Sempad, le roi légitime de l'Arménie, résolut de gagner Maschdots, en le trompant par d'injurieuses accusations contre le patriarche, et en lui offrant le siége dont celui-ci n'était plus digne[1]. Maschdots fut indigné, et, comme il craignait d'encourager les méchants par son silence, il écrivit une lettre admirable de noblesse et de fermeté[2], où il protestait de son obéissance à l'oint du Seigneur, son chef spirituel, et où il dénonçait l'injustice de telles accusations contre un homme d'une extrême bonté et d'un dévouement parfait à son ministère. Les remontrances de Maschdots produisirent leur effet : ceux qui avaient répandu la calomnie vinrent se jeter aux pieds du patriarche. Le sbarabied Apas lui-même, en proie à une crainte profonde et à la terreur que lui inspiraient les jugements de Dieu, vint aussi implorer George avec de grands gémissements, des soupirs et des larmes, et sollicita le pardon de son crime insensé. « Les choses, ajoute Jean, se terminèrent dignement par le pardon et la bénédiction selon la religion. » C'est encore le même Maschdots qui a fourni à la plume de l'historien le portrait d'un

[1] *Hist. d'Arménie*, ch. XX, p. 133-34.

[2] *Ibid.*, ch. XXI, p. 134-143. — Cette lettre est, comme la précédente, un morceau d'éloquence religieuse qui mérite une place parmi les meilleures productions du même genre.

parfait ascète, que le roi et les nobles, avec discernement et par la grâce de Dieu, ont choisi pour remplir le patriarcat après la mort de George[1]. Le saint homme de Dieu « était toujours plein des effusions divines et de la force spirituelle ; tel qu'un champ fertile, il produisait d'abondantes fleurs spirituelles. Il refusait tous les mets exquis ; souvent même il rejetait loin de lui toute espèce de nourriture ; il se passait de manger et buvait de l'eau..... Il marcha avec la plus belle et la plus grande pompe, et on le fit asseoir sur le trône du saint illuminateur Grégoire. La louange de sa vertu était si abondante, qu'elle semblait être un champ fertile de fleurs spirituelles... »

En voyant un grand nombre d'hommes édifier, comme Maschdots, l'Église d'Arménie par une piété consommée et par une science profonde, il n'est pas surprenant qu'une haute vénération se soit perpétuée, de siècle en siècle, dans toutes les classes du peuple pour le caractère sacerdotal souvent uni à de grandes vertus, ou que le pouvoir des miracles ait été attribué aux héritiers de la sainteté des premiers pontifes et martyrs de l'Église arménienne. Jean VI s'est fait l'écho de la tradition populaire, en insérant dans son livre un miracle bien propre à montrer à la nation que sa meilleure défense était la vertu de ses pasteurs spirituels. Le saint patriarche d'Arménie, Isaac[2], apprenant l'invasion d'Oughba, général des Arabes, à la tête de forces considérables, se rendit de Damas à Karrhes, pour tâcher de le détourner de ses épouvantables projets. Comme il se sentit bientôt sur le point de mourir, il écrivit une lettre de supplications et de gémissements où, après d'instantes prières, il rappelait qu'il y a dans les enfers d'effroyables douleurs pour ceux qui auront tourmenté les âmes ; et il ordonna qu'après sa mort on la plaçât dans sa main droite, afin qu'Oughba, lorsqu'il viendrait, la prît lui-même de ses mains. Ayant appris la mort d'Isaac, l'Osdigan « se rendit en toute hâte auprès du corps de l'homme de Dieu, qui était déjà entre les mains de la personne chargée de l'ensevelir ; il lui serra la main, selon la coutume de sa nation, comme s'il eût été encore vivant, et il le salua en sa langue, en disant : *Salamalekh!* Par une influence spirituelle, la main du saint, qui était morte et inanimée, agita vers l'Osdigan la lettre de supplications. Celui-ci en fut extrêmement étonné. Cependant il prit la lettre qui était dans cette main, et la lut ; ensuite il dit : « Ces demandes seront accomplies, ô vénérable homme de Dieu[1]. » Oughba pardonna ensuite tous les torts qu'on avait eus envers lui ; il les foula lui-même aux pieds, et s'en retourna dans le pays. « Les ferventes prières du patriarche, dit l'historien en terminant son récit, devinrent la cause d'un grand salut pour notre patrie. »

(*La fin au prochain numéro.*)

F. Nève,
Professeur agrégé à l'Université catholique de Louvain.

[1] *Hist. d'Arménie*, chap. xxxi, p. 170.
[2] Isaac ou Sahag III, occupa le trône pontifical pendant vingt-sept ans (677-703).

[1] *Hist. d'Arménie*, chap. xiii, p. 84-85.

HISTOIRE DU RÈGNE DE LOUIS XVI, pendant les années où l'on pouvait prévenir ou diriger la révolution française ; par Joseph Droz, de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques. — Tome troisième ; Appendice. *Mirabeau et l'Assemblée constituante.* — Jules Renouard et comp., rue de Tournon, 6 ; Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.

M. Droz a publié une histoire du règne de Louis XVI, ou plutôt des années durant lesquelles, selon lui, il aurait été encore possible d'arrêter les envahissements de la révolution. Le volume qui est sous nos yeux est un appendice à cette histoire. C'est la vie politique de Mirabeau, au milieu des tumultueuses agitations de l'époque et des débats ardents de l'assemblée où il fut appelé à jouer un si grand rôle.

La postérité a commencé pour Mirabeau, et la mémoire du fougueux tribun reste chargée de justes reproches, que les plus beaux souvenirs de génie et d'éloquence n'effaceront jamais. Travaillé de passions

haineuses, aigri par ses étranges ressentiments contre une société qui n'avait pas toléré patiemment les désordres de sa jeunesse, Mirabeau déclara la guerre à la Monarchie, et cette guerre fut terrible. Tout ce qu'il avait reçu de dons heureux et de facultés brillantes, tout ce qu'il y avait de magie dans son talent et de persistance énergique dans son caractère, tout cela servit à une œuvre d'immense destruction; cet homme ne dut manifester sa puissance que par des ruines! qu'ensuite il ait été effrayé de son propre ouvrage, qu'il ait voulu venir en aide à la Royauté et enrayer le char révolutionnaire, nous ne le nions pas. Mais, dans cette dernière période de la vie de Mirabeau, se retrouve encore son esprit altier, sa *personnalité* égoïste et dominatrice. S'il désire que l'État soit sauvé, il ne comprend le salut de l'État que *par lui* et *grâce à lui*; raffermir le trône ébranlé, c'est, pour son ambition, s'ouvrir les conseils du Monarque et y occuper bientôt la première place.

Mirabeau eût-il réussi dans ses nouveaux plans? eût-il relevé la cause Royale, qui avait reçu de lui de si rudes coups? il est difficile de le croire. Le torrent dont on a renversé les digues, ne remonte pas docilement vers sa source; l'histoire des commotions et des bouleversements politiques est là pour nous dire que la voix qui exalte les passions des masses, n'a pas toujours la puissance de les calmer. Ajoutons qu'indépendamment de tant d'autres obstacles, Mirabeau en aurait rencontré de grands en lui-même. Nous voulons parler de ses antécédents et de la notoriété de ses vices : « Si sa vie passée, « dit M. Droz, l'eût mis en possession de l'estime « publique, il eût à son gré disposé des esprits, « il eût entraîné l'assemblée et dirigé la France. « Sa fatale réputation pesait sur sa tête; c'était un « poids accablant dont jamais ses talents et ses ef- « forts n'ont pu le délivrer. Rien n'est plus commun « que d'entendre traiter de théoriciens ceux qui « parlent d'idées morales aux hommes politiques. « Mais qu'on interroge Mirabeau, il dira que les « théoriciens, les rêveurs sont ceux qui, dans le « maniement des affaires d'État, croient qu'il suffit « d'un mélange d'adresse et d'audace. Sa vie est « un beau sujet d'études morales; nul autre ne « peut mieux nous apprendre l'importance de ce « qui lui manquait, de ce qu'il s'efforça toujours, « mais en vain, de suppléer par ses qualités éton- « nantes.... » On aime avoir à citer de pareilles réflexions, dans un siècle où l'effronterie et le cynisme passent trop souvent pour habileté et supériorité d'intelligence.

Ailleurs, M. Droz termine ainsi un portrait de Mirabeau : « Avec tous ses talents, toutes ses qua- « lités, il lui fut impossible d'obtenir jamais la « considération, sans laquelle l'homme d'État est « privé d'une force que nulle autre ne supplée. « Mort, une douleur presque universelle honora « son cercueil; vivant, la défiance l'environnait, « le poursuivait; il ne pouvait effacer la tache « d'immoralité empreinte sur son front. »

M. Droz, quelles que soient ses idées particulières, s'exprime en général avec modération et impartialité. Aussi, ce n'est pas sans une pénible surprise que nous avons lu, à propos des discussions sur la vente des biens du clergé, la phrase suivante : « *Le clergé avait été administrateur infidèle;* la nation fut spoliatrice et dissipatrice. » Nous le demanderons à M. Droz lui-même, ce reproche d'*infidélité*, qu'il ne craint pas de formuler d'une manière si grave, est-il justifié par l'histoire? A cause de quelques abus qui existaient et qu'il eût été assurément bien facile de détruire, est-il permis de ne voir dans l'administration temporelle du clergé que dilapidations et scandales? On ne conçoit pas de semblables accusations, quand on songe à tout ce que le clergé français a fait pour le pays, quand on se rappelle les services éminents, les vertus sublimes qui ont illustré ce corps respectable.

Il est curieux de lire les arguments ou plutôt les sophismes à l'aide desquels l'œuvre de spoliation fut consommée. Comme il était naturel de s'y attendre, Mirabeau prit place parmi les adversaires du clergé, qui ne manqua pas, du reste, d'habiles et éloquents défenseurs. M. Droz dit que « le clergé mit de la dignité dans sa résistance. » Cette résistance fut ce qu'elle devait être, et il était aisé de voir que les intérêts sacrés de la religion dominaient toutes les pensées de ses ministres. L'abbé de Montesquiou finit par ces paroles fermes et touchantes à la fois, un discours prononcé sans espoir de succès, car la cause était jugée d'avance : « Qu'allez-vous faire? me disait-on, lorsque je suis « monté à cette tribune; le sort en est jeté; des « comités particuliers ont tout décidé....... Eh bien! « il faut descendre de la tribune et demander au « Dieu de nos pères de vous conserver la religion « de saint Louis; de vous protéger. Les plus mal- « heureux ne sont pas ceux qui souffrent l'injus- « tice; ce sont ceux qui la font. »

M. Droz appelle avec raison *la constitution civile du clergé* une des plus grandes fautes de l'Assemblée constituante; c'était en effet une grande faute politique, en même temps qu'une entreprise criminelle et impie. M. Droz y signale la double influence de quelques jansénistes entêtés et de législateurs *instruits en théologie à l'école des philosophes et curieux de faire entrer le Déisme dans les libertés de l'Église gallicane.*

Plusieurs des tristes épisodes de la révolution sont retracés avec vigueur et talent par M. Droz. En résumé, son livre offre de l'intérêt et contient, relativement à certains faits de l'époque, des détails nouveaux ou peu connus. Mais quelques préventions de l'auteur, quelques idées de parti, dont il n'a pas su assez se défendre, ne permettent pas d'accorder une confiance entière à toutes ses conjectures, ni à tous ses jugements sur les hommes et sur les choses.

R. B.

AUX ABONNÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Qu'il nous soit permis en commençant cette *Revue* de remercier nos abonnés de la sympathie qu'ils continuent de nous montrer. Nous avons le droit d'en être fiers ; car l'*Université* a, nous en convenons, une rédaction si grave, si sérieuse, elle sacrifie si peu aux goûts ou aux passions du moment, qu'il faut certainement aimer la vérité et la science pour elles-mêmes pour suivre avec une telle constance nos travaux. Honneur donc et remercîments à ces amis, que nous ne connaissons pas, la plupart, mais qui sympathisent avec nous, nous encouragent, nous soutiennent, et sont en quelque sorte les véritables auteurs du recueil. En effet, grâce à eux, voilà l'*Université* arrivée à son 16e volume. Peu de recueils philosophiques et scientifiques ont fourni, sans appui étranger, une carrière aussi longue, et l'*Université* a encore devant elle un bel avenir. Au moins remplira-t-elle la promesse faite à la fin de son 4e volume, de continuer ses travaux jusqu'au 20e volume. Nous le répétons, c'est à la bienveillance, à la sympathie de nos abonnés, bien plus qu'au talent des rédacteurs, que nous devons ce succès. Nous avouons même qu'en bien des choses, contre notre volonté, et par l'empire de circonstances inattendues, nous avons été au-dessous de nos promesses, au-dessous de ce que nos abonnés étaient en droit d'attendre de nous. Au reste, nous ferons notre possible pour tenir toutes ces promesses ; et déjà nous pouvons dire que pour la commodité de nos lecteurs nous préparons pour la fin du 20e volume une *Table générale des Matières*, qui sera donnée *gratis* et en sus des publications ordinaires, à ceux de nos abonnés qui nous seront restés fidèles, et qui ont toute notre collection. Cette Table nous a paru indispensable, pour relier ensemble les leçons éparses de nos différents *Cours*, pour donner une unité aux divers travaux, qui dans une Revue ne peuvent qu'être insérés séparément ; que nos amis veuillent donc bien nous continuer leur sympathie et leur bienveillance, et autant qu'ils le pourront travailler à populariser nos doctrines.

Quant aux travaux que nous avons publiés dans ce volume, on a vu que M. l'abbé *Jager* a été comme dans les autres volumes, le plus abondant, le plus exact. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'importance des investigations et des réflexions éparses dans ses leçons. Plusieurs professeurs de séminaire nous en ont témoigné leur satisfaction et leur reconnaissance : jamais on n'avait offert un tableau plus vrai, plus animé des misérables intrigues qui furent mises en œuvre par quelques empereurs, et malheureusement par quelques évêques, pour séparer les peuples de l'Orient du centre de l'unité. Pasteurs bouffis d'orgueil, ils ont voulu parquer leur troupeau pour le paître et le pressurer à leur gré ; comme si le troupeau leur appartenait, et que ce ne fussent pas eux qui appartenaient à leur troupeau ; comme si le troupeau devait servir d'instrument à leur vanité, de matière première à leurs folles prétentions. Malheureux peuples, qui n'ont pas vu qu'en épousant les préventions de leurs pasteurs, ils servaient leurs passions, et abandonnaient une autorité divine, pour servir celle d'un homme.

Après M. Jager nous trouvons M. *Dumont* qui nous a donné deux leçons de son *Cours*, toujours si curieux et si intéressant. C'est plaisir en effet que de voir ce professeur, chemin faisant, rectifiant les erreurs, réhabilitant les réputations calomniées, abaissant les gloires usurpées, et faisant sentir aux historiens anciens et nouveaux le fouet de cette critique qui se place sur le terrain de la justice et de la science catholique. Nous pouvons promettre en son nom

que ce cours sera suivi au moins aussi assidument que par le passé.

M. *Bourgeat* a continué à nous développer les longs errements de l'*Histoire de la Philosophie indienne*. Certes ce n'est pas un des faits les moins propres à rassurer notre foi en nos doctrines, que de voir les nouveaux ennemis du catholicisme, les modernes panthéistes ne faire que répéter les vieilles rêveries des philosophes hindous. Ils se prétendent jeunes, et ils répètent les vieux radotages des Brachmanes; ils se disent partisans du progrès de l'humanité, et ils reculent jusqu'à devenir les échos d'un vieux peuple le plus arriéré et le plus stationnaire du monde. Ce n'est certes pas là un progrès que les catholiques aient à envier, et sans être téméraires nous pouvons dire que nos doctrines sont un peu plus neuves, un peu plus avancées, un peu plus solides que toutes ces vieilles rêveries.

M. *Margerin* a tenu sa promesse et a continué son *Cours sur la Géologie* que nos abonnés attendaient avec tant d'impatience. Nous avons une autre de ses leçons entre les mains et nous pouvons annoncer que plusieurs entreront dans le prochain volume. Le professeur nous en a donné l'assurance lors de son passage à Paris; et les amis de la science ne peuvent qu'en être satisfaits.

Les MM. de *Riancey* ont continué à examiner l'un l'*antiquité*, l'autre les premiers monuments de la *législation de l'Église* avec cette érudition patiente et profonde qui les caractérisse tous les deux. L'un et l'autre ont eu occasion de signaler des faits et des points de vue qui tous sont la confirmation de nos croyances. Une seule chose est à désirer dans ces deux cours, c'est qu'ils paraissent plus souvent. Car tout le monde applaudit à de semblables travaux.

Le même éloge et le même reproche peuvent être faits à notre collaborateur M. *Thomassy*. Dans la leçon qu'il nous a donnée *sur les Croisades*, nous pouvons dire encore que bien des points de vue, très-réels et très-importants, ont été découverts ou mis dans tout leur jour. On dirait un autre monde qui apparaît aux yeux de ceux qui en ce moment étudient l'histoire. Je ne sais quel voile avait été jeté sur la vie de l'Église et de l'humanité. On avait tout oublié, tout perverti. On avait voulu séparer ces deux grandes filles de Dieu. Mais voilà qu'elles se rapprochent, se reconnaissent et se réconcilient, et cette réconciliation, qui ne fait que commencer, ouvre une ère nouvelle, ère de gloire et de bonheur pour l'une et pour l'autre.

M. l'abbé *Maupied*, comme nous l'avions promis, a terminé son *Cours sur la Physique sacrée*. Quoi que l'on ait pensé sur quelques opinions qui contredisent d'autres opinions reçues, on ne peut disconvenir qu'il fait ressortir d'une manière à la fois claire et solide, la certitude et la profondeur des croyances bibliques. Nous espérons bien au reste que ce prêtre instruit continuera à travailler pour l'*Université;* déjà il s'est chargé d'un nouveau travail que nous espérons publier très-prochainement.

Enfin nos abonnés ont dû voir continuer avec plaisir le *Cours* si intéressant que M. *Albert du Boys* avait commencé sur le *Droit criminel*. Nous n'avons besoin de parler ni de la science, ni du talent de ce jeune magistrat; nous dirons seulement que sa coopération nous est tout acquise et que non-seulement son cours sera suivi avec exactitude, mais que nous avons encore entre les mains plusieurs autres travaux de critique et de littérature qui tous sont marqués au coin de ce jugement sûr et profond qui le distingue.

Nous dirons peu de chose des travaux que nous avons insérés dans notre *Revue*. Nous avons moins choisi les matières qui plaisent ou font du bruit, que celles qui instruisent et peuvent être d'une utilité constante et générale. *L'Université*, nous l'avons dit plusieurs fois, ne peut pas suivre pas à pas la polémique du jour et du moment. Elle doit laisser ce soin à ceux de nos amis qui, dans la presse quotidienne, soutiennent avec talent et courage les droits de l'Église et des catholiques, en tant que citoyens. Nous n'avons pu cependant ne pas faire connaître à nos abonnés la brochure si remarquable que M. le comte *de Montalembert* vient d'adresser à tous les ca-

tholiques. Comme c'était moins une discussion qu'une règle de conduite, nous avons dû la publier presque dans son entier, et nous sommes assurés d'avoir rempli un désir de nos abonnés. Nous aurions voulu parler fort au long aussi de la brochure où *M. Laurentie* [1], si connu des catholiques et des pères de famille, vient offrir une sage transaction aux partisans du monopole, mais nous n'avons pas eu de place dans le dernier cahier, et le gouvernement étant sur le point de présenter son projet de loi, la question va être forcément amenée sur ce terrain. Il ne s'agit plus de l'éclairer, il s'agit de discuter avec lui. C'est pour la même raison que nous ne parlons pas du *Mémoire* de M. l'abbé *Combalot* [2]. D'ailleurs, le gouvernement, en saisissant la brochure, a empêché de la discuter. Nous dirons pourtant que, quoi que l'on puisse penser de sa forme, le fond est non-seulement fondé en raison, mais encore dénote dans son auteur un de ces hommes dévoués à l'humanité, et voulant, au prix même de son sang, la ramener ou la faire avancer dans la voie du perfectionnement moral. Il faut plaindre un gouvernement qui cite un pareil homme devant la justice pour lui demander compte de son zèle et de son dévouement.

Nous ne pouvons cependant passer sous silence le travail si remarquable du R. P. *Pitrat* sur *l'état de l'Eglise au 7e siècle*, servant de *préface* à *l'Histoire de saint Léger* qu'il prépare. Si tout l'ouvrage correspond à l'introduction, on peut assurer que la France possède un historien et l'Église un défenseur de plus. Nous espérons que cette histoire sera publiée dans le courant de l'année prochaine. — Parmi les autres matières traitées par nos autres collaborateurs, nous devons mentionner l'article sur l'*esclavage* de *M. Audley*, si riche de faits et de discernement; — la curieuse *Biographie du P. Odescalchi*, qui a révélé dans l'Église un de ces hommes qui font honneur à l'humanité, et dans son panégyriste, *Mgr Rossi*, un grand écrivain; — la monographie si intéressante de *saint Isidore de Séville* par *M. Dault Dumesnil*, qui ressuscite pour nous une des gloires littéraires et scientifiques de l'Église; — les détails si consolants donnés par *M. de Blanche*, sur l'état assez prospère de la presse catholique en Espagne, et sur le courage des rares défenseurs de l'Église dans ce pays si malheureux; — enfin le travail de *M. Nève* sur l'*Histoire d'Arménie*, et sur son historien, presque inconnu jusqu'à nos jours.

Nous nous arrêtons ici, parce que l'espace nous manque; mais nous en avons assez dit pour montrer que l'*Université* continuera à suivre cette voie large et sage en même temps, dans laquelle elle s'est maintenue jusqu'à ce jour. Nos cartons sont encore remplis de travaux sur les productions les plus importantes de notre époque. Aucune n'échappera à notre attention.

En finissant, nous répondrons à la demande qui nous a été faite de l'époque à laquelle paraîtra l'ouvrage de *M. Gerbet* sur *Rome Chrétienne*, que le premier volume va être terminé; mais l'auteur n'a pas encore décidé s'il ferait paraître ce volume séparément. Le deuxième, que l'on va mettre sous presse, sera imprimé plus rapidement que le premier. Nous pouvons certifier que la publication de ces deux volumes sera un vrai service rendu à l'Église, et réjouira tous les amis de nos croyances.

LES DIRECTEURS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

[1] *Liberté d'Enseignement*, brochure de 80 pages, chez Lagny, libraire; prix : 1 fr.

[2] *Mémoire adressé aux évêques de France et aux pères de famille, sur la Guerre faite à l'Eglise et au clergé par le monopole universitaire;* brochure de 68 pages; chez Sirou, rue des Noyers, 37. Prix : 1 fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

(Voir la Table des articles au commencement du volume.)

A

B

C

D

E

F

G

O

P

Q

R

S

T

V

FIN DU SEIZIÈME VOLUME.

